



HAL
open science

**Aliénistes et psychologues en Seine-Inférieure de la
Restauration au début de la IIIe République. Essai
d'histoire de la médecine mentale comme "science" de
gouvernement dans la région de Rouen (1825-1908).**

Frédéric Carbonel

► **To cite this version:**

Frédéric Carbonel. Aliénistes et psychologues en Seine-Inférieure de la Restauration au début de la IIIe République. Essai d'histoire de la médecine mentale comme "science" de gouvernement dans la région de Rouen (1825-1908).. Sciences de l'Homme et Société. Université de Rouen, 2009. Français. NNT: . tel-00431279v3

HAL Id: tel-00431279

<https://theses.hal.science/tel-00431279v3>

Submitted on 15 Nov 2009 (v3), last revised 29 Aug 2010 (v4)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ALIENISME ET FOLIE DANS LA REGION DE ROUEN AU XIX^e SIECLE.

Essai d'histoire de la médecine mentale comme « science » de gouvernement au XIX^e siècle dans la région rouennaise (1825-1908)¹.

Résumé

Un mouvement aliéniste original s'est constitué en Seine-Inférieure avec la création de l'asile public départemental de Saint-Yon en 1825 et l'ouverture de la colonie agricole des Quatre-Mares en 1853-1854. Ces « laboratoires » de « pathologies physiologiques et sociales » accueillirent des centaines de femmes et d'hommes aliénés, placés par les familles ou internés sur ordre des maires et du préfet . Le paradigme de la « dégénérescence/régénération », une théorie de la « folie » liée aux ravages de la société industrielle et commerciale, prit alors essor dans la région de Rouen caractérisée par une « géographie médicale » à risque, propice aux « milieux pathogènes », aux causes « héréditaires » et « morales » des maladies mentales. Au tournant des XIX^e-XX^e siècles les aliénistes et psychologues haut-normands étaient des innovateurs de l'Assistance Publique en matière de sécurité sociale, de médecine mentale et de psychologie pathologique .

Mots-Clés : Histoire ; Psychiatrie ; Psychologie ; Seine-Inférieure ; Rouen ; Le Havre ; Assistance publique ; Sécurité sociale ; Protection sociale ; Médecine Mentale; Science de gouvernement..

Abstract

An original alienist movement set up in « Lower Seine » with the creation of the departmental public asylum of Saint-Yon in 1825 and the opening of the agricultural colony of the Quatre-Mares in 1853-1854. Those “laboratories” of “physiological” and “social pathologies” welcomed hundreds of insane women and men put by families or confined by order of mayors and the prefect. The paradigm of the “degeneration/regeneration” a theory of madness linked to the ravages of the commercial and industrial society, expanded in the region of Rouen

¹Cette publication est le condensé d'une thèse de doctorat d'histoire contemporaine réalisée à l' UNIVERSITE DE ROUEN GROUPE DE RECHERCHE D'HISTOIRE (GRHIS) : Aliénistes et psychologues en Seine-Inférieure de la Restauration au début de la III^e République. Essai d'histoire de la médecine mentale comme « science » de gouvernement au XIX^e siècle dans la région de Rouen (1825-1908). Thèse dirigée par M. Y. Marec, professeur d'histoire contemporaine, université de Rouen. Soutenue le 15 mai 2009 devant un jury composé de:

-Mme N. Edelman, maître de conférences habilitée en histoire contemporaine, Université Paris X.

-M. O. Faure, professeur des Universités en histoire contemporaine, Université Lyon III.

-M. P. Le Maléfan, maître de conférences habilité en psychologie clinique, Université de Rouen.

-M. Y. Marec, professeur des Universités en histoire contemporaine, Université de Rouen.

-M. M. Renneville, maître de conférences habilité en histoire contemporaine, Université Paris VIII.

-M. J. Cl. Vimont, maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Rouen.

characterized by a risky “medical geography” favourable to “pathogenic environment”, to “hereditary” and “moral” causes of mental illness. On the turning points of the XIX-XXth centuries, the high-Normandy alienists and psychologists were National Assistance innovators in the matter of social security, mental illness and pathological psychology.

Key-words: History; Psychiatry; Psychology; Lower-Seine; Rouen; Le Havre; Social Security; Social Welfare; Mental Health; Science of government.

Table des matières

Introduction générale

| |
|---|
| Partie I Révolution aliéniste et pathologies industrielles dans la région de Rouen (1792-1856). |
|---|

Chapitre 1 : Santé publique et contrôle social de la folie de la Révolution à la Restauration (1790-1825).

Révolution, assistance aux insensés et fin de l’Ancien Régime.

Abolition des lettres de cachet et problème de sécurité publique.

Suppression de l’assistance ecclésiastique, municipalisation et départementalisation de l’assistance aux aliénés.

Fin de « Révolution » et « Révolution aliéniste ».

Communalisation de l’assistance aux aliénés et implantation des idées de Pinel, Cabanis et Esquirol à Rouen.

Briser les « chaînes » et soigner les fous: l’action des médecins des prisons pour un asile départemental spécialisé.

Départementalisation de l’assistance aux aliénés et fondation d’un « asile public type » au début de la Restauration.

Chapitre 2 : Ville de l’âge industriel et médecine mentale de masse de la Restauration au début de la Monarchie de Juillet.

Saint-Yon : un asile départemental entre « Hôpital modèle » et « machinerie asilaire ».

Phrénologie, enseignement et diffusion de la médecine mentale à Rouen.

Saint-Yon: laboratoire de statistiques morales.

Chapitre 3 : « Système Barbet » et assistance aux aliénés sous la Monarchie de Juillet.

Décentralisation et loi de 1838.

Divergences départementales face à l'application d'une loi d'assistance nationale.

Causes morales des aliénations et crise des années 1840.

Chapitre 4 : Fracture du milieu du XIX^e siècle et restructuration de la médecine mentale autour de la Seconde République (1846-1856).

Explosion de la population asilaire et révolution de 1848.

Nouveaux principes d'organisation et création d'une colonie agricole pour aliénés.

Transformations sociales et progression de la « folie ».

Usure physique et mentale au travail et défaillances de la modernité.

| |
|--|
| Partie II Idéologie aliéniste et crise des « Machines à (re)socialiser » du début du Second Empire au début de la III ^e République (1856-1873). |
|--|

Chapitre 5 : Théorie des dégénérescences et société industrielle.

Les idées politiques, scientifiques et sociales du docteur Morel.

Naissance de la « Médecine sociale » et génération de 1848 (1848-1856).

Morel à Rouen sous le Second Empire, un acteur du bonapartisme.

La matrice de l' « hérédo-dégénérescence ».

Christianisme social et défense de la « Loi morale ».

Techniques de la Médecine sociale et anthropologie de la Seine-Inférieure.

Géographie médicale et « Anthropologie morbide ».

Indicateurs de la dégénérescence et ravages de l'industrialisation en Seine-Inférieure.

Les symptômes d'un département « malade ».

La métropole normande, symbole de la « ville malade ».

Le projet de Statistique départementale physique, intellectuelle et morale en Seine-Inférieure.

Le Premier Congrès médico-chirurgical tenu à Rouen en 1863.

La condition des enfants et le taux de morbidité infantile.

L'urbanisation destructrice des modèles familiaux traditionnels.

Les exemptés du service militaire.

L'alcoolisme.

Le taux de suicide.

Les violences familiales.

L'endémicité du goître, des crépins et des idiots.

Chapitre 6: La politique de régénération intellectuelle, physique et morale.

L'assistance aux femmes aliénées face à la désagrégation du tissu social.

Transformation du rôle social de la femme et hausse des aliénations.

Projet d'un nouveau Saint-Yon et crise cotonnière.

Problèmes de l'assistance publique aux aliénées indigentes.

La protection sociale contre les désordres économiques.

Réorganisation de Saint-Yon et diffusion du No-Constraint.

Maladies mentales et changement de civilisation.

Catholicisme social contre inspirations libérales.

L'asile, paratonnerre moral (séquestration et prophylaxie).

La défense de la société.

L'investissement dans les Sociétés savantes locales et nationales.

La Société Médico-Psychologique et le Premier congrès international de médecine mentale tenu en 1867.

La Société de médecine et la Société libre d'émulation de Rouen.

L'Association des médecins de la Seine-Inférieure.

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

L'Association Normande.

L'enseignement de la psychiatrie.

Les voyages scientifiques et le développement de la médecine légale.

Soigner les psychoses de guerre au cours de l'année 1870-1871.

Condamner les « monstres de l'ordre moral ».

La colonie pour aliénés des Quatre-Mares : entre utopie et réalité (1852-début de la III^e République).

Une colonie agricole aux inspirations libérales.

Une organisation irréaliste et improductive.

La nomination d'un administrateur modèle ?

| |
|---|
| Partie III Société moderne, sciences de gouvernement, psychiatrie et psychologie au tournant du siècle en Seine-Inférieure (1873- début du XX ^e siècle). |
|---|

Chapitre 7 : La critique des asiles départementaux devenus enjeu républicain.

La crise du système asilaire rouennais au début de la III^e République (1873-1879).

Le malaise sanitaire, financier et administratif.

L'état catastrophique du « vieux Saint-Yon » et l'ouverture du nouveau.

L'endettement budgétaire et la faillite des Quatre-Mares.

L'échec de la candidature Foville fils à la première chaire d'aliénation mentale (1877).

La vision purement comptable d'une « agglomération dans l'agglomération ».

L'intérêt relatif du Second Congrès International de Médecine Mentale (1878).

Une gestion des infrastructures privilégiée au détriment des progrès thérapeutiques.

Les aliénistes rouennais dans la tourmente (années 1880).

Le conflit de compétence entre médecin en chef et directeur.

La campagne anti-aliéniste du Petit Rouennais.

L'épuration administrative de la commission des asiles.

L'impossible révision de la loi sur les aliénés et les réflexions de la psychiatrie rouennaise.

Le docteur Giraud et les projets de réforme de la loi de 1838.

Le Premier congrès national annuel de la médecine mentale française (1889-1890).

Chapitre 8 : « Grand renfermement », régulation sociale et innovations de la médecine mentale en Seine-Inférieure.

« Nervosisme », migrations et sécurité départementale.

« Delirium Tremens » et « hystérie », « Nervosisme » et « surmenage ».

Migrations inter et intra-départementales et aliénations.

La situation difficile des asiles départementaux au tournant du siècle.

Psychiatres et psychologues à la croisée des chemins.

Patronage des aliénés, protection et prévoyance sociale.

Aliénations et maladies de l'usure au travail.

Système asilaire rouennais et politique de l'enfance inadaptée
(entre 1892 et 1913).

L'introduction de la psychologie pathologique.

Conclusion générale.

Sources.

Bibliographie .

« On entend dire souvent que, si chaque aliéniste se plaît à se faire une classification personnelle des

maladies mentales, en revanche toutes ces classifications diffèrent très peu comme au fond ; il n'y a aurait que des divergences d'étiquettes. Ce que les uns appellent manie ou mélancolie, d'autres l'appelleraient folie intermittente ou folie maniaque-dépressive ; ce qui a été désigné longtemps sous le nom de folie des dégénérés deviendrait aujourd'hui de la démence précoce, ou de la confusion mentale, et ainsi de suite. Les mots auraient changé beaucoup plus que les faits (Alfred Binet et Théodore Simon⁴) »

« Le sujet que je vous propose cette année, c'est le pouvoir psychiatrique, un petit peu en discontinuité par rapport à ce dont je vous ai parlé les deux années précédentes, mais pas tout à fait (Michel Foucault²) ».

Si l'on en croit Gambetta dans un discours adressé au corps législatif le 21 mars 1870 la maladie mentale aurait été la maladie du XIX^e siècle³. En effet, « l'industrialisation de la France au cours du XIX^e siècle –dans un contexte libéral- a posé avec une acuité croissante la question sociale⁴ ». Elle a aussi mise en évidence, de façon aussi radicale et aiguë les réflexions médicales, administratives et politiques constatant la progression fulgurante des « faits de folie ». Or, si « le développement du travail industriel et la croissance urbaine ont bouleversé les structures et le fonctionnement de la société française », ces mutations sociales ont, profitant de ces perturbations, permis l'éclosion, l'essor puis le renforcement de nouvelles spécialités scientifiques au sein du corps médical en psychiatrie et en psychologie notamment. Quelles furent les conditions qui, sur le long terme, ont favorisé ce processus?

Les conditions et les circonstances de l'essor de la psychiatrie et de la psychologie en Seine-Inférieure du début du XIX^e siècle au début du XX^e siècle.

La professionnalisation des aliénistes et des psychiatres, puis des psychologues, en ce qui concerne la Seine-Inférieure, s'est structurée plus particulièrement dans la région de Rouen dès le début du XIX^e siècle avec pour contexte spécifique la mécanisation de l'industrie cotonnière. Elle s'est accompagnée de la mise en place progressive d'une civilisation de plus en plus urbaine et industrielle⁵. Tout au long d'« un vaste XIX^e siècle », dans la grande région de Rouen des circonstances économiques et sociales inédites ont facilité le déploiement d'une psychiatrie à vocation publique car des milliers d'ouvriers et d'ouvrières se sont trouvés coupés de leurs anciennes attaches territoriales et rurales. Ils venaient s'entasser dans ou autour de la principale ville régionale du coton, Rouen⁶.

En décembre 1835 le nombre des ouvriers en coton et en laine était d'environ 130000 dans l'agglomération rouennaise. C'était 1 habitant du département sur 5 et demi qui travaillait pour le textile dont 106000 ouvriers uniquement dans le rayon de Rouen. Dans la capitale haut-normande se vendaient alors les fameuses « rouenneries », contrefaçons d'indiennes⁷. A la fin des années 1820, les 2/3 des ouvriers normands travaillaient dans le tissage à domicile. Ainsi les enquêtes ouvrières et statistiques du XIX^e siècle ont montré la prépondérance des filatures, notamment du tissage du coton et de ses activités annexes autour de Rouen. Ces témoignages insistent aussi sur l'importance de l'industrie lainière particulièrement à Louviers et Elbeuf. Cette dernière cité industrielle accrut sa population de 47% entre 1851 et 1876 avant de connaître de grandes difficultés entre 1881 et 1911.

La Seine-Inférieure était au XIX^e siècle le second département de France sur le plan industriel mais le premier pour le travail du coton. Avec le Calvados, la Seine-Inférieure employait la moitié du coton brut que la France importait d'Amérique par le port du Havre⁸. Les industries de fonderie, métallurgie, chimie et constructions mécaniques y tenaient une place essentielle.

Tout au long du siècle, l'adoption de nouvelles techniques transforma progressivement les structures de l'industrie textile d'abord diffusées autour de Rouen entre 1785 et 1803⁹. En 1788, déjà, selon le voyageur agronome Arthur Young, il n'y avait à Rouen que « de la boue et de l'industrie¹⁰ ». L'apparition de la mule-jenny vers 1750 et l'utilisation de la force hydraulique avaient ruiné en partie le travail domestique et la filature au rouet dès la fin du XVIII^e siècle. Sous la Révolution et l'Empire dominait le système de la « manufacture » qui avait permis une relative symbiose entre la ville et la campagne normande¹¹. Avec l'innovation technique la « naissance de l'usine¹² » provoquait l'industrialisation rapides des communes populaires voisines de Rouen sous la Restauration puis la Monarchie de Juillet¹³. Vers le milieu du XIX^e siècle les métiers à la Jacquard puis les métiers renvideurs

bouleversèrent les rapports sociaux¹⁴. A la fin du XIX^e siècle les métiers mécaniques détrônèrent définitivement les métiers à bras notamment dans la région d'Elbeuf pour le tissage de la laine¹⁵.

Le système de la « fabrique¹⁶ » fondé sur une main-d'œuvre dispersée produisant des cotonnades à bon marché fera la prospérité de la région haut-normande dans toute la première moitié du XIX^e siècle surtout sous la Restauration. Ce système eut son apogée sous la Monarchie de Juillet vers les années 1840¹⁷. Le coton rouennais était vitale pour Rouen et ses communes avoisinantes. Plusieurs centaines de fabriques se rassemblaient dans l'agglomération et le long des cours d'eau. Les contemporains pouvaient même comparer la région à un « Manchester français¹⁸ ». Ainsi au milieu du siècle la Seine-Inférieure apparaissait dans les cinq premiers départements à employer le plus de machine à vapeur notamment en 1852¹⁹. De plus la tendance à la concentration dans de grands établissements modernes au fonctionnement usinier se manifesta vers 1850 alors que subsistaient de petits ateliers familiaux.

L'industrie cotonnière finira par régresser au cours des années 1860-1865 puis avec la crise économique profonde des années 1880. La draperie locale d'Elbeuf entra dans une longue période de stagnation à partir de 1881. Depuis les années 1840 des activités industrielles s'étaient regroupées sur la rive gauche de la Seine dans les communes limitrophes des cantons de Sotteville et de Grand-Couronne. C'était là désormais que se rassemblait la majorité des populations ouvrières²⁰. Ainsi, la simple implantation de l'asile départemental pour aliénés de Saint-Yon-Quatre-Mares, bâti en limite de Sotteville et de Saint-Etienne-du-Rouvray, provoqua une brusque augmentation de la population urbaine de Saint-Etienne-du-Rouvray de l'ordre de 2000 habitants entre 1876 et 1881²¹.

Au milieu du XIX^e siècle Rouen était une ville très importante soit la cinquième du royaume (après Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux) avec près de 100000 habitants. Sa banlieue était très peuplée vers l'ouest où 30000 personnes environ y vivaient. Autour du port de Rouen la navigation fluviale restait modeste du fait des envasements de la Basse-Seine. Cependant la première ligne de bateau à vapeur Rouen-Le Havre avait été ouverte en 1828. Le port de Rouen sera fortement concurrencé dès le milieu du XIX^e siècle, malgré l'important cabotage, d'une part, par le chemin de fer, et d'autre part, par le dynamisme du port du Havre.

L'extension du travail des femmes et des enfants sous-payés, les conditions de vie dans les ateliers comme dans les usines ainsi que la crise du logement modifiaient profondément une société dans laquelle les ouvriers normands de la Révolution Industrielle formaient un groupe social en forte progression²². Le salariat des femmes et des enfants permettait dans les familles l'existence de salaires d'appoint. Dès cette époque, les « classes moyennes » et les professions que l'on qualifierait aujourd'hui de service étaient entraînées par une bourgeoisie patronale et libérale influente, ses usages et son train de vie. Elle favorisa la croissance intensive du salariat²³. Ainsi, 11% des foyers rouennais étaient pourvus de domestiques vers 1881. De même, l'essor des administrations, notamment celles liées à l'assistance sociale, permit la naissance de nouveaux métiers : en 1879, par exemple, on comptabilisait 101 employés et gardiens attachés à la régie de l'asile pour aliénés des Quatre-Mares. Le recensement rouennais effectué entre 1886 et 1891 comptabilisait environ 15 à 16,5% de patrons et 21,5 à 29,5% d'ouvriers dans la métropole. De plus ces chiffres ne tenaient pas compte de toutes les familles normandes ni des 7% d'employés ni des 6,5% de domestiques vivant en ville²⁴. Or la proportion des employés, rapportée à la population de Rouen, était, avec 20 ans d'avance, presque équivalente à celle de la population active masculine employée en Grande-Bretagne en 1911. En 1891, le pourcentage d'employés rouennais était supérieur à celui de Birmingham et légèrement inférieur à celui de Glasgow²⁵. C'est pourquoi la structuration de la population active départementale était déterminante pour comprendre l'évolution de la santé mentale en Seine-Inférieure. En effet, pour beaucoup de normands, les transformations économiques et sociales de la Révolution Industrielle engendraient davantage de précarité professionnelle. Elles s'ajoutaient à l'instabilité relationnelle et environnementale observées par les aliénistes et les élus locaux autour de Rouen dès le début du XIX^e siècle²⁶. Au milieu du XIX^e siècle la crise de la domesticité, composée d'une masse de « solitaires » et d'« humiliés » à l'hygiène de vie déplorable, en sera un nouvel exemple pour la Seine-Inférieure.

Pour les élites traditionnelles, l'affirmation du monde du travail urbain comportait des menaces pour le maintien de la cohésion sociale et la cohérence des nouvelles exigences de la société industrielle²⁷. A la fin du XIX^e siècle on trouvait à Rouen 40 à 44% d'indigents²⁸, 38% d'illettrés dans le Rouen intra muros en 1876 (28% d'hommes, 44% de femmes et 41% d'enfants), 42% pour l'arrondissement rouennais (proportion identique à la commune d'Elbeuf), et 40% pour l'ensemble du département (35% d'hommes, 51% de femmes et 38% d'enfants²⁹). Du début du XIX^e siècle au début du XX^e siècle l'ensemble des secteurs économiques de la région rouennaise était, directement et indirectement, relié aux activités du textile et à ses oscillations. Ces dernières furent rythmées par plusieurs crises économiques et sociales³⁰: entre 1828 et 1832, entre 1839 et 1843, entre 1845 et 1848, au cours des années 1860-1865 et des années 1880-1890. La fin du siècle sera marquée par la faillite spectaculaire du

fabricant/filateur de coton Joseph-Pouyer Quartier (1820-1891) à partir de 1883³¹.

La « famine du coton », sous le Second Empire, liée à la guerre de sécession, ajoutée à la concurrence accrue provoquée par le Traité de commerce et de libre-échange signé avec l'Angleterre en 1860, paralysera presque tous les atouts traditionnels de la région rouennaise. Le marasme du dernier quart du XIX^e siècle, marqué par une dégradation nette de la vie économique (des activités textile surtout à la fin des années 1870 et à partir de 1882) entraînera un recul relatif de la population rouennaise dans l'ensemble national malgré une légère reprise de sa prospérité au tout début de la III^e République.

Au recensement de 1911, avec 125000 habitants, Rouen était démographiquement dépassé par Le Havre et ses 135000 habitants. Cependant, la prise en compte de l'ensemble de la population vivant dans l'agglomération rouennaise pouvait atténuer l'idée d'un déclin. Elle faisait aussi apparaître une croissance lente³². En 1913 l'agglomération rouennaise comportait tous les aspects d'une cité moderne très évoluée avec une organisation spatiale formée de trois anneaux enroulés autour d'un centre³³. Le géographe avant-gardiste Levainville avait réalisé une étude qui montrait le mouvement démographique centrifuge effectué à partir de la ville régionale. Son ouvrage, *Rouen. études d'une agglomération urbaine*, axé sur la notion de nodalité, une innovation au sein de la géographie française, montrait cette singularité dans les monographies urbaines du début du XX^e siècle³⁴. Levainville s'attachait à décrire la morphologie interne de l'agglomération rouennaise, ses différenciations intra-urbaines, tout en montrant la genèse des fonctions générales caractéristiques des futures grandes villes. Il s'était inspiré du modèle de l'« organicisme » issu de la science médicale³⁵.

A la fin du XIX^e siècle les conditions de vie dans l'agglomération rouennaise étaient par bien des côtés âpres et dures³⁶ : les journées travaillées étaient longues et les salaires étaient peu élevés. La viande était peu consommée alors que la nourriture était très souvent remplacée par « souci d'économie » par l'alcool. Le « terrain rouennais » était propice au développement des maladies urbaines et industrielles : le choléra en 1832, en 1849 et en 1854-1855; les phtisies, longtemps rapprochées du « mal de vivre » et de l'air pollué ; la tuberculose ; les cancers ; les maladies du système nerveux et de l'encéphale pullulaient³⁷. Ainsi la véracité des « maladies nerveuses » sera méticuleusement discutée au moment de l'application de la loi sur les accidents du travail votée le 9 avril 1898 à l'initiative de l'ancien maire de Rouen Louis Ricard. A la fin du XIX^e siècle leurs causes présumées étaient aussi nombreuses que variées : « sous le nom de sinistrose, j'ai proposé de désigner un état psychopathique spécial, qui n'est jamais une conséquence inéluctable de l'accident » avait spécifié un médecin³⁸.

Les caractéristiques de la Seine-Inférieure sur le grand siècle (1800-1910).

Une industrialisation et une tertiarisation rapide au cours du siècle³⁹

La caractéristique économique et sociale de la Seine-Inférieure au XIX^e siècle fut son industrialisation et son urbanisation précoces⁴⁰. En 1806, la Seine-Inférieure faisait partie des 22 départements les plus industrialisés. Elle était toujours parmi les 15 premiers en 1911⁴¹. Sa « tertiarisation » fut aussi rapide⁴² : en 1911 la proportion des petits employés et fonctionnaires rapportée à la population active était une des plus fortes de France. La Seine-Inférieure arrivait dans les 10 premiers départements français pour leur effectif⁴³. En 1906, ce département haut-normand faisait définitivement partie de la « France dite industrielle » avec plus de 40% de ses travailleurs actifs dans l'industrie. Parmi, les actifs agricoles en 1901, on pouvait aussi noter une nette majorité de fermiers exploitants au détriment des métayers⁴⁴.

Les atouts démographiques de la Seine-Inférieure⁴⁵

Le solde naturel sera constamment positif sur le siècle et le département gagnera en population entre 1831 et 1911⁴⁶. L'indice de nuptialité sera en constante progression entre 1831 et 1901. Le relèvement de la fécondité apparut surtout sous le Second Empire ce qui pouvait contribuer à combler la forte mortalité infantile sur l'ensemble du siècle. Pourtant la Seine-Inférieure arrivait encore en 1913 à la position 31^e des départements avec la plus forte mortalité. Les épidémies de choléra avaient fait décéder en 1832 1 à 5% des habitants et 1 à 2,5% des habitants en 1854-1855⁴⁷. Mais en 1861 la Seine-Inférieure arrivait dans le 1^{er} quartile des départements avec la plus forte

fécondité résiduelle⁴⁸ (fécondité corrigée de l'effet de la mortalité) si bien qu'en 1886 elle se trouvait quand même dans le peloton de tête des départements les plus féconds⁴⁹.

Tout au long du XIX^e siècle une forte proportion de femmes célibataires habitait en Seine-Inférieure. Elles avaient entre 20 et 24 ans. Cette classe d'âge était toujours vivace dans la population féminine en 1901 à la différence de la population masculine⁵⁰. Néanmoins, contrairement à d'autres départements français, la structure des ménages en Seine-Inférieure se rapprochera rapidement de la modernité. Ainsi il ne comportait guère plus de 2 adultes en son sein. Or cela différenciait nettement la Seine-Inférieure des autres départements où dominaient des ménages plus complexes pour la plupart des français du XIX^e siècle. En Seine-Inférieure il y avait moins de 2,4 adultes par ménage en 1856⁵¹. Cependant la probabilité d'agrandissement de la famille restait très importante tout au long du siècle: en 1891 elle était de l'ordre de 2 à 3 enfants par couple⁵².

La situation démographique à l'intérieur de la capitale haut-normande restera médiocre. A Rouen même le taux de natalité était supérieur au taux de mortalité au début du XIX^e siècle. Mais après 1830 le taux des décès l'emportera sur celui des naissances. Juste après 1870, la tendance s'accrut si fortement qu'au début du XX^e siècle le taux de natalité était de 2% tandis que celui de la mortalité était de 2,6%⁵³. Ceci pouvait expliquer qu'en 1911 plus de 5% de la population de la Seine-Inférieure se logeait dans l'agglomération parisienne pour trouver du travail et accéder à une vie plus saine⁵⁴. De plus la population masculine départementale en âge de travailler régressera légèrement entre 1851 et 1911 passant au cours de cette période de 70% à 68-69%.

Les indicateurs de la richesse départementale et de la misère publique⁵⁵.

La Seine-Inférieure avait au cours du XIX^e siècle de nombreux atouts économiques mais à pondérer par la présence d'une forte « misère publique » dans et autour de sa capitale⁵⁶. Vers 1840 la ville de Rouen comportait parmi ses habitants 200 imposés. A cette époque la métropole arrivait parmi les 5 premières villes les plus riches de France⁵⁷. La Seine-Inférieure était aussi un des départements où la contribution foncière par tête était une des plus importantes⁵⁸. Pourtant les écarts de richesse à l'intérieur de la population départementale restaient considérables. Ainsi, les opérations effectuées au Mont-de-Piété de Rouen, une vraie banque de crédit sur gages pour les plus nécessiteux, constitueront un bon indicateur des inégalités sociales. On estimait à environ 1/5^e la population locale rouennaise y ayant eu recours au XIX^e siècle : en 1875 les activités du « clou » rouennais le plaçait au 6^e rang des Monts-de-Piété (après Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux et Lille). Le recours au Mont-de-Piété, pour cause de vieillesse, d'infirmité, de maladies, d'une famille trop nombreuse à nourrir, illustrait la condition modeste des rouennais. Entre 1857 et 1862, 80% de la clientèle y était formée d'ouvriers, de journaliers, d'employés, de militaires, de sans profession et de professions diverses. La carte des dégagements gratuits montrait une « géographie de la misère » dans les quartiers populaires surtout au sud et à l'Est de Rouen⁵⁹. La mortalité infantile urbaine prouvait aussi la persistance de « poches de pauvreté » départementale: ainsi au Havre 1 enfant sur trois décédait dans sa première année en 1888⁶⁰. Cette proportion était équivalente à celle des décès d'enfants de moins de 1 an à l'intérieur de Rouen. On a pu alors parler pour la métropole haut-normande de véritable « ville tombeau⁶¹ » au XIX^e siècle.

La conjoncture économique et sociale était intimement liée au développement du libéralisme économique⁶². Les structures de production de l'industrie textile et, indirectement, les cycles de l'économie portuaire, seront particulièrement en crise à Rouen sous le Second Empire⁶³. La conjoncture industrielle et commerciale aura de nombreux impacts sur la vie des populations notamment sur les fluctuations du paupérisme rural et urbain. Ce dernier fut si vif à certains moments que Rouen devint pour un temps la capitale du protectionnisme français notamment avec Pouyer-Quertier, député de la Seine-Inférieure sous le Second Empire et président de la *Ligue nationale du travail*. Ce député mènera par exemple une campagne et des pétitions pour un relèvement des tarifs douaniers. Ainsi la crise des années 1860 aura de graves répercussions sur la proportion des individus à secourir dans les arrondissements de la Seine-Inférieure. D'autres critères de santé économique et démographique pouvaient faire apparaître des distorsions dans la population départementale comme les indicateurs anthropologiques et culturels de la pauvreté⁶⁴. En 1834, sur 100 conscrits 66 à 70% ne savaient ni lire ni écrire. Les conscrits bacheliers en 1910 étaient moins de 1,4%. L'effectif de l'enseignement secondaire était de 0,15% à 0,21% en 1876-1877 soit relativement bas⁶⁵.

L'historiographie, notre problématique et la question des sources.

Avec une conjoncture économique et sociale porteuse de grandes difficultés les élites et les autorités administratives départementales entretiendront toujours une grande méfiance vis à vis de tous les « déviants », les « inadaptés », les « inaptes », les « handicapés » au travail et à la vie en société⁶⁶. La pauvreté endémique faisait le malheur du siècle en Seine-Inférieure. Le corps médical départemental sera ainsi consterné par la progression fulgurante du nombre des hommes, des femmes et des enfants « aliénés » en complète rupture avec le travail, la famille, la moralité, la religion et l'ordre public. La loi du 30 juin 1838, première grande loi nationale de bienfaisance, de décentralisation, d'assistance et de sécurité publique, permettra de prendre en charge l'aliéné en donnant la priorité de la décision au certificat médical ainsi qu'au pouvoir des maires et du Préfet. La médecine mentale devenait alors « une affaire de l'État⁶⁷ ». Cette loi mettait aussi fin au vide juridique né des décrets d'abolition des lettres de cachet votés par l'Assemblée Constituante les 13 et 16 mars 1790⁶⁸. Ainsi la loi de 1838 conférait par le droit le statut de malade aux aliénés. Elle affirmait dans son premier article : « chaque département est tenu d'avoir un établissement public spécialement destiné à recevoir et soigner les aliénés « ce qui en fait le premier texte- et de loin- à imposer à une collectivité locale la charge institutionnelle et financière d'une catégorie de malades⁶⁹ ». Notons tout de même que les enfants abandonnés étaient à la charge des départements depuis 1817.

Néanmoins à partir de 1838, les changements politiques auront nécessairement un rapport fort étroit avec le « pouvoir médico-psychiatrique » : l'aliénisme devenait une administration de l'assistance publique officielle autant qu'une nouvelle « science de gouvernement »⁷⁰. Les aliénistes étaient des fonctionnaires d'autorité placés sous la responsabilité des Préfets. Ils partageaient une partie du pouvoir de l'état comme l'avait bien rappelé Gambetta lors de son projet de révision de la loi de 1838 au corps législatif en mars 1870⁷¹. Pour Gambetta, la loi de 1838 donnait trop de pouvoir aux aliénistes. Elle ne garantissait pas suffisamment les droits civiques ni la protection des personnes aliénées. Ainsi l'essor du mouvement aliéniste s'était chargé dès le début d'enjeux politiques et juridiques. Il s'était placé dans le contexte de l'édification d'une psychiatrie publique d'état au cœur de profonds bouleversements politiques, économiques et sociaux souvent contradictoires⁷².

Bien avant la loi de 1838, les aliénistes et psychologues de la Seine-Inférieure avaient remis en cause les ambiguïtés de la bienfaisance privée et de la philanthropie. La première étape avait été marquée par l'ouverture de l'asile public départemental pour aliénés de Saint-Yon installé sous l'autorité publique le 25 juillet 1825 dans le faubourg populaire de Rouen Saint-Sever, rive gauche de la Seine. Toujours à cette époque dans bien des aspects de la protection des personnes l'importance du don permettait encore aux notables d'affirmer leur rang dans la société, qu'ils soient laïques ou religieux. Or le mouvement assistantiel prônant l'indépendance complète des politiques publiques se fera prioritairement dans le secteur de l'assistance aux aliénés contrairement à d'autres pour des raisons justement d'État et de sécurité publique⁷³.

L'assistance aux aliénés en Seine-Inférieure était parmi les premières à se constituer départementale, publique et étatique soit juste après la Meurthe-et-Moselle qui avait ouvert en 1814 son asile public pour aliénés à Maréville près Nancy. Cette distinction faisait une grande différence avec la gestion et l'organisation d'asiles pour aliénés restés, comme dans le Rhône à Lyon, de médiocres quartiers à la charges des hospices. Celui de l'Antiquaille à Lyon, avant l'ouverture de l'asile de Bron en 1876, était par exemple bien singulier⁷⁴. De plus la plupart de ces asiles était de tradition catholique, souvent « sous-contrat » avec les conseils généraux, comme dans le Calvados au Bon-Sauveur de Caen qui était directement dirigé par les sœurs du Bon-Sauveur⁷⁵.

Au début de la III^e République, en 1887, le projet de laïcisation intégrale de l'assistance publique nationale pour les aliénés présenté par Bourneville sera perçu comme un échec pour tous les républicains laïques⁷⁶. Cependant la commission de surveillance des asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure avait donné un avis favorable pour la laïcisation complète des asiles départementaux le 8 novembre 1890 peu après une vive campagne anti-aliéniste et anti-cléricale menée par le *Petit Rouennais* au cours des années 1880⁷⁷. Ainsi cette décision renforçait le caractère de « service public » des asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure.

En 1961, avec son ouvrage *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*⁷⁸, Michel Foucault initiait un nouveau sujet de recherche pour les historiens centré autour de l'histoire de la médecine. Il montrait aussi la formation de réseaux de pouvoir liés à la médecine mentale⁷⁹. Pour Foucault, l'époque moderne, le XVIII^e siècle, avait correspondu à une période de grand renfermement à laquelle avait succédé au XIX^e siècle la création d'une nouvelle discipline médicale : la « psychiatrie ». M. Foucault avait prolongé ses recherches dans le cadre de cours au Collège de France entre 1973 et 1974 sur « le pouvoir psychiatrique⁸⁰ ». Ces travaux seront par la suite très critiqués notamment après la soutenance de thèse d'histoire de Claude Quételet sous la direction de Pierre Chaunu à la Sorbonne en 1976 sur *Le Bon Sauveur de Caen : les cadres de la folie au XIX^e siècle*⁸¹. En effet, Claude Quételet y

montrait l'essor impressionnant du nombre des aliénés surtout au XIX^e siècle. M. Foucault aurait fait une erreur de deux siècles puisque le « grand renfermement » correspondait plutôt à la III^e République et non à l'époque moderne, allant croissant pour la France tout au long du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle: 1 aliéné pour 10000 habitants sous Louis XIV, 3,5 pour 10000 habitants en 1838, 10 pour 10000 habitants à la fin du Second Empire puis 20 pour 10000 habitants à la fin de la III^e République⁸².

A la suite de ces débats plusieurs contributions permettaient d'éclairer de façon plus approfondie une histoire très longtemps négligée. Ainsi le sociologue Robert Castel replaçait le problème de l'application de la loi de 1838 dans une continuité directe avec les idées bourgeoises et libérales issues de 1789. Elles avaient pour projet l'édification d'une société contractuelle dont le mouvement aliéniste pouvait être un garant⁸³. Le philosophe Marcel Gauchet et la psychiatre Gladys Swain situèrent aussi la « révolution psychiatrique » à la suite de la « révolution démocratique⁸⁴ ». De même des médecins spécialisés influencés par ces controverses apportèrent des concours importants au progrès de cette historiographie comme Jacques Postel⁸⁵ et Georges Lantéri-Laura⁸⁶.

Au cours des années 1980-1990, des historiens américains permirent par leurs études d'apporter de fortes précisions sur les débuts de la psychiatrie en France. Ils s'inspiraient des réflexions de l'historiographie anglo-saxonne, notamment ceux de Scull⁸⁷, Jan Goldstein⁸⁸ et Ian Dowbiggin⁸⁹. Ils recentraient leur intérêt sur les conditions et les formes d'apparition de ces nouvelles professions médicales. Les critiques concernant les travaux historiographiques français depuis Foucault étaient davantage mises en valeur. Jan Goldstein les a parfaitement résumées. Nous les reprenons en trois principaux points. Premièrement, les principaux historiens et sociologues français de la psychiatrie (Foucault, Castel, Gauchet, Swain) avaient tous axé leurs recherches à partir des critiques de la psychiatrie au XIX^e siècle. Or ils avaient expliqué paradoxalement ses succès par son échec⁹⁰. Cette disposition est encore la plupart du temps adoptée pour étudier le mouvement aliéniste au XIX^e siècle⁹¹. Deuxièmement, l'histoire de la psychiatrie française au XIX^e siècle avait été traitée de manière insuffisamment historique⁹². Troisièmement, certains des thèmes les plus fondamentaux de l'histoire de l'évolution de l'assistance publique⁹³, dans laquelle la psychiatrie et la psychologie s'inscrivaient, professionnalisation, bureaucratisation⁹⁴, sécularisation n'avaient été que très rarement explorés qualitativement et quantitativement⁹⁵.

Ainsi plusieurs approches liées à l'histoire de l'évolution de l'assistance publique remettaient en cause sinon nuançaient fortement, les a priori classiques postulant l'échec de la psychiatrie au XIX^e siècle. L'étude des relations de l'organisation de l'assistance en général en allant du local au national pouvait aussi avoir été délaissée. Pourtant ces monographies pouvaient éclairer l'attention portée aux centres d'innovation, au regard du retard et des archaïsmes des anciennes pratiques médicales, mais aussi les relations complexes entre les nouvelles « technologies médicales » et la bureaucratisation⁹⁶.

Robert Castel avait bien mis en évidence la transformation de la problématique de l'assistance en France au début du XIX^e siècle autour de la notion, entre autres, de « domicile de secours ». Il avait insisté sur cette reconnaissance du droit à l'assistance qui s'était dégagée progressivement du cœur de la législation française. Les enjeux de cette perspective ne semblaient pas avoir été suffisamment mis en œuvre malgré l'approfondissement des connaissances sur l'histoire de la médecine mentale française avec les travaux singuliers notamment de Marc Renneville⁹⁷ et Jean-Christophe Coffin⁹⁸. De plus les ouvrages de I. Dowbiggin et de J. Ch. Coffin⁹⁹ paraissaient insister davantage sur l'histoire des maladies mentales que sur l'histoire du mouvement aliéniste lui-même¹⁰⁰. En outre comme l'avait déjà souligné l'historien de la médecine Jacques Léonard¹⁰¹, une grande étude sur l'histoire de la *Société Médico-Psychologique*, la doyenne des sociétés professionnelles réunissant psychiatres et psychologues dans une même association fondée à Paris en 1848, n'existe toujours pas.

Ainsi le succès de l'application de la loi de 1838, particulièrement bien inscrite au fil du temps dans les structures administratives et politiques de la Seine-Inférieure, devait attirer notre attention : « un système psychiatrique tire sa force de sa capacité à organiser un certain nombre d'éléments en apparence hétérogènes dans un ensemble cohérent dont l'articulation définit une politique d'ensemble : un dispositif institutionnel (par exemple l'asile), une technologie d'intervention (par exemple le traitement moral), un code théorique (par exemple les nosographies classiques), un personnel spécialisé (par exemple les médecins-chefs des hôpitaux psychiatriques). Lorsque cette structure complexe est vraiment unifiée, elle trouve son expression dans une législation qui donne au malade mental un statut juridique et civil. Des partages clairs étaient établis entre l'ordre psychiatrique et les autres appareils de pouvoir, en particulier la justice et l'administration centrale ». Sans gallocentrisme, au XIX^e siècle c'était en France que cette organisation avait pris sa forme achevée : la fameuse loi du 30 juin 1838 pourrait avoir servi de modèle à la plupart des autres législations européennes expliquait Robert Castel¹⁰².

Cependant, bien antérieurement à 1838, les médecins de la Seine-Inférieure accompagnés des autorités

administratives et départementales avaient fait leur les préoccupations de Pinel concernant la protection des aliénés: « on doit désirer de voir un jour s'élever un établissement nouveau destiné à cet usage et digne d'une nation puissante et éclairée ; mais l'architecte prendra-t-il encore pour modèle de ses constructions les loges où l'on enferme les animaux féroces ? Et un aliéné n'a-il pas besoin de respirer un air plus salubre¹⁰³ ? » Dès 1825, année de l'ouverture de Saint-Yon, en assimilant pratiquement la « folie » à la maladie, les médecins et les administrateurs de la Seine-Inférieure étaient parmi les premiers à attribuer un statut public d'assistance aux aliénés normands alors que bien souvent les deux handicaps « paupérisme » et « aliénation » ne faisaient qu'un.

Nous prendrons aussi, a contrario de Michel Foucault, la notion d' « Institution », fortement critiquée dans son introduction au *Pouvoir psychiatrique* comme une grille de lecture indispensable de notre travail¹⁰⁴. Ainsi la consultation et le dépouillement complet de l'ensemble des registres de la commission administrative et de surveillance de l'asile départemental Saint-Yon pour aliénés, puis des registres de la commission de surveillance des établissements publics départementaux pour aliénés de la Seine-Inférieure établis à Saint-Yon et aux Quatre-Mares, nous ont permis d'approfondir la problématique foucauldienne et de la réexaminer. Aussi nous avons pu prendre en considération, les prolégomènes développés par l'historienne américaine Jan Goldstein : « tandis que Foucault et, à sa suite, Castel préféraient évacuer l'instance humaine de l'intrigue historique, et parler à la place d'un « pouvoir » sans visage [...] j'ai rempli mon propos d'acteurs historiques : avant tout de psychiatres, mais aussi de bureaucrates et de législateurs¹⁰⁵ ». La critique avait déjà été émise par plusieurs historiens comme le rappelle Arlette Farge: « impressionnés en mauvaise part par des analyses galopant à travers deux ou trois siècles, les historiens ont dénoncé chez Foucault l'absence d'hommes et d'acteurs sociaux au profit de la présence abusive de mécanismes et de dispositifs abstraits menant le monde¹⁰⁶ ».

C'est pourquoi notre sujet se trouvait à la confluence de plusieurs histoires, de cycles plus ou moins courts:

-une histoire administrative de l'État et des collectivités publiques, notamment de l'Assistance publique. Elle comportait l'étude de la naissance d'un corps de fonctionnaires publics spécialisés, de bureaucrates et d'administrateurs, avec des budgets qui leur sont consacrés notamment pour la Seine-Inférieure avec l'ouverture de l'asile public départemental pour aliénés Saint-Yon en 1825¹⁰⁷.

-une histoire économique marquée par l'implantation structurelle de vastes infrastructures de soins, mais aussi des mutations industrielles qui transformaient les paysages et les rapports au travail et à la société. On y reconnaissait le poids des coûts financiers mais aussi le coût humain des révolutions techniques et des fluctuations économiques particulièrement nets dans un département industriel et commercial avancé comme la Seine-Inférieure.

-une histoire intellectuelle et culturelle des doctrines médicales à travers l'étude de la demande sociale comprenant les groupes et les acteurs sociaux. Les compétences sociales reconnues en matière de santé mentale devaient faire consensus ou au moins compromis en Seine-Inférieure. Nous verrons que ce ne sera pas toujours le cas.

-une histoire politique avec l'étude des transformations de l'État depuis la Révolution de 1789. Elle était traversée par des systèmes de pensées (l'orléanisme, le Saint-Simonisme, le catholicisme social, le bonapartisme, le protestantisme social, la Franc-Maçonnerie, le libéralisme et le Solidarisme, les multiples « théories de la République »). Elle était marquée par des façons de gouverner distinctes mais parfois non éloignées de la Restauration à la III^e République comme le montrent les origines, l'élaboration et l'application de la loi de 1838.

-enfin, une histoire des individus, notamment des générations de médecins qui participèrent à la structuration d'un mouvement aliéniste en Seine-Inférieure du début du XIX^e siècle au début du XX^e siècle¹⁰⁸.

L'essor de la psychiatrie et de la psychologie en Seine-Inférieure en liens avec les circonstances locales de leur consolidation et la question des sources.

Nous avons pu consulter la bibliothèque spécialisée d'un psychologue du XIX^e siècle léguée par le docteur Desbois en 1864 (Fonds Desbois) à la Bibliothèque Municipale de Rouen. Nous avons aussi retrouvé la bibliothèque d'un psychiatre et psychologue de la fin du XIX^e siècle comprenant des dons successifs du docteur Féré (1852-1907).

Le Fonds Féré de la bibliothèque universitaire de Rouen-section médecine correspondait aussi en partie à la bibliothèque de l'école de médecine de Rouen au tournant du XIX^e-XX^e siècle¹⁰⁹.

Nous avons pu compléter ces deux fonds particuliers par ceux du Fonds I et du Fonds Normand de la Bibliothèque Municipale de Rouen, spécialisés en ouvrages rares sur la médecine ainsi que par l'accès aux dossiers des personnalités du département (comportant de nombreux aliénistes). Nous avons augmenté ces sources par celles des archives de la Prévoyance sociale et de l'administration hospitalière ainsi que par des *Travaux et notes d'érudits et d'universitaires normands* disponibles aux archives départementales de la Seine-Maritime.

Pour se professionnaliser et devenir une « science de gouvernement » les aliénistes avaient besoin d'un paradigme scientifique, d'un « corps de savoir et de pouvoir » propre à leur communauté. « Un « paradigme » scientifique suppose la constitution préalable d'une communauté de chercheurs formée d'un ensemble de spécialistes ayant reçu une même formation, au cours de laquelle ils ont assimilé la même littérature technique dont ils ont retiré le même enseignement. Dans ce cadre, un « paradigme » peut être considéré, au sens large, comme l'ensemble des croyances, des valeurs et des techniques qui sont communes aux membres du groupe considéré. Kuhn a appelé cet ensemble la « matrice disciplinaire¹¹⁰ ». Il fallait donc aussi montrer les « dispositions » et les réseaux qui ont permis sur un territoire circonscrit l'essor de la médecine mentale en Seine-Inférieure avec ses « courants », ses « relais », ses « points d'appui » mais aussi ses « différences de potentiel qui caractérisent une forme de pouvoir et qui [...] sont précisément constitutifs de l'individu et de la collectivité¹¹¹ ».

L'intérêt des aliénistes rouennais pour une réflexion scientifique sur la « folie » fut bien antérieure en Seine-Inférieure à la création de la première chaire des maladies mentales de la Faculté de médecine de Paris en 1877. L'essor de cette discipline était alors impulsé par le jeune député Clémenceau à la Chambre en 1876¹¹². Mais en Seine-Inférieure une chaire municipale « de physiologie appliquée à la Médecine, et spécialement à l'étude des maladies du cerveau et des affections mentales¹¹³ » sera fondée par la ville de Rouen dès le 14 février 1832. Elle sera par la suite directement rattachée à l'école de médecine de Rouen¹¹⁴. Ainsi, la revue des *Annales médico-psychologiques. Journal de l'Anatomie, de la Physiologie et de la Pathologie du système nerveux, destiné particulièrement à recueillir tous les documents relatifs à la science des rapports du physique et du moral, à la pathologie mentale, à la médecine légale des aliénés et à la clinique des névroses* (fondée en 1843 par les aliénistes et les psychologues français), ne se trompera pas sur cette innovation rouennaise majeure. En 1856, elle informera de la passation de chaire ainsi : « monsieur Mérielle était professeur de clinique pour les maladies mentales à l'école de Rouen. C'était le seul enseignement officiel de psychiatrie institué en France, et nous espérons le voir conservé en faveur de monsieur le docteur Morel, qui déjà a fait des cours sur les maladies mentales, à Nancy¹¹⁵ ».

Le terme de « psychiatrie¹¹⁶ », alors d'utilisation théorique et rare, apparaît bien à Rouen au milieu du XIX^e siècle comme synonyme de pratique médicale des « médecins aliénistes », une clinique des maladies mentales, une discipline scientifique réservée aux « aliénés ». Par extension, les aliénistes pouvaient aussi devenir des « psychologues », des techniciens du « nervosisme¹¹⁷ » au tournant du XIX^e-XX^e siècles. Ils étaient devenus les spécialistes reconnus de tout ce qui pouvait toucher de près ou de loin aux « individus nerveux » et aux « maladies des nerfs¹¹⁸ ». Quant à l'emploi du terme « psychologie » il apparaît clairement lors de la rédaction du règlement de la *Société magnétique de Rouen* le 15 mars 1842. Cette société, à l'existence brève¹¹⁹, sera présidée par le docteur Desbois¹²⁰, un ami du docteur Morel futur médecin de Saint-Yon¹²¹. Le docteur Desbois entretenait d'excellents rapports avec les aliénistes rouennais au sein de la *Société de Médecine de Rouen* et de l'*Association médicale de la Seine-Inférieure* fondée le 6 juin 1857¹²². Ainsi les aliénistes et psychologues rouennais adopteront avec un grand intérêt les objectifs de la revue des *Annales Médico-Psychologiques* créée en 1843 : « en vain l'extrême division des études modernes a-t-elle prétendu imposer des limites infranchissables aux différentes branches des sciences de l'homme ; elle n'est point encore parvenue à démontrer que ces branches peuvent exister et grandir par elles-mêmes, sans recevoir du tronc dont elles sortent la sève qui les alimente et les développe. L'homme est un, malgré les éléments distincts dont il est formé¹²³ ». La collection complète de la revue de la *Société Médico-Psychologique* (fondée à Paris en 1848), les *Annales Médico-psychologique* reste consultable à la Bibliothèque Médical du Centre Hospitalier spécialisée du Rouvray (bibliothèque des anciens asiles départementaux de la Seine-Inférieure, Saint-Yon et Quatre-Mares, réunifiés en 1879).

De plus au cours de notre recherche nous avons été saisis par le rôle moteur des sociétés savantes locales, départementales et régionales, et leur impact¹²⁴. D'abord les « professionnelles » : la *Société de médecine de Rouen* fondée en 1821 ; l'*Association médicale de la Seine-Inférieure* créée en 1857 ; la *Société de médecine du Havre* fondée en 1861 et le *Cercle médical de Rouen* (entre mars 1835 et mai 1852)¹²⁵ ; puis les plus « savantes » : l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen* créée en 1744¹²⁶ ; la *Société Libre d'émulation de Rouen* créée en 1792 devenue *Société Libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure* à partir de

1855¹²⁷ et l'*Association Normande* créée en 1832 à Caen par Arcisse de Caumont. Cette dernière rassemblait 1442 membres en 1849 et regroupait en 1840 7,1% de médecins¹²⁸. Toutes ces sociétés locales, départementales et régionales joueront un rôle de premier plan pour l'émergence et la consolidation du mouvement aliéniste en Seine-Inférieure. Elles en seront à la fois le « soutien » et les « moyens d'expression ». Ainsi les « sociétés savantes » normandes, offraient au siècle dernier « en un temps où il n'existait ni CNRS ni beaucoup d'instituts publics de recherche, un cadre favorable aux études érudites comme à certaines découvertes novatrices. Rapprochant des curiosités, des talents différents mais complémentaires, indépendamment des dogmes ou querelles d'écoles où s'engluaient les spécialistes, elles permettaient à des esprits neufs de renouveler méthodes et hypothèses¹²⁹ ». Des cercles d'aliénistes et de psychologues se formeront à l'intérieur des sociétés savantes normandes tout au long du XIX^e siècle¹³⁰.

La consultation, avec autorisation, de leurs fonds, de leurs bibliothèques et de leurs bulletins nous a permis d'utiliser de nombreux cartons d'archives, registres manuscrits, correspondances et mémoires, classés et non classés, imprimés ou non, inédits. L'investissement au cœur des sociétés savantes normandes pouvait se retrouver à l'intérieur de la *Société de Médecine de Rouen*. Nous avons pu y comptabiliser au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle 20 aliénistes et psychologues membres résidants et 13 correspondants (dont des résidants devenus par la suite correspondants). Sur les aliénistes du Havre nous avons pu dépouiller une série d'archives médicales conservées au Groupe hospitalier du Havre dans les bâtiments administratifs de l'Hôpital Flaubert ainsi qu'à la bibliothèque et aux archives municipales de cette ville. Pour les deux plus importantes « sociétés savantes » de la Seine-Inférieure, l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen* et la *Société libre d'émulation de Rouen* puis *Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, nous avons pu relever, au cours du siècle, 12 aliénistes membres adhérents, et 4 membres correspondants pour la première, et 6 pour la seconde, avec parfois une double appartenance ainsi que des fonctions de direction importantes.

Nous avons alors pu réaliser des dépouillement presque complets des bulletins imprimés de la *Société de Médecine de Rouen* (fondée en 1821), du *Journal de l'Association Médicale de la Seine-Inférieure* (fondée en 1857), puis des revues *La Normandie Médicale* (fondée en novembre 1885) et *La Revue Médicale de Normandie* (fondée en 1900). Nous y avons ajouté plusieurs périodiques conservés à la Bibliothèque universitaire de Rouen-section médecine notamment ceux de l'*Association des médecins de la Seine-Inférieure* et de l'*Association professionnelle des médecins de Rouen*¹³¹.

Au cours du XIX^e siècle comment des experts départementaux de la médecine mentale ont-ils pu renforcer leur fonction et les imposer auprès des administrations publiques, départementales et nationales de la Restauration au début de la III^e République? Pourquoi, et comment, l'industrialisation a-t-elle fait naître de nouvelles formes de misères sociales, mais aussi morales, auxquelles la société a tenté d'apporter des réponses puisque ces foyers de pathologies pouvaient aussi ruiner le moral dominant des bourgeois? Comment l'extension du libéralisme économique a-t-il pu entraîner l'apparition de la médecine mentale dans l'agglomération rouennaise dans un contexte où le prolétariat s'y retrouvait déraciné et très fortement concentré? De surcroît la « folie » pouvait aussi survenir dans les classes moyennes et dans le monde des notables. Devant l'ampleur des tensions économiques, sociales et culturelles, comment la volonté des aliénistes a-t-elle pu finalement rencontrer celle des élites et des catégories sociales populaires et moyennes¹³²? Pourquoi la réflexion sociale des aliénistes rouennais a-t-elle permis la construction de nouvelles infrastructures sanitaires? Comment s'est constitué un nouveau corps de « pouvoir » et de « savoir » en psychiatrie et en psychologie?

Nous avons tenté, par ce travail, d'apporter quelques réponses à l'ensemble de ces questions, en ce qui concerne la Seine-Inférieure, des années 1820 au début du XX^e siècle, à travers l'étude de l'essor de la médecine mentale dans la grande région de Rouen. Nous nous sommes aussi intéressés plus partiellement à celle du Havre. Nous avons aussi voulu contribuer à une histoire politique et sociale du mouvement aliéniste sur un plan local et national. Nous montrerons dans une première partie comment et pourquoi la pratique de la santé mentale a pris son élan dans la région de Rouen de la fin de l'Ancien Régime au milieu du XIX^e siècle (1792-1856). Dans une seconde nous verrons que l'idéologie et les infrastructures du mouvement aliéniste départemental ont trouvé leurs limites entre le début du Second Empire et le début de la III^e République (1856-1873). Enfin nous analyserons dans une troisième partie comment la psychiatrie rouennaise a cherché à se renouveler en tirant profit des progrès de la psychologie pour devenir une véritable « science » des gouvernements (1873-début du XX^e siècle).

Abréviations utilisées:

A.D.S.M: Archives départementales de la Seine-Maritime.

A.M.P: Annales Médico-Psychologiques.

B.I.U.M: Bibliothèque inter universitaire de médecine.

BNF: Bibliothèque nationale de France.

B.M.R: Bibliothèque municipale de Rouen.

C.H.R: Centre Hospitalier spécialisé du Rouvray.

U.M.S.I: Journal de l'Union Médicale de la Seine-Inférieure.

1 « Parallèle entre les classifications des aliénistes » dans *L'Année Psychologique*, 1910, vol.17, p.363.

2 FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique*, « Leçon du 7 novembre 1973 », Paris, 2003, p.3.

3 Cité dans DOWBIGGIN (I.), *La folie héréditaire ou comment la psychiatrie française s'est constituée en un corps de savoir et de pouvoir dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, Paris, 1993, p.13. et d'après Théophile Roussel, *Notes et documents concernant la législation française et les législations étrangères sur les aliénés. Annexe au procès-verbal de la séance du 20 mai 1885. Commission relative à la révision de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés*, 2 vol., Paris, 1884.

4 LESPINET-MORET (I.), « La question sociale » dans *Dictionnaire critique de la République*, Paris, 2002, p.237.

5 Pour le contexte général on se reportera utilement à LÉON (P.), « L'affermissement du phénomène d'industrialisation » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, t.3, Paris, 1976, 2^d vol., notamment « L'impulsion technique » et « Le moteur de l'industrialisation. L'entreprise industrielle », p.475-502. et p.503-542.

6 Pour le contexte rouennais voir CHALINE (J.-P.), « Transformations urbaines et mutations économiques (1800-1914) » dans M. Mollat (Dir.), *Histoire de Rouen*, Toulouse, 1979, p.307-332.

7 D'après le Baron Dupont-Delporte, préfet de la Seine-Inférieure rapporté par Villermé en 1840 dans son *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers*, t.1, p.135. Voir aussi LÉON (P.), « Renouveau et vicissitudes du textile. Les reconstructions (1820-1860). Les ruptures (1860-1880) » dans Art. cit., 1976, p.555-562. et BOIVIN (M.), *Le mouvement ouvrier dans la région de Rouen, 1851-1876. La première Internationale et la démocratie sociale*, Presses Universitaires de Rouen, Rouen, 1989, p.11. On trouve aussi le chiffre de 92400 ouvriers du coton dans l'agglomération rouennaise en 1829 dont 70 % travaillaient dans le tissage à domicile..

8 CHALINE (J.-P.), « Rouen au milieu du XIX^e siècle. La Révolution de 1848 » dans *Connaître Rouen*, III, p.2.

9 BERGERON (L.), *L'épisode napoléonien. Aspects intérieurs 1799-1815*, t.4, Paris, 1972, « La mécanisation de l'industrie cotonnière », p.197-202.

10 Young (Arthur), *Voyages en France*, 1788, Rééd. Paris, 1931, t.1, p.213. cité dans CHALINE (J.-P.), Art. cit. *Connaître Rouen*, III, p.2 et p.18. Sur l'anglais Young, directeur des Annales of Agriculture et publicateur de Jérémy Bentham, voir PERROT (M.), *Les ombres de l'histoire. Crime et châtiments au XIX^e siècle*, Paris, 2001, « L'usine panoptique », p.94. ; LEBRAS-CHOPARD (A.), « Les premiers socialistes » dans P. Ory (Dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, 1987, p.254. et NOIRIEL (G.), *Les ouvriers dans la société française XIX^e-XX^e siècle*, Paris, 1986, p.61

11 Voir BARDET (J.-P.), « Le temps de la manufacture » dans M. Mollat (Dir.), *Histoire de Rouen*, Toulouse, 1979, p.235-238.

12 Voir BARDET (J.-P.), « Naissance de l'usine » dans M. Mollat (Dir.), Art. cit., p.238-242.

13 JARDIN (A.) et TUDESQ (A.), *La France des notables. La vie de la nation (1815-1848)*, t.7, Paris, 1973, « La Normandie. La vie industrielle et urbaine », p.24-28.

14 Pour le contexte social et économique voir BRON (J.), *Histoire du mouvement ouvrier*, Paris, t.1, 1968, « Le choc de la machine (1800-1851) », p.15-126., « L'âge de la vapeur » et « De l'usine au faubourg », p.131-164. et DAUMAS (M.), *Histoire générale des techniques*, t.3 « L'expansion du machinisme: 1725-1860 », t.4 « Les

techniques de la civilisation industrielle: énergie et matériaux », Paris, 1996, 880p. et 752p (notamment 7e chapitre: « Les industries textile », p.649-740). Pour l'agglomération rouennaise voir BOIVIN (M.), Op. Cit., Rouen 1989, t.1, p.17., p.43. et p.155.

15 WORONOFF (D.), *Histoire de l'industrie en France du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, 1998, p.356.

16 Dans le « système de la fabrique », un fabricant, « gros négociant », distribuait sa matière première à plusieurs centaines d'ouvriers-paysans qui travaillaient disséminés dans la « nébuleuse » industrielle autour de Rouen . Le négociant louait, prêtait ou vendait au besoin la machine et les instruments nécessaires. Voir BERTIER de SAUVIGNY (G. de), *La Restauration*, Paris, 1990, p.220.

17 MAREC (Y.), *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927)*, Paris, 2002, t.1, p.184-185.

18 CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIX^e siècle*, Paris, 1982, p.72-73.

19 WORONOFF (D.), Op. Cit., Paris, 1998, p.211. Voir aussi DÉSSERT (G.) et alii., « De l'hydraulique à la vapeur XVIII^e-XIX^e siècles » dans *Cahiers des Annales de Normandie*, n°23, Caen, 1993, p.59-60.

20 Voir CAYZEELE (C.), « Le développement de l'industrie dans les cantons de Sotteville et de Grand-Couronne 1840-1914 » dans *études Normandes*, 1974, n°3-4, 1974, 16p. ; FAUVEL (D.), « Grand-Couronne et son canton : essor urbain, essor rural et évolution économique 1830-1914 » dans *études Normandes*, 1974, n°1, 11p. et « La démographie du canton de Grand-Couronne au XIX^e siècle » dans *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, Rouen, 2005, p.13-22.

21 FAUVEL (D.), art. cit. dans *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, Rouen, 2005, p.17-18.

22 Pour le contexte général voir PERROT (M.), « Les classes populaires urbaines » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, 1979, t.4, p.454-535. Pour une définition de la « Révolution industrielle » voir « Qu'est-ce qu'une révolution industrielle? » dans CARON (F.), *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, Paris, 1997, p.11-32. et FOHLEN (Cl.), *Qu'est ce que la Révolution industrielle?*, Paris, 1971, 317p. (notamment « Les classes laborieuses », p.173-230. et « Les classes moyennes », p.231-262.)

23 CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, 509p. et du même « 1800-1914: une ville à dominante bourgeoise » dans M. Mollat (Dir.), art. cit., p.343-378.

24 MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1., p.214-215.

25 Dans la population active masculine de Grande-Bretagne: 5,5% d'employés en 1891 et 7% en 1911. 5,6% à Birmingham en 1891 et 7,8% à Glasgow la même année. Voir PINOL (J.-L.), *Le monde des villes au XIX^e siècle*, Paris, 1991, p.193.

26 Archives départementales de la Seine-Inférieure. Ville de Rouen. Conseil municipal. Procès-verbaux des séances, t.1, Rouen, 1892, séance du 24 juillet 1828 .

27 Pour le contexte général voir BRUHAT (J.), « L'affirmation du monde du travail urbain » dans Art. cit. (Dir. F. Braudel et E. Labrousse), Paris, 1976, t.3, 2^d Vol., p.769-828.

28 CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.23.

29 BOIVIN (M.), Op. Cit., Rouen, 1989, t.1, p.72.

30 Pour le contexte économique général voir LABROUSSE (E.), « Croissance et interruption de croissance : survie et mort des crises de subsistance » et « Croissance et interruption de la croissance : anciens et nouveaux aspects de la crise industrielle » dans F. Braudel et E. Labrousse(Dir.), Op. Cit. , Paris, 1976, t.3, p.987-1001. et p.1002-1017.

31 Voir *Textile et (R)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900)*, A.D.S.M., Rouen, 1982, p.93-94. et CARON (F.), « La crise économique » dans *La France des Patriotes de 1851 à 1898*, Paris, 1985, p.299-317. Voir aussi DAUMARD (A.), « Caractères de la société bourgeoise » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Art. cit., Paris, 1976, 2^d vol. p.829-843. et BOUVIER (J.), *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes contemporains (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, 1982, notamment les chapitre 2 et 5, « Structures et rythmes de l'économie contemporaine (fin du XVIII^e-XX^e siècles) », p.29-37. et « La croissance industrielle » p.79-93.

32 MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.184-185.

33 Voir CLOUT (H.) et GAY (F.), « De la géographie à l'action : Jacques Levainville, militaire géographe et homme

d'affaires » dans *Études Normandes*, n°3, 2004, p.51-60. et Borlandi M. et Mucchielli L. (Dir.), *La sociologie et sa méthode. Les règles de Durkheim un siècle après*, Paris, 1995, p.126-127.

34B.M.R, Levainville (J.), *Rouen. étude d'une agglomération urbaine*, Paris, 1913, 213p. avec 24 figures, 1 carte, 1 plan et 16 reproductions photographiques. Voir aussi Levainville (J.), « Les ouvriers du coton dans la région de Rouen » dans *Annales de Géographie*, 1911, p.52-64. et MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, « Dépression économique et faiblesse démographique », p.184-211.

35 De ce point de vue Levainville était un géographe français qui fut bien avancé sur les théories de l'école de Chicago apparues dans les années 1950-1970. Voir Borlandi (M.) et Mucchielli (L.) (Dir.), Art. cit., Paris, 1995, p.126-127. Voir aussi ALEXANDRE (A.), « L'évolution industrielle de la vallée du Cailly (1850-1914) » dans *études Normandes*, 3^e trimestre, 1972, p.1-31.; CAYZEELE (C.), *étude du développement industriel de la rive gauche de Rouen de 1840 à 1914*, Maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1971-1972. et du même « Le développement de l'industrie dans les cantons de Sotteville et de Grand-Couronne 1840-1914 » dans *études Normandes*, 1974, n°3-4, 16p.

36 MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.215-225.

37 Pour le contexte de ces « contagions » voir BARDET (J.-P.), BOURDELAIS (P.), GUILLAUME (P.), LEBRUN (F.), *Peurs et terreurs face à la contagion*, Paris, 1988, 442p.

38 D'après le professeur Brissaud, *Troubles nerveux post-traumatiques*, Paris, 1909, cité dans EWALD (F.), *L'état-Providence*, Paris, 1986, p.320-321.

39 D'après BURGUIÈRE (A.) et REVEL (J.) (Dir.), *Histoire de la France, L'espace français* (Dir. J. Revel), Paris, 2000, p.464-465.

40 Pour le contexte national voir ARMANGAUD (A.), « Population rurale et population urbaine » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), *Op. Cit.*, t.4., Paris, 1979, p.101-106.

41 DUPÂQUIER (J.) (Dir.), *Histoire de la population française*, Paris, t.3, 1988, p.204.

42 Pour le contexte général voir DAUMARD (A.), « Progrès et prise de conscience des classes moyennes » dans art. cit. (Dir. F. Braudel et E. Labrousse), Paris, 1976, 2^d vol., p.897-930. Pour la Seine-Inférieure voir MAREC (Y.), « Corporatisme et solidarités : les employés rouennais du milieu du XIX^e siècle à la première guerre mondiale » dans L. Kaplan et Ph. Minard (Dir.), *La France, malade du corporatisme ? XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, 2004, p.233-252.

43 DUPÂQUIER (J.) (Dir.), *Op. Cit.*, t.3, 1988, p.464-465.

44 DUPÂQUIER (J.) (Dir.), *Op. Cit.*, t.3, 1988, p.257. Les données établies par A. Burguière et J. Revel diffèrent légèrement des données présentées par Y. Lequin au recensement de 1866 : pour Y. Lequin, le secteur agricole comptabilisait 49%, le secteur industriel 29,6% et les services 21,4% ; et au recensement de 1906, respectivement, 43,8%, 31,6% et 24,6%. Voir LEQUIN (Y.) (Dir.), *Histoire des français, XIX^e-XX^e siècles*, t.2, « La Société », Paris, 1983-1984, p.256. et BURGUIÈRE (A.) et REVEL (J.) (Dir.), *Histoire de la France, L'espace français* (Dir. J. Revel), Paris, 2000, p.464-465.

45 Sur l'impact de la variable démographie avec l'économie voir ARMANGAUD (A.), « Le rôle de la démographie » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1976, 1^{er} vol., p.161-240.

46 DUPÂQUIER (J.) (Dir.), *Op. Cit.*, t.3, 1988, p.146 et p.191.

47 DUPÂQUIER (J.) (Dir.), *Op. Cit.*, t.3, 1988, p.281, p.297, p.305 et p.384.

48 LEQUIN (Y.) (Dir.), *Op. Cit.*, t.2, « La Société », Paris, 1983-1984, p.392.

49 BURGUIÈRE (A.) et REVEL (J.) (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 2000, p. 350.

50 LEQUIN (Y.) (Dir.), *Op. Cit.*, t.2, « La Société », Paris, 1983-1984, p.426.

51 FINE (A.) et SANGOÏ (J.-C.), *La Population française au XIX^e siècle*, Paris, 1991, p.76.

52 DUPÂQUIER (J.) (Dir.), *Op. Cit.*, t.3, 1988, p.392.

53 PINOL (J.-L.), *Op. Cit.*, Paris, 1991, p.150-151.

54 DUPÂQUIER (J.) (Dir.), *Op. Cit.*, t.3, 1988, p.187.

55D'après LEQUIN (Y.) (Dir.), *Op. Cit.*, t.2, « La Société », Paris, 1983-1984, p.333 ; BURGUIÈRE (A.) et REVEL

(J.) (Dir.), Op. Cit., Paris, 2000, p.434. ; JARDIN (A.) et TUDESQ (A.), *La France des notables. évolution générale (1815-1848)*, t.6, Paris, 1973, p.144-145. ; PLESSIS (A.), *De la fête impériale au mur des fédérés (1852-1871)*, t.9, Paris, 1979, p.138. Pour les indicateurs de la pauvreté dans la région de Rouen, on se reportera utilement à MAREC (Y.), *Pauvres et philanthropes à Rouen au XIX^e siècle*, Rouen, C.R.D.P., 1981, 137p. ; MAREC (Y.), *Le « clou » rouennais des origines à nos jours (1778-1982). Du Mont-de-Piété au Crédit municipal. Contribution à l'histoire de la pauvreté en province*, Rouen, 1983, 232p. ; MAREC (Y.), « Pauvres et miséreux à Rouen dans la première moitié du XIX^e siècle » dans *Cahier des Annales de Normandie*, n°13, 1981, p.143-170. ; MAREC (Y.), « Misère, pauvreté et institutions sociales: l'exemple de Rouen au XIX^e siècle » dans *Le social aux prises avec l'histoire, Publications conjointes de Vie Sociale et des Cahiers de la Recherche sur le Travail Social* (CEDIAS- Musée Social et Université de Caen), mai 1989, n°1, p.105-112.

56 Voir LÉON (P.), « L'épanouissement du marché national » et « L'affermissement du phénomène d'industrialisation » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., t.3., Paris, 1976, 2^d vol., p.291 (d'après D. Renouard, *Les transports de marchandises par fer, route et eau depuis 1850*, Paris, 1960, F.N.S.P., Recherches sur l'économie française, t.2) , p.491 et p.558. Voir aussi LAURENT (R.), « Le produit de l'agriculture » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., t.3, Paris, 1976, 2^d vol., p.733.

57 JARDIN (A.) et TUDESQ (A.), Op. Cit., t.6, Paris, 1973, p.144.

58 DUPÂQUIER (J.) (Dir.), Op. Cit., t.3, 1988, p.392.

59 Voir MAREC (Y.), *Le « clou » rouennais...*, Rouen, 1983, notamment chapitre 3 « Un baromètre de la misère publique (1826- fin du XIX^e siècle) », p.57-84. Voir aussi MAREC (Y.), « La clientèle du « clou » rouennais de 1826 à 1886 » dans *Annales de Normandie*, 1981, n°3, p.263-287. et « Au carrefour de l'économique et du social : l'histoire du mont-de-piété de Rouen (1778-1923) » dans *Le Mouvement Social*, n°116, juillet-septembre 1981, p.67-94.

60 GUESLIN (A.), *Gens pauvres, Pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, 1998, p.28.

61 CHALINE (J.-P.), « Une ville-tombeau? » dans M. Mollat (Dir.), Op. Cit., p.325-328.

62 Pour le contexte de cette diffusion voir DAUMARD (A.), « L'état libéral et le libéralisme économique » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1976, 1^{er} vol., p.137-160.

63 En 1862-1863, les stocks de coton dans le port du Havre sont à leur plus bas niveau du fait de la guerre de sécession. Malgré l'importation des cotons de l'Inde en provenance de Liverpool, le port du Havre est victime pour partie de la concurrence des articles de remplacement en laine.

64 Voir DUPÂQUIER (J.) (Dir.), Op. Cit., t.3, 1988, p.271-272. et ARMANGAUD (A.), art. cit. dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., t.3., Paris, 1976, 1^{er} vol. « Distribution géographique de la taille en France (d'après J.-Ch.-M. Boudin, *étude ethnologique sur la taille et le poids de l'homme chez divers peuples*, Paris, 1863) », p.204.

65 BURGUIÈRE (A.) et REVEL (J.) (Dir.), Op. Cit., Paris, 2000, p.487-488.

66 Sur ces questions voir GUESLIN (A.), STIKER (H.-J.), *Handicaps, pauvreté et exclusion dans la France du XIX^e siècle*, Paris, 2003, 270p.

67 COFFIN (J.-Ch.), « L'Asile » dans *Dictionnaire critique de la République*, Paris, 2002, p.654. Voir aussi QUÉTEL (C.) (présentation), *La loi de 1838 sur les aliénés*, Paris 1998, vol.1, « L'élaboration », 172p., vol.2 « L'application », 139p. et du même, « D'où vient la loi de 1838 sur les aliénés » dans *L'Histoire*, novembre 1988, n°116, p.73-74. et GUILLAUME (M.) (Dir.), *La protection sociale. Son histoire à travers les textes*, t.1: 1780-1870, Paris, Association pour l'étude de la protection sociale, 1998, p.251-255.

68 Voir RENNEVILLE (M.), *La médecine du crime. Essai sur l'émergence d'un regard médical sur la criminalité en France (1785-1885)*, thèse d'histoire (Dir. A. Gueslin), Paris VII, Villeneuve-d'Ascq, 1996 (Ed. 2003), vol.1, « Le Code pénal de 1791 » p.61-63. et « Aliénés et infracteurs: les liaisons dangereuses », p.233-252. ; QUÉTEL (C.), « Les lettres de cachet » dans *L'Histoire*, n°29, décembre 1980, p.103-109. et du même, *De par le Roy. Essai sur les lettres de cachet*, Paris, 1981, 242p. et QUÉTEL (C.) (présentation), *La loi de 1838...*, vol. 1, « Nécessité d'une loi sur les aliénés (13 et 16 mars 1790- 6 janvier 1837), p.5-10.

69 GOUREVITCH (M.), « Naissance d'une spécialité médicale -Naissance de la psychiatrie en France » dans *Histoire de la médecine-Leçons méthodologiques*, Paris, 1995 p.128. Ainsi nous ne partageons pas la conclusion de PENY (Ch.), *Histoire d'une « publicisation » : le droit et les institutions de l'insanité sous l'Ancien Régime*, thèse de droit, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III. selon laquelle « qu'a-t-on fait, alors, après qu'une certaine stabilité

soit revenue après 1830 ? On est tout simplement revenu à ce qui se faisait sous la monarchie d'Ancien Régime ».

70 Voir les articles de RENNEVILLE (M.), « Aliénisme » ; GROS (F.), « Asiles d'aliénés » et PIGEAUD (J.), « Psychiatrie (naissance de) » dans D. Lecourt (Dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, 2004, p.26-29., p.102-105 et p.925-930. Voir aussi IHL (P.) et KALUSZYNSKI (M.), « Pour une sociologie historique des sciences de gouvernement » dans *Revue Française d'administration publique*, n°102, avril-juin 2002, p.229-243. et KALUSZYNSKI (M.), *Ordre(s) et désordre(s) en République : contributions à une socio-histoire de l'État, des sciences de gouvernement, du droit et de la justice*, 2005, 1 vol., 106p. avec annexes.

71 DESRUELLES (H.), « Histoire des projets de révision de la loi de 1838 » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.585-623.

72 Voir KALUSZYNSKI (M.), Op. Cit., 2005, 1 vol., 106p. et annexes.

73 Voir notamment BEC (C.), « Fin des concurrences philanthropiques : 1880-1914 » dans J.-G. Petit et Y. Marec (Dir.), *Le social dans la ville. En France et en Europe 1750-1914*, Paris, 1996, p.219-228.

74 Sur cet asile et ses origines voir SCHEIDER (F.), *Joseph Arthaud. Fondateur de l'asile de Bron*, Meyzieu, 1999, 131p. et *Aliénisme et catholicisme à Lyon au XIX^e siècle, les missions de Joseph Arthaud 1813-1883*, thèse de doctorat d'histoire (Dir. O. Faure), 2006, 3 vol., 368p., 306p. et 222p.

75 Sur ce point voir GOLDSTEIN (J.), *Consoler et classier. La psychiatrie française*, Paris, 1997, p.462-464., p.396-397. (Tableau 8 : Asiles religieux servant à titre d'établissement publics : 1842, par département) et p.401. (Figure 2 : géographie de la prise en charge religieuse).

76 Sur la politique anticléricale menée par Bourneville et l'exclusion des asiles religieux pour aliénés du système national voir GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.464-465.

77 Registre J des séances de la commission de surveillance, Séance du 8 novembre 1890. (Centre Hospitalier du Rouvray).

78 FOUCAULT (M.), *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, 1961, 683p.

79 Voir FOUCAULT (M.), *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, Paris, 1972, 216p. FOUCAULT (M.) et alii, *Les machines à guérir (aux origines de l'hôpital moderne)*, Paris, Institut de l'environnement, 1976, 241p.

80 Voir FOUCAULT (M.), « Le pouvoir psychiatrique » dans *Dits et écrits. 1954-1988*, Paris, 1994, t.2, p.675-686., FOUCAULT (M.), *Les anormaux*, Cours au collège de France, 1974-1975, Paris, 1999, 351p. et FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique, Cours au Collège de France (1973-1974)*, Paris, 2003, 399p.

81 QUÉTEL (C.), *Le Bon Sauveur de Caen. Les cadres de la folie au XIX^e siècle*, Thèse d'histoire (Dir. P. Chaunu), Paris I, 1976, 691p.

82 MOREL (P.) et QUÉTEL (Cl.), *Les fous et leur médecine. De la renaissance au XX^e siècle*, Paris, 1979, p.200

83 CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique. L'âge d'or de l'aliénisme*, Paris, 1976, 334p.

84 GAUCHET (M.) et SWAIN (G.), *La pratique de l'esprit humain. L'institution asilaire et la révolution démocratique*, Paris, 1980, 519p. et GAUCHET (M.) et SWAIN (G.), *Dialogue avec l'insensé. Essais d'histoire de la psychiatrie*, Paris, 1994, 283p.

85 POSTEL (J.) et QUÉTEL (Cl.) (Dir.), *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Toulouse, 1983, 774p.

86 LANTERI-LAURA (G.), *Histoire de la phrénologie: l'homme et son cerveau selon J.F. Gall*, Paris, 1970, 264p.

87 SCULL (A.T.), *Museums of Madness. The organization of insanity in 19th century England*, London, 1979, 275p.; SCULL (A. T.) (Ed.), *Madhouses, Mad-doctors, and Madmen: The Social History of Psychiatry in the Victorian Era*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1981.; SCULL (A. T.), *Social Order, mental disorder, Anglo-American psychiatry in historical perspective*, California, University of California Press, 1989, 360p.; SCULL (A. T.), *The most Solitary afflictions, madness and society in Britain, 1700-1900*, New Haven, Yale University press, 1993, 442p.; SCULL (A. T.), « From Madness to Mental Illness: Medical Men as Moral Entrepreneurs » dans *Archives européennes de sociologie*, n°16, 1975 (Repris dans A. Scull, *The Most Solitary of Afflictions*, 1993, p.175-231.)

88 GOLDSTEIN (J.), *French Psychiatry in Social and Political context: The Formation of a New Profession 1820-1860*, Columbia University, Ph.D. Thesis, 1978. (trad. 1997).

89 DOWBIGGIN (I.), Op. Cit., Paris, 1993, 231p.

90 GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.19.

91 Voir FAUVEL (A.), *Témoins aliénés et « Bastilles modernes »: une histoire politique, sociale et culturelle des asiles en France (1800-1914)*, E.H.E.S.S., 2005, 3 vol. (Dir. J. Carroy), 687p. C'est bien les « témoignages d'aliénés » et « l'anti-aliénisme » qui semblent servir de fil conducteur à la thèse.

92 GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.21.

93 Sur l'histoire de l'assistance publique française et son évolution voir BEC (C.), *Assistance et République. La recherche d'un nouveau contrat social sous la III^e République*, Paris, 1994, 254p. et *L'Assistance en Démocratie. Les politiques assistantielles dans la France des XIX^e et XX^e siècles*, 1998, 254p.

94 Sur ce point voir les travaux fondateurs sur l'essor de l'administration et de la bureaucratie au XIX^e siècle : THUILLIER (G.), *Bureaucratie et bureaucrates au XIX^e siècle en France*, Paris 1980. ; THUILLIER (G.) et TULARD (J.), *Histoire de l'administration française*, Paris, 1994. ; PINET (M.) (Dir.), *Histoire de la fonction publique en France*, t.III, « Les XIX^e et XX^e siècles », Paris, 1993, 589p. et THOMAS (Y.), *Histoire de l'administration*, Paris, 1995, 123p.

95 GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.21.

96 Pour les hôpitaux de Paris voir DUPONT (M.) et SALAÜN (F.), *L'Assistance publique. Hôpitaux de Paris*, Paris, 1999, 127p.

97 RENNEVILLE (M.), *La médecine du crime...*, thèse d'histoire (Dir. A. Gueslin), Paris VII, Villeneuve-d'Ascq, 1996 (Ed. 2003), 2 vol., 930p.

98 COFFIN (J.-Ch.), *Le corps social en accusation: le thème de la dégénérescence en France et en Italie (1850-1900)*, thèse d'histoire (Dir. M. Perrot), Paris 7, 2 vol., 634p.

99 COFFIN (J.-Ch.), *La transmission de la folie 1850-1914*, Paris, 2003, 286p.

100 Voir néanmoins DOWBIGGIN (I.), « French Psychiatry and the Search For a Professional Identity: The Société Médico-Psychologique, 1840-1870 » dans *Bulletin of The History of Medicine*, 1989, vol.63, n°3, p.331-355. et COFFIN (J.-C.), « La médecine mentale et la Révolution de 1848: la création de la Société médico-psychologique » dans *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, n°16, 1998, p.83-94.

101 LÉONARD (J.), *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs. Histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX^e siècle*, Paris, 1981, p.195.

102 CASTEL (R.), *La société psychiatrique avancée. Le modèle américain*, Paris, 1979, p.27-28.

103 Pinel (Ph.), *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, Préface de la 2^d éd., 1809, p.VIII cité dans GUSDORF (G.), *Les Sciences Humaines et la pensée occidentale*, vol.8, « La conscience révolutionnaire. Les Idéologies », Paris, 1976-1978, p.469.

104 FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique...*, p.16. En effet Michel Foucault expliquait : « il m'avait semblé qu'on pouvait dire qu'à partir du début du XIX^e siècle, le savoir psychiatrique avait pris les formes et les dimensions qu'on connaît en liaison avec ce qu'on pourrait appeler l'institutionnalisation de la psychiatrie ; plus précisément encore, avec un certain nombre d'institutions dont l'asile était la forme la plus importante. Or, je ne crois pas non plus que la notion d'institution soit bien satisfaisante. Il me semble qu'elle recèle un certain nombre de dangers, parce que, à partir du moment où l'on parle d'institution, on parle, au fond, à la fois d'individus et de collectivité, on se donne déjà l'individu, la collectivité et les règles qui les régissent, et, par conséquent, on peut précipiter là-dedans tous les discours psychologiques ou sociologiques ».

105 GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.21.

106 FARGE (A.), « Michel Foucault et les historiens: le malentendu » dans *L'Histoire*, avril 1992, n°154, p76.

107 Sur ces différents aspects et les débats autour de l'interventionnisme d'état, voir GUESLIN (A.), *L'état, l'économie et la société française XIX^e-XX^e siècles*, Paris, 1992, notamment les trois premiers chapitres, « Croissance et développement de l'état XIX^e-XX^e siècles », « Les fondements de l'interventionnisme » et « De l'état protecteur au XIX^e siècle », p.5-110.

108 une première génération de fondateurs, années 1810-1840 (Blanche, Vigné, Vingtrinier, Desbois, Foville père, Parchappe, Debouteville) ; puis une seconde, années 1850-1870 (Mérielle, De Smyttère, Morel, Dumesnil) et une

troisième, années 1870-1880 (Rousselin, Foville fils). Dans le même temps émergeait un groupe havrais, bien spécifique apparu dans les années 1860-1880 (Gibert, Piasecki, Powilewicz) ; enfin une dernière, correspondait aux années 1880-1890 et au début du XX^e siècle (Giraud, Delaporte, Simon entre autres)

109 Ecole secondaire de médecine et de pharmacie fondée en mai 1828

110 Voir KHUN (Th.), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, 1983, 284p. et NOIRIEL (G.), « La formation d'une discipline scientifique » dans *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, 2005, p.64-65.

111 FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique...*, p.16. Voir aussi IHL (O.), KALUSZYNSKI (M.), POLLET (G.), « Pour une socio-histoire des sciences de gouvernement » dans *Les sciences de gouvernement*, Paris, 2003, 1 vol., p.1-21.

112 Sur les positions de Clémenceau très favorable au mouvement aliéniste voir GOLDSTEIN (J.), *Op. Cit.*, Paris, 1997, p.465-466. De même, on oublie bien souvent la candidature à la chaire nationale « d'aliénation mentale et des maladies du système nerveux » créée en 1877 d'Achille Foville fils, alors directeur-médecin de l'asile des Quatre-Mares.

113 COURAGE (Th.), *L'Hôtel-Dieu de Rouen, 1806-1840*, mémoire de maîtrise, Université de Rouen, 1965, p.45.

114 Provisoirement créée en 1821, devenue école secondaire de médecine et de pharmacie par ordonnance royale de Louis XVIII en mai 1828, puis école préparatoire de médecine et de pharmacie en mars 1841 par ordonnance royale de Louis-Philippe.

115 Centre Hospitalier de Rouen, « Variétés » dans *A.M.P.*, 1856, t.20, p.465.

116 Voir FAUVEL (A.), « Les mots des sciences de l'homme : Psychiatrie » dans *Pour l'histoire des sciences de l'homme, Bulletin de la S.F.H.S.M.*, printemps-été 2006, p.43-51.

117 L'expression est utilisée par un journaliste dans un article du *Petit Rouennais* : « Nos asiles d'aliénés Saint-Yon-Quatre-Mares », Mardi 2 mars 1880.

118 CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), *Histoire de la psychologie en France. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, 2006, p.21. Voir aussi PLAS (R.), « Aliénistes et psychologues » dans I. Pourtin (Dir.), *Le XIX^e siècle. Science, politique et tradition*, Paris, 1995, p.189-205.

119 du 23 juin 1841 au 26 avril 1847.

120 Bibliothèque municipale de Rouen, voir le Fonds Desbois : n°675, Pièces imprimées concernant le magnétisme et le règlement de la Société magnétique de Rouen.

121 Bibliothèque municipale de Rouen, voir notamment Morel (B.-A.), *Traité des maladies mentales*, Rouen, 1859, p.741-747.

122 FORMAPH, voir les Archives manuscrites de la Société de Médecine de Rouen (dorénavant transférées aux Archives départementales de la Seine-Maritime sous la Cote: 207J).

123 *Annales Médico-Psychologiques*, 1843, vol.1, introduction, p.1. citée dans GUSDORF (G.), *Les Sciences Humaines et la pensée occidentale*, vol.8, *Op. Cit.*, Paris, 1976-1978, p.471.

124 Bibliothèque municipale de Rouen, sur l'importance de ces réseaux en lien avec la sociabilité normande voir CHALINE (J.-P.), « Académies et sociétés savantes en Normandie au XIX^e siècle » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1990-1991, p.347-354. ; DE BOÛARD (M.), « Les Sociétés Savantes en Normandie » dans *études Normandes*, 1985, n°3. (Cote: Norm.mm.1114). ; DUBUC (A.), « Activités et évolution des Sociétés Savantes en Normandie », *Actes du 100^e congrès national des sociétés savantes (Paris, 1975)*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1976, 120p. ; *La Sociabilité en Normandie*, Catalogue des expositions, 1983, 215p. et THÉLAMON (F.), « La sociabilité en Normandie (qu'entend-on par sociabilité?) » dans *études Normandes*, 1991, n°2, p.5-14.

125 Bibliothèque municipale de Rouen voir dans le Fonds Desbois Cote : Ms.15 « Registre des procès verbaux et des délibérations du cercle médical de Rouen de mars 1835 au 19 mai 1852 » notamment ses Actes de création datés du 15 mars 1835.

126 Sur l'Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Rouen voir BURCKARD (F.), *Répertoire des archives de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen*, 1744-1990, Luneray, 1994, 91p. ; GAY (F.) (Dir.), *250^e anniversaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Tradition et modernité: 1744-1994*,

Rouen, 1994, 456p. et HOMMERIL (P.), « Le rôle d'une Académie dans la vie culturelle d'une capitale régionale: l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen » dans *Mélanges pour Jean Malaurie, 102 témoignages...*, Paris, 1990, p.737-741. Voir aussi à la Bibliothèque municipale de Rouen dans le fonds des Archives manuscrites de l'Académie les cartons A3: l' Histoire de l'Académie aux XIX^e et XX^e siècles et une Notice historique. Table des membres, 1744-1944 établie par Robert Eude.

127 Sur la Société libre d'émulation de Rouen (1792-1855) puis après sa fusion avec la Société libre du commerce, devenue Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure (1855-1985) voir FAUVEL (D.), *Deux siècles d'histoire de la Société Libre d'émulation 1792-1992*, Catalogue de l'exposition du bicentenaire, Bibliothèque municipale de Rouen, Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, Rouen, 1992, 97p. ; FAUVEL (D.), « La Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, Actes du Colloque du bicentenaire 1792-1992, Histoire des Sociétés d'émulation*, 1993, p.25-30. ; LE PARQUIER (E.), « Les origines et les débuts de la Société d'émulation (1792-1803) » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de Rouen*, 1928, p.81-179 et 1929, p.123-166. ; WAUTERS (E.), « Aux origines de la Société libre d'émulation. Les journalistes de Rouen pendant la Révolution » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1991, p.9-17. ; GUÉRIF (G.), « Les archives et la bibliothèque de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, Actes du Colloque du bicentenaire 1792-1992, Histoire des Sociétés d'émulation*, 1993, p.31-38. et MANNEVILLE (Ph.), « La Société d'émulation et la vie culturelle en Normandie » dans *Deux siècles d'histoire de la Société Libre d'émulation 1792-1992* (Dir. D. Fauvel), Rouen, 1993, p.51-53.

128 Sur Arcisse de Caumont et l'Association Normande voir BERCE (F.), « Arcisse de Caumont et les sociétés savantes » dans *Les lieux de mémoire* (Dir.. P. Nora), T.II, « La Nation, Le territoire, l'État, le patrimoine », Paris, 1986, p.532-567. ; GOISSODET, « Notice biographique sur M. Arcisse de Caumont » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de Rouen*, 1900-1901, p.188-197. et PINSON (G.), « L'Association normande au XIX^e siècle: réussite et déclin d'un modèle de société savante » dans *Cahiers des Annales de Normandie*, 1992, n°24, p.43-63. En 1840, 6,7% de ses membres habitaient en Seine-Inférieure et 17,9% en 1870. Voir aussi à la Bibliothèque municipale de Rouen l'*Annuaire des cinq départements de l'Ancienne Normandie*, Caen, Association Normande, année 1849.

129 CHALINE (J.-P.), « Les Sociétés Savantes au XIX^e siècle » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, Actes du Colloque du bicentenaire 1792-1992, Histoire des Sociétés d'émulation*, 1993, p.13.

130 Sur les importantes fonctions du cercle et des sociétés savantes au XIX^e siècle, et les liens qui peuvent s'y établir, en terme de réseaux, permettant l'essor de nouvelles professions et disciplines universitaires voir AGULHON (M.), *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848. étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, 1977, 105p. ; CHALINE (J.-P.), *Sociabilité et érudition: les Sociétés savantes en France XIX^e-XX^e siècles*, Paris, 1995, 270p. ; CLARK (T.) et CLARK (P.), « Le patron et son cercle: clef de l'université française » dans *Revue française de Sociologie*, n°12, 1971, p.19-39. et GEISON (G.) (Dir.), *Professions and the French State 1700-1900*, Univ. of Pennsylvania Press., Philadelphie, 1984, 319p.

131 L'ensemble a été augmenté d'archives manuscrites de l'Assistance Publique conservées aux Archives Nationales ; de celles du Fonds Enfantin de la Bibliothèque de l'Arsenal ; du Fonds d'archives imprimées et manuscrites des Hôpitaux de Paris à la Bibliothèque de l'Assistance Publique ; du Fonds de la Franc-Maçonnerie à la Bibliothèque Nationale; du Fonds d'archives manuscrites de la Bibliothèque Historique de la ville de Paris (notamment les Papiers Buchez). Nous avons aussi pu consulter à la Bibliothèque de l'Institut de France les mémoires manuscrits d'Alfred Maury et plusieurs dossiers imprimés et manuscrits de l'Académie Nationale de Médecine, de la Bibliothèque Nationale de France et de la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine.

132 Pour le contexte général voir PERROT (M.), « Les problèmes de la main d'oeuvre industrielle » dans M. Daumas, *Histoire générale des techniques*, t.5 « Les techniques de la civilisation industrielle: transformation, communication, facteur humain », Paris, 1996, p.447-509. (notamment la 4^e partie « Techniques de production et facteur humain »).

Partie I

Révolution psychiatrique, assistance aux aliénés et pathologies industrielles dans la région de Rouen de la Révolution au début du Second Empire (1792-1856).

Chapitre 1

**Santé publique et contrôle social de la folie de la Révolution à la Restauration
(1790-1825).**

INTRODUCTION

Avant l'ouverture d'un asile public départemental pour aliénés la situation des insensés en Seine-Inférieure semblait déplorable et terrible. Seule l'ouverture de l'asile Saint-Yon le 11 juillet 1825 permit de changer complètement le traitement des aliénés. Elle modifia aussi les mentalités du monde administratif et médical local. En effet, tandis que dans plusieurs départements les communautés religieuses avaient fait main basse sur de nombreuses institutions asilaires depuis l'Ancien Régime comme au Bon-Sauveur de Caen, il en fut différemment à Rouen¹³³. « La période qui s'étend entre l'année 1790- date de la suppression des lettres de cachet- et le vote de la loi sur les aliénés est encore peu connue¹³⁴ ». Quels étaient les différents modes de traitement mis en place par les médecins avant l'ouverture de l'asile Saint-Yon, asile pour aliénés qui devançait de treize années le vote de la loi de 1838? Selon quelles modalités les aliénés étaient-ils pris en charge avant 1825? Ces différentes questions furent particulièrement bien posées par l'aliéniste rouennais Bénédicte-Augustin Morel dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Morel s'était intéressé au cours de ses enquêtes sur le sort des aliénés en France avant le vote de la loi de 1838 y compris avant la Révolution de 1789. Au cours d'une des séances tenue à l'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, il en avait lui-même conclu que « les faits répondent d'une manière désolante et redisent les horribles souffrances qu'enduraient les pauvres aliénés, victimes tout à la fois de la brutalité de leurs gardiens et de l'ignorance de ceux qui prétendaient les traiter¹³⁵ ». L'Académie de Rouen présenta le but de ces recherches : « monsieur Morel, élargissant son cadre, a envisagé plusieurs questions d'un haut intérêt, que nous résumerons avec l'auteur dans les quatre propositions suivantes : 1-Quel était le genre de folie de l'aliéné dont il trace l'histoire ? 2-Comment procédait-on à cette époque (1790) pour guérir les aliénés ? 3-Quels étaient les milieux de traitement qui existaient alors ? 4-Quels sont les progrès que nous avons fait depuis cette époque ¹³⁶? ».

Le traitement de l'aliénation avant l'ouverture d'un asile public départemental en Seine-Inférieure était bien précaire¹³⁷. Un autre membre de l'Académie de Rouen, Charles de Beaurepaire, érudit local, inventoria les quelques maisons et dépôts qui permettaient à cette époque de traiter les insensés : « Maisons religieuses secondaires, dans lesquelles l'autorité déposait également ceux qu'elle faisait détenir par mesure administrative : les Mathurins, Sainte Barbe de Croisset, la Tour de la porte Guillaume-Lion, Saint-Aubin-la-campagne, le noviciat des jésuites, appelé depuis Bicêtre, et quelques autres [...]. Si la charité publique, en effet, n'avait point encore songé à instituer des asiles spéciaux où fussent reçues, protégées et traitées ces tristes victimes des infirmités morales, il n'en est pas moins vrai cependant que l'insensé n'était pas complètement oublié dans ces œuvres si nombreuses et si diverses par lesquelles elle manifestait sa bienfaisante action¹³⁸ ».

L'Académie de Rouen était née autour des milieux érudits et médicaux de l'agglomération animés notamment par l'anatomiste Lecat et le médecin des épidémies Lépecq de la clôture¹³⁹. L'Académie étudiait depuis longtemps les problèmes de la « maladie mentale ». Ainsi dans les travaux de sa classe des sciences, entre 1803 et 1830, on trouvait plusieurs dossiers et mémoires concernant la « Monomanie homicide », « l'hystérie », la « folie » et un rapport complet sur les « Influences des maladies du crâne dans certaines aliénations mentales ». Ce dernier avait été publié dès 1804. On y trouvait aussi un résumé sur « De la jurisprudence médicale relative aux aliénés » abrégé d'un *Traité analytique de la folie* paru en 1826-1827¹⁴⁰. Cet intérêt existait aussi dans les *Bulletins analytiques de la Société de Médecine de Rouen* paru au cours des années 1820¹⁴¹. A la suite le chef de la division à la Préfecture, Jules-Adrien De Lérue, membre actif de l'Académie, était l'auteur au cours des années 1840-1850 de plusieurs productions manuscrites et imprimées sur l'Assistance publique officielle en Seine-Inférieure. Il montrait la vigueur d'un premier mouvement aliéniste à Rouen¹⁴².

La « révolution aliéniste » en Seine-Inférieure fut tout d'abord initiée par les médecins de l'Hôpital général au tout début du XIX^e siècle. Elle était aussi impulsée par les médecins de la prison de Rouen (dit Bicêtre) qui furent déterminés à créer au tournant 1800 un asile consacré aux « fous », y compris criminels, jusque-là incarcérés. Avant 1789, les dépôts et maisons de forces servaient toujours à l'internement des aliénés et l'état se déchargeait de l'assistance aux « insensés »¹⁴³. Il fallut attendre les décrets d'abolition des lettres de cachet votés par l'Assemblée Constituante les 13 et 16 mars 1790, puis la suppression des congrégations religieuses en 1792 pour ouvrir d'autres perspectives de traitement des « aliénations ». Sous la période révolutionnaire les médecins de Rouen avaient encore le souvenir des modes de prise en charge des « insensés » qui pouvaient dater du Moyen-Âge. Mais les lois d'assistance votées par l'Assemblée Constituante puis Législative en 1790-1791 permettent de comprendre pourquoi la ville de Rouen, puis le département de la Seine-Inférieure, furent placés au coeur de la problématique concernant à la fois les interventions en matière de « santé publique » mais aussi de contrôle social de la « folie ». Ces lois

d'assistance furent par la suite renforcées sous la République de l'An II puis jusqu'à l'Empire avec l'élaboration du code civil et du code pénal¹⁴⁴.

Révolution, assistance aux « insensés » et fin de l’Ancien Régime¹⁴⁵ .

« Avant 1789, les malades mentaux sont enfermés soit par lettre de cachet dans les Charités ou les Bastilles, soit dans les hôpitaux généraux ou les dépôts de mendicité, deux catégories d’établissements fort dissemblables et où le pain du roi ne devait pas avoir la même saveur ¹⁴⁶».

Abolition des lettres de cachet et problème de sécurité publique¹⁴⁷.

Avant la suppression des lettres de cachet les murailles de la ville de Rouen pouvaient servir d’emplacement pour enfermer les « fous ». Elles constituaient une délimitation symbolique entre le monde de la ville et ce qui pouvait lui échapper¹⁴⁸. Ainsi, dès le début du XVII^e siècle la Tour Guillaume-Lion dite « Tour des insensés », « des libertins » ou « des Normands », près de la rue Saint-Patrice¹⁴⁹, fut attribuée « au logement des insensés, des vagabonds et des libertins¹⁵⁰ ». Un concierge y était nommé par la ville de Rouen à différentes reprises en 1677 et en 1715¹⁵¹. Une autre tour dite « Tour Gobelin » ou « Tour aux folles », un bâtiment carré établi sur l’Aubette, avait des fonctions identiques. Cette « Tour aux folles » servait d’asile pour insensés depuis une délibération de la ville datée du 4 mars 1602 . Elle était tenue par un concierge dépendant du Palais de Justice de Rouen.

Insérées dans les fortifications de la ville, ces tours étaient appelées « Galiots » car elles remplaçaient les galères de la chiourme qui stationnaient longtemps au port de Rouen surtout au XVI^e siècle. Mais, pour cause sans doute d’inefficacité, la ville cessait d’y mettre les insensés dès les premières années du XVIII^e siècle. Ainsi, c’était surtout dans la paroisse de Saint-Aubin-la-Campagne, hameau d’Incarville dans la grande région de Rouen, que dès les XV^e-XVI^e siècles des paysans acceptèrent de prendre en pension des insensés¹⁵². Les familles des « déments » y amenaient tous ceux qu’elles trouvaient incapables de se diriger par eux-mêmes avec déjà la volonté d’exporter hors du monde urbain la « folie » engendrée par la ville. Dans le village de Saint-Aubin-la-Campagne, les « fous » étaient placés en « pension ». Ils pouvaient y rester jusqu’à leur mort.

Dans l’ancienne coutume de Normandie, notamment dans son article 150, se trouvaient les premières dispositions relatives aux individus privés de raison. Celles-ci voulaient que les parents et à défaut les voisins se prémunissent de leurs méfaits : « Se aucun est de telle manière forcené, que l’en le doye doudter que de sa forcenerie il ne trouble le pays ou par le feu ou par aucune chose qui soit contraire au commun salut, il doit être lié, et gardé par ceulx, qui ont ses choses, qu’il ne mesface à nulluy ; et s’il n’a rien, tout le voésiné doïdt mettre conseil et aide du sien à réfréner sa forcerie » insistait la coutume¹⁵³. Mais, pour les familles normandes en charge d’aliénés, la tâche était trop lourde d’autant qu’il pesait déjà sur elles les soupçons d’une tare héréditaire jamais élucidée et difficile à porter.

Le village de Saint-Aubin-la-Campagne (dit Saint-Aubin-les-« fous »), situé à trois lieues de Rouen, au milieu d’un plateau de 672 hectares dominant la Seine de 154 mètres, pouvait alors offrir des avantages appréciés¹⁵⁴. En effet, amenés par les familles, les « pauvres d’esprit » y étaient laissés en pension pour servir aux travaux des champs et des fermes. Les insensés étaient ainsi directement mis à la disposition des paysans normands. Ces derniers n’avaient qu’à les loger et les nourrir en échange de leur main d’oeuvre. Les paysans voyaient un grand bénéfice à les faire travailler sur place.

Ces « modes de traitement » furent renforcées dès le XVII^e siècle avec l’ouverture d’une « maison de force » spécialement destinée aux aliénés de la région de Rouen. C’était la « maison de force pour aliénés » du laboureur Louis Brasdechat et ses trois fils. Ainsi la famille Bradsdechat (puis Brasdechard), dont nous n’avons pas retrouvé les dates exactes, organisa sa ferme spécifiquement pour y héberger les « insensés ». Le montant des pensions versées revenait moins cher aux familles que leur prise en charge directe. Elles n’avaient donc plus à supporter le coût économique d’un aliéné très élevé notamment à Rouen . En faisant travailler ces pensionnaires à divers travaux agricoles, la ferme organisait leur garde tout en subvenant à leurs besoins .

Le dépôt « Brasdechard » fut mis à profit par le Parlement de Normandie qui y trouvait un grand intérêt. Il préféra placer plusieurs « insensés » dans cette maison que de les mettre dans la prison de Rouen. Ainsi la « maison de force de Saint-Aubin-les-fous » tomba rapidement sous l’administration indirecte du Procureur général du Parlement de Normandie. Celui-ci y envoya des « concierges » commissionnés pour le représenter. Pourtant la

coutume de Normandie faisait encore comparaître systématiquement les familles qui souhaitaient voir un de ses membres interné. Par exemple, le dénommé Pierre Pennotot (décédé le 30 mai 1785) devint « concierge » de la « maison de force de Saint-Aubin-les-fous ». Il y introduisit le métier à tisser et fit de sa famille une « famille de toiliers » puis de « maîtres de pension ». Il avait alors judicieusement profité de la main-d'œuvre des « insensés » placés dans ses dépendances. Les malades y étaient placés jusqu'à une quinzaine en même temps. Ils étaient enregistrés, avec la date d'entrée, la condition, l'âge et éventuellement leur date de sortie. La pratique du placement des malades s'était répandue à plusieurs paysans et seigneurs du pays. « Saint-Aubin-les-fous » avait, semble-t-il, au XVIII^e siècle une grande renommée puisque les « insensés » y jouissaient d'une semi-liberté à la campagne et au grand air. De ce fait, selon les « concierges », la moitié des internés y aurait recouvert la raison. Au XVIII^e siècle le dépôt de Saint-Aubin-la-Campagne aurait accueilli cinquante et un hommes et douze femmes. D'après la liste de 14 internés en 1780, c'était le procureur général de la généralité de Rouen qui plaçait le plus souvent ces aliénés. Venaient ensuite des mesures de placements par lettres de cachet ou directement par les familles mais de façon plus rare. Mais l'action des familles fut limitée notamment après la circulaire élaborée par le ministre de la maison du roi Breteuil qui réglementa fortement l'usage des lettres de cachet à partir de 1784¹⁵⁵.

Cependant si nous analysons l'origine des placements à « Saint-Aubin les fous » avec la liste des internés en 1780 nous nous apercevons qu'elle n'était pas exclusivement liée à l'utilisation des lettres de cachet. En effet, le procureur général ou un simple baillage de commune pouvaient demander ces internements. De plus, la demande de placement par lettre de cachet était une procédure longue et délicate car elle devait s'accompagner d'un « placet », une requête privée formulée le plus souvent par la famille, souvent assortie de certificats médicaux. Le « placet » adressé au roi résumait la nécessité d'un internement à la demande du père, d'un mari ou d'un autre membre de la famille. Le « placet », ainsi que les certificats l'accompagnant, étaient remis au lieutenant général de police, à un ministre ou à l'intendant, qui ordonnait très souvent une enquête avec interrogatoires et témoignages pris au sein des familles. Ces dernières éclairaient les démêlés intrafamiliaux aux sources des conflits. Le lieutenant de police adressait ensuite son rapport au cabinet du secrétaire d'Etat qui reprenait ou non la proposition de la famille en accordant ou non la lettre de cachet qui procédait directement par ordre du roi. Les délais d'enfermement pouvait prendre plusieurs mois. Les archives départementales de la Seine-Inférieure conservent plusieurs exemples de ces placements dans une maison de force ainsi qu'à l'hôpital général de Rouen¹⁵⁶. Par exemple, à l'encontre d'un vagabond vaquant près de Gisors une lettre du roi, destinée à l'intendant de Rouen et datée du 30 juin 1736, stipulait que « le roi a donné ses ordres pour le faire conduire à l'hôpital général de Rouen où l'intention de sa majesté est qu'il soit détenu ». Autres exemples: un placet accompagné d'une pétition signée par 11 habitants de Caudebec voulait qu'une femme célibataire, âgée de 50 ans, accusée de mettre le feu la nuit, fût placée « par lettre de cachet dans une maison de force de Paris ou de Rouen »; ou encore cette autre lettre de cachet qui démontrait la nécessité d'interner dans un « lieu de sûreté » un aliéné dangereux de Dieppe pris d'accès violents de « folie »¹⁵⁷.

Pourtant à « Saint-Aubin-les-fous » les « insensés » placés en pension chez des paysans les laissaient de fait en quasi liberté. Mais cela ne pouvait rester sans risque pour la population locale¹⁵⁸. Les critiques qui furent alors adressées aux administrations n'étaient pas sans rappeler celles qui faisaient la mauvaise réputation de la colonie controversée de Gheel au nord de l'Europe mais fondée bien plus tard au tout début du XIX^e siècle dans le futur Royaume de Belgique. Ainsi les premiers « aliénistes » rouennais conspuèrent les abus de ces paysans « nourriciers » chargés d'aliénés en semi-liberté. En effet, l'emploi calculé des moyens de contention (camisoles, entraves, chaînes et ceintures de fer) ne permettait pas, selon eux, de les différencier des autres habitants surtout lorsqu'ils étaient mis au travail. De plus les conditions d'hygiène et de sécurité étaient médiocres chez ces paysans normands. Ils n'y avait pas d'« insensés » placés chez des « hôtes » bourgeois de « Saint-Aubin-la-Campagne » à la différence de la colonie villageoise de Gheel. Les « insensés » normands semblaient donc vivre dans les conditions familiales repoussantes. De plus ils subissaient l'autorité de paysans avides et arriérés. Souvent abandonnés à leur triste sort, les « insensés » pouvaient être amenés à s'échapper voire à désobéir. Ainsi, le 4 avril 1786 le seigneur de « Saint-Aubin-la-campagne », Baraguay, suivi par le prêtre de la paroisse et trente habitants pétitionna contre la « maison où l'on reçoit les fous ». Il y mettait en avant les troubles à l'ordre public occasionnés par tous ces « insensés » y compris ceux qui, à cause de leur dangerosité, avaient été munis de fers au pied.

En 1790, il y aurait eu seulement huit personnes enfermées à « Saint-Aubin-la-Campagne » bien que ce mode de placement fut beaucoup plus rentable financièrement pour les familles que la pension de Saint-Yon tenue par les frères des écoles chrétiennes dont nous reparlerons. Cependant, le système des lettres de cachet montrait ses limites dans la mesure où il ne pouvait permettre un réel contrôle social de la « folie ». Il palliait uniquement l'inexistence de moyens curatifs et matériels pour traiter les « insensés ». En outre « Saint-Aubin-les-fous » se différenciait des internements à la Bastille en région parisienne, principale prison du royaume jusqu'en 1789, où près de 5000 « insensés » tous confondus entre 1661 et 1774 avaient été emprisonnés (libertins, voleurs, malades mentaux...) ¹⁵⁹.

Le dépôt normand avait surtout un caractère populaire et spécialisé dans la région rouennaise. Il ne concernait en définitive que très peu d'individus, quelques dizaines au plus, mais qui pouvaient y rester longtemps.

La législation du 16-27 mars 1790 porta abolition définitive des lettres de cachet. Elle stipulait dans son article 9 que « les personnes détenues pour cause de démence seront interrogées par les médecins, et, si elles sont reconnues insensées, traitées dans des hôpitaux¹⁶⁰ ». Pourtant la « maison pour les fous de Saint-Aubin » fut maintenue jusqu'à l'ouverture officielle de l'asile départemental public pour aliénés de Saint-Yon en juillet 1825. En effet le manque d'infrastructures adaptées, l'absence d'encadrement spécialisé, la structure précaire des placements et la suppression des lettres de cachet fit qu'elle périclita rapidement à partir de 1790. Par ailleurs, la situation départementale des « insensés » semblait désastreuse en Seine-Inférieure. Ils croupissaient le plus souvent dans les prisons et les quartiers spéciaux des hôpitaux du département.

Suppression de l'assistance ecclésiastique, municipalisation et départementalisation de l'assistance aux aliénés .

Un autre lieu d'enfermement était « la Maison de Saint-Yon »¹⁶¹. Elle avait appartenu à plusieurs seigneurs: Philippe Desportes, conseiller d'état, l'abbé de Tiron et de Bonport et Pierre Dubuisson, orfèvre de la paroisse Saint-Maclou. La « Maison de Saint-Yon » portait sous l'Ancien régime le nom de « Manoir de Haute-Ville ». Il portait antérieurement le nom de « clos des cochons » ou « l'enclos des maisons cornues ». Il devindra par la suite la possession de monsieur Eustache de Saint-Yon, maître de la chambre des comptes de Normandie, entre 1604 et 1615. Eustache de Saint-Yon fera bâtir une chapelle en l'honneur de son Saint patron sur une vaste propriété située à Rouen, emplacement de la future « Maison de Saint-Yon », à l'extrémité du faubourg Saint-Sever en direction de la chartreuse de Quévilly. En 1670, la chapelle était achetée par M^{me} de Bois-Dauphin. Le domaine était mis à la disposition des religieuses rouennaises du monastère de Saint-Amand puis de la marquise Anne de Souvré, veuve du ministre de Louis XIV Louvois, qui le reçut par héritage. A partir de juillet 1705, la « Maison de Saint-Yon » fut louée pour six ans sous l'impulsion de l'archevêque de Rouen Nicolas Colbert, fils du ministre Colbert ; du premier président du Parlement de Normandie, Nicolas-Pierre-Camus de Pontcarré¹⁶²; et des administrateurs du bureau des pauvres de Rouen. L'abbé de la Salle compta alors y installer un noviciat qui servirait de « maison mère » pour les Frères des écoles chrétiennes avant que lui soit confié tous les établissements scolaires rouennais à partir de 1707¹⁶³.

Ainsi le « Manoir de Saint-Yon » fut acheté pour 20000 livres le 8 mai 1718 par les Frères des écoles chrétiennes à la veuve Louvois. Ils avaient le projet d'en faire une école d'application modèle et un scolasticat. En septembre 1724 des lettres patentes enregistrées par le Parlement de Normandie donnèrent une existence légale au domaine de Saint-Yon et à ses fonctions: une retraite pour les frères âgés des écoles chrétiennes ; un séminaire pour les maîtres d'école et une écoles de charité ; une maison de correction et de discipline depuis 1715. A cette époque les Frères des Ecoles chrétiennes accueillaient des pensionnaires placés par ordre du parlement de Rouen et par lettres de cachet . Un quartier spécial pour le « relèvement » des malades privés de raison y existait depuis octobre 1705. Il avait été créé sur la proposition du premier président du parlement de Normandie, Nicolas Pierre camus de Pontcarré. A partir de cette date les bâtiments du domaine s'étendirent. L'église Saint-Sever fut bâtie par les religieux entre 1728 et 1750. Le 16 juillet 1734 les frères y transportèrent les ossements du fondateur de l'ordre, l'abbé de la Salle, décédé à Rouen en 1719.

Dans le même temps dans une dépendance de la rue Saint-Julien étaient installées des écoles gratuites pour les pauvres enfants des faubourgs de Rouen. L'écriture, la lecture et l'arithmétique y étaient enseignées. A la fin du XVIII^e siècle l'institution comportait une centaine de religieux. Elle rassemblait dans son enceinte de nombreux pensionnaires : des élèves libres et volontaires dont l'instruction visait une éducation chrétienne mais aussi de plus en plus de jeunes « gens indociles » ainsi qu'une trentaine d'« insensés » placés aux frais des familles. Il fallait les corriger et les ramener à la vertu notamment les « fous » et les « épileptiques » spécialement réunis dans une partie de l'établissement.

D'après un plan de la fin du XVIII^e siècle le « domaine de Saint-Yon » s'étendait sur un vaste triangle de 7 hectares borné à l'Est par la rue des Murs-Saint-Yon, au sud-ouest par la rue Saint-Julien et au nord par des propriétés privées. Au centre, se trouvaient la chapelle, une grande cour plantée d'arbres. Le reste de la propriété comprenait des prairies et des jardins dont un jardin botanique.

Entre 1749 et 1755, cinquante six individus auraient été enfermés avec lettres de cachet au sein de

l'institution comme par exemple monsieur du Vaucel « arrêté pour écrits satyriques et injurieux ¹⁶⁴ ». La maison de force de Saint-Yon permettait surtout aux Frères d'augmenter leur fortune. Elle prit une telle extension qu'ils en établirent un règlement devenu célèbre rédigé en 1750. Un « insensé » qui voulait tuer son père demeurant à Lipouville près de Fauville dans le pays de Caux y fut prestement placé. Dans une lettre envoyée à l'Intendant datée du 7 septembre 1774 le père de l' « insensé » implorait : « de grâce, monsieur, faites l'impossible pour qu'il reste enfermé à Saint-Yon, toute sa famille, et moi en particulier, vous en aurons une entière obligation ¹⁶⁵ ». C'était Jean-Pierre-Prosper Godart de Belbeuf (1729-1811), marquis de Belbeuf, qui remplissait les fonctions de procureur général au Parlement de Normandie entre 1752 et le 28 septembre 1790 ¹⁶⁶. Il inspectait régulièrement Saint-Yon. Il servait aussi d'intermédiaire entre les « insensés » placés par lettre de cachet et leur famille.

La « Maison de Saint-Yon » instaurait une séparation nette entre le noviciat, le pensionnat et les « fous ». Cet « ordre parfait » servira d'exemple puisque sa disposition « incita le roi Stanislas Leczinski à fonder à Maréville, à 5 kilomètres de Nancy, une maison de force dans laquelle les familles nobles de Lorraine et des provinces limitrophes pouvaient placer les enfants dont la conduite et la probité laissaient à désirer ¹⁶⁷ ». Le manoir de Saint-Yon était devenu une « Maison de force » réputée où pouvaient être enfermés des libertins, des « indisciplinés », des « faussaires » et tous les « insensés ». Peu avant la Révolution, une centaine de « pensionnaires » se trouvaient dans la maison de force. Le 1^{er} février 1777, l'Intendant monsieur de Crosne demanda un état précis des personnes détenues : Saint-Yon possédait 77 pensionnaires dont les plus anciens étaient tous aliénés.

En 1784, le Baron de Breteuil, secrétaire d'état, remit une circulaire aux Intendants de la Généralité sur le principe et l'application des lettres de cachet. Elle insistait sur l'importance de la procédure d' « interdiction » menée aux frais de la famille afin que la justice puisse se prononcer sur l'aliénation d'esprit de l'enfermé. Cette procédure devait s'effectuer impérativement avant le placement de l'aliéné sauf si la « démence notoire » était directement confirmée ¹⁶⁸. En 1785, une *Instruction sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés*, directive officielle rédigée par les médecins Colombier et Doublet prescrivait « qu'un grand nombre d'asiles se prépare pour le soulagement des insensés par l'établissement d'un département destiné pour eux dans chaque dépôt de mendicité ¹⁶⁹ ». Mais cette instruction n'avait eu que peu d'échos sur le fonctionnement du dépôt de mendicité de Rouen. Il existait depuis 1768 dans un noviciat désaffecté des jésuites. 200 à 300 « insensés » pouvaient s'y rassembler. Ils formaient une « infra société de la misère ». Aucune des tentatives pour solutionner cette situation, ni le travail ni les distributions insuffisantes de nourriture, n'avaient enrayer l'augmentation de la misère à l'intérieur de la cité rouennaise entre le XVI^e et le XVIII^e siècles ¹⁷⁰. Dans la « Maison de Saint-Yon », les « insensés » étaient confondus avec les libertins, les pauvres, les condamnés et les mendiants. Mais sur la liste des « pensionnaires » de Saint-Yon en 1782, il n'y avait que 28 « insensés » sur 97 enfermés. Nombreux étaient les emprisonnés pour d'autres motifs que ceux d' « aliénation » comme le libertinage, l'inconduite, les dettes et la désobéissance ¹⁷¹.

Au moment, de l'application du décret du 29 novembre 1791 sur les prêtres réfractaires et l'application de la Constitution civile du clergé, les Frères des écoles chrétiennes refusèrent de prêter serment ¹⁷². Aussi l'Assemblée législative, par décret du 18 août 1792 supprima les congrégations séculières. Elle mit par la même complètement fin à leurs activités. Le « domaine de Saint-Yon » fut donc mis à la disposition du nouveau département de la Seine-Inférieure. Entre la période révolutionnaire et l'Empire, le « domaine de Saint-Yon » devait servir à l'effort patriotique. Il deviendra successivement maison départementale de répression et de sécurité en application de la loi du 24 vendémiaire an II. Entre le 2 thermidor an II et le 6 frimaire an III, il comptera environ 58 personnes enfermées pour « folie » et autres motifs. La loi du 24 vendémiaire an II impliquait que « ceux actuellement enfermés pour cause de démence, et qui sont aux frais de la nation, seront transférés dans de nouvelles maisons de répression et continueront d'être à la charge publique » ¹⁷³. Sous le consulat et l'Empire le « domaine de Saint-Yon » sera transformé en arsenal, en parc d'artillerie, en caserne pour les vétérans de l'armée, en réserve à grains pour Paris, en maison de détention pour les prisonniers espagnols puis en quartier pour escadron de cavalerie. Le domaine ne reçut une nouvelle destination qu'après les décrets impériaux des 5 juillet et 29 décembre 1808. En effet ces décrets instituaient les dépôts de mendicité pour placer les « insensés » mendiants et vagabonds, et pour extirper la pauvreté. Il en existait 88 pour toute la France. Les « insensés » pouvaient y être enfermés comme sous l'Ancien Régime ¹⁷⁴. Un décret en date du 5 novembre 1810 créa celui de Rouen. Les mendiants y étaient admis à partir du 1^{er} décembre 1812. En 1814, puis pendant les Cent-Jours, les bâtiments du « domaine de Saint-Yon » furent momentanément convertis en hôpital militaire. Le fonctionnement du dépôt fut troublé à partir de l'année 1818, puis au cours de l'année 1819. Les Frères des écoles chrétiennes furent réintroduits dans l'enceinte du domaine en mai 1819 ¹⁷⁵. Mais cette dernière année la municipalité rouennaise revendiqua explicitement son droit de propriété sur les bâtiments ¹⁷⁶. Le dépôt de mendicité fut alors supprimé par ordonnance royale le 10 décembre 1820. Il fut remplacé par un « hospice pour aliénés » dans le même local et ses dépendances ¹⁷⁷. Le renvoi définitif des mendiants fut

effectif le 30 janvier 1822¹⁷⁸.

Fin de Révolution et « Pré-révolution aliéniste »: le rôle des protestants.

Tandis que se terminait la période révolutionnaire pendant le Directoire, le consulat et l'Empire les soubresauts de la « révolution aliéniste » étaient bien perceptibles au sein de l'Hôpital général et de la Prison de Rouen¹⁷⁹. En effet la situation des aliénés au sein des hôpitaux et hospices de la Seine-Inférieure, notamment à Rouen, était désastreuse depuis que les « insensés » étaient placés sous la dépendance des municipalités, avec les lois votées en 1790, et sous le couperet de la justice chargée de statuer sur les « interdictions ». En effet les municipalités pouvaient utiliser les articles 489 et 509 du code civil de l'An XII (1804) pour nécessité sécuritaire. Il étaient rappelés dans une circulaire ministérielle en 1808: « le majeur qui est dans un état habituel d'imbécillité, de démence ou de fureur doit être interdit, même lorsque cet état présente des intervalles lucides (art. 489) » c'est à dire suspendu de ses droits civiques et considéré comme mineur¹⁸⁰. « L'interdit est assimilé au mineur pour sa personne et pour ses biens. Les lois sur la tutelle des mineurs s'appliqueront à la tutelle des interdits (art. 509)¹⁸¹ ». L'« interdiction judiciaire » prononcée par un tribunal était déjà recommandée par l'article 13 de la Constitution de l'an III pour tous les « furieux », les « déments » et les « imbéciles¹⁸²».

Cependant au début du I^{er} Empire l'effectif des « aliénés », en attente « d'interdiction » ou déjà « interdits », à l'hôpital général de Rouen devenait si élevé que l'administration fut obligée de les faire héberger dans la prison de la ville. C'est pourquoi un décret impérial daté du 5 mars 1813 invita les Préfets à comptabiliser exactement le nombre d'« insensés » par département¹⁸³. Ainsi la circulaire du 18 août 1813 précisait la façon dont les départements devaient s'occuper des « insensés indigents » : « dans quelques départements elle est considérée comme charge départementale et acquittée par les préfets, sur les fonds affectés aux dépenses variables, notamment sur les fonds des dépenses imprévues et le plus souvent encore sur les fonds qui leur sont alloués pour le service des prisons et des maisons de réclusion. Ailleurs, elle est regardée comme une charge des communes où les insensés ont acquis le domicile de secours voulu par la loi du 24 vendémiaire an II. Dans quelques lieux aussi, les hôpitaux sont appelés à concourir à cette dépense ou sur leurs revenus généraux ou sur ceux des fondations qui ont pour objet le service particulier des insensés¹⁸⁴ ». En Seine-Inférieure, les trois systèmes de prise en charge (Département, communes, hôpitaux et hospices) coexistaient ce qui n'était pas sans amener une certaine confusion.

Le décret décidé le 5 mars indiquera: « notre ministre de l'Intérieur nous rendra compte dans le compte de l'année 1813, sur la proposition du directeur général de la comptabilité des communes et des hospices, des moyens de pourvoir, à compter de l'an 1814, au traitement et à la dépense des indigents atteints de folie dans les divers départements de l'Empire¹⁸⁵ ». La même année, le 9 septembre 1813, une note destinée au ministre de l'Intérieur fut rédigée par Edouard Lafond de Ladébat (né en 1788) dont le père chrétien protestant faisait partie du Comité de la *Société de la Morale Chrétienne*. Lafond de Ladébat était membre du Consistoire et de la *Société biblique protestante française*¹⁸⁶. Celle-ci envisageait la création d'établissements pour « insensés » mais elle n'avait pas bien déterminé s'ils devaient être considérés comme des hospices ou des maisons de détention¹⁸⁷.

Cette proposition fut reprise par Edouard Lafond de Ladébat, alors chef du bureau des secours et hôpitaux du gouvernement, dans un rapport adressé au ministre de l'Intérieur daté du 26 novembre 1817, puis à nouveau le 9 octobre 1818. Après avoir rencontré Esquirol, Lafond de Ladébat évoquait lapidairement en quelques lignes le cas symptomatique de Rouen: « en 1806, on a fait dans l'hôpital général de Rouen un quartier pour les insensés et l'administration en reconnaît aujourd'hui tous les vices¹⁸⁸ ».

Simultanément Esquirol avait parcouru toutes les maisons, hôpitaux et services d'hospices pour aliénés dont 8 asiles spéciaux, 33 hospices et hôpitaux spécialisés implantés dans les départements. Il s'était arrêté à l'hôpital général et à la prison de Rouen ainsi qu'à l'hospice du Havre. Il avait été scandalisé par le sort réservé aux « aliénés » de la Seine-Inférieure. Ces propos sur « les établissements d'aliénés en France et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés » furent réitérés en septembre 1818 et en mars 1819 au ministère de l'Intérieur¹⁸⁹. La synthèse d'Esquirol rappelait que « désirant connaître l'état des aliénés en France » il voulait « apprécier l'influence qu'avaient eu les améliorations introduites à Paris dans les établissements d'aliénés » depuis Pinel. Il avait pris en note tout ce qu'il avait pu voir « maison, par maison, hospice par hospice, prison par prison » et critiquait vertement le traitement des aliénés dans les prisons notamment dans celle de Rouen¹⁹⁰.

Il fallut attendre la nomination du philanthrope protestant Guizot à la direction générale de l'administration départementale et communale le 19 janvier 1819¹⁹¹ pour qu'un « projet napoléonien » d'asiles pour aliénés français

élaboré en 1813 reprît forme¹⁹². Guizot était auparavant secrétaire général du ministère de la justice. Une commission chargée de « traiter la question relative au meilleur mode à suivre pour l'amélioration du sort des aliénés » fut nommée le 19 février 1819 avec, entre autres, Edouard Lafond de Ladébat ; Royer-Collard, professeur à la faculté de médecine de Paris et médecin de Charenton ; Esquirol, médecin de la Salpêtrière ; Desportes, membre de la commission administrative des hospices de Paris et Pinel¹⁹³. Mais celui-ci venait d'être révoqué de la Salpêtrière en 1815 pour ses actions jugées trop révolutionnaires.

Esquirol et Desportes se déplacèrent à Rouen invités par l'administration départementale pour prendre contact avec l'architecte et dresser les plans de l'asile de la Seine-Inférieure¹⁹⁴. Cependant Guizot dut démissionner le 20 février 1820 après l'assassinat du duc de Berry. Il entraîna avec lui la disparition de la direction générale de l'administration départementale et communale du gouvernement ainsi que celle de la commission spéciale sur les aliénés en 1821¹⁹⁵. Une note du ministère de l'Intérieur datée du 22 novembre 1822 stipulait qu'« on a bien adopté le principe que la création de maisons centrales pouvait seul produire efficacement le bien qu'on désirait obtenir. Mais les choses en sont restées là et tous ceux qui ont été appelés à donner leur avis sur cet important objet ont dû reconnaître que les théories les plus parfaites seraient impuissantes si elles devaient rester sans exécution par défaut de fonds¹⁹⁶ ». Pourtant un mouvement aliéniste existait depuis la Révolution à Rouen initié entre autres par Esquirol et les protestants de la *Société de Morale Chrétienne*. Comment allait-il s'agencer à ce mouvement national?

Communalisation de l'assistance aux aliénés et implantation des idées de Pinel, Cabanis et Esquirol à Rouen¹⁹⁷.

Sous l'Ancien Régime, nous l'avons vu, l'article 150 de la coutume de Normandie imposait aux parents l'obligation de faire mettre en sûre garde ceux qui étaient troublés d'entendement afin qu'ils ne causent de dommage à personne. La loi des 19-22 juillet 1791 dans son article 15 aggravait même leur responsabilité en matière de peines correctionnelles¹⁹⁸. Ainsi l'usage de plus en plus suivi était depuis bien longtemps d'envoyer les « insensés » à l'hôpital général de Rouen créé en 1681¹⁹⁹.

Le bureau chargé de l'administration de l'hôpital, auquel la requête de placement était adressée, nommait un commissaire. Il faisait comparaître devant lui les parents de l'« aliéné » pour payer une contribution financière calculée en fonction de la fortune des familles. L'administration les entendait puis les forçait à se taxer en désignant l'un d'entre eux pour collecteur. Les cotisations s'étendaient à tous les degrés connus de la famille jusqu'à que le coût financier de l'hospitalisation pour l'aliéné soit payé totalement par la famille de l'« insensé »²⁰⁰. Ainsi les « aliénés » restaient à la charge des familles mais, à leurs grands regrets, ils demeuraient sans grands soins noyés au milieu d'innombrables d'autres « fous ». De plus, les lois révolutionnaires votées par l'Assemblée Constituante puis Législative avaient contribué à augmenter les difficultés de gestion hospitalière. L'article 9 de la loi du 27 mars 1790 précisait : « les personnes détenues pour cause de démence seront, pendant l'espace de trois mois, à compter du jour de la publication du présent décret, à la diligence de nos procureurs, interrogées par les juges dans les formes usitées, et, en vertu de leurs ordonnances, visitées par les médecins qui, sous la surveillance des directeurs de district, s'expliqueront sur la véritable situation des malades, afin que, d'après la sentence qui aura statué sur leur état, ils soient élargis ou soignés dans les hôpitaux qui seront indiqués à cet effet ». Ceux adoptés les 16 et 24 août 1790 confiaient dans un article 3 « à la vigilance des corps municipaux les événements fâcheux qui pourraient être occasionnés par des insensés ou furieux laissés en liberté ou par des animaux malfaisants ou féroces²⁰¹ ». A cette époque ces lois mettaient frontalement en opposition une assistance municipale en recrudescence, voulue comme telle par les constitutionnels, et l'impératif équilibre financier des dépenses hospitalières. L'Hôpital général de Rouen croulait sous les dettes et les charges pendant toute la période révolutionnaire dans un contexte de famine et de misère locale²⁰².

En outre ce système restait l'héritier de celui mis en place pour tous les « débilés d'esprit » par arrêt du Parlement de Normandie les 17 février 1683 et le 13 décembre 1690 : « à défaut de parents, c'était aux paroissiens à faire les frais de la nourriture des aliénés ». Mais l'exiguïté des locaux de l'Hôpital général de Rouen et son endettement récurrent ne pouvait permettre d'opérer dans l'emplacement affecté aux « aliénés » les distributions nécessaires pour une réelle prise en charge matérielle indispensable à leur guérison. Ainsi les sergents du Bureau étaient chargés du recouvrement des frais d'internement. Pour la période antérieure à 1789 Charles de Beaupaire nous donne l'exemple de 76 individus taxés de 10 sous à 8 livres afin de soigner leurs « insensés »²⁰³. Or depuis l'Assemblée Constituante les travaux du Comité de mendicité étaient présidés par le très libéral LaRocheFoucault Liancourt (1747-1827), futur fondateur de la *Société de Morale chrétienne*, « patron banal de toutes les philanthropies de la terre²⁰⁴ ». L'Assemblée Constituante avait donc décrété en 1790 que l'assistance aux pauvres était un devoir national.

Il concernait aussi les « aliénés ». Déjà, « vers 1786, des loges furent établies à Lyon et à Rouen pour renfermer les fous ; elles attestent encore aujourd'hui dans quel état de misère ils y vivaient » constatait l'administrateur Armand Gabriel Ballin (1784-1866) devant l'Académie de Rouen en avril 1828²⁰⁵. Pour remédier à ces états la prise en charge municipale de la « folie » s'accrut sous le Directoire dans un contexte de communalisation des hospices civils. Sous l'Empire elle sera renforcée par les articles du code pénal²⁰⁶. Ces derniers reprenaient explicitement la loi de responsabilité municipale en ce qui concernait la sécurité publique votée en août 1790 puis en juillet 1791²⁰⁷. La tendance à la municipalisation du traitement des « aliénés » se renforça jusqu'à la fin de l'Empire malgré un manque criant de personnel hospitalier compétent et formé. Les contemporains pouvaient considérer qu'il pourrait pallier ce déficit par la réintégration des congrégations féminines dans les hôpitaux depuis le Concordat du 16 juillet 1801. Or ceci était loin d'être le cas dans les services pour « aliénés » de l'hôpital de Rouen²⁰⁸. Avec les lois constitutionnelles les « insensés » devaient être accueillis gratuitement au sein de l'hôpital général de Rouen. Cependant, depuis le consulat, une fois admis ils ne restaient théoriquement plus mélangés aux autres détenus comme sous l'Ancien Régime où on y traitait indifféremment « les maladies vénériennes, la gale, le scorbut, les scrophules, la folie, l'épilepsie et autres genres de maladie²⁰⁹ ».

En effet, à partir de 1802, l'administration municipale bâtit à l'hôpital général deux cours spécialisés pour les « insensés » avec 35 loges pour les hommes et 50 pour les femmes. Les administrateurs de l'hôpital général trouvaient que « c'était déjà beaucoup » même si ces loges étaient « humides » et « mal faites²¹⁰ ». Sous l'Empire, en 1806, une seconde étape fut franchie puisque l'hôpital général avait à sa charge environ 140 « aliénés » regroupés dans un quartier spécial appelé les « Petites Maisons ». Selon *l'Almanach de Rouen* il aurait rassemblé 140 femmes et 85 hommes « aliénés ». Cet unique quartier spécialisé de l'hôpital général aurait soigné en moyenne 40 hommes et jeunes garçons ainsi que 100 femmes et jeunes filles. Mais il fut rapidement critiqué pour ses imperfections et sa « dépravation » comme nous l'avons vu²¹¹.

Selon Théodore Legras, garde des archives de l'Hôtel-Dieu, « l'homme sensible ne pouvait que gémir en portant ses regards sur le tableau hideux et affligeant qu'offraient presque tous les malheureux de cette classe à l'Hospice-Général de Rouen, où ils étaient enfermés dans des cases basses et étroites [subissant] le manque d'un emplacement convenable à leur affreuse position²¹² ». Néanmoins Legras ajoutait que ces « aliénés » paraissaient tout de même « mieux là, que ceux que l'on voit dans de nombreuses autres villes, où souvent ils sont jetés au fond d'un cachot sombre et humide, attendant sur le pavé, qui leur sert de lit, la fin d'une existence qui n'est plus celle de l'homme, et qu'ils ne sentent que pour souffrir et pour mourir²¹³ ». Ainsi, si les « aliénés » normands n'étaient plus systématiquement enchaînés à la muraille ou à leur lit comme sous l'Ancien Régime, ni brutalement traités par leurs gardiens de façon systématique, leur situation laissait toujours fortement à désirer sur le plan de l'hygiène, de la sécurité et du bruit : « du boulevard qui s'appelait alors boulevard du bureau, nom donné à l'hospice, et de l'allée la plus voisine de ces installations on apercevait les loges des insensés et, dans certains mois, où leur agitation était plus grande, on entendait distinctement leurs cris et leurs hurlements, et même les apostrophes qu'ils adressaient aux spectateurs, qui n'avaient pas toujours assez de prudence ni de sagesse pour ne pas leur répondre ce qui accroissait leur fureur. Ces scènes étaient un spectacle des plus pénible pour tous²¹⁴ ».

A partir de 1810, le nombre de « fous » internés à l'hôpital général de Rouen en faisait le plus grand hôpital pour « aliénés » du département. Cette situation originale ne manqua pas d'être notée par les médecins rouennais qui commençaient à s'intéresser à ce problème particulier : « ces malheureux n'étaient jamais l'objet de la moindre attention » d'autant qu'« il y avait [...], dans cet hospice, plusieurs sujets d'observation fort intéressants ; il y avait d'abord un assez grand nombre d'aliénés, hommes et femmes, qu'on tenait enfermés dans des loges et enchaînés au besoin par les pieds²¹⁵ ». Ainsi parallèlement aux innovations administratives sur le modèle des idées de Pinel²¹⁶, Cabanis²¹⁷ et Esquirol²¹⁸, les médecins rouennais tentèrent d'effectuer entre 1792 et 1818 « des réformes nombreuses et importantes » comme à Avignon, à Bordeaux, à Nîmes, à Marseille et à Lyon²¹⁹. Armand-Gabriel Ballin, directeur du Mont-de-Piété de Rouen entre 1837 et 1861, chef du secrétariat général à la Préfecture de la Seine-Inférieure²²⁰, le rappelait en 1828 : « depuis cette époque des administrateurs éclairés, des savants et des médecins se sont occupés de rechercher les moyens d'adoucir la situation des aliénés, et même de les rappeler à la raison²²¹ ». Ballin ajoutait : « monsieur Pinel, nommé médecin en chef de Bicêtre, près Paris, en 1792, y contribua puissamment, et l'influence de ses travaux ne se fit pas sentir seulement dans les principales villes de France, mais s'étendit à toute l'Europe. La ville de Rouen fut une des premières à suivre cet exemple²²² ».

A Rouen on assista donc entre le Consulat et la Restauration à une véritable révolution des mentalités médicales. Elle permit une nouvelle gestion des services pour « aliénés » au sein de l'hôpital général²²³. Le premier médecin à avoir propagé les leçons de Pinel au cœur de la pratique médicale rouennaise fut Jean-Baptiste Vigné²²⁴ (22 juin 1771- 7 octobre 1842). Son impact fut aussi « mythique » et « symbolique » que pour le propagateur du

« traitement moral » « l'illustre Pinel²²⁵ ». Ainsi dans le quartier pour « aliénés » de l'hôpital général de Rouen, le docteur Vigné pouvait passer pour un « Pinel rouennais ». Un hommage vibrant lui fut rendu par Esquirol dans son article *Maisons d'aliénés* paru dans le *Dictionnaire des Sciences Médicales* en 1818²²⁶. Vigné semble avoir été très estimé des rouennais. A Rouen Esquirol visita les deux cours nouvelles bâties pour les aliénés en 1802 sous l'impulsion du Préfet bonapartiste de la Seine-Inférieure Beugnot (1761-1835), franc-maçon de la loge rouennaise l'« Ardente Amitié »²²⁷. A l'intérieur de l'hôpital général de Rouen, Esquirol avait surtout été impressionné par le désagrément des matières fécales qu'on ne pouvait évacuer que par les portes à volets des « cellules ». Elles étaient « étroites », « humides », « mal faites » et toutes « alignées en rangée ». Esquirol avait mis l'accent sur les questions d'hygiène et de salubrité notamment sur l'ensemble des mauvaises odeurs caractéristiques du manque de propreté au sein de l'établissement rouennais. De plus lorsqu'Esquirol avait exposé en 1818 la situation déplorable des maisons d'aliénés au ministère de l'Intérieur, il avait cité « Rouen parmi les villes où ces malheureux sont admis dans les hôpitaux généraux, dans lesquels on reçoit les vieillards, les infirmes, les galeux, les vénériens, les enfants et même les femmes de mauvaises vie » toujours sans distinction²²⁸. Néanmoins Esquirol inventoriait « les efforts renouvelés du docteur Vigné, médecin distingué de Rouen, et médecin en chef à l'hôpital général ». En effet Vigné avait obtenu depuis 1815 deux baignoires et un appareil de douches pour les hommes et les femmes « aliénées ».

De surcroît à l'hôpital général de Rouen il n'y avait pas de surveillant comme Pussin (1746-1811)²²⁹ qui pouvait servir de modèle bienveillant à Vigné. En effet Pinel, médecin à l'hospice de Bicêtre entre 1793 et 1795 puis médecin en chef à la Salpêtrière, s'était largement inspiré des conseils du surveillant Pussin pour retirer leurs chaînes aux « insensés ». Plusieurs historiens ont cependant montré depuis que le « mythe Pinel », unique libérateur des « aliénés », avait été réécrit pour la postérité: « l'abolition des chaînes est un processus prolongé dont Pinel n'a été que le contemporain²³⁰ ». Vigné avait été un des acteurs provinciaux de ce mouvement. Il était moins connu car plus jeune puisqu'il agira plus tardivement. Ainsi le mouvement des « briseurs de chaînes » paraît s'être étendu sur plus d'une décennie y compris en Seine-Inférieure.

Fils unique de parents commerçants, Vigné avait commencé sa carrière comme élève chirurgien de troisième classe dans un hôpital de la marine de Brest le 16 avril 1794. Au moment des premières guerres de la République, il s'était embarqué deux à trois mois sur le navire La Flûte. A son retour, il s'était inscrit à l'École de médecine de Paris pour suivre les cours des spécialistes de la médecine mentale, Pinel et Esquirol. Vigné avait été reçu docteur en 1802. Revenu dans sa ville natale, il avait exercé avec zèle et dévouement son métier tout en s'alliant avec une famille rouennaise de commerçants, les Prével. Vigné fut très apprécié pour les soins donnés aux militaires lors de l'épidémie de typhus au cours du mois de février 1814. Il était dans le même temps devenu spécialiste de cours d'anatomie. Il avait été agréé la même année par l'administration de l'hôpital général pour en devenir médecin en chef. Il avait participé à la reconstitution de l'Académie de Rouen en 1803²³¹. Il y avait déposé la plupart de ses études sur la médecine légale, « l'aliénation » des facultés mentales et l'hystérie²³². Il devint vice-président de l'Académie de Rouen en 1818 puis à nouveau en 1841. Il était aussi membre de la *Société de médecine clinique de Paris*.

Au moment de sa promotion à l'hôpital général, Vigné prodiguait avec succès la méthode qu'il avait apprise à la Salpêtrière pour le traitement des aliénations: « et, vu les résultats heureux de sa pratique, il ne pouvait manquer d'en faire l'application » précisa le docteur Vingtrinier dans ses mémoires²³³. L'influence des idées de Cabanis sur la pratique du docteur Vigné n'était pas non plus négligeable²³⁴. Cabanis avait été un membre influent du *Comité de mendicité* sous l'Assemblée Constituante. Il avait aussi été membre du Conseil des Cinq Cent sous le Directoire tout en appartenant au cercle des « Idéologues²³⁵ ». Cabanis était l'auteur de célèbres *Rapports du physique et du moral de l'Homme* parus en 1802. Ils étaient composés de plusieurs mémoires dont certains avaient été lus à l'Institut entre 1795 et 1797. Il avait été surtout sollicité à la suite d'un rapport au département de Paris sur « l'état des folles détenues à la Salpêtrière » en 1791. Cabanis demandait la suppression de l'usage des chaînes pour les « insensés » sauf exception. Il voulait y voir substitué « celui des corselets de toile de treillis » et voulait voir privilégiée l'organisation de l'ergothérapie²³⁶.

Les réformes impulsées par Vigné à Rouen portèrent en priorité sur les malades du quartier des « fous » gardés de mauvais gardiens de l'hôpital général. Son action se poursuivit dans le quartier pour « aliénés » de la prison dit Bicêtre à Rouen. Peu après sa nomination à l'hôpital général, Vigné avait ainsi délivré deux « fous » privés de toute liberté depuis plusieurs années. « Le trente-cinquième jour de mon entrée » expliquait-il « j'ai pu faire sortir de leur loge, en présence de plus de vingt personnes, deux fous des plus furieux qui portaient des fers aux pieds et aux mains, l'un, depuis trois ans et demi ; l'autre, depuis quinze mois et huit jours²³⁷ ». Cette initiative aura un grand retentissement puisque les autres « aliénés » de l'hôpital général espérant une sortie étaient devenus moins agités.

Le docteur Vigné expliqua par la suite comment il avait fait de cette libération un exemple pour les autres

enfermés. Un des deux « furieux » libérés avait des accès délirants et « se prenait pour le plus grand des Papes ». Il vivait en haillon attaché avec ses chaînes sur sa paillasse. Le médecin décida de lui rendre sa liberté en échange d'une obéissance complète une fois sorti de sa cellule. Les gardiens rétablirent l'hygiène dans sa loge. Ils lui firent un lit plus propre, l'habillèrent et le quatre février 1815 l'« aliéné » put sortir de sa cellule²³⁸ ! Vigné voulut alors mettre à profit le peu de temps qu'il consacrait à l'hôpital général pour étendre ses réformes. Il lutta contre la négligence des gardiens et les indiscretions des visiteurs étrangers. Il rétablit la confiance avec les « aliénés » : « ainsi, moins irrités, ces malheureux ont toujours été plus tranquilles, et se sont peu à peu familiarisés avec toutes les personnes dont les services pouvaient leur être agréable ». C'était une « révolution aliéniste ». Cependant, Vigné ne parvint pas « à faire substituer la camisole et le gilet de force aux chaînes que portaient la plupart des aliénés » comme l'avait suggéré Cabanis pour les « folles » de la Salpêtrière. De plus, il s'aperçut, non sans paradoxe, que « les aliénés ne pouvaient être domptés que par la force. Il était également impossible de les guérir » sans moyen de coercition. Pour le docteur Vigné, cette triste réalité pouvait expliquer à la fois « la négligence et la dureté » du personnel médical et des gardiens de l'hôpital général de Rouen²³⁹.

Cependant, les mois suivants sa nomination comme médecin-général, Vigné avait permis la mise en liberté de nombreux aliénés restés jusque là prisonniers dans leurs loges. Il voulut « le faire malgré tous les obstacles²⁴⁰ ». Ces « essais fructueux » rappelèrent aux médecins de l'hôpital général, qui « paraissaient l'avoir oublié », que les hommes « aliénés » ne devaient pas être traité comme des « animaux malfaisants²⁴¹ ». Vigné fit des efforts constants en ce sens²⁴². Mais il se retira de ses fonctions le 24 juin 1815 une semaine après Waterloo. Il laissait alors plusieurs travaux inédits sur l'aliénation : un *Traité de médecine légale* paru en 1805 ainsi qu'un rapport sur le *Traité de la folie et des moyens de la guérir de monsieur Amar*, chirurgien de l'hôpital général de Lyon, publié en 1813. Vigné faisait aussi paraître ses *Réflexions sur l'aliénation mentale* en 1821 et en 1832 puis ses *Observations et réflexions sur l'aliénation mentales dédiées aux mânes de l'illustre Pinel*²⁴³. Ce dernier ouvrage retraçait ses guérisons à l'aide du traitement moral initié par Pinel²⁴⁴. Ces réflexions étaient composées d'une série d'expérimentations menées avec des patients de l'hôpital général. Elles rendaient hommage aux secours moraux désormais prodigués à l'hôpital général de Rouen : « combattre avec réserve les caprices et les prétentions ridicules des aliénés ; à leur fureur opposer la modération, compâtrer à leur misère ». Ces moyens permettaient de les guérir soulignait Vigné²⁴⁵. Le médecin y retraçait six observations réalisées sur des « aliénés » normands entre octobre 1814 et juin 1815. L'ensemble contribuait à démontrer l'intérêt d'un « traitement moral » des aliénations.

A la même époque, le docteur Blanche, médecin de la prison dit Bicêtre à Rouen, brisait aussi les fers des aliénés qui y étaient enfermés. Blanche y organisait « un service médical qui fit, de cet horrible cloaque, à la grande surprise de beaucoup de personnes et à la satisfaction de l'administration une maison de santé où des familles affligées furent heureuses de placer quelques-uns des leurs, malgré la répugnance qu'inspirait le seul nom de la prison de Rouen [...]. Les succès obtenus à Bicêtre ont fait naître l'idée de créer l'Asile des aliénés de Saint-Yon²⁴⁶ ».

Briser les « chaînes » et soigner les « fous » : l'action des médecins des prisons pour un asile départemental spécialisé.

Le traitement des « aliénations » dans un quartier spécifique aux aliénés de la prison de Rouen permit de mettre en exergue l'action des médecins des prisons pour les « fous » emprisonnés criminels ou simples condamnés. Il s'agissait désormais de traiter l'aliénation mais aussi d'apporter des réponses concrètes et matérielles au sort des « insensés » parfois jugés dangereux²⁴⁷. Depuis 1816 il existait un quartier spécialisé pour aliénés dans la prison de Rouen, dit Bicêtre, rue du Gril, entre les églises Saint-Maclou et Saint-Vivien²⁴⁸. La prison était un ancien noviciat pour jésuites transformé provisoirement en dépôt de mendicité sous Louis XVI en 1776²⁴⁹, puis définitivement en « maison d'arrêt » pour tous les mendiants, les vagabonds, les filles publiques et les simples prisonniers. L'administration y plaçait un surplus des « aliénés » venus de l'hôpital général à partir de 1812 notamment les plus dangereux.

Depuis l'ouverture de la prison de Rouen 36 loges destinées exclusivement à l'enfermement des aliénés y avaient été construites. Elles n'avaient jamais accueilli plus d'une vingtaine d'« aliénés » par an avant 1816²⁵⁰. L'instauration d'un quartier spécifique au traitement des « aliénés » à partir de 1816 fut une amélioration importante puisqu'elle permettait une incarcération plus humanisée des petits voleurs et des petits malfaiteurs atteints d'aliénation la plupart condamnés à de courtes peines. Entre 1817 et le premier juillet 1825, selon le docteur Vingtrinier, deux tiers des internés y avaient été guéris. Dans ce quartier dirigé par le docteur Blanche, « le régime y était plus doux qu'ailleurs,

parce qu'on y faisait là aussi des essais sur la nouvelle doctrine que Philippe Pinel avait appliqué à Paris »²⁵¹.

Antoine-Emmanuel-Pascal Blanche (9 décembre 1785- 24 janvier 1849), fils d'Antoine-Louis Blanche Duparc (1753-1816), avait dans la ville de Rouen une forte réputation²⁵². Ses funérailles furent totalement prises en charge par le conseil municipal de la ville de Rouen au sein duquel il avait été élu²⁵³. L'intérêt pour la médecine d'Antoine-Emmanuel-Pascal Blanche avait été stimulé par l'exemple de son père maître chirurgien, un jacobin très actif dans la vie politique et sociale rouennaise²⁵⁴. Celui-ci avait organisé une quête au sein de l'hôpital militaire pour l'achat de cocardes en vue des fêtes révolutionnaires de l'an II²⁵⁵. A.-E.-P. Blanche avait poursuivi sa formation à Paris. Il était devenu docteur à 22 ans en 1807 puis était revenu à Rouen en 1810. Il entra facilement à l'*Académie de Rouen* en 1818 après une communication sur les rêves²⁵⁶. Il y sera élu vice-président puis président en 1830²⁵⁷. A.-E.-P. Blanche était frère de la loge rouennaise « La Parfaite Union ». Cet investissement lui permettait d'entretenir un solide réseau d'amitiés notamment au sein de l'Académie de Rouen dans laquelle l'influence maçonnique était réelle depuis la présidence du préfet bonapartiste de la Seine-Inférieure Jacques Beugnot entre 1804 et 1805²⁵⁸. La franc-maçonnerie locale propageait alors aussi les techniques novatrices de la médecine mentale. Esquirol avait été lui même affilié à la loge parisienne les « Amis de la Victoire »²⁵⁹.

Le frère cadet d'Antoine-Emmanuel-Pascal, Esprit-Sylvestre Blanche (1790-1852) futur directeur de la Maison de Santé de Montmartre, avait déjà constaté que dans le quartier consacré aux « aliénés » de l'hôpital général de Rouen avaient été utilisées pendant trop longtemps des « loges humides et malsaines ». Les médecins y utilisaient encore récemment les « chaînes » et le « bain de surprise » qui « consistait à plonger dans un ruisseau le malade préalablement enfermé dans un sac²⁶⁰ ». Mais ces « moyens de guérison » étaient bien inefficaces car « empiriques et barbares ». Depuis la Révolution, la pratique du sac, fermé au dessus de la tête, pour immerger brutalement les malades dans la rivière qui traversait l'hôpital général avait été petit à petit remplacée par la « douche dite de feu ». Elle était toujours donnée avec la pompe à incendie de l'établissement malgré les tentatives de réformes impulsées par le docteur Vigné. L'essentiel de ces procédés coercitifs, sans réels principes médicaux, restaient « sans résultat » et très souvent « dangereux »²⁶¹.

A.-E.-P. Blanche avait été au cours des années 1810 nommé médecin en chef de la maison de détention de Bicêtre. De plus le nombre d'aliénés qui s'accroissait à Rouen à la fin de l'Empire et sous la Restauration devenait un embarras, humain et financier, particulièrement préjudiciable à l'ensemble des administrations rouennaises. A la prise de fonction d'A.-E.-P. Blanche, la prison de Bicêtre conservait jusqu'à 50 loges consacrées aux « aliénés ». Elles complétaient celles de l'hôpital général. Par mesure de sécurité publique les « aliénés » enfermés restaient avec des chaînes en fer attachés à des lits scellés aux murs. Ces « aliénés » étaient présumés « incurables » la plupart « interdits » et abandonnés à eux-mêmes. Ils étaient traités sans considération comme des « bêtes fauves²⁶² ».

Le docteur Blanche avait comme Vigné « entendu, à Paris, les leçons du célèbre Pinel ; il avait étudié avec son élève Esquirol, avec lequel il était lié d'amitié ; il savait quel changement Pinel avait opéré, ou plutôt quelle création il avait faite dans le traitement des folies, et, plein de désir d'imiter ce grand maître, il exposa à l'administration de la prison son plan de réforme, ses espérances, et ses moyens de traitement appropriés à la localité²⁶³ ». Le nouveau quartier pour les « fous » de la prison de Bicêtre ouvrait en 1817. Dès le début il apparut comme « un véritable service public », rendu par le docteur Blanche, et « conçu d'après les indications du célèbre Pinel²⁶⁴ ». A défaut d'un quartier efficace et spécialisé à l'hôpital général, ce quartier de la prison de Rouen permit à de nombreuses familles rouennaises d'être soulagées du sort de leurs « aliénés ». Considérés comme pensionnaires ils étaient plus rapidement et mieux guéris dans un service médical spécialement organisé pour eux²⁶⁵ alors que la prison de Rouen pouvait contenir entre 700 et 800 individus tous quartiers confondus.

A la même époque, le docteur Blanche créait une école préparatoire d'études médicales pour les douze à quinze élèves en médecine de l'hôpital général. Ces étudiants ne recevaient jusqu'alors aucune instruction particulière. L'insuffisance des moyens d'instruction à Rouen pour ceux qui voulaient entrer dans la carrière médicale avait surpris le docteur Blanche. Il put ainsi établir un laboratoire d'anatomie et un amphithéâtre pour faire des cours en médecine légale dans une partie extérieure de la prison. Ses élèves pouvaient aussi le suivre dans ses recherches sur le traitement des aliénations. Surnommée la « Blanche école », l'Ecole préparatoire en médecine obtenait un franc succès. Professeur à la « parole facile », le docteur Blanche était un enseignant remarqué qui donnait un cours d'enseignement médical complet dont une des principales facettes était la médecine mentale. L'école pouvait recevoir jusqu'à près de 100 auditeurs²⁶⁶. Blanche était un adepte du « Mesmérisme » et du « Magnétisme animal ». Ses partisans recevaient un réel écho auprès des médecins de Rouen notamment à l'Hôtel-Dieu²⁶⁷.

Un des fidèles disciple du docteur Blanche fut Arthus-Barthélémy Vingtrinier²⁶⁸ (13 juillet 1796 –11 juillet

1872). Vingtrinier retraçait son expérience ainsi : « c'est alors qu'admis à partager, comme élève d'abord, et plus tard, en 1818, comme son adjoint, les travaux spéciaux du docteur Blanche, je me suis livré avec lui à l'étude des aliénations mentales. Je me souviendrai toujours, avec plaisir et reconnaissance, de toutes ces études curieuses que nous fîmes ensemble au sujet des maladies mentales, et ceci vous expliquera la prédilection que j'ai quelquefois montrée dans cette enceinte pour l'étude de cette partie si attachante de la physiologie intellectuelle et cérébrale²⁶⁹ ». Vingtrinier, dont les parents étaient d'une fortune modeste, avait fait de brillantes études au lycée de Rouen comme le docteur Blanche. Il commença sous sa direction sa carrière médicale en 1814 en luttant contre l'épidémie de typhus puis soutint sa thèse de médecine en 1818. Vingtrinier devint membre de la *Société libre d'émulation de Rouen* en 1819 puis membre de l'*Académie de Rouen* en 1828. Vingtrinier était attaché à une médecine qu'il définissait comme une « science des relations ». Il voulait aussi faire avancer « l'alliance de la science médico-mentale et de la jurisprudence » en matière de criminalité.

Vingtrinier porta une attention particulière au sort des aliénés dans les prisons plusieurs années avant l'ouverture de l'asile Saint-Yon. Il expliquera son parcours dans un *Mémoire sur la situation des Sociétés de Secours mutuels* en 1848 : « en m'attachant à plusieurs services publics, les prisons, les épidémies, les bureaux de bienfaisance, etc..., m'ont conduit, par de longues années d'observation, à la connaissance de beaucoup de misères sociales, et j'ai été amené tout naturellement, en les voyant si souvent et de si près, à rechercher les causes de tant de maux²⁷⁰ ». Vingtrinier sera nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1860. Il fut le principal témoin de l'enseignement mené par le docteur Blanche qui avait contribué par ses leçons « à rendre populaires » les volontés de Pinel. Elles étaient centrées sur la (re)socialisation des « aliénés » après leur guérison. Elles avaient vulgarisé l'idée moderne d'alternance entre pratique de « l'isolement » et celle de « liberté »²⁷¹.

En 1826, puis à nouveau en 1840, Vingtrinier soulignera la valeur de ces transformations pour la prison de Rouen et ses prisonniers « aliénés ». Dans *Des prisons et des prisonniers*²⁷², il consacra deux chapitres à la question des « aliénés » en Seine-Inférieure avant et juste après la loi de 1838: le chapitre 7, « aliénés détenus et aliénés pensionnaires et mis en traitement » et le chapitre 9, « résultats médicaux obtenus sur les aliénés par le traitement de Pinel ». Esquirol, lui-même, avait compris la primauté de ces réformes menées dans la prison de la cité rouennaise. Vingtrinier avait noté « avec soin » « les histoires particulières et surtout les résultats » de ces nouveaux traitements expérimentés sur ces « infortunés » femmes et enfants compris. Il avait montré la forte personnalité du docteur Blanche, un élève de la nouvelle école « instruit des principes que professe depuis quarante ans l'illustre docteur Pinel ».

Nourris de « vues philanthropiques », plaçant au centre de leur préoccupation les « besoins des malades », les docteurs Blanche et Vingtrinier firent construire des salles de bains et des douches. Ils firent enlever la plupart des chaînes devenues inutiles afin de commencer un « vrai traitement moral » des « aliénés »²⁷³. Leur administration fut si efficace que le conseil municipal de la ville de Rouen vota un crédit pour la construction au sein de l'hôpital général d'une infirmerie spéciale qui leur était destinée en 1819²⁷⁴. Le docteur Blanche devint chirurgien adjoint à l'hôpital général le 30 septembre 1819 puis son chirurgien en chef en 1820. A partir de son expérience le docteur Blanche exposa à l'administration et au baron Malouet, préfet de la Seine-Inférieure, ses premiers projets pour l'organisation des asiles d'aliénés. De plus il recevait l'autorisation de faire admettre de nouveaux pensionnaires au quartier carcéral car les guérisons nombreuses et « remarquables » de l'infirmerie spéciale fixaient l'attention publique sur cette innovation.

Dans ce contexte favorable à son action, le docteur Blanche suggérait au préfet de la Seine-Inférieure, le baron Malouet, de fonder un asile spécialisé pour aliénés à Rouen. Le Préfet de la Seine-Inférieure reprit à son compte ce projet par une dépêche adressée au ministre de l'Intérieur datée du 7 septembre 1819. Le conseil général tenait aussi à « adoucir » et améliorer le sort des « aliénés » en Seine-Inférieure. La dépêche préfectorale constatait la progression du nombre des « aliénations » dans le département. Elle faisait l'éloge des innovations du docteur Blanche dans la prison de Rouen: « on a remarqué que ceux qui, avant leur entrée dans cet établissement, étaient sujets à de fréquents accès de fureurs, deviennent en général calmes et tranquilles en peu de temps. Presque la moitié des individus qui ont été admis ou traités dans cet hospice ont recouvré la raison [...]. Frappé des avantages qu'offrirait une institution de ce genre établie sur une plus grande échelle, j'ai milité, depuis mon arrivée dans ce département, sur les moyens de la créer²⁷⁵ ».

L'*Annuaire statistique de la Seine-Inférieure* pour l'année 1823, revenait sur le rapport remis par le baron Malouet au conseil général. Il décrivait notamment le local consacré aux « aliénés » dans la prison: « ce local fut d'abord composé de deux cours assez spacieuses et de forme rectangulaire, destinées à recevoir l'une les hommes, l'autre les femmes. Les loges sont distribuées alentour. Au milieu croissent quelques arbustes, et des fleurs distribuées avec quelques symétrie y forment une espèce de parterre ; leur vue est agréable aux aliénés ; quelquefois

ils s'occupent à les cultiver ; mais toujours ils les respectent, même lorsqu'ils sont agités de quelque accès frénétiques. Du matin au soir ils sont laissés en liberté, sous la surveillance d'un gardien qui remplit facilement cette tâche. Des eaux abondantes et pures permettent de leur administrer des bains fréquents, dont l'effet à toujours été reconnu si salutaire²⁷⁶ ». Le préfet terminait son exposé en rendant hommage au docteur Blanche : « ces soins, administrés avec un zèle digne d'éloges, sous la surveillance paternelle du régisseur de la maison de correction, ont toujours eu les résultats les plus satisfaisants, et un grand nombre des individus qui en ont été l'objet ont recouvré l'usage de la raison²⁷⁷ ».

Insistant sur le rôle des médecins des prisons dans ce mouvement d'opinion le docteur Vingtrinier précisa qu'ils avaient eu une « influence décisive » poussant la Préfecture de la Seine-Inférieure à établir un asile spécialisé²⁷⁸. En systématisant « la méthode de Pinel », le docteur Blanche voulait renforcer son « modèle »²⁷⁹ tout en l'organisant « sur une plus grande échelle²⁸⁰ ». En 1826 Vingtrinier fit un bilan condensé de l'activité des aliénistes de la prison de Rouen entre 1817 et 1825 pour la *Société de médecine* de Rouen : « une observation essentielle à consigner ici, c'est que pendant les huit années qui viennent de s'écouler une partie de Bicêtre a été consacrée au traitement des aliénés. De 1817 à 1825, cent trente sept fous ont été admis dans cette maison pour y recevoir des soins. Sur ce nombre quatre vingt huit ont été guéris, vingt cinq sont restés incurables, et vingt-quatre ont succombé à la suite de maladies variées ; on a donc obtenu la guérison des deux tiers environs²⁸¹ ». Avec l'ouverture de l'asile départemental pour aliénés de Saint-Yon, le 11 juillet 1825, un journaliste du *Journal de Rouen* indiquait : « d'agréables cellules au lieu de cachots infects ; un grillage élégant, et toutefois solide, au lieu de barres de fer énormes ; un lit, et non plus une botte de paille jetée par pitié tous les mois ; des jardins spacieux en place de cours basses, humides et malsaines ; des galeries couvertes, pour la promenade en temps de pluie ; mille autres avantages qu'il serait trop long d'énumérer, voilà ce qu'on remarque au premier coup-d'œil, en entrant dans [le nouvel] établissement. En un mot, les aliénés ne sont plus considérés ici comme des êtres redoutables qu'il faut charger de fers, si l'on veut se garantir de leurs fureurs ; ce sont des malades, les plus à plaindre de tous, que l'on soumet au traitement le plus conforme à leur position²⁸² ».

Cette description était reprise quasiment mot pour mot un siècle plus tard par Georges Dubosc pour le *Centenaire de l'Asile d'aliénés*²⁸³. Mais, contemporain de l'événement, le premier journaliste soulignait davantage l'expérience accumulée des premiers aliénistes rouennais : elle « a déjà prouvé que l'appareil formidable dont on entoure encore généralement les aliénés est au moins inutile, en supposant qu'il ne soit pas funeste et contraire au but que l'on veut atteindre ». En outre il indiquait que l'ouverture d'un asile spécialisé pour aliénés permettrait « aux malheureux » de trouver un lieu « où la guérison devient possible, où le mieux être est déjà certain²⁸⁴ ».

Ainsi, en diffusant les idées de Pinel et d'Esquirol les médecins rouennais reconnaissaient « que le classement des aliénés par genre de maladie » ainsi que « toute la liberté compatible avec leur état, des soins attentifs, et beaucoup de douceur » devaient être les bases de leur traitement. Mettre ces théories sur une plus vaste échelle devenait la « gloire » de l'administration du département de la Seine-Inférieure²⁸⁵. En outre dans les autres hospices du département la situation ne semblait pas meilleure qu'à l'hôpital général de Rouen²⁸⁶.

A Dieppe, par exemple, les aliénés restaient confinés dans des loges malsaines dépendant de l'hospice local. Elles étaient situées sur la falaise, à un quart de lieue de la ville. Ces loges avaient le double inconvénient d'être exposées au soleil et aux vents froids. L'enclos sur lequel elles s'étendaient représentait environ soixante ares de terres incultes et stériles dans lesquelles avait été creusé un « puit profond aux eaux saumâtres ». L'administration y avait établi un portier-concierge chargé de surveiller l'enfermement des insensés et des furieux depuis 1808²⁸⁷. Dans les hospices du Havre et de Montivilliers, l'administration recevait aussi « des infirmes de corps et d'esprit²⁸⁸ ». Au Havre, les loges n'étaient plus suffisantes pour les recevoir. Elles avaient été regroupées dans une salle commune pour que les « aliénés » les plus agités soient enchaînés à leurs lits²⁸⁹. Ainsi, pour les contemporains « l'idée de créer à Rouen un asile d'aliénés » « résulta du plus heureux des soins donnés » par le docteur Blanche. D'après l'*Annuaire administratif* de l'année 1825, il était bon de conserver pour la mémoire « de ce digne médecin, les motifs exposés au conseil général²⁹⁰ ».

Départementalisation de l'assistance aux aliénés²⁹¹ et fondation d' « un asile public type » au début de la Restauration en Seine-Inférieure²⁹².

En 1819, le conseil général de la Seine-Inférieure pensait sérieusement fonder un hospice en faveur des « aliénés » avec l'appui de la ville de Rouen. Les conseillers généraux profiteraient d'un contexte politique favorable

depuis la diffusion des travaux de la commission sur les « aliénés » animée par Guizot toujours en charge de la direction générale de l'administration communale et départementale cette année-là²⁹³. Une occasion favorable pour réaliser ce projet se présenta quatre années après la fin des guerres napoléoniennes et juste après la grave crise de subsistance qui avait traversé le département en 1817²⁹⁴.

Le baron Malouet (21 mars 1780- 13 octobre 1842), nommé préfet de la Seine-Inférieure le 15 juillet 1818, membre de la *Société d'émulation* et de l'*Académie de Rouen* depuis respectivement 1818 et 1819, la saisit²⁹⁵. On retrouvera le baron Malouet avec le Baron Gérando dans la commission spéciale de neuf membres chargée de l'examen de la loi sur les « aliénés » en mars 1838. Elle sera initiée par le très conservateur marquis Barthélémy, un des plus « vieux » pairs de France²⁹⁶.

A la fin des guerres napoléoniennes le département de la Seine-Inférieure avait fourni les fournitures et l'entretien des troupes alliées demeurant dans la région normande. Or ils devaient incomber au ministère de la guerre depuis le 1^{er} décembre 1815. En effet depuis l'application du second Traité de Paris signé le 20 novembre 1815 la Seine-Inférieure était tombée sous le joug des troupes anglo-hollando-belges. Ces dernières avaient occupées le nord-ouest de la France à la frontière de la zone prussienne plus au sud²⁹⁷. Ainsi les frais de fonctionnement des armées coalisées avaient été supporté par plusieurs conseils généraux français. Cependant le ministère de la guerre Dessolles-Decazes avait décidé le remboursement en numéraire d'une somme de 547 800 francs dans le courant du mois de mai 1819 au conseil général de la Seine-Inférieure. Le baron Malouet prit alors l'initiative d'affecter cette somme à la création d'une « Maison pour aliénés » départementale. Il présenta ce vœu au conseil général et les ordonnances royales du 12 janvier et du 6 décembre 1820 statuèrent favorablement à cet emploi²⁹⁸.

Une partie des fonds versés par le ministère de la guerre, soit 349628 francs, fut donc convertie le premier février 1820 en une rente sur l'Etat de 23780 francs, 5% consolidés à compter du 22 septembre 1819²⁹⁹. Elle devait s'accroître chaque semestre par l'achat de nouvelles rentes jusqu'à atteindre le montant de 29996 francs en 1835. Le reste des fonds fut placé à la caisse des services et soumis à intérêt. Une autre partie fut immédiatement employée en frais de constructions, de réparations et d'ameublement pour le nouvel asile dans un contexte politique national troublé par l'assassinat du Duc de Berry. Le conseil général décida d'augmenter ces sommes importantes en votant une contribution aux dépenses de l'établissement qui s'effectuerait chaque année³⁰⁰. Ainsi sur les exercices de 1822 et 1823 il vota sur ses dépenses diverses une somme de 300000 francs destinée à l'asile pour « aliénés »³⁰¹.

Pendant quelques mois, le conseil général voulut faire coexister le dépôt de mendicité de Saint-Yon évoqué plus haut avec le local affecté aux « aliénés ». Mais, il se ravisa et vota la suppression complète du dépôt de mendicité. Elle fut confirmée par une ordonnance royale du 10 décembre 1820. Elle instituait en remplacement du dépôt un asile pour « aliénés » dans l'ancien domaine de Saint-Yon et ses dépendances³⁰². A partir de cette date « rien ne fut négligé pour assurer au nouvel hospice tous les avantages que les connaissances acquises sur le traitement de la folie pouvaient faire espérer³⁰³ ». Le conseil général décida de transformer entièrement le domaine de Saint-Yon en une « Maison pour aliénés³⁰⁴ ». L'étendue du domaine de Saint-Yon dans un faubourg populaire, et alors encore rural de Rouen, sa situation et ses vastes bâtiments favorisèrent ce choix.

Situé à l'extrémité d'un quartier peu peuplé et paisible, un peu à l'écart de la cité historique rouennaise, le faubourg Saint-Sever, dans un terrain sec et sablonneux de près de 7 hectares et demi, était bien aéré. Il offrait les conditions d'une bonne salubrité, l'air y était pur et de nombreuses plantations avec de vastes jardins entouraient les maisons. Toutes les conditions d'une bonne installation pour une « Maison d'aliénés » semblaient réunies. Le 30 janvier 1822 tous les indigents étaient renvoyés de l'ancien dépôt de mendicité. Le successeur du baron Malouet, le baron de Vanssay³⁰⁵ (5 avril 1779- 4 mars 1875), nouveau préfet depuis le 19 juillet 1820, hâta par son zèle les travaux d'adjudications : « l'idée première de l'établissement d'un hospice des aliénés à Rouen, a été conçue, il est vrai par son prédécesseur, monsieur le baron Malouet » mais la fondation était due aux efforts incessants du baron de Vanssay. L'exécution était autorisée par ordonnance royale du 6 octobre 1820. De Vanssay posait la première pierre de l'asile d'aliénés de Rouen le 25 août 1822³⁰⁶. Le 22 juin 1824 une adjudication pour les travaux de l'asile était organisée en Préfecture³⁰⁷.

Le Baron de Vanssay était membre de la *Société d'émulation* et de l'*Académie de Rouen*³⁰⁸. Il avait plusieurs soutiens fidèles à la Préfecture et au sein même du conseil municipal de Rouen. Parmi eux, les deux chefs de division de son bureau, Le Pasquier et Ballin, mais aussi le conservateur de la bibliothèque de la ville de Rouen, Licquet. De Vanssay fera tout d'abord établir un projet précis et très détaillé des nouvelles constructions. Il réalisa ensuite un recensement complet des locaux à bâtir: les nouveaux pavillons, l'infirmerie, les cellules pour furieux. Parallèlement, l'administration dressait les plans et devis estimatifs du nouvel établissement. L'ensemble était soumis à l'examen de

la commission des bâtiments civils instituée par le ministre de l'Intérieur. Enfin, des « hommes expérimentés », à savoir des administrateurs et des aliénistes venus de Paris, devaient examiner sur les lieux les modifications éventuelles à apporter « sous les rapports des distributions intérieures appropriées au régime et au traitement des aliénés »³⁰⁹.

Le futur directeur de Saint-Yon, Vidal, en fonction à la tête du dépôt de mendicité de Rouen depuis 1817 et futur premier directeur de Saint-Yon, se déplaça pour observer d'autres asiles et quartiers pour aliénés dans toute la France: « les établissements de Paris, de Charenton, de Caen et des provinces méridionales de la France » furent visités³¹⁰. Les plus grands spécialistes de la médecine mentale et de l'assistance publique vinrent à Rouen. Ils avaient été invités par l'administration à prendre contact avec l'architecte du département en vue d'élaborer les plans du nouvel asile dès 1820³¹¹. Ainsi Desportes et Esquirol se déplacèrent à plusieurs reprises à Rouen, pour éclairer de leurs « lumières » l'architecte chargé de diriger les constructions³¹². Au début de l'année 1821, ils avaient été chargés directement de cette mission par le conseil général des hospices de Paris³¹³. Le 17 janvier et le 8 août 1821 un congé leur était accordé tout spécialement « pour prendre connaissance des projets relatifs à la construction et à la disposition de bâtiments » à établir sur Rouen³¹⁴. Esquirol avait déjà une « réputation » européenne de médecin aliéniste. Desportes était un des fonctionnaires les plus élevés membre de la commission administrative du conseil général des hospices et hôpitaux civils de Paris. Celui-ci était l'auteur d'une brochure qui servira de référence pour la construction de l'asile Saint-Yon dans un contexte où après le départ de Guizot la commission sur les aliénés avait été dissoute en 1821: *Programme d'un hôpital consacré au traitement de l'aliénation mentale pour cinq cents malades des deux sexes*³¹⁵.

Créé pour une population de 400 à 500 malades, l'asile Saint-Yon devait être composé de quatre cours, placées à l'Est et à l'ouest des bâtiments antérieurement existant, placés au centre, construites parallèlement entre elles pour chaque façade: chacune formait « à-peu-près un carré de cent trente-cinq pieds de côté³¹⁶ ». Une cinquième cour, un peu plus grande que les autres, sera achevée après l'ouverture de l'asile. Destinées à recevoir, pour partie, les hommes et, pour une autre partie, les femmes, ces cours étaient entourées de pavillons avec leurs chambres et leurs cellules³¹⁷. Ces dernières devaient être séparées, chacune devant être plus particulièrement utilisée pour un caractère bien spécifique d'aliénation. Les médecins avaient distingué les tranquilles, les agités, les dangereux et les diverses classes de pensionnaires. A noter qu'un quartier devait être tout spécialement affecté à ceux qui payeraient une pension supérieure au taux ordinaire, et qui pour cette raison, feraient exception au régime commun: les pensionnaires aliénés « riches »³¹⁸. L'ensemble de ces quartiers formeraient un quadrilatère dont le quatrième côté était fermé par « une belle grille en fonte » qui laisserait voir les jardins et les cours³¹⁹. Les anciens bâtiments seraient rénovés pour les bureaux et les archives de l'administration, les logements du directeur et du médecin, les cuisines, les offices, les magasins, la lingerie et la buanderie. L'architecte ajouta un bâtiment contenant deux salles de bains adossé contre la rue dite des Murs-Saint-Yon, la machine à vapeur et les réservoirs qui devaient fournir l'eau. Les différents travaux s'étendront jusqu'à l'année 1830³²⁰. L'établissement « si bien organisé » n'exigeait pour fonctionner, selon les administrateurs, qu'un petit nombre d'employés eu égard à sa grande importance: un directeur; un médecin; un chirurgien; un interne; un économiste; un commis aux écritures; un aumônier; vingt-et-une sœurs appartenant à l'ordre de Saint-Joseph de Cluny pour les services généraux et la surveillance des femmes; enfin, douze infirmiers et gardiens chargés de la surveillance des hommes³²¹.

L'administration serait placée sous l'autorité du préfet. Un conseil d'administration et de surveillance de l'asile était créé le 24 mars 1828 par arrêté du préfet le baron de Vanssay. Le Préfet de la Seine-Inférieure expliquera sa nécessité car l'«établissement ouvert depuis trois années environ, voit chaque jour s'accroître sa population déjà portée à 400 individus ». De plus de Vanssay pensait que « cet accroissement progressif » faisait déjà « sentir le besoin d'être secondé dans les détails de la surveillance à exercer sur l'administration intérieure³²² ». Elle fonctionnera régulièrement à partir de cette année là³²³. Elle était à ses débuts composée du préfet assisté par sept autres membres³²⁴.

Le préfet avait spécifié en mai 1828 les fonctions du premier médecin en chef de l'asile le docteur Foville. A travers la rédaction d'un mémoire il devait préciser plusieurs caractéristiques de premier ordre: les causes, les dates et les admissions de tous les « aliénés »; les étrangers au département et les repris de justice; les divisions et « différentes espèces de maladies » recensées³²⁵. Le médecin devait respecter les différentes classes de pensionnaires allant des plus « pauvres » au plus « riches ». De même pour le régime alimentaire spécifique à leur pension et la séparation des sexes. Mais la requête du docteur Foville, médecin phrénologue, concernant la possibilité de réaliser des dissections à l'intérieur de l'amphithéâtre de l'asile fut dans un premier temps rejetée. Cependant la réalisation des autopsies fut enfin acceptée le 30 septembre 1828 tout comme le projet de voyage du docteur Foville en Angleterre en novembre 1828. Le problème des fonds nécessaires à ce dernier fut solutionné en décembre de la

même année³²⁶. De plus, le médecin en chef réclamait un troisième interne pour l'assister dans ses tâches. En échange le préfet demanda à ce qu'une nosographie complète, précise et sans lacune des aliénés du département lui soit transmise comportant impérativement: nom, prénom, lieu de naissance, profession (avec interdiction ou non³²⁷); le nom du père et de la mère; les causes des aliénations tout en précisant si des maladies héréditaires existaient préalablement dans la famille de l'aliéné; la durée, l'époque et la fin de la maladie avec le décès ou la sortie de l'aliéné; les recherches des caractères et des fréquences de la maladie, ses traitements successifs et ses remèdes avec autorisation de l'ouverture des cadavres et des autopsies³²⁸.

L'asile Saint-Yon devait devenir le « type de l'Asile des aliénés, tel que le concevaient alors les savants les plus avancés dans cette branche des connaissances médicales³²⁹ ». Si sa création correspondait à une réelle aspiration locale des médecins en matière de santé publique, elle était aussi devenue un vaste programme d'expérimentations pour les administrations départementales, la Préfecture, le conseil général de la Seine-Inférieure et le Roi. Elle répondait aussi aux visées de contrôle et de sécurité publique défendues par le ministère de l'Intérieur³³⁰. L'établissement devait dès sa fondation servir d'établissement modèle. Cette vocation, fut bien mise évidence au cours des premières années de fonctionnement de l'asile par Théodore Legras, alors garde des archives de l'Hôtel-Dieu de Rouen : « espérons qu'un si bel exemple de la touchante sollicitude du premier magistrat et du conseil général de notre département, envers les aliénés, sera bientôt imité par les autres départements » demandait-il en 1827³³¹. De même le conservateur de la bibliothèque de la ville de Rouen Théodore Licquet soutenait en 1831 que « l'ordre admirable qui règne dans l'établissement, le régime intérieur dont les aliénés sont devenus l'objet, ont déjà fixé l'attention et l'intérêt des médecins étrangers, chargés eux-mêmes du traitement de ces malades dans les hôpitaux de leur pays. Celui de Rouen, on peut le dire, servira un jour de modèle à tous les autres ». Licquet concluait « puisse l'exemple donné par notre département trouver bientôt des imitateurs³³²»!

La cérémonie de la pose de la première pierre de l'asile le 22 août 1822, puis la nomination du docteur Foville, élève exemplaire d'Esquirol, le 2 avril 1825 comme médecin en chef de l'asile Saint-Yon fourniront de nouvelles preuves de cette attention neuve et particulière. De ce point de vue, deux événements permirent de montrer la volonté étatique : le choix du jour des débuts des travaux et celui du premier médecin de l'asile³³³. En effet, le baron de Vanssay, conseiller d'Etat et préfet, décida de poser la première pierre du nouvel hospice le 25 août 1822, jour anniversaire de la fête de Saint-Louis en l'honneur du roi Louis XVIII. Ce même jour était déposé dans les bâtiments une boîte contenant un historique sur l'origine de l'asile Saint-Yon³³⁴. La solennité entourait cette cérémonie. Elle avait pour but de démontrer l'importance du pouvoir royal: « aujourd'hui dimanche 25 août 1822 à deux heures après midi l'an 27^e du règne de Louis XVIII le désiré roi de France et de Navarre et jour anniversaire de Saint-Louis³³⁵ ».

L'établissement devait par la suite exciter l'admiration des Français et des étrangers. Il devait, pour les contemporains, être considéré « comme un des plus beaux monuments de notre siècle³³⁶ ». Aussi de nombreuses personnalités locales assistèrent à la cérémonie : Baudeau, membre et représentant du conseil général du département accompagné de plusieurs conseillers de Préfecture ; le marquis Adrien-Charles Deshommets de Martainville, membre du conseil général et maire de la ville de Rouen depuis 1821 avec plusieurs adjoints au maire ; l'architecte et entrepreneur des travaux et Vidal, premier directeur de l'hospice départemental des aliénés. Le Marquis de Martainville avait été un des fondateurs de la caisse d'épargne de Rouen en 1821. Particulièrement attentif à l'investissement social de la municipalité rouennaise pour la classe indigente, il avait été le créateur d'ateliers de charité sous la Restauration bien avant la municipalité Barbet dont nous reparlerons pour la Monarchie de Juillet. Plus tardivement Martainville prit ses distances avec une assistance municipale qui donnait trop la priorité aux établissements hospitaliers. Cette dernière devenait de plus en plus coûteuse pour la ville de Rouen. Les dépenses municipales étaient augmentées depuis que les administrateurs municipaux ajoutaient les frais occasionnés par les « aliénés » indigents ayant leur domicile de secours à Rouen et ceux qui avaient été préalablement placés dans les hospices rouennais³³⁷.

Par une lettre du 2 avril 1825, le baron de Vanssay proposait la nomination du docteur Foville, attaché depuis 1820 au service des malades de l'hospice de la Salpêtrière, comme premier médecin à l'asile Saint-Yon : « c'est monsieur Esquirol, dont le témoignage en pareille matière est du plus grand poids, qui me l'a indiqué » avait précisé le Préfet³³⁸. Esquirol confirma plusieurs années après qu'il avait bien voulu choisir son meilleur élève pour honorer l'évènement: « l'asile Saint-Yon [...] est un des meilleurs établissements d'aliénés ; on y admire l'ordre et la discipline qui furent introduits dès le début par le docteur Foville³³⁹ ». Ce choix restait déterminant pour la renommée ultérieure de l'asile départemental. « Quant au traitement médical, monsieur Foville, élève de monsieur Esquirol qui a publié, sur les maisons d'aliénés, des détails qui font frémir, en est chargé spécialement » avait spécifié le garde des archives de l'Hôtel-Dieu en 1827³⁴⁰. La candidature de Foville était en outre soutenue « d'une

manière toute particulière », c'est à dire par recommandation écrite de plusieurs professeurs en médecine mentale professant à Paris notamment Landré-Beauvais, Ferrus et Pinel. Ils avaient adressés leur avis au préfet de la Seine-Inférieure³⁴¹.

CONCLUSION

Entre le mois de juillet 1825 et celui d'avril 1828, les personnalités politiques et sociales, nationales et étrangères, qui visitèrent l'établissement rouennais furent nombreuses et prestigieuses. Dès le début, les soins donnés par les aliénistes rouennais et les soeurs Saint-Joseph de Cluny à Saint-Yon attirèrent l'attention et l'intérêt des médecins étrangers « chargés eux-mêmes du traitement de ces malades dans les hôpitaux de leur pays ». Or, comme l'avait bien noté Théodore Licquet en 1839: l'asile pour aliénés « de Rouen, on peut le dire, sert depuis plusieurs années de modèle à tous les autres³⁴² ».

Les préfets de plusieurs départements, de nombreux membres de l'école royale de Médecine, des administrateurs de plusieurs hôpitaux extérieurs et des ingénieurs se précipitaient pour s'émerveiller sur le prestigieux édifice: les barons Becquey et Capelle; le marquis De Pastoret; les pages du roi de Bavière; le docteur Martini, directeur de l'Hospice des aliénés de Leubus près de Breslau en Silésie; le docteur Vulpes, médecin en chef de l'hôpital des aliénés de Naples, un médecin tout spécialement envoyé par l'Empereur du Brésil; Marie-Caroline Bourbon-Sicile Duchesse de Berry (1798-1870) ; le prince de Croÿ, cardinal, archevêque du diocèse de Rouen, artisan d'un premier catholicisme social³⁴³. Esquirol et le baron de Gérando³⁴⁴, auteur du célèbre traité « le Visiteur du pauvre » paru en 1820, membre de la *Société de morale chrétienne* depuis 1821 faisaient aussi le déplacement³⁴⁵.

A cette époque Gérando vulgarisait les nouvelles technologies de l'assistance fondées non sur la charité mais sur le « travail social³⁴⁶ ». La *Société de la Morale chrétienne*, fondée par le protestant Guizot, dans l'opposition à Louis XVIII, sous la présidence de La Rochefoucault-Liancourt jouait un rôle de premier plan pour diffuser le traitement moral des aliénés. Cette Société s'investissait dans de multiples domaines à travers un comité sur les prisons, la lutte contre la peine de mort et, à partir de 1822, la surveillance des maisons de détention et d'asiles pour aliénés³⁴⁷. L'administrateur de la Préfecture de la Seine-Inférieure Ballin pouvait ainsi écrire en avril 1828 qu'« un établissement d'une haute importance a été formé depuis peu d'années » à Rouen « consacré aux infortunés dégradés par la plus affligeante des maladies et à une branche pour ainsi dire nouvelle de l'art de guérir, il a droit de vous intéresser à un triple titre : l'amour de l'humanité, l'amour de la science et l'amour du pays à l'illustration duquel il doit contribuer³⁴⁸».

L'événement particulièrement essentiel était la nomination le 2 avril 1825 de monsieur Foville « ancien interne des hôpitaux civils de Paris » à la tête du service médical de l'asile Saint-Yon. Foville était jusqu'à cette date « attaché depuis cinq ans au service des malades de l'hospice de la Salpêtrière, division des aliénés³⁴⁹ ». Ce médecin était, selon le préfet de la Seine-Inférieure, « porteur d'un certificat » de la Salpêtrière « attestant son talent supérieur, son instruction profonde et son expérience très étendue ». Il avait en effet reçu les cours de Pinel, Ferrus, Esquirol et Rostan³⁵⁰. Foville avait soutenu sa thèse de médecine sur des *Observations cliniques propres à éclairer certaines questions relatives à l'aliénation mentale* le 14 juillet 1824³⁵¹. Il l'avait dédiée à ses maîtres. Tout d'abord Esquirol, médecin de la Maison royale de Charenton auquel Foville succèdera en 1840 ; puis à Ferrus, alors médecin de la division des aliénés à l'hospice de la vieillesse pour les hommes ; enfin à Louis Rostan (1791-1866), professeur de clinique médicale à l'Ecole de médecine de Paris, un adepte du magnétisme devenu l'adjoint de Pinel à la Salpêtrière en 1818³⁵². Foville remerciait aussi son compagnon d'études, un ami intime, Félix Pinel Grandchamp³⁵³. Rostan et Pinel Grandchamp l'accompagneront à la *Société Phrénologique* de Paris en 1831.

Premier responsable de l'organisation médicale et hygiénique de l'assistance aux aliénés Foville ordonnait à la suite de Blanche et Vingtrinier la libération des « malheureux aliénés » retenus jusque là dans les « ignobles cellules » à Rouen de la prison dit Bicêtre et de l'hôpital général. Il les transféra tous du pavé sur lequel ils reposaient dans « un peu de paille humide » à l'asile départemental³⁵⁴. En Seine-Inférieure, l'accroissement des « aliénations mentales », problème relié à l'assistance médicale autant qu'à la « sécurité publique », semblait avoir pour raison principale un mouvement social général imprimé depuis la Restauration. Il était du à la « misère » des basses classes, aux faibles salaires et à la mauvaise influence des « grands établissements industriels » qualifiés alors de « facheux » par l'ensemble des conseillers municipaux de Rouen³⁵⁵. Comment lutter contre la montée des « pathologies industrielles » sans instruments pour comprendre et réguler la santé physique et morale de la population en Seine-Inférieure? Avec l'ouverture du nouvel asile Saint-Yon, le 11 juillet 1825, tel était le défi relevé par les artisans d'une « médecine mentale de masse » à Rouen: Les aliénistes rouennais avaient créé « un service nouveau ». Le docteur Foville devait « le faire entrer d'emblée dans la voie du progrès scientifique, lourde tâche dont il s'est acquitté avec autant de dévouement que de talent³⁵⁶».

133 A titre de comparaison entre les fondements publics de l'asile Saint-Yon et ceux des asiles religieux voir QUÉTEL (Cl.), « Les communautés religieuses et l'institution asilaire » notamment « Le Bon-Sauveur de Caen de 1734 à 1838: du pragmatisme à l'institution » dans *III^e colloque de la Société Internationale d'Histoire de la Psychiatrie et de la Psychanalyse*, Hôpital du Bon-Sauveur, 10-11 octobre 1985, p.5-40. Voir aussi GUILLEMAIN (H.), *Diriger les consciences, guérir les âmes : une histoire comparée des pratiques thérapeutiques et religieuses, 1830-1939*, Paris, 2006, 347p

134 BOLLOTTE (G.), « Les projets d'assistance aux malades mentaux avant la loi du 30 juin 1838 » dans *Information Psychiatrique*, juin 1965, p.505.

135 B.M.R, Morel (B.-A.), « Coup d'oeil sur le sort des aliénés en France avant la Révolution de 1789 » dans *Précis de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, année 1858-1859, p.123-125.

136 Idem, p.123. Voir aussi DESMANGEOT (M.), *Paupérisme et assistance à Rouen et dans les environs au début de la Révolution*, DES, 1955. ainsi que MAREC (Y.), « L'action sociale dans la région rouennaise (1792-1795) » et « L'action sociale dans la région rouennaise (1796-1800) » dans J. Imbert (Dir.), *La protection sociale sous la Révolution Française*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité Sociale, 1990, p.291-295. et p.514-519.

137 Pour le contexte national voir BOLLOTTE (G.) et BIGORRE (A.), « L'assistance aux malades mentaux de 1789 à 1838 » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966. Pour la Seine-Inférieure voir Archives de l'Académie de Rouen, dans les Papiers De Lérue, « L'assistance officielle à Rouen », rapport présenté à l'Académie par le chef de la division de la Préfecture J.-A. De Lérue, 1864-1865, manuscrit, 22p. ainsi que les extraits publiés dans la *Revue de Rouen*, le *Mémorial de Rouen* du 31 décembre 1851 et « Les établissements de la bienfaisance de la Seine-Inférieure » dans le *Journal de Rouen*, 5 janvier 1852.

138 Beaufreire (Ch. De Robillard), « Notice sur la Maison de force de la généralité de Rouen avant 1790 » dans *Précis de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, année 1858-1859, p.222-224.

139 Pour le contexte voir BARDET (J.-P.), « Les sensibilités de l'âge classique: tensions et passions » dans Mollat (M.) (Dir.), *Op. Cit.*, p.205-278. et p.274-277. Voir aussi TROUDE (R.), « Le Cat, physiologiste et psychologue » dans *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, n°24, 1964, p.39-50.

140 B.M.R, voir dans les Travaux de l'Académie de Rouen, dans la classe des Sciences le carton D6 « Rapports et mémoires de 1827 à 1830 » : le rapport « Monomanie homicide », le carton D2 « Rapports et mémoires de 1809 à 1913 » : les rapports « Hystérie » et « Folie ». Voir aussi dans le carton B33 « Tables des matières contenues dans le Précis de l'Académie entre 1744 et 1875 » : les « Influences des maladies du crâne dans certaines aliénations mentales », 1804, p.99 et « De la jurisprudence médicale relative aux aliénés, thèse par M. Bonfils », rapport par M. Des Alleurs, 1826-1827. ; ainsi que les 35 articles référencés pour « Aliénation mentale », 5 pour « Asiles d'aliénés », 8 pour « Folie », 3 pour « Criminalité » et 15 pour « Médecine légale ».

141 B.M.R, *Bulletins analytiques de la Société de Médecine de Rouen*, t.1, année 1826, 2d bulletin, « Médecine légale » et « Monomanie homicide », p.11-12.

142 B.M.R, sur les travaux de De Lérue voir Archives de l'Académie de Rouen, le carton B2/1 « Dossier De Lérue » notamment ses « Communications et rapports » publiés dans les Précis de l'Académie, Classe des Belles-Lettres en 1858, p.196-201. et sa correspondance avec l'archiviste et administrateur Ballin.

143 Sur l'usage des lettres de cachet sous l'Ancien Régime voir FARGE (A.) et FOUCAULT (M.), *Le désordre des familles : lettres de cachet des archives de la Bastille au XVIII^e siècle*, Paris, 1982, 362p. ; QUÉTEL (Cl.), *De par le Roy : essai sur les lettres de cachet*, Toulouse, 1981, 242p. et « Les lettres de cachet » dans *L'Histoire*, n°29, décembre 1980, p.103-112. En ce qui concerne les enfants délinquants voir ROUMAJON (Y.), « De l'usage des lettres de cachet » dans *Enfants perdus, enfants punis. Histoire de la jeunesse délinquante en France: huit siècles de controverses*, Paris, 1989, p.88-120. Pour le contexte local voir aussi EL KAÏM (A.), « Les prises en charge de la misère dans les villes de Haute-Normandie pendant la Révolution » Marec (Y.), *Villes en crise? Acte du colloque, Les politiques municipales face aux pathologies urbaines de 1789 à l'an 2000*, Université de Rouen 4 au 7 décembre 2002, Rouen, 2005, p.353-367.

144 Voir GUILLAUME (M.) (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1998, p.251-255.

145 Pour le contexte politique, économique et social rouennais voir BARDET (J.-P.), « Un dynamisme raisonnable. Dimensions, évolutions (1640-1790) » et MAZAURIC (Cl.), « Rouen et la Révolution (1789-1799) » dans Mollat (M.) (Dir.), *Op. Cit.*, p.205-278. et p.279-305. Voir aussi MAZAURIC (Cl.), (Dir.), *La Révolution en Haute-*

Normandie 1789-1802, Rouen, 1988, 464p. et GOUJARD (Ph.), « La Normandie » dans M. Vovelle (Dir.), *L'état de la France pendant la Révolution*, Paris, 1988, p.340-343. Voir aussi notre article « Le traitement des aliénés à l'Hôpital général de Rouen de l'Ancien Régime à la Restauration » dans *Les Hôpitaux de Rouen du Moyen-Age à nos jours. Dix siècles de protection sociale* (Dir. Y. Marec), Rouen, p.30-32.

146 BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Information Psychiatrique*, juin 1965, p.505.

147 Pour le contexte voir FARGE (A.), « La fin des lettres de cachet » dans Farge (A.) et Foucault (M.), *Op. Cit.*, Paris, 1982, p.357-363.

148 Pour le contexte urbanistique voir BARDET (J.-P.), art. cit. dans Mollat (M.) (Dir.), *Op. Cit.*, p.214-215.

149 A.D.S.M, Beaurepaire (Ch. De.), « Maisons d'aliénés » dans *Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, t.XI, 1897-1899, 1900, p.141-142 et *Notice sur les Maisons de force dans la Généralité de Rouen avant 1789*, Extrait du Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1858-1859, 20p. (Repris dans *Annales de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes*, tomes 1er et 2d, Paris, 1883); Bouquet, « Remplacement de la première tour du colombier détruite au siège de 1562 » dans *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, t.XII, 1901-1902, 1903, p.107-109 et « Premiers asiles d'aliénés à Rouen » dans *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 1900-1902, t.XII, p.107-109.

150 A.D.S.M, Beaurepaire (Ch. De.), *Recherches sur les anciennes prisons de Rouen*, Extrait du Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1860-1861, 1861, 71p.

151 A.D.S.M, « Maisons particulières pour aliénés à Rouen » dans *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 1886-1887, t.VII, p.214, note de bas de page.

152 A.D.S.M, ANDRIEU (L.), « Les fous de Saint-Aubin-La-Campagne » dans *102^e Congrès national des Sociétés savantes*, Limoges, 1977, Histoire moderne, t.I, p.9-21. Cote: BHSM 62128. Voir aussi MOREL (P.) et QUÉTEL (C.), *Op. Cit.*, Paris, 1985, p.241-242 et p.258.

153 A.D.S.M, ANDRIEU (L.), art. cit. p.9-21. Sur le contexte régional voir MUSSET (J.) «Le parlement et la coutume de Normandie» dans N. Plantrou (Dir.), *Du Parlement de Normandie à la cour d'appel de Rouen 1499-1999, V^e centenaire du Parlement de Normandie*, Caisse d'épargne de Haute-Normandie, 1999, p.121-145.

154 A.D.S.M, ANDRIEU (L.), art. cit. p.9-21.

155 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.307.

156 Voir SÉRIEUX (P.) et LIBERT (L.), *Le régime des aliénés en France au XVIII^e siècle d'après des documents inédits*, Paris, 1914, p.5 (note de bas de page), p.43-44. et p.54.

157 Idem.

158 A.D.S.M, Beaurepaire (Ch. De.), « Dépôt d'aliénés à Saint-Aubin-la-Campagne (Seine-Inférieure), 1786 » dans *Bulletin de la Société d'Histoire de la Normandie*, t.VIII, p.101-103 et « La Maison de Force de Saint-Yon et le parlement de Normandie » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, 1946, 57p.

159 QUÉTEL (C.), art. cit. dans *L'Histoire*, n°29, décembre 1980, p.106.

160 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.308. et GUILLAUME (M.) (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1998, p.251-255.

161 B.N.F, voir Chanoine Farcy (Curé de Saint-Sever), *Le manoir de Saint-Yon au faubourg Saint-Sever de Rouen*, Rouen, 1935, 275p. et Conseiller Thibaud (Cour d'appel de Rouen), *Histoire du Manoir de Saint-Yon*, Audience solennelle de rentrée, 16 septembre 1965, Discours de rentrée, 1968, p.5-17. B.M.R, voir Debouteville (L.), « Documents historiques sur la Maison de Saint-Yon » dans *Notice statistique sur l'asile départemental des aliénés établi à Rouen pendant les dix premières années de son existence –11 juillet 1825 à fin décembre 1834*, Rouen, 1835, p.1-4. ; ; Delaporte (docteur médecin de l'asile des Quatre Mares), *Notice chronologique sur les asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure depuis leur origine jusqu'à leur installation à Sotteville et à Saint-Etienne du Rouvray*, Rouen, 1897, 16p. ; Liquet (Th.), *Rouen ; précis de son histoire, son commerce, son industrie, ses manufactures. Guide nécessaire pour bien connaître cette capitale de la Normandie*, Rouen, 1831, 2d éd., p.160-168. et Foville (A. fils), « Saint-Yon, Quatre-Mares et les médecins aliénistes de la Seine-Inférieure. Discours de réception » dans *Précis analytique de l'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Rouen*, année 1873-1874, p.83-123.

162 Sur Pontcarré voir N. Plantrou (Dir.), Op. Cit., Caisse d'épargne de Haute-Normandie, 1999, p.596.

163 Voir BARDET (J.-P.), art. cit. dans Mollat (M.) (Dir.), Op. Cit., p.270.

164 A.D.S.M, Beaurepaire (Ch. De.), art. cit., Extrait Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1858-1859, 20p.

165 B.N.F, voir SÉRIEUX (P.) et LIBERT (L.), *Le régime des aliénés en France au XVIII^e siècle d'après des documents inédits*, Paris, 1914, 151p. et « Règlements de quelques maisons d'aliénés en France au XVII^e et XVIII^e siècles » dans *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*, juin 1914, p.88. Dans ce dernier article les auteurs donnent un exemple de l'application du règlement de Saint-Yon (rédigé vers 1750). A.D.S.M, voir Ville de Rouen. Conseil municipal. Procès-verbaux des séances, t.1, Rouen, 1892, Séances des 26 juin 1818 et du 4 décembre 1818 notamment sur les Frères des écoles chrétiennes à Saint-Yon, p.67 et p.71.

166 CHALINE (O.), « L'aristocratie parlementaire normande au XVIII^e siècle: un système de représentation. Godard de Belbeuf ou le parfait magistrat (1725-1810) » dans *Histoire, Economie, Société*, 1993, n°2, p.263-272.

167 A.D.S.M, Beaurepaire (Ch. De.), art. cit., dans *Société Libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, 1946, p.27.

168 A.D.S.M, Beaurepaire (Ch. De.), art. cit., Extrait Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1858-1859, p.9-10.

169 Voir BOLLOTTE (G.), « Les projets d'assistance aux malades mentaux sous la Restauration » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.384., GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.73-77., CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, Paris, 1976, p.307. et QUÉTEL (C.) (présentation), *La loi de 1838...*, vol. 2, « L'application », p.7. (note de bas de page). Pour le dépôt de mendicité de Rouen voir DESCHAMP (M.O.), « Le dépôt de mendicité de Rouen (1768-1820) » dans le *Bulletin d'Histoire économique et sociale de la Révolution Française*, 1977, p.81-93.

170 Voir BARDET (J.-P.), art. cit., dans Mollat (M.) (Dir.), Op. Cit., p.251.

171 « La fin de l'économie régressive de l'Ancien Régime : cahiers de doléance, Lettres de cachet et Maison de Force de Saint-Yon » dans VIMONT (J.-C.), *Punir Autrement... Les prisons de la Seine-Inférieure pendant la Révolution*, Ministère de l'éducation Nationale, Académie de Rouen, C.R.D.P., Mont-Saint-Aignan, 1988, p.20-21.

172 Pour le contexte départemental voir MAZAURIC (Cl.), « La crise ecclésiastique » dans Mollat (M.), Op. Cit., p.289-290.

173 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.309 et B.N.F, voir Chanoine Farcy (Curé de Saint-Sever), Op. Cit., Rouen, 1935, 275p. et Conseiller Thibaud (Cour d'appel de Rouen), Op. Cit., Audience solennelle de rentrée, 16 septembre 1965, Discours de rentrée, 1968, p.5-17.

174 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.312. et BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Information Psychiatrique*, juin 1965, p.505.

175 A.D.S.M, Idem, Séance du 27 mai 1819.

176 A.D.S.M, voir Ville de Rouen. Conseil municipal, Op. Cit., t.1, Rouen, 1892, Séances des 11 mars 1819 et du 20 avril 1819.

177 C.H.R, voir « Note chronologique sur l'établissement de Saint-Yon 1615-1822 » dans Registre A de la commission de l'Asile des aliénés de Saint-Yon de Rouen –25 août 1822- 12 janvier 1837

178 C.H.R, voir Op. Cit. dans Registre A de la commission de l'Asile des aliénés de Saint-Yon de Rouen –25 août 1822- 12 janvier 1837. et B.M.R, Gogeard (A.), « Les transformations de Saint-Yon à travers les siècles » dans *Bulletin Les Amis des Monuments rouennais*, années 1914-1921, p.109-121.

179 Pour le contexte départemental initial voir MAZAURIC (Cl.), « Le Directoire: stabilisation sociale » et « Le Directoire: stabilisation politique » dans Molat (M.) (Dir.), Op. Cit., p.301-304.

180 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.312.

181 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.311-312. et BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Information Psychiatrique*, juin 1965, p.506.

182 Sur l'interdiction voir ROSANVALLON (P.), *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, 1992, « L'incapacité de l'aliéné mental », p.150-152. Avec la loi de 1838, « l'internement » fut dissocié de

« l'interdiction » mais la privation des droits électoraux pour un aliéné définitivement reconnu en « incapacité » mental par un tribunal fut établie par décret du 2 février 1852. Il fut maintenu par la suite dans le code électoral (article L5, LO130 et L.230). Voir aussi « Un débat sur l'interdiction des aliénés (1831) » dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale*, n°39, janvier 1998, p.217-224.

183 Sur le rôle des préfets en matière d'ordre public voir EBEL (F.), *Les préfets et le maintien de l'ordre en France au XIX^e siècle*, Paris, IHESI, La Documentation Française, Paris, 1999, 265p.

184 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.309. et BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Information Psychiatrique*, juin 1965, p.506-507.

185 BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Information Psychiatrique*, juin 1965, p.507. Voir aussi « 1811-1813: une enquête sur les aliénés » dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale*, n°34, juillet 1996, p.215-232.

186 Il fondera avec Guizot en 1827 la Société protestante de prévoyance et de secours mutuel.

187 Idem. Voir aussi BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.383-401.

188 BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.393 (note de bas de page).

189B.M.R., Esquirol (J.-E.), *Des établissements d'aliénés en France et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés. Mémoire présenté à son excellence le ministre de l'intérieur en septembre 1818*, Paris, mars 1819, 43p. Voir aussi B.U.R.M., voir Esquirol (J.-E.), « Maisons d'aliénés » dans *Dictionnaire des Sciences Médicales*, Paris, 1818, tome 30, p.47-95. et « Des établissements consacrés aux aliénés en France et des moyens de les améliorer. Mémoire présenté au ministre de l'Intérieur, en septembre 1818. » dans *Des maladies mentales considérés sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, 1838, p.399-431. Cote:Res.B58/2.

190 B.M.R., Esquirol (J.-E.), Op. Cit., Paris, mars 1819, p.11-12 et p.30.

191 Cette fonction fut créée par fusion de deux directions du ministère

192 Sur Guizot voir POUTHAS (Ch.), *Guizot pendant la Restauration. Préparation de l'homme d'Etat (1814-1930)*, thèse de lettres, Paris, 1923, 499p.

193 Sur cette commission voir Archives Nationales Série F¹⁵ 150 et F¹⁵ 444 ainsi que BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.395-396. et GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.190-191.

194 B.M.R., Deboutville (L. De.), *Notice statistique sur l'asile départemental des aliénés établi pendant les dix premières années de son existence à Rouen, du 11 juillet 1825 à fin décembre 1834, présenté à Monsieur le Baron Dupont-Delporte et M.M. les membres du Conseil Général du département*, Rouen, 1835, p.5.

195 BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.395-396.

196 BOLLOTTE (G.), art. cit., dans *Information Psychiatrique*, juin 1965, p.508.

197 Sur l'histoire des hôpitaux en France voir IMBERT (J.) (Dir.), *Histoire des hôpitaux en France*, Toulouse, 1982, 559p. et du même *Les hôpitaux en France*, Paris, 1974, 127p. ; *Le droit hospitalier de la Révolution et de l'Empire*, Paris, 1954, 455p.

198 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.308. et GUILLAUME (M.) (Dir.), Op. Cit., Paris, 1998, p.251-255.

199 Voir MAREC (Y.) (Dir.), « Les établissements hospitaliers rouennais du Moyen-Âge à la fin du XVIII^e siècle » dans *Les Hôpitaux de Rouen...*, p.14-34.

200 A.D.S.M, Beaurepaire (Ch. De.), *Notice sur les Maisons de force dans la Généralité de Rouen avant 1789*, Extrait du Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1858-1859, p.16-19.

201 Cité dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.9. et GUILLAUME (M.) (Dir.), Op. Cit., Paris, 1998, p.251-255.

202 Pour le contexte voir MAREC (Y.) (Dir.), « Les Hôpitaux rouennais dans la tourmente révolutionnaire de 1789 à l'an IV (1795-1796) » dans *Les Hôpitaux de Rouen...*, p.28-29.

203A.D.S.M, Beaurepaire (Ch. De.), art. cit. Extrait du Précis de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1858-1859, p.16-19.

204 D'après une note de police voir BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.397.

Sur La Rochefoucault-Liancourt, fondateur de la Société de morale chrétienne voir DREYFUS (F.), *Un philanthrope d'autrefois, La Rochefoucault-Liancourt (1747-1827)*, Paris, 1903, 547p. Sur l'importance de ses idées voir CHOLVY (G.), *être chrétien en France au XIX^e siècle 1790-1914*, Paris, 1997, 177p. Voir aussi DUPRAT (C.), *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action social et lien social à Paris, au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale, 1997, 2 vol., 1383p. et du même, *Pour l'Amour de l'humanité. Le temps des philanthropes*, Paris, C.T.H.S, 1993, 485p.

205 B.M.R, Ballin (A.-G.), « Notice sur l'Asile des aliénés de Rouen » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.179-189.

206 Pour le contexte voir MAREC (Y.) (Dir.), « La communalisation des Hospices civils sous le Directoire » dans *Les Hôpitaux de Rouen...*, p.28-29.

207 Articles 475 (n°7) et 479 (n°2), du Code pénal: reprises des lois du 24 août 1790 et 21 juillet 1791. Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.312.

208 Pour le contexte voir MAREC (Y.) (Dir.), « Le retour des soeurs et l'amélioration du fonctionnement des Hospices civils, du Consulat à la Restauration » dans *Les Hôpitaux de Rouen...*, p.45-47.

209 A.D.S.M, Annuaire Statistique de la Seine-Inférieure. An XII p.143-144.

210 B.M.R, Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.181.

211 B.M.R, Delaporte (docteur médecin de l'asile des Quatre-Mares), Op. Cit., Rouen, 1897, 16p. et Gogear (A.), Op. Cit., dans le *Bulletin Les Amis des Monuments rouennais*, années 1914-1921, p.109-121.

212 B.M.R, Legras (P. Théodore, garde des archives de l'Hôtel-Dieu), *Notice historique sur les deux hôpitaux et l'asile des aliénés de Rouen, avec quelques remarques sur les enfants trouvés et abandonnés*, Rouen, 1827, 145p.

213 B.M.R, Legras (P. Théodore), Op. Cit., Rouen, 1827, p.139-140.

214 B.M.R, Bouquet, art. cit. dans *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 1900-1902, t.XII, p.108.

215 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « Biographie rouennaise. éloge académique de monsieur le docteur A. Blanche, médecin en chef de l'Hospice-Général, lu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen » dans *Revue de Rouen*, novembre 1850, t.32, p.539-553.

216 Sur Philippe Pinel (1745-1826) voir POSTEL (J.), *Genèse de la psychiatrie : les premiers écrits psychiatriques de Philippe Pinel*, Paris, 1981, 312p. ; WEINER (B. Dora), *Philippe Pinel (1745-1826), La médecine de l'esprit*, Paris, 1999, 479p. et GARRABE (J.) (Dir.), *Philippe Pinel*, Journées d'étude pour le bicentenaire de la nomination de Pinel médecin de l'hospice de Bicêtre, Paris, 1994, 156p. Plus particulièrement sur la naissance du mythe controversé du « briseur de chaînes » on consultera GOUREVITCH (M.), « Pinel père fondateur, mythes et réalités » dans *L'évolution psychiatrique*, 1991, vol.56, n°3, p.595-602 ; WEINER (B. Dora), « Le geste de Pinel : the history of a Psychiatric Myth » dans Mark S. Micale et Roy Porter, *Discovering the history of psychiatry*, Oxford, 1994, p.232-247 ; GORTAIS (J.), « Le rôle du mythe de Pinel dans l'organisation et le fonctionnement de la psychiatrie du XIX^e siècle » dans *Psychiatrie Française*, 1900, p.77-82 et SWAIN (G.), « Les chaînes qu'on enlève » dans *Le sujet de la folie. Naissance de la psychiatrie*, Paris, 1977, p.119-171.

217 Sur Cabanis (1757-1808) voir BRAUNSTEIN (J.-F.) et PEWZNER (E.), *Histoire de la psychologie*, Paris, 1999, p.70-71., NICOLAS (S.), *Histoire de la psychologie française. Naissance d'une nouvelle science*, Paris, 2002, p.26-28., CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), Op. Cit., Paris, 2006, « Psychologie et science de l'homme », p.12-14 ainsi que GUSDORF (G.), *Les Sciences Humaines et la pensée occidentale*, vol.8, Op. Cit., Paris, 1976-1978, p.464-467.

218 Sur Jean -Etienne Esquirol (1772-1840) voir DUMAS (M.), *Etienne Esquirol : sa famille, ses origines, ses années de formation*, thèse de médecine, Toulouse, 1971, 121p. ; ALLILAIRE (J.-F.), *Jean-Etienne-Dominique Esquirol, une œuvre clinique, thérapeuthique et institutionnelle*, Levallois-Perret, 2001. Voir aussi GAUCHET (M.) et SWAIN (G.), *Préface*, Esquirol (J.-E.), *Des passions considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale*, thèse de médecine, Paris, 1805, Paris, Rééd. 1980, 115p. avec en appendice un choix de documents pour servir à l'histoire de la naissance de l'asile (1797-1811) et des même « Pinel et Esquirol à la Salpêtrière, nouveaux documents » dans *Perspectives Psychiatriques*, 1984, n°96, p.92-94.

219 B.U.R.M, Dezeimeris, « Aliénés (Hygiène publique) » dans *Dictionnaire de médecine ou répertoire général des Sciences médicales considérés sous les rapports théorique et pratique*, 2^d éd., t.2, Paris, 1833, Faculté de médecine, p.164-182.

220 Sur cet important administrateur départemental, un « protégé » du Préfet, le baron de Vanssay, voir MAREC (Y.), *Le « clou » rouennais...*, p.94-95. et p.199-200.

221 B.M.R, voir Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.181. Sur la diffusion de la notice réalisée par l'administrateur Ballin et sa réception voir le carton B6 des Archives de l'Académie de Rouen, Séance du 25 juillet 1828 « De la notice sur l'asile des aliénés par M. Ballin » et carton B4/4 Registre de l'Académie de Rouen, Séance du 25 avril 1828 en présence du docteur Blanche.

222 Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.179-189.

223 Pour une vue d'ensemble sur contexte national de l'essor de la protection sociale depuis la Révolution Française voir IMBERT (J.) (Dir.), *La protection sociale...*, 567p.

224 Sur le docteur Vigné voir B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « éloge de Jean-Baptiste Vigné » dans *Précis Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1844, p.31-50. ; Notices « Vigné (Jean-Baptiste) » dans Lebreton (Th.), *Biographie Normande*, Rouen, 1861, t.2, p.560-561 et *Biographie rouennaise, Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages nés à Rouen*, Rouen, 1865, p.356-357.; Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Paris, t.2, 1886, p.567. Roger (J.), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècles : Biographie et Bibliographie*, Paris, t.1, 1890, p.106-125. Voir aussi dans les Archives de l'Académie de Rouen, le carton B2/3, dossier « J.-B. Vigné » notamment les notices de Des Alleurs (H.), « Nécrologie. Quelques mots prononcés sur la tombe de Vigné » et Vingtrinier (J.-B.), « éloge académique du docteur J.-B. Vigné », Rouen, 1844, 22p. ; le carton B33 (Notice nécrologique). A.D.S.M., Hélot (R.), *Bibliographie médicale normande*, (s.l.n.d), manuscrit, p.7. Voir aussi FAUVEL (D.) (présenté par), *Les hommes au XIX^e siècle en Seine-Inférieure*, Exposition-Catalogue, Archives Départementales de la Seine-Inférieure, Rouen, 1988, « Tableau des médecins légalement reçus et exerçant dans la ville de Rouen- 20 prairial an 10 », p.259.

225 On trouve dans le fonds normand de la BMR et dans les réserves de la B.U.R.M la plupart des ouvrages écrits par Philippe Pinel aux multiples éditions de l'an IX à 1818 notamment Pinel (Ph.), *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, Paris, 2^d éd., 1809. (un second exemplaire est à la B.U.R.M: édition 1800-1801, an IX. et un troisième à la Bibliothèque Municipale de Dieppe); Pinel (Ph.), *La médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse; ou recueil et résultat d'observations sur les maladies aiguës faites à la Salpêtrière*, Paris, 1815. (un second exemplaire se trouve à la B.U.R.M: édition 1802, An X) ; Pinel (Ph.), *Nosographie philosophique, ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, 3e éd., 1818, 3 volumes et un portrait. (un second exemplaire se trouve à la B.U.R.M).

226 B.U.R.M, voir Esquirol (J.-E.), « Maisons d'aliénés » dans *Dictionnaire des Sciences Médicales*, Paris, Panckoucke, t.30, 1818, p.47-95. On trouve à la B.M.R. et à la Bibliothèque de l'Université de Rouen- section médecine les principaux écrits militants d'Esquirol : Esquirol (J.-E.), *Op. Cit.*, Paris, mars 1819, 43p. (mémoire repris en partie dans *Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, 1838, p.399-431.) et du même « Des maisons d'aliénés » dans *Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, 1838, p.432-538. Ce dernier comprend une partie complète sur la situation à Rouen, p.450-454.

227 Sur Beugnot voir SAUNIER (E.), *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant du XVIII^e et XIX^e siècles. 6000 Franc-maçons de 1740 à 1830*, Publication des Universités de Rouen et du Havre, 1999, p.386., p.447., p.471. et p.474. Voir aussi DÉMIER (F.), *La France du XIX^e siècle (1814-1914)*, Paris, 1997, p.570.

228B.N.F., Semelaigne (R.), « Foville (Achille-Louis père) » dans *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*, Paris, 1930-1932, p.251.

229 Sur le gardien Pussin voir MOREL (P.), *Dictionnaire biographique de la Psychiatrie française*, Paris, 1996, p.200-201. ; GOLDSTEIN (J.), *Op. Cit.*, Paris, 1997, « Pinel et les concierges: les origines du traitement moral », p.111. Voir aussi « 1792-1813: Pussin et Pinel, à Bicêtre et à la Salpêtrière » dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale* n°30, juillet 1994, p.3-46. et n°32, juillet 1995, p.207-209.

230 Voir GOUREVITCH (M.), art. cit., dans *L'évolution psychiatrique*, 1991, vol.56, n°3, p.595-602

231 B.M.R, Archives de l'Académie de Rouen, voir carton B3 : Liste des membres et correspondants et B2/3 dossier « J.-B. Vigné ».

232 A.D.S.M, Vigné (J.-B.), « Essai sur la médecine légale » dans *Précis analytique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1804-1807, p.62-63 et 1813-1814, p.54 ; « Influence des maladies du crâne, des méninges et du cerveau, dans certaines aliénations des facultés mentales » dans Op. Cit., 1804-1807, p.100-102 ; « Dissertation inaugurale de monsieur Dufilhol, docteur-médecin de la Faculté de médecine de Paris, 21 juin 1820, sur l'hystérie » dans *Précis analytique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1820-1821, p.33-34.

233 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « éloge de Jean-Baptiste Vigné » dans Op. Cit., 1844, p.31-50 et Roger (J.), Op. Cit., t.1, p.106-125.

234 Sur Cabanis voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.43-44 et p.82-85., GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.80-86.

235 Sur les idéologues voir LE GUYADER (A.), « Les idéologues » dans M. Vovelle (Dir.), Op. Cit., Paris, 1988, p.427-430.

236 Sur ces propositions de réformes et leur contexte voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.308., BOLLOTTTE (G.), art. cit. dans *Information Psychiatrique*, juin 1965, p.507. et ROSANVALLON (P.), « Terminer la Révolution » dans *Le moment Guizot*, Paris, 1985, p.16-25.

237 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « éloge de Jean-Baptiste Vigné » dans Op. Cit., 1844, p.31-50 et Roger (J.), Op. Cit., t.1, p.106-125.

238 B.M.R, Vigné (J.-B.), « Observations et réflexions sur l'aliénation mentale » dans *Précis analytique de travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, année 1832, p.107-109.

239 Idem.

240 Idem

241 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « éloge de Jean-Baptiste Vigné » dans Op. Cit., 1844, p.38-39.

242 B.M.R, Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.181.

243 B.M.R, Vigné (J.-B.), « Observations et réflexions sur l'aliénation mentales dédiées aux mânes de l'illustre Pinel » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, année 1832, p.103-114.

244 Sur la méthode de Pinel voir GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, « Qu'est-ce que le traitement moral? » p.119-130.

245 Idem, p.109.

246 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « éloge de Jean-Baptiste Vigné » dans Op. Cit., 1844, p.39, note de bas de page.

247 B.U.R.M, pour un historique du quartier des aliénés dans la prison de Rouen voir Vingtrinier (A.-B.), « Notice sur les prisons de Rouen, publiée en 1826 » et « Des aliénés en prison, loi du 30 juin 1838 » dans *Des prisons et des prisonniers*, Versailles, 1840, p.IX-XVJ. et p.97-106.

248 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), *Notice sur les prisons de Rouen*, Mémoire de la Société Libre d'émulation de Rouen, Rouen, 1826, 72p.

249 Sur les dépôts de mendicité voir GUESLIN (A.), « Une grande utopie: le dépôt de mendicité » dans *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, 1999, p.244-250. Pour celui de Rouen voir DESCHAMP (M.O.), art. cit. dans le *Bulletin d'Histoire économique et sociale de la Révolution Française*, 1977, p.81-93.

250 A.D.S.M, Annuaire statistique de la Seine-Inférieure, années 1807 à 1810. Sur les prisons de Rouen avant la Restauration voir B.M.R, dans les Archives de l'Académie de Rouen, les Papiers De Lérue, les cartons E49, E50, E51 notamment Les prisons de Rouen de 1792 à 1795, manuscrit, 51p. (carton E49) ; « Recueil d'articles d'histoire, d'archéologie, de philosophie et de littérature, publiés dans divers journaux et revues, de 1850 à 1895 » (avec Table par catégories) et « Les prisons de Rouen » (article du Nouvelliste de Rouen, février-mars 1884), 2d partie la « Maison de Saint-Yon » (carton E50). Voir aussi dans le carton B2/1, le « Mémoire sur la réforme pénitentiaire », Rouen, 1841, 40p.

251 A.D.S.M, Bouquet, art. cit. dans *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, 1900-1902, t.XII, p.107-109.

252 B.M.R, voir Lebreton (Th.), « Blanche (Antoine-Emmanuel-Pascal) » dans Op. Cit., 1865, p.32-33 ; Frère (E.), *Manuel de biographie normande. Dictionnaire bibliographique et historique*, t.1, Rouen, 1858, p.111 ; Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Paris, t.1, 1886, p.89 ; Roger (J.), Op. Cit., t.1, Rouen, 1890, p.136-148. ; Notice « Blanche Antoine (1785-1849) » dans *Notices scientifiques, historiques, industrielles, commerciales et artistiques à l'occasion du Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, Rouen, 1883, p.164. ; Vingtrinier (A.-B.), art. cit. dans *Revue de Rouen*, t.32, 1850, p.539-553 et p.591-603. ; Mlle Bosquet (A.), « Notice nécrologique. Le docteur Blanche » dans *Revue de Rouen*, t.31, 1849, p.41-43. ; « Notice biographique sur monsieur Blanche, membre de l'Association Normande, médecin en chef des hospices de Rouen » dans *Annuaire des Cinq départements de l'ancienne Normandie*, Caen, Association Normande, année 1850, p.545-548. Voir aussi le dossier 92 N « Antoine-Emmanuel-Pascal Blanche » et les Archives de l'Académie de Rouen, cartons B3 : liste des membres et correspondants ; carton B2/3 : dossier « Nepveur L. », conseiller municipal, *Discours prononcé à l'inauguration du buste du docteur Blanche à l'Hospice Général*, Rouen, 1853, 30p. (Extrait du *Journal de Rouen*, 13 juin 1853) ; carton B6 : Registre des Séances de l'Académie de Rouen, les Séance du 13 mars 1818 (« Nomination de M. Blanche »), du 10 août 1830 (« M. Blanche, vice-président de l'Académie »), du 26 novembre 1830 (« Blanche, président »), du 9 février 1849 (« Souscription de l'Académie pour un monument élevé à M. Blanche (50 francs) »). A.D.S.M. , Ville de Rouen- Conseil municipal- Analyse des procès verbaux des séances, 1841-1870, t.2, Séances des 25 janvier et 6 février 1849 « Obsèques du docteur Blanche- Funérailles prises en charge par le conseil municipal », p.155-157. ; Hélot (R.), Op. Cit., manuscrit, p.51. et notice « Blanche Antoine-Emmanuel-Pascal » dans *Association des anciens élèves du Lycée de Rouen. Livre d'or. Notices consacrées aux anciens élèves (décédés) qui ont fait honneur au lycée.* ; C.H.R, « Ancien asile de Rouen » dans *Annales Médico-Psychologiques*, t.14, 1850, p.349-350. Aux Archives Nationales voir dossier *Légion d'Honneur* « Blanche (Antoine Emmanuel Pascal), né 09/12/1785».

253 Ville de Rouen. Conseil Municipal. Analyse des procès verbaux des séances, t.2, 1841-1870, Rouen, 1899, Séances du 25 janvier 1849 et du 6 février 1849, p.155-15. Voir aussi le *Journal de Rouen* des années 1849 et 1853.

254 Sur la famille Blanche qui a profondément marqué l'essor de la médecine mentale française on consultera avec profit BOUISSE (M.), *Une famille de psychiatres privés au XIX^e siècle : les docteurs Blanche*, thèse de médecine, Paris V, 1974, 94p. ; MURAT (L.), *La maison du docteur Blanche. Histoire d'un asile et de ses pensionnaires, de Nerval à Maupassant*, Paris, 2001, 424p. Sur l'importance de cette famille bourgeoise dans le milieu des notables rouennais voir CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.122.

255 Voir SAUNIER (E.), *Révolution et sociabilité...*, p.386. et pour le contexte MAZAURIC (Cl.), « Rouen jacobine » dans Mollat (M.) (Dir.), Op. Cit., p.292-297.

256 B.M.R, Blanche (A.-E.-P.), « Songes. Discours de réception » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie Royale, des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1818, p.28-32.

257 B.M.R, voir les Archives de l'Académie de Rouen, carton B6, Séances du 19 mars 1818 au 3 juin 1870, les séances du 10 août 1830 et du 26 novembre 1830, « Blanche, vice-président » et « Blanche, président ».

258 Sur l'engagement maçonnique du docteur Blanche voir SAUNIER (E.), *Révolution et sociabilité...*, p.256, p.298, p.386 et p.486. Voir aussi « Une forme de sociabilité philosophique: la Franc-Maçonnerie » dans *La Sociabilité en Normandie*, Catalogue des expositions, 1983, p.165-186.

259 Voir SAUNIER (E.) (Dir.), *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, Paris, 2000, la notice « Esquirol ».

260 B.N.F, Semelaigne (R.), « Blanche Emile Antoine » dans *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*, Paris, t.1, 1930, p.69.

261 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « éloge académique de monsieur le docteur A. Blanche, médecin en chef de l'Hospice Général lu à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen » dans *Revue de Rouen*, t.32, 1850, p.539-553.

262 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), art. cit. dans *Revue de Rouen*, t.32, 1850, p.549.

263 Idem.

264 B.M.R, Op. Cit. dans *Annuaire des Cinq départements de l'Ancienne Normandie*, Caen, Association Normande, année 1850, p.545-548.

265 B.M.R, Op. Cit. dans *Annuaire des Cinq départements de l'ancienne normandie*, Caen, Association Normande, année 1850, p.545-548

266 Sur la « Blanche école » voir COURAGE (M.-TH.), *L'Hôtel-Dieu à l'époque de Flaubert (1806-1840)*, D.E.S., Faculté des Lettres de Rouen, 1965, p.88.

267 B.M.R., voir Roger (J.), Op. Cit., t.1, Rouen, 1890, p.141-143. Voir aussi Hélot (R.), « Mesmer (Antoine): un contrat entre Mesmer et Rouëlle, médecin de l'Hôtel-Dieu de Rouen (1784) » dans *La Revue Médicale de Normandie*, 10 janvier 1904, n°1, p.5-13. ; Morel (B.-A.), *Traité des maladies mentales*, Paris, 1860, p.741-747. et HOSSARD (J.), Le baquet de Mesmer, Journée annuelle du groupe d'Histoire des Hôpitaux de Rouen, Vendredi 27 septembre 1996, 18p.

268 Sur Vingtrinier voir B.M.R, Roger (J.), Op. Cit., t.1, Rouen, 1890, p.173-191 ; Oursel (N.), Op. Cit., Paris, t.2, 1886, p.573-574. ; Frère (E.), Op. Cit., t.2, Rouen, 1858, p.607. ; Notice « Vingtrinier (A.-B.) » dans Vapereau (G.), *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, 1858, p.1739. ; Malbranche (A.), « Discours prononcé sur la tombe de monsieur Vingtrinier » et « Notice sur monsieur Vingtrinier » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1871-1872, p.79-82. et p.83-92. Archives de l'Académie de Rouen, cartons B3 : Liste des membres et correspondants , B2/3 : dossier « Vingtrinier A.-B. » comprenant quatre coupures de presse (extrait du Journal de Rouen, lundi 20 août 1860, le Nouvelliste de Rouen, mardi 21 août 1860, Chronique de Rouen et Journal des Petites Affiches, jeudi 23 août 1860) et la Table des ouvrages du docteur Vingtrinier de 1818 à 1854, p.59-80. , les « Réflexions sur la réforme des lois pénales » et son Discours de réception à l'Académie de Rouen, 1828, 13p., B33 : dossier N (Notice nécrologique) , Nicolle (Dr.), « Notice nécrologique sur le docteur Vingtrinier » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de Rouen*, année 1873, p.47-51. ; A.D.S.M. : Hélot (R.), Op. Cit., manuscrit, p. 104, 108 et 125. ; Vingtrinier (A.-B.), « Mémoire de monsieur Vingtrinier, en réfutation de celui de monsieur Flourens, relatif aux fonctions des diverses parties du cerveau » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de Rouen*, année 1824, p.24-25. Aux Archives Nationales voir dossier Légion d'honneur « Vingtrinier (Arthus-Barthélémy), né le 13/071796 ».

269 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), art. cit. dans *Revue de Rouen*, t.32, 1850, p.549.

270 B.M.R, Malbranche (A.), « Notice sur monsieur Vingtrinier » dans Op. Cit., 1871-1872, p.87-88.

271 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), art. cit. dans *Revue de Rouen*, t.32, 1850, p.550.

272 B.U.R.M, voir Vingtrinier (A.-B.), « Notice sur les prisons de Rouen, publiée en 1826 » et « Des aliénés en prison, loi du 30 juin 1838 » dans Op. Cit., Versailles, 1840, p.IX-XVJ. et p.97-106.

273 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), *Notices sur les prisons de Rouen*, Mémoire de la Société Libre d'émulation, 1826, p.59 et *Bulletins des travaux de la Société de Médecine de Rouen*, 1826, p.6-12. On trouve de nombreuses indications sur les travaux du docteur Vingtrinier dans le carton B2/3 des Archives de l'Académie de Rouen notamment ses « Réflexions sur la réforme des lois pénales », 1828, 13p. et sa « Notice sur les prisons de Rouen », 1826, 72p.

274 A.D.S.M, voir Procès-verbaux -Conseil municipal Rouen, Séance du 20 avril 1819 : 48755 francs 50 centimes attribuées pour l'infirmerie et un séchoir pour le linge.

275 B.M.R, Foville (A.-L. fils), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, année 1873-1874, p.96-97.

276 A.D.S.M, *Annuaire statistique de la Seine-Inférieure*. année 1823, p.311.

277 Idem.

278 Sur les médecins des prisons au XIX^e siècle voir LÉONARD (J.), « Les médecins des prisons en France au XIX^e siècle » communication au colloque de Fontevraud, septembre 1982, Actes, 1983. Plus spécifiquement sur le docteur Vingtrinier voir VIMONT (J.-Cl.), « Le docteur Vingtrinier et les mineurs de justice » dans *Trames*, n°3-4, avril 1998 et du même « Un autre médecin-chef des prisons dénonce l'horreur pénitentiaire...Le docteur A.-B. Vingtrinier à Rouen, en 1840 » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime*, année 1999, p.29-38.

279 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), Op. Cit., 1826, p.59 et Roger (J.), Op. Cit., t.1, Rouen, 1890, p.138.

280 A.D.S.M, *Annuaire statistique de la Seine-Inférieure*, année 1823, p.311.

281 B.M.R, *Bulletins analytiques de la Société de Médecine de Rouen*, t.1, année 1826, 2d bulletin, p.6-9.

282 B.M.R, *Journal de Rouen*, 24 juillet 1825 et 20 juillet 1825, « Rouen, ouverture de l'asile pour aliénés et inauguration le 21 par le préfet M. le Baron de Vanssay ».

283 B.M.R, Dubosc (G.), « Le Centenaire de l'Asile d'Aliénés » dans *Journal de Rouen*, 1925.

284 B.M.R., *Journal de Rouen*, 24 juillet 1825.

285 B.M.R., Ballin (A.-G.) art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.181-182.

286 A.D.S.M, Annuaire statistique de la Seine-Inférieure, année 1823 p.310.

287 Voir aux Archives Nationales, série F15 2604-2605. Dossier Seine-Inférieure. Hospice de Dieppe.

288 A.D.S.M, Annuaire statistique de la Seine-Inférieure, année 1807, p.252.

289 B.M.R, Licquet (Th.), *Rouen, son histoire, ses monuments, son commerce, ses grands hommes. Guide nécessaire pour bien connaître cette capitale de la Normandie*, Rouen, 1839, « Asile des aliénés », p.167-172.

290 B.M.R, cité dans Annuaire des Cinq départements de l'Ancienne Normandie, année 1850, « Notice biographique sur M. Blanche, membre de l'Association Normande, médecin en chef des hospices de Rouen », p.545-548.

291 Pour le contexte administratif local voir MAREC (Y.), « La communalisation de l'assistance publique à Rouen: l'apport du Directoire et son influence au début du XIX^e siècle (1796-1830) » dans *Du Directoire au Consulat. L'intégration sociale et culturelle des citoyens dans la Grande Nation*, Colloque de Villeneuve-d'Asq, Université Lille III, 12-13 mars 1999, p.105-112.

292 Pour le contexte institutionnel et politique national voir WARESQUIEL (E.) et YVERT (B.), *Histoire de la Restauration (1814-1830)*, Paris, 2002, 499p. ; VIDALENC (J.), *La Restauration*, 1973, Paris, 128p. et CHALINE (J.-P.), *La Restauration*, Paris, 1998, 127p. Pour la Seine-Inférieure voir VIDALENC (J.), *Aspects de la Seine-Inférieure sous la Restauration (1814-1830)*, Rouen, C.R.D.P., 1981, 181p. ainsi que CHABERT (A.), *L'économie rouennaise sous l'Empire et au début de la Restauration (1806-1820)*, Paris, Sorbonne, 1948 (thèse complémentaire dactylographiée).

293 B.M.R, sur le Conseil Général de la Seine-Inférieure et sa composition voir Eude (R.), « Le Conseil Général de la Seine-Inférieure. Ses origines, son évolution, ses membres » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure*, 1940-1941, p.129-231. Plus spécifiquement sur le baron Malouet voir les Archives de l'Académie de Rouen, carton B6: Registre des Séances de l'Académie, Séance du 21 juillet 1820, « Baron Malouet, membre résidant ». A.D.S.M, voir les Archives de la Société Libre d'émulation de Rouen : Rapports et mémoires non classés, « Discours de réception de monsieur le baron Malouet, préfet membre résidant », 2 janvier 1819, 4p.

294 VIDALENC (J.), « La crise des subsistances de 1817 dans la Seine-Inférieure » dans *Actes du quatre-vingt-treizième Congrès national des Sociétés savantes* (Tours, 1968), Paris, 1971, t.1, p.297-350.

295 B.M.R, Eude (R.), « Les préfets de la Seine-Inférieure » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure*, 1842-1943, p.372-373. et *Dictionnaire des parlementaires français*, 1891, t.4, p.215. Le baron Malouet était chevalier de la légion d'honneur depuis 1811. Il avait été nommé baron d'Empire le 18 mai 1811. Il rejoint l'Empereur fait prisonnier en 1814. Nommé maître des requêtes au Conseil d'état le 6 juillet 1814, il devint officier de la légion d'honneur le 18 août 1814 avant d'être révoqué pendant les Cent jours. Il s'opposa par la suite vigoureusement aux royalistes intransigeants notamment à la tête de la Préfecture de l'Allier puis du Pas-de-Calais en 1815.

296 A.D.S.M, *Ministère de l'intérieur et des cultes. Législation sur les aliénés et les enfants assistés*.

T.3: Aliénés: recueil des lois, décrets et circulaires ministérielles, 1790-1879 (Suite et fin), Paris, 1884, vol.5., p.362-381.

297 Voir JARDIN (A.) et TUDESQ (A.), *La France des notables. La vie de la nation (1815-1848)*, t.7, Paris, 1973, p.38. et LOVIE (J.) et PALLUEL (A.), *L'épisode napoléonien. Aspects extérieurs*, t.5, Paris, 1972, p.149.

298 C.H.R, voir « Note chronologique sur l'établissement de Saint-Yon 1615-1822 » dans Registre A de la commission de surveillance de l'Asile des aliénés de Saint-Yon de Rouen -25 août 1822- 12 janvier 1837 et B.M.R, « Asile départemental des aliénés, fondé dans l'ancienne maison Saint-Yon ouvert depuis le 11 juillet 1825 » dans *Annuaire des Cinq départements de l'Ancienne Normandie*, année 1835, p.289.

299 B.M.R, Docteur Marchand, « Des établissements publics d'aliénés » dans *Annuaire des Cinq départements de*

l'Ancienne Normandie, année 1842, p.505-526. En 1842 le docteur Marchand, membre du conseil de l'Association Normande à Alençon, estimera à environ 1 million de francs le budget permettant la création d'une maison publique pour aliénés. Après le vote de la loi de 1838, ces sommes étaient évaluées à 30-35 millions pour la totalité des départements concernés par ce type d'établissement public. Mais Marchand ne comptabilisait pas pour ces dernières dépenses les départements à chef-lieu très peuplé comme Paris, Lyon, Marseille, Rouen. Pourtant leur configuration exigeait, selon le médecin, qu'ils aient chacun une maison spéciale pour traiter tous les « inguérissables ».

300 B.M.R, Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.182.

301 A.D.S.M, Annuaire statistique de la Seine-Inférieure. année 1823, p.312.

302 C.H.R, « Note chronologique sur l'établissement de Saint-Yon 1615-1822 » dans Registre A de la commission de surveillance de l'Asile des aliénés de Saint-Yon de Rouen –25 août 1822- 12 janvier 1837.

303 B.M.R., Deboutville (L. De.), Op. Cit., Rouen, 1835, p.5.

304 Sur le contexte administratif et politique de ces réformes voir BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Information Psychiatrique*, juin 1965., du même art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.388-402. Voir aussi « 1815-1830: la politique en matière d'aliénés sous la Restauration » dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale*, n°21, janvier 1990, p.7-48.

305 B.M.R, voir Eude (R.), Op. Cit., 1842-1943, p.373-374. et les Archives de l'Académie de Rouen: carton B3 : Liste des membres et correspondants, B2/3: dossier « Vanssay (Baron de) » notamment la plaquette Ballin (A.-G.), *Notice concernant monsieur le Baron Charles-Achille de Vanssay, commandeur de la légion d'honneur, ancien préfet et ancien conseiller d'état au service extraordinaire*, 1863, Rouen, 4p.

306 B.M.R, Ballin (A.-G.), Op. Cit., Rouen, 4p. Voir aussi le *Journal de Rouen* du 27 août 1822, « M. le préfet a inauguré l'hospice des aliénés dans la maison de Saint-Yon à Rouen. Pose de la première pierre ».

307 B.M.R., voir le *Journal de Rouen* du 12 juin 1824 « Adjudication, le 22 courant en Préfecture des travaux à l'asile des aliénés pour la construction (90950 francs pour la charpente, 50800 francs pour la toiture, 18380 francs pour la menuiserie et 29200 francs).

308 B.M.R, « Pièces concernant la construction de l'asile des aliénés (Saint-Yon), rue Saint-Julien (1822) ».

309 A.D.S.M., Annuaire statistique de la Seine-Inférieure, année 1823, p.312.

310 B.M.R., Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.183. Armand Gabriel Ballin avait recueilli pour sa notice le témoignage du premier directeur Vidal.

311B.M.R, Delaporte (docteur médecin de l'asile des Quatre Mares), Op. Cit., Rouen, 1897, p.7.L'architecte du département était Joannin.

312 B.M.R, Deboutville (L. De.), Op. Cit., Rouen, 1835, p.5.

313Pour le contexte administratif voir DUPONT (M.) et SALAÛN (F.), « L'œuvre du Conseil Général des Hospices » dans *L'Assistance publique. Hôpitaux de Paris*, Paris, 1999, p.13-18. Voir aussi les Archives de l'assistance publique. Conseil Général des Hospices, année 1820 à 1821 n°31804, F°485 et année 1821 n°33531, F°153.

314 Archives de l'Assistance publique, Idem.

315Desportes, *Programme d'un hôpital consacré au traitement de l'aliénation mentale pour cinq cent malades des deux sexes*, Paris, 1821 cité dans GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.191. (note de bas de page). Voir aussi LAGET (P.-L.), « L'hôpital et la cité: une conciliation difficile entre les prescriptions de l'hygiène et l'impératif de rester à la portée du public » dans F. Démier et Cl. Barillé (Dir.), *Les maux et les soins. Médecins et malades dans les hôpitaux parisiens au XIX^e siècle*, Paris, 2007, p.137-150.

316 B.M.R, Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.184.

317 Pour le contexte architectural voir LAGET (J.-P.), « Naissance et évolution du plan pavillonnaire dans les asiles d'aliénés » dans *Livraisons d'Histoire de l'architecture*, 1^{er} semestre 2004, n°7, p.51-70.

318 A.D.S.M, Annuaire statistique de la Seine-Inférieure, année 1823, p.311-313.

319 B.M.R, Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.184.

320 B.N.F, voir Thibaud (Conseiller), Op. Cit., Cour d'appel de Rouen, 1968, p.16.

321 B.N.F, Idem, p.186.

322 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance de l'asile des aliénés de Saint-Yon, séance du 24 mars 1828.

323 B.M.R, Delaporte (docteur médecin de l'asile des Quatre-Mares), Op. Cit., Rouen, 1897, 16p.

324 A.D.S.M, voir la composition complète de la commission de surveillance dans l' *Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure* de 1829 à 1900. puis dans l' *Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure. Annuaire général de la magistrature, du commerce et de l'industrie* de 1901 à 1920.

325 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance de l'asile des aliénés de Saint-Yon, séances des 30 septembre 1828, 11 novembre 1828 et 16 décembre 1828.

326 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance de l'asile des aliénés de Saint-Yon, séance du 20 mai 1828.

327 Les aliénés interdits avaient après passage devant un tribunal perdu tout droit civique. Ils étaient alors placés sous la tutelle d'un membre ou non de la famille

328 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance de l'asile des aliénés de Saint-Yon, séance du 16 décembre 1828.

329 B.M.R, Foville (A.-L.), art. cit. année 1873-1874 p.92-98.

330 Sur ces liens entre volonté étatique, volonté architecturale et idéologie médicale voir LENIAUD (J.-M.), « Un champ d'application du rationalisme architectural : les asiles d'aliénés dans la première moitié du XIX^e siècle » dans *L'Information Psychiatrique*, vol.56, 1980, p.747-760 et « La cité utopie ou l'asile de la première moitié du XIX^e siècle » dans *Institut de l'histoire de la médecine*, Lyon 1, cycle de conférences, 1982-1983, p.129-144. Voir aussi CRAPLET (M.), « Modes architecturales en psychiatrie » dans *L'évolution Psychiatrique*, vol.52, 1987, p.109-132, « Entre l'histoire et l'utopie (la construction de l'asile et de l'hôpital psychiatrique) » dans *Folie et environnement, cahiers du centre de création industrielle*, Paris, 1983, p.56-58 et « Les débuts de l'asile d'aliénés : plans modèles et passage à l'acte » dans *Perspectives psychiatriques*, 1984, t.2, n°96, p.111-128.

331 B.M.R, Legras (Th.), Op. Cit., Rouen, 1827, p.143.

332 B.M.R, Licquet (Th.), Op. Cit., Rouen, 1831, p.167.

333 Pour le contexte national voir LÉONARD (J.), « La Restauration et la profession médicale » dans *Médecins, Malades et Société dans la France du XIX^e siècle*, Paris, 1992.

334 B.M.R, Licquet (Th.), Op. Cit., Rouen, 1831, p.162.

335 C.H.R, voir « Procès verbal de pose de la première de l'asile » dans Registre A de la commission de surveillance de l'asile des aliénés de Saint-Yon - 25 août 1822-12 janvier 1837.

336 B.M.R, Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.183.

337 Sur le Marquis de Martainville voir MOLLAT (M.) (Dir.), Op. Cit., p.430. et MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.87, p.95-96. et p.121.

338 Archives Nationales Série F15 2606-2607.

339 B.M.R, Foville (A.-L.), art. cit. année 1873-1874, p.99.

340 B.M.R, Legras (Th.), Op. Cit., Rouen, 1827, p.143.

341 B.N.F, Foville (A.L.), *Observations cliniques propres à éclairer certaines questions relatives à l'aliénation mentale*, thèse, Paris, 1824, 18p.

342 B.M.R, Licquet (Th.), Op. Cit., Rouen, 1839, « Asile des aliénés », p.167-172.

343 Sur Monseigneur de Croÿ voir ROBERT (H.), *La Monarchie de Juillet*, Paris, 1994, « La Renaissance catholique », p.73.

344 B.M.R, Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.183.

345 Sur la *Société de Morale Chrétienne* et sa proximité d'objectifs avec le mouvement aliéniste dans les années 1820-1830 voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.213-215.

346 Sur le baron De Gérando et ses idées sociales voir CASTEL (R.), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, 1995, p. 378-379., p.385-386. et p.396-399. et PERROT (M.), « L'oeil du baron ou le visiteur du pauvre » dans *Les ombres de l'histoire...*, Paris, 2001, p.101-108.

347 Voir BOLLOTTE (G.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.397.

348 B.M.R, Ballin (A.-G.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, Séance du 25 avril 1828, p.179. Pour le contexte national voir aussi « La politique d'assistance aux aliénés, un rapport de 1828 » dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale*, n°41, janvier 2000, p.178-183.

349 Archives nationales, voir Série F15 2606-2607.

350 Idem.

351 B.N.F, voir Foville (A.L.), Op. Cit., thèse, Paris, 1824, 18p

352 Sur Rostan voir RENNEVILLE (M.), *Le langage des crânes. Une histoire de la phrénologie*, Paris, 2000, p.119. et p.134. Voir aussi CARROY (J.), *Les personnalités doubles...*, p.4-5. et du même CARROY (J.), *Hypnose, suggestion...*, p.69-71., p.123-126. et p.146-147.

353 Sur Pinel-Grandchamp voir RENNEVILLE (M.), *Le langage des crânes...*, p.132-133. et p.247.

354 B.M.R, Bouteiller (J.), art. cit. dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure*, n°54, 1878, p.220-230.

355 Pour le contexte économique et social national voir PAILLAT (P.), « Les salaires et la condition ouvrière en France à l'aube du machinisme (1815-1830) » dans *Revue économique*, 1951, p.767-777. et BERTIER de SAUVIGNY (G. de), *La Restauration*, Paris, 1990, notamment « La vie sociale », p.236-267. Sur les conséquences économiques sur Rouen et son agglomération de la baisse des salaires voir la Ville de Rouen. Conseil municipal, Op. Cit., t.1, séance du 24 juillet 1828 .

356 B.M.R, Bouteiller (J.), art. cit. dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure*, n°54, 1878, p.220-230

Chapitre 2

Ville de l'âge industriel et médecine mentale de masse de la Restauration au début de la Monarchie de Juillet.

INTRODUCTION

Alors que les bâtiments de l'asile Saint-Yon se construisaient, le jeune docteur Foville faisait ses premiers pas dans la médecine mentale. Achille-Louis Foville (6 août 1799-22 juillet 1878) appartenait à une ancienne famille rouennaise originaire d'un bourg des environs d'Yvetot dans le Pays de Caux dont le nom s'écrivait Fauville avant d'être orthographié Foville³⁵⁷. Sa mère lui avait donné naissance dans une auberge de Pontoise dans le Val d'Oise, sur la route entre Rouen et Paris, alors qu'elle résidait à Rouen. Au XVIII^e siècle, les De Foville habitaient sur un plateau près de Dieppe à Aliermont. La petite enfance d'Achille Foville se déroula en Normandie. Il fut un moment tenté par la carrière maritime, prenant pour exemple un de Foville d'Ecraiville, chevalier de Malte qui avait combattu au XVII^e siècle dans la Méditerranée. Mais, Achille-Louis Foville fit finalement ses études classiques à Paris à l'institution Gros, rue des Postes. Puis il s'inscrivit à la Faculté de médecine où il était reçu interne des hôpitaux de Paris le 13 décembre 1820. Foville trouvait ses maîtres à la Salpêtrière: Pinel, Esquirol, Ferrus et Rostan. Dès 1822 il démontrait dans un mémoire publié en collaboration avec Delaye que la substance corticale du cerveau pouvait être considérée comme le siège de l'intelligence et l'exercice des fonctions intellectuelles. En 1826, l'Académie de médecine lui décernait une médaille d'une valeur de 600 francs pour un prix sur les maladies de l'encéphale.

Esquirol proposait donc Foville à peine âgé de 26 ans pour le poste de médecin en chef à l'asile Saint-Yon. Cet établissement devait devenir l'un des meilleurs asiles pour aliénés français. Foville était nommé par arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 19 mai 1825. Il se montra rapidement à la hauteur de ses ambitions³⁵⁸ : « dans ce poste important sa réputation ne fit que s'accroître; ses publications scientifiques, ses remarquables articles sur l'aliénation mentale [...] furent très goûtés, de même que son enseignement à l'Ecole de médecine de Rouen, qui l'avait appelé à la chaire de physiologie ³⁵⁹». Entre 1829 et 1836 il contribuait à la rédaction du Dictionnaire de médecine et de chirurgie avec plusieurs articles: « Aliénation mentale », « Encéphale », « Epilepsie », « Hypochondrie », « Hystérie », « Interdiction », « Manie » et « Névroses ».

Foville était un médecin phrénologue « matérialiste » adepte de la méthode anatomo-clinique sans grand intérêt pour les questions spiritualistes. Il était orléaniste ce qui lui valut d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur le 20 février 1836 puis déchu de ses fonctions médicales à Charenton en 1848 : il était resté favorable à la branche cadette des Bourbons³⁶⁰. Le principal rapporteur de ses travaux à l'Académie des Sciences était le naturaliste d'origine normande H. Ducrotay de Blainville dont nous reparlerons. Foville lui dédicacera ses Recherches sur l'anatomie du cerveau publiées le 29 mars 1828. Le docteur Foville devint membre de l'Académie de Rouen en 1830 puis un de ses correspondants à partir de 1835³⁶¹. Il sera un des principaux membres de la Société phrénologique de Paris fondée en janvier 1831 par les partisans de Gall. Il deviendra aussi membre de la Société ethnologique à partir de 1832³⁶². A son départ pour le Midi de la France en 1835, puis pour l'Afrique et les Etats-Unis en 1837 avec le Prince de Joinville, l'Académie de Rouen regrettera ce grand aliéniste³⁶³. Entre la Restauration et la fin de la Monarchie de Juillet le docteur Foville puis son successeur le docteur Parchappe allaient faire de Saint-Yon un asile départemental pour aliénés modèle. Comment et pourquoi ?

Saint-Yon : un asile départemental entre « hôpital modèle » et « machinerie asilaire ».

L'Almanach de Rouen décrivait en 1825 la maison pour aliénés dirigée par le docteur Foville au sud du faubourg Saint-Sever rive gauche de la Seine³⁶⁴. Le chapitre « Principaux monuments, édifices et établissements de la ville de Rouen » rappelait l'origine des « bâtiments » et de « l'église Saint-Yon », rue Saint-Julien. Ses premières pierres avaient été posées en 1728 par les Frères des Ecoles chrétiennes. L'Almanach de l'année 1826, partie « établissements de bienfaisance », précisait que l'asile Saint-Yon ouvert depuis le 11 juillet 1825 était dorénavant uniquement destiné au traitement des aliénés des deux sexes. Mais des « dames religieuses » de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny y donnaient toujours des soins aux femmes aliénées. Elles assuraient aussi le gardiennage de celles-ci.

Fondée par la soeur Anne-Marie Javouhey en 1807, la congrégation des sœurs Saint-Joseph de Cluny s'était spécialisée dans la fondation de communautés agricoles notamment dans les colonies de plantations en réinsérant les esclaves affranchis après l'Empire. Elle créa sous la Restauration de nombreuses écoles et hôpitaux. Cette congrégation était un des ordres privilégiés par Louis-Philippe. Les sœurs Saint-Joseph de Cluny avaient été choisies pour cette raison. Ainsi les guérisons qui avaient lieu depuis l'ouverture de Saint-Yon justifiaient déjà leur utilité pour les administrateurs départementaux³⁶⁵.

En octobre 1830 le docteur Foville obtenait sa résidence de médecin en chef à proximité de l'asile³⁶⁶. Saint-Yon était bien agencé dans un faubourg où les prés dominaient alors encore largement sur les usines et les habitations au début de la Restauration. La structure de l'établissement contrastait avec les vieux bâtiments administratifs construits rive droite de la Seine en « un immense amas de maisons de la plus triste apparence, disposées en rues étroites et mal alignées, des quartiers sales et obstrués de vieux édifices sans grandeur³⁶⁷ ». Saint-Yon, rive gauche de la Seine, s'opposait aux rues construites en « dédale obscure et fangeux » de la rive droite décriées par Lefebvre-Durulé en 1827³⁶⁸. « C'est encore une des parties les plus caractéristiques de Rouen que le vaste faubourg de Saint-Sever³⁶⁹ ».

L'asile accueillait 57 premiers aliénés en juillet 1825. Au 1^{er} décembre 1825, la population asilaire était composée de 81 individus dont 39 hommes et 42 femmes. Sur 384 internés entre 1826 et 1828, 66 étaient sortis guéris³⁷⁰. Le contexte intellectuel et culturel local était propice à l'ouverture de l'asile notamment depuis la création d'une Ecole provisoire de médecine dans la métropole de Seine-Inférieure. Celle-ci avait été accordée le 30 novembre 1821 par le Conseil Royal de l'Instruction publique. Elle devenait Ecole secondaire de médecine le 21 septembre 1828³⁷¹. Par ailleurs une lettre de la commission administrative des Hospices de Rouen au conseiller d'Etat, préfet du département, datée du 6 mars 1826, avait invité le maire de la ville à apporter son accord pour le maintien définitif d'une Ecole de médecine à Rouen dès 1826.

Parmi les multiples arguments avancés entre 1826 et 1828 celui de l'existence au cœur du faubourg Saint-Sever de la ville de Rouen d'un asile public pour aliénés était primordial: « enfin, lorsqu'en 1821, une Ecole secondaire fut accordée à la ville de Rouen³⁷², deux asiles seulement y étaient ouvert à l'humanité souffrante³⁷³ ; un troisième s'y est élevé depuis, fondé par la munificence du conseil général du département et qui, grâce à la sollicitude active et éclairée du préfet, est prêt d'être entièrement achevé, l'Asile des aliénés, établissement qui, par la belle ordonnance de ses constructions comme par sa bonne organisation intérieure, rivalise, au jugement d'un professeur célèbre, avec ce qu'il y a de mieux en ce genre, non pas seulement en France, mais aussi en Europe. Déjà, 200 aliénés y sont admis en traitement, et l'asile en pourra recevoir 400 ».

La commission des hospices de Rouen ne ménageait pas son admiration à l'ouverture de l'asile départemental. Ces nouveaux moyens de recherches apportés aux étudiants rouennais en médecine pouvaient rivaliser avec les infrastructures parisiennes: « ainsi la ville s'est enrichie de nouveaux moyens d'étude ; une nouvelle mine d'observations y est ouverte pour les élèves qui ne voudront pas rester étrangers à cette partie intéressante de l'enseignement médical. On peut donc le dire avec assurance, nulle part ailleurs, après Paris, on ne retrouve autant de facilités pour acquérir les connaissances pratiques ; sans elles, cependant, les leçons de simple théorie, auxquelles il faudrait se borner, dans une ville de troisième ordre, ne présenteront jamais qu'un avantage secondaire ; c'est dans les grands hospices, au pied du lit des malades, que se forment les habiles médecins³⁷⁴ ».

De même dans le discours du préfet à la cérémonie d'installation du maire et de ses adjoints à l'Hôtel de Ville de Rouen, prononcé le 29 juin 1826, le Baron de Vanssay, conseiller d'Etat, faisait le bilan des travaux

architecturaux engagés : « au milieu de ces grandes entreprises, l'administration supérieure n'a point négligé les intérêts de l'enfance, mieux du malheur et de l'indigence. On en trouve la preuve dans les travaux qui s'exécutent [...] dans la création de l'hospice des aliénés de Saint-Yon, et dans de nombreuses améliorations apportés au régime des prisons³⁷⁵ ».

Mais, lors de la séance du 24 juillet 1828 du conseil municipal de la ville de Rouen, le conseil de surveillance de l'asile créé en 1827 demandait déjà une augmentation des subventions communales à l'asile jugées insuffisantes. Ainsi un surcroît de dépenses « extraordinaires » destiné aux frais de l'unique « traitement des aliénés de Saint-Yon » était évalué à 8500 francs en raison de la convention établie avec la Préfecture. Ce surcoût avait pour cause essentielle la « misère » des aliénés indigents placés à Saint-Yon dans un contexte économique et sociale difficile dont l'hôpital payait en partie les frais³⁷⁶. En effet, la concurrence de l'industrie concentrée produisait une forte baisse des prix et des coûts de revient mais aussi des revenus pour les artisans et les ouvriers paysans de la région rouennaise. Ceci avait sans aucun doute des répercussions néfastes autant sur le moral de la population que sur l'état physiologique de catégories sociales jusqu'alors préservées des risques d'une industrialisation précoce et féroce³⁷⁷. Lors des séances du 10 et 24 décembre 1829, le conseil municipal de la ville de Rouen devait faire une demande de subvention extraordinaire pour les Hospices de la ville³⁷⁸. Entre 1824 et 1834, les dépenses pour l'asile Saint-Yon s'étaient élevées à 772023 francs pour les bâtiments et 113 960 francs pour le mobilier soit un coût total estimé à 885973 francs³⁷⁹. Ainsi l'institution d'une commission de surveillance de Saint-Yon en mars 1828 permettait à la fois de renforcer l'organisation de l'asile autour notamment des attentes du préfet, qui conservait un droit de regard sur sa composition, mais aussi de garantir une certaine autonomie d'initiative pour sa direction administrative et médicale.

Le 24 mars 1828 un conseil d'administration et de surveillance de l'établissement était définitivement institué par arrêté du préfet, le Baron de Vanssay: « considérant que cet établissement ouvert depuis trois années environ, voit chaque jour s'accroître sa population déjà portée à 400 individus, que cet accroissement progressif nous fait sentir le besoin d'être secondé dans les détails de la surveillance à exercer sur l'administration intérieure³⁸⁰ ».

Les aliénés devaient être séparés à l'intérieur de l'établissement en fonction de leur mode de placement mais aussi de leur statut social. Ils étaient répartis en 4 catégories : la quatrième catégorie était constituée des plus indigents dont les places gratuites étaient payées par le département; la troisième par les aliénés pensionnaires qui étaient restés à la charge des hospices et des communes de la Seine-Inférieure du fait de leur domiciliation ou de leur premier placement; la seconde, par les aliénés qui étaient à la charge des départements voisins comme l'Eure; enfin, la première, par les « aliénés les plus riches » dont l'hospitalisation était payée par les familles³⁸¹. De même à l'intérieur de la catégorie des « aliénés pensionnaires » (à temps plein), les administrateurs avaient distingué quatre classes en fonction de la fortune des familles³⁸². Ils avaient aussi réservé 110 places gratuites pour les aliénés les plus indigents réparties en proportion des arrondissements dont dix étaient gérées directement par le préfet de la Seine-Inférieure pour raison de sécurité publique³⁸³.

Or le docteur Foville effectuait d'importantes nosographies qui montraient les premières difficultés de gestion de l'asile. Ces rapports initiés à la fin de la Restauration expliquent en partie que nos sources soient médiocres sur le sort des premiers aliénés de l'asile Saint-Yon. Néanmoins le docteur Foville pouvait en mai 1828 dans un mémoire rédigé par ses soins poser plusieurs questions aux administrations départementales. Elles concernaient l'admission des aliénés étrangers au département ; la séparation des aliénés en fonction de leur type d'aliénation ; le régime alimentaire des différentes classes de pensionnaires ; la division par sexe ; une demande de trois internes en médecine supplémentaires et la permission de réaliser des dissections.

A la même époque, Foville envisageait de séjourner en Angleterre afin de visiter des asiles pour aliénés étrangers mais la question du financement du voyage l'en empêchait.

Le 16 décembre 1828 le préfet demanda personnellement une nosographie complète et sans lacune des aliénés comportant : un numéro d'entrée, le nom, le prénom, le lieu de naissance, la profession (avec interdiction ou non), les noms du père et de la mère, les causes de l'aliénation (les maladies héréditaires dans la famille), les fréquences et la durée de la maladie, les traitements successifs et les remèdes apportés, l'époque de sortie éventuelle voire le décès. Dans ce dernier cas l'ouverture du cadavre avec autopsie était autorisée par le Préfet afin d'y repérer les lésions de la « folie »³⁸⁴. Il s'agissait pour le phrénologue Foville de trouver le siège des « aliénations ». D'autant qu'il pourrait aussi trouver par ce même procédé les raisons du « crime » et du « suicide » chez les aliénés « fous moraux » ou suicidaires? L'ouverture des cerveaux permettrait de définir en quoi consistaient les maladies de l'encéphale et toutes les dépravations morales³⁸⁵. La question d'une nosographie des aliénés était spécifiée au procès verbal de la commission administrative et de surveillance au cours de la séance du 24 mars 1829. Sur quatre colonnes portant les

noms des aliénés admis du 11 juillet 1825 au 18 mars 1829, du n°1 au n°600, Foville et les internes devaient reporter les antécédents, les caractères de la maladie, le traitement et sa fin (terminaison)³⁸⁶.

L'Académie de Rouen dont le préfet de la Seine-Inférieure était membre correspondait alors par l'intermédiaire de son archiviste Ballin, chef de division à la Préfecture, avec le docteur Jean-Baptiste Dubuisson³⁸⁷ (1770-1836), spécialiste de médecine mentale, demeurant au 10 rue de Hauteville à Paris, et praticien dans une Maison de Santé. Dubuisson était l'auteur d'un Traité de Vésanies ou Maladies mentales qu'il divisait alors en cinq classes: l'hypocondrie, les vésanies partielles, la manie, la démence et l'idiotisme. Il était membre correspondant de l'Académie de Rouen depuis 1810. Il était abonné à ces Précis depuis 1821: « le nouveau précis concourt avec les précédents à rendre de plus en plus intéressante et précieuse la collection des mémoires de notre célèbre Académie : collection que j'ai l'avantage de posséder et de consulter souvent, grâce à votre intelligence » avait-il écrit à Ballin le 25 septembre 1832.

La Société de Médecine de Rouen accueillait aussi comme membre correspondant le docteur Georget³⁸⁸ (1795-1828). Georget avait été un brillant élève d'Esquirol. Il était connu pour ses travaux sur la confusion mentale. Ses études étaient proches du mouvement phrénologique à la recherche des localisations cérébrales³⁸⁹. De plus Georget était magnétiseur³⁹⁰. Il était l'auteur d'une Physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau et de Recherches sur les maladies nerveuses en général. Cette dernière étude avait été recommandée par les médecins de Rouen : « cet ouvrage, en 2 volumes, utile à tous les médecins, doit être souvent consulté par ceux qui se livrent spécialement à l'étude et au traitement des maladies mentales³⁹¹ ».

Cependant l'année 1829 était marquée par les premières difficultés à l'intérieur même de l'asile départemental. Le suicide à coup de fusil de M^{me} Follin (Eléonore Narcisse), souffrant d'une grave démence, épouvanta et éprouva l'ensemble du personnel médical de Saint-Yon³⁹². De plus les aliénés sortis non totalement guéris de l'asile étaient amenés à commettre de nombreux actes de violence à l'extérieur. Les crimes contre les propriétés et les personnes jugées à la cour d'Assises de Rouen étaient trois fois supérieurs en Seine-Inférieure à ceux du département plus rural de l'Ain bien moins touché par la criminalité³⁹³. Plus grave, le 30 juillet 1829, Foville avait dû renvoyer, par manque de moyens pour s'en occuper, tous les épileptiques à l'hôpital général de Rouen. Il était obligé de faire de même avec l'ensemble des aliénés meurtriers le 6 août 1829. Ces derniers avaient été ramenés dans les hospices d'où ils venaient à Dieppe, au Havre, à Yvetot, dans l'Eure ainsi qu'en Seine-et-Oise ! Le 14 octobre 1829 un état complet des aliénés « épileptiques », « idiots » et « incurables » présents à l'asile départemental était réalisé. Il montrait des problèmes de dénombrement y compris dans l'établissement. Le 28 décembre 1829 25 « simples » aliénés étaient expulsés de l'hôpital général de Rouen et intégrés à Saint-Yon³⁹⁴. Les difficultés départementales de traitement de la « folie » recommençaient. Enfin, le 7 janvier 1830 l'ensemble des traitements consacrés aux aliénés à l'intérieur des hospices de Rouen était définitivement transférés à l'asile Saint-Yon³⁹⁵. La Révolution de 1830 allait amener une complète réorganisation du service de direction de l'asile départemental³⁹⁶. En février 1830 des ateliers de travail pour aliénés seront directement organisés par les administrateurs et Foville. Il s'agissait selon la commission de surveillance de trouver pour tous les « fous » une « occupation³⁹⁷ ». En fait, cette décision annonçait la mise en place du « système » de la future municipalité Barbet fondé sur la doctrine du « pas d'assistance sans travail en contre partie ».

Le 21 juillet 1829, la commission de surveillance accueillait, en remplacement de l'interne Justin, Félix Lucien Debouteville (né à Rouen) âgé de 26 ans, reçu docteur de la Faculté de médecine de Paris. C'était un interne très prometteur selon le docteur Foville³⁹⁸. Botaniste et horticulteur distingué, Saint-Simonien, le docteur Lucien Debouteville était, après Esquirol³⁹⁹ (1772-1840), un des premiers médecins de province à utiliser la méthode statistique au sein d'un asile départemental pour aliénés. Né à Rouen, le 17 janvier 1804, Debouteville était issu d'une famille dont la noblesse remontait au XVII^e siècle à un aïeul grand veneur de Louis XIII qui termina gouverneur de Pondichéry⁴⁰⁰. Il avait fait ses études classiques au Lycée de Rouen. Ayant acquis très jeune le « goût des sciences naturelles et philosophiques » il était porté par les « questions médico-physiologiques ». Il obtenait son doctorat en médecine le 9 juillet 1829. La même année il entra à l'asile Saint-Yon comme élève interne « d'après les conseils du docteur Foville père⁴⁰¹ ». Debouteville était alors initié au « cercle médical parisien Esquirolien » qui devait diffuser ses idées en province⁴⁰² : créer, gérer puis organiser des « maisons pour aliénés » dans la plupart des départements en lien avec les administrations locales⁴⁰³.

Cinq ans après la nomination du docteur Foville à Saint-Yon, le 1^{er} octobre 1830, le docteur Debouteville, tout jeune interne âgé de 27 ans, était nommé directeur de l'asile en remplacement de l'ancien, Vidal. Celui-ci était renvoyé pour sa grande collusion avec le régime de la Restauration et sa gestion critiquée de l'asile départemental. Pourtant Vidal avait reçu les faveurs de l'administration en avril 1829. Il avait été gratifié d'un salaire de 600 francs qui tenait compte de l'augmentation de la population asilaire départementale. Cependant le docteur Foville recevait au même moment un salaire double de l'ordre de 1200 francs étant donné ses charges « imposées ». Foville était

obligé de rédiger seul « l'historique de chaque aliéné de l'asile⁴⁰⁴ ». Néanmoins Vidal, ancien directeur du dépôt de mendicité de Rouen, avait joué un rôle de premier plan dans la fondation de Saint-Yon selon l'administrateur de la préfecture Ballin⁴⁰⁵. Sa révocation était une conséquence politique de la révolution de juillet 1830.

La candidature du Saint-Simonien Debouteville avait été présentée très favorablement en septembre 1830 dans un rapport préfectoral adressé au ministère : « il connaît parfaitement l'administration intérieure de l'établissement, dans tous ses détails ». Il « est doué de cet esprit observateur qui peut conduire à réaliser d'importantes améliorations dans cette administration, au moyen de combinaisons, auparavant inaperçues. Il a recueilli des documents statistiques forts remarquables sur les hôpitaux ». En outre la participation active de la famille Debouteville à la Révolution de 1830 et aux « Trois glorieuses » était un atout⁴⁰⁶. Les parents de Debouteville, manufacturiers libéraux rouennais, l'avaient épaulé lui et son frère engagés « volontaires pour marcher sur Paris » les 26 et 27 Juillet 1830 contre Charles X⁴⁰⁷.

Le poste administratif attribué à Debouteville était exceptionnel. Il devait concilier les fonctions médicales de l'asile, dont Foville avait la responsabilité, avec les impératifs financiers et techniques de la « maison pour aliénés ». Il avait sous sa responsabilité le budget, les locaux, les pensions des internés et l'organisation du travail. Il conservera cette position jusqu'en 1863, année de sa retraite. Debouteville était scientifique et Saint-Simonien⁴⁰⁸. Il était « Père » de l'Eglise Saint-Simonienne de Rouen qui avait eu une grande activité dans les années 1830. Il recevait l'appui des rédacteurs du Journal de Rouen. De Bouteville revendiquait ses idées en s'abonnant au journal le Globe dont le rédacteur en chef était Michel Chevalier le bras droit de Prosper Enfantin. Il maintiendra des relations étroites au sein du réseau de ses correspondants rouennais parmi lesquels figurait le professeur de chimie Girardin⁴⁰⁹. Pendant toute la première moitié du XIX^e siècle Debouteville participa activement à l'essor des institutions de bienfaisance rouennaises.

Le 18 février 1830 des ateliers de travail pour les aliénés, sur le modèle des ateliers créés pour les chômeurs, étaient fondés à l'intérieur de Saint-Yon afin de leur trouver une « occupation » mais aussi d'organiser le « traitement moral général ». Jusqu'à cette époque le « traitement moral » était fondé sur l'unique isolement. Il devait désormais favoriser la « socialisation » des aliénés⁴¹⁰. Ainsi le 13 mai 1830 118 aliénés travaillaient dans des ateliers avec un salaire de 10 centimes la journée⁴¹¹. Entre 1830 et 1832 Saint-Yon occupait en moyenne entre 31 et 38 travailleurs aliénés hommes et 96 à 122 travailleuses aliénées. Le nombre d'aliénés au travail en moyenne journalière était de 124 à 144 au début de la Monarchie de Juillet. C'était loin d'être négligeable dans le contexte rouennais⁴¹².

Le 2 juin 1831 le conseil général de la Seine-Inférieure demandait au conseil municipal de Rouen de faire progresser le nombre des pensions gratuites versées pour les aliénés indigents. Cette requête montrait l'état des difficultés économiques rencontrées par les familles rouennaises. Le rapport afférent à la ville dans les charges départementales devait lui aussi être réévalué⁴¹³. Le 7 novembre 1831 les locaux de Saint-Yon étaient agrandis, le nombre des cellules et des cours pour les aliénés furieux augmenté. Mais les aliénés les plus agités continuaient de déambuler en dehors des dortoirs communs⁴¹⁴. Entre le 1^{er} janvier 1831 et le 7 novembre 1831, la population de l'asile s'accrut de 33 aliénés.

Phrénologie, enseignement et diffusion de la médecine mentale à Rouen.

Au début de la Monarchie de Juillet la fondation de la première « chaire des maladies mentales et de l'encéphale » initiée par la ville de Rouen provoquait de nombreuses controverses. En effet, le 14 février 1832, le conseil municipal de Rouen avait créé une nouvelle chaire tout spécialement pour le médecin phrénologue de Saint-Yon Foville. Un cours de physiologie appliqué à la médecine et au traitement des maladies du cerveau lui était attribué⁴¹⁵. Foville devait par ses connaissances et ses observations phrénologiques faire partager ses travaux aux élèves de l'Ecole de médecine de Rouen. De plus il s'agissait de réinstaurer à la façon locale les cours de médecine mentale menés par Royer-Collard (1768-1825) en 1821 à la Faculté de médecine de Paris. Mais avec un caractère plus « matérialiste » que « spiritualiste » à la différence de ceux-ci. Or les cours de médecine mentale de Royer-Collard avaient été supprimés par Louis XVIII, qui y voyait une source probable de contestation, en 1822 sous la Restauration⁴¹⁶. Comment ceux de Foville sous la Monarchie de Juillet en seraient-ils autrement ?

De plus des intrigues s'étaient nouées pour l'inauguration des nouvelles chaires impulsées par le premier directeur de l'Ecole de médecine de Rouen, le professeur de clinique chirurgicale, d'anatomie et de physiologie

Achille-Cléophas Flaubert (1784-1846), le père du futur écrivain⁴¹⁷. Pourtant le docteur Foville avait annoncé dès la Restauration, le 14 décembre 1825, que le Conseil Royal l'avait autorisé à utiliser un amphithéâtre pour ses cours à l'Hôtel-Dieu de Rouen. Le président du jury médical momentanément présent à Rouen, Orfila, avait soutenu cette initiative le 8 novembre 1825: « je connais particulièrement M. Foville. [Il...] joint à une instruction solide une grande facilité d'élocution ; je me plais à lui rendre cet hommage et à le recommander d'une manière toute particulière à la bienveillance de M. le Recteur⁴¹⁸ ». Mais la commission administrative de l'Hôtel-Dieu sur la demande du docteur Flaubert refusa car Foville n'avait pas encore été nommé professeur titulaire à l'Ecole de médecine de Rouen.

Néanmoins au début de la Monarchie de Juillet, lors de la séance du 24 novembre 1831, le conseil municipal de Rouen se positionna à nouveau favorablement sur la « demande des étudiants en médecine pour la création d'une chaire de physiologie à l'Ecole Secondaire de médecine » créée en 1828. Le maire était même « invité à s'entendre avec monsieur Flaubert, directeur de cette Ecole⁴¹⁹ ». En décembre 1831 une pétition était aussi signée par les élèves de l'Ecole demandant l'ouverture immédiate d'une chaire de physiologie spécialisée en médecine mentale. Flaubert fut donc obligé d'en faire la publicité. Cependant il y restait toujours personnellement très opposé. En effet, le titulaire d'une nouvelle chaire de physiologie pouvait apparaître comme un concurrent direct pour Achille Cléophas Flaubert.

Ainsi le 30 décembre 1831, le conseil municipal de Rouen votait les crédits nécessaires à son fonctionnement car le Recteur, la députation de la Seine-Inférieure et le ministère semblaient tous acquis à la cause du nouveau prétendant Foville. Le procès-verbal du conseil municipal de Rouen fut à cette occasion fort explicite. Il ordonnait la « création à l'Ecole secondaire de médecine, d'une chaire de physiologie appliquée à la médecine générale et spécialement à l'étude des maladies du cerveau ». Une allocation était inscrite à cet effet au budget de la ville⁴²⁰. Par un arrêté municipal daté du 14 février 1832, il était stipulé que le docteur Foville était chargé de faire dans l'Ecole ce « cours de physiologie appliqué à la Médecine, et spécialement à l'étude des maladies du cerveau, en attendant les présentations régulières qui doivent être faites pour qu'il soit définitivement pourvu à la nouvelle chaire établie aux frais de la ville ».

Achille-Cléophas Flaubert réagit vigoureusement et donna sa démission de l'Ecole voyant en Foville un véritable adversaire potentiel nuisant à sa carrière. Le 23 mai 1832 la commission administrative des hospices de Rouen refusait l'utilisation des amphithéâtres au docteur Foville. Le 8 juin un nouvel arrêté bornait les cours de Foville à un enseignement provisoire : « l'étude du cerveau et des affections mentales ». Au terme d'une querelle de plusieurs semaines, Foville pouvait rester titulaire d'un cours gratuit donné aux frais de la municipalité au même titre que les professeurs de chimie Girardin et de botanique Félix-Archimède Pouchet (1800-1872), directeur du Muséum d'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes de Rouen. A cette époque F.-A. Pouchet soutint activement Foville à travers plusieurs articles en faveur « de la chaire sur les maladies de l'encéphale » parus dans le Journal de Rouen quotidien libéral proche des Saint-Simoniens⁴²¹. Dans un des numéros, le chroniqueur, probablement F.-A. Pouchet, théoricien de la génération spontanée, retraçait les ambitions du cours dispensé par le docteur Foville : « après quelques autres développements, le professeur a terminé ainsi : le cours de physiologie appliquée à la médecine et spécialement aux maladies du cerveau, que j'entreprends aujourd'hui, sous les hospices de l'autorité municipale, est une de ces créations nouvelles qui témoignent de l'empressement de nos magistrats à favoriser le mouvement progressif des sciences. La physiologie est la science qui enseigne les propriétés, les usages de nos organes, fait comprendre le mécanisme de nos fonctions et l'enchaînement, la solidarité des phénomènes de la vie⁴²² ». F.-A. Pouchet était aussi très intéressé par la phrénologie.

Depuis avril 1830 les docteurs Foville, Blanche, Vingtrinier, Vigné et Pouchet faisaient tous partie de la classe des Sciences de l'Académie de Rouen. Ceci facilitait leurs relations et favorisait les rapprochements des opinions pour la formation de réseaux sur le modèle de ce qui se faisait à Paris à l'Académie des sciences morales politiques⁴²³. Pouchet et Foville avaient été élus membres résidents au cours de la même séance de l'Académie de Rouen le 15 janvier 1830⁴²⁴. La valeur des leçons professées par Foville y était présentée. De plus, ces cours recevaient l'appui de la municipalité rouennaise. Leur réception fut très favorable jusqu'au départ de Foville en 1835. On put ainsi lire en 1835 dans le premier Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie au chapitre « cours publics et gratuits » celui du docteur Foville : « cours de physiologie et de maladies du cerveau ». Depuis 1832 il avait lieu pendant tout l'été deux fois par semaine dans l'amphithéâtre consacré aux leçons de chimie⁴²⁵.

De même dans les Almanachs de Rouen pour les années 1834 et 1835 au chapitre « écoles spéciales gratuites » les rédacteurs avaient précisé les « cours public de physiologie et des maladies du cerveau » menés par

Foville, professeur demeurant 12 rue de Socrate⁴²⁶. L'Annuaire de 1835 indiquait aussi de façon détaillée l'organisation médicale et administrative de Saint-Yon : le service de santé, confié à Foville « élève des docteurs Pinel et Esquirol » et émile Leudet (décédé en 1874), chirurgien en chef, qui ne devait intervenir qu'en cas de « grande chirurgie »⁴²⁷. Trois internes étaient alors attachés à l'établissement dirigé par Debouteville⁴²⁸.

En outre depuis octobre 1832 l'asile Saint-Yon avait la possibilité d'accueillir toutes les espèces de maladies nerveuses. Un nouvel interne était nommé le même mois : Mérielle, ancien élève de l'hôpital général de Rouen⁴²⁹. Par une lettre aux objectifs identiques le préfet de la Seine-Inférieure demandait à ce que les « avantages qu'offre l'asile pour les guérisons des maladies du cerveau fussent dispendues tant en France qu'à l'étranger⁴³⁰ ». Il voulait voir porter ses connaissances à tous les autres établissements publics pour aliénés de France. A cette occasion le docteur Foville proposait de rédiger une étude en ce sens « contenant des détails suffisants sur l'organisation de l'établissement, les résultats qui y ont été détenus jusqu'à ce jour dans le traitement de l'aliénation mentale ». Foville pensait aussi rendre compte de ses travaux originaux sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du cerveau⁴³¹. Soutenue par les autorités départementales la recherche ne sera terminée qu'en 1835 par Debouteville.

Un autre exemple du contexte culturel et intellectuel favorable à l'essor de la médecine mentale au début de la Monarchie de Juillet fut la fondation d'un Cercle médical par le docteur Desbois afin d'impulser des recherches dans le domaine de la psychologie. Le 15 mars 1835 était créé à Rouen un Cercle médical dont l'article premier des statuts stipulait : « le cercle médical est institué dans le but d'établir des relations utiles et amicales entre les membres, de lui procurer les moyens de lire les ouvrages nouveaux de médecine, les journaux scientifiques et un ou plusieurs journaux politiques⁴³² ». Son article second indiquait : « le cercle médical se compose de médecins, de pharmaciens et d'autres personnes qui professent les sciences relatives à la médecine ». Cinquante-cinq médecins rouennais dont les docteurs Leudet et Flaubert adhéraient au cercle. Il regroupait dans ses rangs plusieurs médecins aliénistes et psychologues tels Parchappe, Vingtrinier et Desbois mais ni Foville ni Debouteville. La séance du 1^{er} juin 1835 était consacrée aux raisons de la création du cercle dont le premier président était le docteur Vingtrinier. Ses adhérents décidaient de s'abonner au Journal de Phrénologie le samedi 24 février 1838.

Au milieu des années 1830, le docteur Alphonse Desbois (1798-1864) était particulièrement favorable au développement d'une médecine consacrée aux aliénés en Seine-Inférieure⁴³³. Ce médecin exercera pendant 35 années au bureau de bienfaisance de la paroisse Saint-Patrice à Rouen. Il avait créé de nombreux réseaux autour de ses centres d'intérêts notamment avec les docteurs Blanche, Vingtrinier et Parchappe. Le docteur Desbois conservera de bonnes relations avec les futurs aliénistes de Saint-Yon et Quatre-Mares, second asile pour aliénés ouvert en 1853-1854, dont Morel et Dumesnil. Issu d'une famille de commerçants aisés, Desbois avait commencé ses études à l'École de médecine de Rouen puis il avait été reçu docteur à Paris en 1824 où il avait exercé pendant deux ans. En 1827 il revenait sur Rouen où il adhérait à la Société de Médecine dont il deviendra président en 1849 puis en 1859. Devenu médecin-adjoint à la prison de Rouen avec Vingtrinier, il se faisait connaître par plusieurs travaux de médecine pratique et de médecine légale. Médecin philanthrope, il collectionnait de nombreux ouvrages de médecine mentale sur le magnétisme animal qu'il pratiquait, notamment ceux de Mesmer et d'Allan Kardec. Desbois était passionné de sciences occultes et de Franc-Maçonnerie⁴³⁴. Il était devenu un spécialiste des autopsies à la morgue de Rouen. Expert des questions médico-légales auprès des magistrats, il usera en plusieurs occasions de certificats médicaux pour placer des aliénés aux asiles de la Seine-Inférieure⁴³⁵.

Un autre médecin de Rouen, le docteur Avenel, dans ses Notes statistiques de Police médicale et de médecine légale, présentées à l'Académie de Rouen en 1838, mettait l'accent sur l'intérêt de la méthode statistique pour diffuser les principaux travaux de la médecine mentale: « l'une des branches de l'économie sociale qui, dans ces derniers temps, ont été la plus cultivée, est la statistique, [...] dans un siècle positif comme le nôtre, elle est l'expression mathématique de notre société: commerce, industrie, finances, politique tout a plié devant elle. La médecine, quelquefois si conjecturale, ne pouvait longtemps échapper à son investigation⁴³⁶ ».

Avenel reprenait des considérations qu'Esquirol avait lui aussi trouvées dans les rapports du directeur de Saint-Yon Debouteville. Il avait pu s'appuyer sur elles pour publier ses Maladies mentales considérées sous les rapports, médical, hygiénique et médico-légal: « le docteur Debouteville, directeur de l'établissement, a fait connaître, en 1835, dans une excellente notice statistique l'asile départemental des aliénés de la Seine-Inférieure⁴³⁷ ».

Saint-Yon: laboratoire de statistiques morales⁴³⁸.

Sous la Monarchie de Juillet, les statistiques et les tableaux étaient à la mode dans le cercle aliéniste rouennais. En 1833, le Répertoire général des Sciences Médicales édité par la Faculté de Médecine de Paris avait observé que l'asile rouennais avait un mouvement annuel de plus de deux cents malades pour les admissions seulement⁴³⁹. Debouteville poursuivait son intérêt pour les statistiques en publiant en 1835 vingt tableaux accompagnés de trente-cinq pages d'analyse⁴⁴⁰. Cette première Notice statistique était adressée aux membres du conseil général de la Seine-Inférieure ainsi qu'au nouveau préfet du département le baron Dupont-Delporte⁴⁴¹. Elle n'avait cependant pas reçu un accueil très favorable lors de la commission de surveillance de Saint-Yon. Elle hésita à inscrire la brochure sur les frais de fonctionnement du budget de l'établissement⁴⁴². La première moitié du XIX^e siècle était-il marqué en Seine-Inférieure par le début d'un « Grand renfermement⁴⁴³ » ? Nécessitait-il une « Statistique morale des aliénés » ainsi qu'une « Statistique quantitative de l'aliénation » ? Pourraient-elles permettre de mieux saisir ses grandes évolutions ? Une Seconde Notice, plus complète, sera rédigée en 1845 avec le docteur Parchappe (1800-1866), nommé en remplacement du docteur Foville à partir de 1835. Elle démontrera l'importance de statistiques morales pour l'étude de la population asilaire en Seine-Inférieure.

Depuis le XVIII^e siècle, au sein des administrations françaises, des systèmes d'enregistrement, de codage et de classification étaient mis progressivement en place. Dans le sillage de ce nouvel outillage politico-administratif le rôle social des médecins de Saint-Yon se trouvera renforcé, grâce au « pouvoir statistique », au cours des années 1830⁴⁴⁴. En effet, cet « instrument mathématique » allait permettre de consolider l'essor du mouvement aliéniste rouennais. La devise des pionniers rouennais de l'aliénisme était celle des statisticiens : « mémoriser » et « inscrire dans les livres » pour que « la raison statistique ordonne ». Sans grande expérience pratique de la médecine mentale, à la différence de Foville formé à la Salpêtrière, Debouteville puis Parchappe cherchèrent à quantifier, décrire et expliquer les « faits de folie » en redoutables statisticiens. Ils deviendront de vrais « producteurs de statistiques » avec l'ambition scientifique d'une large diffusion. Ils voulaient aussi se rapprocher des méthodes les moins artisanales de « l'analyse statistique ». Ils pouvaient néanmoins manquer du recul nécessaire à ces modèles de description. Ainsi, par la faiblesse de leur appareil critique, ils laissaient de côté le problème de la représentativité des échantillons, du choix des critères, des principes de classification et des variables utilisées. Ils n'avaient de plus presque aucun élément de comparaison.

Plus lourd de conséquences, Debouteville et Parchappe pouvaient confondre leurs hypothèses scientifiques avec de réelles permanences statistiques. Ainsi ils échaffaudèrent une « loi de décroissement graduel du cerveau » ainsi qu'une loi d'accroissement inexorable de la population asilaire. Cette dernière analyse était pourtant visionnaire. Cependant les aliénistes rouennais étaient trop évasifs sur « ce que la statistique ne disait pas ». Ainsi ils évacuaient trop facilement la perte d'informations, les marges d'erreurs liées à la réalisation manuelle des questionnaires et des bordereaux de calculs. Les procédés de totalisation mais surtout les difficultés inhérentes à l'étude de populations marginalisées, fragilisées « socialement » et « physiquement », souvent peu fiables et très mobiles, étaient sous-estimées .

Pourtant, la méthode adoptée par les aliénistes rouennais respecta dans son ensemble les trois phases requises pour une « bonne » analyse scientifique⁴⁴⁵. Sur la « technique statistique » ils avaient acquis entre la Restauration et la Monarchie de Juillet un incontestable savoir-faire reconnu nationalement. Il était l'aboutissement de plusieurs années de pratique quotidienne. Dans un premier temps, les aliénistes enregistraient et présentaient leurs observations sous la forme de tableaux, de la façon la plus claire possible. Ils utilisaient des données quantitatives et qualitatives. Dans un second temps, ils interprétaient les renseignements fournis par l'analyse des groupements et des sous-regroupements observés. Puis, dans un troisième temps, ils mettaient en évidence des « lois » et des prévisions à partir de leurs résultats. A chaque fois ces notices présentaient un travail rigoureux. Mais on y observait des faiblesses dans l'élaboration des « modèles statistiques » comme par exemple celui des estimations sur le « poids du cerveau » et son lien avec la « folie ». De même les données structurelles concernant l'accroissement du nombre des aliénés en Seine-Inférieure, déjà constaté par les aliénistes rouennais, étaient-ils des phénomènes obligatoirement durables ? Les médecins de Saint-Yon le rapporteront notamment au vote de la loi du 30 juin 1838. Mais Les aliénistes rouennais ne discutaient pas réellement de leurs hypothèses de travail alors qu'ils les considéraient comme des certitudes et des évidences.

Il est vrai que la statistique française n'était alors qu'à ses premiers tâtonnements, tardifs, comparés aux autres pays européens. Alors que les années 1830 voyaient s'intensifier les premières grandes enquêtes à l'échelle du royaume, au niveau local les approches statistiques prises à bras le corps par des savants provinciaux pouvaient apparaître rudimentaires et trop superficielles. Nous verrons qu'au contraire elles furent prises très au sérieux par les principaux acteurs de l'état.

De plus les Notices de Debouteville et Parchappe s'inscrivaient parfaitement dans les débuts de « la grande

époque de l'hygiène publique ». Les différentes formes de « folie » étaient décortiquées car elles étaient perçues comme un facteur de « risque » particulièrement dans la perspective hygiéniste issue de la philosophie « Lumières ». « C'est la vision du risque qui change, devenue plus systématique et surtout plus chiffrée. En effet, c'est en proportion que s'énoncent pour la première fois le possible ou le probable du mal⁴⁴⁶ ». Dans la première moitié du XIX^e siècle, par l'observation minutieuse et chiffrée des faits de folie, le mouvement aliéniste rouennais se constituait comme un corps professionnel, de savoir et de pouvoir, nourri par l'usage des chiffres⁴⁴⁷.

L'analyse successive des deux enquêtes statistiques concernant la population asilaire rouennaise, publiées à dix ans d'intervalle, en 1835 puis en 1845, nous a permis de mettre en évidence les débats autour de « l'information statistique » et de la « Statistique morale » des aliénés. Elle constitua un triple enjeu, entre 1835 et 1848, pour les administrateurs de l'état, pour les sociétés savantes normandes et pour les aliénistes rouennais. Ces derniers impulsaient, d'une manière très argumentée, une réflexion sur la nomenclature des maladies mentales et la méthodologie de l'outil statistique⁴⁴⁸. Par ce biais, ils influenceront les projets des autorités administratives locales et nationales par la singularité de leurs observations au moins jusqu'à la crise de la fin de la Monarchie de Juillet. L'écho rencontré par la Notice statistique de 1845, permit au docteur Parchappe d'être promu au second poste d'Inspecteur général des asiles pour aliénés français. De plus Parchappe avait une expérience déterminante sur le terrain au début de la crise économique et sociale des années 1840. La fonction de second inspecteur des asiles d'aliénés avait été créée grâce au soutien du républicain libéral modéré Jules Senard (1800-1885)⁴⁴⁹. Député de la Seine-Inférieure, Senard sera élu président de l'Assemblée nationale constituante en juin 1848 puis nommé ministre de l'Intérieur sous le gouvernement Cavaignac de la Seconde République, épisode dont nous aurons à reparler. Les Statistiques débutées à l'asile Saint-Yon à la fin de la Restauration, puis menées avec encore plus d'envergure sous la Monarchie de Juillet, prépareront la grande réflexion des aliénistes rouennais à partir de 1846 sur l'organisation structurelle de la médecine mentale en Seine-Inférieure.

-la première statistique de Debouteville.

La première « statistique » du docteur Debouteville en 1835 constituait une enquête modèle de démographie asilaire⁴⁵⁰. Elle portait sur le fonctionnement des dix premières années de l'asile Saint-Yon, établissement ouvert, il faut le rappeler, bien avant la loi de 1838 qui rendra obligatoire dans chaque département la mise en place d'un asile départemental pour aliénés. Cette notice concernait les premières années comprises entre le 11 juillet 1825 et la fin décembre 1834. Elle était riche de vingt-cinq documents statistiques. Ce rapport volumineux contenait des renseignements qui expliquaient auprès du conseil général et de la préfecture de la Seine-Inférieure l'attention portée à l'un des premiers systèmes asilaires français organisé en province.

Debouteville s'inscrivait dans le projet général d'une vaste statistique de la France mais aussi celui plus particulier d'une statistique départementale⁴⁵¹. Il s'inspirait des statistiques criminelles annuelles initiées par le Comte de Peyronnet, ministre de la justice entre 1821 et 1828 et de l'Essai sur la statistique morale de la France présenté par le juriste André Michel Guerry (1802-1866) à l'Académie royale des Sciences en juillet 1832 (publié en 1836 en Essai sur la statistique de la population française, considérée sous quelques-uns de ses rapports physiques et moraux)⁴⁵². Influencé par la phrénologie, Michel Guerry avait aidé aux asiles de Charenton et de la Salpêtrière à mesurer le cerveau des fous décédés. Il s'étonnait en 1833 qu'« on n'avait pas encore songé à recueillir, dans un ouvrage spécial, ceux qui font apprécier l'état moral de ses habitants »⁴⁵³ !

Le rapport de Debouteville, tout en servant de publicité à Saint-Yon, montrait les avantages qu'offrait l'asile pour le traitement de la « folie », son sérieux et ses succès. En fait, c'était le docteur Foville, nous l'avons vu, qui avait été à l'origine d'un premier projet dont il avait soumis la rédaction au conseil de surveillance de l'asile: « un ouvrage contenant des détails suffisants sur l'organisation de l'établissement, les résultats qui y ont été détenus jusqu'à ce jour dans le traitement de l'aliénation mentale et des travaux originaux sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du cerveau ». Le document « imprimé au frais du département » devait être « distribué gratuitement à un assez grand nombre d'exemplaires ». Il permettrait de « répandre en France la connaissance » des « bienfaits » et des « avantages » de l'asile Saint-Yon et « porter à la connaissance du public par la voie de la presse, quelques notes succinctes sur les beautés, la salubrité et le régime alimentaire de l'établissement avec un tableau statistique des mouvements de la population ». Le nombre d'entrées et sorties à Saint-Yon serait comparé aux fluctuations de la population asilaire des autres établissements provinciaux. Le projet était soutenu par le conseil général de la Seine-Inférieure et le préfet du département. Debouteville et Foville devaient répondre à cette requête pour l'année 1832. Mais elle ne fut finalement mise en œuvre que par le seul docteur Debouteville après le départ de Foville en 1834

pour cause de « maladie grave » vers le Midi⁴⁵⁴. Foville devait s'embarquer en 1837 comme naturaliste avec le Prince de Joinville, troisième fils de Louis-Philippe, pour l'Afrique et les États-Unis. Le docteur Parchappe était donc appelé à remplacer Foville par la commission de surveillance de l'asile Saint-Yon en mai 1834⁴⁵⁵.

Le 14 septembre 1833 le ministre de l'Intérieur adressait aux préfets une circulaire leur demandant d'évaluer le nombre exact d'aliénés par département⁴⁵⁶. Les investigations étaient réalisées avec précision dans toute la Seine-Inférieure. Elles apportaient aux autorités départementales et nationales de précieuses indications. De plus, elles concordaient parfaitement avec le programme élaboré pour une Statistique générale du département de la Seine-Inférieure dont Debouteville était un des principaux promoteurs au sein de l'Académie de Rouen.

Debouteville devint très rapidement une figure emblématique rouennaise reconnue comme telle par les principaux aliénistes français. Ainsi, le rouennais, Alexandre-Jacques-François Brierre de Boismont (18 octobre 1797-1881) l'avait bien perçu dans son Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés. Il y écrivait en 1834: « pour traiter convenablement cette question nous ne nous sommes point contentés de nos propres recherches ; et quoique nous eussions visité avec le plus grand soin les principaux établissements de l'Europe, nous avons interrogé les hommes qui jouissent d'une réputation méritée dans cette branche si importante de la médecine ; Monsieur Esquirol [...], Monsieur de Bouteville, directeur de l'asile de Saint-Yon⁴⁵⁷».

Brierre de Boismont s'était fait connaître à travers la publication de divers ouvrages relatifs à la médecine et à l'aliénation mais surtout par son Traité de la Pellagre. Il avait aussi été envoyé en Pologne pour étudier l'épidémie cholérique de 1831. Il devint par la suite un membre correspondant de l'Académie de Rouen. Il restera en relation étroite avec les aliénistes rouennais nous le reverrons⁴⁵⁸. De même, Benjamin Desportes, administrateur de l'Assistance Publique, avait inclus dans son exposé sur les tableaux des aliénés des hôpitaux de Paris en 1833 une comparaison entre les statistiques du docteur Debouteville et celles du médecin en chef de la Maison royale de Charenton Esquirol⁴⁵⁹.

Le 12 mars 1835 le préfet de la Seine-Inférieure créait une Commission centrale de la Statistique avec l'active coopération des sociétés savantes rouennaises. Elle devait préparer la mise en forme de statistiques départementales en donnant des indications précieuses aux administrateurs. Elle devait faire le dénombrement exact de toute la population du département avec une distinction précise du sexe, de l'âge, de l'état civil et de la profession deux ans avant le rapport ministériel de mars 1837 préconisant, pour toute la France, une « Statistique des aliénés⁴⁶⁰ ». Par ailleurs, Debouteville avait particulièrement bien décrit le projet d'une Statistique générale de la Seine-Inférieure dans la Revue de Rouen au cours du premier semestre de l'année 1835⁴⁶¹.

La notice statistique rouennaise de 1835 constituait une source de premier choix sur l'aliénation en Seine-Inférieure au début de la Monarchie de Juillet. Elle était une des premières à dissiper l'opacité qui avait caractérisé jusqu'ici l'assistance aux aliénés. L'ouvrage reçut autant d'éloges que celui de l'aliéniste, converti lui aussi grand statisticien, Guillaume Ferrus (1784-1861). Celui-ci avait pour toute la France dépouillé, analysé et présenté sous la forme de tableaux synoptiques l'ensemble des réponses préfectorales à la vaste enquête commandée par le ministère de l'Intérieur en septembre 1833 portant sur la question des aliénés⁴⁶². Ferrus était un ancien carbonaro et un ancien chirurgien militaire de l'armée napoléonienne, membre de la Société phrénologique de Paris et de la Société pour l'instruction élémentaire, adjoint du service hospitalier de Pinel. Il était devenu consultant du roi, membre du Conseil supérieur de Santé, puis médecin de l'hospice de Bicêtre. Il était très influencé par le Panopticon du juriste londonien Jérémy Bentham (1748-1832)⁴⁶³. Pour Ferrus, il s'agissait de préparer une grande loi sur l'assistance aux aliénés. Elle serait une réponse essentielle à la question sociale qui commençait à accabler le régime de Juillet. Dans ce but, Ferrus avait obtenu pour lui-même la création du premier poste français d'Inspecteur général des asiles pour aliénés en 1836⁴⁶⁴.

Dans ce contexte, le travail réalisé par Debouteville permettait de mieux comprendre l'intérêt de ces recherches « de pointe » sur une population asilaire trop peu connue, notamment le taux de mortalité, le rapport du nombre des aliénés à celle du département et du lieu d'habitation mais aussi les influences du sexe, de l'âge et du climat .

En 1834, il y avait un plus grand nombre d'aliénés à l'intérieur de l'agglomération rouennaise que dans le reste du département. Cette même année le docteur Debouteville avait évalué le nombre d'aliénés en Seine-Inférieure. Pour une population départementale estimée à 693683 habitants, il y en avait environ 1 pour 937 habitants. L'agglomération rouennaise était d'environ 88066 habitants. En se rapprochant des principaux espaces urbains, la proportion du nombre d'aliénés était, selon le médecin, multipliée par deux, soit 1 pour 461 habitants. Ainsi la circulaire du 25 juin 1835 envoyée par le ministère de l'Intérieur à tous les préfets l'avait bien remarqué: « la sûreté publique est souvent compromise par des insensés en état de liberté, des meurtres, des incendies sont commis

par eux. Le ministre de la justice réclame le concours de l'autorité administrative; il est indispensable que l'administration s'occupe sérieusement des moyens de régler cette branche importante du service public ». Concluant sur la nécessité d'une assistance aux aliénés comme d'un moyen d'agir sur la sécurité publique le ministère de l'Intérieur affirmait: « les embarras de l'administration provenant d'une cause unique: du défaut de ressources assurées et suffisantes, ces embarras ne peuvent être levés que par la loi⁴⁶⁵ ».

A Rouen les questions de « sécurité publique » n'avaient pas été négligées dès les premières années d'ouverture de Saint-Yon. Mais c'était le fort taux de mortalité à l'intérieur même de Saint-Yon qui tendait à montrer toutes les limites d'une assistance départementale officialisée. Elle manquait de moyens adaptés. La circulaire ministérielle parue en juin 1835 montrait toute l'ambiguïté de la politique de la Monarchie de Juillet qui entretenait une certaine confusion héritée de l'Ancien Régime entre « Maison de sûreté » ou de répression et « Maisons pour aliénés » vouées au traitement des « aliénations ». Pourtant depuis la Restauration la « révolution aliéniste » initiée à Rouen tendait à bien distinguer ces deux destinations.

Le docteur Debouteville ne pouvait donner les chiffres de la mortalité annuelle absolue, il défendait l'état de salubrité de son établissement. Il était, selon lui, un des meilleurs de France. Il avait pourtant dénombré 301 décès sur 1438 aliénés entrés à l'asile entre juillet 1825 et décembre 1834, soit une moyenne d'environ 3 décès par mois. Il était significatif qu'il n'insista pas sur ce constat. Il ne calculait donc pas le taux de mortalité pour l'ensemble des aliénés entrés dans l'établissement depuis 1825, soit 21% des aliénés entrés à Saint-Yon pour y être soignés. Ainsi une circulaire datée du 5 juillet 1839, après le vote de la loi de 1838, obligera les médecins à noter scrupuleusement les déclarations de décès pour éviter tout abus sur ses causes: les défaut de soins, les mauvais traitements et les violences physiques⁴⁶⁶. Cependant, en 1834 Debouteville donnait l'origine de ces décès. Cette notification lui sera imposée quatre ans plus tard. Les « maladies du cerveau » n'en étaient pas la raison principale. Elles représentaient cependant 50% des causes de décès. Mais Debouteville avait dissimulé les raisons principales du nombre de morts au sein de l'asile notamment celles liées au manque d'hygiène ainsi qu'aux maladies contagieuses. Par exemple le choléra s'était rapidement répandu dans l'asile en 1832 par la négligence des médecins⁴⁶⁷.

« Chargés à Rouen du service d'un hôpital temporaire de cholériques, à une époque où la science n'avait encore fourni sur le choléra que des données vagues », Foville et son collègue Parchappe, médecin attaché alors bénévolement à l'asile, avaient réalisés une étude de l'épidémie. Ils avaient aussi scruté les symptômes et les altérations pathologiques en réalisant des examens physiques précis et individualisés des malades. Mais l'installation d'un « hôpital de fortune » entre le 13 et le 20 avril 1832 avait permis l'intrusion au sein de Saint-Yon de la « crise cholérique ». La pandémie s'était diffusée au sein de la structure située rive gauche de la Seine dans le faubourg populaire « où la maladie a commencé à sévir ». 26 aliénés et 11 personnes du service dont 10 religieuses furent ainsi contaminés. Les aliénistes étaient persuadés que l'hôpital réunissait « toutes les conditions de salubrité désirable ». A cette époque, l'erreur avait été qualifiée de grossière par les autorités administratives hospitalières. En effet les aliénistes avaient autorisé l'entrée de malades, non aliénés, extérieurs à Saint-Yon. Ils avaient introduit au coeur d'une population cloisonnée et très concentrée le choléra⁴⁶⁸. Les médecins de Saint-Yon avaient arrondi le pourcentage des décédés à 50% des malades hospitalisés soit 1 cholérique sur 2.

Dans sa notice de 1835 le docteur Debouteville avait bien mis en relation l'« action de la température sur la folie ». Le rôle des saisons sur l'extension ou la guérison des aliénations était consternant. Debouteville partageait l'année en deux groupes de mois. Les mois avec une température moyenne inférieure à 10 degrés, entre novembre et avril, et ceux avec une température moyenne inférieure à 10 degrés, entre mai et octobre. Il plaçait en face de chaque mois le nombre d'entrées et de sorties, le nombre de décès et de guérisons. Paradoxalement, il soulignait l'action favorable des saisons chaudes sur le nombre des admissions. Mais ces saisons chaudes semblaient aussi expliquer davantage les guérisons élevées de l'été. Le nombre des décès était le plus important en hiver.

Debouteville donnait l'âge de 914 aliénés reçus à l'asile entre 1827 et 1834. Les différences de classes d'âges avaient un impact non négligeable sur l'apparition de la « folie ». Ainsi, à cette époque, la classe d'âge qui semblait la plus exposée était celle entre 30 et 34 ans. La moins touchée était celle des plus de 55 ans puis celle des moins de 19 ans. Le passage de la trentaine correspondait à un âge critique pour expliquer l'« aliénation » à Rouen. En outre le docteur Debouteville privilégiait les chiffres de la période 1827-1834 qu'il considérait comme plus fiables soit deux ans après l'ouverture officielle de l'asile. Des distinctions par sexe étaient déjà enregistrées dans la gestion des flux.

Nous avons pu constater qu'entre 1827 et 1834 le nombre d'hommes hospitalisés était légèrement supérieur à celui des femmes. Ce rapport s'inversera durablement par la suite. On notait aussi l'importance des réintégrations : 140 sur huit ans soit plus de 17 aliénés sortis (guéris ?) puis réintégrés à l'asile chaque année. Les raisons de ces réintégrations n'étaient pas réellement mentionnées. Elles pouvaient être dues autant à l'absence de guérisons qu'à

l'indigence, une impossible réinsertion sociale ou l'existence de maladies chroniques.

Après le départ de Foville, sous l'impulsion du docteur Parchappe la « machinerie asilaire » se transformera en un immense « observatoire social » dont témoignera la rédaction d'une Seconde Notice statistique en 1845⁴⁶⁹. Celle-ci fut imprimée aux frais de l'administration départementale qui avait autorisée son impression le 2 août 1844⁴⁷⁰. Mais elle était essentiellement le « fruit » de la collaboration entre Debouteville et Parchappe.

-la seconde statistique de Debouteville et Parchappe.

A partir de 1835 le principal collaborateur de Debouteville était le docteur Jean-Baptiste-Maximien Parchappe de Vinay⁴⁷¹. Ami de Foville, Parchappe le remplaçait officiellement par arrêté préfectoral du premier juin 1835.

Parchappe était né à Epemay dans la Marne. Il était le cousin germain du général de division Parchappe, député au corps législatif qui décèdera le 4 janvier 1866. Il était le beau-frère du scientifique Jean Girardin, futur doyen de la Faculté des Sciences de Lille, professeur de chimie à l'École de médecine de Rouen et proche de l'Eglise saint-simoniennne de Rouen. Le docteur Parchappe arriva en Haute-Normandie lorsque son père fut nommé receveur de l'octroi à Darnétal. Son père était issu d'une vieille famille noble qui tenait ses titres d'Henri IV. Elle avait été ruinée par la Révolution alors que son père avait servi dans la compagnie des mousquetaires gris de Marie-Antoinette. Puis son père fut nommé fonctionnaire des contributions directes à Caen. La famille Parchappe de Vinay fut transplantée de la Champagne dans la Marne à la Normandie.

Parchappe avait fait ses premières classes au Lycée de Caen. Il débuta ses études de médecine à Rouen. Nommé officier de santé dans cette ville, il passa le concours de l'internat de l'hôpital général qu'il réussit puis fit sa première entrée à la Société de médecine de Rouen en janvier 1826. Dans son discours de réception tenu à Rouen il s'appliquait « à signaler en général, les avantages attachés à la Société de Médecine, et, en particulier, l'utilité dont peut être une semblable institution pour la ville de Rouen si capables, à son tour, de fournir aux médecins qui l'habitent, de nombreux sujets d'observation, en raison de sa nombreuse population, de l'industrie de ses habitants et des grands hôpitaux qu'elle renferme⁴⁷² ». Parchappe termina ses études médicales à Paris. Très tôt, il se découvrit un « goût prononcé pour les analyses psychologiques ». Il était très intéressé par ces études comme l'indiquait l'intitulé de sa thèse pour le doctorat soutenue à Paris le 5 janvier 1827: Quelques considérations générales sur la nature et l'influence des passions⁴⁷³. Il la dédicça « à son père, Ch. De Parchappe, lieutenant colonel ; officier de la légion d'honneur ; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre royal de Saint-Ferdinand ». Parchappe décrivait dans ce mémoire initial les bienfaits du traitement moral après avoir discuté les théories du physiologiste Gall, des idéologues Condillac et Destut de Tracy mais aussi d'autres philosophes Bacon, Descartes, Hobbes, Locke: « lorsque les passions ont éclaté, on doit les combattre par les ressources ordinaires de la médecine les accidents immédiats et les lésions consécutives qui résultent du bouleversement des fonctions, puis avoir recours aux conseils de la philosophie, aux consolations de l'amitié, et à un usage bien entendu des distractions, pour éteindre peu à peu le feu des passions, quand la morale ou quelque autre obstacle invincible s'opposent à leur satisfaction, ou quand leur cause n'est pas de nature à pouvoir être détruite⁴⁷⁴ ».

Reçu docteur, Parchappe s'installait aux Andelys dans l'Eure en 1828 où il ne restait que pendant 18 mois. Sa clientèle limitée était sans grand intérêt pour lui comme le remarquera son plus fidèle interne Rousselin: « la clientèle de campagne a des exigences peu en rapport avec les aspirations et les aptitudes d'un homme de sa valeur: il se décida bientôt à affronter la lutte dans une grande ville⁴⁷⁵ ». Parchappe revint exercer à Rouen en mai 1830. Il y organisa un enseignement libre sur l'Histoire de la médecine⁴⁷⁶. Il décidait aussi de proposer ses services bénévoles à Foville, médecin en chef de Saint-Yon.

Tandis qu'il commençait à s'attacher une clientèle au sein de la population rouennaise, Parchappe était élu secrétaire de la Société de médecine de Rouen pour l'année 1830-1832. Il devenait président de la Société de médecine de Rouen en 1833. Mais le préfet refusa de lui offrir une place de médecin adjoint au sein de l'asile départemental en récompense de ses loyaux services pendant l'épidémie de choléra. Parchappe était portant nommé professeur d'hygiène et de thérapeutique à l'École de médecine de Rouen le 29 janvier 1833 par arrêté ministériel. Il était recommandé dans cette fonction en 1832 par son père, ancien colonel alors installé à Strasbourg, « vieux soldat dévoué à son pays et à son roi », qui était intervenu auprès du ministre de l'Intérieur. Malgré quelques difficultés pour réaliser ses premiers cours, Parchappe espérait dans une lettre adressé au Recteur daté du 5 janvier 1834 obtenir la salle d'un des grands amphithéâtres pour son enseignement. Ses leçons de thérapeutique se poursuivaient dans une

salle de Sainte-Marie que le maire de Rouen, Henri Barbet, mit à sa disposition. Mais cette salle n'offrait pas toutes les conditions désirables. Un des amphithéâtres de l'École de médecine de Rouen fut enfin ouvert à son enseignement⁴⁷⁷.

En 1833 Parchappe défendait que « l'observation doit être mise au premier rang ; c'est la pierre angulaire de l'édifice médical ⁴⁷⁸ ». En mai 1835 le docteur Foville, peu avant sa démission pour santé, recommandait Parchappe au préfet pour le remplacer. Assurant à Saint-Yon l'intérim depuis déjà plusieurs mois Parchappe fut nommé médecin en chef de l'asile. Mais la nomination du docteur Parchappe avait préalablement été soumise à un vote de la commission de surveillance de l'établissement composée de 7 votants ayant chacun trois voix. La commission devait retenir dans une liste de 5 postulants trois noms parmi lesquels le préfet de la Seine-Inférieure choisirait le médecin en chef. Parchappe avait quatre concurrents qu'il connaissait: Dubuc, professeur de physique-chimie; Lebrument, ancien interne à Saint-Yon; Courtillet et Leudet, chirurgien à Saint-Yon. Parchappe eut 7 voix, Dubuc 7, Lebrument 5, Courtillet 1 et Leudet 1. Le préfet décida de nommer Parchappe. L'évènement fut noté au procès verbal de la commission de l'asile le 4 juin 1836⁴⁷⁹. De plus Parchappe poursuivrait les cours de Foville à la « chaire de physiologie de l'encéphale et des maladies du cerveau » ouverte en 1832 à l'École de médecine de Rouen. Il conservera ce poste jusqu'en 1848 soit pendant 13 années.

En octobre 1837, la commission de l'asile proposa d'instaurer un concours pour la nomination des internes à Saint-Yon. Il consistait en une double épreuve écrite et orale face à un jury composé du médecin en chef et du chirurgien en chef de Saint-Yon et d'un troisième médecin. Le candidat devait être célibataire et âgé de 20 ans au moins. Il devait en outre avoir obtenu un certificat de bonne conduite et avoir effectué 8 inscriptions pour devenir docteur. Mais le préfet de la Seine-Inférieure refusa cette innovation à la différence des avis de la commission qui avait permis de départager Parchappe⁴⁸⁰.

Parchappe se maria le mercredi 25 janvier 1837 avec Marie Ernestine Victorine Dubuc⁴⁸¹, sans profession, né au Havre le 15 mars 1814, dont le beau frère, Jacques (Jean?) Pierre Louis Girardin, 32 ans professeur de chimie à l'École de médecine de Rouen était le premier témoin⁴⁸². D'après les registres de la commission de surveillance des établissements publics pour aliénés de la Seine-Inférieure, Parchappe était un fonctionnaire avec « une rare capacité » de travail. « Homme profondément instruit », il se caractérisait par la « droiture du caractère ». Cette persévérance lui valut après son décès, le 13 août 1867, d'avoir son buste placé en salle des séances de la commission de l'asile afin d'entretenir sa mémoire « vivante » et comme « hommage durable⁴⁸³ ». Par ailleurs le docteur Parchappe sera membre pendant plusieurs années de la Société d'émulation de Rouen mais il en démissionnera le 20 janvier 1839 suite à plusieurs différends⁴⁸⁴.

Devenu inspecteur général des asiles pour aliénés à partir de 1848, Parchappe reviendra en 1855, dans un discours prononcé devant l'Académie de médecine sur son état d'esprit lors de sa prise de fonction à la tête de l'asile rouennais⁴⁸⁵: « j'ai pensé que cette position m'imposait le devoir de ne pas laisser improductif, pour la science, le champ d'observation qui était mis à ma disposition⁴⁸⁶ ». Sa nomination lui permettait en effet de donner libre cours à sa grande capacité de travail. Mais elle lui offrit surtout la possibilité de réaliser des centaines d'autopsies pour vérifier ou infirmer la loi de Gall (1758-1828) l'inventeur de la phrénologie et savant précurseur des localisations cérébrales. Ce courant scientifique considérait que les facultés intellectuelles étaient en rapport direct avec le volume de la tête, ses bosses, ses déformations et le poids de l'encéphale. Il enthousiasmait de nombreux scientifiques rouennais sous la Monarchie de Juillet dont Foville, l'ancien ami de Parchappe, un des premiers membres de la Société phrénologique de Paris⁴⁸⁷. De plus Parchappe lorsqu'il était interne à Paris avait pu rencontrer le docteur Gall au cours d'une de ses conférences. Il aurait même « embarrassé » le « maître de la phrénologie » par sa prise de parole au cours d'une de ses séances⁴⁸⁸. Le docteur Foville, son ami, avait écrit une œuvre originale en matière de phrénologie rouennaise en 1834: Influence des vêtements sur nos organes. Déformations du crâne résultant de la méthode la plus générale de couvrir la tête des enfants. Foville y dénonçait l'usage du bandeau répandu en Normandie sur la tête des enfants. Cette pratique avait, selon le médecin, des conséquences physiologiques catastrophiques pour l'évolution des jeunes enfants. Elle entraînait des troubles de la raison et une vraie détérioration du cerveau⁴⁸⁹. Parchappe employait comme Foville le mètre et la balance. Mais il voyait surtout dans la méthode statistique « l'instrument mathématique » qui permettrait aux médecins de Saint-Yon de résoudre définitivement l'énigme des « aliénations ».

En outre, au sein du Cercle médical de Rouen, fondée en 1835, le docteur Parchappe avait pu discuter avec le docteur Desbois des cours donnés par le physiologiste François Broussais (1772-1838)⁴⁹⁰ autre propagateur de la phrénologie. Le fils de Broussais animait la Société phrénologique de Paris à laquelle appartenait Foville. Cependant, Parchappe semblait rester perplexe face à ces idées. En effet Parchappe se rapprochait davantage du spiritualisme éclectique de Victor Cousin (1792-1867), pair de France, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques

depuis 1832 et ministre de l'Instruction publique à partir de 1840. L'éclectisme était la doctrine officielle sous la Monarchie de Juillet. Parchappe dédicacera à Victor Cousin une partie de son oeuvre. Mais son scepticisme philosophique relatif pouvait aussi expliquer son éloignement du Cercle médical de Rouen animé par le docteur Desbois et trop largement inspiré par la phrénologie⁴⁹¹.

En 1836, l'asile Saint-Yon avait reçu depuis sa fondation 1292 malades : 649 hommes et 643 femmes. La proportion moyenne des décès entre 1828 et 1836 avait été de 1 sur 14 pour les deux sexes, celles des guérisons entre 1834 et 1835 de 10 sur 36⁴⁹². La commission de surveillance de l'asile présidée par le préfet avait le curé de Saint-Sever pour vice-président. Elle s'était étoffée depuis l'année 1831. Parchappe pouvait y démontrer ses qualités scientifiques en cherchant à mettre en évidence sa loi de « dégradation successive de l'intelligence » liée au « décroissement graduel du cerveau ». Dans son premier mémoire publié en 1836 et dédié au philosophe Victor Cousin⁴⁹³, le docteur Parchappe paraissait défendre les théories de Gall mais il pensait aussi davantage les discuter⁴⁹⁴. Il se montrait ainsi très favorable à des recherches anatomo-pathologiques sur les origines de la « folie » en expliquant: « des causes qui font varier le volume de la tête, les plus influentes sont le sexe, la race, l'idiotie, la taille; la moins influente est le développement de l'intelligence⁴⁹⁵ ».

Pour ces premiers travaux Parchappe avait réalisé des mesures céphalométriques prises sur des plâtres de crânes de décédés, individus « sains » ou « fous », et de criminels exécutés à l'échafaud⁴⁹⁶. Cette collection phrénologique sera en partie conservée par le Muséum d'Histoire naturelle de Rouen en 1839 alors dirigé par Félix Archimède Pouchet⁴⁹⁷. En 1859 le fils de Félix Archimède Pouchet, Georges Pouchet, pouvait encore la contempler⁴⁹⁸. Parchappe avait ainsi examiné 50 hommes « sains » (10 médecins et élèves médecins, 10 écrivains et littérateurs, 2 magistrats, 1 archéologue, 1 mathématicien, 1 chimiste, 7 infirmiers, 11 soldats et marins et 7 professions manuelles) ; 40 hommes aliénés (dont 7 criminels voleurs homicides, 9 imbéciles et idiots, 10 hommes de lettres ou de sciences, 10 travailleurs manuels) ; 30 femmes « saines » (dont 16 ouvrières, 4 domestiques et 10 rentières) et 40 femmes aliénées (dont 22 ouvrières, 5 rentières et 5 domestiques, des marchandes et fermières). Or après avoir « étudié successivement, comme états déterminés de l'intelligence, l'aliénation mentale, l'idiotie, le penchant au crime de vol par homicide, le développement de l'intelligence chez les hommes de lettres comparés à des ouvriers manuels », Parchappe constatait que les têtes d'aliénés mesurées étaient plus grosses que celles des individus sains. De plus l'« imbécile » à la tête la plus petite était celui qui parlait avec le plus de « facilité » et le seul à connaître « les lettres et la valeur de l'argent ». Il semblait aussi le plus intelligent. Il était le plus actif de son groupe. En revanche Parchappe admettait que « les voleurs et les assassins » avaient un diamètre temporel plus considérable que celui des autres hommes ». De même il séparait nettement les « hommes entièrement adonnés à l'étude des lettres et des sciences, professeurs et magistrats placés, par leur talent d'écrire et de parler, au dessus de la médiocrité » des hommes « livrés, dès leur enfance et exclusivement, à des travaux manuels, et chez lesquels une intelligence médiocre n'a reçu aucune culture ». Parchappe montrait qu'il n'existait aucune « loi absolue », contrairement à ce que pouvaient affirmer plusieurs phrénologues ou physiognomonistes, reliant le volume de la tête au développement de l'intelligence. De plus Parchappe commençait à effleurer le rôle de la « culture » et du « milieu » pour l'expliquer⁴⁹⁹. Cependant les résultats céphalométriques réalisés par Parchappe en 1836 semblaient montrer que « les hommes distingués avaient en moyenne une tête beaucoup plus volumineuse, et les mesures partielles prouvaient qu'ils devaient exclusivement cet avantage au grand développement de la région frontale⁵⁰⁰ ».

Néanmoins le médecin de Saint-Yon critiquait l'ensemble des théories phrénologiques. Il exposait ainsi que « le rapport de volume entre la tête, le crâne et l'encéphale est réel, et, en général, il est vrai de dire qu'une grande tête contient un grand cerveau ». Mais, il précisait aussitôt « de cette généralité » il « souffre tant d'exceptions » [...] qu'« il faut bien avouer que la cranioscopie n'est pas moins riche en illusions que tous les autres systèmes physiognomoniques qui ont été en possession de satisfaire au goût incorrigible de l'homme pour l'art divinatoire⁵⁰¹ ». Parchappe n'était pas enthousiasmé pour tous les dérivés de la phrénologie de Gall comme la « cranioscopie », ou la « physiognomonie » répandue depuis plus longtemps par Lavater⁵⁰² (1741-1801). Parchappe contestait ces pseudo-sciences à la différence de Foville qui avait défendu la phrénologie: « les phrénologistes doivent subir les conséquences de leur principe » écrivait-il. « Sur le fait, les phrénologistes consentent à mesurer, mais ils préfèrent l'oeil et la main. Ce qu'ils rejettent, surtout quand les résultats sont contraires à leur dogmes, ce sont les mesures exactes » expliquait Parchappe⁵⁰³. Malgré ces récriminations les recherches de Parchappe ne pouvaient que se situer en rapport avec la phrénologie alors qu'elle était en plein âge d'or⁵⁰⁴.

Dans un second mémoire paru en 1838 Parchappe rappelait pourquoi il faisait de l'asile pour aliénés de Rouen un vaste établissement d'observations où il pouvait examiner, sans beaucoup de difficultés administratives et pratiques, l'encéphale de tous les décédés quels que soient leur sexe, leur âge et leur appartenance sociale⁵⁰⁵. Son ambition était de mettre en évidence des rapports de causalité entre l'anatomie pathologique du système nerveux et la

folie. De surcroît cela ne posait aucun problème vu le taux de décès effrayant à l'intérieur de Saint-Yon. La recherche de Parchappe aboutissait en 1841 à son *Traité théorique et pratique de la folie*⁵⁰⁶. Le conseil général de la Seine-Inférieure avait voté une souscription pour sa publication. L'ouvrage dressait un bilan des sept années d'exercice de Parchappe à Saint-Yon entre le 1^{er} janvier 1835 et le 1^{er} janvier 1841. Parchappe appuyait ses observations sur des kyrielles d'expérimentations, de tableaux et de statistiques. D'après ses investigations, le poids du cerveau diminuait bien en fonction de la puissance intellectuelle de la « folie » aiguë à la folie chronique⁵⁰⁷. Selon l'aliéniste, le poids de l'encéphale fournissait bien une prédisposition non négligeable au développement de l'aliénation. Or le poids du cerveau des femmes étaient plus petit que celui des hommes. Ces constatations annonçaient celles du craniologue Paul Broca (1824-1880) fondateur de la Société d'anthropologie en 1859⁵⁰⁸. Elles nourriront les discussions en son sein portant sur l'influence de l'éducation sur le volume et la forme de la tête à partir de 1861⁵⁰⁹. Cette année-là Broca reprochera à Parchappe de ne pas avoir assez distingué les « dispositions innées », qui pouvaient donner des « supériorité primordiales naturelles » d'intelligence des conséquences de l'éducation elle-même qui entraînaient une « supériorité » par ses effets plus « artificiels ».

Néanmoins pendant les treize années que Parchappe passait à Saint-Yon, il consignait sous la forme de rapports un maximum de chiffres pour démontrer une « loi » de décroissement graduel du cerveau des « fous ». Entre le 1^{er} janvier 1835 et le 1^{er} janvier 1848, Parchappe examinait le crâne de presque tous les décédés à Saint-Yon. Ces dissections anatomiques sur des êtres humains « aliénés » étaient autorisées par le conseil de surveillance de l'asile. Un budget y avait même été voté pour l'« achat d'une balance en cuivre » et d'« une seringue à injection anatomique⁵¹⁰ ». En réalisant des catégories de moyennes de poids du cerveau avec des descriptions complètes d'altération de l'encéphale, Parchappe illustrait cette « dégradation successive de l'intelligence » liée à une « loi pathologique⁵¹¹ » de « décroissement graduel du cerveau⁵¹² ». Son souci avoué était d'augmenter la masse des richesses statistiques avec 498 observations nécroscopiques réalisées entre 1841 et 1848. Parchappe proposait aussi une nouvelle classification des causes de l'« aliénation mentale » plus scientifique, selon lui, que les travaux phrénologistes. Tous ses rapports étaient soigneusement offerts à la Bibliothèque municipale de Rouen: Offert à la Bibliothèque de Rouen par l'auteur. Parchappe⁵¹³. Tous étaient régulièrement envoyés à l'administration départementale et nationale.

Le préfet de la Seine-Inférieure avait de son côté officiellement demandé à Parchappe de prendre en notes le maximum de renseignements médicaux sur les « aliénés indigents ». Pour chaque interné à l'asile, la cause, l'époque et le signe de l'aliénation des hospitalisés devaient toujours être précisés. Pour chacun, il devait être spécifié s'il s'agissait de la « première aliénation », d'« une récurrence » ou d'« une hérédité familiale » « dans l'intérêt du traitement du malade et de l'avancement de la science » précisait le Préfet de la Seine-Inférieure⁵¹⁴. De plus, d'après la circulaire ministérielle du 17 mars 1837, ces indications devaient comporter le chiffre des admissions, des sorties et des décès ainsi qu'une division par sexe et par genre de maladies. Mais, le problème des causes des « aliénations » qui était abordé dans les registres administratifs à travers 14 colonnes pour les « causes physiques » et 6 pour les « causes morales » étaient fortement discutés par le docteur Parchappe.

En effet, la circulaire qui devait préparer le vote d'une loi nationale sur les aliénés, la future loi de 1838, s'accompagnait de vives altercations au sein des milieux médicaux soucieux de précision et d'exactitude scientifique. Parchappe était aussi conscient des intérêts administratifs et politiques sous-jacents alors qu'à la même époque le débat parlementaire sur la réforme pénitentiaire échouait à la chambre⁵¹⁵.

La seconde Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure publiée en 1845 fut donc rédigée par Parchappe pour « la partie médicale » et Debouteville pour « la partie économique⁵¹⁶ ». Elle apparaissait, qualitativement et quantitativement bien, plus riche que la première. Avec cent trente et une pages, huit tableaux, des dizaines de statistiques et un plan de l'asile, cette nouvelle notice reprenait la trame et l'architecture de la première tout en l'approfondissant et en prolongeant les données jusqu'en décembre 1843⁵¹⁷. Plusieurs exemples montraient cet élargissement de l'enquête avec l'introduction de nouvelles variables: la définition de la « loi d'accroissement de la population asilaire », l'étude des diverses formes d'aliénation mentale et de ses prédispositions.

En outre les statistiques étaient étendues à l'« état civil », aux « professions », à la « culture intellectuelle » et à l'« hérédité » des hospitalisés. Or cette dernière rubrique n'était apparue officiellement dans les rapports réalisés par le ministère de l'Intérieur qu'en 1844⁵¹⁸. Elle semblait bien être une innovation rouennaise. Les critères retenus mettaient aussi en avant les résultats des recherches effectuées sur les « causes morales » de la folie. Elles soulignaient la multi-variabilité des « faits de folie » considérés dans toute leur complexité sociale. Ainsi l'augmentation conséquente de la population asilaire en Seine-Inférieure permettait désormais l'élaboration d'un « modèle » de statistique quantitative. Pour démontrer une « loi d'accroissement de la population asilaire » les docteurs Debouteville et Parchappe analysaient trois périodes successives: 1825-1826, période des admissions

exceptionnelles et non représentées; 1827-1838, période antérieure à l'exécution de la loi du 30 juin 1838; 1838-1843, période postérieure à la loi de 1838⁵¹⁹. Parchappe et Debouteville pouvaient ainsi écrire: « depuis le jour de la fondation de l'asile [...] jusqu'à l'époque de la rédaction de cette notice, c'est-à-dire pendant une durée de dix-huit ans et six mois, le chiffre de la population s'est constamment accru d'année en année⁵²⁰ ». Les médecins soulignaient le problème d'un point de vue médical mais aussi économique en terme de « ressources d'habitation ». Enfin, ils définissaient une « loi d'accroissement de la population » asilaire applicable, selon eux, à tous les asiles d'aliénés. Cependant, contrairement au jugement répandu par les contemporains, nous avons pu noter que l'augmentation du nombre d'aliénés admis à Saint-Yon précédait nettement l'application de la loi du 30 juin 1838. La raison de cette recrudescence ne se trouvait donc certainement pas dans la législation de 1838. Ainsi les aliénistes rouennais cherchaient à « responsabiliser » les hommes politiques détenteurs des pouvoirs budgétaires. La loi de 1838 venait aussi sanctionner une évolution à la hausse antérieure de quelques années: les années 1836-1837 environ. Les pourcentages conséquents de récidives, avec double voire triple internements successifs entre 1836 et 1843, 14,6% pour les hommes et 19,8% pour les femmes, montraient aussi cette augmentation⁵²¹.

Ainsi, alors qu'elles semblaient plus perceptibles dans d'autres régions françaises⁵²², le milieu des années 1830 était marquée à Rouen par l'apparition de fortes difficultés économiques et sociales avec la hausse du prix du pain, l'augmentation importante du nombre des indigents, l'arrivée d'une crise cyclique courte caractérisée par la disette, le chômage, la mendicité, et l'accroissement des faits de « folie »⁵²³. Cette situation sociale était toujours perceptible lorsque le préfet de la Seine-Inférieure demanda que soit scrupuleusement noté par les médecins, dans un rapport singulier pour chaque interné, les renseignements médicaux sur les « aliénés indigents » avec la cause, l'époque et les signes de l'aliénation (premier internement, récidive, hérédité familiale). Chaque cas particulier devait être retranscrit dans une fiche « pour pouvoir répondre aux questions statistiques fréquemment adressées du ministère et dans l'intérêt [...] de la science⁵²⁴ ».

Les recommandations étaient les mêmes pour les placements effectués sous l'autorité du nouveau maire de Rouen depuis 1830, Henry Barbet, selon l'article 17 de la loi du 30 juin 1838. Or, la loi de 1838, nous y reviendrons, obligeait chaque département à posséder et financer son hôpital pour aliénés. Elle aura des conséquences importantes pour la Seine-Inférieure notamment en matière de gestion. Elle avalisera surtout l'augmentation continue du nombre des internements annuels. Ils avaient été multipliés par 1,5 en 6 ans entre 1838 et 1843 inclus. Ils auront des d'importantes conséquences pour la réflexion des aliénistes rouennais. Ils étaient contraints d'implorer aux élus départementaux et municipaux l'argent nécessaire à l'agrandissement et au bon fonctionnement de Saint-Yon au milieu des années 1840. En attendant, ces nouvelles dispositions, que pouvaient-ils constater?

-les aliénés de Saint-Yon entre 1825 et 1845.

Les raisons des internements à Saint-Yon montraient la multiplicité des formes d'« aliénation mentale » tout en la comparant par sexe⁵²⁵. Les « folies » simples ou compliquées étaient les plus courantes: les « maniaco-dépressifs », les « suicidaires » et les « hystériques ». Ces pathologies correspondaient aux formes de folie « traditionnelles » et curables. Elles avaient déjà été clairement distinguées de l'« idiotie » et de l'« imbécillité » qui touchaient les aliénés considérés comme « incurables » (les handicapés mentaux, les paralysés et les internés séniles). Les maladies incurables touchaient en plus grand nombre les hommes. L'enquête menée par Debouteville et Parchappe présentait toutes les caractéristiques de statistiques descriptives. Mais la volonté des auteurs n'était pas de s'interroger sur la représentativité des échantillons et des distributions, ils montraient plutôt la diversité du phénomène « folie ».

Les causes de la « folie » étaient rapportées à des critères extrêmement variés et complexes. Parchappe et Debouteville avaient préparé des études très détaillées. L'état civil des aliénés témoignait de ce souci. Il était un des échantillons de population distingué les plus représentatifs. Il portait sur 2155 internés à l'asile entre 1825 et 1843. Ainsi les aliénistes rouennais avaient remarqué que le mariage n'était pas une protection face aux « faits de folie ». En revanche il y avait davantage de mariés parmi les hommes aliénés et plus de veuves et célibataires chez les femmes aliénées⁵²⁶. La catégorie de la population la plus concernée par l'aliénation était la classe d'âge des 30-39 ans puisqu'elle constituait près de 30% des admissions à elle seule⁵²⁷.

Debouteville et Parchappe tentaient aussi une « sociologie » de la population asilaire grâce à la mise en oeuvre de statistiques professionnelles des internés. L'échantillon considéré, très significatif, portait sur 1251 internés. Il correspondait à la catégorie des aliénés dont la profession antérieure à l'admission était connue sans

précision de date⁵²⁸. Aucune catégorie sociale ne semblait épargnée par la folie. Toutes étaient touchées mais en des proportions différentes non seulement les classes les plus populaires, les marginaux et les indigents mais aussi les classes intermédiaires et supérieures: la bourgeoisie moyenne et populaire mais aussi la bonne bourgeoisie, les rentiers, les fonctionnaires et des industriels⁵²⁹. Les catégories professionnelles les plus frappées par l'« aliénation » étaient les « sans profession » avec une majorité de femmes, les gens de peine et les journaliers avec une majorité d'hommes, les gens occupés de travaux aratoires avec aussi une majorité d'hommes et les travaux mécaniques. Ces catégories sociales représentaient 49% des 1939 internés entre 1825 et 1843. Ensuite venaient les employés et les professions du culte, du droit, de la médecine et des belles lettres (12% avec une majorité d'hommes) puis les artisans (10%), les rentiers et les propriétaires (9%), les domestiques (8%) avec une majorité de femmes) et les militaires et marins (8%). Les moins touchés étaient les négociants et marchands en détail (4%).

La pluralité des différentes composantes socioprofessionnelles de la population de l'asile de Saint-Yon était originale. Elle pouvait concerner toutes les classes sociales y compris les plus élevées⁵³⁰. Cette caractéristique se maintiendra par la suite. Cependant elle deviendra presque insignifiante si on la compare avec la progression fulgurante du nombre des « aliénés » sans emplois, travailleurs, ouvriers pauvres et femmes indigentes pendant la crise des années 1840. Pourtant il faut bien noter l'éventail des professions répertoriées relativement important pour être souligné. Dix groupes de métiers avaient été différenciés par les aliénistes. Les découpages socio-professionnels retenus étaient importants. Parchappe et Debouteville voulaient rendre compte le plus fidèlement possible de la réalité sociale dans laquelle ils baignaient. Ils portaient une grande attention aux « métiers » et aux « corporations » des quartiers populaires de Rouen.

Le docteur Parchappe avait dès cette époque organisé une « consultation gratuite annexée à l'asile des aliénés », « institution charitable » et « grandement utile à la population ouvrière du faubourg St-Sever ». Installée dans une salle municipale consacrée à cet usage, Parchappe y prescrivait les « bons de médicaments⁵³¹ ». Mais suite à une décision préfectorale ce statut exceptionnel conféré au médecin de Saint-Yon ne devait pas être poursuivie. En effet, selon le maire de Rouen, Henry Barbet, dans une correspondance au préfet datée du 21 septembre 1844, la prérogative accordée à Parchappe constituait une entrave à l'administration municipale. Elle portait préjudice au maintien des salles consacrées à cet usage par les médecins de l'hôpital général de Rouen et de l'Hôtel-Dieu. Pour Henry Barbet il était attendu que l'asile des aliénés était départemental et non municipal⁵³². Or cette vision n'était pas forcément partagée par tous y compris après le vote de la loi de 1838. Cette confrontation illustre bien la tension qui progressait avec la crise des années 1840 entre l'administration municipale rouennaise et la gestion départementale face à l'extrême pauvreté des indigents aliénés. Celle-ci sera un des éléments de la chute du « système Barbet » et du Régime de Juillet en Seine-Inférieure. Nous le reverrons. Parchappe décidait néanmoins de s'intégrer aux habitants du quartier Saint-Sever, faubourg populaire de la rive gauche de la Seine. Il constituait pour lui un lieu stratégique d'observation des « faits de folie » et de l'urbanisation progressive dans cette banlieue rouennaise de moins en moins rurale. Ainsi Parchappe sera très attentif à ce changement ainsi qu'à la recrudescence de la « Folie révolutionnaire » lors des émeutes rouennaises d'avril 1848 à Saint-Sever.

De plus les statistiques de Debouteville et Parchappe leur permirent d'établir une « statistique de la culture intellectuelle des internés » en 1842. Il était l'unique recensement sur cette question entre 1825 et 1843. Il portait sur 563 aliénés. L'étude de la « culture intellectuelle » des aliénés pour une seule année ne permettait pas de tirer une conclusion définitive du degré d'instruction et de son lien avec la prédisposition à la folie. Pourtant l'étude de l'année 1842 montrait à nouveau la diversité de la population asilaire de Saint-Yon. En effet toutes les catégories culturelles étaient représentées à l'asile départemental : instruits et moins instruits. Dans la première moitié du siècle, le nombre des aliénés instruits, sachant lire et écrire, était même très important. Cet état des lieux en dit long sur la réalité de la population asilaire. Il était contraire à l'idée répandue qui voudra voir dans cette population, notamment sous le Second Empire moins fourni en statistiques, une masse uniforme et « dégénérée ».

L'instruction, sachant lire et écrire, des aliénés était de 48% en 1842 soit bien plus forte que celle des aliénés ne sachant ni lire ni écrire. Il faut aussi rapporter ces chiffres à la population considérée. Combien d'aliénés n'ont-ils pas été pris en compte par manque d'information en 1842? Ainsi les aliénistes rouennais se contentaient de rapporter les chiffres de cet échantillon. Mais il est tout aussi remarquable qu'ils ne se soient pas posés la question de sa représentativité. Or la seconde notice statistique devait englober les éléments de 18 années de fonctionnement. Un autre élément pris en considération par Debouteville et Parchappe pour la première fois à une telle échelle était le « facteur héréditaire ». Il était analysé comme une « nouvelle donne » interprétative de la « folie ». Ainsi, les deux aliénistes avaient cherché à savoir s'il y avait eu existence antérieure de l'aliénation mentale au sein de la famille de l'interné. Cette rubrique, absente dans la première notice de Debouteville, avait à la même époque été prise en compte par les hospices de Paris et de Charenton. Mais ces recherches étaient souvent entravées par le « silence des

familles sur une circonstance fâcheuse qu'elles ont intérêt à cacher ». Les aliénistes rouennais le précisait judicieusement⁵³³.

En revanche cette masse d'observations réalisées sur « l'hérédité » par Debouteville et Parchappe à l'intérieur de Saint-Yon devait être soulignée dans un article du médecin en chef et directeur de l'asile d'Auxerre, Henri Girard de Cailleux (1814-1884), pour la revue des Annales Médico-Psychologiques en 1846 : « l'hérédité joue un grand rôle dans la prédisposition à l'aliénation mentale à Saint-Yon. Elle a été observée 205 fois sur 1370 aliénés en général, et 196 fois sur 1319 fous en particulier⁵³⁴ ». Debouteville et Parchappe en insistant sur le « facteur héréditaire », constaté chez 15% des internés, annonçaient avec près d'une décennie d'avance la principale préoccupation des aliénistes de la seconde moitié du XIX^e siècle: « l'hérédité ». La « thèse héréditariste » sera symbolisée par la nomination à l'asile Saint-Yon en 1856 de l'aliéniste Bénédic-Augustin Morel (1809-1873) dont nous reparlerons⁵³⁵.

Enfin, un des chapitres les plus intéressants de la seconde notice statistique était un modèle détonant de « dépendance statistique⁵³⁶ » mis en avant par les aliénistes rouennais. Ce schéma voulait montrer la corrélation entre deux variables, sans lien apparent, celle du « poids du cerveau » et celle de la « folie simple » que nous avons plus haut évoquée. « Il y a un décroissement graduel du volume du cerveau en raison de la dégradation successive de l'intelligence dans la folie simple⁵³⁷ » affirmaient les aliénistes rouennais. Preuves à l'appui, les aliénistes de Saint-Yon fournissaient le tableau et les chiffres qui leur avaient permis de définir cette « loi pathologique ». Ainsi elle liait le bon usage de la raison au poids de l'encéphale. Parchappe apportait des éléments fondamentaux d'anatomie. Dans l'émergence de la folie, la dégradation de l'intelligence était le corollaire du faible poids du cerveau. Or n'était-ce pas un relent de la phrénologie dont nous avons discuté plus haut? La seconde notice statistique s'appuyait sur les recherches d'anatomie pathologique recueillies par Parchappe dans son Traité théorique et pratique de la folie.

Pour Parchappe, « le problème à poser et à résoudre » concernant les maladies mentales attendait, pour partie, une réponse purement physiologique d'où son inspiration teintée à son corps défendant de phrénologie. Pour le médecin de Saint-Yon, le crédit accordé à ses travaux résidait dans la méthode adoptée : « Monsieur Parchappe ne se borne pas à noter les nombreuses altérations cérébrales que peut révéler l'ouverture des corps des aliénés ; mais il a le premier introduit l'usage d'une méthode d'examen [...] ; elle consiste à déterminer, par la balance et la mensuration, le volume et le poids du cerveau, pour juger leur influence sur cet organe sous le rapport physiologique et pathologique ». Un article des Annales Médico-psychologiques concluait sommairement sur ces investigations: « sans doute Monsieur Parchappe n'a pu arriver à la solution complète de ce difficile problème ; mais nous devons avouer qu'il en a simplifié les éléments⁵³⁸ ». Cela pourra correspondre à un certain manque de rigueur de la part des savants. Mais ce qui était surtout remarquable c'était l'absence d'analyse comparative et simultanée d'autres variables: pourquoi le poids du cerveau dans son ensemble, et non son enveloppe ou une partie déterminée de celui-ci? La démonstration aboutissait aux résultats recherchés : prouver l'existence de facteurs physiologiques essentiels et anatomo-pathologiques dans l'émergence de la « folie simple ». Si la démonstration peut faire sourire aujourd'hui, elle mettait en évidence une conception scientifique imprégnée de préjugés indirectement issus de la phrénologie pourtant décriée par Parchappe. De plus les présupposés scientifiques de Parchappe plaçaient comme un acquis la relation entre « physiologie » et « folie »⁵³⁹. Néanmoins cette conception était contradictoire avec les idées défendues dans l'ensemble de la notice publiée en 1845 à savoir la prédominance des causes morales dans les phénomènes de « folie ».

CONCLUSION

Les aliénistes rouennais avaient illustré la multi-variabilité des « causes » de la « folie » afin de mettre en valeur une « Statistique des causes morales de l'aliénation ». Le docteur Parchappe, succédant à Foville, avait introduit, dès 1835, dans ses recherches étiologiques et statistiques sur les maladies mentales des « causes morales »⁵⁴⁰. Par exemple quatre classes de « folie » permettaient au docteur de répartir les aliénés. Chacune était à nouveau subdivisée en facteurs interprétatifs et explicatifs plus détaillés. Parchappe avait séparé les « épileptiques », les « imbéciles » et les « idiots » des « fous » à proprement parler. Les « causes morales et intellectuelles » avaient été prises en considération pour 895 « fous » observés. Elles ne concernaient pas les 129 « épileptiques », « imbéciles » et « idiots » qui avaient, selon le médecin, des prédispositions « essentielles » à la folie c'est-à-dire congénitales et purement anatomo-physiologiques.

En 1839, Parchappe avait lui-même vulgarisé les rubriques « morales » dans son ouvrage Recherches statistiques sur les causes de l'aliénation mentale dédié au préfet de la Seine-Inférieure, le baron Dupont-Delporte. Cette étude était aussi adressée aux membres du conseil général de la Seine-Inférieure qualifiés de « bienfaiteurs de l'asile des aliénés de Saint-Yon »⁵⁴¹. Parmi les rubriques utilisées la « Fortune » faisait, par exemple, référence à la « misère » et au « changement de position sociale »; la « Réputation » à l' « amour propre blessé » et aux « atteintes à la réputation »; la « conservation » à la « pudeur blessée », à l'« infirmité accidentelle », à la « colère » et à la « frayeur »; la « Patrie » aux « événements politiques »; les « excès intellectuels » aux « excès d'études », au « travail intellectuel » et à la « lecture de romans »; les « excès sensuels » aux « excès vénériens », aux « inconduites », au « libertinage », à l'« onanisme » ainsi qu'aux « boissons alcooliques »⁵⁴².

La Notice de 1845 insistait singulièrement sur les « excès sensuels » et les « causes familiales et affectives » de l'aliénation. Elles semblaient en effet les principales raisons de l'émergence de la « folie » pour 45% des internés. Les causes organiques, toutes cumulées, n'en étaient à l'origine que pour 35% seulement. Les aliénistes faisaient dans le même temps un classement des dix causes les plus fréquentes des internements.

Pour les médecins de Saint-Yon, les causes déterminantes de la folie étaient d'abord des « causes morales » et des « excès intellectuels et sensuels » soit près de 91% des internés. Très largement devancées, les « causes organiques » étaient, selon les aliénistes rouennais, presque insignifiantes pour expliquer les origines de la « folie ». Debouteville et Parchappe avaient utilisé des classifications avec des rubriques très complètes et relativement précises pour l'époque. Elles montraient que leurs préoccupations étaient beaucoup plus « sociologiques » que purement médicales. Les deux aliénistes avaient différencié nettement les rubriques consacrées aux hommes de celles des femmes aliénées. En dehors de l'aménorrhée, l'absence d'aliénés hommes dans la rubrique « jalousie » et inversement celles des aliénées dans les rubriques « onanisme », « colère » et « libertinage » était à souligner. Les soucis d'ordre affectifs ou sentimentaux (amour, frayeur, jalousie, perte, chagrins...) expliquaient plus de 43% des hospitalisations d'aliénés; les problèmes financiers plus de 14%; enfin l'abus des boissons alcooliques, essentiellement pour les hommes, mais présent aussi pour les femmes, en était la cause pour plus de 18%. L'importance de la rubrique « autres » comprenant plus de 21% des internés, sans raisons clairement mentionnées, était aussi relevée.

Au milieu des années 1830, peu après le départ de Foville, les travaux de Parchappe et Debouteville trouvèrent un large écho dans les revues locales. Ainsi Parchappe avait montré ses talents de chroniqueur scientifique dans la Revue de Rouen⁵⁴³. Il pouvait commencer à y faire valoir sa réputation nationale de chercheur en médecine mentale. Il allait aussi chercher la confrontation en matière d'aliénation avec les premiers cercles de statisticiens parisiens. Tandis que s'était préparé à la chambre des pairs et des députés la première grande loi française sur l'assistance aux aliénés, celle de juin 1838, Debouteville et Parchappe voulaient montrer la prédominance des « causes morales » dans la génération de la « folie »⁵⁴⁴.

Chapitre 3

« Système Barbet » et assistance aux aliénés sous la Monarchie de Juillet.

INTRODUCTION

En 1830, les trois glorieuses avaient porté à la tête de la municipalité rouennaise un patron du textile, un indienneur libéral, représentant de la bourgeoisie d'affaires ayant participé activement à la Révolution de Juillet, Henry Barbet (1789-1875)⁵⁴⁵. Henri Barbet sera maire de Rouen entre 1830 et 1847, président du conseil général de la Seine-Inférieure et député de la Seine-Inférieure entre 1831 et 1842 puis entre 1844 et 1846⁵⁴⁶. Henry Barbet était aussi membre du Tribunal de commerce ainsi que président du conseil d'administration de la banque de Rouen. Il devint pair de France à la fin de la Monarchie de Juillet. En 1844, il était propulsé à la présidence du conseil de surveillance de Saint-Yon. Henry Barbet se voulait le principal promoteur de la lutte contre l'indigence à Rouen par le biais d'ateliers de charité permanents créés sous son impulsion. Officier de la Légion d'honneur en 1846, rallié au Second-Empire, il sera élu député au Corps législatif entre 1863 et 1869.

Devant la montée des revendications ouvrières, notamment dans la région de Rouen⁵⁴⁷, la politique sociale d'Henry Barbet consista à lutter contre la mendicité tout en mettant la priorité de son action sur la mise au pas des pauvres « paresseux », « mauvais » pauvres qui étaient supposés avoir fait de cette activité l'essentiel de leur mode de vie. Certains contemporains ont alors parlé d'une véritable organisation municipale de fonctionnement pratique et idéologique: le « système Barbet⁵⁴⁸ ». En effet le maire de Rouen expliquait l'« utilité », ou plutôt l'inutilité, du pauvre tout en défendant des idées conservatrices à la fois morales et libérales de l'ordre social. Or sa politique municipale ne sera pas indifférente aux questions de « folie » et de « sécurité publique ». Elles pouvaient concerner et toucher y compris les familles rouennaises les plus riches. Les aliénés, malgré leur handicap, pouvaient-ils rester fainéants? Quelle administration, l'état, le département ou la mairie devait prioritairement les prendre en charge? Selon quelles modalités? Mais surtout à quel coût⁵⁴⁹? Et pour quels résultats? Une action publique décentralisée semblait être la meilleure réponse pour garantir la « paix sociale ». Mais était-ce l'unique solution envisagée ? De plus serait-elle la plus efficace ?

Décentralisation et loi de 1838.

Les préoccupations concernant les « faits de folie » renvoyaient autant au souci de moralisation de la société qu'à la « question sociale » et à l'organisation politique de l'assistance par l'état⁵⁵⁰. La loi du 30 juin 1838 était d'abord une loi « de sécurité, de bienfaisance et de charité publique ». Elle fut votée sous le second ministère Molé (15 avril 1837- 8 mars 1839). Molé avait été grand juge et ministre de la justice sous la Restauration puis avocat et député du centre droit sous la Monarchie de Juillet⁵⁵¹. Le 6 juillet 1838 au Palais de Neuilly la loi sur les aliénés était adoptée par le roi Louis-Philippe en présence de Barthe, ministre secrétaire d'état au département de la Justice et des Cultes et Montalivet, pair de France, ministre secrétaire d'état au département de l'Intérieur dont le père avait occupé les mêmes fonctions sous la Restauration⁵⁵². En votant la loi les députés de la Monarchie de Juillet croyaient mettre un terme aux « vides » juridiques nés de l'abolition des lettres de cachet. Cette suppression avait été décidée par l'Assemblée constituante les 13 et 16 mars 1790 nous l'avons vu⁵⁵³.

Ainsi la loi votée en 1838 faisait bien de la question du traitement de la « folie » une forme de compromis entre les pouvoirs de l'Etat, les collectivités locales, les médecins et les familles. Elle était une question autant politique que technico-étatique⁵⁵⁴. Molé avait pu aussi s'appuyer sur le « parti du château » c'est-à-dire les nombreux députés fonctionnaires soucieux d'assurer leur carrière⁵⁵⁵. Pourtant la loi de 1838 ne résolut pas l'ensemble des conflits générés par la hausse des « faits de folie ». Ces derniers étaient eux-mêmes liés aux changements profonds de civilisation ainsi qu'au passage à la société industrielle. De plus la loi pouvait ouvrir de nouvelles zones d'affrontements. Ainsi les adversaires républicains et royalistes des pouvoirs jacobins de l'état dénoncèrent les abus liés à la question de la défense des libertés individuelles ainsi qu'à ceux des droits civiques reliés à la crainte des séquestrations arbitraires. En outre les partisans d'un Etat protecteur largement interventionniste, marqué par la méfiance au ministère Molé concernant sa position sur les asiles pour aliénés privés religieux ou non, critiquèrent implicitement la « décentralisation » largement mise en oeuvre sous la Monarchie de Juillet.

Nous avons vu comment la prise en charge de la « folie » s'était organisée en Seine-Inférieure au début de la Restauration puis du régime de Juillet. Dès l'ouverture de Saint-Yon en 1825, l'« interventionnisme » décentralisé de l'état y favorisait, de fait, les injustices et les déséquilibres entre assistance pour « aliénés riches » et assistance pour « aliénés pauvres ». De plus la loi adoptée le 30 juin 1838, à laquelle le maire de Rouen, Henry Barbet, député de la Seine-Inférieure, participa directement, n'empêchera pas les antagonismes locaux. Ils étaient surtout liés à la « décentralisation » et aux discussions financières occasionnées par les dépenses de traitement des aliénés indigents, soit les plus nombreux⁵⁵⁶.

Ainsi le nombre annuel des admissions à l'asile Saint-Yon entre 1828 et 1831, soit de la fin de la Restauration au début de la Monarchie de Juillet, montrait une forte progression de l'assistance aux aliénés sur trois ans, de 130 à 151 aliénés internés par an, soit un quasi retour à la situation d'internement annuel de l'année 1827, la plus forte sous la Restauration⁵⁵⁷. Entre le 11 juillet 1825 et 1836, 1292 malades avaient été admis à Saint-Yon⁵⁵⁸. Au premier janvier 1838, l'établissement traitait 488 aliénés dont 229 hommes et 259 femmes. En 1837 les admissions avaient été de 162, les sorties de 79 et les décès de 61. Le rapport des décès à la population était de 1 sur 10,2 et celui des guérisons aux admissions de 1 sur 2,9⁵⁵⁹. Au premier janvier 1839, la population asilaire était de 530 aliénés dont 246 hommes et 284 femmes. Elle s'était donc accrue de 42 aliénés. Les admissions en 1838 avaient été de 204, les guérisons de 69 et les décès de 54. Le rapport des décès à la population asilaire était de 1 sur 12,8 et la proportion des guérisons aux admissions de 1 sur 2,9. Cette dernière proportion était non négligeable et très importante pour l'époque⁵⁶⁰. Près d'1/3 des aliénés de Saint-Yon semblait sortir guéri.

Mais la hausse importante et continue des admissions annuelles, au tournant de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, n'était pas sans conséquences financières pour le département de la Seine-Inférieure. Or il devait contribuer au financement de l'assistance destinée aux aliénés les plus misérables depuis l'ouverture de l'asile départemental. Cependant le coût d'un aliéné par jour représentait plus du double salaire d'un tisserand travaillant dans la région rouennaise. Ce coût était en grande partie dû à l'apport financier initial nécessaire à l'ouverture de Saint-Yon. En effet, depuis le 6 novembre 1815, un arrêté ministériel assignait les dépenses des aliénés aux communes de leur domicile de secours et à défaut au département. De plus, le prix de la journée pour 1 aliéné interné à Saint-Yon dépassait largement le salaire journalier d'un tisserand à la mécanique (homme, femme ou jeune enfant) travaillant 15 heures à 15 heures trente par jour dans l'industrie textile de la région rouennaise entre 1826 et 1830.

Si nous comparons le coût des dépenses pour un aliéné sous la Restauration avec celles du début de la Monarchie de juillet, nous constatons qu'il était en moyenne d'environ 1,94 francs entre 1825 et 1829 puis d'environ 1,23 francs au tout début de la Monarchie de Juillet, soit entre 1830 et 1834. La diminution conséquente du prix de la journée d'un aliéné à l'asile Saint-Yon était due au début de l'amortissement des investissements réalisés par le conseil général de la Seine-Inférieure et la ville de Rouen après la transformation du domaine de Saint-Yon. Mais elle ne pouvait expliquer à elle seule la nette baisse des subventions départementales pour aliénés indigents à partir de 1830. De même, ce n'est pas la baisse relative des internements entre 1831 et 1833 qui pouvait l'expliquer. Au contraire le coût d'un interné devenait moins important à partir du moment où les locaux de l'asile étaient plus occupés et rentabilisés avec des soins plus efficaces. La diminution des subventions départementales ne pouvait pas non plus être une cause de la baisse des dépenses annuelles pour traiter les aliénations au tout début de la monarchie de Juillet. Elles passeront de 494,54 francs en 1830 à 424,55 francs en 1834. De même celles attribuées aux aliénés indigents passeront de 292,41 francs en 1830 à 23,26 francs en 1833. En outre en 1832 l'entretien obligatoire des aliénés indigents par les municipalités avait été rejeté par la chambre des députés⁵⁶¹. Mais il était établi dans les faits à Rouen. Cette diminution montrait surtout un désengagement financier progressif du conseil général de la Seine-Inférieure en matière de gestion de la santé mentale avant la loi de 1838. Il semblait aller à contre courant de la volonté générale.

A la même époque, le 2 juin 1831, le conseil général de la Seine-Inférieure demandait au conseil municipal de Rouen qu'il contribuât davantage à l'attribution des pensions gratuites versées pour les aliénés les plus pauvres. Le conseil général de la Seine-Inférieure voulait ainsi réévaluer les charges budgétaires concernant l'asile Saint-Yon afférentes à la ville de Rouen⁵⁶². De plus, le 7 novembre 1831, les locaux de Saint-Yon étaient agrandis afin d'augmenter le nombre des cellules et des cours pour traiter les « aliénés furieux ». Les plus agités se promenaient en dehors des dortoirs communs. Entre le 1^{er} janvier 1831 et le 7 novembre 1831 la population de l'établissement s'était accrue de 33 aliénés. Par conséquent la rentabilité financière et l'efficacité de Saint-Yon était devenue des questions cruciales de la vie politique départementale au tournant de la Restauration et de la Monarchie de Juillet.

De plus, peu avant la Révolution de Juillet, depuis le 18 février 1830, des ateliers de travail pour tous les aliénés pauvres, sur le modèle des « Workhouses » anglais, avaient été organisés à l'intérieur même de l'asile. Officiellement il s'agissait de trouver une occupation pour tous les « fous ». En réalité il fallait réaliser des économies de gestion pour mieux rentabiliser l'établissement. La nomination du Saint-Simoniens Debutteville comme directeur de Saint-Yon, en octobre 1830, coïncidait parfaitement avec la mise en place du « système municipal Barbet » à partir d'août 1830. Le Saint-Simonisme recevait, nous l'avons vu, l'appui du Journal de Rouen dont l'un de ses principaux rédacteurs était l'avocat libéral Visinet, franc-maçon de la « Loge des Arts Réunis de Rouen », membre de la commission des prisons, proche du National. Le principal rédacteur du National avait été un journaliste républicain rouennais que les autorités départementales connaissaient bien: Armand Carrel (1800-1836)⁵⁶³.

Par ailleurs Visinet était l'importateur des idées de la société « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Elle avait été présidée par le protestant Guizot. De jeunes médecins libéraux de gauche et d'anciens carbonaro comme l'aliéniste Ulysse Trélat (1795-1879), un ami de Buchez, le futur président de l'Assemblée Nationale Constituante en 1848, en faisaient partie. Buchez était aussi passé par la Charbonnerie, la Franc-Maçonnerie et le Saint-Simonisme nous en reparlerons à propos du docteur Morel⁵⁶⁴.

Ainsi De Bouteville, aux idées Saint-Simoniennes proches du Globe et de Prosper Enfantin, participait aux ambitions de la municipalité Barbet. Il s'agissait d'éradiquer la mendicité des plus pauvres y compris des aliénés. La municipalité voulait aussi « moraliser » les classes ouvrières notamment dans les quartiers de grande pauvreté situés au Faubourg Saint-Sever de Rouen mais aussi dans les quartiers Est de la ville⁵⁶⁵. Pour les élites municipales et départementales, les aliénés indigents ne pouvaient rester « fainéants ». Depuis les trois glorieuses tous les rouennais devaient être mis au travail. La « Maison de Saint-Yon » était assimilée à une petite entreprise avec son propre règlement publié en 1832⁵⁶⁶. L'idée d'une « moralisation » des aliénés, voire d'une « régénération », le terme apparaît à cette époque, était concomitante du programme du maire Henry Barbet soutenu par le Journal de Rouen et Visinet.

L'organisation mise en place par Debutteville à l'intérieur de Saint-Yon s'apparentait à celles des Workhouses nées en Angleterre où aucune assistance n'était laissée sans contrepartie laborieuse des assistés⁵⁶⁷. Mais cette volonté de « régénération », au double dessein physique et moral, des catégories sociales les plus populaires et les plus touchées par la « folie » devait être limitée par des considérations financières. En effet, comment moraliser

les « aliénés » indigents et leur redonner une « santé physique et mentale » alors que le conseil général diminuait leurs subventions. En cette période de crise financière, la volonté des notables rouennais était de baisser les dépenses consacrées aux aliénés pauvres par le département depuis 1830.

Cette situation renvoyait aux catégories d'aliénés, instaurées à l'intérieur de Saint-Yon depuis son ouverture entre « aliénés riches » plus privilégiés et « aliénés pauvres » indigents. Cette différenciation devait permettre à l'origine de faciliter la gestion et d'assurer un fonctionnement plus satisfaisant notamment pour les aliénés mis en pension par les familles bourgeoises. Ainsi depuis 1825 les fonds provenant des aliénés placés par les familles aisées étaient particulièrement conséquents. Ils allaient de près de 30% en 1827 à près de 50% en 1843. De plus ils dépasseront constamment la part des subventions départementales, qui malgré la loi de 1838 iront en régressant (de près de 40% en 1826 à moins de 5% en 1843) mais aussi des communes (toujours à moins de 5% entre 1825 et 1843) et des hospices (entre 25 et 35% pour cette époque).

C'est pourquoi la part du budget de l'asile Saint-Yon pris en charge par les familles bourgeoises était considérable tout au long de la première moitié du XIX^e siècle. Mais depuis 1834 la proportion d'aliénés en rapport à la population était deux fois plus importante à Rouen que dans l'ensemble du département. La question financière était donc déterminante pour le notable Henry Barbet tiraillé entre ses fonctions de membre du conseil général qu'il présidera et de maire de Rouen. De surcroît Barbet avait pris connaissance de la circulaire du ministre de l'Intérieur Thiers datée du 29 juin 1835. L'insécurité publique progressait au début de la Monarchie de Juillet. Elle était en partie liée à l'explosion du nombre des aliénés indigents qui étaient restés à l'abandon. Cependant Thiers voulait voir supporter la charge globale du traitement social de la « folie » par les conseils généraux exclusivement. Cette décision était discutée par les chambres des pairs et des députés pour le budget de l'année 1836. Ainsi l'article 6 de la loi de finances du 18 juillet 1836 faisait valoir que les frais relatifs aux aliénés indigents seraient effectués sur les disponibilités variables des conseils généraux sans préjudice des concours de la commune de domicile et des hospices⁵⁶⁸.

Ainsi depuis 1834 le conseil d'Etat avait admis que les communes n'étaient pas obligées de supporter la charge des aliénés nécessiteux. Pourtant il n'existait pas encore de loi nationale sur ce sujet. Cette disposition laissait donc reposer l'ensemble de ces dépenses variables sur les départements⁵⁶⁹. Les circulaires Thiers, datées des 20 et 25 juin 1836, rappelaient que les conseils généraux étaient les seuls tenus de pourvoir à ces dépenses. Elles instituaient aussi un inspecteur général des maisons d'aliénés, l'aliéniste Ferrus que nous avons évoqué⁵⁷⁰. Cependant l'organisation de l'asile Saint-Yon suppléait au désengagement financier de l'état pour traiter la « folie » avant la loi de 1838 en séparant à l'intérieur de l'établissement en fonction du mode de placement mais aussi du statut social des aliénés. Rappelons qu'ils étaient répartis en 4 catégories qui, à l'exclusion des « pensionnaires » étaient majoritairement constituées de petites gens⁵⁷¹. De plus, y compris, à l'intérieur de la catégorie des pensionnaires, les administrateurs avaient distingué quatre classes en fonction de la fortune des familles avec des pensions payés allant de 450 à 1500 francs⁵⁷². Cette somme était jugée non extraordinaire pour ces derniers. Dans le même temps, les administrateurs de Saint-Yon avaient aussi réservé 110 places gratuites pour les aliénés les plus nécessiteux réparties en proportion des arrondissements. Dix étaient gérées directement par le préfet de la Seine-Inférieure. Elles furent rapidement considérées comme très insuffisantes.

Au 31 mars 1834, 31 employés et 30 religieuses servaient au gardiennage et à l'encadrement des aliénés de Saint-Yon, soit un employé pour 6 ou 7 hommes aliénés et une religieuse pour 7 ou 8 femmes aliénés⁵⁷³. En 1844 Octave Féré, chroniqueur rouennais, remarquait : « C'est plus que la philanthropie, c'est plus que l'humanité, c'est la charité chrétienne qui préside ici⁵⁷⁴ ». Mais plusieurs infirmières laïques viendront par la suite faire appliquer le règlement et la discipline hygiénique en plus du médecin en chef, du chirurgien et des quatre internes⁵⁷⁵. L'organisation voulue parfaite de l'assistance aux aliénés à Saint-Yon masquait en réalité de douloureux affrontements politiques notamment en ce qui concernait les frais d'hébergement, de nourriture et d'entretien occasionnés par les plus pauvres des « fous ». Ainsi, depuis le 15 mars 1836 le conseil municipal de Rouen avait enregistré une demande pour que les dépenses de traitement de ces derniers soient complètement mis à la charge du département selon la circulaire du ministère de l'Intérieur datée du 29 juin 1835. Mais la ville de Rouen s'opposait à ce que l'immense partie de ces dépenses restât au budget des communes et des hospices de la Seine-Inférieure en vertu de leur mode de placement. Le 2 mai 1836 le Préfet faisait remonter la doléance municipale rouennaise au gouvernement dans l'attente d'une réponse rapide et d'une intervention de l'état⁵⁷⁶.

-Rouen, la Seine-Inférieure et les origines de la loi de 1838.

Les discussions antérieures à la loi de 1838 allaient illustrer toutes les difficultés de l'organisation d'une assistance

aux aliénés: la décentralisation pouvait aussi apparaître comme une solution de facilité⁵⁷⁷. Ainsi lors des discussions sur la nécessité d'une loi sur l'assistance aux aliénés, menées à la chambre des pairs et des députés, à plusieurs reprises la situation de l'asile Saint-Yon en Seine-Inférieure fut rappelée. Ce fut par exemple le cas au cours de la séance additionnelle de la chambre des députés tenue le jeudi 29 juin 1837. Les parlementaires y insistèrent sur les efforts entrepris à Rouen pour assister les aliénés. Une autre occasion se présenta lors d'une séance de la chambre des pairs tenue le mercredi 7 février 1838. Le « gigantisme » de l'établissement de la Seine-Inférieure sembla alors stupéfier l'assemblée des pairs de France⁵⁷⁸.

A la chambre des députés les multiples interventions tenues le 13 avril 1838 par le député Henry Barbet donnaient de bonnes indications sur les orientations de la politique départementale mais aussi municipale. La position intéressée des familles bourgeoises, méfiantes autant des pouvoirs de l'Etat que de ceux des médecins, fut alors remarquable. Barbet personnifiait la vision d'un notable de province sous la Monarchie censitaire⁵⁷⁹. A travers ses communications, le député Barbet montrait qu'il voulait faire de l'asile Saint-Yon un modèle de rentabilité financière « libérale » et efficace. Barbet avait probablement lu Jean-Baptiste Say (1767-1832) notamment son Cours complet d'économie politique dans lequel il résumait sa conception de l'Etat: « à parler rigoureusement, la société ne doit aucun secours, aucun moyen de subsistance à ses membres [...]. Celui qui se présenterait à elle sans ressources serait obligé de les réclamer d'un autre membre de la société, celui-ci pourrait demander à connaître le titre en vertu duquel on lui impose cette charge et il serait impossible de lui montrer... »⁵⁸⁰.

Cependant Barbet n'était pas un adepte du « laissez-faire, laissez-passer ». Sa vision de l'Etat était celle d'un gouvernement à « bon marché » et « peu agissant ». Or justement, un fonctionnement uniquement décentralisé des asiles reporterait toutes les charges financières sur les communes et le département. N'était-il pas porteur de grandes difficultés? En effet comment concilier à l'échelle d'un seul département, quel qu'il soit, les intérêts des communes, du conseil général, des familles riches et des indigents victimes de la maladie sans une forte régulation des charges financières au moins au niveau régional et national? Comment préserver aussi l'intérêt des patients avec ceux des médecins sans éclairer sur les droits et pouvoirs de chacun? Autant de questions auxquelles la législation pouvait apporter des réponses.

Entre une défense inconditionnelle du secret médical et une certaine perplexité quant aux modes de financement décentralisés des asiles spécialisés, la discussion de la loi sur les aliénés à la chambre des pairs et des députés put à certains moments tourner court. Ainsi Montalivet, le ministre de l'Intérieur, rapporta que certains aliénistes soutenus par plusieurs députés considéraient que « le fou est un objet de spéculation comme une autre denrée⁵⁸¹ ». Quelle fut alors l'attitude du représentant Henry Barbet? En quoi le vote de la loi d'assistance sur les aliénés en 1838 pouvait remettre subrepticement en cause les modalités du « Système Barbet » sans que lui même n'ait réellement pu lutter contre tous ces dangers?

En étudiant les arguments d'Henry Barbet nous avons pu constater qu'il défendait les préoccupations de ses électeurs issus en majorité de la bourgeoisie rouennaise, ses valeurs et ses vertus. Nous avons analysé ses prises de paroles à la chambre. Ils n'étaient pas forcément ceux des partisans d'un Etat interventionniste en matière de gestion des conflits relatifs à la santé publique et à la sécurité sociale.

-l'intérêt des « aliénés riches » et « séniles » contre celui des indigents.

Les intérêts des aliénés riches et privilégiés étaient-ils préservés par la loi? Lors des discussions du 13 avril 1838 relatives au premier article de la loi⁵⁸², le député de Lodève (Hérault) Fumeron d'Ardeuil (1783-1870) proposa de remplacer le terme « établissement » par celui d'« hospice ». L'amendement fut fortement combattu par Henry Barbet qui pensait qu'on pourrait grâce à ce changement de termes empêcher les aliénés placés en pension d'accéder aux soins de l'établissement. Il pensait aussi aux personnes âgées des familles riches, devenues démentes et séniles: « on rend un service immense aux personnes qui peuvent payer pension pour faire soigner leurs parents malades, on donne à l'établissement un revenu qui permet d'admettre un plus grand nombre d'aliénés ». Un argument de poids à une époque où il n'existait pas de maison de retraite. Les plus riches étaient aussi obligés de rester à la charge des familles. A Saint-Yon, entre 1827 et 1845, sur 914 aliénés accueillis dont l'âge avait été reconnu plus de 44,5% avaient plus de 45 ans (soit 407 aliénés, dont 37 avec plus de 65 ans). L'argument d'Henry Barbet se situait à l'appui des premières mesures du vieillissement, des effets de la révolution démographique et du recul de la mortalité. Rappelons qu'entre 1820 et 1830, l'espérance de vie des hommes à la naissance passa de 39 ans à 48 ans et celui des femmes de 40 à 52 ans⁵⁸³. Les progrès de la longévité et de l'espérance de vie devenaient, déjà sous la Monarchie de

Juillet, un vrai problème de société.

Les classes d'âges des plus de 50 ans restaient encore minoritaires dans la population globale de la Seine-Inférieure. Mais elles étaient relativement importantes dans la population de Saint-Yon notamment celles des femmes aliénées âgées: 7 femmes aliénées entre 50 et 59 ans pour 1000 habitants de cette classe d'âges et 7 femmes aliénées pour ce même contingent à 60 ans et plus⁵⁸⁴. Or pour Henry Barbet seuls les « vieillards » et les « vieilles » les plus riches arriveraient à surmonter les difficultés financières. Le nombre élevé des aliénés déshérités pouvait présenter un réel péril pour l'efficacité scientifique et économique de l'asile Saint-Yon. En effet il pourrait devenir une vaste « renfermerie » à faible rendement économique et médicale. En outre, les villes notamment Rouen étaient néfastes à la vieillesse y compris pour les familles bourgeoises. Celles-ci cherchaient à se décharger de la sénilité des ascendants. Pour Henry Barbet, l'absence de structures médicales gériatriques ne devait pas entraîner de confusion entre « vieux pauvres aliénés », qui seraient considérables, et « vieux riches atteints d'aliénation », arithmétiquement moins nombreux. Cette opinion semblait acquise au sein des parlementaires de la Monarchie de Juillet. Ainsi la différence maintenue entre « hospice » et « établissement permettait de ne pas instaurer un élément d'imbroglio supplémentaire pour aliénés ». Néanmoins, l'asile Saint-Yon n'allait-il pas au corps défendant des aliénistes finalement servir de « maison de retraite »? N'était-il pas déjà, par certains côtés, devenu un vrai mouroir pour toute une partie de sa population. Le taux de décès interne y était effrayant. Dès 1844 le chroniqueur Octave Féré l'avait souligné : « Saint-Yon. Ce nom seul fait venir les pensées sombres, glacées comme la mort, froide et terrible demeure, tombeau où l'on descend vivant, dont les portes retombent sur la tête de celui qu'on y traîne, comme le couvercle d'un cercueil sur un cadavre⁵⁸⁵ ». Il pouvait aussi s'expliquer par les problèmes de vieillissement au coeur de l'agglomération rouennaise⁵⁸⁶.

Au final, la position d'Henry Barbet l'emporta à la chambre malgré les explications de Fumeron d'Ardeuil. A l'opposé du député de la Seine-Inférieure, le député de la Lodève combattait pour que l'argent des départements serve essentiellement et prioritairement aux aliénés indigents. L'amendement « n'a pas d'autre portée que celle-ci: déclarer que l'obligation imposée au département de former des établissements de cette nature n'a pour objet que de recueillir, aux frais des départements, les aliénés pauvres. Cela n'empêche pas que, conformément à une autre disposition de la loi, et suivant que le conseil général le trouverait opportun, on ne puisse, s'il y a lieu, si on a les moyens de le faire, ménager dans ces hospices des locaux où l'on pourrait admettre des malades payants » précisa Fumeron d'Ardeuil. De plus le député de Lodève poursuivit son intervention en demandant à ce que les placements d'office ne soient pris en compte qu'avec l'accord du Préfet puisque l'établissement restait aux frais du département. Mais Henry Barbet, présenté comme un « praticien » de l'exécution des lois, intervint à nouveau pour placer cette proposition au rancart. Chaque année le conseil général de la Seine-Inférieure « d'après les demandes qui sont faites, décide du nombre de places qui seront accordées aux indigents, et ensuite, pour les cas où il s'en présenterait en plus grand nombre, il laisse encore quelques places à la disposition des préfets. Si les malades qui paient ne trouvent point assez de places, on les envoie dans les établissements privés » insista Barbet.

Fumeron d'Ardeuil rappela que « dans les trois quarts des départements de la France, où il n'y a pas de semblables établissements, les choses ne se passent point ainsi ». La Seine-Inférieure était alors un département industriel globalement riche, à la différence de l'Hérault plus rural, ce qui permettait depuis longtemps d'envisager des investissements en équipements conséquents. Le ministre de l'Intérieur promettait que la loi pourvoierait à ses problèmes. La réalité fut plus cruelle pour attirer l'attention des pouvoirs publics. En 1836 les aliénistes rouennais observèrent une augmentation considérable du nombre des « fous » traités à Saint-Yon puis la progression fut presque constante tout au long de la Monarchie de Juillet. Cette montée s'expliquait notamment par l'afflux des femmes aliénées indigentes au sein de l'asile départemental surtout à partir des années 1844-1845-1846, début de la grande crise économique et sociale du milieu du XIX^e siècle dont nous reparlerons. Cette crise frappa fortement toute l'agglomération rouennaise⁵⁸⁷. Dans ce contexte une circulaire du 5 août 1839 avait rappelé l'esprit de la loi de 1838 (notamment l'article 25): « tout aliéné dangereux doit d'abord dans un intérêt de sûreté générale, être séquestré; et, s'il ne possède aucune ressource, il doit être traité aux frais de l'administration publique [... Mais] la loi du 30 juin 1838 n'est pas seulement une loi de police; c'est aussi une loi de bienfaisance. Il est des aliénés dont la condition est trop déplorable, quoiqu'ils ne menacent point la sécurité des citoyens, pour que la société ne leur vienne pas en aide. Tous ceux surtout qui sont en proie au premier accès d'un mal que l'art peut dissiper doivent être admis à recevoir les secours de la science et de la charité⁵⁸⁸ ».

En avril 1838, les tourments d'Henry Barbet liés à son attachement particulier aux aliénés des familles bourgeoises avaient été spécialement prémonitoires. En effet en Seine-Inférieure la loi de 1838 allait définitivement alourdir les difficultés de gestion de l'asile Saint-Yon établissement qui se voulait scientifiquement modèle. En revanche la loi de 1838 allait-elle entamer l'extraordinaire travail des aliénistes rouennais ? Ils finiraient par crouler sous le poids des

soins à donner aux aliénés les plus indigents donc doublement plus handicapés... Parchappe et Deboutville le signaleront à plusieurs reprises aux administrations publiques dans leurs notices statistiques et leurs rapports administratifs notamment en montrant la « loi d'accroissement inéluctable de la population asilaire ».

La tendance à la hausse des internements ne fit pas démentir les prévisions d'Henry Barbet. Entre 1827 et 1837, la moyenne des admissions à Saint-Yon était déjà de 138 par an. Après 1838, elle dépassera systématiquement le chiffre de 200 admissions annuelles sauf pour l'année 1839. En quelques années seulement après le vote de la loi, entre 1838 et 1843, soit en 6 années, le nombre total des admissions à Saint-Yon allait devenir équivalent à celui des 11 années antérieures à 1838. Peu de temps pourront donc être consacrés aux soins des aliénés les plus riches. D'autre part ce redoublement d'attention accordé aux familles bourgeoises signifiait un usage privilégié des « placements volontaires » pour le maire de Rouen (articles 8 à 17 de la loi). Il fallait pour cela l'accord tacite voire le soutien de la parentèle de l'aliéné en plus du certificat médical. Mais cela n'était plus guère le cas à Saint-Yon puisque le nombre très élevé d'admissions supposait la pratique courante des placements d'office ordonnés par les autorités publiques notamment le Préfet (articles 18 à 24 de la loi). Ces mesures concernaient prioritairement, à la différence des aliénés des familles riches, les aliénés indigents et vagabonds à la charge publique⁵⁸⁹. Ces placements d'office étaient liés à la pauvreté et à l'ensemble de ses nuisances sociales (vol, alcoolisme, mendicité, actes de « folie », handicaps physiques et « moraux »...).

En 1835, plus d'un quart des places de l'asile Saint-Yon était réservé aux aliénés indigents pour la plupart placés d'office et pour quelques-uns seulement en placement volontaire. Pour Henry Barbet comment se retrouver dans une loi dont l'objectif avoué était la police et la « sécurité publique » alors qu'il aurait préféré des soins accordés aux seules familles riches. Barbet aurait donc souhaité que le traitement effectué par les aliénistes rouennais puissent servir en priorité les intérêts des familles riches afin de les décharger de ce fardeau. La science et les finances publiques ne devaient-elles pas d'abord aider les plus méritants et les plus aisés? Cependant la loi de 1838 entraine-t-elle en contradiction avec la politique de « moralisation » souhaitée par la municipalité Barbet ? Ainsi, la police et les maires pouvaient aussi, d'après la loi, proposer des mesures de placement pour garantir l'ordre municipal.

De ce fait la recrudescence des internements à l'asile Saint-Yon l'année même de l'adoption de la loi illustra la prépondérance des « placements d'office ». Elle aboutira à l'encombrement rapide de Saint-Yon au grand dam d'Henry Barbet. était-ce la fin programmée de l'établissement public modèle maintenant une certaine mixité sociale en son sein? Les familles des aliénés riches de l'agglomération rouennaise devaient-elles s'adresser à des asiles privés, sous contrat, comme la loi le rendait possible ? Cela pouvait se pratiquer hors de la Seine-Inférieure dans des Maisons de santé pour des pensionnaires aisés⁵⁹⁰.

-« Secret médical » et « libertés individuelles », « protection des familles » et « sécurité publique ».

Pour Henry Barbet, le secret médical et la cohésion des familles bourgeoises pouvaient-ils être maintenus par la loi de 1838 qui entérinait, selon lui, l'arbitrage dangereux des médecins⁵⁹¹? Lors d'une des séances à la chambre le député Barbet proposa un amendement sur l'article 8 de la proposition de loi. Il concernait le paragraphe sur l'utilisation du certificat médical pour le placement d'un aliéné. En effet Henry Barbet contestait la procédure médicale permettant l'internement d'un aliéné. Cette privation de liberté pouvait se concrétiser avec « un certificat de médecin constatant l'état mental de la personne à placer, et indiquant les particularités de sa maladie et la nécessité de faire traiter la personne désignée dans un établissement d'aliénés, et de l'y tenir renfermée ». Or Barbet souhaitait pour cet article une formulation plus simple tenant en une phrase: « un certificat de médecin, constatant l'état mental de la personne à placer ». Cette rédaction permettrait à la fois de limiter l'arbitraire des médecins mais aussi de conserver le « secret médical » car, selon Barbet, il y avait « une foule de circonstances » où le médecin ne pourrait indiquer « les particularités de la maladie » .

Plus grave, le député de la Seine-Inférieure craignait « que la personne chargée de recevoir le malade ne le reçoive, quoique le médecin mette dans le certificat que la personne est aliénée, mais qu'il n'y a pas nécessité de la traiter dans une maison d'aliénés ». Ainsi, selon Barbet, on pouvait choisir de garder l'aliéné chez lui et dans sa famille: « parce que je trouve que, quand la sécurité publique n'est pas compromise par le degré d'aliénation mentale d'un individu, les familles doivent être maîtresses de le traiter chez elles » expliquait Barbet. Le député de la Seine-Inférieure indiquait plus explicitement le sens de son intervention: « j'ai proposé cet amendement par l'inquiétude

que j'ai eue que la rédaction de l'article ne donnât lieu à l'arbitraire de la part de certains médecins ». Cependant le rapporteur de la loi, au nom du ministère de l'Intérieur, lui rétorqua qu'il était nécessaire que le certificat du médecin « constate toutes ces choses » puisque Henry Barbet ne pouvait être défavorable à l'arrestation des individus troublant la tranquillité publique. L'article 8 le stipulait. La séance fut houleuse et la prestation d'Henry Barbet hachée par de nombreux parlementaires criant « Aux voix, aux voix!!! ». Le député de la Seine-Inférieure fut alors apostrophé par le député du 5^e arrondissement de Paris Salvete (1771-1839), aux idées libérales proche des bonapartistes dans l'opposition de gauche à la Monarchie de Juillet.

Le maire de Rouen reçut alors le soutien inattendu du député Calemard-Lafayette (1783-1873), député de la Haute-Loire, médecin au Puy, membre de l'opposition légitimiste finalement rallié au projet du gouvernement Molé. Calemard-Lafayette envisageait même d'aller plus loin que l'amendement Barbet en imposant l'adjonction obligatoire d'un ministre du culte au médecin d'asile⁵⁹². Finalement, l'« amendement Barbet » était rejeté par l'assemblée réticente. En effet la chambre des pairs et des députés trouvaient « le système Barbet » (les termes étaient inscrits in extenso dans le compte rendu de séance) trop incomplet pour résoudre les nécessités du contrôle social. était-ce un échec pour le député de la Seine-Inférieure? Non, car son intervention aux accents d'une « médecine libérale » posait de nombreuses questions qui n'étaient pas entièrement résolues par la loi. Ainsi comment faire coexister l'intervention de l'Etat avec la déontologie médicale, notamment le « secret » en ce qui concernait la santé mentale des patients? En faisant des médecins, les instruments d'une politique sociale de l'Etat, ne justifierait-on pas les excès de leur « pouvoir » avec l'impartialité, la « haine » de certaines familles et les erreurs de diagnostics? L'état n'allait-il pas cautionner l'arbitraire des médecins au détriment des libertés individuelles profitant des nombreux désarrois sommeillant dans des familles plus fragiles que d'autres?

Comment concilier les libertés individuelles et la protection des familles avec la contrainte des soins exigés par la loi⁵⁹³? Le député Barbet soutint les remarques du député du Haut-Rhin Golbéry (1786-1854), ancien officier de l'armée napoléonienne et ancien procureur général de Colmar, avocat de formation, élu du centre gauche, futur partisan du ministre Guizot. En effet, Golbéry soulevait le problème de la restriction de sortie d'un aliéné interné et de l'absence de clarté concernant l'article 14 de la proposition de loi. Ainsi, l'aliéné pouvait, selon cet article, sortir de l'asile s'il disposait d'une requête du curateur, d'un époux (ou épouse), des ascendants (s'il n'a pas d'époux ou épouse), des descendants (s'il n'y a pas d'ascendants), des frères (ou soeurs) ou d'une personne autorisée par « le conseil de famille ». Or Golbéry soulignait toutes les menaces d'utilisation que comportait cette article: la loi permettait de jouer sur l'opposition entre les « libertés individuelles » des membres d'une même famille ainsi que sur les différents intérêts particuliers présents en son sein. Pourtant « le conseil de famille » semblait le meilleur juge. Il était sensé réunir l'ensemble de ses membres afin de régler les conflits d'intérêts entre collatéraux. Mais il était aussi le lieu où naissait ses désaccords.

Henry Barbet mit alors l'accent sur le manque de lucidité des législateurs qui évoquaient dans le même article pour parler des ascendants et descendants de « à défaut de parents à ce degré, par tout autre personne ». L'article 14 fut donc reprécisé par la suite. Il concernait la place et le rôle du « conseil de famille » notamment en matière de gestion de ses conflits intra familiaux. Ce débat n'était pas sans rappeler l'Ancien Régime avec ses « tribunaux de famille » supprimés en l'an IV de la I^{ère} République⁵⁹⁴. Cette décision avait annoncée une rupture complète dans les mentalités. Le « système de la famille large » se trouvait de fait dépossédé de ses fonctions traditionnelles au profit du pouvoir médical (l'aliéniste) et étatique (le préfet). Celui-ci préférait donc s'appuyer sur « la petite cellule familiale ».

De plus, pour les aliénistes, il fallait privilégier les ascendants et les descendants proches et directs plutôt que la famille élargie soumise à toutes les intrigues et convoitises. L'idée que le milieu familiale pouvait être absolument nuisible à toute action thérapeutique n'était pas non plus forcément bien appréciée par les notables. Henry Barbet ne semblait pas convaincu par la pratique de l'« isolement ». Celle-ci était déjà sujette à discussion, y compris chez les médecins, en raison des internements arbitraires⁵⁹⁵. Cependant Esquirol avait bien signifié l'ambition aliéniste dans un mémoire daté de 1832: « une loi sur l'isolement des aliénés doit avoir pour but la santé et la liberté de ces malades⁵⁹⁶ ».

-le fonctionnement tripartite de Saint-Yon.

Pour Barbet, le statut de Saint-Yon fondé sur une répartition des dépenses tripartites entre les familles aisées, les communes et le département pouvait servir d'exemple à la première loi française sur les aliénés. Mais le député de

l'Orne Goupil de Préfelin (1791-1848) de la majorité conservatrice insistait le 3 avril 1837 sur ce constat: « les établissements fondés par l'administration coûtent dix fois plus que les établissements fondés par les particuliers; et, surtout quand il s'agit d'aliénés, il y a des établissements religieux qui sont régis d'une manière admirable et qui se contentent d'une pension modique, tandis que les établissements fondés par l'administration entretiennent un état-major qui serait extrêmement onéreux pour tout département⁵⁹⁷ ».

Au contraire cette opinion n'était pas partagée par le député Barbet lors de la séance du 13 avril 1838. En effet par souci de « sécurité publique » Barbet indiquait qu'en premier lieu il importait de noter « dans la loi comment on devra loger les aliénés dans le trajet qu'ils auront à parcourir avant d'arriver à l'établissement qui doit les recevoir. Autrement on les mettrait peut-être dans une écurie, dans une cave, dans un endroit fort malsain. La gendarmerie les déposera là, et le maire dira: je n'ai pas d'endroit pour les mettre, je n'ai pas d'argent » . Barbet avait déjà l'expérience de Saint-Yon qui rendait un grand service public à la population départementale.

Le débat sur la loi d'assistance aux aliénés devait discuter du financement de l'assistance aux aliénés avec l'élaboration, puis la fixation obligatoire d'un budget déjà évoqué au moment de la circulaire Thiers juste avant la loi de finance du 18 juillet 1836. Les parlementaires devaient aussi discuter de l'accueil provisoire, des logements hôteliers ou des locaux mis à la disposition du maire, à défaut d'hospices ou d'hôpitaux civils dans la commune d'un département. Ce dispositif permettait parfois d'attendre une prise en charge plus adaptée. Mais cela supposait de répondre plus directement à la question de savoir « à la charge de qui sont les dépenses des aliénés indigents » (articles 26-27-28 de la loi de 1838) ? Ainsi il faut rappeler que la loi de 1838 laissait un certain libre choix dans les procédures de financement. Elles étaient en dernier ressort décidées par les conseils généraux avec l'accord du gouvernement.

Divergences départementales face à l'application d'une loi d'assistance nationale.

Barbet préférait supprimer complètement toute référence au « domicile de secours des aliénés » car les administrations avaient le plus souvent des difficultés à obtenir la domiciliation réelle de l'aliéné indigent. Ce point souleva la question des fortes imprécisions, dont les parlementaires avaient conscience, concernant les formes d'indigence pour les catégories d'aliénés proches du « vagabondage » . Ces nombreux cas nécessitaient pour Barbet la possibilité de revenir sur la loi du 24 vendémiaire an II définissant la notion de « domicile de secours » comme condition première de l'assistance⁵⁹⁸. En effet, la circulaire Thiers du 25 juin 1836 avait relevée pour toute la France environ 10000 aliénés dont 1/3 étaient abandonnés, en prison et en état de vagabondage. La Seine-Inférieure comptait par exemple 263 aliénés prisonniers, vagabonds et non secourus en 1834 soit plus de 33% du nombre total des aliénés en Seine-Inférieure cette année-là (soit 803 en 1834⁵⁹⁹). Cette proportion était sensiblement équivalente à celle de toute la France sans compter les « indénombrés ».

Sur cette question le député du Cher De La Rochefoucauld (1779-1863), président de la Société de Morale Chrétienne, prit la parole pour soutenir Barbet qui avait de « très bonnes connaissances » sur ce sujet. Mais le député de la Seine-Inférieure était très souvent interrompu par d'autres députés lors des débats sur les charges occasionnées par les aliénés aux frais des hospices. Ces derniers dépendaient des titres de fondation mais aussi des « usages » de l'hospice. Par conséquent Barbet voulait voir maintenu le statut initial de Saint-Yon fondé sur un financement « décentralisé » tripartite. Il reposait à la fois sur les familles aisées, les communes du département et le conseil général. De plus à Saint-Yon les fonctions administratives et médicales étaient séparées. Or un an après le vote de la loi de 1838 l'ordonnance adoptée le 18 décembre 1839 souhaitera la réunion dans une même main des fonctions du directeur et du médecin en chef responsable du service médical⁶⁰⁰. Mais à Saint-Yon ces prérogatives continueront d'être séparées longtemps à la différence de l'asile des Quatre-Mares ouvert pour les hommes en 1853-1854. Le cumul imposé sera fortement controversé tout au long du XIX^e siècle. Nous y reviendrons.

- la départementalisation de Saint-Yon : un échec?

La relative autonomie des établissements départementaux était largement permise par la loi votée en 1838. Dans son article 28 la loi remettait presque tous les pouvoirs de décision au conseil général de la Seine-Inférieure en matière de financement et d'assistance aux aliénés pauvres. « Il y sera pourvu sur les centimes affectés, par la loi des finances, aux dépenses ordinaires du département auquel l'aliéné appartient, sans préjudice du concours de la

commune de domicile de l'aliéné, d'après les bases proposées par le conseil général, sur l'avis du préfet, et approuvées par le gouvernement. Les hospices seront tenus à une indemnité proportionnée au nombre des aliénés dont le traitement ou l'entretien était à leur charge, et qui seraient placés dans un établissement spécial d'aliénés. En cas de contestation, il sera statué par le conseil de préfecture⁶⁰¹ ». Or comment ne pas voir dans cet article les sources d'un conflit à venir entre les hospices et hôpitaux généraux municipaux, qui avaient à accueillir tous les aliénés en transit, et le conseil général. En effet, les frais des aliénés domiciliés dans les communes de la Seine-Inférieure ou ayant transités par leurs hôpitaux demeureraient à leur charge. Dans le même temps les conseils généraux rechigneraient à leur tâche voyant leurs dépenses sociales constamment progresser sans moyen budgétaire approprié. En outre les conseils généraux étaient devenus des « personnalité juridiques » à part entière depuis la loi de décentralisation du 10 mai 1838.

Rappelons qu'Henry Barbet cumula les fonctions de maire de Rouen et de président du conseil général pendant presque toute la Monarchie de Juillet. Avait-il été aveuglé par les mirages de la décentralisation impulsée par le régime de Juillet ? La « décentralisation » permettait en effet l'élection des conseillers municipaux (loi électorale du 21 mars 1831) et des conseillers généraux par canton tous les trois ans (loi du 22 juin 1833). Ainsi peu après la ratification de la loi le 30 juin 1838, la confrontation entre les communes de la Seine-Inférieure et le conseil général, aboutit au dépôt d'une requête au conseil d'Etat adressée par la ville de Rouen. Elle montrait parfaitement ce complet désarroi⁶⁰². Malgré le vote des députés qui se prononcèrent par une majorité en faveur de la loi de 1838 (216 voix pour contre 6, le 14 juin 1838), l'asile Saint-Yon n'était départementalisé complètement qu'à compter du 26 novembre 1839. Les conseils généraux « renâclaient » déjà à payer les frais pour les asiles d'aliénés⁶⁰³.

De plus la départementalisation complète comportait une décision financière qui obligeait la commune de Rouen à rester en charge des frais occasionnés pour les aliénés nécessiteux dans une proportion déterminée par le conseil général. Cette dernière était fixée à 70% contrairement à une instruction datée du 5 janvier 1839 qui la fixait à 50% au plus. C'était la participation communale la plus forte de France juste avant toutes les communes de la Seine et Marne (qui devaient contribuer à 68%), celles des Bouches du Rhône (50%) et celle de la ville de Paris pour le département de la Seine (45%)⁶⁰⁴. Ainsi malgré un rapport de force complètement défavorable, les conseillers municipaux de Rouen tentèrent de se saisir de la loi votée en juin 1838 pour se décharger financièrement sur les hospices rouennais « de toute dépense à ce sujet⁶⁰⁵ ». Mais cela n'était qu'un exemple des profondes difficultés d'application de la loi et de ses problèmes d'interprétation. Pourtant les circulaires ministérielles du 5 août 1839 et du 14 août 1840 les avaient bien cernées. Elles les avaient aussi sous-estimées. Tout en inventoriant les abus qui pouvaient peser sur les finances départementales, les circulaires avaient fait reposer toutes les modalités de ces questions au bon vouloir des conseils généraux⁶⁰⁶.

Le 16 décembre 1839, le conseil municipal de Rouen se prononça pour une application stricte de la loi de 1838. Ses élus, et le maire Barbet, avaient-ils mal lu ses différents articles notamment l'article 28. Ce dernier article stipulait en effet que pour les aliénés indigents: « il y sera pourvu sur les centimes affectés par la loi des finances, aux dépenses ordinaires du département auquel l'aliéné appartient, sans préjudice du concours de la commune de domicile de l'aliéné, d'après les bases proposées par le conseil général, sur l'avis du préfet, et approuvées par le gouvernement ⁶⁰⁷».

Selon le procès verbal du conseil municipal daté du 28 août 1840 le préfet de la Seine-Inférieure ne semblait pas tenir compte des volontés de la ville de Rouen. Le conseil municipal rouennais persista donc dans ses protestations lors de sa séance du 25 novembre 1840 : « il est décidé qu'il n'y a pas lieu d'apporter de changement à la délibération prise dans la séance du 26 novembre 1839, relativement au budget des Hospices, laquelle a retranché dudit budget une somme de 48000 francs demandé pour acquitter les pensions des aliénés à l'asile départemental, le conseil entendant jouir, pour l'année 1840, du bénéfice de la loi sur les aliénés, du 30 juin 1838, qui déclare départementales les dépenses d'entretien des aliénés, en y faisant seulement contribuer les communes dans une certaine proportion à déterminer par le conseil général⁶⁰⁸ ». Suite à cette prise de position le préfet et le conseil général de la Seine-Inférieure manifestèrent en août 1840 un profond désaccord sur l'application de la loi de 1838 avec les élus municipaux rouennais⁶⁰⁹.

Le 25 février 1841, le conseil municipal de Rouen déclara qu'il n'y « avait plus lieu, par la ville, d'allouer au budget des hospices de Rouen aucun crédit destiné au paiement des dépenses des aliénés indigents⁶¹⁰ ». Cependant le Préfet, par arrêté du 3 février 1841, décida le contraire pour 138 aliénés de la ville. Ainsi les responsabilités d'Henry Barbet à la fois président du conseil général et maire de Rouen entraient complètement en contradiction. De plus depuis le vote de la loi de 1838, le préfet de la Seine-Inférieure entendait mettre en place une double base de discussion avec les élus du département⁶¹¹. Elle serait fondée sur la prise en considération des revenus communaux, donc la classification en villes départementales « riches » et villes départementales plus « pauvres ». Elle prendrait

aussi en compte la dangerosité des aliénés et leur type de placement d'après l'article 18 de la loi explicite sur le placement d'office pour raison de sûreté publique. Une ordonnance royale datée du 22 décembre 1842 avait calculée la part contributive des communes de la Seine-Inférieure selon ces deux variables avec pour prix de la journée de base d'un aliéné indigent fixé à 1 francs 23 centimes par jour soit environ 450 francs par an. Cette dépense équivalait aux frais annuels d'un aliéné de la 4^e classe des « fous » les plus riches. Selon ces dispositions la ville ayant le plus d'aliénés en charge d'après leur lieu de domiciliation aurait aussi le plus de frais d'entretien à payer. C'était un coup dur pour les élus municipaux rouennais.

Il faut noter qu'avant la loi de 1838 le coût des aliénés indigents hospices municipaux était fixé à 0,96 centimes par jour soit 350 francs d'entretien par an. Si la part contributive des communes semblait donc diminuée en proportion, elle s'élevait en réalité du fait du nombre considérable des aliénés indigents et de l'élévation des frais d'entretien en raison du financement tripartite de Saint-Yon. Les fonds financiers de Saint-Yon provenaient ainsi des sommes versées par les aliénés eux-mêmes et les familles d'aliénés bourgeois (sur la base d'une grille des pensions en fonction des 4 classes) mais aussi des fonds des communes et des hospices pour les aliénés indigents. A noter qu'avant 1838 les communes qui avaient des recettes ordinaires inférieures à 10000 francs étaient exemptées.

Au budget de Saint-Yon s'ajoutaient les fonds départementaux pour les aliénés indigents, y compris en cas de déséquilibre des recettes ou de dépenses imprévues, et à quelques exceptions des fonds versés directement par le ministère de l'Intérieur comme pour les militaires hospitalisés provenant de la garnison de Rouen et des villes environnantes⁶¹². De fait il y avait une extrême variation des subventions départementales et communales en fonction des nécessités d'entretien des plus pauvres aliénés et de leurs besoins.

Les aliénés des familles aisées devaient fournir leurs propres vêtements et linge. Les plus pauvres étaient vêtus directement par l'établissement. Les aliénés « riches » profitaient des meilleures rations alimentaires. Les plus nécessiteux conservaient une alimentation basée sur la ration de pain quotidien. Elle correspondait, selon une moyenne de l'année, à 0,645 kg par aliéné et par jour en 1843. En réalité elle oscillait entre 0,75 kg pour les hommes aliénés et 0,6 kg pour les femmes aliénées par jour et pour la même année.

Le 7 novembre 1843 la ville de Rouen tenta une démarche auprès des autorités supérieures pour l'obtention d'autres solutions budgétaires. Si nous comparons l'année 1834 avec l'année 1843, il y avait 1 aliéné pour 937 habitants en 1834 et 1, 03 pour 1000 habitants neuf ans plus tard⁶¹³. Mais la statistique masquait le vrai danger lié à l'augmentation du chiffre de la population asilaire. En effet 675 aliénés avaient été internés à Saint-Yon fin décembre 1843 contre 442 pour l'année 1834. A l'inverse on dénombrait 262 aliénés vagabonds dans le département en 1834 contre 100 restés en liberté fin décembre 1843 (sans compter les éventuels oubliés qui ne doivent pas être sous-estimés)⁶¹⁴. Les administrations départementales, s'appuyant sur la loi de 1838, avaient donc décidé d'interner en grand nombre les aliénés indigents et vagabonds jugés dangereux. Ce constat posait le problème des infrastructures, de l'encadrement et du coût de ces interventions. En 1826 il y avait à Saint-Yon 100 places gratuites utilisées par le conseil général, 110 en 1832 et 130 en 1835. Avec la loi de 1838 tous les aliénés nécessiteux devaient pouvoir trouver une place à l'asile départemental⁶¹⁵. Ainsi un arrêt du conseil d'Etat stipulait que les hospices de la ville de Rouen seraient finalement déchargés de tout concours financier sur ces questions. Il semblait donner raison aux hospices de la ville de Rouen qui, contrairement aux hospices du Havre, de Montivilliers, d'Eu et de Caudebec, avaient protesté contre l'application unilatérale de la loi de 1838 par le conseil général de la Seine-Inférieure⁶¹⁶.

A juste titre les 19 et 22 janvier 1844 par ordonnance royale, et suite à procès au conseil d'état, le conseil municipal de Rouen et la commission des hospices de la ville pensaient avoir obtenu définitivement satisfaction quant au différent qu'ils avaient avec le conseil général de la Seine-Inférieure. Néanmoins, au cours de l'année 1845, des crédits municipaux étaient toujours attribués à l'asile Saint-Yon pour des arriérés concernant les frais des aliénés indigents datant des années 1843 et 1844. C'est pourquoi la ville et les hospices de Rouen devaient se pourvoir à nouveau devant le conseil d'état contre l'ordonnance royale datée du 10 mars 1845. Cette dernière, comme nous l'avons vu, obligeait la capitale de la Seine-Inférieure à contribuer pour 70% des dépenses au traitement des aliénés indigents dont le domicile de secours se trouvait à Rouen.

La saisie du conseil d'état se déroula dans un contexte où les conseils généraux des départements semblaient ébranlés par la critique vigoureuse de leur gestion: Paris, Marseille et Dieppe recouraient de la même façon pour contester la participation financière des hospices municipaux exigée par les conseils généraux afin d'appliquer la loi de 1838⁶¹⁷. Le 12 août 1845 le conseil municipal de Rouen devait préciser qu'une somme de 38125 francs serait versée pour atteindre le contingent de 55125 francs. Celle-ci s'ajoutait à celle de 17000 francs déjà allouée au budget de 1845. Rouen devait donc supporter l'entretien des aliénés indigents à sa charge pour le seul exercice de l'année 1845. « Si le Maire y est contraint et forcé, mais avec les réserves les plus expresses contre

l'ordonnance royale du 10 mars 1845 et tout en persistant dans le pourvoi formé devant le conseil d'état » avaient bien précisé les procès verbaux de la ville de Rouen⁶¹⁸.

Dans le même temps l'intensification des circulaires venait éclairer les préfets sur la loi de 1838. Elle prouvait le profond désarroi. Plus de 14 circulaires entre 1840 et 1842 avaient été envoyées. Elles plaçaient au centre de leur préoccupation les questions financières notamment les charges consacrées aux aliénés les plus pauvres et le prix de leur journée. Ainsi face à la progression des placements d'office, le ministère de l'Intérieur décidait de ne prendre connaissance des admissions, sorties et décès que tous les dix jours (28 décembre 1842) puis tous les semestres (28 mars 1847). Il se déchargeait complètement de l'application de la loi sur les préfets dont celui de la Seine-Inférieure⁶¹⁹. Par conséquent nous pouvons nous demander si la difficile interprétation de la loi de 1838 a participé à la désagrégation financière ainsi qu'à la « crise morale et idéologique des catégories dirigeantes » à la fin de la Monarchie de Juillet⁶²⁰ ?

Les élites en effet avaient été rendues incapables de répondre aux désordres suscités par la « question sociale » et renforcés par la crise économique à partir du milieu des années 1840⁶²¹. La « crise d'autorité » liée aux querelles nées de l'élaboration, voire de la mauvaise application pour certains, de la loi sur les aliénés était certainement un élément de la déroute politique des partisans du Régime de Juillet en Seine-Inférieure.

La requête déposée au conseil d'état par la ville de Rouen n'aboutit définitivement que sous la Seconde République. Elle se conclua le 25 septembre 1849 par un rejet complet du souhait déposé par l'ancien maire de Rouen Henry Barbet. Il s'était par ailleurs embourbé dans une politique moralisatrice de l'espace rouennais qui trouvait toutes ses limites depuis 1846⁶²². La topographie des inégalités départementales face à l'aliénation était largement défavorable à la ville de Rouen. Rouen et ses communes environnantes étaient dès cette époque très industrialisées bien avant Le Havre. Les modalités d'élaboration de cette topographie de l'aliénation en Seine-Inférieure pouvaient être discutées. Mais Debouteville et Parchappe avaient saisi le rapport du nombre d'aliénés internés à Saint-Yon, entre 1825 et 1843, avec leur domiciliation et le nombre d'habitants dans les arrondissements de la Seine-Inférieure en 1841.

-l'inégale topographie départementale des aliénations et le travail des aliénés.

Les aliénistes rouennais avaient ainsi pu rapporter un quotient d'aliénés internés pour 1000 habitants. Il donnait 5,5 aliénés internés pour 1000 habitants dans l'arrondissement de Rouen contre 1,8 dans celui du Havre et 1,2 dans celui de Neufchâtel. L'inégalité inter-urbaine de l'aliénation était largement en défaveur de Rouen. Elle ne pouvait s'expliquer par la seule proximité géographique de l'asile avec l'arrondissement de Rouen. Les degrés d'urbanisation et d'industrialisation jouaient un rôle considérable. Ainsi, le chiffre des aliénés domiciliés dans la ville de Rouen rapporté au nombre de ses habitants était de 10,05 pour 1000 à Rouen ; 4,8 pour 1000 pour ceux domiciliés à Dieppe ; 3,9 pour 1000 pour ceux du Havre et 3,61 pour 1000 pour ceux d'Elbeuf. La moyenne était de 7,79 aliénés pour 1000 habitants dans l'ensemble des communes industrielles et portuaires de la Seine-Inférieure alors que la population pour chacune dépassait les 10000 habitants⁶²³. Il existait donc dès la première moitié du XIX^e siècle une nette inégalité entre les villes et les campagnes mais aussi entre les arrondissement industriels et les arrondissements plus ruraux de la Seine-Inférieure. Il y avait par exemple près de deux fois plus de chances de devenir aliéné lorsqu'un habitant était domicilié dans l'arrondissement industriel de Rouen, y compris dans une commune avec une population inférieure à 3000 habitants, que dans ceux plus « maritimes » et « campagnards » de Dieppe, de Neufchâtel et d'Yvetôt. Même remarque pour l'arrondissement du Havre, qui avait un caractère très peu industriel à cette époque, où l'on trouvait un taux d'aliénés deux fois moins importants qu'à Rouen.

Deux explications supplémentaires pouvaient certainement éclairer cette opposition: la première venait de l'éloignement de l'asile départemental. Cela pouvait inciter les familles havraises à conserver le plus longtemps possible les aliénés chez elles ou à les placer transitoirement à l'hospice du Havre avant de les récupérer. La seconde provenait de la topographie car le « climat » havrais pouvait à cette époque s'opposer à celui de Rouen. La proximité de la mer pour Le Havre jouait sur l'aération de la ville et sa position semblait plus ouverte sur le pays de Caux dans la première moitié du XIX^e siècle. A l'inverse Rouen était déjà un « trou normand » plus enclavé avec une industrialisation fortement avancée. Un autre point important était aussi la dissemblance des industries proprement liées au textile, à Rouen et Elbeuf et plus portuaires au Havre. Les circonstances locales et sociales étaient aussi à l'étude comme à Dieppe où le chômage, la pauvreté, le manque d'hygiène et l'abrutissement atteignaient une proportion conséquente de familles de marins du Pollet.

Ainsi la ville de Rouen restait redevable des frais occasionnés par les pensionnés pour les aliénés indigents domiciliés à Rouen. Cependant un autre arrêté du conseil d'Etat, daté du 22 juillet 1848, avait bien voulu mentionner qu'en cas de difficultés concernant les charges financières d'un aliéné indigent, placé d'office et sans domicile de secours reconnu, c'était au conseil général de payer⁶²⁴.

Au milieu du siècle la municipalité rouennaise devait prendre en charge environ 138 aliénés indigents traités à l'asile Saint-Yon. Cette obligation montrait les deux limites de la politique municipale et départementale menée par le très conservateur Henry Barbet sous la Monarchie de Juillet. En effet, l'assistance aux plus démunis était concrètement peu encouragée par les notables, car trop coûteuse et sans contrepartie. En revanche celle des bourgeois devait être préservée avec les quatre classes de statut réservé aux « aliénés riches » à l'intérieur de Saint-Yon. La distribution de la nourriture en fonction des catégories sociales d'aliénés illustre parfaitement ces injustices. Simultanément, au début des années 1830, les aliénistes rouennais décidaient d'utiliser la force de travail des internés pour rationaliser financièrement Saint-Yon. Ces résolutions permettaient aussi de lier de façon plus étroite les médecins de l'asile aux réseaux commerçants et bourgeois haut-normands⁶²⁵. Ainsi un des rapports les plus remarquables par les administrations nationales fut celui de Parchappe en 1842. Tout en insistant sur l'usage de la lecture et l'utilisation de la musique comme « moyen de moralisation » Parchappe signalait le nombre de journées de travail effectuées par les aliénés et la création d'un fonds pour les payer 10 centimes. Ces « aliénés travailleurs » fabriquaient des « paillassons », des « chapeaux de paille » et des « chaussons de fil de coton ⁶²⁶ ».

Parchappe avait donc fait sien les principes libéraux du président du conseil général de la Seine-Inférieure Barbet résumés dans la formule « pas de secours sans travail ». Au même moment les secours religieux constituaient les fondements d'une discipline morale stricte tout comme le « traitement moral individuel ». Les soins s'accompagnaient aussi d'un arsenal répressif large et varié: les réprimandes, le bain, la réclusion cellulaire, les privations de sortie et de visite, la punition et la camisole. D'après un rapport daté de mars 1843 « l'épluchage » de la laine à matelas par les aliénés avait une influence certaine sur le moral des internés⁶²⁷. Le 2 juin 1842 le travail des aliénés fut si important au cours de l'année une gratification extraordinaire leur était accordée⁶²⁸. En 1843 les aliénistes rouennais avaient mis au travail 275 aliénés dont une majorité de femmes. Ce système avait rapporté en nature 37951 francs avec un boni brut de 27015 francs 70 centimes après avoir rétribué les aliénés (7135 francs 30 centimes) et retiré les coûts du gardiennage (3800 francs pour 4 soeurs et 2 infirmiers⁶²⁹).

Néanmoins, un asile pour aliénés transformé en « manufacture » était-ce véritablement sa vocation finale? De plus comment les aliénistes pouvaient-ils concilier pour les plus pauvres des « fous » l'assistance médicale et la rentabilité financière sans budgets sociaux adaptés ? La « science aliéniste » devait-elle s'adapter sans sourcilier au credo libéral ? Nous le verrons après la Seconde République le « libéralisme » allait s'opposer aux prises de position des catholiques sociaux notamment celles du docteur Morel nommé au début du Second Empire, en 1856, à la direction médicale de Saint-Yon. Ces considérations montraient toutes les insuffisances du « système Barbet ». Par ailleurs l'accumulation des pouvoirs par Henry Barbet (maire, député, président du conseil général) entretenait une certaine confusion des mandats électoraux. Or cette vision obscurcie n'avait-elle pas fragilisée en définitive les interventions politiques du notable Henry Barbet pourtant tempérées du « bon sens » au moment de l'élaboration de la loi de 1838?

Certainement sincère, la ville de Rouen pensait qu'après le vote de la loi, elle pourrait se décharger financièrement du traitement social de la « folie » sur le conseil général. Mais les conseillers généraux, devenus un acteur essentiel de l'action sociale de l'état, avaient momentanément le dessus sur les communes des départements (un cas exemplaire en Seine-Inférieure?). Ceci montrait bien les contradictions et les limites intrinsèques à la loi. Les divergences d'interprétation sur la première grande loi française portant sur la « sécurité », la « bienfaisance » et la « charité publique » pour les aliénés montraient parfaitement toutes les ambiguïtés de la politique de « décentralisation » menée sous la Monarchie de Juillet. Elles prouvaient aussi la « crise » de l'intervention de l'état. Pendant l'élaboration de la loi de 1838 les législateurs avaient cherché à rassurer les défenseurs d'une « médecine libérale ». Mais permettrait-elle d'assurer la « sécurité sociale » pour tous ? Tel était le défi lancé aux aliénistes rouennais.

A la même époque une polémique reliée à l'ajustement de la loi de 1838 portait sur l'« exploitation scientifique » de la « Statistique morale des aliénés ». Elle prit de l'ampleur après le vote de la loi de 1838. Elle opposa d'un côté les aliénistes rouennais et de l'autre l'administrateur de la Statistique générale de la France Moreau de Jonnés (1776-1870)⁶³⁰.

Causes morales des aliénations et crise des années 1840.

« La prédominance des causes morales sur les causes physiques dans la génération de la folie est une vérité acquise à la science » écrivait Parchappe en novembre 1843. Le médecin poursuivait: « la statistique, s'appuyant sur des observations méthodiques, exactes et consciencieuses, l'a consacré en fait⁶³¹ ». Il répondait ainsi à une communication faite par Moreau de Jonnès, premier secrétaire de la Statistique Générale de la France sous la Monarchie de juillet, membre de l'Institut et du Conseil supérieur de Santé, un des premiers artisans d'une administration statistique de l'état⁶³².

Moreau de Jonnès affirmait à l'Institut de France en juillet 1843 que « par un résultat diamétralement opposé à l'opinion qui veut que les causes morales aient une grande prépondérance sur la folie ce sont les causes physiques qui déterminent le plus souvent l'aliénation mentale⁶³³ ». La querelle amorcée entre Parchappe et Moreau de Jonnès commença par celle des « chiffres » et des « populations » représentées dans la « Statistique française des aliénés ».

En effet Moreau de Jonnès, dans ses Documents statistiques sur la France publiés en 1835 et dans sa Statistique des aliénés, comptabilisait l'« idiotie » et l'« épilepsie » parmi les causes physiques de l'aliénation mentale⁶³⁴. A l'opposé pour Parchappe ni « l'épilepsie » ni « l'idiotisme » ne constituaient « en aucune manière de véritables causes » de l'aliénation mentale. Elles étaient des maladies singulières, distinctes de la folie. Leur « cause » était « une défectuosité d'organisation, et c'est là une cause essentielle » soulignait-il c'est-à-dire purement physiologique⁶³⁵.

-une querelle de « mots » et de « chiffres » sur la « folie ».

Parchappe voulait faire table rase des données recueillies par Moreau de Jonnès qui n'avait pas bien différencié les « causes morales » des « causes physiques ». Parchappe retranchait donc des « causes physiques » de l'aliénation les chiffres correspondant aux mots « idiotisme », « épilepsie » et « irritation excessive » qui ne devaient pas être considérées, selon lui, comme appartenant à la « folie » mais plutôt à des maladies purement physiologiques. Mais cette séparation « théorique » ne sera pas toujours respectée par la suite par les médecins de Saint-Yon. Parchappe voulait surtout donner un argument de fond à son combat. Il consistait désormais à démontrer la prédominance des « causes morales » dans l'émergence de la « folie »⁶³⁶. Il voulait aussi tordre le cou aux préjugés de l'administrateur de l'état. Pour Moreau de Jonnès la statistique ne semblait pourtant pas « une vaine tentative ». Mais elle pouvait l'être pour celui qui voulait « soumettre au calcul, l'esprit ou les passions » et « supputer comme des unités définies et comparables les mouvements de l'âme, et les phénomènes de l'intelligence humaine⁶³⁷».

La querelle concernant les « chiffres » et les « populations » représentés dans la « Statistique des aliénés » correspondait davantage en fait à des divergences sur l'utilisation des « mots » et des « classifications » de la « folie ». Ainsi, « c'est surtout pour avoir, par suite d'une équivoque, à laquelle se prête le mot aliénation mentale, confondu des idiots et des épileptiques avec des fous, que monsieur Moreau de Jonnès s'est trouvé logiquement conduit d'un point de vue inexact à une conséquence erronée » déclarait Parchappe sur le ton de la polémique en 1843⁶³⁸. A la même époque le spiritualiste catholique Laurent Cerise, un ami du docteur Morel, le futur médecin en chef de Saint-Yon, combattait aussi dans le cadre des débats de la Société Médico-psychologique l'ensemble des conceptions matérialistes de Gall et de Cabanis sur les rapports incertains du physique et du moral⁶³⁹.

Profitant de ce contexte Parchappe pouvait enfoncer le clou et jeter l'opprobre aux « documents annuellement fournis par les médecins des asiles d'aliénés ». Ces rapports servaient de base aux travaux administratifs de Moreau de Jonnès sur les « faits de folie » alors que Parchappe attaquait « le tableau dont ces médecins sont appelés à remplir les colonnes »: il « a été construit d'après une classification des causes essentiellement défectueuse » pensait-il. Pour sa démonstration, il prenait deux exemples de « causes » parmi les nombreuses rubriques. Les aliénistes devaient par exemple fournir des données chiffrées pour les internements liés à l'« irritabilité excessive » et ceux liés au « dénûment ». Pour la première raison Parchappe n'hésitait pas à dire qu'il n'avait « jamais rien trouvé à mettre dans la colonne du tableau qui porte ce titre ». Pour la seconde il soulignait l'ambiguïté du terme, « fort vague », puis évoquait le sens pour lequel il l'entendait: une cause morale liée « au chagrin qui résulte des privations et des inquiétudes attachées à l'état de pauvreté » plutôt qu'« une cause physique, que pourtant il ne niait pas, telle l'alimentation insuffisante et malsaine, le froid et l'air vicié⁶⁴⁰».

Derrière cette querelle sur les termes Parchappe, succédant au phrénologue Foville, ne cachait pas son ambition initiale depuis sa nomination à Saint-Yon: « provoquer des recherches générales, faites avec méthode » et obtenir « une classification uniforme; propre par conséquent à donner à la science des faits nombreux, certains, comparables⁶⁴¹ ». En effet pour le nouveau médecin de Saint-Yon les facteurs « moraux » étaient bien la cause principale des « faits de folie ». Cette position n'était pas sans annoncer les travaux du très catholique social docteur Morel, nommé à Saint-Yon en 1856 même s'il s'en séparait par son côté plus « libéral ».

Vers la fin de la Monarchie de Juillet la « Statistique des aliénés » devenait un enjeu important de la « Statistique morale de la France ». Les résultats statistiques de Debouteville et Parchappe devaient être pris en considération et soumis au débat scientifique du temps. Le défi de l'administrateur Moreau de Jonnés était désormais relevé par « Monsieur le médecin des aliénés de Rouen ». Parchappe sera plus tard surnommé le « Napoléon des asiles ».

Lors d'une séance de l'Institut de France en date du 16 octobre 1843 Moreau de Jonnés répondait aux aliénistes rouennais en ces termes: « la question qui nous divise, monsieur Parchappe et moi, est purement scientifique. C'est une question de classification médicale, et elle me serait tout à fait étrangère, si elle ne se compliquait de considérations statistiques⁶⁴² ». Moreau de Jonnés rappelait à l'Institut l'origine de son projet sur la Statistique générale de la France. Il remontait à 1834 bien avant les principaux travaux statistiques du « médecin de la Seine-Inférieure » portant sur une nouvelle classification des maladies mentales qui dataient de 1839⁶⁴³. Moreau de Jonnés soulignait aussi l'importance des « dissentiments sur les classifications » en médecine mentale⁶⁴⁴. Il prenait aussi le modèle allemand où « il n'y a pour ainsi dire pas d'université [...] qui n'ait la sienne, avec ses divisions en genres, en espèces, en variétés, en sous-variétés, toutes distinguées par des caractères définis à la manière des naturalistes, et par des noms appropriés, tels que vesania, amentia, dementia, mania, melancholia, et une infinité d'autres⁶⁴⁵ ».

Par ailleurs Moreau de Jonnés montrait l'ambition légitime des savants rouennais. Ils voulaient avancer une nouvelle classification des aliénations, selon lui, « en opposition directe avec celles suivies en France, en Angleterre et en Allemagne, par tous les médecins de ces pays ». Elle serait « en contradiction flagrante » « avec celle de Pinel⁶⁴⁶ ». Pour Moreau de Jonnés, « partout les idiots et les épileptiques sont rangés et comptés parmi les aliénés ». En revanche l'administrateur de l'état se serait incliné devant la nouvelle nosologie proposée par Parchappe si « le scalpel à la main, il nous montrait des lésions organiques existant dans le cerveau des uns et non dans celui des autres, ou vice versa⁶⁴⁷ ». La vision de Moreau de Jonnés s'accordait donc parfaitement au paradigme des phrénologistes dont il savait que Parchappe s'en était éloigné.

En 1843, Parchappe commençait à devenir « un médecin expérimenté », « chargé d'un service laborieux et difficile ». Mais ce n'était pas encore assez, selon Moreau de Jonnés, « pour devenir, dans les documents publics, le guide d'une opération importante » telle que la « Statistique morale de la France ». Ainsi, la « fortune » n'avait pas encore récompensée le médecin de Saint-Yon qui n'était pas encore une des « grandes autorités de la science ». Parchappe n'avait pas encore « parcouru une immense carrière d'utiles travaux » selon Moreau de Jonnés. Il n'était pas « parvenu à force de talents, de persévérance et de bonheur, au premier rang des illustrations du pays⁶⁴⁸ ». Cependant toutes ces critiques sous-estimaient la notoriété du médecin de Saint-Yon qui sut trouver de vrais alliés chez les Saint-Simoniens comme Debouteville.

En effet Debouteville et Parchappe avaient fourni aux autorités départementales et nationales la seconde notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure nous l'avons vu. Les deux collaborateurs avaient obligé les autorités nationales à prendre en considération l'essentiel de leurs résultats. Au même moment les influentes sociétés savantes rouennaises, l'Académie et la Société d'émulation de Rouen se lançaient aussi dans la controverse. Ainsi, le docteur Vingtrinier, ce « vieil » aliéniste ami du docteur Blanche, médecin philanthrope de la prison de Rouen, membre de l'Académie depuis 1828, président de la Société d'émulation pour l'année 1842-1843, tentera de faire une synthèse des ces discussions⁶⁴⁹.

-l'intervention des sociétés savantes rouennaises dans le débat sur la « folie ».

En 1844-1845, les réflexions de Vingtrinier montraient tout l'intérêt des « Statistiques » réalisés à Rouen pour la médecine mentale. Vingtrinier s'évertuait à faire devant l'Académie royale de Rouen un rappel de la polémique entre Parchappe et Moreau de Jonnés. Il stipulait que « la grande publication entreprise par monsieur Moreau de Jonnés [...] a donné lieu à plusieurs rapports assez importants⁶⁵⁰ ». Vingtrinier en profitait pour faire part de son expérience

personnelle, au début du siècle, auprès des 60 à 80 aliénés gardés dans l'ancienne prison de Rouen dit Bicêtre dont nous avons parlé plus haut⁶⁵¹.

Vingtrinier était depuis longtemps partisan de l'utilisation officielle des statistiques pour la « mesure des faits sociaux » essentiellement en matière de justice criminelle⁶⁵². Il résumait les arguments de Moreau de Jonnés dans son Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques dans la production de la folie⁶⁵³. Il mettait aussi en valeur l'intérêt scientifique de ces polémiques. Par la même il démontrait la difficulté de faire un classement des maladies mentales. Cet exercice reposait essentiellement sur un descriptif des innombrables adjectifs servant à qualifier ces pathologies⁶⁵⁴. Ainsi ce qui était valable pour une simple classification l'était davantage pour une statistique générale. Cependant Vingtrinier soutenait les explorations du docteur Parchappe tout en relativisant son objet d'expérimentation. Au contraire, au cours d'un autre compte rendu fait à la Société d'émulation de Rouen, le rapporteur, l'aliéniste Pierre-Auguste Avenel (1803-1866), président de la Société libre d'émulation pour l'année 1837-1838, auteur de Notes statistiques de police médicale, d'hygiène et de médecine légale parues en 1838⁶⁵⁵, apportait son soutien inconditionnel à Moreau de Jonnés.

Le docteur Avenel avait consigné 500 observations réalisées entre 1832 et 1838 auprès des aliénés arrêtés et gardés par les commissaires de police de Rouen. Il avait ainsi consigné 20 crimes et délits, 5 assassinats, 4 infanticides, 7 viols et 4 attentats à la pudeur. Il avait aussi examiné 113 blessures volontaires dues à des rixes, des bagarres et des rébellions qui avaient provoqué des séquelles provisoires ou définitives sur les participants. Leurs cicatrices et stigmates étaient le plus souvent rapportés par la police, les juges d'instruction, le tribunal de Rouen et les médecins légistes. Ils étaient parfois même utilisés pour faire vaciller l'accusation en faveur des prévenus en obtenant un non-lieu⁶⁵⁶. Le docteur Avenel pensait que c'était « principalement dans les rapports de la médecine avec la législation, la jurisprudence, l'hygiène publique et la police administrative, qu'elle doit jouer un rôle important⁶⁵⁷ ». Il se rangeait donc « d'après sa propre expérience » du côté « du fameux statisticien⁶⁵⁸ » Moreau de Jonnés. On peut supposer que cette prise de position a pu provoquer la démission de Deboutteville, le complice de Parchappe, de la Société d'émulation le 15 janvier 1846 soit sept années après Parchappe lui-même⁶⁵⁹.

A cette époque Vingtrinier avait choisi de terminer curieusement son Opinion par une pirouette qu'il avait voulue humoristique en référence à deux auteurs classiques: « Le monde est plein de fous et qui n'en veut pas voir, doit se tenir tout seul et casser son miroir » (d'après Du Tillot dans la Fête des fous) et « Tous les hommes sont fous et, malgré tous leurs soins, ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins » (d'après Boileau extrait de la Satire IV)⁶⁶⁰. De même le chroniqueur rouennais Octave Féré soulignait les difficultés pour définir les maladies des « fous » : « le mal qui les domine est si multiple dans ses phases que c'est là du reste le seul point de rapport qu'il y ait entre eux tous. Les causes de la folie ne sont-elles pas elles-mêmes aussi nombreuses que les incidents de l'existence ⁶⁶¹? ». De plus le cas Juliette, jeune femme mélancolique amené à Saint-Yon, pouvait illustrer de façon exemplaire le dépit des aliénistes rouennais : « le médecin de la maison s'épuisait en vain à chercher un remède à cette atonie [...] tout ce qu'on avait tenté avait échoué, car la cause de sa folie était un mystère⁶⁶² ».

Enquêteur social, proche de la revue des Annales d'hygiène publique et de médecine légale, Vingtrinier connaissait bien les limites de l'utilisation des statistiques⁶⁶³. Il en voyait l'utilité pour la connaissance des nouvelles classifications médicales mais elles ne pouvaient renseigner que de façon relative les autorités centrales sur la progression du nombre des aliénés en France. De plus elles n'en étaient restées qu'à des estimations trop générales. Vers 1840 elles comptabilisaient par exemple trois internés environ pour 2000 habitants sur le territoire national soit 20000 aliénés pour 34 millions de français. Ces chiffres étaient-ils bien sûrs ? Y-avait-il uniformisation des nomenclatures ? Les aliénistes étaient-ils tous d'accord entre eux ? Vingtrinier connaissait les divergences entre Moreau de Jonnés et Parchappe. Par ailleurs il avait bien compris les ambitions scientifiques des aliénistes de Saint-Yon. Mais il pensait qu'il fallait d'abord alerter l'opinion sur les difficultés spécifiques liées à la médecine mentale et à sa grande subjectivité.

Trois années après sa publication, en 1848, la Seconde Notice statistique sur Saint-Yon de Deboutteville et Parchappe était finalement récompensée par l'Institut de France. Cette institution décernait aussi à l'ouvrage une « mention honorable⁶⁶⁴ ». « Producteurs de statistiques », Deboutteville et Parchappe affirmaient que la médecine mentale pouvait « puissamment servir la science et l'humanité, en excitant, de province à province et même de nation à nation, une noble émulation pour le perfectionnement des institutions et des méthodes⁶⁶⁵ ». Néanmoins, publiées sept années après l'adoption de la loi du 30 juin 1838, les statistiques de Deboutteville et Parchappe pouvaient perturber les autorités dans un contexte de grandes difficultés sociales et politiques pour la Monarchie de Juillet⁶⁶⁶.

Ainsi la « loi d'accroissement de la population asilaire », quasi inéluctable après le vote de la loi de 1838, selon les médecins de Saint-Yon, pouvait effrayer les administrations locales et nationales notamment le président du

conseil général de la Seine-Inférieure et maire de Rouen, Henry Barbet. De même pour Moreau de Jonnés, l'administrateur de l'Etat. Pour les aliénistes rouennais une question restait posée: quelle était « l'influence de la civilisation » et du « progrès » sur l'augmentation sans fin des internements à l'asile départemental ? Les aliénistes rouennais projetaient déjà d'en construire un second.

Interpellé en 1843 Parchappe était resté optimiste: « à supposer ce progrès aussi complet que possible, le résultat définitif devrait être la diminution du nombre des aliénés⁶⁶⁷ ». Mais les moyennes l'avaient montré: de 138 admissions annuelles entre 1827 et 1837 inclus à 215 admissions entre 1838 et 1843 inclus, la population de l'asile départemental s'était accrue de plus de 150% en quelques 6 années. La seconde moitié du XIX^e siècle prenait-elle les chemins d'un « grand renfermement⁶⁶⁸ »?

Les recherches des aliénistes rouennais avaient stimulé le débat sur l'intérêt de l'instrument statistique. Ils mettaient l'accent sur la nécessité d'une réflexion portant sur sa méthodologie. Elle pouvait aussi servir à légitimer le rôle social des aliénistes rouennais⁶⁶⁹. L'idée renouvelée d'une « Statistique nationale des aliénés », fortement débattue depuis 1843, fut ainsi reprise en 1846 par Jules Baillarger (1809-1890), principal fondateur de la revue des Annales Médico-Psychologiques, dans le cadre du projet d'association nationale des médecins aliénistes français⁶⁷⁰. En 1853 la publication par l'Assistance publique d'une autre Statistique des aliénés en Seine-Inférieure servira de passerelle pour les administrations départementales entre la Seconde République et le Second Empire. Les statistiques départementales pouvaient contribuer au perfectionnement du système asilaire national. Or les aliénistes rouennais étaient des partisans convaincus du projet « statistique et associatif » de l'Association Normande . Elle pouvait servir d'exemple à une « Statistique morale et nationale des aliénés⁶⁷¹ ».

-les aliénistes rouennais et le projet statistique de l'Association Normande.

« Le fonctionnaire public, chargé d'entretenir partout l'ordre et la régularité, ne négligera rien pour assurer la belle ordonnance qui résulte de l'ensemble de toutes les parties, et de laquelle dépend la conservation et le salut de l'état » pouvait-on lire dans l'avant propos du premier Annuaire statistique du département de la Seine-inférieure publié en l'An XII⁶⁷². Depuis, la ville de Rouen était devenue un véritable « laboratoire de statistiques sociales et morales ». La « Statistique départementale des aliénés » était un aspect important de ce chantier. Elle était activement défendue par les fonctionnaires publics du conseil général et les chefs de division de la préfecture de la Seine-Inférieure. Ces derniers consacraient une attention significative aux débuts tumultueux de l'« hospice des aliénés » notamment dans l'Annuaire statistique de la Seine-Inférieure depuis 1823⁶⁷³.

En 1835, le projet national de Moreau de Jonnés, alors chef de bureau au ministère du commerce, devait être une des « plus importantes recherches de cette nature entreprise en Europe⁶⁷⁴ ». Mais le contenu des statistiques de l'administration générale fut fortement contesté par les aliénistes de Rouen nous l'avons vu. Avec leurs réticences argumentées les aliénistes rouennais ne desservaient pas en définitive Moreau de Jonnés. Au contraire celui-ci savait tirer profit de ces travaux locaux originaux. Il était même sensibilisé par le bien fondé du bilan dressé par les médecins de Saint-Yon. Ainsi les aliénistes rouennais avaient remarquablement mis en évidence la nécessité pour les autorités municipales, départementales et nationales d'une véritable « statistique morale » de la population asilaire. Les références aux Notices statistiques portant sur l'asile Saint-Yon dans la littérature administrative de l'époque sur la bienfaisance communale et départementale en témoignaient. Elles s'enrichissaient de ces études⁶⁷⁵.

De plus en mettant en exergue les « causes morales et intellectuelles » dans l'émergence de la folie les aliénistes rouennais avaient prolongé les critiques des « statisticiens moraux » et des hygiénistes sociaux⁶⁷⁶. Ainsi Louis René Villermé (1782-1863) avait vertement montré en 1845 dans le Journal des économistes toute l'ambiguïté de résultats statistiques généraux analysés par des non spécialistes des domaines étudiés. En juillet de la même année il avait fait l'éloge dans les Annales d'hygiène publique et de Médecine légale d'une brochure de Debouteville portant sur Des sociétés de prévoyance et de secours mutuels; recherches sur l'organisation de ces institutions suivies d'un projet de règlements et de tables à leur usage. De surcroît les enquêteurs Villermé et Debouteville pouvaient se retrouver dans l'attention qu'ils accordaient tous les deux au développement d'une « économie sociale », à l'essor de l'hygiène et du droit sanitaire⁶⁷⁷. En outre Villermé doutait fortement de l'intérêt d'une Statistique Générale confiée « à un ministère qui n'est pas initié aux matières sur lesquelles elles portent⁶⁷⁸ ».

Sous la Monarchie de Juillet le soutien des sociétés savantes rouennaises au projet général de statistiques nationales était perceptible mais sans complaisance. Les notables, les savants et les érudits normands avaient fondé en 1831, sous l'impulsion du comte Arcisse de Caumont (1802-1873) membre de l'Institut⁶⁷⁹, leur propre instrument

de « lobbying » exclusivement régionaliste : l'Association Normande. Elle était porteuse d'un projet « statistique et associatif » pour les cinq départements de l'ancienne Normandie⁶⁸⁰. Dans le premier annuaire publié par cette association un long préambule précisait sa « conception de la statistique et son utilité » « en fonction du territoire qu'elle embrasse » : « l'une est nationale ou internationale. Elle s'exprime par des chiffres qui ne sont que des moyennes et ne peut donc être que sommaire, ignorante des particularités locales. L'autre statistique se doit d'être, en complément de la première, locale, attentive au fait unique qui disparaît noyé dans les valeurs moyennes de la statistique à grande échelle ».

Au cours des années 1830 les principaux réseaux de l'Association Normande étaient bas-normands. Elle réussit par la suite à intégrer les cercles aliénistes rouennais par l'intermédiaire du chef de division à la préfecture de la Seine-Inférieure le futur directeur du Mont de Piété de Rouen et inspecteur honoraire de l'Association Normande pour la Seine-Inférieure Armand Gabriel Ballin (1784-1866). En 1843 A.-G. Ballin était un important administrateur rouennais. Il avait réalisé un compte rendu du livre de Moreau de Jonnés Statistique des crimes en Angleterre publié en 1842⁶⁸¹. A.-G. Ballin était membre de l'Académie de Rouen depuis 1825. En 1828, alors qu'il était secrétaire général à la préfecture de la Seine-Inférieure, il avait été le premier auteur d'une notice chiffrée sur l'asile pour aliénés de Rouen nous l'avons vu⁶⁸². Ainsi le premier Annuaire de l'Association Normande publié en 1835 avait fait la publicité des cours publics et gratuits « de physiologie et de maladies du cerveau » donnés d'abord par les docteurs Foville puis Parchappe⁶⁸³. Les aliénistes Blanche, Debouteville, Avenel, Vingtrinier et Parchappe étaient entrés officiellement dans la liste générale des membres de l'Association Normande respectivement en 1836, 1837, 1839, 1842 et 1843⁶⁸⁴.

Le 18 juillet 1846 une session générale annuelle de l'Association Normande s'était tenue dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Rouen sous la présidence du maire Henry Barbet. Les aliénistes Debouteville, Vingtrinier et Parchappe y avaient animé une commission sur le thème « Sciences physiques, naturelles, médicales et morales ; Instruction ; Economie sociale ». Dans l'Annuaire de l'Association Normande publié en 1846 la Seconde notice des médecins de Saint-Yon avait été intégralement retranscrite avec un appendice « De l'avenir de l'asile et de ses besoins ». Il soulignait les problèmes liés à l'encombrement des bâtiments de Saint-Yon face à la recrudescence des internements⁶⁸⁵. Dans ce contexte le 7 juillet 1846 la commission de surveillance de l'asile départemental s'était prononcée pour la création d'un poste de médecin-adjoint nécessaire à Saint-Yon⁶⁸⁶.

A la même époque un statisticien parisien renommé devenait membre correspondant de l'Académie de Rouen: le docteur Claude-étienne Bourdin⁶⁸⁷ (1815-1886), futur président de la Société de Statistique de Paris⁶⁸⁸ et futur membre fondateur de la Société Médico-psychologique, la doyenne des associations de psychiatrie française. La Société Médico-psychologique sera créée en 1848 avec parmi ses premiers sociétaires Parchappe. Le docteur Bourdin avait dès 1844 rigoureusement souligné les écueils qui concernaient l'usage de la statistique. Ni Debouteville, ni Parchappe n'y étaient tombés : « la statistique ne donne que des renseignements vagues et incomplets. Ces renseignements écrits en chiffres précis sont aussi incertains, ou à peu près que les mots souvent, généralement, quelquefois, etc., employés par nos devanciers, et ils ont de plus l'inconvénient grave de faire croire à une précision qui n'est que spécieuse. L'opinion que j'émetts ici se fonde complètement sur les travaux des statisticiens eux-mêmes. En effet, nous voyons toutes les questions débattues par eux recevoir des solutions différentes et très souvent contradictoires. Ceci n'étonne nullement quand on songe que le terrain sur lequel ils travaillent est mobile et changeant, quand on songe qu'il leur est impossible de créer des unités. Or, sans unités définies, point de calcul possible⁶⁸⁹ ». Le docteur Bourdin rejoignait pleinement les critiques portées par les aliénistes de Saint-Yon à la Statistique Générale de la France. Beaucoup trop générale, la Statistique Générale de la France avait obscurci la question des nomenclatures. Elle ne faisait pas l'unanimité des aliénistes français. Enfin, Bourdin apportait de l'eau au moulin du docteur Parchappe sur le problème de la prédominance des « causes morales » en matière de « folie ». Elles devaient aussi, selon lui, se distinguer nettement des causes jugées purement physiques comme l'« Idiotie⁶⁹⁰ » : « une erreur importante qui fausse la plupart des résultats offerts par les statistiques des établissements d'aliénés ».

-aliénations et « statistique morale » à Saint-Yon.

Les principes de la « Statistique morale » se diffusaient dans le cercle des savants rouennais. Dans le même temps l'asile Saint-Yon devenait un véritable « appareil d'observation » nous l'avons montré⁶⁹¹. Grâce « à la méthode numérique », l'établissement rouennais était reconnu comme un authentique laboratoire « d'expertises morales⁶⁹² ». Parchappe et Debouteville étaient convaincus qu'ils étaient « comptables aussi envers la science. [...] Et c'est à elles qu'il appartient de fournir à l'histoire générale de l'aliénation mentale, un de ses éléments les plus importants, la solution de toutes les questions qui peuvent être empiriquement tranchées à l'aide de la méthode

numérique ». Les aliénistes rouennais inscrivait leurs travaux dans le courant scientifique et intellectuel impulsé par le mathématicien belge Adolphe Quételet (1796-1879), dont nous reparlerons, qui avait appliqué la théorie des probabilités et des statistiques aux sciences morales et à l'anthropométrie.

Quételet avait voulu mettre en évidence les « lois » d'un comportement humain⁶⁹³. Motivé par la nécessité de faire de la Statistique une « science morale » et connu comme un des premiers quantificateurs de faits sociaux, Quételet avait été, en 1826, l'initiateur de recherches sur les lois de la mesure de la taille moyenne, de la mortalité, de la natalité, des mariages et des prisons. Dans un opuscule, paru en 1845, Sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de physique social, Quételet défendait un modèle d'observations physiques et mathématiques⁶⁹⁴. Il y élaborait les concepts de mécanique sociale en mettant en évidence des lois qui déterminaient l'homme du point de vue physique, intellectuel et moral. En étudiant la criminalité il avait déterminé la notion de « penchant au crime » en insistant sur la multi-variabilité de ce phénomène social. Il avait alors rompu avec la bi-variabilité plus couramment admise par les premiers statisticiens. En outre Quételet avait donné une définition de l'émergence des sciences : « toutes les sciences d'observation, à leur début, ont subi les mêmes phases ; c'étaient des arts, car elles se bornaient à grouper de manière plus ou moins heureuse des collections de faits appartenant à un même ordre de choses ; et c'est par le rapprochement et l'étude de ces faits qu'elles se sont élevées ensuite au rang où on les voit briller aujourd'hui⁶⁹⁵ ». Une autre recherche dont l'ambition avouée était de « garantir l'ordre public » et de juger de l'« état moral du pays » avait été publiée en 1837 par le mathématicien Simon-Denis Poisson: Recherches sur la probabilité des jugements en matière criminelle et en matière civile⁶⁹⁶.

Avec la Seconde notice statistique sur Saint-Yon Deboutville et Parchappe avaient contribué au développement d'une « anthropologie quantitative ». Elle associait la loi des séries statistiques à la « médecine pour aliénés ». Statisticiens plongés au cœur de la population asilaire les aliénistes rouennais avaient expliqué avec une argumentation détaillée l'augmentation symptomatique du nombre des aliénés en Seine-Inférieure: 90,8% d'un échantillon de 895 « fous » internés entre 1835 et 1843 avaient été hospitalisés pour des raisons « intellectuelles et morales ».

-vers la reconnaissance pour Parchappe.

En mai 1846, Parchappe était décoré de la légion d'honneur pour ses services rendus au projet de Statistique nationale de la France. Son principal interne Rousselin rappellera les raisons de cette décision et ses suites: « c'est pendant cette période (6 mai 1846) qu'il obtint le titre de Chevalier de la Légion d'honneur ». Parchappe « ne quitta Saint-Yon » « que pour prendre les fonctions d'inspecteur général de première classe du service des aliénés et du service sanitaire des prisons, où il fut appelé par le chef du pouvoir exécutif lui-même, qui lui exprima dans une lettre autographe la confiance qu'il avait en ses lumières, et l'espoir de le voir accepter des fonctions où il pourrait rendre d'éminents services. Monsieur Parchappe, en acceptant, sacrifiait alors de grands intérêts matériels: il avait à Rouen une clientèle productive et un poste honorable. Il laissa de côté ces considérations, se mit à la disposition de l'administration, et prit en main les intérêts d'institutions qu'il a largement contribué depuis à rendre prospères. Ses services administratifs lui firent obtenir en 1855 le grade d'officier de la Légion d'honneur⁶⁹⁷ ».

En juin 1848 Parchappe sera admis membre de l'Académie de Rouen où il retrouvera l'administrateur de l'état Moreau de Jonnés, membre correspondant « assidu⁶⁹⁸ » de cette société savante depuis janvier 1817⁶⁹⁹ ! Mais dès 1845 les « Statistiques morales » de l'asile Saint-Yon allaient annoncer la « détérioration morale et sociale » rouennaise du milieu du siècle. Ainsi l'année 1843 avait vu entrer 237 nouveaux internés à l'asile. Cela représentait une poussée des hospitalisations avec un chiffre supérieur à toutes les années depuis 1827. L'« information statistique » était donc devenue indispensable pour quantifier et expliquer le nombre grandissant des aliénés au sein des deux asiles rouennais⁷⁰⁰. Elle disparaîtra sous le Second Empire. Dans les débats statistiques l'argumentation sur la méthodologie n'était pas sans arrière pensée. Elle était reliée à la recherche du bon diagnostic des « faits de folie ». Ainsi déjà en 1829, un membre de l'Académie de Rouen avait lu au docteur Vingtrinier « un long passage où [...] monsieur Esquirol se plaint de l'immoralité de notre époque, en la présentant comme la cause la plus fréquente des aliénations mentales »⁷⁰¹. Depuis la question des « causes morales » de la folie étaient au centre des échanges entre aliénistes rouennais. Elle l'était aussi au temps d'Esquirol car « la folie est le produit de la société et des influences intellectuelles et morales » avait-il expliqué⁷⁰².

A Saint-Yon, c'était l'accroissement inéluctable, selon les médecins, des intégrations, des réintégrations, une progression complexe et continue des internements, consolidée par l'application stricte et âprement controversée de la loi de 1838. Pour la population de la Seine-Inférieure l'asile départemental était une réponse aux détresses morales et physiques. Le « profil type » de l'aliéné en Seine-Inférieure au cours des années 1825-1843 semblait être

un « homme » entre 25 et 35 ans « alcoolique », « journalier », anciennement « occupé aux travaux aratoires » ou « sans profession ». Le nombre des premières admissions masculines entre 1827 et 1834 était de 504 hommes contre 452 femmes. Cependant la population asilaire de Saint-Yon comportait dès le début une très importante proportion de femmes la plupart immigrées des campagnes, ouvrières vagabondes ou journalières à la ville. Or cette dernière population restait largement méconnue des médecins

Par ailleurs les aliénés hommes étaient ceux qui avaient les métiers les plus aisés (culte, Belles-Lettres, médecine, droit) et un statut plus rentable (rentier) voir issu du monde du négoce et de l'artisanat. Ainsi les marchands de détail, notamment en périphérie rurale, subissaient fortement la concurrence de l'industrie. Ce n'était pas le cas pour les femmes aliénées dont la condition sociale la plus aisée était d'être quelquefois propriétaires. Cependant même ce statut les protégeait moins bien que les hommes. Les statistiques de Debouteville et Parchappe avaient donc masqué une réalité structurelle plus profonde. En effet les angoisses du temps s'étaient surtout accumulées sur les femmes aliénées. Ainsi la population asilaire féminine prit une ampleur inattendue. Elle allait dépasser en nombre celle des hommes aliénés avec une proportion considérable après 1843. Il y avait déjà 42 femmes internées contre 39 hommes à l'ouverture de Saint-Yon en 1825 alors que le nombre d'internements semblaient concerner essentiellement des hommes pour les médecins de Saint-Yon. Cependant en 1825 les femmes aliénées étaient 1,07 fois plus nombreuses que les hommes; en 1835: 1,16 fois; en 1844: 1,34 fois et en 1845: 1,47 fois. Les disettes, les contrariétés, les revers de fortune, les veuvages, les célibats, les problèmes affectifs et sentimentaux, les traumatismes psychiques les avaient frappés plus durement notamment entre 25 et 35 ans. 3,2% de femmes propriétaires, 3,8% de journalières, 4% de femmes domestiques et 11% de femmes sans profession avaient été admises à Saint-Yon entre 1825 et 1845 (sur un échantillon de 1939 internés). De plus la tendance aux internements féminins ne faisait que s'accroître. Mais les aliénistes rouennais éludaient les raisons de ce phénomène⁷⁰³. Pourtant les femmes étaient devenues majoritaires au recensement départemental de 1841 en Seine-Inférieure⁷⁰⁴.

Ceci expliquait qu'il fallut attendre les lendemains de la Révolution de 1848, suivis d'une longue réflexion sous la Seconde République et au tout début du Second Empire pour mieux prendre en considération la féminisation massive des internements. Simultanément les premiers effets de l'exode rural et de la révolution industrielle avaient marqué l'asile Saint-Yon des années 1830-1840. Les premières victimes de ces changements étaient surtout les femmes indigentes célibataires ou veuves. Mais les femmes mariées étaient aussi particulièrement touchées.

La Statistique de 1853 beaucoup plus précise que les précédentes dressera un bilan des années entre 1842 et 1853. Elle permettra d'abonder dans le sens de l'intérêt des statistiques pour la médecine mentale notamment pour mieux comprendre le passage de la société rurale à la société industrielle. En effet cette transition avait des conséquences explosives sur les nouvelles populations urbaines en terme de « santé mentale »⁷⁰⁵. Pour les Sociétés savantes normandes, les élites scientifiques et les administrations les docteurs Debouteville et Parchappe avaient bien souligné l'abondance des facteurs sociologiques des « faits de folie ». Leurs enquêtes sociales avaient permis de mieux appréhender les modifications sociologiques et comportementales en Seine-Inférieure. Ainsi les statistiques présentaient la variété des « styles de vie » des nouveaux internés et la multiplicité des souffrances individuelles endurées: l'amour, les chagrins, la jalousie, les décès, l'alcoolisme, les postures face au mariage et à l'« histoire » familiale. Une attention originale était déjà portée aux « secrets » de « l'hérédité » . Les aliénistes rouennais pouvaient ouvertement dévoiler ce qui restait jusqu'ici souterrain et caché. Par ailleurs les médecins constataient l'importance des saisons (hiver, été, automne) sur les entrées et les guérisons. Ces variations généraient des réactions extrêmement spécifiques des populations locales paradoxalement très réceptives au climat « moral ».

En outre, même si les aliénistes n'utilisaient pas le terme, ils pointaient du doigt la question des « valeurs morales » véhiculées par la société: la Patrie ; la Religion ; l'intérêt porté aux « excès sensuels » comme à l'onanisme et au libertinage : la place et la condition des métiers ; le rapport au travail.

CONCLUSION

Les médecins de Saint-Yon avaient minimisé les arguments purement physiologiques des « causes de l'aliénation ». Ils s'étaient ouvertement situés contre Moreau de Jonnés, l'administrateur de l'état, trop éloigné des apprentissages concrets et irremplaçables du champ hospitalier et des données de terrain. Néanmoins, on avait pu remarquer les défauts de raisonnement sur les fléaux qui s'étendaient à l'intérieur même de l'asile: le fort taux de mortalité, par exemple, dû au mauvais contrôle des « facteurs à risque », encore mal perçus ; l'hygiène et l'extension du choléra en 1832 ; mais aussi la longévité liée à l'augmentation de l'espérance de vie ou la propagation des suicides en 1843.

La méthode des « praticiens de l'aliénation », fondée sur une description, précise et détaillée, de la « maison pour aliénés » et de ses finalités, séduisait les réseaux intellectuels et savants de l'Association Normande dont son illustre fondateur Arcisse de Caumont, mais aussi économiques comme ceux d'Henri Barbet⁷⁰⁶. Les acteurs de la médecine mentale rouennaise menaient le débat des idées. Ils cherchaient des soutiens multiples. Les médecins de Saint-Yon avaient diffusé largement leurs notices. Ils allaient apparaître comme les premiers témoins de la brutale dégradation du niveau de vie touchant la population ouvrière rouennaise au milieu des années 1840⁷⁰⁷. Les débuts de la crise étaient perceptibles à l'intérieur même de l'asile depuis l'année 1843. Ferrus l'avait bien décrite à la suite d'une inspection effectuée au mois de juillet de cette année-là. Des aliénés provenant des hospices de Rouen étaient encore accueillis à l'asile en novembre 1843⁷⁰⁸.

Ainsi les administrateurs redoutaient les problèmes liés à l'encombrement qui s'était aggravé en novembre 1845. Saint-Yon allait devenir ingérable les années à venir si rien n'était fait. En outre depuis le 20 mars 1845 le préfet avait ordonné le retrait des aliénés placés par les autorités de l'Eure. Mais cette mesure n'avait pas jugulé l'entassement des internés « de tous côtés dans les dortoirs », s'entremêlant, dans une grande promiscuité et au mépris des règles de l'établissement et de la séparation des sexes. Le personnel manquait pour surveiller les locaux dans le secteur des femmes et à l'infirmerie, où de nombreux aliénés tentaient de se suicider la nuit⁷⁰⁹. La faiblesse et l'inadaptation du personnel religieux était criant alors que s'entassaient les malades dans les dortoirs non chauffés au cours de l'hiver 1845⁷¹⁰.

La première Notice Statistique de 1835 réalisée par le seul Debouteville avait été reconnue comme un premier document scientifique de qualité, un « thermomètre » traitant de l'espace hospitalier réservé aux aliénés en Seine-Inférieure. La Seconde Notice de 1845, plus circonstanciée, de Debouteville et Parchappe constituait un excellent témoignage de la misère physique et morale au cours des années 1840. Mais les aliénistes rouennais ne remarquaient pas encore qu'elle touchait surtout des femmes indigentes. Pourtant ce dernier document illustrait pleinement le malaise économique, social et culturel qui traversait Rouen sous la Monarchie de Juillet. L'objectif des médecins de Saint-Yon, et leur intérêt, était d'insister davantage sur les succès de leur établissement.

Malgré les résidus de la phrénologie et la mise en évidence d'une « loi pathologique de décroissement graduel du cerveau », les aliénistes rouennais démontraient la priorité des « causes morales » dans l'origine des aliénations. Ils montraient toute l'ambivalence de la terminologie aliéniste: des « catégories » souvent contestées par les variations incessantes d'interprétation des formes de folie et la différenciation indispensable, mais difficile à appréhender, entre « causes » uniquement « physiques » et « causes morales ». De plus, la taxinomie était rapidement contredite par l'élargissement des « critères » examinés. C'est pourquoi, attentifs à la rentabilité de leur établissement, Debouteville et Parchappe suggéraient avec pragmatisme la mise en œuvre d'une « thérapeutique des mœurs » passant par un retour au travail.

En 1845 les aliénistes rouennais avaient utilisé la statistique pour faire une « synthèse de la médecine et de la moralité parce que la médecine mentale est une médecine morale, une entreprise pour sauvegarder l'hygiène publique et réinstaurer la santé sociale⁷¹¹ ». Pour les médecins de Saint-Yon la richesse quantitative et qualitative de leurs recherches visait à renforcer le rôle social des aliénistes auprès de la population, des élites scientifiques, des administrations et des hommes politiques. En un peu moins de vingt ans, entre 1825 et 1845, les aliénistes rouennais avaient démontré le bien fondé de leur mission. Dans le même temps l'existence d'une population départementale ruinée et minée moralement, trop souvent abandonnée aux malheurs physiques, concourait dangereusement aux misères de Rouen et à ses mutations non contrôlées. Elles étaient sources de conflits. Plantés dans leur officine,

Debouteville et Parchappe avaient engrangé les résultats statistiques transformant Saint-Yon en « machinerie », en « réservoir à chiffres ». Les Notices avaient été révélatrices, comme des « baromètres », de la vie sociale au sein de la capitale de la Seine-Inférieure. Les désordres urbains s’y exprimaient de façon chaotique par la hausse conjoncturelle des admissions à l’asile, quelques années avant la loi de 1838, en 1836-1837, puis surtout à partir de 1843. La progression des internements était aussi plus structurelle et sur le long terme entre 1827 et 1845. Elle était surtout manifeste à la fin du règne de Louis-Philippe. Le 5 juin 1845 la commission de surveillance de Saint-Yon constatait la nécessité d’agrandir à nouveau l’asile départemental en créant une succursale destinée aux incurables. Elle réitérait cette volonté le 3 juillet 1845⁷¹².

Cette même année, il était devenu presque impossible pour Debouteville et Parchappe de pouvoir reproduire des rapports statistiques consistants. Ils avaient ainsi souligné dans un appendice sur l’avenir de l’asile la nécessité de financer des constructions nouvelles notamment des quartiers spéciaux pour les épileptiques ainsi qu’un quartier pour les femmes aliénées pensionnaires de 3^e classe. Ils voulaient aussi transformer le quartier des gâteuses devenu insalubre. Ils envisageaient la possibilité de créer un asile spécialisé destiné aux incurables. En constatant les effets durables de la « loi d’accroissement » de la population asilaire à l’époque du « Système Barbet » ils pouvaient comparer la situation traversée à Rouen avec l’état déplorable des asiles d’aliénés anglais. Un rapport rédigé par un Lord chancelier pour les chambres anglaises avait été divulgué en 1844 qui accablait ces asiles administrés sur le modèle des « workhouses ».

Par conséquent dès 1846 les aliénistes rouennais demandaient les moyens de réaliser une exploitation rurale, annexe de l’asile Saint-Yon. Elle prendrait exemple sur la ferme agricole parisienne de Saint-Anne organisée par Ferrus⁷¹³. A ce moment, Parchappe commençait à être couvert d’éloges par le ministère de l’Intérieur. A partir de 1846, tirant les leçons des deux notices statistiques sur Saint-Yon, Parchappe approfondissait sa réflexion sur l’assistance aux aliénés. Les soubresauts de la Révolution de 1848, mais surtout les difficultés de gestion insurmontables car sans infrastructures supplémentaires à l’intérieur de Saint-Yon, allaient ralentir ses projets comme l’avait pronostiqué Henry Barbet lors des discussions sur la loi de 1838.

Comment les aliénistes rouennais, victimes de leur succès, allaient-ils se sortir de la « crise » (l’asile Saint-Yon avait accueilli 2809 aliénés entre 1827 et 1843 soit une moyenne de 165 admissions par an). Depuis 1844 l’effectif des femmes aliénées dépassait celui des hommes (362 contre 270). A partir d’avril 1844 la situation d’encombrement devenait stupéfiante si bien qu’en juin 1844 Parchappe dut refuser plusieurs placement d’office⁷¹⁴. La surpopulation asilaire engendrait la confusion la plus complète. Elle empêchait toute séparation des sexes. Elle avait de nombreuses incidences sur le « traitement moral ». Le personnel était débordé⁷¹⁵. Ainsi le taux d’encadrement pour les femmes aliénées était passé d’une religieuse pour 8 à une pour 13 entre 1834 et 1845. Plus grave, l’effectif de la population asilaire dépassait de plus de 240 « unités » la population initialement envisagée en 1845 (soit 640 internés contre 400 prévus). Au final, Parchappe avait probablement vu juste sur la prédominance des « causes morales » dans la génération de la « folie ». La crise du milieu du XIX^e siècle n’allait-elle pas démontrer cet état de fait? Ainsi « rien n’est plus humiliant pour la nature humaine que l’examen approfondi des motifs qui ont peuplé l’asile des aliénés. C’est ici qu’on peut se convaincre de la vanité de la tête la plus superbe, de la fragilité de l’intelligence la plus fière. Le plus grand conquérant, le plus puissant monarque, sont bien peu devant la mort, ils moins que rien devant la folie » notait le chroniqueur rouennais Octave Féré en 1844⁷¹⁶. Comment les aliénistes rouennais allaient-ils traverser la crise du milieu du siècle?

357 Sur le docteur Achille-Louis Foville on se reportera utilement aux informations biographiques données dans l’ouvrage de GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, essentiellement p. 195, 197 et 491-492. ainsi que dans le Dictionnaire de biographie française, Paris, 1975-1979, t.14, colonne 892. Nous les avons largement complétées avec à la B.N.F, Semelaigne (R.), « Foville (Achille-Louis) » dans Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel, Paris, 1930-1932, p.250-256. ; à la B.I.U.M, Ritti (A.), « Achille Foville » dans Histoire de la Société Médico-Psychologique, 1913, t.1, p.369-373. ; à la B.M.R, Foville (A.-L.), art. cit. dans Précis analytique de l’Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, année 1873-1874, p.83-123. , Malbranche (A.), « Décès de monsieur Foville père » dans Précis analytique de l’Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1877-1878, p.100. , Bouteiller (J.), art. cit. dans Union Médicale de la Seine-Inférieure, n°54, 1878, p.220-230. et la notice « Foville (A.-L.) » dans VAPEREAU (G.), Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers, Paris, 1858, p.688. Voir aussi les Archives de l’Académie de Rouen, Carton B3 : Liste des membres et correspondants ; aux A.D.S.M, voir le Registre des procès-verbaux et des délibérations de la Société d’émulation de Rouen, Séance du 15 avril 1831 ; aux Archives Nationales, voir le Dossier Légion d’honneur « Foville père (Louis-François-Achille), né le 06/08/1799 ».

358 B.N.F, Semelaigne (R.), « Foville (Achille-Louis) » dans Op. Cit. , Paris, 1930-1932, p.251. et B.M.R.,

Bouteiller (J.), art. cit. dans Union Médicale de la Seine-Inférieure, n°54, 1878, p.220-230.

359 B.I.U.M, Ritti (A.), Op. Cit., 1913, t.1, p.370-371.

360 Sur l'orléanisme voir ROBERT (H.), L'orléanisme, Paris, 1992, 125p. Voir aussi B.M.R., Bouteiller (J.), art. cit. dans Union Médicale de la Seine-Inférieure, n°54, 1878, p.220-230.

361 B.M.R, voir Blanche (A.E.P.), Godefroy, Vigné (J.-B.), « Recherches sur l'aliénation mentale, manuscrit, par monsieur Foville, médecin en chef de l'Asile des aliénés de Rouen, membre résidant » dans Précis analytique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 1830, p.25-29. et Foville (A.-L.), « Observations sur les hallucinations. Discours de réception » dans Précis analytique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 1830, p.55-60.

362 RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.129-133. et du même, La médecine du crime..., vol.1, p.485.

363 B.M.R, voir les Archives de l'Académie de Rouen, carton B6: Registre des séances de l'Académie, Séance du 18 décembre 1835, « Foville correspondant » et carton B4/5, Registre de l'Académie, p.346.

364 A.D.S.M, Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1825, p.223. Voir aussi DUBAILLAY (A.), L'asile de St-Yon et ses aliénés (1825-1837), mémoire de maîtrise, Université de Rouen, 1973.

365 A.D.S.M, Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1826, p.149-150.

366 C.H.R., Registre A de la commission de surveillance de l'asile Saint-Yon, séance du 24 octobre 1830.

367 Gondinet (Ad.), Voyage en Normandie, Paris, 1832, p.34-35. cité dans CHALINE (J.-P.), art. cit. Connaître Rouen, 1976, t.III, p. 3.

368 Lefebvre-Durouflé, L'ermite en Normandie, Paris, 1827, p.144. cité dans CHALINE (J.-P.), art. cit. Connaître Rouen, 1976, t.III, p.3.

369 Voir B.M.R, Féré (Octave), Les mystères de Rouen, Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « Saint-Sever », p.298-303.

370 B.M.R, Ballin (A.-G.), « Notice sur l'Asile des aliénés de Rouen » dans Op. Cit. , année 1828, p.179-189.

371 Quatre siècle d'enseignement médical à Rouen , Catalogue de l'exposition organisé par le Groupe d'histoire des hôpitaux, avril-mai 1999, 29p.

372 A.D.S.M, sur la création de l'école de médecine de Rouen et ses balbutiements voir Ville de Rouen. Conseil municipal. Op. Cit., t.1, Rouen, 1892, séances du 13 avril 1826 et du 13 mai 1828 , « Rapport relatif à la création d'une Ecole secondaire de médecine », p.183-185. et « Rapport sur l'organisation de l'Ecole secondaire de médecine. Rétribution des professeurs de l'Ecole », p.210-211.

373 Il s'agit ici de l'hôpital général et de l'Hôtel-Dieu.

374 A.D.S.M, Ville de Rouen. Conseil municipal. Analyse des procès verbaux des séances du 22 décembre 1800 au 20 novembre 1874, t.1, Rouen, 1892, séance du 13 avril 1826 .

375 A.D.S.M, Idem, séance du 29 juin 1826 .

376 Pour le contexte économique et social national voir PAILLAT (P.), « Les salaires et la condition ouvrière en France à l'aube du machinisme (1815-1830) » dans Revue économique, 1951, p.767-777. et BERTIER de SAUVIGNY (G. de), Op. Cit., Paris, 1990, notamment « La vie sociale », p.236-267. Sur les conséquences économiques sur Rouen et son agglomération de la baisse des salaires voir la Ville de Rouen. Conseil municipal, Op. Cit., t.1, Rouen, 1892, séance du 24 juillet 1828 .

377 Voir BERTIER de SAUVIGNY (G. de), Op. Cit., Paris, 1990, p.250.

378 A.D.S.M., Ville de Rouen. Conseil municipal, Op. Cit., t.1, Rouen, 1892, Séances du 10 et 24 décembre 1829, p.240-242.

379 B.M.R, Deboutteville (L.), Op. Cit., Rouen, 1835, p.32.

380 C.H.R, Registre A des délibérations de la commission de surveillance de l'Asile des aliénés Saint-Yon de Rouen, 24 mars 1828.

381 B.M.R, Deboutteville (L.), Op. Cit., Rouen, 1835, p.6-7.

382 B.M.R, Annuaire des cinq départements de l'Ancienne Normandie, *année 1835*, p.289.

383 B.M.R, Annuaire des cinq départements de l'Ancienne Normandie, *année 1835*, p.289.

384 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 16 décembre 1828.*

385 Voir aussi CHAUVAUD (F.), « La violence criminelle sous l'œil des savants » dans *De Pierre Rivière à Landru : la violence apprivoisée au XIX^e siècle*, Paris, 1991, p.175-202. Jean-Pierre Falret avait rapporté l' « ouverture du corps des aliénés atteints du penchant au suicide » dans *De l'hypocondrie* publié en 1824.

386 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 24 mars 1829.*

387 Sur Dubuisson voir MOREL (P.), *Op. Cit*, Paris, 1996, p.84. B.M.R, voir aussi dans les Archives de l'Académie, carton B2/2, le dossier «Dubuisson » notamment 2 lettres manuscrites des 9 avril 1831 et 25 septembre 1832.

388 Sur Georget voir MOREL (P.), *Op. Cit.*, Paris, 1996, p.112-113. et BRAUNSTEIN (J.-P.) et PEWZNER (é.), *Op. Cit.* Paris, 1999, p.71.

389 Voir GOLDSTEIN (J.), *Op. Cit.*, Paris, 1997, p.195-196. et NICOLAS (S.), *Histoire de...*, p.45.

390 Voir CARROY (J.), *Hypnose, suggestion...*, Paris, 1991, p.69-71. et p.123-126.

391 B.M.R, voir Bulletins analytiques de la Société de Médecine de Rouen, t.1, *année 1825*, 1er bulletin, p.69-70.

392 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance de l'Asile des aliénés Saint-Yon de Rouen, séance du 5 mars 1829.*

393 Soit, entre 1828 et 1832, 1 crime pour 2782 habitants en Seine-Inférieure et 1 crime pour 9394 habitants dans l'Ain d'après BERTIER de SAUVIGNY (G. de), *Op. Cit.*, Paris, 1990, p.267. Voir aussi C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance de l'Asile des aliénés Saint-Yon de Rouen*, 5 mars 1829.

394 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séances des 30 juillet 1829, 6 août 1829 et 28 décembre 1829.*

395 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séances des 14 octobre 1829, 28 décembre 1829 et 7 janvier 1830.*

396 Pour le contexte institutionnel et politique voir VIGIER (Ph.), *La Monarchie de Juillet*, 1965, Paris, 127p. ; BERTIER DE SAUVIGNY (G. De.), *La révolution de 1830 en France*, Paris, 1970, 336p. ; PINKNEY (D.), *La Révolution de 1830 en France*, Paris, 1988, 463p. Pour la Seine-Inférieure voir CHALINE (J.-P.), Rouen sous la monarchie de Juillet, *Rouen, C.R.D.P.*, 1971, 36p. et MAREC (Y.), « Lendemain de Révolution: l'agitation ouvrière dans la région rouennaise en 1830 » dans *études Normandes*, 1981, n°4, p.47-56.

397 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 18 février 1830.*

398 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 21 juillet 1829.* et B.M.R., Bouteiller (J.), *art. cit.* dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure*, n°54, 1878, p.220-230. Sur les études de médecine voir LÉONARD (J.), « Les études médicales en France entre 1815 et 1848 » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 1966, n°1, p.87-94.

399Le médecin aliéniste Esquirol avait publié ses statistiques sur l'aliénation mentale après sa nomination à l'asile royal de Charenton en 1825. B.M.R, Esquirol (J.-E.), « *Mémoire historique et statistique sur la Maison Royale de Charenton (1824)* » dans *Des maladies mentales considérés sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, 1838, t.1, p.539-706 et du même B.N.F, « *Remarques sur la statistique des aliénés* » dans *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, Vol. IV, 1830, p.332-359.

400 B.M.R, Roger (J.), *Op. Cit.*, Paris, 1890, t. 1, p.303-304 et Girardin (J.), *Notice biographique sur monsieur le docteur Lucien Deboutteville*, Rouen, 1882, 20p.

401 Le premier médecin en chef de Saint-Yon Foville sera appelé "Foville père" pour le différencier de son fils "Foville fils" lui aussi grand aliéniste rouennais dont nous aurons à reparler.

402 B.M.R, Esquirol (J.-E.), *Op. Cit.*, Paris, 1838, t.2, p.453.

403 GOLDSTEIN (J.), *Op. Cit.* Paris, 1997, p.195-197. B.U.R.M, sur l'origine des premiers asiles provinciaux se reporter au récit retranscrit par Esquirol (J.-E.), « *Maisons d'aliénés* » dans *Dictionnaire des Sciences médicales*, Paris, 1818, t.30, p.47 et p.52 pour Rouen.

404 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 29 avril 1830.*

405 B.M.R., *Ballin (A.-G.), Op. Cit., 1828, p.183.*

406 *Sur le corps médical et la Révolution de 1830 voir DELAUNAY (P.), La Médecine, la Restauration et la Révolution de 1830, Extrait de la Médecine Internationale Illustrée, Tours, 1932, 120p.*

407 *Archives Nationales Série F15, Aliénés : affaires des départements (an XI-1831). Carton 2606-2607, Dossier Seine-Inférieure. Correspondance du 12 et 19 septembre 1830 avec le ministère de l'intérieur.*

408 *Pour le contexte national voir GOUHIER (H.), La jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme, Paris, 1970, t.1, « Sous le signe de la liberté », t.2, « Saint-Simon et la Restauration », 392p., t.3, « Auguste Comte et Saint-Simon », 448p. ; VIDALENC (J.), « Les techniques de la propagande Saint-Simonienne à la fin de 1831 », Extrait des Archives de Sociologie des Religions, n°10, 1960, 20p. Sur le rôle de ce courant scientifique dans l'émergence des institutions de bienfaisance rouennaises voir MAREC (Y.), Bienfaisance communale..., t.2, p.1276. Sur l'action des Saint-Simoniens en Seine-Inférieure voir DUBOSC (G.), « Saint-Simon et les Saint-Simoniens en Normandie » dans le Journal de Rouen, dimanche 14 juin 1925.*

409 *Pour le contexte national voir CHARLETY (S.), Histoire du Saint-Simonisme (1825-1864), Paris, 1965, 282p. ; D'ALLEMAGNE (H.R.), Les Saint-Simoniens 1827-1837, Paris, 1929, 453p. ; PICON (A.), Les Saint-Simoniens. Raison, imaginaire et utopie, Paris, 2002, 381p. et PROCHASSON (Ch.), Saint-Simon ou l'anti-Marx. Figures du Saint-Simonisme français XIX^e-XX^e siècles, Paris, 2005, 345p. Nous avons pu consulter dans le Fonds Prosper Enfantin de la Bibliothèque de l'arsenal des sources qui apportent de nombreuses informations sur ce tissu de relations dont le docteur De Bouteville était le principal artisan notamment aux cotes : M7815: Journal Le Producteur 1825-1828 (Bazard et Buchez) ; Liste des Saint-Simoniens par département ; Extraits des Correspondances ; Religion Saint-Simonienne (Propagande pour la lecture du Globe) ; Propagation de la Religion Saint-Simonienne (année 1831) ; Direction des Journaux ; Propagations individuelles ; Doctrine du Saint-Simonisme ; Table des matières contenues dans l'organisateur (1830-1831). Ms7861 Br5: Travaux scientifiques et littéraires des Saint-Simoniens ; Feuilles de propagande distribuée dans les rues. Ms7601: Correspondance du Globe (1831-1932) notamment Lettre n°246 de Lucien De Bouteville, directeur de l'asile des aliénés de Saint-Yon de Rouen au rédacteur en chef du Globe (reproduite en annexes).*

410 B.M.R, *Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.), Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure, Rouen, 1845, p.74-98.*

411 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 13 mai 1830.*

412 B.M.R, *voir Deboutteville (L.), Op. Cit., Rouen, 1835, Tableau n°26.*

413 A.D.S.M, *Procès-Verbaux du conseil municipal de Rouen, Op. Cit., séance du 2 juin 1831.*

414 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 7 novembre 1831.*

415 B.M.R, *Journal de Rouen, n°109, Vendredi 19 avril 1833.*

416 *Voir GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., p.188-190 notamment la rivalité entre Esquirol et Royer-Collard pour l'attribution de ses cours.*

417 *Sur Achille-Cléophas-Flaubert voir Quatre siècle d'enseignement médical à Rouen , Catalogue de l'exposition organisé par le Groupe d'histoire des hôpitaux, avril-mai 1999, p.11. Sur toute cette affaire voir COURAGE (M.-TH.), Op. Cit., Faculté des Lettres de Rouen, 1965, « La création de nouvelles chaires », p.43-50.*

418 *Voir LEGOFF (A.), « Apprendre à soigner au XIX^e siècle. Le Fonds du ministère de l'Instruction Publique » dans Accueillir ou soigner ? L'Hôpital et ses alternatives du Moyen-Age à nos jours (Dir. Y. Marec), Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2007, p.233 et p.235.*

419 A.D.S.M, *Ville de Rouen . Conseil Municipal, Op. Cit., t.1, 1800-1840, Rouen, 1892, séance du 24 novembre 1831, p.290.*

420 A.D.S.M, *Idem, séance du 30 décembre 1831.*

421 *Sur F.-A. Pouchet voir CANTOR (M.), Pouchet. Savant et vulgarisateur. Musée et Fécondité, Nice, 1993, 260p.*

422 B.M.R, *Journal de Rouen, n°109, Vendredi 19 avril 1833.*

423 B.M.R, *Archives de l'Académie de Rouen voir le carton B4/4 Registre de l'Académie de Rouen, les séances d'avril 1830. Voir aussi à titre de comparaison le rôle central d'innovation et d'impulsion de l'Académie des*

sciences morales et politiques: ROSANVALLON (P.), L'état en France de 1789 à nos jours, Paris, 1990, p.44.

424B.M.R, voir le carton B6 : Registre des séances de l'Académie de Rouen, séance du 15 janvier 1830.

425 B.M.R, Annuaire des Cinq départements de l'Ancienne Normandie, 1835, 1^{ère} année, p.259.

426 A.D.S.M, Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1834, p.123-124. et 1835, p.127.

427 Sur le docteur Leudet père (décédé en 1874) et son fils Théodore émile Leudet (1825-1887), à ne pas confondre avec lui, voir B.U.R.M, Leudet (Théodore-émile), Clinique médicale de l'Hôtel Dieu de Rouen, 1874, Paris, avec une photographie de l'auteur. Mention école de médecine de Rouen. ; Leudet (Th.-E.) (avec une préface du professeur Bouchard et un portrait en héliogravure du docteur Leudet en page de garde), études de pathologie et de cliniques médicales, Paris, 1890-1891, 3 tomes.; Quatre siècle d'enseignement médical à Rouen, Catalogue de l'exposition organisée par le Groupe d'histoire des hôpitaux, avril-mai 1999, p.15. Leudet père était ancien élève de Flaubert père, il passa sa thèse de doctorat en 1820. Ancien interne des hôpitaux de Paris, Leudet père fut chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen et professeur à l'école de médecine dont il devint directeur entre 1858 et 1864. Il fut aussi membre du jury médical, du Comité de la vaccine de Rouen et également chirurgien de l'Asile d'aliénés à Saint-Sever. Voir aussi le dossier 92N de son fils ainsi que le Fonds Leudet à la B.U.R.M. Voir aussi C.H.R, Registre B des délibérations de la commission de surveillance, séance du 7 décembre 1837.

428 A.D.S.M, Annuaire des Cinq départements de l'Ancienne Normandie, année 1835, p.289.

429 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance, séance du 11 octobre et du 25 octobre 1832.

430 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance, séance du 20 décembre 1832.

431 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance, séance du 20 décembre 1832.

432 B.M.R, voir dans le Fonds Desbois le Registre des procès verbaux et des délibérations du cercle médical de Rouen 1835-1852.

433 B.M.R, sur le docteur Desbois voir Frère (E.), Op. Cit., Rouen, 1858, t.1, p.341. et « Mort de M. le docteur Desbois. Membre de la Société de Médecine de Rouen » dans U.M.S.I., 15 juillet 1864, n°11, p.113-122. Voir aussi les Archives de la Société de Médecine de Rouen notamment la séance du 6 juin 1857.

434B.M.R, voir les 677 ouvrages et documents ainsi que les 18 dossiers comprenant pièces et correspondances manuscrites dans le Fonds Desbois. Voir aussi les imprimés : n°70: Parchappe (J.-B.), Recherches historiques et critiques sur la démonologie et la sorcellerie au XV^e siècle. Le Maillet des sorcières, Rouen, Péron, 1843, 37p. (Extrait de la Revue de Rouen, 1843). ; n°226: Brière de Boismont (A.), Des hallucinations, ou histoire raisonnée des Apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnanbulisme, Paris, Baillière, 1845. et n°386: Annales médico-psychologiques. Journal de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système nerveux, etc., Paris, 1847, 6 livres. A.D.S.M, voir aussi les Procès-Verbaux du Conseil Municipal de Rouen, notamment l'acceptation du legs fait par le docteur Desbois à la Bibliothèque de la ville de Rouen, « de tous ceux de ses livres qui ont trait au magnétisme animal et aux sujets s'y rattachant » dans la Séance du 26 août 1864. Il sera désigné délégué de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, créée le 6 juin 1857, dont le premier président sera le docteur Vingtrinier pour l'arrondissement de Rouen avec les aliénistes Morel et Debouteville. Desbois légua en 1864 l'ensemble de sa bibliothèque à la ville de Rouen. Elle comportait de nombreux livres de Parchappe, Brière de Boismont ainsi qu'une collection incomplète de la revue des Annales Médico-Psychologiques à laquelle il s'était abonné en 1843. Desbois avait fondé une éphémère Société Magnétique de Rouen le 23 juin 1841 qui mettait au cœur de ses statuts l'intérêt pour la psychologie. Il présidera cette société qui regroupait une trentaine de membres pour la plupart commerçants entre le 15 mars 1842 et 1847. Voir aussi à la B.M.R dans le Fonds Desbois le Registre de la Société magnétique de Rouen. Liste des membres. Date de la fondation à Rouen sous la présidence du docteur Desbois. Procès verbaux du 23 juin 1841 au 26 avril 1847. 59 p. Cote : Ms.12. et Desbois (A.), « Cure magnétique » Extrait de la Revue de Rouen et de la Normandie, Rouen, Février 1842, 14p.

435comme ce tisserand de 44 ans, nommé Rocq, aux idées religieuses incohérentes qui se flagellait et se masturbait, placé pour 6 à 8 mois à l'asile des Quatre-Mares en 1857 B.M.R, voir les Bulletins de la Société de Médecine de Rouen, 5^e bulletin, année 1857-1858, « Dépravation de l'instinct génital ; aliénation par suite d'habitudes de masturbation. », 23 mars 1857, p.72-79 et 3^e bulletin, année 1853, « Erreurs médico-légales », p.155. Voir aussi l'état n°1 des avis de 90 placements daté du 4 février 1857 aux Archives Nationales, Série F15 3940, Dossier Seine Inférieure.

436 B.M.R, Avenel (P.-A.), « Notes statistiques de police médicale et de médecine légale » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1838, année 1839, p..49-50.

437 B.U.R.M, Esquirol (J.-E.), « Des maisons d'aliénés » dans Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal, Paris, 1838, tome 2, p.453.

438 Pour ce chapitre et les suivants voir pour le contexte national et local : BARBIN (E.) et MAREC (Y.), « Un laboratoire de statistiques sociales: Rouen dans la première moitié du XIX^e siècle » dans Histoire et Mesure, 1987, II-I, p.33-55 et « Les recherches sur la probabilité des jugements de Simon-Denis Poisson » dans Histoire et Mesure, 1987, II-2, p.39-58. Voir aussi RENNEVILLE (M.), La médecine du crime..., vol.1, « L'observatoire statistique », p.196-203. et QUÉTEL (Cl.), « Un rapport modèle: Parchappe à Saint-Yon (1825-1843) » dans L'Information Psychiatrique, vol.56, n°7, septembre 1980, p.881-887.

439 B.U.R.M, Dezeimeris (J.-E.), « Aliénés (hygiène publique) » dans Dictionnaire de médecine ou répertoire général des Sciences médicales considérées sous les rapports théorique et pratique, Paris, t.2, 1833, p.170.

440 B.M.R, Deboutville (L.), Op. Cit., Rouen, 1835, 35p.

441 B.M.R, sur le Baron Dupont-Delporte voir Delcourt (A.), Notice historique. M. le Baron Dupont-Delporte, préfet, Conseiller d'état, pair de France sous l'Empire et la Monarchie Constitutionnelle. Considérations administratives et politiques, Rouen, 1854, 143p.

442 C.H.R, Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 8 janvier 1835.

443 Sur cette expression voir les travaux de FOUCAULT (M.), « Le grand renfermement » dans Histoire de la folie à l'âge classique, Paris, 1972, p.56-91. La thèse est aujourd'hui largement critiquée. Voir aussi le prolongement de ces travaux dans FOUCAULT (M.), Le pouvoir psychiatrique..., 399p.

444 Sur ce « tournant conceptuel » voir DESROSIERES (A.), La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique, Paris, 1993, 437p. et pour un compte rendu limpide voir BERNARD (Marie), « Le pouvoir statistique » dans Le Monde, 02/11/1993. Pour une approche globalisante voir Pour une histoire de la Statistique, Journées d'étude, Vaucresson 23-25 juin, INSEE, Paris, Rééd. 1987, 2 tomes, « Contributions », 593p. et « Matériaux », 969p. Sur les liens entre sciences sociales et statistiques voir DODIER (N.), « Les sciences sociales face à la raison statistique » dans Annales HSS, n°2, mars-avril 1996, p.409-428.

445 Sur ce point on se reportera utilement à VESSEREAU (A.), La Statistique, Paris, 1972, « Origine et évolution de la statistique », p.5-7.

446 VIGARELLO (G.), « L'hygiène des Lumières-Prévoir autrement » dans Les hygiénistes. Enjeux, modèles et pratiques, Paris, 2001, p.30-33.

447 Sur la constitution de la psychiatrie comme corps de métiers avec sa propre idéologie professionnelle voir SCULL (A.), « From Madness to Mental Illness : Medical Men as Moral Entrepreneurs » dans Archives européennes de sociologie, n°16, 1975.

448 Sur l'histoire de la psychiatrie et les axes de recherches privilégiant ses sources voir QUÉTEL (Cl.), « Pour une exploitation scientifique des archives de la psychiatrie » dans L'Information Psychiatrique, vol.54, n°9, novembre 1978, p.1001-1005 et « Histoire de la psychiatrie et de la médecine » dans Centre de Recherches d'Histoire quantitative, Université de Caen, Juin 1987, p.229-244.

449 Sur cet homme politique rouennais d'envergure nationale voir le Dictionnaire des parlementaires français, Paris, t.1, 1891, p.300-301. et JOUBERT (J.), Jules Senard. De la défense de Flaubert à la défense de la République, 1800-1885, Paris, 1984, 149p.

450 Pour le contexte général voir DUPÂQUIER (J.) et LE MÉE (R.), « L'époque proto-statistique (1789-1848) dans Histoire de la population française de 1789 à 1914, Paris, 1988, p.16-35. Voir aussi pour le contexte national, culturel et social RIGAUDAS-WEISS (H.), Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848, Paris, 1938, 262p. Pour le contexte rouennais voir B.M.R, Archives de l'Académie de Rouen, carton B2/1: dossier « J.-A. De Lérue », la plaquette « Statistique générale du département de la Seine-Inférieure », Extrait imprimé sur la carte topographique du département de la guerre, Paris, 1841.

451B.M.R, Deboutville (L.), « Projet d'une statistique générale du département de la Seine-Inférieure » dans Revue de Rouen, t.5, 1^{er} semestre, 1835, p..308-313.

452 Voir PERROT (M.), « Premières mesures des faits sociaux. Les débuts de la statistique criminelle en France (1780-1830) » dans *Les ombres de l'Histoire...*, p.264-265. et ROSANVALLON (P.), *L'état en France...*, p.41.

453 Cité dans BARBIN (é.) et MAREC (Y.), « Les recherches sur la probabilité des jugements de Simon-Denis Poisson » dans *Histoire et Mesure*, 1987, II-2, p.42.

454 C.H.R, *Registre A de la commission de surveillance de l'asile Saint-Yon, séances des 20 décembre 1832, 3 janvier 1833, 8 janvier 1835 et 21 mai 1835.* et d'après Semelaigne (R.), *Op. Cit.*, Paris, t.1, 1930, en 1848 la Révolution survint « et le gouvernement provisoire décida la révocation de cet ancien ami de la famille d'Orléans ». Foville père « privé de son service » devint « l'un des consultants les plus réputés de Paris », (p.255).

455 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 29 mai 1834.*

456 Sur les sources statistiques de l'état voir GILLE (B.), *Les sources statistiques de l'histoire de France. Des enquêtes du XVII^e siècle à 1870*, Paris, 1964, notamment « *Le mouvement des aliénés* », p.179.

457 *Bibliothèque de l'Assistance publique, Brierre de Boismont (A.), « Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés » dans Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale, Mémoire lu à la Société des Sciences Médicales et naturelles de Bruxelles en 1834, publié en 1836, p.39-120.*

458 B.M.R, voir la notice de Malbranche secrétaire de l'Académie et rapporteur du compte-rendu des travaux de la classe des Sciences, « *Brière de Boismont* » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen, année 1881-1882*, p.120.

459 B.N.F, Desportes (B.), « *Quelques rapprochements tirés des ouvrages de MM. Les docteurs Esquirol et de Bouteville* » dans *Compte rendu au Conseil général des hospices et hôpitaux civils de Paris sur le service des aliénés traités dans les hospices de vieillesse pendant les années 1825 à 1833*, Paris, 1833, p.21-25.

460 Sur ces rapports ministériels voir GILLE (B.), *Op. Cit.*, Paris, 1964, p.179 et surtout QUÉTEL (Cl.) (Présentation), *La loi de 1838...*, notamment dans le vol.1, p.9 : « *L'élaboration* », la lettre envoyée aux préfets le 15 mars 1836 insistant particulièrement sur le retard français par rapport aux autres pays européens: « *Monsieur le préfet, des recherches statistiques sur les aliénés ont été depuis longtemps entreprises et suivies avec soin dans plusieurs parties de l'Europe [...] malgré des tentatives renouvelées en 1818 [...] ils sont demeurés incomplets et imparfaits. Une lacune aussi préjudiciable à l'administration, à la science et à l'humanité ne saurait subsister plus longtemps* » en France.

461 Sur Debouteville et son influence dans l'utilisation sociale des statistiques voir MAREC (Y.), « *état-providence et modernité statistique* », *Histoire et Mesure*, 1988, III-I, p.99-100. B.M.R, voir aussi Debouteville (L.), art. cit. dans *Revue de Rouen*, t.5, 1^{er} semestre, 1835, p.308-313.

462 B.N.F, Ferrus (G.), *Des aliénés*, Paris, 1834, 2 vol., 319p. et tableaux synoptiques. Sur Ferrus voir MOREL (P.), *Op. Cit.*, Paris, 1996, p.96-97. et RENNEVILLE (M.), *Le langage des crânes...*, p.119-120 et p.132-133. Voir aussi CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.197-198.

463 Sur « *L'inspecteur Bentham* » voir PERROT (M.) dans *Les ombres de l'histoire...*, p.65-101 et Bentham (J.), *Le panoptique, précédé de « L'œil du pouvoir »*, Paris, Rééd. 1995, 221p.

464 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.315.

465 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, 197-198.

466 Voir QUÉTEL (C.) (présentation de), *La loi de 1838...*, vol. 2, « *L'application* », p.7.

467 Sur cette « *crise* » nationale qui fit 100000 décès voir BOURDELAIS (P.) et RAULOT (J.-Y.), *Une peur bleue : histoire du choléra en France 1832-1854*, Paris, 1987, 317p. Pour l'agglomération rouennaise voir FAUVEL (D.) (présenté par), *Les hommes au XIX^e siècle...*, Rouen, 1988, « *Tableau du choléra-morbus en 1832* », p.260. Pour Saint-Yon B.M.R, voir Foville (A.) et Parchappe (J.-B.), *De la nature du siège et du traitement du choléra-Morbus*, Rouen, 1832, 64p. notamment « *Résultats statistiques* », p.8-11.

468 *Idem*, 1987, p.7-108. notamment sur les rapports fournis par Moreau de Jonnés, administrateur de l'état sur la marche du choléra en France (juste avant sa confrontation avec les aliénistes rouennais). Pour Saint-Yon A.D.S.M, voir *Ville de Rouen. Conseil municipal*, *Op. Cit.*, t.1, Rouen, 1892, séance du 6 avril 1832, « *Malades du Choléra-Morbus à Saint-Yon (60 lits)* », p.299.

469 Sur l'idée d'hôpital « *machine à guérir* » au « *dispositif* » uniquement adapté à la vocation thérapeutique voir

BéGUIN (A.) dans B. Fortier et M. Foucault, *Les machines à guérir*, Paris, 1976, p.55-69. et sur la naissance des hôpitaux psychiatriques LENIAUD (J.-M.), « *La cité Utopie ou l'asile de la première moitié du XIX^e siècle* » dans Institut de l'Histoire de la médecine, Lyon 1, 1982-1983, p.129-144.

470 C.H.R., *Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séance du 2 août 1844.*

471 Sur le docteur Parchappe voir C.H.R., Rousselin, « *Nécrologie* » dans A.M.P., t.VI, mars 1866, p.515-517. B.M.R., Bouteiller (J.), « *Notice nécrologique. Parchappe* » dans L'Union Médicale de la Seine Inférieure, 15 avril 1866, p.164-175. et du même Notice nécrologique sur le Dr J.-B. Parchappe, Rouen, 1866, 8p.; Trénel (M.), « *Parchappe* » dans La Revue Médicale de Normandie, 1901, p.488-491. ; Frère (Ed.), *Op. Cit.*, Rouen, t.2, 1860, p.361. ; les Archives de l'Académie de Rouen carton B2/2: dossier « *Parchappe* ». B.N.F, Figuiet (L.), « *Nécrologie de Parchappe* » dans L'Année Scientifique et Industrielle, 1866, 11^e année, p.478-479. ; Delasiauve, « *Nécrologie. Mort de MM. Parchappe et Conolly* » dans Journal de Médecine Mentale, 1866, p.137-142. ; MARTEL (J.), Parchappe, signification de son oeuvre, sa place dans l'évolution de l'assistance psychiatrique, *Thèse de médecine*, Paris, 1965, n°108, 87p. ; MAUREY (G.R.), Contribution à l'histoire de la psychiatrie française, deux grands inspecteurs généraux: Jean-Baptiste Parchappe, Julien Raynier, *thèse de médecine*, Paris, 1961, 89p; B.I.U.M, Ritti (A.), « *Max. Parchappe. éloge prononcé dans la séance publique annuelle de la Société Médico-Psychologique* » dans Histoire de la Société Médico-Psychologique, Paris, 1913, t.1, p.137-179. ; On trouvera aussi d'utiles compléments à la Bibliothèque de l'Assistance publique dans CARAYON (J.), « *Parchappe* », Association des inspecteurs généraux et inspecteur de l'administration. Chronique historique ; C.H.R, voir l'article nécrologique de son ancien interne à Saint-Yon Rousselin (J.-L.), « *Parchappe* » dans A.M.P., t.VII, mai 1866, p.515-517. et COLLET (G.), « *Parchappe Jean-Baptiste-Maximien* » dans A.M.P., t.II, juin 1952, « *Les fondateurs de la Société Médico-Psychologique* », p.78-80.

472 B.M.R, *Bulletins analytiques des travaux de la Société de Médecine de Rouen, t .1, 2^d bulletin, année 1826, p.19.*

473 B.N.F, *Parchappe (J.-B.)*, Quelques considérations sur la nature et l'influence des passions, Paris, 5 janvier 1827, *thèse de médecine*, n°4, 32p.

474 B.N.F, *Idem. Pour le contexte idéologique* voir NICOLAS (S.), MARCHAL (A.), ISEL (F.), « *La psychologie spiritualiste française* » dans *Les origines de la psychologie européenne (16^e-19^e siècles)*, Revue d'Histoire des Sciences Humaines, n°2, avril 2000, notamment « *Du sensualisme de Condillac à l'idéologie de Cabanis et Destutt de Tracy : une psychologie qui ne dit pas son nom* », p.77-80.

475 C.H.R., Rousselin, « *Nécrologie* » dans A.M.P., t.VI, mars 1866, p.515-517.

476 B.M.R, *cours d'histoire de la médecine qu'il poursuivra par la suite : voir « Cours d'Histoire de la médecine. Discours d'introduction par M. Parchappe, Professeur à l' école secondaire de Rouen »* dans Journal de Rouen, n°64, Mardi 5 mars 1833.

477 Sur ces premières années d'enseignement voir COURAGE (M.-TH.), *Op. Cit.*, 1965, p.49-50.

478 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, Cours d'Histoire de la médecine. Discours d'introduction , Rouen, 1833, p.48.

479 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance des 26 mai 1836 et 4 juin 1836.*

480 C.H.R, *Registre B des délibérations de la commission de surveillance, séance du 19 octobre 1837.*

481 Marie Ernestine Victorine Dubuc avait certainement un lien de parenté avec la famille du chimiste rouennais Guillaume Dubuc (1764-1837), membre de la Société de Statistique universelle depuis 1833, du Conseil de salubrité publique, de la Société d'émulation et de l'Académie de Rouen depuis 1808. Sur la famille Dubuc voir le Dossier Dubuc B.M.R, carton B2/2 des Archives de l'Académie de Rouen avec la notice du docteur Avenel, Notice sur la vie et les travaux de Guillaume Dubuc, chimiste à Rouen.

482 A.D.S.M, *Actes de mariage n°71 (Archives départementales de Rouen). Cote : 5MI2222. La description faite par l'écrivain Gustave Flaubert de Charles Bovary, étudiant en médecine, dans son ouvrage Mme Bovary serait inspiré de celui du docteur Parchappe. Sa femme se nomme ainsi Mme Dubuc. Voir aussi LEGRAND (L.), Maximien Parchappe de Vinay (1800-1866), Inspecteur général des asiles d'aliénés et du service sanitaire des prisons, *Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, Ecole nationale des chartes*, 1995, 4 volumes, 317p, 104p., 58p. et 150p. (Archives Nationales. Consultation exceptionnelle avec autorisation).*

483 C.H.R, voir *Registre D de la commission de Surveillance, Séance du 13 août 1867.*

484 A.D.S.M, voir dans les Archives de la Société d'émulation, les Procès-verbaux de la Société d'émulation (années

1818-1828 et 1834-1839) ainsi qu'un Rapport de Parchappe sur les Mémoires de l'Académie de Caen, 15 décembre 1825, 7p. Parchappé était membre de la Société d'émulation de Rouen depuis 1824.

485 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Exposé des principaux résultats des travaux, par lui même, Paris, 1855, 27p.

486 *Idem*, p.1.

487 RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.131-132. et VIMONT (J.-Cl.), « Phrénologie rouennaise : les collections retrouvées » dans Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1994, p.39-58.

488 B.M.R., voir Bouteiller (J.), art. cit. dans Union Médicale de la Seine-Inférieure, n°54, 1878, p.220-230.

489B.M.R. voir Foville (Achille Louis père), Influence des vêtements sur nos organes. Déformations du crâne résultant de la méthode la plus générale de couvrir la tête des enfants, Paris, Imp. Prevost-Crocius, 1834, 69p. avec figures. et VIMONT (J.-Cl.), art. cit. dans Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1994, p.39-58.

490 Sur François Broussais voir NICOLAS (S.), Histoire de..., p.77-84., CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), Op. Cit., Paris, 2006, « Médecine, psychologie et cerveau », p.19-20. ; RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.111-116.; BRAUNSTEIN (J.-P.) et PEWZNER (é.), Op. Cit. Paris, 1999, p.70-72. et BRAUSTEIN (J.-F.), Broussais et le matérialisme. Médecine et philosophie au XIX^e siècle, Paris, 1986, 326p.

491B.M.R, voir dans le Fonds Desbois: les Cours de pathologie médicale de Broussais de 1819 à 1820. (1 catalogue, mais quasi illisible et en très mauvais état). ainsi que les Notes du cours de médecine de Broussais rédigée par le docteur Desbois, novembre 1821 à 1822 (4 volumes).

492 A.D.S.M, Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1836, p.177.

493Sur Victor Cousin et le spiritualisme éclectique voir NICOLAS (S.), Histoire de..., p.57-61., CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), Op. Cit., Paris, 2006, p.16-19. et NICOLAS (S.), MARCHAL (A.), ISEL (F.), « La psychologie au XIX^e siècle » dans Revue d'Histoire des Sciences Humaines, n°2, avril 2000, p.80-83.

494 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies. Premier mémoire: Du volume de la tête et de l'encéphale chez l'homme, Paris, 1836, 111p.

495 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1855, p.6.

496 Voir B.M.R, Féré (Octave), Op. Cit., Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « Le crâne d'un supplicié », p.331-336.

497 Elle est aujourd'hui conservée au Musée Flaubert et d'Histoire de la médecine de Rouen. Voir aussi VIMONT (J. -C.), « Phrénologies rouennaises: les collections retrouvées » dans Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine Maritime, 1994, p.39-58.

498 G. Pouchet, Visite au Muséum, 1859 cité dans Voir aussi VIMONT (J. -C.), art. cit. dans Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine Maritime, 1994, p.44.

499B.N.F., Binet (A.), « Historique des recherches sur les rapports de l'intelligence avec la grandeur et la forme de la tête » dans L'Année Psychologique, t.5, 1898, p.245-298. et B.M.R, Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1836, 111p.

500 B.N.F., Binet (A.), art. cit. dans L'Année Psychologique, t.5, 1898, p.259-260.

501 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1855, p.8.

502 Sur Lavater voir RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.44-45. et p.83. Voir aussi MOREL (P.), Op. Cit. Paris, 1996, p.151. ; DELAUNAY (P.), De la physiognomonie à la phrénologie, histoire et évolution des écoles et des doctrines, Paris, 1928, 48p. et DROUIN (A.-M.), « La physiognomonie dépassée ou surpassée ? » dans Blanckaert (Dir.), Des sciences contre l'homme, Paris, 1993, vol.1, « Classer, hiérarchiser, exclure », p.80-94.

503 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Recherche sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies. Second mémoire: Des altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale, Paris, 1838, p.10-11.

504 Voir RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., 354p. et LANTERI-LAURA (G.), Histoire de la phrénologie: l'homme et son cerveau selon J.F. Gall, Paris, 1970, 264p.

505 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1838, 120p.

- 506 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, Traité théorique et pratique de la folie, observations particulières et documents nécroscopiques recueillis à l'asile des aliénés de Saint-Yon, à Rouen, de 1835 à 1841, *Rouen, 1841*, 391p.
- 507 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Paris, 1855, p.9-14.
- 508 Voir GOULD (S.-J.), *La mal-mesure de l'homme*, Paris, 1983, « Le cerveau des femmes », p.117-124.
- 509 B.N.F., Binet (A.), art. cit. dans *L'Année Psychologique*, t.5, 1898, p.259-260.
- 510 C.H.R, *Registre A de la commission de surveillance, séance du 8 janvier 1835*.
- 511 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, « Dégradation de l'intelligence dans la folie simple » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1848, p.XLV-XLVI.
- 512 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Paris, 1855, p.8-14.
- 513 B.M.R, Documents imprimés. *Asile d'aliénés de Saint-Yon. Rapports, observations et statistiques*.
- 514 C.H.R, *Registre B de la commission de surveillance, séance du 1^{er} juin 1839*.
- 515 Sur ce rapport de mars 1837 : « une statistique fort instructive. Certains éléments doivent en être discutés (en particulier les causes de la maladie), mais l'ensemble de ces documents présente un intérêt certain » voir GILLE (B.), *Op. Cit.*, 1964, p.179. Les « causes de la maladie » furent discutées par Parchappe dès 1843 (voir plus bas). Pour le contexte voir aussi CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.315 ; QUÉTEL (Cl.) (Présentation), *La loi de 1838...*, vol.1, « La discussion et le vote (6 janvier 1837 e- 14 juin 1838) », p.11-18. et DESRUELLES (H.), « Histoire des projets de révision de la loi de 1838 » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.585-623. (notamment p.585-589, « La genèse de la loi de 1838-Elle est une loi médicale »).
- 516 B.M.R, Ballin (A.G.), « Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1848, p.LVI-LVII.
- 517 B.M.R, *Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure, Rouen, 1845, 131p.
- 518 GILLE (B.), *Op. Cit.*, 1964, p.179.
- 519 Sur cette première législation relative aux aliénés voir QUÉTEL (Cl.), « D'où vient la loi de 1838 sur les aliénés » dans *L'Histoire*, novembre 1988, n°116, p.73-74 et *La loi de 1838...*, 2 vol., ainsi que CASTEL (R.) « Avant-propos » dans *L'internement psychiatrique. Médecins, Familles, Hôpitaux et la loi de 1838*, Mars 1979, Paris, p.V-VI.
- 520 B.M.R, *Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.61.
- 521 B.M.R, *Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.18.
- 522 Voir VERLEY (P.), *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine*, t.2, L'industrialisation 1830-1914, Paris, 2003, « Les crises : accidents ou moments du cycle ? », p.10-13.
- 523 Sur les relations entre l'évolution des besoins dans la classe ouvrière, les niveaux de vie et ses liens possibles avec les « faits de folie » voir HALBWACHS (M.), *L'évolution des besoins dans les classes ouvrières*, Paris, 1933, 163p. et *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, thèse de lettres, Paris, 1970, 495p.
- 524 C.H.R, *Registre B des délibérations de la commission de surveillance, séance du 1^{er} juin 1839*.
- 525 Sur les problèmes liés à la classification des maladies mentales voir SUEUR (L.), « La classification des maladies mentales en France dans la première moitié du XIX^e siècle » dans *Revue Historique*, avril-juin 1993, vol.2, n°586, p.483-509.
- 526 Pour le contexte général voir ADLER (L.), *Secrets d'alcôve, histoire du couple, 1830-1930*, 1990, 238p. et SEGALÉN (M.), « Le mariage » dans *Histoire de la population française de 1789 à 1914*, Paris, 1988, p.423-435. et
- 527 B.M.R, *Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.20-21.
- 528 Sur l'apparition des nomenclatures socio-professionnelles voir DESROSIERES (A.) et THÉVENOT (L.), « Métiers et transmission familiale » dans *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, 2000, p.8-10 et SEWELL (W.H.), *Gens de métier et révolution. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, 1983, 425p.
- 529 Pour une étude d'histoire sociale liée au « langage du travail », aux changements politiques et au vocabulaire

des métiers voir SEWELL (W.H.), *Op. Cit.*, Paris, 1983, p.15-34 et sur la lente distinction des catégories professionnelles voir DESROSIERES (A.), « *Éléments pour l'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles* » dans *Pour une Histoire de la statistique*, Paris, 1987, t.1, p.161-163.

530 Pour une analyse comparative des registres avec un autre asile départemental voir PETIT (J.-G.), « *Folie, langage, pouvoirs en Maine-et-Loire (1800-1841)* » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t.XXVII, octobre-décembre 1980, p.543-551.

531 Sur cet fonction philanthropique des aliénistes rouennais, dépendants du département et du ministère de l'intérieur, et les « entraves » posées par la municipalité de Rouen opposée à des activités médicales gérées par le conseil général C.H.R, voir *Registre B de la commission de surveillance, séance des 5 septembre 1844 et 3 octobre 1844. Pour replacer cette polémique dans le contexte* voir MAREC (Y.), « *Pauvres et miséreux à Rouen dans la première moitié du XIX^e siècle* » dans *Cahier des Annales de Normandie*, n°13, Caen, 1981, p.143-170 et « *Misère, pauvreté et institutions sociales : l'exemple de Rouen au XIX^e siècle* » dans *Le social aux prises avec l'histoire*, Caen, mai 1989, n°1, p.105-112.

532 C.H.R, *Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séance du 3 octobre 1844.*

533 B.M.R, *Deboutteville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.61.

534 C.H.R, Girard (H.), « *Bibliographie. Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure de Deboutteville et Parchappe* » dans *A.M.P.*, 1846, tome VIII, p.137.

535 B.M.R, Morel (B.-A.), *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés malades*, Paris, Londres, New-York, 1857, 700p. Pour un aperçu du rôle du docteur Morel nommé à Saint-Yon en 1856 voir EDELMAN (N.), « *L'espace hospitalier des aliénistes et des neurologues: un laboratoire pour penser les foules citadines (années 1850- années 1890) ?* » dans *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, 1998, n°17, p.44-47.

536 Sur cette notion de « dépendance statistique » voir VESSEREAU (A.), *Op. Cit.*, 1972, p.92-111.

537 B.M.R, *Deboutteville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.59.

538 C.H.R, Chambert (docteur), « *Bibliographie. Traité théorique et pratique de la folie par Monsieur Parchappe* » dans *A.M.P.*, 1843, tome II, p.140-144.

539 Voir l'apparition du thème de la « dégénérescence physiologique et morale » au milieu du siècle.

540 B.M.R, *Deboutteville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.35.

541 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, *Recherches statistiques sur les causes de l'aliénation mentale*, Rouen, 1839, p.6-7.

542 Sur cet aspect de la maladie mentale voir NOURISSON (D.), « *L'invention de la maladie alcoolique* » dans *Le buveur du XIX^e siècle*, Paris, 1990, p.175-185 et « *Aliénation, Alcoolique et anti-alcoolisme* » dans *Centre de Recherches d'Histoire quantitative*, Caen, juin 1983, p.163-175. Se reporter aussi à QUÉTEL (Cl.) et SIMON (J.-Y.), « *L'aliénation alcoolique en France (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)* » dans *Revue Histoire, Economie, Société*, 4^e trimestre, 1988, p.507-534.

543 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, « *Notice statistique sur l'asile départemental des aliénés par monsieur Deboutteville directeur de l'établissement* » dans *Revue de Rouen*, 1835, tome 6, p.220-227 et « *Cranioscopie. Le développement de l'intelligence, chez l'homme, est-il en raison du volume de la tête?* » dans *Revue de Rouen*, janvier-juin 1836, p.193-198.

544 C.H.R, *Parchappe (J.-B.)*, « *De la prédominance des causes morales dans la génération de la folie* » dans *A.M.P.*, tome II, novembre 1843, p.358-371.

545 Sur la famille Barbet et son milieu culturel voir CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.106-108. (et *Tableau 7*) et du même « *Idéologie et mode de vie du monde patronal haut-normand sous le Second Empire* » dans *Annales de Normandie*, juin-juillet 1988, n°2/3, p.195. Sur l'action du notable rouennais Henri Barbet voir le *Dictionnaire des parlementaires français*, t.1, Paris, 1891, p.161-162. ; MAREC (Y.), « *Un grand notable libéral et sa politique de bienfaisance : Henry Barbet, maire de Rouen, pair de France (1830-1847)* », *Colloque sur l'histoire de la Sécurité Sociale* (Lyon, 1987), *Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité Sociale*, Paris, 1988, p.361-373. EUDE (R.), *Les maires de Rouen (1800-1950)*, Rouen, *Société libre d'émulation*, 1950, 104p. et GUÉROULT (G.), *Henry Barbet (1789-1875), maire de Rouen, issu d'une famille protestante du canton de Bolbec*, Paris, 2006, 64p.

546 Pour le contexte institutionnel et politique voir VIGIER (Ph.), *Op. Cit.*, Paris, 1965, 127p. ; BERTIER DE SAUVIGNY (G. De.), *Op. Cit.*, Paris, 1970, 336p. ; PINKNEY (D.), *Op. Cit.*, Paris, 1988, 463p. Pour la Seine-Inférieure voir MOLLAT (M.) (Dir.), *Op. Cit.*, p.307-378. et CHALINE (J.-P.), *Op. Cit.*, Rouen, C.R.D.P., 1971, 36p.

547 Voir AGUET (J.-P.), Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier. Les grèves sous la Monarchie de Juillet (1830-1847), Genève, 1954, 408p. ; ROSANVALLON (P.), Le moment Guizot, Paris, 1985, « La politique de résistance », p.293-304. et MAREC (Y.), *art. cit.*, dans études Normandes, 1981, n°4, p.47-56.

548 Voir SASSIER (Ph.), Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique XVI^e-XX^e siècles, Paris, 1990, p.209-263. et MAREC (Y.), Bienfaisance communale..., t.1, p.101-116.

549 Sur la question des liens entre précarité, exclusion, maladie et insécurité sociale voir CASTEL (R.), « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle » dans J. Donzelot (Dir.), Face à l'exclusion. Le modèle français, Paris, 1991, p.137-167. ; « La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation » dans Marginalité et exclusion sociales, Cahiers de Recherches Sociologiques, 1994, n°22, p.11-25. et du même L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?, Paris, 2003, 95p.

550 PROCACCI (G.), Gouverner la misère. La question sociale en France (1789-1848), Paris, 1993, « La moralisation de la société », p.227-253. Pour le contexte sociale et économique voir aussi RIGAUDAS-WEISS (H.), Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848, Paris, 1938, 262p. et VERLEY (P.), *Op. Cit.*, Paris, 1989, 128p.

551 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit.*, dans Information Psychiatrique, juin 1965, p.508.

552 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit.* dans Information Psychiatrique, juin 1965, p.508-511. et DESRUELLES (H.), *art. cit.*, « Résumé de la discussion de la loi de 1838 » dans Annales Médico-Psychologiques, 1938, p.589-592. Pour le contexte national voir aussi NADAUD (M.), Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon, Paris, 1976, « Année 1838 », p.200-207.

553 QUÉTEL (C.) (présentation), La loi de 1838..., vol.1., notamment « Nécessité d'une loi sur les aliénés (13 et 16 mars 1790- 6 janvier 1837) », p.5-27.

554 Voir COFFIN (J. Ch.), « L'Asile » dans Ch. Prochasson et V. Duclert (Dir.), Dictionnaire critique de la République, Paris, 2002, p.153-164.

555 Pour le contexte politique voir DÉMIER (F.), La France..., p.132.

556 Sur la décentralisation voir ROSANVALLON (P.), L'état en France..., « La voie de la décentralisation », p.79-80.

557 B.M.R, Bouteville (L. de) et Parchappe de Vinay (J.-B.), Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure (maison de Saint-Yon de Rouen), pour la période comprise entre le 11 juillet 1825 et le 31 décembre 1843, Rouen, 1845, 131p. avec un plan de l'asile et 8 tableaux.

558 A.D.S.M., Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1838.

559 A.D.S.M., Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1839.

560 A.D.S.M., Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1840.

561 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit.* dans Information Psychiatrique, juin 1965, p.509.

562 A.D.S.M, Procès-Verbaux du conseil municipal de Rouen, séance du 2 juin 1831.

563 Sur le milieu du National et Armand Carrel voir CROCHEMORE (G.), Armand Carrel (1800-1836). Un républicain réaliste, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 255p.

564 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit.* dans Annales Médico-Psychologiques, 1966, p.397.

565 Sur les objectifs de la municipalité Barbet voir CHALINE (J.-P.), Les bourgeois de Rouen..., p.295-296. et MAREC (Y.), « Moralisation des milieux populaires et maîtrise de l'espace rouennais sous la Monarchie de Juillet » dans A. Fourcault (Dir.), La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France XVIII^e-XX^e siècles, Paris, 1996, p.244-255. Sur le contexte social, culturel et politique de la pauvreté à Rouen voir MAREC (Y.), Pauvres et philanthropes..., 137p. ; *art. cit.* dans Cahier des Annales de Normandie, n°13, 1981, p.143-170.; *art. cit.* dans Le social aux prises avec l'histoire, Publications conjointes de Vie Sociale et des Cahiers de la Recherche sur le Travail Social (CEDIAS- Musée Social et Université de Caen), mai 1989, n°1, p.105-112. et du même Pauvreté et protection

sociale aux XIX^e et XX^e siècles. Des expériences rouennaises aux politiques nationales, *Presses Universitaires de Rennes*, 2006, 408p.

566 Voir B.M.R, voir *Deboutteville (L.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1835, *Tableau n°26*. et A.D.S.M., *Règlement de l'asile départemental des aliénés établi à Rouen*, Rouen, 1832, 49p.

567 Voir DéMIER (F.), *Histoire des politiques sociales. Europe, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, 1996, « *Les workhouses* », p.14-15.

568 Voir GUILLAUME (M.) (*Dir.*), *Op. Cit.*, Paris, 1998, p.251-255.

569 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit. dans Information Psychiatrique*, juin 1965, p.509.

570 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit. dans Information Psychiatrique*, juin 1965, p.509. et QUÉTEL (C.) (*présentation*), *La loi de 1838...*, vol. 1, « *L'élaboration* », p.9-10.

571 B.M.R, *Deboutteville (L.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1835, p.6-7.

572 B.M.R, *Annuaire des cinq départements de l'Ancienne Normandie, année 1835*, p.289.

573 B.M.R, *d'après l'Annuaire des 5 départements de l'Ancienne Normandie, année 1835*, p.289.

574 B.M.R, *Féré (Octave)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « *Saint-Yon* », p.266.

575 B.M.R, *Deboutteville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.66-67.

576 A.D.S.M, *sur cette confrontation voir les Procès Verbaux du Conseil Municipal de la ville de Rouen, délibérations du 15 mars 1836 et du 2 mai 1836*,

577 A.D.S.M, *Ministère de l'intérieur et des cultes. Législation sur les aliénés et les enfants assistés.*

T.1: *Aliénés: recueil des lois, décrets et circulaires ministérielles, 1790-1879*, Paris, 1880, 250p. ; T.2: *Aliénés: discussion de la loi sur les aliénés à la chambre des députés et à la chambre des pairs, 1837-1838*, Paris, 1881, 559p. ; T.3: *Aliénés: // (Suite et fin)*, Paris, 1884, 400p. Les tomes 2 et 3 sont consultables à la B.N.F, Rééd. *Analectes Théraplix*, 1989, 5 vol., 239p., 450p., 169p., 113p., 100p. et 140p.

Sur la loi de 1838 voir QUÉTEL (C.) (présentation), *La loi de 1838...*, vol. 1, « *L'élaboration* », 172p. et vol. 2 *L'application*, 139p. et du même « *D'où vient la loi de 1838 sur les aliénés* » dans *L'Histoire*, novembre 1988, n°116, p.73-74. Voir aussi BOLLOTTE (G.), *art. cit. dans Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.398-401. ainsi que CASTEL (R.), « *Avant-propos* » dans *L'internement psychiatrique...*, p.V-VI. et du même *L'ordre psychiatrique...*, « *De la psychiatrie comme science politique* », p.191-231.

578 T.2: *Aliénés: discussion de la loi sur les aliénés à la chambre des députés et à la chambre des pairs, séance du jeudi 29 juin 1837 et séance du 7 février 1838.*

579 *Sur la notion de notabilité dans la France censitaire voir DéMIER (F.)*, *La France...*, Paris, 1997, « *Les notables: une nouvelle élite* », p.169-175 .

580 Cité dans GUESLIN (A.), *L'état, l'économie...*, p.33. Voir aussi pour le contexte l'ensemble du chapitre « *Les débats autour de l'interventionnisme: divergences et convergences* », notamment p.32-37. Sur ces problématiques voir aussi ROSANVALLON (P.), *La crise de l'état-providence*, Paris, 1981, 192p.

581 cité dans GOLDSTEIN (J.), *Op. Cit.*, Paris, 1997, p.384. Sur le secret médical voir aussi p.384-385.

582 Pour se référer à la loi de 1838 on consultera soit les sources indiquées ci-dessus (notamment aux A.D.S.M. ou à la B.N.F) soit à sa publication in extenso dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.316-324. (On peut aussi la consulter intégralement sur le site internet du Centre Hospitalier Charcot-Morbihan <http://.ch-charcot56.fr/textes/11838-17443.htm>).

583 Pour le contexte voir BOIS (J.-P.), *Histoire de la vieillesse*, Paris, 1994, 127p. et BOIS (J.-P.), *Les vieux de Montaigne aux premières retraites*, Paris, 1989, notamment les chapitres IX et XI « *Les données inégales de la première révolution grise* », p.297-333. et « *Les positions de la vieillesse dans la société du XIX^e siècle: de la présence au symbole* », p.365-398.

584 B.M.R, *Deboutteville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op.Cit.*, 1845, p.20-21.

585 B.M.R, *Féré (Octave)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « *Saint-Yon* », p.266.

586 *Entre 1827 et 1845, 6 aliénés internés à l'asile Saint-Yon ont plus de 75 ans.*

587 MAREC (Y.), Bienfaisance communale..., t.1, « Les limites de l'épargne populaire et la crise de la fin de la Monarchie de Juillet », p.117-123

588 Cité dans QUÉTEL (C.) (présentation), La loi de 1838..., vol. 2, « L'application », p.8.

589 Sur la différence entre « placement d'office » et « placement volontaire » et ses évolutions voir CASTEL (R.), L'ordre psychiatrique..., p.237-239.

590 Par exemple celle de Montmartre à Paris dirigée par le docteur Esprit-Sylvestre Blanche (1796-1852), le frère d'Antoine-Emmanuel-Pascal, médecin de la prison Bicêtre de Rouen.

591 Sur la famille voir aussi TOLEDANO (A.-D.), La vie de famille sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, Paris, 1943, 254p.; PERROT (M.), « Drames et conflits familiaux » et CORBIN (A.), « Le secret de l'individu » dans Op. Cit. , T.4, De la Révolution à la Grande Guerre, Paris, 1999, p.243-263. et p.389-460. Sur les questions médicales, politiques et culturelles posées par la loi de 1838 voir CASTEL (R.), « Le traitement moral: thérapeutique mentale et contrôle social au XIX^e siècle » dans Topique, n°4, 1970, p.109-129. ; VILLEY (R.), Histoire du secret médical, Paris, 1986, 241p.

592 Voir BOLLOTTE (G.), art. cit., dans Information Psychiatrique, juin 1965, p.510-512. et du même Op. Cit. dans Annales Médico-Psychologiques, 1966, p.399-400.

593 Pour une discussion des rapports entre la « famille » et la loi de 1838 voir FOUCAULT (M.), Le pouvoir psychiatrique..., Paris, 2003, p.17-18. et p.95-105.

594 Voir CASTEL (R.), L'ordre psychiatrique..., p.310.

595 Sur ces discussions voir FOUCAULT (M.), Le pouvoir psychiatrique..., p.98-99. Voir aussi SUEUR (L.), « Les psychiatres français de la première moitié du XIX^e siècle face à l'isolement des malades mentaux dans les hôpitaux spécialisés » dans Revue historique, avril-juin 1994, vol.291, n°590, p.299-314.

596 BOLLOTTE (G.), art. cit. dans A.M.P., 1966, p.398.

597 BOLLOTTE (G.), art. cit. dans A.M.P., 1966, p.400.

598 Voir CASTEL (R.), L'ordre psychiatrique..., p.309. Pour le contexte national voir aussi PERROT (M.), « Du vagabond au prolétaire » dans Les ombres de l'Histoire..., p.305-315.

599 B.M.R, voir Deboutteville (L.), Op. Cit., Rouen, 1835.

600 Voir QUÉTEL (C.) (présentation), La loi de 1838..., vol. 2, « L'application », p.9

601 Voir CASTEL (R.), L'ordre psychiatrique..., p.328.

602 A.D.S.M, sur cette confrontation voir les Procès Verbaux du Conseil Municipal de la ville de Rouen, délibérations des 26 novembre 1839, 16 décembre 1839, 28 août 1840, 25 novembre 1840, 25 février 1841, 7 novembre 1843, 19 janvier 1844, 22 janvier 1844, 4 mars 1845, 1^{er} mai 1845, 6 mai 1845, 12 août 1845, 1^{er} juin 1847 et 25 septembre 1849.

603 Cité dans QUÉTEL (C.) (présentation), La loi de 1838..., vol. 2, « L'application », p.8. Pour la Seine-Inférieure il semble que la contribution financière des communes pour les aliénés indigents non dangereux dépassa immédiatement les 50% recommandé par le ministère pour atteindre rapidement 70% (contrairement à ce qui est envisagé par Quéstel).

604 C.H.R, Constans, Dumesnil, Lunier, Rapport général à monsieur le ministre de l'intérieur sur le service des aliénés en 1874, Paris, 1878, Rééd. 1971, t.1, p.43.

605 A.D.S.M, Procès verbaux du conseil municipal de la Ville de Rouen., séance du 26 novembre 1839.

606 Voir CASTEL (R.), L'ordre psychiatrique..., p.238.

607 Voir CASTEL (R.), L'ordre psychiatrique..., p.321.

608 A.D.S.M, Ibid., séance du 25 novembre 1840.

609 A.D.S.M, Ibid., séance du 28 août 1840. Sur le Conseil Général voir BOURDON (J.) et PONTIER (J.-M.), Le Conseil Général, Paris, 1992, 128p. et EUDE (R.), Le conseil général de la Seine-Inférieure. Ses origines, son évolution, ses membres, Rouen, Société libre d'émulation, 1942, 105p.

610 A.D.S.M, Ibid., séance du 25 février 1841.

611 B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , Op. Cit., Rouen, 1845, p.101.

612 B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , Op. Cit., Rouen, 1845, p.99.

613 B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , Op. Cit., Rouen, 1845, p.32-33.

614 *Idem*. Sur le vagabondage en Seine-Inférieure voir aussi KITTTS (A.), « Mendicité, vagabondage et contrôle social en Normandie orientale au XIX^e siècle : orientations de recherche » dans Mémoires de la protection sociale en Normandie, n°6, décembre 2007, p.11-41.

615B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , Op. Cit., Rouen, 1845, p.165.

616 *Idem*, p.100-101.

617 C.H.R, Constans, Dumesnil, Lunier, Op. Cit., Paris, 1878, Rééd. 1971, t.1, p.45. Sur l'action politique du Conseil d'état voir ROBINEAU (Y.) et TRUCHET (D.), Le Conseil d'état, Paris, 1994, 127p.

618 A.D.S.M., *Ibid.*, séance du 12 août 1845.

619 L'envoi à destination du ministère fut supprimé le 13 avril 1861. Voir QUÉTEL (C.) (présentation), La loi de 1838..., vol. 2, « L'application », p.10-11.

620JARDIN (A.) et TUDESQ (A.), La France des notables. évolution générale (1815-1848), Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, t.6, Paris, 1973, p.241-244. et ROBERT (H.), Op. Cit., Paris, 1994, « Le temps des crises », p.115-123.

621Pour le contexte conjoncturel et les mécanismes de la crise économique et sociale voir ROBERT (H.), Op. Cit., Paris, 1994, « La crise économique et sociale », p.115-118.

622 Il faut replacer cette décision dans le contexte de la réforme de la « section des contentieux » et de la justice administrative de l'état décidée par Louis Napoléon dès 1849. Il s'agissait notamment pour les bonapartistes de mieux organiser mais aussi de clarifier les procédures de la justice d'état. Voir BOILET (G.-E.), La doctrine sociale de Napoléon III, réalisations nationales et internationales, documents authentiques, Paris, 1969, « Le conseil d'état de Napoléon III », p.66-72. Voir aussi les annexes concernant les mesures ultérieures de santé et d'assistances publiques, p.101-105.

623 B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , Op. Cit., 1845, p.29.

624 Voir QUÉTEL (C.) (présentation), La loi de 1838..., vol. 2, « L'application », p.11.

625 C.H.R, Parchappe (J.-B.), « De l'organisation du travail dans les principaux asiles de la Grande-Bretagne et dans l'asile de la Seine-inférieure » dans A.M.P., 1848, tome 11, p.357-400.

626 C.H.R, « Asile des aliénés de Rouen. Rapport de 1842 par Monsieur Parchappe » dans A.M.P, 1844, tome III, p.133-135. Voir aussi QUÉTEL (C.), « Un rapport modèle: Parchappe à Saint-Yon (1825-1843) » dans L'information psychiatrique, volume n°56, n°7, septembre 1980, p.881-887. ainsi que notre article « L'asile pour aliénés de Rouen: un laboratoire de statistiques morales de la Restauration à 1848 » dans Histoire et Mesure, 2005, vol.XX, n°1/2, p.97-136.

627 C.H.R, Registre B de la commission de surveillance, séance du 5 mars 1840.

628 C.H.R, Registre B de la commission de surveillance, séance du 2 juin 1842.

629 B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Rouen, 1845, p.84-85.

630 B.M.R, sur les principaux protagonistes de cette querelle consulter le Who's Who du XIX^e siècle: Vapereau (G.), Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers, Paris, 1858, articles « Parchappe », « Moreau de Jonnés » et « Vingtrinier », ce dernier médecin étant présenté comme « Statisticien », « Moraliste », « économiste » et « Juriste ».

631 C.H.R, Parchappe (J.-B.), art. cit., novembre 1843, p.358.

632 Pour le contexte national voir LEBRAS (H.), « La Statistique générale de la France » dans Les Lieux de mémoire, T.II, « La Nation, Le territoire, l'État, le patrimoine » , Paris, 1986, p.317-353, DESROSIERES (A.), « Deux cas de controverse : la statistique médicale » dans Op. Cit., Paris, 1993, p.104-111. Voir aussi CHEVALIER (L.), Classes laborieuses et Classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle, Paris, Rééd. 1978, p.457-462.

- 633 C.H.R, Parchappe (J.-B.), art. cit., novembre 1843, p.359.
- 634 B.N.F., Moreau de Jonnès (A.), Réponse à une réfutation de la statistique des aliénés, Institut de France, 16 octobre 1843, 7p.
- 635 C.H.R, Parchappe (J.-B.), art. cit., novembre 1843, p.360.
- 636 C.H.R, Idem, p.362-363.
- 637 Voir LEBRAS (H.), art. cit., p.342.
- 638 C.H.R, Parchappe (J.-B.), art. cit., novembre 1843, p.363.
- 639 C.H.R., Cerise (L.), « Que faut-il entendre, en physiologie et en pathologie par ces mots: influence du moral sur le physique, influence du physique sur le moral? » dans A.M.P., 1843, t.1, p.1-21. Voir aussi RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.244-245. et WILLIAMS (E. A.), The physical and the moral. Anthropology, physiology and philosophical medicine in France. 1750-1850, Cambridge, 1994, 281p.
- 640 C.H.R, Parchappe (J.-B.), art. cit., novembre 1843, p.363-364.
- 641 C.H.R, Idem, p.359.
- 642 B.N.F, Moreau de Jonnès (A.), Op. Cit., 16 octobre 1843, 7p.
- 643 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Rouen, 1839, 67p.
- 644 Le monde des savants était marqué par l'ouvrage de Jean-Marie Ampère (1776-1836), Essai sur la philosophie des sciences, ou exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines, Paris, 1^{ère} partie, 1834, et 2^d partie, 1843 (publication posthume). Sur ce mouvement scientifique poussant à la classification systématique voir TORT (P.), « Statique et dynamique dans la théorie des connaissances. La classification des sciences d'Ampère » dans La raison classificatoire: quinze études, Paris, 1989, p.293-328. La taxinomie des sciences naturelles influencera considérablement la science des maladies mentales au XIX^e siècle.
- 645 B.N.F, Moreau de Jonnès (A.), Op. Cit., 16 octobre 1843, p.1.
- 646 B.N.F, Idem., p.5-6. Pour Moreau de Jonnès les premières recherches statistiques de Pinel et Esquirol montraient, dans les hospices du département de la Seine, la prédominance des causes physique dans la genèse de la folie.
- 647 B.N.F, Idem, p.3.
- 648 B.N.F, Idem, p.2.
- 649 Sur ce médecin voir VIMONT (J.-Cl.), art. cit. dans Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1999, p.29-38.
- 650 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « Statistique par Monsieur Moreau de Jonnès. Rapport sur cet ouvrage, en ce qui concerne les aliénés par monsieur le docteur Vingtrinier » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1844, p.27.
- 651 A.D.S.M, Vingtrinier (A.-B.), Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques dans la production de la folie, Rouen, 1844, 30p.
- 652 BARBIN (é.) et MAREC (Y.), art. cit. dans Histoire et Mesure, 1987, II-I, p.42-45.
- 653 A.D.S.M, Vingtrinier (A.-B.), Op. Cit., 1844, 30p.
- 654 Sur la nosographie et l'évolution de la nosologie voir SUEUR (L.), art. cit., avril-juin 1993, p.483-509.
- 655 B.M.R, Avenel (P.-A.), Notes statistiques de police médicale, d'hygiène et de médecine légale, Rouen, 1838, 44p.
- 656 Voir DANIEL (M.), « Les médecins et la pratique de l'expertise en Seine-Inférieure au XIX^e siècle » dans Entre Justice et Justiciables: Les auxiliaires de la justice du Moyen-Age au XX^e siècle (Dir. C. Dolan), Laval, Presses universitaires de Laval, 2005, p.737-754.
- 657 B.M.R, Avenel (P.-A.), Op. Cit., Rouen, 1838, 44p.
- 658 A.D.S.M, Registre des Procès verbaux de la Société Libre d'émulation de Rouen, séance du 15 mai 1845.
- 659 A.D.S.M, Idem, 15 janvier 1846.

660 A.D.S.M, Vingtrinier (A.-B.), *Op. Cit.*, 1844, p.29.

661 B.M.R, Féré (Octave), *Op. Cit.*, Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « Saint-Yon », p.267.

662 B.M.R, Féré (Octave), *Op. Cit.*, Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « Saint-Yon », p.268.

663 Pour une analyse du rôle des médecins-statisticiens dans l'élaboration de cette revue voir LÉCUYER (B.), « Médecins et observateurs sociaux : les Annales d'hygiène publique et de médecine légale (1820-1850) » dans *Pour une histoire de la statistique, tome 1, Paris, 1987, p.445-476.*

664 B.M.R, Ballin (A.G.) dans *art. cit.*, année 1848, p.LVI-LVII.

665 B.M.R, Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.) , *Op. Cit.*, 1845, p.10-11.

666 Pour replacer le travail statistique des aliénistes rouennais dans le projet de création d'une Société Médico-psychologique ayant pour objectif « la constitution d'une statistique nationale des aliénés » voir COFFIN (J.-Ch.), « La médecine mentale et la Révolution de 1848 : la création de la Société médico-psychologique » dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle, n°16, 1998, p.84-85.*

667 C.H.R, Parchappe (J.-B.) dans *art. cit.*, novembre 1843, p.366.

668 L'expression le « grand renfermement » avait été utilisée par Michel Foucault pour le XVII^e siècle. Elle fut sévèrement critiquée dans l'ouvrage de Quézel (Cl.) et Morel (P.), *Op. Cit.*, Paris, 1985, p.200. Ces auteurs montraient que Michel Foucault avait fait, selon eux, une erreur chronologique de deux siècles. L'analyse se serait mieux ajustée au XIX^e siècle. Ils donnaient aussi une proportion du nombre d'aliénés en France pour 10000 habitants allant de 0,7 sous Louis XIV, à 1,9 à la veille de la Révolution, puis de 3,6 à l'époque de la loi de 1838 à 10 à la fin du Second Empire et enfin 20 à la fin de la III^e République!

669 Pour le contexte voir LÉCUYER (B.-P.), « Démographie, statistique et hygiène publique sous la monarchie censitaire: quelques travaux du groupe des Annales d'hygiène publique et de médecine légale » dans *Annales de démographie historique, n°14, 1977, p.45-69.*

670 C.H.R, Baillarger (J.), « De la statistique appliquée à l'étude des maladies mentales. Publication d'un annuaire historique et statistique de l'aliénation mentale comme complément des Annales médico-psychologiques » dans *A.M.P, vol.7, 1846, p.163-168.* Sur les débats à l'intérieur de cette revue au cours de l'année 1846 et les enjeux d'une classification nationale voir COFFIN (J.-Ch.), *art. cit.*, n°16, 1998, p.84-85 qui précise bien que pour Baillarger « il ne s'agit pas d'accumuler des résultats statistiques [...], il estime plus urgent de réfléchir à la méthodologie. Et pour cela il faut réfléchir à la manière de pouvoir unifier des résultats épars, s'assurer que le recensement est conduit de manière identique ».

671 Sur l'utilisation de la « Statistique Morale » voir LÉCUYER (B.), « Statistiques administratives et statistique morale au XIX^e siècle » dans *Actes de la journée d'étude « Sociologie et statistique », Société française de sociologie, Paris, 1982, p.155-165.*

672 A.D.S.M, « Avant propos » dans *Annuaire Statistique du département de la Seine-Inférieure, An XII (1804).*

673 A.D.S.M, « Hospice des aliénés » dans *Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure, année 1823, vol.1, p.309-314.*

674 B.N.F, Moreau de Jonnés (A.), *Op.Cit.*, 16 octobre 1843, p.4.

675 B.M.R, Gérando (J.-M.), « Des maisons d'aliénés » dans *De la bienfaisance publique, Paris, 1839, vol. 4, p.394-457* et *De Lérue (J. -A.), « Asile des aliénés » dans De la bienfaisance publique et privée dans le département de la Seine-Inférieure, Rouen, 1851, p.121-140.*

676 Pour une discussion des problèmes liés à la « moralité » voir « Les paradoxes du travail. Louis Villermé et le problème de la démoralisation » dans SEWELL (W.H.), *Op. Cit.*, Paris, 1983, p.202-313. Voir aussi CHALINE (J.-P.), « Louis-René Villermé : l'homme et l'œuvre » dans *Villermé (L .R.), Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, 1840, Paris, 1989, p.7-29.*

677 Pour ce contexte voir COMITI (V.-P.), « éléments historiques de l'utilisation de la méthode statistique en médecine » dans *Histoire des Sciences Médicales, 1979, n°3, p.121-130. et du même Histoire du droit sanitaire, Paris, 1994, p.57.*

678 LEBRAS (H.), *art. cit.* p.342.

679 Sur l'action de ce notable en faveur du dynamisme régional normand voire BERCÉ (F.), « Arcisse de Caumont

et les sociétés savantes » dans *Les lieux de mémoire*, Op. Cit., 1986, p.532-567.

680 Sur le rôle de cette société savante dans toute l'ancienne Normandie (Calvados, Manche, Orne, Eure, Seine-Inférieure) et son ambition « statistique et associative » voir PINSON (G.), « L'Association normande au XIX^e siècle, réussite et déclin d'un modèle de société savante » dans *Cahiers des Annales de Normandie*, n°24, Caen, 1992, p.44-47.

681 B.M.R, Ballin (A.-G.), « Statistique des crimes commis en Angleterre par monsieur Moreau de Jonnés. Rapport par monsieur Ballin » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1844*, p.29.

682 B.M.R, Ballin (A.-G.), Note sur l'asile des aliénés de Rouen, Rouen, 25 avril 1828, 13p.

683 B.M.R, *Annuaire des cinq départements de l'Ancienne Normandie, année 1835*, « Cours publics et gratuits », p.259.

684 B.M.R, *Idem, années 1836, 1837, 1839, 1842 et 1843*.

685 B.M.R, *Idem, année 1846*, p.717-803.

686 C.H.R, *Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séance du 7 juillet 1846*.

687 B.M.R, *Archives de l'Académie de Rouen, cartons B2 et B3: Liste des membres de l'Académie*.

688 Pour un aperçu du rôle de ce médecin dans la diffusion nationale de l'usage des statistiques voir ZHEN (K.), *Un lieu de savoir social. La Société de statistique de Paris au XIX^e siècle (1860-1910)*, thèse E.H.E.S.S., 1989, p.79-80 et B.M.R, *Archives de l'Académie de Rouen, carton G16: Bourdin (Cl.-é.)*, Le domaine de la statistique, Paris, 1881, 12p.

689 C.H.R, Bourdin (Cl.-é.), « Recherches statistiques sur l'aliénation mentale faites à l'Hospice de Bicêtre par messieurs Aubanel et Thore » dans *A.M.P*, 1844, tome III, p.141-147.

690 Comprendre ici le terme « Idiotie » comme « maladie congénitale ».

691 Sur l'émergence de « L'appareil d'observation » au XIX^e siècle voir LECLERC (G.), *L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Paris, 1979, p.183-215.

692 Sur le rôle de Pinel dans la Statistique médicale voir MURPHY (T.), « Medical Knowledge and Statistical Methods in Early Nineteenth Century France » dans *Medical History*, 1981, n°25, p.301-319. et sur les débats ultérieurs autour de la « méthode numérique », vers les années 1830-1860, voir DESROSIERES (A.), « Histoire sociale et statistique » dans *Histoire sociale-Histoire globale, Actes du Colloque des 27-28 janvier, Paris, 1989*, p.23-44 notamment le paragraphe « Addition, Action, Causalité : le cas de la médecine ».

693 Sur Adolphe Quételet voir DROESBEKE (J.-J.) et TASSI (Ph.), *Histoire de la statistique*, Paris, 1990, p.120-123.

694 PERROT (M.) dans *Les ombres de l'histoire...*, p.263-268.

695 Quinzième lettre à SAR le duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha extrait de *La Statistique est-elle un art ou une science ?* cité dans DROESBEKE (J.-J.) et TASSI (Ph.), Op. Cit., Paris, 1990, p.5.

696 BARBIN (é.) et MAREC (Y.), art. cit. dans *Histoire et Mesure*, 1987, II-2, p.39-58.

697 C.H.R., Rousselin, « Nécrologie » dans *A.M.P.*, t.VI, mars 1866, p.515-517.

698 B.M.R, voir *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen de l'année 1837, année 1838*, p.37.

699 B.M.R, voir les *Archives de l'Académie de Rouen, cartons B2 et B3: Liste des membres de l'Académie*.

700 A.D.S.M, voir dans la *Bibliothèque de la Société libre d'émulation de Rouen: la Statistique de la France inclusivement « établissements d'aliénés 1842-1853 »*, Assistance Publique, Strasbourg. Cote: B.S.E. 508.

701 B.M.R, Le Prévost (A.), « Réflexions sur l'aliénation mentale » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1829*, p.24.

702 B.M.R, Esquirol (E.), « Mémoire sur cette question; existe-t-il de nos jours un plus grand nombre de fous qu'il n'en existait il y a quarante ans? » dans *Des maladies mentales considérés sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, 1838, t.2, p.742. (Cité dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.121.)

703 B.M.R, Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.), Op.Cit., 1845, p.22.

704 *Le recensement départemental de 1841 comptabilisa seulement 358337 hommes contre 379164 femmes en Seine-Inférieure.*

705 Les aliénistes rouennais avaient tenté de traiter le premier désarroi des classes populaires urbaines les plus connues, les sans emploi, les domestiques et les journaliers, mais aussi les nouvelles, les émigrés des campagnes, les employés, les professions intermédiaires, les nouveaux ouvriers. Ces derniers seront plus largement pris en compte dans les statistiques ultérieures. Ils apportaient aussi des soins adaptés pour les aliénés des familles bourgeoises et moyennes attentives à au « traitement moral » (les marchands, les rentiers et les négociants mais aussi les militaires et les marins).

706 Ce dernier devait quitter la Mairie de Rouen à la fin de la Monarchie de Juillet en 1847. Il ne renouvela pas non plus sa présidence à la tête de la commission administrative de l'asile Saint-Yon après 1844.

707 *Sur cette crise voir BLONDEL (E.), La crise du milieu du XIX^e siècle en Seine-Inférieure (1845-1849). Principaux aspects, économiques et politiques, thèse de 3^e cycle, Rouen, 1977-1978, 410p.*

708 *C.H.R., Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séances des 13 juillet 1843 et 10 novembre 1843.*

709 *B.M.R., rien d'étonnant à ce que le docteur Parchappe s'intéressa tout spécialement à ce phénomène social lié, selon lui, aux « progrès de la civilisation », voir son article « De l'extinction du suicide » paru dans la Revue de Rouen, 1^{er} semestre, 1844, p.5-12.*

710 *C.H.R., Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séance du 6 novembre 1845.*

711 *Sur cette fonction pédagogique attribuée aux aliénistes tout au long du XIX^e siècle voir CASTEL (R.), « Le traitement moral. Thérapeutique mentale et contrôle social au XIX^e siècle » dans Topique, n°2, février 1970, p.109-129.*

712 *C.H.R., Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séances des 5 juin 1845 et 3 juillet 1845.*

713 *B.M.R., Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.), Op. Cit., 1845, « De l'avenir de l'asile », p.121-125.*

714 *C.H.R., Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séances des 4 avril 1844 et 6 juin 1844.*

715 *Pour le contexte départemental voir BLONDEL (E.), Op. Cit., thèse de 3^e cycle, Rouen, 1977-1978, 410p*

716 *B.M.R., Féré (Octave), Op. Cit., Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « Saint-Yon », p.267.*

Chapitre 2

Ville de l'âge industriel et médecine mentale de masse de la Restauration au début de la Monarchie de Juillet.

INTRODUCTION

Alors que les bâtiments de l'asile Saint-Yon se construisaient, le jeune docteur Foville faisait ses premiers pas dans la médecine mentale. Achille-Louis Foville (6 août 1799-22 juillet 1878) appartenait à une ancienne famille rouennaise originaire d'un bourg des environs d'Yvetot dans le Pays de Caux dont le nom s'écrivait Fauville avant d'être orthographié Foville³⁵⁷. Sa mère lui avait donné naissance dans une auberge de Pontoise dans le Val d'Oise, sur la route entre Rouen et Paris, alors qu'elle résidait à Rouen. Au XVIII^e siècle, les De Foville habitaient sur un plateau près de Dieppe à Aliermont. La petite enfance d'Achille Foville se déroula en Normandie. Il fut un moment tenté par la carrière maritime, prenant pour exemple un de Foville d'Ecraiville, chevalier de Malte qui avait combattu au XVII^e siècle dans la Méditerranée. Mais, Achille-Louis Foville fit finalement ses études classiques à Paris à l'institution Gros, rue des Postes. Puis il s'inscrivit à la Faculté de médecine où il était reçu interne des hôpitaux de Paris le 13 décembre 1820. Foville trouvait ses maîtres à la Salpêtrière: Pinel, Esquirol, Ferrus et Rostan. Dès 1822 il démontrait dans un mémoire publié en collaboration avec Delaye que la substance corticale du cerveau pouvait être considérée comme le siège de l'intelligence et l'exercice des fonctions intellectuelles. En 1826, l'Académie de médecine lui décernait une médaille d'une valeur de 600 francs pour un prix sur les maladies de l'encéphale.

Esquirol proposait donc Foville à peine âgé de 26 ans pour le poste de médecin en chef à l'asile Saint-Yon. Cet établissement devait devenir l'un des meilleurs asiles pour aliénés français. Foville était nommé par arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 19 mai 1825. Il se montra rapidement à la hauteur de ses ambitions³⁵⁸ : « dans ce poste important sa réputation ne fit que s'accroître; ses publications scientifiques, ses remarquables articles sur l'aliénation mentale [...] furent très goûtés, de même que son enseignement à l'Ecole de médecine de Rouen, qui l'avait appelé à la chaire de physiologie ³⁵⁹». Entre 1829 et 1836 il contribuait à la rédaction du Dictionnaire de médecine et de chirurgie avec plusieurs articles: « Aliénation mentale », « Encéphale », « Epilepsie », « Hypochondrie », « Hystérie », « Interdiction », « Manie » et « Névroses ».

Foville était un médecin phrénologue « matérialiste » adepte de la méthode anatomo-clinique sans grand intérêt pour les questions spiritualistes. Il était orléaniste ce qui lui valut d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur le 20 février 1836 puis déchu de ses fonctions médicales à Charenton en 1848 : il était resté favorable à la branche cadette des Bourbons³⁶⁰. Le principal rapporteur de ses travaux à l'Académie des Sciences était le naturaliste d'origine normande H. Ducrotay de Blainville dont nous reparlerons. Foville lui dédicacera ses Recherches sur l'anatomie du cerveau publiées le 29 mars 1828. Le docteur Foville devint membre de l'Académie de Rouen en 1830 puis un de ses correspondants à partir de 1835³⁶¹. Il sera un des principaux membres de la Société phrénologique de Paris fondée en janvier 1831 par les partisans de Gall. Il deviendra aussi membre de la Société ethnologique à partir de 1832³⁶². A son départ pour le Midi de la France en 1835, puis pour l'Afrique et les Etats-Unis en 1837 avec le Prince de Joinville, l'Académie de Rouen regrettera ce grand aliéniste³⁶³. Entre la Restauration et la fin de la Monarchie de Juillet le docteur Foville puis son successeur le docteur Parchappe allaient faire de Saint-Yon un asile départemental pour aliénés modèle. Comment et pourquoi ?

Saint-Yon : un asile départemental entre « hôpital modèle » et « machinerie asilaire ».

L'Almanach de Rouen décrivait en 1825 la maison pour aliénés dirigée par le docteur Foville au sud du faubourg Saint-Sever rive gauche de la Seine³⁶⁴. Le chapitre « Principaux monuments, édifices et établissements de la ville de Rouen » rappelait l'origine des « bâtiments » et de « l'église Saint-Yon », rue Saint-Julien. Ses premières pierres avaient été posées en 1728 par les Frères des Ecoles chrétiennes. L'Almanach de l'année 1826, partie « établissements de bienfaisance », précisait que l'asile Saint-Yon ouvert depuis le 11 juillet 1825 était dorénavant uniquement destiné au traitement des aliénés des deux sexes. Mais des « dames religieuses » de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny y donnaient toujours des soins aux femmes aliénées. Elles assuraient aussi le gardiennage de celles-ci.

Fondée par la soeur Anne-Marie Javouhey en 1807, la congrégation des sœurs Saint-Joseph de Cluny s'était spécialisée dans la fondation de communautés agricoles notamment dans les colonies de plantations en réinsérant les esclaves affranchis après l'Empire. Elle créa sous la Restauration de nombreuses écoles et hôpitaux. Cette congrégation était un des ordres privilégiés par Louis-Philippe. Les sœurs Saint-Joseph de Cluny avaient été choisies pour cette raison. Ainsi les guérisons qui avaient lieu depuis l'ouverture de Saint-Yon justifiaient déjà leur utilité pour les administrateurs départementaux³⁶⁵.

En octobre 1830 le docteur Foville obtenait sa résidence de médecin en chef à proximité de l'asile³⁶⁶. Saint-Yon était bien agencé dans un faubourg où les prés dominaient alors encore largement sur les usines et les habitations au début de la Restauration. La structure de l'établissement contrastait avec les vieux bâtiments administratifs construits rive droite de la Seine en « un immense amas de maisons de la plus triste apparence, disposées en rues étroites et mal alignées, des quartiers sales et obstrués de vieux édifices sans grandeur³⁶⁷ ». Saint-Yon, rive gauche de la Seine, s'opposait aux rues construites en « dédale obscure et fangeux » de la rive droite décriées par Lefebvre-Durulé en 1827³⁶⁸. « C'est encore une des parties les plus caractéristiques de Rouen que le vaste faubourg de Saint-Sever³⁶⁹ ».

L'asile accueillait 57 premiers aliénés en juillet 1825. Au 1^{er} décembre 1825, la population asilaire était composée de 81 individus dont 39 hommes et 42 femmes. Sur 384 internés entre 1826 et 1828, 66 étaient sortis guéris³⁷⁰. Le contexte intellectuel et culturel local était propice à l'ouverture de l'asile notamment depuis la création d'une Ecole provisoire de médecine dans la métropole de Seine-Inférieure. Celle-ci avait été accordée le 30 novembre 1821 par le Conseil Royal de l'Instruction publique. Elle devenait Ecole secondaire de médecine le 21 septembre 1828³⁷¹. Par ailleurs une lettre de la commission administrative des Hospices de Rouen au conseiller d'Etat, préfet du département, datée du 6 mars 1826, avait invité le maire de la ville à apporter son accord pour le maintien définitif d'une Ecole de médecine à Rouen dès 1826.

Parmi les multiples arguments avancés entre 1826 et 1828 celui de l'existence au cœur du faubourg Saint-Sever de la ville de Rouen d'un asile public pour aliénés était primordial: « enfin, lorsqu'en 1821, une Ecole secondaire fut accordée à la ville de Rouen³⁷², deux asiles seulement y étaient ouvert à l'humanité souffrante³⁷³ ; un troisième s'y est élevé depuis, fondé par la munificence du conseil général du département et qui, grâce à la sollicitude active et éclairée du préfet, est prêt d'être entièrement achevé, l'Asile des aliénés, établissement qui, par la belle ordonnance de ses constructions comme par sa bonne organisation intérieure, rivalise, au jugement d'un professeur célèbre, avec ce qu'il y a de mieux en ce genre, non pas seulement en France, mais aussi en Europe. Déjà, 200 aliénés y sont admis en traitement, et l'asile en pourra recevoir 400 ».

La commission des hospices de Rouen ne ménageait pas son admiration à l'ouverture de l'asile départemental. Ces nouveaux moyens de recherches apportés aux étudiants rouennais en médecine pouvaient rivaliser avec les infrastructures parisiennes: « ainsi la ville s'est enrichie de nouveaux moyens d'étude ; une nouvelle mine d'observations y est ouverte pour les élèves qui ne voudront pas rester étrangers à cette partie intéressante de l'enseignement médical. On peut donc le dire avec assurance, nulle part ailleurs, après Paris, on ne retrouve autant de facilités pour acquérir les connaissances pratiques ; sans elles, cependant, les leçons de simple théorie, auxquelles il faudrait se borner, dans une ville de troisième ordre, ne présenteront jamais qu'un avantage secondaire ; c'est dans les grands hospices, au pied du lit des malades, que se forment les habiles médecins³⁷⁴ ».

De même dans le discours du préfet à la cérémonie d'installation du maire et de ses adjoints à l'Hôtel de Ville de Rouen, prononcé le 29 juin 1826, le Baron de Vanssay, conseiller d'Etat, faisait le bilan des travaux

architecturaux engagés : « au milieu de ces grandes entreprises, l'administration supérieure n'a point négligé les intérêts de l'enfance, mieux du malheur et de l'indigence. On en trouve la preuve dans les travaux qui s'exécutent [...] dans la création de l'hospice des aliénés de Saint-Yon, et dans de nombreuses améliorations apportés au régime des prisons³⁷⁵ ».

Mais, lors de la séance du 24 juillet 1828 du conseil municipal de la ville de Rouen, le conseil de surveillance de l'asile créé en 1827 demandait déjà une augmentation des subventions communales à l'asile jugées insuffisantes. Ainsi un surcroît de dépenses « extraordinaires » destiné aux frais de l'unique « traitement des aliénés de Saint-Yon » était évalué à 8500 francs en raison de la convention établie avec la Préfecture. Ce surcoût avait pour cause essentielle la « misère » des aliénés indigents placés à Saint-Yon dans un contexte économique et sociale difficile dont l'hôpital payait en partie les frais³⁷⁶. En effet, la concurrence de l'industrie concentrée produisait une forte baisse des prix et des coûts de revient mais aussi des revenus pour les artisans et les ouvriers paysans de la région rouennaise. Ceci avait sans aucun doute des répercussions néfastes autant sur le moral de la population que sur l'état physiologique de catégories sociales jusqu'alors préservées des risques d'une industrialisation précoce et féroce³⁷⁷. Lors des séances du 10 et 24 décembre 1829, le conseil municipal de la ville de Rouen devait faire une demande de subvention extraordinaire pour les Hospices de la ville³⁷⁸. Entre 1824 et 1834, les dépenses pour l'asile Saint-Yon s'étaient élevées à 772023 francs pour les bâtiments et 113 960 francs pour le mobilier soit un coût total estimé à 885973 francs³⁷⁹. Ainsi l'institution d'une commission de surveillance de Saint-Yon en mars 1828 permettait à la fois de renforcer l'organisation de l'asile autour notamment des attentes du préfet, qui conservait un droit de regard sur sa composition, mais aussi de garantir une certaine autonomie d'initiative pour sa direction administrative et médicale.

Le 24 mars 1828 un conseil d'administration et de surveillance de l'établissement était définitivement institué par arrêté du préfet, le Baron de Vanssay: « considérant que cet établissement ouvert depuis trois années environ, voit chaque jour s'accroître sa population déjà portée à 400 individus, que cet accroissement progressif nous fait sentir le besoin d'être secondé dans les détails de la surveillance à exercer sur l'administration intérieure³⁸⁰ ».

Les aliénés devaient être séparés à l'intérieur de l'établissement en fonction de leur mode de placement mais aussi de leur statut social. Ils étaient répartis en 4 catégories : la quatrième catégorie était constituée des plus indigents dont les places gratuites étaient payées par le département; la troisième par les aliénés pensionnaires qui étaient restés à la charge des hospices et des communes de la Seine-Inférieure du fait de leur domiciliation ou de leur premier placement; la seconde, par les aliénés qui étaient à la charge des départements voisins comme l'Eure; enfin, la première, par les « aliénés les plus riches » dont l'hospitalisation était payée par les familles³⁸¹. De même à l'intérieur de la catégorie des « aliénés pensionnaires » (à temps plein), les administrateurs avaient distingué quatre classes en fonction de la fortune des familles³⁸². Ils avaient aussi réservé 110 places gratuites pour les aliénés les plus indigents réparties en proportion des arrondissements dont dix étaient gérées directement par le préfet de la Seine-Inférieure pour raison de sécurité publique³⁸³.

Or le docteur Foville effectuait d'importantes nosographies qui montraient les premières difficultés de gestion de l'asile. Ces rapports initiés à la fin de la Restauration expliquent en partie que nos sources soient médiocres sur le sort des premiers aliénés de l'asile Saint-Yon. Néanmoins le docteur Foville pouvait en mai 1828 dans un mémoire rédigé par ses soins poser plusieurs questions aux administrations départementales. Elles concernaient l'admission des aliénés étrangers au département ; la séparation des aliénés en fonction de leur type d'aliénation ; le régime alimentaire des différentes classes de pensionnaires ; la division par sexe ; une demande de trois internes en médecine supplémentaires et la permission de réaliser des dissections.

A la même époque, Foville envisageait de séjourner en Angleterre afin de visiter des asiles pour aliénés étrangers mais la question du financement du voyage l'en empêchait.

Le 16 décembre 1828 le préfet demanda personnellement une nosographie complète et sans lacune des aliénés comportant : un numéro d'entrée, le nom, le prénom, le lieu de naissance, la profession (avec interdiction ou non), les noms du père et de la mère, les causes de l'aliénation (les maladies héréditaires dans la famille), les fréquences et la durée de la maladie, les traitements successifs et les remèdes apportés, l'époque de sortie éventuelle voire le décès. Dans ce dernier cas l'ouverture du cadavre avec autopsie était autorisée par le Préfet afin d'y repérer les lésions de la « folie »³⁸⁴. Il s'agissait pour le phrénologue Foville de trouver le siège des « aliénations ». D'autant qu'il pourrait aussi trouver par ce même procédé les raisons du « crime » et du « suicide » chez les aliénés « fous moraux » ou suicidaires? L'ouverture des cerveaux permettrait de définir en quoi consistaient les maladies de l'encéphale et toutes les dépravations morales³⁸⁵. La question d'une nosographie des aliénés était spécifiée au procès verbal de la commission administrative et de surveillance au cours de la séance du 24 mars 1829. Sur quatre colonnes portant les

noms des aliénés admis du 11 juillet 1825 au 18 mars 1829, du n°1 au n°600, Foville et les internes devaient reporter les antécédents, les caractères de la maladie, le traitement et sa fin (terminaison)³⁸⁶.

L'Académie de Rouen dont le préfet de la Seine-Inférieure était membre correspondait alors par l'intermédiaire de son archiviste Ballin, chef de division à la Préfecture, avec le docteur Jean-Baptiste Dubuisson³⁸⁷ (1770-1836), spécialiste de médecine mentale, demeurant au 10 rue de Hauteville à Paris, et praticien dans une Maison de Santé. Dubuisson était l'auteur d'un Traité de Vésanies ou Maladies mentales qu'il divisait alors en cinq classes: l'hypocondrie, les vésanies partielles, la manie, la démence et l'idiotisme. Il était membre correspondant de l'Académie de Rouen depuis 1810. Il était abonné à ces Précis depuis 1821: « le nouveau précis concourt avec les précédents à rendre de plus en plus intéressante et précieuse la collection des mémoires de notre célèbre Académie : collection que j'ai l'avantage de posséder et de consulter souvent, grâce à votre intelligence » avait-il écrit à Ballin le 25 septembre 1832.

La Société de Médecine de Rouen accueillait aussi comme membre correspondant le docteur Georget³⁸⁸ (1795-1828). Georget avait été un brillant élève d'Esquirol. Il était connu pour ses travaux sur la confusion mentale. Ses études étaient proches du mouvement phrénologique à la recherche des localisations cérébrales³⁸⁹. De plus Georget était magnétiseur³⁹⁰. Il était l'auteur d'une Physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau et de Recherches sur les maladies nerveuses en général. Cette dernière étude avait été recommandée par les médecins de Rouen : « cet ouvrage, en 2 volumes, utile à tous les médecins, doit être souvent consulté par ceux qui se livrent spécialement à l'étude et au traitement des maladies mentales³⁹¹ ».

Cependant l'année 1829 était marquée par les premières difficultés à l'intérieur même de l'asile départemental. Le suicide à coup de fusil de M^{me} Follin (Eléonore Narcisse), souffrant d'une grave démence, épouvanta et éprouva l'ensemble du personnel médical de Saint-Yon³⁹². De plus les aliénés sortis non totalement guéris de l'asile étaient amenés à commettre de nombreux actes de violence à l'extérieur. Les crimes contre les propriétés et les personnes jugées à la cour d'Assises de Rouen étaient trois fois supérieurs en Seine-Inférieure à ceux du département plus rural de l'Ain bien moins touché par la criminalité³⁹³. Plus grave, le 30 juillet 1829, Foville avait dû renvoyer, par manque de moyens pour s'en occuper, tous les épileptiques à l'hôpital général de Rouen. Il était obligé de faire de même avec l'ensemble des aliénés meurtriers le 6 août 1829. Ces derniers avaient été ramenés dans les hospices d'où ils venaient à Dieppe, au Havre, à Yvetot, dans l'Eure ainsi qu'en Seine-et-Oise ! Le 14 octobre 1829 un état complet des aliénés « épileptiques », « idiots » et « incurables » présents à l'asile départemental était réalisé. Il montrait des problèmes de dénombrement y compris dans l'établissement. Le 28 décembre 1829 25 « simples » aliénés étaient expulsés de l'hôpital général de Rouen et intégrés à Saint-Yon³⁹⁴. Les difficultés départementales de traitement de la « folie » recommençaient. Enfin, le 7 janvier 1830 l'ensemble des traitements consacrés aux aliénés à l'intérieur des hospices de Rouen était définitivement transférés à l'asile Saint-Yon³⁹⁵. La Révolution de 1830 allait amener une complète réorganisation du service de direction de l'asile départemental³⁹⁶. En février 1830 des ateliers de travail pour aliénés seront directement organisés par les administrateurs et Foville. Il s'agissait selon la commission de surveillance de trouver pour tous les « fous » une « occupation³⁹⁷ ». En fait, cette décision annonçait la mise en place du « système » de la future municipalité Barbet fondé sur la doctrine du « pas d'assistance sans travail en contre partie ».

Le 21 juillet 1829, la commission de surveillance accueillait, en remplacement de l'interne Justin, Félix Lucien Debouteville (né à Rouen) âgé de 26 ans, reçu docteur de la Faculté de médecine de Paris. C'était un interne très prometteur selon le docteur Foville³⁹⁸. Botaniste et horticulteur distingué, Saint-Simonien, le docteur Lucien Debouteville était, après Esquirol³⁹⁹ (1772-1840), un des premiers médecins de province à utiliser la méthode statistique au sein d'un asile départemental pour aliénés. Né à Rouen, le 17 janvier 1804, Debouteville était issu d'une famille dont la noblesse remontait au XVII^e siècle à un aïeul grand veneur de Louis XIII qui termina gouverneur de Pondichéry⁴⁰⁰. Il avait fait ses études classiques au Lycée de Rouen. Ayant acquis très jeune le « goût des sciences naturelles et philosophiques » il était porté par les « questions médico-physiologiques ». Il obtenait son doctorat en médecine le 9 juillet 1829. La même année il entra à l'asile Saint-Yon comme élève interne « d'après les conseils du docteur Foville père⁴⁰¹ ». Debouteville était alors initié au « cercle médical parisien Esquirolien » qui devait diffuser ses idées en province⁴⁰² : créer, gérer puis organiser des « maisons pour aliénés » dans la plupart des départements en lien avec les administrations locales⁴⁰³.

Cinq ans après la nomination du docteur Foville à Saint-Yon, le 1^{er} octobre 1830, le docteur Debouteville, tout jeune interne âgé de 27 ans, était nommé directeur de l'asile en remplacement de l'ancien, Vidal. Celui-ci était renvoyé pour sa grande collusion avec le régime de la Restauration et sa gestion critiquée de l'asile départemental. Pourtant Vidal avait reçu les faveurs de l'administration en avril 1829. Il avait été gratifié d'un salaire de 600 francs qui tenait compte de l'augmentation de la population asilaire départementale. Cependant le docteur Foville recevait au même moment un salaire double de l'ordre de 1200 francs étant donné ses charges « imposées ». Foville était

obligé de rédiger seul « l'historique de chaque aliéné de l'asile⁴⁰⁴ ». Néanmoins Vidal, ancien directeur du dépôt de mendicité de Rouen, avait joué un rôle de premier plan dans la fondation de Saint-Yon selon l'administrateur de la préfecture Ballin⁴⁰⁵. Sa révocation était une conséquence politique de la révolution de juillet 1830.

La candidature du Saint-Simonien Debouteville avait été présentée très favorablement en septembre 1830 dans un rapport préfectoral adressé au ministère : « il connaît parfaitement l'administration intérieure de l'établissement, dans tous ses détails ». Il « est doué de cet esprit observateur qui peut conduire à réaliser d'importantes améliorations dans cette administration, au moyen de combinaisons, auparavant inaperçues. Il a recueilli des documents statistiques forts remarquables sur les hôpitaux ». En outre la participation active de la famille Debouteville à la Révolution de 1830 et aux « Trois glorieuses » était un atout⁴⁰⁶. Les parents de Debouteville, manufacturiers libéraux rouennais, l'avaient épaulé lui et son frère engagés « volontaires pour marcher sur Paris » les 26 et 27 Juillet 1830 contre Charles X⁴⁰⁷.

Le poste administratif attribué à Debouteville était exceptionnel. Il devait concilier les fonctions médicales de l'asile, dont Foville avait la responsabilité, avec les impératifs financiers et techniques de la « maison pour aliénés ». Il avait sous sa responsabilité le budget, les locaux, les pensions des internés et l'organisation du travail. Il conservera cette position jusqu'en 1863, année de sa retraite. Debouteville était scientifique et Saint-Simonien⁴⁰⁸. Il était « Père » de l'Eglise Saint-Simonienne de Rouen qui avait eu une grande activité dans les années 1830. Il recevait l'appui des rédacteurs du Journal de Rouen. De Bouteville revendiquait ses idées en s'abonnant au journal le Globe dont le rédacteur en chef était Michel Chevalier le bras droit de Prosper Enfantin. Il maintiendra des relations étroites au sein du réseau de ses correspondants rouennais parmi lesquels figurait le professeur de chimie Girardin⁴⁰⁹. Pendant toute la première moitié du XIX^e siècle Debouteville participa activement à l'essor des institutions de bienfaisance rouennaises.

Le 18 février 1830 des ateliers de travail pour les aliénés, sur le modèle des ateliers créés pour les chômeurs, étaient fondés à l'intérieur de Saint-Yon afin de leur trouver une « occupation » mais aussi d'organiser le « traitement moral général ». Jusqu'à cette époque le « traitement moral » était fondé sur l'unique isolement. Il devait désormais favoriser la « socialisation » des aliénés⁴¹⁰. Ainsi le 13 mai 1830 118 aliénés travaillaient dans des ateliers avec un salaire de 10 centimes la journée⁴¹¹. Entre 1830 et 1832 Saint-Yon occupait en moyenne entre 31 et 38 travailleurs aliénés hommes et 96 à 122 travailleuses aliénées. Le nombre d'aliénés au travail en moyenne journalière était de 124 à 144 au début de la Monarchie de Juillet. C'était loin d'être négligeable dans le contexte rouennais⁴¹².

Le 2 juin 1831 le conseil général de la Seine-Inférieure demandait au conseil municipal de Rouen de faire progresser le nombre des pensions gratuites versées pour les aliénés indigents. Cette requête montrait l'état des difficultés économiques rencontrées par les familles rouennaises. Le rapport afférent à la ville dans les charges départementales devait lui aussi être réévalué⁴¹³. Le 7 novembre 1831 les locaux de Saint-Yon étaient agrandis, le nombre des cellules et des cours pour les aliénés furieux augmenté. Mais les aliénés les plus agités continuaient de déambuler en dehors des dortoirs communs⁴¹⁴. Entre le 1^{er} janvier 1831 et le 7 novembre 1831, la population de l'asile s'accrut de 33 aliénés.

Phrénologie, enseignement et diffusion de la médecine mentale à Rouen.

Au début de la Monarchie de Juillet la fondation de la première « chaire des maladies mentales et de l'encéphale » initiée par la ville de Rouen provoquait de nombreuses controverses. En effet, le 14 février 1832, le conseil municipal de Rouen avait créé une nouvelle chaire tout spécialement pour le médecin phrénologue de Saint-Yon Foville. Un cours de physiologie appliqué à la médecine et au traitement des maladies du cerveau lui était attribué⁴¹⁵. Foville devait par ses connaissances et ses observations phrénologiques faire partager ses travaux aux élèves de l'Ecole de médecine de Rouen. De plus il s'agissait de réinstaurer à la façon locale les cours de médecine mentale menés par Royer-Collard (1768-1825) en 1821 à la Faculté de médecine de Paris. Mais avec un caractère plus « matérialiste » que « spiritualiste » à la différence de ceux-ci. Or les cours de médecine mentale de Royer-Collard avaient été supprimés par Louis XVIII, qui y voyait une source probable de contestation, en 1822 sous la Restauration⁴¹⁶. Comment ceux de Foville sous la Monarchie de Juillet en seraient-ils autrement ?

De plus des intrigues s'étaient nouées pour l'inauguration des nouvelles chaires impulsées par le premier directeur de l'Ecole de médecine de Rouen, le professeur de clinique chirurgicale, d'anatomie et de physiologie

Achille-Cléophas Flaubert (1784-1846), le père du futur écrivain⁴¹⁷. Pourtant le docteur Foville avait annoncé dès la Restauration, le 14 décembre 1825, que le Conseil Royal l'avait autorisé à utiliser un amphithéâtre pour ses cours à l'Hôtel-Dieu de Rouen. Le président du jury médical momentanément présent à Rouen, Orfila, avait soutenu cette initiative le 8 novembre 1825: « je connais particulièrement M. Foville. [Il...] joint à une instruction solide une grande facilité d'élocution ; je me plais à lui rendre cet hommage et à le recommander d'une manière toute particulière à la bienveillance de M. le Recteur⁴¹⁸ ». Mais la commission administrative de l'Hôtel-Dieu sur la demande du docteur Flaubert refusa car Foville n'avait pas encore été nommé professeur titulaire à l'Ecole de médecine de Rouen.

Néanmoins au début de la Monarchie de Juillet, lors de la séance du 24 novembre 1831, le conseil municipal de Rouen se positionna à nouveau favorablement sur la « demande des étudiants en médecine pour la création d'une chaire de physiologie à l'Ecole Secondaire de médecine » créée en 1828. Le maire était même « invité à s'entendre avec monsieur Flaubert, directeur de cette Ecole⁴¹⁹ ». En décembre 1831 une pétition était aussi signée par les élèves de l'Ecole demandant l'ouverture immédiate d'une chaire de physiologie spécialisée en médecine mentale. Flaubert fut donc obligé d'en faire la publicité. Cependant il y restait toujours personnellement très opposé. En effet, le titulaire d'une nouvelle chaire de physiologie pouvait apparaître comme un concurrent direct pour Achille Cléophas Flaubert.

Ainsi le 30 décembre 1831, le conseil municipal de Rouen votait les crédits nécessaires à son fonctionnement car le Recteur, la députation de la Seine-Inférieure et le ministère semblaient tous acquis à la cause du nouveau prétendant Foville. Le procès-verbal du conseil municipal de Rouen fut à cette occasion fort explicite. Il ordonnait la « création à l'Ecole secondaire de médecine, d'une chaire de physiologie appliquée à la médecine générale et spécialement à l'étude des maladies du cerveau ». Une allocation était inscrite à cet effet au budget de la ville⁴²⁰. Par un arrêté municipal daté du 14 février 1832, il était stipulé que le docteur Foville était chargé de faire dans l'Ecole ce « cours de physiologie appliqué à la Médecine, et spécialement à l'étude des maladies du cerveau, en attendant les présentations régulières qui doivent être faites pour qu'il soit définitivement pourvu à la nouvelle chaire établie aux frais de la ville ».

Achille-Cléophas Flaubert réagit vigoureusement et donna sa démission de l'Ecole voyant en Foville un véritable adversaire potentiel nuisant à sa carrière. Le 23 mai 1832 la commission administrative des hospices de Rouen refusait l'utilisation des amphithéâtres au docteur Foville. Le 8 juin un nouvel arrêté bornait les cours de Foville à un enseignement provisoire : « l'étude du cerveau et des affections mentales ». Au terme d'une querelle de plusieurs semaines, Foville pouvait rester titulaire d'un cours gratuit donné aux frais de la municipalité au même titre que les professeurs de chimie Girardin et de botanique Félix-Archimède Pouchet (1800-1872), directeur du Muséum d'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes de Rouen. A cette époque F.-A. Pouchet soutint activement Foville à travers plusieurs articles en faveur « de la chaire sur les maladies de l'encéphale » parus dans le Journal de Rouen quotidien libéral proche des Saint-Simoniens⁴²¹. Dans un des numéros, le chroniqueur, probablement F.-A. Pouchet, théoricien de la génération spontanée, retraçait les ambitions du cours dispensé par le docteur Foville : « après quelques autres développements, le professeur a terminé ainsi : le cours de physiologie appliquée à la médecine et spécialement aux maladies du cerveau, que j'entreprends aujourd'hui, sous les hospices de l'autorité municipale, est une de ces créations nouvelles qui témoignent de l'empressement de nos magistrats à favoriser le mouvement progressif des sciences. La physiologie est la science qui enseigne les propriétés, les usages de nos organes, fait comprendre le mécanisme de nos fonctions et l'enchaînement, la solidarité des phénomènes de la vie⁴²² ». F.-A. Pouchet était aussi très intéressé par la phrénologie.

Depuis avril 1830 les docteurs Foville, Blanche, Vingtrinier, Vigné et Pouchet faisaient tous partie de la classe des Sciences de l'Académie de Rouen. Ceci facilitait leurs relations et favorisait les rapprochements des opinions pour la formation de réseaux sur le modèle de ce qui se faisait à Paris à l'Académie des sciences morales politiques⁴²³. Pouchet et Foville avaient été élus membres résidents au cours de la même séance de l'Académie de Rouen le 15 janvier 1830⁴²⁴. La valeur des leçons professées par Foville y était présentée. De plus, ces cours recevaient l'appui de la municipalité rouennaise. Leur réception fut très favorable jusqu'au départ de Foville en 1835. On put ainsi lire en 1835 dans le premier Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie au chapitre « cours publics et gratuits » celui du docteur Foville : « cours de physiologie et de maladies du cerveau ». Depuis 1832 il avait lieu pendant tout l'été deux fois par semaine dans l'amphithéâtre consacré aux leçons de chimie⁴²⁵.

De même dans les Almanachs de Rouen pour les années 1834 et 1835 au chapitre « écoles spéciales

gratuites » les rédacteurs avaient précisé les « cours public de physiologie et des maladies du cerveau » menés par Foville, professeur demeurant 12 rue de Socrate⁴²⁶. L'Annuaire de 1835 indiquait aussi de façon détaillée l'organisation médicale et administrative de Saint-Yon : le service de santé, confié à Foville « élève des docteurs Pinel et Esquirol » et émile Leudet (décédé en 1874), chirurgien en chef, qui ne devait intervenir qu'en cas de « grande chirurgie »⁴²⁷. Trois internes étaient alors attachés à l'établissement dirigé par Debouteville⁴²⁸.

En outre depuis octobre 1832 l'asile Saint-Yon avait la possibilité d'accueillir toutes les espèces de maladies nerveuses. Un nouvel interne était nommé le même mois : Mérielle, ancien élève de l'hôpital général de Rouen⁴²⁹. Par une lettre aux objectifs identiques le préfet de la Seine-Inférieure demandait à ce que les « avantages qu'offre l'asile pour les guérisons des maladies du cerveau fussent dispendues tant en France qu'à l'étranger⁴³⁰ ». Il voulait voir porter ses connaissances à tous les autres établissements publics pour aliénés de France. A cette occasion le docteur Foville proposait de rédiger une étude en ce sens « contenant des détails suffisants sur l'organisation de l'établissement, les résultats qui y ont été détenus jusqu'à ce jour dans le traitement de l'aliénation mentale ». Foville pensait aussi rendre compte de ses travaux originaux sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du cerveau⁴³¹. Soutenue par les autorités départementales la recherche ne sera terminée qu'en 1835 par Debouteville.

Un autre exemple du contexte culturel et intellectuel favorable à l'essor de la médecine mentale au début de la Monarchie de Juillet fut la fondation d'un Cercle médical par le docteur Desbois afin d'impulser des recherches dans le domaine de la psychologie. Le 15 mars 1835 était créé à Rouen un Cercle médical dont l'article premier des statuts stipulait : « le cercle médical est institué dans le but d'établir des relations utiles et amicales entre les membres, de lui procurer les moyens de lire les ouvrages nouveaux de médecine, les journaux scientifiques et un ou plusieurs journaux politiques⁴³² ». Son article second indiquait : « le cercle médical se compose de médecins, de pharmaciens et d'autres personnes qui professent les sciences relatives à la médecine ». Cinquante-cinq médecins rouennais dont les docteurs Leudet et Flaubert adhéraient au cercle. Il regroupait dans ses rangs plusieurs médecins aliénistes et psychologues tels Parchappe, Vingtrinier et Desbois mais ni Foville ni Debouteville. La séance du 1^{er} juin 1835 était consacrée aux raisons de la création du cercle dont le premier président était le docteur Vingtrinier. Ses adhérents décidaient de s'abonner au Journal de Phrénologie le samedi 24 février 1838.

Au milieu des années 1830, le docteur Alphonse Desbois (1798-1864) était particulièrement favorable au développement d'une médecine consacrée aux aliénés en Seine-Inférieure⁴³³. Ce médecin exercera pendant 35 années au bureau de bienfaisance de la paroisse Saint-Patrice à Rouen. Il avait créé de nombreux réseaux autour de ses centres d'intérêts notamment avec les docteurs Blanche, Vingtrinier et Parchappe. Le docteur Desbois conservera de bonnes relations avec les futurs aliénistes de Saint-Yon et Quatre-Mares, second asile pour aliénés ouvert en 1853-1854, dont Morel et Dumesnil. Issu d'une famille de commerçants aisés, Desbois avait commencé ses études à l'École de médecine de Rouen puis il avait été reçu docteur à Paris en 1824 où il avait exercé pendant deux ans. En 1827 il revenait sur Rouen où il adhérait à la Société de Médecine dont il deviendra président en 1849 puis en 1859. Devenu médecin-adjoint à la prison de Rouen avec Vingtrinier, il se faisait connaître par plusieurs travaux de médecine pratique et de médecine légale. Médecin philanthrope, il collectionnait de nombreux ouvrages de médecine mentale sur le magnétisme animal qu'il pratiquait, notamment ceux de Mesmer et d'Allan Kardec. Desbois était passionné de sciences occultes et de Franc-Maçonnerie⁴³⁴. Il était devenu un spécialiste des autopsies à la morgue de Rouen. Expert des questions médico-légales auprès des magistrats, il usera en plusieurs occasions de certificats médicaux pour placer des aliénés aux asiles de la Seine-Inférieure⁴³⁵.

Un autre médecin de Rouen, le docteur Avenel, dans ses Notes statistiques de Police médicale et de médecine légale, présentées à l'Académie de Rouen en 1838, mettait l'accent sur l'intérêt de la méthode statistique pour diffuser les principaux travaux de la médecine mentale: « l'une des branches de l'économie sociale qui, dans ces derniers temps, ont été la plus cultivée, est la statistique, [...] dans un siècle positif comme le nôtre, elle est l'expression mathématique de notre société: commerce, industrie, finances, politique tout a plié devant elle. La médecine, quelquefois si conjecturale, ne pouvait longtemps échapper à son investigation⁴³⁶ ».

Avenel reprenait des considérations qu'Esquirol avait lui aussi trouvés dans les rapports du directeur de Saint-Yon Debouteville. Il avait pu s'appuyer sur elles pour publier ses Maladies mentales considérées sous les rapports, médical, hygiénique et médico-légal: « le docteur Debouteville, directeur de l'établissement, a fait connaître, en 1835, dans une excellente notice statistique l'asile départemental des aliénés de la Seine-Inférieure⁴³⁷ ».

Saint-Yon: laboratoire de statistiques morales⁴³⁸.

Sous la Monarchie de Juillet, les statistiques et les tableaux étaient à la mode dans le cercle aliéniste rouennais. En 1833, le Répertoire général des Sciences Médicales édité par la Faculté de Médecine de Paris avait observé que l'asile rouennais avait un mouvement annuel de plus de deux cents malades pour les admissions seulement⁴³⁹. Debouteville poursuivait son intérêt pour les statistiques en publiant en 1835 vingt tableaux accompagnés de trente-cinq pages d'analyse⁴⁴⁰. Cette première Notice statistique était adressée aux membres du conseil général de la Seine-Inférieure ainsi qu'au nouveau préfet du département le baron Dupont-Delporte⁴⁴¹. Elle n'avait cependant pas reçu un accueil très favorable lors de la commission de surveillance de Saint-Yon. Elle hésita à inscrire la brochure sur les frais de fonctionnement du budget de l'établissement⁴⁴². La première moitié du XIX^e siècle était-il marqué en Seine-Inférieure par le début d'un « Grand renfermement⁴⁴³ » ? Nécessitait-il une « Statistique morale des aliénés » ainsi qu'une « Statistique quantitative de l'aliénation » ? Pourraient-elles permettre de mieux saisir ses grandes évolutions ? Une Seconde Notice, plus complète, sera rédigée en 1845 avec le docteur Parchappe (1800-1866), nommé en remplacement du docteur Foville à partir de 1835. Elle démontrera l'importance de statistiques morales pour l'étude de la population asilaire en Seine-Inférieure.

Depuis le XVIII^e siècle, au sein des administrations françaises, des systèmes d'enregistrement, de codage et de classification étaient mis progressivement en place. Dans le sillage de ce nouvel outillage politico-administratif le rôle social des médecins de Saint-Yon se trouvera renforcé, grâce au « pouvoir statistique », au cours des années 1830⁴⁴⁴. En effet, cet « instrument mathématique » allait permettre de consolider l'essor du mouvement aliéniste rouennais. La devise des pionniers rouennais de l'aliénisme était celle des statisticiens : « mémoriser » et « inscrire dans les livres » pour que « la raison statistique ordonne ». Sans grande expérience pratique de la médecine mentale, à la différence de Foville formé à la Salpêtrière, Debouteville puis Parchappe cherchèrent à quantifier, décrire et expliquer les « faits de folie » en redoutables statisticiens. Ils deviendront de vrais « producteurs de statistiques » avec l'ambition scientifique d'une large diffusion. Ils voulaient aussi se rapprocher des méthodes les moins artisanales de « l'analyse statistique ». Ils pouvaient néanmoins manquer du recul nécessaire à ces modèles de description. Ainsi, par la faiblesse de leur appareil critique, ils laissaient de côté le problème de la représentativité des échantillons, du choix des critères, des principes de classification et des variables utilisées. Ils n'avaient de plus presque aucun élément de comparaison.

Plus lourd de conséquences, Debouteville et Parchappe pouvaient confondre leurs hypothèses scientifiques avec de réelles permanences statistiques. Ainsi ils échaffaudèrent une « loi de décroissement graduel du cerveau » ainsi qu'une loi d'accroissement inexorable de la population asilaire. Cette dernière analyse était pourtant visionnaire. Cependant les aliénistes rouennais étaient trop évasifs sur « ce que la statistique ne disait pas ». Ainsi ils évacuaient trop facilement la perte d'informations, les marges d'erreurs liées à la réalisation manuelle des questionnaires et des bordereaux de calculs. Les procédés de totalisation mais surtout les difficultés inhérentes à l'étude de populations marginalisées, fragilisées « socialement » et « physiquement », souvent peu fiables et très mobiles, étaient sous-estimées.

Pourtant, la méthode adoptée par les aliénistes rouennais respecta dans son ensemble les trois phases requises pour une « bonne » analyse scientifique⁴⁴⁵. Sur la « technique statistique » ils avaient acquis entre la Restauration et la Monarchie de Juillet un incontestable savoir-faire reconnu nationalement. Il était l'aboutissement de plusieurs années de pratique quotidienne. Dans un premier temps, les aliénistes enregistraient et présentaient leurs observations sous la forme de tableaux, de la façon la plus claire possible. Ils utilisaient des données quantitatives et qualitatives. Dans un second temps, ils interprétaient les renseignements fournis par l'analyse des groupements et des sous-regroupements observés. Puis, dans un troisième temps, ils mettaient en évidence des « lois » et des prévisions à partir de leurs résultats. A chaque fois ces notices présentaient un travail rigoureux. Mais on y observait des faiblesses dans l'élaboration des « modèles statistiques » comme par exemple celui des estimations sur le « poids du cerveau » et son lien avec la « folie ». De même les données structurelles concernant l'accroissement du nombre des aliénés en Seine-Inférieure, déjà constaté par les aliénistes rouennais, étaient-ils des phénomènes obligatoirement durables ? Les médecins de Saint-Yon le rapporteront notamment au vote de la loi du 30 juin 1838. Mais Les aliénistes rouennais ne discutaient pas réellement de leurs hypothèses de travail alors qu'ils les considéraient comme des certitudes et des évidences.

Il est vrai que la statistique française n'était alors qu'à ses premiers tâtonnements, tardifs, comparés aux autres pays européens. Alors que les années 1830 voyaient s'intensifier les premières grandes enquêtes à l'échelle du royaume, au niveau local les approches statistiques prises à bras le corps par des savants provinciaux pouvaient apparaître rudimentaires et trop superficielles. Nous verrons qu'au contraire elles furent prises très au sérieux par les principaux acteurs de l'état.

De plus les Notices de Deboveville et Parchappe s'inscrivaient parfaitement dans les débuts de « la grande époque de l'hygiène publique ». Les différentes formes de « folie » étaient décortiquées car elles étaient perçues comme un facteur de « risque » particulièrement dans la perspective hygiéniste issue de la philosophie « Lumières ». « C'est la vision du risque qui change, devenue plus systématique et surtout plus chiffrée. En effet, c'est en proportion que s'énoncent pour la première fois le possible ou le probable du mal⁴⁴⁶ ». Dans la première moitié du XIX^e siècle, par l'observation minutieuse et chiffrée des faits de folie, le mouvement aliéniste rouennais se constituait comme un corps professionnel, de savoir et de pouvoir, nourri par l'usage des chiffres⁴⁴⁷.

L'analyse successive des deux enquêtes statistiques concernant la population asilaire rouennaise, publiées à dix ans d'intervalle, en 1835 puis en 1845, nous a permis de mettre en évidence les débats autour de « l'information statistique » et de la « Statistique morale » des aliénés. Elle constitua un triple enjeu, entre 1835 et 1848, pour les administrateurs de l'état, pour les sociétés savantes normandes et pour les aliénistes rouennais. Ces derniers impulsaient, d'une manière très argumentée, une réflexion sur la nomenclature des maladies mentales et la méthodologie de l'outil statistique⁴⁴⁸. Par ce biais, ils influenceront les projets des autorités administratives locales et nationales par la singularité de leurs observations au moins jusqu'à la crise de la fin de la Monarchie de Juillet. L'écho rencontré par la Notice statistique de 1845, permit au docteur Parchappe d'être promu au second poste d'Inspecteur général des asiles pour aliénés français. De plus Parchappe avait une expérience déterminante sur le terrain au début de la crise économique et sociale des années 1840. La fonction de second inspecteur des asiles d'aliénés avait été créée grâce au soutien du républicain libéral modéré Jules Senard (1800-1885)⁴⁴⁹. Député de la Seine-Inférieure, Senard sera élu président de l'Assemblée nationale constituante en juin 1848 puis nommé ministre de l'Intérieur sous le gouvernement Cavaignac de la Seconde République, épisode dont nous aurons à reparler. Les Statistiques débutées à l'asile Saint-Yon à la fin de la Restauration, puis menées avec encore plus d'envergure sous la Monarchie de Juillet, prépareront la grande réflexion des aliénistes rouennais à partir de 1846 sur l'organisation structurelle de la médecine mentale en Seine-Inférieure.

-la première statistique de Deboveville.

La première « statistique » du docteur Deboveville en 1835 constituait une enquête modèle de démographie asilaire⁴⁵⁰. Elle portait sur le fonctionnement des dix premières années de l'asile Saint-Yon, établissement ouvert, il faut le rappeler, bien avant la loi de 1838 qui rendra obligatoire dans chaque département la mise en place d'un asile départemental pour aliénés. Cette notice concernait les premières années comprises entre le 11 juillet 1825 et la fin décembre 1834. Elle était riche de vingt-cinq documents statistiques. Ce rapport volumineux contenait des renseignements qui expliquaient auprès du conseil général et de la préfecture de la Seine-Inférieure l'attention portée à l'un des premiers systèmes asilaires français organisé en province.

Deboveville s'inscrivait dans le projet général d'une vaste statistique de la France mais aussi celui plus particulier d'une statistique départementale⁴⁵¹. Il s'inspirait des statistiques criminelles annuelles initiées par le Comte de Peyronnet, ministre de la justice entre 1821 et 1828 et de l'Essai sur la statistique morale de la France présenté par le juriste André Michel Guerry (1802-1866) à l'Académie royale des Sciences en juillet 1832 (publié en 1836 en Essai sur la statistique de la population française, considérée sous quelques-uns de ses rapports physiques et moraux)⁴⁵². Influencé par la phrénologie, Michel Guerry avait aidé aux asiles de Charenton et de la Salpêtrière à mesurer le cerveau des fous décédés. Il s'étonnait en 1833 qu'« on n'avait pas encore songé à recueillir, dans un ouvrage spécial, ceux qui font apprécier l'état moral de ses habitants »⁴⁵³ !

Le rapport de Deboveville, tout en servant de publicité à Saint-Yon, montrait les avantages qu'offrait l'asile pour le traitement de la « folie », son sérieux et ses succès. En fait, c'était le docteur Foville, nous l'avons vu, qui avait été à l'origine d'un premier projet dont il avait soumis la rédaction au conseil de surveillance de l'asile: « un ouvrage contenant des détails suffisants sur l'organisation de l'établissement, les résultats qui y ont été détenus jusqu'à ce jour dans le traitement de l'aliénation mentale et des travaux originaux sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie du cerveau ». Le document « imprimé au frais du département » devait être « distribué gratuitement à un assez grand nombre d'exemplaires ». Il permettrait de « répandre en France la connaissance » des « bienfaits » et des « avantages » de l'asile Saint-Yon et « porter à la connaissance du public par la voie de la presse, quelques notes succinctes sur les beautés, la salubrité et le régime alimentaire de l'établissement avec un tableau statistique des mouvements de la population ». Le nombre d'entrées et sorties à Saint-Yon serait comparé aux fluctuations de la population asilaire des autres établissements provinciaux. Le projet était soutenu par le conseil général de la Seine-Inférieure et le préfet du département. Deboveville et Foville devaient répondre à cette requête pour l'année 1832.

Mais elle ne fut finalement mise en œuvre que par le seul docteur Debouteville après le départ de Foville en 1834 pour cause de « maladie grave » vers le Midi⁴⁵⁴. Foville devait s'embarquer en 1837 comme naturaliste avec le Prince de Joinville, troisième fils de Louis-Philippe, pour l'Afrique et les États-Unis. Le docteur Parchappe était donc appelé à remplacer Foville par la commission de surveillance de l'asile Saint-Yon en mai 1834⁴⁵⁵.

Le 14 septembre 1833 le ministre de l'Intérieur adressait aux préfets une circulaire leur demandant d'évaluer le nombre exact d'aliénés par département⁴⁵⁶. Les investigations étaient réalisées avec précision dans toute la Seine-Inférieure. Elles apportaient aux autorités départementales et nationales de précieuses indications. De plus, elles concordait parfaitement avec le programme élaboré pour une Statistique générale du département de la Seine-Inférieure dont Debouteville était un des principaux promoteurs au sein de l'Académie de Rouen.

Debouteville devint très rapidement une figure emblématique rouennaise reconnue comme telle par les principaux aliénistes français. Ainsi, le rouennais, Alexandre-Jacques-François Brière de Boismont (18 octobre 1797-1881) l'avait bien perçu dans son Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés. Il y écrivait en 1834: « pour traiter convenablement cette question nous ne nous sommes point contentés de nos propres recherches ; et quoique nous eussions visité avec le plus grand soin les principaux établissements de l'Europe, nous avons interrogé les hommes qui jouissent d'une réputation méritée dans cette branche si importante de la médecine ; Monsieur Esquirol [...], Monsieur de Bouteville, directeur de l'asile de Saint-Yon⁴⁵⁷».

Brière de Boismont s'était fait connaître à travers la publication de divers ouvrages relatifs à la médecine et à l'aliénation mais surtout par son Traité de la Pellagre. Il avait aussi été envoyé en Pologne pour étudier l'épidémie cholérique de 1831. Il devint par la suite un membre correspondant de l'Académie de Rouen. Il restera en relation étroite avec les aliénistes rouennais nous le reverrons⁴⁵⁸. De même, Benjamin Desportes, administrateur de l'Assistance Publique, avait inclus dans son exposé sur les tableaux des aliénés des hôpitaux de Paris en 1833 une comparaison entre les statistiques du docteur Debouteville et celles du médecin en chef de la Maison royale de Charenton Esquirol⁴⁵⁹.

Le 12 mars 1835 le préfet de la Seine-Inférieure créait une Commission centrale de la Statistique avec l'active coopération des sociétés savantes rouennaises. Elle devait préparer la mise en forme de statistiques départementales en donnant des indications précieuses aux administrateurs. Elle devait faire le dénombrement exact de toute la population du département avec une distinction précise du sexe, de l'âge, de l'état civil et de la profession deux ans avant le rapport ministériel de mars 1837 préconisant, pour toute la France, une « Statistique des aliénés⁴⁶⁰ ». Par ailleurs, Debouteville avait particulièrement bien décrit le projet d'une Statistique générale de la Seine-Inférieure dans la Revue de Rouen au cours du premier semestre de l'année 1835⁴⁶¹.

La notice statistique rouennaise de 1835 constituait une source de premier choix sur l'aliénation en Seine-Inférieure au début de la Monarchie de Juillet. Elle était une des premières à dissiper l'opacité qui avait caractérisé jusqu'ici l'assistance aux aliénés. L'ouvrage reçut autant d'éloges que celui de l'aliéniste, converti lui aussi grand statisticien, Guillaume Ferrus (1784-1861). Celui-ci avait pour toute la France dépouillé, analysé et présenté sous la forme de tableaux synoptiques l'ensemble des réponses préfectorales à la vaste enquête commandée par le ministère de l'Intérieur en septembre 1833 portant sur la question des aliénés⁴⁶². Ferrus était un ancien carbonaro et un ancien chirurgien militaire de l'armée napoléonienne, membre de la Société phrénologique de Paris et de la Société pour l'instruction élémentaire, adjoint du service hospitalier de Pinel. Il était devenu consultant du roi, membre du Conseil supérieur de Santé, puis médecin de l'hospice de Bicêtre. Il était très influencé par le Panopticon du juriste londonien Jérémie Bentham (1748-1832)⁴⁶³. Pour Ferrus, il s'agissait de préparer une grande loi sur l'assistance aux aliénés. Elle serait une réponse essentielle à la question sociale qui commençait à accabler le régime de Juillet. Dans ce but, Ferrus avait obtenu pour lui-même la création du premier poste français d'Inspecteur général des asiles pour aliénés en 1836⁴⁶⁴.

Dans ce contexte, le travail réalisé par Debouteville permettait de mieux comprendre l'intérêt de ces recherches « de pointe » sur une population asilaire trop peu connue, notamment le taux de mortalité, le rapport du nombre des aliénés à celle du département et du lieu d'habitation mais aussi les influences du sexe, de l'âge et du climat .

En 1834, il y avait un plus grand nombre d'aliénés à l'intérieur de l'agglomération rouennaise que dans le reste du département. Cette même année le docteur Debouteville avait évalué le nombre d'aliénés en Seine-Inférieure. Pour une population départementale estimée à 693683 habitants, il y en avait environ 1 pour 937 habitants. L'agglomération rouennaise était d'environ 88066 habitants. En se rapprochant des principaux espaces urbains, la proportion du nombre d'aliénés était, selon le médecin, multipliée par deux, soit 1 pour 461 habitants. Ainsi la circulaire du 25 juin 1835 envoyée par le ministère de l'Intérieur à tous les préfets l'avait bien remarqué: « la

sûreté publique est souvent compromise par des insensés en état de liberté, des meurtres, des incendies sont commis par eux. Le ministre de la justice réclame le concours de l'autorité administrative; il est indispensable que l'administration s'occupe sérieusement des moyens de régler cette branche importante du service public ». Concluant sur la nécessité d'une assistance aux aliénés comme d'un moyen d'agir sur la sécurité publique le ministère de l'Intérieur affirmait: « les embarras de l'administration provenant d'une cause unique: du défaut de ressources assurées et suffisantes, ces embarras ne peuvent être levés que par la loi⁴⁶⁵ ».

A Rouen les questions de « sécurité publique » n'avaient pas été négligées dès les premières années d'ouverture de Saint-Yon. Mais c'était le fort taux de mortalité à l'intérieur même de Saint-Yon qui tendait à montrer toutes les limites d'une assistance départementale officialisée. Elle manquait de moyens adaptés. La circulaire ministérielle parue en juin 1835 montrait toute l'ambiguïté de la politique de la Monarchie de Juillet qui entretenait une certaine confusion héritée de l'Ancien Régime entre « Maison de sûreté » ou de répression et « Maisons pour aliénés » vouées au traitement des « aliénations ». Pourtant depuis la Restauration la « révolution aliéniste » initiée à Rouen tendait à bien distinguer ces deux destinations.

Le docteur Debouteville ne pouvait donner les chiffres de la mortalité annuelle absolue, il défendait l'état de salubrité de son établissement. Il était, selon lui, un des meilleurs de France. Il avait pourtant dénombré 301 décès sur 1438 aliénés entrés à l'asile entre juillet 1825 et décembre 1834, soit une moyenne d'environ 3 décès par mois. Il était significatif qu'il n'insista pas sur ce constat. Il ne calculait donc pas le taux de mortalité pour l'ensemble des aliénés entrés dans l'établissement depuis 1825, soit 21% des aliénés entrés à Saint-Yon pour y être soignés. Ainsi une circulaire datée du 5 juillet 1839, après le vote de la loi de 1838, obligera les médecins à noter scrupuleusement les déclarations de décès pour éviter tout abus sur ses causes: les défaut de soins, les mauvais traitements et les violences physiques⁴⁶⁶. Cependant, en 1834 Debouteville donnait l'origine de ces décès. Cette notification lui sera imposée quatre ans plus tard. Les « maladies du cerveau » n'en étaient pas la raison principale. Elles représentaient cependant 50% des causes de décès. Mais Debouteville avait dissimulé les raisons principales du nombre de morts au sein de l'asile notamment celles liées au manque d'hygiène ainsi qu'aux maladies contagieuses. Par exemple le choléra s'était rapidement répandu dans l'asile en 1832 par la négligence des médecins⁴⁶⁷.

« Chargés à Rouen du service d'un hôpital temporaire de cholériques, à une époque où la science n'avait encore fourni sur le choléra que des données vagues », Foville et son collègue Parchappe, médecin attaché alors bénévolement à l'asile, avaient réalisés une étude de l'épidémie. Ils avaient aussi scruté les symptômes et les altérations pathologiques en réalisant des examens physiques précis et individualisés des malades. Mais l'installation d'un « hôpital de fortune » entre le 13 et le 20 avril 1832 avait permis l'intrusion au sein de Saint-Yon de la « crise cholérique ». La pandémie s'était diffusée au sein de la structure située rive gauche de la Seine dans le faubourg populaire « où la maladie a commencé à sévir ». 26 aliénés et 11 personnes du service dont 10 religieuses furent ainsi contaminés. Les aliénistes étaient persuadés que l'hôpital réunissait « toutes les conditions de salubrité désirable ». A cette époque, l'erreur avait été qualifiée de grossière par les autorités administratives hospitalières. En effet les aliénistes avaient autorisé l'entrée de malades, non aliénés, extérieurs à Saint-Yon. Ils avaient introduit au coeur d'une population cloisonnée et très concentrée le choléra⁴⁶⁸. Les médecins de Saint-Yon avaient arrondi le pourcentage des décédés à 50% des malades hospitalisés soit 1 cholérique sur 2.

Dans sa notice de 1835 le docteur Debouteville avait bien mis en relation l'« action de la température sur la folie ». Le rôle des saisons sur l'extension ou la guérison des aliénations était consternant. Debouteville partageait l'année en deux groupes de mois. Les mois avec une température moyenne inférieure à 10 degrés, entre novembre et avril, et ceux avec une température moyenne inférieure à 10 degrés, entre mai et octobre. Il plaçait en face de chaque mois le nombre d'entrées et de sorties, le nombre de décès et de guérisons. Paradoxalement, il soulignait l'action favorable des saisons chaudes sur le nombre des admissions. Mais ces saisons chaudes semblaient aussi expliquer davantage les guérisons élevées de l'été. Le nombre des décès était le plus important en hiver.

Debouteville donnait l'âge de 914 aliénés reçus à l'asile entre 1827 et 1834. Les différences de classes d'âges avaient un impact non négligeable sur l'apparition de la « folie ». Ainsi, à cette époque, la classe d'âge qui semblait la plus exposée était celle entre 30 et 34 ans. La moins touchée était celle des plus de 55 ans puis celle des moins de 19 ans. Le passage de la trentaine correspondait à un âge critique pour expliquer l'« aliénation » à Rouen. En outre le docteur Debouteville privilégiait les chiffres de la période 1827-1834 qu'il considérait comme plus fiables soit deux ans après l'ouverture officielle de l'asile. Des distinctions par sexe étaient déjà enregistrées dans la gestion des flux.

Nous avons pu constater qu'entre 1827 et 1834 le nombre d'hommes hospitalisés était légèrement supérieur à celui des femmes. Ce rapport s'inversera durablement par la suite. On notait aussi l'importance des réintégrations : 140 sur huit ans soit plus de 17 aliénés sortis (guéris ?) puis réintégrés à l'asile chaque année. Les raisons de ces

réintégrations n'étaient pas réellement mentionnées. Elles pouvaient être dues autant à l'absence de guérisons qu'à l'indigence, une impossible réinsertion sociale ou l'existence de maladies chroniques.

Après le départ de Foville, sous l'impulsion du docteur Parchappe la « machinerie asilaire » se transformera en un immense « observatoire social » dont témoignera la rédaction d'une Seconde Notice statistique en 1845⁴⁶⁹. Celle-ci fut imprimée aux frais de l'administration départementale qui avait autorisée son impression le 2 août 1844⁴⁷⁰. Mais elle était essentiellement le « fruit » de la collaboration entre Debouteville et Parchappe.

-la seconde statistique de Debouteville et Parchappe.

A partir de 1835 le principal collaborateur de Debouteville était le docteur Jean-Baptiste-Maximien Parchappe de Vinay⁴⁷¹. Ami de Foville, Parchappe le remplaçait officiellement par arrêté préfectoral du premier juin 1835.

Parchappe était né à Epernay dans la Marne. Il était le cousin germain du général de division Parchappe, député au corps législatif qui décèdera le 4 janvier 1866. Il était le beau-frère du scientifique Jean Girardin, futur doyen de la Faculté des Sciences de Lille, professeur de chimie à l'École de médecine de Rouen et proche de l'Église saint-simoniennne de Rouen. Le docteur Parchappe arriva en Haute-Normandie lorsque son père fut nommé receveur de l'octroi à Darnétal. Son père était issu d'une vieille famille noble qui tenait ses titres d'Henri IV. Elle avait été ruinée par la Révolution alors que son père avait servi dans la compagnie des mousquetaires gris de Marie-Antoinette. Puis son père fut nommé fonctionnaire des contributions directes à Caen. La famille Parchappe de Vinay fut transplantée de la Champagne dans la Marne à la Normandie.

Parchappe avait fait ses premières classes au Lycée de Caen. Il débuta ses études de médecine à Rouen. Nommé officier de santé dans cette ville, il passa le concours de l'internat de l'hôpital général qu'il réussit puis fit sa première entrée à la Société de médecine de Rouen en janvier 1826. Dans son discours de réception tenu à Rouen il s'appliquait « à signaler en général, les avantages attachés à la Société de Médecine, et, en particulier, l'utilité dont peut être une semblable institution pour la ville de Rouen si capables, à son tour, de fournir aux médecins qui l'habitent, de nombreux sujets d'observation, en raison de sa nombreuse population, de l'industrie de ses habitants et des grands hôpitaux qu'elle renferme⁴⁷² ». Parchappe termina ses études médicales à Paris. Très tôt, il se découvrit un « goût prononcé pour les analyses psychologiques ». Il était très intéressé par ces études comme l'indiquait l'intitulé de sa thèse pour le doctorat soutenue à Paris le 5 janvier 1827: Quelques considérations générales sur la nature et l'influence des passions⁴⁷³. Il la dédicaça « à son père, Ch. De Parchappe, lieutenant colonel ; officier de la légion d'honneur ; chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre royal de Saint-Ferdinand ». Parchappe décrivait dans ce mémoire initial les bienfaits du traitement moral après avoir discuté les théories du physiologiste Gall, des idéologues Condillac et Destut de Tracy mais aussi d'autres philosophes Bacon, Descartes, Hobbes, Locke: « lorsque les passions ont éclaté, on doit les combattre par les ressources ordinaires de la médecine les accidents immédiats et les lésions consécutives qui résultent du bouleversement des fonctions, puis avoir recours aux conseils de la philosophie, aux consolations de l'amitié, et à un usage bien entendu des distractions, pour éteindre peu à peu le feu des passions, quand la morale ou quelque autre obstacle invincible s'opposent à leur satisfaction, ou quand leur cause n'est pas de nature à pouvoir être détruite⁴⁷⁴ ».

Reçu docteur, Parchappe s'installait aux Andelys dans l'Eure en 1828 où il ne restait que pendant 18 mois. Sa clientèle limitée était sans grand intérêt pour lui comme le remarquera son plus fidèle interne Rousselin: « la clientèle de campagne a des exigences peu en rapport avec les aspirations et les aptitudes d'un homme de sa valeur: il se décida bientôt à affronter la lutte dans une grande ville⁴⁷⁵ ». Parchappe revint exercer à Rouen en mai 1830. Il y organisa un enseignement libre sur l'Histoire de la médecine⁴⁷⁶. Il décidait aussi de proposer ses services bénévoles à Foville, médecin en chef de Saint-Yon.

Tandis qu'il commençait à s'attacher une clientèle au sein de la population rouennaise, Parchappe était élu secrétaire de la Société de médecine de Rouen pour l'année 1830-1832. Il devenait président de la Société de médecine de Rouen en 1833. Mais le préfet refusa de lui offrir une place de médecin adjoint au sein de l'asile départemental en récompense de ses loyaux services pendant l'épidémie de choléra. Parchappe était portant nommé professeur d'hygiène et de thérapeutique à l'École de médecine de Rouen le 29 janvier 1833 par arrêté ministériel. Il était recommandé dans cette fonction en 1832 par son père, ancien colonel alors installé à Strasbourg, « vieux soldat dévoué à son pays et à son roi », qui était intervenu auprès du ministre de l'Intérieur. Malgré quelques difficultés pour réaliser ses premiers cours, Parchappe espérait dans une lettre adressé au Recteur daté du 5 janvier 1834 obtenir

la salle d'un des grands amphithéâtres pour son enseignement. Ses leçons de thérapeutique se poursuivaient dans une salle de Sainte-Marie que le maire de Rouen, Henri Barbet, mit à sa disposition. Mais cette salle n'offrait pas toutes les conditions désirables. Un des amphithéâtres de l'École de médecine de Rouen fut enfin ouvert à son enseignement⁴⁷⁷.

En 1833 Parchappe défendait que « l'observation doit être mise au premier rang ; c'est la pierre angulaire de l'édifice médical ⁴⁷⁸ ». En mai 1835 le docteur Foville, peu avant sa démission pour santé, recommandait Parchappe au préfet pour le remplacer. Assurant à Saint-Yon l'intérim depuis déjà plusieurs mois Parchappe fut nommé médecin en chef de l'asile. Mais la nomination du docteur Parchappe avait préalablement été soumise à un vote de la commission de surveillance de l'établissement composée de 7 votants ayant chacun trois voix. La commission devait retenir dans une liste de 5 postulants trois noms parmi lesquels le préfet de la Seine-Inférieure choisirait le médecin en chef. Parchappe avait quatre concurrents qu'il connaissait: Dubuc, professeur de physique-chimie; Lebrument, ancien interne à Saint-Yon; Courtillet et Leudet, chirurgien à Saint-Yon. Parchappe eut 7 voix, Dubuc 7, Lebrument 5, Courtillet 1 et Leudet 1. Le préfet décida de nommer Parchappe. L'évènement fut noté au procès verbal de la commission de l'asile le 4 juin 1836⁴⁷⁹. De plus Parchappe poursuivait les cours de Foville à la « chaire de physiologie de l'encéphale et des maladies du cerveau » ouverte en 1832 à l'École de médecine de Rouen. Il conservera ce poste jusqu'en 1848 soit pendant 13 années.

En octobre 1837, la commission de l'asile proposa d'instaurer un concours pour la nomination des internes à Saint-Yon. Il consistait en une double épreuve écrite et orale face à un jury composé du médecin en chef et du chirurgien en chef de Saint-Yon et d'un troisième médecin. Le candidat devait être célibataire et âgé de 20 ans au moins. Il devait en outre avoir obtenu un certificat de bonne conduite et avoir effectué 8 inscriptions pour devenir docteur. Mais le préfet de la Seine-Inférieure refusa cette innovation à la différence des avis de la commission qui avait permis de départager Parchappe⁴⁸⁰.

Parchappe se maria le mercredi 25 janvier 1837 avec Marie Ernestine Victorine Dubuc⁴⁸¹, sans profession, né au Havre le 15 mars 1814, dont le beau frère, Jacques (Jean?) Pierre Louis Girardin, 32 ans professeur de chimie à l'École de médecine de Rouen était le premier témoin⁴⁸². D'après les registres de la commission de surveillance des établissements publics pour aliénés de la Seine-Inférieure, Parchappe était un fonctionnaire avec « une rare capacité » de travail. « Homme profondément instruit », il se caractérisait par la « droiture du caractère ». Cette persévérance lui valut après son décès, le 13 août 1867, d'avoir son buste placé en salle des séances de la commission de l'asile afin d'entretenir sa mémoire « vivante » et comme « hommage durable⁴⁸³ ». Par ailleurs le docteur Parchappe sera membre pendant plusieurs années de la Société d'émulation de Rouen mais il en démissionnera le 20 janvier 1839 suite à plusieurs différends⁴⁸⁴.

Devenu inspecteur général des asiles pour aliénés à partir de 1848, Parchappe reviendra en 1855, dans un discours prononcé devant l'Académie de médecine sur son état d'esprit lors de sa prise de fonction à la tête de l'asile rouennais⁴⁸⁵: « j'ai pensé que cette position m'imposait le devoir de ne pas laisser improductif, pour la science, le champ d'observation qui était mis à ma disposition⁴⁸⁶ ». Sa nomination lui permettait en effet de donner libre cours à sa grande capacité de travail. Mais elle lui offrit surtout la possibilité de réaliser des centaines d'autopsies pour vérifier ou infirmer la loi de Gall (1758-1828) l'inventeur de la phrénologie et savant précurseur des localisations cérébrales. Ce courant scientifique considérait que les facultés intellectuelles étaient en rapport direct avec le volume de la tête, ses bosses, ses déformations et le poids de l'encéphale. Il enthousiasmait de nombreux scientifiques rouennais sous la Monarchie de Juillet dont Foville, l'ancien ami de Parchappe, un des premiers membres de la Société phrénologique de Paris⁴⁸⁷. De plus Parchappe lorsqu'il était interne à Paris avait pu rencontrer le docteur Gall au cours d'une de ses conférences. Il aurait même « embarrassé » le « maître de la phrénologie » par sa prise de parole au cours d'une de ses séances⁴⁸⁸. Le docteur Foville, son ami, avait écrit une œuvre originale en matière de phrénologie rouennaise en 1834: Influence des vêtements sur nos organes. Déformations du crâne résultant de la méthode la plus générale de couvrir la tête des enfants. Foville y dénonçait l'usage du bandeau répandu en Normandie sur la tête des enfants. Cette pratique avait, selon le médecin, des conséquences physiologiques catastrophiques pour l'évolution des jeunes enfants. Elle entraînait des troubles de la raison et une vraie détérioration du cerveau⁴⁸⁹. Parchappe employait comme Foville le mètre et la balance. Mais il voyait surtout dans la méthode statistique « l'instrument mathématique » qui permettrait aux médecins de Saint-Yon de résoudre définitivement l'énigme des « aliénations ».

En outre, au sein du Cercle médical de Rouen, fondée en 1835, le docteur Parchappe avait pu discuter avec le docteur Desbois des cours donnés par le physiologiste François Broussais (1772-1838)⁴⁹⁰ autre propagateur de la phrénologie. Le fils de Broussais animait la Société phrénologique de Paris à laquelle appartenait Foville. Cependant, Parchappe semblait rester perplexe face à ces idées. En effet Parchappe se rapprochait davantage du spiritualisme

éclectique de Victor Cousin (1792-1867), pair de France, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1832 et ministre de l'Instruction publique à partir de 1840. L'éclectisme était la doctrine officielle sous la Monarchie de Juillet. Parchappe dédicacera à Victor Cousin une partie de son oeuvre. Mais son scepticisme philosophique relatif pouvait aussi expliquer son éloignement du Cercle médical de Rouen animé par le docteur Desbois et trop largement inspiré par la phrénologie⁴⁹¹.

En 1836, l'asile Saint-Yon avait reçu depuis sa fondation 1292 malades : 649 hommes et 643 femmes. La proportion moyenne des décès entre 1828 et 1836 avait été de 1 sur 14 pour les deux sexes, celles des guérisons entre 1834 et 1835 de 10 sur 36⁴⁹². La commission de surveillance de l'asile présidée par le préfet avait le curé de Saint-Sever pour vice-président. Elle s'était étoffée depuis l'année 1831. Parchappe pouvait y démontrer ses qualités scientifiques en cherchant à mettre en évidence sa loi de « dégradation successive de l'intelligence » liée au « décroissement graduel du cerveau ». Dans son premier mémoire publié en 1836 et dédié au philosophe Victor Cousin⁴⁹³, le docteur Parchappe paraissait défendre les théories de Gall mais il pensait aussi davantage les discuter⁴⁹⁴. Il se montrait ainsi très favorable à des recherches anatomo-pathologiques sur les origines de la « folie » en expliquant: « des causes qui font varier le volume de la tête, les plus influentes sont le sexe, la race, l'idiotie, la taille; la moins influente est le développement de l'intelligence⁴⁹⁵ ».

Pour ces premiers travaux Parchappe avait réalisé des mesures céphalométriques prises sur des plâtres de crânes de décédés, individus « sains » ou « fous », et de criminels exécutés à l'échafaud⁴⁹⁶. Cette collection phrénologique sera en partie conservée par le Muséum d'Histoire naturelle de Rouen en 1839 alors dirigé par Félix Archimède Pouchet⁴⁹⁷. En 1859 le fils de Félix Archimède Pouchet, Georges Pouchet, pouvait encore la contempler⁴⁹⁸. Parchappe avait ainsi examiné 50 hommes « sains » (10 médecins et élèves médecins, 10 écrivains et littérateurs, 2 magistrats, 1 archéologue, 1 mathématicien, 1 chimiste, 7 infirmiers, 11 soldats et marins et 7 professions manuelles) ; 40 hommes aliénés (dont 7 criminels voleurs homicides, 9 imbéciles et idiots, 10 hommes de lettres ou de sciences, 10 travailleurs manuels) ; 30 femmes « saines » (dont 16 ouvrières, 4 domestiques et 10 rentières) et 40 femmes aliénées (dont 22 ouvrières, 5 rentières et 5 domestiques, des marchandes et fermières). Or après avoir « étudié successivement, comme états déterminés de l'intelligence, l'aliénation mentale, l'idiotie, le penchant au crime de vol par homicide, le développement de l'intelligence chez les hommes de lettres comparés à des ouvriers manuels », Parchappe constatait que les têtes d'aliénés mesurées étaient plus grosses que celles des individus sains. De plus l'« imbécile » à la tête la plus petite était celui qui parlait avec le plus de « facilité » et le seul à connaître « les lettres et la valeur de l'argent ». Il semblait aussi le plus intelligent. Il était le plus actif de son groupe. En revanche Parchappe admettait que « les voleurs et les assassins » avaient un diamètre temporel plus considérable que celui des autres hommes ». De même il séparait nettement les « hommes entièrement adonnés à l'étude des lettres et des sciences, professeurs et magistrats placés, par leur talent d'écrire et de parler, au dessus de la médiocrité » des hommes « livrés, dès leur enfance et exclusivement, à des travaux manuels, et chez lesquels une intelligence médiocre n'a reçu aucune culture ». Parchappe montrait qu'il n'existait aucune « loi absolue », contrairement à ce que pouvaient affirmer plusieurs phrénologues ou physiognomonistes, reliant le volume de la tête au développement de l'intelligence. De plus Parchappe commençait à effleurer le rôle de la « culture » et du « milieu » pour l'expliquer⁴⁹⁹. Cependant les résultats céphalométriques réalisés par Parchappe en 1836 semblaient montrer que « les hommes distingués avaient en moyenne une tête beaucoup plus volumineuse, et les mesures partielles prouvaient qu'ils devaient exclusivement cet avantage au grand développement de la région frontale⁵⁰⁰ ».

Néanmoins le médecin de Saint-Yon critiquait l'ensemble des théories phrénologiques. Il exposait ainsi que « le rapport de volume entre la tête, le crâne et l'encéphale est réel, et, en général, il est vrai de dire qu'une grande tête contient un grand cerveau ». Mais, il précisait aussitôt « de cette généralité » il « souffre tant d'exceptions » [...] qu'« il faut bien avouer que la cranioscopie n'est pas moins riche en illusions que tous les autres systèmes physiognomoniques qui ont été en possession de satisfaire au goût incorrigible de l'homme pour l'art divinatoire⁵⁰¹ ». Parchappe n'était pas enthousiasmé pour tous les dérivés de la phrénologie de Gall comme la « cranioscopie », ou la « physiognomonie » répandue depuis plus longtemps par Lavater⁵⁰² (1741-1801). Parchappe contestait ces pseudo-sciences à la différence de Foville qui avait défendu la phrénologie: « les phrénologistes doivent subir les conséquences de leur principe » écrivait-il. « Sur le fait, les phrénologistes consentent à mesurer, mais ils préfèrent l'oeil et la main. Ce qu'ils rejettent, surtout quand les résultats sont contraires à leur dogmes, ce sont les mesures exactes » expliquait Parchappe⁵⁰³. Malgré ces récriminations les recherches de Parchappe ne pouvaient que se situer en rapport avec la phrénologie alors qu'elle était en plein âge d'or⁵⁰⁴.

Dans un second mémoire paru en 1838 Parchappe rappelait pourquoi il faisait de l'asile pour aliénés de Rouen un vaste établissement d'observations où il pouvait examiner, sans beaucoup de difficultés administratives et pratiques, l'encéphale de tous les décédés quels que soient leur sexe, leur âge et leur appartenance sociale⁵⁰⁵. Son

ambition était de mettre en évidence des rapports de causalité entre l'anatomie pathologique du système nerveux et la folie. De surcroît cela ne posait aucun problème vu le taux de décès effrayant à l'intérieur de Saint-Yon. La recherche de Parchappe aboutissait en 1841 à son *Traité théorique et pratique de la folie*⁵⁰⁶. Le conseil général de la Seine-Inférieure avait voté une souscription pour sa publication. L'ouvrage dressait un bilan des sept années d'exercice de Parchappe à Saint-Yon entre le 1^{er} janvier 1835 et le 1^{er} janvier 1841. Parchappe appuyait ses observations sur des kyrielles d'expérimentations, de tableaux et de statistiques. D'après ses investigations, le poids du cerveau diminuait bien en fonction de la puissance intellectuelle de la « folie » aiguë à la folie chronique⁵⁰⁷. Selon l'aliéniste, le poids de l'encéphale fournissait bien une prédisposition non négligeable au développement de l'aliénation. Or le poids du cerveau des femmes étaient plus petit que celui des hommes. Ces constatations annonçaient celles du craniologue Paul Broca (1824-1880) fondateur de la Société d'anthropologie en 1859⁵⁰⁸. Elles nourriront les discussions en son sein portant sur l'influence de l'éducation sur le volume et la forme de la tête à partir de 1861⁵⁰⁹. Cette année-là Broca reprochera à Parchappe de ne pas avoir assez distingué les « dispositions innées », qui pouvaient donner des « supériorité primordiales naturelles » d'intelligence des conséquences de l'éducation elle-même qui entraînaient une « supériorité » par ses effets plus « artificiels ».

Néanmoins pendant les treize années que Parchappe passait à Saint-Yon, il consignait sous la forme de rapports un maximum de chiffres pour démontrer une « loi » de décroissement graduel du cerveau des « fous ». Entre le 1^{er} janvier 1835 et le 1^{er} janvier 1848, Parchappe examinait le crâne de presque tous les décédés à Saint-Yon. Ces dissections anatomiques sur des êtres humains « aliénés » étaient autorisées par le conseil de surveillance de l'asile. Un budget y avait même été voté pour l'« achat d'une balance en cuivre » et d'« une seringue à injection anatomique⁵¹⁰ ». En réalisant des catégories de moyennes de poids du cerveau avec des descriptions complètes d'altération de l'encéphale, Parchappe illustrait cette « dégradation successive de l'intelligence » liée à une « loi pathologique⁵¹¹ » de « décroissement graduel du cerveau⁵¹² ». Son souci avoué était d'augmenter la masse des richesses statistiques avec 498 observations nécroscopiques réalisées entre 1841 et 1848. Parchappe proposait aussi une nouvelle classification des causes de l'« aliénation mentale » plus scientifique, selon lui, que les travaux phrénologistes. Tous ses rapports étaient soigneusement offerts à la Bibliothèque municipale de Rouen: Offert à la Bibliothèque de Rouen par l'auteur. Parchappe⁵¹³. Tous étaient régulièrement envoyés à l'administration départementale et nationale.

Le préfet de la Seine-Inférieure avait de son côté officiellement demandé à Parchappe de prendre en notes le maximum de renseignements médicaux sur les « aliénés indigents ». Pour chaque interné à l'asile, la cause, l'époque et le signe de l'aliénation des hospitalisés devaient toujours être précisés. Pour chacun, il devait être spécifié s'il s'agissait de la « première aliénation », d'« une récurrence » ou d'« une hérédité familiale » « dans l'intérêt du traitement du malade et de l'avancement de la science » précisait le Préfet de la Seine-Inférieure⁵¹⁴. De plus, d'après la circulaire ministérielle du 17 mars 1837, ces indications devaient comporter le chiffre des admissions, des sorties et des décès ainsi qu'une division par sexe et par genre de maladies. Mais, le problème des causes des « aliénations » qui était abordé dans les registres administratifs à travers 14 colonnes pour les « causes physiques » et 6 pour les « causes morales » étaient fortement discuté par le docteur Parchappe.

En effet, la circulaire qui devait préparer le vote d'une loi nationale sur les aliénés, la future loi de 1838, s'accompagnait de vives altercations au sein des milieux médicaux soucieux de précision et d'exactitude scientifique. Parchappe était aussi conscient des intérêts administratifs et politiques sous-jacents alors qu'à la même époque le débat parlementaire sur la réforme pénitentiaire échouait à la chambre⁵¹⁵.

La seconde Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure publiée en 1845 fut donc rédigée par Parchappe pour « la partie médicale » et Debouteville pour « la partie économique⁵¹⁶ ». Elle apparaissait, qualitativement et quantitativement bien, plus riche que la première. Avec cent trente et une pages, huit tableaux, des dizaines de statistiques et un plan de l'asile, cette nouvelle notice reprenait la trame et l'architecture de la première tout en l'approfondissant et en prolongeant les données jusqu'en décembre 1843⁵¹⁷. Plusieurs exemples montraient cet élargissement de l'enquête avec l'introduction de nouvelles variables: la définition de la « loi d'accroissement de la population asilaire », l'étude des diverses formes d'aliénation mentale et de ses prédispositions.

En outre les statistiques étaient étendues à l'« état civil », aux « professions », à la « culture intellectuelle » et à l'« hérédité » des hospitalisés. Or cette dernière rubrique n'était apparue officiellement dans les rapports réalisés par le ministère de l'Intérieur qu'en 1844⁵¹⁸. Elle semblait bien être une innovation rouennaise. Les critères retenus mettaient aussi en avant les résultats des recherches effectuées sur les « causes morales » de la folie. Elles soulignaient la multi-variabilité des « faits de folie » considérés dans toute leur complexité sociale. Ainsi l'augmentation conséquente de la population asilaire en Seine-Inférieure permettait désormais l'élaboration d'un « modèle » de statistique quantitative. Pour démontrer une « loi d'accroissement de la population asilaire » les

docteurs Deboutville et Parchappe analysaient trois périodes successives: 1825-1826, période des admissions exceptionnelles et non représentées; 1827-1838, période antérieure à l'exécution de la loi du 30 juin 1838; 1838-1843, période postérieure à la loi de 1838⁵¹⁹. Parchappe et Deboutville pouvaient ainsi écrire: « depuis le jour de la fondation de l'asile [...] jusqu'à l'époque de la rédaction de cette notice, c'est-à-dire pendant une durée de dix-huit ans et six mois, le chiffre de la population s'est constamment accru d'année en année⁵²⁰ ». Les médecins soulignaient le problème d'un point de vue médical mais aussi économique en terme de « ressources d'habitation ». Enfin, ils définissaient une « loi d'accroissement de la population » asilaire applicable, selon eux, à tous les asiles d'aliénés. Cependant, contrairement au jugement répandu par les contemporains, nous avons pu noter que l'augmentation du nombre d'aliénés admis à Saint-Yon précédait nettement l'application de la loi du 30 juin 1838. La raison de cette recrudescence ne se trouvait donc certainement pas dans la législation de 1838. Ainsi les aliénistes rouennais cherchaient à « responsabiliser » les hommes politiques détenteurs des pouvoirs budgétaires. La loi de 1838 venait aussi sanctionner une évolution à la hausse antérieure de quelques années: les années 1836-1837 environ. Les pourcentages conséquents de récidives, avec double voire triple internements successifs entre 1836 et 1843, 14,6% pour les hommes et 19,8% pour les femmes, montraient aussi cette augmentation⁵²¹.

Ainsi, alors qu'elles semblaient plus perceptibles dans d'autres régions françaises⁵²², le milieu des années 1830 était marquée à Rouen par l'apparition de fortes difficultés économiques et sociales avec la hausse du prix du pain, l'augmentation importante du nombre des indigents, l'arrivée d'une crise cyclique courte caractérisée par la disette, le chômage, la mendicité, et l'accroissement des faits de « folie »⁵²³. Cette situation sociale était toujours perceptible lorsque le préfet de la Seine-Inférieure demanda que soit scrupuleusement noté par les médecins, dans un rapport singulier pour chaque interné, les renseignements médicaux sur les « aliénés indigents » avec la cause, l'époque et les signes de l'aliénation (premier internement, récidive, hérédité familiale). Chaque cas particulier devait être retranscrit dans une fiche « pour pouvoir répondre aux questions statistiques fréquemment adressées du ministère et dans l'intérêt [...] de la science⁵²⁴ ».

Les recommandations étaient les mêmes pour les placements effectués sous l'autorité du nouveau maire de Rouen depuis 1830, Henry Barbet, selon l'article 17 de la loi du 30 juin 1838. Or, la loi de 1838, nous y reviendrons, obligeait chaque département à posséder et financer son hôpital pour aliénés. Elle aura des conséquences importantes pour la Seine-Inférieure notamment en matière de gestion. Elle avalisera surtout l'augmentation continue du nombre des internements annuels. Ils avaient été multipliés par 1,5 en 6 ans entre 1838 et 1843 inclus. Ils auront des d'importantes conséquences pour la réflexion des aliénistes rouennais. Ils étaient contraints d'implorer aux élus départementaux et municipaux l'argent nécessaire à l'agrandissement et au bon fonctionnement de Saint-Yon au milieu des années 1840. En attendant, ces nouvelles dispositions, que pouvaient-ils constater?

-les aliénés de Saint-Yon entre 1825 et 1845.

Les raisons des internements à Saint-Yon montraient la multiplicité des formes d'« aliénation mentale » tout en la comparant par sexe⁵²⁵. Les « folies » simples ou compliquées étaient les plus courantes: les « maniaco-dépressifs », les « suicidaires » et les « hystériques ». Ces pathologies correspondaient aux formes de folie « traditionnelles » et curables. Elles avaient déjà été clairement distinguées de l'« idiotie » et de l'« imbécillité » qui touchaient les aliénés considérés comme « incurables » (les handicapés mentaux, les paralysés et les internés séniles). Les maladies incurables touchaient en plus grand nombre les hommes. L'enquête menée par Deboutville et Parchappe présentait toutes les caractéristiques de statistiques descriptives. Mais la volonté des auteurs n'était pas de s'interroger sur la représentativité des échantillons et des distributions, ils montraient plutôt la diversité du phénomène « folie ».

Les causes de la « folie » étaient rapportées à des critères extrêmement variés et complexes. Parchappe et Deboutville avaient préparé des études très détaillées. L'état civil des aliénés témoignait de ce souci. Il était un des échantillons de population distingué les plus représentatifs. Il portait sur 2155 internés à l'asile entre 1825 et 1843. Ainsi les aliénistes rouennais avaient remarqué que le mariage n'était pas une protection face aux « faits de folie ». En revanche il y avait davantage de mariés parmi les hommes aliénés et plus de veuves et célibataires chez les femmes aliénées⁵²⁶. La catégorie de la population la plus concernée par l'aliénation était la classe d'âge des 30-39 ans puisqu'elle constituait près de 30% des admissions à elle seule⁵²⁷.

Deboutville et Parchappe tentaient aussi une « sociologie » de la population asilaire grâce à la mise en oeuvre de statistiques professionnelles des internés. L'échantillon considéré, très significatif, portait sur 1251

internés. Il correspondait à la catégorie des aliénés dont la profession antérieure à l'admission était connue sans précision de date⁵²⁸. Aucune catégorie sociale ne semblait épargnée par la folie. Toutes étaient touchées mais en des proportions différentes non seulement les classes les plus populaires, les marginaux et les indigents mais aussi les classes intermédiaires et supérieures: la bourgeoisie moyenne et populaire mais aussi la bonne bourgeoisie, les rentiers, les fonctionnaires et des industriels⁵²⁹. Les catégories professionnelles les plus frappées par l'« aliénation » étaient les « sans profession » avec une majorité de femmes, les gens de peine et les journaliers avec une majorité d'hommes, les gens occupés de travaux aratoires avec aussi une majorité d'hommes et les travaux mécaniques. Ces catégories sociales représentaient 49% des 1939 internés entre 1825 et 1843. Ensuite venaient les employés et les professions du culte, du droit, de la médecine et des belles lettres (12% avec une majorité d'hommes) puis les artisans (10%), les rentiers et les propriétaires (9%), les domestiques (8%) avec une majorité de femmes) et les militaires et marins (8%). Les moins touchés étaient les négociants et marchands en détail (4%).

La pluralité des différentes composantes socioprofessionnelles de la population de l'asile de Saint-Yon était originale. Elle pouvait concerner toutes les classes sociales y compris les plus élevées⁵³⁰. Cette caractéristique se maintiendra par la suite. Cependant elle deviendra presque insignifiante si on la compare avec la progression fulgurante du nombre des « aliénés » sans emplois, travailleurs, ouvriers pauvres et femmes indigentes pendant la crise des années 1840. Pourtant il faut bien noter l'éventail des professions répertoriées relativement important pour être souligné. Dix groupes de métiers avaient été différenciés par les aliénistes. Les découpages socio-professionnels retenus étaient importants. Parchappe et Debouteville voulaient rendre compte le plus fidèlement possible de la réalité sociale dans laquelle ils baignaient. Ils portaient une grande attention aux « métiers » et aux « corporations » des quartiers populaires de Rouen.

Le docteur Parchappe avait dès cette époque organisé une « consultation gratuite annexée à l'asile des aliénés », « institution charitable » et « grandement utile à la population ouvrière du faubourg St-Sever ». Installée dans une salle municipale consacrée à cet usage, Parchappe y prescrivait les « bons de médicaments⁵³¹ ». Mais suite à une décision préfectorale ce statut exceptionnel conféré au médecin de Saint-Yon ne devait pas être poursuivie. En effet, selon le maire de Rouen, Henry Barbet, dans une correspondance au préfet datée du 21 septembre 1844, la prérogative accordée à Parchappe constituait une entrave à l'administration municipale. Elle portait préjudice au maintien des salles consacrées à cet usage par les médecins de l'hôpital général de Rouen et de l'Hôtel-Dieu. Pour Henry Barbet il était attendu que l'asile des aliénés était départemental et non municipal⁵³². Or cette vision n'était pas forcément partagée par tous y compris après le vote de la loi de 1838. Cette confrontation illustre bien la tension qui progressait avec la crise des années 1840 entre l'administration municipale rouennaise et la gestion départementale face à l'extrême pauvreté des indigents aliénés. Celle-ci sera un des éléments de la chute du « système Barbet » et du Régime de Juillet en Seine-Inférieure. Nous le reverrons. Parchappe décidait néanmoins de s'intégrer aux habitants du quartier Saint-Sever, faubourg populaire de la rive gauche de la Seine. Il constituait pour lui un lieu stratégique d'observation des « faits de folie » et de l'urbanisation progressive dans cette banlieue rouennaise de moins en moins rurale. Ainsi Parchappe sera très attentif à ce changement ainsi qu'à la recrudescence de la « Folie révolutionnaire » lors des émeutes rouennaises d'avril 1848 à Saint-Sever.

De plus les statistiques de Debouteville et Parchappe leur permirent d'établir une « statistique de la culture intellectuelle des internés » en 1842. Il était l'unique recensement sur cette question entre 1825 et 1843. Il portait sur 563 aliénés. L'étude de la « culture intellectuelle » des aliénés pour une seule année ne permettait pas de tirer une conclusion définitive du degré d'instruction et de son lien avec la prédisposition à la folie. Pourtant l'étude de l'année 1842 montrait à nouveau la diversité de la population asilaire de Saint-Yon. En effet toutes les catégories culturelles étaient représentées à l'asile départemental : instruits et moins instruits. Dans la première moitié du siècle, le nombre des aliénés instruits, sachant lire et écrire, était même très important. Cet état des lieux en dit long sur la réalité de la population asilaire. Il était contraire à l'idée répandue qui voudra voir dans cette population, notamment sous le Second Empire moins fourni en statistiques, une masse uniforme et « dégénérée ».

L'instruction, sachant lire et écrire, des aliénés était de 48% en 1842 soit bien plus forte que celle des aliénés ne sachant ni lire ni écrire. Il faut aussi rapporter ces chiffres à la population considérée. Combien d'aliénés n'ont-ils pas été pris en compte par manque d'information en 1842? Ainsi les aliénistes rouennais se contentaient de rapporter les chiffres de cet échantillon. Mais il est tout aussi remarquable qu'ils ne se soient pas posés la question de sa représentativité. Or la seconde notice statistique devait englober les éléments de 18 années de fonctionnement. Un autre élément pris en considération par Debouteville et Parchappe pour la première fois à une telle échelle était le « facteur héréditaire ». Il était analysé comme une « nouvelle donne » interprétative de la « folie ». Ainsi, les deux aliénistes avaient cherché à savoir s'il y avait eu existence antérieure de l'aliénation mentale au sein de la famille de l'interné. Cette rubrique, absente dans la première notice de Debouteville, avait à la même époque été prise en

compte par les hospices de Paris et de Charenton. Mais ces recherches étaient souvent entravées par le « silence des familles sur une circonstance fâcheuse qu'elles ont intérêt à cacher ». Les aliénistes rouennais le précisaient judicieusement⁵³³.

En revanche cette masse d'observations réalisées sur « l'hérédité » par Deboutville et Parchappe à l'intérieur de Saint-Yon devait être soulignée dans un article du médecin en chef et directeur de l'asile d'Auxerre, Henri Girard de Cailleux (1814-1884), pour la revue des Annales Médico-Psychologiques en 1846 : « l'hérédité joue un grand rôle dans la prédisposition à l'aliénation mentale à Saint-Yon. Elle a été observée 205 fois sur 1370 aliénés en général, et 196 fois sur 1319 fous en particulier⁵³⁴ ». Deboutville et Parchappe en insistant sur le « facteur héréditaire », constaté chez 15% des internés, annonçaient avec près d'une décennie d'avance la principale préoccupation des aliénistes de la seconde moitié du XIX^e siècle: « l'hérédité ». La « thèse héréditariste » sera symbolisée par la nomination à l'asile Saint-Yon en 1856 de l'aliéniste Bénédic-Augustin Morel (1809-1873) dont nous reparlerons⁵³⁵.

Enfin, un des chapitres les plus intéressants de la seconde notice statistique était un modèle détonant de « dépendance statistique⁵³⁶ » mis en avant par les aliénistes rouennais. Ce schéma voulait montrer la corrélation entre deux variables, sans lien apparent, celle du « poids du cerveau » et celle de la « folie simple » que nous avons plus haut évoquée. « Il y a un décroissement graduel du volume du cerveau en raison de la dégradation successive de l'intelligence dans la folie simple⁵³⁷ » affirmaient les aliénistes rouennais. Preuves à l'appui, les aliénistes de Saint-Yon fournissaient le tableau et les chiffres qui leur avaient permis de définir cette « loi pathologique ». Ainsi elle liait le bon usage de la raison au poids de l'encéphale. Parchappe apportait des éléments fondamentaux d'anatomie. Dans l'émergence de la folie, la dégradation de l'intelligence était le corollaire du faible poids du cerveau. Or n'était-ce pas un relent de la phrénologie dont nous avons discuté plus haut? La seconde notice statistique s'appuyait sur les recherches d'anatomie pathologique recueillies par Parchappe dans son Traité théorique et pratique de la folie.

Pour Parchappe, « le problème à poser et à résoudre » concernant les maladies mentales attendait, pour partie, une réponse purement physiologique d'où son inspiration teintée à son corps défendant de phrénologie. Pour le médecin de Saint-Yon, le crédit accordé à ses travaux résidait dans la méthode adoptée : « Monsieur Parchappe ne se borne pas à noter les nombreuses altérations cérébrales que peut révéler l'ouverture des corps des aliénés ; mais il a le premier introduit l'usage d'une méthode d'examen [...] ; elle consiste à déterminer, par la balance et la mensuration, le volume et le poids du cerveau, pour juger leur influence sur cet organe sous le rapport physiologique et pathologique ». Un article des Annales Médico-psychologiques concluait sommairement sur ces investigations: « sans doute Monsieur Parchappe n'a pu arriver à la solution complète de ce difficile problème ; mais nous devons avouer qu'il en a simplifié les éléments⁵³⁸ ». Cela pourra correspondre à un certain manque de rigueur de la part des savants. Mais ce qui était surtout remarquable c'était l'absence d'analyse comparative et simultanée d'autres variables: pourquoi le poids du cerveau dans son ensemble, et non son enveloppe ou une partie déterminée de celui-ci? La démonstration aboutissait aux résultats recherchés : prouver l'existence de facteurs physiologiques essentiels et anatomo-pathologiques dans l'émergence de la « folie simple ». Si la démonstration peut faire sourire aujourd'hui, elle mettait en évidence une conception scientifique imprégnée de préjugés indirectement issus de la phrénologie pourtant décriée par Parchappe. De plus les présupposés scientifiques de Parchappe plaçaient comme un acquis la relation entre « physiologie » et « folie »⁵³⁹. Néanmoins cette conception était contradictoire avec les idées défendues dans l'ensemble de la notice publiée en 1845 à savoir la prédominance des causes morales dans les phénomènes de « folie ».

CONCLUSION

Les aliénistes rouennais avaient illustré la multi-variabilité des « causes » de la « folie » afin de mettre en valeur une « Statistique des causes morales de l'aliénation ». Le docteur Parchappe, succédant à Foville, avait introduit, dès 1835, dans ses recherches étiologiques et statistiques sur les maladies mentales des « causes morales »⁵⁴⁰. Par exemple quatre classes de « folie » permettaient au docteur de répartir les aliénés. Chacune était à nouveau subdivisée en facteurs interprétatifs et explicatifs plus détaillés. Parchappe avait séparé les « épileptiques », les « imbéciles » et les « idiots » des « fous » à proprement parler. Les « causes morales et intellectuelles » avaient été prises en considération pour 895 « fous » observés. Elles ne concernaient pas les 129 « épileptiques », « imbéciles » et « idiots » qui avaient, selon le médecin, des prédispositions « essentielles » à la folie c'est-à-dire congénitales et purement anatomo-physiologiques.

En 1839, Parchappe avait lui-même vulgarisé les rubriques « morales » dans son ouvrage Recherches statistiques sur les causes de l'aliénation mentale dédié au préfet de la Seine-Inférieure, le baron Dupont-Delporte. Cette étude était aussi adressée aux membres du conseil général de la Seine-Inférieure qualifiés de « bienfaiteurs de l'asile des aliénés de Saint-Yon »⁵⁴¹. Parmi les rubriques utilisées la « Fortune » faisait, par exemple, référence à la « misère » et au « changement de position sociale »; la « Réputation » à l' « amour propre blessé » et aux « atteintes à la réputation »; la « conservation » à la « pudeur blessée », à l'« infirmité accidentelle », à la « colère » et à la « frayeur »; la « Patrie » aux « événements politiques »; les « excès intellectuels » aux « excès d'études », au « travail intellectuel » et à la « lecture de romans »; les « excès sensuels » aux « excès vénériens », aux « inconduites », au « libertinage », à l'« onanisme » ainsi qu'aux « boissons alcooliques »⁵⁴².

La Notice de 1845 insistait singulièrement sur les « excès sensuels » et les « causes familiales et affectives » de l'aliénation. Elles semblaient en effet les principales raisons de l'émergence de la « folie » pour 45% des internés. Les causes organiques, toutes cumulées, n'en étaient à l'origine que pour 35% seulement. Les aliénistes faisaient dans le même temps un classement des dix causes les plus fréquentes des internements.

Pour les médecins de Saint-Yon, les causes déterminantes de la folie étaient d'abord des « causes morales » et des « excès intellectuels et sensuels » soit près de 91% des internés. Très largement devancées, les « causes organiques » étaient, selon les aliénistes rouennais, presque insignifiantes pour expliquer les origines de la « folie ». Debouteville et Parchappe avaient utilisé des classifications avec des rubriques très complètes et relativement précises pour l'époque. Elles montraient que leurs préoccupations étaient beaucoup plus « sociologiques » que purement médicales. Les deux aliénistes avaient différencié nettement les rubriques consacrées aux hommes de celles des femmes aliénées. En dehors de l'aménorrhée, l'absence d'aliénés hommes dans la rubrique « jalousie » et inversement celles des aliénées dans les rubriques « onanisme », « colère » et « libertinage » était à souligner. Les soucis d'ordre affectifs ou sentimentaux (amour, frayeur, jalousie, perte, chagrins...) expliquaient plus de 43% des hospitalisations d'aliénés; les problèmes financiers plus de 14%; enfin l'abus des boissons alcooliques, essentiellement pour les hommes, mais présent aussi pour les femmes, en était la cause pour plus de 18%. L'importance de la rubrique « autres » comprenant plus de 21% des internés, sans raisons clairement mentionnées, était aussi relevée.

Au milieu des années 1830, peu après le départ de Foville, les travaux de Parchappe et Debouteville trouvèrent un large écho dans les revues locales. Ainsi Parchappe avait montré ses talents de chroniqueur scientifique dans la Revue de Rouen⁵⁴³. Il pouvait commencer à y faire valoir sa réputation nationale de chercheur en médecine mentale. Il allait aussi chercher la confrontation en matière d'aliénation avec les premiers cercles de statisticiens parisiens. Tandis que s'était préparé à la chambre des pairs et des députés la première grande loi française sur l'assistance aux aliénés, celle de juin 1838, Debouteville et Parchappe voulaient montrer la prédominance des « causes morales » dans la génération de la « folie »⁵⁴⁴.

Chapitre 3

« Système Barbet » et assistance aux aliénés sous la Monarchie de Juillet.

INTRODUCTION

En 1830, les trois glorieuses avaient porté à la tête de la municipalité rouennaise un patron du textile, un indienneur libéral, représentant de la bourgeoisie d'affaires ayant participé activement à la Révolution de Juillet, Henry Barbet (1789-1875)⁵⁴⁵. Henri Barbet sera maire de Rouen entre 1830 et 1847, président du conseil général de la Seine-Inférieure et député de la Seine-Inférieure entre 1831 et 1842 puis entre 1844 et 1846⁵⁴⁶. Henry Barbet était aussi membre du Tribunal de commerce ainsi que président du conseil d'administration de la banque de Rouen. Il devint pair de France à la fin de la Monarchie de Juillet. En 1844, il était propulsé à la présidence du conseil de surveillance de Saint-Yon. Henry Barbet se voulait le principal promoteur de la lutte contre l'indigence à Rouen par le biais d'ateliers de charité permanents créés sous son impulsion. Officier de la Légion d'honneur en 1846, rallié au Second-Empire, il sera élu député au Corps législatif entre 1863 et 1869.

Devant la montée des revendications ouvrières, notamment dans la région de Rouen⁵⁴⁷, la politique sociale d'Henry Barbet consista à lutter contre la mendicité tout en mettant la priorité de son action sur la mise au pas des pauvres « paresseux », « mauvais » pauvres qui étaient supposés avoir fait de cette activité l'essentiel de leur mode de vie. Certains contemporains ont alors parlé d'une véritable organisation municipale de fonctionnement pratique et idéologique: le « système Barbet⁵⁴⁸ ». En effet le maire de Rouen expliquait l'« utilité », ou plutôt l'inutilité, du pauvre tout en défendant des idées conservatrices à la fois morales et libérales de l'ordre social. Or sa politique municipale ne sera pas indifférente aux questions de « folie » et de « sécurité publique ». Elles pouvaient concerner et toucher y compris les familles rouennaises les plus riches. Les aliénés, malgré leur handicap, pouvaient-ils rester fainéants? Quelle administration, l'état, le département ou la mairie devait prioritairement les prendre en charge? Selon quelles modalités? Mais surtout à quel coût⁵⁴⁹? Et pour quels résultats? Une action publique décentralisée semblait être la meilleure réponse pour garantir la « paix sociale ». Mais était-ce l'unique solution envisagée ? De plus serait-elle la plus efficace ?

Décentralisation et loi de 1838.

Les préoccupations concernant les « faits de folie » renvoyaient autant au souci de moralisation de la société qu'à la « question sociale » et à l'organisation politique de l'assistance par l'état⁵⁵⁰. La loi du 30 juin 1838 était d'abord une loi « de sécurité, de bienfaisance et de charité publique ». Elle fut votée sous le second ministère Molé (15 avril 1837- 8 mars 1839). Molé avait été grand juge et ministre de la justice sous la Restauration puis avocat et député du centre droit sous la Monarchie de Juillet⁵⁵¹. Le 6 juillet 1838 au Palais de Neuilly la loi sur les aliénés était adoptée par le roi Louis-Philippe en présence de Barthe, ministre secrétaire d'état au département de la Justice et des Cultes et Montalivet, pair de France, ministre secrétaire d'état au département de l'Intérieur dont le père avait occupé les mêmes fonctions sous la Restauration⁵⁵². En votant la loi les députés de la Monarchie de Juillet croyaient mettre un terme aux « vides » juridiques nés de l'abolition des lettres de cachet. Cette suppression avait été décidée par l'Assemblée constituante les 13 et 16 mars 1790 nous l'avons vu⁵⁵³.

Ainsi la loi votée en 1838 faisait bien de la question du traitement de la « folie » une forme de compromis entre les pouvoirs de l'Etat, les collectivités locales, les médecins et les familles. Elle était une question autant politique que technico-étatique⁵⁵⁴. Molé avait pu aussi s'appuyer sur le « parti du château » c'est-à-dire les nombreux députés fonctionnaires soucieux d'assurer leur carrière⁵⁵⁵. Pourtant la loi de 1838 ne résolut pas l'ensemble des conflits générés par la hausse des « faits de folie ». Ces derniers étaient eux-mêmes liés aux changements profonds de civilisation ainsi qu'au passage à la société industrielle. De plus la loi pouvait ouvrir de nouvelles zones d'affrontements. Ainsi les adversaires républicains et royalistes des pouvoirs jacobins de l'état dénoncèrent les abus liés à la question de la défense des libertés individuelles ainsi qu'à ceux des droits civiques reliés à la crainte des séquestrations arbitraires. En outre les partisans d'un Etat protecteur largement interventionniste, marqué par la méfiance au ministère Molé concernant sa position sur les asiles pour aliénés privés religieux ou non, critiquèrent implicitement la « décentralisation » largement mise en oeuvre sous la Monarchie de Juillet.

Nous avons vu comment la prise en charge de la « folie » s'était organisée en Seine-Inférieure au début de la Restauration puis du régime de Juillet. Dès l'ouverture de Saint-Yon en 1825, l'« interventionnisme » décentralisé de l'état y favorisait, de fait, les injustices et les déséquilibres entre assistance pour « aliénés riches » et assistance pour « aliénés pauvres ». De plus la loi adoptée le 30 juin 1838, à laquelle le maire de Rouen, Henry Barbet, député de la Seine-Inférieure, participa directement, n'empêchera pas les antagonismes locaux. Ils étaient surtout liés à la « décentralisation » et aux discussions financières occasionnées par les dépenses de traitement des aliénés indigents, soit les plus nombreux⁵⁵⁶.

Ainsi le nombre annuel des admissions à l'asile Saint-Yon entre 1828 et 1831, soit de la fin de la Restauration au début de la Monarchie de Juillet, montrait une forte progression de l'assistance aux aliénés sur trois ans, de 130 à 151 aliénés internés par an, soit un quasi retour à la situation d'internement annuel de l'année 1827, la plus forte sous la Restauration⁵⁵⁷. Entre le 11 juillet 1825 et 1836, 1292 malades avaient été admis à Saint-Yon⁵⁵⁸. Au premier janvier 1838, l'établissement traitait 488 aliénés dont 229 hommes et 259 femmes. En 1837 les admissions avaient été de 162, les sorties de 79 et les décès de 61. Le rapport des décès à la population était de 1 sur 10,2 et celui des guérisons aux admissions de 1 sur 2,9⁵⁵⁹. Au premier janvier 1839, la population asilaire était de 530 aliénés dont 246 hommes et 284 femmes. Elle s'était donc accrue de 42 aliénés. Les admissions en 1838 avaient été de 204, les guérisons de 69 et les décès de 54. Le rapport des décès à la population asilaire était de 1 sur 12,8 et la proportion des guérisons aux admissions de 1 sur 2,9. Cette dernière proportion était non négligeable et très importante pour l'époque⁵⁶⁰. Près d'1/3 des aliénés de Saint-Yon semblait sortir guéri.

Mais la hausse importante et continue des admissions annuelles, au tournant de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, n'était pas sans conséquences financières pour le département de la Seine-Inférieure. Or il devait contribuer au financement de l'assistance destinée aux aliénés les plus misérables depuis l'ouverture de l'asile départemental. Cependant le coût d'un aliéné par jour représentait plus du double salaire d'un tisserand travaillant dans la région rouennaise. Ce coût était en grande partie dû à l'apport financier initial nécessaire à l'ouverture de Saint-Yon. En effet, depuis le 6 novembre 1815, un arrêté ministériel assignait les dépenses des aliénés aux communes de leur domicile de secours et à défaut au département. De plus, le prix de la journée pour 1 aliéné interné à Saint-Yon dépassait largement le salaire journalier d'un tisserand à la mécanique (homme, femme ou jeune enfant) travaillant 15 heures à 15 heures trente par jour dans l'industrie textile de la région rouennaise entre 1826 et 1830.

Si nous comparons le coût des dépenses pour un aliéné sous la Restauration avec celles du début de la Monarchie de juillet, nous constatons qu'il était en moyenne d'environ 1,94 francs entre 1825 et 1829 puis d'environ 1,23 francs au tout début de la Monarchie de Juillet, soit entre 1830 et 1834. La diminution conséquente du prix de la journée d'un aliéné à l'asile Saint-Yon était due au début de l'amortissement des investissements réalisés par le conseil général de la Seine-Inférieure et la ville de Rouen après la transformation du domaine de Saint-Yon. Mais elle ne pouvait expliquer à elle seule la nette baisse des subventions départementales pour aliénés indigents à partir de 1830. De même, ce n'est pas la baisse relative des internements entre 1831 et 1833 qui pouvait l'expliquer. Au contraire le coût d'un interné devenait moins important à partir du moment où les locaux de l'asile étaient plus occupés et rentabilisés avec des soins plus efficaces. La diminution des subventions départementales ne pouvait pas non plus être une cause de la baisse des dépenses annuelles pour traiter les aliénations au tout début de la monarchie de Juillet. Elles passeront de 494,54 francs en 1830 à 424,55 francs en 1834. De même celles attribuées aux aliénés indigents passeront de 292,41 francs en 1830 à 23,26 francs en 1833. En outre en 1832 l'entretien obligatoire des aliénés indigents par les municipalités avait été rejeté par la chambre des députés⁵⁶¹. Mais il était établi dans les faits à Rouen. Cette diminution montrait surtout un désengagement financier progressif du conseil général de la Seine-Inférieure en matière de gestion de la santé mentale avant la loi de 1838. Il semblait aller à contre courant de la volonté générale.

A la même époque, le 2 juin 1831, le conseil général de la Seine-Inférieure demandait au conseil municipal de Rouen qu'il contribuât davantage à l'attribution des pensions gratuites versées pour les aliénés les plus pauvres. Le conseil général de la Seine-Inférieure voulait ainsi réévaluer les charges budgétaires concernant l'asile Saint-Yon afférentes à la ville de Rouen⁵⁶². De plus, le 7 novembre 1831, les locaux de Saint-Yon étaient agrandis afin d'augmenter le nombre des cellules et des cours pour traiter les « aliénés furieux ». Les plus agités se promenaient en dehors des dortoirs communs. Entre le 1^{er} janvier 1831 et le 7 novembre 1831 la population de l'établissement s'était accrue de 33 aliénés. Par conséquent la rentabilité financière et l'efficacité de Saint-Yon était devenue des questions cruciales de la vie politique départementale au tournant de la Restauration et de la Monarchie de Juillet.

De plus, peu avant la Révolution de Juillet, depuis le 18 février 1830, des ateliers de travail pour tous les aliénés pauvres, sur le modèle des « Workhouses » anglais, avaient été organisés à l'intérieur même de l'asile. Officiellement il s'agissait de trouver une occupation pour tous les « fous ». En réalité il fallait réaliser des économies de gestion pour mieux rentabiliser l'établissement. La nomination du Saint-Simoniens Debutteville comme directeur de Saint-Yon, en octobre 1830, coïncidait parfaitement avec la mise en place du « système municipal Barbet » à partir d'août 1830. Le Saint-Simonisme recevait, nous l'avons vu, l'appui du Journal de Rouen dont l'un de ses principaux rédacteurs était l'avocat libéral Visinet, franc-maçon de la « Loge des Arts Réunis de Rouen », membre de la commission des prisons, proche du National. Le principal rédacteur du National avait été un journaliste républicain rouennais que les autorités départementales connaissaient bien: Armand Carrel (1800-1836)⁵⁶³.

Par ailleurs Visinet était l'importateur des idées de la société « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Elle avait été présidée par le protestant Guizot. De jeunes médecins libéraux de gauche et d'anciens carbonaro comme l'aliéniste Ulysse Trélat (1795-1879), un ami de Buchez, le futur président de l'Assemblée Nationale Constituante en 1848, en faisaient partie. Buchez était aussi passé par la Charbonnerie, la Franc-Maçonnerie et le Saint-Simonisme nous en reparlerons à propos du docteur Morel⁵⁶⁴.

Ainsi De Bouteville, aux idées Saint-Simoniennes proches du Globe et de Prosper Enfantin, participait aux ambitions de la municipalité Barbet. Il s'agissait d'éradiquer la mendicité des plus pauvres y compris des aliénés. La municipalité voulait aussi « moraliser » les classes ouvrières notamment dans les quartiers de grande pauvreté situés au Faubourg Saint-Sever de Rouen mais aussi dans les quartiers Est de la ville⁵⁶⁵. Pour les élites municipales et départementales, les aliénés indigents ne pouvaient rester « fainéants ». Depuis les trois glorieuses tous les rouennais devaient être mis au travail. La « Maison de Saint-Yon » était assimilée à une petite entreprise avec son propre règlement publié en 1832⁵⁶⁶. L'idée d'une « moralisation » des aliénés, voire d'une « régénération », le terme apparaît à cette époque, était concomitante du programme du maire Henry Barbet soutenu par le Journal de Rouen et Visinet.

L'organisation mise en place par Debutteville à l'intérieur de Saint-Yon s'apparentait à celles des Workhouses nées en Angleterre où aucune assistance n'était laissée sans contrepartie laborieuse des assistés⁵⁶⁷. Mais cette volonté de « régénération », au double dessein physique et moral, des catégories sociales les plus populaires et les plus touchées par la « folie » devait être limitée par des considérations financières. En effet, comment moraliser

les « aliénés » indigents et leur redonner une « santé physique et mentale » alors que le conseil général diminuait leurs subventions. En cette période de crise financière, la volonté des notables rouennais était de baisser les dépenses consacrées aux aliénés pauvres par le département depuis 1830.

Cette situation renvoyait aux catégories d'aliénés, instaurées à l'intérieur de Saint-Yon depuis son ouverture entre « aliénés riches » plus privilégiés et « aliénés pauvres » indigents. Cette différenciation devait permettre à l'origine de faciliter la gestion et d'assurer un fonctionnement plus satisfaisant notamment pour les aliénés mis en pension par les familles bourgeoises. Ainsi depuis 1825 les fonds provenant des aliénés placés par les familles aisées étaient particulièrement conséquents. Ils allaient de près de 30% en 1827 à près de 50% en 1843. De plus ils dépasseront constamment la part des subventions départementales, qui malgré la loi de 1838 iront en régressant (de près de 40% en 1826 à moins de 5% en 1843) mais aussi des communes (toujours à moins de 5% entre 1825 et 1843) et des hospices (entre 25 et 35% pour cette époque).

C'est pourquoi la part du budget de l'asile Saint-Yon pris en charge par les familles bourgeoises était considérable tout au long de la première moitié du XIX^e siècle. Mais depuis 1834 la proportion d'aliénés en rapport à la population était deux fois plus importante à Rouen que dans l'ensemble du département. La question financière était donc déterminante pour le notable Henry Barbet tiraillé entre ses fonctions de membre du conseil général qu'il présidera et de maire de Rouen. De surcroît Barbet avait pris connaissance de la circulaire du ministre de l'Intérieur Thiers datée du 29 juin 1835. L'insécurité publique progressait au début de la Monarchie de Juillet. Elle était en partie liée à l'explosion du nombre des aliénés indigents qui étaient restés à l'abandon. Cependant Thiers voulait voir supporter la charge globale du traitement social de la « folie » par les conseils généraux exclusivement. Cette décision était discutée par les chambres des pairs et des députés pour le budget de l'année 1836. Ainsi l'article 6 de la loi de finances du 18 juillet 1836 faisait valoir que les frais relatifs aux aliénés indigents seraient effectués sur les disponibilités variables des conseils généraux sans préjudice des concours de la commune de domicile et des hospices⁵⁶⁸.

Ainsi depuis 1834 le conseil d'Etat avait admis que les communes n'étaient pas obligées de supporter la charge des aliénés nécessiteux. Pourtant il n'existait pas encore de loi nationale sur ce sujet. Cette disposition laissait donc reposer l'ensemble de ces dépenses variables sur les départements⁵⁶⁹. Les circulaires Thiers, datées des 20 et 25 juin 1836, rappelaient que les conseils généraux étaient les seuls tenus de pourvoir à ces dépenses. Elles instituaient aussi un inspecteur général des maisons d'aliénés, l'aliéniste Ferrus que nous avons évoqué⁵⁷⁰. Cependant l'organisation de l'asile Saint-Yon suppléait au désengagement financier de l'état pour traiter la « folie » avant la loi de 1838 en séparant à l'intérieur de l'établissement en fonction du mode de placement mais aussi du statut social des aliénés. Rappelons qu'ils étaient répartis en 4 catégories qui, à l'exclusion des « pensionnaires » étaient majoritairement constituées de petites gens⁵⁷¹. De plus, y compris, à l'intérieur de la catégorie des pensionnaires, les administrateurs avaient distingué quatre classes en fonction de la fortune des familles avec des pensions payés allant de 450 à 1500 francs⁵⁷². Cette somme était jugée non extraordinaire pour ces derniers. Dans le même temps, les administrateurs de Saint-Yon avaient aussi réservé 110 places gratuites pour les aliénés les plus nécessiteux réparties en proportion des arrondissements. Dix étaient gérées directement par le préfet de la Seine-Inférieure. Elles furent rapidement considérées comme très insuffisantes.

Au 31 mars 1834, 31 employés et 30 religieuses servaient au gardiennage et à l'encadrement des aliénés de Saint-Yon, soit un employé pour 6 ou 7 hommes aliénés et une religieuse pour 7 ou 8 femmes aliénés⁵⁷³. En 1844 Octave Féré, chroniqueur rouennais, remarquait : « C'est plus que la philanthropie, c'est plus que l'humanité, c'est la charité chrétienne qui préside ici⁵⁷⁴ ». Mais plusieurs infirmières laïques viendront par la suite faire appliquer le règlement et la discipline hygiénique en plus du médecin en chef, du chirurgien et des quatre internes⁵⁷⁵. L'organisation voulue parfaite de l'assistance aux aliénés à Saint-Yon masquait en réalité de douloureux affrontements politiques notamment en ce qui concernait les frais d'hébergement, de nourriture et d'entretien occasionnés par les plus pauvres des « fous ». Ainsi, depuis le 15 mars 1836 le conseil municipal de Rouen avait enregistré une demande pour que les dépenses de traitement de ces derniers soient complètement mis à la charge du département selon la circulaire du ministère de l'Intérieur datée du 29 juin 1835. Mais la ville de Rouen s'opposait à ce que l'immense partie de ces dépenses restât au budget des communes et des hospices de la Seine-Inférieure en vertu de leur mode de placement. Le 2 mai 1836 le Préfet faisait remonter la doléance municipale rouennaise au gouvernement dans l'attente d'une réponse rapide et d'une intervention de l'état⁵⁷⁶.

-Rouen, la Seine-Inférieure et les origines de la loi de 1838.

Les discussions antérieures à la loi de 1838 allaient illustrer toutes les difficultés de l'organisation d'une assistance

aux aliénés: la décentralisation pouvait aussi apparaître comme une solution de facilité⁵⁷⁷. Ainsi lors des discussions sur la nécessité d'une loi sur l'assistance aux aliénés, menées à la chambre des pairs et des députés, à plusieurs reprises la situation de l'asile Saint-Yon en Seine-Inférieure fut rappelée. Ce fut par exemple le cas au cours de la séance additionnelle de la chambre des députés tenue le jeudi 29 juin 1837. Les parlementaires y insistèrent sur les efforts entrepris à Rouen pour assister les aliénés. Une autre occasion se présenta lors d'une séance de la chambre des pairs tenue le mercredi 7 février 1838. Le « gigantisme » de l'établissement de la Seine-Inférieure sembla alors stupéfier l'assemblée des pairs de France⁵⁷⁸.

A la chambre des députés les multiples interventions tenues le 13 avril 1838 par le député Henry Barbet donnaient de bonnes indications sur les orientations de la politique départementale mais aussi municipale. La position intéressée des familles bourgeoises, méfiantes autant des pouvoirs de l'Etat que de ceux des médecins, fut alors remarquable. Barbet personnifiait la vision d'un notable de province sous la Monarchie censitaire⁵⁷⁹. A travers ses communications, le député Barbet montrait qu'il voulait faire de l'asile Saint-Yon un modèle de rentabilité financière « libérale » et efficace. Barbet avait probablement lu Jean-Baptiste Say (1767-1832) notamment son Cours complet d'économie politique dans lequel il résumait sa conception de l'Etat: « à parler rigoureusement, la société ne doit aucun secours, aucun moyen de subsistance à ses membres [...]. Celui qui se présenterait à elle sans ressources serait obligé de les réclamer d'un autre membre de la société, celui-ci pourrait demander à connaître le titre en vertu duquel on lui impose cette charge et il serait impossible de lui montrer... »⁵⁸⁰.

Cependant Barbet n'était pas un adepte du « laissez-faire, laissez-passer ». Sa vision de l'Etat était celle d'un gouvernement à « bon marché » et « peu agissant ». Or justement, un fonctionnement uniquement décentralisé des asiles reporterait toutes les charges financières sur les communes et le département. N'était-il pas porteur de grandes difficultés? En effet comment concilier à l'échelle d'un seul département, quel qu'il soit, les intérêts des communes, du conseil général, des familles riches et des indigents victimes de la maladie sans une forte régulation des charges financières au moins au niveau régional et national? Comment préserver aussi l'intérêt des patients avec ceux des médecins sans éclairer sur les droits et pouvoirs de chacun? Autant de questions auxquelles la législation pouvait apporter des réponses.

Entre une défense inconditionnelle du secret médical et une certaine perplexité quant aux modes de financement décentralisés des asiles spécialisés, la discussion de la loi sur les aliénés à la chambre des pairs et des députés put à certains moments tourner court. Ainsi Montalivet, le ministre de l'Intérieur, rapporta que certains aliénistes soutenus par plusieurs députés considéraient que « le fou est un objet de spéculation comme une autre denrée⁵⁸¹ ». Quelle fut alors l'attitude du représentant Henry Barbet? En quoi le vote de la loi d'assistance sur les aliénés en 1838 pouvait remettre subrepticement en cause les modalités du « Système Barbet » sans que lui même n'ait réellement pu lutter contre tous ces dangers?

En étudiant les arguments d'Henry Barbet nous avons pu constater qu'il défendait les préoccupations de ses électeurs issus en majorité de la bourgeoisie rouennaise, ses valeurs et ses vertus. Nous avons analysé ses prises de paroles à la chambre. Ils n'étaient pas forcément ceux des partisans d'un Etat interventionniste en matière de gestion des conflits relatifs à la santé publique et à la sécurité sociale.

-l'intérêt des « aliénés riches » et « séniles » contre celui des indigents.

Les intérêts des aliénés riches et privilégiés étaient-ils préservés par la loi? Lors des discussions du 13 avril 1838 relatives au premier article de la loi⁵⁸², le député de Lodève (Hérault) Fumeron d'Ardeuil (1783-1870) proposa de remplacer le terme « établissement » par celui d'« hospice ». L'amendement fut fortement combattu par Henry Barbet qui pensait qu'on pourrait grâce à ce changement de termes empêcher les aliénés placés en pension d'accéder aux soins de l'établissement. Il pensait aussi aux personnes âgées des familles riches, devenues démentes et séniles: « on rend un service immense aux personnes qui peuvent payer pension pour faire soigner leurs parents malades, on donne à l'établissement un revenu qui permet d'admettre un plus grand nombre d'aliénés ». Un argument de poids à une époque où il n'existait pas de maison de retraite. Les plus riches étaient aussi obligés de rester à la charge des familles. A Saint-Yon, entre 1827 et 1845, sur 914 aliénés accueillis dont l'âge avait été reconnu plus de 44,5% avaient plus de 45 ans (soit 407 aliénés, dont 37 avec plus de 65 ans). L'argument d'Henry Barbet se situait à l'appui des premières mesures du vieillissement, des effets de la révolution démographique et du recul de la mortalité. Rappelons qu'entre 1820 et 1830, l'espérance de vie des hommes à la naissance passa de 39 ans à 48 ans et celui des femmes de 40 à 52 ans⁵⁸³. Les progrès de la longévité et de l'espérance de vie devenaient, déjà sous la Monarchie de

Juillet, un vrai problème de société.

Les classes d'âges des plus de 50 ans restaient encore minoritaires dans la population globale de la Seine-Inférieure. Mais elles étaient relativement importantes dans la population de Saint-Yon notamment celles des femmes aliénées âgées: 7 femmes aliénées entre 50 et 59 ans pour 1000 habitants de cette classe d'âges et 7 femmes aliénées pour ce même contingent à 60 ans et plus⁵⁸⁴. Or pour Henry Barbet seuls les « vieillards » et les « vieilles » les plus riches arriveraient à surmonter les difficultés financières. Le nombre élevé des aliénés déshérités pouvait présenter un réel péril pour l'efficacité scientifique et économique de l'asile Saint-Yon. En effet il pourrait devenir une vaste « renfermerie » à faible rendement économique et médicale. En outre, les villes notamment Rouen étaient néfastes à la vieillesse y compris pour les familles bourgeoises. Celles-ci cherchaient à se décharger de la sénilité des ascendants. Pour Henry Barbet, l'absence de structures médicales gériatriques ne devait pas entraîner de confusion entre « vieux pauvres aliénés », qui seraient considérables, et « vieux riches atteints d'aliénation », arithmétiquement moins nombreux. Cette opinion semblait acquise au sein des parlementaires de la Monarchie de Juillet. Ainsi la différence maintenue entre « hospice » et « établissement permettait de ne pas instaurer un élément d'imbroglio supplémentaire pour aliénés ». Néanmoins, l'asile Saint-Yon n'allait-il pas au corps défendant des aliénistes finalement servir de « maison de retraite »? N'était-il pas déjà, par certains côtés, devenu un vrai mouroir pour toute une partie de sa population. Le taux de décès interne y était effrayant. Dès 1844 le chroniqueur Octave Féré l'avait souligné : « Saint-Yon. Ce nom seul fait venir les pensées sombres, glacées comme la mort, froide et terrible demeure, tombeau où l'on descend vivant, dont les portes retombent sur la tête de celui qu'on y traîne, comme le couvercle d'un cercueil sur un cadavre⁵⁸⁵ ». Il pouvait aussi s'expliquer par les problèmes de vieillissement au coeur de l'agglomération rouennaise⁵⁸⁶.

Au final, la position d'Henry Barbet l'emporta à la chambre malgré les explications de Fumeron d'Ardeuil. A l'opposé du député de la Seine-Inférieure, le député de la Lodève combattait pour que l'argent des départements serve essentiellement et prioritairement aux aliénés indigents. L'amendement « n'a pas d'autre portée que celle-ci: déclarer que l'obligation imposée au département de former des établissements de cette nature n'a pour objet que de recueillir, aux frais des départements, les aliénés pauvres. Cela n'empêche pas que, conformément à une autre disposition de la loi, et suivant que le conseil général le trouverait opportun, on ne puisse, s'il y a lieu, si on a les moyens de le faire, ménager dans ces hospices des locaux où l'on pourrait admettre des malades payants » précisa Fumeron d'Ardeuil. De plus le député de Lodève poursuivit son intervention en demandant à ce que les placements d'office ne soient pris en compte qu'avec l'accord du Préfet puisque l'établissement restait aux frais du département. Mais Henry Barbet, présenté comme un « praticien » de l'exécution des lois, intervint à nouveau pour placer cette proposition au rancart. Chaque année le conseil général de la Seine-Inférieure « d'après les demandes qui sont faites, décide du nombre de places qui seront accordées aux indigents, et ensuite, pour les cas où il s'en présenterait en plus grand nombre, il laisse encore quelques places à la disposition des préfets. Si les malades qui paient ne trouvent point assez de places, on les envoie dans les établissements privés » insista Barbet.

Fumeron d'Ardeuil rappela que « dans les trois quarts des départements de la France, où il n'y a pas de semblables établissements, les choses ne se passent point ainsi ». La Seine-Inférieure était alors un département industriel globalement riche, à la différence de l'Hérault plus rural, ce qui permettait depuis longtemps d'envisager des investissements en équipements conséquents. Le ministre de l'Intérieur promettait que la loi pourvoierait à ses problèmes. La réalité fut plus cruelle pour attirer l'attention des pouvoirs publics. En 1836 les aliénistes rouennais observèrent une augmentation considérable du nombre des « fous » traités à Saint-Yon puis la progression fut presque constante tout au long de la Monarchie de Juillet. Cette montée s'expliquait notamment par l'afflux des femmes aliénées indigentes au sein de l'asile départemental surtout à partir des années 1844-1845-1846, début de la grande crise économique et sociale du milieu du XIX^e siècle dont nous reparlerons. Cette crise frappa fortement toute l'agglomération rouennaise⁵⁸⁷. Dans ce contexte une circulaire du 5 août 1839 avait rappelé l'esprit de la loi de 1838 (notamment l'article 25): « tout aliéné dangereux doit d'abord dans un intérêt de sûreté générale, être séquestré; et, s'il ne possède aucune ressource, il doit être traité aux frais de l'administration publique [... Mais] la loi du 30 juin 1838 n'est pas seulement une loi de police; c'est aussi une loi de bienfaisance. Il est des aliénés dont la condition est trop déplorable, quoiqu'ils ne menacent point la sécurité des citoyens, pour que la société ne leur vienne pas en aide. Tous ceux surtout qui sont en proie au premier accès d'un mal que l'art peut dissiper doivent être admis à recevoir les secours de la science et de la charité⁵⁸⁸ ».

En avril 1838, les tourments d'Henry Barbet liés à son attachement particulier aux aliénés des familles bourgeoises avaient été spécialement prémonitoires. En effet en Seine-Inférieure la loi de 1838 allait définitivement alourdir les difficultés de gestion de l'asile Saint-Yon établissement qui se voulait scientifiquement modèle. En revanche la loi de 1838 allait-elle entamer l'extraordinaire travail des aliénistes rouennais ? Ils finiraient par crouler sous le poids des

soins à donner aux aliénés les plus indigents donc doublement plus handicapés... Parchappe et Deboveville le signaleront à plusieurs reprises aux administrations publiques dans leurs notices statistiques et leurs rapports administratifs notamment en montrant la « loi d'accroissement inéluctable de la population asilaire ».

La tendance à la hausse des internements ne fit pas démentir les prévisions d'Henry Barbet. Entre 1827 et 1837, la moyenne des admissions à Saint-Yon était déjà de 138 par an. Après 1838, elle dépassera systématiquement le chiffre de 200 admissions annuelles sauf pour l'année 1839. En quelques années seulement après le vote de la loi, entre 1838 et 1843, soit en 6 années, le nombre total des admissions à Saint-Yon allait devenir équivalent à celui des 11 années antérieures à 1838. Peu de temps pourront donc être consacrés aux soins des aliénés les plus riches. D'autre part ce redoublement d'attention accordé aux familles bourgeoises signifiait un usage privilégié des « placements volontaires » pour le maire de Rouen (articles 8 à 17 de la loi). Il fallait pour cela l'accord tacite voire le soutien de la parentèle de l'aliéné en plus du certificat médical. Mais cela n'était plus guère le cas à Saint-Yon puisque le nombre très élevé d'admissions supposait la pratique courante des placements d'office ordonnés par les autorités publiques notamment le Préfet (articles 18 à 24 de la loi). Ces mesures concernaient prioritairement, à la différence des aliénés des familles riches, les aliénés indigents et vagabonds à la charge publique⁵⁸⁹. Ces placements d'office étaient liés à la pauvreté et à l'ensemble de ses nuisances sociales (vol, alcoolisme, mendicité, actes de « folie », handicaps physiques et « moraux »...).

En 1835, plus d'un quart des places de l'asile Saint-Yon était réservé aux aliénés indigents pour la plupart placés d'office et pour quelques-uns seulement en placement volontaire. Pour Henry Barbet comment se retrouver dans une loi dont l'objectif avoué était la police et la « sécurité publique » alors qu'il aurait préféré des soins accordés aux seules familles riches. Barbet aurait donc souhaité que le traitement effectué par les aliénistes rouennais puissent servir en priorité les intérêts des familles riches afin de les décharger de ce fardeau. La science et les finances publiques ne devaient-elles pas d'abord aider les plus méritants et les plus aisés? Cependant la loi de 1838 entraine-t-elle en contradiction avec la politique de « moralisation » souhaitée par la municipalité Barbet ? Ainsi, la police et les maires pouvaient aussi, d'après la loi, proposer des mesures de placement pour garantir l'ordre municipal.

De ce fait la recrudescence des internements à l'asile Saint-Yon l'année même de l'adoption de la loi illustra la prépondérance des « placements d'office ». Elle aboutira à l'encombrement rapide de Saint-Yon au grand dam d'Henry Barbet. était-ce la fin programmée de l'établissement public modèle maintenant une certaine mixité sociale en son sein? Les familles des aliénés riches de l'agglomération rouennaise devaient-elles s'adresser à des asiles privés, sous contrat, comme la loi le rendait possible ? Cela pouvait se pratiquer hors de la Seine-Inférieure dans des Maisons de santé pour des pensionnaires aisés⁵⁹⁰.

-« Secret médical » et « libertés individuelles », « protection des familles » et « sécurité publique ».

Pour Henry Barbet, le secret médical et la cohésion des familles bourgeoises pouvaient-ils être maintenus par la loi de 1838 qui entérinait, selon lui, l'arbitrage dangereux des médecins⁵⁹¹? Lors d'une des séances à la chambre le député Barbet proposa un amendement sur l'article 8 de la proposition de loi. Il concernait le paragraphe sur l'utilisation du certificat médical pour le placement d'un aliéné. En effet Henry Barbet contestait la procédure médicale permettant l'internement d'un aliéné. Cette privation de liberté pouvait se concrétiser avec « un certificat de médecin constatant l'état mental de la personne à placer, et indiquant les particularités de sa maladie et la nécessité de faire traiter la personne désignée dans un établissement d'aliénés, et de l'y tenir renfermée ». Or Barbet souhaitait pour cet article une formulation plus simple tenant en une phrase: « un certificat de médecin, constatant l'état mental de la personne à placer ». Cette rédaction permettrait à la fois de limiter l'arbitraire des médecins mais aussi de conserver le « secret médical » car, selon Barbet, il y avait « une foule de circonstances » où le médecin ne pourrait indiquer « les particularités de la maladie » .

Plus grave, le député de la Seine-Inférieure craignait « que la personne chargée de recevoir le malade ne le reçoive, quoique le médecin mette dans le certificat que la personne est aliénée, mais qu'il n'y a pas nécessité de la traiter dans une maison d'aliénés ». Ainsi, selon Barbet, on pouvait choisir de garder l'aliéné chez lui et dans sa famille: « parce que je trouve que, quand la sécurité publique n'est pas compromise par le degré d'aliénation mentale d'un individu, les familles doivent être maîtresses de le traiter chez elles » expliquait Barbet. Le député de la Seine-Inférieure indiquait plus explicitement le sens de son intervention: « j'ai proposé cet amendement par l'inquiétude

que j'ai eue que la rédaction de l'article ne donnât lieu à l'arbitraire de la part de certains médecins ». Cependant le rapporteur de la loi, au nom du ministère de l'Intérieur, lui rétorqua qu'il était nécessaire que le certificat du médecin « constate toutes ces choses » puisque Henry Barbet ne pouvait être défavorable à l'arrestation des individus troublant la tranquillité publique. L'article 8 le stipulait. La séance fut houleuse et la prestation d'Henry Barbet hachée par de nombreux parlementaires criant « Aux voix, aux voix!!! ». Le député de la Seine-Inférieure fut alors apostrophé par le député du 5^e arrondissement de Paris Salverte (1771-1839), aux idées libérales proche des bonapartistes dans l'opposition de gauche à la Monarchie de Juillet.

Le maire de Rouen reçut alors le soutien inattendu du député Calemard-Lafayette (1783-1873), député de la Haute-Loire, médecin au Puy, membre de l'opposition légitimiste finalement rallié au projet du gouvernement Molé. Calemard-Lafayette envisageait même d'aller plus loin que l'amendement Barbet en imposant l'adjonction obligatoire d'un ministre du culte au médecin d'asile⁵⁹². Finalement, l'« amendement Barbet » était rejeté par l'assemblée réticente. En effet la chambre des pairs et des députés trouvaient « le système Barbet » (les termes étaient inscrits in extenso dans le compte rendu de séance) trop incomplet pour résoudre les nécessités du contrôle social. était-ce un échec pour le député de la Seine-Inférieure? Non, car son intervention aux accents d'une « médecine libérale » posait de nombreuses questions qui n'étaient pas entièrement résolues par la loi. Ainsi comment faire coexister l'intervention de l'Etat avec la déontologie médicale, notamment le « secret » en ce qui concernait la santé mentale des patients? En faisant des médecins, les instruments d'une politique sociale de l'Etat, ne justifierait-on pas les excès de leur « pouvoir » avec l'impartialité, la « haine » de certaines familles et les erreurs de diagnostics? L'état n'allait-il pas cautionner l'arbitraire des médecins au détriment des libertés individuelles profitant des nombreux désarrois sommeillant dans des familles plus fragiles que d'autres?

Comment concilier les libertés individuelles et la protection des familles avec la contrainte des soins exigés par la loi⁵⁹³? Le député Barbet soutint les remarques du député du Haut-Rhin Golbéry (1786-1854), ancien officier de l'armée napoléonienne et ancien procureur général de Colmar, avocat de formation, élu du centre gauche, futur partisan du ministre Guizot. En effet, Golbéry soulevait le problème de la restriction de sortie d'un aliéné interné et de l'absence de clarté concernant l'article 14 de la proposition de loi. Ainsi, l'aliéné pouvait, selon cet article, sortir de l'asile s'il disposait d'une requête du curateur, d'un époux (ou épouse), des ascendants (s'il n'a pas d'époux ou épouse), des descendants (s'il n'y a pas d'ascendants), des frères (ou soeurs) ou d'une personne autorisée par « le conseil de famille ». Or Golbéry soulignait toutes les menaces d'utilisation que comportait cette article: la loi permettait de jouer sur l'opposition entre les « libertés individuelles » des membres d'une même famille ainsi que sur les différents intérêts particuliers présents en son sein. Pourtant « le conseil de famille » semblait le meilleur juge. Il était sensé réunir l'ensemble de ses membres afin de régler les conflits d'intérêts entre collatéraux. Mais il était aussi le lieu où naissait ses désaccords.

Henry Barbet mit alors l'accent sur le manque de lucidité des législateurs qui évoquaient dans le même article pour parler des ascendants et descendants de « à défaut de parents à ce degré, par tout autre personne ». L'article 14 fut donc reprécisé par la suite. Il concernait la place et le rôle du « conseil de famille » notamment en matière de gestion de ses conflits intra familiaux. Ce débat n'était pas sans rappeler l'Ancien Régime avec ses « tribunaux de famille » supprimés en l'an IV de la I^{ère} République⁵⁹⁴. Cette décision avait annoncée une rupture complète dans les mentalités. Le « système de la famille large » se trouvait de fait dépossédé de ses fonctions traditionnelles au profit du pouvoir médical (l'aliéniste) et étatique (le préfet). Celui-ci préférait donc s'appuyer sur « la petite cellule familiale ».

De plus, pour les aliénistes, il fallait privilégier les ascendants et les descendants proches et directs plutôt que la famille élargie soumise à toutes les intrigues et convoitises. L'idée que le milieu familiale pouvait être absolument nuisible à toute action thérapeutique n'était pas non plus forcément bien appréciée par les notables. Henry Barbet ne semblait pas convaincu par la pratique de l'« isolement ». Celle-ci était déjà sujette à discussion, y compris chez les médecins, en raison des internements arbitraires⁵⁹⁵. Cependant Esquirol avait bien signifié l'ambition aliéniste dans un mémoire daté de 1832: « une loi sur l'isolement des aliénés doit avoir pour but la santé et la liberté de ces malades⁵⁹⁶ ».

-le fonctionnement tripartite de Saint-Yon.

Pour Barbet, le statut de Saint-Yon fondé sur une répartition des dépenses tripartites entre les familles aisées, les communes et le département pouvait servir d'exemple à la première loi française sur les aliénés. Mais le député de

l'Orne Goupil de Préfelin (1791-1848) de la majorité conservatrice insistait le 3 avril 1837 sur ce constat: « les établissements fondés par l'administration coûtent dix fois plus que les établissements fondés par les particuliers; et, surtout quand il s'agit d'aliénés, il y a des établissements religieux qui sont régis d'une manière admirable et qui se contentent d'une pension modique, tandis que les établissements fondés par l'administration entretiennent un état-major qui serait extrêmement onéreux pour tout département⁵⁹⁷ ».

Au contraire cette opinion n'était pas partagée par le député Barbet lors de la séance du 13 avril 1838. En effet par souci de « sécurité publique » Barbet indiquait qu'en premier lieu il importait de noter « dans la loi comment on devra loger les aliénés dans le trajet qu'ils auront à parcourir avant d'arriver à l'établissement qui doit les recevoir. Autrement on les mettrait peut-être dans une écurie, dans une cave, dans un endroit fort malsain. La gendarmerie les déposera là, et le maire dira: je n'ai pas d'endroit pour les mettre, je n'ai pas d'argent » . Barbet avait déjà l'expérience de Saint-Yon qui rendait un grand service public à la population départementale.

Le débat sur la loi d'assistance aux aliénés devait discuter du financement de l'assistance aux aliénés avec l'élaboration, puis la fixation obligatoire d'un budget déjà évoqué au moment de la circulaire Thiers juste avant la loi de finance du 18 juillet 1836. Les parlementaires devaient aussi discuter de l'accueil provisoire, des logements hôteliers ou des locaux mis à la disposition du maire, à défaut d'hospices ou d'hôpitaux civils dans la commune d'un département. Ce dispositif permettait parfois d'attendre une prise en charge plus adaptée. Mais cela supposait de répondre plus directement à la question de savoir « à la charge de qui sont les dépenses des aliénés indigents » (articles 26-27-28 de la loi de 1838) ? Ainsi il faut rappeler que la loi de 1838 laissait un certain libre choix dans les procédures de financement. Elles étaient en dernier ressort décidées par les conseils généraux avec l'accord du gouvernement.

Divergences départementales face à l'application d'une loi d'assistance nationale.

Barbet préférait supprimer complètement toute référence au « domicile de secours des aliénés » car les administrations avaient le plus souvent des difficultés à obtenir la domiciliation réelle de l'aliéné indigent. Ce point souleva la question des fortes imprécisions, dont les parlementaires avaient conscience, concernant les formes d'indigence pour les catégories d'aliénés proches du « vagabondage » . Ces nombreux cas nécessitaient pour Barbet la possibilité de revenir sur la loi du 24 vendémiaire an II définissant la notion de « domicile de secours » comme condition première de l'assistance⁵⁹⁸. En effet, la circulaire Thiers du 25 juin 1836 avait relevée pour toute la France environ 10000 aliénés dont 1/3 étaient abandonnés, en prison et en état de vagabondage. La Seine-Inférieure comptait par exemple 263 aliénés prisonniers, vagabonds et non secourus en 1834 soit plus de 33% du nombre total des aliénés en Seine-Inférieure cette année-là (soit 803 en 1834⁵⁹⁹). Cette proportion était sensiblement équivalente à celle de toute la France sans compter les « indénombrés ».

Sur cette question le député du Cher De La Rochefoucauld (1779-1863), président de la Société de Morale Chrétienne, prit la parole pour soutenir Barbet qui avait de « très bonnes connaissances » sur ce sujet. Mais le député de la Seine-Inférieure était très souvent interrompu par d'autres députés lors des débats sur les charges occasionnées par les aliénés aux frais des hospices. Ces derniers dépendaient des titres de fondation mais aussi des « usages » de l'hospice. Par conséquent Barbet voulait voir maintenu le statut initial de Saint-Yon fondé sur un financement « décentralisé » tripartite. Il reposait à la fois sur les familles aisées, les communes du département et le conseil général. De plus à Saint-Yon les fonctions administratives et médicales étaient séparées. Or un an après le vote de la loi de 1838 l'ordonnance adoptée le 18 décembre 1839 souhaitera la réunion dans une même main des fonctions du directeur et du médecin en chef responsable du service médical⁶⁰⁰. Mais à Saint-Yon ces prérogatives continueront d'être séparées longtemps à la différence de l'asile des Quatre-Mares ouvert pour les hommes en 1853-1854. Le cumul imposé sera fortement controversé tout au long du XIX^e siècle. Nous y reviendrons.

- la départementalisation de Saint-Yon : un échec?

La relative autonomie des établissements départementaux était largement permise par la loi votée en 1838. Dans son article 28 la loi remettait presque tous les pouvoirs de décision au conseil général de la Seine-Inférieure en matière de financement et d'assistance aux aliénés pauvres. « Il y sera pourvu sur les centimes affectés, par la loi des finances, aux dépenses ordinaires du département auquel l'aliéné appartient, sans préjudice du concours de la

commune de domicile de l'aliéné, d'après les bases proposées par le conseil général, sur l'avis du préfet, et approuvées par le gouvernement. Les hospices seront tenus à une indemnité proportionnée au nombre des aliénés dont le traitement ou l'entretien était à leur charge, et qui seraient placés dans un établissement spécial d'aliénés. En cas de contestation, il sera statué par le conseil de préfecture⁶⁰¹ ». Or comment ne pas voir dans cet article les sources d'un conflit à venir entre les hospices et hôpitaux généraux municipaux, qui avaient à accueillir tous les aliénés en transit, et le conseil général. En effet, les frais des aliénés domiciliés dans les communes de la Seine-Inférieure ou ayant transités par leurs hôpitaux demeureraient à leur charge. Dans le même temps les conseils généraux rechigneraient à leur tâche voyant leurs dépenses sociales constamment progresser sans moyen budgétaire approprié. En outre les conseils généraux étaient devenus des « personnalité juridiques » à part entière depuis la loi de décentralisation du 10 mai 1838.

Rappelons qu'Henry Barbet cumula les fonctions de maire de Rouen et de président du conseil général pendant presque toute la Monarchie de Juillet. Avait-il été aveuglé par les mirages de la décentralisation impulsée par le régime de Juillet ? La « décentralisation » permettait en effet l'élection des conseillers municipaux (loi électorale du 21 mars 1831) et des conseillers généraux par canton tous les trois ans (loi du 22 juin 1833). Ainsi peu après la ratification de la loi le 30 juin 1838, la confrontation entre les communes de la Seine-Inférieure et le conseil général, aboutit au dépôt d'une requête au conseil d'Etat adressée par la ville de Rouen. Elle montrait parfaitement ce complet désarroi⁶⁰². Malgré le vote des députés qui se prononcèrent par une majorité en faveur de la loi de 1838 (216 voix pour contre 6, le 14 juin 1838), l'asile Saint-Yon n'était départementalisé complètement qu'à compter du 26 novembre 1839. Les conseils généraux « renâclaient » déjà à payer les frais pour les asiles d'aliénés⁶⁰³.

De plus la départementalisation complète comportait une décision financière qui obligeait la commune de Rouen à rester en charge des frais occasionnés pour les aliénés nécessiteux dans une proportion déterminée par le conseil général. Cette dernière était fixée à 70% contrairement à une instruction datée du 5 janvier 1839 qui la fixait à 50% au plus. C'était la participation communale la plus forte de France juste avant toutes les communes de la Seine et Marne (qui devaient contribuer à 68%), celles des Bouches du Rhône (50%) et celle de la ville de Paris pour le département de la Seine (45%)⁶⁰⁴. Ainsi malgré un rapport de force complètement défavorable, les conseillers municipaux de Rouen tentèrent de se saisir de la loi votée en juin 1838 pour se décharger financièrement sur les hospices rouennais « de toute dépense à ce sujet⁶⁰⁵ ». Mais cela n'était qu'un exemple des profondes difficultés d'application de la loi et de ses problèmes d'interprétation. Pourtant les circulaires ministérielles du 5 août 1839 et du 14 août 1840 les avaient bien cernées. Elles les avaient aussi sous-estimées. Tout en inventoriant les abus qui pouvaient peser sur les finances départementales, les circulaires avaient fait reposer toutes les modalités de ces questions au bon vouloir des conseils généraux⁶⁰⁶.

Le 16 décembre 1839, le conseil municipal de Rouen se prononça pour une application stricte de la loi de 1838. Ses élus, et le maire Barbet, avaient-ils mal lu ses différents articles notamment l'article 28. Ce dernier article stipulait en effet que pour les aliénés indigents: « il y sera pourvu sur les centimes affectés par la loi des finances, aux dépenses ordinaires du département auquel l'aliéné appartient, sans préjudice du concours de la commune de domicile de l'aliéné, d'après les bases proposées par le conseil général, sur l'avis du préfet, et approuvées par le gouvernement ⁶⁰⁷».

Selon le procès verbal du conseil municipal daté du 28 août 1840 le préfet de la Seine-Inférieure ne semblait pas tenir compte des volontés de la ville de Rouen. Le conseil municipal rouennais persista donc dans ses protestations lors de sa séance du 25 novembre 1840 : « il est décidé qu'il n'y a pas lieu d'apporter de changement à la délibération prise dans la séance du 26 novembre 1839, relativement au budget des Hospices, laquelle a retranché dudit budget une somme de 48000 francs demandé pour acquitter les pensions des aliénés à l'asile départemental, le conseil entendant jouir, pour l'année 1840, du bénéfice de la loi sur les aliénés, du 30 juin 1838, qui déclare départementales les dépenses d'entretien des aliénés, en y faisant seulement contribuer les communes dans une certaine proportion à déterminer par le conseil général⁶⁰⁸ ». Suite à cette prise de position le préfet et le conseil général de la Seine-Inférieure manifestèrent en août 1840 un profond désaccord sur l'application de la loi de 1838 avec les élus municipaux rouennais⁶⁰⁹.

Le 25 février 1841, le conseil municipal de Rouen déclara qu'il n'y « avait plus lieu, par la ville, d'allouer au budget des hospices de Rouen aucun crédit destiné au paiement des dépenses des aliénés indigents⁶¹⁰ ». Cependant le Préfet, par arrêté du 3 février 1841, décida le contraire pour 138 aliénés de la ville. Ainsi les responsabilités d'Henry Barbet à la fois président du conseil général et maire de Rouen entraient complètement en contradiction. De plus depuis le vote de la loi de 1838, le préfet de la Seine-Inférieure entendait mettre en place une double base de discussion avec les élus du département⁶¹¹. Elle serait fondée sur la prise en considération des revenus communaux, donc la classification en villes départementales « riches » et villes départementales plus « pauvres ». Elle prendrait

aussi en compte la dangerosité des aliénés et leur type de placement d'après l'article 18 de la loi explicite sur le placement d'office pour raison de sûreté publique. Une ordonnance royale datée du 22 décembre 1842 avait calculée la part contributive des communes de la Seine-Inférieure selon ces deux variables avec pour prix de la journée de base d'un aliéné indigent fixé à 1 francs 23 centimes par jour soit environ 450 francs par an. Cette dépense équivalait aux frais annuels d'un aliéné de la 4^e classe des « fous » les plus riches. Selon ces dispositions la ville ayant le plus d'aliénés en charge d'après leur lieu de domiciliation aurait aussi le plus de frais d'entretien à payer. C'était un coup dur pour les élus municipaux rouennais.

Il faut noter qu'avant la loi de 1838 le coût des aliénés indigents hospices municipaux était fixé à 0,96 centimes par jour soit 350 francs d'entretien par an. Si la part contributive des communes semblait donc diminuée en proportion, elle s'élevait en réalité du fait du nombre considérable des aliénés indigents et de l'élévation des frais d'entretien en raison du financement tripartite de Saint-Yon. Les fonds financiers de Saint-Yon provenaient ainsi des sommes versées par les aliénés eux-mêmes et les familles d'aliénés bourgeois (sur la base d'une grille des pensions en fonction des 4 classes) mais aussi des fonds des communes et des hospices pour les aliénés indigents. A noter qu'avant 1838 les communes qui avaient des recettes ordinaires inférieures à 10000 francs étaient exemptées.

Au budget de Saint-Yon s'ajoutaient les fonds départementaux pour les aliénés indigents, y compris en cas de déséquilibre des recettes ou de dépenses imprévues, et à quelques exceptions des fonds versés directement par le ministère de l'Intérieur comme pour les militaires hospitalisés provenant de la garnison de Rouen et des villes environnantes⁶¹². De fait il y avait une extrême variation des subventions départementales et communales en fonction des nécessités d'entretien des plus pauvres aliénés et de leurs besoins.

Les aliénés des familles aisées devaient fournir leurs propres vêtements et linge. Les plus pauvres étaient vêtus directement par l'établissement. Les aliénés « riches » profitaient des meilleures rations alimentaires. Les plus nécessiteux conservaient une alimentation basée sur la ration de pain quotidien. Elle correspondait, selon une moyenne de l'année, à 0,645 kg par aliéné et par jour en 1843. En réalité elle oscillait entre 0,75 kg pour les hommes aliénés et 0,6 kg pour les femmes aliénées par jour et pour la même année.

Le 7 novembre 1843 la ville de Rouen tenta une démarche auprès des autorités supérieures pour l'obtention d'autres solutions budgétaires. Si nous comparons l'année 1834 avec l'année 1843, il y avait 1 aliéné pour 937 habitants en 1834 et 1,03 pour 1000 habitants neuf ans plus tard⁶¹³. Mais la statistique masquait le vrai danger lié à l'augmentation du chiffre de la population asilaire. En effet 675 aliénés avaient été internés à Saint-Yon fin décembre 1843 contre 442 pour l'année 1834. A l'inverse on dénombrait 262 aliénés vagabonds dans le département en 1834 contre 100 restés en liberté fin décembre 1843 (sans compter les éventuels oubliés qui ne doivent pas être sous-estimés)⁶¹⁴. Les administrations départementales, s'appuyant sur la loi de 1838, avaient donc décidé d'interner en grand nombre les aliénés indigents et vagabonds jugés dangereux. Ce constat posait le problème des infrastructures, de l'encadrement et du coût de ces interventions. En 1826 il y avait à Saint-Yon 100 places gratuites utilisées par le conseil général, 110 en 1832 et 130 en 1835. Avec la loi de 1838 tous les aliénés nécessiteux devaient pouvoir trouver une place à l'asile départemental⁶¹⁵. Ainsi un arrêt du conseil d'Etat stipulait que les hospices de la ville de Rouen seraient finalement déchargés de tout concours financier sur ces questions. Il semblait donner raison aux hospices de la ville de Rouen qui, contrairement aux hospices du Havre, de Montivilliers, d'Eu et de Caudebec, avaient protesté contre l'application unilatérale de la loi de 1838 par le conseil général de la Seine-Inférieure⁶¹⁶.

A juste titre les 19 et 22 janvier 1844 par ordonnance royale, et suite à procès au conseil d'état, le conseil municipal de Rouen et la commission des hospices de la ville pensaient avoir obtenu définitivement satisfaction quant au différent qu'ils avaient avec le conseil général de la Seine-Inférieure. Néanmoins, au cours de l'année 1845, des crédits municipaux étaient toujours attribués à l'asile Saint-Yon pour des arriérés concernant les frais des aliénés indigents datant des années 1843 et 1844. C'est pourquoi la ville et les hospices de Rouen devaient se pourvoir à nouveau devant le conseil d'état contre l'ordonnance royale datée du 10 mars 1845. Cette dernière, comme nous l'avons vu, obligeait la capitale de la Seine-Inférieure à contribuer pour 70% des dépenses au traitement des aliénés indigents dont le domicile de secours se trouvait à Rouen.

La saisie du conseil d'état se déroula dans un contexte où les conseils généraux des départements semblaient ébranlés par la critique vigoureuse de leur gestion: Paris, Marseille et Dieppe recouraient de la même façon pour contester la participation financière des hospices municipaux exigée par les conseils généraux afin d'appliquer la loi de 1838⁶¹⁷. Le 12 août 1845 le conseil municipal de Rouen devait préciser qu'une somme de 38125 francs serait versée pour atteindre le contingent de 55125 francs. Celle-ci s'ajoutait à celle de 17000 francs déjà allouée au budget de 1845. Rouen devait donc supporter l'entretien des aliénés indigents à sa charge pour le seul exercice de l'année 1845. « Si le Maire y est contraint et forcé, mais avec les réserves les plus expresses contre

l'ordonnance royale du 10 mars 1845 et tout en persistant dans le pourvoi formé devant le conseil d'état » avaient bien précisé les procès verbaux de la ville de Rouen⁶¹⁸.

Dans le même temps l'intensification des circulaires venait éclairer les préfets sur la loi de 1838. Elle prouvait le profond désarroi. Plus de 14 circulaires entre 1840 et 1842 avaient été envoyées. Elles plaçaient au centre de leur préoccupation les questions financières notamment les charges consacrées aux aliénés les plus pauvres et le prix de leur journée. Ainsi face à la progression des placements d'office, le ministère de l'Intérieur décidait de ne prendre connaissance des admissions, sorties et décès que tous les dix jours (28 décembre 1842) puis tous les semestres (28 mars 1847). Il se déchargeait complètement de l'application de la loi sur les préfets dont celui de la Seine-Inférieure⁶¹⁹. Par conséquent nous pouvons nous demander si la difficile interprétation de la loi de 1838 a participé à la désagrégation financière ainsi qu'à la « crise morale et idéologique des catégories dirigeantes » à la fin de la Monarchie de Juillet⁶²⁰ ?

Les élites en effet avaient été rendues incapables de répondre aux désordres suscités par la « question sociale » et renforcés par la crise économique à partir du milieu des années 1840⁶²¹. La « crise d'autorité » liée aux querelles nées de l'élaboration, voire de la mauvaise application pour certains, de la loi sur les aliénés était certainement un élément de la déroute politique des partisans du Régime de Juillet en Seine-Inférieure.

La requête déposée au conseil d'état par la ville de Rouen n'aboutit définitivement que sous la Seconde République. Elle se conclua le 25 septembre 1849 par un rejet complet du souhait déposé par l'ancien maire de Rouen Henry Barbet. Il s'était par ailleurs embourbé dans une politique moralisatrice de l'espace rouennais qui trouvait toutes ses limites depuis 1846⁶²². La topographie des inégalités départementales face à l'aliénation était largement défavorable à la ville de Rouen. Rouen et ses communes environnantes étaient dès cette époque très industrialisées bien avant Le Havre. Les modalités d'élaboration de cette topographie de l'aliénation en Seine-Inférieure pouvaient être discutées. Mais Debouteville et Parchappe avaient saisi le rapport du nombre d'aliénés internés à Saint-Yon, entre 1825 et 1843, avec leur domiciliation et le nombre d'habitants dans les arrondissements de la Seine-Inférieure en 1841.

-l'inégale topographie départementale des aliénations et le travail des aliénés.

Les aliénistes rouennais avaient ainsi pu rapporter un quotient d'aliénés internés pour 1000 habitants. Il donnait 5,5 aliénés internés pour 1000 habitants dans l'arrondissement de Rouen contre 1,8 dans celui du Havre et 1,2 dans celui de Neufchâtel. L'inégalité inter-urbaine de l'aliénation était largement en défaveur de Rouen. Elle ne pouvait s'expliquer par la seule proximité géographique de l'asile avec l'arrondissement de Rouen. Les degrés d'urbanisation et d'industrialisation jouaient un rôle considérable. Ainsi, le chiffre des aliénés domiciliés dans la ville de Rouen rapporté au nombre de ses habitants était de 10,05 pour 1000 à Rouen ; 4,8 pour 1000 pour ceux domiciliés à Dieppe ; 3,9 pour 1000 pour ceux du Havre et 3,61 pour 1000 pour ceux d'Elbeuf. La moyenne était de 7,79 aliénés pour 1000 habitants dans l'ensemble des communes industrielles et portuaires de la Seine-Inférieure alors que la population pour chacune dépassait les 10000 habitants⁶²³. Il existait donc dès la première moitié du XIX^e siècle une nette inégalité entre les villes et les campagnes mais aussi entre les arrondissement industriels et les arrondissements plus ruraux de la Seine-Inférieure. Il y avait par exemple près de deux fois plus de chances de devenir aliéné lorsqu'un habitant était domicilié dans l'arrondissement industriel de Rouen, y compris dans une commune avec une population inférieure à 3000 habitants, que dans ceux plus « maritimes » et « campagnards » de Dieppe, de Neufchâtel et d'Yvetôt. Même remarque pour l'arrondissement du Havre, qui avait un caractère très peu industriel à cette époque, où l'on trouvait un taux d'aliénés deux fois moins importants qu'à Rouen.

Deux explications supplémentaires pouvaient certainement éclairer cette opposition: la première venait de l'éloignement de l'asile départemental. Cela pouvait inciter les familles havraises à conserver le plus longtemps possible les aliénés chez elles ou à les placer transitoirement à l'hospice du Havre avant de les récupérer. La seconde provenait de la topographie car le « climat » havrais pouvait à cette époque s'opposer à celui de Rouen. La proximité de la mer pour Le Havre jouait sur l'aération de la ville et sa position semblait plus ouverte sur le pays de Caux dans la première moitié du XIX^e siècle. A l'inverse Rouen était déjà un « trou normand » plus enclavé avec une industrialisation fortement avancée. Un autre point important était aussi la dissemblance des industries proprement liées au textile, à Rouen et Elbeuf et plus portuaires au Havre. Les circonstances locales et sociales étaient aussi à l'étude comme à Dieppe où le chômage, la pauvreté, le manque d'hygiène et l'abrutissement atteignaient une proportion conséquente de familles de marins du Pollet.

Ainsi la ville de Rouen restait redevable des frais occasionnés par les pensionnés pour les aliénés indigents domiciliés à Rouen. Cependant un autre arrêté du conseil d'Etat, daté du 22 juillet 1848, avait bien voulu mentionner qu'en cas de difficultés concernant les charges financières d'un aliéné indigent, placé d'office et sans domicile de secours reconnu, c'était au conseil général de payer⁶²⁴.

Au milieu du siècle la municipalité rouennaise devait prendre en charge environ 138 aliénés indigents traités à l'asile Saint-Yon. Cette obligation montrait les deux limites de la politique municipale et départementale menée par le très conservateur Henry Barbet sous la Monarchie de Juillet. En effet, l'assistance aux plus démunis était concrètement peu encouragée par les notables, car trop coûteuse et sans contrepartie. En revanche celle des bourgeois devait être préservée avec les quatre classes de statut réservé aux « aliénés riches » à l'intérieur de Saint-Yon. La distribution de la nourriture en fonction des catégories sociales d'aliénés illustre parfaitement ces injustices. Simultanément, au début des années 1830, les aliénistes rouennais décidaient d'utiliser la force de travail des internés pour rationaliser financièrement Saint-Yon. Ces résolutions permettaient aussi de lier de façon plus étroite les médecins de l'asile aux réseaux commerçants et bourgeois haut-normands⁶²⁵. Ainsi un des rapports les plus remarquables par les administrations nationales fut celui de Parchappe en 1842. Tout en insistant sur l'usage de la lecture et l'utilisation de la musique comme « moyen de moralisation » Parchappe signalait le nombre de journées de travail effectuées par les aliénés et la création d'un fonds pour les payer 10 centimes. Ces « aliénés travailleurs » fabriquaient des « paillassons », des « chapeaux de paille » et des « chaussons de fil de coton ⁶²⁶ ».

Parchappe avait donc fait sien les principes libéraux du président du conseil général de la Seine-Inférieure Barbet résumés dans la formule « pas de secours sans travail ». Au même moment les secours religieux constituaient les fondements d'une discipline morale stricte tout comme le « traitement moral individuel ». Les soins s'accompagnaient aussi d'un arsenal répressif large et varié: les réprimandes, le bain, la réclusion cellulaire, les privations de sortie et de visite, la punition et la camisole. D'après un rapport daté de mars 1843 « l'épluchage » de la laine à matelas par les aliénés avait une influence certaine sur le moral des internés⁶²⁷. Le 2 juin 1842 le travail des aliénés fut si important au cours de l'année une gratification extraordinaire leur était accordée⁶²⁸. En 1843 les aliénistes rouennais avaient mis au travail 275 aliénés dont une majorité de femmes. Ce système avait rapporté en nature 37951 francs avec un boni brut de 27015 francs 70 centimes après avoir rétribué les aliénés (7135 francs 30 centimes) et retiré les coûts du gardiennage (3800 francs pour 4 soeurs et 2 infirmiers⁶²⁹).

Néanmoins, un asile pour aliénés transformé en « manufacture » était-ce véritablement sa vocation finale? De plus comment les aliénistes pouvaient-ils concilier pour les plus pauvres des « fous » l'assistance médicale et la rentabilité financière sans budgets sociaux adaptés ? La « science aliéniste » devait-elle s'adapter sans sourcilier au credo libéral ? Nous le verrons après la Seconde République le « libéralisme » allait s'opposer aux prises de position des catholiques sociaux notamment celles du docteur Morel nommé au début du Second Empire, en 1856, à la direction médicale de Saint-Yon. Ces considérations montraient toutes les insuffisances du « système Barbet ». Par ailleurs l'accumulation des pouvoirs par Henry Barbet (maire, député, président du conseil général) entretenait une certaine confusion des mandats électoraux. Or cette vision obscurcie n'avait-elle pas fragilisée en définitive les interventions politiques du notable Henry Barbet pourtant tempérées du « bon sens » au moment de l'élaboration de la loi de 1838?

Certainement sincère, la ville de Rouen pensait qu'après le vote de la loi, elle pourrait se décharger financièrement du traitement social de la « folie » sur le conseil général. Mais les conseillers généraux, devenus un acteur essentiel de l'action sociale de l'état, avaient momentanément le dessus sur les communes des départements (un cas exemplaire en Seine-Inférieure?). Ceci montrait bien les contradictions et les limites intrinsèques à la loi. Les divergences d'interprétation sur la première grande loi française portant sur la « sécurité », la « bienfaisance » et la « charité publique » pour les aliénés montraient parfaitement toutes les ambiguïtés de la politique de « décentralisation » menée sous la Monarchie de Juillet. Elles prouvaient aussi la « crise » de l'intervention de l'état. Pendant l'élaboration de la loi de 1838 les législateurs avaient cherché à rassurer les défenseurs d'une « médecine libérale ». Mais permettrait-elle d'assurer la « sécurité sociale » pour tous ? Tel était le défi lancé aux aliénistes rouennais.

A la même époque une polémique reliée à l'ajustement de la loi de 1838 portait sur l'« exploitation scientifique » de la « Statistique morale des aliénés ». Elle prit de l'ampleur après le vote de la loi de 1838. Elle opposa d'un côté les aliénistes rouennais et de l'autre l'administrateur de la Statistique générale de la France Moreau de Jonnés (1776-1870)⁶³⁰.

Causes morales des aliénations et crise des années 1840.

« La prédominance des causes morales sur les causes physiques dans la génération de la folie est une vérité acquise à la science » écrivait Parchappe en novembre 1843. Le médecin poursuivait: « la statistique, s'appuyant sur des observations méthodiques, exactes et consciencieuses, l'a consacré en fait⁶³¹ ». Il répondait ainsi à une communication faite par Moreau de Jonnès, premier secrétaire de la Statistique Générale de la France sous la Monarchie de juillet, membre de l'Institut et du Conseil supérieur de Santé, un des premiers artisans d'une administration statistique de l'état⁶³².

Moreau de Jonnès affirmait à l'Institut de France en juillet 1843 que « par un résultat diamétralement opposé à l'opinion qui veut que les causes morales aient une grande prépondérance sur la folie ce sont les causes physiques qui déterminent le plus souvent l'aliénation mentale⁶³³ ». La querelle amorcée entre Parchappe et Moreau de Jonnès commença par celle des « chiffres » et des « populations » représentées dans la « Statistique française des aliénés ».

En effet Moreau de Jonnès, dans ses Documents statistiques sur la France publiés en 1835 et dans sa Statistique des aliénés, comptabilisait l'« idiotie » et l'« épilepsie » parmi les causes physiques de l'aliénation mentale⁶³⁴. A l'opposé pour Parchappe ni « l'épilepsie » ni « l'idiotisme » ne constituaient « en aucune manière de véritables causes » de l'aliénation mentale. Elles étaient des maladies singulières, distinctes de la folie. Leur « cause » était « une défectuosité d'organisation, et c'est là une cause essentielle » soulignait-il c'est-à-dire purement physiologique⁶³⁵.

-une querelle de « mots » et de « chiffres » sur la « folie ».

Parchappe voulait faire table rase des données recueillies par Moreau de Jonnès qui n'avait pas bien différencié les « causes morales » des « causes physiques ». Parchappe retranchait donc des « causes physiques » de l'aliénation les chiffres correspondant aux mots « idiotisme », « épilepsie » et « irritation excessive » qui ne devaient pas être considérées, selon lui, comme appartenant à la « folie » mais plutôt à des maladies purement physiologiques. Mais cette séparation « théorique » ne sera pas toujours respectée par la suite par les médecins de Saint-Yon. Parchappe voulait surtout donner un argument de fond à son combat. Il consistait désormais à démontrer la prédominance des « causes morales » dans l'émergence de la « folie »⁶³⁶. Il voulait aussi tordre le cou aux préjugés de l'administrateur de l'état. Pour Moreau de Jonnès la statistique ne semblait pourtant pas « une vaine tentative ». Mais elle pouvait l'être pour celui qui voulait « soumettre au calcul, l'esprit ou les passions » et « supputer comme des unités définies et comparables les mouvements de l'âme, et les phénomènes de l'intelligence humaine⁶³⁷».

La querelle concernant les « chiffres » et les « populations » représentés dans la « Statistique des aliénés » correspondait davantage en fait à des divergences sur l'utilisation des « mots » et des « classifications » de la « folie ». Ainsi, « c'est surtout pour avoir, par suite d'une équivoque, à laquelle se prête le mot aliénation mentale, confondu des idiots et des épileptiques avec des fous, que monsieur Moreau de Jonnès s'est trouvé logiquement conduit d'un point de vue inexact à une conséquence erronée » déclarait Parchappe sur le ton de la polémique en 1843⁶³⁸. A la même époque le spiritualiste catholique Laurent Cerise, un ami du docteur Morel, le futur médecin en chef de Saint-Yon, combattait aussi dans le cadre des débats de la Société Médico-psychologique l'ensemble des conceptions matérialistes de Gall et de Cabanis sur les rapports incertains du physique et du moral⁶³⁹.

Profitant de ce contexte Parchappe pouvait enfoncer le clou et jeter l'opprobre aux « documents annuellement fournis par les médecins des asiles d'aliénés ». Ces rapports servaient de base aux travaux administratifs de Moreau de Jonnès sur les « faits de folie » alors que Parchappe attaquait « le tableau dont ces médecins sont appelés à remplir les colonnes »: il « a été construit d'après une classification des causes essentiellement défectueuse » pensait-il. Pour sa démonstration, il prenait deux exemples de « causes » parmi les nombreuses rubriques. Les aliénistes devaient par exemple fournir des données chiffrées pour les internements liés à l'« irritabilité excessive » et ceux liés au « dénûment ». Pour la première raison Parchappe n'hésitait pas à dire qu'il n'avait « jamais rien trouvé à mettre dans la colonne du tableau qui porte ce titre ». Pour la seconde il soulignait l'ambiguïté du terme, « fort vague », puis évoquait le sens pour lequel il l'entendait: une cause morale liée « au chagrin qui résulte des privations et des inquiétudes attachées à l'état de pauvreté » plutôt qu'« une cause physique, que pourtant il ne niait pas, telle l'alimentation insuffisante et malsaine, le froid et l'air vicié⁶⁴⁰».

Derrière cette querelle sur les termes Parchappe, succédant au phrénologue Foville, ne cachait pas son ambition initiale depuis sa nomination à Saint-Yon: « provoquer des recherches générales, faites avec méthode » et obtenir « une classification uniforme; propre par conséquent à donner à la science des faits nombreux, certains, comparables⁶⁴¹ ». En effet pour le nouveau médecin de Saint-Yon les facteurs « moraux » étaient bien la cause principale des « faits de folie ». Cette position n'était pas sans annoncer les travaux du très catholique social docteur Morel, nommé à Saint-Yon en 1856 même s'il s'en séparait par son côté plus « libéral ».

Vers la fin de la Monarchie de Juillet la « Statistique des aliénés » devenait un enjeu important de la « Statistique morale de la France ». Les résultats statistiques de Debouteville et Parchappe devaient être pris en considération et soumis au débat scientifique du temps. Le défi de l'administrateur Moreau de Jonnés était désormais relevé par « Monsieur le médecin des aliénés de Rouen ». Parchappe sera plus tard surnommé le « Napoléon des asiles ».

Lors d'une séance de l'Institut de France en date du 16 octobre 1843 Moreau de Jonnés répondait aux aliénistes rouennais en ces termes: « la question qui nous divise, monsieur Parchappe et moi, est purement scientifique. C'est une question de classification médicale, et elle me serait tout à fait étrangère, si elle ne se compliquait de considérations statistiques⁶⁴² ». Moreau de Jonnés rappelait à l'Institut l'origine de son projet sur la Statistique générale de la France. Il remontait à 1834 bien avant les principaux travaux statistiques du « médecin de la Seine-Inférieure » portant sur une nouvelle classification des maladies mentales qui dataient de 1839⁶⁴³. Moreau de Jonnés soulignait aussi l'importance des « dissentiments sur les classifications » en médecine mentale⁶⁴⁴. Il prenait aussi le modèle allemand où « il n'y a pour ainsi dire pas d'université [...] qui n'ait la sienne, avec ses divisions en genres, en espèces, en variétés, en sous-variétés, toutes distinguées par des caractères définis à la manière des naturalistes, et par des noms appropriés, tels que vesania, amentia, dementia, mania, melancholia, et une infinité d'autres⁶⁴⁵ ».

Par ailleurs Moreau de Jonnés montrait l'ambition légitime des savants rouennais. Ils voulaient avancer une nouvelle classification des aliénations, selon lui, « en opposition directe avec celles suivies en France, en Angleterre et en Allemagne, par tous les médecins de ces pays ». Elle serait « en contradiction flagrante » « avec celle de Pinel⁶⁴⁶ ». Pour Moreau de Jonnés, « partout les idiots et les épileptiques sont rangés et comptés parmi les aliénés ». En revanche l'administrateur de l'état se serait incliné devant la nouvelle nosologie proposée par Parchappe si « le scalpel à la main, il nous montrait des lésions organiques existant dans le cerveau des uns et non dans celui des autres, ou vice versa⁶⁴⁷ ». La vision de Moreau de Jonnés s'accordait donc parfaitement au paradigme des phrénologistes dont il savait que Parchappe s'en était éloigné.

En 1843, Parchappe commençait à devenir « un médecin expérimenté », « chargé d'un service laborieux et difficile ». Mais ce n'était pas encore assez, selon Moreau de Jonnés, « pour devenir, dans les documents publics, le guide d'une opération importante » telle que la « Statistique morale de la France ». Ainsi, la « fortune » n'avait pas encore récompensée le médecin de Saint-Yon qui n'était pas encore une des « grandes autorités de la science ». Parchappe n'avait pas encore « parcouru une immense carrière d'utiles travaux » selon Moreau de Jonnés. Il n'était pas « parvenu à force de talents, de persévérance et de bonheur, au premier rang des illustrations du pays⁶⁴⁸ ». Cependant toutes ces critiques sous-estimaient la notoriété du médecin de Saint-Yon qui sut trouver de vrais alliés chez les Saint-Simoniens comme Debouteville.

En effet Debouteville et Parchappe avaient fourni aux autorités départementales et nationales la seconde notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure nous l'avons vu. Les deux collaborateurs avaient obligé les autorités nationales à prendre en considération l'essentiel de leurs résultats. Au même moment les influentes sociétés savantes rouennaises, l'Académie et la Société d'émulation de Rouen se lançaient aussi dans la controverse. Ainsi, le docteur Vingtrinier, ce « vieil » aliéniste ami du docteur Blanche, médecin philanthrope de la prison de Rouen, membre de l'Académie depuis 1828, président de la Société d'émulation pour l'année 1842-1843, tentera de faire une synthèse des ces discussions⁶⁴⁹.

-l'intervention des sociétés savantes rouennaises dans le débat sur la « folie ».

En 1844-1845, les réflexions de Vingtrinier montraient tout l'intérêt des « Statistiques » réalisés à Rouen pour la médecine mentale. Vingtrinier s'évertuait à faire devant l'Académie royale de Rouen un rappel de la polémique entre Parchappe et Moreau de Jonnés. Il stipulait que « la grande publication entreprise par monsieur Moreau de Jonnés [...] a donné lieu à plusieurs rapports assez importants⁶⁵⁰ ». Vingtrinier en profitait pour faire part de son expérience

personnelle, au début du siècle, auprès des 60 à 80 aliénés gardés dans l'ancienne prison de Rouen dit Bicêtre dont nous avons parlé plus haut⁶⁵¹.

Vingtrinier était depuis longtemps partisan de l'utilisation officielle des statistiques pour la « mesure des faits sociaux » essentiellement en matière de justice criminelle⁶⁵². Il résumait les arguments de Moreau de Jonnés dans son Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques dans la production de la folie⁶⁵³. Il mettait aussi en valeur l'intérêt scientifique de ces polémiques. Par la même il démontrait la difficulté de faire un classement des maladies mentales. Cet exercice reposait essentiellement sur un descriptif des innombrables adjectifs servant à qualifier ces pathologies⁶⁵⁴. Ainsi ce qui était valable pour une simple classification l'était davantage pour une statistique générale. Cependant Vingtrinier soutenait les explorations du docteur Parchappe tout en relativisant son objet d'expérimentation. Au contraire, au cours d'un autre compte rendu fait à la Société d'émulation de Rouen, le rapporteur, l'aliéniste Pierre-Auguste Avenel (1803-1866), président de la Société libre d'émulation pour l'année 1837-1838, auteur de Notes statistiques de police médicale, d'hygiène et de médecine légale parues en 1838⁶⁵⁵, apportait son soutien inconditionnel à Moreau de Jonnés.

Le docteur Avenel avait consigné 500 observations réalisées entre 1832 et 1838 auprès des aliénés arrêtés et gardés par les commissaires de police de Rouen. Il avait ainsi consigné 20 crimes et délits, 5 assassinats, 4 infanticides, 7 viols et 4 attentats à la pudeur. Il avait aussi examiné 113 blessures volontaires dues à des rixes, des bagarres et des rébellions qui avaient provoqué des séquelles provisoires ou définitives sur les participants. Leurs cicatrices et stigmates étaient le plus souvent rapportés par la police, les juges d'instruction, le tribunal de Rouen et les médecins légistes. Ils étaient parfois même utilisés pour faire vaciller l'accusation en faveur des prévenus en obtenant un non-lieu⁶⁵⁶. Le docteur Avenel pensait que c'était « principalement dans les rapports de la médecine avec la législation, la jurisprudence, l'hygiène publique et la police administrative, qu'elle doit jouer un rôle important⁶⁵⁷ ». Il se rangeait donc « d'après sa propre expérience » du côté « du fameux statisticien⁶⁵⁸ » Moreau de Jonnés. On peut supposer que cette prise de position a pu provoquer la démission de Debouteville, le complice de Parchappe, de la Société d'émulation le 15 janvier 1846 soit sept années après Parchappe lui-même⁶⁵⁹.

A cette époque Vingtrinier avait choisi de terminer curieusement son Opinion par une pirouette qu'il avait voulue humoristique en référence à deux auteurs classiques: « Le monde est plein de fous et qui n'en veut pas voir, doit se tenir tout seul et casser son miroir » (d'après Du Tillot dans la Fête des fous) et « Tous les hommes sont fous et, malgré tous leurs soins, ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins » (d'après Boileau extrait de la Satire IV)⁶⁶⁰. De même le chroniqueur rouennais Octave Féré soulignait les difficultés pour définir les maladies des « fous » : « le mal qui les domine est si multiple dans ses phases que c'est là du reste le seul point de rapport qu'il y ait entre eux tous. Les causes de la folie ne sont-elles pas elles-mêmes aussi nombreuses que les incidents de l'existence ⁶⁶¹? ». De plus le cas Juliette, jeune femme mélancolique amené à Saint-Yon, pouvait illustrer de façon exemplaire le dépit des aliénistes rouennais : « le médecin de la maison s'épuisait en vain à chercher un remède à cette atonie [...] tout ce qu'on avait tenté avait échoué, car la cause de sa folie était un mystère⁶⁶² ».

Enquêteur social, proche de la revue des Annales d'hygiène publique et de médecine légale, Vingtrinier connaissait bien les limites de l'utilisation des statistiques⁶⁶³. Il en voyait l'utilité pour la connaissance des nouvelles classifications médicales mais elles ne pouvaient renseigner que de façon relative les autorités centrales sur la progression du nombre des aliénés en France. De plus elles n'en étaient restées qu'à des estimations trop générales. Vers 1840 elles comptabilisaient par exemple trois internés environ pour 2000 habitants sur le territoire national soit 20000 aliénés pour 34 millions de français. Ces chiffres étaient-ils bien sûrs ? Y-avait-il uniformisation des nomenclatures ? Les aliénistes étaient-ils tous d'accord entre eux ? Vingtrinier connaissait les divergences entre Moreau de Jonnés et Parchappe. Par ailleurs il avait bien compris les ambitions scientifiques des aliénistes de Saint-Yon. Mais il pensait qu'il fallait d'abord alerter l'opinion sur les difficultés spécifiques liées à la médecine mentale et à sa grande subjectivité.

Trois années après sa publication, en 1848, la Seconde Notice statistique sur Saint-Yon de Debouteville et Parchappe était finalement récompensée par l'Institut de France. Cette institution décernait aussi à l'ouvrage une « mention honorable⁶⁶⁴ ». « Producteurs de statistiques », Debouteville et Parchappe affirmaient que la médecine mentale pouvait « puissamment servir la science et l'humanité, en excitant, de province à province et même de nation à nation, une noble émulation pour le perfectionnement des institutions et des méthodes⁶⁶⁵ ». Néanmoins, publiées sept années après l'adoption de la loi du 30 juin 1838, les statistiques de Debouteville et Parchappe pouvaient perturber les autorités dans un contexte de grandes difficultés sociales et politiques pour la Monarchie de Juillet⁶⁶⁶.

Ainsi la « loi d'accroissement de la population asilaire », quasi inéluctable après le vote de la loi de 1838, selon les médecins de Saint-Yon, pouvait effrayer les administrations locales et nationales notamment le président du

conseil général de la Seine-Inférieure et maire de Rouen, Henry Barbet. De même pour Moreau de Jonnés, l'administrateur de l'Etat. Pour les aliénistes rouennais une question restait posée: quelle était « l'influence de la civilisation » et du « progrès » sur l'augmentation sans fin des internements à l'asile départemental ? Les aliénistes rouennais projetaient déjà d'en construire un second.

Interpellé en 1843 Parchappe était resté optimiste: « à supposer ce progrès aussi complet que possible, le résultat définitif devrait être la diminution du nombre des aliénés⁶⁶⁷ ». Mais les moyennes l'avaient montré: de 138 admissions annuelles entre 1827 et 1837 inclus à 215 admissions entre 1838 et 1843 inclus, la population de l'asile départemental s'était accrue de plus de 150% en quelques 6 années. La seconde moitié du XIX^e siècle prenait-elle les chemins d'un « grand renfermement⁶⁶⁸ »?

Les recherches des aliénistes rouennais avaient stimulé le débat sur l'intérêt de l'instrument statistique. Ils mettaient l'accent sur la nécessité d'une réflexion portant sur sa méthodologie. Elle pouvait aussi servir à légitimer le rôle social des aliénistes rouennais⁶⁶⁹. L'idée renouvelée d'une « Statistique nationale des aliénés », fortement débattue depuis 1843, fut ainsi reprise en 1846 par Jules Baillarger (1809-1890), principal fondateur de la revue des Annales Médico-Psychologiques, dans le cadre du projet d'association nationale des médecins aliénistes français⁶⁷⁰. En 1853 la publication par l'Assistance publique d'une autre Statistique des aliénés en Seine-Inférieure servira de passerelle pour les administrations départementales entre la Seconde République et le Second Empire. Les statistiques départementales pouvaient contribuer au perfectionnement du système asilaire national. Or les aliénistes rouennais étaient des partisans convaincus du projet « statistique et associatif » de l'Association Normande . Elle pouvait servir d'exemple à une « Statistique morale et nationale des aliénés⁶⁷¹ ».

-les aliénistes rouennais et le projet statistique de l'Association Normande.

« Le fonctionnaire public, chargé d'entretenir partout l'ordre et la régularité, ne négligera rien pour assurer la belle ordonnance qui résulte de l'ensemble de toutes les parties, et de laquelle dépend la conservation et le salut de l'état » pouvait-on lire dans l'avant propos du premier Annuaire statistique du département de la Seine-inférieure publié en l'An XII⁶⁷². Depuis, la ville de Rouen était devenue un véritable « laboratoire de statistiques sociales et morales ». La « Statistique départementale des aliénés » était un aspect important de ce chantier. Elle était activement défendue par les fonctionnaires publics du conseil général et les chefs de division de la préfecture de la Seine-Inférieure. Ces derniers consacraient une attention significative aux débuts tumultueux de l'« hospice des aliénés » notamment dans l'Annuaire statistique de la Seine-Inférieure depuis 1823⁶⁷³.

En 1835, le projet national de Moreau de Jonnés, alors chef de bureau au ministère du commerce, devait être une des « plus importantes recherches de cette nature entreprise en Europe⁶⁷⁴ ». Mais le contenu des statistiques de l'administration générale fut fortement contesté par les aliénistes de Rouen nous l'avons vu. Avec leurs réticences argumentées les aliénistes rouennais ne desservaient pas en définitive Moreau de Jonnés. Au contraire celui-ci savait tirer profit de ces travaux locaux originaux. Il était même sensibilisé par le bien fondé du bilan dressé par les médecins de Saint-Yon. Ainsi les aliénistes rouennais avaient remarquablement mis en évidence la nécessité pour les autorités municipales, départementales et nationales d'une véritable « statistique morale » de la population asilaire. Les références aux Notices statistiques portant sur l'asile Saint-Yon dans la littérature administrative de l'époque sur la bienfaisance communale et départementale en témoignaient. Elles s'enrichissaient de ces études⁶⁷⁵.

De plus en mettant en exergue les « causes morales et intellectuelles » dans l'émergence de la folie les aliénistes rouennais avaient prolongé les critiques des « statisticiens moraux » et des hygiénistes sociaux⁶⁷⁶. Ainsi Louis René Villermé (1782-1863) avait vertement montré en 1845 dans le Journal des économistes toute l'ambiguïté de résultats statistiques généraux analysés par des non spécialistes des domaines étudiés. En juillet de la même année il avait fait l'éloge dans les Annales d'hygiène publique et de Médecine légale d'une brochure de Debouteville portant sur Des sociétés de prévoyance et de secours mutuels; recherches sur l'organisation de ces institutions suivies d'un projet de règlements et de tables à leur usage. De surcroît les enquêteurs Villermé et Debouteville pouvaient se retrouver dans l'attention qu'ils accordaient tous les deux au développement d'une « économie sociale », à l'essor de l'hygiène et du droit sanitaire⁶⁷⁷. En outre Villermé doutait fortement de l'intérêt d'une Statistique Générale confiée « à un ministère qui n'est pas initié aux matières sur lesquelles elles portent⁶⁷⁸ ».

Sous la Monarchie de Juillet le soutien des sociétés savantes rouennaises au projet général de statistiques nationales était perceptible mais sans complaisance. Les notables, les savants et les érudits normands avaient fondé en 1831, sous l'impulsion du comte Arcisse de Caumont (1802-1873) membre de l'Institut⁶⁷⁹, leur propre instrument

de « lobbying » exclusivement régionaliste : l'Association Normande. Elle était porteuse d'un projet « statistique et associatif » pour les cinq départements de l'ancienne Normandie⁶⁸⁰. Dans le premier annuaire publié par cette association un long préambule précisait sa « conception de la statistique et son utilité » « en fonction du territoire qu'elle embrasse » : « l'une est nationale ou internationale. Elle s'exprime par des chiffres qui ne sont que des moyennes et ne peut donc être que sommaire, ignorante des particularités locales. L'autre statistique se doit d'être, en complément de la première, locale, attentive au fait unique qui disparaît noyé dans les valeurs moyennes de la statistique à grande échelle ».

Au cours des années 1830 les principaux réseaux de l'Association Normande étaient bas-normands. Elle réussit par la suite à intégrer les cercles aliénistes rouennais par l'intermédiaire du chef de division à la préfecture de la Seine-Inférieure le futur directeur du Mont de Piété de Rouen et inspecteur honoraire de l'Association Normande pour la Seine-Inférieure Armand Gabriel Ballin (1784-1866). En 1843 A.-G. Ballin était un important administrateur rouennais. Il avait réalisé un compte rendu du livre de Moreau de Jonnés Statistique des crimes en Angleterre publié en 1842⁶⁸¹. A.-G. Ballin était membre de l'Académie de Rouen depuis 1825. En 1828, alors qu'il était secrétaire général à la préfecture de la Seine-Inférieure, il avait été le premier auteur d'une notice chiffrée sur l'asile pour aliénés de Rouen nous l'avons vu⁶⁸². Ainsi le premier Annuaire de l'Association Normande publié en 1835 avait fait la publicité des cours publics et gratuits « de physiologie et de maladies du cerveau » donnés d'abord par les docteurs Foville puis Parchappe⁶⁸³. Les aliénistes Blanche, Debouteville, Avenel, Vingtrinier et Parchappe étaient entrés officiellement dans la liste générale des membres de l'Association Normande respectivement en 1836, 1837, 1839, 1842 et 1843⁶⁸⁴.

Le 18 juillet 1846 une session générale annuelle de l'Association Normande s'était tenue dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Rouen sous la présidence du maire Henry Barbet. Les aliénistes Debouteville, Vingtrinier et Parchappe y avaient animé une commission sur le thème « Sciences physiques, naturelles, médicales et morales ; Instruction ; Economie sociale ». Dans l'Annuaire de l'Association Normande publié en 1846 la Seconde notice des médecins de Saint-Yon avait été intégralement retranscrite avec un appendice « De l'avenir de l'asile et de ses besoins ». Il soulignait les problèmes liés à l'encombrement des bâtiments de Saint-Yon face à la recrudescence des internements⁶⁸⁵. Dans ce contexte le 7 juillet 1846 la commission de surveillance de l'asile départemental s'était prononcée pour la création d'un poste de médecin-adjoint nécessaire à Saint-Yon⁶⁸⁶.

A la même époque un statisticien parisien renommé devenait membre correspondant de l'Académie de Rouen: le docteur Claude-étienne Bourdin⁶⁸⁷ (1815-1886), futur président de la Société de Statistique de Paris⁶⁸⁸ et futur membre fondateur de la Société Médico-psychologique, la doyenne des associations de psychiatrie française. La Société Médico-psychologique sera créée en 1848 avec parmi ses premiers sociétaires Parchappe. Le docteur Bourdin avait dès 1844 rigoureusement souligné les écueils qui concernaient l'usage de la statistique. Ni Debouteville, ni Parchappe n'y étaient tombés : « la statistique ne donne que des renseignements vagues et incomplets. Ces renseignements écrits en chiffres précis sont aussi incertains, ou à peu près que les mots souvent, généralement, quelquefois, etc., employés par nos devanciers, et ils ont de plus l'inconvénient grave de faire croire à une précision qui n'est que spécieuse. L'opinion que j'émetts ici se fonde complètement sur les travaux des statisticiens eux-mêmes. En effet, nous voyons toutes les questions débattues par eux recevoir des solutions différentes et très souvent contradictoires. Ceci n'étonne nullement quand on songe que le terrain sur lequel ils travaillent est mobile et changeant, quand on songe qu'il leur est impossible de créer des unités. Or, sans unités définies, point de calcul possible⁶⁸⁹ ». Le docteur Bourdin rejoignait pleinement les critiques portées par les aliénistes de Saint-Yon à la Statistique Générale de la France. Beaucoup trop générale, la Statistique Générale de la France avait obscurci la question des nomenclatures. Elle ne faisait pas l'unanimité des aliénistes français. Enfin, Bourdin apportait de l'eau au moulin du docteur Parchappe sur le problème de la prédominance des « causes morales » en matière de « folie ». Elles devaient aussi, selon lui, se distinguer nettement des causes jugées purement physiques comme l'« Idiotie⁶⁹⁰ » : « une erreur importante qui fausse la plupart des résultats offerts par les statistiques des établissements d'aliénés ».

-aliénations et « statistique morale » à Saint-Yon.

Les principes de la « Statistique morale » se diffusaient dans le cercle des savants rouennais. Dans le même temps l'asile Saint-Yon devenait un véritable « appareil d'observation » nous l'avons montré⁶⁹¹. Grâce « à la méthode numérique », l'établissement rouennais était reconnu comme un authentique laboratoire « d'expertises morales⁶⁹² ». Parchappe et Debouteville étaient convaincus qu'ils étaient « comptables aussi envers la science. [...] Et c'est à elles qu'il appartient de fournir à l'histoire générale de l'aliénation mentale, un de ses éléments les plus importants, la solution de toutes les questions qui peuvent être empiriquement tranchées à l'aide de la méthode

numérique ». Les aliénistes rouennais inscrivait leurs travaux dans le courant scientifique et intellectuel impulsé par le mathématicien belge Adolphe Quételet (1796-1879), dont nous reparlerons, qui avait appliqué la théorie des probabilités et des statistiques aux sciences morales et à l'anthropométrie.

Quételet avait voulu mettre en évidence les « lois » d'un comportement humain⁶⁹³. Motivé par la nécessité de faire de la Statistique une « science morale » et connu comme un des premiers quantificateurs de faits sociaux, Quételet avait été, en 1826, l'initiateur de recherches sur les lois de la mesure de la taille moyenne, de la mortalité, de la natalité, des mariages et des prisons. Dans un opuscule, paru en 1845, Sur l'homme et le développement de ses facultés ou Essai de physique social, Quételet défendait un modèle d'observations physiques et mathématiques⁶⁹⁴. Il y élaborait les concepts de mécanique sociale en mettant en évidence des lois qui déterminaient l'homme du point de vue physique, intellectuel et moral. En étudiant la criminalité il avait déterminé la notion de « penchant au crime » en insistant sur la multi-variabilité de ce phénomène social. Il avait alors rompu avec la bi-variabilité plus couramment admise par les premiers statisticiens. En outre Quételet avait donné une définition de l'émergence des sciences : « toutes les sciences d'observation, à leur début, ont subi les mêmes phases ; c'étaient des arts, car elles se bornaient à grouper de manière plus ou moins heureuse des collections de faits appartenant à un même ordre de choses ; et c'est par le rapprochement et l'étude de ces faits qu'elles se sont élevées ensuite au rang où on les voit briller aujourd'hui⁶⁹⁵ ». Une autre recherche dont l'ambition avouée était de « garantir l'ordre public » et de juger de l'« état moral du pays » avait été publiée en 1837 par le mathématicien Simon-Denis Poisson: Recherches sur la probabilité des jugements en matière criminelle et en matière civile⁶⁹⁶.

Avec la Seconde notice statistique sur Saint-Yon Deboutville et Parchappe avaient contribué au développement d'une « anthropologie quantitative ». Elle associait la loi des séries statistiques à la « médecine pour aliénés ». Statisticiens plongés au cœur de la population asilaire les aliénistes rouennais avaient expliqué avec une argumentation détaillée l'augmentation symptomatique du nombre des aliénés en Seine-Inférieure: 90,8% d'un échantillon de 895 « fous » internés entre 1835 et 1843 avaient été hospitalisés pour des raisons « intellectuelles et morales ».

-vers la reconnaissance pour Parchappe.

En mai 1846, Parchappe était décoré de la légion d'honneur pour ses services rendus au projet de Statistique nationale de la France. Son principal interne Rousselin rappellera les raisons de cette décision et ses suites: « c'est pendant cette période (6 mai 1846) qu'il obtint le titre de Chevalier de la Légion d'honneur ». Parchappe « ne quitta Saint-Yon » « que pour prendre les fonctions d'inspecteur général de première classe du service des aliénés et du service sanitaire des prisons, où il fut appelé par le chef du pouvoir exécutif lui-même, qui lui exprima dans une lettre autographe la confiance qu'il avait en ses lumières, et l'espoir de le voir accepter des fonctions où il pourrait rendre d'éminents services. Monsieur Parchappe, en acceptant, sacrifiait alors de grands intérêts matériels: il avait à Rouen une clientèle productive et un poste honorable. Il laissa de côté ces considérations, se mit à la disposition de l'administration, et prit en main les intérêts d'institutions qu'il a largement contribué depuis à rendre prospères. Ses services administratifs lui firent obtenir en 1855 le grade d'officier de la Légion d'honneur⁶⁹⁷ ».

En juin 1848 Parchappe sera admis membre de l'Académie de Rouen où il retrouvera l'administrateur de l'état Moreau de Jonnés, membre correspondant « assidu⁶⁹⁸ » de cette société savante depuis janvier 1817⁶⁹⁹ ! Mais dès 1845 les « Statistiques morales » de l'asile Saint-Yon allaient annoncer la « détérioration morale et sociale » rouennaise du milieu du siècle. Ainsi l'année 1843 avait vu entrer 237 nouveaux internés à l'asile. Cela représentait une poussée des hospitalisations avec un chiffre supérieur à toutes les années depuis 1827. L'« information statistique » était donc devenue indispensable pour quantifier et expliquer le nombre grandissant des aliénés au sein des deux asiles rouennais⁷⁰⁰. Elle disparaîtra sous le Second Empire. Dans les débats statistiques l'argumentation sur la méthodologie n'était pas sans arrière pensée. Elle était reliée à la recherche du bon diagnostic des « faits de folie ». Ainsi déjà en 1829, un membre de l'Académie de Rouen avait lu au docteur Vingtrinier « un long passage où [...] monsieur Esquirol se plaint de l'immoralité de notre époque, en la présentant comme la cause la plus fréquente des aliénations mentales »⁷⁰¹. Depuis la question des « causes morales » de la folie étaient au centre des échanges entre aliénistes rouennais. Elle l'était aussi au temps d'Esquirol car « la folie est le produit de la société et des influences intellectuelles et morales » avait-il expliqué⁷⁰².

A Saint-Yon, c'était l'accroissement inéluctable, selon les médecins, des intégrations, des réintégrations, une progression complexe et continue des internements, consolidée par l'application stricte et âprement controversée de la loi de 1838. Pour la population de la Seine-Inférieure l'asile départemental était une réponse aux détresses morales et physiques. Le « profil type » de l'aliéné en Seine-Inférieure au cours des années 1825-1843 semblait être

un « homme » entre 25 et 35 ans « alcoolique », « journalier », anciennement « occupé aux travaux aratoires » ou « sans profession ». Le nombre des premières admissions masculines entre 1827 et 1834 était de 504 hommes contre 452 femmes. Cependant la population asilaire de Saint-Yon comportait dès le début une très importante proportion de femmes la plupart immigrées des campagnes, ouvrières vagabondes ou journalières à la ville. Or cette dernière population restait largement méconnue des médecins

Par ailleurs les aliénés hommes étaient ceux qui avaient les métiers les plus aisés (culte, Belles-Lettres, médecine, droit) et un statut plus rentable (rentier) voir issu du monde du négoce et de l'artisanat. Ainsi les marchands de détail, notamment en périphérie rurale, subissaient fortement la concurrence de l'industrie. Ce n'était pas le cas pour les femmes aliénées dont la condition sociale la plus aisée était d'être quelquefois propriétaires. Cependant même ce statut les protégeait moins bien que les hommes. Les statistiques de Debouteville et Parchappe avaient donc masqué une réalité structurelle plus profonde. En effet les angoisses du temps s'étaient surtout accumulées sur les femmes aliénées. Ainsi la population asilaire féminine prit une ampleur inattendue. Elle allait dépasser en nombre celle des hommes aliénés avec une proportion considérable après 1843. Il y avait déjà 42 femmes internées contre 39 hommes à l'ouverture de Saint-Yon en 1825 alors que le nombre d'internements semblaient concerner essentiellement des hommes pour les médecins de Saint-Yon. Cependant en 1825 les femmes aliénées étaient 1,07 fois plus nombreuses que les hommes; en 1835: 1,16 fois; en 1844: 1,34 fois et en 1845: 1,47 fois. Les disettes, les contrariétés, les revers de fortune, les veuvages, les célibats, les problèmes affectifs et sentimentaux, les traumatismes psychiques les avaient frappés plus durement notamment entre 25 et 35 ans. 3,2% de femmes propriétaires, 3,8% de journalières, 4% de femmes domestiques et 11% de femmes sans profession avaient été admises à Saint-Yon entre 1825 et 1845 (sur un échantillon de 1939 internés). De plus la tendance aux internements féminins ne faisait que s'accroître. Mais les aliénistes rouennais éludaient les raisons de ce phénomène⁷⁰³. Pourtant les femmes étaient devenues majoritaires au recensement départemental de 1841 en Seine-Inférieure⁷⁰⁴.

Ceci expliquait qu'il fallut attendre les lendemains de la Révolution de 1848, suivis d'une longue réflexion sous la Seconde République et au tout début du Second Empire pour mieux prendre en considération la féminisation massive des internements. Simultanément les premiers effets de l'exode rural et de la révolution industrielle avaient marqué l'asile Saint-Yon des années 1830-1840. Les premières victimes de ces changements étaient surtout les femmes indigentes célibataires ou veuves. Mais les femmes mariées étaient aussi particulièrement touchées.

La Statistique de 1853 beaucoup plus précise que les précédentes dressera un bilan des années entre 1842 et 1853. Elle permettra d'abonder dans le sens de l'intérêt des statistiques pour la médecine mentale notamment pour mieux comprendre le passage de la société rurale à la société industrielle. En effet cette transition avait des conséquences explosives sur les nouvelles populations urbaines en terme de « santé mentale »⁷⁰⁵. Pour les Sociétés savantes normandes, les élites scientifiques et les administrations les docteurs Debouteville et Parchappe avaient bien souligné l'abondance des facteurs sociologiques des « faits de folie ». Leurs enquêtes sociales avaient permis de mieux appréhender les modifications sociologiques et comportementales en Seine-Inférieure. Ainsi les statistiques présentaient la variété des « styles de vie » des nouveaux internés et la multiplicité des souffrances individuelles endurées: l'amour, les chagrins, la jalousie, les décès, l'alcoolisme, les postures face au mariage et à l'« histoire » familiale. Une attention originale était déjà portée aux « secrets » de « l'hérédité » . Les aliénistes rouennais pouvaient ouvertement dévoiler ce qui restait jusqu'ici souterrain et caché. Par ailleurs les médecins constataient l'importance des saisons (hiver, été, automne) sur les entrées et les guérisons. Ces variations généraient des réactions extrêmement spécifiques des populations locales paradoxalement très réceptives au climat « moral ».

En outre, même si les aliénistes n'utilisaient pas le terme, ils pointaient du doigt la question des « valeurs morales » véhiculées par la société: la Patrie ; la Religion ; l'intérêt porté aux « excès sensuels » comme à l'onanisme et au libertinage : la place et la condition des métiers ; le rapport au travail.

CONCLUSION

Les médecins de Saint-Yon avaient minimisé les arguments purement physiologiques des « causes de l'aliénation ». Ils s'étaient ouvertement situés contre Moreau de Jonnès, l'administrateur de l'état, trop éloigné des apprentissages concrets et irremplaçables du champ hospitalier et des données de terrain. Néanmoins, on avait pu remarquer les défauts de raisonnement sur les fléaux qui s'étendaient à l'intérieur même de l'asile: le fort taux de mortalité, par exemple, dû au mauvais contrôle des « facteurs à risque », encore mal perçus ; l'hygiène et l'extension du choléra en 1832 ; mais aussi la longévité liée à l'augmentation de l'espérance de vie ou la propagation des suicides en 1843.

La méthode des « praticiens de l'aliénation », fondée sur une description, précise et détaillée, de la « maison pour aliénés » et de ses finalités, séduisait les réseaux intellectuels et savants de l'Association Normande dont son illustre fondateur Arcisse de Caumont, mais aussi économiques comme ceux d'Henri Barbet⁷⁰⁶. Les acteurs de la médecine mentale rouennaise menaient le débat des idées. Ils cherchaient des soutiens multiples. Les médecins de Saint-Yon avaient diffusé largement leurs notices. Ils allaient apparaître comme les premiers témoins de la brutale dégradation du niveau de vie touchant la population ouvrière rouennaise au milieu des années 1840⁷⁰⁷. Les débuts de la crise étaient perceptibles à l'intérieur même de l'asile depuis l'année 1843. Ferrus l'avait bien décrite à la suite d'une inspection effectuée au mois de juillet de cette année-là. Des aliénés provenant des hospices de Rouen étaient encore accueillis à l'asile en novembre 1843⁷⁰⁸.

Ainsi les administrateurs redoutaient les problèmes liés à l'encombrement qui s'était aggravé en novembre 1845. Saint-Yon allait devenir ingérable les années à venir si rien n'était fait. En outre depuis le 20 mars 1845 le préfet avait ordonné le retrait des aliénés placés par les autorités de l'Eure. Mais cette mesure n'avait pas jugulé l'entassement des internés « de tous côtés dans les dortoirs », s'entremêlant, dans une grande promiscuité et au mépris des règles de l'établissement et de la séparation des sexes. Le personnel manquait pour surveiller les locaux dans le secteur des femmes et à l'infirmerie, où de nombreux aliénés tentaient de se suicider la nuit⁷⁰⁹. La faiblesse et l'inadaptation du personnel religieux était criant alors que s'entassaient les malades dans les dortoirs non chauffés au cours de l'hiver 1845⁷¹⁰.

La première Notice Statistique de 1835 réalisée par le seul Debouteville avait été reconnue comme un premier document scientifique de qualité, un « thermomètre » traitant de l'espace hospitalier réservé aux aliénés en Seine-Inférieure. La Seconde Notice de 1845, plus circonstanciée, de Debouteville et Parchappe constituait un excellent témoignage de la misère physique et morale au cours des années 1840. Mais les aliénistes rouennais ne remarquaient pas encore qu'elle touchait surtout des femmes indigentes. Pourtant ce dernier document illustrait pleinement le malaise économique, social et culturel qui traversait Rouen sous la Monarchie de Juillet. L'objectif des médecins de Saint-Yon, et leur intérêt, était d'insister davantage sur les succès de leur établissement.

Malgré les résidus de la phrénologie et la mise en évidence d'une « loi pathologique de décroissement graduel du cerveau », les aliénistes rouennais démontraient la priorité des « causes morales » dans l'origine des aliénations. Ils montraient toute l'ambivalence de la terminologie aliéniste: des « catégories » souvent contestées par les variations incessantes d'interprétation des formes de folie et la différenciation indispensable, mais difficile à appréhender, entre « causes » uniquement « physiques » et « causes morales ». De plus, la taxinomie était rapidement contredite par l'élargissement des « critères » examinés. C'est pourquoi, attentifs à la rentabilité de leur établissement, Debouteville et Parchappe suggéraient avec pragmatisme la mise en œuvre d'une « thérapeutique des mœurs » passant par un retour au travail.

En 1845 les aliénistes rouennais avaient utilisé la statistique pour faire une « synthèse de la médecine et de la moralité parce que la médecine mentale est une médecine morale, une entreprise pour sauvegarder l'hygiène publique et réinstaurer la santé sociale⁷¹¹ ». Pour les médecins de Saint-Yon la richesse quantitative et qualitative de leurs recherches visait à renforcer le rôle social des aliénistes auprès de la population, des élites scientifiques, des administrations et des hommes politiques. En un peu moins de vingt ans, entre 1825 et 1845, les aliénistes rouennais avaient démontré le bien fondé de leur mission. Dans le même temps l'existence d'une population départementale ruinée et minée moralement, trop souvent abandonnée aux malheurs physiques, concourait dangereusement aux misères de Rouen et à ses mutations non contrôlées. Elles étaient sources de conflits. Plantés dans leur officine,

Debouteville et Parchappe avaient engrangé les résultats statistiques transformant Saint-Yon en « machinerie », en « réservoir à chiffres ». Les Notices avaient été révélatrices, comme des « baromètres », de la vie sociale au sein de la capitale de la Seine-Inférieure. Les désordres urbains s’y exprimaient de façon chaotique par la hausse conjoncturelle des admissions à l’asile, quelques années avant la loi de 1838, en 1836-1837, puis surtout à partir de 1843. La progression des internements était aussi plus structurelle et sur le long terme entre 1827 et 1845. Elle était surtout manifeste à la fin du règne de Louis-Philippe. Le 5 juin 1845 la commission de surveillance de Saint-Yon constatait la nécessité d’agrandir à nouveau l’asile départemental en créant une succursale destinée aux incurables. Elle réitérait cette volonté le 3 juillet 1845⁷¹².

Cette même année, il était devenu presque impossible pour Debouteville et Parchappe de pouvoir reproduire des rapports statistiques consistants. Ils avaient ainsi souligné dans un appendice sur l’avenir de l’asile la nécessité de financer des constructions nouvelles notamment des quartiers spéciaux pour les épileptiques ainsi qu’un quartier pour les femmes aliénées pensionnaires de 3^e classe. Ils voulaient aussi transformer le quartier des gâteuses devenu insalubre. Ils envisageaient la possibilité de créer un asile spécialisé destiné aux incurables. En constatant les effets durables de la « loi d’accroissement » de la population asilaire à l’époque du « Système Barbet » ils pouvaient comparer la situation traversée à Rouen avec l’état déplorable des asiles d’aliénés anglais. Un rapport rédigé par un Lord chancelier pour les chambres anglaises avait été divulgué en 1844 qui accablait ces asiles administrés sur le modèle des « workhouses ».

Par conséquent dès 1846 les aliénistes rouennais demandaient les moyens de réaliser une exploitation rurale, annexe de l’asile Saint-Yon. Elle prendrait exemple sur la ferme agricole parisienne de Saint-Anne organisée par Ferrus⁷¹³. A ce moment, Parchappe commençait à être couvert d’éloges par le ministère de l’Intérieur. A partir de 1846, tirant les leçons des deux notices statistiques sur Saint-Yon, Parchappe approfondissait sa réflexion sur l’assistance aux aliénés. Les soubresauts de la Révolution de 1848, mais surtout les difficultés de gestion insurmontables car sans infrastructures supplémentaires à l’intérieur de Saint-Yon, allaient ralentir ses projets comme l’avait pronostiqué Henry Barbet lors des discussions sur la loi de 1838.

Comment les aliénistes rouennais, victimes de leur succès, allaient-ils se sortir de la « crise » (l’asile Saint-Yon avait accueilli 2809 aliénés entre 1827 et 1843 soit une moyenne de 165 admissions par an). Depuis 1844 l’effectif des femmes aliénées dépassait celui des hommes (362 contre 270). A partir d’avril 1844 la situation d’encombrement devenait stupéfiante si bien qu’en juin 1844 Parchappe dut refuser plusieurs placement d’office⁷¹⁴. La surpopulation asilaire engendrait la confusion la plus complète. Elle empêchait toute séparation des sexes. Elle avait de nombreuses incidences sur le « traitement moral ». Le personnel était débordé⁷¹⁵. Ainsi le taux d’encadrement pour les femmes aliénées était passé d’une religieuse pour 8 à une pour 13 entre 1834 et 1845. Plus grave, l’effectif de la population asilaire dépassait de plus de 240 « unités » la population initialement envisagée en 1845 (soit 640 internés contre 400 prévus). Au final, Parchappe avait probablement vu juste sur la prédominance des « causes morales » dans la génération de la « folie ». La crise du milieu du XIX^e siècle n’allait-elle pas démontrer cet état de fait? Ainsi « rien n’est plus humiliant pour la nature humaine que l’examen approfondi des motifs qui ont peuplé l’asile des aliénés. C’est ici qu’on peut se convaincre de la vanité de la tête la plus superbe, de la fragilité de l’intelligence la plus fière. Le plus grand conquérant, le plus puissant monarque, sont bien peu devant la mort, ils moins que rien devant la folie » notait le chroniqueur rouennais Octave Féré en 1844⁷¹⁶. Comment les aliénistes rouennais allaient-ils traverser la crise du milieu du siècle?

357 Sur le docteur Achille-Louis Foville on se reportera utilement aux informations biographiques données dans l’ouvrage de GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, essentiellement p. 195, 197 et 491-492. ainsi que dans le Dictionnaire de biographie française, Paris, 1975-1979, t.14, colonne 892. Nous les avons largement complétées avec à la B.N.F, Semelaigne (R.), « Foville (Achille-Louis) » dans Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel, Paris, 1930-1932, p.250-256. ; à la B.I.U.M, Ritti (A.), « Achille Foville » dans Histoire de la Société Médico-Psychologique, 1913, t.1, p.369-373. ; à la B.M.R, Foville (A.-L.), art. cit. dans Précis analytique de l’Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, année 1873-1874, p.83-123. , Malbranche (A.), « Décès de monsieur Foville père » dans Précis analytique de l’Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1877-1878, p.100. , Bouteiller (J.), art. cit. dans Union Médicale de la Seine-Inférieure, n°54, 1878, p.220-230. et la notice « Foville (A.-L.) » dans VAPEREAU (G.), Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers, Paris, 1858, p.688. Voir aussi les Archives de l’Académie de Rouen, Carton B3 : Liste des membres et correspondants ; aux A.D.S.M, voir le Registre des procès-verbaux et des délibérations de la Société d’émulation de Rouen, Séance du 15 avril 1831 ; aux Archives Nationales, voir le Dossier Légion d’honneur « Foville père (Louis-François-Achille), né le 06/08/1799 ».

358 B.N.F, Semelaigne (R.), « Foville (Achille-Louis) » dans Op. Cit. , Paris, 1930-1932, p.251. et B.M.R.,

Bouteiller (J.), art. cit. dans Union Médicale de la Seine-Inférieure, n°54, 1878, p.220-230.

359 *B.I.U.M, Ritti (A.), Op. Cit., 1913, t.1, p.370-371.*

360 *Sur l'orléanisme voir ROBERT (H.), L'orléanisme, Paris, 1992, 125p. Voir aussi B.M.R., Bouteiller (J.), art. cit. dans Union Médicale de la Seine-Inférieure, n°54, 1878, p.220-230.*

361 *B.M.R, voir Blanche (A.E.P.), Godefroy, Vigné (J.-B.), « Recherches sur l'aliénation mentale, manuscrit, par monsieur Foville, médecin en chef de l'Asile des aliénés de Rouen, membre résidant » dans Précis analytique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 1830, p.25-29. et Foville (A.-L.), « Observations sur les hallucinations. Discours de réception » dans Précis analytique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, année 1830, p.55-60.*

362 *RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.129-133. et du même, La médecine du crime..., vol.1, p.485.*

363 *B.M.R, voir les Archives de l'Académie de Rouen, carton B6: Registre des séances de l'Académie, Séance du 18 décembre 1835, « Foville correspondant » et carton B4/5, Registre de l'Académie, p.346.*

364 *A.D.S.M, Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1825, p.223. Voir aussi DUBAILLAY (A.), L'asile de St-Yon et ses aliénés (1825-1837), mémoire de maîtrise, Université de Rouen, 1973.*

365 *A.D.S.M, Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1826, p.149-150.*

366 *C.H.R., Registre A de la commission de surveillance de l'asile Saint-Yon, séance du 24 octobre 1830.*

367 *Gondinet (Ad.), Voyage en Normandie, Paris, 1832, p.34-35. cité dans CHALINE (J.-P.), art. cit. Connaître Rouen, 1976, t.III, p. 3.*

368 *Lefebvre-Durouflé, L'ermite en Normandie, Paris, 1827, p.144. cité dans CHALINE (J.-P.), art. cit. Connaître Rouen, 1976, t.III, p.3.*

369 *Voir B.M.R, Féré (Octave), Les mystères de Rouen, Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « Saint-Sever », p.298-303.*

370 *B.M.R, Ballin (A.-G.), « Notice sur l'Asile des aliénés de Rouen » dans Op. Cit. , année 1828, p.179-189.*

371 *Quatre siècle d'enseignement médical à Rouen , Catalogue de l'exposition organisé par le Groupe d'histoire des hôpitaux, avril-mai 1999, 29p.*

372 *A.D.S.M, sur la création de l'école de médecine de Rouen et ses balbutiements voir Ville de Rouen. Conseil municipal. Op. Cit., t.1, Rouen, 1892, séances du 13 avril 1826 et du 13 mai 1828 , « Rapport relatif à la création d'une Ecole secondaire de médecine », p.183-185. et « Rapport sur l'organisation de l'Ecole secondaire de médecine. Rétribution des professeurs de l'Ecole », p.210-211.*

373 *Il s'agit ici de l'hôpital général et de l'Hôtel-Dieu.*

374 *A.D.S.M, Ville de Rouen. Conseil municipal. Analyse des procès verbaux des séances du 22 décembre 1800 au 20 novembre 1874, t.1, Rouen, 1892, séance du 13 avril 1826 .*

375 *A.D.S.M, Idem, séance du 29 juin 1826 .*

376 *Pour le contexte économique et social national voir PAILLAT (P.), « Les salaires et la condition ouvrière en France à l'aube du machinisme (1815-1830) » dans Revue économique, 1951, p.767-777. et BERTIER de SAUVIGNY (G. de), Op. Cit., Paris, 1990, notamment « La vie sociale », p.236-267. Sur les conséquences économiques sur Rouen et son agglomération de la baisse des salaires voir la Ville de Rouen. Conseil municipal, Op. Cit., t.1, Rouen, 1892, séance du 24 juillet 1828 .*

377 *Voir BERTIER de SAUVIGNY (G. de), Op. Cit., Paris, 1990, p.250.*

378 *A.D.S.M., Ville de Rouen. Conseil municipal, Op. Cit., t.1, Rouen, 1892, Séances du 10 et 24 décembre 1829, p.240-242.*

379 *B.M.R, Deboutteville (L.), Op. Cit., Rouen, 1835, p.32.*

380 *C.H.R, Registre A des délibérations de la commission de surveillance de l'Asile des aliénés Saint-Yon de Rouen, 24 mars 1828.*

381 *B.M.R, Deboutteville (L.), Op. Cit., Rouen, 1835, p.6-7.*

382 B.M.R, Annuaire des cinq départements de l'Ancienne Normandie, *année 1835*, p.289.

383 B.M.R, Annuaire des cinq départements de l'Ancienne Normandie, *année 1835*, p.289.

384 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 16 décembre 1828.*

385 Voir aussi CHAUVAUD (F.), « La violence criminelle sous l'œil des savants » dans *De Pierre Rivière à Landru : la violence apprivoisée au XIX^e siècle*, Paris, 1991, p.175-202. Jean-Pierre Falret avait rapporté l' « ouverture du corps des aliénés atteints du penchant au suicide » dans *De l'hypocondrie* publié en 1824.

386 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 24 mars 1829.*

387 Sur Dubuisson voir MOREL (P.), *Op. Cit*, Paris, 1996, p.84. B.M.R, voir aussi dans les Archives de l'Académie, carton B2/2, le dossier «Dubuisson » notamment 2 lettres manuscrites des 9 avril 1831 et 25 septembre 1832.

388 Sur Georget voir MOREL (P.), *Op. Cit.*, Paris, 1996, p.112-113. et BRAUNSTEIN (J.-P.) et PEWZNER (é.), *Op. Cit.* Paris, 1999, p.71.

389 Voir GOLDSTEIN (J.), *Op. Cit.*, Paris, 1997, p.195-196. et NICOLAS (S.), *Histoire de...*, p.45.

390 Voir CARROY (J.), *Hypnose, suggestion...*, Paris, 1991, p.69-71. et p.123-126.

391 B.M.R, voir Bulletins analytiques de la Société de Médecine de Rouen, t.1, *année 1825*, 1er bulletin, p.69-70.

392 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance de l'Asile des aliénés Saint-Yon de Rouen, séance du 5 mars 1829.*

393 Soit, entre 1828 et 1832, 1 crime pour 2782 habitants en Seine-Inférieure et 1 crime pour 9394 habitants dans l'Ain d'après BERTIER de SAUVIGNY (G. de), *Op. Cit.*, Paris, 1990, p.267. Voir aussi C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance de l'Asile des aliénés Saint-Yon de Rouen*, 5 mars 1829.

394 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séances des 30 juillet 1829, 6 août 1829 et 28 décembre 1829.*

395 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séances des 14 octobre 1829, 28 décembre 1829 et 7 janvier 1830.*

396 Pour le contexte institutionnel et politique voir VIGIER (Ph.), *La Monarchie de Juillet*, 1965, Paris, 127p. ; BERTIER DE SAUVIGNY (G. De.), *La révolution de 1830 en France*, Paris, 1970, 336p. ; PINKNEY (D.), *La Révolution de 1830 en France*, Paris, 1988, 463p. Pour la Seine-Inférieure voir CHALINE (J.-P.), Rouen sous la monarchie de Juillet, *Rouen, C.R.D.P.*, 1971, 36p. et MAREC (Y.), « Lendemain de Révolution: l'agitation ouvrière dans la région rouennaise en 1830 » dans *études Normandes*, 1981, n°4, p.47-56.

397 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 18 février 1830.*

398 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 21 juillet 1829.* et B.M.R., Bouteiller (J.), *art. cit.* dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure*, n°54, 1878, p.220-230. Sur les études de médecine voir LÉONARD (J.), « Les études médicales en France entre 1815 et 1848 » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 1966, n°1, p.87-94.

399Le médecin aliéniste Esquirol avait publié ses statistiques sur l'aliénation mentale après sa nomination à l'asile royal de Charenton en 1825. B.M.R, Esquirol (J.-E.), « *Mémoire historique et statistique sur la Maison Royale de Charenton (1824)* » dans *Des maladies mentales considérés sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, 1838, t.1, p.539-706 et du même B.N.F, « *Remarques sur la statistique des aliénés* » dans *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, Vol. IV, 1830, p.332-359.

400 B.M.R, Roger (J.), *Op. Cit.*, Paris, 1890, t. 1, p.303-304 et Girardin (J.), *Notice biographique sur monsieur le docteur Lucien Deboutteville*, Rouen, 1882, 20p.

401 Le premier médecin en chef de Saint-Yon Foville sera appelé "Foville père" pour le différencier de son fils "Foville fils" lui aussi grand aliéniste rouennais dont nous aurons à reparler.

402 B.M.R, Esquirol (J.-E.), *Op. Cit.*, Paris, 1838, t.2, p.453.

403 GOLDSTEIN (J.), *Op. Cit.* Paris, 1997, p.195-197. B.U.R.M, sur l'origine des premiers asiles provinciaux se reporter au récit retranscrit par Esquirol (J.-E.), « *Maisons d'aliénés* » dans *Dictionnaire des Sciences médicales*, Paris, 1818, t.30, p.47 et p.52 pour Rouen.

404 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 29 avril 1830.*

405 B.M.R., *Ballin (A.-G.), Op. Cit., 1828, p.183.*

406 *Sur le corps médical et la Révolution de 1830 voir DELAUNAY (P.), La Médecine, la Restauration et la Révolution de 1830, Extrait de la Médecine Internationale Illustrée, Tours, 1932, 120p.*

407 *Archives Nationales Série F15, Aliénés : affaires des départements (an XI-1831). Carton 2606-2607, Dossier Seine-Inférieure. Correspondance du 12 et 19 septembre 1830 avec le ministère de l'intérieur.*

408 *Pour le contexte national voir GOUHIER (H.), La jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme, Paris, 1970, t.1, « Sous le signe de la liberté », t.2, « Saint-Simon et la Restauration », 392p., t.3, « Auguste Comte et Saint-Simon », 448p. ; VIDALENC (J.), « Les techniques de la propagande Saint-Simonienne à la fin de 1831 », Extrait des Archives de Sociologie des Religions, n°10, 1960, 20p. Sur le rôle de ce courant scientifique dans l'émergence des institutions de bienfaisance rouennaises voir MAREC (Y.), Bienfaisance communale..., t.2, p.1276. Sur l'action des Saint-Simoniens en Seine-Inférieure voir DUBOSC (G.), « Saint-Simon et les Saint-Simoniens en Normandie » dans le Journal de Rouen, dimanche 14 juin 1925.*

409 *Pour le contexte national voir CHARLETY (S.), Histoire du Saint-Simonisme (1825-1864), Paris, 1965, 282p. ; D'ALLEMAGNE (H.R.), Les Saint-Simoniens 1827-1837, Paris, 1929, 453p. ; PICON (A.), Les Saint-Simoniens. Raison, imaginaire et utopie, Paris, 2002, 381p. et PROCHASSON (Ch.), Saint-Simon ou l'anti-Marx. Figures du Saint-Simonisme français XIX^e-XX^e siècles, Paris, 2005, 345p. Nous avons pu consulter dans le Fonds Prosper Enfantin de la Bibliothèque de l'arsenal des sources qui apportent de nombreuses informations sur ce tissu de relations dont le docteur De Bouteville était le principal artisan notamment aux cotes : M7815: Journal Le Producteur 1825-1828 (Bazard et Buchez) ; Liste des Saint-Simoniens par département ; Extraits des Correspondances ; Religion Saint-Simonienne (Propagande pour la lecture du Globe) ; Propagation de la Religion Saint-Simonienne (année 1831) ; Direction des Journaux ; Propagations individuelles ; Doctrine du Saint-Simonisme ; Table des matières contenues dans l'organisateur (1830-1831). Ms7861 Br5: Travaux scientifiques et littéraires des Saint-Simoniens ; Feuilles de propagande distribuée dans les rues. Ms7601: Correspondance du Globe (1831-1932) notamment Lettre n°246 de Lucien De Bouteville, directeur de l'asile des aliénés de Saint-Yon de Rouen au rédacteur en chef du Globe (reproduite en annexes).*

410 B.M.R, *Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.), Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure, Rouen, 1845, p.74-98.*

411 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 13 mai 1830.*

412 B.M.R, voir *Debouteville (L.), Op. Cit., Rouen, 1835, Tableau n°26.*

413 A.D.S.M, *Procès-Verbaux du conseil municipal de Rouen, Op. Cit., séance du 2 juin 1831.*

414 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 7 novembre 1831.*

415 B.M.R, *Journal de Rouen, n°109, Vendredi 19 avril 1833.*

416 Voir *GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., p.188-190 notamment la rivalité entre Esquirol et Royer-Collard pour l'attribution de ses cours.*

417 *Sur Achille-Cléophas-Flaubert voir Quatre siècle d'enseignement médical à Rouen , Catalogue de l'exposition organisé par le Groupe d'histoire des hôpitaux, avril-mai 1999, p.11. Sur toute cette affaire voir COURAGE (M.-TH.), Op. Cit., Faculté des Lettres de Rouen, 1965, « La création de nouvelles chaires », p.43-50.*

418 Voir *LEGOFF (A.), « Apprendre à soigner au XIX^e siècle. Le Fonds du ministère de l'Instruction Publique » dans Accueillir ou soigner ? L'Hôpital et ses alternatives du Moyen-Age à nos jours (Dir. Y. Marec), Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2007, p.233 et p.235.*

419 A.D.S.M, *Ville de Rouen . Conseil Municipal, Op. Cit., t.1, 1800-1840, Rouen, 1892, séance du 24 novembre 1831, p.290.*

420 A.D.S.M, *Idem, séance du 30 décembre 1831.*

421 *Sur F.-A. Pouchet voir CANTOR (M.), Pouchet. Savant et vulgarisateur. Musée et Fécondité, Nice, 1993, 260p.*

422 B.M.R, *Journal de Rouen, n°109, Vendredi 19 avril 1833.*

423 B.M.R, *Archives de l'Académie de Rouen voir le carton B4/4 Registre de l'Académie de Rouen, les séances d'avril 1830. Voir aussi à titre de comparaison le rôle central d'innovation et d'impulsion de l'Académie des*

sciences morales et politiques: ROSANVALLON (P.), L'état en France de 1789 à nos jours, Paris, 1990, p.44.

424B.M.R, voir le carton B6 : Registre des séances de l'Académie de Rouen, séance du 15 janvier 1830.

425 B.M.R, Annuaire des Cinq départements de l'Ancienne Normandie, 1835, 1^{ère} année, p.259.

426 A.D.S.M, Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1834, p.123-124. et 1835, p.127.

427 Sur le docteur Leudet père (décédé en 1874) et son fils Théodore émile Leudet (1825-1887), à ne pas confondre avec lui, voir B.U.R.M, Leudet (Théodore-émile), Clinique médicale de l'Hôtel Dieu de Rouen, 1874, Paris, avec une photographie de l'auteur. Mention école de médecine de Rouen. ; Leudet (Th.-E.) (avec une préface du professeur Bouchard et un portrait en héliogravure du docteur Leudet en page de garde), études de pathologie et de cliniques médicales, Paris, 1890-1891, 3 tomes.; Quatre siècle d'enseignement médical à Rouen, Catalogue de l'exposition organisée par le Groupe d'histoire des hôpitaux, avril-mai 1999, p.15. Leudet père était ancien élève de Flaubert père, il passa sa thèse de doctorat en 1820. Ancien interne des hôpitaux de Paris, Leudet père fut chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen et professeur à l'école de médecine dont il devint directeur entre 1858 et 1864. Il fut aussi membre du jury médical, du Comité de la vaccine de Rouen et également chirurgien de l'Asile d'aliénés à Saint-Sever. Voir aussi le dossier 92N de son fils ainsi que le Fonds Leudet à la B.U.R.M. Voir aussi C.H.R, Registre B des délibérations de la commission de surveillance, séance du 7 décembre 1837.

428 A.D.S.M, Annuaire des Cinq départements de l'Ancienne Normandie, année 1835, p.289.

429 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance, séance du 11 octobre et du 25 octobre 1832.

430 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance, séance du 20 décembre 1832.

431 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance, séance du 20 décembre 1832.

432 B.M.R, voir dans le Fonds Desbois le Registre des procès verbaux et des délibérations du cercle médical de Rouen 1835-1852.

433 B.M.R, sur le docteur Desbois voir Frère (E.), Op. Cit., Rouen, 1858, t.1, p.341. et « Mort de M. le docteur Desbois. Membre de la Société de Médecine de Rouen » dans U.M.S.I., 15 juillet 1864, n°11, p.113-122. Voir aussi les Archives de la Société de Médecine de Rouen notamment la séance du 6 juin 1857.

434B.M.R, voir les 677 ouvrages et documents ainsi que les 18 dossiers comprenant pièces et correspondances manuscrites dans le Fonds Desbois. Voir aussi les imprimés : n°70: Parchappe (J.-B.), Recherches historiques et critiques sur la démonologie et la sorcellerie au XV^e siècle. Le Maillet des sorcières, Rouen, Péron, 1843, 37p. (Extrait de la Revue de Rouen, 1843). ; n°226: Brière de Boismont (A.), Des hallucinations, ou histoire raisonnée des Apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnanbulisme, Paris, Baillière, 1845. et n°386: Annales médico-psychologiques. Journal de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système nerveux, etc., Paris, 1847, 6 livres. A.D.S.M, voir aussi les Procès-Verbaux du Conseil Municipal de Rouen, notamment l'acceptation du legs fait par le docteur Desbois à la Bibliothèque de la ville de Rouen, « de tous ceux de ses livres qui ont trait au magnétisme animal et aux sujets s'y rattachant » dans la Séance du 26 août 1864. Il sera désigné délégué de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure, créée le 6 juin 1857, dont le premier président sera le docteur Vingtrinier pour l'arrondissement de Rouen avec les aliénistes Morel et Debouteville. Desbois légua en 1864 l'ensemble de sa bibliothèque à la ville de Rouen. Elle comportait de nombreux livres de Parchappe, Brière de Boismont ainsi qu'une collection incomplète de la revue des Annales Médico-Psychologiques à laquelle il s'était abonné en 1843. Desbois avait fondé une éphémère Société Magnétique de Rouen le 23 juin 1841 qui mettait au cœur de ses statuts l'intérêt pour la psychologie. Il présidera cette société qui regroupait une trentaine de membres pour la plupart commerçants entre le 15 mars 1842 et 1847. Voir aussi à la B.M.R dans le Fonds Desbois le Registre de la Société magnétique de Rouen. Liste des membres. Date de la fondation à Rouen sous la présidence du docteur Desbois. Procès verbaux du 23 juin 1841 au 26 avril 1847. 59 p. Cote : Ms.12. et Desbois (A.), « Cure magnétique » Extrait de la Revue de Rouen et de la Normandie, Rouen, Février 1842, 14p.

435comme ce tisserand de 44 ans, nommé Rocq, aux idées religieuses incohérentes qui se flagellait et se masturbait, placé pour 6 à 8 mois à l'asile des Quatre-Mares en 1857 B.M.R, voir les Bulletins de la Société de Médecine de Rouen, 5^e bulletin, année 1857-1858, « Dépravation de l'instinct génital ; aliénation par suite d'habitudes de masturbation. », 23 mars 1857, p.72-79 et 3^e bulletin, année 1853, « Erreurs médico-légales », p.155. Voir aussi l'état n°1 des avis de 90 placements daté du 4 février 1857 aux Archives Nationales, Série F15 3940, Dossier Seine Inférieure.

436 B.M.R, Avenel (P.-A.), « Notes statistiques de police médicale et de médecine légale » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1838, année 1839, p..49-50.

437 B.U.R.M, Esquirol (J.-E.), « Des maisons d'aliénés » dans Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal, Paris, 1838, tome 2, p.453.

438 Pour ce chapitre et les suivants voir pour le contexte national et local : BARBIN (E.) et MAREC (Y.), « Un laboratoire de statistiques sociales: Rouen dans la première moitié du XIX^e siècle » dans Histoire et Mesure, 1987, II-I, p.33-55 et « Les recherches sur la probabilité des jugements de Simon-Denis Poisson » dans Histoire et Mesure, 1987, II-2, p.39-58. Voir aussi RENNEVILLE (M.), La médecine du crime..., vol.1, « L'observatoire statistique », p.196-203. et QUÉTEL (Cl.), « Un rapport modèle: Parchappe à Saint-Yon (1825-1843) » dans L'Information Psychiatrique, vol.56, n°7, septembre 1980, p.881-887.

439 B.U.R.M, Dezeimeris (J.-E.), « Aliénés (hygiène publique) » dans Dictionnaire de médecine ou répertoire général des Sciences médicales considérées sous les rapports théorique et pratique, Paris, t.2, 1833, p.170.

440 B.M.R, Deboutville (L.), Op. Cit., Rouen, 1835, 35p.

441 B.M.R, sur le Baron Dupont-Delporte voir Delcourt (A.), Notice historique. M. le Baron Dupont-Delporte, préfet, Conseiller d'état, pair de France sous l'Empire et la Monarchie Constitutionnelle. Considérations administratives et politiques, Rouen, 1854, 143p.

442 C.H.R, Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 8 janvier 1835.

443 Sur cette expression voir les travaux de FOUCAULT (M.), « Le grand renfermement » dans Histoire de la folie à l'âge classique, Paris, 1972, p.56-91. La thèse est aujourd'hui largement critiquée. Voir aussi le prolongement de ces travaux dans FOUCAULT (M.), Le pouvoir psychiatrique..., 399p.

444 Sur ce « tournant conceptuel » voir DESROSIERES (A.), La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique, Paris, 1993, 437p. et pour un compte rendu limpide voir BERNARD (Marie), « Le pouvoir statistique » dans Le Monde, 02/11/1993. Pour une approche globalisante voir Pour une histoire de la Statistique, Journées d'étude, Vaucresson 23-25 juin, INSEE, Paris, Rééd. 1987, 2 tomes, « Contributions », 593p. et « Matériaux », 969p. Sur les liens entre sciences sociales et statistiques voir DODIER (N.), « Les sciences sociales face à la raison statistique » dans Annales HSS, n°2, mars-avril 1996, p.409-428.

445 Sur ce point on se reportera utilement à VESSEREAU (A.), La Statistique, Paris, 1972, « Origine et évolution de la statistique », p.5-7.

446 VIGARELLO (G.), « L'hygiène des Lumières-Prévoir autrement » dans Les hygiénistes. Enjeux, modèles et pratiques, Paris, 2001, p.30-33.

447 Sur la constitution de la psychiatrie comme corps de métiers avec sa propre idéologie professionnelle voir SCULL (A.), « From Madness to Mental Illness : Medical Men as Moral Entrepreneurs » dans Archives européennes de sociologie, n°16, 1975.

448 Sur l'histoire de la psychiatrie et les axes de recherches privilégiant ses sources voir QUÉTEL (Cl.), « Pour une exploitation scientifique des archives de la psychiatrie » dans L'Information Psychiatrique, vol.54, n°9, novembre 1978, p.1001-1005 et « Histoire de la psychiatrie et de la médecine » dans Centre de Recherches d'Histoire quantitative, Université de Caen, Juin 1987, p.229-244.

449 Sur cet homme politique rouennais d'envergure nationale voir le Dictionnaire des parlementaires français, Paris, t.1, 1891, p.300-301. et JOUBERT (J.), Jules Senard. De la défense de Flaubert à la défense de la République, 1800-1885, Paris, 1984, 149p.

450 Pour le contexte général voir DUPÂQUIER (J.) et LE MÉE (R.), « L'époque proto-statistique (1789-1848) dans Histoire de la population française de 1789 à 1914, Paris, 1988, p.16-35. Voir aussi pour le contexte national, culturel et social RIGAUDAS-WEISS (H.), Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848, Paris, 1938, 262p. Pour le contexte rouennais voir B.M.R, Archives de l'Académie de Rouen, carton B2/1: dossier « J.-A. De Lérue », la plaquette « Statistique générale du département de la Seine-Inférieure », Extrait imprimé sur la carte topographique du département de la guerre, Paris, 1841.

451B.M.R, Deboutville (L.), « Projet d'une statistique générale du département de la Seine-Inférieure » dans Revue de Rouen, t.5, 1^{er} semestre, 1835, p..308-313.

452 Voir PERROT (M.), « Premières mesures des faits sociaux. Les débuts de la statistique criminelle en France (1780-1830) » dans *Les ombres de l'Histoire...*, p.264-265. et ROSANVALLON (P.), *L'état en France...*, p.41.

453 Cité dans BARBIN (é.) et MAREC (Y.), « Les recherches sur la probabilité des jugements de Simon-Denis Poisson » dans *Histoire et Mesure*, 1987, II-2, p.42.

454 C.H.R, Registre A de la commission de surveillance de l'asile Saint-Yon, *séances des 20 décembre 1832, 3 janvier 1833, 8 janvier 1835 et 21 mai 1835.* et d'après Semelaigne (R.), *Op. Cit.*, Paris, t.1, 1930, en 1848 la Révolution survint « et le gouvernement provisoire décida la révocation de cet ancien ami de la famille d'Orléans ». Foville père « privé de son service » devint « l'un des consultants les plus réputés de Paris », (p.255).

455 C.H.R, Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance du 29 mai 1834.

456 Sur les sources statistiques de l'état voir GILLE (B.), *Les sources statistiques de l'histoire de France. Des enquêtes du XVII^e siècle à 1870*, Paris, 1964, notamment « *Le mouvement des aliénés* », p.179.

457 Bibliothèque de l'Assistance publique, Brierre de Boismont (A.), « Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés » dans *Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale, Mémoire lu à la Société des Sciences Médicales et naturelles de Bruxelles en 1834, publié en 1836*, p.39-120.

458 B.M.R, voir la notice de Malbranche secrétaire de l'Académie et rapporteur du compte-rendu des travaux de la classe des Sciences, « Brière de Boismont » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen, année 1881-1882*, p.120.

459 B.N.F, Desportes (B.), « Quelques rapprochements tirés des ouvrages de MM. Les docteurs Esquirol et de Bouteville » dans *Compte rendu au Conseil général des hospices et hôpitaux civils de Paris sur le service des aliénés traités dans les hospices de vieillesse pendant les années 1825 à 1833*, Paris, 1833, p.21-25.

460 Sur ces rapports ministériels voir GILLE (B.), *Op. Cit.*, Paris, 1964, p.179 et surtout QUÉTEL (Cl.) (Présentation), *La loi de 1838...*, notamment dans le vol.1, p.9 : « L'élaboration », la lettre envoyée aux préfets le 15 mars 1836 insistant particulièrement sur le retard français par rapport aux autres pays européens: « Monsieur le préfet, des recherches statistiques sur les aliénés ont été depuis longtemps entreprises et suivies avec soin dans plusieurs parties de l'Europe [...] malgré des tentatives renouvelées en 1818 [...] ils sont demeurés incomplets et imparfaits. Une lacune aussi préjudiciable à l'administration, à la science et à l'humanité ne saurait subsister plus longtemps » en France.

461 Sur Debouteville et son influence dans l'utilisation sociale des statistiques voir MAREC (Y.), « état-providence et modernité statistique », *Histoire et Mesure*, 1988, III-I, p.99-100. B.M.R, voir aussi Debouteville (L.), art. cit. dans *Revue de Rouen*, t.5, 1^{er} semestre, 1835, p.308-313.

462 B.N.F, Ferrus (G.), *Des aliénés*, Paris, 1834, 2 vol., 319p. et tableaux synoptiques. Sur Ferrus voir MOREL (P.), *Op. Cit.*, Paris, 1996, p.96-97. et RENNEVILLE (M.), *Le langage des crânes...*, p.119-120 et p.132-133. Voir aussi CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.197-198.

463 Sur « L'inspecteur Bentham » voir PERROT (M.) dans *Les ombres de l'histoire...*, p.65-101 et Bentham (J.), *Le panoptique, précédé de « L'œil du pouvoir »*, Paris, Rééd. 1995, 221p.

464 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.315.

465 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, 197-198.

466 Voir QUÉTEL (C.) (présentation de), *La loi de 1838...*, vol. 2, « L'application », p.7.

467 Sur cette « crise » nationale qui fit 100000 décès voir BOURDELAIS (P.) et RAULOT (J.-Y.), *Une peur bleue : histoire du choléra en France 1832-1854*, Paris, 1987, 317p. Pour l'agglomération rouennaise voir FAUVEL (D.) (présenté par), *Les hommes au XIX^e siècle...*, Rouen, 1988, « *Tableau du choléra-morbus en 1832* », p.260. Pour Saint-Yon B.M.R, voir Foville (A.) et Parchappe (J.-B.), *De la nature du siège et du traitement du choléra-Morbus*, Rouen, 1832, 64p. notamment « *Résultats statistiques* », p.8-11.

468 Idem, 1987, p.7-108. notamment sur les rapports fournis par Moreau de Jonnés, administrateur de l'état sur la marche du choléra en France (juste avant sa confrontation avec les aliénistes rouennais). Pour Saint-Yon A.D.S.M, voir *Ville de Rouen. Conseil municipal*, *Op. Cit.*, t.1, Rouen, 1892, séance du 6 avril 1832, « *Malades du Choléra-Morbus à Saint-Yon (60 lits)* », p.299.

469 Sur l'idée d'hôpital « machine à guérir » au « dispositif » uniquement adapté à la vocation thérapeutique voir

BéGUIN (A.) dans B. Fortier et M. Foucault, *Les machines à guérir*, Paris, 1976, p.55-69. et sur la naissance des hôpitaux psychiatriques LENIAUD (J.-M.), « *La cité Utopie ou l'asile de la première moitié du XIX^e siècle* » dans Institut de l'Histoire de la médecine, Lyon 1, 1982-1983, p.129-144.

470 C.H.R., *Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séance du 2 août 1844.*

471 Sur le docteur Parchappe voir C.H.R., Rousselin, « *Nécrologie* » dans A.M.P., t.VI, mars 1866, p.515-517. B.M.R., Bouteiller (J.), « *Notice nécrologique. Parchappe* » dans L'Union Médicale de la Seine Inférieure, 15 avril 1866, p.164-175. et du même Notice nécrologique sur le Dr J.-B. Parchappe, Rouen, 1866, 8p.; Trénel (M.), « *Parchappe* » dans La Revue Médicale de Normandie, 1901, p.488-491. ; Frère (Ed.), *Op. Cit.*, Rouen, t.2, 1860, p.361. ; les Archives de l'Académie de Rouen carton B2/2: dossier « *Parchappe* ». B.N.F, Figuiet (L.), « *Nécrologie de Parchappe* » dans L'Année Scientifique et Industrielle, 1866, 11e année, p.478-479. ; Delasiauve, « *Nécrologie. Mort de MM. Parchappe et Conolly* » dans Journal de Médecine Mentale, 1866, p.137-142. ; MARTEL (J.), Parchappe, signification de son oeuvre, sa place dans l'évolution de l'assistance psychiatrique, *Thèse de médecine*, Paris, 1965, n°108, 87p. ; MAUREY (G.R.), Contribution à l'histoire de la psychiatrie française, deux grands inspecteurs généraux: Jean-Baptiste Parchappe, Julien Raynier, *thèse de médecine*, Paris, 1961, 89p; B.I.U.M, Ritti (A.), « *Max. Parchappe. éloge prononcé dans la séance publique annuelle de la Société Médico-Psychologique* » dans Histoire de la Société Médico-Psychologique, Paris, 1913, t.1, p.137-179. ; On trouvera aussi d'utiles compléments à la Bibliothèque de l'Assistance publique dans CARAYON (J.), « *Parchappe* », Association des inspecteurs généraux et inspecteur de l'administration. Chronique historique ; C.H.R, voir l'article nécrologique de son ancien interne à Saint-Yon Rousselin (J.-L.), « *Parchappe* » dans A.M.P., t.VII, mai 1866, p.515-517. et COLLET (G.), « *Parchappe Jean-Baptiste-Maximien* » dans A.M.P., t.II, juin 1952, « *Les fondateurs de la Société Médico-Psychologique* », p.78-80.

472 B.M.R, *Bulletins analytiques des travaux de la Société de Médecine de Rouen, t .1, 2^d bulletin, année 1826, p.19.*

473 B.N.F, *Parchappe (J.-B.)*, Quelques considérations sur la nature et l'influence des passions, Paris, 5 janvier 1827, *thèse de médecine*, n°4, 32p.

474 B.N.F, *Idem. Pour le contexte idéologique* voir NICOLAS (S.), MARCHAL (A.), ISEL (F.), « *La psychologie spiritualiste française* » dans *Les origines de la psychologie européenne (16^e-19^e siècles)*, Revue d'Histoire des Sciences Humaines, n°2, avril 2000, notamment « *Du sensualisme de Condillac à l'idéologie de Cabanis et Destutt de Tracy : une psychologie qui ne dit pas son nom* », p.77-80.

475 C.H.R., Rousselin, « *Nécrologie* » dans A.M.P., t.VI, mars 1866, p.515-517.

476 B.M.R, *cours d'histoire de la médecine qu'il poursuivra par la suite : voir « Cours d'Histoire de la médecine. Discours d'introduction par M. Parchappe, Professeur à l' école secondaire de Rouen »* dans Journal de Rouen, n°64, Mardi 5 mars 1833.

477 Sur ces premières années d'enseignement voir COURAGE (M.-TH.), *Op. Cit.*, 1965, p.49-50.

478 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, Cours d'Histoire de la médecine. Discours d'introduction , Rouen, 1833, p.48.

479 C.H.R, *Registre A des délibérations de la commission de surveillance, séance des 26 mai 1836 et 4 juin 1836.*

480 C.H.R, *Registre B des délibérations de la commission de surveillance, séance du 19 octobre 1837.*

481 Marie Ernestine Victorine Dubuc avait certainement un lien de parenté avec la famille du chimiste rouennais Guillaume Dubuc (1764-1837), membre de la Société de Statistique universelle depuis 1833, du Conseil de salubrité publique, de la Société d'émulation et de l'Académie de Rouen depuis 1808. Sur la famille Dubuc voir le Dossier Dubuc B.M.R, carton B2/2 des Archives de l'Académie de Rouen avec la notice du docteur Avenel, Notice sur la vie et les travaux de Guillaume Dubuc, chimiste à Rouen.

482 A.D.S.M, *Actes de mariage n°71 (Archives départementales de Rouen). Cote : 5MI2222. La description faite par l'écrivain Gustave Flaubert de Charles Bovary, étudiant en médecine, dans son ouvrage Mme Bovary serait inspiré de celui du docteur Parchappe. Sa femme se nomme ainsi Mme Dubuc. Voir aussi LEGRAND (L.), Maximien Parchappe de Vinay (1800-1866), Inspecteur général des asiles d'aliénés et du service sanitaire des prisons, *Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, Ecole nationale des chartes*, 1995, 4 volumes, 317p, 104p., 58p. et 150p. (Archives Nationales. Consultation exceptionnelle avec autorisation).*

483 C.H.R, voir *Registre D de la commission de Surveillance, Séance du 13 août 1867.*

484 A.D.S.M, voir dans les Archives de la Société d'émulation, les Procès-verbaux de la Société d'émulation (années

1818-1828 et 1834-1839) ainsi qu'un Rapport de Parchappe sur les Mémoires de l'Académie de Caen, 15 décembre 1825, 7p. Parchappé était membre de la Société d'émulation de Rouen depuis 1824.

485 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Exposé des principaux résultats des travaux, par lui même, Paris, 1855, 27p.

486 *Idem*, p.1.

487 RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.131-132. et VIMONT (J.-Cl.), « Phrénologie rouennaise : les collections retrouvées » dans Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1994, p.39-58.

488 B.M.R., voir Bouteiller (J.), art. cit. dans Union Médicale de la Seine-Inférieure, n°54, 1878, p.220-230.

489B.M.R. voir Foville (Achille Louis père), Influence des vêtements sur nos organes. Déformations du crâne résultant de la méthode la plus générale de couvrir la tête des enfants, Paris, Imp. Prevost-Crocius, 1834, 69p. avec figures. et VIMONT (J.-Cl.), art. cit. dans Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1994, p.39-58.

490 Sur François Broussais voir NICOLAS (S.), Histoire de..., p.77-84., CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), Op. Cit., Paris, 2006, « Médecine, psychologie et cerveau », p.19-20. ; RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.111-116.; BRAUNSTEIN (J.-P.) et PEWZNER (é.), Op. Cit. Paris, 1999, p.70-72. et BRAUSTEIN (J.-F.), Broussais et le matérialisme. Médecine et philosophie au XIX^e siècle, Paris, 1986, 326p.

491B.M.R, voir dans le Fonds Desbois: les Cours de pathologie médicale de Broussais de 1819 à 1820. (1 catalogue, mais quasi illisible et en très mauvais état). ainsi que les Notes du cours de médecine de Broussais rédigée par le docteur Desbois, novembre 1821 à 1822 (4 volumes).

492 A.D.S.M, Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1836, p.177.

493Sur Victor Cousin et le spiritualisme éclectique voir NICOLAS (S.), Histoire de..., p.57-61., CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), Op. Cit., Paris, 2006, p.16-19. et NICOLAS (S.), MARCHAL (A.), ISEL (F.), « La psychologie au XIX^e siècle » dans Revue d'Histoire des Sciences Humaines, n°2, avril 2000, p.80-83.

494 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies. Premier mémoire: Du volume de la tête et de l'encéphale chez l'homme, Paris, 1836, 111p.

495 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1855, p.6.

496 Voir B.M.R, Féré (Octave), Op. Cit., Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « Le crâne d'un supplicié », p.331-336.

497 Elle est aujourd'hui conservée au Musée Flaubert et d'Histoire de la médecine de Rouen. Voir aussi VIMONT (J. -C.), « Phrénologies rouennaises: les collections retrouvées » dans Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine Maritime, 1994, p.39-58.

498 G. Pouchet, Visite au Muséum, 1859 cité dans Voir aussi VIMONT (J. -C.), art. cit. dans Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine Maritime, 1994, p.44.

499B.N.F., Binet (A.), « Historique des recherches sur les rapports de l'intelligence avec la grandeur et la forme de la tête » dans L'Année Psychologique, t.5, 1898, p.245-298. et B.M.R, Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1836, 111p.

500 B.N.F., Binet (A.), art. cit. dans L'Année Psychologique, t.5, 1898, p.259-260.

501 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1855, p.8.

502 Sur Lavater voir RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.44-45. et p.83. Voir aussi MOREL (P.), Op. Cit. Paris, 1996, p.151. ; DELAUNAY (P.), De la physiognomonie à la phrénologie, histoire et évolution des écoles et des doctrines, Paris, 1928, 48p. et DROUIN (A.-M.), « La physiognomonie dépassée ou surpassée ? » dans Blanckaert (Dir.), Des sciences contre l'homme, Paris, 1993, vol.1, « Classer, hiérarchiser, exclure », p.80-94.

503 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Recherche sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies. Second mémoire: Des altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale, Paris, 1838, p.10-11.

504 Voir RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., 354p. et LANTERI-LAURA (G.), Histoire de la phrénologie: l'homme et son cerveau selon J.F. Gall, Paris, 1970, 264p.

505 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1838, 120p.

- 506 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, Traité théorique et pratique de la folie, observations particulières et documents nécroscopiques recueillis à l'asile des aliénés de Saint-Yon, à Rouen, de 1835 à 1841, *Rouen, 1841*, 391p.
- 507 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Paris, 1855, p.9-14.
- 508 Voir GOULD (S.-J.), *La mal-mesure de l'homme*, Paris, 1983, « Le cerveau des femmes », p.117-124.
- 509 B.N.F., Binet (A.), art. cit. dans *L'Année Psychologique*, t.5, 1898, p.259-260.
- 510 C.H.R, *Registre A de la commission de surveillance, séance du 8 janvier 1835*.
- 511 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, « Dégradation de l'intelligence dans la folie simple » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1848, p.XLV-XLVI.
- 512 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Paris, 1855, p.8-14.
- 513 B.M.R, Documents imprimés. *Asile d'aliénés de Saint-Yon. Rapports, observations et statistiques*.
- 514 C.H.R, *Registre B de la commission de surveillance, séance du 1^{er} juin 1839*.
- 515 Sur ce rapport de mars 1837 : « une statistique fort instructive. Certains éléments doivent en être discutés (en particulier les causes de la maladie), mais l'ensemble de ces documents présente un intérêt certain » voir GILLE (B.), *Op. Cit.*, 1964, p.179. Les « causes de la maladie » furent discutées par Parchappe dès 1843 (voir plus bas). Pour le contexte voir aussi CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.315 ; QUÉTEL (Cl.) (Présentation), *La loi de 1838...*, vol.1, « La discussion et le vote (6 janvier 1837 e- 14 juin 1838) », p.11-18. et DESRUELLES (H.), « Histoire des projets de révision de la loi de 1838 » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.585-623. (notamment p.585-589, « La genèse de la loi de 1838-Elle est une loi médicale »).
- 516 B.M.R, Ballin (A.G.), « Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1848, p.LVI-LVII.
- 517 B.M.R, *Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure, Rouen, 1845, 131p.
- 518 GILLE (B.), *Op. Cit.*, 1964, p.179.
- 519 Sur cette première législation relative aux aliénés voir QUÉTEL (Cl.), « D'où vient la loi de 1838 sur les aliénés » dans *L'Histoire*, novembre 1988, n°116, p.73-74 et *La loi de 1838...*, 2 vol., ainsi que CASTEL (R.) « Avant-propos » dans *L'internement psychiatrique. Médecins, Familles, Hôpitaux et la loi de 1838*, Mars 1979, Paris, p.V-VI.
- 520 B.M.R, *Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.61.
- 521 B.M.R, *Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.18.
- 522 Voir VERLEY (P.), *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine*, t.2, L'industrialisation 1830-1914, Paris, 2003, « Les crises : accidents ou moments du cycle ? », p.10-13.
- 523 Sur les relations entre l'évolution des besoins dans la classe ouvrière, les niveaux de vie et ses liens possibles avec les « faits de folie » voir HALBWACHS (M.), *L'évolution des besoins dans les classes ouvrières*, Paris, 1933, 163p. et *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, thèse de lettres, Paris, 1970, 495p.
- 524 C.H.R, *Registre B des délibérations de la commission de surveillance, séance du 1^{er} juin 1839*.
- 525 Sur les problèmes liés à la classification des maladies mentales voir SUEUR (L.), « La classification des maladies mentales en France dans la première moitié du XIX^e siècle » dans *Revue Historique*, avril-juin 1993, vol.2, n°586, p.483-509.
- 526 Pour le contexte général voir ADLER (L.), *Secrets d'alcôve, histoire du couple, 1830-1930*, 1990, 238p. et SEGALÉN (M.), « Le mariage » dans *Histoire de la population française de 1789 à 1914*, Paris, 1988, p.423-435. et
- 527 B.M.R, *Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.20-21.
- 528 Sur l'apparition des nomenclatures socio-professionnelles voir DESROSIERES (A.) et THÉVENOT (L.), « Métiers et transmission familiale » dans *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, 2000, p.8-10 et SEWELL (W.H.), *Gens de métier et révolution. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, 1983, 425p.
- 529 Pour une étude d'histoire sociale liée au « langage du travail », aux changements politiques et au vocabulaire

des métiers voir SEWELL (W.H.), *Op. Cit.*, Paris, 1983, p.15-34 et sur la lente distinction des catégories professionnelles voir DESROSIERES (A.), « *Éléments pour l'histoire des nomenclatures socioprofessionnelles* » dans *Pour une Histoire de la statistique*, Paris, 1987, t.1, p.161-163.

530 Pour une analyse comparative des registres avec un autre asile départemental voir PETIT (J.-G.), « *Folie, langage, pouvoirs en Maine-et-Loire (1800-1841)* » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, t.XXVII, octobre-décembre 1980, p.543-551.

531 Sur cet fonction philanthropique des aliénistes rouennais, dépendants du département et du ministère de l'intérieur, et les « entraves » posées par la municipalité de Rouen opposée à des activités médicales gérées par le conseil général C.H.R, voir *Registre B de la commission de surveillance, séance des 5 septembre 1844 et 3 octobre 1844. Pour replacer cette polémique dans le contexte* voir MAREC (Y.), « *Pauvres et miséreux à Rouen dans la première moitié du XIX^e siècle* » dans *Cahier des Annales de Normandie*, n°13, Caen, 1981, p.143-170 et « *Misère, pauvreté et institutions sociales : l'exemple de Rouen au XIX^e siècle* » dans *Le social aux prises avec l'histoire*, Caen, mai 1989, n°1, p.105-112.

532 C.H.R, *Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séance du 3 octobre 1844.*

533 B.M.R, *Deboutteville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.61.

534 C.H.R, Girard (H.), « *Bibliographie. Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure de Deboutteville et Parchappe* » dans *A.M.P.*, 1846, tome VIII, p.137.

535 B.M.R, Morel (B.-A.), *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés malades*, Paris, Londres, New-York, 1857, 700p. Pour un aperçu du rôle du docteur Morel nommé à Saint-Yon en 1856 voir EDELMAN (N.), « *L'espace hospitalier des aliénistes et des neurologues: un laboratoire pour penser les foules citadines (années 1850- années 1890) ?* » dans *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, 1998, n°17, p.44-47.

536 Sur cette notion de « dépendance statistique » voir VESSEREAU (A.), *Op. Cit.*, 1972, p.92-111.

537 B.M.R, *Deboutteville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.59.

538 C.H.R, Chambert (docteur), « *Bibliographie. Traité théorique et pratique de la folie par Monsieur Parchappe* » dans *A.M.P.*, 1843, tome II, p.140-144.

539 Voir l'apparition du thème de la « dégénérescence physiologique et morale » au milieu du siècle.

540 B.M.R, *Deboutteville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.35.

541 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, *Recherches statistiques sur les causes de l'aliénation mentale*, Rouen, 1839, p.6-7.

542 Sur cet aspect de la maladie mentale voir NOURISSON (D.), « *L'invention de la maladie alcoolique* » dans *Le buveur du XIX^e siècle*, Paris, 1990, p.175-185 et « *Aliénation, Alcoolique et anti-alcoolisme* » dans *Centre de Recherches d'Histoire quantitative*, Caen, juin 1983, p.163-175. Se reporter aussi à QUÉTEL (Cl.) et SIMON (J.-Y.), « *L'aliénation alcoolique en France (XIX^e siècle-1^{ère} moitié du XX^e siècle)* » dans *Revue Histoire, Economie, Société*, 4^e trimestre, 1988, p.507-534.

543 B.M.R, *Parchappe (J.-B.)*, « *Notice statistique sur l'asile départemental des aliénés par monsieur Deboutteville directeur de l'établissement* » dans *Revue de Rouen*, 1835, tome 6, p.220-227 et « *Cranioscopie. Le développement de l'intelligence, chez l'homme, est-il en raison du volume de la tête?* » dans *Revue de Rouen*, janvier-juin 1836, p.193-198.

544 C.H.R, *Parchappe (J.-B.)*, « *De la prédominance des causes morales dans la génération de la folie* » dans *A.M.P.*, tome II, novembre 1843, p.358-371.

545 Sur la famille Barbet et son milieu culturel voir CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.106-108. (et *Tableau 7*) et du même « *Idéologie et mode de vie du monde patronal haut-normand sous le Second Empire* » dans *Annales de Normandie*, juin-juillet 1988, n°2/3, p.195. Sur l'action du notable rouennais Henri Barbet voir le *Dictionnaire des parlementaires français*, t.1, Paris, 1891, p.161-162. ; MAREC (Y.), « *Un grand notable libéral et sa politique de bienfaisance : Henry Barbet, maire de Rouen, pair de France (1830-1847)* », *Colloque sur l'histoire de la Sécurité Sociale* (Lyon, 1987), *Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité Sociale*, Paris, 1988, p.361-373. EUDE (R.), *Les maires de Rouen (1800-1950)*, Rouen, *Société libre d'émulation*, 1950, 104p. et GUÉROULT (G.), *Henry Barbet (1789-1875), maire de Rouen, issu d'une famille protestante du canton de Bolbec*, Paris, 2006, 64p.

546 Pour le contexte institutionnel et politique voir VIGIER (Ph.), *Op. Cit.*, Paris, 1965, 127p. ; BERTIER DE SAUVIGNY (G. De.), *Op. Cit.*, Paris, 1970, 336p. ; PINKNEY (D.), *Op. Cit.*, Paris, 1988, 463p. Pour la Seine-Inférieure voir MOLLAT (M.) (Dir.), *Op. Cit.*, p.307-378. et CHALINE (J.-P.), *Op. Cit.*, Rouen, C.R.D.P., 1971, 36p.

547 Voir AGUET (J.-P.), Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier. Les grèves sous la Monarchie de Juillet (1830-1847), Genève, 1954, 408p. ; ROSANVALLON (P.), Le moment Guizot, Paris, 1985, « La politique de résistance », p.293-304. et MAREC (Y.), *art. cit.*, dans études Normandes, 1981, n°4, p.47-56.

548 Voir SASSIER (Ph.), Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique XVI^e-XX^e siècles, Paris, 1990, p.209-263. et MAREC (Y.), Bienfaisance communale..., t.1, p.101-116.

549 Sur la question des liens entre précarité, exclusion, maladie et insécurité sociale voir CASTEL (R.), « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle » dans J. Donzelot (Dir.), Face à l'exclusion. Le modèle français, Paris, 1991, p.137-167. ; « La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation » dans Marginalité et exclusion sociales, Cahiers de Recherches Sociologiques, 1994, n°22, p.11-25. et du même L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?, Paris, 2003, 95p.

550 PROCACCI (G.), Gouverner la misère. La question sociale en France (1789-1848), Paris, 1993, « La moralisation de la société », p.227-253. Pour le contexte sociale et économique voir aussi RIGAUDAS-WEISS (H.), Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848, Paris, 1938, 262p. et VERLEY (P.), *Op. Cit.*, Paris, 1989, 128p.

551 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit.*, dans Information Psychiatrique, juin 1965, p.508.

552 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit.* dans Information Psychiatrique, juin 1965, p.508-511. et DESRUELLES (H.), *art. cit.*, « Résumé de la discussion de la loi de 1838 » dans Annales Médico-Psychologiques, 1938, p.589-592. Pour le contexte national voir aussi NADAUD (M.), Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon, Paris, 1976, « Année 1838 », p.200-207.

553 QUÉTEL (C.) (présentation), La loi de 1838..., vol.1., notamment « Nécessité d'une loi sur les aliénés (13 et 16 mars 1790- 6 janvier 1837) », p.5-27.

554 Voir COFFIN (J. Ch.), « L'Asile » dans Ch. Prochasson et V. Duclert (Dir.), Dictionnaire critique de la République, Paris, 2002, p.153-164.

555 Pour le contexte politique voir DÉMIER (F.), La France..., p.132.

556 Sur la décentralisation voir ROSANVALLON (P.), L'état en France..., « La voie de la décentralisation », p.79-80.

557 B.M.R, Bouteville (L. de) et Parchappe de Vinay (J.-B.), Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure (maison de Saint-Yon de Rouen), pour la période comprise entre le 11 juillet 1825 et le 31 décembre 1843, Rouen, 1845, 131p. avec un plan de l'asile et 8 tableaux.

558 A.D.S.M., Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1838.

559 A.D.S.M., Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1839.

560 A.D.S.M., Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1840.

561 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit.* dans Information Psychiatrique, juin 1965, p.509.

562 A.D.S.M, Procès-Verbaux du conseil municipal de Rouen, séance du 2 juin 1831.

563 Sur le milieu du National et Armand Carrel voir CROCHEMORE (G.), Armand Carrel (1800-1836). Un républicain réaliste, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 255p.

564 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit.* dans Annales Médico-Psychologiques, 1966, p.397.

565 Sur les objectifs de la municipalité Barbet voir CHALINE (J.-P.), Les bourgeois de Rouen..., p.295-296. et MAREC (Y.), « Moralisation des milieux populaires et maîtrise de l'espace rouennais sous la Monarchie de Juillet » dans A. Fourcault (Dir.), La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France XVIII^e-XX^e siècles, Paris, 1996, p.244-255. Sur le contexte social, culturel et politique de la pauvreté à Rouen voir MAREC (Y.), Pauvres et philanthropes..., 137p. ; *art. cit.* dans Cahier des Annales de Normandie, n°13, 1981, p.143-170.; *art. cit.* dans Le social aux prises avec l'histoire, Publications conjointes de Vie Sociale et des Cahiers de la Recherche sur le Travail Social (CEDIAS- Musée Social et Université de Caen), mai 1989, n°1, p.105-112. et du même Pauvreté et protection

sociale aux XIX^e et XX^e siècles. Des expériences rouennaises aux politiques nationales, *Presses Universitaires de Rennes*, 2006, 408p.

566 Voir B.M.R, voir *Deboutteville (L.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1835, *Tableau n°26*. et A.D.S.M., *Règlement de l'asile départemental des aliénés établi à Rouen*, Rouen, 1832, 49p.

567 Voir DéMIER (F.), *Histoire des politiques sociales. Europe, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, 1996, « *Les workhouses* », p.14-15.

568 Voir GUILLAUME (M.) (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1998, p.251-255.

569 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit. dans Information Psychiatrique*, juin 1965, p.509.

570 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit. dans Information Psychiatrique*, juin 1965, p.509. et QUÉTEL (C.) (présentation), *La loi de 1838...*, vol. 1, « *L'élaboration* », p.9-10.

571 B.M.R, *Deboutteville (L.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1835, p.6-7.

572 B.M.R, *Annuaire des cinq départements de l'Ancienne Normandie*, année 1835, p.289.

573 B.M.R, *d'après l'Annuaire des 5 départements de l'Ancienne Normandie*, année 1835, p.289.

574 B.M.R, Féré (Octave), *Op. Cit.*, Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « *Saint-Yon* », p.266.

575 B.M.R, *Deboutteville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1845, p.66-67.

576 A.D.S.M, *sur cette confrontation voir les Procès Verbaux du Conseil Municipal de la ville de Rouen, délibérations du 15 mars 1836 et du 2 mai 1836*,

577 A.D.S.M, *Ministère de l'intérieur et des cultes. Législation sur les aliénés et les enfants assistés.*

T.1: *Aliénés: recueil des lois, décrets et circulaires ministérielles, 1790-1879*, Paris, 1880, 250p. ; T.2: *Aliénés: discussion de la loi sur les aliénés à la chambre des députés et à la chambre des pairs, 1837-1838*, Paris, 1881, 559p. ; T.3: *Aliénés: // (Suite et fin)*, Paris, 1884, 400p. Les tomes 2 et 3 sont consultables à la B.N.F, Rééd. *Analectes Théraplix*, 1989, 5 vol., 239p., 450p., 169p., 113p., 100p. et 140p.

Sur la loi de 1838 voir QUÉTEL (C.) (présentation), *La loi de 1838...*, vol. 1, « *L'élaboration* », 172p. et vol. 2 *L'application*, 139p. et du même « *D'où vient la loi de 1838 sur les aliénés* » dans *L'Histoire*, novembre 1988, n°116, p.73-74. Voir aussi BOLLOTTE (G.), *art. cit. dans Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.398-401. ainsi que CASTEL (R.), « *Avant-propos* » dans *L'internement psychiatrique...*, p.V-VI. et du même *L'ordre psychiatrique...*, « *De la psychiatrie comme science politique* », p.191-231.

578 T.2: *Aliénés: discussion de la loi sur les aliénés à la chambre des députés et à la chambre des pairs, séance du jeudi 29 juin 1837 et séance du 7 février 1838.*

579 *Sur la notion de notabilité dans la France censitaire voir DéMIER (F.)*, *La France...*, Paris, 1997, « *Les notables: une nouvelle élite* », p.169-175 .

580 Cité dans GUESLIN (A.), *L'état, l'économie...*, p.33. Voir aussi pour le contexte l'ensemble du chapitre « *Les débats autour de l'interventionnisme: divergences et convergences* », notamment p.32-37. Sur ces problématiques voir aussi ROSANVALLON (P.), *La crise de l'état-providence*, Paris, 1981, 192p.

581 cité dans GOLDSTEIN (J.), *Op. Cit.*, Paris, 1997, p.384. Sur le secret médical voir aussi p.384-385.

582 Pour se référer à la loi de 1838 on consultera soit les sources indiquées ci-dessus (notamment aux A.D.S.M. ou à la B.N.F) soit à sa publication in extenso dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.316-324. (On peut aussi la consulter intégralement sur le site internet du Centre Hospitalier Charcot-Morbihan <http://.ch-charcot56.fr/textes/11838-17443.htm>).

583 Pour le contexte voir BOIS (J.-P.), *Histoire de la vieillesse*, Paris, 1994, 127p. et BOIS (J.-P.), *Les vieux de Montaigne aux premières retraites*, Paris, 1989, notamment les chapitres IX et XI « *Les données inégales de la première révolution grise* », p.297-333. et « *Les positions de la vieillesse dans la société du XIX^e siècle: de la présence au symbole* », p.365-398.

584 B.M.R, *Deboutteville (L.) et Parchappe (J.-B.)*, *Op.Cit.*, 1845, p.20-21.

585 B.M.R, Féré (Octave), *Op. Cit.*, Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « *Saint-Yon* », p.266.

586 *Entre 1827 et 1845, 6 aliénés internés à l'asile Saint-Yon ont plus de 75 ans.*

587 MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, « *Les limites de l'épargne populaire et la crise de la fin de la Monarchie de Juillet* », p.117-123

588 Cité dans QUÉTEL (C.) (présentation), *La loi de 1838...*, vol. 2, « *L'application* », p.8.

589 Sur la différence entre « *placement d'office* » et « *placement volontaire* » et ses évolutions voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.237-239.

590 Par exemple celle de Montmartre à Paris dirigée par le docteur Esprit-Sylvestre Blanche (1796-1852), le frère d'Antoine-Emmanuel-Pascal, médecin de la prison Bicêtre de Rouen.

591 Sur la famille voir aussi TOLEDANO (A.-D.), *La vie de famille sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, Paris, 1943, 254p.*; PERROT (M.), « *Drames et conflits familiaux* » et CORBIN (A.), « *Le secret de l'individu* » dans *Op. Cit.*, T.4, *De la Révolution à la Grande Guerre, Paris, 1999, p.243-263. et p.389-460. Sur les questions médicales, politiques et culturelles posées par la loi de 1838 voir CASTEL (R.), « Le traitement moral: thérapeutique mentale et contrôle social au XIX^e siècle » dans *Topique*, n°4, 1970, p.109-129. ; VILLEY (R.), *Histoire du secret médical, Paris, 1986, 241p.**

592 Voir BOLLOTTE (G.), *art. cit.*, dans *Information Psychiatrique*, juin 1965, p.510-512. et du même *Op. Cit.* dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.399-400.

593 Pour une discussion des rapports entre la « *famille* » et la loi de 1838 voir FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique...*, Paris, 2003, p.17-18. et p.95-105.

594 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.310.

595 Sur ces discussions voir FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique...*, p.98-99. Voir aussi SUEUR (L.), « *Les psychiatres français de la première moitié du XIX^e siècle face à l'isolement des malades mentaux dans les hôpitaux spécialisés* » dans *Revue historique*, avril-juin 1994, vol.291, n°590, p.299-314.

596 BOLLOTTE (G.), *art. cit.* dans *A.M.P.*, 1966, p.398.

597 BOLLOTTE (G.), *art. cit.* dans *A.M.P.*, 1966, p.400.

598 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.309. Pour le contexte national voir aussi PERROT (M.), « *Du vagabond au prolétaire* » dans *Les ombres de l'Histoire...*, p.305-315.

599 B.M.R, voir Deboutteville (L.), *Op. Cit.*, Rouen, 1835.

600 Voir QUÉTEL (C.) (présentation), *La loi de 1838...*, vol. 2, « *L'application* », p.9

601 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.328.

602 A.D.S.M, sur cette confrontation voir les *Procès Verbaux du Conseil Municipal de la ville de Rouen, délibérations des 26 novembre 1839, 16 décembre 1839, 28 août 1840, 25 novembre 1840, 25 février 1841, 7 novembre 1843, 19 janvier 1844, 22 janvier 1844, 4 mars 1845, 1^{er} mai 1845, 6 mai 1845, 12 août 1845, 1^{er} juin 1847 et 25 septembre 1849.*

603 Cité dans QUÉTEL (C.) (présentation), *La loi de 1838...*, vol. 2, « *L'application* », p.8. Pour la Seine-Inférieure il semble que la contribution financière des communes pour les aliénés indigents non dangereux dépassa immédiatement les 50% recommandé par le ministère pour atteindre rapidement 70% (contrairement à ce qui est envisagé par Quéstel).

604 C.H.R, *Constans, Dumesnil, Lunier, Rapport général à monsieur le ministre de l'intérieur sur le service des aliénés en 1874, Paris, 1878, Rééd. 1971, t.1, p.43.*

605 A.D.S.M, *Procès verbaux du conseil municipal de la Ville de Rouen., séance du 26 novembre 1839.*

606 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.238.

607 Voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.321.

608 A.D.S.M, *Ibid.*, séance du 25 novembre 1840.

609 A.D.S.M, *Ibid.*, séance du 28 août 1840. Sur le Conseil Général voir BOURDON (J.) et PONTIER (J.-M.), *Le Conseil Général, Paris, 1992, 128p. et EUDE (R.), Le conseil général de la Seine-Inférieure. Ses origines, son évolution, ses membres, Rouen, Société libre d'émulation, 1942, 105p.*

610 A.D.S.M, *Ibid.*, séance du 25 février 1841.

611 B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , Op. Cit., Rouen, 1845, p.101.

612 B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , Op. Cit., Rouen, 1845, p.99.

613 B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , Op. Cit., Rouen, 1845, p.32-33.

614 *Idem*. Sur le vagabondage en Seine-Inférieure voir aussi KITTS (A.), « Mendicité, vagabondage et contrôle social en Normandie orientale au XIX^e siècle : orientations de recherche » dans Mémoires de la protection sociale en Normandie, n°6, décembre 2007, p.11-41.

615B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , Op. Cit., Rouen, 1845, p.165.

616 *Idem*, p.100-101.

617 C.H.R, Constans, Dumesnil, Lunier, Op. Cit., Paris, 1878, Rééd. 1971, t.1, p.45. Sur l'action politique du Conseil d'état voir ROBINEAU (Y.) et TRUCHET (D.), Le Conseil d'état, Paris, 1994, 127p.

618 A.D.S.M., *Ibid.*, séance du 12 août 1845.

619 L'envoi à destination du ministère fut supprimé le 13 avril 1861. Voir QUÉTEL (C.) (présentation), La loi de 1838..., vol. 2, « L'application », p.10-11.

620JARDIN (A.) et TUDESQ (A.), La France des notables. évolution générale (1815-1848), Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, t.6, Paris, 1973, p.241-244. et ROBERT (H.), Op. Cit., Paris, 1994, « Le temps des crises », p.115-123.

621Pour le contexte conjoncturel et les mécanismes de la crise économique et sociale voir ROBERT (H.), Op. Cit., Paris, 1994, « La crise économique et sociale », p.115-118.

622 Il faut replacer cette décision dans le contexte de la réforme de la « section des contentieux » et de la justice administrative de l'état décidée par Louis Napoléon dès 1849. Il s'agissait notamment pour les bonapartistes de mieux organiser mais aussi de clarifier les procédures de la justice d'état. Voir BOILET (G.-E.), La doctrine sociale de Napoléon III, réalisations nationales et internationales, documents authentiques, Paris, 1969, « Le conseil d'état de Napoléon III », p.66-72. Voir aussi les annexes concernant les mesures ultérieures de santé et d'assistances publiques, p.101-105.

623 B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.) , Op. Cit., 1845, p.29.

624 Voir QUÉTEL (C.) (présentation), La loi de 1838..., vol. 2, « L'application », p.11.

625 C.H.R, Parchappe (J.-B.), « De l'organisation du travail dans les principaux asiles de la Grande-Bretagne et dans l'asile de la Seine-inférieure » dans A.M.P., 1848, tome 11, p.357-400.

626 C.H.R, « Asile des aliénés de Rouen. Rapport de 1842 par Monsieur Parchappe » dans A.M.P, 1844, tome III, p.133-135. Voir aussi QUÉTEL (C.), « Un rapport modèle: Parchappe à Saint-Yon (1825-1843) » dans L'information psychiatrique, volume n°56, n°7, septembre 1980, p.881-887. ainsi que notre article « L'asile pour aliénés de Rouen: un laboratoire de statistiques morales de la Restauration à 1848 » dans Histoire et Mesure, 2005, vol.XX, n°1/2, p.97-136.

627 C.H.R, Registre B de la commission de surveillance, séance du 5 mars 1840.

628 C.H.R, Registre B de la commission de surveillance, séance du 2 juin 1842.

629 B.M.R, Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Rouen, 1845, p.84-85.

630 B.M.R, sur les principaux protagonistes de cette querelle consulter le Who's Who du XIX^e siècle: Vapereau (G.), Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers, Paris, 1858, articles « Parchappe », « Moreau de Jonnés » et « Vingtrinier », ce dernier médecin étant présenté comme « Statisticien », « Moraliste », « économiste » et « Juriste ».

631 C.H.R, Parchappe (J.-B.), art. cit., novembre 1843, p.358.

632 Pour le contexte national voir LEBRAS (H.), « La Statistique générale de la France » dans Les Lieux de mémoire, T.II, « La Nation, Le territoire, l'État, le patrimoine » , Paris, 1986, p.317-353, DESROSIERES (A.), « Deux cas de controverse : la statistique médicale » dans Op. Cit., Paris, 1993, p.104-111. Voir aussi CHEVALIER (L.), Classes laborieuses et Classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle, Paris, Rééd. 1978, p.457-462.

- 633 C.H.R, Parchappe (J.-B.), art. cit., novembre 1843, p.359.
- 634 B.N.F., Moreau de Jonnés (A.), Réponse à une réfutation de la statistique des aliénés, Institut de France, 16 octobre 1843, 7p.
- 635 C.H.R, Parchappe (J.-B.), art. cit., novembre 1843, p.360.
- 636 C.H.R, Idem, p.362-363.
- 637 Voir LEBRAS (H.), art. cit., p.342.
- 638 C.H.R, Parchappe (J.-B.), art. cit., novembre 1843, p.363.
- 639 C.H.R., Cerise (L.), « Que faut-il entendre, en physiologie et en pathologie par ces mots: influence du moral sur le physique, influence du physique sur le moral? » dans A.M.P., 1843, t.1, p.1-21. Voir aussi RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.244-245. et WILLIAMS (E. A.), The physical and the moral. Anthropology, physiology and philosophical medicine in France. 1750-1850, Cambridge, 1994, 281p.
- 640 C.H.R, Parchappe (J.-B.), art. cit., novembre 1843, p.363-364.
- 641 C.H.R, Idem, p.359.
- 642 B.N.F, Moreau de Jonnés (A.), Op. Cit., 16 octobre 1843, 7p.
- 643 B.M.R, Parchappe (J.-B.), Op. Cit., Rouen, 1839, 67p.
- 644 Le monde des savants était marqué par l'ouvrage de Jean-Marie Ampère (1776-1836), Essai sur la philosophie des sciences, ou exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines, Paris, 1^{ère} partie, 1834, et 2^d partie, 1843 (publication posthume). Sur ce mouvement scientifique poussant à la classification systématique voir TORT (P.), « Statique et dynamique dans la théorie des connaissances. La classification des sciences d'Ampère » dans La raison classificatoire: quinze études, Paris, 1989, p.293-328. La taxinomie des sciences naturelles influencera considérablement la science des maladies mentales au XIX^e siècle.
- 645 B.N.F, Moreau de Jonnés (A.), Op. Cit., 16 octobre 1843, p.1.
- 646 B.N.F, Idem., p.5-6. Pour Moreau de Jonnés les premières recherches statistiques de Pinel et Esquirol montraient, dans les hospices du département de la Seine, la prédominance des causes physique dans la genèse de la folie.
- 647 B.N.F, Idem, p.3.
- 648 B.N.F, Idem, p.2.
- 649 Sur ce médecin voir VIMONT (J.-Cl.), art. cit. dans Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1999, p.29-38.
- 650 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « Statistique par Monsieur Moreau de Jonnés. Rapport sur cet ouvrage, en ce qui concerne les aliénés par monsieur le docteur Vingtrinier » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1844, p.27.
- 651 A.D.S.M, Vingtrinier (A.-B.), Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques dans la production de la folie, Rouen, 1844, 30p.
- 652 BARBIN (é.) et MAREC (Y.), art. cit. dans Histoire et Mesure, 1987, II-I, p.42-45.
- 653 A.D.S.M, Vingtrinier (A.-B.), Op. Cit., 1844, 30p.
- 654 Sur la nosographie et l'évolution de la nosologie voir SUEUR (L.), art. cit., avril-juin 1993, p.483-509.
- 655 B.M.R, Avenel (P.-A.), Notes statistiques de police médicale, d'hygiène et de médecine légale, Rouen, 1838, 44p.
- 656 Voir DANIEL (M.), « Les médecins et la pratique de l'expertise en Seine-Inférieure au XIX^e siècle » dans Entre Justice et Justiciables: Les auxiliaires de la justice du Moyen-Age au XX^e siècle (Dir. C. Dolan), Laval, Presses universitaires de Laval, 2005, p.737-754.
- 657 B.M.R, Avenel (P.-A.), Op. Cit., Rouen, 1838, 44p.
- 658 A.D.S.M, Registre des Procès verbaux de la Société Libre d'émulation de Rouen, séance du 15 mai 1845.
- 659 A.D.S.M, Idem, 15 janvier 1846.

660 A.D.S.M, Vingtrinier (A.-B.), *Op. Cit.*, 1844, p.29.

661 B.M.R, Féré (Octave), *Op. Cit.*, Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « Saint-Yon », p.267.

662 B.M.R, Féré (Octave), *Op. Cit.*, Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « Saint-Yon », p.268.

663 Pour une analyse du rôle des médecins-statisticiens dans l'élaboration de cette revue voir LÉCUYER (B.), « Médecins et observateurs sociaux : les Annales d'hygiène publique et de médecine légale (1820-1850) » dans Pour une histoire de la statistique, tome 1, Paris, 1987, p.445-476.

664 B.M.R, Ballin (A.G.) dans art. cit., année 1848, p.LVI-LVII.

665 B.M.R, Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.) , *Op. Cit.*, 1845, p.10-11.

666 Pour replacer le travail statistique des aliénistes rouennais dans le projet de création d'une Société Médico-psychologique ayant pour objectif « la constitution d'une statistique nationale des aliénés » voir COFFIN (J.-Ch.), « La médecine mentale et la Révolution de 1848 : la création de la Société médico-psychologique » dans Revue d'histoire du XIX^e siècle, n°16, 1998, p.84-85.

667 C.H.R, Parchappe (J.-B.) dans art. cit., novembre 1843, p.366.

668 L'expression le « grand renfermement » avait été utilisée par Michel Foucault pour le XVII^e siècle. Elle fut sévèrement critiquée dans l'ouvrage de Quézel (Cl.) et Morel (P.), *Op. Cit.*, Paris, 1985, p.200. Ces auteurs montraient que Michel Foucault avait fait, selon eux, une erreur chronologique de deux siècles. L'analyse se serait mieux ajustée au XIX^e siècle. Ils donnaient aussi une proportion du nombre d'aliénés en France pour 10000 habitants allant de 0,7 sous Louis XIV, à 1,9 à la veille de la Révolution, puis de 3,6 à l'époque de la loi de 1838 à 10 à la fin du Second Empire et enfin 20 à la fin de la III^e République!

669 Pour le contexte voir LÉCUYER (B.-P.), « Démographie, statistique et hygiène publique sous la monarchie censitaire: quelques travaux du groupe des Annales d'hygiène publique et de médecine légale » dans Annales de démographie historique, n°14, 1977, p.45-69.

670 C.H.R, Baillarger (J.), « De la statistique appliquée à l'étude des maladies mentales. Publication d'un annuaire historique et statistique de l'aliénation mentale comme complément des Annales médico-psychologiques » dans A.M.P, vol.7, 1846, p.163-168. Sur les débats à l'intérieur de cette revue au cours de l'année 1846 et les enjeux d'une classification nationale voir COFFIN (J.-Ch.), art. cit., n°16, 1998, p.84-85 qui précise bien que pour Baillarger « il ne s'agit pas d'accumuler des résultats statistiques [...], il estime plus urgent de réfléchir à la méthodologie. Et pour cela il faut réfléchir à la manière de pouvoir unifier des résultats épars, s'assurer que le recensement est conduit de manière identique ».

671 Sur l'utilisation de la « Statistique Morale » voir LÉCUYER (B.), « Statistiques administratives et statistique morale au XIX^e siècle » dans Actes de la journée d'étude « Sociologie et statistique », Société française de sociologie, Paris, 1982, p.155-165.

672 A.D.S.M, « Avant propos » dans Annuaire Statistique du département de la Seine-Inférieure, An XII (1804).

673 A.D.S.M, « Hospice des aliénés » dans Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure, année 1823, vol.1, p.309-314.

674 B.N.F, Moreau de Jonnés (A.), *Op.Cit.*, 16 octobre 1843, p.4.

675 B.M.R, Gérando (J.-M.), « Des maisons d'aliénés » dans De la bienfaisance publique, Paris, 1839, vol. 4, p.394-457 et De Lérue (J. -A.), « Asile des aliénés » dans De la bienfaisance publique et privée dans le département de la Seine-Inférieure, Rouen, 1851, p.121-140.

676 Pour une discussion des problèmes liés à la « moralité » voir « Les paradoxes du travail. Louis Villermé et le problème de la démoralisation » dans SEWELL (W.H.), *Op. Cit.*, Paris, 1983, p.202-313. Voir aussi CHALINE (J.-P.), « Louis-René Villermé : l'homme et l'œuvre » dans Villermé (L .R.), Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, 1840, Paris, 1989, p.7-29.

677 Pour ce contexte voir COMITI (V.-P.), « éléments historiques de l'utilisation de la méthode statistique en médecine » dans Histoire des Sciences Médicales, 1979, n°3, p.121-130. et du même Histoire du droit sanitaire, Paris, 1994, p.57.

678 LEBRAS (H.), art. cit. p.342.

679 Sur l'action de ce notable en faveur du dynamisme régional normand voire BERCÉ (F.), « Arcisse de Caumont

et les sociétés savantes » dans *Les lieux de mémoire*, Op. Cit., 1986, p.532-567.

680 Sur le rôle de cette société savante dans toute l'ancienne Normandie (Calvados, Manche, Orne, Eure, Seine-Inférieure) et son ambition « statistique et associative » voir PINSON (G.), « L'Association normande au XIX^e siècle, réussite et déclin d'un modèle de société savante » dans *Cahiers des Annales de Normandie*, n°24, Caen, 1992, p.44-47.

681 B.M.R, Ballin (A.-G.), « Statistique des crimes commis en Angleterre par monsieur Moreau de Jonnés. Rapport par monsieur Ballin » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1844, p.29.

682 B.M.R, Ballin (A.-G.), Note sur l'asile des aliénés de Rouen, Rouen, 25 avril 1828, 13p.

683 B.M.R, *Annuaire des cinq départements de l'Ancienne Normandie*, année 1835, « Cours publics et gratuits », p.259.

684 B.M.R, *Idem*, années 1836, 1837, 1839, 1842 et 1843.

685 B.M.R, *Idem*, année 1846, p.717-803.

686 C.H.R, *Registre B de la commission de surveillance de l'asile*, séance du 7 juillet 1846.

687 B.M.R, *Archives de l'Académie de Rouen*, cartons B2 et B3: *Liste des membres de l'Académie*.

688 Pour un aperçu du rôle de ce médecin dans la diffusion nationale de l'usage des statistiques voir ZHEN (K.), *Un lieu de savoir social. La Société de statistique de Paris au XIX^e siècle (1860-1910)*, thèse E.H.E.S.S., 1989, p.79-80 et B.M.R, *Archives de l'Académie de Rouen*, carton G16: Bourdin (Cl.-é.), *Le domaine de la statistique*, Paris, 1881, 12p.

689 C.H.R, Bourdin (Cl.-é.), « Recherches statistiques sur l'aliénation mentale faites à l'Hospice de Bicêtre par messieurs Aubanel et Thore » dans *A.M.P*, 1844, tome III, p.141-147.

690 Comprendre ici le terme « Idiotie » comme « maladie congénitale ».

691 Sur l'émergence de « L'appareil d'observation » au XIX^e siècle voir LECLERC (G.), *L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Paris, 1979, p.183-215.

692 Sur le rôle de Pinel dans la Statistique médicale voir MURPHY (T.), « *Medical Knowledge and Statistical Methods in Early Nineteenth Century France* » dans *Medical History*, 1981, n°25, p.301-319. et sur les débats ultérieurs autour de la « méthode numérique », vers les années 1830-1860, voir DESROSIERES (A.), « *Histoire sociale et statistique* » dans *Histoire sociale-Histoire globale, Actes du Colloque des 27-28 janvier*, Paris, 1989, p.23-44 notamment le paragraphe « *Addition, Action, Causalité : le cas de la médecine* ».

693 Sur Adolphe Quételet voir DROESBEKE (J.-J.) et TASSI (Ph.), *Histoire de la statistique*, Paris, 1990, p.120-123.

694 PERROT (M.) dans *Les ombres de l'histoire...*, p.263-268.

695 *Quinzième lettre à SAR le duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha extrait de La Statistique est-elle un art ou une science ?* cité dans DROESBEKE (J.-J.) et TASSI (Ph.), Op. Cit., Paris, 1990, p.5.

696 BARBIN (é.) et MAREC (Y.), art. cit. dans *Histoire et Mesure*, 1987, II-2, p.39-58.

697 C.H.R., Rousselin, « *Nécrologie* » dans *A.M.P.*, t.VI, mars 1866, p.515-517.

698 B.M.R, voir *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen de l'année 1837*, année 1838, p.37.

699 B.M.R, voir les *Archives de l'Académie de Rouen*, cartons B2 et B3: *Liste des membres de l'Académie*.

700 A.D.S.M, voir dans la *Bibliothèque de la Société libre d'émulation de Rouen: la Statistique de la France inclusivement « établissements d'aliénés 1842-1853 »*, *Assistance Publique, Strasbourg*. Cote: B.S.E. 508.

701 B.M.R, Le Prévost (A.), « *Réflexions sur l'aliénation mentale* » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1829, p.24.

702 B.M.R, Esquirol (E.), « *Mémoire sur cette question; existe-t-il de nos jours un plus grand nombre de fous qu'il n'en existait il y a quarante ans?* » dans *Des maladies mentales considérés sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, 1838, t.2, p.742. (Cité dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.121.)

703 B.M.R, Deboutville (L.) et Parchappe (J.-B.), Op.Cit., 1845, p.22.

704 *Le recensement départemental de 1841 comptabilisa seulement 358337 hommes contre 379164 femmes en Seine-Inférieure.*

705 Les aliénistes rouennais avaient tenté de traiter le premier désarroi des classes populaires urbaines les plus connues, les sans emploi, les domestiques et les journaliers, mais aussi les nouvelles, les émigrés des campagnes, les employés, les professions intermédiaires, les nouveaux ouvriers. Ces derniers seront plus largement pris en compte dans les statistiques ultérieures. Ils apportaient aussi des soins adaptés pour les aliénés des familles bourgeoises et moyennes attentives à au « traitement moral » (les marchands, les rentiers et les négociants mais aussi les militaires et les marins).

706 Ce dernier devait quitter la Mairie de Rouen à la fin de la Monarchie de Juillet en 1847. Il ne renouvela pas non plus sa présidence à la tête de la commission administrative de l'asile Saint-Yon après 1844.

707 *Sur cette crise voir BLONDEL (E.), La crise du milieu du XIX^e siècle en Seine-Inférieure (1845-1849). Principaux aspects, économiques et politiques, thèse de 3^e cycle, Rouen, 1977-1978, 410p.*

708 *C.H.R., Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séances des 13 juillet 1843 et 10 novembre 1843.*

709 *B.M.R., rien d'étonnant à ce que le docteur Parchappe s'intéressa tout spécialement à ce phénomène social lié, selon lui, aux « progrès de la civilisation », voir son article « De l'extinction du suicide » paru dans la Revue de Rouen, 1^{er} semestre, 1844, p.5-12.*

710 *C.H.R., Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séance du 6 novembre 1845.*

711 *Sur cette fonction pédagogique attribuée aux aliénistes tout au long du XIX^e siècle voir CASTEL (R.), « Le traitement moral. Thérapeutique mentale et contrôle social au XIX^e siècle » dans Topique, n°2, février 1970, p.109-129.*

712 *C.H.R., Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séances des 5 juin 1845 et 3 juillet 1845.*

713 *B.M.R., Debouteville (L.) et Parchappe (J.-B.), Op. Cit., 1845, « De l'avenir de l'asile », p.121-125.*

714 *C.H.R., Registre B de la commission de surveillance de l'asile, séances des 4 avril 1844 et 6 juin 1844.*

715 *Pour le contexte départemental voir BLONDEL (E.), Op. Cit., thèse de 3^e cycle, Rouen, 1977-1978, 410p*

716 *B.M.R., Féré (Octave), Op. Cit., Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, « Saint-Yon », p.267.*

Partie II

Idéologie aliéniste et « Machines à (re)socialiser », entre contre-société et utopie, du Second Empire aux débuts de la III^e République (1854-1879).

Chapitre 5

Théorie des dégénérescences et société industrielle.

INTRODUCTION

En 1856, Morel écrivait dans son *Traité des Dégénérescences*: « cette même souffrance fait entendre son cri de désespoir au milieu des révolutions qui depuis un demi-siècle labourent le sol de l'Europe ⁹⁹⁹ ». L'aliéniste Motet expliquera pour célébrer le docteur Morel à la Société Médico-Psychologique de Paris en 1874 : « ce que fut cette époque, vous le savez, Messieurs, plusieurs sont encore parmi vous qui prirent une part active à ce grand mouvement de la pensée. Jeunes comme leur science, enivrés par ce souffle de la liberté qui courait sur le monde, ils allaient ardents, convaincus, essayant avec Cerise, Roux-Lavergne, la conciliation entre le catholicisme et les idées de la Société moderne »¹⁰⁰⁰. Aux funérailles de Morel à Rouen, Jules Falret le fils de Jean-Pierre Falret (1794-1870), prononcera au nom des médecins aliénistes français un dernier hommage¹⁰⁰¹: « en 1856, le docteur Morel fut nommé à l'asile de Saint-Yon à Rouen, dont il est resté le médecin en chef jusqu'à sa mort. C'est là qu'il a développé et complété les études et les travaux commencés à Nancy. Là est né son ouvrage sur les dégénérescences de l'espèce humaine, publié en 1857, qui est l'oeuvre la plus considérable et la plus importante de sa vie¹⁰⁰² ».

En effet, Morel avait été proposé pour devenir médecin en chef de l'asile Saint-Yon en avril 1856. Présenté par deux lettres du préfet de la Seine-Inférieure datées des 19 et 26 mai 1856, il était installé dans ses fonctions suite au décès du docteur Mérielle, ancien médecin en chef à Saint-Yon, ayant succombé brusquement à une fièvre typhoïde¹⁰⁰³. Morel quitta son poste de l'asile de Maréville pour occuper celui de Saint-Yon à partir du 9 juin 1856¹⁰⁰⁴. Il y recevra pour son traitement annuel 5000 francs auquel pouvait s'ajouter des perceptions en nature comme le logement obligatoire à l'intérieur de l'asile avec son chauffage et son éclairage¹⁰⁰⁵. Morel n'avait aucune autorisation pour exercer à l'extérieur de l'asile¹⁰⁰⁶. Son salaire annuel sera relevé à 6000 francs le 18 juin 1857, soit plus de 5,5 fois le salaire d'un cardeur dans une filature de coton, un des revenus ouvriers les plus élevés, en 1859¹⁰⁰⁷.

Le 31 juillet 1856 il exposa à la commission de surveillance son projet: « tirer le meilleur parti possible de l'asile actuel dans le but de l'amélioration de l'état présent des malades sous les rapports physique, moral et intellectuel ». Il envisageait pour cela la conversion en dortoirs communs de l'espace occupé par les cellules¹⁰⁰⁸. Morel voulait surtout éviter la dispersion des malades afin d'améliorer leurs soins. A partir de ce moment il ne cessa d'élargir ses réseaux de collaborateurs grâce au large soutien des sociétés savantes départementales et nationales: la Société Médico-psychologique de Paris, l'Académie Impériale et la Société de médecine de Rouen ainsi que l'Association médicale de la Seine-Inférieure.

La revue américaine *Mental hygiene* fera en avril 1930 une remarquable synthèse de ses travaux d'ensemble. Elle mettait en avant sa passion pour les facteurs environnementaux : « outstanding for his pioneer interest in the social aspects of psychiatry, his chief contributions to this subject were his insistence on the frequent connection between undesirable environmental factors and mental disease, and his ability to popularize psychiatric principles, giving them a definitive Sociologie coloring¹⁰⁰⁹ ».

Les idées politiques, scientifiques et sociales du docteur Morel et sa nomination à Rouen .

Naissance de la « Médecine sociale » et génération de 1848 (1848-1856).

Alfred Maury, sous-bibliothécaire à l'Institut de France, fit du docteur Morel un portrait très intéressant, et non sans critiques. Dans ces Souvenirs d'un homme de Lettres il expliquait concernant ses activités à la Société Médico-Psychologique: « j'apercevais de temps en temps à la Société le docteur B.-A. Morel de l'hôpital de Quatre-Mares [en fait Saint-Yon¹⁰¹⁰] de Rouen pour venir prendre part à nos discussions, médecin fort savant et d'âme généreuse que son mérite avait fait sortir de la plus humble des conditions, mais que dominaient un peu trop, à mon avis, les idées d'un autre de nos collègues le docteur Buchez, dont il était l'un des disciples¹⁰¹¹ ».

Maury, esprit scientifique et laïque assez rigoureux, ajoutait sur le contexte intellectuel de ces débats¹⁰¹² : « la petite église des catholiques Buchéziens qui comptait à la Société Médico-Psychologique ces principaux adhérents le docteur Cerise, Piémontais francisé, monsieur Ott, etc... y représentait le parti spiritualiste. Un autre médecin de Rouen, le docteur Parchappe, que monsieur Senard, lors de son ministère avait créé inspecteur général des asiles d'aliénés défendait dans la Société les principes d'un spiritualisme plus indépendant et surtout moins catholique que celui de Buchez ». Le bibliothécaire de l'Institut de France montrait alors ouvertement ses désaccords intellectuelles avec l'aliéniste chrétien et créationniste Morel.

Le positiviste Alfred Maury deviendra un collaborateur intime de Napoléon III. Il rédigea avec lui sa Vie de Jules César¹⁰¹³. Il fréquentait aussi les natifs de Rouen Brierre de Boismont et Gustave Flaubert qu'il documentera pour l'écriture de Salammbô. Les dossiers et archives de l'érudit Maury seront classés quelques années plus tard par Jules Soury, encore jeune chartiste, en 1873. Jules Soury (1842-1915) n'était pas encore le psychologue, nationaliste, antisémite et maurassien qu'il deviendra au début des années 1880. Soury deviendra en effet le premier titulaire de la chaire d'histoire des doctrines psychologiques à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en 1881¹⁰¹⁴. Il sera un membre influent du comité de rédaction des Annales Médico-Psychologiques au début des années 1890 en relation avec les médecins de Saint-Yon. Devenu adepte de la « psycho-physiologie », l'élève de Maury, Soury, deviendra un proche de Barrès et de Maurras. Jules Soury tentera en effet de faire dans son enseignement de la psychologie à l'E.P.H.E. une synthèse paradoxale entre Gobineau et Renan.

Au cours des années 1850-1860, Alfred Maury participait activement aux discussions à l'intérieur de la Société Médico-Psychologique. De plus il était en correspondance avec le futur grand criminaliste italien Lombroso, et sa fille Gina, depuis son engagement pour l'unité italienne. Il l'introduira en 1867 auprès des sociétaires de la Société Médico-Psychologique comme associé étranger. Il défendra aussi ses positions sur les « lois de l'atavisme¹⁰¹⁵ ». Les réunions de la Société Médico-Psychologique se tenaient en présence de Parchappe, Morel et du philosophe Paul Janet, l'oncle du futur grand psychologue Pierre Janet. Ces séances pouvaient renseigner Napoléon III et son ministre de l'Intérieur. L'institutionnalisation de la Société Médico-Psychologique par le Conseil d'Etat le prouvera en 1867. Nous y reviendrons¹⁰¹⁶.

Morel avait réussi son doctorat en médecine en 1839. Quelques temps après il faisait une entrée rapide dans le cercle restreint des aliénistes de la Salpêtrière. En 1856, Morel avait déjà une longue expérience de la médecine aliéniste¹⁰¹⁷. Quelle était sa formation ? Quelles étaient ses idées scientifiques, politiques et sociales ? Pourquoi avaient-elles pu influencer sur sa nomination ?

Morel était né le 22 novembre 1809 à Vienne en Autriche au cours des guerres napoléoniennes d'une mère inconnue et d'un père fournisseur aux armées qui l'avait abandonné. Il avait passé ses premières années au Luxembourg dans une institution dirigée par un prêtre qui le marqua profondément : l'abbé Dupont. Il le suivit jusqu'au séminaire de Saint-Dié dans les Vosges où il se lia d'amitié avec un autre vicaire l'abbé Christophe. Ces rencontres au sein des milieux catholiques l'influencèrent singulièrement. Il poursuivit ses études dans les collèges de Phalsbourg puis de Metz. Morel y reçut une éducation profondément chrétienne ainsi qu'une maîtrise excellente de la langue allemande. Après avoir été journaliste puis précepteur dans une famille américaine où il resta quatre ans, il choisit de s'inscrire en médecine. Il passa alors son doctorat à la Faculté de Paris le 21 août 1839. Il le dédicaça à son bienfaiteur l'ancien principal du collège de Phalsbourg¹⁰¹⁸.

A cette époque, les cours du naturaliste normand Blainville sur les premiers travaux de Gall que Morel suivait lui donnèrent l'envie de tourner son attention vers la connaissance et le traitement des « perversions intellectuelles¹⁰¹⁹».

Professeur de Zoologie à la Faculté des Sciences de Paris (1822) et ami d'Auguste Comte, le professeur Blainville (1778-1850) avait été l'élève de Cuvier. Il l'avait suppléé au Collège de France avant de devenir son successeur au Muséum d'Histoire Naturelle en 1842. Après avoir occupé la Chaire de Conchyliologie laissée vacante par Lamarck, Blainville obtenait la chaire de Lacépède à l'Académie des Sciences en 1825. Il ouvrait alors une salle consacrée à la phrénologie et à Gall au premier étage du cabinet d'anatomie comparée du Jardin des plantes. Il était aussi nommé à la commission chargée en avril 1837 de préparer les instructions scientifiques officielles pour la circumnavigation de Jules Dumont d'Urville au sein de L'astrolabe et de la Zélée dans l'Océan pacifique¹⁰²⁰.

Doté d'une très bonne formation initiale, Morel pouvait être présenté par son ami Claude Bernard (1813-1878) au cercle des aliénistes de la Salpêtrière notamment à Jean-Pierre Falret. Celui-ci cherchait en effet un traducteur pour ses travaux sur l'école psychologique allemande. Au sein de ce cercle il rencontra un autre de ses précieux amis, Charles Lasègue (1816-1883), qui n'était pas encore devenu le collègue de Parchappe à l'inspection des asiles pour aliénés comme nous l'avons vu en 1848. Avec Lasègue, l'aliéniste Morel réalisait au cours des années 1844-1845 une série d'études sur l'histoire de l'aliénation mentale intimement liées à l'école psychique allemande. « Entré dans la vie sous de bien tristes auspices, après avoir déjà traversé des épreuves et subi bien des luttes pénibles dans le cours de ses études médicales, le docteur Morel, arrivé à l'hospice de la Salpêtrière, avait enfin trouvé sa voie et rencontré la direction qui devait décider de son avenir¹⁰²¹ » souligna plusieurs années après l'Union Médicale de la Seine-Inférieure.

Peu après son introduction à la Salpêtrière, Morel était chargé en 1844 d'accompagner une malade dans ses voyages thérapeutiques. Entre 1844 et 1845, il traversa presque toute l'Europe : l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Suisse et les Pays-Bas. Il publia sur ses visites des comptes rendus dans des lettres adressées au premier inspecteur des asiles pour aliénés, Guillaume Ferrus¹⁰²². Parallèlement il continuait sa collaboration avec Lasègue. Morel admirait l'Ecole psychologique allemande car elle se caractérisait, selon lui, contrairement à la France par une grande unité des disciplines médicales et philosophiques¹⁰²³.

Suite à ses pérégrinations en Europe et à l'intérieur des départements français, Morel faisait paraître un recueil de lettres sur la pathologie mentale et le traitement du « crétinisme ». Ceci le marqua profondément. Il pouvait ainsi spécifier dans sa lettre de candidature à un premier poste de médecin aux asiles pour aliénés datée de décembre 1846: « ancien élève de monsieur le docteur Falret à l'hospice de la Salpêtrière, j'ai depuis fait un voyage de deux années en Allemagne et en Italie pour étudier les divers établissements consacrés à cette maladie. L'ouvrage que j'ai publié sur ce sujet et adressé à monsieur Ferrus, inspecteur des asiles d'aliénés en France est le principal titre que je prends la liberté d'invoquer à l'appui de ma demande¹⁰²⁴ ». Les idées du docteur Morel étaient affiliées à l'Ecole buchézienne et au catholicisme social¹⁰²⁵.

Fin 1845, Morel s'installait définitivement en France. Il y retrouvait ses amis, quelques-uns passionnés par la médecine mentale tandis que d'autres étaient plutôt versés dans des tentatives de réforme sociale. Il rejoignit ainsi rapidement les intimes rassemblés autour de Philippe Buchez (1796-1865) et de ses réseaux¹⁰²⁶. A ce moment Buchez s'occupait des questions de politique mais aussi de religion et de philosophie. Il avait été un fondateur de la Société des amis du peuple en juillet 1830, avec Godefroy Cavaignac, Blanqui et l'aliéniste Ulysse Trélat. Les buchéziens animaient de nombreux débats entre 1834 et 1848 dans la veine des penseurs et militants catholiques. Ils pouvaient aussi s'inspirer et discuter les écrits du Baron de Gérando de la Société de morale chrétienne sur les devoirs de la bienfaisance publique. Morel fut absorbé par ce milieu qui correspondait, pour lui, à de vraies amitiés. Il y trouvait des idées philosophiques et sociales dont il se sentait très proche. Il était aussi séduit par le parti qu'il allait pouvoir en tirer au bénéfice de la médecine et des études de pathologies mentales¹⁰²⁷ : « quand Buchez, cet homme aux apparences si calmes, développait avec une énergie si puissante, avec une parole si convaincue, l'un de ces grands problèmes sociaux patiemment, sagement creusés par lui, Morel entrevoyait pour la médecine une ère de progrès et de conquêtes. L'individu disparaissait, la Société l'absorbait ; la médecine sociale, dont le traité des dégénérescences fut plus tard l'une des expressions, jaillissait de ces entretiens¹⁰²⁸ ».

Ainsi pendant toute sa carrière, Morel affirma son attachement bien particulier avec l'ancien carbonaro et Saint-Simonien Buchez¹⁰²⁹. Il entretenait avec lui des conversations originales et une correspondance inédite qui perdura après sa nomination à l'asile Saint-Yon¹⁰³⁰. Au tout début de son itinéraire professionnel, Morel voulait fermement concilier son catholicisme avec les idées sociales¹⁰³¹. Il fréquenta longtemps les principaux leaders des cercles buchéziens non seulement l'historien ecclésiastique Roux-Lavergne (1802-1874), ancien chroniqueur au journal l'Européen mais surtout le groupe buchézien fondateur des Annales Médico-Psychologiques¹⁰³² : l'avocat, économiste, philosophe et socialiste Auguste Ott (1814-1903)¹⁰³³ et le catholique d'origine italienne favorable au Risorgimento Laurent Cerise (1807-1869), collaborateur de L'Union Médicale et du Journal des débats. Ce dernier organe catholique était très attaché aux questions libérales, religieuses et métaphysiques. Mais Cerise était surtout un

farouche spiritualiste et un anti-phrénologues convaincu. Il s'était opposé à la médecine de Gall vigoureusement tout comme Buchez à l'intérieur de l'Institut Historique fondé à Paris en 1833¹⁰³⁴.

Contrairement à ce qui sera avancé dans les sources apocryphes le docteur Morel ne resta pas du tout en retrait du foisonnement politique des années 1845-1848. Cependant à cette époque, il rencontrait des difficultés à trouver du travail et sa famille rencontrait de nombreux problèmes financiers. Au cours de ces années la saturation du corps médical faisait que le ministre Orfila, sous la Monarchie de Juillet, avait fini par vouloir éliminer tous les officiers de santé. De plus les médecins étaient très critiqués pour leur inefficacité depuis l'épidémie de choléra de 1832 que nous avons évoquée pour Saint-Yon. Dans ce contexte, la Révolution de 1848 fut une occasion pour les professionnels de la médecine de reconstituer des réseaux et de développer une stratégie en rapport avec les nouveaux enjeux de l'industrialisation. Ils prenaient par exemple pour étude le taux de mortalité, l'appartenance sociale des individus, la misère et la taille des conscrits¹⁰³⁵.

Morel avait engrangé les écrits issus de la philosophie buchézienne : l'Histoire parlementaire de la Révolution Française publiée avec Roux-Lavergne et parue en quarante volumes entre 1834 et 1838¹⁰³⁶ ; puis l'Essai d'un traité complet de philosophie du point de vue du catholicisme et du progrès publié entre 1838 et 1840 en trois volumes ; l'Introduction à la Science de l'Histoire publié en 1833 ; enfin, le Précis élémentaire d'Hygiène composé avec l'aliéniste Ulysse Trélat (1795-1879)¹⁰³⁷, bien antérieurement, en 1825.

Buchez avait analysé comme Saint-Simon (1760-1825) les méfaits concrets de la Déclaration des Droits de l'Homme. Elle pouvait, selon lui, représenter un danger pour la société car elle participait à cette désintégration individualiste qui avait aussi frappé l'aliéniste Renaudin¹⁰³⁸. Essentiellement spiritualiste, Buchez s'opposait complètement aux écoles libérales. Il croyait avant tout en une théorie de l'histoire scientifique et messianique qui obéissait à des lois téléologiques et des finalités religieuses. Nous les retrouverons chez Morel. Cette vision des sociétés lui faisait développer une nostalgie de la communauté perdue, paradoxalement proche de l'idéologie traditionaliste de J. De Maistre (1760-1825)¹⁰³⁹. Elle était aussi concomitante à sa foi dans le progrès et s'intéressait à l'amélioration du sort des masses.

Buchez avait été nommé adjoint au maire de Paris en 1848. Après le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte il était arrêté avec plusieurs de ses camarades en décembre 1851 chez le docteur Cerise en l'absence du docteur Morel. Néanmoins, son anti-individualisme et son anti-modernisme s'accommoderont par la suite parfaitement au Bonapartisme jacobin et à la politique interventionniste de Napoléon III¹⁰⁴⁰. Buchez était un catholique orthodoxe, un fervent soutien du Pape Pie IX. Il avait pris position en faveur des écoles catholiques libres ainsi qu'au mouvement qui avait amené au vote de la loi Falloux en 1850. A cette époque il se rapprochait par son catholicisme intransigeant de l'aliéniste Morel. Dans le même temps, la doctrine sociale de Buchez rejoignait les objectifs centralisateurs du mouvement aliéniste dont il était un des premiers artisans depuis 1848. La philosophie sociale de Buchez corrélative de la doctrine du Progrès légitimera ouvertement la pratique de Morel et ses travaux théoriques. Pour les deux hommes, la médecine mentale, devenue médecine sociale, devait devenir un pilier des régimes politiques français et européens. La science aliéniste était une réponse pratique et théorique aux problèmes d'ordres sociaux. La philosophie historique défendue par Buchez et ses partisans devait servir à la fondation d'une « Science de l'Homme » où le christianisme, la science médicale et l'anthropologie trouveraient leur épanouissement¹⁰⁴¹.

Comme Buchez, l'aliéniste Morel avait un sentiment élevé du perfectionnement possible de l'humanité. Il voulait donner un sens au progrès de la civilisation et à ses obstacles. Il reliait la médecine mentale à la philosophie non sans conséquences pratiques pour des querelles dont nous avons déjà parlé : « son éducation philosophique le conduisait à donner aux causes morales une prépondérance dans la genèse de la folie, il devait être tout disposé à ne pas faire une part égale entre elles et les causes physiques¹⁰⁴² ». Le programme de la « Médecine sociale¹⁰⁴³ », établi en mai-juin 1848, et les appuis politiques de Morel contribueront à ses débuts de carrière dans la médecine mentale. En effet Morel devait son arrivée à Rouen à cette renommée et à son engagement politique au cours des années 1840. Morel comptait « sur son propre savoir, et aussi sur les solides amitiés qui l'unissaient à l'époque de la révolution de 1848 à quelques membres du gouvernement provisoire, notamment Buchez, Marie (1795-1870) et Recurt (1798-1872) ». Celui-ci, ministre de l'intérieur entre le 11 mai et le 28 juin 1848, ancien carbonaro aussi, avait fait la preuve de son intérêt pour la condition ouvrière en pratiquant l'hygiène élémentaire au sein des communautés ouvrières du faubourg Saint-Antoine à Paris¹⁰⁴⁴.

Elu en avril 1848, président de l'Assemblée Constituante, dans laquelle la religion catholique tenait une grande place¹⁰⁴⁵, Buchez sera rapidement remplacé à ce poste par l'ancien député de Rouen, Senard, lors de la séance du 6 juin 1848¹⁰⁴⁶. Buchez recevra alors le soutien actif des républicains modérés et des libéraux regroupés autour du journal Le National comme Bastide (1800-1879), son rédacteur en chef, ou encore Marie, nouveau ministre des

travaux publics. L'un des principaux fondateurs de ce journal avait été le journaliste républicain d'origine normande Armand Carrel dont nous avons déjà parlé¹⁰⁴⁷. Armand Carrel était l'oncle d'Octave Fauquet, patron protestant d'une filature de coton dans la commune de Oissel en Seine-Inférieure et grand « défenseur des bienfaits du machinisme¹⁰⁴⁸ ».

Depuis la fin des années 1840, Morel envisageait d'appliquer un plan de la « Médecine Sociale » à toute la France. Saint-Simon avait écrit dans le Nouveau Christianisme que les « chefs de l'église primitive » avaient [...] « déclaré positivement et avec la plus grande énergie aux hommes puissants que leur premier devoir était d'employer tous leurs moyens à la plus prompte amélioration possible de l'existence morale et physique des pauvres¹⁰⁴⁹ ». Au tout début de sa carrière Morel avait été d'abord nommé médecin à Charenton. Il préféra par la suite débiter à l'asile de Maréville près de Nancy¹⁰⁵⁰. En 1848, Morel avait rédigé deux articles très importants qui n'étaient pas passés inaperçus au début de la Seconde République. Ils avaient été publiés dans La Revue Nationale (fondée par Buchez et Jules Bastide) le 11 mai et le 15 juin 1848¹⁰⁵¹.

Devant l'ampleur des souffrances sociales, Morel avait plaidé pour l'organisation d'une médecine totalement publique qui serait soutenue par l'état¹⁰⁵². La Revue nationale s'inscrivait comme un organe de la Démocratie Chrétienne et une reprise du Journal des Sciences morales et politiques qui avait précédé l'Européen, publié entre 1832 et 1838¹⁰⁵³. Les buchéziens tentaient à cette époque de revigorer leurs idées, à travers le ministère de Jules Bastide aux affaires étrangères¹⁰⁵⁴. De nombreuses personnalités contribuaient alors à la revue : les catholiques Auguste Ott et Cerise, évoqués plus haut, mais aussi Louis Blanc (1811-1882) et P.-J. Proudhon (1809-1865). Tous mettaient l'accent sur la nécessité d'améliorer moralement, physiquement et socialement les peuples européens¹⁰⁵⁵.

« Il existe en France une classe nombreuse de travailleurs, remplissant un ministère sacré, exerçant sur l'amélioration physique et morale de notre espèce une influence incontestable¹⁰⁵⁶ » écrivait le docteur Morel le 11 mai 1848 quelques semaines avant les journées de juin¹⁰⁵⁷. A cette époque, la question sociale et la misère ouvrière préoccupaient particulièrement les élites. Buchez, l'ami de Morel, avait à l'Assemblée Nationale combattu les agitateurs d'avril-mai avant de se ranger du côté du maintien de l'ordre. Buchez avait par la suite soutenu le républicain modéré Cavaignac. Il avait aussi installé Senard, l'ancien « boucher » de Rouen, à sa succession.

Mais le paupérisme, pour le docteur Morel, ne pouvait plus durer. Or la République reconnaissait le droit qu'avaient tous ses « enfants pauvres » à l'instruction gratuite. Pourquoi serait-elle moins généreuse quand il s'agissait du seul et plus précieux capital des pauvres: la santé¹⁰⁵⁸? Favorable à la défense énergique du maintien de l'ordre comme Buchez, Morel se prononçait pour la formation d'une médecine aliéniste adaptée aux besoins des classes pauvres : « La Médecine sociale, rien qu'à son titre, révélera à toute la classe de la société la nouvelle et imposante mission du corps médical, et à ce corps le programme de cette mission [...]. Pour nous borner aux questions les plus fondamentales, à qui appartient-il de mieux résoudre le général problème de l'amélioration des classes laborieuses ? Qui développera mieux que le médecin la voie directe pour développer le physique et le moral ? [...] Qui déterminera mieux que lui les rapports utiles et humains entre la capacité de travail aux différents âges et à la nature des industries ? Par qui seront fixées, si ce n'est par la médecine, les causes de la détérioration physique de la classe au profit de laquelle vient de s'écrouler l'édifice des privilèges et les moyens de les rendre plus saine, plus robuste et plus heureuse¹⁰⁵⁹ ? ».

Le 15 juin 1848 Morel précisait à nouveau ses idées dans lesquelles se trouvaient déjà tous les éléments de son ?uvre à venir : « l'espèce humaine, surtout dans nos grandes villes, dépérit et dégénère, et les maladies héréditaires, propagées par le vice et la misère, font couler dans les veines des générations naissantes le principe du virus physique et moral qui étiole notre société et l'abâtardit¹⁰⁶⁰ ». L'aliéniste Morel revendiquait le pouvoir pour les médecins eux-mêmes de déterminer leur propre rôle dans la société. Il réclamait pour cela la création d'un Conseil Supérieur de la Santé Publique qui aurait des conseils départementaux dans les 86 départements et les colonies. Il voulait aussi voir s'organiser le plus rapidement possible une médecine gratuite pour les classes pauvres. Il dressait dans cet objectif un plan axé autour de neuf grands thèmes. Il le réutilisera après le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte lors de sa nomination à l'asile Saint-Yon. Rattaché à l'agglomération rouennaise, Morel pourra mener à bien ses idées notamment réaliser cette anthropologie de la Seine-Inférieure qu'il voulait voir utilisée pour toute la France¹⁰⁶¹.

Le plan national ambitionné par Morel devait cumuler des données chiffrées sur un ensemble de considérations sociologiques et anthropologiques. Elles montreraient l'évolution des structures de la population française et tous ses dangers¹⁰⁶². Morel envisageait un tableau démographique des départements français centré sur les lieux et les appartenances sociales ; les structures de la mortalité et de la natalité ; les mouvements, l'état et les besoins de la population ; les changements économiques et sociaux ainsi que leurs rapports à la composition des populations; la

nuptialité et la politique familiale ; la santé publique et la politique étatique. Le questionnaire que Morel élaborait en 1848 pour la Revue Nationale sera repris, presque mot pour mot, dans le contexte de ses recherches anthropologiques en Seine-Inférieure sur les désordres de la société¹⁰⁶³:

1-le rapport de la population ville/campagne ; le nombre des naissances/mortalité ; le nombre des naissances illégales et illégitimes¹⁰⁶⁴.

2-la situation topographique : le genre des cultures, terrains incultes, les habitations, le mode des constructions, la manière de se vêtir, de se chauffer, de se nourrir, les boissons principales.

3-les maladies régnantes (épidémies, épizooties et les secours médicaux).

4-l'éducation publique et privée, les mœurs, les occupations, les jeux et amusements, les caractères de la population, les aptitudes diverses, les métiers exercés et leur influence sur la santé.

5-les crimes et délits dans les localités.

6-le nombre d'aliénés, idiots de naissance, sourds-muets et suicides.

7-l'instruction libérale et religieuse, comment sont tenues les écoles¹⁰⁶⁵ ?

8-les traits de vertu et de courage, spécifiques à quelle classe de la société ?

9-désigner les individus ayant des aptitudes spéciales.

Mais, l'échec de la Seconde République retarda les projets du docteur Morel. Les buchéziens, partisans du socialisme chrétien, avaient participé activement à l'instauration d'un nouveau régime républicain et les déconvenues avaient été importantes. Néanmoins, l'élection de Louis-Napoléon en décembre 1848, puis le coup d'Etat du Prince-Président en décembre 1851, enfin l'établissement d'un pouvoir fort autour de Napoléon III allait permettre de réaliser un travail sur le terrain. Sur le long terme, l'activité des buchéziens devait consister à remodeler la société selon les principes chrétiens à l'image d'un christianisme primitif et social. Le sens de l'histoire, du progrès, de la science, était toujours centré autour de la morale et de la civilisation catholique.

A Rouen Morel pouvait s'atteler à cette tâche comme il l'avait commencé à l'asile de Maréville près de Nancy où il était resté huit années entre 1848 et 1856. Dans ce dernier « par ses démarches incessantes et par sa persévérance philanthropique », Morel « contribua à modifier les conditions intérieures [...] qui laissaient alors beaucoup à désirer, au point de vue de l'hygiène et de l'ordre administratif ». Morel travaillait aussi à « l'accomplissement de ces grandes réformes, qui aboutirent sinon à la suppression absolue, du moins à la diminution considérable du nombre des cellules » et « des malades goîtreux¹⁰⁶⁶ ». Il publiait, toujours à Maréville près Nancy, ses études cliniques sur les maladies mentales qui rassemblaient en deux volumes, parus en 1851 et en 1852, ses conférences médicales. Dans le même temps, il entretenait un échange épistolaire avec Monseigneur Billiet, l'archevêque de Chambéry. Morel était élu membre correspondant en province de la Société Médico-psychologique de Paris en 1854. Cette dernière société avait été fondée d'abord en 1848 puis définitivement en 1852¹⁰⁶⁷.

Morel y retrouvait ses amis Buchez et Cerise tandis que sa notoriété scientifique commençait à croître. A cette époque, plusieurs différends avec le directeur de l'établissement de Maréville Emile Renaudin, dont nous avons évoqué les principales positions l'incitèrent à demander sa mutation pour Rouen qu'il obtint le 23 mai 1856¹⁰⁶⁸. Renaudin voyait certainement dans le docteur Morel un possible concurrent.

Morel à Rouen sous le Second Empire, un acteur du Bonapartisme.

« Le marasme commercial augmentait de jour en jour, les chômeurs pullulaient à vue d'œil ; à Paris, dix mille ouvriers au moins étaient sans ressources ; à Rouen, à Mulhouse, à Lyon, à Roubaix, à Tourcoing, à Saint-étienne, à Elbeuf ... de très nombreuses usines avaient fermés leurs portes » notait Karl Marx dans Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte en 1852¹⁰⁶⁹. En avril 1856 les mendiants vagabondaient à Rouen sur le boulevard Cauchoise jusqu'à Beauvoisine, rue Saint-Patrice et aux environs, aux abords du Théâtre des Arts...des femmes. D'un aspect misérable ils raccrochaient les passants qui étaient épouvantés¹⁰⁷⁰.

« A l'esprit d'observation du philosophe, le docteur Morel joignait les connaissances spéciales les plus étendues ; c'était un savant et un lettré, un érudit de premier ordre, bon, fin, initié par les devoirs de sa mission à tous les secrets des défaillances de la raison humaine, un médecin doublé des qualités de notre Balzac, un de ces hommes éminents qui permettent à la science française de tenir la première place en Europe » soulignait Le Nouvelliste de Rouen dans son numéro du 31 mars 1873¹⁰⁷¹. En 1913, Gennil-Perrin, dans sa thèse de médecine précisera en référence au paupérisme ouvrier rouennais: « Après Morel, la société connaît donc le nom de son ennemi¹⁰⁷² ». L'aliéniste Morel s'était placé directement sur le terrain social. Cette décision convenait aux buchéziens mais aussi aux Saint-Simoniens. En outre, elle pouvait croiser les idées politiques de Napoléon III et des bonapartistes sociaux¹⁰⁷³.

Lorsque Morel s'installa à l'asile Saint-Yon, en tant que médecin en chef, le directeur de l'établissement était toujours Lucien De Bouteville, père de l'église Saint-Simonienne de Rouen¹⁰⁷⁴. N'ayant été victime d'aucune épuration après le coup d'Etat, De Bouteville occupait cette fonction jusqu'au 1^{er} octobre 1863, année de son départ à la retraite (avec une pension de 3834 francs). Il sera alors remplacé par un ancien magistrat le Baron de Lagonde affecté à la 5^e classe de son rang (avec un traitement de 3000 francs)¹⁰⁷⁵. En 1863 le docteur Morel s'associera au conseil général et au préfet de la Seine-Inférieure pour rendre hommage aux éminents services de De Bouteville qui avait occupé la direction de Saint-Yon depuis trente quatre ans¹⁰⁷⁶. Déjà dans sa préface au Traité des dégénérescences datée du 5 décembre 1856, Morel n'oubliait pas de rendre hommage au docteur De Bouteville. Il comptait entretenir avec lui une collaboration fructueuse: « dans l'asile même de Saint-Yon qui s'honore, à juste titre, des illustrations médicales qui ont dirigé le service des aliénés, j'ai déjà trouvé dans l'honorable directeur, monsieur le docteur De Bouteville, un ami dévoué et un auxiliaire précieux qui, vu la spécialité de ses connaissances, m'aidera à élucider plusieurs des questions que j'aurai à examiner dans mon ouvrage d'hygiène physique et morale que je me propose de publier¹⁰⁷⁷ ».

De Bouteville apportait dès le début de l'année 1856 son soutien indéfectible aux cours de médecine mentale professés par le docteur Morel à l'asile Saint-Yon. L'« esprit libéral » et « progressif » de De Bouteville était alors bien connu de la Société Médico-Psychologique car il avait été parmi les premiers à encourager ces conférences à Rouen¹⁰⁷⁸. Morel, de son côté, encourageait directement les activités sociales de De Bouteville car il faisait de « la médecine et l'hygiène, l'économie politique et la morale, l'esprit d'association, les sociétés de tempérance et de secours mutuels » des priorités¹⁰⁷⁹. De plus, Napoléon III et ses ministres entendaient s'adresser aux masses et s'y intéresser¹⁰⁸⁰. Les bonapartistes soutenaient le versant social du régime impérial¹⁰⁸¹. Le terme de « masse », utilisé par le docteur Morel, prenait à cette époque une place relativement importante dans le vocabulaire politique. Napoléon III, surnommé le « César Saint-Simonien » ou « le socialiste impérial », auteur des Idées Napoléoniennes (1839) et de l'Extinction du Paupérisme (1844), était un lecteur assidu de L'Atelier (1840-1850), « l'organe particulier de la classe ouvrière ». Ancien carbonaro lui-même comme Buchez, Napoléon III commençait à jouer un rôle prépondérant en faveur de l'organisation administrative nationale de l'aliénisme français¹⁰⁸². D'ailleurs, son ministre de l'Intérieur Persigny, ancien carbonaro lui aussi, l'appuyait fortement dans cette voie.

Persigny proposait un système administratif hiérarchique du corps des médecins aliénistes qui pourra être considéré comme un des premiers statuts de fonctionnaires de l'Etat. La grille accompagnait une extension du nombre des classes et des traitements des aliénistes, fonctionnaires des asiles publics¹⁰⁸³. La conception sociale et politique de l'Etat selon Napoléon III, à la fois progressiste et anti-révolutionnaire, le déterminait à renforcer le mouvement aliéniste. Ceci expliquera son grand intérêt pour les travaux scientifiques du docteur Morel. En revanche il se désintéressa de la science statistique aliéniste car il s'en méfiait. Néanmoins, le contexte était très favorable à ces liens. En effet sous le Second Empire des politiques sociales paternalistes seront menées à contre-courant de paradigme du « laissez-faire » des économistes libéraux : la création d'établissements de soins pour les ouvriers malades, le soutien aux sociétés de secours mutuels et la mise en place de caisse des accidents du travail. Dans l'agglomération rouennaise par exemple le docteur Vingtrinier, avec le soutien du docteur De Bouteville, présidait la société de secours mutuels l'Alliance pour assurer aux ouvriers « sur leurs économies, des secours pour les temps de maladie, de détresse et de caducité ». Cette dernière société rassemblait près de 200 ouvriers et employés cotisants dans le cadre du décret impérial pris le 26 mars 1852. L'Alliance se partageait la mutualité rouennaise avec l'Emulation chrétienne, qui comptait plus de 2000 ouvriers et employés, animée par les catholiques normands depuis décembre 1849¹⁰⁸⁴. De plus, si Napoléon III était d'accord avec les Saint-Simoniens comme les Péreire et Michel Chevalier¹⁰⁸⁵ pour voir dans l'essor économique la condition principale de tout progrès social, il sentait aussi la nécessité de réglementer ses conséquences néfastes¹⁰⁸⁶. Napoléon III ambitionnait d'« améliorer le sort du peuple¹⁰⁸⁷ ». Mais, ses références idéologiques étaient variées. Elles venaient autant de certains anti-cléricaux, par exemple de l'aliéniste Ferrus et de ses ouvrages de criminologie¹⁰⁸⁸, mais aussi d'ultra-conservateurs catholiques comme Joseph de Maistre¹⁰⁸⁹. La politique paternaliste de Napoléon III reconnaissait les apports bénéfiques du mouvement aliéniste, liés à celui des enquêteurs sociaux de la première moitié du siècle car ils servaient à mieux

cerner l'évolution de la population française mais il reconnaissait aussi son caractère sulfureux.

Face aux changements structurels de la société et aux souvenirs récents de 1848 notamment à Rouen¹⁰⁹⁰, le Second Empire avait besoin de spécialistes qui pouvaient remédier aux déséquilibres psychiques et sociaux. Enfin, le soutien au mouvement aliéniste concordait avec la politique familiale du régime. Elle plaçait l'autorité paternelle et le code civil au cœur de son idéologie pour assurer la cohésion du foyer domestique. Le régime impérial combattait l'augmentation jugée effrayante des enfants illégitimes, du nombre des bâtards et des filles mères qui s'accroissait dans les milieux urbains comme le montrera le docteur Morel à Rouen. Le nouveau médecin de Saint-Yon décrivait ces cortèges d'enfants normands « mal nourris » et abandonnés¹⁰⁹¹. Le département de la Seine-Inférieure constituait en France un grand pôle de l'illégitimité. Dans la première moitié du XIX^e siècle les enfants illégitimes avaient représenté plus de 20% des nouveaux nés. De plus, la forte concentration industrielle et urbaine avait engendré le concubinage et le taux élevé d'enfants naturels particulièrement flagrant au cours des années 1861-1865. La Normandie formait comme une « tâche » de l'illégitimité dans la France du Nord jusqu'à celle de l'Est en Alsace¹⁰⁹². En 1864 81,8% des mères-célibataires rouennaises étaient des couturières, des journalières, des servantes et des ouvrières du textile.

Dans son combat l'aliéniste Morel soutenait résolument l'église catholique devenue un fidèle appui pour le régime napoléonien. Scientifiquement, Morel se situait ouvertement dans la continuité des travaux de Parchappe et De Bouteville¹⁰⁹³. Politiquement, son *Traité des dégénérescences*, son ouvrage principal sur lequel nous reviendrons, fut jugé à l'époque comme « d'une haute valeur philosophique et morale¹⁰⁹⁴ ». Il fut pour cette raison récompensé d'une Médaille d'Or décernée par l'Institut de France accompagnée d'un prix de 2500 francs en 1856¹⁰⁹⁵. Il fut aussi couronné par l'Académie de Médecine section des Sciences.

Au cours de l'année 1863, Morel sera élevé à la première classe de son grade. Il n'y en avait que deux pour son échelon (médecin en chef). Il recevra alors un salaire de 7000 francs équivalent à celui d'un directeur au même grade¹⁰⁹⁶. Le statut du médecin en chef de l'asile Saint-Yon était exceptionnel. En 1864, alors qu'il occupait la fonction de vice-président de la Société de médecine de Rouen, Morel sera aussi nommé chevalier de la Légion d'honneur¹⁰⁹⁷.

La matrice de « l'héredo-dégénérescence ».

Selon le docteur Morel, le rôle social des aliénistes devait s'appuyer sur la « Loi Morale » pour contrer l'« héredo-dégénérescence ». Cette menace avait été théorisée et développée par Morel en décembre 1856 dans son livre *Traité des dégénérescences*. Le catholicisme buchézien, marque de fabrique du *Traité*, perçait dans le compte-rendu de 1857 réalisé justement par Buchez à la Société Médico-Psychologique: « Quant à l'existence d'un type normal primitif dont l'espèce humaine, dans son état actuel, présenterait une dégradation, c'est une doctrine consacrée par la religion depuis des milliers d'années, et qui se démontre par la foi »¹⁰⁹⁸.

La construction scientifique chrétienne du docteur Morel déterminait un rôle social bien singulier aux aliénistes¹⁰⁹⁹. Elle se présentait aussi comme une doctrine théorique alliée du bonapartisme. L'« héredo-dégénérescence », cette « anthropologie morbide », avait une trame de fond qui faisait écho à la question sociale et politique¹¹⁰⁰. Quelques années avant 1856 le médecin belge Vandeven dans ses *Considérations sur les causes de la dégénérescence de l'espèce humaine et sur les moyens d'y remédier* écrivait : « le vice et l'immoralité d'une part, le paupérisme et la dégradation de l'autre se sont alliés pour abâtardir les générations successives ¹¹⁰¹ ». Ainsi la théorie des dégénérescences s'inscrivait dans une histoire des idées sociales reposant sur une perception spécifique de la « folie »¹¹⁰².

Morel proposait une interprétation complète et cohérente de « l'hérédité pathologique » par l'étude de « l'hérédité des maladies mentales » et non plus de la simple « aliénation »¹¹⁰³. Pourtant il avait écrit son traité avec une méconnaissance complète de l'hérédité génétique mise en évidence par Mendel (1822-1884) seulement quelques années après. Néanmoins le système de pensée morélien constituait un paradigme scientifique et social tout à fait innovateur et avant-gardiste pour l'époque: « je crois, expliquait Morel, qu'il existe une infinité de causes de l'ordre physique et de l'ordre moral qui, en dehors de la transmission par l'hérédité, engendrent des perturbations et des maladies particulières du système nerveux [...]. L'hérédité seule [...], et avec l'hérédité, l'examen des signes et des symptômes auxquels on reconnaît qu'un individu puise dans l'état névropathique de ses ascendants les caractères de sa propre affection, et qu'il est capable de transmettre à ses enfants des dispositions malades similaires ou progressives¹¹⁰⁴ ».

-réinterpréter le problème de « l'hérédité » avec la question du paupérisme.

Dans l'imaginaire populaire Villermé avait déjà expliqué la dégénérescence française par les guerres napoléoniennes et les « infirmités » acquises par les survivants tandis que les plus forts étaient morts au combat¹¹⁰⁵. La question de l'hérédité sera l'objet de l'intérêt réaffirmé du mouvement aliéniste tout au long du XIX^e siècle¹¹⁰⁶. Piorry avait fait paraître De l'hérédité des maladies en 1840 ; Prosper Lucas, un Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle dans les états de santé et de maladie du système nerveux, paru en deux volumes en 1847 et en 1850 ; Ulysse Trélat avait publié Les causes de la folie dans les Annales Médico-Psychologiques entre janvier et avril 1856¹¹⁰⁷. Celui-ci présentait une loi de l'hérédité, inéluctable : « il existe une grande cause de l'aliénation, cause primordiale, cause des causes, l'hérédité, qui fixe cette maladie dans les familles et la rend transmissible de génération en génération. C'est une loi¹¹⁰⁸ ». En 1861, Trélat précisera : « Hérédité, transmission, dégénérescence, se sont là de grosses questions déjà fort étudiées¹¹⁰⁹ ».

Le 15 juillet 1867, Jean-Pierre Falret, l'ancien patron de Morel, fera aussi devant la Société Médico-Psychologique une communication sur « L'hérédité morbide progressive ». Il y diagnostiquera le germe des affections névropathiques dans une même famille jusque parmi les enfants¹¹¹⁰. L'homme de lettres Alfred Maury présentera de son côté un article sur Les dégénérescences de l'espèce humaine dans la Revue des Deux-Mondes le 1^{er} janvier 1860¹¹¹¹. Il y présentera les origines et les effets de l' « idiotisme » et du « crétinisme ». Il montrait aussi son lien intime avec « le grand problème du paupérisme » : « les statistiques publiées en Angleterre prouvent que la misère est l'une des sources principales de l'aliénation mentale [...]. L'hygiène elle-même, que l'on observe plus volontiers chez les classes aisées souffre encore à beaucoup d'égards du système des manufactures ». Ainsi « l'agglomération des individus soumis à des occupations sédentaires exerce sur leur constitution physique et morale les plus fâcheux effets¹¹¹² ». Il citait pour illustrer son propos les principales cités ouvrières européennes : Birmingham, Manchester, Lille, Lyon. Mais il oubliait la cité rouennaise pourtant déjà bien étudiée par le docteur Morel au début des années 1860.

La problématique de l'hérédité sera à l'origine de la thèse du philosophe Théodule Ribot terminée en 1873 : L'hérédité. étude psychologique sur ses phénomènes, ses lois, ses causes, ses conséquences¹¹¹³. Au contraire d'Alfred Maury en 1860, le philosophe Ribot faisait en 1873 plusieurs références explicites au docteur Morel de Saint-Yon en lien avec ses recherches sur les lois de « l'hérédité psychologique morbide ». En 1873 Ribot prendra l'exemple des effets héréditaires de l'alcoolisme mais aussi des évènements de la Commune de Paris sur les enfants¹¹¹⁴. Plusieurs années après, lors de sa leçon d'ouverture au cours de psychologie expérimentale et comparée du Collège de France, Ribot n'oubliera pas de remercier « les aliénistes » car « la théorie de la dégénérescence, reprise après Morel et élargie, a permis de ramener à une cause unique les manifestations morbides les plus bizarres et les plus dissemblables (tendance à l'homicide, au suicide, au vol, dépravations sexuelles et beaucoup d'autres)¹¹¹⁵».

- « hérédité-dégénérescence »: innovation morélienne.

Sous la Monarchie de Juillet Deboutville et Parchappe dans leurs statistiques sur les aliénés à Saint-Yon avaient pris en considération « l'hérédité », nous l'avons vu. A la direction médicale du même asile rouennais entre 1856 et 1873, sans la statistique, Morel fixera autour de « l'hérédité-dégénérescence » une matrice tout à fait globalisante. L'hérédité des caractères acquis « irradiait », selon Morel, les familles et la société¹¹¹⁶. L'originalité de cette thèse consistera à substituer notamment la traditionnelle classification des maladies mentales, nosologie en vigueur depuis Esquirol, fondée essentiellement sur les formes et les symptômes des pathologies mentales, à un modèle qui alliera études symptomatiques, hérédité et causes étiologiques. La capacité explicative des pathologies mentales devenait ainsi pour les contemporains beaucoup plus importante qu'auparavant. Elle permettait d'englober la totalité des facteurs possibles de la maladie. Presque tous ses aspects étaient pris en considération : rien ne pouvait échapper aux critères de l'aliéniste selon Morel.

Alors que dans la première moitié du XIX^e siècle dominait une classification esquirolienne fondée au regard des symptômes, celle-ci cédera la place au schéma de la « Médecine sociale ». Cette nouvelle science devait unifier la

médecine aliéniste et la médecine générale sur la base de l'anatomo-clinique et des nouvelles découvertes en biologie. Les pathologies de l'organisme seront étudiées avec les circonstances du « milieu ambiant » d'où la définition de « milieux pathogènes » dont l'aliéné devait être extirpé. La conséquence pratique de ces travaux était importante puisque ce que les aliénistes définissaient comme maladie du « dégénéré » coïncidait exactement avec sa forme même de vie. Or pour la plupart des catégories populaires elle était la seule norme qu'elles pouvaient promouvoir. Elles n'avaient le plus souvent aucune possibilité d'y échapper¹¹¹⁷.

Les recherches de Morel influenceront la médecine mentale française jusque bien après son décès. Un de ses plus fidèles amis, le rouennais Briere de Boismont, insistera sur les apports de la théorie morélienne dans L'Union Médicale du 7 juillet 1874: « Morel : fragments de son ?uvre en aliénation mentale, l'hérédité morbide, les dégénérescences¹¹¹⁸ » ; puis dans les Annales d'hygiène publique et de médecine légale, en 1875 : « L'hérédité au point de vue de la médecine légale et de l'Hygiène¹¹¹⁹ ». Briere de Boismont y montrera que les analyses du docteur Morel avaient été reçues très positivement au sein de la Société Médico-Psychologique de Paris. Le nouveau médecin de Saint-Yon y trouvera l'appui de son plus sûr allié Buchez. L'ancien président de l'Assemblée Nationale avait cessé toute activité politique officielle depuis le coup d'Etat de 1851¹¹²⁰. Buchez rapportera aussi sur le Traité des maladies mentales publié par Morel en 1860¹¹²¹. Ce dernier Traité avait reçu un Prix de l'Institut de France¹¹²². Buchez résumera aussi les études plus réduites de Morel sur De la folie héréditaire traitant d'un individu condamné pour outrage aux m?urs¹¹²³. Ces interventions aboutiront à plusieurs discussions sur la classification des folies à partir de 1861¹¹²⁴.

-christianisme social, question sociale et dégénérescence.

Pour le chrétien social Morel, monogéniste et fixiste, la Bible et la Genèse était à l'origine de toute réflexion. La dégénérescence était une « dégradation originelle de la nature humaine¹¹²⁵ ». Elle était « une déviation malade d'un type primitif ». La fonction sociale de l'aliéniste consistait à combattre les causes de la destruction et de l'abâtardissement de l'espèce humaine car elles n'existaient pas au moment de la création. La recherche aliéniste devait se concentrer, selon le médecin de Saint-Yon, sur le « mode de production », la « classification », la « prophylaxie », l' « hygiène » et le « traitement » des êtres dégénérés¹¹²⁶. La théorie des dégénérescences faisait lien entre le christianisme-social, la « question sociale » et la médecine¹¹²⁷. De plus le Traité des dégénérescences constituait une véritable enquête sur les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière qui s'étaient sensiblement détériorées depuis les années 1840. Pour l'aliéniste de Saint-Yon, la « question sociale et économique» bouleversait autant la constitution physique des individus que leurs m?urs. Il fallait en détecter tous les dangers¹¹²⁸.

- « génération », « dégénérescence », « régénération ».

Dans la nouvelle société industrielle, le « dégénéré » devait être perçu, pour ses actions nuisibles, comme un coût de plusieurs points de vue¹¹²⁹ : un coût social pour les dépenses institutionnelles indirectes qu'il engendrait et les multiples mesures sociales qu'il fallait prendre à son encontre (notamment avec les dépenses des asiles pour aliénés, des maisons de sûreté et de sécurité). Mais le « dégénéré » représentait surtout un danger « biologique ». En effet par son intermédiaire de nombreuses conséquences néfastes pouvaient être introduites au sein même de toute la population¹¹³⁰. Ainsi Morel était persuadé d'avoir mis en évidence une « loi des quatre générations » qui installait la « stérilité » produit de dégénérescences accumulées. Ces « lois de l'hérédité progressive » furent réévaluées par Motet à la Société Médico-Psychologique en 1874¹¹³¹.

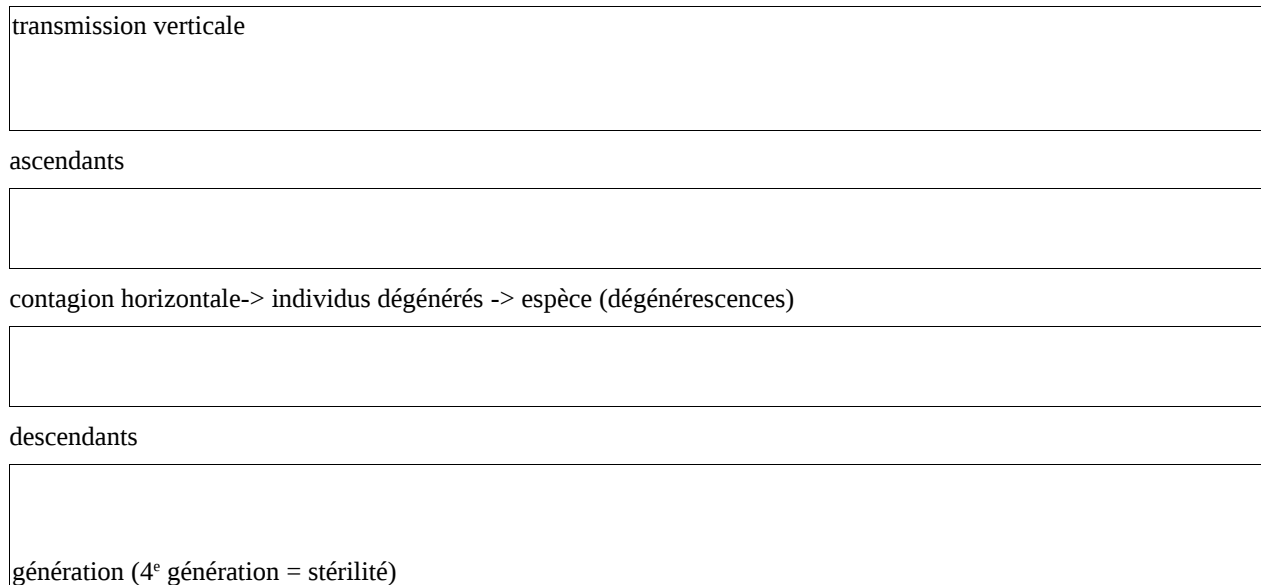
Ce constat d'une dégradation nette de l'organisation d'une extrémité à l'autre de l'espèce humaine pouvait poser de grand problème au sein des milieux populaires. Pire, cette notion de la transmission verticale de la dégénérescence de l'individu à son ascendant, hérédité accumulée et prédisposante (ou diathèse), se croisait, pour Morel, irrémédiablement avec celle de la transmission horizontale des individus à l'espèce. Une véritable contagion se propageait. Une « malaria physique et morale» prenait corps au sein de la société. Elle devenait un obstacle majeur au progrès social, dans le temps, de génération en génération, mais aussi, dans l'espace, des classes les plus populaires à toute la société¹¹³². Au coeur du problème de la « génération », Morel plaçait le thème de la « régénération » issu de la Révolution Française mais dans une tout autre perspective. Selon l'aliéniste, le paradigme des dégénérescences¹¹³³ ne prenait tout son sens qu'en rapport avec celui de « régénération¹¹³⁴ » puis de

« génération¹¹³⁵ ». L' « histoire naturelle » des dégénérés mettaient au coeur de la problématique sociale l'expertise des généalogies. La « science médicale » se muait en « science sociale ». Elle s'inspirait aussi d'une vision « organiciste » de l'« organisation sociale ».

Avec Morel, la médecine mentale « convie à cette oeuvre de régénération tous ceux auxquels sont confiés le bien-être et les destinées des populations, tous ceux qui possèdent les moyens de réaliser les projets d'amélioration que la science médicale soumet à leur examen¹¹³⁶ ». « Génération-Régénération : les deux thèmes sont étroitement associés, dans toutes leurs connotations biologiques, psychologiques, morales, religieuses et messianiques¹¹³⁷ ». Selon le médecin de Saint-Yon, ce tableau dynamique permettait de comprendre la société à un moment donné : « un faisceau de classes d'âge, un ensemble d'hommes et de femmes dont les idées, les sentiments et les manières de vivre sont les mêmes, et qui se présentent dans les mêmes conditions physiques, intellectuelles et morales aux faits et évènements majeurs qui affectent la société dont ils sont un des éléments¹¹³⁸ ».

Comme le soulignera Motet: «il était impossible que, conçue dans un esprit aussi large, cette ?uvre magistrale ne touchât pas par plus d'un point à l'anthropologie ; aussi l'influence des races y est-elle étudiée avec le plus grand soin et avec des développements considérables¹¹³⁹. Mais ce qu'il importe pour nous de faire ressortir, c'est l'action des grands modificateurs généraux, agissant soit séparément , soit simultanément sur des masses d'individus soumis aux mêmes influences, et s'accusant dans leurs effets, par des traits de plus en plus profonds, par le fait de l'hérédité de génération en génération¹¹⁴⁰ ». Ainsi la « folie », par exemple, se transférait de génération en génération tout comme la « syphilis héréditaire », tel un châtiment différé, mêlant accidents physiques et moraux, irritabilités nerveuses et troubles de la fonction reproductive, jusqu'à l'« abâtardissement¹¹⁴¹ ».

Schéma n°1: Le chiasme des dégénérescences dans les classes populaires de la Seine-Inférieure selon le docteur Morel au début du Second Empire.



Le docteur Morel classait les différents types d' « hérédité pathologique » selon son avancée dans les générations : première génération (la nervosité, l'irritabilité, la violence...), deuxième génération (les déficiences nerveuses graves : l'épilepsie, l'hystérie, l'hypocondrie...), troisième génération (les dispositions innées la folie et la perversité, les instincts naturels mauvais...), enfin, quatrième génération (l'idiotie ou l'imbécillité complète accompagnée de stérilité). La progressivité héréditaire expliquait l'accentuation des troubles pathologiques chez les dégénérés. Elle aboutissait à la stérilité complète dès la quatrième génération. C'était le stade ultime de la déchéance complète de l'espèce. Morel caractérisait aussi la démence précoce reprise quelques années plus tard par le docteur Kraepelin (1856-1926). Elle était une catégorie de la « folie héréditaire » : une « transition précoce à l'idiotisme ».

-conception morélieenne de la dégénérescence.

Morel définissait aussi des « variétés de dégénérés » reconnaissables. Les « aliénés-dégénérés » pouvaient être classés (2^e classe, 3^e classe...) selon une certaine typologie, de même qu'il existait des types, des variétés et une pluralité des races humaines¹¹⁴². Cependant à la différence du polygéniste Georges Pouchet, (1833-1894)¹¹⁴³, né à Rouen, le fils de Félix-Archimède Pouchet dont nous avons parlé, membre de l'Académie Impériale de Rouen comme lui¹¹⁴⁴, Morel était monogéniste. En effet, le médecin de Saint-Yon combattait l'idée d'une origine séparée des « espèces humaines » et des « races ». Nous le reverrons lorsqu'il abordera les écrits « raciologiques » de Gobineau. Au contraire de Gobineau, Morel croyait à une unicité originelle du « genre humain » créé par Dieu. Néanmoins, les caractères acquis, de l'ordre physique et de l'ordre moral, des « dégénérés » permettaient de déterminer la catégorie des variétés malades de l'espèce humaine auxquels ils appartenaient¹¹⁴⁵.

Morel présentait à l'appui de ses opinions des spécimens d'anthropologie pathologique. Il montrait par exemple qu'à partir d'un individu « dégénéré », il était possible non seulement de porter un diagnostic certain, mais de faire remonter l'individu à l'origine des causes qui avait amené son « état dégénératif ». Il développait aussi l'idée que tous les « êtres dégénérés » avaient des caractères communs qui les rattachaient à la même famille avec des caractères distinctifs qui les faisaient entrer dans tel ou tel genre de ces « variétés malades »¹¹⁴⁶. Ainsi le médecin de Saint-Yon énonçait les critères pris en considération pour ses typologies. Parmi eux les stigmates physiques étaient prépondérants: la forme de la tête et des oreilles, la petitesse et le rabougrissement de la taille, le développement tardif de la puberté, la stérilité et les infirmités humaines. Morel différenciait les déviations de « l'ordre physique » de celles de « l'ordre intellectuel et moral » comme les tempéraments instinctifs jugés mauvais. Ces différences de classifications n'étaient pas sans rappeler la querelle sur la prédominance des « causes morales » dans l'émergence de la « folie » à l'époque de Parchappe. Le docteur Morel avait pour fil directeur ce « système biologique » et cet « organicisme¹¹⁴⁷ ». L'ancien Saint-Simonien Auguste Comte (1798-1857)¹¹⁴⁸, l'avait bien décrit en plaçant au sein des interrogations sur le progrès des sociétés humaines cette « loi lamarckienne de modification morphologique par l'habitude et [...] l'hérédité des modifications acquises¹¹⁴⁹ ». D'ailleurs Auguste Comte s'était montré favorable au rôle que devait jouer la science et les savants afin de « régénérer les masses » et la société.

Christianisme social et défense de la « Loi morale ».

La « régénération », selon Morel, était reliée à la « Loi morale » précepte du Comte de Saint-Simon, publié dans le Nouveau Christianisme : « ces chefs de l'église primitive ont fait le meilleur de tous les livres qui aient jamais été publiés, le catéchisme primitif, dans lequel ils ont partagé les actions des hommes en deux classes, les bonnes et les mauvaises, c'est à dire celles qui sont conformes au principe fondamental de la morale divine, et celles qui sont contraires à ce principe¹¹⁵⁰ ». La référence à la « Loi morale » sera omniprésente dans l'oeuvre du docteur Morel. Elle rejoignait la vision d'un ordre social identique à l'ordre bonapartiste¹¹⁵¹. Très proche des socialistes chrétiens, Morel avait trouvé ses premières justifications idéologiques chez Buchez surtout. Par la suite, il devait davantage s'inspirer de la philosophie ultra-conservatrice de Louis de Bonald (1745-1840) déjà présente chez Buchez dans le volume 2 de l'Essai d'un traité complet de philosophie du point de vue du catholicisme et du progrès notamment dans sa partie « Doctrine de M. De Bonald » et dans le chapitre de la « Préexistence de la morale à la société¹¹⁵² ».

-la « loi morale » préexiste à la société.

Morel avait certainement lu De Bonald comme Buchez: « la morale est la seule des connaissances humaines qui satisfasse complètement aux conditions que nous avons établies précédemment comme constitutives à toutes choses humaines ; à la société car il n'y a point de société, ni même de langage possible sans morale ; au dogme et à la science, car c'est de la morale qu'émanent le dogme et la science¹¹⁵³ ». Selon Morel, la primauté du religieux avait pour conséquence la primauté de l'ordre naturel du Créateur car pour De Bonald comme pour le médecin de Saint-Yon chaque individu devait se soumettre à la « loi morale ». L'individu n'existait que par la société dans laquelle il était intégré.

Ainsi la vision du docteur Morel s'inscrivait aussi dans une filiation avec les théories « organicistes » sociales du réactionnaire De Bonald et du naturaliste normand Blainville. La « théorie des dégénérescences » s'inscrivait dans un « ordre moral » même s'il pouvait se distinguer de celui de Saint-Simon ou d'Auguste Comte¹¹⁵⁴. De Bonald, auteur de la Législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la Raison (1817) et d'un Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social (1836), pensait que le savant ne pouvait traiter de la société sans parler de l'homme, ni parler de l'homme sans remonter à Dieu. De même le docteur Morel était très attaché à la défense des valeurs familiales traditionnelles. Il concevait la société en terme de devoirs des générations les unes envers les autres. La famille et l'autorité paternelle étaient le fondement de l'ordre social et politique. Elles étaient aussi des « vertus domestiques » nécessaires à la défense des valeurs bourgeoises telles que définies par l'idéologue Volney (1757-1820)¹¹⁵⁵.

Idéologue, membre de la Société des observateurs de l'homme, Volney avait été l'auteur en 1795 de Questions de statistiques à l'usage des voyageurs et d'un « catéchisme du citoyen français » paru en 1793¹¹⁵⁶. Il y avait décrit la « loi naturelle » et les « principes physiques de la morale, déduits de l'organisation de l'homme et de l'univers ». « Famille » et « Autorité » organisaient la vie sociale. Ces « hiérarchies naturelles » devaient être respectées. Or ce traditionalisme politique rejoignait celui du christianisme social: un vaste rejet des mutations du monde moderne accusé de corruption et tournant le dos à la volonté divine. Ces idées correspondaient aussi au contexte social survenu après les événements de 1848. Le retour aux « valeurs » pouvait-être une attente des couches populaires les plus démunies et brutalement confrontées aux méfaits de l'industrialisation¹¹⁵⁷. Dans cette perspective le docteur Morel articulait la « théorie des dégénérescences » avec la régulation et la norme dans la cité ouvrière. La « sexualité » et la transmissibilité de la « tare » dite héréditaire étaient les principaux aspects voués à être régulés par la discipline aliéniste et la « loi morale »¹¹⁵⁸.

Comme Buchez, l'aliéniste Morel s'opposait à l'atomisme social que les principes de 1789 semblaient avoir renforcés. Le médecin de Saint-Yon combattait la disparition des maillons sociaux et des repères ancestraux car les valeurs libérales poussaient, pour l'aliéniste, à l'instabilité et à l'insécurité¹¹⁵⁹. C'est pourquoi la pensée sociale de Morel était très proche du traditionalisme bonaldien. Sa vision rencontrait celle du très catholique-social Buchez qui avait écrit dans son Histoire de la nationalité française parue en 1859, deux ans après le Traité des dégénérescences : « l'homme peut perfectionner son organisme, ou accroître la puissance dans des directions diverses ; mais il peut aussi l'amoinrir et la détériorer. Ces résultats, bons ou mauvais, sont transmissibles aux enfants. Le mal comme le bien sont organiquement héréditaires ; mais Dieu a voulu que le mal conclût rapidement à dégénérescence, et que la race où il s'est trop fortement implanté devînt assez promptement stérile¹¹⁶⁰ ».

Buchez rejoignait Morel sur ce constat : l'« être dégénéré, s'il est abandonné à lui-même, tombe dans une dégradation progressive. Il devient [...] non seulement incapable de former dans l'humanité la chaîne de transmissibilité d'un progrès, mais il est encore l'obstacle le plus général à ce progrès, par son contact avec la partie saine de la population. La durée de son existence enfin est limitée comme celle de toutes les monstruosité¹¹⁶¹ ». Selon Morel, les dégénérés n'étaient que « les représentants de l'hérédité de mauvaise nature accumulée dans leur personne¹¹⁶² ».

Schéma n°2 : les principes de la « loi morale » vecteurs de la Régénération.

| |
|--|
| |
|--|

Les principes de la « Loi Morale » vecteurs de la « Régénération ».

| |
|---|
| Dégénérescences=> Médecine Sociale et Loi Morale =>Régénération |
|---|

-dégénérescences, critique de l'industrialisation et anti-modernisme.

Les idées de Morel se situaient à l'opposé de celles des catholiques ultra-libéraux car elles voulaient tout en

préservant l'ordre établi améliorer directement la condition ouvrière¹¹⁶³. Elles se situaient dans une continuité de préoccupation avec celles des évêques des grandes régions industrielles notamment celle de Rouen¹¹⁶⁴. Elles compatissaient au paupérisme urbain comme l'ancien prélat de Rouen, partisan vigoureux du trône et de l'autel, opposant farouche du travail des enfants et de la modernité, le cardinal-prince de Croÿ¹¹⁶⁵ et son successeur le cardinal de Bonnechose. Ainsi ce dernier pétitionnera en 1864 auprès du Sénat pour le respect du repos dominical des ouvriers avec l'économiste Saint-Simonien Michel Chevalier.

Le docteur Morel dénonçait indirectement les abus du travail dans les ateliers de textile de la Seine-Inférieure notamment celui des enfants. Il rejoignait les préoccupations et la sensibilité sociale des bourgeois et des patrons de Rouen. En effet, les catégories supérieures rouennaises notamment catholiques semblaient horrifiées par les conditions du travail des enfants en Normandie dont celles des enfants rattacheurs¹¹⁶⁶. Ainsi la bourgeoisie rouennaise était profondément marquée par la réflexion sociale de l'église catholique dans le diocèse de Rouen. Elle s'était singulièrement opposée au concept ultra-libéral de la « liberté sans frein » en diffusant une « masse d'écrits sociaux » notamment dans les ateliers des patrons catholiques. Par exemple, en Seine-Inférieure, le patron André Stackler s'était montré favorable au développement de « l'aisance ouvrière ». Il avait écrit un Mémoire sur le dépérissement de la classe ouvrière en 1842. Autre exemple François Keittinger (1794-1874), indienneur à Bolbec, membre du conseil d'arrondissement de Rouen entre 1843 et 1848, conseiller général entre 1848 et 1871, avait tenté de diffuser des règles pour « améliorer le sort des ouvriers » dès 1849¹¹⁶⁷.

En Seine-Inférieure la configuration des fabriques d'indiennes pouvait favoriser le développement d'une politique sociale novatrice menée par les patrons sociaux catholiques et les protestants de la région normande. Leur genre d'activité et leur dynamisme était à l'image de ce qui se faisait dans la région alsacienne¹¹⁶⁸. Ainsi, les ecclésiastiques catholiques normands, avec l'appui de quelques ouvriers, avaient participé à la fondation de l'émulation Chrétienne en 1849 que nous avons évoquée plus haut. Cette œuvre de patronage mutualiste catholique apportaient de nombreux concours financiers, dons et legs pour les travailleurs de la Seine-Inférieure. Elle sera longtemps présidée par l'avocat catholique et conservateur Henri Vermont (1836-1928)¹¹⁶⁹. Ce paternalisme conservateur et catholique se retrouvait dans toutes les vallées cotonnières de la Seine-Inférieure y compris dans celles marquées par le protestantisme. Ce contexte culturel, y compris protestant, ne pouvait déplaire à l'aliéniste Morel pourtant ultra-catholique. Ainsi Charles Besselièvre, président du cercle rouennais de la Ligue de l'enseignement et manufacturier à Maromme dans la vallée du Cailly, avait été l'organisateur, dès les années 1860, d'un système d'assurances, d'une caisse de secours pour les accidentés du travail, et pour les femmes en couches, et d'une caisse de retraite pour ses ouvriers¹¹⁷⁰. Cela permettait aussi de limiter la progression des « aliénations » en Seine-Inférieure. L'« esprit social » du patronat rouennais pouvait assurer un fil directeur pour la « régénération » des « dégénérés » par l'intermédiaire des valeurs de la « morale » et du « devoir »¹¹⁷¹. Dans ce contexte, les activités du docteur Morel pouvaient servir d'exemple pour la philanthropie religieuse essentiellement catholique.

Dans les années 1850, Frédéric Le Play (1806-1882), le fondateur de la sociologie chrétienne, avait fait paraître sa vaste enquête sur Les ouvriers européens¹¹⁷². Simultanément en 1856, le Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés malades marquait le renforcement d'une psychiatrie catholique engagée fondée sur des modes de pensée identiques¹¹⁷³ : le « Bien »/ le « Mal », l'obsession du social et de la « santé morale » des familles. Ces valeurs étaient des bases essentielles de l'existence pour les chrétiens sociaux normands. Elles pouvaient aussi les débarrasser des affrontements réminiscent d'avril 1848 à Rouen.

Schéma n°3: La théorie des dégénérescences du docteur Morel ou une légitimation théorique du rôle social des psychiatres sous le Second Empire.

Postulat/Dogme créationniste chrétien (issu de la Genèse).

Déviation malades du « type » originel dues aux mauvaises conduites humaines et à l'organisation sociale qui les accompagne.

Multiple dégradations/transformation de la nature originelle de l'espèce humaine.

Dégénérescences physiques et morales. Apparition des différentes pathologies physiologiques, intellectuelles et morales.

Fonction de la « Médecine sociale »: étudier les causes et les différents aspects des processus dégénératifs, en faire une typologie et les expliquer.

(par exemple: définir un « Milieu » propice ou non à la « dégénérescence »)

Objectif de la psychiatrie: définir la « loi morale ».

Faire le plan d'une Hygiène physique et morale pour favoriser les éléments régénérateurs.

élaborer un programme de Régénération/Remoralisation des masses afin d'améliorer les destinées des générations futures.

Revenir à... (Régénérer l'espèce humaine).

Homme originel: « Type » normal de l'Humanité.

Postulat/Dogme créationniste chrétien.

Techniques de la « Médecine sociale » et « anthropologie » de la Seine-Inférieure.

Géographie médicale et « Anthropologie morbide ».

Installé à Rouen en 1856, Morel allait appliquer les techniques de la « Médecine sociale » à la Seine-Inférieure. Il pouvait aussi s'inspirer du modèle de la « Géographie médicale » et des « Sciences Naturelles ». En effet l'année de publication du *Traité des Dégénérescences* le médecin militaire Jean-Christian-Marc Boudin (1806-1867) faisait paraître un *Traité de géographie et de statistiques médicales et des maladies endémiques* : comprenant la météorologie et la géologie médicale, les lois statistiques de la population et de la mortalité, la distribution géographique des maladies et la pathologie comparée des races humaines¹¹⁷⁴. L'ensemble illustre le système d'analyse de la « Géographie médicale » largement dominant au milieu du XIX^e siècle¹¹⁷⁵.

-aliénisme et « géographie » des pathologies.

En outre l'ouvrage mettait en rapport les pathologies humaines et sociales, avec le « sol » et l'environnement. Il montrait les phénomènes périodiques observés chez l'homme comme l'aliénation, le suicide, les crimes mais aussi le goître, le crétinisme, le choléra et la pellagre. Les maladies humaines y étaient observées du point de vue géographique de même que les statistiques morales et les infirmités. Ainsi, la pellagre, due à un maïs gâté dont se nourrissaient les plus pauvres, était liée à la misère ainsi qu'aux carences alimentaires en vitamines PP (ou B3). Cette pathologie avait été remarquablement étudiée par Théophile Roussel, futur aliéniste et grand administrateur de l'Assistance Publique dont nous reparlerons. Celui-ci était au tout début de sa longue carrière. Th. Roussel avait été missionné par le ministère de l'agriculture dans le sud ouest de la France en 1847¹¹⁷⁶. La pellagre pouvait engendrer des liaisons cutanées et des troubles nerveux.

De plus le médecin militaire Boudin avait fait sien la théorie du scientifique Cuvier selon laquelle un voyageur exercé « devine par les habitudes du peuple, par les apparences de ses demeures, de ses vêtements, la constitution du sol de chaque canton, comme d'après cette constitution le minéralogiste philosophe devine les mœurs et le degré d'aisance et d'instruction¹¹⁷⁷ ». Le *Traité* tentait une géographie des pathologies mentales. « L'homme est l'expression du sol sur lequel il vit » écrivait Boudin avant de faire une distribution géographique des maladies comparées en fonction des « races » humaines¹¹⁷⁸. Cette analyse pourra se rapprocher de celle d'un grand géographe et politologue normand André Siegfried. Boudin dressait aussi un portrait des français en utilisant les précédentes statistiques morales de sa population¹¹⁷⁹. Il y incluait celle des aliénés¹¹⁸⁰ tout en différenciant les causes morales des causes physiques et des infirmités¹¹⁸¹.

Selon un recensement de la Statistique Générale de la France pour l'année 1851, (dont les résultats avaient été publiés en 1855), Boudin relevait pour la Seine-Inférieure 51 individus aliénés vivant à domicile pour 100000 habitants et 18 placés en établissement pour la même population. Ces chiffres semblaient partiellement faux. Cependant ils montraient les préoccupations du temps. A la même époque, le docteur Morel avait défini l'importance de sa mission à Saint-Yon : « nous ne sommes plus en effet en face d'un homme isolé, mais en présence d'une société, et la puissance des moyens d'action devra être en rapport avec l'importance du but » avertissait-il¹¹⁸². En janvier 1858 les *Annales Médico-Psychologiques* insistaient sur l'intérêt de la « Géographie médicale » pour l'ensemble de la communauté aliéniste. En outre ils indiquaient que les naturalistes avaient donné l'exemple aux aliénistes de la marche à suivre dans l'étude des caractères humains¹¹⁸³.

-influences des « sciences naturelles » dans la théorie des dégénérescences.

Le Traité des dégénérescences avait l'ambition d'être un véritable recueil de savoir anthropologique, géographique et ethnologique. Morel reprenait le paradigme de Gall: diagnostiquer « l'état de santé et de maladie chez l'homme » de la même manière que « l'état de santé et de maladie chez tous les êtres créés du règne animal et du règne végétal ». Il s'appuyait aussi sur les travaux physiologiques de Claude Bernard et l'anatomo-pathologie de Rayer.

Elève de Blainville, lecteur assidu de Cuvier, Buffon, Geoffroy de Saint-Hilaire, Serres, Flourens et Lamarck, Morel s'inspirait directement des théories issues des « Sciences Naturelles » : le fixisme et le transformisme¹¹⁸⁴. Dans son Discours sur les révolutions de la surface du globe le naturaliste fixiste Cuvier s'était demandé en 1825 : « pourquoi les races actuelles, me dira-t-on, ne seraient-elles pas des modifications de ces races anciennes, [que l'on trouve parmi les fossiles], modifications qui auraient été produites par les circonstances locales et le changement de climat, et portées à cette extrême différence par la succession des années¹¹⁸⁵ ». Le docteur Morel considérait « l'anthropologie morbide » comme une branche de la biologie générale. L'homme était soumis au même loi de santé et de maladie que chez tous les êtres vivants¹¹⁸⁶. « Détérioration et simplification de l'organisation d'une extrémité à l'autre de la chaîne animale, en procédant du plus composé vers le plus simple » avait expliqué Lamarck dans sa Philosophie zoologique en 1809¹¹⁸⁷.

Néanmoins le docteur Morel raisonnait à l'inverse de Lamarck : des lois faisaient se transformer l'homme originel vers les types les plus variés. Cependant le Traité des dégénérescences portait la marque du transformisme lamarckien qui faisait de l'évolution des espèces, et de son explication par des causes matérielles, un principe de base. Morel avait parfaitement compris le raisonnement général : « l'action du milieu (Lamarck dit des « circonstances ») agissant sur les organismes » et « déterminant les habitudes qui à la longue modifient leur morphologie et se transmettent à leur descendance »¹¹⁸⁸. La détermination d'un « milieu » propice à la diffusion des dégénérescences était fondamentale pour la compréhension du paradigme élaboré par Morel.

L'influence de Geoffroy de St-Hilaire était très perceptible pour définir l'hérédité des caractères somatiques acquis dans la théorie morélienne¹¹⁸⁹. Geoffroy de Saint-Hilaire avait scruté les monstruosité dans son Histoire des anomalies de l'organisation ou Traité de Tératologie paru entre 1832 et 1836. Selon Morel, les déviations malatives de l'espèce humaine étaient à la fois la conséquence des conditions pathogènes du « milieu » mais aussi des « caractères acquis » à la longue en son sein. Ainsi, les pathologies physico-mentales se transmettaient héréditairement tout en se modifiant de génération en génération. Les anomalies physiques autant que psychiques en étaient le reflet. De l'ensemble de ses observations, le docteur Morel en avait déduit que « la théorie des dégénérescences dans l'espèce humaine » [...] amenait « la décadence progressive de telle ou telle famille, et parfois même de telle ou telle race¹¹⁹⁰ ».

Schéma n°4: Les influences doctrinales du docteur Morel (1809-1873)

| |
|--|
| Héritages de la 1 ^{ère} moitié du XIX ^e siècle : |
| Phrénologie/Crânioscopie [J.-F. Gall (1758-1828)] |
| Idées sociales du Saint-Simonisme [M. Chevalier (1806-1879)] |
| Idées spiritualistes et sociales du Socialisme Chrétien et du Catholicisme social des cercles buchéziens [P.-J.-B. Buchez (1796-1865)] |
| Hygiénisme [Parent-Duchâtelet (1790-1836) et Villermé (1782-1863)] |

I. Méthodologie :

Sciences Naturelles [Buffon (1707-1788); Cuvier (1769-1832); Priard ; Serres (1786-1868); Blainville (1777-1850); Flourens (1794-1867) ; Saint-Hilaire]

Médecine expérimentale [l'anatomo-pathologie de Rayer (1793-1864) et la physiologie de Cl. Bernard (1813-1878)]

Modèle des missions et des explorateurs [Humboldt (1769-1859) et l'abbé Huc (1813-1860)]

I. Modèle, objectif et méthode de la médecine sociale :

classification en types et variétés des états de « santé » et de « maladie » de l'homme [modèle du règne animal et végétal]

connaissance anatomique et physiologique du corps humain par l'observation et l'expérimentation [étude des pathologies]

pratique des excursions scientifiques et des enquêtes médico-légales [topographie médicale; expertises médico-sociologiques; études de terrain]

I. Naissance de l'Anthropologie morbide :

Observer, classer, expliquer les pathologies en fonction de l'environnement en vue de préserver et d'améliorer l'hygiène, la santé physique et morale de la population

Faire de la psychiatrie une science d'observation spécifique aux pathologies sociales

-la Seine-Inférieure, département propice à une « anthropologie ».

Le docteur Morel voulait mener une véritable « anthropologie de la Seine-Inférieure ». Il avait toujours à l'esprit ses préoccupations initiales exposées en 1848 . Nous les avons développées précédemment. Une meilleure compréhension des « dégénérescences » devait préserver les destinées humaines futures de ses effets néfastes. De ce point de vue, la Seine-Inférieure était, pour Morel, « un nouveau milieu bien plus fertile en explorations scientifiques » que ceux qu'il avait pu fréquenter auparavant. En effet la Seine-Inférieure était un des départements français les plus industrialisés. Cependant « j'examine la question en médecin et non pas en économiste » expliquait Morel¹¹⁹¹.

Schéma n°5: la détection des dégénérés et le problème de l' « hérédité progressive » selon le docteur Morel.

Détection des dégénérées et problème de l'« hérédité progressive¹¹⁹² » selon le docteur Morel¹¹⁹³ :

Problème de l'hérédité => territoires et « circonstances » => populations et sociétés

L'anthropologie envisagée par le docteur Morel était sensiblement imprégnée par le système d'intelligibilité néo-hippocratique sur les « aires, les eaux et les lieux ». En effet le bon diagnostic médical d'une population passait nécessairement par la description naturelle de la « contrée » d'existence, la nature et la disposition physique du sol, la qualité de l'air et des eaux autant de critères « typiques » de la « Géographie Médicale ». L'étude des pathologies humaines devait s'accompagner d'une description fine des « circonstances » et des habitudes de vie : les structures de la population active, les conditions d'habitation, les aliments, les boissons et les mœurs devaient être passés au crible par les aliénistes. Morel présentait ainsi l'intérêt principal de son enquête: « il m'est impossible désormais de séparer l'étude de la pathologie des maladies mentales de celles des causes qui produisent les dégénérescences fixes et permanentes, dont la présence, au milieu de la partie saine de la population, est un sujet de danger incessant¹¹⁹⁴ ». Il voulait compléter son exposé des genres de vie par celui de l'environnement en se fixant trois objectifs: faire une étude des « causes dégénératrices », réaliser une classification des variétés malades, les expliquer par leur « solidarité » et leur formation à l'intérieur même de « l'espèce humaine ».

La perspective globalisante de « l'oeuvre morélienne » permettait d'élaborer une grille de lecture hygiéniste des pathologies mentales. Cette volonté explicative étaient aussi celles des chrétiens-sociaux. Elle rejoignait celle des Saint-Simoniens et des bonapartistes. De plus l'analyse de Morel s'affiliait aux enquêtes d'investigations pré-sociologiques de Parent-Duchatelet et Villermé. L'étude de « l'homme physique », non isolée de celle de « l'homme moral » concourait à la naissance des « sciences de l'homme » autant qu'à la consolidation des « sciences morales » et de « gouvernement »¹¹⁹⁵. Au tournant des années 1850-1860, le docteur Morel exposait ainsi au préfet de la Seine-Inférieure son programme d'anthropologie psychiatrique. Il passait par le repérage sur le terrain des populations les plus frappées par le paupérisme: « il est nécessaire, dans bien des cas, de pénétrer dans l'intérieur des familles, de voir de près la manière de vivre des habitants d'une localité, de se mettre au courant de leur hygiène physique et morale [...]. Je ne crois pas que l'on puisse parvenir autrement à faire la statistique morale de cet important département » écrivait Morel.

En outre Morel ne négligeait pas d'évoquer l'intérêt qu'avaient les administrateurs de la Seine-Inférieure à étudier ces documents « utiles sur les causes de l'augmentation des aliénés et sur les moyens hygiéniques et prophylactiques les plus propres à prévenir une aussi grande infirmité¹¹⁹⁶ ». Dans ce but Morel avait distingué les différents types de milieux à risque: les milieux méphitiques, les quartiers insalubres, les cités minières (non présentes en Seine-Inférieure) et de fabriques (très présentes en Normandie), enfin les micro-environnements pathogènes où s'entassaient les victimes d'intoxications comme ceux des cabarets avec ses ouvriers ivrognes. Ces derniers entraînaient, par mimétisme, les aubergistes à devenir à leur tour alcooliques !

-Morel, enquêteur social, à la recherche de la définition du « milieu pathogène ».

Morel ne semblait rien laisser au hasard. Il notait l'importance des famines, des professions dangereuses, de la misère sociale et économique, de l'état moral des populations, de l'hérédité des handicaps et des infirmités, de la fréquence des nourritures carencées et avariées. Il analysait les mauvaises influences hygiéniques de la constitution des sols comme celles des terrains marécageux, d'où pouvaient surgir le paludisme et les fièvres intermittentes. « La progression dans la composition de l'organisation subit, çà et là, dans la série générale des animaux, des anomalies opérées par l'influence des circonstances d'habitation et par celle des habitudes contractées » avait expliqué Lamarck¹¹⁹⁷. La vie des « dégénérés » et leur caractéristique organique était identique à celle des animaux¹¹⁹⁸. C'est alors que plusieurs causes mixtes pouvaient s'entremêler pour qualifier un « milieu pathogène »¹¹⁹⁹.

Tableau n°1: les déterminismes du milieu et leurs conséquences sur les êtres humains selon l'aliéniste Morel¹²⁰⁰.

| |
|---|
| Agents intoxicants, hygiène et climats |
| Poisons (alcool, chanvre, opium, tabac) |
| Mauvaise alimentation (ergotisme, pellagre, scrofules, nourriture frelatée, carences nutritionnelles) |
| Climats (effluves palustres, marais, terrains insalubres) Maladies courantes (goître, crétinisme, paludisme) |
| Toxiques industriels |

| |
|---|
| Dispositions organiques malades |
| Infirmités morales et physiques |
| Affections physiques et nerveuses spécifiques |
| Propension au crime |
| Immoralité des parents |
| Promiscuité des sexes |
| Education vicieuse des enfants |

La « dégénérescence » se percevait surtout grâce à la prolifération des « stigmates objectifs » indiquant à travers la dysharmonie du corps et la désorganisation du système nerveux les « désordres de la conduite » et des « milieux »¹²⁰¹ : « personne n'avait affirmé que certaines maladies, certaines intoxications, certaines habitudes chez les parents eussent la puissance de créer, chez les enfants, un état véritablement consécutif, un état organique spécial, indéfiniment transmissible jusqu'à extinction de la race, si rien n'était fait pour le changer¹²⁰² ».

Les conditions d'existences de certaines catégories de la population française notamment en Seine-Inférieure étaient à ce point incroyables que le nouveau médecin de Saint-Yon faisait des voyageurs et des explorateurs un point d'ancrage essentiel de sa nouvelle méthode. Ainsi Morel prenait pour exemple le missionnaire français Régis Huc (1813-1860) qui avait rapporté de ses missions en terre jaune ses commentaires sur l'usage de l'opium, la constitution géologique des sols et son lien avec les goîtreux et les crétins de l'Empire chinois et du Tibet!

Le docteur Morel utilisait non seulement les enquêtes de ces prédécesseurs: le Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les manufactures de coton, de laine et de soie de Villermé publié en 1840 (des recherches menées entre 1835 et 1837¹²⁰³) mais aussi les études sur l'Angleterre de Léon Faucher (1803-1854) publiées en 1845 ainsi que les Lettres sur l'organisation du travail, et les études sur les principales causes de la misère et sur les moyens propres pour y remédier, de Michel Chevalier (1806-1879) parues en 1848¹²⁰⁴.

Par ailleurs Morel tenait compte des recherches les plus récentes en anthropologie sur la consanguinité des colons portugais de Macao, la vie des peuplades d'Amérique et des Esquimaux ainsi que les travaux de Magnus Huss sur l'alcoolisme en Suède.

Magnus Huss avait reçu le Prix de vertu Montyon de l'Académie des Sciences en 1854¹²⁰⁵. Ce Prix avait été fondé après plusieurs legs anonymes du Baron de Montyon en 1817. Montyon avait alors l'appui de l'Académie des Sciences notamment de Laplace, Fourier et du normand Coquebert de Montbret. Ce prix avait récompensé Moreau de Jonnés en 1819, le principal adversaire de Parchappe comme nous l'avons vu. Cependant Moreau de Jonnés en avait été médaillé à nouveau en 1848. Le texte fondateur de Magnus Huss, « Al Khoholismus chronicus », avait été particulièrement remarqué par le docteur Renaudin, dont nous avons parlé plus haut, l'ancien supérieur hiérarchique de Morel à Maréville près Nancy, dans les Annales Médico-Psychologiques en janvier 1853¹²⁰⁶. Renaudin en avait

fait un commentaire élogieux. Les travaux de Magnus Huss intéressaient nécessairement les hygiénistes et l'aliéniste Morel¹²⁰⁷.

Ces préoccupations sur l'essor des « milieux pathogènes » rejoignaient celles des sociétés savantes de la Seine-Inférieure proches des milieux bourgeois et industriels comme la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. Ainsi au concours que cette dernière avait lancé en 1869, un des ouvrages retenu était justement celui intitulé *Un voyage en zig-zag chez nos ennemis. Entretiens populaires sur l'Hygiène*. La brochure se voulait didactique et scientifique. Sa Table des matières se terminait par les avantages d'une santé robuste après avoir évoqué tous les dangers pour l'organisme des agents intoxicants : « malpropreté », « dangers des préparations de plomb », « de l'air altéré, vicié », « air confiné, miasmes », « ennemis de la digestion » et « alimentation mal digérée¹²⁰⁸ ». Tous ces périls avaient des conséquences très importantes sur l'état physique et moral des habitants de la Seine-Inférieure. Ils avaient par exemple entraîné la colique de plomb bien connue des tisserands à la Jacquard depuis les années 1830¹²⁰⁹.

-dégénérescences, « Géographie médicale » et définition de « milieux pathogènes » en Seine-Inférieure.

En expert hygiéniste, le docteur Morel plaçait la question de l'hérédité dans le cadre conceptuel de son époque soit des phénomènes physiologiques et sociaux posés à un moment donné à une certaine catégorie de la population sur un territoire déterminé¹²¹⁰. La « Géographie médicale » et la question de « l'héréditarisme » en Seine-Inférieure ne pouvaient s'expliquer que par les « circonstances » des bouleversements économiques et sociaux intrinsèques: par exemple le fort prolétariat industriel aggloméré dans la région de Rouen ou le contingent des marins pauvres frappés cycliquement par le chômage à Dieppe. Autre exemple, lors de ces premières visites dans le quartier des jeunes délinquants de la prison de Gaillon, le docteur Morel avait pu constater l'origine géographique et sociale des jeunes prisonniers. La plupart des délinquants étaient issus du Pollet, un quartier de marins excessivement pauvres de Dieppe. « Leurs instincts malfaisants » s'accompagnaient des « formes vicieuses de leurs têtes », de « l'abaissement de l'intelligence », des « arrêts du développement » et « de la stérilité absolue ». Selon Morel, ces « jeunes » formaient « des types sociaux de dégénérescence » provoqués par « la constitution vicieuse des parents ».

Le docteur Morel décida d'enquêter sur les conditions d'habitation du Pollet: « la population de cette localité, qui est de trois mille individus environ, subit depuis plusieurs années une décroissance notable. On dit ces Polletais originaires de la Picardie, et ils seraient venus s'établir, il y a deux siècles environ, sur les bords de la mer de Dieppe, où ils auraient joui de privilèges spéciaux. On m'a signalé l'ivrognerie et les mariages consanguins comme une cause de dépopulation. J'ai pu remarquer aussi que les habitants exposés à des fatigues énormes et menant une existence périlleuse, sont mal logés et généralement mal nourris. Il n'y a plus lieu de s'étonner de la grande mortalité des enfants et du caractère instinctif de plusieurs d'entre eux¹²¹¹ ». Le médecin de Saint-Yon pouvait aussi trouver auprès des administrations locales un certain nombre de renseignements suffisamment connus du bureau de bienfaisance de Dieppe¹²¹²: « il est à remarquer que le nombre des pauvres de Dieppe est, à cette époque, en parfaite concordance avec le nombre de marins. Quand près de trois mille matelots peuplent de leurs familles pulluantes le Pollet, le Bout du Quai et le quartier de Saint-Rémi, il y a deux mille infortunés à la charge du bureau de bienfaisance. Plus tard, quand surviendra la décadence de la pêche, le chiffre des indigents s'abaissera proportionnellement à la réduction du nombre de gens de mer¹²¹³ ».

Le bureau de bienfaisance de Dieppe constatait comme Morel la mortalité effroyable de la population infantile. Ainsi la morbidité infantile avait porté de rudes coups à l'état moral des habitants de l'arrondissement maritime au cours des années 1860. Les logements déplorables ressemblaient plus à des taudis humains : des « chambres enfumées et sans air où toute la famille s'entassait la nuit¹²¹⁴ ».

Pour le docteur Morel, les « dégénérés », agrégés dans ces pourrissoirs humains, étaient tout à fait anormaux dans leur comportement. Ils devaient être complètement redressés et isolés du fait de leurs conditions d'existence car ils pouvaient compromettre le bon développement de l'espèce et de la société. Symétriquement, il devenait légitime pour la société de se protéger de la double inquiétude que les « dégénérés » faisaient courir à la population, à son ordre présent et à son avenir. De la théorie de la dégénérescence naissait le thème de la prophylaxie¹²¹⁵. Le médecin de Saint-Yon le soulignait abondamment dans la préface à son ouvrage les « causes dégénératrices », les taux de

suicides élevés, les délits et les crimes contre la propriété, la « précocité monstrueuse des jeunes criminels » et la mauvaise « situation morale et physique » constituaient une menace non seulement pour la bonne santé de la population présente dans son ensemble mais aussi pour l'avenir des générations futures¹²¹⁶.

Les « causes dégénératrices » engendraient « l'abâtardissement de la race ». Ainsi le docteur Morel constatait que la pathogénie des maladies mentales au sein des familles normandes s'accompagnait couramment de la détresse pour les hommes de son temps¹²¹⁷. Les communes industrielles de l'agglomération rouennaise formaient un milieu idéal pour juger de l'état de toutes ces angoisses.

Indicateurs de la dégénérescence et ravages de l'industrialisation en Seine-Inférieure.

« L'industrie dévore ses enfants et ne vit que de leur mort » écrivait Louis-Napoléon dans L'Extinction du paupérisme en 1844¹²¹⁸. Plus de soixante ans plus tard, en 1905, le criminologue italien Niceforo, écrivait dans un ouvrage sur Les classes pauvres : « le groupe formé par les classes basses est un groupe qui, au point de vue psychique et matériel, se trouve dans un état qui rappelle celui des populations primitives¹²¹⁹ ».

Ainsi lors d'une séance de la Société Médico-Psychologique en 1857 Buchez attira l'attention du régime napoléonien sur la fonction du Traité des dégénérescences : « je n'ai pas la pensée de donner une analyse de l'ouvrage du docteur Morel : c'est un livre qu'il faut lire et qui laissera certainement à tout lecteur une impression profonde, profitable et utile. Il roule sur le sujet le plus important qui puisse occuper le médecin, l'hygiéniste et l'homme d'état¹²²⁰ ». En effet le docteur Morel appliquait à Rouen toute sa « science » sur l'« anthropologie morbide ».

Morel avait été frappé dès les premiers jours de son arrivée en Seine-Inférieure par le prolétariat de l'agglomération rouennaise. Nous l'avons vu. Sa simple vision constituait pour le médecin de Saint-Yon un réel danger car ces populations normandes formaient des « races malades ».

-Rouen, « milieu pathogène » et industriel.

En 1854 l'économiste Audigeanne avait noté dans son étude sur les populations ouvrières : « après les rudes chocs dont nous avons été témoins, il n'était plus possible pour personne de tenir les yeux fermés sur les nécessités du temps [...]. Rouen est devenu le centre d'un mouvement d'idées dont l'état des populations ouvrières a été le thème subitement agrandi [...]. Divers écrits sur telle ou telle institution concernant les travailleurs, sur tel ou tel côté de leur vie, ont été publiés par quelques hommes intelligents et généreux »¹²²¹.

Lorsque Morel arriva à Rouen il se trouvait au milieu d'une population industrielle complètement différente de celle de Maréville près Nancy, en Meurthe, qui était là bas beaucoup plus rurale¹²²². A Rouen intra muros la population était en 1855 très majoritairement ouvrière soit environ 65 à 80% du total des actifs¹²²³. La métropole haut-normande rassemblait en 1855, d'après les estimations du maire à la demande du général commandant la division militaire, près de 68500 ouvriers dont 43200 hommes, 14200 femmes et 11100 enfants¹²²⁴. Le docteur Morel pouvait donc y développer toutes ses qualités d'observateur social.

A la même époque l'enquêteur Louis Reybaud l'avait remarqué dans sa description du milieu rouennais : « autant le cadre où se déploie l'industrie est riant sur le plateau et le long des vallées, autant il est sombre quand on se reporte vers les ateliers des villes...Ce sont partout des allées basses et étroites servant de lit à un ruisseau d'immondices dont le seul débouché est dans les cours converties en mares d'où s'exhalent des odeurs pestilentielles¹²²⁵ ». Rouen, avec 100000 habitants en 1851, était la quatrième ville de province par le nombre de ses habitants juste après Lyon, Marseille et Bordeaux¹²²⁶. Morel avait cette curiosité sans pareille puisqu' « une fois éveillée » il ne s'arrêtait plus dans ses recherches : « et le voilà demandant à l'alcoolisme, à l'absence de la vie de famille, à laquelle s'est substituée la vie de l'atelier, le secret des dégénérescences qu'il rencontre à chaque pas. Il voit s'élargir le cercle des névroses, produit fatal de conditions sociales antinaturelles. Il est désormais sur un terrain nouveau, non exploré encore [...] »¹²²⁷.

Le docteur Morel dressait un terrible constat des horreurs qu'il rencontrait dans l'agglomération rouennaise¹²²⁸. En effet les principales victimes du paupérisme urbain étaient les populations ouvrières¹²²⁹. Aussi en parcourant son

service à Saint-Yon Morel rencontrait des « types physiques de dégradation précoce ». Il était ainsi ramené « par la force même des choses à cette théorie des milieux¹²³⁰ ».

La théorie des dégénérescences renvoyait à ses causes : la longueur de la journée du travail, l'exploitation des enfants, la condition des femmes, la dissolution des murs provoquée par la promiscuité dans les taudis, les mauvaises conditions de vie dans les ateliers et les fabriques, la mauvaise santé physiologique des ouvriers, la mortalité infantile bien plus importante des enfants d'ouvriers à la différence des bourgeois... Tous ces maux modelaient la société rouennaise et sa physionomie y compris la proportion importante des crimes, des délits, des suicides et des aliénations. Selon le docteur Morel les conditions de vie rouennaise pouvaient être comparées à celle des grandes cités industrielles anglaises notamment pour les conditions de vie des enfants dans les fabriques comme à Londres, à Liverpool et à Birmingham¹²³¹. Alfred Maury le notera aussi.

-les « races malades » et « sauvages » des pauvres quartiers de Rouen.

L'étude médico-topographique de l'agglomération rouennaise semblait terrible: « il y a loin de là, en effet, à chercher au sein d'une population comme la nôtre, placée dans les circonstances les plus favorables, en possession d'une civilisation puissante, parvenue au premier rang dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie, à chercher, dis-je, comment il peut se former non pas une race, mais des races misérables, inférieures, abâtardies, qui descendent souvent au-dessous des races les plus sauvages, car leur abaissement est quelquefois sans remède » expliquait Buchez à la parution du Traité des dégénérescences¹²³².

De plus les influences intellectuelles et « réactionnaires » d'un de Volney et de sa « loi naturelle de l'ordre social » pouvaient toujours influencer les conceptions sociales de Buchez et Morel. Volney avait bien décrit l'homme sauvage qui ne respectait pas « l'ordre régulier et constant des faits, par lequel Dieu régit l'univers ». « L'homme sauvage » était cet « animal brut, ignorant, une bête méchante et féroce, à la manière des ours et des ourangs-outangs¹²³³ ». L'économiste néo-libéral Adolphe Blanqui avait aussi remarquablement dépeint, en 1848, dans Des classes ouvrières en France, les habitants des logements méphitiques des quartiers rouennais les plus miséreux: « on n'entre dans les maisons que par des allées basses, étroites et obscures, servant de lit à un ruisseau fétide, chargé des eaux grasses et des immondices de toute espèce qui pleuvent des étages. On y monte par des escaliers en spirales, sans garde-fou, sans lumière et on aborde ainsi de sinistres réduits, bas, mal fermés, mal ouverts et presque toujours dépourvus de meubles et d'ustensiles de ménage. Le foyer domestique des malheureux habitants se compose de litière de paille effondrée sans draps ni couvertures et leur vaisselle consiste en un pot de bois ou de grès qui sert à tous les usages... Il faut que personne n'ignore qu'il existe des milliers d'hommes parmi nous, dans une situation pire que l'état sauvage, car les sauvages ont de l'air et les habitants du quartier Saint-Vivien n'en ont pas¹²³⁴ ».

En effet dans ce quartier rouennais constamment peuplé de gueux à l'époque du docteur Morel le nombre de familles sans travail et inscrites dans les bureaux de bienfaisance de Rouen était toujours supérieur à 19,9% en janvier 1863. Tous les quartiers de l'Est de Rouen rive droite de la Seine, bien connus des aliénistes, étaient particulièrement touchés par la misère. Ils contrastaient avec ceux de l'ouest rouennais rarement cités par le docteur Morel mais aussi avec le faubourg Saint-Sever, rive gauche de la Seine. Ce dernier, malgré sa pauvreté, était en pleine croissance depuis la construction du pont de pierre en 1829, puis de l'ouvrage suspendu dit « de fil de fer » en 1836.

Dans ses mémoires l'ouvrier rouennais Noiret avait de même bien souligné la violence industrielle et sociale qui s'exerçait alors dans les quartiers nord et Est de la ville de Rouen, rive droite de la Seine. Les ouvriers les plus misérables cohabitaient avec les habitants les plus riches¹²³⁵. De la misère pathogène naissait des classes dangereuses méprisables. Le faubourg Saint-Sever extra muros, situé rive gauche, où l'asile Saint-Yon se trouvait cloîtré, rassemblait 10 à 19,9% de familles déshéritées. Saint-Sever était le deuxième quartier le plus pauvre de Rouen¹²³⁶. De nombreuses usines métallurgiques s'y étaient installées: fonderies, chaudronneries, tréfileries et constructions mécaniques¹²³⁷.

- « dégénérescences », introduction du machinisme et développement des « maladies mentales ».

A propos de ces dégénérés les Annales Médico-Psychologiques soutenaient en janvier 1858 : « à quelque point de vue qu'on les examine, au point de vue des fonctions physiologiques et de la forme humaine, ils dévient notablement du type normal de l'humanité »¹²³⁸. En outre, selon Morel, l'introduction de la machine Jacquard avait été autant le point de départ d'une « révolution complète » qu'« une des causes les plus actives de la dégénérescence parmi la population ouvrière de Lyon »¹²³⁹. En serait-il de même à Rouen? Les rouennais devaient donc sans préserver car cette révolution technique constituait un exemple singulier de la mauvaise influence du machinisme sur la santé de l'ouvrier. Cette observation avait déjà été faite par l'enquêteur Audigeanne à Rouen entre 1830 et 1848 : « le nombre des ouvriers s'était grossi lorsque la fabrication des draps était arrivée à employer les métiers de Jacquard ». Originaires du Forez et du Lyonnais ces ouvriers rapportaient « de leurs courses vagabondes, avec les vices des différentes localités une somme plus forte d'idées trop souvent fausses ou peu réfléchies »¹²⁴⁰.

L'ouvrier Noiret et l'enquêteur Villermé avaient bien distingué dans la première moitié du XIX^e siècle les deux types d'ateliers les plus pénibles pour les travailleurs rouennais. Les métiers à bras se trouvaient dans des pièces presque souterraines, mal aérées et souvent humides. Les conditions de travail y étaient des plus difficiles depuis la Monarchie de Juillet. Au milieu du siècle les travaux les plus durs étaient ceux des métiers à la jacquard car dans ces ateliers les températures moyennes oscillaient entre 37° et 40°. Ils contrastaient avec les ateliers de tissage mécanique plus lumineux¹²⁴¹. L'insalubrité de la plupart des fabriques, ajoutée au paludisme des bords de Seine et à la manipulation des matières toxiques et chimiques notamment dans les teintureries, pouvait provoquer l'augmentation des « aliénations mentales », des « mélancolies » et de la « morosité ». Le docteur Parchappe, et à la suite Morel, l'avait bien mis en évidence¹²⁴².

Ces observations sur la physionomie de la métropole normande avec l'introduction du machinisme se rapprochaient de celles de Tocqueville parues dans ses Mémoires : « depuis le commencement de ce siècle, mais surtout depuis la paix, les pays qui formaient la Haute-Normandie ont vu s'élever une multitude de manufactures qui n'existaient pas auparavant et, ce qu'il faut remarquer, la plupart de ces manufactures emploient comme matière première un produit étranger qui ne pouvait leur parvenir qu'à travers les mers, le coton. La révolution qui a eu lieu à la fin du siècle dernier, dans l'industrie du coton, mérite d'être remarquée, au milieu même de ce siècle de révolutions, tant elle est unique dans l'histoire. Elle a exercée une action directe, si rapide et si irrésistible sur les destinées des plus grands empires, qu'il est singulier que les philosophes et les hommes d'état ne l'aient pas signalée. On peut dire que plusieurs de ces événements les plus mémorables qui se sont accomplis depuis cinquante ans, et dont souvent ils cherchent bien loin les causes, ont eu le coton pour origine »¹²⁴³.

Le médecin de Saint-Yon se donnait donc pour tâche de décrire la face cachée de la nouvelle société industrielle apparue en Seine-Inférieure. Son ami Buchez comprit rapidement l'intérêt de l'oeuvre scientifique entreprise par l'aliéniste de Saint-Yon: «aussi fut-on fort étonné lorsqu'on apprit, par les premières statistiques du docteur Villermé que la moyenne de la vie, chez les riches, était juste le double de cette moyenne chez les pauvres. La vérité parut un paradoxe. De cette époque à la nôtre il n'y a guère plus de trente ans ; mais depuis ce moment les preuves se sont accumulées, les statistiques se sont multipliées. Les registres de la conscription et les études hygiénistes ont montré que certains travaux ; certaines mœurs et surtout certaines misères amoindrissaient les forces, abaissaient la taille, hébétaient l'intelligence et abrégeaient la vie »¹²⁴⁴. L'arrondissement de Rouen offrait, sous ces divers aspects de nombreux exemples au docteur Morel¹²⁴⁵. Le « type morbide local » du « milieu rouennais » illustrait parfaitement les symptômes de la « ville malade ».

Les symptômes d'un département « malade ».

-la métropole normande, symbole de la « ville malade »¹²⁴⁶.

Nouveau rouennais, le docteur Morel trouvait à Rouen la plupart des symptômes de la cité manufacturière « fatiguée et malade ». Sa description des habitants était bien proche de celle de Villermé qui l'avait précédé de plusieurs années: « mais si nombreuses que soient les victimes des inflammations et de la phtisie pulmonaire, leur mort prématurée ne me semble pas plus déplorable que le développement des scrofules ou des écrouelles dans la masse des travailleurs de nos manufactures. On sait combien ce fléau, qui marque les enfants et les jeunes gens de ces

gonflements, de ses cicatrices, de ses infirmités, de ses déformations hideuses, est commun, surtout en certains endroits au sein de grandes villes, parmi les pauvres entassés dans des rues étroites où ne pénètrent pas les rayons du soleil, dans des logements sales, obscurs, mal aérés, et qu'il attaque plus particulièrement encore les pauvres tisserands avec leurs familles. A ces tristes effets, il faut ajouter la stature petite et grêle, la faiblesse, la débilité chétive des populations ravagées par les scrofules ».

Le docteur Villermé avait insisté sur la très mauvaise santé des urbains assimilés à des plantes malades à la différence des ruraux: « comparez ces populations, courbées chaque jour sur leur métiers, s'élevant à l'ombre, s'étiolant car on peut le dire d'elles comme des plantes, comparez les avec les autres habitants des mêmes lieux, ou avec les agriculteurs qui vivent et travaillent au plein air, au soleil ardent, et vous serez étonné de la différence¹²⁴⁷ ».

Rouen, cité industrielle concentrée au début du Second Empire 49% de la capacité de production pour le tissage de la région haut-normande avec 3182 métiers. Elle occupait 25% des professions pour la filature avec une moyenne de 80 ouvriers par usine¹²⁴⁸. La majorité des ateliers se trouvaient dans le 4^e canton de Rouen dans les quartiers de l'Est, rive droite de la Seine. Morel décrivait les foyers du goître qui se fixaient dès cette époque de façon disparate « à la manière des bancs d'huîtres » tel « un miasme local », spécifique et unique aux bords de la Seine¹²⁴⁹. Ces « bancs » correspondaient à l'extension synchrone de la production textile. Ils formaient des « tâches » inégales aux causes hétérogènes puisque le goître touchait en proportion beaucoup moindre la population multipliée par sept au cours du XIX^e siècle de Sotteville les Rouen que l'alcoolisme...

Les très mauvaises conditions de travail dans les établissements industriels provoquaient de nombreuses intoxications comme l'avait bien observé Villermé sous la Monarchie de Juillet: « toutes les fois, a-t-on dit, que des hommes sont rassemblés en grand nombre dans un lieu clos, leur santé s'altère. Si l'on voulait étendre cette assertion aux manufactures, les faits qui viennent d'être exposés seraient loin de la confirmer toujours. Aucune maladie n'appartient exclusivement à certains ateliers des manufactures, mais il y en a qui sont plus fréquentes, selon les conditions dans lesquelles vivent ou travaillent les ouvriers, et qui en favorisent le développement. C'est ainsi que dans les filatures de coton nous avons vu la toux, les inflammations pulmonaires, et la terrible phtisie, attaquer, emporter une grande quantité d'ouvriers employés au battage ou aux premières opérations de cardage, et que, d'après mes renseignements, ces mêmes maladies exerceraient encore beaucoup de ravages parmi les rattacheurs, les balayeurs, les débourreurs, qui respirent des poussières ou des duvets de coton, et parmi les tisserands à la main ¹²⁵⁰».

De toutes ces sources, le médecin de Saint-Yon concluait à l'existence d'un « type morbide local ». Il résultait des maladies chroniques comme de la dyspepsie des femmes car les plus indigents se nourrissaient exclusivement de fibres et végétaux faute d'alimentation carnée. La population rouennaise accumulait les néphrites et les maladies gastro-intestinales. Les phtisies, ou tuberculoses, souvent occasionnées par les fortes liqueurs ou les vins, et les cancers se développaient en proportion énorme comme une vraie tumeur dans la cité¹²⁵¹. Ainsi au moment de l'arrivée du docteur Morel à Rouen, 41 cancéreux et 155 phtisiques séjournaient à l'Hôtel-Dieu soit près de 15% des 1326 malades placés en observation. Les maladies phtisiques, ancêtres des tuberculoses, provoquaient de nombreuses maladies du cou, des ganglions cervicaux, des toux répétées et un amaigrissement généralisé accompagné de crachats salés. Elles étaient autrefois appelées « passions tristes » car elles étaient assimilées à la fois à la pollution de l'air et au « mal de vivre »¹²⁵². Toutes ces pathologies étaient des « maladies sociales » essentiellement partagées par les pauvres aux formes de vie vicieuses.

-perversions, vice et « mauvais instincts » à Rouen.

Le docteur Morel signalait précisément les perversions intellectuelles et morales qui étaient apparues dans un contexte très favorable aux maladies urbaines et industrielles. Il observait les rouennais qui par « leur immoralité, leur cynisme, leur perversité » passaient « tôt ou tard devant les tribunaux », « tantôt traités comme des criminels », « tantôt soumis, à cause de la bizarrerie de leur actes, à l'examen des médecins aliénistes » de la prison de Rouen ou de Saint-Yon. C'est pourquoi le docteur Morel passait toutes les causes des « dégénérescences » en revue : la microchidie, la diminution de la taille, les avitaminoses, la défaillance de l'ouïe et de la vision, l'épuisement précoce, les déformations, les usures liées aux carences alimentaires et aux pollutions industrielles, l'arrêt du développement des organes génitaux, la faiblesse de l'activité intellectuelle¹²⁵³, l'« assymétrie » des têtes et les mauvais « instincts ».

Tous les « dégénérés » étaient « frappés de la déchéance humaine » « des plus simples excentricités de caractère aux

êtres instinctivement méchants et pervers¹²⁵⁴ ». Toute cette « nature spéciale » à Rouen faisait que l'ensemble minait « sourdement la santé intellectuelle, physique et morale » de la cité d'autant que la décalcification des os chez les jeunes enfants des ateliers et des fabriques allait souvent avec une « torpeur de l'intelligence » : sinistre présage pour les générations futures...

L'ensemble des pathologies liées aux conditions de la vie urbaine amenait des « transformations fatales » des parentés. Elles étaient « d'ordre maladif ». Elles pouvaient toucher les frères, les sœurs, les parents. Elles n'épargnaient surtout pas les adolescents. Elles frappaient souvent très tôt parfois jusqu'à la « stérilité ». A cet appui, une note du docteur Leudet, médecin chirurgien des asiles pour aliénés rouennais, précisait que le climat de Rouen étant humide « la position de cette ville au fond d'une vallée, sur le bord d'un grand fleuve, l'étroitesse des rues, le voisinage de la mer » favorisaient « cet état hygrométrique de l'atmosphère ». « Le genre d'occupation des habitants » les exposait « d'une manière plus directe encore à l'influence fâcheuse de l'humidité et du froid ». « Le travail des manufactures » soumettait « les ouvriers à de fréquentes alternations de chaud et de froid, sans compter l'action des autres causes nuisibles » qui se rattachaient « à la vie de fabrique¹²⁵⁵ ».

-dégénérescences et vie dans les « bas-fonds » rouennais.

En 1856 le docteur Morel pouvait déduire de toutes ses pérégrinations que les conditions de vie à l'intérieur de la ville de Rouen étaient « essentiellement défavorables¹²⁵⁶ ». Il pouvait confronter la vie dans ces quartiers urbains misérables avec ceux de Liverpool étudiés par Léon Faucher ainsi qu'aux conditions insalubres des logements du Nord de la France et de Lille. « Il en est de même à Rouen » jugeait le docteur Morel. Il pouvait aussi comparer les quartiers de l'Est de Rouen avec ceux de Londres où la criminalité était prépondérante dans les bas-fonds¹²⁵⁷. La mortalité y était le double d'ailleurs. Jusqu'à la dernière décennie du XIX^e siècle le taux de mortalité à Rouen était d'environ 3,5% et 75% des décédés rouennais ne laissaient rien à leurs descendants¹²⁵⁸.

Les « types de raboutissement rouennais » se rencontraient dans les quartiers les plus miteux de Rouen. Le quartier Martainville notamment, à proximité du quartier Saint-Maclou, l'un des plus pauvres de ces quartiers de l'Est évoqués plus haut, laissait complètement à désirer sous le rapport de la vétusté des logements. Il détenait le record des taudis autour des cours d'eau, véritables égoûts aux émanations fortes, le long de l'Aubette et du Robec, bordés de teintureries. De nombreux ateliers s'y entassaient dans des rues étroites longées d'habitations pitoyables¹²⁵⁹. Très anciennement construites à base de colombage et de torchis, les maisons rouennaises conservaient toujours cet aspect médiéval¹²⁶⁰. Le quartier Martainville regroupait des cotonniers, des tanneurs et des foulons avec toute leur famille. Rejeté à l'Est de la ville « dans une situation humide, froide et malsaine » le quartier Martainville avait été bâti sur d'anciens marais fétides : « ce qui est certain, c'est que l'air y est moins pur, que les rayons du soleil, absorbés par les cloaques qui les infectent, y sont ternes et froids, que la boue y est plus épaisse et plus noire¹²⁶¹ ». D'après le chroniqueur Octave Féré en 1844 « l'action de l'autorité tend depuis longtemps, à Rouen, à concentrer et à circonscrire principalement dans deux quartiers contigus de la cité ce qu'elle a de plus honteux et de plus triste : le vice et le crime. Martainville et Saint-Hilaire se sont présentés naturellement pour le siège de cette moderne Cour des miracles¹²⁶² ». Le docteur Morel avait donc soutenu dès sa nomination à Rouen la politique sanitaire et de rénovation urbaine initiée par la municipalité d'Ambroise Fleury (1789-1857), issue de la révolution de 1848. Elle sera poursuivie par la suite sous la municipalité de Charles Verdrel à partir du 11 février 1859 (officialisée le 14 juillet 1860).

Le plan rouennais d'urbanisme s'inspirait du modèle « haussmanien ». Il alliait lutte contre l'insalubrité et assainissement social des taudis¹²⁶³. Il comportait par exemple le percement de la rue Napoléon III. Il établissait des trottoirs dans les rues de la ville. Il envisageait la construction de docks-entrepôts¹²⁶⁴. L'objectif prioritaire de la municipalité rouennaise semblait l'atténuation partielle des dégâts industriels¹²⁶⁵. Liés à des motivations charitables et à la sensibilité catholique sociale des élites locales les travaux d'urbanisme et de ventilation permettaient d'aérer la ville. Ils servaient aussi à assurer un meilleur contrôle social des habitants.

Les édiles rouennaises semblaient tirer les leçons à la fois des deux épidémies de choléra (1832 et 1849) mais aussi des émeutes de 1848 particulièrement vives dans le quartier Martainville. Ainsi deux avenues perpendiculaires y seront percées sous le Second Empire. Cette restructuration sera accompagnée du remodelage des quartiers contigus au centre achevée en 1864-1870 seulement. Environ un millier de maisons, rive droite, seront détruites la plupart d'époque médiévale. Dans le même temps 6800 habitants, le plus souvent les plus pauvres, seront relogés et

repoussés vers les faubourgs notamment à Saint-Sever, rive gauche¹²⁶⁶.

-dégénérescences et diagnostic de « ville-malade ».

Le diagnostic de « ville malade » restera le leitmotiv des interventions scientifiques de l'aliéniste Morel aux administrations locales et départementales. Les 21, 22 et 23 novembre 1861, alors qu'il était le représentant de la Société de Médecine de Rouen au Congrès des Sociétés savantes tenu à la Sorbonne à l'initiative du ministre de l'Instruction Publique¹²⁶⁷, le médecin de Saint-Yon détaillait les « dégénérescence » multiformes qu'il avait pu rencontrer en Seine-Inférieure et dans l'agglomération rouennaise¹²⁶⁸. Il y insistait sur le nombre prodigieux des affections cancéreuses et des scrofuleux, des caractères physiques chétifs et malingres ainsi que des affections hystériques à tous les degrés. Il montrait la croissance des internements aux asiles pour aliénés départementaux : « faits qui doivent fixer l'attention » car il comptabilisait 1 aliéné pour 600 à 700 habitants en Seine-Inférieure¹²⁶⁹. Il était son propos avec un chiffre alarmant pour les autorités départementales. C'était le nombre impressionnant des haut-normands rejetés pour la conscription. Enfin, Morel présentait brièvement les « causes dégénératrices » corrélatives aux influences climatériques et aux abus alcooliques si répandus « non seulement dans la classe ouvrière des fabriques, mais encore dans la classe agricole » des environs de la capitale haut-normande. Il terminait sur l'épidémie du goître près d'Elbeuf et dans l'agglomération rouennaise. Enfin, il remerciait pour leurs informations le Conseil central d'Hygiène de Rouen notamment « son honorable » président le docteur Vingtrinier, vieil aliéniste, qui l'avait initié à ses travaux. Du point de vue de la santé et de l'hygiène, la situation de la population rouennaise était redoutable comparée aux autres villes françaises¹²⁷⁰.

-le projet de « Statistique départementale physique, intellectuelle et morale » en Seine-Inférieure.

Installé à Rouen le docteur Morel concevait le plan d'une Statistique physique, intellectuelle et morale de la Seine-Inférieure dont il avait expliqué l'ambition générale en 1848, nous l'avons vu. Les projets statistiques du docteur Morel se rattachaient à un mouvement scientifique qui avait pris ses racines depuis les années 1830 voire bien avant avec Condorcet, Laplace et Guéry depuis la Révolution Française et l'Empire¹²⁷¹. Le docteur Morel pouvait ainsi se placer dans une lignée notamment à la suite des statistiques morales de Parchappe et Deboveville réalisées à Saint-Yon. Cependant le Second Empire avait rompu avec cet intérêt nous l'avons déjà dit. Néanmoins, selon l'aliéniste de Saint-Yon, les stigmates de la « dégénérescence » en Seine-Inférieure devaient être recherchés et repérés avec soin. Dans cette perspective les « petits signes objectifs d'irrégularité physique », plus tard appelés « ataviques » par Lombroso, devenaient aussi importants que les « désordres moraux » et les « troubles psychiques ».

-élaboration de la statistique morale et des « maladies nerveuses » en Seine-Inférieure élaborée par Morel sous le Second Empire.

Le médecin de Saint-Yon voulait réaliser une vraie « anthropologie morbide » départementale puisque sa problématique de « l'hérédité pathologique » était intimement liée à celle du territoire et des populations. Dans ce but la « médecine mentale » devenait une médecine pour toute la société. En effet ce que le docteur Morel avait appelé la « Médecine sociale » permettait de disséquer la société rouennaise. Cependant ce n'était pas suffisant. Pour mieux comprendre il fallait passer à l'étude d'un département. Morel s'attelait hardiment à son programme¹²⁷². Il s'inspirait pour cela des écrits médicaux rapportés par Buchez et restés à l'état manuscrit: le Plan d'un essai théorique sur la physiologie intellectuelle et morale de l'homme¹²⁷³.

En 1860 Morel avait proposé un rapport complet à l'Académie Impériale de Rouen, à laquelle il appartenait, sous la forme de trois communications successives. Dans le contexte d'une tentative de régionalisation de l'Empire français menée par le ministre de l'Intérieur Persigny¹²⁷⁴. L'ensemble des indicateurs qui avaient justifié la théorie des dégénérescences étaient passés en revue¹²⁷⁵. Morel avait préparé sa documentation en décembre 1860. A ce moment il avait commencé à élaborer le plan d'une Statistique intellectuelle, physique et morale de la Seine-Inférieure et plus particulièrement de l'arrondissement de Rouen¹²⁷⁶. Sa technique d'investigation reprenait les problématiques de la « Médecine sociale » demeurées à l'état théorique depuis la révolution de 1848 : « un ordre de recherches spéciales

en rapport avec les habitudes, la manière de vivre, l'industrie et une foule d'autres éléments propres aux habitants de cette contrée ». Le médecin de Saint-Yon avait aussi élaboré les principes généraux qui grâce à des recherches statistiques permettaient « la connaissance des causes des maladies nerveuses ».

Selon Morel, le département de la Seine-Inférieure avec une population d'environ « 700000 âmes », avait une position topographique originale qui expliquait les différences d'habitudes et de maladies « de telle ou telle fraction des habitants de la contrée ». S'inspirant de la « Géographie médicale », l'aliéniste de Saint-Yon était persuadé que la statistique appliquée prouverait d'une manière fiable la dissemblance des maladies nerveuses entre les secteurs maritime, agricole et industriel du département. En effet ces zones d'habitations avaient des oppositions notables. Morel exposait simultanément son projet à la Société de Médecine de Rouen : « il est avantageux de faire des catégories dans la population. Il n'y a donc aucun inconvénient et tout avantage au contraire à diviser cette population en trois groupes principaux: le groupe maritime, le groupe agricole, le groupe industriel ». Morel justifiait l'intérêt de ces enquêtes territoriales et sectorielles par la topographie singulière de la Seine-Inférieure: « nous n'avons pas affaire à des parties montagneuses proprement dites, tout au plus aurons nous à faire quelques recherches dans des parties basses, marécageuses, ou composées de terrains alluvionnaires propres au développement du goître avec prédominance de cachexie crétineuse ».

Le docteur Morel justifiait son entreprise scientifique par son expérience administrative à Saint-Yon: « je vous dirai que dans nos grands établissements d'aliénés nous voyons des différences notables entre la constitution physique, le tempérament nerveux, les aptitudes intellectuelles, le genre du délire même » selon les origines territoriales des internés. Pour le médecin de Saint-Yon, la disparité régionale des pathologies entre « les habitants des contrées maritimes et celles des centres du département », entre les populations vouées à l'industrie et les autres, offraient des traits distinctifs très fortement tranchés. Morel insistait notamment sur l'étude originale des populations de Rouen, d'Elbeuf et des principaux centres manufacturiers du département. Il avait l'objectif de saisir le « climat » au sein des industries de la laine autour d'Elbeuf en pleine prospérité¹²⁷⁷.

-dégénérescences et dangers de « l'acclimatation » des ouvriers normands dans l'industrie.

La concentration des manufactures du textile faisait toujours la richesse de la région d'Elbeuf-Louviers alors que la crise du coton dans les années 1860 produisait ses plus graves effets à Rouen¹²⁷⁸. Du fait de ces derniers, les communes de la Seine-Inférieure avaient des situations sociales très opposées. Ainsi la commune d'Elbeuf rassemblait plus de 80% d'ouvriers en 1855. Elle avait un pourcentage de chômeurs inférieur à 10 en 1862 alors qu'à Rouen intra muros le nombre d'ouvriers était de 65 à 80% en 1855 et celui des chômeurs de 35 à 50% en 1862¹²⁷⁹! Mais à Rouen comme à Elbeuf, le rôle des professions, du « climat » et du « milieu » sur les taux des « maladies mentales » y était remarquable. Ainsi dans cette région du fait de « l'acclimatation » les enfants d'ouvriers normands héritaient des professions comme des maladies : « l'acclimatation s'observe aussi, remarque le docteur Morel, chez les individus réunis à tel ou tel genre de vie en soi-même insalubre, voués par état à telle ou telle industrie¹²⁸⁰ ». Après 1860, le machinisme, employant un grand nombre de femmes et d'enfants, s'était imposé dans les grandes filatures du textile cotonnier puis lainier à la différence des petits ateliers à domicile, issus de l'ancien « domestic system », plus en difficulté.

Le docteur Morel inscrivait sa démarche dans ceux qu'il avait initiés à Nancy. Ainsi il envisageait d'appliquer aux autres départements français l'ensemble de sa réflexion sociale commencée en 1848 : des critères d'étude démographique (la nature des terrains, les vents régnants, les alimentations, les habitations) et socio-économiques (le type de travail et d'industries) et culturels (les tenues vestimentaires, la moralité, l'instruction et la religion)¹²⁸¹. De plus, Morel considérait la multiplicité des « milieux pathogènes » considérés en Seine-Inférieure comme une nouvelle preuve de la valeur des principes généraux qu'il théorisait depuis longtemps¹²⁸².

-aux origines de « l'atavisme » de Lombroso.

Au début des années 1860, sous la forme d'une première communication à l'Académie Impériale de Rouen, Morel examinait longuement le département de la Seine-Inférieure tel qu'annoncé en trois zones d'observations: industrielle, agricole et maritime¹²⁸³. D'emblée, il adaptait sa théorie des dégénérescences, une histoire naturelle de l'espèce humaine, à un territoire circonscrit : un département (la Seine-Inférieure) et un arrondissement (Rouen). Il

justifiait par la même occasion sa démarche : « cette division est, du reste, en rapport avec la donnée scientifique qui admet des types différents dans les races humaines, selon la diversité des influences climatériques, hygiéniques et professionnelles¹²⁸⁴ ». Les pivots de l'argumentation étaient depuis longtemps établis¹²⁸⁵: statistiques de la criminalité, de l'aliénation, des suicides, des naissances illégitimes étaient autant d'axes de recherches fixés en 1848. S'y ajoutaient d'autres perspectives biogéographique-physiologiques comme l'étude de la conformation « vicieuse » des têtes. Cette vision inspirera la conception du « criminel né » du futur criminologue italien Cesare Lombroso. En effet le psychiatre italien considérera Morel comme son maître à penser. Une lettre que Lombroso adressera à Emile Zola, publiée dans les Archives d'anthropologie criminelle du docteur Lacassagne de Lyon en 1890, l'indiquera juste au moment de la parution de La Bête Humaine : « puisé à la source du vrai et à une école psychique qui est apparue pour la première fois en France, celle de Morel ; je considère d'ailleurs ce dernier comme mon maître¹²⁸⁶ ».

-l'échec du projet statistique morélien.

Morel comptait bien mettre en œuvre son travail avec l'appui du régime de Napoléon III car une Statistique départementale physique, intellectuelle et morale de la population en Seine-Inférieure permettrait d'isoler les individus « dégénérés ». Il fallait les empêcher de faire contagion dans la société. L'utilisation des statistiques à l'usage des faits sociaux était ainsi dès 1861 l'élément moteur de la création de la Société de Statistique de Paris à laquelle le médecin de Saint-Yon n'appartenait pourtant pas¹²⁸⁷. Or un des premiers numéros du Journal de la Société de Statistique de Paris mettait en exergue l'utilité des données chiffrées: « sans elle [la statistique], l'homme d'Etat est comme un navigateur sans boussole au milieu d'une mer remplie d'écueils¹²⁸⁸ ». Néanmoins le projet statistique du docteur Morel tout comme celui de la Société de Statistique de Paris n'aura pas un très grand succès auprès de Napoléon III. En effet l'Empereur se méfiait autant de la collecte des chiffres que des effets négatifs de l'industrialisation¹²⁸⁹. Cependant la Statistique se voulait un volet important de la politique des aliénistes rouennais et des élites de la Seine-Inférieure sous le Second Empire. A l'échelon local elle permettrait peut-être de mieux cerner les causes de la « question sociale et morale ». Or l'intérêt de l'administration impériale était en définitive très mitigé pour toutes ces questions¹²⁹⁰. Le projet statistique de Morel restera donc sans suite chiffrée à quelques exceptions.

- « Médecine sociale » et « économie sociale ».

A la même époque le médecin de Saint-Yon cherchera à montrer les causes perturbatrices de l'« économie sociale »¹²⁹¹. Ainsi à l'occasion d'une seconde communication à l'Académie Impériale de Rouen, il s'attardait sur l'état physiologique de la population départementale. Il y insistait spécialement sur l'étude de l'« économie sociale¹²⁹² ». D'abord synonyme de « économie politique », l'expression prenait alors une connotation de plus en plus proche de l'école chrétienne-sociale avec une sensibilité morale centrée sur la critique des effets négatifs de l'industrialisme et la recherche des causes du paupérisme. Les nouvelles approches de l'« économie sociale » étaient devenues bien différentes des définitions qu'en avaient données les « ultra-libéraux » Adam Smith et Jean-Baptiste Say.

En effet, la Société de morale Chrétienne, née en 1821 puis à la suite de l'exposition universelle en 1855, la Société d'économie sociale fondée par Frédéric Le Play en 1856, avec Villermé et Michel Chevalier, avaient contribué à changer la perception originellement libérale de « l'économie sociale ». Or le plan de travail établi par Morel en 1860 était très influencé par l'Ecole de l'« économie sociale ». Joseph Garnier l'auteur De l'origine et de la filiation du mot économie politique et des divers autres noms donnés à la science économique en 1852, avait caractérisé l'« économie sociale » comme un équivalent de « la science sociale en générale ». Cette dernière acception était louée par l'aliéniste de Saint-Yon.

Ainsi, selon Morel, l'accroissement de la population départementale urbanisée pouvait aussi expliquer cet intérêt¹²⁹³. Ce phénomène avait des conséquences majeures sur le mariage, les mœurs et l'intimité¹²⁹⁴. C'est pourquoi la statistique de Morel devait commencer par une étude des mouvements migratoires internes à la Seine-Inférieure. Morel les liait directement aux structures de la population industrielle et commerciale de l'arrondissement de Rouen. Il décrivait ainsi les caractéristiques principales des 5 arrondissements départementaux : les arrondissements « industriels et commerciaux » de Rouen et du Havre, les arrondissements plus « agricoles » de Neuchâtel et d'Yvetot et un arrondissement qualifié de « maritime » celui de Dieppe.

Le docteur Morel montrait que les deux arrondissements industriels étaient les seuls à progresser en terme de population en raison des migrations définitives internes principales. L'accroissement des « maladies mentales » étaient aussi une conséquence de l'exode rural massif et précoce en Seine-Inférieure¹²⁹⁵:

- « anthropologie morbide » et Premier congrès médico-chirurgical de France tenu à Rouen en 1863.

Dans ce contexte Morel était le principal artisan du Premier Congrès Médico-chirurgical de France tenu à Rouen entre le 30 septembre et le 3 octobre 1863¹²⁹⁶. Une grande salle des séances avait été prêtée pour cette occasion par la Société Libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie de cette ville¹²⁹⁷. Morel y était désigné un des quatre vice-présidents du congrès. Son médecin-adjoint à l'asile Saint-Yon, l'aliéniste Armand Laurent, auteur d'une communication sur la Physionomie des aliénés¹²⁹⁸ et Des indications dans le traitement des maladies nerveuses, était un des deux secrétaires associés¹²⁹⁹. Parmi les cinquante interventions, celle de Morel rendue le 2 octobre avait pour sujet : De la formation du type dans les variétés dégénérées ou nouveaux éléments d'anthropologie morbide pour faire suite à la théorie des dégénérescences dans l'espèce humaine¹³⁰⁰. La description morélienne du « spécimen normand » était illustrée de nombreuses iconographies. Elle sera particulièrement appréciée des congressistes.

La « disproportion des corps et des âges », typiquement rouennais, était mis en valeur à travers le tableau des réformés au service militaire. Ainsi les portraits de « têtes irrégulières » bien spécifiques aux alcooliques des faubourgs de Rouen étaient saisissants. Selon Morel, l'état général de la métropole haut-normande était proche du « marasme ». Toutes les collections de « têtes rouennaises » le prouvaient : « têtes pathologiques » des mal nourris affectés des pires maladies des os; « têtes déformées » par les mauvaises habitudes hygiéniques des mères mal éduquées; « têtes rachitiques » des crétins; « têtes cachectiques » des goîtreux et des scrofuleux; têtes des enfants nés de parents alcooliques et « soumis aux affections convulsives » du delirium tremens; « têtes vicieuses » avec de mauvaises « implantations des oreilles »; « types disgracieux » des imbéciles et « instincts dépravés » des idiots.

Toutes les « parentés malades » qui se trouvaient dans Rouen, ses faubourgs et sa banlieue entraînaient des conséquences similaires aux « mariages consanguins » selon le médecin de Saint-Yon. Les tempéraments des rouennais étaient particulièrement « lymphatiques ». La plupart des stigmates physiques étaient liés aux fluctuations du ventre consécutifs de la mauvaise assimilation des aliments et des nourritures carencées. La « langueur » physique et intellectuelle des habitants était le produit de la misère et de la « cachexie ». Le médecin de Saint-Yon le démontrait chaque jour grâce à sa science de l'« anthropologie morbide », sur le modèle des naturalistes, toutes les « races misérables » propres à Rouen et son environnement étaient bien différentes du « type normal » de l'espèce humaine.

L'investissement des aliénistes de Saint-Yon pour le succès du Congrès Médico-chirurgical tenu à Rouen en 1863 sera encensé. Ainsi le comité de rédaction des Annales Médico-psychologiques signalera l'évènement dans un numéro de l'année 1863 en précisant le nombre de femmes aliénées à Saint-Yon : 894¹³⁰¹. Le compte rendu du congrès recevait aussi un vif succès auprès des administrations centrales. Le ministre de l'Instruction Publique en commandera 15 exemplaires en 1864 après avoir souscrit pour sa publication¹³⁰². Cette reconnaissance était un honneur pour la Société de Médecine de Rouen car elle avait reçu de la presse départementale et des « forces vives », c'est à dire des sociétés savantes locales, un soutien massif impulsé par l'important corps médical rouennais¹³⁰³. Une commission départementale était même chargée de la préparation d'un second congrès à Lyon¹³⁰⁴.

-la condition déplorable des enfants.

Très attentif à la constitution physique des adolescents le docteur Morel justifiait son champ d'observation: « à Rouen, l'industrie de la filature m'offre, sous ce rapport, les types les plus tristes de la dégradation dans l'espèce. Je me suis invariablement trompé dans mes premières appréciations, lorsque j'ai voulu fixer approximativement l'âge des individus. Des enfants auquel je donnais douze à treize ans en avaient seize, dix-huit et vingt¹³⁰⁵ ». L'aliéniste de Saint-Yon constatait que les développements physiques tardifs étaient corrélatifs aux constitutions malades.

Le rachitisme, l'apathie, la mauvaise nutrition et le travail des enfants étaient significatifs de l'échec relatif de la loi votée en mars 1841 notamment pour la Seine-Inférieure¹³⁰⁶. Morel avait bien repéré la déchéance morale des enfants

les plus abandonnés. Il avait dénoncé ses effets scandaleux lorsqu'il avait visité la maison pour jeunes détenus de moins de 15 ans à Rouen¹³⁰⁷. Tout comme dans la prison de Gaillon, ces fils et petits fils d'ancien condamnés, accusés d'«instincts dépravés» avaient tous des « appareils de reproduction atrophiés ». Ils étaient anormaux pour des adolescents de moins de 15 ans. En réalité ces « enfants » en avaient souvent 17¹³⁰⁸.

Le docteur Morel tenait à la mise en place d'une politique d'hygiène et de moralisation spécifique aux jeunes de moins de 15 ans car ils s'adonnaient couramment aux crimes de toutes sortes : cambriolage, recel, racket, détournement, filouterie, truquage, mendicité, prostitution, nomadisme et pègre¹³⁰⁹. Ainsi sur 679 jeunes délinquants passés devant le tribunal correctionnel de Rouen sous le Second Empire la majorité était de petits ouvriers rattachés au textile de Rouen et d'Elbeuf¹³¹⁰. Les atteintes fréquentes à la propriété et aux personnes étaient, selon les prédictions du docteur Morel, lourdes de péril pour toute la société urbaine. Il voyait en son sein même s'aggraver le nombre des actes jugés immoraux comme la prostitution des jeunes femmes vénériennes. Ces « racoleuses » devenaient incontrôlables¹³¹¹. Elles pouvaient provoquer l'ivrognerie mais aussi les violences urbaines comme les vols avec échauffourées, à l'arrachage ou celui des pickpockets. Le médecin de Saint-Yon décrivait cette « race d'enfants des prisons » aux maladies incurables. On les reconnaissait par leur absence d'éducation et leur très petite taille. Ces enquêtes pouvaient rappeler celles de l'industriel paternaliste Robert Owen réalisées sur l'Angleterre en 1832 puis organisées directement par les commissaires anglais en 1840¹³¹².

Théoricien socialiste, Robert Owen s'était montré favorable à une politique interventionniste en faveur d'une limitation du travail des enfants en usine à 9 et 10 ans. Il s'était intéressé au « climat » physique et moral dans les fabriques anglaises. Ces observations pouvaient se rapprocher des phénomènes de « l'acclimatation » mises en évidence par le docteur Morel.

Les notes du médecin de Saint-Yon sur les conditions ouvrières à Rouen avaient minutieusement décrit « l'allure » de ces enfants fileurs ou tisserands, aux tailles de « lilliputiens », bien différents des enfants forgerons plus grands¹³¹³. A Rouen se trouvait alors 2200 chevaux attelés chargés des transports les plus variés¹³¹⁴. De plus la majorité des jeunes des familles ouvrières rouennaises ne savaient ni lire ni écrire. Chez eux l'« étouffement » des corps, trop tôt habitués aux travaux exténuants des fabriques, avait rejoint l'engourdissement des idées. Selon Morel, l'absence d'« éducation intellectuelle et morale » des jeunes adolescents entraînait le relâchement général des mœurs dans la société rouennaise. Le médecin de Saint-Yon prenait, parmi d'autres exemples néfastes de l'éducation des parents, la pratique du bandeau posé sur la tête des nourrissons pour protéger du froid et des intempéries. Le bandeau était censé préserver des pollutions atmosphériques, chimiques et industrielles. Mais ce vêtement déformait en réalité la tête des nouveaux nés au point que leurs facultés intellectuelles pouvaient en subir des séquelles féroces. Ces mauvaises habitudes entraînaient, selon Morel, l'accroissement du nombre des épileptiques, des apoplexies, des idiots et des imbéciles. En effet le bandeau de toile, déjà décrit par le premier médecin en chef de Saint-Yon, Foville père¹³¹⁵, avait pour principale conséquence la transformation de la tête des enfants. Ces dernières subissaient, selon les médecins, une pression irraisonnée jusqu'au point d'engendrer des formes « vicieuses » du crâne, cylindriques et allongées, ainsi qu'un développement anormal du cerveau. L'usage du bandeau avait selon les aliénistes rouennais « l'effet d'une transmission héréditaire qui forme une partie constitutive du type dans les races ». Morel osait la comparaison avec les différences de taille à l'échelle du monde¹³¹⁶.

En effet, l'aspect du crâne et des squelettes rouennais permettaient de distinguer le caractère des individus mais surtout les différentes races malades de « dégénérés ». Morel illustrait sa thèse en décrivant les morphologies des catégories les plus fragiles de la population rouennaise. Le tableau des cités manufacturières était saisissant. Le médecin de Saint-Yon appuyait sa démonstration sur des dessins et des lithographies destinés à frapper l'auditoire. D'après ses sources, 50 normands en moyenne sur 300 étaient atteints par des déformations de têtes, soit 1/3 des 830 femmes aliénées à Saint-Yon au cours des années 1861-1862. Selon Morel, si à l'échelle de l'Europe, il était impossible de désigner une « race » dominante car elles s'étaient mélangées, en revanche, à l'échelle d'un pays¹³¹⁷, les aliénistes devaient « faire marcher de front l'étude des races au point de vue de leurs caractères malades, et l'étude de ces mêmes races au point de vue des caractères qui les constituent par droit originel, races distinctes de telle ou telle autres¹³¹⁸ ».

- « dégénérescences », « exode rural » et progression des familles instables ».

De Lérue (1811-1896), le très érudit administrateur et chef de division à la préfecture de la Seine-Inférieure,

entré à l'Académie impériale de Rouen en 1856¹³¹⁹, était intervenu à l'Académie de Rouen avec Morel « sur les tendances actuelles des habitants de la campagne à émigrer vers les villes¹³²⁰ ». Il avait aussi constaté les répercussions néfastes de l'urbanisation et de la concentration industrielle sur la vie des jeunes enfants. Du fait des naissances naturelles, nombreux étaient les nourrissons abandonnés avec une constitution physique bien « moins viable » qu'autrefois dénonçait De Lérue¹³²¹. De plus du fait du morcellement des héritages et des propriétés familiales appartenant aux pères les jeunes ruraux étaient bien plus pauvres que sous la Monarchie de Juillet. Les adolescents les plus robustes étaient attirés par la ville depuis qu'ils étaient remplacés par les batteuses et autres engins mécaniques dans les champs. En outre le manque de travail l'hiver obligeait les ruraux normands à émigrer. De Lérue rapprochait ce constat de celui de Frédéric Leplay qui avait montré que l'industrialisation détruisait la « famille souche ». Au contraire la « famille instable » s'était répandue en Haute-Normandie au détriment des familles patriarcales. Celles-ci privilégiaient la succession des biens familiaux pour le fils unique et pour l'aîné. En revanche dans les « familles instables », l'héritage était réparti entre les enfants selon un partage égal prôné par le code civil mais limité dans les faits par la volonté de réduire le nombre des héritiers. Pour les adeptes de Leplay, les « familles instables » appauvrissaient leurs membres de génération en génération au lieu d'accumuler leur capital¹³²².

-un taux de morbidité infantile symptomatique des dégénérescences.

Au début du Second Empire le taux de morbidité infantile des moins de un an était deux fois plus important à Rouen que dans la ville de Bordeaux où il était déjà de 25 à 26%. Au centre de Rouen il atteignait 50%. Ce fléau montrait la détérioration des quartiers pauvres du centre urbain rouennais dont nous avons parlé plus haut. En effet d'après le docteur Louis Dumesnil (1823-1890) sur 10000 enfants de moins de 1 an nés à Rouen la mortalité était de 5940. C'était plus d'un enfant sur deux qui mourait à la naissance dans la capitale haut-normande. De surcroît la brochure de Dumesnil études sur la mortalité des enfants de la ville de Rouen, en général, et spécialement dans les divers éléments de la population publiée en 1863 mettait en évidence la ségrégation sociale qui sévissait dès la naissance dans la capitale haut-normande. Les inégalités sociales confirmaient les observations rapportées par Morel dans son Traité des dégénérescences en 1857 puis repris par Buchez au cours d'un compte rendu à la Société Médico-Psychologique de Paris évoqué plus haut¹³²³.

Sous le Second Empire la mortalité infantile excluait dès la naissance les plus faibles donc les plus misérables. Les conséquences de ce fléau étaient mis en avant par le docteur Morel spécialement pour justifier sa lutte contre les dégénérescences. Il montrait les périls de la non « régénération ». En outre l'état des enfants des crèches participait au « marasme général » de la condition infantile à Rouen¹³²⁴. Depuis 1847 il existait dans cette ville deux crèches gérées l'une par les francs-maçons et l'autre par les édiles catholiques. Elles devaient servir à moraliser les milieux populaires. Mais en réalité contrairement aux analyses des promoteurs elles ne permettaient de résoudre en profondeur le problème du taux de mortalité infantile très élevé à Rouen¹³²⁵.

La morbidité infantile résultait en fait de la condition des naissances qui faisait apparaître une forte illégitimité locale à Rouen et dans les environs. Ainsi les naissances illégitimes avaient été par exemple de 2250 dans le seul canton d'Elbeuf entre 1815 et 1848. A Rouen en 1862 sur 107 enfants abandonnés, 88 étaient illégitimes, en 1863 153 sur 158 et 130 sur 155 en 1864. Cette dernière année une Société de charité maternelle était réorganisée à Rouen afin de secourir matériellement plusieurs centaines de femmes indigentes annuellement¹³²⁶. Y compris les femmes « honnêtes » selon Les Mémoires d'un ouvrier rouennais de Charles Noiret étaient souvent placées dans « l'impuissance où elles se trouvent de nourrir » leurs enfants¹³²⁷.

Sur la base de lithographie et de moulage de tête à partir de fœtus et de cadavres d'enfants le docteur Morel avait pu reconstituer et décrire plusieurs types de têtes d'enfants au début des années 1860. Elles s'éloignaient, selon le médecin de Saint-Yon, des formes « naturelles » des têtes de nourrisson : « l'enfant, du reste, peut-être atteint encore après sa naissance de certaines affections aiguës ou chroniques qui exercent une influence funeste sur la nutrition du cerveau, et sont la cause des déficiences pathologiques de la boîte osseuse de cet organe » expliquait-Morel¹³²⁸. L'aliéniste donnait l'exemple de deux jeunes crétins de Langres qui étaient venus, d'après leur témoignage, de Savoie, département de fortes densités crétineuses. Le docteur Morel affiliait ses recherches sur la condition infantine avec ses prédécesseurs aliénistes rouennais : Foville et Parchappe¹³²⁹.

-l'urbanisation destructrice des modèles familiaux traditionnels et le retour aux vertus de « la morale ».

Les exposés de De Lérue et Morel à l'Académie de Rouen montraient que les mutations du « système familial » représentaient un vrai souci pour le régime impérial. Elles étaient essentiellement provoquées par l'exode rural, l'industrialisation et l'urbanisation. En effet l'appui principal du régime demeurait à la campagne avec son réseau ancien d'institutions de charité. Cependant le code civil organisait toujours dans le principe le partage égalitaire des propriétés paysannes entre les héritiers. Or l'arrivée de la force de travail rurale dans les villes devenait la forme la plus importante d'accumulation primitive du capital. Avec l'accentuation de la compétition industrielle le maintien d'un enracinement rural des classes les plus populaires comme les journaliers, la petite et la moyenne paysannerie et les ouvriers des campagnes devenait un enjeu majeur des autorités impériales¹³³⁰.

De Lérue et Morel expliquaient longuement la conséquence des mutations industrielles comme la baisse tendancielle du travail à domicile. La perte de la pluri-activité était aussi liée à la désertion progressive des campagnes et à la hausse considérable du nombre des manufactures. Désormais c'était la conjoncture économique qui déterminait la fluctuation des salaires, des prix et la cherté des subsistances en ville. Cette instabilité provoquait l'angoisse des nouveaux urbains et émigrés/immigrants. De Lérue et Morel soulignaient l'attention croissante portée aux intérêts moraux de ces populations à risque. Ils enregistraient non sans amertume « l'abâtardissement successif » des « fortes races rurales¹³³¹ ». Néanmoins en Normandie ce dernier aspect n'était pas la conséquence d'une paupérisation des campagnes à la différence de ce qui pouvait se produire dans d'autres régions françaises¹³³².

L'exode rural généralisé, précoce et massif depuis l'année 1850 en Seine-Inférieure avait des conséquences sociales lourdes. Nationalement elles étaient surtout apparues à partir du début des années 1860 soit dix années plus tard. La Seine-Inférieure avait donc de l'avance sur ces aspects de la civilisation industrielle. De même pour les migrations définitives intra-départementales entre arrondissements ruraux et arrondissements urbains. Ainsi le docteur Morel pointait du doigt les « habitudes fatales contractées par les parents dans le domaine de l'intimité » corrélatives à ces changements. Il évoquait l'infanticide rural et les pratiques modernes du coitus interruptus¹³³³. Il s'attardait aussi sur la condition des filles mères et des enfants illégitimes qui désormais peuplaient les villes. Par exemple le nombre d'enfants naturels était considéré par l'aliéniste comme un critère objectif des dégénérescences bien plus frappant en ville qu'à la campagne: « parmi les moyens d'investigation que la statistique nous offre pour arriver à l'appréciation des causes dégénératrices dans un milieu déterminé, nous avons cité le plus ou moins grand nombre des enfants naturels » insistait-le médecin de Saint-Yon¹³³⁴.

L'ensemble de ces bouleversements culturels pouvaient constituer des brèches pour le maintien du code civil. Celui-ci devait toujours protéger le rôle des pères dans les familles face à la recrudescence des bâtards. En Normandie la « famille rurale type » disparaissait au détriment de nouveaux ménages populaires aux caractéristiques plus urbaines. Il en résultait l'érosion du contrat de mariage et la régression de régime dotal du fait entre autres du paupérisme. Simultanément ce phénomène pouvait engendrer le célibat définitif des jeunes normands et surtout des jeunes femmes notamment des femmes aliénées. L'arrivée en ville semblait marquer la fin du « paternalisme viril ». Il transformait les règles successorales garanties par le code civil de l'ancienne « famille rurale »¹³³⁵. Cela multipliait les inquiétudes qui pesaient sur le moral et l'état des populations de la Seine-Inférieure. Ces fléaux pouvaient annoncer l'intensification de la politique familiale de Napoléon III à partir de 1865¹³³⁶.

De même le relâchement des mœurs était condamné par le docteur Morel. A la même époque il était probablement un lecteur attentif de son nouveau condisciple à la Société Médico-Psychologique de Paris: Paul Janet (1823-1899), l'oncle du futur psychologue Pierre Janet. Philosophe, successeur de Villermé à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Paul Janet avait été l'auteur d'un manuel d'éducation morale sur La Famille, publié une quatrième fois en 1861¹³³⁷. Il avait été le secrétaire particulier de Victor Cousin décédé en 1867 auquel Parchappe avait dédié plusieurs de ses ouvrages. Paul Janet avait rejoint la Société Médico-Psychologique en décembre 1857 quelques années avant d'avoir été nommé professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Paris¹³³⁸. Paul Janet trouvait dans la Société Médico-Psychologique, sur laquelle nous reviendrons, la réalisation de sa principale préoccupation: « l'alliance de la physiologie et de la psychologie¹³³⁹ ». Paul Janet demandera à en devenir membre honoraire de droit à partir de l'année 1870¹³⁴⁰. Dans son traité sur Le cerveau et la pensée, il faisait l'éloge du travail du médecin de Saint-Yon sur les dégénérescences: « voyez, à propos des variétés malades, le livre curieux et original du docteur Morel sur les Dégénérescences de l'espèce humaine, Paris, 1857, avec atlas¹³⁴¹ ». Les discussions sur la moralité justifiaient la théorie du docteur Morel sur les périls de « l'abâtardissement de la race ».

-dégénérescences et exemptions au service militaire.

Dans de nombreuses localités de la Seine-Inférieure un nombre très élevé d'hommes ne pouvait plus remplir les conditions du service militaire. En Seine-Inférieure les administrateurs trouvaient toujours un taux anormal d'exemptés¹³⁴². D'après les sources du docteur Morel, les relevés de conscription et d'exemption sur l'état intellectuel et moral des jeunes conscrits normands mettaient en évidence leur absence générale d'instruction. Pour les contemporains c'était le milieu des « manufactures » qui aboutissait à ces méfaits. Il n'avait guère d'« effets positifs » en contrepartie. Néanmoins le docteur Levasseur rapportera en 1907 que la taille des conscrits de la Seine-Inférieure avait plus augmentée en vingt années que dans la Vendée rurale¹³⁴³. Des controverses pouvaient concerner les résultats statistiques des conseils de révision de la Seine-Inférieure. Ainsi les apports de « l'anthropologie historique » du travail, sans tomber dans le prisme déformé et « catastrophiste » des contemporains à l'époque du docteur Morel, montraient qu'il n'y avait pas une grande différence entre les résultats statistiques des conscrits des arrondissements agricoles et ceux des arrondissements manufacturiers.

En effet 1/3 des jeunes de la Seine-Inférieure était régulièrement comptabilisé comme non instruit. Ce chiffre en disait long sur l'état intellectuel de la population. L'analphabétisme (incapable de lire et d'écrire) touchait 20 à 30% des hommes âgés de 20 ans en 1862¹³⁴⁴. Le docteur Morel tentait aussi de déterminer le nombre des exemptés pour causes physiques et morales au service militaire. Il représentait environ 2/3 des conscrits entre 1850 et 1859. La situation ne semblait donc pas avoir réellement changé depuis les enquêtes d'Adolphe Blanqui en 1849 : « il existe à Rouen des repaires, mal à propos honorés des noms d'habitations, où l'espèce humaine respire un air vicié qui tue au lieu de faire vivre, qui attaque les enfants sur le sein de leur mère et qui conduit à une décrépitude précoce, au travers des maladies les plus tristes, les scrofules, les rhumatismes, les phtisies. Quand il parviennent à 20 ans, on n'en trouve pas dix pour cent capables de devenir soldats ; la misère, les privations, le froid...les ont amaigris, atrophiés, corrompus, démoralisés¹³⁴⁵ ».

Les difficultés de recrutement de l'armée en Seine-Inférieure avaient des causes multiples : la faiblesse des tailles, l'épuisement précoce, le travail excessif, l'usure des corps entraînant le rabougrissement, le rachitisme, les intoxications et la malnutrition, l'alcoolisme et les infirmités diverses comme les défaillances de l'ouïe, de la vision, de la respiration et les handicaps moteurs. En 1861 Morel avançait sa comptabilité : 20000 exemptés sur un total de 43000 appelés en Seine-Inférieure. La majorité l'avaient été pour cause de difformités des membres inférieures, d'épilepsie, de faiblesse constitutionnelle, de paralysie, de strabisme prononcé et de corpulence trop faible¹³⁴⁶.

Les jeunes hommes de la Seine-Inférieure portaient ces stigmates de la « dégénérescence ». Les corps étaient chétifs et malingres. Ils étaient marqués par l'énervation générale et chronique. Les adolescents devenaient très tôt des hommes vieux et sous-alimentés. Ils constituaient un état latent de misère physiologique. Ce triste tableau n'avait rien à envier à celui des ouvriers lillois ni à celui des canuts lyonnais. En outre à l'échelle de plusieurs cantons de la Seine-Inférieure la situation semblait encore plus catastrophique. Ainsi les résultats des conseils de révision du canton d'Elbeuf entre 1851 et 1872 le prouvaient¹³⁴⁷. De plus le recensement de 1866 avait mis en évidence que 28% des conscrits étaient complètement illettrés en Seine-Inférieure notamment 35 à 40% dans le 4^e canton de Rouen et d'Elbeuf. Ils n'étaient que 23% pour l'ensemble des français¹³⁴⁸. De nombreux conscrits seront internés dans la colonie agricole pour aliénés hommes des Quatre-Mares avec laquelle le médecin de Saint-Yon était relié depuis sa création.

-dégénérescences et alcoolisme.

Le nombre d'alcooliques dans l'agglomération rouennaise était effrayant¹³⁴⁹. Il concernait les hommes mais aussi de nombreuses femmes. En 1854 selon Audigeanne les ouvriers normands sortaient des « tabagies rouennaises » dans le « silence hébété de l'ivresse » et dans une pesanteur plus terrible qu'à Lille¹³⁵⁰. En 1859 en moyenne 100 rouennais consommaient plus de 220 litres d'alcool et liqueurs à 50°. Les communes les plus touchées par l'ivrognerie étaient les principaux centres industriels et manufacturiers de l'agglomération rouennaise : Rouen (65 à 80% d'ouvriers en 1855), Darnétal (35 à 50% d'ouvriers en 1855), Elbeuf (plus de 80% d'ouvriers en 1855) et Sotteville (50 à 65% d'ouvriers en 1855). Ce fléau était étudié avec l'environnement et la situation des deux asiles pour aliénés de la Seine-Inférieure. En effet les asiles rouennais se trouvaient à proximité de Sotteville-lès-Rouen et des communes de la rive gauche les plus touchées par cette pathologie qui entraînait la démoralisation des populations laborieuses¹³⁵¹.

Le canton d'Elbeuf avait vu sa consommation d'alcool passer de 185165 litres en 1840 à 296653 litres en 1860 alors

que la qualité de ses liqueurs devenait de plus en plus mauvaise. Elle était faite d'alcool de grain, de pomme de terre et de betterave pour l'essentiel. La topographie médicale d'Elbeuf publiée en 1863 avançait avec certitude que la plus grande partie des suicides de ce canton avaient lieu pendant l'ivresse¹³⁵². Les états morbides liés à l'ivrognerie dans la classe ouvrière spécialisée dans la fabrication des draps y étaient fréquents. Ils se remarquaient non seulement par les affections organiques des parents sur le cerveau, la moëlle épinière, l'estomac, le foie et les reins mais aussi par la constitution chétive, étioyée, malade et infirme des enfants. De plus les excitations alcooliques renforçaient les instincts de débauche ce qui provoquait la progression des maladies vénériennes.

Pourtant la « misère morale » des ouvriers n'étaient pas forcément bien « reconnue » ni « connue » par les plus politisés d'entre eux. En 1868 par exemple la protestation du groupe d'ouvriers elbeuviens rassemblés autour du Cercle d'Etudes économiques de l'arrondissement de Rouen, et du lithographe proudhonien E. Aubry, contestaient le rapport de la chambre de commerce d'Elbeuf. La chambre patronale avait constaté que la hausse des salaires se consommait trop souvent dans les cabarets¹³⁵³. L'enquêteur Eugène Noël avait aussi noté dans ses promenades les « visages » amaigris et émaciés des ouvriers des fabriques. La grande agglomération rouennaise était bien connue pour être le pays des eaux de vie les plus terribles, appelées aussi « eau-de-mort », « la roulante », « la cruelle » et « la malétra¹³⁵⁴ ».

Georges Pannetier, dont nous reparlerons, alors interne à l'asile Saint-Yon et aux Quatre-Mares avait rendu compte des graves effets secondaires de ces liqueurs sur les simples consommateurs: « l'eau de vie est remplacée quelquefois par de l'alcool concentré¹³⁵⁵. En 1860, dans le service de M. E. Leudet (directeur de l'Ecole de médecine¹³⁵⁶), nous avons vu succomber un malheureux qui avait ingéré un verre d'alcool rectifié¹³⁵⁷ ». Pendant toute la période du Second Empire la consommation d'alcool à Rouen en moyenne par habitant oscillait entre 9,54 litres et 10,62 litres à la différence de l'ensemble de la population de la Seine-Inférieure pour lesquelles ces variations étaient beaucoup moins fortes entre 7,12 litres et 9,72 litres¹³⁵⁸. Ce taux de consommation sera particulièrement élevé au cours de la crise cotonnière entre 1860 et 1864 due à la « famine du coton ».

Les effets nuisibles de l'eau de vie bien supérieurs à ceux du vin, beaucoup moins alcoolisé, avaient des conséquences 10 fois plus graves sur le nombre des poursuites judiciaires, les faits de folie et les internements mais aussi les suicides et les morts accidentelles en Seine-Inférieure. Au cours des années 1867, 1868 et 1869 alors que la moyenne générale en France des aliénations alcooliques étaient de 14,36% en France, elle était de 22,05% en Seine-Inférieure¹³⁵⁹. En 1859, les Rouennais avaient absorbé à eux seuls 2 millions 220486 litres d'alcool à 50°. Enfin l'ivrognerie, remarquait les aliénistes, avait des résultats fortement négatifs sur l'éducation et la conception des enfants¹³⁶⁰.

-dégénérescences et taux de suicide.

Un autre exemple venait indiquer l'intérêt particulier des Sociétés savantes départementales pour le péril suicidaire. En effet, la Société Libre d'émulation du commerce et de l'industrie accordait depuis longtemps une grande considération aux travaux menés par l'aliéniste d'origine rouennaise Brière de Boismont¹³⁶¹. En 1856 Brière de Boismont avait dépouillé 4595 procès-verbaux faisant état de suicide à la Préfecture de police de Paris. Il avait aussi examiné 862 patients sur 12 ans dont 150 avaient fait des tentatives de suicide et 115 avaient des idées suicidaires. Sur 4595 dossiers Brière de Boismont n'avait relevé que 652 cas de « folie ». Les autres cas étaient liés à l'ivrognerie, les chagrins domestiques et amoureux, les contrariétés, la pauvreté et la misère. Il y avait aussi des motifs inconnus dans certains cas non liés à la « monomanie homicide ». Ainsi le docteur Morel expliquait dans son Traité des maladies mentales paru en 1860 que les suicides ne devenaient contagieux que chez des personnes prédisposés¹³⁶².

Le taux de suicide en Seine-Inférieure était sensiblement supérieur à celui des autres régions¹³⁶³. Les aliénistes avaient déjà connu plusieurs épidémies de suicides dans la région rouennaise notamment en 1806¹³⁶⁴, en 1818¹³⁶⁵ mais aussi en 1843 dans l'infirmerie de Saint-Yon même, nous l'avons vu. En plus des raisons personnelles physiques ou psychiques, ces suicides pouvaient être liés à la situation morale, politique et économique, nationale et départementale¹³⁶⁶. Entre 1850 et 1859 la Seine-Inférieure arrivait juste après celui de la Seine pour son taux de suicides. La Seine était le département qui avait la première position. Ce critère moral avait été bien mis en évidence par le docteur Morel. Selon l'aliéniste, 50% des suicides avaient pour cause évidente de leur acte une « aliénation ». Comparé au taux de suicide en France qui était alors en moyenne de 1,044 %, la Seine-Inférieure avait un taux de

suicidés de 1,669 %. Sur 713 cas de suicidés au XIX^e siècle 77,5% étaient des hommes¹³⁶⁷. La majorité des mobiles avancés ou découverts par les médecins légistes étaient des « problèmes mentaux » (34%). Les autres raisons n'étaient pas principalement d'ordre physiques (l'ivrognerie : 9,8% ou la maladie : 8,5%) mais « morales » ou « psychiques » (les problèmes familiaux : 12,5% ; le chagrin d'amour : 9,3%) ou économiques et sociales (les mauvaises affaires ou les problèmes professionnels : 9,3% ; se soustraire à la justice : 8,9% ; la misère : 7,4%)¹³⁶⁸.

La Seine-Inférieure se différençait nettement des départements ruraux comme les Haute-Pyrénées, le Cantal, la Lozère et la Corse. La session provinciale de l'Association normande tenue à Elbeuf en 1862 avait bien mise en évidence les drames liés aux progrès de l'industrie et spécifiques à l'arrondissement de Rouen depuis les années 1850. En outre depuis 1860 la commune d'Elbeuf entretenait 55 aliénés en pension aux asiles départementaux alors qu'ils n'étaient que 7 en 1840. L'enquête industrielle menée sur ce canton, montrant l'importance du commerce et des manufactures qui multipliaient, mettait en exergue non seulement une augmentation générale du « vice » et de « l'ivrognerie » mais aussi des maladies mentales et du nombre de suicidés¹³⁶⁹.

-dégénérescences et violences familiales.

Lors d'une troisième communication tenue devant l'Académie de Rouen, le docteur Morel présentait ses observations sur l'état physiologique des populations de la Seine-Inférieure. Le médecin de Saint-Yon rendait compte de l'omniprésence des violences familiales¹³⁷⁰. Il illustrait toujours son propos de lithographies ou d'ossements destinés à frapper l'auditoire comme les déformations crâniennes liées aux conditions pathologiques de l'existence nous l'avons vu. Ainsi il différençait trois types de têtes prédominantes chez les haut-normands : les « têtes microcéphaliques » et insuffisantes, les « têtes rachitiques » et les « têtes asymétriques ». Les altérations physiologiques étaient le plus souvent liées à des défauts de santé physique, à l'absence total de soins du fait de la misère et du paupérisme mais aussi à des brutalités. Par ailleurs l'absence de suivi médical des habitants haut-normands provoquait des ossifications prématurées du squelette. Elles résultaient du défaut général de la nutrition marqué par l'absence de vitamines et une alimentation globalement déséquilibrée. Elles pouvaient engendrer des défauts dans l'organisme et le cerveau même. Ainsi les maladies du système osseux étaient fréquentes chez les habitants de Rouen et des environs. Mais les défauts d'harmonie des hémisphères crâniens étaient l'apanage des « idiots » et des « imbéciles » de naissance.

A Rouen le docteur Morel avait pu examiner la constitution physique dégradée des nourrissons et des enfants. Elle était due aux infanticides avortés et à la brutalité des m^{rs}. Cet argument pourra être réutilisé quelques années plus tard par le criminologue italien Lombroso pour justifier de l'hérédité du « vice » et de l'« atavisme » des mauvaises moeurs¹³⁷¹. Pour expliquer ces pathologies, Morel envisageait de remonter aux premiers temps de la vie fœtale puisqu'ils étaient le « théâtre » de ces « transmissions héréditaires de mauvaise nature » relevant des violences familiales. Les conséquences de ces mauvaises dispositions pouvaient être fatales sur la constitution des nouveaux nés. Ainsi les coups reçus par les femmes enceintes au cours de la vie quotidienne, les chutes accidentelles pendant la grossesse, les pressions immodérées exercées lors des avortements « criminels », la débauche et la prostitution, la « nymphomanie » étaient des facteurs aggravants de la « cruauté physique » visibles sur les corps humains. C'est pourquoi toutes les « causes empêchant la nutrition chez la mère » constituaient des « maux trop réels dont les enfants portaient les traces irrécusables et souvent indélébiles ». La fréquence de ces états morbides chez les enfants de la classe ouvrière était constatée à Elbeuf¹³⁷².

Le médecin de Saint-Yon y relevait les affections organiques touchant le cerveau, la moëlle épinière, l'estomac, le foie, les reins. Ces altérations physiques rendaient les enfants chétifs, étiolés, maladifs et infirmes¹³⁷³. Le constat rejoignait celui dressé par l'industriel elbeuvien quelques vingt années auparavant. En effet ce journal avait décrit les enfants-ouvriers d'Elbeuf cruellement condamnés au travail. Ils étaient représentés très « faibles » et complètement « abasourdis ». Cela expliquait aussi, selon les journalistes, la faible quote-part de jeunes gens acceptés au service militaire dans ce canton¹³⁷⁴.

-dégénérescences, endémicité du goître, des crétins et des idiots.

En Seine-Inférieure l'endémicité du goître, des crétins et des idiots pouvait frapper les esprits. En effet le goître était une maladie alors considérée comme contagieuse. Cette pathologie était reliée aux conditions d'existence insalubres des bords de la Seine et de ses affluents. Toute la période du Second Empire fut marquée par la « grande

peur » des goîtreux, des crétins et des idiots en Seine-Inférieure¹³⁷⁵. Selon les aliénistes rouennais, les maladies du goître constituaient une vraie plaie sociale qui n'avait cessé de progresser depuis le 1^{er} Empire. L'endémicité avait été multipliée par plus de 30% entre 1816 et 1865 de la Restauration au début du Second Empire : Orival, Caudebec-les-Elbeuf, Cléon, Sotteville sous le val arrivaient en tête des communes touchées¹³⁷⁶.

Les goîtreux avaient un développement anormal, une hypertrophie de la glande thyroïde placée sur la partie antérieure du cou. Elle était quelquefois héréditaire mais le plus souvent apparaissait avec le développement d'une tumeur molle qui pouvait passer à terme à l'état cancéreux. Le goître était symptomatique des populations les plus en mauvaise santé. Il touchait en 1859 environ 1000 habitants des rives de la Seine au point que le conseil général, suite à la publication des actes du Conseil Central d'hygiène de la Seine-Inférieure, avait attribué pour son éradication 300 francs par habitant pauvre atteint depuis 1855.

Le goître était, selon le docteur Vingtrinier en accord avec Morel, une des causes les plus profondes des « dégénérescences » avec le crétinisme notamment à proximité des méandres de la Seine¹³⁷⁷: « seule, la race humaine est abandonnée à elle-même, et son intelligence ne la conduit à rien faire pour se maintenir toujours et partout depuis qu'elle est sortie de la création ; elle semble ne pas s'apercevoir des causes de dégénérescences qui l'assiègent dans la société, et l'une d'elles [...] lui cause non seulement une difformité pénible et dégoûtante, mais encore, ce qui est pis, l'anéantissement des facultés de l'intelligence : le crétinisme ». « N'est-il pas déplorable de constater que l'Europe civilisée compte un million de crétins » déplorait Vingtrinier au congrès de l'Association normande lors de sa session d'Elbeuf tenue en 1863¹³⁷⁸.

Les aliénistes rouennais expliquaient l'origine de cette épidémie par la vie misérable des populations scrofuleuses et lymphatiques, ces « races malades ». Les pathologies du goître et du crétinisme touchaient dès le plus jeune âge entre 12 et 14 ans jusqu'aux classes d'âge appelées au service militaire. L'humidité et la privation d'air dans les habitations et les ateliers insalubres, la composition géologique des sols notamment calcaires, les boissons et les aliments avariés, la qualité de l'eau consommée plus ou moins potable, et très souvent altérée par certaines matières organiques et fécales, les pratiques malsaines et l'absence d'hygiène concouraient à leur diffusion.

La plupart des communes victimes de ces « agents toxiques » étaient visitées par le docteur Morel avant 1863 soit 23 communes. Les pathologies se répandaient « en miasme dans l'air ambiant, à la manière de ceux qui s'exhalent des fumiers ou des corps des cimetières ». Le « crétinisme », caractérisé par la stupidité et l'abrutissement moral et intellectuel, était associé au « goître » comme une « dégénérescence » possible de la maladie originelle. Elle touchait tous les normands les plus déficients sur le plan thyroïdal. Dans la majorité des cas le crétinisme s'accompagnait de grandes maladies psychiques et de graves arriérations intellectuelles. Il se transmettait héréditairement par l'intermédiaire d'agents toxiques constatés¹³⁷⁹.

Le médecin de Saint-Yon expliquait la propagation du goître et de « la dégénérescence crétineuse » par la constitution géologique du sol en Seine-Inférieure. Toutefois il se trouvait placé, selon ses propres termes, devant des faits de « crétinisme sporadique » qui brisaient sa théorie initiale : ainsi une jeune fille de la bourgeoisie de Rouen habitant la campagne était frappée sans raison par ce mal¹³⁸⁰. Cependant l'aliéniste continuera à rattacher ces pathologies aux conditions insalubres des terrains, aux habitats obscurs et nuisibles, à l'absence d'énergie des familles mal-nourries et aux conditions pestilentiennes de la vie en fabrique. Il incluait ces fléaux dans sa vaste théorie des dégénérescences. Selon Morel, les « goîtreux », les « crétins » et les « idiots » pouvaient faire dépérir toute la communauté¹³⁸¹.

-le docteur Morel, reporter et hygiéniste, inspireur de Lombroso.

Comme nous l'avons dit la conception des dégénérescences de Morel sera pour partie à l'origine de la théorie du « criminel né » de Lombroso. En effet dans *L'uomo delinquente* de Lombroso publié en 1876, le crétin sera caractérisé par son « atavisme » c'est à dire un arrêt complet du développement. A la différence le docteur Morel le percevait plutôt comme une « dégradation » d'un type idéal¹³⁸². En effet le « dégénéré » selon Lombroso avait été stoppé dans son évolution à un stade antérieur de développement à l'image des « peuples primitifs ». Ainsi la « science lombrosienne » s'inspirera largement des conceptions du médecin de Saint-Yon sur la dégénérescence et le crétinisme. Lombroso avait aussi observé de prêt ces « êtres monstrueux » dans les populations rurales et semi-urbaines attardées à Pavie en 1858.

Tout comme Morel, « reporter » et hygiéniste, Lombroso avait mis en évidence les fléaux du « crétinisme » dans les

vallées alpines à la fin des années 1850. Ces populations souffraient de carences liées à la nature des sols. Il avait aussi montré la pellagre qui touchait les habitants de Lombardie et de Romagne tout comme le crétinisme : « l'observateur devant lequel le crétinisme se dévoile [...] se sent frappé d'une angoisse singulière. L'âme [...] s'arrête encore plus tristement sur cette nouvelle espèce d'hommes repoussants, qui marmonnent, grognent, accroupis et hébétés au milieu de leurs familiers apathiques, sur le visage et sur la gorge desquels l'affinité du sang et de la maladie est venue se peindre en caractère hideux¹³⁸³ ».

En Seine-Inférieure, plusieurs remèdes étaient utilisés pour remédier aux effets du « crétinisme » : des solutions d'iode à ingurgiter, des frictions du cou, des sirops anti-scorbutiques, l'éloignement des habitations, les bains de mer et le soleil. La question du « crétinisme » avait même été posée nationalement par l'inspecteur Guillaume Ferrus le 29 juin 1857 au concours de la Société Médico-Psychologique de Paris. Un prix de 500 francs avait été proposé pour celui qui apporterait des solutions médicales appropriées sur son éradication : « examen comparatif du crétinisme, de l'imbécillité et de l'idiotie, au triple point de vue de l'étiologie, de la symptomatologie et de l'anatomie pathologique¹³⁸⁴ ».

L'endémicité goîtreuse était perçue comme un problème depuis longtemps en Seine-Inférieure. Ainsi le docteur Boudin dans le chapitre « goître et crétinisme » de sa « Géographie médicale », évoquée plus haut, avait souligné l'importance de cette étude pour déterminer la proportion des exemptés au service militaire. Outre les quatre foyers nationaux principaux qui étaient les Vosges, les Pyrénées, le Plateau Central et les Alpes, Boudin avait fait un classement des 86 départements français incluant ces « causes dégénératives » pour la période 1837 et 1849. La Seine-Inférieure arrivait en 33^e position avec un nombre annuel moyen de 126 recalés au service militaire « pour cause de goître »¹³⁸⁵.

Les « terres à goître », étaient, selon les aliénistes rouennais, d'anciennes terres marécageuses où pouvaient sévir encore des fièvres paludéennes¹³⁸⁶. La modification et la purification de ces terrains étaient indispensables. Il était devenu impératif de les dessécher, les colmater et les drainer. De plus il fallait éliminer les conditions insalubres des logements, du travail et du cadre de vie propices à tous ces maux. Morel pouvait s'appuyer sur les travaux antérieurs du docteur Vingtrinier, vieil aliéniste et hygiéniste devenu spécialiste de la question. Vingtrinier avait expertisé plus de vingt communes infectées¹³⁸⁷.

En outre, sur l'ordonnance du préfet, sénateur et baron, « très attaché au régime impérial » Ernest Le Roy¹³⁸⁸, le Conseil central d'hygiène de la Seine-Inférieure avait publié plusieurs ouvrages et brochures très documentés. Il tentait d'apporter des réponses à ces questions¹³⁸⁹. Les « épidémies du goître et des crétins » se caractérisaient par la « cachexie goîtreuse », puis dans un second temps, par l'épouvantable « cachexie crétineuse ». Ainsi, les « pays producteurs de goître » (ils étaient ainsi appelés), ces zones de territoire abandonnées, étaient de vastes terreaux favorables aux « dégénérescences ».

Enfin il semblait exister un type spécifique du crétin rattaché aux terres de Seine-Inférieure : il avait « les pommettes saillantes », les « lèvres épaisses », le « nez épaté », la « tête rachitique ». Il souffrait de l'« énervation générale » et adoptait une « marche vacillante ». Son « rire stéréotypé » montrait parfaitement sa « faiblesse intellectuelle native ». Les « foyers du crétinisme », comme Morel l'avait remarqué dès 1856, avaient des causes rouennaises locales : le miasme méphitique lié à l'humidité de l'atmosphère, à l'air pestilentiel des antres et à la mauvaise influence des sols favorable aux maladies endémiques. Le docteur Vingtrinier l'avait souligné dans un article publié dans les Annales d'Hygiène et de médecine légale paru en 1854 : le goître se fixait de manière dispersée dans de nombreuses localités en bordure de la Seine¹³⁹⁰. Il pouvait surtout suivre l'étalement et la dispersion des manufactures au cours du fleuve. Allait-il s'étendre parallèlement à la diffusion du « système usinier » ?

En mars 1862 une commission nationale était chargée de faire disparaître ces maladies. Elle avait été nommée par Persigny, ministre de l'Intérieur. Elle était composée de savants et d'administrateurs dont la liste était intégralement retranscrite en mars-avril 1862 par l'Union Médicale de la Seine-Inférieure et les Annales Médico-Psychologiques¹³⁹¹. On y trouvait entre autres Parchappe, l'inspecteur général, et Morel, le médecin de Saint-Yon¹³⁹². La commission devait définir les moyens « prophylactiques et hygiéniques » pour combattre les fléaux du goître et du crétinisme. Cependant cette commission ne rendra compte de ses activités qu'après la guerre de 1870-1871. Une seconde collégialité sera alors désignée au début de la III^e République en 1873¹³⁹³. Les documents rassemblés par Parchappe seront publiés et annotés par l'inspecteur des prisons et des asiles pour aliénés Lunier en 1874¹³⁹⁴.

La Société de médecine de Rouen avait été associée par le maire de la ville, Amédée Verdrel (1809-1868) à cette enquête originale. Le maire de Rouen menait une politique de transformation très active des quartiers du centre de Rouen avec le préfet de la Seine-Inférieure nous l'avons vu¹³⁹⁵. La mise en place d'une commission départementale chargée de la santé publique à Rouen participait à la politique des grands travaux d'assainissement et d'hygiène

lancés depuis le Second Empire¹³⁹⁶. La commission inscrivait à sa tête le docteur Morel. Le médecin de Saint-Yon était nommé principal rapporteur¹³⁹⁷. Les aliénistes et hygiénistes rencontrèrent alors Mgr Billet, un « spécialiste » de ces fléaux en Savoie. Ils se déplacèrent aussi dans tous les arrondissements de la Seine-Inférieure¹³⁹⁸. La commission visita toutes les communes en bord de Seine contaminées. Elle rendit compte du domicile de la plupart des goîtreux et crétins de la Seine-Inférieure pour regarder, noter, et donner des conseils. Au final le docteur Morel était mandaté par la Société de médecine de Rouen pour rendre compte de ses travaux¹³⁹⁹. Son rapport était adressé au maire de la ville le 10 décembre 1864. Il sera publié par l'Union Médicale de la Seine-Inférieure le 15 janvier 1865¹⁴⁰⁰.

CONCLUSION

Morel soulignait la nature non endémique du goître à Rouen. En revanche, il citait les principales mesures d'assainissement à prendre pour son extinction comme le percement de rues nouvelles afin d'éradiquer les taudis. En effet les pathologies urbaines semblaient moins sévir dans les milieux où l'air pouvait circuler librement et là où les eaux potables étaient de bonne qualité¹⁴⁰¹. Simultanément plusieurs expertises étaient entreprises par la mairie. Un nouveau système d'égout, le prolongement, l'ouverture et l'élargissement des rues de l'Impératrice, Edouard-Adam, des Carmes étaient décidés. Un service de distribution générale des eaux et de restauration des fontaines la Crosse et la Croix de Pierre était réalisé. Néanmoins des goîtreux se trouvaient toujours au faubourg Saint-Sever à proximité de Saint-Yon. Dans son rapport de 1865 Morel dénonçait cette « affection hideuse » du crétinisme qui constituait bien « une dégénérescence de l'espèce humaine [...] là où le goître est endémique ». De plus il indiquait que les états désignés sous les noms d'« idiotie » et d'« imbécillité » étaient en rapport direct avec les affections spéciales liés aux désordres économiques provoquées par les industries insalubres de l'agglomération rouennaise¹⁴⁰². Des « imbéciles » et des « idiots » se rencontraient désormais pour ainsi dire partout en Seine-Inférieure.

Selon le médecin de Saint-Yon, « l'idiotie » des enfants des familles populaires était engendrée par les maladies scrofuleuses des parents et les « affections nerveuses » telles que l'épilepsie, la folie et l'union des sexes pendant l'ivresse. Des « causes dégénératives » plus fatales pouvaient aussi enrayer le libre développement du fœtus comme l'influence funeste exercée par les industries impropres sur les mères enceintes, la misère et l'insuffisance de la nourriture. Tous ces maux agissaient sur la condition physique des parents et des enfants. C'était autant d'arguments qui pourront être réutilisés par le criminologue italien Cesare Lombroso pour déterminer le « criminel né ». Toutes les « variétés malades » que les aliénistes rencontraient en Seine-Inférieure restaient vulgairement connues sous les noms d'« idiotie » et d'« imbécillité »¹⁴⁰³.

Le médecin de Saint-Yon concluait de ces enquêtes à Rouen et aux environs que la capitale haut-normande était loin d'être à l'abri des « dégénérescences ». Elles y prenaient la forme de dégradations intégrales de l'espèce humaine. Elles apportaient des « abâtardissements de toute sorte ». Morel notait qu'en raison de l'association de la consommation d'alcool et de la dureté des travaux industriels dans les classes populaires, il y aurait bientôt à Rouen l'« idiotie » et l'« imbécillité » bien plus répandues que partout ailleurs dans l'Empire français¹⁴⁰⁴. En revanche il ne donnait pas toujours des chiffres précis pour justifier son argumentation. Son rapport de 1865 fut envoyé au ministre du commerce et de l'agriculture. Au même moment, des inspections s'étaient intensifiées dans toutes les localités de l'arrondissement de Rouen notamment après le Congrès Médico-chirurgical tenu en mars 1863. Plusieurs localités des bords de Seine étaient singulièrement frappées. Elles demeureront des territoires d'intervention privilégiés pour les aliénistes et les hygiénistes en Seine-Inférieure. Ainsi Morel s'était rendu personnellement à Caudebec-lès-Elbeuf pour juger de l'état déplorable de sa population en 1862¹⁴⁰⁵. La commune de Criquebeuf et la « presque Ile de Tourville près d'Elbeuf » avaient été considérées comme dangereuses dès 1861. Les aliénistes rouennais recensaient de nombreux goîtreux à Orival, Saint-Aubin, Pont-de-l'Arche et Cléon¹⁴⁰⁶. Le « goître » et les dégénérescences s'étaient accrus depuis le milieu du XIX^e siècle tout le long de la Seine et surtout à la confluence de l'Eure¹⁴⁰⁷.

⁹⁹⁹ B.M.R, Morel (B.-A.), *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés malades*, Paris, Londres, New-York, 1857, p.611.

¹⁰⁰⁰ C.H.R, Motet, « *éloge de Morel, séance du 27 avril 1874* » dans *A.M.P.*, t.XII, juillet 1874, p.94.

¹⁰⁰¹ *Sur la vie et l'œuvre de Morel on se reportera à DEBROCK (M.), De l'actualité de l'œuvre de Benedict Augustin Morel, thèse de médecine, Lille 2, 1984, 196p. et CONSTANT (F.), Introduction à la vie et à l'œuvre de B.-A. Morel, thèse de médecine, Paris Cochin, 1970, n°25, Confrontations Psychiatriques, n°11, 1973, p.31-50.*

¹⁰⁰² B.M.R, « *Mort de monsieur le docteur Morel* » dans *U.M.S.I.*, 15 avril 1873, p.67.

¹⁰⁰³ C.H.R, *Registre C de la commission de surveillance, séance du 28 mai 1856.*

¹⁰⁰⁴ C.H.R, « *Variétés* » dans *A.M.P.*, avril 1856, t.II, p.465. Morel fut par erreur désigné comme nouveau directeur de l'asile alors que le docteur Debouteville était toujours en fonction.

¹⁰⁰⁵ C.H.R, *Registre C de la commission de surveillance, séance du 28 mai 1856.*

¹⁰⁰⁶ C.H.R, *Registre C des séances de la commission de surveillance, séance du 9 juin 1856.*

¹⁰⁰⁷ Voir BOIVIN (M.), *Op. Cit.*, P.U.R., Rouen, 1989, « *Salaires à Rouen en 1844 et 1859* », p.66. et C.H.R, *Registre C de la commission de surveillance, séance du 28 juin 1857. Voir aussi Registre D, séances du 25 octobre*

1860 et du 30 juillet 1863.

1008 C.H.R, *Registre C de la commission de surveillance, Séance du 31 juillet 1856.*

1009 B.I.U.M, *Mental Hygiene, vol.XIV, April 1930, n°2, p.462-463.*

1010 *Maury fit une confusion dans ces souvenirs entre les deux asiles départementaux de la Seine-Inférieure.*

1011 *Institut de France, Maury (A.), Les souvenirs d'un homme de Lettres, t.IV, Mss.2650, p.20, Années 1860-1864. (Archives manuscrites conservées à la Bibliothèque) et C.H.R., Baillarger (J.), «Compte-rendu. Maury A., Le sommeil et les rêves: études psychologiques sur ces phénomènes et les divers états qui s'y rattachent, Paris, 1861 » dans A.M.P., 1862, vol.3, p.357.*

1012 *Sur l'érudit Alfred Maury voir WEILL (G.), Histoire de l'idée laïque en France au XIX^e siècle, Paris, 2004, p.131. ; COFFIN (J.-Ch.), Op. Cit., Paris, 2003, « L'observation d'un non spécialiste: Alfred Maury », p.54-58. ; PETER (J.-P.), « Sommeil, rêve, anesthésie, somnambulisme: le problème de la conscience dans les représentations de l'homme en sommeil » dans Revue d'histoire moderne et contemporaine, n°3-4, octobre-décembre 1996, p.586-687. ; COLLET (G.), « A. Maury » dans A.M.P., « Les fondateurs de la Société Médico-Psychologique », t.II, juin 1952, p.51-52. ; CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), « A. Maury et ses continuateurs » dans Op. Cit., Paris, 2006, p.50-52. et CARROY (J.) et RICHARD (N), Alfred Maury, érudit et rêveur. Les sciences de l'homme au milieu du XIX^e siècle, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 204p.*

1013 *Voir NICOLET (Cl.), La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains, Paris, 2006, p.174-176.*

1014 *Sur Jules Soury voir, NICOLAS (S.), Histoire de..., p.127-128.; CASTEL (P.-H.), La querelle de l'hystérie. Formation du discours psychopathologique en France (1881-1913), Paris, 1998, p.187 et p.192; Voir surtout WEBER (E.), L'Action Française, Paris, 1985, p.111.; STERNHELL (Z.), Maurice Barrès et le nationalisme français, Paris, 1985, « Le déterminisme physiologique », p.254-266., du même « Le déterminisme physiologique et racial à la base du nationalisme de Maurice Barrès et de Jules Soury » dans Guiral (P.) et Temine (E.) (Recueils d'articles précédés par), L'idée de race dans la pensée politique française contemporaine, Ed. du C.N.R.S, Paris, 1977, p.117-138. et « Le darwinisme social et la découverte de l'inconscient » dans La droite révolutionnaire 1885-1914. Les origines françaises du fascisme, Paris, 1997, p.179-197.*

1015 *Voir COFFIN (J.-Ch.), « Alfred Maury ou l'analyse profane de la médecine mentale » dans CARROY (J.) et RICHARD (N), Op. Cit., Presses Universitaires de Rennes, 2007, p.89-103.*

1016 *Voir Institut de France, Maury (A.), Op. Cit., t.IV, Mss.2650, p.20, Années 1860-1864. et C.H.R, A.M.P., mai 1867, t.IX, p.477-478.*

1017 *Sur le docteur Morel voir la notice de l'Encyclopaedia universalis, 1985, p.2013. Voir surtout: Archives Nationales, Série F15 3914, Personnel des asiles 1840-1852. ; B.N.F, Motet (A.), « éloge de Morel » dans Notices biographiques, 1873-1880. éloges lus aux séances publiques annuelles de la Société médico-psychologique: Félix Voisin, Morel, Aubanel, G. Ferrus, Trélat, Paris, 1894, p.45-9.; Lasègue (Ch.), « Morel. Sa vie médicale et ses oeuvres » dans Archives générales de médecine, 1873, p.589-600. ; « Morel (Benedict-Augustin) » dans Semelaigne (R.), Op. Cit., 1930-1932, p.342-351.; B.I.U.M, « Benedict Augustus Morel (1809-1873) » dans Pioneers in Mental Hygiene, Mental Hygiene, vol.XIV, April 1930, p.462-463.; C.H.R, Motet (A.), « Séance du 27 avril 1874. éloge de Morel » dans A.M.P., t.XII, juillet 1874, p.82-108. ; B.M.R, « Mort de monsieur le docteur Morel » dans U.M.S.I., 15 avril 1873, p.4-72.; Archives de l'Académie de Rouen, carton B3: Liste des membres et correspondants et carton B33, dossier N « Notices nécrologiques », « Morel » par Malbranche, année 1872-1873, p.74. ; Dossier 92 N : « Morel (B.-A.) (1809-1873), médecin de Saint-Yon » ; Halipré (A.), « Morel (1809-1873), médecin de l'asile Saint-Yon » dans La Revue Médicale de la Normandie, 10 février 1900, n°3, p.58-61. et « Morel (B.-A.) » dans Dictionnaire biographique illustré de la Seine-Inférieure, 2^d éd., Paris, 1908, p.819.*

1018 *B.N.F, Morel (B.-A.), Questions sur diverses branches des sciences médicales, thèse de médecine, 6 août 1839, 34p.*

1019 *B.M.R, Foville (A.), « Saint-Yon, Quatre-Mares et les médecins aliénistes de la Seine-Inférieure » dans Précis analytique de l'Académie de Rouen, 1873-1874, p.104.*

1020 *B.M.R, Oursel (N.N.), Nouvelle biographie normande, 1886, t.1, p.87-88. et Dictionnaire Biographique illustré de la Seine-Inférieure, Paris, 1908, p.89-90. Voir aussi RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.107., p.178., p.207., p.225., p.228. et p.318. et du même La médecine du crime..., vol.1, p.387.*

1021 *B.M.R, « Mort de monsieur le docteur Morel » dans U.M.S.I., 15 avril 1873, p.65-66.*

1022 Sur Ferrus voir aussi MOREL (P.), Op. Cit. 1996, p.96-97 et LAIGNEL-LAVASTINE, « Ferrus » dans A.M.P., t.II, juin 1952, p.72-74.

1023 PICHOT (P.), « Die Geschichtte der deutschen Psychiatrie aus der Sicht der französischen Psychiater » dans Fortschr. Neur. Psychiat, n°60, 1992, p.317-327.

1024 Archives Nationales, Série F15 3914, Personnel des asiles 1840-1852.

1025 Sur cette doctrine on se reportera utilement à PIERRARD (P.), L'église et les ouvriers en France (1840-1940), 1984 notamment « Les Buchéziens ou socialistes chrétiens », p.133-135. ; PLONGERON (B.), « Des socialistes chrétiens avant l'âge du christianisme social (1760-1850) » dans B. Plongeron et P. Guillaume (Dir.), art. cit., Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1995, vol. 118, p.109-136 ; GUESLIN (A.), Gens pauvres, pauvres gens..., p.162-166. et DUROSELLE (J.-B.), Les débuts du catholicisme social en France jusqu'en 1870, Paris, 1951, p.80-120 et p.359-374.

1026 Sur les liens Buchez et Morel voir « Morel » et « Buchez » dans PICK (D.), Faces of degeneration. A European Disorder, 1848-1918, Cambridge University Press, 1989, p.44-50 et p.59-67 ainsi que DOWBIGGIN (I.), Op. Cit., Paris, 1993, p.118-120, p.157, p.170 et p.202. Sur l'itinéraire professionnel, politique et intellectuel de Buchez on se reportera très utilement à CARON (J.-Cl.), « La jeunesse des écoles et la Charbonnerie » et « étudiants et Franc-maçonnerie » dans Générations romantiques. Les étudiants de Paris et le quartier latin (1814-1851), Paris, 1991, p.258-261 et p.234-238 ; DAVID (M.), Le printemps de la Fraternité. Genèse et vicissitudes. 1830-1851, Paris, 1992, « Les débats (1834-janvier 1848) », p.121-165. ; ISAMBERT (F.-A.), Buchez ou l'âge théologique de la société. Politique, religion et science de l'homme chez Buchez (1796-1869), Paris, 1967, 339p. (peu de choses sur Buchez et le Second Empire cependant) mais aussi aux notices parues dans le Dictionnaire critique de la Révolution française (Dir. M. OZOUF et F. FURET) et le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (Dir. J. MAITRON), vol. 1, 1789-1864, p.318-321. Pour les idées philosophiques et sociales de Buchez voir REIBEL (R.), « Les idées politiques et sociales de P.-J.-B. Buchez », Travaux et Recherches de la Faculté de droit et de Sciences économiques de Paris, série « Sciences politiques », n°5, Paris, 1966 ; NEURISSE (A.), L'économie sociale, Paris, 1983, « Philippe Buchez et l'atelier de production », p.18-19. ; PROCHASSON (Ch.), « Les premiers socialismes » dans Becker (J.-J.) et Candar (G.), Op. Cit., Paris, 2004, vol.1, p.421-423. et plus précisément pour la compréhension de ces idées voir au chapitre « La question de la Révolution Française sous le Régime de Juillet », paragraphe « Le Christianisme et la Révolution Française » dans FURET (F.), La Gauche et la Révolution au XIX^e siècle, Paris, 1986, p.15-33. Voir aussi PIERRARD (P.), L'église et la Révolution 1789-1889, Paris, 1988, « Philippe Buchez et les socialistes chrétiens », p.140-143. et B.N.F, Ott (A.), « Notice sur la vie et les travaux de Buchez » dans Traité de politique et de Science Sociale, Paris, 1866, t.1, p.X-LX. (essentiel pour la compréhension du système philosophique de Buchez et son développement par ses disciples) ainsi que COLLET (G.), « Les fondateurs de la Société Médico-psychologique » dans A.M.P, juin 1952, t.II, n°1, p.52-55. On consultera avec profit plusieurs sources complémentaires : les Souvenirs d'un homme de lettres d'A. Maury (Bibliothèque de l'Institut de France) ; les Papiers Buchez (Bibliothèque historique de la ville de Paris) et B.M.R, Foville (A.), « Saint-Yon, Quatre-Mares et les médecins aliénistes de la Seine-Inférieure » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1873-1874, p.104-105.

1027 C.H.R, Motet (A.), art. cit. dans A.M.P., t.XII, juillet 1874, p.93.

1028 C.H.R, Motet (A.), art. cit. dans A.M.P., t.XII, juillet 1874, p.93-94.

1029 Sur la charbonnerie française et Buchez voir LAMBERT (P.-A.), Op. Cit., Lyon, 1995, 139p.

1030 Bibliothèque historique de la ville de Paris, voir les Papiers Buchez CP3705-3718 notamment CP3717. Fol.279 Lettre de Morel, médecin de Saint-Yon à Buchez, 20 décembre 1857.

1031 Sur la diffusion des théories sociales dans la première moitié du XIX^e siècle français voir LABROUSSE (E.), Le mouvement ouvrier et les théories sociales en France de 1815 à 1848, Paris, 1965, 228p.

1032 Sur les débuts de cette association voir HAGUENAUER (G.), Les dix premières années des Annales médico-psychologiques, 1843-1853, thèse de médecine, Paris, 1953, n°179, 130p.

1033 Sur l'avocat Auguste Ott voir LEBRAS-CHOPARD (A.), « Les premiers socialistes » dans P. Ory (Dir.), art. cit., 1987, p.256. ; CASTAGNEZ-RUGGIU (N.), Histoire des idées socialistes, Paris, 1997, p.41. ; JUDT (T.), Le marxisme et la gauche française 1830-1981, Paris, 1987, p.74. et p.314. et le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Paris, 1789-1864 de la Révolution Française à la fondation de la I^{ère} Internationale, 1964-1966, t.3, p.166-167. Voir aussi COLLET (G.), « Les fondateurs de la Société Médico-psychologique » dans

A.M.P., juin 1952, t.II, n°1, p.54-55.

1034 Sur Cerise voir MOREL (P.), Dictionnaire biographique de la psychiatrie française, Paris, 1996, p.59. ; RENNEVILLE (M.), Le langage des crânes..., p.246-249. ; du même Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires, Paris, 2003, p.124-125. et p.146. et La médecine du crime..., vol.1, p.473-482. Voir aussi le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (Dir. J. MAITRON), 1789-1864, t.1, p.373 ; COFFIN (J.-Ch.), art. cit. dans Revue d'Histoire du XIX^e siècle, n°16, 1998, p.88-89. et CHARPENTIER (R.), « Cerise (1807-1869) et la naissance des Annales » dans A.M.P., janvier-février-mars 1943, t.I n°1-2-3, p.2-4. ainsi que les discours prononcés entres autres par le docteur Morel à son décès : Discours prononcés sur la tombe du docteur Cerise par messieurs F. Voisin, Morel, F. Thomas et Foissac (et par M. Cerutti), Paris, 1868, 14p. (Extrait des A.M.P., 1869). Sur le Journal des débats voir WEILL (G.), Op. Cit., Paris, 2004, p.163-165. et WINOCK (M.), Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France, Paris, 2004, p.49.

1035 NOIRIEL (G.), Les ouvriers..., p.31.

1036 C.H.R, Motet (A.), Op. Cit., 1894, p.70-71.

1037 Voir B.N.F, Buchez (PH.) et Trélat (U.), Précis élémentaire d'hygiène, Paris, Bibliothèque du XIX^e siècle, t.XXVIII, 1825, 378p. Sur l'aliéniste Trélat voir aussi MOREL (P.), « Ulysse Trélat citoyen contestataire aliéniste orthodoxe » dans U. Trélat, La folie lucide, Paris, 1988, p.V-XXI. ainsi que BENOIT (G.) et KLEIN (J.-P.), « Ulysse Trélat, la folie et la lucidité » dans Perspectives psychiatriques, 1978, n°65, p.72-76.

1038 Sur ce point on se référera essentiellement à GRANGE (J.) (présenté par), Comte de Saint-Simon, écrits politiques et économiques. Anthologie critique, Paris, 2005, notamment le chapitre VI « Le Christianisme social. Les sentiments au-delà des intérêts », p.449-518. Les idées de Bonald et Saint-Simon pouvaient se rejoindre car elles critiquaient toutes les deux les défaillances des principes libéraux et « individualistes » diffusés depuis 1789. Sur le Socialisme Buchézien voir « Buchez : un chrétien dissident de Saint-Simon » et « Transformer la société selon les principes de l'évangile » dans CASTAGNEZ-RUGGIU (N.), Histoire des idées socialistes, Paris, 1997, p.40-43.

1039 Pour saisir ces contradictions voir « Maistre et Saint-Simon : deux lectures de la Révolution Française » et suiv. dans GRONDEUX (J.), Histoire des idées politiques en France au XIX^e siècle, Paris, 1998, p.5-10.

1040 A titre de comparaison et pour un parcours individuel et politique tout à fait différent voir NADAUD (M.), « Le coup d'état » et « Mon arrestation » dans Op. Cit., Paris, 1976, p.397-404. Martin Nadaud fut alors enfermé à la prison parisienne de Mazaz, la « bastille » des prisonniers politiques qui put resservir au moment de la Commune de Paris .

1041 Voir ISAMBERT, Op. Cit., 2^e partie chapitre III « Transformisme et révélation », Paris, 1967, p.165-181. et 3^e partie chapitre II « Physiologie et anthropologie », p.222-232.

1042 B.N.F, Motet (A.), art. cit. 1894, p.72.

1043 On se reportera à RENNEVILLE (M.), « De la régénération à la dégénérescence. La science de l'homme face à 1848 » dans Revue d'Histoire du XIX^e siècle, 1997, n°2, p.7-23. ainsi qu'aux deux articles que fit paraître Morel voir B.N.F, dans La Revue Nationale , 11 mai 1848, 2e année, n°2, p.441-442 et 15 juin 1848, 2e année, n°7, p.504-505.

1044 Notice du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français (Dir. J. MAITRON), 1789-1864, vol.3, p.289. et B.M.R, « Mort de monsieur le docteur Morel » dans U.M.S.I., 15 avril 1873, p.57.

1045 VIGIER (Ph.), La seconde République, Paris, 1967, p.33. et « Les catholiques et la politique : les ruptures de 1848-1850 » dans PELLETIER (D.), Les catholiques en France depuis 1815, Paris, 1997, p.34-36.

1046 Voir B.N.F, Buchez (Ph.-J.), Assemblée Nationale. Discours prononcé par le citoyen président Buchez, en installant le nouveau président Senard et les trois secrétaires Edmond Lafayette, Landrin et Bérard, Séance du 6 juin 1848, Paris, 1849, 4p.

1047 Sur Armand Carrel voir NOBÉCOURT (R.G.), La vie d'Armand Carrel, Paris, 1930, 308p. et du même, Armand Carrel journaliste: documents inédits et textes oubliés, Rouen, 1935, 214p. Voir aussi CROCHEMORE (G.), Armand Carrel (1800-1836). Itinéraire romantique d'un journaliste engagé sous les Monarchies constitutionnelles, D.E.A. (Dir. A.-M. Sohn), Université de Rouen, 1995, 127p. et du même Op. Cit., Presses Universitaires de Rennes, 2006, 255p.

1048 Sur Octave Fauquet, président de la Société Libre d'émulation du commerce et de l'Industrie de la Seine-

Inférieure entre 1867 et 1869, patron paternaliste voir MAREC (Y.), Bienfaisance communale..., t.1, p.355-356.

1049 voir du Comte de SAINT-SIMON, le chapitre VI « Nouveau Christianisme. Dialogue entre un conservateur et un novateur (1825)», dans GRANGE (J.), Op. Cit., Paris, 2005, p.475.

1050 B.M.R., « Mort de monsieur le docteur Morel » dans U.M.S.I.,15 avril 1873, p.57.

1051 B.N.F, Morel (B.-A.), « La médecine sociale dans ses rapports avec l'avenir de l'amélioration sociale » dans Revue Nationale, 2^e année, n°2, 11 mai 1848, p.441-442 et « Organisation médicale » dans Revue Nationale, 2^e année, 15 juin 1848, n°7, p.504-505.

1052 Sur les antécédents voir « la première médecine sociale » dans CASTEL (R.), L'ordre psychiatrique..., p.104-152. et PROCCACCI (G.), « De la police médicale à la médecine sociale » dans Op. Cit., Paris, 1993, p.184-192.

1053 Pour le développement néanmoins plus tardif des idées de la Démocratie Chrétienne voir MAYEUR (J.-M.), « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne » dans Annales E.S.C., mars-avril 1972, p.483-499. Voir aussi BAUBÉROT (J.) et MATHIEU (S.), « Christianisme social et Socialisme chrétien » dans Religion, Culture et Modernité au Royaume-Uni et en France, 1800-1914, Paris, 2002, p.203-206..

1054 Sur cet aspect et Buchez voir LEFRANC (G.), Histoire des doctrines sociales dans l'Europe contemporaine, Paris, 1960, p.42-49. et BRICE (C.), « Essai d'une politique chrétienne en Europe jusqu'en 1914» dans P. Ory (Dir.), Op. Cit., Paris,1987, p.444-456.

1055 Sur ces questions voir Le XIX^e siècle et la Révolution Française, Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle, Paris, 1992, 430p.

1056 Sur l'utilisation du terme « classe » et ses avatars dans la première moitié du XIX^e siècle voir PIGUET (M.F.), Classe. Histoire du mot et genèse du concept des Physiocrates aux historiens de la Restauration, Lyon, 1996, notamment « L'expression de l'antagonisme : race et classe », p.153-154 ?

1057 B.N.F, La Revue Nationale , art. cit., 11 mai 1848, 2^e année, n°2, p.441.

1058 B.N.F, La Revue Nationale , art. cit., 11 mai 1848, 2^e année, n°2, p.441-442

1059 B.N.F, La Revue Nationale , art. cit., 11 mai 1848, 2^e année, n°2, p.441-442.

1060 B.N.F, La Revue Nationale , art. cit., 15 juin 1848, 2^e année, n°2, p.504-505.

1061 B.N.F, La Revue Nationale , art. cit., 15 juin 1848, 2^e année, n°2, p.504-505.

1062 Pour une vision du contexte démographique et social voir FINE (A.) et SANGOÏ (J.-C.), La population française au XIX^e siècle, Paris, 1991, 127p.

1063 Pour le contexte idéologique et politique voir BOURILLON (F.), « Analyses de la crise urbaine : les socialistes utopiques » et « Les analyses de la crise urbaine : les décideurs » dans Les villes en France au XIX^e siècle, Paris, 1992, p.95-101.

1064 Sur ce point on se reportera à « La formation du couple et l'illégitimité » et « L'illégitimité et les conceptions pré-nuptiales » dans FINE (A.) et SANGOÏ (J.-C.), Op. Cit., Paris, 1991, p.66-70 et p.20-72. ainsi qu'à CHEVALIER (L.), Op. Cit., Paris, 1978, « Fécondité et détérioration sociale », p.510-530.

1065 Pour la Seine-Inférieure voir MARQUIS (J.-Cl.), L'école primaire en Seine-Inférieure 1814-1914, F.O.L. de Seine-Maritime, 1982, 296p.

1066 B.M.R., « Mort de monsieur le docteur Morel » dans U.M.S.I.,15 avril 1873, p.67.

1067 Voir COFFIN (J.Ch.), art. cit. dans Revue d'Histoire du XIX^e siècle, n°16, 1998, p.83-94.

1068 Sur Renaudin voir DOWBIGGIN (I.), Op. Cit., 1993, p.9, 46, 63, 107, 110, 121, 156-157 et 178.

1069 Cité dans MARX (K.), Les luttes de classes en France... suivi de Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, 2005, p.263. Pour le contexte général dans l'agglomération rouennaise et le canton d'Elbeuf au cours de ces années voir CASTEL (R.), Les métamorphoses..., p.355-356. et LARGESSE (P.), « Modalités du mouvement ouvrier dans un centre textile : Elbeuf, 1846-1852 » dans Actes du XXIII^e Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, L'Aigle 1988 » dans L'homme et l'industrie en Normandie, 1990, p.113-124.

1070 A.D.S.M, correspondance du Préfet Leroy. Rapport de Philippon, 18 avril 1856. Cité dans BOIVIN (M.), Op. Cit., Rouen , 1989, t.1, p.71.

1071 B.M.R, « Mort de M. le docteur Morel » dans U.M.S.I., n°32, 15 avril 1873, p.50. Voir aussi BORIE (J.), Op. Cit., Paris, 2002, p.69-70.

1072 cité dans HEILMAN (E.), « Le bertillonage et les stigmates de la dégénérescence », Kriminologisches Journal, 1994, vol.1, p.36.

1073 Sur ce point et pour le contexte de la nomination de Morel à Saint-Yon en 1856 voir RUBEL (M.), « Résultats de la guerre de Crimée : le socialisme impérial » dans Les luttes de classes en France suivi de Karl Marx devant le Bonapartisme par M. Rubel, Paris, 1994, p.345-350. (Pour le contexte local voir aussi HAQUET-CAVELIER (M.), « Le canton d'Elbeuf et la guerre de Crimée » dans Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf, n°8, mars 1987, p.2-14); PLESSIS (A.), « Les idées napoléoniennes » dans De la fête impériale au mur des fédérés 1852-1871, Paris, 1979, p.17-19. ; GRONDEUX (J.), « Le bonapartisme, une solution française ? » dans Op. Cit. , Paris, 1998, p.57-59. et LENTZ (T.), « Napoléon III et la question sociale » dans Napoléon III, Paris, 1995, p.100-101.

1074 Sur « Le christianisme social » voir GRANGE (J.), Op. Cit., 2005, chapitre VI, p.449-518. et pour De Bouteville voir C.H.R, A.M.P., 1856, t.20, p.617.

1075 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., septembre 1863, t.II, p.312-313.

1076 Sur la politique du Conseil Général de la Seine-Inférieure voir EUDE (R.), Le conseil général..., 105p. ; Voir aussi C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., septembre 1863, t.II, p.313. et l'extrait du Procès Verbal du Conseil Général de la Seine-Inférieure, année 1863 : « le conseil général s'associant aux sentiments exprimés par M. le sénateur préfet, dans son rapport, rend hommage aux éminents services de M. Debuteville et lui témoigne ses regrets de le voir quitter la direction d'un établissement où, depuis trente-quatre ans, il a donné tant de preuves de son dévouement et de sa science ». Enfin, le Registre D de la commission de surveillance, séance du 12 octobre 1863.

1077 B.M.R, Morel (B.-A.), Traité des dégénérescences, Paris, 1857, préface p.XVII. Pour replacer ce soutien de la bourgeoisie Saint-Simonienne rouennaise aux préoccupations sociales, économiques et scientifiques du Second Empire avec le contexte national voir PERNOUD (R.), « La bourgeoisie Saint-Simonienne » dans Histoire de la bourgeoisie en France, t.2, « Les temps modernes », Paris, 1981, p.422-445.

1078 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., 1856, t.20, p.621-622.

1079 B.M.R., MOREL (A.-B.), Op. Cit., 1857, p.528. Voir aussi EDELMAN (N.), art. cit. dans Revue d'histoire du XIX^e siècle, 1998, n°17, « Les foules au XIX^e siècle », p.43-56.

1080 Pour le contexte voir CARON (F.), La France des patriotes de 1851 à 1918, Paris, 1985, « L'encadrement des masses », p.95-141.

1081 Sur cet aspect voir « La doctrine remise à neuf (1832-1848) » et « Le Césarisme démocratique » dans BLUCHE (F.), Le Bonapartisme, Paris, 1981, p.61-68 et p.87-103., CANDAR (G.), « La mémoire d'un bonapartisme de gauche » dans Becker (J.-J.) et du même Op. Cit., Paris, 2004, vol.1, p.152-160. ainsi que DÉMIER (F.), « Le bonapartisme des ouvriers » dans La France du XIX^e siècle, Paris, 1997, p.257-258. ; ZELDIN (Th.), « Le bonapartisme » dans Histoire des passions françaises, t.4, « Colère et politique », Paris, 2003, p.211-304. et MENAGER (B.), « Le parti de l'ordre sous la Deuxième République » et « Le bonapartisme conservateur sous le Second Empire » dans J.-F. Sirinelli, Histoires des droites en France, Paris, 1992, t.1, p.90-126.

1082 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., janvier 1859, t.V, p.158 (décret organique sur la carrière des directeurs et médecins des asiles publics d'aliénés) et A.M.P., 1863, p.153 (idem). Sur la politique de Louis-Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III, et ses proximités avec les idées socialistes voir KULSTEIN (David I.), Napoleon III and the Working Class. A Study of Government Propaganda under Second Empire, The California State College, 1969.; MILZA (P.), « L'extinction du paupérisme » dans Napoléon III, Paris, 2006, p.144-149. ; SAGNES (J.), Op. Cit., Paris, 2006, 246p. et du même Napoléon III. Le parcours d'un Saint-Simonien, Sètes, 2008, 607p. Sur les influences des écoles socialistes notamment buchézienne voir le témoignage de Martin Nadaud : « Les écoles socialistes entrent en lutte » dans Op. Cit., Paris, 1976, p.316-333.

1083 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P, 1863, p.313-314 (Personnel administratif et médical des asiles publics d'aliénés, rapport à l'Empereur, 6 juin 1863, Persigny)

1084 Pour le contexte national voir MILZA (P.), « La politique économique et sociale de Napoléon III » et « Paternalisme et politique sociale » dans Op. Cit., Paris, 2006, p.464-469. et p.488-499. Pour Rouen voir MAREC (Y.), « La lente émergence d'un mouvement social d'employés (1848-années 1870) » dans L. Kaplan et Ph. Minard (Dir.), La France malade du corporatisme? XVIII^e-XX^e siècles, Paris, 2004, p.234-237. et du même « L'employé

associé» dans *Pauvreté et protection...*, p.165-172.; « *Monde ouvrier, santé et protection sociale à Rouen du milieu du XIX^e siècle à 1914* » dans *Revue Prévenir*, 1989, p.45-55. et « *Solidarité et politique. Mutuelles et société à Rouen au XIX^e et au début du XX^e siècle* » dans *Colloque sur l'histoire de la sécurité sociale*, Montpellier 1985, Paris, 1986, p.257-280.

1085 Sur l'influence des idées de Michel Chevalier sur la pensée politique et sociale du XIX^e siècle voir DUROSELLE (J.-B.), « *Michel Chevalier, Saint-Simonien* » dans *Revue Historique*, 1956, t.XXXIV, p.257 et suiv. ainsi que WALCH (J.), *Michel Chevalier. économiste Saint-Simonien (1806-1879)*, Paris, 1975, « *Les idées sociales de Michel Chevalier* », p.444-480. Voir aussi les *Papiers Buchez* (Bibliothèque Historique de la ville de Paris).

1086 PLESSIS (A.), *Op. Cit.*, Paris, 1979, p.19. Sur ce point voir SAGNES (J.), *Op. Cit.* Paris, 2006, notamment « *La genèse d'Extinction du paupérisme* », p.64-85. et « *Analyse d'Extinction du paupérisme, un écrit qui a pour unique but le bien être de la classe ouvrière* », p.135-175.

1087 PLESSIS (A.), *Op. Cit.*, Paris, 1979, p.18.

1088 Ferrus était devenu inspecteur du service médical des prisons en 1842. Il publia plusieurs ouvrages sur les maisons de détention et la réforme pénitentiaire: *Des prisonniers, de l'emprisonnement et des prisons en 1850* et *De l'expatriation pénitentiaire en 1853* alors que s'ouvrait la prison cellulaire de Mazas et que l'administration introduisait le casier judiciaire.

1089 PLESSIS (A.), *Op. Cit.*, Paris, 1979, p.186.

1090 Voir notamment CHALINE (J.-P.), « *Rouen au milieu du XIX^e siècle : la révolution de 1848* » dans *Connaître Rouen*, III, 1976, 18p. ; MAREC (Y.), « *Entre répression et conciliation sociale : les réactions aux émeutes rouennaises d'avril 1848* » dans *Actes du Colloque international du cent cinquantième de la Révolution de 1848* (Paris, 23-25 février 1998), 1999, p.361-373 ; PEYROU (F.), art. cit. dans *Annales de Normandie*, 1998, n°5, p.545-570. ; RAGACHE (G.), « *Rouen 1848 : la Saint-Barthélémy rouge* » dans *le Peuple français. Revue d'histoire populaire, octobre-décembre 1976.* et pour une prolongation CONCATO (F.), « *Autour du mouvement ouvrier dans la région de Rouen (1851-1870)* » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Inférieure*, 1990, p.53-64.

1091 Voir MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « *Tragiques enfances* », p.57-73.

1092 GARDEN (M.), « *Enfants illégitimes* » dans Y. Lequin (Dir.), *Histoire des français XIX^e-XX^e siècles, t.1, « Un peuple et son pays »*, Paris, 1983-1984, p.312-316. Pour la Seine-Inférieure voir BARDET (J.-P.), *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles, les mutations d'un espace social*, Paris, 1983, vol.1, p.320, MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « *Abandon et concubinage*, p.63-66. et CUVIER (C.), *Les mères célibataires à Rouen au XIX^e siècle, maîtrise d'histoire* (Dir. A. Leménorel), Université de Rouen, 1987.

1093 B.M.R., Morel (B.-A.), *Traité des dégénérescences, 1857, (préface)*. Voir aussi notre article art. cit. dans *Histoire et Mesure*, 2005, vol.XX, n°1/2, p.97-136.

1094 B.M.R., 15 avril 1873, p.46.

1095 B.M.R., voir les *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, année 1857-1858*, p.91-92. Voir aussi les *Archives de l'Académie de Rouen, carton B33*, la « *Table manuscrite des matières appartenant à l'Académie de Rouen* », « *Médaille décernée par l'Institut à M. Morel pour son livre sur les dégénérescences humaines, 1857-1858* ».

1096 C.H.R., « *Variétés* » dans *A.M.P.*, p.154. Comparé au budget annuel d'une famille d'ouvriers de quatre personnes, père, mère et 2 enfants en 1868 à Elbeuf, soit 1860, 25 francs, son traitement était donc considérable. Voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.219.

1097 C.H.R., « *Variétés* » dans *A.M.P.*, t.IV, juillet 1864, p.310. B.M.R., « *Nouvelles* » dans *U.M.S.I.*, 15 octobre 1864, n°12, p.204-205.

1098 C.H.R., Buchez (Ph.), « *Rapport fait à la Société médico-psychologique sur le Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui les produisent par le docteur B.-A. Morel* » dans *A.M.P.*, t.III, juillet 1857, p.459. et B.N.F., Buchez (Ph.), *Essai d'un Traité complet du point de vue du catholicisme et du progrès*, Paris, 1838-1840, t.2, « *Préexistence de la morale à la société* », p.96-102.

1099 Sur cette notion voir BING (F.), « *La théorie des dégénérescence* » dans J. Postel et Cl. Quézel (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1983, p.351-356. ; DANION (J.M.), KEPPI (J.), SINGER (L.), « *Une approche historique de la doctrine des*

dégénérescences et des constitutions psychopathiques » dans *A.M.P.*, 1985, n°143, p.271-279. et PINELL (P.), « Dégénérescence » dans *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, 2004, p.310-314.

1100 Sur la question sociale et les « dégénérescences voir le très suggestif article de ZALOSZYC (A.), « Les dégénérescences: une préhistoire? », *Supplément aux Confrontations Psychiatriques*, 1978, n°16, p.1-11. Pour le contexte voir aussi EDELMAN (N.), art. cit. dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1998, n°17, « Les foules au XIX^e siècle », p.43-56.

1101 B.N.F, Vandeven (P.-J.-A.), *Considérations sur les causes de la dégénérescence de l'espèce humaine et sur les moyens d'y remédier*, 1850, p.7.

1102 Sur ces débats voir COFFIN (J.-C.), *Op. Cit.*, Paris, 2003, p.21-100. et du même *Le corps social en accusation: le thème de la dégénérescence en France et en Italie, thèse de doctorat (Dir. M. Perrot)*, Paris 7, 2 vol., 634p.; FRIEDLANDER (R.), B.-A. Morel and the theory of Degenerescence: The Introduction of Anthropology into Psychiatry, University of California, San Francisco, Ph.D. thesis, 1973 ; Sur les concepts d' « hérédité » et « milieu », leurs liens avec la psychiatrie française de la seconde moitié du XIX^e siècle voir COFFIN (J.-C.), « Heredity, Milieu and Sin: the Works of Bénédicte-Augustin Morel (1809-1873) » dans H.J. Rheinberger et S. Müller-Wille (Dir.), *The Cultural History of Heredity*, Max Planck Institute, Berlin, 2003, p.153-164., du même « L'hérédité et la médecine mentale française au XIX^e siècle » dans *Ethnologie Française*, 1994, n°1, p.70-80. et PLAS (R.), « L'hérédité morbide » dans *Poutrin (I.) (Dir.)*, *Op. Cit.*, Paris, 1995, p.191-192.

1103 B.M.R, U.M.S.I, 15 avril 1873, p.51. et *Nouvelliste de Rouen*, 31 mars 1873. Sur le paradigme des dégénérescences voir BÉNICHOU (Cl.), « Enquête et réflexions sur l'introduction des termes « dégénére(r) », « dégénération », « dégénérescence » dans les dictionnaires et encyclopédies scientifiques françaises à partir du 17^e siècle » dans *Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique*, 1983, n°5, p.1-62. et « Dégénération, dégénérescence » dans *Dictionnaire du darwinisme (Dir. P. TORT)*, 1996, t.3, p.1151-1157. ; voir aussi ZALOSZYC (A.), « La dégénérescence » dans *Ornicar?*, n°7, 1976, p.61-74. et CORBIN (A.), « L'hérédosyphilis ou l'impossible rédemption. Contribution à l'histoire de l'hérédité morbide » dans *Romantisme*, n°31, p.131-149.

1104 B.I.U.M., Morel (B.-A.), « Des caractères de l'hérédité dans les affections nerveuses » dans *Archives générales de médecine*, septembre 1859, p.258.

1105 KRAMS-LIFSCHITZ (J.), « Dégénérescence et personne, migrations d'un concept au XIX^e siècle » dans S. Novaes (Ed.), *Biomédecine et devenir de la personne*, 1991, p.131-158.

1106 Pour les différentes approches de cette notion voir *Penser l'hérédité*, *Ethnologie Française*, 1994, n°1, 155p. et *La découverte des lois de l'hérédité (1862-1900)*, Une anthologie. Textes choisis, présentés et annotés par Ch. Lenay, 1990, 275p.

1107 B.U.R.M, voir Trélat (U.), *Recherches historiques sur la folie*, Paris, 1839. (Fonds Féré).

1108 Trélat (U.), Des causes de la folie, *A.M.P.*, janvier et avril 1856, cité par MOREL (P.), « Ulysse Trélat citoyen contestataire aliéniste orthodoxe » dans U. Trélat, *La folie lucide*, Paris, 1988, p.XIX.

1109 Idem, p. XIX. (Allusion indirecte aux travaux du docteur Morel).

1110 C.H.R., voir *A.M.P.*, t.X, septembre 1867, séance du 15 juillet 1867, « De l'hérédité morbide progressive », *Rapport de J.-P. Falret*, p.369.

1111 *Bibliothèque de l'Institut de France et B.N.F.*, voir Maury (A.), « Les dégénérescences de l'espèce humaine. Origines et effets de l'idiotisme et du crétinisme » dans *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} janvier 1860, p.75-101 cité dans *Souvenirs d'un homme de lettres*, t.IV, 1860-1864, p.18-21. Ms.2650. Voir aussi COFFIN (J.-Ch.), art. cit. dans CARROY (J.) et RICHARD (N.), *Op. Cit.*, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p.89-103.

1112 B.N.F., Maury (A.), art. cit. dans *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} janvier 1860, p.97.

1113 B.M.R, Ribot (Th.), L'hérédité. étude psychologique sur ses phénomènes, ses lois, ses causes, ses conséquences, Paris, 1873, p.124-125 et p.292. Voir aussi BÉNICHOU (Cl.), « Ribot et l'hérédité psychologique » dans BÉNICHOU (Cl.) (Dir.), *L'ordre des caractères (aspects de l'hérédité dans l'histoire des sciences de l'homme)*, 1989, p.73-89.

1114 B.M.R, Ribot (Th.), *Op. Cit.*, Paris, 1873, p.124-125. et p.292.

1115 B.M.R., Ribot (Th.), « La psychologie contemporaine. Leçon d'ouverture du cours de psychologie

expérimentale et comparée du Collège de France » dans Revue scientifique, n°15, 14 avril 1888, p.451. Ribot poursuivait: « et comme des désordres multiples ont leur source dernière dans les mauvaises conditions de la vie organique, comme celle-ci est aussi la source des affections et des passions, la pathologie mentale peut éclairer bien des problèmes. A mon avis, on n'y a pas assez puisé ».

1116 KRAMS-LIFSCHITZ (J.), art. cit. dans S. Novaes (Ed.), *Op. Cit.*, 1991, p.131-158. Voir aussi B.I.U.M., Morel (B.-A.), art. cit. dans Archives générales de médecine, septembre 1859, p.257-283. et B.M.R, Premier Congrès Médico-chirurgical de France tenu à Rouen, Rouen, 30 septembre-3 octobre 1863, 411p.

1117 LEGRAND (S.), « Portraits du dégénéré en fou, en primitif, en enfant et finalement en artiste » dans *Methodos*, « Figures de l'irrationnel », 2003, n°3, 23p.

1118 B.N.F, Union Médicale, 7 juillet 1874, p.25-35.

1119 B.N.F, Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale, 1875, vol.43, p.193-194.

1120 C.H.R, Buchez (Ph.), art. cit. dans A.M.P., juillet 1857, t.III, p.455-467. et « Séance du 16 novembre 1857 » dans A.M.P., juillet 1857, t.III, p.625-627.

1121 C.H.R, « Rapport de M. Buchez sur le Traité des maladies mentales, par M. le docteur B.-A. Morel » dans A.M.P., octobre 1860, t.VI, p.613-623. Voir aussi B.N.F, Buchez (Ph.), Rapport fait à la Société Médico-Psychologique sur le Traité des maladies mentales par M. le docteur B.-A.. Morel, Paris, Extrait des A.M.P., 1860, 20p.

1122 B.M.R, U.M.S.I, 15 avril 1873, p.46.

1123 C.H.R, A.M.P., avril 1862, t.VIII, p.340.

1124 C.H.R, « Discussion sur la classification des folies » dans A.M.P, janvier 1861, p.145-177.

1125 B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit.*, 1857, p. 1-7.

1126 B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit.*, 1857, p.7.

1127 Sur un aspect de cette problématique voir CHOLVY (G.), « Le monde ouvrier » dans *Christianisme et Société en France au XIX^e siècle, 1790-1914*, Paris, 2001, p.109-121.

1128 HEILMAN (E.), *Op. Cit.*, 1994, vol.1, p.36. et GUIBERT (F.), Le pouvoir sanitaire. Essai sur la normalisation hygiénique, thèse de droit, Strasbourg, Université Robert Schuman, 1992, 361p.

1129 Sur le « dégénéré » voir BECQUEMONT (D.), « Primitif, civilisé, dégénéré » dans *Revue des Sciences Humaines*, 1993-1993, n°227, p.38-53

1130 LEGRAND (S.), *Op. Cit.*, Paris, 2003, n°3, p.19. Voir aussi FOUCAULT (M.), Naissance de la biopolitique, Cours au collège de France 1978-1979, Hautes-Etudes, 2004, 355p.

1131 C.H.R, Motet (A.), art. cit. dans A.M.P., t.XII, juillet 1874, p.101.

1132 Nous reprenons cette explication concernant la théorie des dégénérescences de HEILMAN (E.), *Op. Cit.*, 1994, vol.1, p.36-37.

1133 Sur la théorie des dégénérescence, son contexte et sa postérité on consultera: BÉNICHOU (Cl.), Chronique commentée des histoires du concept de dégénérescence, thèse de Lettres et Sciences Humaines, Paris VII, 1996; DOWBIGGIN (I.), « Degeneration and hereditarianism in French mental medicin 1840-1890: psychiatric theory as ideological adaptation » dans Bynum (W.-F.), Porter (R.), Sheherd (M.) (Ed.), *Op. Cit.*, t.1, « People and Ideas », p.188-232. ; GENIL-PERRIN (G.-P.-H.), Histoire des origines et de l'évolution de l'idée de dégénérescence en médecine mentale, 1913, 1 vol., 280p.; LANTERI-LAURA (G.), « La chronicité dans la psychiatrie française moderne » dans *Annales E.S.C.*, vol.2, 1972, p.548-568. ; MARTIN (Cl. C.), La dégénérescence dans l'oeuvre de B.-A. Morel et dans sa postérité, thèse de 3^e cycle Psychologie, Paris 5, E.H.E.S.S., 1983, 318p.; VIGARELLO (G.), « La force de soi, la force des autres. XIX^e siècle » dans *Histoire des pratiques de santé*, 1999 notamment le chapitre II « L'invention de l'énergie -1-Le spectre des dégénérescences», p.217-230. et le chapitre III « De l'hygiène des lieux à l'hygiène mentale », p.251-283.; ZALOSZYC (A.), *Eléments d'une histoire de la théorie des dégénérescences dans la psychiatrie française, thèse de médecine, n°107, Strasbourg, 1975, 238p. Sur le contexte européen: PICK (D.), Faces of degeneration. A European Disorder, 1848-1918, Cambridge University Press, 1989, 275p.; Sur le contexte national et la mise en évidence que la théorie de Morel ne se situait pas dans la ligne du Darwinisme voir CLARK (Linda L.), Social Darwinisme in France, The University of Alabama Press, 1984, 261p.; CONRY (Y.),*

L'introduction du Darwinisme en France au XIX^e siècle, Paris, 1874, 1 vol., 480p.; POSTEL (J.), « L'idée de dégénérescence en psychiatrie et l'introduction du Darwinisme en France au XIX^e siècle » dans L'Information Psychiatrique, vol.52, n°7, 1976, p.855-856. ; Sur l'utilisation de ce concept en génétique: PINEL (P.), « Dégénérescence et génétique » dans Psychiatrie Française, vol. XXXI, n°2, septembre 2000. ; SIMONNOT (A.-L.), « Psychiatrie et eugénisme » dans Psychiatrie Française, vol. XXXI, n°2, septembre 2000. Sur sa propagation au sein de la littérature: LEGRAND (S.), Op. Cit., 2003, n°3, 23p. ; BOUNTHAVY (S.), « Bouvard et Pécuchet: de l'enfant sauvage au dégénéré » dans Revue Flaubert, n°4; MITTERAND (H.), Les manuscrits et les dessins de Zola: Les racines d'une oeuvre, vol.2, 2002, p.257. ; BORIE (J.), Mythologies de l'hérédité au XIX^e siècle, 1981, 215p. ; Pour son utilisation en criminologie voir RENNEVILLE (M.), Crime et folie..., 527p. et HEILMAN (E.), Op. Cit., 1994, vol.1, p.36-46.

1134 Sur cette notion voir OZOUF (M.), L'homme régénéré. Essais sur la Révolution française, 1989, 239p. Régénération et reconstruction sociale entre 1789 et 1848, Recueil collectif, Université de Nice, Centre de Recherche d'histoire des idées, 1978, 219p. ainsi que la notice « Régénération » du Dictionnaire critique de la Révolution française (Dir. F. FURET et M. OZOUF), 1992, vol. « Idées ». Voir aussi RENNEVILLE (M.), La médecine du crime..., vol.1, « Un objectif: la régénération sociale », p.70-72.

1135 Pour une définition du concept voir NORA (P.), « La génération » dans « Partages de l'espace-temps », Les lieux de mémoire, 1997, t.2, p.2975-3015. et REY (R.), « Génération et hérédité au 18^e siècle » dans BÉNICHOU (Cl.) (Dir.), Op. Cit., 1989, p.7-48.

1136C.H.R., Morel (B.-A.), Le non-restraint ou de l'abolition des moyens coercitifs dans le traitement de la folie suivi des considérations sur les causes de la progression dans le nombre des aliénés admis dans les asiles, Paris, 1860, p.78. Cité dans CASTEL (R.), L'ordre psychiatrique..., Paris, 1976, p.282.

1137NORA (P.), « La génération » dans Op. Cit., 1997, t.2, p.2978.

1138 Idem, p.2982. (selon une définition d'Yves Renouard en 1953).

1139 Sur l'utilisation du terme de « race » voir BALIBAR (E.) et WALLERSTEIN (Y.), Race, Nation, Classe. Les identités ambiguës, Paris, 1988, 232p. ; GUIRAL (P.) et TÉMINE (E.) (présenté par), L'idée de race dans la pensée politique française contemporaine, Paris, 1977, 281p. ; MURARD (L.) et ZYLBERMAN (P.), « Une race de mineurs » dans Le petit travailleur infatigable et patient ou le prolétaire régénéré. Villes-Usines, habitat et intimité au XIX^e siècle, Recherches n°25, novembre 1976, p.182-185 ; COFFIN (J.-Ch.), « Le thème de la dégénérescence de la race autour de 1860 », dans History of European Ideas, 15, n°4-6, 1992, p.727-732. et dans une perspective malthusienne GARDEN (M.), « La race ou l'argent ? » dans Y. Lequin (Dir.), Op. Cit., t.1, 1983-1984, p.268-272. Voir aussi pour la compréhension de l'histoire du mot « race », son utilisation par Buffon et l'évolution de sa connotation POLIAKOV (L.), « Les bâtisseurs de système » dans Histoire de l'antisémitisme, t.2, « L'âge de la science », 1981, p.54-61. Sur l'utilisation du terme et son contexte voir LIAUZU (Cl.), « La conquête du continent biologique et l'exploitation des races » dans Race et civilisation. L'autre dans la culture occidentale. Anthologie critique, Paris, 1992, p.87-108. ; BLANCKAERT (Cl.), « Le système des races » dans I. Poutrin (Dir.), Op. Cit., 1995, p.24-41. ; TEYSSEIRE (D.) « De l'usage historico-politique de race entre 1680 et 1820 et de sa transformation », RéBERIOUX (M.), « Le mot race au tournant du siècle » et GUILLAUMIN (C.), « Usages théoriques et usages banals du terme race » dans Mots. Les langages du politique, n° spécial « Sans distinction ...de race », n°33, décembre 1992, p.43-52, p.53-58 et p.59-66. Dans une perspective Saint-Simonienne voir REGNIER (Ph.), « Du côté de chez Saint-Simon : question raciale, question sociale et question religieuse » dans Romantisme, n°130, « Raciologiques », 2005, p.23-37.

1140 C.H.R., Motet (A.), art. cit. dans A.M.P., t.XII, juillet 1874, p.100.

1141 Voir FELTGEN (K.), « Les hôpitaux de Rouen face au fléau syphilitique » dans Accueillir ou soigner ?..., p.266-275.

1142 C.H.R., « Séance du 25 juillet 1864. De la formation du type dans les variétés dégénérées, ou nouveau éléments d'anthropologie morbide, pour faire suite à la théorie des dégénérescences dans l'espèce humaine » dans A.M.P., t.IV, novembre 1864, p.455-453 et B.M.R., Morel (B.-A.), « De la formation de type dans les variétés dégénérées » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1863-1864, p.106-107.

1143 Sur Georges Pouchet voir dans le Dictionnaire du darwinisme (Dir. P. TORT), Paris, 1996, t.3, p.3522. , WEILL (G.), Op. Cit., Paris, 2004, p.198-199. et B.M.R., Pouchet (G.), « De la pluralité des races humaines » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1858-1859, p.105-106. Au milieu des années 1860, Georges

Pouchet s'opposera paradoxalement au chimiste Pasteur au moment de l'affrontement sur la « génération spontanée ». George Pouchet pouvait se rapprocher des laïques et des franc-maçons aux sensibilités darwinistes. Mais le paradigme des dégénérescences pouvait paradoxalement s'accommoder de celui de la « génération spontanée ».

1144 Sur Félix-Archimède Pouchet voir CANTOR (M.), Pouchet. Savant et vulgarisateur. Musée et Fécondité, Paris, 1993, 260p. ainsi que le Dictionnaire du darwinisme (Dir. P. TORT), Paris, 1996, t.3, p.3521.

1145 Pour ces questions voir BÉNICHOU (Cl.) (Dir.), Op. Cit., 1989, 173p.

1146 C.H.R, A.M.P., t.IV, janvier 1858, p.228-231.

1147 Sur l'« organicisme » et la « sociologie biologique » voir BLANCKAERT (Cl.), La nature de la société, organicisme et sciences sociales au XIX^e siècle, Paris, 2004, 158p.

1148 Sur le projet social d'Auguste Comte voir GOUHIER (H.), Op. Cit., Paris, 1970 notamment le tome 3 « Auguste Comte et Saint-Simon » ainsi que BUIS (G.), « Le projet de réorganisation sociale dans les Œuvres de jeunesse d'Auguste Comte » dans Régénération et reconstruction sociale (1780-1848), Université de Nice, 1978, p.133-148.

1149 Sur ce point voir « Le haras humain » dans MURARD (L.) et ZYLBERMAN (P.), Op. Cit., Recherches n°25, novembre 1976, p.175-179 ; CANGUILHEM (G.), « Auguste Comte » dans études d'histoire de la philosophie des sciences, Paris, 1968, p.71.

1150 Comte de SAINT-SIMON, « Nouveau Christianisme. Dialogue entre un conservateur et un novateur (1825) », Op. Cit., Paris, 2005, chapitre VI, p.475.

1151 Sur le Bonapartisme, parti de l'ordre, et son évolution voir « 1848-1870 : Le Bonapartisme » dans RÉMOND (R.), Les Droites en France, Paris, 1982, p.99-121.

1152 Sur sa théorie qui envisage « l'ordre civil » comme un « reflet de l'ordre religieux » voir « Bonald, un sociologue contre-révolutionnaire » et « Un défenseur du gallicanisme » dans GRONDEUX (J.), Op. Cit., Paris, 1998, p.11-12. Sur sa pensée sociale voir « L'héritage contre-révolutionnaire » dans WINOCK (M.), Histoire de l'extrême droite en France, Paris, 1993, p.34-35. et TODA (M.), Louis de Bonald, théoricien de la contre-révolution, Paris, 1997, 201p. ; voir aussi la notice de J. POSTEL, « Morel B.-A. » dans Encyclopaedia Universalis, 1985, p.2013 : « il s'inspire de la philosophie conservatrice de L. De Bonald qui croyait à la dégénérescence sous l'effet des vices et des révoltes, d'une race humaine à l'origine modelée sur l'exemple divin. Il se situe donc à l'opposé de tout évolutionnisme (L'Origine des espèces ne paraîtra qu'en 1859) ».

1153 Sur le contexte intellectuel voir FAURE (O.), « La médecine morale » dans Les Français et leur médecine au XIX^e siècle, Paris, 1993 et B.N.F, Buchez (Ph.), Op. Cit., Paris, 1838-1840, t.2, « Préexistence de la morale à la société », p.96-102.

1154 BLANCKAERT (Cl.), Op. Cit., Paris, 2004, p.39 et p.49

1155 Cité dans RENNEVILLE (M.), La médecine du crime..., vo.1, p.108. Voir aussi PERROT (M.), « Les fonctions de la famille » dans Op. Cit., Paris, T.4, De la Révolution à la guerre, 1999, p.93-107.

1156 Sur cette société voir CHAPPEY (J.-L.), La Société des Observateurs de l'homme (1799-1804) des anthropologues au temps de Bonaparte, Paris, Société des études robespierristes, 2002, 573p.

1157 Pour le contexte voir ROSANVALLON (P.), « Le consensus anti-moderniste » dans L'Etat en France..., p.162-164. et PROCCACCI (G.), « Industrie et morale » dans Op. Cit., 1993, p.179-183.

1158 Voir FOUCAULT (M.), Il faut défendre la société, cours du collège de France, 1976, Hautes-Etudes, 1997, notamment « Articulations de la discipline et de la régulation: la cité ouvrière, la sexualité, la norme », p.225 et « La théorie des dégénérescences », p.235.

1159 Sur ce point voir « Le courant traditionnaliste » et « La pensée réactionnaire » dans CUIN (Ch.-H.) et GRESLE (F.), Histoire de la Sociologie, t.1 « Avant 1918 », Paris, 2002, p.6-8.

1160 Cité par PICK (D.), Op. Cit., 1989, p.66.

1161 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.5-6.

1162 B.N.F, Morel (B.-A.), art. cit. dans Archives générales de Médecine, 1867, 11p. Voir aussi B.M.R, « Lettre de M. le docteur Boileau de Castelnau, relative à son travail intitulé : Maladies du sens moral » dans Précis analytique

des travaux de l'Académie de Rouen, 1861-1862, p.90-92.

1163 PELLETIER (D.), « Intransigeants et libéraux » dans *Op. Cit.*, Paris, 1997, p.36-37.

1164 Pour le contexte rouennais voir CHALINE (N.J.), « Attitude et actions sociales de l'église dans le diocèse de Rouen au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle » dans *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, 3^e trimestre 1972, p.65-78. ainsi que « Pratique et vie religieuse en Haute-Normandie aux XIX^e et XX^e siècles » dans *Mentalités religieuses dans la France de l'Ouest, Caen, Cahiers des Annales de Normandie*, 1976 et SEMENT (P.) « Le catholicisme social en Normandie » dans *études Normandes*, 1973, 40p.

1165 Sur ce cardinal voir CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.263-265, p.311. et p.408. Voir aussi sur les filiations ultérieures CHALINE (N.-J.), *Des catholiques normands sous la III^e République. Crises. Combats. Renouveaux, Rouanne/Le Coteau*, 1985, 252p. Voir aussi ROUMAJON (Y.), « Un certain climat social » dans *Op. Cit.*, Paris, 1989, p.141 et p.145 pour son rôle dans la législation contre le travail des enfants: « Pauvres petits enfants! Que les lois se hâtent d'étendre leur protection sur votre existence et que la postérité lise avec étonnement sur le front de ce siècle si content de lui-même: en ces jours de progrès et de découvertes, il fallut une loi de fer pour défendre de tuer les enfants par le travail ». (extrait du *Recueil général des lois et ordonnances*, t.XI, p.70).

1166 CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.311-313.

1167 *Idem*, p.313-316.

1168 Pour ces analyses voir SCHWARTZ (Y.), *Expérience et connaissance du travail*, Paris, 1988, 907p. et « Pratiques paternalistes et travail industriel à Mulhouse au XIX^e siècle » dans *Technologie, Idéologies, Pratiques*, I, n°4, octobre-décembre 1979.

1169 Sur ce catholique conservateur, très favorable à la stabilité de l'ordre social, voir MAREC (Y.), « L'apôtre de la mutualité : Henri Vermont (1836-1928). Président de l'émulation Chrétienne de Rouen » dans *La Revue de l'économie sociale*, janvier 1987, p.23-59.

1170 CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.316-317.

1171 CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.320-321. et du même « Utopie patronale et politique sociale dans le textile normand au XIX^e siècle » dans Gueslin (A.) et Guillaume (P.) (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1992, p.207-213. Voir aussi DELSALLE (L.R.), *Entre Robec et Aubette. Mille an d'histoire à l'est de Rouen*, 1994, Bois-Guillaume, 480p. et ALEXANDRE (A.), « L'évolution industrielle de la vallée du Cailly (1850-1914) » dans *études Normandes*, 3^e trimestre 1972, p.1-31.

1172 PELLETIER (D.), « Aux origines du catholicisme social » dans *Op. Cit.*, Paris, 1997, p.45-46. et sur *Le Play* voir KALAORA (B.) et SAVOYE (A.), *Les Inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Paris, 1989, 293p. ; ZELDIN (Th.), « F. Le Play » dans *Op. Cit.*, Paris, 2003, t.5, p.272-281. et DEREYMEZ (J.W.), « Frédéric Le Play, réformateur chrétien ? » dans B. Plongeron et P. Guillaume (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, CTHS, 1995, vol. 118, p.145-167.

1173 Pour le contexte voir aussi GUILLEMAIN (H.), *Op. Cit.*, Paris, 2006, 347p.

1174 B.N.F, Boudin (J.-Ch.-M.), *Traité de géographie et de statistiques médicales et des maladies endémiques : comprenant la météorologie et la géologie médicale, les lois statistiques de la population et de la mortalité, la distribution géographique des maladies et la pathologie comparée des races humaines*, Paris, 1857, t.1, 575p. et t.2, 744p avec 9 cartes. Cet auteur avait déjà publié en 1843 un *Essai de géographie médicale, ou études sur les lois qui président à la distribution géographique des maladies, ainsi qu'à leurs rapports topographiques entre elles, lois de coïncidences et d'antagonismes*, Paris, 1843, 104p.

1175 Sur ce contexte scientifique voir GRMEK (M. D.) et SOURNIA (J.-C.), « La constitution de la géographie médicale et de l'épidémiologie » dans M.D. Grmek (Dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t.3, « Du Romantisme à la Science moderne », Paris, 1999, p.276-278. et PALSKEY (G.), « La cartographie médicale et anthropologique » dans I. Poutrin (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1995, p.207-223.

1176 La pellagre sévissait surtout dans les régions pauvres italiennes notamment autour de Milan. Sur l'intérêt de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure pour cette question voir A.D.S.M, *Archives de la Société libre d'émulation de Rouen* notamment Carton 3J23, Séance du 1^{er} août 1835 (*Rapport De la Pellagre et de la Folie Pellagreuse par Brierre de Boismont, membre correspondant*), Carton 3J6 (*Catalogue de la Bibliothèque, ouvrages, rapports, manuscrits, classement par matières*), n°207, *De la Pellagre et de la Folie pellagreuse par Brierre de Boismont*, Paris, 1834.

1177 B.N.F, Boudin (J.-Ch.-M.), *Traité de géographie et de statistiques médicales et des maladies endémiques : comprenant la météorologie et la géologie médicale, les lois statistiques de la population et de la mortalité, la distribution géographique des maladies et la pathologie comparée des races humaines*, Paris, 1857, t.2, p.71.

1178 B.N.F, *Idem*, t.2, p.70. *Ces descriptions ne seront pas sans rappeler celles que fera plus de cinquante années après le politologue André Siegfried voir notre article : « Origines et développement de l'Institut Havrais de Sociologie économique et de Psychologies des peuples de l'hiver 1937 aux années 1980 » dans Annales de Normandie, mai 2007, n°1-2, p.117-150.*

1179 B.N.F, *Idem*, t.2, « *Statistique Morale* », p.93-106.

1180 B.N.F, *Idem*, t.2, « *De l'aliénation mentale* », p.297-303.

1181 B.N.F, *Idem*, t.2, « *Statistique et distribution des infirmités apparentes en France* », p.232. et p.236-237.

1182 B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit.*, 1857, p.76-77. Cité dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.280.

1183 C.H.R, A.M.P., janvier 1858, t.IV, p.229

1184 Sur cet aspect voir BECQUEMONT (D.), « *Du transformisme au darwinisme* » dans I. Poutrin (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1995, p.5-19. Voir aussi WEILL (G.), *Op. Cit.*, Paris, 2004, p.196-198. Alors que le transformisme de Lamarck puis Geoffroy Saint-Hilaire put s'opposer à Cuvier, la querelle réapparut avec l'introduction du Darwinisme en France par Clémence Royer sa traductrice mais plusieurs années après 1859. Or, le docteur Morel ne s'inspira quasiment pas de ce dernier voir CONRY (Y.), *Op. Cit.*, Paris, 1874, 480p. et surtout POSTEL (J.), art. cit. dans *L'Information Psychiatrique*, vol.52, n°7, 1976, p.855-856.

1185 DROUIN (J.-M.) et LENAY (Ch.), « *Cuvier. Le fixisme paradoxal* » dans *Op. Cit.*, Paris, 1990, p.32.

1186 Sur ce point voir PICHOT (P.), *Op. Cit.*, Paris, 1996, p.26-28.

1187 DROUIN (J.-M.) et LENAY (Ch.), « *Lamarck. La première théorie scientifique de l'évolution* » dans *Op. Cit.*, Paris, 1990, p.18.

1188 DROUIN (J.-M.) et LENAY (Ch.), *Op. Cit.*, Paris, 1990, p.17-18.

1189 Voir FISCHER (J.-C.), « *Hérédité et tératologie 1860-1920* » dans BÉNICHOU (Cl.) (Dir.), *Op. Cit.*, 1989, p.95-117.

1190 B.M.R, « *De la formation du type dans les variétés de dégénérés* » dans Premier Congrès Médico-chirurgical de France tenu à Rouen, 30 septembre 1863- 3 octobre 1863, p.378.

1191 B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit.*, 1857, p.63. Voir aussi FOUCAULT (M.), *Sécurité, territoire, population, Cours au collège de France 1977-1978, Hautes-Etudes, 2004, 435p.*

1192 Sur les classement par types et espèces des différents états de « *l'hérédité progressive* » (épilepsie, hypochondrie, alcoolisme chronique, folie subite ou instantanée, impulsions irrésistibles...) voir C.H.R, Morel (B.-A.), « *De l'hérédité morbide progressive ou des types dissemblables et disparates dans la famille* » dans A.M.P., janvier 1869, t.I, p.329-330.

1193 Sur le contexte intellectuel antérieur à ce paradigme voir CHEVALIER (L.), *Op. Cit.*, Paris, 1978, « *L'attention aux caractères physiques et sa signification* », p.671-696.

1194 B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit.*, 1857, préface p.. V-XIX.

1195 Pour le contexte antérieur voir LETERRIER (S.-A.), *L'institution des sciences morales (1795-1850)*, Paris, 1995, 431p.

1196 C.H.R, Morel (B.-A.), *Le non-restraint ou de l'abolition des moyens coercitifs dans le traitement de la folie suivi des considérations sur les causes de la progression dans le nombre des aliénés admis dans les asiles*, Paris, 1860, (lettre reproduite) p.102-103. Cité dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.280-281. Voir aussi les Archives de la Société de Médecine de Rouen (déposées aux A.D.S.M.).

1197 DROUIN (J.-M.) et LENAY (Ch.), *Op. Cit.*, Paris, 1990, p.21.

1198 *Idem*, p.229.

1199 Sur la notion de « *milieu* » voir REY (R.), « *Organisme et milieu* » dans I. Poutrin (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1995, p.169-187.

1200 B.N.F, Motet (A.), Op. Cit., 1894, p.75.

1201 LEGRAND (S.), Op. Cit., 2003, n°3, p.10.

1202 C.H.R, Buchez (Ph.), art. cit. dans AM.P., juillet 1857, t.III, p.457.

1203 B.N.F, voir le Catalogue de la Bibliothèque de feu monsieur le docteur Morel, chevalier de la Légion d'honneur, médecin en chef de l'asile des aliénés de Saint-Yon, Membre de l'Académie de Rouen, *Vendredi 2 mai 1873, Hôtel des ventes, Librairie de la bibliothèque publique, 8p. A ne pas confondre avec le Catalogue des livres de la Bibliothèque médico-psychologique du docteur Morel, Paris., 1889, 104p dont nous n'avons pas pu établir l'exacte provenance même si elle concerne en partie notre sujet. Voir aussi CHALINE (J.-P.), Sociabilité et érudition..., Rééd. 1998, p.255-258. et NADAUD (M.), « Continuation de la crise industrielle et belle conduite de l'Académie des Sciences Morales » dans Op. Cit., Paris, 1976, p.313.*

1204 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.639

1205 Sur le Prix Montyon voir BRIAN (E.), Op. Cit., Paris, 1994, p.320-323. et « Le Prix Montyon de Statistique à l'Académie Royale des Sciences pendant la Restauration » dans Revue de synthèse, n°2, avril-juin 1991, p.207-236. ; LECUIR (J.), « Criminalité et moralité. Montyon, statisticien du Parlement de Paris » dans Revue d'Histoire moderne et contemporaine, juillet-septembre, 1974, p.445-493. et CRAWFORD (E.), « The prize system of the Academy of Science, 1850-1914 » dans FOX (R.) et WEISZ (F.), The Organization of Science and Technology in France, 1808-1914, Paris, 1981, p.283-307.

1206 Voir aussi BERNARD (H.), « Alcoolisme et antialcoolisme en France au XIX^e siècle (autour de Magnus Huss) » dans Revue d'Histoire, économie, Société (RHES), 1984, 4, p.609-628.

1207 Voir WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., t.1, « Naissance et développement du mouvement d'hygiène en France, à partir du milieu du XIX^e siècle jusqu'à la première guerre mondiale », Paris, 1997, 219p.; BUSSI (S.), DEVINCK (J.-Cl.), ROSENTAL (P.-A.), La santé au travail. 1880-2006, Paris, 2006, 120p. ; WOODS (R.), « La santé publique en milieu urbain (XIX^e-XX^e siècles); hygiène et mesure d'assainissement » dans Annales de démographie historique, 1989. et GUILLAUME (P.), « L'hygiène et le corps » dans J.-F. Sirinelli, Histoire des droites en France, t.3, « Sensibilités », Paris, 1992, p.540-541.

1208 Voir Textile et (R)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900), A.D.S.M., Rouen, 1982, p.265-266

1209 Voir NOIRET (Ch.), Mémoires d'un ouvrier rouennais, 1836 cité dans MAREC (Y.), Pauvreté et protection..., p.45.

1210 Sur l'élaboration de techniques et de représentations du territoire à mettre en lien avec la pensée Saint-Simonienne voir RONCAYOLO (M.), « Le temps des essais : techniques et représentations du territoire » dans A. Burguière et J. Revel (Dir.), Op. Cit., Paris, 2000, p.367-435.

1211 Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857. Cité par RENNEVILLE (M.), La médecine du crime..., t.2, p.556-557.

1212 Sur le rôle social des bureaux de bienfaisance voir GUESLIN (A.), « L'évolution du bureau de bienfaisance en France jusqu'en 1914 » dans J.-G. Petit et Y. Marec (Dir.), Le social dans la ville. En France et en Europe. 1750-1914, Paris, 1996, p.239-249.

1213 Bibliothèque municipale de Dieppe, voir Lebas (G.), Histoire de la ville de Dieppe de 1830 à 1875, Dieppe, 1900, 423p. notamment le chapitre V : « La misère locale et les matelots. Situation morale », p.50. Voir aussi « Les marins de Dieppe » dans LEMÉNOREL (A.) (Dir.), Nouvelle histoire de la Haute-Normandie, Toulouse, 2004, p.240.

1214 Bibliothèque municipale de Dieppe, Idem, p.53. Voir aussi le chapitre XI : « état moral de la population » et « La physionomie de Dieppe en 1860 ».

1215 LEGRAND (S.), Op. Cit., 2003, p.17. Voir aussi CAROL (A.), « Médecine et eugénisme en France ou le rêve d'une prophylaxie parfaite (XIX^e-première moitié du XX^e siècle) » dans Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, N°43-4, octobre-décembre 1996, p.622-623.

1216 Voir MAREC (Y.), Pauvreté et protection..., « Les déchéances physiques et morales », p.45-49.

1217 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.IX. et B.N.F, Morel (B.-A.), art. cit. Archives générales de médecine, 1867, 11p.

1218 Cité par LEQUIN (Y.), « La classe ouvrière » dans J.-F. Sirinelli (Dir.), Op. Cit, Paris, 1992, vol.3, p.478.

- 1219 Cité par LIAUZU (Cl.), *Op. Cit.*, Paris, 1992, p.114.
- 1220 C.H.R, Buchez (Ph.), art. cit. dans *AM.P.*, juillet 1857, t.III, p.460-461.
- 1221 Audigeanne (A.), Les populations ouvrières et les industries en France dans le mouvement sociale du XIX^e siècle, 1854, t.1, p.76 cité dans MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.129.
- 1222 Sur l'asile de Maréville voir REICH (C.), L'application de la loi du 30 juin 1838 à l'asile départemental de Maréville (Meurthe) entre 1838 et 1900: internement psychiatrique, soins et statut des malades mentaux, *thèse de droit*, Nancy II, 2004, 913p.
- 1223 BOIVIN (M.), *Op. Cit. P.U.R.*, 1989, t.1, p.578.
- 1224 BOIVIN (M.), *Op. Cit.*, P.U.R., 1989, t.1, « La ville de Rouen », p.33.
- 1225 Reybaud (L.), Le coton, son régime, ses problèmes, 1863, p.270, cité dans BOIVIN (M.), *Op. Cit.*, P.U.R., 1989, t.1, p.53. Voir aussi GAY (F.), « Le site et les grandes étapes du développement urbain à Rouen », *Connaître Rouen*, t.1, 14 octobre 1969-17 avril 1970, notamment « Le Rouen moderne : l'essor de la rive gauche et la montée sur les plateaux, vers le grand Rouen », p.16-20.
- 1226 RONCAYOLO (M.), « Types de croissance, types de villes » dans M. Agulhon et alii (Dir.), *La ville de l'âge industriel. Le cycle hausmannien*, Paris, 1998, p.56.
- 1227 C.H.R, Motet (A.), art. cit. dans *A.M.P.*, t.XII, juillet 1874, p.98-99.
- 1228 Pour le contexte national et européen des pathologies urbaines voir plus particulièrement LEQUIN (Y.), « Pathologies de l'entrée en ville » et « Maisons, rues, espaces » dans M. Agulhon (Dir.), *La ville...*, p.315-326. et p.327-340. ; HOBBSAWM (E.), « La ville, l'industrie et la classe ouvrière » dans *L'ère du capital 1848-1875*, Paris, 2002, p.285-312. ; PETIT (J.-G.) et MAREC (Y.), « Les politiques sociales urbaines, fin XVIII^e- début XX^e siècles » dans *Le social dans la ville...*, p.15-28.
- 1229 Pour le contexte général voir DUVEAU (G.), *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, 1946, 607p. et pour une comparaison avec les cités minières du Nord de la France MURARD (L.) et ZYLBERMAN (P.), « L'extermination par le travail » et « Ulcération des villes » dans *Op. Cit.*, p.49-72.
- 1230 B.N.F, Motet (A.), *Op. Cit.*, 1894, p.75.
- 1231 Voir à titre de comparaison ENGELS (F.), *La situation des classes laborieuses en Angleterre d'après des observations et des sources authentiques*, (Avant propos d'E.-J. Hobsbawm), Paris, 1961, 415p. et PINOL (J.-L.), *Op. Cit.*, Paris, 1991, 230p.
- 1232 C.H.R, Buchez (Ph.), art. cit. dans *AM.P.*, juillet 1857, t.III, p.455.
- 1233 Cité dans RENNEVILLE (M.), *La médecine du crime...*, vol.1, p.104. et p.106-107. Sur Volney voir aussi p.96-110. et HIRSCHMAN (A.), *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, 1991, 294p.
- 1234 Cité par BOIVIN (M.), *Op. Cit.*, Rouen, 1989, t.1, p.34. Voir aussi « La misère des logements ouvriers à Rouen » dans LEMÉNOREL (A.) (Dir.), *Op. Cit.*, p.242.
- 1235 Voir Noiret (Ch.), *Mémoires d'un ouvrier rouennais*, Rouen, Librairie, 1836, p.42. et p.43. cité dans CHAUVAUD (F.), *De Pierre Rivière à Landru...*, p.157. et B.M.R., Noiret (Ch.), *Op. Cit.*, Rouen, François, 1836, 100p. Sur les combats de cet ouvrier voir aussi CHALINE (J.-P.), *L'Affaire Noiret*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 1986, 214p.
- 1236 voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.151.
- 1237 voir BOIVIN (M.), *Op. Cit.*, P.U.R., 1989, t.1, p.33-34.
- 1238 C.H.R, A.M.P., janvier 1858, t.IV, p.229.
- 1239 B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit.*, 1857, p.588
- 1240 Cité dans BOIVIN (M.), *Op. Cit.*, P.U.R., 1989, t.1, p.43.
- 1241 Voir CHAUVAUD (F.), *De Pierre Rivière à Landru...*, p.157. et GUERIF (G.), « Charles Noiret et l'enquête de 1848 sur la profession de tisserand » dans *Revue d'histoire économique et sociale*, 1971, n°1, p.94-112.
- 1242 Voir MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...faits divers en Seine-Inférieure au XIX^e siècle*, 1993, « Des métiers à risque » et « Produits chimiques et usines textile », p.153-155. et C.H.R., CHARPENTIER

(Docteur), « Du rôle de la profession dans le développement de l'aliénation mentale » dans *A.M.P.*, séance du 24 décembre 1883, 1884, n°11, p.314-325.

1243 TOCQUEVILLE (A.), *Op. Cit.* (par J.-L. Benoit et E. Keslassy), Paris, 2005, « Il existe une autre forme de guerre : la guerre commerciale », p.297.

1244 C.H.R, Buchez (Ph.), art. cit. dans *AM.P.*, juillet 1857, t.III, p.455-456.

1245 Sur le contexte local très important et pour une vision régionale voir BECCHIA (A.), La draperie d'Elbeuf (des origines à 1870), *Publications de l'Université de Rouen*, 2000, 869p. ; LARGESSE (P.), Elbeuf, cité drapière, 2004, 127p. et CAYZEELE (C.), art. cit. dans *étude Normandes*, 1974, n°3-4, 16p. Voir aussi BOIVIN (M.), « L'Industrie et les ouvriers au début du Second Empire (1852 à 1859) », « *Grandes enquêtes statistiques* », « *Industries et groupes industriels* » dans *Op. Cit.*, P.U.R., 1989, t.1, p.11-57. et le catalogue *Textile et (R)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900)*, Rouen, A.D.S.M., 1982, 344p.

1246 Pour le contexte social voir CHAUVAUD (F.), « Les pays urbains et les classes vicieuses », « Découverte du prolétariat et figures du mépris » et « La violence industrielle » dans *De Pierre Rivière à Landru...*, p.147-168.

1247 Voir Villermé (R.), De la santé des ouvriers employés dans les fabriques de soie, de coton et de laine, Tiré à part d'un article paru dans les *Annales d'hygiène publique*, t.XXI, 2^e partie, 1^{ère} moitié du XIX^e siècle, cité dans *Textile et (R)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900)*, A.D.S.M., Rouen, 1982, p.224. Voir aussi VIMONT (J.-Cl.), « Revisiter le docteur Villermé » dans Y. Marec (Dir.), *Villes en crise ?...*, p.13-19. et aux A.D.S.M., la Bibliothèque de la Société d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.

1248 Voir BOURILLON (F.), *Op. Cit.*, Paris, 1992, p.59.

1249 B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit.*, 1857, p.671. Sur la question du « miasme » voir CORBIN (A.), « Les émanations sociales », « Les odeurs et la physiologie de l'espace social », « La puanteur du pauvre » dans *Le miasme et la jonquille*, Paris, 1986, p.41-104., p.131-150 et p.167-188.

1250 Voir Villermé (R.), *Op. Cit.*, cité dans *Textile et (R)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900)*, A.D.S.M., Rouen, 1982, p.224. Voir aussi dans le même catalogue « Les ouvriers au travail », p.219-257. et B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit.*, 1857, p.679

1251 Sur ces formes variées de « dégénérescences » voir GRMEK (M. D.) (Dir.), « Les maladies dites dégénératives » dans *Op. Cit.*, Paris, 1999, p.276-278.; NOURRISSON (D.), « Tuberculose et alcoolisme ou du bon usage d'un aphorisme » dans BARDET (J.-P.), BOURDELAIS (P.), GUILLAUME (P.), LEBRUN (F.), *Op. Cit.* Paris, 1988, p.199-217. et GRELLET (I.) et KRUSE (L.), *Histoire de la tuberculose. Les fièvres de l'âme 1800-1950*, Paris, 1993, 331p.

1252 Sur les débuts de la pollution urbaine lié au « mal de vivre » ainsi qu'aux nuisances industrielles voir BEIRHARDT (C.) et MASSARD-GUILBAUD (Dir.), *Le démon moderne. La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*, Clermont-Ferrand, 2002, 465p.; MASSARD-GUILBAUD (G.), « Villes et pollution industrielle: la genèse d'une politique de régulation (1800-1940) » dans *Vingtième Siècle*, vol.64, p.53-56.; CORBIN (A.), « L'opinion et la politique face aux nuisances industrielles dans la ville préhausmanienne » dans *Histoire, économie, Société*, 1983. et DOUGLAS (M.), *De la souillure. études sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, 1971, 200p. Pour la Seine-Inférieure voir A.D.S.M., *La ville au risque de ses usines 1800-1940. Des établissements dangereux, insalubre et incommodes en Seine-Inférieure. Catalogue de l'Exposition des archives départementales de Seine-Maritime*, Rouen, 10 mars-31 décembre 2003.

1253 B.N.F, Motet (A.), *Op. Cit.*, 1894, p.82.

1254 B.M.R, Morel (B.-A.), art. cit., dans *Premier Congrès Médico-chirurgical de France*, Rouen, 1863, p.378-399.

1255 B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit.*, 1857, p.679.

1256 B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit.*, 1857, p.679.

1257 A titre d'illustration voir CHESNEY (K.), *Les Bas-Fonds de Londres. Crime et prostitution sous le règne de Victoria*, Paris, 2007, 521p.

1258 Voir BOURILLON (F.), *Op. Cit.*, Paris, 1992, p.56

1259 Voir DELSALLE (L.R.), « De Louis-Philippe à Napoléon III » et « Le logement populaire à Rouen » dans *Op. Cit.*, Bois-Guillaume, 1994, p.339-360 et p.362-365.

1260 Sur ces aspects voir aussi CHALINE (J.-P.), « Perception du pan de bois et ségrégation urbaine à Rouen au XIX^e siècle » dans Fourcault (A.) (Dir.), Op. Cit., Paris, 1996, p.219-229.

1261 B.M.R, Féré (Octave), Op. Cit., Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, p.21.

1262 B.M.R, Féré (Octave), Op. Cit., Rouen, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, p.21.

1263 Ces travaux d'assainissement sont à relier avec la décision du conseil municipal de Rouen de créer une prison nouvelle rive gauche dans le quartier Saint-Sever, quartier très populaire qui s'était révolté en avril 1848. Le quartier Martainville, au nord est, où était situé l'ancienne prison Bicêtre, allait être aéré par une large percée rectiligne, la rue Napoléon (plus tard rue d'Amiens). Voir les lettres du docteur Hellis (notamment celle du 9 mai 1857) dans CHALINE (J.-P.) (textes présentés et annotés par), Deux bourgeois en leur temps : documents sur la société rouennaise du XIX^e siècle, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 1977, p.171. Voir aussi CHALINE (N.-J.), Histoire du diocèse de Rouen-Le Havre, 1976, 322p., du même « Les grands travaux d'urbanisme à Rouen au XIX^e siècle » dans Bulletin des Amis des monuments rouennais, janvier-septembre, 1975, p.33-46. et « Sous l'inspiration d'Hausmann » dans Mollat (M.), (Dir.), Op. Cit., p.313-317.

1264 Voir EUDE (R.), Les maires..., p.210-212.

1265 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.639.

1266 Voir « Rouen : une lente métamorphose » dans LEMÉNOREL (A.) (Dir.), Op. Cit., p.241. Deux avenues perpendiculaires de 16 à 18 mètres de large sur environ 1 km furent percées tandis qu'un tiers du bâti ancien disparut entre 1830 et 1880.

1267 B.M.R, « Congrès de la Sorbonne » dans U.M.S.I., 15 avril 1862, p.82-88.

1268 B.M.R, U.M.S.I., 1^{er} novembre 1861, p.87-88.

1269 B.M.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1856-1857, p.11-14.

1270 Voir BOURILLON (F.), Op. Cit., Paris, 1992, p.139.

1271 Voir PERROT (M.), art. cit. dans Pour une histoire de la statistique, Paris, INSEE, 1987, t.1, p.125-137. Pour le contexte local voir MAREC (Y.) et BARBIN (E.), art. cit. dans Histoire et Mesure, 1987, II-I, p.33-45. et notre article art. cit. dans Histoire et Mesure, vol.XX, Varia, n°1/2, p.97-135.

1272 B.M.R, Morel (B.-A.), « Anthropologie de la Seine-Inférieure » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1860-1861, p.121-131.

1273 Bibliothèque historique de la ville de Paris, Papiers Buchez CP3706 : écrits médicaux : Fol.95 : « Plan d'un essai théorique sur la physiologie intellectuelle et morale de l'homme ».

1274 Sur ce point voir PINET (M.), (Dir.), Histoire de la Fonction Publique en France, Paris, 1993, t.III, « Les XIX^e et XX^e siècles », « Politique et moralité publique » et « L'essai de régionalisation de Persigny », p.165-170.

1275 B.M.R, Morel (B.-A.), « Anthropologie de la Seine-Inférieure » dans Op. Cit., 1860-1861, p.121-131.

1276 Archives de la Société de Médecine de Rouen, séance du 24 décembre 1860.

1277 BRODER (A.), « L'essor de l'industrie » et « Quelques évolutions particulières » dans L'économie française au XIX^e siècle, Paris, 1993, p.65-72.

1278 BRODER (A.), « Des activités prospères : le travail de la laine et la soierie Lyonnaise » dans Op. Cit., Paris, 1993, p.132-133.

1279 BOIVIN (M.), Op. Cit., P.U.R., 1989, t.1, p.578-579.

1280 Sur les dangers de l'« acclimatation » des ouvriers à certaines industries voir Bibliothèque de l'Institut de France et B.N.F, Maury (A.), art. cit. dans Revue des Deux Mondes, 1^{er} janvier 1860, p.99.

1281 Archives de la Société de Médecine de Rouen, séance du 24 décembre 1860

1282 Pour resituer les origines idéologiques de l'anthropologie élaborée par le docteur Morel voir CHEVALIER (L.), « Les fondements biologiques de l'histoire sociale » dans Op. Cit., Paris, 1978, p.715-720.

1283 B.M.R, Morel (B.-A.), « Anthropologie de la Seine-Inférieure » dans Op. Cit., 1860-1861, p.121-131.

1284 B.M.R, *Idem*, p.121-122.

1285 Voir ARMATTE (M.), « Une discipline dans tous ses états: la statistique à travers ses traités (1800-1914) » dans *Revue de synthèse*, n°2, avril-juin, 1991, p.161-206. ;

BRIAN (E.), *Op. Cit.*, Paris, 1994, 462p. et DESROSIÈRES (A.), *Op. Cit.*, Paris, 1993, 437p.

1286 Cité dans MUCCHIELLI (L.), « Criminologie , hygiénisme et eugénisme en France (1870-1914): débats médicaux sur l'élimination des criminels réputés "incorrigibles" » dans *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2000, n°3, p.59. (note de bas de page 5).

1287 ZHEN (Kang), *Un lieu de savoir social. La Société de Statistique de Paris au XIX^e siècle (1860-1910)*, thèse E.H.E.S.S., 1989, 514p. et LXXV pages de références.

1288 LEGRAND (L.), « L'inspection générale » dans *Op. Cit.*, 1995, t.1, p.107-176.

1289 Sur ce point voir ROSANVALLON (P.), « Les nouveaux usages de la Statistique » dans *L'Etat en France...*, p.47.

1290 *Idem*, p.122 et p.124-125.

1291 B.M.R, Morel (B.-A.), « Anthropologie de la Seine-Inférieure » dans *Op. Cit.*, 1860-1861, p.121-131. Sur la diffusion de cette « science humaine » voir GUESLIN (A.), *L'invention de l'économie sociale. Le XIX^e siècle français*, Paris, 1987, 347p. et PROCCACCI (G.), « L'économie sociale » dans *Op. Cit.*, 1993, p.161-199. Pour le contexte rouennais voir aussi MAREC (Y.), « Structures et comportements des milieux populaires rouennais au XIX^e siècle » dans *La Revue de l'économie sociale*, juillet-septembre 1985, p.33-44. et pour le contexte départemental voir *Textile et (R)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900)*, A.D.S.M., Rouen, 1982, notamment la réédition de l'Exposé de la situation des industries de coton et des produits chimiques dans la Seine-Inférieure et l'Eure, 1859-1869, Rouen, 1869, p.273-331.

1292 B.M.R, Morel (B.-A.), « Anthropologie de la Seine-Inférieure » dans *Op. Cit.*, 1860-1861, p.121-131.

1293 Pour une vision nationale des mouvements migratoires internes voir « Les français en mouvement », « L'exode rural » et « L'urbanisation » dans FINE (A.) et SANGOÏ (J.-C.), *Op. Cit.*, Paris, 1991, p.86-91, p.91-95 et p.95-100. et à titre comparatif CHEVALIER (L.), *Op. Cit.*, Paris, 1978, « Accroissement démographique et détérioration sociale : les groupes et les milieux urbains », p.487-509. Pour la Seine-Inférieure, voir les travaux du docteur CAUCHOIS et LEBRETON (J.), *Mouvement de la population des communes de la Seine-Inférieure, 1806-1946. [Exemplaire conservé à l'INSEE, Direction générale de Rouen] ; MAUREAU (M.)*, La croissance démographique de la Seine-Maritime de 1801 à 1960 et son incidence économique, thèse de droit, Université de Caen, 1961, 233p. et FAUVEL (D.) (présenté par), *Les hommes au XIX^e siècle...*, 367p. (notamment les annexes, tableaux, statistiques inédits, p.305-315).

1294 Sur la connaissance de l'intimité voir GARDEN (M.), « La famille entre l'anthropologie et l'histoire » dans Y. Lequin (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1983-1984, t.1, p.369-405. et MURARD (L.) et ZYLBERMAN (P.), « Une science de l'intimité » dans *Op. Cit.*, p.267-275. et DONZELOT (J.), « Le gouvernement par la famille » dans *La police des familles*, Paris, 1977, p.49-90.

1295 Sur le contexte général voir : BOURDELAIS (P.), « Un long siècle de rupture » dans A. Burguière et J. Revel (Dir.), *Op. Cit.*, p.291-348. ; ARIES (Ph.), « L'exode rural » dans *Histoire des populations françaises*, Paris, 1971, p.274-311. ; GAVIGNAUD (G.), « L'accélération de l'exode rural » dans *Op. Cit.*, Paris, 1990, p.83-85. et surtout POLANYI (K.), *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, 1983, 419p.

1296 B.M.R, « Congrès Médico-chirurgical de France » dans *U.M.S.I.*, 15 octobre 1863, n°8, p.145-151.

1297 B.M.R, *Journal de Rouen*, 1er, 2, 3 et 4 octobre 1863.

1298 C.H.R, Laurent (A.), « De la physionomie chez les aliénés » dans *A.M.P.*, t.1, mars 1863, p.181-208 et t.1, mai 1863, p.363-399.

1299 C.H.R, Laurent (A.), « De la physionomie chez les aliénés » dans *A.M.P.*, t.1, mars 1863, p.181-208, t.1, mai 1863, p.363-399 et B.M.R, voir *U.M.S.I.*, n°8, 15 octobre 1863, p.145-151.

1300 B.M.R, Premier Congrès Médico-chirurgical de France tenu à Rouen, 30 septembre 1863-3 octobre 1863, 411p.

1301 C.H.R, *A.M.P.*, t.27, 1863, p.470.

1302 B.M.R, *U.M.S.I.*, n°11, 15 juillet 1864, p.151-152.

1303 B.M.R, U.M.S.I., n°10, 15 avril 1864, p.106. et Journal de Rouen, 1er, 2, 3 et 4 octobre 1863.

1304 Composée de Morel, Vingtrinier, A. Laurent, Bulard, Leudet fils et H. Duschesne, Voir B.M.R, U.M.S.I., n°12, 15 octobre 1864, p.192-193.

1305 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.617.

1306 Sur ce point voir CHASSAGNE (S.), « Le travail des enfants aux XVIII^e et XIX^e siècles » dans E. Becchi et D. Julia (Dir.), Histoire de l'enfance en Occident, Paris, 1998, t.2, p.239-288. ; PIERRARD (P.), Enfants et jeunes ouvriers en France (XIX^e-XX^e siècles), Paris, 1987, 225p. et FOHLEN (Cl.), « Révolution industrielle et travail des enfants » dans Enfants et Société, Annales de Démographie historique, 1973, p.319-325. Pour la Seine-Inférieure et pour le travail des enfants dans les industries textile de l'agglomération rouennaise voir BOIVIN (M.), « L'Industrie et les ouvriers au début du Second Empire (1852-1859) » dans Op. Cit., P.U.R., 1989, t.1, p.44-48.; CHAUMETTE-FOURSIN (S.), « Deux réponses elbeuviennes à l'enquête de 1837 sur le travail des enfants » dans Trames, n°3-4, revue de l'UFR de Rouen, 1998, p.340-342. et MARQUIS (J.-CL.), Le travail des enfants au XIX^e siècle en Seine-Inférieure, Rouen, C.R.D.P., 1986, 114p.

1307 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. cit., 1857, p.567-568.

1308 B.M.R, Morel (B.-A.), « De la formation du type dans les variétés dégénérées ou nouveaux éléments d'anthropologie morbide, pour faire suite à la théorie des dégénérescences dans l'espèce humaine » dans Premier Congrès Médico-chirurgical de France, Rouen, 30 septembre-3 octobre 1863, p.378-399.

1309 Sur cette frayeur devant la recrudescence des actes d'immoralité au c^{ur} de l'agglomération rouennaise voir CHASSAGNE (J.), Op. Cit., dans E. Becchi et D. Julia (Dir.), Op. Cit., Paris, 1998, t.2, p.270 et le Journal de Rouen d'octobre 1844. Voir aussi VIMONT (J.-CL.), « Les offres d'éducation correctionnelle et les mineurs des deux sexes traduits devant le tribunal correctionnel de Rouen au XIX^e siècle » dans Femmes et Justice pénale XIX^e-XX^e siècles, Actes du colloque international Justice et différence des sexes, XIX^e-XX^e siècles, Angers 17-19 mai 2001, F. Chauvaud, M. Perrot, J.-G. Petit (Dir.), Rennes, 2002, p.317-326. et du même, « Innovation sociale et expérimentation pénale : analyse de l'échec du patronage des mineurs délinquants en Normandie pendant la première moitié du XIX^e siècle » dans Mémoires de la protection sociale en Normandie, décembre 2004, n°3, p.25-36.

1310 Voir BEAUCHÊNE (B.), Délinquance et misère enfantine à Elbeuf et ses environs sous la Monarchie de Juillet, maîtrise d'histoire (Dir. A. Becchia), 2002, 185p. et IBTISSEN (Z.), Les mineurs déferés devant le tribunal correctionnel de Rouen sous le Second Empire, maîtrise d'histoire, 2002, 52p. et annexes.

1311 Sur la prostitution à Rouen voir BONNET (S.), La prostitution à Rouen (1850-1920), maîtrise d'histoire, université de Rouen (Dir. Y. Marec), 1998, 172p.

1312 Sur le paternalisme industriel prônée par R. Owen voir GANS (J.), « Robert Owen » dans Le Mouvement Social, n°60, juillet-septembre 1972.

1313 Les enfants pouvaient facilement se glisser sous les métiers en marche pour rattacher les fils brisés ou nettoyer les bobines. Ils constituaient couramment 1/3 de la main d'œuvre affectée aux mécaniques. Voir BOURILLON (F.), Op. Cit., Paris, 1992, p.60.

1314 Voir BOURILLON (F.), Op. Cit., Paris, 1992, p.29.

1315 B.M.R, Foville (A.), Influence des vêtements sur nos organes. Déformations du crâne résultant de la méthode la plus générale de couvrir la tête des enfants, Paris, 1834, 69p. avec figures. et Archives de la Société de Médecine de Rouen, séance du 20 mai 1858.

1316 Pour le contexte intellectuel voir le chapitre « La Terre apprivoisée » dans POUTRIN (I.) (Dir.), Op. Cit., Paris, 1995, p.111-165.

1317 Il prend l'exemple des celtes, des bretons, des belges et des normands.

1318 B.M.R, Morel (B.-A.), « Anthropologie de la Seine-Inférieure » dans Op. Cit., 1860-1861, p.123.

1319 B.M.R, sur De Lérue voir Vesly (L. de), « Notices biographiques : Jules-Adrien De Lérue- Charles-Eugène Debons » dans Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie, 1899-1900, p.211-218 et Archives de l'Académie de Rouen, carton B3, Liste des membres et correspondants.

1320 B.M.R, De Lérue (A.), « Sur les tendances actuelles des habitants des campagnes à émigrer vers les villes »

dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1860-1861, p.88-91. Pour le contexte général voir POUSSOU (J.-P.), La croissance des villes au XIX^e siècle, France, Royaume-Uni, états-Unis et pays germaniques, Paris, 1992, 501p.

1321 Sur ce sujet voir DUBOIS (A.), Les enfants du secret : enfants trouvés du XVII^e siècle à nos jours, Musée Flaubert et d'Histoire de la médecine, CHU Hôpitaux de Rouen, 18 janvier-14 juin 2008, 175p. et MAREC (Y.) et MOTOÏKE (R.), « Enfants abandonnés, société et politiques sociales à Rouen au XIX^e siècle » dans études Normandes, 1988, n°2, p.32-51. et

1322 Voir ZELDIN (Th.), Op. Cit., Paris, 2003, t.5, p.277-278. et Les monographies de famille de l'école de Le Play (1855-1930), Les études sociales, n°131-132, 1^{er} et 2^d semestre 2000.

1323 C.H.R., Buchez (Ph.), art. cit. dans A.M.P., juillet 1857, t.III, p.455. et sur Louis Dumesnil voir MAREC (Y.), Les hôpitaux de Rouen..., 2005, p.158. et p.170.

1324 B.M.R., Morel (B.-A.), Op. Cit dans Premier Congrès Médico-chirurgical, Rouen, 1863, p.378-399.

1325 Voir MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « Les crèches », p.200-202 et p.208-210.

1326 COQUELET (M.), La Société de charité maternelle de Rouen 1864-1914, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1994, 124p. et annexes.

1327 Voir Noiret (Ch.), *Mémoires d'un ouvrier rouennais*, Rouen, 1836, p.82. cité dans MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, p.63.

1328 B.M.R., Morel (B.-A.), « Anthropologie de la Seine-Inférieure » dans Op. Cit., 1860-1861, p.121-131.

1329 B.M.R., Foville (A.), Op. Cit., 1834, 69p. avec figures. et Archives de la Société de Médecine de Rouen, séance du 20 mai 1858.

1330 Sur ces problèmes voir NOIRIEL (G.), *Les ouvriers...*, p.60-61.

1331 B.M.R., De Lérue (A.), art. cit. dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1860-1861, p.90.

1332 Pour un aperçu du contexte de la pauvreté rurale qui resterait à déterminer et différencier plus en détails selon les régions françaises voir GAVIGNAUD (G.), Op. Cit., Paris, 1990, p.51-55.

1333 Sur ces aspects voir ARIES (Ph.), « Les attitudes devant la vie » dans Op. Cit., p.312-398.

1334 B.M.R., Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.658.

1335 Pour le contexte voir GAVIGNAUD (G.), « La famille rurale » dans Op. Cit., Paris, 1990, p.151-157.

1336 FINE (A.) et SANGOÏ (J.-C.), Op. Cit., Paris, 1991, p.70-72.

1337 Voir ZELDIN (Th.), « Le mariage et les m[?]urs » dans Op. Cit., Paris, 2005, t.1, p.437.

1338 C.H.R., « Séance du 28 décembre 1857 » dans A.M.P., t.IV, janvier 1858, p.272. Voir aussi pour les liens ultérieurs entre Paul Janet et son neveu, Pierre Janet qui réalisera sa thèse sur *L'Automatisme Psychologique* entre 1883 et 1889 au Havre: CARROY (J.), PLAS (R.), « How Pierre Janet Used Pathological Psychology to Save the Philosophical Self » dans *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol.XXXVI, Summer 2000, n°3, p.230-240.

1339 B.M.R., Janet (Paul), *Le cerveau et la pensée*, Paris, 1867, p.19-20.

1340 C.H.R., « Variétés » dans A.M.P., juillet 1864, p.67-91. et A.M.P., t.IV, juillet 1870, p.450-451.

1341 B.M.R., *Idem*, p.63 (note de bas de page).

1342 Pour une vision globale des perspectives de recherches en ce domaine voir LE ROY LADURIE (E.) et BERNAGEAU (N.), « Le conscrit et l'ordinateur. Perspectives de recherches sur les archives militaires du XIX^e siècle français » dans *Studi Storici*, avril-juin 1969 et pour la période antérieure ARON (J.-P.) et LE ROY LADURIE (E.), *Anthropologie du conscrit français : d'après les comptes numériques et sommaires de recrutement de l'armée (1819-1826)*, Paris, 1972, 262p. notamment le chapitre « Taille, maladie et société : essai d'histoire anthropologique ». Pour une mise au point sur le rôle essentiel du service militaire dans la société voir aussi FARCY (J.-Cl.), « Jeunesse rurale et société nationale : le cas de la France au XIX^e siècle » dans J.-Cl. CARON, F. CHAUVAUD (Dir.), *Les campagnes dans les sociétés européennes. France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930)*,

Presses Universitaires de Rennes, 2005, p.215-217. et NOIRIEL (G.), Les ouvriers..., p.270.

1343 Voir Levasseur (E.), Questions ouvrières et industrielles en France, Paris, 1907. et Audigeanne (A.), Les populations ouvrières et les industries de la France, Paris, 1860. cités dans NOIRIEL (G.), Les ouvriers..., p.270. et p.291.

1344 D'après Jules Simon, L'école (1868), carte de l'analphabétisme en 1862 cité dans ZELDIN (Th.), « éducation et espoir » dans Op. Cit., Paris, 2005, t.2, p.204.

1345 Cité par BOIVIN (M.), Op. Cit., P.U.R., Rouen, 1989, t.1, p.34.

1346 B.M.R, voir Morel (B.-A.), « Anthropologie de la Seine-Inférieure » dans Op. Cit., 1860-1861, p.121-131., « Congrès de la Sorbonne » dans U.M.S.I., 15 avril 1862, p.82-88. et art. cit., dans Premier Congrès Médico-chirurgical de France, Rouen, 1863, p.378-399.

1347 Pour cette analyse nous nous sommes appuyé sur DEGARDIN (A.), « La conscription sous le Second Empire » dans Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf, n°19, juin 1993, p.20-25. Pour le contexte voir aussi la campagne menée par Le Siècle et lancée en 1863 contre l'abaissement des tailles pour le recensement organisé par le ministère, cité dans VIGARELLO (G.), Op. Cit., Paris, 1999, « Les hérédités malsaines », p.219-220.

1348 BOIVIN (M.), Op. Cit., P.U.R., Rouen, 1989, t.1, p.72.

1349 Sur ce fléaux voir NOURRISSON (D.), Alcoolisme et antialcoolisme en France sous la III^e République. L'exemple de la Seine-Inférieure, 1988, 2 vol., 1174p. qui présente surtout les années postérieures au Second Empire et du même « D'un mal régional au fléau national: l'alcoolisme normand au XIX^e siècle » dans 2^e Festival d'Histoire de Montbrison, 1989, p.223-232. ainsi que « L'antialcoolisme en Seine-Inférieure avant la Grande Guerre » dans Cahiers des Annales de Normandie, n°24, 1992, p.467-479. Voir aussi « Un fléau : l'alcool » dans Textile et (R)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900), A.D.S.M., Rouen, 1982, p.261-266.

1350 Cité dans MAREC (Y.), Pauvreté et protection..., p.47.

1351 B.M.R, sur les relations entre les asiles départementaux de la Seine-Inférieure et leur environnement : Sotteville et le faubourg Saint-Sever voir Duchemin (P.), Sotteville-lès-Rouen et le faubourg Saint-Sever (6^e canton de la ville de Rouen), Rouen, 1893, 560p. et plan. notamment la troisième partie « Sotteville de 1815 à nos jours », p.177-304.

1352 B.M.R, voir Vy (A.), « Topographie médicale du canton d'Elbeuf » dans Annuaire normand, 1863, t.29, p.448.

1353 Voir MAREC (Y.), Pauvreté et protection..., p.187.

1354 Du nom d'une vieille famille d'aubergistes en Normandie qui avait fondé des usines chimiques sur la rive gauche de Rouen. Voir CHALINE (J.-P.), Les bourgeois de Rouen..., p.118-119.

1355 Voir aussi pour le contexte PERCHERON (B.), « Des questions de santé publique présentés aux Rouennais : l'Almanach des Normands pour 1862 et 1863 » dans Mémoires de la protection sociale en Normandie, n°6, décembre 2007, p.75-88.

1356 Leudet était aussi chirurgien rattaché aux deux asiles départementaux.

1357 Textile et (R)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900), Rouen, 1982, p.262. Voir aussi NOURRISSON (D.), « La production des cidres, eaux de vie et calvados au XIX^e-XX^e siècles » dans Bulletins de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure, 1987, p.23-30.

1358 Tableau « La consommation de l'alcool en Seine-Inférieure et à Rouen 1825-1899 » dans Deleval, La Normandie Médicale, 1900, p.70-71 cité dans FAUVEL (D.) (présenté par), Les hommes au XIX^e siècle..., p.261.

1359 B.M.R, d'après les travaux de l'inspecteur Lunier parus en 1877 « De la production et de la consommation des boissons alcooliques en France, et de leur influence sur la santé physique et intellectuelle des populations » cité dans Foville (Foville fils), « De l'alcoolisme en Normandie » dans Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1877-1878, p.125-148.

1360 B.M.R, Voir Premier congrès médico-chirurgical de France, Rouen, 1863.

1361 A.D.S.M., voir les Archives de la Société Libre d'émulation de la Seine-Inférieure notamment les rapports du docteur Dumesnil pour la période postérieure à 1856: carton 3J33, séance du 20 décembre 1865 (correspondance : un exemplaire de l'ouvrage intitulé Du Suicide, 2^d éd., avec une lettre d'hommage de l'auteur M. Brierre de

Boismont, membre de la Société); carton 3J50 *Ordre du jour, séance du 20 décembre 1865* (Idem), 3J142, *séance du 21 mai 1856* (Idem, 1^{ère} éd.); carton 3J8 (*Catalogue de la bibliothèque, classement par catégorie, s.d.*), vol.164, *Du suicide et de la Folie suicide par Brierre de Boismont et carton 3J125 (entrée des bulletins et ouvrages, 1861-1875), n°882* (Idem). Voir aussi MUCCHIELLI (L.) et RENNEVILLE (M.), *Les causes du suicide: pathologie individuelle ou sociale? Durkheim, Halbwachs et les psychiatres de leur temps (1830-1930)*, Paris, 1998, p.13-14. et BESNARD (J.), « *La référence aliéniste de Durkheim : Alexandre Brierre de Boismont* » dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), *Le suicide un siècle après Durkheim*, Paris, 2000, p.47-62.

1362 B.U.R.M. (Fonds Féré), Morel (B.-A.), *Traité des maladies mentales*, Paris, 1860, 866p. Voir aussi DURKHEIM (E.), *Le suicide, étude sociologique*, Paris, Rééd. 1967, p.134. Voir aussi BORLANDI (M.), « Lire ce que Durkheim a lu. Enquête sur les sources statistiques et médicales du suicide » dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 2000, p.9-46.

1363 *Pour un repérage sur la sociologie du suicide au XIX^e siècle voir CHESNAIS (J.-Cl.), « La violence suicidaire » dans Histoire de la violence, Paris, 1996, p.199-308. et CHEVALIER (L.), Op. Cit., Paris, 1978, « La détérioration sociale : l'étude des phénomènes », p.457-486.*

1364 MUCCHIELLI (L.) et RENNEVILLE (M.), *Op. Cit.*, Paris, 1998, p.11.

1365 MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « Un quart monde au XIX^e siècle », p.49.

1366 Voir STEINER (Ph.), « Crise, effervescence sociale et socialisation » dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 2000, p.63-85.

1367 MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les suicides », p.221-222.

1368 MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les suicides », p.221-222.

1369 B.M.R, Vy (A.), *art. cit. dans Annuaire normand, 1863, p.448.*

1370 B.M.R, Morel (B.-A.), « *Anthropologie de la Seine-Inférieure* » dans *Op. Cit.*, 1860-1861, p.121-131. et *art. cit. dans Premier Congrès Médico-chirurgical, Rouen, 1863, p.378-399. Sur la fréquence et la variété des violences familiales au XIX^e siècle voir CHESNAIS (J. Cl.), « La criminalité familiale. Infanticide, empoisonnement et parricide » dans Op. Cit., Paris, 1996, p.100-198. Pour la Seine—Inférieure voir DANIEL (M.), *Regards sur le corps meurtri : victimes, expertises et sensibilités en Seine-Inférieure au XIX^e siècle, thèse d'histoire* (Dir. A. Becchia), Université de Rouen, 2007, 3 vol., 901p.*

1371 *Pour la Seine-Inférieure voir notamment DANIEL (M.), art. cit. dans Jeunes, déviances et identités 18^e-20^e, Rouen, PURH, Cahiers du GHRIS n°15, p.49-64.*

1372 *Sur la condition maternelle et celle du nourrisson on pourra se reporter à DUVAL (N.), « La condition féminine à Elbeuf sur Seine pendant la Révolution et dans la première moitié du XIX^e siècle (1789-1850) » dans Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf, n°23, juin 1995, p.45-50., CHAUVEL (D.), « Les filles-mères et leurs enfants à Elbeuf de 1815 à 1848 » dans Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf, n°11, novembre 1988, p.2-28. et FOSSEY (G.), « Les Filles-mères à Elbeuf de 1849 à 1870 » dans Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf, n°23, juin 1996, p.33-44.*

1373 B.M.R, Vy (A.), *art. cit. dans Annuaire normand, 1863, p.445-450.*

1374 Voir LARGESSE (P.), « *Législation du travail et rapports sociaux 1841-1914. L'exemple d'Elbeuf* » dans *Législation du travail et rapports sociaux au XIX^e et au début du XX^e siècle en Haute-Normandie, n° spécial des Annales de Normandie* (Dir. Y. Marec), 1997, n°2, p.101-132. notamment « *Le travail des enfants* », p.103-110. et p.104 citation de *L'industriel Elbeuvien du 10 novembre 1839.*

1375 *Sur le « goître » voir PLESSIS (A.), Op. Cit., Paris, 1979, p.133. Sur l'« idiotie » voir NETCHINE-GRYNBERG (G.), « Idiotie » dans Dictionnaire de la pensée médicale, Paris, 2004, p.617-621.*

1376 B.M.R, Foville (A. Fils), « *étude sur le goître et le crétinisme* » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1876-1877, p.66-68.*

1377 *Sur le crétinisme voir KORPES (J.-L.), « Crétinisme » dans STIKER (H.S.), ROMAGNY-VIAL (M.), BARRAL (C.), Handicaps et inadaptations, notions et histoires. Fragments pour une histoire, Paris, 1996, p.138-145.*

1378 B.M.R, *Vingtrinier (A.-B.)*, art. cit. dans *Annuaire normand*, 1863, t.29, p.434.

1379 B.M.R., *Bulletin analytique de la Société de médecine de Rouen*, 5^e bulletin, années 1856-1859, p.9-13.

1380 C.H.R, A.M.P., octobre 1859, t.V, p.610-613.

1381 B.N.F, Morel (B.-A.), *Du goître et du crétinisme, étiologie, prophylaxie, traitement, programme médico-administratif. Précédé d'une lettre de Mgr Billiet, archevêque de Chambéry, Paris, 1864, 87p. et du même, Analogies entre les dégénérescences intellectuelles, physiques et morales des habitants des contrées paludéennes et celles des habitants des pays goîtrigènes, Paris, 1868. C.H.R, voir aussi « Séance du 25 mai 1868 » dans A.M.P., septembre 1868, p.273-276.*

1382 Voir BOSCO (O.), *La foule criminelle. Politique et criminalité dans l'Europe du tournant du XIX^e siècle, Paris, 2007, p.58-59. ; p.66 ;*

1383 Voir Cesare Lombroso, « *Cretinismo* », *Gazetta medica Italiana, Lombardia, 1859* cité dans BOSCO (O.), *Op. Cit., Paris, 2007, p.63. Voir aussi COFFIN (J.-Ch.), « Le concept de dégénérescence dans la psychiatrie italienne du XIX^e siècle » dans Psychiatrie, Sciences Humaines, Neurosciences, vol.II, n°3, 2004, p.49-59.*

1384 C.H.R, « *Variétés* » dans A.M.P., janvier 1858, t.IV, p.331.

1385 B.N.F, Boudin (J.-Ch.-M.), *Op. Cit., 1857, t.2, p.81-82 et p.422-428.*

1386 B.M.R, voir « *Notice sur M. le docteur Vingtrinier* » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1871-1872, p.86. et Vingtrinier (B.-A.), « Endémie du goître sur les rives du canton d'Elbeuf » dans Annuaire normand, 1863, t.29, p.427-436.*

1387 B.M.R, art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1871-1872, p.83-92.*

1388 EUDE (R.), *Les Préfets de la Seine-Inférieure, Société Libre d'émulation de la Seine-Inférieure, Rouen, 1946, p.37-38.*

1389 B.M.R, *Vingtrinier (A.-B.)*, *Du goître endémique dans le département de la Seine-Inférieure et de l'étiologie de cette maladie, Rouen, 1854, 79p., 2 planches et 1 tableau. Vingtrinier (A.-B.)*, *Communication sur le goître endémique des rives de la Seine, 1862, (Extrait de l'Annuaire Normand, 1863), Caen, 13p. et carte. Vingtrinier (A.-B.)*, *Rapport sur les maladies qui ont régné dans l'arrondissement de Rouen pendant l'année 1859 et sur le traitement du goître, (Bulletin du conseil d'hygiène), Rouen, 1860, 24p. et « Sur le goître et le crétinisme », Rouen, Boissel, 7p.*

1390 B.M.R, Morel (B.-A.), *Op. Cit., 1857, p.671.*

1391 B.M.R, U.M.S.I., n°1, mars 1862, p.39-40. et C.H.R, « *Variétés* » dans A.M.P., avril 1862, t.VIII, p.362.

1392 Les autres membres étaient Rayer, président, Antelme et Constans, inspecteurs généraux des établissements pour aliénés, Tardieu, professeur d'hygiène, Baillarger et Mélier.

1393 C.H.R, « *Enquête sur le goître et le crétinisme* » dans A.M.P., t.XI, janvier 1874, p.309-322.

1394 B.M.R, *Parchappe (M.)*, études sur le goître et le crétinisme, Documents mis en ordre et annotés par monsieur le docteur Lunier, Paris, 1874, 252p.

1395 EUDE (R.), *Les maires...*, p.212-214.

1396 Sur ce point voir GIRARD (L.), *La politique des travaux publics du Second Empire, Paris, 1952, 416p. Pour Rouen voir CHALINE (J.-P.), « Les grands travaux d'urbanisme à Rouen au XIX^e siècle » dans Bulletin des Amis des Monuments Rouennais, janvier-septembre 1975.*

1397 B.M.R, « *Mort de monsieur le docteur Morel* » dans U.M.S.I., 15 avril 1873, p.47.

1398 B.M.R, voir « *Notice sur M. le docteur Vingtrinier* » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1871-1872, p.85.*

1399 B.M.R, « *Rapport sur le goître, le crétinisme, l'idiotie et l'imbécilité, adressé par la Société de Médecine de Rouen à monsieur le Maire de cette ville* » dans U.M.S.I., 15 janvier 1865, p.22-25.

1400 B.M.R, *Idem* U.M.S.I., 15 janvier 1865, p.22-25.

1401 B.M.R, *Idem*, p.22-23.

1402 B.M.R, *Idem*, p.23-24.

1403 B.M.R, *Idem*, p.23-24.

1404 B.M.R, *Idem*, p.23-24.

1405 B.M.R, « *Excursion de Morel à Caudebec-les-Elbeuf* » dans *U.M.S.I.*, n°3, 15 juillet, 1862.

1406 Sur la commune de Cléon voir *LARGESSE (P.)*, Histoire de Cléon au XIX^e siècle, *Elbeuf*, 1986, 248p. Sur les communes de la rive gauche : *PESSIOT (G.)*, *Op. Cit.*, Rouen, 1990, 287p.

1407 B.M.R, *U.M.S.I.*, n°6, 15 avril 1863, p.85-86.

Chapitre 6

La politique de Régénération.

INTRODUCTION

Pour l'aliéniste Morel, l'univers des fabriques et du commerce en Seine-Inférieure était un vecteur privilégié de « milieux pathogènes ». Ces derniers étaient destructeurs du tissu et des valeurs familiales traditionnelles à Rouen et dans ses communes environnantes comme dans les campagnes normandes¹⁴⁰⁸. En effet les études médicales du médecin de Saint-Yon portaient le témoignage de la désagrégation des foyers domestiques. Celle-ci était liée à la mobilité des ouvriers masculins mais surtout à « l'instabilité sociale » des femmes et des enfants. Les jeunes ouvriers et ouvrières formaient un volant de main-d'oeuvre spécialement corvéable en cas de crise conjoncturelle en Seine-Inférieure¹⁴⁰⁹. La progression de la population asilaire était significative de cette nouvelle « malaria physique et morale ». Les pathologies sociales sévissaient dans les « grands centres de population » et la plupart des « villes de fabrique¹⁴¹⁰ ». Elles faisaient la singularité du « milieu » de la capitale haut-normande car elles étaient propres à sa population active. En 1866 la Seine-inférieure était un des départements les plus industrialisés et les plus commerciaux de France¹⁴¹¹.

Lorsque Morel commençait à exercer à Saint-Yon Rouen possédait une structure de sa population très originale et moderne : 55% de classes populaires (essentiellement des ouvriers), 30% de classes moyennes (des boutiquiers, des employés, des petits rentiers, des commerçants) et 15% au plus de bourgeois. La capitale haut-normande constituait « une société urbaine ternaire aux inégalités très prononcées¹⁴¹² ». Ainsi le nombre élevé des nouveaux ménages prolétariens et le développement considérable des activités d'échanges avaient profondément modifié la physionomie des familles. Pour cette raison, de nouvelles maladies professionnelles avaient fait leur apparition notamment liées à la disparition des foyers traditionnels dits « domestiques ». Plusieurs témoignages dressés par les ouvriers eux-mêmes notamment les plus politisés évoquaient négativement ces modifications. Par exemple le *Journal de Rouen*, un quotidien républicain libéral, rapportait le 11 septembre 1867 l'une des conclusions du Congrès de la Première Internationale à Lausanne. Le délégué de la Seine-Inférieure, émile Aubry, un ouvrier proudhonien, que nous avons déjà évoqué, y participait¹⁴¹³ (1829-1900) : « Le congrès proclame...que le véritable rôle de la femme est de rester au foyer domestique comme éducatrice des enfants, gérante du ménage et qu'elle ne doit plus être enfermée dans des ateliers qui altèrent sa santé et la rendent impropre aux devoirs de la maternité¹⁴¹⁴ ». Les contemporains retrouvaient dans cette déclaration les propres propos de Jules Simon en 1864 à la chambre des députés: « que devons-nous souhaiter si nous pensons que le plus grand instrument de la morale, c'est la régénération de la famille? Si nous croyons que ce qu'il y a de plus désirable dans ce pays, c'est de faire en sorte que les enfants soient élevés par leur mère?¹⁴¹⁵ ». En Seine-Inférieure la recrudescence des « maladies mentales » ne s'expliquaient-elles pas en partie par la présence d'une forte « classe ouvrière » notamment féminine? En tous les cas les aliénistes rouennais et les administrations départementales souhaitaient l'organisation face aux fléaux des « dégénérescences » d'une politique de « régénération ».

Assister les femmes aliénées face à la désagrégation du tissu social née de la Révolution Industrielle.

-la transformation du rôle social de la femme et la hausse des pathologies mentales.

Le travail des femmes et des enfants dans les ménages ouvriers de l'agglomération rouennaise permettait d'éviter la misère. Mais sa contre partie sociale était terrible. En effet les mères normandes occupées 12 heures par jour aux fabriques mettaient les nouveaux nés en nourrice tandis que les adolescents et les jeunes enfants de 8 à 12 ans, notamment les garçons, étaient soumis aux cadences de travail des adultes dans de plus petits ateliers. Le travail des enfants s'effectuait massivement malgré l'article 5 de la loi votée le 21 mars 1841 et la loi Guizot sur l'école. Les enfants de Rouen et des environs ne recevaient guère d'instruction comme l'avait noté Morel. En outre les familles les plus pauvres, pères et mères, étaient devenus incapables d'apporter les moindres soins dans le cadre du foyer domestique. En effet la plupart des membres de la famille se trouvait accaparée par des métiers extérieurs au domicile.

Lors d'une discussion à la *Société Médico-Psychologique* en février 1869 sur les « aliénés dangereux », le docteur Morel insistait autant sur le caractère dangereux de certaines pathologies mentales que sur l'origine du « milieu pathogène » dans lequel elles se développaient: « là, en effet, où l'industrie prend le plus d'accroissement,

où les fabriques se multiplient et absorbent tous les éléments de la population, les femmes et les enfants, aussi bien que les hommes dans la force de l'âge, toutes les folies deviennent dangereuses, par cela seul qu'il n'y a plus de foyer domestique. La maison est vide toute la journée ; chacun des membres est à la fabrique ; personne ne peut y rester pour soigner un simple infirme, à plus forte raison pour garder un aliéné. Aussi tout malade, dans ces conditions, doit-il être placé à l'asile. C'est là un fait qui explique l'encombrement de nos établissements ; un fait que devraient avoir présent à l'esprit les administrateurs du pays, afin de mettre les ressources de la charité publique en rapport avec des besoins d'assistance, qui sont d'autant plus grands que le développement industriel et commercial est plus considérable¹⁴¹⁶ ».

Ces observations sur les familles populaires de la région de Rouen venaient renforcer la théorie de « l'hérédité-dégénérescence » élaborée par Morel. Comme nous l'avons vu ce schéma conceptuel permettait de repérer dans « l'ordre physique » comme dans « l'ordre intellectuel et moral » les individus à la fois pauvres et dangereux. Le docteur Morel insistait particulièrement sur les nouveaux périls urbains survenus depuis 1867¹⁴¹⁷. A cette époque le passage de la « proto-industrialisation » à « l'industrialisation complète » avait détruit le cadre villageois des campagnes normandes au profit des « fabriques » elles-mêmes concurrencées par le nouveau « système usinier » comme à Saint-Aubin-les-fous avant l'ouverture de Saint-Yon. Ainsi le docteur Morel rappelait lors d'une séance à la *Société Médico-Psychologique* de Paris tenue en 1869 que les paysans normands conservaient autrefois l'habitude de placer les aliénés en pension dans les familles au compte des hospices de Rouen à Saint-Aubin-les-fous avant 1825. Cependant avec la proto-industrialisation ces mesures de placements dans les campagnes normandes avaient complètement cessé. La Révolution Industrielle avait rendu l'assistance aux « insensés » impossible dans les campagnes de la région de Rouen d'où la création du premier asile Saint-Yon sous la Restauration.

-le système des « fabriques » et « manufacturier » à l'origine de la progression des internements des femmes à Saint-Yon.

« Des fabriques ont été construites ; toute la population valide y est occupée, et les malades, de toute espèce, n'ont de refuge que dans les institutions charitables » déplorait Morel. L'aliéniste de Saint-Yon finissait par regretter l'Ancien Régime et l'attention portée aux « fous » à cette époque dans les campagnes¹⁴¹⁸. Le lien entre industrialisation et progression des internements aux asiles de la Seine-Inférieure était relevé par d'autres membres de la *Société Médico-Psychologique* de Paris. Ainsi Brière de Boismont précisait que les analyses sociales des aliénistes avaient une grande portée pratique puisqu'« en effet, dans tous les pays industriels, la vie de fabrique entraîne l'anéantissement progressif du foyer domestique, et les soins à donner à domicile, aux infirmes, à quelque catégorie qu'ils appartiennent deviennent impossibles¹⁴¹⁹ ». L'inspecteur général des aliénés Lunier insistait lui aussi sur les conséquences désastreuses de la première Révolution Industrielle. Il élargissait ces considérations au « système usinier » et « manufacturier », des phénomènes plus urbains que celui des « fabriques » : « je partage entièrement l'opinion de monsieur Morel ; mais ce n'est pas seulement dans les villages à fabrique, que cette influence se fait sentir. Elle est aussi bien manifeste dans les villes manufacturières ; beaucoup de causes, telles que l'ivrognerie, la promiscuité des sexes, la chaleur des ateliers, les occasions d'excès, y favorisent sans doute l'extension de la folie ».

L'inspecteur Lunier déduisait avec le docteur Morel qu'il fallait « tenir compte de l'impossibilité de soigner les aliénés chez eux, quel que soit leur genre de folie, pour se rendre compte de l'élévation du nombre des malades, appartenant à ces populations, que l'on est obligé de placer dans les asiles¹⁴²⁰ ». Lunier remarquait dans une autre étude sur l'augmentation progressive du nombre des aliénés dans l'Empire français qu'à la fin des années 1860 c'était la « folie paralytique » qui semblait devenir la maladie du siècle. Cette pathologie semblait dominante chez les femmes âgées des grandes villes à la différence des simples « idiots » et des « crétines » dont le nombre paraissait baisser¹⁴²¹.

-réorganisation de Saint-Yon et afflux des femmes aliénées, « incurables » et « hystériques ».

Selon les aliénistes rouennais, la Révolution Industrielle était très défavorable aux femmes au début de la seconde moitié du siècle: en 1861, il y avait 824 femmes internées à Saint-Yon contre 547 hommes aux Quatre-Mares et en 1869, 998 femmes aliénées contre 628 hommes¹⁴²². Entre sa nomination à Saint-Yon et son décès en

1873, le docteur Morel assistera à la multiplication par près de un et demi de la population asilaire féminine en Seine-Inférieure¹⁴²³. Morel se trouvera donc dans l'obligation d'organiser plusieurs transformations de locaux au sein de l'asile Saint-Yon. De plus depuis 1854 Saint-Yon était exclusivement voué à l'accueil des femmes¹⁴²⁴. Or dès octobre 1856 le docteur Morel avait souligné que « la masse des incurables en présence desquels se trouve chaque médecin de nos asiles d'aliénés à de quoi décourager le zèle le plus grand »¹⁴²⁵.

Malgré le départ en 1854 des derniers hommes de l'asile Saint-Yon libérant ainsi plus de 250 places en 1860, le docteur Morel affirmait dans son rapport annuel: « nous sommes arrivés à la limite extrême du chiffre des malades qu'il nous est possible de traiter¹⁴²⁶ ». En septembre 1858, un second poste de médecin était alors créé exclusivement pour l'asile des femmes aliénées. Cette charge de médecin-adjoint était transmise au docteur Jules-Amédée Bulard, né à Rouen le 24 juillet 1828 (décédé à Bordeaux le 17 janvier 1876¹⁴²⁷). A noter qu'auparavant il n'existait qu'une seule fonction de médecin-adjoint pour les deux asiles départementaux Saint-Yon et Quatre-Mares.

Sous l'influence de son « maître » Morel dont il avait été l'élève, le docteur Bulard avait réalisé sa thèse sur la « folie hystérique » en 1858 en plus d'un mémoire sur la médecine légale. Il avait été admis membre de la *Société de médecine de Rouen* le 15 juillet 1859. Il était devenu président de cette même société pour l'année 1861-1862. Le docteur Bulard sera nommé médecin en chef à l'asile de Bailleul dans le Nord près de Lille où il deviendra un correspondant de la *Société de médecine de Rouen* à partir d'octobre 1863. Au cours de sa carrière le docteur Bulard maintiendra ses liens avec les aliénistes rouennais. Il sera successivement médecin en chef de l'asile de Marseille en 1865, de la division des femmes aliénées de Maréville en 1866 puis de l'asile de Bordeaux en 1871. Le docteur Bulard participera à plusieurs affaires de médecine légale dont il avait pu faire l'expérience en Seine-Inférieure¹⁴²⁸.

Le 12 juillet 1859 Saint-Yon se perfectionnait d'une piscine comme moyen hydrothérapique. Elle permettait de généraliser les « immersions froides » pour calmer les femmes aliénées. L'« hydrothérapie » était surtout destinée à être utilisée pour les rouennaises les plus indigentes y compris les adolescentes hystériques. Par exemple en janvier 1862 une jeune fille de la « classe indigente » atteinte de chorée était guérie de cette façon¹⁴²⁹.

En outre les « techniques psychologiques » étaient aussi pratiquées. Ainsi une « femme névropathique » pris d'accès hystériques et de somnambulisme naturel avait été endormie par le docteur Morel avant d'être guérie par hydrothérapie à la fin des années 1850¹⁴³⁰. En 1867, le docteur Sizaret était nommé médecin-adjoint du docteur Morel notamment pour l'épauler dans les soins donnés aux « femmes aliénées hystériques ». Sizaret deviendra un spécialiste de l'hypnotisme au début des années 1880 à l'asile de Maréville, anciennement dirigé par Morel¹⁴³¹. Mais ces procédés thérapeutiques permettaient-ils d'enrayer réellement la recrudescence des « aliénations mentales » féminines dans la région de Rouen?

-surpopulation asilaire. projet d'un nouveau Saint-Yon et crise cotonnière.

En 1859 les cellules de Saint-Yon qui renfermaient des « femmes aliénées agitées » avaient été complètement transformées, faute d'autres places, en dortoirs communs¹⁴³². A la même époque, il était question d'un projet dont le but était de réunir les deux asiles pour aliénés de la Seine-Inférieure, celui des femmes et celui des hommes aliénés dont nous reparlerons plus loin. Une première communication du docteur De Bouteville effectuée le 28 mars 1861 programmat le transfert de l'asile des femmes, Saint-Yon, près de l'asile des hommes aux Quatre-Mares entre Saint-Etienne du Rouvray et Sotteville-lès-Rouen. La commission de surveillance des asiles, avec le nouveau directeur des Quatre-Mares-Saint-Yon nommé en 1863 le baron de Lagonde, plancha sur ce projet le 27 avril 1865. Elle proposait l'édification d'un asile consacré aux femmes aliénées de 1000 places à côté des Quatre-Mares¹⁴³³. Dans ce but il était nécessaire d'annexer de nouveaux terrains afin de réaliser de nouvelles constructions. Une visite du conseil général à l'asile des Quatre-Mares donna un regain d'intérêt pour ce projet « qui enlèverait d'un quartier populeux un établissement qui a surtout besoin de calme, de bon air, et pour lequel tout voisinage est très gênant aussi bien pour les malades que pour leurs familles¹⁴³⁴ » soulignaient les conseillers généraux.

En 1860, le « vieux-Saint-Yon » accueillait environ 795 femmes. 887 femmes aliénées étaient internées au premier janvier 1865. La situation intérieure du premier asile départemental pour aliénés était des plus préoccupantes. Les locaux originels étaient devenus tout à fait insuffisants y compris pour les seules femmes aliénées. Les vieux bâtiments demandaient de plus en plus de réparations. En février 1861 les aliénistes rouennais

demandèrent à leur tour la construction d'un nouvel asile destiné aux femmes aliénées en dehors du faubourg Saint-Sever près de la colonie agricole des Quatre-Mares. Dans son rapport médical daté du 28 février 1861, le docteur Morel proposait à la commission de surveillance l'ouverture d'un « nouveau Saint-Yon » avec des divisions pour les femmes aliénées correspondant aux différents « états maladifs » des internées. Cela pouvait se faire plus facilement pour les hommes aliénés aux Quatre-Mares. Or ces séparations ne pouvaient plus se pratiquer dans l'ancien Saint-Yon nous y reviendrons¹⁴³⁵.

Conséquence de la crise cotonnière, très perceptible pour ce qui concernait la population féminine internée, un transfert de femmes aliénées était envisagé lors de la session du conseil général de la Seine-inférieure le 27 avril 1865. Le conseil général se prononçait aussi pour une translation complète des femmes aliénées l'année courante¹⁴³⁶. Au début de l'année 1865, l'inspecteur général des asiles pour aliénés français visitait les Quatre-Mares puis Saint-Yon¹⁴³⁷. Il y relevait la nette progression des femmes internées en 1864. En effet, le médecin en chef, Morel, avait déjà exprimé dans un rapport daté de janvier 1864 de vraies inquiétudes sur la surpopulation asilaire à Saint-Yon. Le docteur Morel avait provoqué la mise en discussion de longs et très « divers projets d'extension ou de constructions » pour Saint-Yon¹⁴³⁸ » Pendant ce temps la surpopulation des femmes internées faisait des ravages.

L'année 1864 était marquée par 110 décès chiffre jugé considérable puisqu'il correspondait à plus de 12% de mortalité par rapport à la population du 1^{er} janvier 1864 à Saint-Yon. Au milieu des années 1860 le contexte de vie des rouennais était très difficile. La guerre de sécession avait provoqué la « famine du coton » dans toute la Normandie depuis les années 1862-1864¹⁴³⁹. Cette dépression entraînait la fermeture de nombreux petits ateliers du textile. La crise sociale était jugée très grave notamment depuis le début de l'année 1863 où des centaines d'ouvriers mariés, souvent pères de famille, avaient été mis au chômage¹⁴⁴⁰. Les revenus des familles populaires rouennaises s'étaient effondrés brutalement. Le nombre des indigents s'était accru. 3143 familles de la région de Rouen et 9401 normands avaient alors bénéficié de secours en 1864. Néanmoins ils avaient été particulièrement insuffisants. En outre les fabriques de la Seine-Inférieure avaient subi le marasme de plein fouet au contraire des grandes filatures qui, elles, possédaient des tissages mécaniques plus modernes¹⁴⁴¹.

La population féminine départementale avait donc été frappée de plein fouet par le dénuement. La fin « des petits travaux industriels confiés en temps ordinaire à domicile¹⁴⁴² » avait causé un désœuvrement général. Les femmes des classes populaires étaient les premières victimes de cette mauvaise conjoncture économique. Au milieu des années 1860 Saint-Yon se peuplait de dizaines d'ouvrières indigentes sur lesquelles les aliénistes notaient l'usage efficace des douches hydrothérapiques accompagnées de collations alimentaires. Cependant le 29 mars 1866, l'agitation des femmes aliénées déconcerta les médecins de Saint-Yon. En effet l'insuffisance du régime alimentaire distribué aux femmes internées fut alors notée par les contemporains. La soupe du midi était conservée par les femmes aliénées pour le soir et sans remplacement. La nourriture du midi n'était composé que d'un bout de pain avec du fromage ou avec un fruit, le plus souvent une pomme¹⁴⁴³. La commission de surveillance s'émut de cette situation car le « régime des familles indigentes » rouennaises ne devaient pas servir de base à celui des femmes aliénées auxquelles l'administration devaient davantage selon les aliénistes. Les membres de la commission de surveillance signalèrent à l'administration départementale « l'insuffisance du régime alimentaire surtout pour le soir¹⁴⁴⁴ » à Saint-Yon surtout si on comparait ces repas avec ceux des asiles de Dijon, Bordeaux, Blois et Maréville. Les soupes étaient là bas bien plus « grasses » avec de la « bouillie de viande ou du ragoût¹⁴⁴⁵.

Au même époque le docteur Berthier (neveu de l'aliéniste Girard de Cailleux), membre correspondant de la *Société de Médecine de Rouen* depuis 1863 et auteur d'un *De la dépopulation des campagnes* paru en 1859, faisait ses excursions scientifiques dans les asiles de la Seine-Inférieure¹⁴⁴⁶. Le docteur Berthier s'était attardé sur l'architecture du « vieux Saint-Yon » avec son aspect claustral : « il y a là huit cents femmes » notait-il les unes contre les autres dans « des salles assez exiguës » avec « quelques murailles lézardée, une centaine de gâteuses, une foule de paralysies générales qui résultaient des abus alcooliques ».

Les boissons alcoolisées restaient la plaie des citées manufacturières selon le docteur Berthier en 1863. Cependant l'aliéniste préférait voir substitué à l'alcool, toujours consommé à l'intérieur même de Saint-Yon, « un autre remontant »¹⁴⁴⁷: « l'ivresse chez les hommes est laide, chez les femmes elle est hideuse. Que les philanthropes réfléchissent, et cherchent un moyen propre à y remédier. Ne pourrait-on pas, -puisque le sexe faible est parfois obligé de s'asservir aux labeurs excessifs de l'industrie, -distribuer à ces malheureuses, dans les intervalles des repas, des boissons toniques ou stimulantes qui, tout en satisfaisant le goût, apaiserait la soif, réconforteraient l'organisme et se substitueraient avec avantage à l'eau de vie¹⁴⁴⁸ ? ».

En 1868, la crise cotonnière estompée, le conseil général de la Seine-Inférieure votait un devis de 4579667 francs pour la construction d'un « nouvel asile Saint-Yon » près des Quatre-Mares. L'Hôtel de la Préfecture adopta

l'adjudication des travaux pour une somme de 1 million 70000 francs en date du 25 février 1869¹⁴⁴⁹. « Le conseil général donna une fois de plus la preuve de sa générosité pour les oeuvres de bienfaisance et de l'intérêt qu'il a toujours pris à l'assistance des aliénés¹⁴⁵⁰ » soulignait le docteur Morel.

-croissance de la population asilaire féminine et problèmes de l'assistance aux aliénées indigentes.

« C'est aux femmes que l'agglomération paraît être le plus fatale, et c'est surtout à partir de 1854 que ce fait est devenu de plus en plus évident » notait l'aliéniste Renaudin en 1860 dans ses *Observations déduites de la Statistique des aliénés*¹⁴⁵¹. En octobre 1856, le docteur Morel pouvait dresser un tableau des asiles : la Seine-Inférieure (avec 762039 habitants) comptait 730 aliénées femmes et 396 aliénés hommes (soit un total de 1126 aliénés). Morel incluait à ces chiffres 252 femmes aliénées pensionnaires dont 197 l'étaient à leur seule charge, 10 malades de divers départements et au compte du département de l'Eure. Cette même année un total de 874 aliénés indigents pour les asiles départementaux demeurait à la charge des communes et du département de la Seine-Inférieure. Ainsi le conseil général de la Seine-Inférieure déboursait à lui seul 235651 francs en 1856 alors qu'en 1855 le nombre d'indigents admis dans les deux établissements n'était que de 285.

Le docteur Morel pouvait faire une comparaison avec trois autres départements : l'Yonne, la Haute-Marne et la Meuse. Il constatait, selon les mêmes procédés de calcul, que le nombre des aliénés n'y atteignait pas celui de la Seine-Inférieure. De même s'il comparait la population asilaire de la Seine-Inférieure avec celle de cinq départements plus ruraux comme la Meurthe, les Vosges, la Moselle, les Ardennes et la Haute-Saône (dont les populations rassemblées s'élevaient à 2 millions 116280 habitants) il comptait seulement 893 aliénés. En Seine-Inférieure avec 762039 habitants Morel dénombrait 1072 aliénés, soit un chiffre beaucoup plus élevé¹⁴⁵².

C'est pourquoi dès 1845, l'aliéniste Girard de Cailleux (1814-1884), s'était prononcé pour la séparation nette des sexes et pour la restriction du nombre des indigents dans les asiles d'aliénés. Girard de Cailleux était un fidèle ami du baron Haussmann l'ancien préfet d'Auxerre nommé à Paris en 1860. Le baron Haussman avait nommé Girard de Cailleux inspecteur général des services d'aliénés de la Seine car il avait été le constructeur de l'asile modèle d'« Auxerre » ouvert en 1858. A cette époque Girard de Cailleux apparaissait comme un possible rival de l'inspecteur Parchappe qui avait bâti les plans de l'asile des Quatre-Mares en Seine-Inférieure au début des années 1850¹⁴⁵³. Selon Girard de Cailleux les frais d'entretien des aliénés les plus pauvres devaient revenir exclusivement aux familles ouvrières. En 1856 le préfet de la Seine-Inférieure avait reçu la consigne de prendre plusieurs précautions quant aux internements d'indigents. L'administration départementale devait en effet «éviter que l'on ne fasse supporter par les départements et les communes des charges qui devaient peser sur les familles » seules. Pour le chrétien-social Morel, ces directives préfectorales s'opposaient à la tradition administrative de la Seine-Inférieure ainsi qu'à celle du conseil de surveillance de Saint-Yon. Or ce dernier se composait de nombreuses notabilités philanthropiques locales¹⁴⁵⁴. On y trouvait ainsi l'administrateur du bureau de bienfaisance de la paroisse Saint-Sever, Paul Baudry, probablement apparenté aux Baudry, une famille bourgeoise et très catholique¹⁴⁵⁵. Y siégeait aussi le patron du coton Jean Rondeaux (1775-1864) qui était membre de la commission sur le travail des enfants dans les manufactures, de la commission départementale de la statistique instituée en 1853 et de l'*Académie de Rouen*. Jean Rondeaux avait été élu député conservateur à Rouen en 1846. Mais il avait décidé de quitter toute vie politique après la révolution de 1848¹⁴⁵⁶. Le négociant Rondeaux était un grand ami du docteur Hellis (1794-1877), médecin en chef de l'Hôtel-Dieu¹⁴⁵⁷.

Le docteur Morel réclamait donc que l'administration de la Seine-Inférieure appliqua largement l'esprit de la loi de 1838: « l'idée de restreindre les admissions de ses indigents ne lui est pas venue et ne lui viendra pas, je l'espère, avec les bonnes traditions que d'illustres médecins ont légués à leurs successeurs, avec la manière large et sympathique de traiter la question des aliénés au sein de l'administration de cet important département¹⁴⁵⁸ ».

Au cours d'une discussion à la *Société Médico-Psychologique* de Paris en 1865 sur les différentes modalités d'assistance, le docteur Morel mettait en évidence la surpopulation des asiles de la Seine-Inférieure. En effet la population asilaire féminine débordait en Seine-Inférieure: 912 femmes aliénées à Saint-Yon contre 660 aliénés hommes aux Quatre-Mares¹⁴⁵⁹. Cette situation rendait depuis longtemps impossible le classement des femmes aliénées selon leurs maladies. Les femmes aliénées pouvaient encore moins être soignées individuellement. De plus la question de l'insalubrité était devenue évidente tandis que le régime des rations alimentaires était très insuffisant. Les infirmes, les paralysées en tout genre, les femmes en démence sénile, les « vagabondes » « dont la vie se partageait entre la prison et l'asile », les ouvrières « nomades » et « perverties », les « idiots » et « imbéciles », les

« femmes arriérées » de toutes les classes déambulaient partout. Les réfectoires et préaux de Saint-Yon étaient devenus complètement exigus: « en vain cherchons-nous à lutter contre cet état de choses ; nous sommes débordés. L'autorité elle-même, en présence de certaines situations sociales, a pour ainsi dire la main forcée » se lamentait Morel.

Le médecin de Saint-Yon fut ainsi contraint d'appliquer un internement sélectif tel que le recommandait Girard de Cailleux. Au cours des années 1860 Morel obtint de l'administration départementale la possibilité de renvoyer chez eux une centaine d'aliénées chroniques « non dangereuses » moyennant une petite allocation versée aux familles. Dans un département industriel comme la Seine-Inférieure expliquait Morel, « le mal a ses racines dans l'affaiblissement progressif de la vie de famille » : « tout le monde, depuis le père, la mère, jusqu'aux jeunes enfants de neuf à dix ans, est employé dans les fabriques¹⁴⁶⁰ ».

Le docteur Morel soulignait l'état de « malaise » de l'assistance publique départementale dont le fonctionnement souffrait de la contradiction des différents intérêts en présence : l'intérêt des familles, d'un côté, les intérêts sociaux, économiques, judiciaires et administratifs, de l'autre. Le médecin de Saint-Yon dénonçait les placements d'office autoritaires décidés par la seule police, le Préfet et les conseillers généraux. Cependant ces dispositions concernaient surtout les « vagabondes » et les « pauvres errantes ». Pourtant, selon Morel, les placements d'office, qui concernaient surtout les femmes les plus démunies, étaient pris trop souvent sous le prétexte « fallacieux » de la sécurité publique. En fait ils concernaient les femmes les plus fragiles dans la société et les moins défendues. Le docteur Morel avait même assisté au placement d'une enfant de deux ans. Saint-Yon n'arrivait plus à assurer les soins. C'était pourtant sa fonction principale. Le médecin de Saint-Yon désignait ouvertement les raisons principales de cette surpopulation asilaire qui étaient, selon lui, exclusivement « économiques »¹⁴⁶¹.

La protection sociale et la « resocialisation » contre les désordres économiques.

-la réorganisation de Saint-Yon et la diffusion du *No-Restraint*.

Morel insistait sur les ressources financières des établissements pour aliénés rouennais pour montrer la « tradition philanthropique » du département de la Seine-Inférieure. Ainsi il indiquait dès 1856 la présence de 197 pensionnaires de diverses classes dans les deux asiles départementaux (116 à Saint-Yon et 81 aux Quatre-Mares). Les pensions versées par ces aliénés permettaient de mieux rentabiliser les asiles. Il comptabilisait aussi les recettes financières relativement importantes du premier asile départemental, l'asile Saint-Yon, la même année, qui s'élevait à 81228 francs. Le second, Quatre-Mares, avait à la même époque engrangé 63240 francs¹⁴⁶².

Le médecin de Saint-Yon considérait comme prioritaire l'amélioration en conséquence du traitement des malades. Il pensait ainsi convertir en dortoirs communs l'espace occupé par les cellules des quartiers Saint-Charles et Saint-Luc à Saint-Yon¹⁴⁶³. Ces travaux étaient effectués à partir de janvier 1857. De plus Morel soulignait la pénibilité du service dans les cinq quartiers d'isolement de l'asile pour femmes avec ses 135 à 140 cellules. Le quartier Sainte-Claire semblait le plus ordonné et le plus calme à la différence des quartiers Sainte-Madeleine, Sainte-Thérèse, Saint-Luc et Saint-Charles. Morel signalait aussi les problèmes liés à l'usage de la camisole de force surtout dans les quartiers pour les femmes les plus dures.

Tirant bénéfice de son expérience antérieure à Maréville, Morel pensait qu'un service mixte de religieuses et d'infirmières laïques pour encadrer les femmes aliénées restait le mieux adapté¹⁴⁶⁴. Aussi le 29 juillet 1858 il obtenait une subvention de 400 francs de l'administration prise sur le budget départemental pour aller étudier en Grande-Bretagne la pratique du *No-restraint*¹⁴⁶⁵. En effet les aliénistes anglais favorables au *No-restraint* voulaient la suppression absolue de tous les moyens corporels de coercitions : les camisoles de force, les grilles et clôtures de fer et les loges d'isolement. Le voyage de Morel s'effectua entre le 29 septembre et le 12 octobre 1858. Le médecin de Saint-Yon visitait les asiles britanniques de Bethlam, Saint-Luke et Hanwell. Il s'y familiarisait avec la méthode organisée par le docteur John Conolly (1794-1866) depuis 1839¹⁴⁶⁶. L'aliéniste anglais Conolly avait aboli tous les moyens de contention mécanique, comme la camisole et les ceintures de force, dans son hôpital regroupant 800 malades. Il avait aussi complètement modifié le cadre, la nourriture et l'état d'esprit des médecins et des infirmiers.

Conolly avait publié en 1856 un ouvrage sur ce sujet: *Treatment of the Insane without mechanical Restraint*. Inventé en Angleterre, le *No-restraint* s'étendait largement en Europe. Mais il se heurtait en France à la structure hiérarchique et autoritaire des asiles. Ainsi le *No-restraint* y était l'objet de nombreuses critiques de la part des

aliénistes français qui le trouvaient dérisoire à la différence du docteur Morel qui s'en faisait le champion¹⁴⁶⁷.

En effet Morel s'opposait au *Restraint* car il jugeait préférable d'améliorer l'hygiène physique et morale des établissements pour aliénés. Or cela passait par un changement d'état d'esprit des infirmières et des surveillantes. Il repoussait aussi l'autorité conférée à l'aliéniste par son rang social et son autorité médicale. Ces convictions allaient à l'encontre de celles de Pinel et Jean-Pierre Falret qui avaient décidé d'appeler « les serviteurs » le personnel de gardiennage des asiles. Au contraire Morel s'était spécialement inspiré de la réflexion des aliénistes anglais tournée vers la recherche des progrès en matière de soins accordés aux malades. Les aliénistes français privilégiaient toujours les débats théoriques et psychopathologiques¹⁴⁶⁸. A l'inverse, les aliénistes anglais voulaient assurer en priorité des droits aux malades mentaux. Ils les considéraient précisément comme des personnes et ils leur appliquaient par exemple l'*Open-door*, le système de la porte ouverte, en plus du *No-restraint*. Ainsi les sorties temporaires, mais sous contrôle, des aliénés étaient largement acceptées par tous les aliénistes anglais.

Enfin le personnel des asiles anglais semblait mieux formé. C'est pourquoi Morel, en total accord avec l'état d'esprit anglais, ambitionnait de rendre plus important le traitement moral dans une perspective de recomposition de la technologie psychiatrique. Cette dernière était vouée, selon le médecin de Saint-Yon, à une triple fonction: la prophylaxie, la « tutellarisation » et la « resocialisation » des aliénés.

La médecine mentale devait « faire de la prophylaxie préservatrice en essayant de modifier les conditions intellectuelles, physiques et morales de ceux qui, à des titres divers, ont été séparés du reste des hommes; elle doit, avant de les renvoyer dans le milieu social, les armer pour ainsi dire contre eux-mêmes afin d'atténuer le nombre des récidives¹⁴⁶⁹ ». Avec Morel, la médecine aliéniste faisait sien les objectifs hygiénistes tout en posant les jalons d'une psychiatrie préventive et préservatrice: « nous devons prouver, quelle que soit la difficulté de la situation, que la médecine [...] peut encore, malgré la prédominance des cas incurables, devenir pour la société un moyen précieux de salut. Elle seule peut bien apprécier la nature des causes qui produisent les dégénérescences dans l'espèce humaine, à elle seule appartient l'indication positive des remèdes à employer » indiquait Morel¹⁴⁷⁰.

Le 29 juillet 1860 la brochure de Morel sur le *No-restraint*, rédigée à la suite de son voyage en Angleterre, était accueillie avec les « Félicitations » par le conseil de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure¹⁴⁷¹. Le préfet lui-même en demandait une impression exceptionnelle de 500 exemplaires car il appuyait le « talent avec lequel » le médecin de Saint-Yon avait « exposé les principes de la nouvelle doctrine des médecins aliénistes de la Grande-Bretagne¹⁴⁷² ». Les partisans du *No-restraint* se prononçaient clairement pour la « suppression de tous les moyens mécaniques de contention dans le traitement des aliénés¹⁴⁷³ ».

Cependant plusieurs polémiques portant sur l'inefficacité de ces méthodes débutèrent. Ainsi, le docteur de Mundy, qui avait visité l'asile de Saint-Yon à plusieurs reprises, dénonçait le maintien de pratiques archaïques dans les institutions asilaires de la Seine-Inférieure¹⁴⁷⁴. En effet De Mundy préférait le traitement des aliénés à domicile comme cela avait été organisé dans la commune de Gheel en Belgique¹⁴⁷⁵. Pour ces raisons, le 9 juillet 1864, Morel s'installait, sur sa demande, hors de l'asile, dans une maison au 47 rue d'Elbeuf tout en conservant son cabinet de travail à l'intérieur de Saint-Yon¹⁴⁷⁶. En revanche au lieu de restreindre ses activités à la gestion médicale, conformément au règlement de l'asile départemental, le département de la Seine-Inférieure avait mis à la disposition de Morel une habitation indépendante : « il se mouvait à son gré, recevant les médecins de tous pays, en communication d'idées avec ses confrères de la province et pratiquant une hospitalité mieux en rapport avec son dévouement à la science qu'avec l'exiguïté de ses ressources¹⁴⁷⁷ ».

Néanmoins Morel demanda en novembre 1864 à pouvoir prendre son déjeuner directement à Saint-Yon avec les employés¹⁴⁷⁸. Après son décès le *Journal de Rouen* résuma ainsi sa politique: « ses patientes investigations, ses observations incessantes lui donnèrent l'idée des nouvelles réformes [...]. Il supprima tous les moyens de répression, divisa les établissements en différents quartiers, affectés à chaque genre de folie, et arriva, sinon à supprimer, du moins à restreindre beaucoup l'usage de la camisole de force¹⁴⁷⁹ ». Ainsi Morel fit détruire toutes les cellules de l'asile Saint-Yon sauf six conservées pour les femmes aliénées les plus agitées. Il fit aussi retirer les grilles de fonte qui séparaient les jardins de l'asile. Enfin il essaya d'atténuer l'aspect cloîtré de l'asile qui le rapprochait trop souvent d'une prison.

-les maladies mentales et le changement de civilisation.

Morel exposa sa nouvelle classification des pathologies en 1860 dans son *Traité des maladies mentales*. Cet

ouvrage reçut un prix de l'*Institut de France*. La classification dressée par le médecin de Saint-Yon comprenait six groupes fondés sur l'étiologie et non la symptomatologie. En 1868, un ancien interne du docteur Morel à Saint-Yon, Doutrebente, futur artisan de l'*Union des médecins aliénistes*, remportait le Prix Esquirol remis par la *Société Médico-Psychologique* de Paris. L'élève de Morel, le docteur G. Doutrebente avait porté toute son attention sur l'étude des signes physiques et moraux qui amenaient à la « folie héréditaire » dans les communautés ouvrières de l'agglomération rouennaise.

La *Société Médico-Psychologique* récompensait ces travaux qui avaient pris pour thème les *études généalogiques sur les aliénés héréditaires*. Cet ouvrage s'inscrivait dans la lignée du docteur Morel. Doutrebente avait fait l'inventaire dans les familles populaires de la banlieue rouennaise de l'ensemble des « signes de l'ordre moral, physique et intellectuel qui permettent de diagnostiquer d'emblée l'influence morbide héréditaire chez les individus prédisposés ou atteints d'aliénation mentale¹⁴⁸⁰ ».

Dans le même temps, selon les aliénistes rouennais, la gestion de Saint-Yon avait subi les conséquences des profondes mutations économiques et sociales liées à la « civilisation »¹⁴⁸¹. Ainsi Morel avait souligné régulièrement dans ses rapports aux autorités administratives le manque d'espace et d'air à l'intérieur de Saint-Yon devenu complètement saturé. Cependant le médecin de Saint-Yon ne considérait pas que la société produisait plus d'aliénés qu'avant le milieu du XIX^e siècle. En revanche il pensait qu'auparavant la plupart des aliénés vivaient « inconnus et ignorés, relégués qu'ils étaient dans les tristes milieux où descendaient bien rarement la pitié humaine¹⁴⁸² ».

A l'époque d'Esquirol, pour rencontrer les aliénés il fallait « descendre dans les plus tristes réduits des prisons et de ces milieux infects où une société, trop peu soucieuse de sa dignité et de ses intérêts moraux, reléguait les mendiants, les vagabonds, les débauchés et les malfaiteurs¹⁴⁸³ ». Morel soulignait « les sacrifices » qui depuis la loi de 1838 s'imposaient à la plupart des départements : « celui de la Seine-Inférieure entre autres [...] indiquent assez combien la société actuelle tient à cœur de remplir ses devoirs, combien elle se montre digne d'inaugurer une ère nouvelle pour la civilisation¹⁴⁸⁴ ». Ainsi en 1857, il y eut un vif débat à l'*Académie de Rouen* entre Morel et Vingtrinier sur les causes de l'aliénation dans la société.

Vingtrinier avait lu les travaux d'Ulysse Trélat pour les comparer à ceux du *Traité des dégénérescence*. Morel estimait, à la suite des travaux de Parchappe et Deboutville, que les « causes morales » expliquaient plus que « les causes physiques » le nombre élevé des faits de folie¹⁴⁸⁵; « les chagrins portent l'homme à s'isoler, à changer de régime, à ne pas prendre soin de lui-même, et souvent, pour dissiper ses ennuis, à se livrer à des excès ». Cette appréciation était alors entièrement partagée par Dumesnil, directeur-médecin des Quatre-Mares¹⁴⁸⁶. Dans ce contexte Morel pouvait davantage diffuser sa théorie sur la « loi morale » pour régénérer l'espèce humaine. Le système asilaire français semblait, selon les aliénistes rouennais, une réponse adéquate des administrations publiques aux différents aspects de la question sociale.

De plus l'accroissement de la population internée ne signifiait pas la hausse du nombre des aliénés dans la société mais elle semblait plutôt correspondre plus à sa plus grande prise en charge. En effet, auparavant, les familles les plus pauvres et les plus touchées n'avaient accès à aucune assistance: depuis le milieu du siècle et avec la loi de 1838 « lorsqu'une famille pauvre vient à être frappée dans ses affections, elle se hâte de s'adresser à l'autorité tutélaire qui peut lui ouvrir des portes du séjour hospitalier de nos asiles¹⁴⁸⁷ ».

A la question « y-a-t-il donc lieu de s'étonner que la population des asiles augmente? », sous entendu éternellement, une interrogation qui avait déjà été posée en son temps à Parchappe, Morel répondait: « oui, sans doute, cette population augmente partout; cela est incontestable; mais en fait prouve-t-il d'une manière absolue que l'aliénation soit en progrès dans le corps social? ». Le médecin de Saint-Yon y voyait plutôt un meilleur accès aux soins pour tous les malades mentaux qu'un « Grand renfermement »: « le fait de l'accroissement des aliénés dans les asiles nous confirme que l'autorité comprend actuellement d'une manière plus large l'amélioration et le perfectionnement des intérêts sociaux. Elle place aujourd'hui dans les asiles, non seulement les aliénés proprement dits, mais ces êtres infirmes et dégénérés sous les noms d'imbéciles, d'idiots et de crétins, et qui, étaient autrefois dans nos rues et sur nos places publiques le triste spécimen de leur déchéance intellectuelle, physique et morales ». L'étalage de tous les « incurables » et mal soignés dans la rue était « un sujet de danger incessant, soit pour eux-mêmes, soit pour la société, soit enfin pour leur propre famille¹⁴⁸⁸ ». En 1861, Alfred Maury, bibliothécaire à l'Institut de France, avait repris la préoccupation du docteur Morel exprimée en 1857 devant l'Académie de Rouen dans *Y-a-t-il plus d'aliénés aujourd'hui qu'autrefois ou de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie*: « c'est un spectacle navrant et bien propre à rabaisser notre orgueil que la vue de ces êtres abrutis, stupides et repoussants, qui, sous le nom d'idiots, de démens, de gâteux, peuplent nos hospices et nos asiles. En présence d'une pareille dégradation, on se demande involontairement si l'homme que la maladie ou une infirmité de naissance peut

ravaler à ce point au niveau de la brute est vraiment la créature privilégiée faite à l'image de Dieu¹⁴⁸⁹ ». Ce positiviste critiquait aussi incidieusement la vision chrétienne sociale du médecin de Saint-Yon.

Au contraire Morel pensait que le « mal » avait toujours existé tout en mettant en exergue ce fléau pour la civilisation. Ainsi il percevait son origine: « lorsque [...] certaines causes de l'ordre physique et de l'ordre moral agissaient d'une manière fatale sur le perfectionnement de l'espèce humaine [tout en s'accompagnant de] la malaria physique et morale des grands centres de population et des villes de fabrique, au point qu'il en résultait de véritables variétés malades dans l'espèce humaine¹⁴⁹⁰ ».

Enfin, selon le médecin de Saint-Yon, la recherche de la rentabilité économique ne devait pas être l'objectif premier des asiles: « supposons d'ailleurs le système hospitalier le plus parfait possible, ce système sera toujours menacé dans son économie intime tant que l'on ne pourra pas prévoir le terme où s'arrêtera l'augmentation des aliénés » insistait-il. Pourtant, l'aliéniste notait aussi terrifié cet accroissement considérable: « dans tous nos asiles. Qu'il tienne aux vices de la loi de 1838 (ce qui est peu probable), qu'il dépende de la suractivité des causes de la folie, ce fait n'en est pas moins digne de toute l'attention des esprits sérieux. Nos asiles renferment aujourd'hui une foule d'incurables de toutes les catégories. Les classifications que nous pouvons réaliser pour un instant sont bientôt compromises par ce flot toujours croissant d'incurables qui nous sont imposés en vertu de la loi, qui n'ont ni refuge, ni famille, ni protecteur. La première chose à étudier est de savoir comment remédier à ce fait, comment rendre à leur véritable destination les asiles d'aliénés. Tant que nous sommes menacés d'être débordés par la situation, il est assez indifférent de savoir quel est le meilleur système qui convient à la séquestration des aliénés¹⁴⁹¹ » pensait Morel. Mais alors comment accueillir et soigner tous ces nouveaux internés depuis l'adoption de la loi de 1838?

En 1862, les conséquences de l'application du *No-restraint* à Saint-Yon faisaient l'objet de plusieurs débats à la *Société Médico-Psychologique*. La base des discussions était un rapport remis par une commission médicale qui avait visité la colonie pour aliénés de Gheel en Belgique, dont nous reparlerons, et dans laquelle se trouvait le docteur Dumesnil alors directeur-médecin des Quatre-Mares¹⁴⁹². En Belgique, les aliénés y étaient toujours placés en semi-liberté chez les paysans. Ils n'étaient pas séquestrés comme en France selon les dispositions de la loi de 1838¹⁴⁹³.

Or Buchez fit au cours du débat la lecture d'une lettre du docteur Morel¹⁴⁹⁴. Elle commençait par ce constat: « en présence de l'accroissement annuel des aliénés de Saint-Yon, je m'étais pareillement arrêté à l'idée qu'un certain nombre de malades pouvait être traité à domicile, moyennant un secours dont l'administration départementale fixerait la quotité¹⁴⁹⁵ ». Mais, Buchez précisa que Morel s'était finalement opposé au placement à domicile des aliénées « incurables ». Il y voyait sans doute un mauvais service rendu aux familles populaires normandes qui ne pourraient ni s'en occuper ni les soigner. En effet, ces « incurables » représentaient environ 200 femmes aliénées, infirmes et paralysées internées à Saint-Yon soit presque un quart de l'effectif. Ainsi la population surreprésentée des femmes incurables à Saint-Yon s'expliquait par la « connaissance plus intime des mœurs et des habitudes » ainsi que par les « difficultés spéciales » rencontrées en Seine-Inférieure. Elle semblait surtout la contre partie « désastreuse » des méfaits de la révolution industrielle dans ce département.

En effet, « essentiellement industrielle et maritime », la population de la Seine-Inférieure paraissait épuisée par les nouvelles mutations sociales. Morel rappelait que « pour ce qui regarde d'abord l'industrie, il est malheureusement prouvé que les exigences de la fabrication en commun dans un atelier ne sont pas favorables à la vie de famille ». Il rappelait aussi ce qu'il rencontrait chaque jour dans l'agglomération rouennaise: « le jour, la maison est vide, le foyer est désert. Le soir réunit les membres épars de la famille, qui reviennent, chacun de leur côté, harassés de leurs travaux ». Le médecin de Saint-Yon concluait son analyse: « placez dans ce milieu un aliéné paralysé ou épileptique, un dément, un idiot qui ait besoin de surveillance, quel est celui des membres de la famille qui pourra se charger de ces soins sans détriment notable pour les ressources qui alimentent tout ce monde ? J'ai fait ressortir ce fait dans les considérations générales qui suivent mon opuscule sur le *No-restraint*. J'ai démontré qu'il fallait y rechercher la cause de la tendance invincible qui porte aujourd'hui les familles pauvres à se débarrasser de leurs aliénés, de leurs idiots, de leurs imbéciles. Il faut avouer que, grâce à la loi de 1838, les maires favorisent cette tendance. Dès que leur commune n'est pas grevée, ils font tout ce qu'ils peuvent pour se débarrasser de leurs aliénés et de leurs mendiants¹⁴⁹⁶ ».

-le catholicisme social contre les lois libérales.

Pour le médecin de Saint-Yon les « colonies agricoles » constituaient un bon contre-exemple de ce que les

aliénistes ne devaient pas faire car l'agglomération rouennaise était bien différente de celle de la commune de Gheel, située en pleine campagne belge. Cette dernière avait été visitée par Morel en 1844. De plus, contrairement à l'assistance pour aliénés en Belgique, en Seine-Inférieure il n'y avait jamais eu une grande tradition de placements à domicile chez les bourgeois et les paysans sauf à Saint-Aubin-Les-Fous sous l'Ancien Régime. En effet, Gheel représentait une vraie « oasis sociale » sur le territoire de Belgique pensait le médecin de Saint-Yon¹⁴⁹⁷. A l'inverse, en bord de Seine, les mœurs et les nouvelles habitudes contractées avec la société moderne par les normands avaient tout ravagé. Elles avaient semé le désarroi y compris jusqu'au fond des villages les plus anciens comme à Saint-Aubin-les-fous.

Or « où trouver en France des conditions sociales analogues » à celles de Gheel se demandait Morel au début des années 1860? Cette remarque était partagée par le directeur-médecin des Quatre-Mares Dumesnil. Cependant, à la différence de Dumesnil, l'aliéniste de Saint-Yon développait des arguments à la fois défavorables aux colonies agricoles mais aussi au travail au sein des asiles comme cela s'était pratiqué autrefois à Saint-Yon sous Parchappe et Debouteville et encore aux Quatre-Mares. Nous y reviendrons.

En outre Morel privilégiait davantage l'enseignement sur les maladies mentales relié aux grands asiles départementaux comme dans toutes les métropoles à vocation scientifique. Il ne se considérait pas comme un simple administrateur ou un « scientifique agronome » ce qui devenait la vocation seconde du directeur-médecin des Quatre-Mares. Pourtant Morel avait été frappé du nombre d'aliénés infirmes, paralysés, imbéciles, dégénérés et inaptes qui s'étaient livrés à des travaux agricoles aux Quatre-Mares sous la direction de Dumesnil. Mais le médecin de Saint-Yon remarquait que dans tous les départements industriels les hommes étaient peu aptes aux travaux des champs. De même les femmes à Saint-Yon avaient perdu jusqu'à l'habitude des soins du ménage¹⁴⁹⁸. C'est pourquoi Morel mettait l'accent davantage sur l'hygiène et les soins médicaux plutôt que sur les valeurs du travail et du profit : « puisque d'une question scientifique en principe, on fait une question de rapport, de bénéfice pour les asiles et les départements, je ne puis m'empêcher de dire et de prévoir que de pareilles théories préparent aux directeurs des asiles et à leurs successeurs les déceptions les plus grandes » constatait Morel¹⁴⁹⁹.

Dans le même ordre d'idées, le médecin de Saint-Yon s'opposait au docteur Berthier devenu correspondant de la *Société de médecine de Rouen*. Berthier, dans un article paru en 1863, avait souligné, à la suite de Parchappe la double vocation du travail dans les asiles pour aliénés à la fois « comme élément de thérapeutique mentale » de récréation et de discipline mais aussi comme « une heureuse extension » et « une précieuse ressource budgétaire ». Berthier s'était référé au libéralisme de l'américain Benjamin Franklin et à son « esprit du capitalisme »¹⁵⁰⁰. A l'opposé le chrétien-social Morel s'opposait vigoureusement à cette vision: « le mouvement qui cherche à reléguer les aliénés dans le fond des campagnes et à changer les asiles en institutions agronomiques, me paraît tout à fait contraire aux intérêts de la science. Que ce système soit applicable dans certaines proportions, je ne veux pas le nier, mais encore ne faudrait-il pas le donner comme un moyen par excellence, en raison des bénéfices qu'il rapporte. La science n'a rien à gagner à une pareille manière de procéder, et il est toujours fâcheux que les médecins directeurs soient placés dans l'alternative de ne se faire valoir près des administrations départementales qu'à condition de réaliser des bénéfices et de contribuer à la décharge des frais que les départements sont obligés de s'imposer¹⁵⁰¹ ».

Cette critique s'adressait directement à l'encontre de l'inspecteur général Parchappe, fondateur de la colonie agricole des Quatre-Mares, alors dirigée par le docteur Dumesnil. En effet, le travail y avait été conçu et introduit dès le départ comme une politique de traitement global des aliénations mais aussi comme une ressource financière disponible pour l'établissement. En revanche Morel demandait à ce que l'intérêt des familles soit renforcé et privilégié. Il se prononçait contre le système exclusif de la colonie agricole qui, du point de vue administratif comme du point de vue architectural, était « de nature à compromettre les véritables intérêts de la science¹⁵⁰² ». De plus si les aliénistes rouennais devaient, selon Morel, tenir compte de la différence des environnements liés aux mœurs, aux habitudes et aux industries qui dominaient dans tel ou tel milieu ce n'était pas pour se soumettre à ces circonstances économiques.

Cette attitude déterminée, voire intransigeante, du catholique social Morel était, par plusieurs aspects, annonciatrice du canevas de l'*Encyclique Quanta Cura* et de son annexe le *Syllabus* promulgués le 8 décembre 1864. En effet, cette dernière donnait aux catholiques intransigeants, à ce « catholicisme populaire », un projet de combat¹⁵⁰³. L'*Encyclique* mettait au centre la relation des sociétés humaines avec l'ordre divin. Elle critiquait aussi le libéralisme économique car cette « doctrine des économistes » soumettait la vie en société à la seule loi du profit¹⁵⁰⁴.

A cette époque, le *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales* dans son édition de 1864-1865 avait mis en évidence cet état de fait en reliant dans sa définition des dégénérescences les phénomènes de l'« économie sociale » avec l'état physique et moral des classes populaires: « il [Morel] donne aux dégénérescences les causes

suivantes : intoxications, famines, milieu social, industries, professions insalubres, misères, transformations pathologiques héréditaires, mal moral, infirmités congénitales ou acquises, hérédité¹⁵⁰⁵ ». Ainsi Morel avait placé au cœur du problème de l'accroissement de la population asilaire la question de l'industrialisation accompagnée de son « paupérisme hideux ». Seul un christianisme social dynamique et intransigeant, pouvait, selon l'aliéniste de Saint-Yon, l'atténuer¹⁵⁰⁶.

Mais la présence de religieuses catholiques à l'intérieur de l'asile des femmes, à défaut d'infirmières formées, allait être bientôt contestée. En effet, à l'époque où le catholicisme social du docteur Morel virait sensiblement à l'intransigeant, une polémique éclata orchestrée par le *Lancette* de Londres. A ce moment, le docteur anglais Lockart Robertson critiqua vigoureusement après y avoir effectué une visite le fonctionnement de l'asile Saint-Yon dans un article daté du 19 août 1865. Les femmes aliénées étaient, selon le médecin anglais, camisolées, privées de viande et d'alcool pour calmer leur fureur. De plus on les obligeait à dormir sur des lits en bois et inconfortables (Wooden, cumbrous). L'anglais Robertson notait l'absence de tous soins et de toute propreté ainsi que la saleté des chambres mal ventilées. Il révélait aussi la présence de deux femmes « nymphomanes » qui avaient été enfermées depuis plus de deux ans dans les locaux sans aucune attention. Selon le médecin anglais, ceci témoignait de la mauvaise application des décisions médicales liée aux « stupides vieilles sœurs » catholiques (Old stupid sisters)¹⁵⁰⁷.

Au contraire Morel avait rapporté l'action efficace des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, rattachées à Saint-Yon depuis son ouverture. Elles s'étaient vantées de leur action dans un courrier envoyé au médecin le 23 mai 1856¹⁵⁰⁸. En revanche l'aliéniste Robertson était plutôt favorable à une législation pour lutter contre les prostituées qu'à leur internement comme le stipulait les *Contagious Diseases Acts* votées en 1864 au Royaume-Uni. Robertson voulait que les libertés individuelles des patients soient mieux protégées dans un contexte de montée des courants anticléricaux français¹⁵⁰⁹.

Les aliénistes rouennais plus conservateurs ripostèrent contre ces attaques¹⁵¹⁰. Néanmoins, la « culture médicale » appliquée à Saint-Yon semblait bien en retard si l'on en croit de nombreux hygiénistes français qui se prononçaient déjà ouvertement pour la laïcisation complète du corps médical. Il n'y avait d'ailleurs pas de religieuses à l'asile des Quatre-Mares depuis son ouverture mais que des employés et des gardiens. Cependant Morel jettait l'opprobre sur toutes les « inexactitudes » écrites par le médecin anglais. De plus l'aliéniste de Saint-Yon défendait sincèrement la politique du conseil général de la Seine-Inférieure. L'assemblée départementale consacrait au même moment 4 millions de francs pour construire un « nouvel asile Saint-Yon » près des Quatre-Mares.

En réalité le médecin de Saint-Yon en voulait particulièrement à Robertson pour son anticléricalisme protestant. Au Royaume-Uni le champ du sanitaire s'était plus sécularisé que dans l'Empire français. Mais la polémique pouvait illustrer un conflit confessionnel larvé au sein des asiles rouennais qui prendra réellement forme dans les années 1870-1880 juste après l'ordre moral¹⁵¹¹. Le médecin de Saint-Yon pouvait rester un fervent catholique proche d'un certain anti-protestantisme¹⁵¹². Dans son échange épistolaire, Morel consacrait tout un paragraphe pour défendre l'action des sœurs catholiques dans les asiles pour aliénés¹⁵¹³.

-l'asile, un paratonnerre moral pour isoler les pauvres aliénés (séquestration et prophylaxie).

Selon Morel, la thérapie morale passait par l'extension des techniques asilaires dans toutes les classes de la société. Mais entre 1864 et 1866 la presse nationale libérale, *L'Avenir National* et le *Journal des villes et des campagnes* surtout, commençaient à critiquer fortement l'asile. Pourtant, le médecin de Saint-Yon considérait que le rôle des aliénistes demeurait essentiel au pouvoir de l'état et du Second Empire¹⁵¹⁴. Rappelons que son programme de moralisation des masses avait été prévu bien avant la parution du *Traité des dégénérescences* en 1857. Il avait été notamment évoqué dans son chapitre huit sous l'intitulé : « amélioration intellectuelle, physique, et morale de l'homme, ou, si l'on préfère, sa Régénération¹⁵¹⁵ ». L'ensemble de ce chapitre le présentait ainsi « Inductions pratiques. Manières d'envisager l'étude des éléments régénérateurs dans l'espèce humaine ».

Morel y avait défini l'«œuvre moralisatrice» et le rôle politico-social des psychiatres¹⁵¹⁶. Comme nous l'avons vu cette politique conservatrice proposait une application rigoureuse de la « loi morale » pour défendre la société. Or les aliénistes de la Seine-Inférieure devaient être les moteurs de la politique de « régénération ». Morel en avait aussi détaillé les buts principaux à l'*Académie impériale de Rouen* en 1856 : « ces idées seront longuement développées dans mon *Traité des dégénérescences* dans l'espèce humaine, actuellement sous presse chez J. -M. Baillière, et qui paraîtra dans le courant du mois de novembre de cette année¹⁵¹⁷ ». Borel, de la *Société de médecine*

de Rouen, les avait résumées puisque Morel «savait élever la médecine à la dignité de science sociale¹⁵¹⁸ ». L'asile était une « nécessité scientifique » aux résultats bénéfiques pour toute la société assurait le médecin de Saint-Yon. L'administration devait en créer dans toutes les grandes villes.

Mais ces dispositions permettant « l'isolement » des aliénés nécessitaient des budgets financiers. Selon Morel, ils étaient justifiés: «le moyen de subvenir à tant de frais ? Mon moyen, je n'en ai pas d'autre que de proclamer la nécessité scientifique de la chose ; mais si l'on veut absolument que je propose un moyen de couvrir les dépenses, une prime, pour me servir du langage du jour, je me charge de soutenir avec des chiffres la thèse suivante : en isolant dans un asile départemental tous les aliénés curables et incurables, en les isolant surtout dès le début de la maladie, les énormes dépenses que chaque département aura à s'imposer seraient compensées un jour : 1-Par la guérison d'un plus grand nombre de malades qui seront rendus à la vie de famille et à leurs travaux. 2-Par le moins grand nombre de délits, qui nuisent autant à la sécurité des personnes qu'à celle des propriétés, délits qui deviennent de moins en moins fréquents lorsqu'on isolera, dans la période d'incubation de la maladie, les individus recueillis souvent plus tard dans les prisons et les dépôts de mendicité. 3-Par la possibilité de rendre à leurs travaux et à leurs occupations un grand nombre d'individus paralysés dans leur action, épuisés dans leurs ressources par les soins qu'ils sont obligés de donner à de malheureux idiots, ou imbéciles, ou épileptiques, qu'ils ne peuvent laisser seuls, ou à des déments dont la présence n'est pas seulement un danger permanent mais une cause de démoralisation pour les familles dont l'existence est déjà triste. 4-Enfin par les résultats favorables que l'on obtiendra en limitant, par un isolement aussi largement appliqué que possible, la propagation d'un mal aussi héréditaire que l'aliénation sous toutes ses formes¹⁵¹⁹».

Aussi Morel envisageait de planifier sérieusement l'ensemble de son action sur un plan d'abord local puis national: « sans doute je me chargerais pas de soutenir toutes ces propositions au sein des conseils généraux ; leur utilité immédiate ne serait pas comprise, parce qu'elle ne se résume pas en avances à recouvrir, il me suffit que ces idées soient répandues dans le corps médical, et qu'elles soient soutenues par les hommes honorables qui président aux destinées de nos asiles¹⁵²⁰ ». En effet le médecin de Saint-Yon souhaitait une plus grande intervention de l'état car « les asiles ne sortiront de l'ornière et ne répondront à leur véritable destination que lorsque le pouvoir central les aura définitivement organisés dans le sens qui réponde le plus largement possible aux exigences de la loi de 1838¹⁵²¹ ».

Buchez dans son éloge du *Traité des dégénérescences* avait, nous l'avons dit, significativement traduit la pensée chrétienne sociale du docteur Morel complémentaire des idées de Progrès : « l'idée de perfectibilité définit celle de dégradation par son opposition même [...]¹⁵²² ». L'influence de l'école de Buchez fut ainsi décisive pour les orientations originelles des positions politico-sociales de Morel¹⁵²³. Les aliénistes devenaient les acteurs d'un programme de « régénération » qui concernait toute la société. Pour Morel ce combat idéologique semblait plus important que la recherche d'une quelconque thérapie.

Il pouvait se consacrer entièrement à son ambition depuis qu'il était à Rouen : « je pense que nous sommes appelés à rendre un plus grand service en fixant l'attention de la société sur la manière de combattre les causes des dégénérescences dans l'espèce qu'en nous consumant en vains efforts pour modifier ce qui la plupart du temps est immuable¹⁵²⁴ ». « Il faut moraliser les masses » et « développer la loi morale » sermonnait l'aliéniste de Saint-Yon . « La moralisation des masses est le résultat de la bonne éducation morale, intellectuelle et religieuse dont les effets se transmettent de génération en génération, et vont en se perfectionnant, grâce aux institutions dont jouissent les peuples libres, institutions qui tendent également à améliorer l'état intellectuel, physique et moral des individus¹⁵²⁵ » soulignait-il.

Cette « moralisation » nécessitait un travail particulier d'assimilation notamment pour les classes ouvrières peuplées de « déchets sociaux »¹⁵²⁶. Dans ce contexte, la prophylaxie avait une double vocation: défendre la société, qui passait par la séquestration des individus compromettant l'ordre social, et préserver la sécurité publique, par un travail d'éducation.

L'objectif était aussi d'organiser nationalement une « Médecine sociale » encadrée par l'état. Elle était réaffirmée par le médecin de Saint-Yon à l'attention de l'inspecteur général Ferrus en 1856: « depuis que je me suis rendu compte de façon plus plus approfondie des causes et de l'origine de l'aliénation, depuis que je suis resté convaincu que cette affection que je regarde maintenant (à très peu d'exceptions près) comme une véritable dégénérescence de l'espèce humaine, se rattache dans le passé à des causes qu'il faudrait détruire, et s'irradie dans l'avenir qu'elle compromet , par des éléments dont on devrait à tout prix purger la société, alors je me suis pris à souhaiter que chaque département eût son asile. Je désire que dans chaque département, une institution soit créée, non seulement pour les incurables, mais encore que tout ce qui se relie, de près ou de loin à l'aliénation, fût relégué

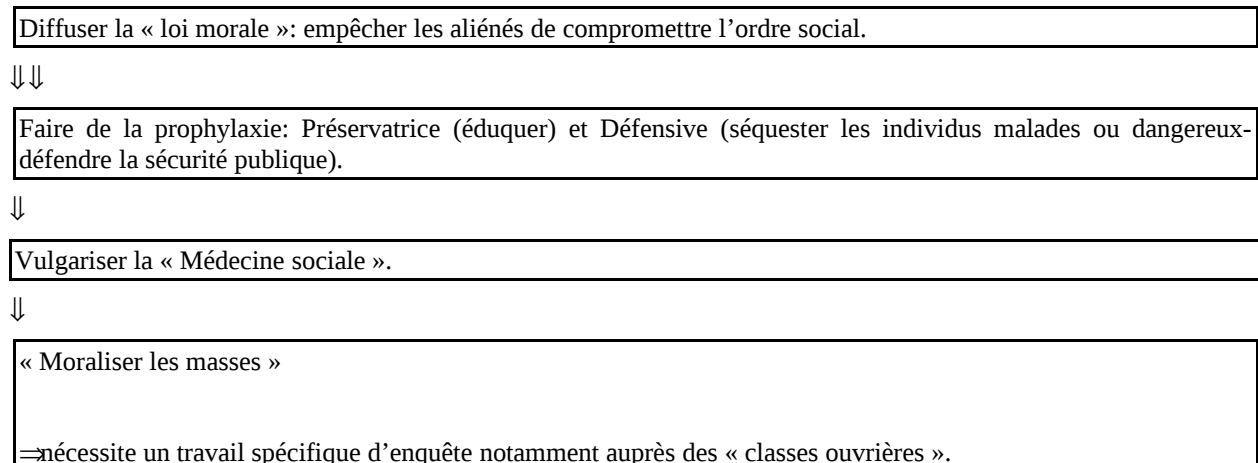
dans le même milieu préservateur des intérêts sanitaires de la société, et je regarde un asile départemental comme une espèce de paratonnerre moral dont il faudrait réaliser la fondation au prix des plus grands sacrifices. L'idée de monsieur Ferrus de faire participer aux bienfaits de l'isolement les idiots, les imbéciles, les crétins, les épileptiques, est une idée féconde pour l'avenir de l'humanité ; je m'y rattache de toutes mes forces, et je souhaiterais voir abolir à tout jamais les dénominations de curables et d'incurables, de dangereux et non dangereux, qui donnent aux préfets et aux conseils généraux la trop fréquente occasion d'exercer leur zèle économique¹⁵²⁷ ».

En 1831, plus de vingt années avant l'arrivée de Morel à Rouen, Auguste Barbet, le frère de l'ancien maire de Rouen, avait écrit sur la moralisation des pauvres rouennais: «toutes les fois donc qu'une loi s'oppose à la mendicité, il faut qu'elle soit précédée d'un appareil de travaux publics qui occupe l'homme et le nourrisse ; il faut qu'en l'arrachant à l'oisiveté, on le dérobe à la faim, à la misère : sans cela, on le réduirait aux plus cruelles extrémités et l'état serait responsable des crimes que la nécessité conseillera et que le désespoir ferait commettre¹⁵²⁸ ». Au contraire des frères Barbet, notamment Henry l'ancien maire de Rouen dont nous avons parlé plus haut, Morel n'insistait pas sur les vertus du travail qu'il déconsidérerait. En effet, l'aliéniste expliquait lors de son intronisation à l'*Académie Impériale de Rouen* en 1856: seule «la médecine [...] convie à cette oeuvre de régénération à laquelle sont confiés le bien être et les destinées des peuples¹⁵²⁹ ».

Pour le médecin de Saint-Yon, les dégénérés formaient, corrélativement à leurs conditions d'existence, qu'ils ne pouvaient changer seuls, de nouvelles classes dangereuses, des « populations à risque¹⁵³⁰ ». A partir de l'observation du prolétariat urbain, présenté rabougri et difforme sous l'effet de la malnutrition et du travail précoce, Morel avait parfaitement repéré ces « races » séparées et avariées. Toutes les influences défavorables, l'hérédité pathologique et l'absence d'éducation morale surtout, semblaient converger vers ces « dégénérés ». Dans cet esprit, Morel présentait une communication inédite en 1857 : « Mémoire sur l'amélioration intellectuelle, physique et morale de l'espèce humaine¹⁵³¹ ». A la même époque Vingtrinier rapportait en 1858 sur une publication de la *Société de la Morale chrétienne*. Elle montrait l'importance de la moralité pour les « enfants vicieux » de même que pour celle des prisonniers¹⁵³². Pour les « enfants aliénés », Morel envisageait la création de quartiers spécialisés au sein des asiles rouennais mais ils ne verront pas le jour¹⁵³³.

La théorie des « dégénérescences » faisait aussi des émules au sein de l'*Académie impériale de Rouen*, très représentative des élites rouennaises. Duclos, par exemple, y défendait les positions aliénistes en matière d'hygiénisme et de lutte contre l'ivrognerie¹⁵³⁴. Il décrivait aussi les mesures prises en vue de maintenir l'ordre dans l'agglomération comme la fixation des heures d'ouverture pour les cabarets et l'interdiction qui leur avait été faite de recevoir des individus en état d'ivresse et s'adonnant aux orgies. Ces mesures de bon sens prises par le préfet s'adressaient à la raison des masses populaires afin de combattre les « chloroformes » de ces souffrances morales¹⁵³⁵. Duclos avait enfin annoncé l'espoir qu'il avait d'une future régénération : « le dégénéré arrive dès la seconde ou troisième génération à la stérilité ». Il a de très grande chance de mortalité¹⁵³⁶ !

Schéma n°6: Le programme pratique de la psychiatrie selon le docteur Morel.



⇒mettre en parallèle l'hygiène physique et morale.

⇒mettre l'accent sur la misère et le défaut d'éducation.

↓

⇒Faire un inventaire des problèmes d'hygiène morale et physique.

⇒Faire des études et des activités psychiatriques un enjeu social.

La défense de la société.

-l'investissement dans les sociétés savantes locales et nationales.

-la Société Médico-Psychologique de Paris et le Congrès international des médecins aliénistes et psychologues tenu en 1867.

Le docteur Morel jouait un rôle prépondérant au sein de la *Société Médico-Psychologique* de Paris¹⁵³⁷. Pourtant sur près de 950 pages d'*Histoire des travaux de la Société Médicopsychologique* et d'éloges de ses membres, Antoine Ritti, secrétaire général de cette organisation entre 1882 et 1920, ne fera référence que sur trois pages aux interventions du docteur Morel¹⁵³⁸. Pourtant, l'aliéniste de Saint-Yon avait l'habitude de déclarer que ces vœux seraient atteints du jour où il verrait se grossir le nombre des médecins dont les efforts auraient pour but l'amélioration intellectuelle, physique et morale de l'espèce humaine¹⁵³⁹.

En effet Morel constatait en octobre 1856 que les aliénistes français s'étaient bien plus « occupés des intérêts des aliénés » que de leurs intérêts propres¹⁵⁴⁰. De plus Morel n'avait pas fait partie des 35 membres fondateurs de la *Société Médico-Psychologique* de Paris définitivement constituée en 1852 puisqu'ils étaient tous parisiens. En revanche, il avait joué un rôle de premier plan en faveur de sa création. Il n'occupera pourtant jamais aucune fonction dans sa direction¹⁵⁴¹.

Dans une des lettres du docteur Morel adressée à Ferrus, parue dans le numéro des *Annales Médico-Psychologiques* en septembre 1845, le futur médecin de Saint-Yon avait lancé une proposition : « fonder chez nous une société médicale, dont le but serait l'étude de tout ce qui peut intéresser la pathologie et la physiologie du système nerveux, ainsi que l'amélioration des maisons d'aliénés ». Ainsi envisagée la société savante des aliénistes devait avoir pour but de « se tenir au courant de tout ce qui se fait et se publie à l'étranger dans le cercle de la spécialité ¹⁵⁴² ». Cette proposition faisait suite à une demande de Baillarger qui voulait voir se créer une société d'aliénistes français sur le modèle anglais et américain. A la même époque, une association des médecins aliénistes anglais à vocation hygiéniste s'était constituée en plusieurs étapes : à Nottingham le 2 novembre 1841, le 15 avril 1842 à Londres, puis enfin, à Lancaster le 2 juin 1842. De leur côté, les médecins américains avaient formé une association d'aliénistes à Philadelphie le 16 octobre 1844 puis, confirmé leur initiative, le 11 mai 1846.

En France, une association du même type, commença à s'organiser le 18 décembre 1847. Le numéro de janvier 1848 des *Annales Médico-Psychologiques* en faisait un compte rendu en publiant son premier règlement intérieur. Sa vocation définitive était élaborée en avril 1852 une année après le coup d'Etat¹⁵⁴³. A partir du 26 février 1855 les banquets annuels de la *Société Médico-psychologique* qui rassemblaient des membres de la société, avaient lieu chaque année avec un certain succès. De plus la Seconde République avait autorisée, par l'intermédiaire du ministère de l'Intérieur, l'insertion dans les *Annales Médico-Psychologiques* des nominations et mutations qui avaient cours dans le personnel des asiles pour aliénés français. Cet avantage en faisait un organe à vocation de plus en plus professionnelle. Or cette possibilité fût maintenue sous le Second Empire puis sous la III^e République¹⁵⁴⁴.

Quelques années après sa prise de fonction à l'asile de Maréville, le docteur Morel avait pu rejoindre les membres correspondants français de cette société¹⁵⁴⁵. Il en restera membre bien après sa nomination à l'asile Saint-Yon en 1856 jusqu'à son décès¹⁵⁴⁶. Le médecin de Saint-Yon participa à plusieurs banquets de médecins aliénistes français. Ainsi le 30 mai 1859 il prenait place avec Brierre de Boismont, un des commissaires du banquet, Victor Masson¹⁵⁴⁷, l'éditeur des *Annales Médico-Psychologiques* et Guillaume Ferrus, devenu inspecteur général honoraire des asiles. Morel y remerciait ouvertement Ferrus « au milieu des épreuves administratives si pénibles que la plupart d'entre nous ont eues à traverser, monsieur Ferrus se montre le conseiller, le défenseur de nos intérêts, l'ami intime dont les sympathies ne nous ont jamais fait défaut¹⁵⁴⁸ ». Morel jouera aussi un rôle prépondérant pour que la *Société Médico-Psychologique* fut reconnue établissement d'utilité publique par le conseil d'Etat en 1867. Il assistait notamment à la séance qui informait les quelques membres présents de ses démarches sous la présidence de Paul Janet le 25 février 1867.

La Société avait reçu l'appui de plusieurs juristes et aliénistes membres de la *Société Médico-Psychologique* comme Auguste Ott, Cerise, Alfred Maury et Brierre de Boismont¹⁵⁴⁹. Ainsi la *Société Médico-Psychologique* était reconnue d'utilité publique le 27 décembre 1867 par le conseil d'Etat grâce aux appuis de Victor Duruy et Napoléon III¹⁵⁵⁰. Pourtant le contexte n'était pas très favorable aux aliénistes puisque *Le Siècle*, « journal quasi officiel de l'anticléricalisme » sous le Second Empire, menait une vive campagne pour la révision rapide de la loi de 1838¹⁵⁵¹. Cette forte agitation débutée vers 1860 atteignait son apogée en 1867. Elle aboutissait à la mise en place d'une commission sénatoriale avec une enquête administrative auprès des préfets et des aliénistes. La dite commission devait se prononcer sur la surveillance des aliénés, le contrôle des placements et la protection des libertés individuelles. Cette dernière devint extra-parlementaire en février 1869.

La *Société de législation comparée* avait été chargée au même moment d'étudier la révision de la loi de 1838¹⁵⁵². *Le Siècle* combattait tous les abus commis par les prêtres. Il combattait aussi le catholicisme « intransigeant » du docteur Morel. En effet, les religieuses et les prêtres occupaient toujours des fonctions très importantes à l'intérieur des asiles rouennais et surtout à Saint-Yon. Ainsi, l'Abbé Grouët, curé de Saint-Sever puis de Sainte-Madeleine, avait été nommé président de la commission de surveillance du premier asile Saint-Yon puis des asiles rouennais entre 1848 et 1863¹⁵⁵³. A Rouen les soeurs de Cluny restaient les seules à encadrer les femmes aliénées de Saint-Yon. La campagne anti-aliéniste verra son apogée avec l'effondrement du Second Empire. A ce moment, le projet de loi des républicains Léon Gambetta (1838-1882) et Magnin, du gouvernement de la défense nationale en octobre 1870, demandera une complète transformation de la loi de 1838¹⁵⁵⁴. Cette nouvelle configuration politique ouvrira une série de projets portant révision de la loi sur les aliénés tout au long de la III^e République. Nous y reviendrons.

Le lundi 27 avril 1863, au cours d'un des banquets de la *Société Médico-Psychologique* tenu dans les salons du restaurant Philippe, rue Montorgueil à Paris, Morel proposa d'instituer un *Congrès international des aliénistes et psychologues* en 1867¹⁵⁵⁵. En présence de son ami Buchez, il porta un toast « à la création de ce futur congrès aliéniste¹⁵⁵⁶ ». Il renouvellera ce vœu au banquet annuel de mai 1866 en compagnie de Paul Janet, l'oncle du futur grand psychologue Pierre, et de Charles Lasègue¹⁵⁵⁷. L'*Exposition Universelle* de 1867 se profilait.

Enfin, cette initiative fut reprise par l'inspecteur des asiles pour aliénés Ludger Lunier (1822-1897) le 26 novembre 1866 dans la perspective du *Congrès International de Médecine*. A l'occasion d'une discussion à la *Société Médico-psychologique* le 24 décembre 1866, Achille Foville fils (1831-1887), le fils du premier médecin en chef de Saint-Yon, prit alors la parole pour souligner le fait qu'à plusieurs reprises il avait été question d'organiser à Paris une réunion des médecins aliénistes et des psychologues français et étrangers. Le médecin de Saint-Yon en profitait pour rappeler son projet. Il remarquait que l'*Exposition Universelle* et le *Congrès Médical*, qui devaient avoir lieu en 1867, semblaient particulièrement propices à la tenue d'une réunion internationale sur ces sujets¹⁵⁵⁸.

Une commission fut ainsi nommée pour la préparation de la réunion des aliénistes et des psychologues¹⁵⁵⁹. Ainsi le *Congrès International des aliénistes et psychologues* était préparé pour les 10, 12 et 14 août 1867 au moment de l'*Exposition universelle de Paris*¹⁵⁶⁰. Dans une résolution du 25 février 1867, Achille Foville fils récapitulait l'organisation du congrès qui aurait lieu sur l'initiative de Morel, Baillarger et Renaudin. Une commission de suivi était organisée comprenant les docteurs Achille Foville fils et Morel avec le soutien de l'*Association des médecins d'asiles pour aliénés anglais*, de la *Société de Psychiatrie allemande* et de l'*Association médicale des médecins d'asiles des états-Unis*¹⁵⁶¹.

L'ensemble des aliénistes et des psychologues, français et étrangers, décidèrent de se réunir sous la forme d'une session extraordinaire en 1867. A cette époque le congrès médical international n'acceptait toujours pas les sections et annexes de médecins spécialistes¹⁵⁶². Or, le *Congrès aliéniste international* avait tous les avantages d'un

congrès original avec son propre savoir et ses propres savants¹⁵⁶³. Il put se dérouler à la Faculté de médecine de Paris, salle des thèses, sous les présidences successives de Paul Janet, membre de l'Institut et président de la *Société Médico-Psychologique*, le 10 août 1867¹⁵⁶⁴, puis Brière de Boismont (1797-1881)¹⁵⁶⁵ les 12 et 14 août 1867¹⁵⁶⁶. Il accueillit, entre autres, Lombroso, professeur de psychiatrie à l'Université de Pavie, Harrington Tuke de Londres et le baron De Mundy, de Moravie. Parmi les nationaux nombreux étaient ceux qui avaient des liens de près ou de loin avec Saint-Yon notamment le professeur Lasègue, grand ami du docteur Morel, mais aussi les aliénistes Bulard, Cortyl et Laurent qui avaient exercé à Saint-Yon.

Au cours du congrès l'inspecteur général Lunier soutint l'idée d'un projet de statistique applicable à l'étude des maladies mentales pour tous les pays dans la lignée de ceux élaborés par Parchappe et Deboutville à Saint-Yon¹⁵⁶⁷. Un rapport devait être présenté à toutes les sociétés de psychiatrie et de statistique ainsi qu'à plusieurs gouvernements. Une commission du congrès était donc organisée pour fonder les bases d'une « bonne statistique¹⁵⁶⁸ ». Mais, Morel et les aliénistes rouennais n'étaient pas présents dans cette commission internationale. Cette situation illustre bien la rupture amorcée au début du Second Empire avec l'héritage statisticien des premiers aliénistes rouennais sous la Monarchie de Juillet. En outre le « Projet statistique » du premier Congrès international de médecine mentale sera un échec comme celui de *Statistique intellectuelle, physique et morale* proposé par Morel en Seine-Inférieure nous l'avons vu¹⁵⁶⁹. Pourtant Morel proposait de renouveler un congrès similaire portant « sur les intérêts moraux de la profession¹⁵⁷⁰ ». Une commission était à nouveau nommée avec le médecin de Saint-Yon pour le préparer à Genève en octobre 1869¹⁵⁷¹. Mais ce second congrès, par la suite envisagé à Berne, puis Bruxelles et Gand, n'eut pas lieu avant 1878 à Paris pendant la seconde *Exposition universelle*. En effet, les années précédant et succédant à « l'année terrible » de 1870-1871 avaient empêché sa mise en oeuvre.

Cependant, depuis mars 1865, une association de bienfaisance entre les médecins aliénistes avait été constituée: la mutuelle des médecins aliénistes. Elle devait promouvoir une « caisse d'assistance mutuelle ». Elle avait aussi été reconnue d'utilité publique par un décret impérial promulgué le 7 novembre 1866 et après avis du conseil d'Etat le 17 janvier 1866. Les statuts de l'*Association mutuelle des médecins aliénistes de France* étaient publiés en mars 1867 dans les *Annales Médico-Psychologiques*¹⁵⁷². Parmi les 75 membres qui animaient l'association se trouvaient les docteurs Dumesnil, Laurent (1832-1917)¹⁵⁷³, secrétaire de la *Société de médecine de Rouen* en 1863 et 1865¹⁵⁷⁴, et Morel, reconnu sociétaire en 1867. Néanmoins le docteur Dumesnil y aura le statut de fondateur alors que le docteur Laurent de simple membre¹⁵⁷⁵. Enfin les asiles des Quatre-Mares et Saint-Yon feront des dons financiers directs pour le développement de l'association : ainsi 100 francs à plusieurs reprises en 1869 et 1870¹⁵⁷⁶.

-la Société de Médecine et la Société d'émulation de Rouen .

Le docteur Morel avait été reçu le 11 mai 1857 à la *Société de médecine de Rouen*¹⁵⁷⁷. Cinq mémoires et brochures y avaient été présentés à l'appui de sa candidature¹⁵⁷⁸. Ils concernaient trois études de médecine légale: l'état d'un aliéné homicide, un cas de simulation de la folie avec problèmes d'éthérisation, et deux analyses médico-topographiques : *Les considérations sur les causes du goître et du crétinisme endémique à Rosières aux Salines dans la Meurthe* (datée de 1851) et *L'Influence de la constitution géologique du sol sur la production du crétinisme* (parue en 1855).

L'année 1856 avait été marquée par un rapprochement entre la *Société de médecine de Rouen*, la *Société d'émulation de la Seine-Inférieure* et la *Société libre pour concourir au progrès du commerce et de l'industrie*. En effet, ces deux dernières sociétés avaient fusionnées en 1855¹⁵⁷⁹. Leur local s'était déplacé de l'Hôtel rue St-Lô, à proximité de la Préfecture, à l'Hôtel de la Présidence puis à l'Hôtel des sociétés savantes, plus proche de l'Hôtel de ville. A la fin du Second Empire, la *Société d'émulation de Rouen* était composée de 54% de négociants. Une grande partie était issue du haut patronat et des milieux d'affaire locaux liés « au monde régional du coton »¹⁵⁸⁰. L'année du concours des compagnies savantes organisé sous le Second Empire en 1860, la *Société de médecine de Rouen* recevait la Médaille de Bronze du ministère de l'Instruction Publique¹⁵⁸¹. Morel était alors élu vice-président de la *Société de médecine de Rouen* en 1864-1865 puis président en 1866¹⁵⁸². Il participait régulièrement à ses banquets comme le dernier auquel il put assister le 12 février 1872¹⁵⁸³.

-l'Association des médecins de la Seine-Inférieure.

Le 6 juin 1857, sur l'initiative de la *Société de médecine de Rouen* les aliénistes rouennais participèrent à la création de l'*Association des médecins de la Seine-Inférieure*¹⁵⁸⁴. Morel était un des premiers à s'inscrire sur la liste des membres fondateurs initiée par la *Société de médecine de Rouen*¹⁵⁸⁵. Le travail de Morel aboutit à la création d'un organe périodique auquel il ne cessa de collaborer: l'*Union Médicale de la Seine-Inférieure*.

Le 26 août 1859 une commission de l'*Association des médecins de la Seine-Inférieure* était chargée d'étudier spécifiquement la législation médicale avec les docteurs Vingtrinier, Morel et Desbois¹⁵⁸⁶. L'association de prévoyance et de secours mutuels de la Seine-Inférieure était formée de 77 médecins venus de Rouen et de plusieurs communes du département. Son premier président, désigné par l'Empereur, fut le docteur Vingtrinier, membre de l'*Académie de Rouen*, président honoraire de la *Société Libre d'émulation*, vice-président du *Conseil Central d'Hygiène* et fondateur de la société de secours mutuel l'*Alliance* comme nous l'avons vu. Les délégués de l'association des médecins étaient désignés par arrondissement. Les aliénistes de Saint-Yon entre autres, Debouteville et Morel, représentaient l'arrondissement de Rouen. L'association recevait le soutien du docteur Dumesnil puis des médecins havrais Gibert¹⁵⁸⁷, le 10 juin 1863, et Piasecki, en 1866-1867¹⁵⁸⁸.

Dans le domaine de la médecine mentale, le docteur Gibert sera par la suite reconnu pour être devenu le docteur « Breuer » de Pierre Janet, alors agrégé de philosophie au Lycée du Havre. Pierre Janet était le neveu de Paul Janet qui avait été très proche du docteur Morel à la *Société Médico-Psychologique* de Paris. Gibert initiera Pierre Janet à l'hypnotisme entre 1883 et 1889, époque où Pierre Janet réalisait sa thèse de lettres sur *L'Automatisme Psychologique* dédiée aux docteurs Gibert et Powilewicz (1852-1932) du Havre. Cette thèse permettra à Pierre Janet d'obtenir la direction d'un Laboratoire de psychologie à la Salpêtrière en 1890. Gibert lui fera notamment découvrir les ouvrages du magnétiseur Despine d'Aix (1812-1892). Ces livres présentaient plusieurs cas de jeunes femmes hystériques¹⁵⁸⁹. Prosper Despine avait en 1880 dédié son ouvrage « *étude scientifique sur le somnambulisme, sur les phénomènes qu'il présente et sur son action thérapeutique dans certaines maladies nerveuses, du rôle important qu'il joue dans l'épilepsie, dans l'hystérie et dans les névroses extraordinaires* » à la Bibliothèque de l'Ecole de médecine de Rouen¹⁵⁹⁰.

Le docteur Piasecki, un ami de Gibert, avait été l'auteur remarqué d'une thèse de médecine sur l'*Hygiène de la classe ouvrière au Havre au point de vue de l'alcoolisme* en 1864. Il avait pu observer dans cette ville 104 aliénés alcooliques havrais entre 1858 et 1863 (67 hommes et 37 femmes)¹⁵⁹¹. Piasecki avait reçu la médaille de bronze des hôpitaux de Paris en 1861.

L'*Association des médecins de la Seine-Inférieure* prenait position le 25 juillet 1866 en faveur de l'intervention des aliénistes dans les procès pour « aliénés ». Elle considérait qu'ils avaient une réelle « compétence ». Peu avant son décès Morel était devenu le secrétaire général de l'association¹⁵⁹².

-l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

Lors de son discours d'intronisation à l'*Académie Impériale de Rouen*, le 7 août 1857, Morel montrait tout l'intérêt qu'il portait à l'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen* la plus ancienne et la plus prestigieuse des sociétés savantes départementales¹⁵⁹³. Morel y avait fait surtout valoir sa spécialité médicale : l'aliénisme¹⁵⁹⁴. De plus, il y avait trouvé un réseau d'amis fidèles dont Georges Pouchet, le fils du théoricien de la « génération spontanée ». Morel y trouvait aussi un écho bienveillant à tout ce qui pouvait toucher la médecine mentale d'autant que ces interventions avaient une résonance sur un plan national.

Ainsi, dans le chapitre d'un de ses ouvrages, « *Y a-t-il plus d'aliénés aujourd'hui qu'autrefois? Leur nombre en France* », Jules Dagrion, alors directeur médecin des asiles de la Seine, jugeait que la question avait été parfaitement traitée par le docteur Morel notamment lors de son discours de réception à l'*Académie Impériale de Rouen*¹⁵⁹⁵. Morel pensait que cette augmentation correspondait en fait à une plus large prise en charge des aliénations. De même, le secrétaire de cette société savante en 1873, Malebranche rappellera sur la tombe du docteur Morel que cet aliéniste honorait de sa présence par son savoir et sa profonde érudition l'*Académie de Rouen*.

-l'Association Normande.

En 1865 l'*Association normande* organisait son congrès scientifique¹⁵⁹⁶. Le mouvement aliéniste rouennais se

trouvait alors à la confluence d'initiatives privées et d'interventions de l'état.

Ainsi, le congrès scientifique de France ou *Congrès des Province*, fondé par le normand Arcisse de Caumont le 20 juillet 1833, tint sa session pour l'année 1865 à Rouen entre le 31 juillet et le 9 août avec les soutiens actifs des Sociétés savantes rouennaises¹⁵⁹⁷. « La Société d'émulation a pris une part active grâce aux travaux de plusieurs de ses membres, à la session du Congrès Scientifique de France qui s'est tenu à Rouen » stipulaient les congressistes¹⁵⁹⁸. La commission d'organisation du Congrès formée le 6 février 1865 regroupait de nombreuses personnalités locales issues des réseaux économiques, administratifs et médicaux, parmi lesquelles on retrouvait le manufacturier protectionniste Augustin Pouyer-Quertier, député au Corps législatif depuis 1857 et membre de l'*Institut des Provinces*.

Pouyer-Quertier avait organisé un groupe d'industriels en janvier 1862 pour former un *Comité central de bienfaisance au profit des ouvriers sans travail de la Seine-Inférieure*¹⁵⁹⁹. Parmi les membres de la commission administrative du *Congrès Scientifique*, désignée par le maire de la ville de Rouen, se trouvaient les aliénistes Vingtrinier, vice-président du *Conseil d'Hygiène*, Dumesnil, directeur-médecin des Quatre-Mares et alors président de la *Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure*, et Morel, médecin en chef à Saint-Yon.

Ces *Assises scientifiques* constituaient comme une réconciliation entre les initiatives privées d'Arcisse de Caumont, la volonté de l'Etat et celle des administrations nationales. Auparavant il existait un différent avec le ministre de l'Instruction Publique qui avait surtout cherché à contrôler les sociétés savantes provinciales après leur congrès tenu à la Sorbonne en 1861 auquel avait participé Morel¹⁶⁰⁰.

Les deux secrétaires de la section des Sciences médicales du *Congrès des Provinces* étaient les aliénistes Broc des Quatre-mares et Laurent de Saint-Yon. Au cours de cette session, plusieurs préoccupations concernant le mouvement aliéniste avaient été posées. Ainsi les effets des abus alcooliques et spiritueux sur la conception des enfants¹⁶⁰¹ était lié à la fréquence des maladies nerveuses¹⁶⁰². Les réformes et les améliorations introduites dans le traitement des aliénés étaient apparues avec la technique du *No-restraint*. Mais ces réformes provoquaient des débats au sein de la communauté aliéniste française, nous l'avons dit, sur l'exemple de Gheel¹⁶⁰³. D'autres éléments étaient mis en évidence notamment l'augmentation rapide du nombre des aliénés¹⁶⁰⁴.

Morel intervint au cours de ces *Assises scientifiques* après plusieurs communications portant sur les réformés au service militaire en Seine-Inférieure¹⁶⁰⁵ et les conditions sanitaires en ville¹⁶⁰⁶. Ce congrès était aussi une occasion pour le médecin de Saint-Yon d'insister sur les dégénérescences propres à la Seine-Inférieure. Ainsi la configuration rouennaise montrait l'importance de l'ivrognerie pour expliquer la déchéance intellectuelle de dizaines d'ouvriers normands. Le nombre impressionnant d'habitations sales, agglomérées et humides entraînait la production massive de « miasmes ». Enfin de véritables « champignons » de goître poussaient sur les villes normandes. Les cantons manufacturiers étaient les plus touchés par ces maladies comme celui d'Elbeuf à la différence de celui de Neuchâtel plus rural. Mais ce dernier canton était davantage frappé par un très fort taux d'illettrisme. Le samedi 9 août 1865, tous les congressistes de l'*Association Normande* décidaient de visiter les asiles départementaux de Saint-Yon et des Quatre-Mares¹⁶⁰⁷.

Au cours du congrès Morel faisait aussi part de son grand intérêt pour le drame de la condition maternelle à Rouen. En effet la situation catastrophique des femmes internées à Saint-Yon était bien caractéristique du mauvais état général de la population rouennaise. A cette époque, la direction médicale de Saint-Yon avait permis au docteur Morel d'enquêter minutieusement sur la condition maternelle nous l'avons vu : « qu'on interroge ces mères sur les causes de la mort de ces misérables êtres, elles vous répondront qu'ils sont morts de convulsions, de diarrhée, de marasme. Il y a évidemment là des raisons majeurs très importantes et très dignes de fixer l'attention des philanthropes. Il y a des conditions spéciales provenant de père et mère pesant sur les enfants dès le moment de leur naissance » avait noté Morel¹⁶⁰⁸.

Le médecin de Saint-Yon et le baron De Mundy insistaient sur le problème de l'allaitement des mères. Ils envisageaient la construction de crèches pour redresser les conditions sociales de la petite enfance. Morel rapportait à cette occasion comme membre de la commission des sciences médicales du congrès les résultats du docteur Duménil sur la mortalité infantile à Rouen. L'aliéniste donnait alors l'exemple d'une femme aliénée de Saint-Yon ayant eu 25 enfants et les « ayant tous perdus ». Il citait d'autres cas de femmes ayant eu 12 ou 15 enfants et dont il ne restait en définitive qu'un, ou au mieux un ou deux survivants¹⁶⁰⁹.

Par ailleurs le médecin de Saint-Yon profitait du congrès pour critiquer vertement les théories raciales de Gobineau qui s'éloignaient des siennes¹⁶¹⁰. « Les croisements entre races différentes sont-ils une cause de stérilité ou de dégénérescence de l'espèce » se demandaient les congressistes. La réponse était négative pour les aliénistes

rouennais.

Cependant le médecin de Saint-Yon soulignait particulièrement les circonstances des dégénérescences dans l'agglomération rouennaise. Elles n'avaient visiblement rien à voir avec l'ouvrage de Gobineau. Néanmoins la théorie des dégénérescences pouvait-elle confondre la « lutte des classes » avec la « lutte des races » de dégénérés¹⁶¹¹ ? Ainsi elle était essentiellement liée aux habitudes morbides des parents, au vol, au vagabondage, aux instincts de cruauté élevés, aux tendances incendiaires et au crime qui se multipliaient au sein des populations laborieuses. Morel remarquait aussi la fréquence des troubles hystériques chez les jeunes filles rouennaises. Ces multiples éléments expliquaient la forte mortalité infantile locale et la naissance d'enfants épileptiques¹⁶¹².

En outre le congrès était marqué par un accord entre l'industriel mulhousien Jean Dollfus (1800-1887) et le docteur Morel afin de moraliser les pauvres dans l'agglomération rouennaise¹⁶¹³. En effet, devant l'assemblée des congressistes Morel avait fait un fervent éloge de l'industriel protestant Jean Dollfus¹⁶¹⁴. Selon l'aliéniste rouennais, Dollfus avait parfaitement mis en relation la question ouvrière avec celle du logement à Mulhouse. La construction de cités ouvrières s'y était accompagnée d'une amélioration des problèmes de sécurité. Ainsi la plupart des ouvriers ne rentraient plus ivres dans leurs logements. Ils pouvaient aussi s'occuper de leurs premiers jardins estimés à un rapport d'environ 40 francs par semaine. La population laborieuse y était donc plus sobre et plus morale que dans l'agglomération rouennaise. Les femmes s'occupaient mieux de leurs enfants. Elles pouvaient les élever dans de meilleures conditions. Le médecin de Saint-Yon concevait l'espoir qu'il en soit de même à Rouen. De plus il avait obtenu l'accord de cet industriel pour un investissement financier qui serait expressément attribué à Rouen. Il permettrait d'impulser une politique paternaliste car elle manquait fortement dans cette cité manufacturière. Ainsi elle permettrait de moraliser pour une plus longue durée les classes les plus populaires de la métropole haut-normande.

Selon l'aliéniste de Saint-Yon « il est d'autres économistes qui ont parlé de la nécessité de moraliser les masses. Malheureusement, on ne décrète pas la moralisation générale comme on fait un chemin de fer ou de grands travaux publics. La moralisation est le résultat d'une foule de moyens auxiliaires qui amènent les individus à être réveillés sur leurs véritables intérêts et à prêter une oreille favorable aux enseignements de la morale¹⁶¹⁵ ». Morel racontait l'aigreur des ouvriers rouennais, abrutis par l'alcool et dont la seule perspective était une condition de vie misérable à perpétuité. Pour Morel développer l'instruction était bénéfique, il fallait réaliser quelque chose tout de suite à Rouen sur l'exemple des fondations paternalistes de Mulhouse. Morel avait aussi l'appui des patrons catholiques comme Pouyer-Quertier et Rondeaux¹⁶¹⁶.

La réflexion sociale de l'Eglise catholique rouennaise était proche de celle des protestants. *L'émulation Chrétienne* créée en 1849 en témoignait. Fervent catholique, le médecin de Saint-Yon faisait l'éloge des travaux de la *Société industrielle de Mulhouse* fondée en 1826 par un patronat protestant éclairé et inspiré sur le plan social par la théologie du Réveil¹⁶¹⁷. En 1841, la *Société industrielle de Mulhouse* avait notamment récompensé l'ouvrage du baron de Gérando intitulé *Des progrès de l'industrie considérés dans leurs rapports avec la moralité de la classe ouvrière*¹⁶¹⁸. Le médecin de Saint-Yon pouvait aussi faire valoir ses relations avec les familles de protestants indienneurs haut-normands souvent d'origines alsaciennes¹⁶¹⁹. Elles étaient liées aux médecins protestants notamment le docteur Gibert du Havre, son ami, marié à Fanny Dollfus l'une des six filles de Jean Dollfus en 1862¹⁶²⁰.

En effet, le docteur Gibert du Havre avait été un des premiers soutiens des aliénistes rouennais. Cependant, l'idée d'un transfert d'argent du patronat alsacien vers l'agglomération rouennaise, par l'intermédiaire du docteur Morel et Jean Dollfus, ne vit pas le jour¹⁶²¹. Pourtant quelques années plus tard la *Société industrielle de Mulhouse* servira de modèle à la *Société industrielle de Rouen* fondée en 1872. Celle d'Elbeuf avait déjà été fondée en 1857-1858 afin d'améliorer l'état moral des ouvriers de cet arrondissement¹⁶²².

-l'enseignement de la psychiatrie.

L'enseignement officiel de la psychiatrie à Rouen fut un autre moyen pour renforcer l'action de l'aliéniste Morel¹⁶²³. En effet, le médecin de Saint-Yon avait signifié dès 1856 que ses ambitions seraient comblées le jour où le nombre des aliénistes serait assez suffisant pour « l'amélioration intellectuelle, physique et morale de l'espèce humaine ». Ainsi, le *Nouvelliste de Rouen* publiait après le décès du médecin : « Descartes avait conclu : je pense donc je suis. Le docteur Morel s'était peut-être dit : l'homme pense, donc il souffre [...]. Il se plut à les observer à tous les âges, dans tous les temps, au milieu des agitations et du calme [...]. Il se plut à les explorer dans les tempêtes que l'être moral

supporte, dans les inquiétudes du doute qu'il traverse, dans l'ivresse des illusions qui le ravissent, dans le tumulte des passions qui le dégradent, le dévastent, le font dégénérer, le ruinent et le détruisent¹⁶²⁴».

Les rédacteurs des *Annales Médico-Psychologiques* étaient parmi les premiers à soutenir le maintien des cours de clinique officiels des maladies mentales qui avaient été constitués à Rouen depuis Foville père et Parchappe¹⁶²⁵. De plus, la continuité entre les premiers enseignements donnés à Nancy par Morel et ceux de Rouen s'imposait. Morel obtenait le soutien actif du professeur à l'École de médecine de Rouen Leudet. Celui-ci accompagnait régulièrement ses élèves aux cours de médecine mentale professés par Morel¹⁶²⁶. « Les malades qui font l'objet de ces conférences sont examinés dans une salle spécialement consacrée à cette réunion. La bonne tenue des aliénées, leur empressement à répondre aux questions dont elles sont le sujet, le jour nouveau sous lequel, dans ces circonstances, elles se présentent à l'observation, prouvent une fois de plus que cet enseignement, profitable aux élèves, ne peut nuire en aucune façon aux malades » résumait un chroniqueur des *Annales Médico-Psychologiques*¹⁶²⁷.

En outre cet enseignement recevait d'autres appuis d'envergure¹⁶²⁸ avec le directeur de l'asile Saint-Yon, Deboutville mais aussi le bibliothécaire-adjoint de l'*Institut de France*, un ami de la famille Flaubert, membre de l'*Académie des inscriptions et Belles-Lettres de Paris* Alfred Maury dont nous avons déjà parlé. Une lettre adressée par Morel le 19 juin 1867 à Maury l'indiquait¹⁶²⁹. Les notabilités de la ville de Rouen étaient aussi saisies par les plaidoiries du médecin de Saint-Yon comme le soulignait dans sa correspondance à Feydeau l'écrivain Gustave Flaubert le 29 novembre 1859¹⁶³⁰ : « c'est une chose étrange, comme je suis attiré par les études médicales (le vent est à cela dans les esprits). J'ai envie de disséquer...Il y a à Rouen un homme très fort, le médecin en chef d'un hôpital de fous¹⁶³¹, qui fait pour les intimes un petit cours très curieux sur l'hystérie, la nymphomanie, etc....Je médite un roman sur la folie ou plutôt sur la manière dont on devient fou¹⁶³² ».

Les cours professés par Morel étaient menés de façon régulière puisqu'en janvier 1865. Une note de l'*Union Médicale de la Seine-Inférieure* rappelait que les conférences cliniques sur les maladies mentales de Morel avaient reprises depuis le 12 novembre 1864 : « les savantes leçons ont lieu tous les jeudis, à trois heures de l'après-midi, à l'asile de Saint-Yon (Rouen). Tous les médecins et élèves en médecine y sont admis¹⁶³³ ». L'*Union Médicale de la Seine-Inférieure* l'avait spécifié : Morel « conviait dans Saint-Yon, à sa clinique sur les maladies mentales, les élèves et les médecins, désireux de s'initier sous un tel maître aux détails ardu de cette pathologie mystérieuse¹⁶³⁴ ». Charles Lasègue insistait aussi particulièrement sur les qualités oratoires du médecin.

Morel était « par l'enseignement un entraîneur hors ligne. Toutes les fois qu'il a pris la parole en public, il a captivé son auditoire quelqu'il fût. Les conférences lui avaient valu à Rouen et au Havre des succès populaires et je me rappelle avec quelle avidité les étudiants, dans les rares circonstances où il s'adressa à une multitude, recueillaient son enseignement¹⁶³⁵ ». Ainsi, de nombreux médecins assistaient aux conférences de l'asile Saint-Yon. En 1866, Charles Lasègue, alors en poste à l'Hôpital Necker, agrégé de la Faculté de médecine de Paris et, lui-même chargé de cours supplémentaires sur les maladies mentales, choisissait Rouen pour faire une excursion scientifique. Il était accompagné dans sa tournée, organisée dans le cadre de conférences cliniques données à la Salpêtrière, par 65 élèves français et étrangers. La délégation parcourait avec l'accord du préfet les asiles de Saint-Yon et des Quatre-Mares. Parmi les personnalités invitées se trouvaient les aliénistes Jules Falret, Edmond Corty¹⁶³⁶, Paul Levasseur, chirurgien en chef des asiles et Gibert du Havre¹⁶³⁷. L'*Union Médicale de la Seine-Inférieure* en faisait un compte rendu significatif¹⁶³⁸.

Les visiteurs avaient bénéficié d'une leçon professée par Morel sur « L'influence de l'hérédité dans les maladies mentales ». Ensuite ils avaient participé à un banquet offert aux excursionnistes où le baron de Lagonde, nouveau directeur de l'établissement, avait pris la parole¹⁶³⁹. Morel avait toujours fait « à Rouen et dans divers congrès scientifiques, des conférences publiques sur l'alcoolisme, l'hygiène générale, la régénération de l'espèce humaine¹⁶⁴⁰ ». Par son enseignement, il « avait puissamment contribué à donner à Saint-Yon la grande réputation dont il jouissait parmi les asiles de France¹⁶⁴¹ ». En avril 1858, sur sa demande, le préfet de la Seine-Inférieure avait attribué un crédit annuel de 500 francs pour fonder à l'intérieur de Saint-Yon un musée d'anatomie pathologique et d'anthropologie pour les étudiants en médecine de Rouen¹⁶⁴² mais aussi pour l'intérêt des « aliénés eux-mêmes et de la société¹⁶⁴³ ». Une bibliothèque scientifique avait été créée, destinée à contenir les livres, les recueils, les journaux et publications ayant trait à la physiologie et aux pathologies spéciales de l'aliénation mentale. Une collection de pièces anatomiques, de moules de plâtre et de dessins reproduisant les principales altérations organiques qui accompagnaient les désordres de l'intelligence était aussi rassemblée par la commission des asiles¹⁶⁴⁴. Enfin, le préfet apportait son appui à la fondation d'un Musée ostéologique sur le modèle du Musée d'Histoire naturelle de Paris¹⁶⁴⁵.

A compter de la fin juin 1866, l'usage de la photographie était introduit à l'asile comme l'avait déjà proposé Henri Legrand Du Saulle à Paris¹⁶⁴⁶. La commission de surveillance notait que son utilisation avait pris une forte extension car la photographie pouvait être « dans toutes les mains » et « dans tous les livres ». Elle facilitait « l'intelligence des travaux scientifiques en joignant la démonstration au raisonnement » En outre, elle pouvait rendre de « précieux services » pour l'étude des maladies mentales afin de mieux saisir « l'expression caractéristique qui fixe les types » de dégénérés. Elle semblait vraiment intéressante autant pour les familles que pour les médecins, les étudiants en médecine, le préfet et les administrations départementales. La photographie facilitait « l'observation », la « comparaison » et « l'échange » de données.

Les 750 indigentes de Saint-Yon offraient « une collection assez riche » pour reconnaître ces « types » de dégénérés. La photographie pouvait aussi servir pour compléter les « collections scientifiques » de portraits et pour les communications savantes sans oublier le profilage des aliénés dangereux. Le procédé se diffusa surtout sous la III^e République sous l'impulsion des théories lombrosiennes du « criminel né ».

-les voyages scientifiques et le développement de la médecine légale.

Pendant son service à Rouen, le docteur Morel était parti à plusieurs reprises en mission scientifique en France et à l'étranger. Il séjourna ainsi en Grande-Bretagne entre le 29 septembre et le 12 octobre 1858 pour étudier le *No-restraint* nous l'avons vu. Un crédit lui avait été accordé par la commission de surveillance des asiles. Il avait été pris sur les dépenses imprévues du budget départemental¹⁶⁴⁷. Morel avait aussi rapporté ses *Souvenirs scientifiques d'un voyage dans le midi de la France et de la Savoie* en 1859¹⁶⁴⁸. Il y avait fait tout une série d'observations anthropologiques sur le goître et le crétinisme dans la région de Chambéry. Elles pouvaient être comparées à celles de Rouen¹⁶⁴⁹.

Le 2 juillet 1868, la commission de surveillance des asiles pour aliénés départementaux le chargea surtout de visiter « les principaux asiles d'Allemagne ». Il put alors participer en tant qu'expert psychiatre au procès du comte Chorynski qui avait été accusé de meurtre¹⁶⁵⁰. A l'époque les journalistes français et allemands avaient pu évaluer les qualités professionnelles du docteur Morel en tant que médecin légiste¹⁶⁵¹. En effet, le médecin de Saint-Yon était devenu un pionnier de l'expertise psychiatrique avec le docteur Desbois de Rouen¹⁶⁵². Il possédait ce don spécial de l'enquêteur, qualifié par ses contemporains de « flair du policier ». Il avait aussi le talent du naturaliste dont le modèle parfait deviendra l'écrivain Emile Zola. En 1868, l'auteur de la bête humaine s'était fortement inspiré pour ses écrits du schéma des dégénérescences bien décrit par les aliénistes Prosper Lucas et Morel¹⁶⁵³. « C'est par l'étude de [...] la médecine légale, que Morel s'est acquis une réputation très méritée, non seulement dans la science, mais encore dans la pratique » rappelait Brière de Boismont dans son opuscule, remis à la *Société libre d'émulation de Rouen : Exposé des travaux du docteur Morel sur la médecine légale des aliénés*¹⁶⁵⁴.

Ainsi Morel continuait d'affirmer que le médecin était le seul juge compétent apte à décider si un acte incriminé en justice était le produit de la passion ou la conséquence d'une maladie nerveuse qui troublait sa raison¹⁶⁵⁵. Depuis le code d'instruction criminelle de 1808 l'expertise médico-légale était rendue obligatoire dans toute affaire criminelle par les articles 43-44. Elle permettait d'expliquer aux juges les circonstances exactes de la mort. Or jusqu'en 1893 n'importe quel praticien pouvait être amené à expertiser. Cependant le code pénal de 1810 avait abandonné les peines fixes du code de 1791. En effet, le code de 1810 prévoyait déjà pour chaque infraction un maximum et un minimum de peine. Or ceci rendait déjà individuelle la procédure de répression. De plus il fut à nouveau révisé en 1832 afin de généraliser « les circonstances atténuantes » en étendant les pouvoirs du juge pénal. Ainsi celui-ci ou le jury aux assises pour les crimes pouvaient descendre au-dessous du minimum légal des peines sans pour autant toujours motiver sa décision¹⁶⁵⁶. Pour autant, selon Morel, devant ce subjectivisme seul l'expert aliéniste pouvait réellement éclairer les actes criminels et « l'individualiser » « dans ses rapports avec la nature de l'individu, avec ses antécédents et ceux de sa famille, avec son milieu social, ses habitudes antérieures et les différents troubles de l'organicisme dont il lui sera possible de saisir l'origine, la marche et le développement ». L'hérédité pathologique du criminel devait être recherchée avec le plus grand soin car elle était une des premières conséquences de cette « prédisposition » au crime chez les descendants des individus aliénés¹⁶⁵⁷.

L'expertise médico-légale des assassins était indispensable pour les progrès de la justice. Morel pouvait s'appuyer sur les travaux de son collègue Dumesnil, directeur-médecin des Quatre-Mares, qui avait fourni un rapport administratif sur les « aliénés et les enquêtes médicales » en 1859. Dumesnil y montrait les réticences des magistrats rouennais pour l'action des experts aliénistes au cours des procès¹⁶⁵⁸. En effet les rapports d'expertises portant sur les

différents genres de mort ou de violences et surtout sur les circonstances des actes criminels apportaient très souvent l'indulgence des juges malgré la véracité des preuves apportées (poumon, nez, thorax, os, appareil ombilical, ongles et cheveux des fœtus): ainsi sur un échantillon de 173 affaires d'infanticides recensées en Seine-Inférieure 47,8% aboutirent à des acquittements des femmes accusées¹⁶⁵⁹. Ces jugements concernaient surtout des jeunes femmes seules éloignées de leur famille et astreintes à la mobilité professionnelle et géographique. Mais la « folie héréditaire » pouvait survenir aussi dans les classes les plus aisées. Ce fut, semble-t-il, le cas dans la famille du comte Chorinsky qui avait été atteint d'« épilepsie larvée »¹⁶⁶⁰. En 1864-1865, Morel faisait paraître une notice dans les *Précis de l'Académie impériale de Rouen sur l'Histoire de la médecine légale des aliénés*¹⁶⁶¹. Ces travaux juridiques tenaient une place de plus en plus importante¹⁶⁶². A cette époque Morel était appelé en tant qu'expert psychiatrique dans plusieurs procès. Par exemple, Morel était intervenu au procès du comte Chorinsky jugé pour le crime de sa femme; dans l'affaire Dérozier, un individu qui avait simulé la folie pour se faire accuser faussement de douze vols à l'intérieur de plusieurs églises¹⁶⁶³; au procès Jeanson, un séminariste de Pont-à-Mousson accusé de pédérastie qui avait assassiné un de ses camarades puis provoqué une tentative d'incendie¹⁶⁶⁴; mais aussi dans l'affaire de nécrophilie du sergent Bertrand au Havre¹⁶⁶⁵; enfin, dans quelques procès de « simples aliénés » et d'« imbéciles » à Rouen¹⁶⁶⁶. Les incendiaires semblaient très nombreux en Seine-Inférieure. Sur 377 individus accusés d'incendie entre 1820 et 1900, ces actes de « folie » (Monomanie incendiaire) avaient abouti à un acquittement pour 31,2%¹⁶⁶⁷.

En matière de médecine légale, l'aliéniste de Saint-Yon « était un partisan très décidé de la compétence exclusive des médecins ». Cette décision pouvait faire jurisprudence pour les homicides selon l'article 489 du code civil. Pour Morel, seuls les experts psychiatriques devaient avoir le droit de témoigner sur un accusé à l'état physique et mental grave¹⁶⁶⁸. En effet seul l'aliéniste pouvait juger de l'existence ou non d'intervalles lucides dans la « folie » de l'accusé. Ainsi en juin 1867, le médecin de Saint-Yon rapporta sur l'interdiction de Marie Capron, une jeune femme rouennaise surendettée qui avait des tendances suicidaires et homicides. Marie Capron se retrouvait dans une situation de « débit » permanent¹⁶⁶⁹. La procédure judiciaire l'avait renvoyée aux articles de la loi de 1838 mais aussi à l'article 64 du code napoléonien (1810) de procédure pénale¹⁶⁷⁰.

Au même moment, de nombreux hommes politiques et juristes demandaient un examen critique de ces textes de loi afin de mieux encadrer le pouvoir des aliénistes. Mais Morel restait inflexible et demeurait « sous ce rapport, un peu autoritaire » précisait Brière de Boismont¹⁶⁷¹. Pourtant les positions de Morel étaient partagées par le docteur Vingtrignier qui, lors de l'assemblée générale des médecins rouennais le 25 juillet 1866, défendra les idées du docteur Morel¹⁶⁷².

En 1866, Morel entreprenait la rédaction d'un *Traité de Médecine légale des aliénés* comme « un aboutissement de sa réflexion » sur ce sujet. Il y décrivait l'« épilepsie larvée ». Elle se rattachait aux individus ayant toutes les perversions de l'intelligence et des sentiments, une « irritabilité excessive », des actes inouïs de violence et d'emportement, des perversions morales, des tendances au suicide, à l'homicide, au vol et aux incendies. Il constatait chez ces « aliénés » un « retour périodique et constant des mêmes phénomènes maladifs, avec conservation plus ou moins parfaite de la raison pendant les intervalles ; enfin, comme caractère fondamental de la maladie, l'oubli absolu des faits accomplis, la crise une fois passée [ainsi que l'] abaissement progressif de l'intelligence¹⁶⁷³ ».

L'« hérédité accumulée » et la « folie héréditaire » jouaient un rôle primordial pour la compréhension de ces actes. Dans la préface, rédigée en décembre 1865, Morel rendait hommage au professeur Ambroise Tardieu (1818-1879), professeur de médecine légale et doyen de la Faculté de Paris¹⁶⁷⁴. Il lui dédiait un des premiers exemplaires de son livre à la bibliothèque de la ville de Rouen. Mais seul le premier volume parut. En 1869 Morel était aussi nommé membre correspondant de la *Société de Médecine Légale*¹⁶⁷⁵. A cette époque, le médecin de Saint-Yon était un des principaux animateurs du débat lancé à la *Société Médico-Psychologique* en janvier 1869 sur les « aliénés dangereux » et l'évolution de leur maladie (« épilepsie larvée », « aliénés hystériques », « héréditaires¹⁶⁷⁶ »...). Or de toutes les expertises de Morel, la plus célèbre avait été celle du comte Chorinsky.

Le médecin de Saint-Yon avait retracé les péripéties de sa vie à travers plusieurs articles du *Nouvelliste de Rouen*¹⁶⁷⁷. Chorinsky avait été reconnu coupable de l'empoisonnement de sa femme. Seul contre quatre aliénistes allemands, Morel avait organisé sa défense. En Allemagne la « foule » avait à plusieurs occasions poursuivi Morel de ses huées et de ses projectiles. Selon l'*Union Médicale de la Seine-Inférieure*, il avait fallu des gendarmes pour protéger le médecin de Saint-Yon contre les insultes de la « populace ». Elle réclamait la peine capitale pour l'assassin avec de vifs relents nationalistes¹⁶⁷⁸.

-soigner les psychoses de guerre au cours de l'année 1870-1871 : de la dégénérescence à la décadence¹⁶⁷⁹.

A compter du 22 décembre 1870, le fils du docteur Morel, qui passait parallèlement ses examens de sciences et de lettres, était affecté au remplacement d'un interne au service médical de l'asile¹⁶⁸⁰. Les soins psychiatriques prenaient à cette époque une tournure particulière avec l'apparition des psychoses de guerre au cours de « l'année terrible » 1870-1871¹⁶⁸¹. En effet, entre 1870 et mars 1871, deux ambulances militaires provenant de Bazeilles et Sedan avec 80 lits avaient été installées à Saint-Yon.

Les épreuves de la guerre franco-prussienne devaient confirmer la nécessité d'avoir un corps psychiatrique français plus organisé. La guerre psychologique menée par les Prussiens en 1870 avait provoqué un choc dans la population de l'agglomération rouennaise et plus largement en Normandie. Un vrai traumatisme local était né de l'invasion¹⁶⁸². Ainsi, en septembre 1871, au cours d'un échange indirect avec l'aliéniste wurtembourgeois Starck, par revue médicale interposée, Morel s'affligeait : « nous ne sommes pas des savants de votre force, et la dernière guerre l'a assez prouvé¹⁶⁸³ ». Il ajoutait dans une note de bas de page : « je veux faire allusion à la profonde connaissance topographique que les Prussiens avaient de notre pays. Les chemins, les défilés, les sentiers que nous ne pensions devoir être sur aucune carte leur étaient connus, et depuis longtemps ils savaient où et comment ils nous surprendraient¹⁶⁸⁴ ».

Le médecin de Saint-Yon pensait qu'il n'était pas inutile de décrire en peu de mots pour les administrations départementales et nationales quelle était dans la Seine-Inférieure la situation des esprits au moment de l'invasion des Prussiens. De cette façon Morel pensait mieux apprécier l'action de la crainte et de la terreur sur les manifestations de la folie en générale. Il décrivait en particulier la « panophtobie gémissante¹⁶⁸⁵ ». Le médecin de Saint-Yon expliquait : « c'est le 5 décembre, jour de funeste mémoire, que la capitale de Normandie fut occupée par 50000 hommes de troupes ennemies. La résistance était impossible et les quelques troupes régulières, mobiles ou mobilisées, campées dans les environs, furent obligées, après plusieurs combats malheureux, de se replier sur le Havre. Les envahisseurs étaient précédés par une réputation détestable, et elle n'était pas complètement imméritée. On savait que la moindre tentative de résistance était suivie de cruelles représailles, et le voisinage des francs-tireurs suffisait pour appeler sur les populations inoffensives toutes les calamités de la guerre. Les fermes isolées, les villages dans les environs desquels partait un coup de fusil étaient immédiatement mis en feu et à sang. L'incendie de la jolie petite ville d'Etrépagny (Eure), où les Prussiens firent l'application en grand de l'emploi scientifique du pétrole, jeta la terreur dans les esprits¹⁶⁸⁶ ».

Les premières victimes de la « guerre psychologique » étaient les populations civiles¹⁶⁸⁷. Peu après les événements de 1870-1871, Morel présenta les rumeurs alarmantes qui étaient passées d'une ferme normande à l'autre. Elles avaient annoncé les pillages et les persécutions organisées par les Prussiens. Elles avaient « affolé » les parties les plus fragiles de la population haut-normande comme en témoignera encore plus de dix années après le conte *La folle* écrit par Maupassant et publié par Le Gaulois en 1882. Les femmes, les vieillards et les enfants restés seuls au village avaient été effrayés : « tous ces faits n'étaient pas de nature à rassurer les populations, et les conditions topographiques du pays contribuaient encore à augmenter les craintes. Dans la Seine-Inférieure, et particulièrement dans le pays de Caux, les habitations, entourées de grands arbres pour les préserver des vents de mer, sont assez généralement séparées les unes des autres. D'une ferme à l'autre il était parfois difficile de savoir ce qui se passait, et cet isolement n'empêchait pas la circulation des bruits les plus alarmants. D'un autre côté, beaucoup de chefs de famille et les jeunes gens valides avaient été mobilisés, et il ne restait souvent dans les maisons que les femmes, les vieillards et les enfants. Enfin la connaissance exacte qu'avaient les Prussiens des moindres sentiers et défilés du pays devait réserver bien des surprises aux habitants. On les croyait bien loin lorsqu'ils apparaissaient soudain aux yeux des habitants consternés. Toutefois il est juste d'ajouter, qu'en dehors des réquisitions forcées, du vol plus ou moins organisé, ainsi que des menaces grossières et sans motif, les ennemis ne se livrèrent, vis-à-vis des femmes, à aucun des actes de violence qui faisaient redouter leur apparition au sein des familles. Mais on sait aussi avec quelle puissance les réquisitions, le pillage, la perspective de la ruine agissent sur le moral des gens de la campagne qui se constituent avec tant de peine un petit bien-être ».

A l'intérieur de Saint-Yon, de nombreux certificats médicaux d'internements témoignaient de ces chocs psychologiques. Les traumatismes psychiques occasionnèrent des décès brutaux entre janvier et septembre 1871¹⁶⁸⁸. Plusieurs exemples attestaient de ces fins de vie tragiques. Ainsi une dame âgée de 70 ans, rentière, habitant la campagne avec son mari (internée entre le 19 mai 1871 et le 11 septembre 1871) était dans un état de grande dépression. Très triste, elle refusait toute nourriture. Elle n'avait plus d'argent pour payer sa pension. Sa santé physique s'affaiblit. Elle succomba peu après être rentrée chez elle. Morel avait écrit sur son certificat : « comme

tout le monde Mme S...dut payer son tribut à la guerre en logeant et en hébergeant quelques soldats prussiens. Les exigences de ces derniers et surtout la terreur qu'ils inspiraient firent perdre la tête à la malheureuse femme qui se crut ruinée pour toujours et se mit à gémir¹⁶⁸⁹ ». Une autre dame âgée de 67 ans avait accumulée des soucis de ménage et des chagrins nombreux. Elle habitait une petite ville avec son mari, paralytique âgé de 76 ans. Morel notait : « non-seulement la petite ville fut envahie, mais un incendie considérable fut allumé par les prussiens dans le voisinage de l'habitation des époux L...A cette vue, la pauvre femme perd complètement l'usage de la raison, voit du feu partout, se croit ruinée, et ne cesse de pousser des gémissements ». Elle était très agitée lors de sa séquestration à l'asile et implorait encore plusieurs mois après : « Ah ! mon Dieu, mon Dieu », « les voilà, les voilà, ils mettent le feu partout, emportent les toits, emportent la maison¹⁶⁹⁰ ». Cette femme montra pendant longtemps du doigt « des être imaginaires qu'elle prenait non pour des prussiens mais pour des diables ». Soignée au chloral, la pauvre femme décéda suite à un profond marasme nerveux, le 5 août 1871.

L'impact de ces nouveaux internements fut perceptible dans la gestion même de l'asile puisque le 5 juin 1872 les cellules du quartier Saint-Luc étaient toutes transformées en dortoirs. La commission de surveillance se prononça alors pour l'agrandissement de la superficie asilaire. Elle notait les surcoûts consacrés aux dépenses journalières d'entretien des aliénés. Ils étaient essentiellement dus à la hausse des prix de la consommation¹⁶⁹¹. Ainsi les numéros de mars et juillet 1873 des *Annales Médico-Psychologiques* montraient ces « frayeurs » en faisant un inventaire des « chocs » occasionnés par la guerre à Rouen et à l'asile Saint-Yon¹⁶⁹².

L'inspecteur général Lunier avait dénombré 386 cas de civils sortis des événements de 1870-1871 avec des « traumatismes psychologiques » dans les asiles pour aliénés français¹⁶⁹³. Parmi ces traumatisés, plusieurs femmes avaient été hospitalisées à Saint-Yon. Par exemple une chaisière de 66 ans qui avait subi durement « les épreuves de l'invasion » ; une couturière de 36 ans (internée le 19 décembre 1870) qui avait été frappée de « frayeur à l'arrivée des prussiens chez elle » et qui s'était mise à déraisonner complètement ». Certaines avaient été soumises à des séances d'hydrothérapie. Les certificats médicaux des aliénistes rouennais relevaient de nombreux cas de femmes ouvrières devenues aliénées suite à la guerre¹⁶⁹⁴. L'ensemble de ces documents servait à confirmer la thèse de Morel concernant le « délire panophibique ». Cette psychose de guerre provoquée par « la crainte » de l'invasion prussienne se manifestait par des délires d'« angoisse ». La formule médicale était reprise dans un article daté de novembre 1871 sur les « aliénés gémissieurs¹⁶⁹⁵ ».

L'ensemble de ces observations seront utilisées en septembre 1872 par l'inspecteur Lunier dans son étude sur l'influence des événements de 1870-1871 sur le mouvement de l'aliénation mentale en France¹⁶⁹⁶. Lunier avait repéré, suite à la désorganisation des services administratifs pendant la guerre, une baisse globale des admissions aux asiles. Il avait ainsi rangé la Seine-Inférieure dans les départements sinistrés pour longtemps car ils avaient été occupés jusqu'après le 1^{er} juillet 1871. Néanmoins les chiffres rapportés par les aliénistes Morel et son collègue Delaporte, devenu médecin-adjoint à Saint-Yon depuis le 9 juillet 1867¹⁶⁹⁷, montraient un nombre d'internement anormalement bas pour faits de guerre.

En effet les effets principaux du conflit n'avaient eu de conséquences significatives qu'à retardement et suite aux perquisitions violentes, aux peurs de nouveaux pillages et à la vue des hommes étrangers en uniforme. Peu après de nombreuses femmes avaient été plongées dans des comportements indirectement suicidaires. Elles avaient refusé de s'alimenter et de se laver. Par ailleurs les scènes d'hystérie de femmes âgées, souvent veuves et ouvrières, lors des assemblées publiques et les offices religieux s'étaient généralisées à Rouen¹⁶⁹⁸. Ainsi, une « Mme Justine a poussé dans leur dernière exagération les actes particuliers aux panophobes gémissieurs » constatait Morel : « elle a contrefait la morte avec un réalisme effrayant. Quand on l'oblige à se lever, elle se laisse tomber à terre. J'ai voulu faire allusion plus haut à cette malade, quand j'ai dit que sa marche était saccadée comme celle d'un automate mu par des ressorts mécaniques. Elle reste toute la journée assise à la même place, immobile, le regard fixe et atterré ».

Ces descriptions étaient complétées en 1873 par celles de Claude-Etienne Bourdin, membre correspondant de l'*Académie impériale de Rouen*, dans ses études médico-psychologiques sur les événements politiques et la production de la folie¹⁶⁹⁹.

-condamner les « monstres de l'ordre moral ».

Les « fatales années 1870-1871 » avaient correspondu à un tournant pour la médecine mentale française. Ainsi dans un contexte politique controversé l'action des membres de la Commune et de l'Internationale pouvait apparaître pour de nombreux aliénistes comme celle de « monstres à l'ordre moral »¹⁷⁰⁰.

« Les ruines fumantes de Paris sont là pour l'attester, et point n'est besoin de recourir, avec M. Starck et autres docteurs s'il en existe, à la science de l'aliénation pour expliquer les agissements des membres de la Commune, des incendiaires et des pétroleuses. Je l'ai déjà dit ailleurs, ce ne sont pas là des aliénés, mais des monstres de l'ordre moral, que la partie saine de la nation réprouve de toutes ses forces et qui sont parfaitement responsables de leurs actes » affirmait Morel en septembre 1871¹⁷⁰¹.

Le médecin de Saint-Yon condamnait sans appel la Commune de Paris tout comme la propagande révolutionnaire de l'Internationale. Il s'adressait aussi, non sans arrière pensées revanchardes, aux allemands peu après l'insurrection parisienne: « mais nos plus cruels ennemis ne nous ont jamais dépouillés de toutes nos qualités, et depuis qu'il y a une critique, il n'est jamais venu à l'idée de personne de rendre une nation entière responsable des forfaits de ceux qui ont juré une haine à mort à la société. Sachez donc que lorsque vos soldats assistaient heureux et satisfaits à la chute de la colonne Vendôme et à l'incendie de Paris, des millions de Français étaient prêts à venger la civilisation outragée et compromise par les coryphées révolutionnaires de l'Europe qui s'étaient donné rendez-vous dans notre malheureuse capitale. Nous savons d'où ils viennent, quel pays les a vus naître et quels pays les protègent. Les noms seuls des chefs de l'Internationale révèlent leur origine. Vous les verrez à l'œuvre un jour dans vos villes et dans vos campagnes¹⁷⁰² ».

Tout en interpellant le médecin allemand, spécialiste de pathologie cellulaire, Rudolph Virchow (1821-1902)¹⁷⁰³, Morel donnait enfin le fond de sa pensée conservatrice et réactionnaire, non sans une certaine rupture avec son passé y compris les idées buchésiennes de 1848 qui avaient été les siennes: « l'état de psychopathie, ou souffrance morale que vous signaliez en 1848 (je traduis par souffrance morale et non par aliénation mentale), n'existe pas seulement pour la France, mais pour l'Europe entière. Partout où nous étendons nos regards, nous voyons des peuples inquiets [...]. Oui, ce siècle est malade, il est tourmenté, moralement souffrant. Il aspire à des croyances qui le consolent, le rassurent et le rendent gouvernable ». Pour le médecin de Saint-Yon, ces peuples malades étaient ceux qui sortaient « de la sphère de l'ordre accoutumé », ceux qui dépassaient « les bornes en deçà desquelles leur nature est bonne ». L'aliéniste condamnait ceux qui « méchants, féroces, capables d'excès » avaient définitivement perdu l'« heureuse disposition de l'enfance » « à craindre et à honorer les pouvoirs ». Mais Morel allait bien plus loin en ajoutant : Esquirol « émet une grande vérité étiologique et pathologique quand il dit que les terreurs éprouvés par les femmes enceintes, en 93, ont agi de telle sorte sur leur constitution que les produits de la conception s'en sont ressentis et que, plus d'un quart de siècle après, les enfants conçus et nés dans ces circonstances terrifiantes ont donné des signes d'aliénation¹⁷⁰⁴ ». En effet, selon l'aliéniste, le spectre des révolutions était né de pathologies héréditaires. Ainsi les révoltes et les révolutions étaient tout à fait condamnées par le médecin dont toute la carrière avait été liée au régime bonapartiste.

Cette vision était bien illustrée par un article publié dans le *Courrier du Havre* daté du 28 avril 1871: «Le docteur Morel publie dans le *Nouvelliste* de Rouen un travail sous ce titre : Révolution et Folie, dans lequel il s'applique à rechercher médicalement quelle est la part de la folie caractérisée, dans les faits et gestes des révolutionnaires du moment. Nous croyons avec lui que cette part est considérable, et que Charenton réclame encore plus des membres de la commune de Paris et des diverses délégations que Mazas. Il en est parmi eux qui pourraient trouver indistinctement place dans ces deux lieux de retraite¹⁷⁰⁵». Or en avril 1871 il s'agissait encore de disqualifier les partisans de la Commune toujours au pouvoir à Paris. Mais le journaliste se référait surtout à « l'agitation » de janvier 1871.

En effet la capitale avait été bombardée par les prussiens début janvier. Jules Ferry avait donc dû organiser des restrictions alimentaires. Pendant ce temps les communards avaient libéré les prisonniers de la prison de Mazas avant d'occuper la mairie du XX^e arrondissement. Ce geste symbolique devait rappeler le souvenir de la prise de la Bastille¹⁷⁰⁶. Le *Courrier du Havre* condamnait fermement tous ces troubles à l'ordre public. Morel considérait les communards comme des rebelles à l'ordre moral au même titre que les « aliénés » et les prisonniers.

Par ailleurs l'aliéniste de Saint-Yon affirmait qu'il y avait eu parmi les candidats à la législative de 1869 plus de trente hommes politiques qui avaient séjourné à Charenton et dans des maisons de santé. Morel défendait alors l'action des aliénistes qui avaient été accusés « de provoquer la détention arbitraire d'hommes [que je pourrais citer et] qui pratiquent aujourd'hui, sur une vaste échelle, l'emprisonnement des honnêtes gens¹⁷⁰⁷ ». Le médecin de Saint-Yon faisait explicitement allusion aux campagnes anti-aliénistes de plusieurs journaux républicains et libéraux pendant tout le Second Empire. Ainsi des pétitions avec signature massive pour l'abrogation et la révision de la loi de 1838 avaient été menées avec une grande virulence sous l'Empire autoritaire par *Le Siècle*, *Le Temps* et le *Journal des villes et des campagnes* comme nous l'avons dit. Ces périodiques réclamaient toujours l'ouverture immédiate de débats sur la loi de 1838¹⁷⁰⁸: « quelques-uns ont joui d'une grande notoriété, et c'est même pour avoir attesté la folie de ces êtres dangereux que plusieurs médecins ont été poursuivis en dommages et intérêts et

malmenés par des journaux libéraux bien connus¹⁷⁰⁹ ».

La « pathologie » des communards était selon le médecin de Saint-Yon bien attestée : « on se tromperait cependant si l'on pensait que l'incapacité de ces hommes est aussi caractérisée à première vue, que celle de ces malheureux qui peuplent nos asiles. La maladie de ces derniers est mieux confirmée ; en d'autres termes elle est plus saisissable parce qu'elle est plus chronique. On ferait sortir tous les aliénés de nos asiles, comme à l'intention de le proposer, à ce que l'on m'a affirmé, un membre de la Commune qui est lui même délirant en matière religieuse, qu'il serait impossible à ces êtres déçus d'organiser la moindre révolution ». Ainsi Morel montrait son profond rejet de la Commune de Paris : « encore faut-il, pour en arriver collectivement à la perpétration combinée d'actes scélérats, jouir d'une certaine lucidité d'esprit, et d'un semblant de raisonnement tels que les possèdent les aliénés dangereux qui circulent dans la société¹⁷¹⁰ ».

Son jugement envers les communards était sans ménagement¹⁷¹¹ : « on compte parmi eux des délirants par persécution devenus persécuteurs, des descendants d'aliénés, des candidats aux paralysies générales, des alcoolisés, des épileptiques, des individus d'une immoralité telle, et doués d'instincts si pervers, qu'un auteur anglais a donné à cet état le nom de folie morale, moral insanity. Un des hommes les plus dangereux de l'époque révolutionnaire actuelle est un épileptique¹⁷¹² ». Ces écrits annonçaient les critiques virulentes d'Hyppolite Taine et Gustave Lebon sur le danger des foules révolutionnaires¹⁷¹³. De plus ils allaient dans le sens des chroniques du *Journal de Rouen* qui avait rapporté une visite des aliénistes Morel et Vingtrinier aux jeunes communards incarcérés dans le quartier correctionnel de Bonne Nouvelle à la Prison de Rouen. Morel les avait décrits ainsi : « nous avons procédé, M. le docteur Vingtrinier et moi, à l'examen mental de 150 enfants de 10 à 17 ans dont la plupart ont été pris les armes à la main, derrière les barricades. Cet examen m'a confirmé dans mes prévisions antérieures sur l'influence funeste exercée par l'alcool, non seulement sur les individus qui en font excès mais encore sur les descendants qui se sont livrés à cette détestable passion. Ils sont bien en effet les dignes fils de leurs pères, ces assassins incendiaires précoces, sur la physionomie dépravée desquels est empreint le triple cachet de leur dégénérescence intellectuelle, physique et morale¹⁷¹⁴ ». L'œil aguerré de l'aliéniste ne faisait plus aucun doute : « beaucoup de personnes cependant se refusent à les croire aliénés parce qu'ils raisonnent dans le sens de leurs utopies dangereuses ou extravagantes, et qu'après être sortis des maisons de santé ils ont occupé des positions plus ou moins importantes. Le principal triomphe de ces hommes est d'avoir su mettre le public dans leurs intérêts en se faisant passer pour les victimes du gouvernement régnant ».

Les Communards étaient pour les aliénistes rouennais le type même des « monstres de l'ordre moral¹⁷¹⁵ ». Le nationalisme et une certaine vision «de la Revanche » allaient alors dominer leurs pensées. Ainsi, les *Annales Médico-Psychologiques* avaient réalisé une étude sur l'aliénation dans l'Armée Française en novembre 1870. Elle tentait sans doute d'expliquer la défaite puis les soubresauts de l'insurrection parisienne¹⁷¹⁶. A partir de septembre 1871 Morel faisait plusieurs communications relatives à l'influence exercée par la guerre sur l'aliénation mentale et l'organisation des services pour aliénés¹⁷¹⁷. Selon les aliénistes rouennais, « on ne lui a jamais pardonné en Allemagne d'avoir pris en défaut les arrogants docteurs d'outre-Rhin. Il a eu l'honneur d'être attaqué à outrance dans toutes les revues scientifiques de Prusse, de Bavière et d'Autriche, et d'être mis en scène dans des drames à sensation comme les Allemands savent en faire, lourds et sans esprit, mais qu'on allait voir parce qu'on cherchait à s'y venger d'un savant français¹⁷¹⁸ ». Ainsi les professeurs et les étudiants de l'Ecole de médecine de Rouen ne pardonnèrent jamais à l'allemand Virchow son parti pris en faveur du docteur Starck. Le portrait original de ce médecin conservé par les élèves en médecine rouennais fut à partir de cette date représenté tête en bas afin de marquer symboliquement la défaite française de 1871¹⁷¹⁹.

En outre, dans un contexte de tensions nationalistes succédant au Traité de Francfort (10 mai 1871), Morel faisait paraître un article polémique sur l'ouvrage de l'aliéniste allemand Stark, médecin de l'asile privé pour aliénés de Kennenburg près Esslingen. Ce dernier, citant les travaux du docteur Morel, avait fait paraître *La dégénérescence du peuple français, son caractère pathologique, ses symptômes et ses causes. Contribution de médecine mentale à l'histoire médicale des peuples*. Morel avait longtemps hésité à répondre alors que la Normandie se trouvait encore occupée. Mais il se décidait à faire « œuvre de patriotisme ». Le docteur Starck assimilait la défaite française non pas à « quelques individus abâtardis » mais à la « dégénérescence intellectuelle » du peuple français ainsi qu'à la « pesanteur spécifique moindre du cerveau » : « Les Français, dit-il, ont un cerveau organisé d'une manière spéciale, et Huschke (un autre savant) a démontré que le poids des cerveaux français était inférieur à celui des cerveaux allemands ; et chose curieuse, les cerveaux des chevaux français sont également plus légers que le cerveau des

chevaux allemands. Aussi, faut-il nous féliciter de l'épithète de tête carrée qu'ils nous infligent » écrivait Starck¹⁷²⁰ !

Morel avait admis le retard des français dans certaines matières scientifiques notamment les langues vivantes et la philosophie. Mais il ne l'avait pas fait pour les travaux érudits des sciences naturelles et de la médecine mentale. De plus les scientifiques pouvaient facilement glisser du thème de la « dégénérescence » à celui de la « décadence ». Or, selon Morel, il y avait autant de causes « fatales » de la dégénérescence intellectuelle, physique et morale en Allemagne et en Angleterre que sur le territoire français. Il prit pour son argumentation l'exemple du peuplement par les goîtreux et les crétins des montagnes et des rives alluvionnaires des grands fleuves allemands¹⁷²¹ ... Morel faisait aussi part de son pressentiment « tout cela ne serait que risible si de pareilles appréciations, qui ont pour but d'avilir un peuple entier, n'avaient pour résultat final d'entretenir des haines qui, un jour ou l'autre, ne tarderont pas à porter leurs fruits en provoquant de terribles réactions ». Il poursuivait son argumentation: « dussiez-vous m'accuser en particulier de la monomanie de la revanche, je vous dirai de vous rappeler une chose que, depuis les guerres du premier empire, nous avons apprise à nos dépens : sachez donc que tout ce qui vient par la guerre, s'en retournera par la guerre, toute dépouille sera reprise, tout butin sera dispersé. Tous les vainqueurs seront vaincus, et toute ville pleine de prises sera saccagée à son tour¹⁷²² ». Morel s'opposait à l'idée selon laquelle la « dégénérescence » était la conséquence du « caractère national » des français : « je crois donc faire œuvre de patriotisme en prenant au sérieux les injures qui nous sont adressées et en y répondant sur le même ton ¹⁷²³».

Dès 1872, le médecin de Saint-Yon se procurait la *Réforme intellectuelle et morale* d'Ernest Renan¹⁷²⁴. Il mourait alors « en revenant du Havre où il était allé parler de Jeanne d'Arc dans un langage qui avait profondément remué toutes les fibres nationales¹⁷²⁵ ». Peu de jours avant, une visite officielle avait été organisée au domicile de Morel par la *Société de médecine de Rouen* alors que l'aliéniste se trouvait déjà gravement malade¹⁷²⁶. Morel ne laissait aucune fortune. La commission de surveillance organisait ses obsèques considérant qu'il avait rendu pendant 17 années des services exceptionnels au département. Elle lui attribuait ainsi une dépense imprévue de 1000 francs imputable au budget de l'exercice courant¹⁷²⁷. Les funérailles se déroulèrent le 1^{er} avril 1873 à 11 heures du matin à l'église Saint-Sever en présence de plusieurs autorités administratives et de nombreux aliénistes notamment Lasègue, Jean-Pierre Falret et le baron de Mundy venu exprès de Vienne¹⁷²⁸. Une allocation renouvelable de 1000 à 1200 francs était même versée comme secours à son fils avec l'appui de l'inspecteur général des asiles pour aliénés, Constans¹⁷²⁹.

La colonie pour aliénés des Quatre-Mares : entre utopie et réalité (1852-début III^e République).

Une colonie agricole aux inspirations libérales.

Plusieurs raisons avaient poussé les aliénistes rouennais à créer la colonie agricole pour aliénés hommes aux Quatre-Mares. Les principales étaient identiques à celles des autres projets de « colonisation » en vogue à cette époque. Les asiles transformés en centres d'exploitation rurale étaient en réalité un moyen d'exonérer les départements des dépenses qu'ils faisaient¹⁷³⁰. De plus, selon les aliénistes rouennais, le bien-être des aliénés serait augmenté d'un côté par leurs conditions d'existence rapprochées de l'homme en société et de l'autre par la séparation stricte des sexes. Ces raisons procédaient de trois constats: « 1-Les premiers doutes quant à la possibilité de saisie en masse de la population asilaire et quant aux effets réels du confinement disciplinaire; 2-La nécessité en situation d'encombrement de soulager les asiles d'une part de leurs effectifs (« La colonie, dit Foville, doit recevoir cette foule de chroniques inoffensifs qui constitue le trop-plein de l'asile »); 3-La recherche enfin, dans la ligne la plus pure de l'utopie d'origine d'un système permettant à la fois a) d'occuper effectivement les aliénés, b) de déployer une architecture recomposant les conditions « villageoises » de la vie ordinaire, c) de constituer à partir de là une vraie petite société d'aliénés. D'où les équivoques du thème sous la plume des auteurs: tantôt on a le sentiment qu'ils évoquent des dépotoirs, tantôt au contraire qu'ils célèbrent la forme idéale de l'institution psychiatrique¹⁷³¹».

La colonie agricole était un élément fondamental de ce grand projet scientifique du XIX^e siècle qui vise à la fois aux solutions universelles et à la politique de régénération. Elle permettait dans le même temps d'assurer les besoins d'ordre financier et ceux de la sécurité publique. De plus la colonie se présentait comme l'inverse de ce qui se développait autour d'elle « l'envers de la ville et de la société industrielles »¹⁷³².

La direction médicale et financière des Quatre-Mares était donc organisée pour être unifiée aux mains d'un

seul médecin afin d'éviter « les rivalités locales ». Ces dernières avaient trop souvent empêché d'apporter les soins nécessaires aux aliénés. Au contraire à l'asile Saint-Yon la direction administrative était restée séparée de la direction médicale. Mais le cumul des fonctions administratives et médicales était déjà à cette époque très critiqué par les autorités locales. Nous y reviendrons.

Les aliénistes rouennais dénonçaient aussi les projets architecturaux incohérents : « il y a peu de temps encore un architecte, qui n'avait pas la moindre idée des besoins des aliénés, voulut construire un asile rayonnant comme la toile d'une araignée au centre de laquelle viennent aboutir tous les fils, et il a fallu une résistance acharnée pour empêcher de mettre à exécution cette singulière conception. Heureusement dans la construction de Quatre-Mares, Messieurs Parchappe et Grégoire se sont parfaitement entendus, et si des besoins nouveaux ont apporté quelques changements au projet primitif, l'harmonie du plan général n'en a pas été troublée» soulignait Brière de Boismont¹⁷³³.

La nomination du docteur Dumesnil aux Quatre-Mares avait ouvert de nouvelles pratiques de traitement des aliénés avec des inspirations ouvertement libérales. En 1847 le docteur Dumesnil avait lui-même participé à l'inauguration des travaux du nouvel asile pour les hommes aliénés. Il le dirigera en tant que directeur-médecin jusqu'au 14 août 1872, année où il sera nommé inspecteur général des asiles pour aliénés et du service sanitaire des prisons¹⁷³⁴. Le docteur Dumesnil (1812-1884), fils d'un fabricant, était né à Coutances le 1^{er} décembre 1812¹⁷³⁵. Il avait fait ses études médicales à Paris où il avait passé le concours de l'internat en médecine en 1838. Il avait soutenu sa thèse de doctorat en 1846. Il avait été alors nommé médecin en chef à l'asile de Saint-Dizier en 1840 puis à celui de Dijon en 1847. Le 1^{er} janvier 1852, il prenait définitivement les fonctions de directeur-médecin de l'asile des Quatre-Mares en remplacement du docteur De Smyttère ancien médecin de la division départementale des hommes aliénés¹⁷³⁶. Dumesnil recevait un salaire de 4600 francs¹⁷³⁷. Ce traitement devait correspondre au travail qu'il déployait à l'intérieur de l'établissement car le directeur-médecin avait officiellement l'interdiction stricte d'exercer la médecine à l'extérieur de l'asile. Sa perception tenait aussi compte des « embarras résultant de l'éloignement de Rouen ». En 1856, Dumesnil voyait ses appointements passer à 6000 francs soit une somme supérieure à celle du directeur de Saint-Yon. De Bouteville qui exerçait alors en sa 27^e année (Debouteville recevait un salaire de 5000 francs). En 1863 Dumesnil sera élevé à la première classe de son grade avec un traitement de 7000 francs¹⁷³⁸.

En 1863 l'enquêteur Louis Reybaud avait considéré que pour se procurer le minimum nécessaire un ouvrier rouennais devait disposer d'au moins 525 francs par an et une ouvrière de 323 francs, soit des salaires journaliers respectifs de 1,75 francs et 1 franc (environ 4 francs pour un simple ménage avec 2 enfants)¹⁷³⁹. En 1852, Dumesnil disposait pour son seul salaire de près de 4,5 fois plus que celui qui permettait d'assurer le minimum vital à un couple d'ouvriers rouennais avec des enfants¹⁷⁴⁰. Son salaire restera relativement plus élevé que celui du docteur Morel à la même époque. Cependant, Morel à la différence de Dumesnil percevait de nombreux avantages en nature comme un logement bien placé en centre ville totalement chauffé et éclairé¹⁷⁴¹.

L'aliéniste Dumesnil faisait son entrée à l'*Académie impériale de Rouen* en 1857 dans la classe des Sciences. Il y présentait ses premiers travaux pour glorifier le traitement moral des aliénés par le travail qui différait grandement de ceux du docteur Morel¹⁷⁴². Le directeur-médecin des Quatre-Mares y abordait le thème des enquêtes médico-légales¹⁷⁴³. L'un de ses rapports, exposé en collaboration avec le docteur Vingtrinier, portait sur l'expertise des aliénistes rouennais lors d'un cas d'infanticide à la Cour d'Assises de Rouen. En tant que président de la *Société de médecine de Rouen*, fonction que Dumesnil occupait depuis 1861, il entretenait des relations étroites avec le président de l'*Académie impériale de Rouen*. Ainsi par une lettre datée du 2 août 1861 il expliquait son attrait pour les séances de ce cercle¹⁷⁴⁴. Cette même année il avait fait paraître une notice sur les médecins aliénistes anglais¹⁷⁴⁵ ainsi que ses récits de voyages en Écosse¹⁷⁴⁶. Dumesnil était reconnu comme un spécialiste français de la médecine mentale britannique. Il s'illustrait avec la publication de plusieurs analyses sur l'assistance aux aliénés en Grande-Bretagne¹⁷⁴⁷. A la même époque, il animait une polémique avec le médecin anglais Robertson, dont nous avons parlé à propos du docteur Morel, qui était très opposé au système des asiles publics français jugé trop coercitifs. En effet, Dumesnil était resté favorable à la pratique du *Restraint* à la différence de Morel qui avait introduit le *No-restraint*¹⁷⁴⁸.

En mars 1863, à l'occasion du rapatriement d'un aliéné anglais, Dumesnil put visiter les asiles de Londres pendant quatre jours. La commission des asiles de la Seine-Inférieure l'indemnisait de 65 francs et lui payait le trajet Rouen- New-Hawen¹⁷⁴⁹. Le 12 août 1866, après 21 années de service, le directeur-médecin des Quatre-Mares était admis à l'ordre Impérial des chevaliers de la Légion d'honneur (promotion du 15 août) avec les félicitations de la commission des asiles¹⁷⁵⁰.

Dumesnil portait un vif intérêt pour la question sociale. Lors d'une séance à l'*Académie de Rouen*

retranscrite au cours de l'année 1865-1866, il rapporta sur un ouvrage du docteur Bourdin intitulé *Du Progrès considéré particulièrement au point de vue du bien-être hygiénique des classes laborieuses*¹⁷⁵¹. Ces travaux étaient très appréciés de la commission des asiles¹⁷⁵². Dumesnil devint en 1868 vice-président de l'*Académie impériale de Rouen*. En 1872, nommé inspecteur général des asiles, il en devindra correspondant. Cette nouvelle fonction était particulièrement remarquée par la revue des aliénistes français les *Annales Médico-Psychologiques*¹⁷⁵³. Mais Dumesnil n'avait été intégré qu'en 1863 à la *Société Médico-Psychologique* de Paris¹⁷⁵⁴. Il sera nommé à cette époque président de la *Société d'émulation du commerce et de l'industrie* pour les années 1863-1864 et 1864-1865¹⁷⁵⁵. Il y avait été élu membre le 2 janvier 1854¹⁷⁵⁶.

Cette intégration montrait le grand intérêt porté par celle-ci à la médecine mentale. L'admission de l'administrateur belge Dupectiaux (1802-1868), officialisé membre correspondant de la même société savante lors d'une séance extraordinaire le 21 août 1854 (avec une exonération exceptionnelle pour son rang de toute charge de cotisation), suivie d'une séance ordinaire le 15 juillet 1854, en fut une autre illustration¹⁷⁵⁷. En effet, l'économiste libéral belge Dupectiaux était inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance en Belgique. Il s'était rallié à la vision catholique et libérale prônant un Etat minimaliste. Il considérait que la charité publique devait simplement suppléer la charité privée dans le domaine de l'assistance¹⁷⁵⁸. Dupectiaux était aussi membre de la *Commission Centrale de Statistique* fondée par Quételet à Bruxelles. De plus Dupectiaux était l'auteur de plusieurs enquêtes sociales : une *Statistique comparée de la criminalité en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne* parue à Bruxelles en 1835¹⁷⁵⁹. Il avait aussi écrit un ouvrage sur les *Colonies agricoles, écoles rurales et écoles de réforme pour les indigents, les mendiants et les vagabonds* publié en 1851¹⁷⁶⁰. En 1852, il était devenu membre de la *Commission centrale de la Statistique* à Bruxelles. A ce titre il avait été le principal rapporteur de la commission supérieure d'inspection des établissements pour aliénés belges instituée par arrêté royal le 18 novembre 1851¹⁷⁶¹. En 1855 Dupectiaux avait publié un recueil sur les *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique: subsistances, salaires, populations*. Ces enquêtes statistiques sur les nouveaux ménages prolétariens du Royaume de Belgique seront citées par Karl Marx dans son livre premier du *Capital*. Les études de Dupectiaux pouvaient aussi intéresser la *Société libre d'émulation de Rouen*, devenue *Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure* en 1856.

Dupectiaux était partisan d'une rationalisation de l'assistance envers les aliénés indigents. Initiateur de vastes enquêtes sur la société belge, il s'était prononcé pour une plus grande efficacité des luttes contre le paupérisme. Sa vision libérale était très attentive aux coûts économiques des budgets sociaux. Dupectiaux voulait mettre en conformité l'« hygiène moderne » avec l'« architecture hospitalière » et la compétitivité. Il avait été l'auteur de plusieurs communications sur ces sujets notamment au premier *Congrès général d'hygiène publique* tenu à Bruxelles en septembre 1852¹⁷⁶². Au même moment, ces analyses ne déplaisaient pas à la *Société d'émulation* depuis qu'elle avait fusionné avec la *Société du commerce et de l'industrie* à la fin de l'année 1855.

Dupectiaux était très influencé par les théories de Malthus développées dans son *Essai sur le principe des populations* (1798). Pour lui, il s'agissait de renforcer les activités rentables des pauvres assistés afin de diminuer les coûts de leur entretien. Dupectiaux se situait dans le droit fil idéologique des statisticiens organisateurs du *Premier congrès international de Statistiques* tenu à Bruxelles en 1853 puis du Second à Paris en 1855 dont avait fait partie Parchappe. Sa pensée se situait à la suite des économistes libéraux français J.-B. Say et F. Bastiat¹⁷⁶³. Dupectiaux encourageait l'organisation du travail comme la contrepartie inévitable de l'assistance tel que l'avait envisagée Parchappe à l'époque du « système Barbet » mis en place à Rouen sous la Monarchie de Juillet¹⁷⁶⁴. Ainsi les établissements d'assistances sociales devaient s'autofinancer pour devenir plus rentables y compris les asiles d'aliénés.

A l'intérieur de la *Société d'émulation* Dumesnil pouvait partager son expérience avec Dupectiaux. Ainsi, lors de la séance du 16 janvier 1854, Dumesnil regrettait que le service médical des Quatre-Mares ne lui ait pas laissé le temps nécessaire pour présenter un travail sur les affections mentales. Cette dette était rectifiée en 1855 puisqu'il rapporta sur sa visite à la colonie agricole pour aliénés belges de Gheel. Sa contribution comprenait une vaste analyse du travail de la commission supérieure d'inspection belge dans laquelle siégeait Dupectiaux. Mais Dumesnil critiquait durement le rapport d'inspection des établissements pour aliénés belges¹⁷⁶⁵. Ainsi il décrira au nom de la *Société d'émulation* l'état déplorable dans lequel se trouvait la presque totalité des établissements belges antérieurement à la loi sur les aliénés promulguée en juin 1850 en Belgique. En effet celle-ci réglementait le mode d'hébergement des aliénés belges en milieu familial. Elle les privait aussi de la liberté totale et leur retirait la capacité de contracter c'est à dire d'user de leurs biens (loi de collocation).

Contrairement aux asiles français le nombre des établissements belges était, selon Dumesnil, beaucoup trop élevé si on le comparait à celui des aliénés. Ainsi, les 5/6^e n'avaient pas une population de 100 individus. En milieu

rural ils ne dépassaient même pas 10 aliénés. Or pour Dumesnil cette situation ne correspondait ni aux besoins de classement ni à ceux du traitement par catégorie d'aliénation. Par ailleurs de nombreuses imperfections réclamaient des réformes comme la mise en cellule et l'emploi de moyens coercitifs jugés abusifs contrairement à ce que prétendaient les aliénistes belges. L'insuffisance de la nourriture et l'absence de travail nuisaient aussi au bon traitement. Dumesnil considérait que la colonie de Gheel avait une organisation « vicieuse »¹⁷⁶⁶. Il critiquait fortement son modèle familial d'assistance¹⁷⁶⁷. Il le jugeait tout à fait inopérant à la différence des Quatre-Mares considéré comme beaucoup plus performant. Dumesnil faisait ressortir ses graves inconvénients lié au mode d'administration des aliénés laissés en complète « liberté » au contraire des Quatre-Mares.

En effet, les aliénés de l'agglomération rouennaise étaient toujours occupés à la ferme, à des travaux de terrassement et à des constructions. Ainsi à l'opposé de Gheel les aliénistes rouennais avaient développé la musique comme moyen thérapeutique¹⁷⁶⁸. Ce traitement avait été très bénéfique selon les rouennais depuis son introduction en novembre 1859¹⁷⁶⁹. L'autre curiosité de l'asile rouennais était la production de l'opium¹⁷⁷⁰. A cette époque, cette activité se pratiquait à Rouen et non en Belgique. L'idée de cultiver cette drogue revenait à Dumesnil au cours des années 1863-1864¹⁷⁷¹. L'intérêt pour cette culture était à la fois commercial et pharmaceutique¹⁷⁷². En effet, Dumesnil était à la fois un spécialiste d'alcoologie et des stupéfiants¹⁷⁷³. La récolte de l'opium était basée sur l'incision de capsules de pavot dans l'eau par la partie inférieure. Les tiges immergées dans l'eau étaient ensuite retirées du sol. Lailler, le pharmacien en chef de l'asile des Quatre-Mares, nommé le 31 octobre 1861, « très actif » et « compétent¹⁷⁷⁴ », se prononçait pour une vraie planification départementale de cette production. Elle servirait les besoins de la chimie pharmaceutique et ses laboratoires. Si les mauvaises influences atmosphériques, les orages et les poussières impliquaient l'usage de cultures couvertes, Lailler voulait quand même généraliser la récolte de l'opium. Son usage était considéré comme un bon moyen curatif des aliénations. Ainsi, en 1868 l'aliéniste Dumesnil et le pharmacien Lailler décidaient d'utiliser une association de digitale et d'opium pour soigner les différentes formes d'aliénation mentale aux Quatre-Mares¹⁷⁷⁵.

Le *Nouvelliste de Rouen* revint en 1874 sur ces activités originales suivies jusqu'à l'*Académie des Sciences* de Paris¹⁷⁷⁶. En 1872 la commission des asiles voulait que Dumesnil conserve son titre de directeur-médecin honoraire puisqu'il avait contribué pendant vingt années à la « prospérité » des Quatre-Mares¹⁷⁷⁷. Mais cette demande fut refusée par le ministère de l'Intérieur. Celui-ci estima que la fonction d'inspecteur général des asiles était bien supérieure à celle de directeur d'asile¹⁷⁷⁸. De plus, les discussions sur l'utilité des colonies agricoles s'éternisaient depuis l'ouverture des Quatre-Mares car ces fonctions ne faisaient pas l'unanimité des aliénistes de l'agglomération rouennaise. Morel de Saint-Yon en était par exemple un farouche opposant.

Une organisation irréaliste et improductive¹⁷⁷⁹.

En visite à Rouen en 1853, Alexandre Brierre de Boismont dressait une description originale de la colonie agricole rouennaise¹⁷⁸⁰: « à une lieue de Rouen, dans une belle campagne, dont la vue n'a pour horizon que des collines boisées excessivement pittoresques, des bouquets de sapins et la magnifique perspective de la ville, s'élève le nouvel édifice qui sera bientôt consacré au traitement des aliénés du département. Rien de plus saisissant que son ensemble lorsqu'on le découvre de loin en venant de Rouen. [...] On arrive à l'asile par une longue et large allée de grands arbres. La façade est formée par un bâtiment qui n'a qu'un rez-de-chaussée, mais dont l'élévation gêne encore un peu la vue lorsqu'on plonge du premier étage du corps du logis principal dans le panorama qu'on a devant soi. La physionomie du monument, par la hauteur des deux étages, l'emploi de la brique, rappelle les asiles de l'Angleterre, mais en diffère complètement par la distribution des pavillons, le plan et le soin qu'on a pris de lui ôter ce caractère sévère, par trop puritain, qui est le signe distinctif des établissements d'outre-Manche. Le bâtiment principal qui fait face à l'entrée est grandiose; il est destiné au médecin-directeur et aux autres personnes de l'administration. [...] Ce qui m'a surtout frappé dans mon examen, c'est le soin minutieux et raisonné apporté dans la ventilation, le chauffage, l'éclairage, le frotage, la fermeture des portes, la sûreté des fenêtres sans barreaux apparents, la distribution des baignoires dans chaque service, la construction au dehors des lieux d'aisances, etc. Il est évident que l'auteur du plan général, monsieur Parchappe, a vu beaucoup d'édifices de ce genre, qu'il a lu tout ce qu'il y a d'important publié sur ce sujet, et qu'il a fait son profit de toutes les améliorations¹⁷⁸¹ ».

Brierre de Boismont poursuivait ainsi sa présentation: « L'ordonnance des bâtiments des Quatre-Mares nous a paru [...] reproduire davantage pour les aliénés l'usage de cette société qu'ils ont laissé au dehors ». Mais Brierre de Boismont comparait dans son emportement les travaux agricoles des Quatre-Mares à ceux de Gheel alors que les aliénistes rouennais souhaitaient sans différencier nettement : « un des côtés les plus saisissants de cet asile est sans

contredit celui de l'exploitation agricole [...]. Cette magnifique campagne, si accidentée, si variée dans ces aspects, est, comme le territoire de Gheel, parcourue par des aliénés dont les uns labourent, sèment, sarclent, conduisent les troupeaux, ramènent les chariots chargés de produits, dont les autres nivellent le terrain, rapportent les terres, exécutent des travaux de terrassements de toute espèce. L'insensé qu'on arrête pour causer quelques instants avec lui vous parle de ses hallucinations, des sorts qu'on lui a jetés, des ennemis qui l'ont ruiné, puis il retourne tranquillement à sa charrue ou à la récolte de ses légumes ».

Brierre de Boismont remarquait l'importance des aliénés paralytiques et alcooliques très nombreux à l'asile¹⁷⁸². Dans ses *Considérations pratiques et économiques sur l'organisation des asiles d'aliénés* publiés au cours de l'année 1861-1862 Dumesnil avait défendu les bienfaits des Quatre-Mares qui s'opposaient tout à fait, selon lui, aux autres colonies agricoles implantées en Europe¹⁷⁸³. Pour le médecin-directeur c'était une bonne chose de retirer les aliénés de leurs familles. Des bâtiments fermés avec des terrains en plein air étaient l'idéal pour les gérer au mieux. Aux Quatre-Mares l'espace dévolu aux aliénés était estimé à 1 malade pour 10 hectares. Néanmoins le médecin-directeur jugeait illusoire de vouloir transformer les aliénés en de « calmes » cultivateurs, des vigneron et des jardiniers. En outre, la progression de la surface occupée par l'asile pour hommes engendrait à cette époque une augmentation conséquente des dépenses d'entretien. Dumesnil n'en faisait pas moins les louanges de son établissement, de son air pur et de ses vastes étendues. Il séjournait même à Paris pour étudier le système de panification, l'organisation des ateliers de couture et les cordonneries en vue de leur installation à l'asile pour hommes aliénés¹⁷⁸⁴.

La gestion orchestrée par Dumesnil fut encensée par plusieurs notables rouennais. Ainsi l'aliéniste franc-maçon Amédée Le Plé, un ancien interne de Saint-Yon en 1850, faisait les plus grands éloges de la colonie¹⁷⁸⁵. Le Plé considérait que Dumesnil avait admirablement mis en oeuvre la loi de 1838 hissant les Quatre-Mares à un rang modèle pour les asiles d'aliénés français. En effet, Dumesnil semblait s'être particulièrement démarqué des modes de traitement pour aliénés étrangers notamment celui de la colonie familiale de Gheel toujours défendu par le baron autrichien De Mundy, un grand ami du docteur Morel. Le baron De Mundy préférait laisser en liberté les aliénés dans les familles comme en Belgique sans les voir interner aux asiles. L'organisation des Quatre-Mares par Dumesnil se différenciait aussi de celle proposée par l'anglais Robertson dont nous avons déjà parlé. Robertson avait condamné à la fois l'internement des aliénés mais aussi la séparation d'avec les familles. Or le maintien dans les familles d'accueil en Angleterre s'accompagnait, selon Dumesnil, de mauvais traitements comme le « tabassage » des malades mentaux. Au contraire aux Quatre-Mares les internements s'effectuaient toujours dans de bonnes conditions selon le médecin-directeur de la colonie.

De plus, la gestion financière de la colonie était restée au cours des premières années équilibrée. Elle pouvait assurer un certain confort pour tous les aliénés. Par ailleurs, l'absence de violence à l'intérieur de la colonie de la Seine-Inférieure semblait remarquable. Dumesnil semblait s'être sensiblement appuyé sur la législation de 1838 mais tout en préservant la liberté individuelle des internés. Pourtant en 1868 il rendait public un rapport réalisé avec Morel, alors médecin de Saint-Yon, dans lequel il envisageait une révision de cette loi¹⁷⁸⁶.

Le médecin-directeur des Quatre-Mares avait aussi effectué des visites dans plusieurs asiles pour aliénés français afin de les comparer avec la colonie agricole. Il avait ainsi organisé un voyage de 3 jours en Bretagne à l'asile Saint-Athanase de Quimper¹⁷⁸⁷. A la même époque le docteur Le Plé pouvait comparer la gestion mise en place par Dumesnil avec l'expérience Fourieriste du docteur et pharmacien franc-maçon Jouanne. Ce pharmacien avait mis en avant dans un projet soumis à la Loge des « Arts réunis » de Rouen l'intérêt de « La Solidarité universelle ». Cette oeuvre vantait les mérites des colonies agricoles industrielles. Jouanne avait été le créateur d'une maison rurale pour enfants dans la commune de Ry. Elle s'était rapidement développée sous le Second Empire¹⁷⁸⁸.

Plusieurs évènements venaient prouver l'intérêt des autorités départementales pour les Quatre-Mares. Ainsi, la chapelle de l'asile (établie au frais d'environ 54080 francs) était inaugurée le 26 juillet 1858 lors d'une cérémonie « digne de sa majesté Napoléon III ». Mais elle n'était terminée qu'en 1860. Sa construction était aussi liée avec le nombre très élevé des décès à l'intérieur de la colonie agricole tout comme à Saint-Yon. Ainsi la commission des asiles avait prévu dès 1856 l'ouverture d'un nouvel amphithéâtre comme « ensevelissoir et exposoir¹⁷⁸⁹ ». La cérémonie d'inauguration de la chapelle s'était déroulée en présence des personnalités locales: le sénateur et préfet Ernest Le Roy ; le président du conseil général Henry Barbet ; le chef de division de la Préfecture De Lérue ; le directeur de l'asile Saint-Yon De Bouteville ; le médecin-adjoint aux deux asiles départementaux Védié¹⁷⁹⁰ et enfin Dumesnil accompagné de tous les aliénés et de dizaines d'habitants des environs des Quatre-Mares¹⁷⁹¹.

Le 22 juin 1859 l'inspecteur Parchappe lors d'une seconde visite aux asiles de la Seine-Inférieure soulignait les progrès faits par l'établissement tant en matière de gestion que d'infrastructures nouvelles avec sa chapelle, son

moulin mais aussi son appareil hydraulique¹⁷⁹². Il oubliait cependant de noter les imperfections comme le début du manque de places.

En février 1858, Dumesnil avait fait appeler un second interne à l'asile en raison officielle du chiffre de la population qui dépassait alors largement les 440 malades. En outre les travaux statistiques et les observations médicales exigées par le nouveau règlement imposaient une forte main d'œuvre administrative¹⁷⁹³. La candidature du docteur Pennetier, futur directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen, était alors acceptée pour assurer ces fonctions: « ce jeune étudiant sollicite la place de second interne à l'asile des Quatre-Mares; il a subi son premier examen; il est bachelier es sciences et tous les renseignements qui ont été recueillis sur son compte sont tellement favorables que le directeur n'a pas cru devoir s'adresser à Paris pour s'enquérir d'un élève en médecine¹⁷⁹⁴ ».

En septembre 1858 un second poste de médecin adjoint était créé pour les asiles départementaux si bien que deux nouveaux médecins-adjoints étaient nommés: Bulard, médecin-adjoint pour Saint-Yon et Viret, médecin-adjoint aux Quatre-Mares¹⁷⁹⁵. Dans ce contexte en avril 1859 Dumesnil faisait un voyage exceptionnel à Paris pour rencontrer l'inspecteur Parchappe. Il lui signifiait l'insuffisance des logements aussi bien pour les malades que pour les médecins¹⁷⁹⁶. Dumesnil devait aussi gérer les problèmes de l'agrandissement des locaux puisque le nombre d'internés initialement prévu aux Quatre-Mares avait été rapidement dépassé. Dès octobre 1854, Parchappe avait envoyé sur ce sujet une dépêche adressée à la commission des asiles de la Seine-Inférieure. Il y soulevait trois problèmes qui devaient être impérativement réglés par l'établissement. La commission devait établir un règlement intérieur qui ne soit pas différent de la loi du 30 juin 1838 et prendre pour modèle l'asile parisien de Charenton en matière de comptabilité. Elle devait aussi remédier à l'encombrement en organisant une séparation nette entre épileptiques, enfants aliénés et aliénés ordinaires selon Parchappe¹⁷⁹⁷.

Cependant la colonie agricole ne devait obtenir un budget définitivement séparé de celui de Saint-Yon qu'en mars 1858 soit bien après les directives de Parchappe qui avaient pu rester lettres mortes¹⁷⁹⁸. Le conseil général acheta à la même époque une dépendance annexée à la ferme, la prairie dite de l'archevêque de 13 hectares 42 ares et 93 centiares. S'y ajoutait un hectare de terrain acquis en août 1855 pour l'ouverture d'un cimetière spécialement créé à l'Est de l'établissement¹⁷⁹⁹. En 1857 les murs extérieurs de l'asile étaient achevés ainsi que des puits immenses creusés pour trouver une eau de qualité destinée aux aliénés à 25 mètres de profondeur. La commission des asiles avait aussi décidé la construction de deux pavillons isolés destinés à recevoir les aliénés pouvant payer des pensions exceptionnelles¹⁸⁰⁰. Ainsi, la colonie agricole n'était réellement achevée qu'en 1869 avec la création d'un local de manutention et d'un service de bains¹⁸⁰¹. Or ces bâtiments avaient été établis en prévision d'une population de 403 malades. En 1860 elle était déjà de 546 aliénés puis le nombre de places fut porté à 565. Ainsi, le conseil général, dans sa session de 1861, décidait la construction d'infrastructures nouvelles comme la surélévation d'un étage sur la partie centrale du bâtiment postérieur. Elle fournissait 30 places supplémentaires. Une annexe aux bâtiments de la ferme donnait aussi 120 places en plus. Enfin, un pavillon central et un autre bâtiment étaient exclusivement destinés au logement des employés. Mais, en février 1861 une nouvelle inspection des Quatre-Mares amena les administrateurs à projeter un agrandissement plus important des infrastructures¹⁸⁰².

Ainsi, en 1864 un rapport de Dumesnil soulignait l'accroissement constant de la population asilaire de la colonie depuis son ouverture. Les aliénistes étaient constamment amenés à travailler sur « divers projets d'extension¹⁸⁰³ ». Cette même année l'administration décidait de construire un pavillon principal de pensionnaires de 1^{ère} classe et deux pavillons de pensionnaires hors-classe. Le nombre des aliénés des Quatre-Mares était alors de 642. Dans un rapport adressé aux *Annales Médico-Psychologiques* Parchappe pensait que la gestion des Quatre-Mares en 1864 était très productive puisque 308 aliénés de la colonie agricole sur 625 travaillaient. En effet, selon ses chiffres, 42,28% des internés était soumis à un travail effectif dès leur entrée à l'asile. Mais ce que ne soulignait pas Parchappe c'est que le bénéfice de ce travail était bien contestable. Ainsi le rapport médical du 29 juin 1865 présenté au conseil général présentait l'état sanitaire général de l'établissement comme bien défaillant¹⁸⁰⁴. Il montrait aussi la différence entre les décès et les guérisons entre les deux asiles départementaux avec un léger avantage pour les Quatre-Mares.

De plus, les difficultés rencontrées à l'intérieur des asiles départementaux n'étaient pas bien cernées. Ainsi le rapport n'expliquait pas la rotation continue des médecins-adjoints aux asiles de la Seine-Inférieure¹⁸⁰⁵. Pourtant depuis 1862 Rouen connaissait une période particulièrement difficile. Elle était très perceptible sur le mouvement à la hausse de la population asilaire. Les graves difficultés de l'économie rouennaise, singulièrement liées à la « famine du coton¹⁸⁰⁶ » déjà évoquée, étaient marquées par la recrudescence des hospitalisations entre 1862 et 1867. La colonie agricole passa ainsi de 530 internements à 640 pour cette période. Les aliénistes pouvaient établir un lien entre ces hospitalisations, la concentration ouvrière autour de Rouen et en bord de Seine, notamment à Sotteville, et la crise cotonnière de 1862¹⁸⁰⁷.

En effet, le franchissement de la barre des 500 internés à l'intérieur des Quatre-Mares à la fin des années 1850 et surtout des 600 au milieu des années 1860 semblait démontrer ces corrélations. Ainsi, le problème du chômage des ouvriers atteignait son paroxysme en 1862-1863. A cette époque le *Comité central de bienfaisance au profit des ouvriers sans travail de la Seine-Inférieure* notait en novembre 1862 plusieurs aspects de la conjoncture rouennaise: « déjà, plus de 100000 malheureux sont frappés par la crise: demain ils seront 150000. De tous côtés, dans les villes, dans les bourgs, dans les campagnes, s'élèvent des plaintes douloureuses, et les communes ont épuisé leurs dernières ressources: le petit marchand de détail est à bout de moyens et de crédits; le chef d'entreprise ne peut continuer un labeur impossible¹⁸⁰⁸ ».

Lors de la session du conseil général d'août 1865, un rapport était à nouveau présenté afin de trouver un nouvel emplacement pour les aliénés internés en Seine-Inférieure. Malgré la construction d'un asile dans le département de l'Eure¹⁸⁰⁹ et le départ de 50 aliénés de la Seine-Inférieure vers ce dernier, il y avait en 1866 45 aliénés en trop aux Quatre-Mares. Pour faire face à la progression constante des internements, la commission des asiles proposait en juin 1867 la création d'inspecteurs départementaux spécifiques aux aliénés. Ces inspecteurs pourraient examiner l'opportunité ou non des séquestrations ainsi que les ressources des familles afin de proposer leur participation financière aux frais de fonctionnement des asiles. Mais, ces propositions n'étaient pas suivies d'effets. Dans ces circonstances Dumesnil reprenait à son compte les observations de Rousselin, alors directeur de l'asile de Clermont dans l'Oise. Rousselin avait rédigé un compte rendu pour le ministère de l'Intérieur sur l'insuffisance de locaux adaptés pour les aliénés français. A ce moment Dumesnil n'avait d'autres choix que de convertir des anciennes cellules construites aux Quatre-Mares en dortoirs. Cette solution avait déjà été proposée aux époques antérieures¹⁸¹⁰.

Enfin, en 1870, la commission des asiles projetait d'acquérir de nouveaux terrains en vue du transfert d'un « nouveau Saint-Yon » à côté des Quatre-Mares car la colonie agricole tout comme le « vieux Saint-Yon » avait constamment manqué de places¹⁸¹¹. Quelques améliorations étaient alors apportées jusqu'à l'ouverture du « nouveau Saint-Yon » en 1879¹⁸¹².

La nomination d'un administrateur modèle ?

En 1872, la direction médicale et administrative de l'asile des Quatre-Mares était devenue vacante par suite de la promotion du docteur Dumesnil en tant qu'inspecteur général du service des aliénés. Foville fils obtenait la succession par arrêté du 15 octobre 1872¹⁸¹³. Foville fils « retournait ainsi sur le théâtre de ses débuts, dans la ville où son père avait commencé sa réputation¹⁸¹⁴ ». En effet Achille Foville fils était né le 25 mars 1831 à l'asile Saint-Yon alors que son père en était le médecin en chef¹⁸¹⁵. Il décéda à Paris le 15 décembre 1887. Il consacra la majeure partie de sa vie aux questions de pathologie mentale ainsi qu'à l'amélioration matérielle des asiles pour aliénés. Il occupa une place de premier plan parmi les médecins aliénistes et les médecins légistes de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Foville fils avait commencé ses études classiques à Paris au Lycée Louis Le Grand. Puis il avait séjourné en Allemagne à Darmstadt 18 mois dans la famille d'un professeur ainsi qu'en Angleterre pendant 10 mois. Polyglotte, il débutait sa carrière professionnelle comme surnuméraire aux contributions directes avant de passer 6 mois dans l'administration des eaux et forêts. Il décidait alors de passer ses études médicales. Il était reçu au concours de l'internat des hôpitaux en 1853. « Une curiosité naturelle, l'exemple de son père, peut-être un secret instinct que là était son avenir scientifique, le poussaient vers l'étude de la médecine mentale¹⁸¹⁶ ». Peu après, il entra dans le service des aliénés de la Salpêtrière celui de Lélut. Puis il suivit les cliniques de Baillarger et Falret père entre 1854 et 1857. Il soutint ensuite sa thèse de doctorat en médecine le 31 décembre 1857. Elle portait sur des *Considérations physiologiques sur l'accès d'épilepsie*¹⁸¹⁷. Il y mettait en évidence l'action réflexe du pouvoir excito-moteur de la moelle sur les artères du cerveau.

Reçu docteur, il écrivait au ministère de l'Intérieur pour entrer dans les asiles d'aliénés en qualité de médecin-adjoint. Il devint alors membre titulaire de la *Société Médico-Psychologique* de Paris le 30 mai 1859. Entre 1859 et 1866, le jeune aliéniste conquiert rapidement une grande notoriété en partie due au souvenir de son père¹⁸¹⁸. Après avoir songé à participer aux guerres d'Italie, il était nommé médecin-adjoint à l'asile des Quatre-Mares en 1859. Cette mutation fixait résolument sa carrière. Puis il était envoyé comme médecin en chef à l'asile de Maréville dans la Meurthe près Nancy, là où avait débuté le docteur Morel. Il y était rattaché à la section des femmes aliénées. Il obtenait aussi la fonction de directeur-médecin à l'asile de Dôle en 1861 puis de Châlons-sur-Marne entre 1864 et

1865. Il y complétait ses connaissances pointues en matière de médecine mentale. Il s'initiait aussi aux pratiques administratives qui le rodèrent toute la suite de sa carrière. Celles-ci lui permirent d'obtenir le poste de médecin-adjoint de la Maison de Charenton en 1866, la principale maison pour aliénés de Paris. Il était alors « fier d'appartenir à une maison où la science aliéniste s'est illustrée dans la personne de son père et par la direction d'Esquirol¹⁸¹⁹ ». Il y recevait le Prix Civrieux de l'*Académie de Médecine* pour un ouvrage sur la folie des grandeurs. A cette époque il publiait aussi une notice historique et bibliographique sur le Delirium Tremens, l'alcoolisme et la dipsomanie. Ces maladies touchaient surtout des aliénés avec des antécédents familiaux impulsifs et morbides. Il complétait ses travaux par des recherches cliniques et statistiques sur la transmission de l'épilepsie. Il vulgarisait aussi plusieurs mots de vocabulaire relatifs à la médecine mentale et à la psychiatrie tels que « Folie », « Folie à double forme », « Délire », « Convulsions », « Démence », « Dipsomanie », « Lypémanie », « Paralyse générale », « idiotie et imbécillité », « hypocondrie » et « kleptomanie¹⁸²⁰ ». Tous étaient publiés dans le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*¹⁸²¹.

Selon le nouveau médecin-directeur des Quatre-Mares, les maladies mentales avaient toutes leur siège dans le cerveau. Les positions médicales de Foville fils étaient donc bien plus matérialistes que spiritualistes comme son père. Il distinguait ainsi quatre types de folie: les folies simples purement délirantes sans altérations anatomiques connues (la manie, la lypémanie, la folie à double forme, la folie instinctive, la folie épileptique, l'hystérie choréique et puerpérale); les folies avec lésions anatomiques spécifiques; les infirmités cérébrales et intellectuelles acquises; enfin, les infirmités cérébrales et intellectuelles congénitales¹⁸²². Il insistait particulièrement sur la folie instinctive des actes. Elle se caractérisait par la prédominance excessive du tempérament nerveux comme l'excentricité, l'irrégularité, l'immoralité, la domination des instincts impulsifs dont témoignaient le vagabondage, le vol, les excès sexuels en tout genre et le dévergondage, les attitudes meurtrières, incendiaires et suicidaires¹⁸²³.

Dans le même temps Foville fils était devenu un spécialiste de l'assistance. Ainsi, en septembre 1870 Dumesnil avait résumé pour les *Annales Médico-Psychologiques* l'ouvrage de son successeur sur *Les aliénés. étude pratique sur la législation et l'assistance qui leur sont propres*¹⁸²⁴. Aussi la spécificité des délires des aliénés aux Quatre-Mares attirait son attention lors de sa prise de fonction: « il fut frappé du grand nombre d'aliénés de son service, qui y avaient été amené du Havre où ils étaient venus s'embarquer pour l'étranger, ou qui avaient été rapatriés d'Angleterre ou de Belgique. C'étaient pour la plupart des persécutés: les uns avaient quitté leurs pénates pour échapper aux voix qui les insultaient, aux idées qui les obsédaient, aux misères qui leur étaient faites [...]. Les autres étaient des ambitieux qui se rendaient où les appelaient leurs hautes destinées imaginaires: l'un, pauvre ouvrier menuisier, se croyant appelé par sa naissance à posséder une grande fortune, quitte Saint-Etienne où il habitait, pour aller à Londres ou à Southampton, chercher ses titres de propriété; un autre, négociant ruiné, s'imagina être le fils de Napoléon III et appelé à remplacer son père sur le trône de France¹⁸²⁵ ». Le nouveau directeur-médecin des Quatre-Mares tentait d'analyser ses patients avec une grande perspicacité. Il appelait ce genre d'aliénés des « aliénés voyageurs ou migrants » car ils effectuaient des pérégrinations plus ou moins lointaines. Ces « aliénés voyageurs » se différenciaient nettement des imbéciles, des épileptiques et des déments¹⁸²⁶. A la même époque il écrivait plusieurs notices scientifiques sur la paralysie générale, le système nerveux et la syphilis¹⁸²⁷.

Foville fils était favorable au maintien de la plupart des aliénés dans les familles. Il était contre l'emploi systématique des pratiques d'isolement et d'internement. Mais « si les asiles contiennent tant d'incurables, c'est qu'on leur en adresse « beaucoup de tout fabriqués » indiquait-il. Il remarquait aussi que des visiteurs, peu au courant de ces questions, s'étonnaient « en voyant les malades vaquer paisiblement à des occupations diverses » car « beaucoup d'aliénés, agissant dans l'asile d'une manière relativement sensée, se livreraient, dès qu'ils seraient libres, à des actes inspirés par leur délire, et contraires à l'ordre social¹⁸²⁸ ».

En 1874 sur la suggestion du ministre de l'Intérieur mais aussi des inspecteurs des asiles pour aliénés Lunier, Constans et Dumesnil, la commission des asiles de la Seine-Inférieure décidait l'ouverture d'une bibliothèque médico-administrative aux Quatre-Mares. Elle fonctionnera avec la « générosité des médecins aliénistes ». Un crédit pris sur le budget des asiles lui était aussi attribué par le conseil général¹⁸²⁹. Il s'agissait d'acquérir chaque année les principaux recueils publiés sur les maladies mentales. Cette décision recevait une approbation préfectorale officielle le 22 avril 1874. Beaucoup de ces publications étaient dues à des auteurs contemporains qui consentaient dans l'intérêt général à faire don de leur oeuvre¹⁸³⁰. En mai 1880, la bibliothèque des asiles recevra une augmentation « notable des ressources bibliographiques ». Elle avait été permise par le « généreux » directeur-médecin : la *Gazette des hôpitaux*, une collection de l'*Union Médicale* parue entre 1859 et 1880 et le *Dictionnaire de médecine* paru en 21 volumes¹⁸³¹. Foville fils était aussi nommé vice-président de l'*Académie de Rouen* pour l'année 1877-1878 puis président pour l'année 1878-1879. Il y avait été élu en 1873¹⁸³². Il publiait dans sa revue de nombreuses communications¹⁸³³. Il était parmi ceux qui avaient été présents lors de la tenue

au Havre le 13 juin 1877 de la première réunion de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure avec les docteurs Piasecki et Gibert.

CONCLUSION

Après avoir passé huit années à l'asile des Quatre-Mares, Foville fils sera nommé inspecteur général des établissements de bienfaisance et d'aliénés par arrêté du 18 juin 1880. Le 29 avril 1880 il sera alors remplacé à son poste de membre de la commission administrative de l'*Association départementale des médecins de la Seine-Inférieure*. Son successeur sera le docteur Rousselin. Néanmoins Foville fils en restera simple membre¹⁸³⁴. De plus il poursuivra sa correspondance avec les aliénistes rouennais en tant que secrétaire général de l'*Association professionnelle des médecins parisiens*¹⁸³⁵. La communauté des aliénistes lui reconnaissait, entre autres qualités, un esprit vif et un jugement pénétrant¹⁸³⁶. Foville fils s'était intéressé à l'anthropologie, au crétinisme et au goût dont il avait essayé à la suite des docteurs Vingtrinier et Morel de déterminer les causes morales notamment dans les communes de l'agglomération rouennaise : Orival, Caudebec-les-Elbeuf, Sotteville-sous-le-val et Cléon¹⁸³⁷. Il était aussi, selon ses amis, un savant brillant en matière de médecine légale¹⁸³⁸.

Pour ces raisons diverses, il fut désigné membre de la commission extra-parlementaire nommée par le ministre de l'Intérieur le 10 mars 1881 pour « étudier les réformes que pouvaient comporter la législation et les règlements concernant les aliénés ». Foville fils était amené à se documenter sur les différentes législations étatiques afin de les comparer notamment à celles des Etats-Unis et du Royaume-Uni parce que la loi du 30 juin 1838 restait fortement critiquée au début de la III^e République¹⁸³⁹.

Dans cette perspective, Foville fils participait en août 1881 à un *Congrès international des médecins* tenu à Londres pour étudier le régime des aliénés en Angleterre et en Ecosse. Le 25 novembre 1882, le gouvernement français (cabinet Duclerc) déposait une proposition de loi portant sur la révision de la loi du 30 juin 1838. Ce projet débouchait sur une enquête en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Une commission sénatoriale était ainsi chargée de ces travaux avec à sa tête le vice-président Théophile Roussel dont nous avons évoqué la carrière¹⁸⁴⁰. Foville fils était élu en 1882 secrétaire général de l'*Association des médecins de France*. Il y fera l'éloge du dispensaire pour les enfants malades mis en place par le docteur Gibert au Havre¹⁸⁴¹.

Par ailleurs, il devenait directeur en 1881 des *Annales Médico-Psychologiques* dont il était un collaborateur assidu depuis 1858. De plus vice-président de l'*Association Mutuelle des médecins aliénistes*, « il se fit partout remarqué par un concours actif et personnel¹⁸⁴² ». Ses contemporains nous en ont laissé une description assez remarquable. Bienveillant envers son personnel, Foville fils se distinguait, selon les aliénistes, par le sentiment de justice qu'il montrait dans ses rapports journaliers avec ses subordonnés notamment les gardiens¹⁸⁴³.

Mais ces éloges apocryphes avaient atténué les controverses concernant sa direction administrative et médicale aux Quatre-Mares ainsi que les difficultés rencontrées par la colonie agricole dès le milieu des années 1870. De plus ils ne faisaient aucun rapport avec l'échec de la politique de « régénération » menée par Morel à Saint-Yon jusqu'en 1871. Enfin, les aliénistes parisiens avaient oublié l'opposition que Foville avait rencontré au sein de la commission des asiles de la Seine-Inférieure au sujet du cumul de ses fonctions, médecin et directeur des Quatre-Mares, au début de l'année 1880. Ils n'expliquaient pas non plus l'échec de sa candidature à la première chaire nationale des maladies mentales en 1877.

¹⁴⁰⁸ Pour une vision nationale voir « Les facteurs de changement de la structure familiale » dans FINE (A.) et SANGOÏ (J.-C.), Op. Cit., Paris, 1991, p.81-82. B.M.R, pour le contexte propre à l'agglomération rouennaise, et à caractère d'illustration, voir Bourdon, « étude sur l'importance du commerce et des manufactures dans le canton d'Elbeuf. Enquête industrielle » dans *Annuaire normand*, 1863, t.29, p.304-481. notamment Lessas, « Topographie médicale du canton d'Elbeuf », p.427-453.

¹⁴⁰⁹ Sur cet aspect de la révolution industrielle en Seine-Inférieure voir WEBER (A.), *Le travail des femmes et des enfants de 1841 à 1892 en Seine-Inférieure*, maîtrise d'histoire (Dir. M. Boivin), Université de Rouen, 1972, 115p.

¹⁴¹⁰ Sur ces aspects spécifiques à la Seine-Inférieure voir « La manufacture » dans *Textile et (R)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900)*, Rouen, 1982, p.105-182. et FAUVEL (D.) (présenté par), *Les hommes au XIX^e siècle...*, p.109-114. Voir aussi LEPRINCE (Ph.), « Rouen centre industriel », *Connaître Rouen*, t.2, 27 avril 1971, notamment « Condition du travail dans les manufactures de la Seine-Inférieure au XIX^e siècle », p.21-22.

¹⁴¹¹ D'après RONCAYOLO (M.), « France des réseaux, France des inégalités (1859-1950) » dans A. Burguière et

J. Revel (Dir.), Op. Cit., p.464-465.

1412 Voir BOURILLON (F.), « Sociétés urbaines » dans Op. Cit., Paris, 1992, p.43. et surtout CHALINE (J.-P.), *Les Bourgeois de Rouen...*, 509p.

1413 Sur le lithographe émile Aubry, fondateur du Cercle d'études économique de Rouen, membre de l'International voir BOIVIN (M.), « Le cercle d'études économiques de Rouen » dans Op. Cit. P.U.R., 1989, t.1, p.201-238 et les chapitres suivants. Voir aussi les articles sur le mouvement ouvrier en Seine-Inférieure : BOIVIN (M.), « La Fédération ouvrière rouennaise et les événements de 1870-1871 » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°3 et 4, 1962, p.322-343. et p.524-548. , « Le boulangisme en Haute-Normandie » dans *Annales de Normandie*, 1976, n°3, p.225-262. , « Le mouvement syndical en Seine-Inférieure au début de la III^e République » dans *Société et types sociaux en Haute-Normandie*, n° spécial *études Normandes*, 1979, p.189-217. et « Le socialisme en Seine-Inférieure à la fin du XIX^e siècle » dans Recueil d'études offert en hommage au Doyen Michel de Boüard, n° spécial des *Annales de Normandie*, Caen, 1982, p.59-86. Voir aussi CONCATO (F.), « Autour du mouvement ouvrier dans la région de Rouen (1851-1876) » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1990, p.53-64. (Repris avec quelques modifications dans le n° de l'année 2005, p.65-77).

1414 Journal de Rouen, 11 septembre 1867 cité dans BOIVIN (M.), Op. Cit., P.U.R., Rouen, 1989, t.1? p.86.

1415 Cité dans EDELMAN (N.), « Hommes/Femmes dans l'histoire, l'enjeu des catégories construites. L'invention de l'hystérie par l'école de la Salpêtrière et les transformations de la catégorie femme (années 1850-années 1890 » dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1996, vol. 2, p.70.

1416 C.H.R, « Séance du 22 février 1869 » dans A.M.P., t.1, mai 1869, p.482-483.

1417 C.H.R, « Séance du 30 décembre 1867 » dans A.M.P., mars 1868, t.XI, p.273.

1418 C.H.R, « Séance du 22 février 1869 » dans A.M.P., t.1, mai 1869, p.483. Sur les relations entre la « fabrique » et les villages normands voir CHALINE (J.-P.), « La « fabrique » rouennaise : un type de rapports ville-campagne au XIX^e siècle » dans F. Lebrun et N. Séguin (Dir.), *Sociétés villageoises et rapports ville-campagne au Québec et dans la France de l'ouest XVII^e-XX^e siècle* , Québec, 1987.

1419 C.H.R, « Séance du 22 février 1869 » dans A.M.P., t.1, mai 1869, p.482-483.

1420 C.H.R, Idem.

1421C.H.R, voir Lunier, « De l'augmentation progressive du chiffre des aliénés et de ses causes » dans A.M.P., t.III, janvier 1870, p.20-33.

1422 C.H.R., Idem.

1423 B.M.R, Carton: *Documents imprimés. Asile d'aliénés de Saint-Yon de Rouen. Rapports, observations et statistiques*. Giraud (A.) et Nicaulou, Asile d'aliénées de Saint-Yon. rapport médical pour l'année 1888, Rouen, 1889, 29p.

1424 Pour quelques éléments sur cet aspect principal des activités du docteur Morel en lien avec la constitution d'une identité professionnelle propre aux premiers aliénistes voir WOJCIECHOWSKI (J.-B.), *Hygiène mentale et hygiène sociale : contribution à l'histoire de l'hygiénisme*, t.1, *Naissance et développement du mouvement d'hygiène en France, à partir du milieu du XIX^e siècle jusqu'à la première guerre mondiale*, Paris, 1997, chapitre II « Constitution de l'asile et identité professionnelle des aliénistes », p.43-61.

1425 C.H.R, Morel (B.-A.), « Bibliographie: spécimen du budget d'un asile d'aliénés, et possibilité de couvrir la subvention départementale dans un asile départemental au moyen d'un excédent équivalent de recettes par M. le docteur Girard de Cailleux, Paris, 1845 » dans A.M.P., octobre 1856, t.II, p.600.

1426 B.M.R, Delaporte (L.), *Notice chronologique sur les asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure depuis leur origine jusqu'à leur installation à Sotteville et à Saint-Etienne du Rouvray*, Rouen, 1897, 16p.

1427 B.M.R, sur le docteur Bulard voir « Mort du docteur Bulard, ancien président de la Société de médecine de Rouen. Membre correspondant » dans U.M.S.I., 15 janvier 1876, 15^e année, n°43, p.34-43. ; Oursel (N.N.), Op. Cit., 1^{ère} édit., t.1., 1886, p.145. ; Roger (J.), *Les médecins normands*, t.1, 1890, « Seine-Inférieure », p.350. Voir aussi le *Bulletin de la Société de Médecine* de Rouen, années 1861-1862 ainsi que le *Nouvelliste de Rouen* du 19 janvier 1876. C.H.R, voir le Registre C de la commission de surveillance, séances du 26 août 1858 et du 30 septembre 1858 ; Registre D, Séance du 30 juillet 1863. Voir aussi *Bulletin analytique de la Société de médecine de Rouen*, 1856-1859, p.21-24. et FORMAPH, Archives manuscrites de la société de médecine de Rouen. Séance du 15 juillet

1859.

1428 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 25 octobre 1860. Le docteur Bulard avait été élevé à la seconde classe de son grade le 25 octobre 1860. Cela lui permettra d'accéder à un traitement annuel de 2000 francs. Cette somme était plus importante que le budget annuel d'une famille ouvrière à Elbeuf en 1868.

1429 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 23 janvier 1862.

1430 B.M.R., *Bulletin analytique de la Société de médecine de Rouen*, 5^e bulletin, années 1856-1859, p.8-9.

1431 A.D.S.M., *Almanach de Rouen*, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, année 1867. Voir aussi CARROY (J.), *Hypnose, suggestion...*, p.78-79.

1432 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 12 juillet 1859.

1433 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 27 avril 1865.

1434 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., octobre 1859, t.V, p.644.

1435 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 28 février 1861.

1436 B.M.R, Delaporte (L.), Op. Cit., 1897, 16p

1437 B.M.R, U.M.S.I., n°14, 15 avril 1865, p.128.

1438 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 28 janvier 1864.

1439 Sur ce point voir « La crise cotonnière et ses conséquences sur les réflexions sociales » dans MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.148-153. Voir aussi pour le contexte général « La crise cotonnière et le chômage » dans FAUVEL (D.), *Les hommes au XIX^e siècle...*, p.112 et *Textile et (R)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900)*, Rouen, 1982, « Des crises » p.91-93.

1440 Pour une discussion méthodologique des relations entre chômage et maladie voir BUNGERER (M.) et PIERRET (J.), « De l'influence du chômage sur l'état de santé » dans *Trajectoires sociales, inégalités et conditions de vie*, Paris, MIRE/INSEE, 1994. Pour la psychiatrie voir surtout HOLLINGSHEAD (A.B.) et REDLICH (F.C.), *Social Class and Mental Illness*, New-York, 1958 (Repris dans Cl. Herzlich, *Médecine, maladie et société*, Recueil de textes commentés, Paris, 1970, 318p.).

1441 Sur plusieurs aspects du travail féminin voir PERROT (M.), « Femmes et machines au XIX^e siècle » dans *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, 1998, p.177-189. Voir aussi MOTTE (Cl.) et PELISSIER (J.-P.), « La binette, l'aiguille et le plumeau : les mondes du travail féminin » dans J. Dûpaquier et D. Kessler (Dir.), *La société française au XIX^e siècle. Tradition, transitions, transformations*, Paris, 1992, p.237-342.

1442 Cordier (A.), *La crise cotonnière dans la Seine-Inférieure. Ses causes et ses effets. Rapport au comité central*, Rouen, 1864, cité dans MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.149.

1443 C.H.R, Registre D des séances de la commission de surveillance, séance du 29 mars 1866.

1444 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 29 mars 1866.

1445 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 26 avril 1866.

1446 B.M.R, U.M.S.I., n°5, 15 janvier 1863.

1447 C.H.R, pour Saint-Yon et l'encombrement des asiles d'aliénés voir Berthier (P.), « Des causes de l'encombrement des asiles d'aliénés et des remèdes à apporter » dans A.M.P., t.VII, 1866, p.368-378. B.U.R.M, voir aussi Berthier (P.), *Excursions scientifiques dans les asiles d'aliénés*, Paris, 1864, p.7-17. Sur le problème des exclusions, des handicaps liés à la question sociale voir COFFIN (J.-C.), « Hérité et question sociale (fin XIX^e siècle) » dans A. Gueslin et H.J. Stiker (Dir.), Op. Cit., Paris, 2003, p.219-260. Sur le docteur Berthier voir aussi CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.232-233., p.240, p.255. et p.257., MOREL (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.33. , FOUCAULT (P.), *Le pouvoir psychiatrique...*, p.102-103. et p.118-119. Voir aussi B.M.R, U.M.S.I., n°5, 15 janvier 1863.

1448 B.U.R.M, Berthier (P.), Op. Cit. , Paris, 1864, p.7-17. Sur cette question de l'aliénation alcoolique, on pourra consulter QUÉTEL (Cl.) et SIMON (J.-Y.), « L'aliénation alcoolique en France (XIX^e et 1^{ère} moitié du XX^e siècle) » ainsi que NOURISSON (D.), « Aux origines de l'antialcoolisme » dans *Histoire, économie et Société*, 1988, 4^e trimestre, p.507-533 et p.491-506. voir aussi pour le contexte ultérieur de la Commune en lien avec ses origines pour certains acteurs: BARROWS (S.), *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX^e siècle*,

Paris, 1990, « Les métaphores de la peur: les femmes et les alcooliques », p.45-68.

1449 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., janvier 1869, t.I, p.367.

1450 B.M.R, Delaporte (L.), Op. Cit., Rouen, 1897, p.14.

1451 C.H.R, Renaudin (Dr.), « Observations déduites de la Statistique des aliénés publiée par ordre de son excellence le ministre de l'agriculture et du commerce » dans A.M.P., janvier 1860, t.VI, p.129.

1452 C.H.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans A.M.P., octobre 1856, t.II, p.594-605.

1453 Sur Girard de Cailleux qui pouvait apparaître comme un concurrent de Parchappe voir MOREL (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.114-115. Sur ces relations privilégiées avec le baron Haussmann voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.239-240. , VALANCE (G.), *Le grand Haussmann*, Paris, 2001, 362p. et BLEANDONU (G.) et LE GAUFEY (G.), « Naissance des asiles d'aliénés (Auxerre-Paris) » dans *Annales économie, Sociétés et Civilisations*, janvier-février 1975, n°30, p.93-121.

1454 A.D.S.M, *Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, années 1854-1873.

1455 Sur cette famille rouennaise très religieuse voir CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, « Tableau 3 ». Voir aussi MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.417, p.428 et p.491-492.

1456 Voir Jean Rondeaux voir *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, 1891, t.5, p.192-193. , LEVERDIER (P.), *Une famille de la haute bourgeoisie rouennaise. Histoire de la famille Rondeaux*, Rouen, 1928, p.202-212. et sur la famille Rondeaux voir l'arbre généalogique des Rondeaux-Pouchet dans CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, Tableau 5.

1457 Voir CLAUDEL (M.-R.), *étude de la correspondance du docteur Hellis. Années 1848-1871 vues par un médecin de Rouen*, maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1970, 155p.

1458 C.H.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans A.M.P., octobre 1856, t.II, p.599.

1459 C.H.R, « Discussion sur les différents modes d'assistance des aliénés » dans A.M.P., t.V, janvier 1865, p.136-145.

1460 C.H.R, art. cit. dans A.M.P., t.V, janvier 1865, p.136-145.

1461 C.H.R, art. cit. dans A.M.P., t.V, janvier 1865, p.136-145.

1462 C.H.R, Idem, p.601 (note de bas de page).

1463 C.H.R, Registre C des séances de la commission de surveillance, séance du 29 janvier 1857.

1464 C.H.R, Registre C des séances de la commission de surveillance, séance du 14 janvier 1857.

1465 Sur cette pratique voir FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique...*, p.106-106. et p.120-121. ; HERMET (M.-Cl.), *Le non-restraint, le système des cottages, l'open-door ou la psychiatrie anglaise au XIX^e siècle*, thèse de médecine, Paris VI, Hôpital Broussais, 1978, 93p. et PAUMELLE (Ph.), « Le no-restraint » dans *L'Information Psychiatrique*, février 1952, n°2, p.60-72.

1466 B.M.R, Delaporte (L.), Op. Cit., Rouen, 1897, 16p. Sur l'aliéniste d'origine irlandaise Conolly voir MOREL (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.69-70. et PICHOT (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.54-55. B.N.F, voir aussi Delasiauve, « Nécrologie. Mort de MM. Parchappe et Conolly » dans *Journal de Médecine Mentale*, 1866, p.137-142.

1467 voir VERMOREL (H.) et MEYLAN (A.), *Cent ans de psychiatrie. Essai sur l'histoire des institutions psychiatriques en France de 1870 à nos jours*, Paris, 1969, p.12-22. Voir aussi Berthier (Dr.), « Le surveillant d'aliénés » dans *Journal de médecine mentale*, t.III, 1863. Cité dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.255.

1468 VERMOREL (H.) et MEYLAN (A.), Op. Cit, Paris, 1969, p.21-22. et p.32-35.

1469 B.M.R., Morel (B.-A.), Op. Cit., Paris, 1857, p.691. Cité dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.280.

1470 C.H.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., Paris, 1860, p.78. et Caplan (G.), *Principles of Preventive Psychiatry*, Boston, 1963. Cité dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.281-282.

1471 C.H.R, Morel (B.-A.), *Le non-restraint ou de l'abolition des moyens coercitifs dans le traitement de la folie suivi des considérations sur les causes de la progression dans le nombre des aliénés admis dans les asiles*, Paris, 1860, 107p.

- 1472 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 29 juillet 1860.
- 1473 B.M.R, Delaporte (L.), Op. Cit., Rouen, 1897, 16p.
- 1474 Sur ce point voir WOJCIECHOWSKI (J.-B.), « Critiques de l'asile au milieu du XIX^e siècle » et suiv. dans Op. Cit., Paris, 1997, p.48-61.
- 1475 C.H.R, voir Mundy, « Assistance des aliénés » dans A.M.P., t.V, mars 1865, p.313-340. De Mundy visita l'asile Saint-Yon à plusieurs reprises (voir p.321).
- 1476 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 9 juillet 1864.
- 1477 B.N.F, Lasègue (Ch.), art. cit. dans Archives générales de médecine, 1873, p.590.
- 1478 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 3 novembre 1864.
- 1479 B.M.R, « Mort de monsieur le docteur Morel » dans U.M.S.I., 15 avril 1873, p.53.
- 1480 Voir FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique...*, p.292 et DOWBIGGIN (I.), Op. Cit., Paris, 1993, p.158-159. et son article « French Psychiatry, Hereditarism and Professional Legitimacy » dans A. Scull et S. Spitzer (Dir.), *Research in Laws, Deviance and Social Control*, n°7, 1985, p.135-165. C.H.R, voir aussi Doutrebente (G.), « étude généalogique sur les aliénés héréditaires » dans A.M.P., novembre 1869, t.II, p.197-237. et p.369-394.
- 1481 Sur ces discussions voir HUFFSCHMITT (L.), « Folie et civilisation au XIX^e siècle. Histoire d'un débat et naissance du regard psychiatrique transculturel » dans *L'Information Psychiatrique*, décembre 1993, vol.69, n°10, p.941-948. C.H.R, Morel (B.-A.), *Y-a-t-il plus d'aliénés aujourd'hui qu'autrefois ou de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie, Discours de réception à l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, Rouen, 1857, 47p. (extrait des *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1856-1857, p.3-45).
- 1482 B.M.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1856-1857, p.6-7.
- 1483 B.M.R, Idem, p.8.
- 1484 B.M.R, Idem, p.10.
- 1485 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « Mémoire de messieurs Deboutville, Mérielle et Desmarests sur les asiles d'aliénés de Grande-Bretagne » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1857-1858, p.100.
- 1486 B.M.R, Idem, p.101.
- 1487 B.M.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1856-1857, p.11.
- 1488 B.M.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1856-1857, p.11.
- 1489 B.N.F., Maury (A.), art. cit. dans *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} janvier 1860, p.75.
- 1490 B.M.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1856-1857, p.42-43.
- 1491 C.H.R, voir A.M.P., t.26, 1862, p.677-678.
- 1492 C.H.R., voir Dumesnil (E.), « Une visite médicale à la colonie de Gheel. Mémoire annoté et traduit par » dans A.M.P., t.VIII, juillet 1862, p.447-471.
- 1493 Sur ce débat voir CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.271-275. ; FAUVEL (A.), «La colonisation familiale de Gheel: naissance d'un mythe» et « Les hésitations autour de propositions « radicales ». La polémique sur Gheel (1860) » dans Op. Cit., E.H.E.S.S., 2005, t.1, p.141-147. ; PARRY-JONES (W.), « The model of the Gheel Colony and its influence on the Nineteenth-Century Asylum System in Britain » dans A.T. Scull (Dir.), *Madhouses, Mad-doctors, and Madman: The Social History of Psychiatry in the Victorian Era*, 1981, p.201-217. et ROSTAIN (B.), *Gheel et son fantasme chez les aliénistes français du XIX^e siècle, thèse de médecine*, Paris, Pitié-Salpêtrière, 1980, 192p. B.M.R, voir aussi les discussions sur Gheel et le No-Constraint entre les médecins De Mundy et Morel, partisans du No-Constraint, et Dumesnil, opposé, dans le *Congrès Scientifique de France*, 32^e session, tenue à Rouen en août 1865, Rouen, 1866, notamment la « Séance du 7 août », p.388-408.
- 1494 C.H.R, voir A.M.P., octobre 1862, t.VIII p.674-678.
- 1495 C.H.R, voir A.M.P., octobre 1862, t.VIII, p.674-678.
- 1496 C.H.R, voir A.M.P., octobre 1862,t.VIII, p.674-675.

1497 Gheel, commune de la province d'Anvers pouvait rassembler chez les « paysans nourriciers » près de 1000 insensés dans 1/3 de ses maisons.

1498 C.H.R, voir A.M.P, octobre 1862, t.VIII, p.676. Sur cette appréciation, qui serait qualifiée aujourd'hui de « machiste » voir PERROT (M.), « L'éloge de la ménagère dans le discours des ouvriers français au XIX^e siècle » dans *Les Femmes...*, p.133-152. Voir aussi EDELMAN (N.), art. cit. dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1996, vol. 2, p.67-78.

1499 C.H.R, voir A.M.P., octobre 1862, t.VIII, p.676.

1500 Voir Berthier (Dr.), « Du travail comme élément de thérapeutique mentale » dans *Journal de médecine mentale*, 1863, t.III, p.119. Cité dans CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique...*, p.257.

1501 C.H.R, voir A.M.P., octobre 1862, t.VIII, p.676-677.

1502 C.H.R, voir A.M.P., octobre 1862, t.VIII, p.677.

1503 BAUBÉROT (J.) et MATHIEU (S.), « Un catholicisme militant et populaire » et « Le Syllabus et son impact » dans *Religion, Culture et Modernité au Royaume-Uni et en France, 1800-1914*, Paris, 2002, p.226-229 et p.230-231. Voir aussi SUEUR (L.), « La place de la religion catholique dans les asiles d'aliénés au XIX^e siècle » dans *Revue Historique*, vol.289, n°585, janvier-mars 1993, p.141-148.

1504 voir « Du Syllabus au Concile de Vatican » dans PELLETIER (D.), Op. Cit., Paris, 1999, p.40-42.

1505 voir aussi BÉNICHOU (Cl.), art. cit. dans *Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique*, 1983, n°5, p.57.

1506 Sur cet aspect de la pensée sociale voir « Le bourgeois et les doctrines sociales et politiques » dans PONTEIL (F.), *Les classes bourgeoises et l'avènement de la Démocratie*, Paris, 1968, p.146-150.

1507 C.H.R, « Lettre de monsieur le docteur Morel au rédacteur en chef de la Lancette de Londres » dans A.M.P., t.VI, novembre 1865, p.466-468.

1508 voir FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique...*, p.120. et C.H.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., Paris, 1860, p.77.

1509 Pour le contexte européen et national voir BAUBÉROT (J.) et MATHIEU (S.), « Hygiène et culture morale médicale » dans Op. Cit., Paris, 2002, p.235-236. ; CARON (F.), « Les anticléricaux » dans Op. Cit., Paris, 1985, p.122-129. et CORBIN (A.), « La mauvaise éducation de la prostituée au XIX^e siècle » dans *Le temps...*, p.107-115.

1510 C.H.R, Dumesnil (E.), « Le restraint-système des asiles publics français pour les aliénés. Réponse au rédacteur du Mental Science (M.Roberston) » dans A.M.P, t.VI, novembre 1865, p.436-468. et Dumesnil (E.) et Morel (B.-A.), *Le Restraint, Système des asiles publics français pour les aliénés*, réponse au rédacteur du Mental Science, Extrait des A.M.P., 1866, 8p.

1511 Voir aussi GUILLEMAIN (H.), « Thérapeute et missionnaire. L'aumônier dans les asiles d'aliénés des années 1860 » dans Lalouette (J.) (Dir.), *L'Hôpital entre religion et laïcité du Moyen-Age à nos jours*, Paris, 2006, p.84.

1512 Sur tous ces aspects voir BAUBÉROT (J.) et MATHIEU (S.), « Le Royaume-Uni : pluralisme, néo-confessionalité et sécularisation » dans Op. Cit., Paris, 2002, p.171-220.

1513 C.H.R, « Lettre de monsieur le docteur Morel au rédacteur en chef de la Lancette de Londres » dans A.M.P., t.VI, novembre 1865, p.466-468.

1514 Pour une perspective contemporaine de rôle social des psychiatres et des hôpitaux psychiatriques dans le cadre d'un modèle urbain voir PARSONS (T.), « The Mental Hospital as a type of Organisation » dans M. Greenblatt, D. Levingson, R. Williams (Ed.), *The patient and the Mental Hospital*, Chicago, 1957. et PARSONS (T.) et FOX (R.C.), « Illness, Therapy and the Modern Urban Family » dans *Journal Of Social Issues*, vol.8, 1951, p.31-44. (Repris dans S. Steudler, M. Foucault, G. Canguilhem (G.), *Sociologie médicale*, Paris, 1972, p.157-179). Pour le contexte de la critique du système asilaire voir aussi GOLDSTEIN (J.), « Les changements de configuration politiques, 1838-1876 » dans Op. Cit., Paris, 1997, p.445-457. et NAVEL (S.), *Les Antialiénistes sous le Second Empire*, thèse de médecine, Paris-Cochin, 1984.

1515 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.693.

1516 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.681-693.

1517 C.H.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans A.M.P., octobre 1856, t.II, p.600.

- 1518 B.M.R, « Mort de M. le docteur Morel » dans U.M.S.I., n°32, 15 avril 1873, p.47.
- 1519 C.H.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans A.M.P., octobre 1856, t.II, p.603.
- 1520 C.H.R, Idem, p.604.
- 1521 C.H.R, Idem, p.604.
- 1522 ZALOSZYC (A.), Op. Cit., thèse de médecine, Strasbourg, 1975, p.150.
- 1523 C.H.R, Motet (A.),art. cit. dans A.M.P., t.XII, juillet 1874, p.96.
- 1524 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.360.
- 1525 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.610.
- 1526 HEILMAN (E.),art. cit. dans *Kriminologisches Journal*, 1994, vol.1, p.36. Voir aussi CHAUVAUD (F.), « Malveillants et nuisibles » dans *De Pierre Rivière à Landru...*, p.187-197.
- 1527 C.H.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans A.M.P., octobre 1856, t.II, p.600-601.
- 1528 Barbet (A.), « Sur la question de la mendicité » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de Rouen*, année 1831 cité dans MAREC (Y.), *Le « clou » rouennais...*, Rouen, 1983, « Les miséreux dangereux », p.108.
- 1529 B.M.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1856-1857, p.43
- 1530 LEGRAND (S.), Op. Cit., 2003, n°3, p.17
- 1531 B.M.R, « Mémoire sur l'amélioration intellectuelle, physique et morale de l'espèce humaine avec observations du docteur Vingtrinier» dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1857-1858, p.92-97.
- 1532 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « Rapports sur les comptes rendus de la justice criminelle en France, de 1825 à 1855 avec observations docteur Morel» dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1858-1859, p.114-118. et Morel (B.-A.), « De la moralisation des prisonniers » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1858-1859, p.118-122. Voir aussi VIMONT (J.-Cl.), « Le docteur Vingtrinier, un discours philanthropique à contre courant » dans *être Lyonnais, Identité et régionalité, Hommage à Aimé Vingtrinier*, B. Benoit et G. Gardes (Dir.), Lyon, André, 2005, p.75-77.
- 1533 B.M.R, Vingtrinier (A.-B.), « Rapport sur la publication de la Société de la Morale Chrétienne en 1857 » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1857-1858, p.101-102.
- 1534 B.M.R, Duclos (H.), « Traité des dégénérescences de l'espèce humaine » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1856-1857, p.120-124. du même, « Remarques sur la prétendue dégénérescence de l'espèce humaine » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1859-1860, p.77-78. et « Quelques réflexions sur la prétendue dégénérescence de l'espèce humaine » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1859-1860, p.166-176.
- 1535 B.M.R, Duclos (H.), « Quelques réflexions sur la prétendue dégénérescence de l'espèce humaine » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1859-1860, p.166-176. Sur la violence sociale des ouvriers pervertis voir CHAUVAUD (F.), « Les ouvriers misérables et barbares » dans *De Pierre Rivière à Landru...*, p.145-173. et DÉMIER (F.) et CHALINE (J.-P.) (Réédité et présenté par), Villermé (L.R.), Op. Cit., Paris, 1840, 2^d éd., 1989, p.395 et p.402..
- 1536 B.M.R, Duclos (H.), « Quelques réflexions sur la prétendue dégénérescence de l'espèce humaine » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1859-1860, p.175.
- 1537 Sur cet aspect des activités professionnelles du docteur Morel, voir CHARPENTIER (R.), « Le centenaire des Annales Médico-Psychologiques » dans A.M.P., janvier-février-mars 1943, t.1, n°1-2-3, p.1-48. et HAGUENAUER (G.), *Les dix premières années des Annales Médico-Psychologiques 1843-1843*, thèse de médecine, 1953, n°179, 130p. Pour le contexte médical psychiatrique voir DOWBIGGIN (I.), « French Psychiatry and the Search For a Professional Identity: The Société Médico-Psychologique, 1840-1870 » dans *Bulletin of The History of Medicine*, 1989, vol.63, n°3, p.331-355.
- 1538 B.I.U.M, Ritti (A.), *Histoire de la Société Médico-psychologique*, Paris, 1913-1914, p.16-19.
- 1539 B.N.F, Motet (A.), Op. Cit., 1894, p.78-79.
- 1540 C.H.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans A.M.P., octobre 1856, t.II, p.604.

1541 B.I.U.M, sur l'atmosphère de cette création voir Motet (A.), président de la Société, « Discours » dans *Cinquantenaire de la Société Médico-Psychologique*, Paris, 1902, p.11-20.

1542 C.H.R, voir A.M.P., septembre 1845 et « Centenaire de la Société Médico-Psychologique » dans A.M.P., t.II, n°1, juin 1952, p.1-90.

1543 Voir COFFIN (J.Ch.),art. cit., dans *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, n°16, 1998, p.83-94.

1544 C.H.R, voir A.M.P., juillet 1850, p.537.

1545 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., 1854, t.18, p.489.

1546 C.H.R, « Variétés-Liste des membres de la Société Médico-Psychologique » dans A.M.P., 1856, t.20, p.465, 1857, t.21., 1859, t.23 p.636 et octobre 1859, t.V, p.637, 1864, p.149.

1547 Sur Victor Masson et l'édition scientifique des disciplines médicales voir PARINET (E.), *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, 2004, p.231-234.

1548 C.H.R, A.M.P., juillet 1859, t.V, p.504-505.

1549 C.H.R, A.M.P., mai 1867, t.IX, p.477-478. Voir aussi l'ensemble des statuts de la Société présentés au Conseil d'état et au ministre de l'intérieur, p.479-482.

1550 C.H.R, A.M.P., janvier 1868, t.XI, p.92-106.

1551 C.H.R, A.M.P., janvier 1868, t.XI, p.158. Pour un aperçu des idées libérales et anticléricales défendues par *Le Siècle* pendant tout le Second Empire voir WEILL (G.), Op. Cit., Paris, 2004, p.162-163.

1552 DESRUELLES (H.),art. cit. « Les attaques contre la loi » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.592-596.

1553 Sur ces relations entre missions catholiques et traitement des aliénés voir SCHEIDER (F.), *Aliénisme et catholicisme à Lyon au XIX^e siècle, les missions de Joseph Arthaud 1813-1883*, thèse de doctorat d'histoire (Dir. O. Faure), 2006, 3 vol., 368p., 306p. et 222p. et GUILLEMAIN (H.),art. cit. dans Lalouette (J.) (Dir.), *L'Hôpital entre religion et laïcité du Moyen-Age à nos jours*, Paris, 2006, p.73-85.

1554 DESRUELLES (H.),art. cit. « Le projet de loi Gambetta et Magnin (1870) » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.596-598.

1555 C.H.R, voir « Congrès aliéniste international » dans A.M.P., novembre 1867, t.X, p.491-540.

1556 C.H.R, voir A.M.P., 1863, t.1, p.472.

1557 C.H.R., voir A.M.P., t.VII, mai 1866, « Variétés », p.511.

1558 C.H.R, « Séance du 24 décembre 1866 » dans A.M.P., t.IX, p.286-287.

1559 Composée de Morel, Lunier, Legrand Du Saulle, Moreau de Tours, Fournet et Brière de Boismont.

1560 C.H.R., voir A.M.P., mai 1867, t.IX, p.531.

1561 C.H.R., voir Foville (A.), « Rapport. Congrès des médecins aliénistes » dans A.M.P., t.IX, janvier 1867, p.286-294.

1562 C.H.R, voir A.M.P., novembre 1867, t.X, p.227.

1563 C.H.R, voir A.M.P., novembre 1867, t.X, p.287

1564 C.H.R, voir A.M.P., novembre 1867, t.X, p.491-498.

1565 Sur l'aliéniste né à Rouen Brière de Boismont (orthographié aussi Bierre de Boismont) voir DOWBIGGIN (I.), Op. Cit., Paris, 1993, p.160-161. ; MOREL (P.), Op. Cit., 1996, p.46-47 ; COLLET (G.),art. cit. dans A.M.P., juin 1952, t.II, n°1, p.62-63. ; COFFIN (J. Ch.), « Psychiatrie et société : l'exemple de A. Brierre de Boismont (1797-1881) » dans *Maladies, Médecines, et Sociétés, approches historiques pour le présent*, Paris, 1993, t.1, p.201-208. ; MAUGER (L.), *Alexandre Brière de Boismont ou les multiples préoccupations d'un aliéniste du XIX^e siècle*, thèse de médecine, Caen, 1994, 111p. et le *Dictionnaire de biographie française*, 1975-1979, t.1, col.303. Voir aussi B.N.F, *les Titres scientifiques de M. Brierre de Boismont*, 1855, Motet (A.), *Discours sur la tombe de M. Brierre de Boismont, 27 décembre 1881*, 6p. Sur ses relations étroites avec le réseau savant rouennais voir B.M.R, Frère (E.), *Manuel de biographie normande*, 1858, t.1, p.154. , Oursel (N.N.), Op. Cit., 1^{ère} éd., 1886, p.103-104, 1er sup., 1888,

p.23, 2d sup., 1912, p.51 ; Roger (J.), Op. Cit., 1890, t.1, p.192-214. Voir aussi Broc, « Rapport sur la candidature de M. Briere de Boismont au titre de membre correspondant de la Société de Médecine de Rouen » dans U.M.S.I., n°13, 15 janvier 1865, p.25-33. et la notice de Malbranche (secrétaire), « Brière de Boismont (Alexandre-Jacques-François), médecin, né à Rouen » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1881-1882, p.120 ainsi que les Archives de l'Académie. A.D.S.M, voir les archives de la Société d'émulation de Rouen, carton 3J24, séance du 24 mai 1842 (Lettre du docteur Briere de Boismont au docteur Avenel), carton 3J50 (Ordre du jour), séance du 20 décembre 1865 ; carton 3J 142, séance du 21 mai 1856; carton 3J156 (Année 1842, Maison de Santé du docteur Briere de Boismont) et cartons 3J 22/23/24 pour les relations antérieures de Brière de Boismont avec la Société libre d'émulation de Rouen à laquelle il adhéra comme membre correspondant en 1831.

1566 C.H.R, voir A.M.P., septembre 1867, t.X, p.428-490., novembre 1867, t.X, p.499-512 et p.513-540.

1567 C.H.R., Lunier, « Projet de statistique applicable à l'étude des maladies mentales (congrès aliéniste international de 1867) » dans A.M.P., 1^{er} janvier 1869, t.I, p.32-59.

1568 Voir C.H.R., « Congrès aliéniste international » dans A.M.P., t.X, septembre 1867, p.428-429.

1569 C.H.R, voir A.M.P., novembre 1867, t.X, p.495.

1570 C.H.R, voir A.M.P., novembre 1867, t.X, p.540.

1571 Elle comprenait Delasiauve, Lunier, Briere de Boismont et Morel.

1572 voir CHARPENTIER (R.), « L'association mutuelle des médecins aliénistes » dans A.M.P., t.1, janvier-février-mars 1943, p.30-32.

1573 Membre de la *Société Médico-Psychologique* depuis le 28 juillet 1862, médecin adjoint de 2^d classe à l'asile des Quatre Mares puis à celui de Saint-Yon (en remplacement de Bulard) par arrêté du 28 juillet 1863. B.M.R, sur le docteur Laurent voir dans les *Dictionnaires biographiques illustrés*, t.2, le Dictionnaire de la Seine-Inférieure, Paris, 1908, p.616-622.; Laurent (A.), « Séance du 25 novembre 1861. Dr A. Pain, *Brochure statistique en matière d'aliénation mentale, de l'hygiène morale de la folie, appliquée dans les grands asiles d'aliénés* » dans U.M.S.I, n°1, 1862, p.15-16. ainsi que le dossier 92 N. B.U.R.M. voir la notice extrait des *Annales de Médecine et de Chirurgie infantiles*, 1^{er} février 1902 dans le Fonds Féré. C.H.R, voir Briere de Boismont (A.), « Rapport de candidature de M. Laurent, médecin adjoint de Quatre Mares » dans A.M.P., t.1, janvier 1863, p.102-111. ; « Variétés » dans A.M.P., t.II, septembre 1863, p.312-313. et Registre D de la commission de surveillance, Séance du 30 juillet 1863. Son traitement annuel de fonctionnaire avait été porté à 2100 francs par la commission de surveillance. A.D.S.M, voir les archives de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure dans laquelle il devint membre à partir de 1881 puis vice-président de sa commission des Sciences-Physiques et Naturelles à partir de 1885 ainsi que le *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale. Première session tenue à Rouen du 5 au 9 août 1890*. Comptes rendus des séances et mémoires, Paris, 1891 (la liste des participants). Voir aussi RENNEVILLE (M.), *Le langage des crânes...*, p.200

1574 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., janvier 1865, t.V, p.154.

1575 C.H.R, voir A.M.P., t.IX, janvier 1867, « Liste », p.347.

1576 C.H.R, voir A.M.P., t.I, janvier 1869, p.196. ; t.II, juillet 1869, p.157. et t.IV, juillet 1870.

1577 Pour une vision générale voir VASSART (P.), *La Société de médecine de Rouen*, maîtrise d'histoire (Dir. J.-P. Chaline), Université de Rouen, 1987, 254p.

1578 Archives de la Société de Médecine de Rouen, Séance du 11 mai 1857.

1579 CHALINE (J.-P.), *Sociabilité et érudition...*, Rééd. 1998, p.177-178.

1580 Idem et CHALINE (J.-P.), *Sociabilité et érudition...*, Rééd. 1998, p.196-197.

1581 B.M.R, U.M.S.I., n°1, séance 31 mars 1862, p.51.

1582 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., t.V, janvier 1865, p.154.

1583 B.M.R, « Mort de M. le docteur Morel » dans U.M.S.I., n°32, 15 avril 1873, p.49.

1584 B.M.R, voir la Séance extraordinaire tenue le 6 juin 1857 pour fonder l'Association des médecins du département de la Seine-Inférieure, U.M.S.I., 1857, 29p.

1585 B.M.R, U.M.S.I., 15 avril 1873, p.48.

1586 FORMAPH, Archives manuscrites de la Société de médecine de Rouen. Séance du 26 août 1859.

1587 Le docteur Gibert, né le 6 mars 1829 à Satigny en Suisse près de Genève, descendant de réfugiés protestants révoqués suite à la révocation de l'édit de Nantes, s'était installé au Havre en janvier 1861. Il sera réintégré français le 5 avril 1872, fondera le premier dispensaire du Havre pour enfants pauvres et malades en 1878, sera élu conseiller municipal de 1878 à 1881, puis deviendra le médecin de la famille du républicain Jules Siegfried, maire du Havre, avant d'initier le premier bureau municipal d'hygiène en France au Havre

1588 FORMAPH, Archives manuscrites de la Société de médecine de Rouen. Séances des 10 juin 1863, 13 août 1866, 15 novembre 1866 et 7 juin 1867. (Admission des docteurs Gibert et Piasecki).

1589 Sur Prosper Despine voir la notice de TORT (P.) (Dir.), *Dictionnaire du Darwinisme et de l'évolution*, Paris, 1996, t.1, p.1198. Voir aussi B.M.R., Janet (Pierre), *Les médications psychologiques: études historiques, psychologiques et cliniques sur les méthodes de la psychothérapie*, Travaux du laboratoire de psychologie de la Salpêtrière, Paris, 1919, t.3, p.76. Pierre Janet y expliquait que le docteur Gibert du Havre lui avait signalé le « Traitement des maladies nerveuses par le magnétisme aux eaux d'Aix » paru en 1840. On peut aussi consulter l'ensemble des médications psychologiques pour un aperçu des expériences magnétiques réalisées au Havre par les docteurs Gibert, Piasecki puis Powilewicz (guérisons d'hystériques, destruction des verrues par suggestion). Voir aussi nos articles: « L'aristocratie aliéniste face au disciple de Charcot : une nouvelle croisée des chemins au début des années 1890 ? » dans *Janetian Studies* spécial n°2, Actes des conférences des 1^{er} et 2 juin 2007, p.1-21. et « Un jalon pour l'émergence de la psychologie scientifique : Pierre Janet et les médecins aliénistes du Havre (22 février 1883- Août 1889) », *Janetian Studies*, revue électronique de l'Institut Pierre Janet, vol. 3., 11p.

1590 B.U.R.M., voir Despine (Prosper), *étude scientifique sur le somnanbulisme, sur les phénomènes qu'il présente et sur son action thérapeutique dans certaines maladies nerveuses, du rôle important qu'il joue dans l'épilepsie, dans l'hystérie et dans les névroses extraordinaires*, Paris, 1880, 425p.

1591 B.N.F, Piasecki (J.-A.), *Hygiène de la classe ouvrière au Havre du point de vue de l'alcoolisme*, Paris, août 1864, t.8, n°190, 57p. Sur les relations entre la Société de médecine de Rouen et la famille Piasecki voir aussi FORMAPH, Archives manuscrites de la Société de médecine de Rouen, Séances des 20 septembre 1879, 29 avril 1880 et 3 novembre 1892.

1592 B.M.R., voir Janet (P.), *L'automatisme psychologique. Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine*, thèse de lettres, Paris, 1889, (Rééd. C.N.R.S, 1989), 462p. et du même *Les médications psychologiques: études historiques, psychologiques et cliniques sur les méthodes de la psychothérapie*, Travaux du laboratoire de psychologie de la Salpêtrière, Paris, 1919, 3 tomes, 346p., 307p. et 494p. Pour le contexte havrais voir LEGOY (J.), *Le peuple du Havre et son histoire. Du négoce à l'industrie. 1800-1914.*, Le Havre, t.3, « La vie politique et sociale », 1984, p.233-242.; BOBICHON (E.), *L'action sociale du Docteur Gibert au Havre à la fin du XIX^e siècle*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1994, 196p. et CARROY (J.), « Le docteur Gibert ou le « Breuer » de Pierre Janet » dans P. Férida et F. Villa (Dir.), *Le cas en contreverse*, Paris, 1999, p.213-230.

1593 C.H.R, Morel (B.-A.), *Y-a-t-il plus d'aliénés aujourd'hui qu'autrefois ou de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie*, Discours de réception à l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Rouen, 1857, p.3-4.

1594 B.M.R, Morel (B.-A.), « études sur le célèbre visionnaire suédois Emmanuel Swedenborg » dans *Précis de l'Académie de Rouen*, 1857-1858, p.191-193 et « Swedenborg; sa vie, ses écrits, leur influence sur son siècle ou coup d'oeil sur le délire religieux » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, p.217-252.

1595 C.H.R, Dagron (J.), *Des aliénés et des asiles d'aliénés*, Paris, 1875, t.1, p.164.

1596 B.M.R, voir *Congrès scientifique de France*, 32e session (vol.32), août 1865, Rouen, 1866, 871p.

1597 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., t.V , mai 1865, p.531.

1598 A.D.S.M., voir Archives de la Société d'émulation de la Seine-Inférieure, carton 3J33, séance du 2 août 1865.

1599 Sur l'action de Pouyer-Quertier au cours de ces années de crise voir BOIVIN (M.), Op. Cit., P.U.R., Rouen, 1989, t.1, « La crise de l'industrie cotonnière (1860-1865) », p.129-165. ; MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, p.148-150. et sur cette famille de notables normands voir CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.436. Parmi les autres membres se trouvaient l'indienneur à Déville Alphonse Cordier (1820-1897), franc-maçon et secrétaire de la Chambre de commerce, très proche de Pouyer-Quertier ; Desmaret, architecte en chef du département ; Verdrel, maire de Rouen ; Guéroult, maire-adjoint et Pouchet, directeur de la galerie d'Histoire Naturelle et du Jardin botanique de Rouen.

1600 Sur la volonté d'intégrer les initiatives privées des Sociétés Savantes à l'appareil du Second Empire en lien avec le foyer savant normand voir BERCE (F.), « Arcisse de Caumont et les Sociétés Savantes » dans P. Nora (Dir.), *Les lieux de mémoire*, t.1, 1997, p.1545-1573.

1601 B.M.R, Morel (B.-A.), « Des effets des abus alcooliques et de la fréquence des maladies nerveuses chez les enfants de personnes adonnées aux excès des liqueurs spiritueuses » dans *Congrès scientifique de France*, Rouen, Vendredi 5 août 1865, p.197-201.

1602 B.M.R, De Mundy, « Des effets des boissons alcooliques sur les produits de la conception et de la fréquence des maladies nerveuses chez les enfants des personnes abandonnées aux excès des liqueurs spiritueuses » *Congrès scientifique de France*, Rouen, Mardi 2 août 1865, p.559-562.

1603 B.M.R, « Discussions sur le no-restraint de Robertson et Conolly » (avec De Mundy, Morel plutôt favorables et Dumesnil opposé car il pense que les anglais sont plus calmes) *Congrès scientifique de France*, Rouen, Dimanche 7 août 1865, p.389-408.

1604 B.M.R, Dagonet (H.), « Asiles d'aliénés » dans *Congrès scientifique de France*, Rouen, Mardi 9 août 1865, p.757-783.

1605 B.M.R, Groult, « Des causes de réforme et d'exemptions militaires propres à la Seine-Inférieure » dans *Congrès scientifique de France*, Rouen, Mardi 9 août 1865, p.415-416.

1606 B.M.R, Apryle, « Quelles sont les causes des maladies épidémiques à Rouen ?... » dans *Congrès scientifique de France*, Rouen, Mardi 9 août 1865, p.416-418.

1607 B.M.R, *Congrès scientifique de France*, Rouen, Samedi 9 août 1865, p.414-419.

1608 B.M.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans *Congrès scientifique de France*, Rouen, Lundi 1er août 1865, p.353-354.

1609 B.M.R, *Congrès scientifique de France*, Rouen, Lundi 1er août 1865, p.353

1610 B.M.R, *Congrès scientifique de France*, Rouen, Lundi 1er août 1865, p.355-356. Sur Gobineau voir POLIAKOV (L.), « Gobineau et ses contemporains » dans *Le mythe aryen : Essai sur les sources du racisme et des nationalismes*, Paris, 1987, p.245-289.

1611 Sur cette thématique voir MASSIN (B.), « Lutte des classes, lutte des races » dans Blanckaert (Dir.), *Des sciences...*, vol.1, p.127-143.

1612 B.M.R, *Congrès scientifique de France*, Rouen, Lundi 1er août 1865, p.361.

1613 B.M.R, *Congrès scientifique de France*, Rouen, Vendredi 5 août 1865, p.197-201.

1614 Sur le rôle des protestants dans la vie sociale, politique et économique du Second Empire voir FABRE (R.), « La banque protestante », « Le patronat industriel : l'exemple mulhousien » et « Diversité et unité de la bourgeoisie protestante » dans *Les protestants en France depuis 1789*, Paris, 1999, p.37-40. ; BERGERON (L.), *Les capitalistes en France (1780-1914)*, Paris, 1978, « Patronat et société », p.156-157 ; AGULHON (M.) et alii (Dir.), *La ville...*, p.134 et p.332 ; VERLEY (P.), Op. Cit., Paris, 1997, p.276-279. et SCHWARTZ (Y.), « Pratiques paternalistes et travail industriel à Mulhouse au XIX^e siècle » dans *Technologie, Idéologie, Pratiques*, I, n°4, octobre-décembre 1979. Pour le contexte spécifique à l'agglomération rouennaise voir MANNEVILLE (Ph.), « Grands négociants et industriels protestants de Normandie » dans *Les protestants dans les débuts de la III^e République (1871-1885)*, Paris, 1978, p.333-368. ; MERLINI (R.), « Aspects institutionnels du protestantisme réformé à Elbeuf (1852-1873) » dans *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°26, décembre 1996, p.11-18.; FAUVEL (D.), « Les minorités religieuses en Seine-Inférieure durant le Second Empire » et GOUBE (J.), « Les œuvres charitables protestantes au XIX^e siècle » dans *Protestants et minorités religieuses en Normandie*. XX^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Rouen, 7 septembre 1985, p.14 et p.17., ADAM (F.), *Les œuvres protestantes rouennaises au XIX^e siècle (la société de Bienfaisance des Dames, la Société des amis des pauvres)*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1993, 173p. Sur l'idéologie patronale spécifique au milieu rouennais voir CHALINE (J.-P.), « Le patronat cotonnier rouennais au XIX^e siècle, esquisse d'un groupe social » dans *Le Textile en Normandie. études diverses*, Société libre d'émulation de Seine-Maritime, 1975, p.95 et suiv. ainsi que « Utopie patronale et politique sociale dans le textile normand au XIX^e siècle » dans A. Gueslin et P. Guillaume (Dir.), Op. Cit., Paris, 1992, p.207-213.

1615 B.M.R, *Congrès scientifique de France*, Rouen, Vendredi 5 août 1865, p.200.

1616 Voir sur ce point « Quelques aspects du paternalisme » dans *Textile et (Ré)volution industrielle en Seine-*

Inférieure (1780-1900), Catalogue de l'exposition, A.D.S.M., Rouen, 1982, p.209-218. et sur le paternalisme rouennais catholique et conservateur voir CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.316-317. ainsi que « Idéologie et mode de vie du monde patronal haut-normand sous le Second Empire » dans *Annales de Normandie*, juin-juillet 1988, n°2 /3, p.193-203.

1617 La théologie du réveil s'était diffusée en Alsace vers 1820 avec de nombreuses œuvres protestantes (refuges, orphelinats, maisons de santé, hospices et asiles) comme la Société protestante de prévoyance et de secours mutuels (1825), la Société des Amis des pauvres (1833), la Société pour l'application du christianisme aux questions sociales (1848) ou quelques années plus tard la Société d'assistance par le travail (1868). Jean Dollfus, peu avant 1859, avait fondé 300 maisons individuelles avec possibilité de l'acquérir au bout de 30 ans et 1000 logements individuels ou collectifs répondant à des normes de confort exceptionnel. En 1866, il avait même réussi à ce que plusieurs entreprises de Mulhouse versent 18 francs par quinzaine sur une durée de 6 semaines à chaque mère qui arrêterait son travail pour allaiter son nourrisson. Sur le rôle des protestants pour l'hygiène sociale et mentale voir WOJCIECHOWSKI (J.-B.), « Les protestants » dans Op. Cit., t.1, Paris, 1997, p.96-99.

1618 CHALINE (J.-P.), *Sociabilité et érudition...*, Rééd. 1998, p.306-307. La Société industrielle de Mulhouse avait soutenu les projets de cités ouvrières en 1852 mais aussi la mise en place de caisses de maladie au sein des entreprises ou le développement des associations de protection contre les accidents de fabrique en 1867 initiés par le patronat alsacien.

1619 Sur ces relations voir CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*

1620 Sur ces réseaux puissants reliés à la famille du patronat alsacien voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.468-471.

1621 Sur les raisons de cet échec il faut peut-être y voir le nouveau contexte national de relations entre protestants et bonapartistes largement dégradé après 1865 : sur ce sujet voir ENCREVÉ (A.), « Protestantisme et bonapartisme » dans *Revue d'Histoire du 19^e siècle*, « Religion, politique et culture au XIX^e siècle », 2004, n°28.

1622 CHALINE (J.-P.), *Sociabilité et érudition...*, Rééd. 1998, p.61., p.179, p.197-198, p.296-297 et p.411. Pour le contexte économique et politique de la grande agglomération rouennaise, comprenant la commune d'Elbeuf et ses relations avec le mouvement ouvrier pour une période légèrement ultérieure, voir BOIVIN (M.), « Sociétés de secours mutuels, coopératives et coalitions », « Le cercle d'études économiques de Rouen », « La Fédération ouvrière rouennaise de novembre 1868 à mai 1870 » et « L'activité du cercle d'études économiques à la fin de 1868 et au début de 1869 » dans Op. Cit., t.1, P.U.R., 1989, p.177-284.

1623 Pour le contexte national et un aperçu de cet enseignement en France voir ANDRE (L.), *Du privé au public ou l'enseignement clinique des maladies mentales au XIX^e siècle*, thèse de médecine, Caen, 1989, 166p.

1624 B.M.R, U.M.S.I., n°32, 15 avril 1873, p.55.

1625 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., 1856, t.20, p.465.

1626 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., 1856, t.20, p.621.

1627 C.H.R, voir A.M.P., 1856, t.20, p.621-622.

1628 Pour le contexte local voir CHALINE (J.-P.), « Le milieu culturel rouennais au temps de Flaubert » dans Actes du colloque Flaubert-Maupassant, Rouen, 1980, Paris, 1982 et « Les écrivains normands et leur terroir », n° spécial *études Normandes*, 1981, n°1.

1629 Bibliothèque de l'Institut de France, *Correspondances diverses* d'A. Maury, Ms.2656, dossier n°20, lettre 16.

1630 B.M.R, Dumesnil (R.), *Flaubert. Son hérité. Son milieu. Sa méthode*, thèse de médecine, Paris, 1905-1906, p.343-344.

1631 Le médecin que Flaubert évoque ici était le docteur Morel, alors médecin en chef de Saint-Yon.

1632 Dumesnil (R.), Op. Cit., 1905-1906, p.343-344. Voir aussi sur le site du Centre Flaubert, *Bulletin Flaubert* n°6, 2 juillet 2001 et n°11, 13 novembre 2001, « Les mémoires d'un fou » : évocation des deux textes autobiographiques et œuvres de jeunesse du jeune écrivain Gustave Flaubert. Son projet aurait été de montrer ce qu'était la « folie » et de lui donner forme. Pour René Dumesnil cette lettre a été écrite en décembre 1856 mais il fait certainement une erreur (cette date correspond à l'arrivée du docteur Morel à Rouen). La lettre semblerait plutôt avoir été rédigée le 29 novembre 1859 voir EDELMAN (N.), Op. Cit., 2005, p.97. Reste à voir le manuscrit.

1633 B.M.R, U.M.S.I., n°13, 15 janvier 1865, p.81.

1634 B.M.R, U.M.S.I, 15 avril 1873, p.49.

1635 B.N.F, Lasègue (Ch.), Op. Cit dans *Archives générales de médecine*, 1873, p.592-593.

1636 C.H.R, sur le docteur Cortyl, médecin-adjoint de l'asile Saint-Yon remplacé par le docteur Sizaret par arrêté du 8 mai 1866 voir Registre D de la commission de surveillance, séances du 27 décembre 1865 et du 28 juin 1866. et « Variétés » dans A.M.P., t.VI, novembre 1865, p.466.

1637 B.M.R, Bouteiller (J.), « Excursion scientifique des élèves de monsieur le professeur Lasègue » dans U.M.S.I., 15 avril 1866, p.149-152.

1638 B.M.R, Idem, p.149.

1639 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., t.VII, mai 1866, p.511.

1640 B.M.R, U.M.S.I., n°32, 15 avril 1873, p..68-69.

1641 B.M.R, Delaporte (L.), Op. Cit., 1897, p.15.

1642 Sur le contexte local voir LIGER (J.), « Les sciences à Rouen du XVIII^e au XIX^e siècle » dans *Connaître Rouen*, 1970, n°9, 28p. et plus particulièrement VIMONT (J.-Cl.),art. cit. dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1994, p.39-58.

1643 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 15 avril 1858.

1644 C.H.R, voir « Variétés » dans A.M.P., octobre 1858, t.IV, p.625 et Registre C de la commission de surveillance, séances du 15 avril 1858 et du 27 mars 1858.

1645 C.H.R, voir A.M.P., 1858, t.22, p.625. et B.M.R, « Communication de M. le docteur Morel, à l'occasion d'une circulaire de M. le ministre de l'Instruction Publique. Création d'un musée ostéologique » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1862-1863, p.108-112. Voir aussi GASPÉRINI (I.), *Muséum et diffusion des sciences au XIX^e siècle*, Rouen, Catalogue d'exposition du muséum d'Histoire naturelle, septembre-octobre 1994, 15p.

1646 C.H.R, voir Registre D de la commission de surveillance, séance du 28 juin 1866. Voir aussi Legrand Du Saulle (H.), « De l'application de la photographie à l'étude des maladies mentales (extrait de la séance du 27 avril 1863) » dans A.M.P., 1863, t.2. et RENNEVILLE (M.), *Le langage des crânes...*, p.200.

1647 C.H.R, voir Registre C de la commission de surveillance, séance du 10 juin 1858.

1648 C.H.R, voir A.M.P., 1860, t.25, p.144. et B.M.R, « Voyage scientifique en Savoie et dans le Midi de la France » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1859-1860, p.80-81 et « Souvenirs scientifiques d'un voyage dans le Midi de la France et dans la Savoie en octobre 1859 » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1859-1860, p.122-148.

1649 Archives de la Société de Médecine de Rouen, Séance du 13 février 1860.

1650 C.H.R, voir Registre E de la commission de surveillance, séance du 2 juillet 1868.

1651 B.M.R, U.M.S.I., n°32, 15 avril 1873, p.68.

1652B.M.R, voir Morel (B.-A.), « De la folie des actes » ; Connolly, « Sur la mission des médecins aliénistes devant les tribunaux (avec observations du docteur Morel) » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1865-1866, p.126-128 et p.135-141. ; Morel (B.-A.), « De la folie des actes » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1865-1866, p.88-89. et *Bulletin analytique de la Société de médecine de Rouen*, années 1856-1859, p.21-24. et p.49-51. A titre comparatif et pour un contexte similaire voir SCULL (A.T.), « Mad-doctors and Magistrates : English Psychiatry's struggle for professional autonomy in nineteenth century » dans *Archives européennes de Sociologie*, 1975, n°27, p.53-64. Voir aussi CHAUVAUD (F.), *Les experts du crime. La médecine légale en France au XIX^e siècle*, Paris, 2000, 304p.; RENNEVILLE (M.), « De la Bastille à Charenton ? L'institutionnalisation de l'expertise mentale de Georget à Morel » dans *Equinox. Revue des Sciences Humaines*, « Homo criminalis ». *Pratiques et doctrines médico-légales (XVI^e-XX^e siècles)*, n°22, automne 1999, p.53-64., du même *Crime et folie...*, Paris, 2003, p.145-158. et CASTEL (R.), « Les médecins et les juges » dans Foucault (M.) (présenté par), *Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère. Un cas de parricide au XIX^e siècle*, Paris, 1973, p.315-331.

1653 Voir BECKER (C.), « Zola et Lombroso. A propos de la bête humaine » dans les *Cahiers naturalistes*, n°80, 2006, p.37-49.

1654 A.D.S.M, voir dans la Bibliothèque de la Société d'émulation: le carton B.S.E. 633: ensemble de plaquettes sur la médecine. En particulier: Briere de Boismont (A.), *Responsabilité légale des médecins en Espagne. Procès en détention arbitraire de Dona Juana Saguera*, Rapport fait à la Société Médico-Psychologique, Séance du 30 mars 1863, Paris, 1864, 64p. et du même, *De la responsabilité légale des aliénés*, Académie des Sciences, 3 août 1863, Paris, 1863, 77p. (Extrait des Annales d'hygiène publique et de médecine légale). Voir surtout Briere de Boismont (A.), *Exposé des travaux du docteur Morel sur la médecine légale des aliénés*, 1874, 20p. (Extrait des Annales d'Hygiène publique et de médecine légale. Séance du 8 décembre 1873). et DANIEL (M.), art. cit. dans *Entre Justice et Justiciables: Les auxiliaires de la justice du Moyen-Age au XX^e siècle* (Dir. C. Dolan), Laval, 2005, p.737-754. Voir aussi GUÉRIN (S.), *Les questions pénales au sein des sociétés savantes de Rouen, fin XVIII^e-XIX^e siècles, maîtrise d'histoire* (Dir. J.-Cl. Vimont), Université de Rouen, 1999, 98p.

1655 A.D.S.M, Briere de Boismont (A.), *Exposé des travaux du docteur Morel sur la médecine légale des aliénés*, 1874, p.19.

1656 ANCEL (M.), *La défense sociale*, Paris, 1985, p.11.

1657 A.D.S.M, Idem., 1874, p.8. et p.19.

1658 B.M.R, Dumesnil (J.-B.), « Les aliénés et les enquêtes médico-légales » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1858-1859, p.122-123 et p.141-174.

1659 Voir DANIEL (M.), art. cit. dans *Jeunes, déviances et identités 18^e-20^e*, Rouen, PURH, Cahiers du GHRIS n°15, p.49-64. et MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Infanticides et avortements », p.353-356.

1660 A.D.S.M, Idem., 1874, p.12. et C.H.R., A.M.P., t.IX, janvier 1873, séance du 25 novembre 1872, « Discussion sur l'épilepsie larvée », p.155-160.

1661 B.M.R, voir « Analyse » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1864-1865.

1662 B.M.R, voir U.M.S.I., 5^e bulletin, 1856-1859, « Médecine légale », p.49-51.

1663 C.H.R, Morel (B.-A.), « Rapport médico-légal sur un cas de simulation de folie » dans A.M.P., janvier 1857, t.III, p.57-78. B.M.R, voir aussi Morel (B.-A.), « De la valeur qui doit être accordée aux aveux d'un accusé » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1862-1863, p.421-424.

1664 C.H.R., voir A.M.P., t.III, janvier 1870, p.90-91. et A.M.P., t.III, mai 1870, « La vérité sur l'affaire Jeanson. Réponse à M. le docteur Bonnet », p.420-437. Voir aussi MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les incendiaires », p.185-190.

1665 C.H.R, A.M.P., t.VIII, juillet 1866, p.106-122. et B.M.R, Morel (B.-A.), « De l'interdiction des aliénés (avec observations du docteur Vingtrinier) » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1866-1867, p.85-94.

1666 « Des imbéciles devant la justice », Archives de la Société de Médecine de Rouen, séance du 14 février 1859.

1667 MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les incendiaires », p.186.

1668 C.H.R, voir A.M.P, t.X, juillet 1867, séance du 27 mai 1867 sous la présidence de Paul Janet « Sur l'interdiction », p.124-131.

1669 C.H.R., voir A.M.P., t.X, septembre 1867, séance du 24 juin 1867, p.349-363.

1670 Sur l'article 64 voir ANCEL (M.), Op. Cit., Paris, 1985, p.50-51.

1671 B.M.R, Foville (A.), art. cit., dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1873-1874, p.118.

1672 FORMAPH, Archives manuscrites de la Société de médecine de Rouen. Séance du 25 juillet 1866.

1673 B.M.R, Morel (B.-A.), *Traité de médecine légale des aliénés (dans ses rapports avec la capacité civile et la responsabilité juridique des individus atteints de diverses affections aiguës ou chroniques du système nerveux, d'infirmités congénitales (surdité, cécité), d'arrêts de développement cérébral (idiotie, imbécillité), etc.*, Paris, 1866, p.14-15. Pour le contexte général voir les débats à la Société Médico-psychologique autour de la folie, l'« hérédité morbide » et la criminologie depuis le milieu du XIX^e siècle dans COFFIN (J.-Ch.), « La Folie Morale figure pathologique et entité miracle des hypothèses psychiatriques au XIX^e siècle » dans L. Mucchielli (Dir.), *Histoire de*

la criminologie en France, Paris, 1995, p.89-106. Voir aussi CHAUVAUD (F.), *Justice et déviance à l'époque contemporaine : l'imaginaire, l'enquête et le scandale*, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 392p.

1674 B.M.R, Morel (B.-A.), *Traité de médecine légale des aliénés*, Paris, 1866, 160p.

1675 C.H.R, voir A.M.P., t.I, janvier 1869, p.197.

1676 C.H.R, voir A.M.P., janvier 1869, t.I, p.276-278.

1677 B.M.R, Morel (B.-A.), *Le procès Chorinski. étude médico-légale*, Rouen, 1868, 32p.

1678 B.M.R, U.M.S.I., n°32, 15 avril 1873, p.57-58.

1679 Sur la notion de « décadence » voir NYE (R.A.), *Crime, Madness and politics in Modern France. The Medical Concept of National Decline*, Princeton University Press, 1984, 368p.

1680 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 22 décembre 1870.

1681 Sur le début de cette crise générale voir DIGEON (Cl.), *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, 1959, 568p. et HOBBSAWM (E.), « 1870-1918 : la transformation du nationalisme » dans *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, 1992, p.225.

1682 Sur le contexte local et régional voir ROTH (F.), « La guerre en Province », « A travers la France occupée », « La libération du territoire », « Français et allemands : un regard hostile » dans *La guerre de 1870*, Paris, 1990, p.212-244, p.372-410, p.527-551 et p.607-638. Pour un tableau des sources sur l'occupation de la Haute-Normandie voir BOIVIN (M.), « La guerre de 1870-1871 » et « La Commune » dans Op. Cit., P.U.R., Rouen, 1989, t.2, p.456-457 et p.468. Voir aussi KOCH (B.), « L'occupation de Rouen » dans Merlier (Dir.), *La guerre de 1870-1871 en Haute-Normandie*, Rouen, C.R.D.P., 1972, p.97-103. et VIDALENC (J.) « Les Allemands en Seine-Inférieure avant 1914 » dans *1914, Les psychoses de guerre ?*, Colloque 1979, Rouen, 1985, p.181-199.

1683 C.H.R, Morel (B.-A.), « La dégénérescence intellectuelle du peuple français, son caractère pathologique, ses symptômes et ses causes. Contribution de médecine mentale à l'histoire médicale des peuples ; par le Docteur Carl Starck » dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.294.

1684 C.H.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.294.

1685 Une psychose de guerre décrite par le docteur Morel dès 1871.

1686 C.H.R, Morel (B.-A.), « Pathologie. Du délire panophobique des aliénés gémissants » dans A.M.P., t.VI, novembre 1871, p.243-244. et p.321-367.

1687 Sur des phénomènes de peur similaires au cours de la première guerre mondiale voir C.H.R, CYGIELSTREICH (A.), « La psychologie de la panique pendant la guerre » dans A.M.P., 1916, n°7, p.172-192.

1688 Sur l'utilisation possible de ces sources voir HAUSTGEN (Th.), *Observations et certificats psychiatriques au XIX^e siècle*, thèse de médecine, Paris-Necker, 1983, n°163, 369p.

1689 C.H.R, Lunier (L.), « De l'influence des grandes commotions politiques et sociales sur le développement des maladies mentales » dans A.M.P., t.IX, mai 1873, p.436-437.

1690 C.H.R, Idem.

1691 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 13 juillet 1872.

1692 C.H.R, Lunier (L.), « De l'influence des grandes commotions politiques et sociales sur le développement des maladies mentales » dans A.M.P., t.IX, mars 1873, p.244-248.

1693 C.H.R, Idem. Voir aussi HACKING (I.), *L'âme réécrite. étude sur la personnalité multiple et les sciences de la mémoire*, Paris, 1997, p.297-299.

1694 Voir C.H.R, Lunier (L.), Op. Cit. et « De l'influence des grandes commotions politiques et sociales sur le développement des maladies mentales » dans A.M.P., t.X, juillet 1873, p.58-59. Par exemple : Mlle P., 28 ans (internée du 7 janvier 1871 au 16 juin 1871), ouvrière de fabrique : « prédisposée par l'hystérie », Mlle P. « fut vivement impressionnée par l'arrivée des Prussiens ». Après avoir tenu de nombreux propos incohérents et malgré quelques actes violents, elle put finalement sortir définitivement ; Mlle L..., 28 ans (internée du 8 janvier 1871 au 12 janvier 1871), blanchisseuse: « elle fut saisie de terreur en voyant les prussiens » entrer dans le domicile de son père. Mlle L. fut frappée de stupeur puis de mutisme et de raideur tétanique. Suite à plusieurs refus complet de nourriture, elle mourut d'épuisement nerveux et d'inanition ; Mme D..., 48 ans (internée du 28 mars 1871 au 10

juillet 1871 et réinternée le 19 août 1871), tisserande : Mme D. fut « frappée de terreur à la vue des prussiens » et tomba dans un violent trouble mental aggravé par des chagrins antérieurs ; Mme B..., havraise de 31 ans (internée du 13 janvier 1871 au 18 novembre 1871), sans profession, mariée à un capitaine au long court : Mme B. fut frappée d'une « terreur extrême à l'apparition des allemands ». Puis, elle fut touchée de nombreuses crises nerveuses hystérimiformes ; Mme C..., 52 ans (internée du 4 juillet 1871 au 30 août 1871, sortie le 30 août), femme d'un cordonnier, : « *cette femme très économe avait à grand peine, de concert avec son mari, amassé un petit avoir pour leurs vieux jours. Déjà vivement impressionnée par les récits plus ou moins exagérés des journaux, elle s'imagina, à l'arrivée des prussiens, que c'en était fait d'elle, que le fruit de ses économies allait être perdu, sa maison livrée au pillage, son mari et son fils égorgés, [...]. Pour échapper à tous ses malheurs, elle prend la résolution d'en finir avec la vie et de se pendre dans une étable. Heureusement son fils arrive assez à temps pour couper la corde* ». Après de nombreux accès de fureur, elle sombra dans un « état de profonde dépression ».

1695 C.H.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans A.M.P, t.VI, novembre 1871, p.321-367. Sur la conception antérieure des troubles de l'émotivité liés à une connaissance générale des maladies psychosomatiques voir aussi Morel (B.-A.), « Du délire émotif » dans A.M.P., novembre 1867, t.X, p.544-546., A.M.P., t.X, juillet 1867, séance du 25 mai 1867, p.101. et B.M.R, *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen, 1866-1867*, p.95-97.

1696 C.H.R, Lunier (L.), «L'influence des évènements de 1870-1871 sur le mouvement de l'aliénation mentale en France » dans A.M.P., t.VIII, septembre 1872, p.161-184 et art. cit. dans A.M.P., t.IX, mars 1873, p.211-280.

1697 C.H.R, sur le docteur Delaporte, ancien élève des hospices de Paris puis médecin pour aliénés à Granville dans la Manche, nommé à Saint-Yon en remplacement de Sizaret en juillet 1867, voir Registre D de la commission de surveillance, séance du 13 août 1867 et A.M.P., t.X, juillet 1867, p.222.

1698 C.H.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans A.M.P., t.VI, novembre 1871, p.321-367.

1699 B.U.R.M, Bourdin (Cl.-é.), *Etudes médico-psychologiques. De l'influence des évènements politiques sur la production de la folie*, 1873, 24p.

1700 C.H.R, voir « Les communications relatives à l'influence exercée par la guerre sur l'aliénation mentale et le service des aliénés » de Morel, Bourdin, Delasiauve et Legrand du Saulle (H.), « De l'état mental des habitants de Paris pendant les évènements de 1870-1871 » dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.220-223 et suiv. Sur la figure du monstre au XIX^e siècle voir CHAUVAUD (F.), « Les appétits sanglants de la bête » dans *De Pierre Rivière à Landru...*, p.241-251. et du même « Les figures du monstre dans la seconde moitié du XIX^e siècle » dans *Ethnologie Française*, Paris, 1993, n°3, p.243-253.

1701 C.H.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.298-299.

1702 C.H.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.293-294. La lettre de Morel comportait plusieurs arguments nationalistes contre les étrangers notamment Belges, Hongrois et Polonais, y compris officiers, qui s'étaient rangés aux côtés de la Commune. Voir aussi ROUGERIE (J.), *La Commune de 1871*, Paris, 1992, 127p.

1703 Dans son ouvrage sur *La pathologie cellulaire* paru en 1861 Virchow avait donné une définition de la dégénérescence : « Dégénérescence physique, intellectuelle et morale de l'espèce humaine (Morel) : altérations générales de l'économie dans certaines conditions sociales » cité dans BÉNICHOU (Cl.),art. cit. dans *Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique*, 1983, n°5, p.52. Voir aussi la notice du *Dictionnaire du Darwinisme et de l'évolution* (Dir. P. TORT), Paris, 1996, t.2, p.4470-4475.

1704 C.H.R, Morel (B.-A.), « Pathologie. Du délire panophobique des aliénés gémissants » dans A.M.P, t.VI, novembre 1871, p.345.

1705 Archives municipales du Havre, « La Folie Révolutionnaire » dans *Courrier du Havre*, 28 avril 1871. et B.M.R, *Le Nouvelliste de Rouen*, 28 avril, 4 mai et 7 juin 1871. Le journaliste du Courrier du Havre faisait explicitement allusion aux évènements du siège de Paris ainsi qu'aux prémices de la Commune notamment les troubles de janvier 1871. Mazas était une des plus grande prison de Paris.

1706 Sur le contexte national et local, notamment l'état des esprits pendant et après la Commune, voir LIDSY (P.), *Les écrivains contre la Commune*, Paris, 1982, 175p. ; CARROY-THIRARD (J.), « Psychiatrie et politique au XIX^e siècle, une tentative de psychiatrie des communards en 1872 » dans *Connexions*, n°14, 1975, p.59-70. et RENNEVILLE (M.), *Crime et folie...*, « Foule sanguinaire, Peuple criminel », p.282-292. Pour le contexte départemental havrais et rouennais voir NOURRISSON (D.), « Le Havre et la Commune de Paris » dans *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°54, 1995, p.123-142. et BOIVIN (M.), « Vie politique et Syndicats. Rouen et la Commune » dans *La Commune. Revue d'histoire de l'Association des Amis de la Commune de Paris (1871)*, n°15,

1980, p.9-24.

1707 Archives municipales du Havre, « La Folie Révolutionnaire » dans *Courrier du Havre*, 28 avril 1871.

1708 Sur ce point voir CARROY-THIRARD (J.), « Les aliénistes et leur opposition sous le Second Empire » dans *Psychanalyse à l'Université*, mars 1977, n°6, p.322-338. et NAVEL (S.), Op. Cit., thèse de médecine, Paris-Cochin, 1984. C.H.R, voir aussi les A.M.P., t.IV, juillet 1864. ; « Le Siècle. 12 décembre 1864 » dans A.M.P., t.V, mars 1865 et DESRUELLES (H.),art. cit., « Les attaques contre la loi » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.592-596.

1709 Archives municipales du Havre, « La Folie Révolutionnaire » dans *Courrier du Havre*, 28 avril 1871.

1710 Archives municipales du Havre, « La Folie Révolutionnaire » dans *Courrier du Havre*, 28 avril 1871.

1711 GLAZER (C.), « De la Commune comme maladie mentale » dans *Romantisme*, 1985, n°48, p.63-70.

1712 Archives municipales du Havre, « La Folie Révolutionnaire » dans *Courrier du Havre*, 28 avril 1871.

1713 Voir CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), « Une première psychologie des foules » et « Imitation, peurs sociales et psychologies des foules » dans Op. Cit., Paris, 2006, p.38-39. et p.86-89.; BARROWS (S.), Op. Cit., Paris, 1990, « Taine et le spectre de la commune », p.69-84.

1714 Sur cette visite voir VIMONT (J.-Cl.), « Aux marges des milieux populaires. Recherches récentes dans le champ de l'histoire de la justice à l'Université de Rouen » dans *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, année 2005, p.57-63. et du même « Les jeunes communards incarcérés dans le quartier correctionnel de la prison de Rouen » dans *La Commune de 1871. L'évènement, les hommes et la mémoire*, Acte du colloque de Montbrison, 15 et 16 mars 2003, C. Latta (Ed.), St-Etienne, 2004, p.249-263. Voir aussi LOTODE (E.), *La déviance en Seine-Inférieure à travers le Journal de Rouen à la fin du XIX^e siècle (1880-1900)*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec et J. Cl. Vimont), Université de Rouen, 1998, p.43-44. et NOURRISSON (D.), *Alcoolisme et antialcoolisme en France sous la III^e République. L'exemple de la Seine-Inférieure*, Paris, 1988, vol.1, p.327-328. (notamment l'article du Nouvelliste de Rouen « Visite à la prison de Rouen »).

1715 C.H.R, Morel (B.-A.), art. cit. dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.298-299.

1716 Pour le contexte général voir ROTH (Ph.), *La guerre de 1870*, Paris, 1990, 788p. et pour la Seine-Inférieure CLAUDEL (M.-R.), « La guerre de 1870-1871 vue par un rouennais » dans Merlier (Dir.), Op. Cit., Rouen, 1972, p.89-96. Sur le nationalisme français voir GIRARDET (R.), « D'un nationalisme à l'autre » et « La déesse Revanche » dans *Le nationalisme français. Anthologie 1870-1914*, Paris, 1983, p.11-20 et p.49-62. Voir aussi CONTAMINE (H.), *La Revanche, 1871-1914*, Paris, 1957, 287p. et WINOCK (M.), « L'éternelle décadence » et « La causalité diabolique » dans Op. Cit., Paris, 2004, p.99-107 et p.109-113. Voir enfin C.H.R., A.M.P., t.IV, novembre 1870, « Aliénation dans l'Armée Française », p.421-423.

1717 C.H.R, « Communications relatives à l'influence exercée par la guerre sur l'aliénation mentale et le service des aliénés » dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.220-223.

1718 B.M.R, voir U.M.S.I, n°32, 15 avril 1874, p.50.

1719 Ce portrait fut conservé par le Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine de Rouen.

1720 C.H.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.296. Voir aussi GOULD (S.-J.), Op. Cit., Paris, 1983, « Le gros cerveau des allemands », p.101-102.

1721 C.H.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.296-297.

1722 C.H.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.297.

1723 C.H.R, Morel (B.-A.),art. cit. dans A.M.P., t.VI, septembre 1871, p.291.

1724 B.N.F, Catalogue de la Bibliothèque de Feu M. le docteur Morel, Op. Cit., Hôtel des ventes, Vendredi 2 mai 1873, Ouvrage n°88.

1725 Sur le renouveau du culte porté à Jeanne d'Arc après la défaite de 1871 voir WINOCK (M.), « Jeanne d'Arc » dans P. Nora (Dir.), Op. Cit., t.3, Paris, 1997, p.4427-4473. Voir aussi CHALINE (N.J.), « Le culte de Jeanne d'Arc: unir le patriotisme et la foi » dans Op. Cit., Rouanne/Le Coteau, 1985, p.165-167. et de la même « Rouen et le culte de Jeanne d'Arc » dans *Bulletin des Amis des Monuments Rouennais*, 1983-1984, p.36-48.

1726 FORMAPH, Archives manuscrites de la Société de médecine de Rouen. Séances des 27 juin 1872, 20 mars et 1^{er} avril 1873. et C.H.R, Motet (A.),art. cit. dans A.M.P., t.XII, juillet 1874, p.107. Le dernier discours scientifique de

Morel fut prononcé fin 1872 lors des obsèques de l'aliéniste Félix Voisin, voir, C.H.R, A.M.P., t.IX, janvier 1873, p.172.

1727 C.H.R, Registre F de la commission de surveillance, séance du 30 mars 1873.

1728 B.M.R, U.M.S.I, 15 avril 1873; *Nouvelliste de Rouen* du 31 mars 1873 et *Journal de Rouen* du 1^{er} avril 1873.

1729 Registre F de la commission de surveillance, Séance du 12 avril 1873.

1730 Voir l'ouvrage d'H. Belloc publié en 1862: *Les asiles transformés en centres d'exploitation rurale, moyen d'exonérer en tout ou en partie les départements des dépenses qu'ils font pour leurs aliénés, en augmentant le bien-être de ces malades et en les rapprochant des conditions d'existence de l'homme en société* cité dans GAUCHET (M.) et SWAIN (G.), *La pratique de l'esprit humain. L'institution asilaire et la révolution démocratique*, Paris, 1980, p.201-202 (note de bas de page n°41). Pour la Seine-Inférieure voir CALI (D.), *L'asile, les aliénés en Seine-Inférieure au XIX^e siècle*, Maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1992, 153p.

1731 Idem

1732 Voir CRAPLET (M.), « Modes architecturales en psychiatrie » dans *L'évolution psychiatrique*, 1987, vol.52, n°1, p.122-123. « En opposition avec les systèmes sociaux qui les ont produits, ils étaient effectivement des lieux de l'utopie, hors de la société, hors de l'histoire, hors du temps, hors de la mode donc...sinon, celle des constructions utopiques. L'asile est un souvenir de ces constructions communautaires du XIX^e siècle, avatars des modèles utopiques avec quelques cités ouvrières. L'étude des plans met en évidence les parentés formelles entre tous ces bâtiments. Comme dans les modèles de l'utopie, les murs des asiles ont été élevés pour matérialiser les concepts d'ordre et de classement rendus clairement lisibles sur le plan ».

1733 C.H.R, Briere de Boismont (A.), « Une excursion à l'asile de Quatre Mares, près Rouen » dans A.M.P., 1853, p.541-543.

1734 *Dictionnaire de biographie française*, 1933-1976, t.12, colonnes 171-172. C.H.R, voir aussi « Variétés. Arrêté du 15 octobre 1872. Nomination de Dumesnil inspecteur général de seconde classe » dans A.M.P., t.VIII, novembre 1872.

1735 Sur le docteur Dumesnil voir « Dumesnil (édouard-Jean-Baptiste) » dans *Dictionnaire de biographie française*, t.12, colonnes 171-172. B.M.R, voir Foville (A.-L. fils), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1873-1874, p.88-91.; Roger (J.), Op. Cit., t.2, (Calvados, Manche, Orne et Eure), 1895, p.204-205 ; Oursel (N.N.), Op. Cit., Rouen, t.1, 1886, p.309 ; voir aussi les Archives de l'Académie de Rouen, carton B2/2, dossier « Dumesnil » ainsi que carton B/3: Liste des membres et correspondants de l'Académie, année 1857 puis 1872. A.D.S.M, voir Archives de la Société Libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure notamment les Procès verbaux des séances: Cote: 3J 28 (1855-1863), 29 (1863-1870) et 32 (1862-1864), 33 (1864-1867) ainsi que l'Ordre du jour des séances Cote: 3J 50 (1861-1867). Voir aussi les nombreuses plaquettes de la Bibliothèque de la Société d'émulation (notamment B.S.E 605 et 606).

1736 C.H.R, voir Registre C de la commission de surveillance des asiles publics des départements de la Seine-Inférieure établis à Rouen et à Quatre-Mares 4 août 1853- 29 novembre 1860.

1737 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., 1852, t.16, p.151.

1738 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., t.II, septembre 1863, p.312.

1739 Voir Reybaud (L.), *Le coton, son régime, ses problèmes*, Paris, 1863 cité dans BOIVIN (M.), Op. Cit., P.U.R., Rouen, 1989, t.1, p.69

1740 Pour cette dernière année, il dépassait de 8 fois ce minimum. Ses appointements étaient alors supérieurs à celui d'un directeur médecin d'asile pour aliénés de 1^{ère} classe d'après la grille de référence établie par Napoléon III en 1858. Fonctionnaire public dépendant du Préfet et du ministère de l'intérieur, le train de vie du docteur Dumesnil était en net rapport avec sa considération sociale Voir C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 9 juin 1856.

1741 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 28 mai 1856.

1742 B.M.R, Dumesnil (J.-B.), « Discours de réception » et « La glorification du travail » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1856-1857, p.102 et p.245-247.

1743 B.M.R, Dumesnil (J.-B.), art. cit. dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1858-

1859, p.122-123 et p.141-174. et DANIEL (M.), art. cit. dans *Jeunes, déviances et identités 18^e-20^e*, Rouen, PURH, Cahiers du GHRIS n°15, p.49-64.

1744 B.M.R, Archives de l'Académie de Rouen, carton B2/2 « Lettre du 2 août 1861 du docteur Dumesnil au président de l'Académie de Rouen ».

1745 B.M.R, voir dans les Archives de l'Académie de Rouen: Dumesnil (é.-J.-B.), *Examen du compte-rendu de la réunion annuelle des médecins aliénistes d'Angleterre (1861)*, Rouen, (Extrait du Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen 1861-1862), 1862, 28p. ; Archives de l'Académie de Rouen, carton B2/2, dans un dossier « Le docteur Dumesnil » voir Classe des Sciences la plaquette *Ibidem*, 1861, 179p. (essentiellement p.150-178).

1746 B.M.R, « Compte rendu du livre de Dumesnil: le traitement des aliénés en écosse » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1860-1861, p.104-106.

1747 C.H.R, « Journal of Mental Science: analyse par le Dr E. Dumesnil » dans A.M.P., janvier 1864, t.III, p.240-246; « T.S. Clouston, Médecin assistant à l'asile Royal d'Edimbourg, Dr Dumesnil, directeur-médecin en chef Quatre Mares: la tuberculisation et l'aliénation mentale » dans A.M.P., mai 1864, t.III, p.317-338. et juillet 1864, t.IV, p.67-91.; « Dr Hugh Grainger-Steward, Médecin assistant à l'établissement royal de Crichton en écosse et Dr Dumesnil » dans A.M.P., novembre 1864, p.356-378.; « Journaux anglais: analyse par Dumesnil. Journal of Mental Science » dans A.M.P., mai 1865, t.V, p.471-486.

1748 C.H.R, voir Dumesnil (E.), « Le restraint. Système des asiles publics français pour les aliénés. Réponse Au Rédacteur du Mental Science (M. Robertson) » dans A.M.P., t.VI, novembre 1865, p.436-449 et une lettre au Lancette sur le docteur Morel dans idem, p.466-468. B.M.R, voir le *Congrès Scientifique de France*, 32^e session, tenu à Rouen en août 1865, Rouen, 1866 notamment la « Séance du 7 août », p.388-408.

1749 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 26 mars 1863.

1750 C.H.R, « Variétés » dans A.M.P., septembre 1866, t.VIII, p.366. Voir aussi Registre D de la commission de surveillance, séance du 11 octobre 1866.

1751 B.M.R, Dumesnil (J.-B.), « Rapport sur l'ouvrage de M. le Dr Bourdin: Du Progrès considéré particulièrement au point de vue du bien être hygiénique des classes ouvrières » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, année 1865-1866, p.88-89.

1752 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 11 octobre 1866.

1753 A.D.S.M, Bibliothèque de la Société d'émulation, Dumesnil (E.), *Rapport sur les travaux de la Société libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1862, p.18-19. Cote: B.S.E. 615. C.H.R, voir aussi « Variétés » dans A.M.P., novembre 1868, t.XII, p.273.

1754 C.H.R, voir « Séance du 26 novembre 1860 » ; « Variétés » dans A.M.P., janvier 1861, p.143-144. et t.1, mars 1863, p.314. ; « Dr Dumesnil » dans A.M.P., juillet 1863, t.II, p.136-137. Legrand Du Saullé était alors le rapporteur de la commission qui recommanda la majorité des suffrages de ses membres pour son élection

1755 C.H.R, voir aussi « Variétés » dans A.M.P., janvier 1865, t.V, p.154. et et « Variétés » dans A.M.P., t.II, septembre 1863, p.313: « M. le docteur Dumesnil vient d'être élu président de la Société libre d'émulation de Rouen ».

1756 A.D.S.M, Archives de la Société d'émulation, Procès verbaux des séances, 5 novembre 1852-7 février 1855.

1757 A.D.S.M, voir Archives de la Société d'émulation, Procès verbaux des séances, séance extraordinaire du 21 août 1855 et séance ordinaire du 15 juillet 1854. Voir aussi la Bibliothèque de la Société d'émulation (Cote: B.S.E. 634).

1758 Sur cet aspect voir DUPONT-BOUCHART (M.-S.), « La lutte contre la misère à Bruxelles au XIX^e siècle (1840-1914) » dans Y. Marec (Dir.), *Villes en crise ?...*, p.567-578.

1759 Sur cet aspect du travail de Dupectiaux voir CHESNAIS (J.-Cl.), Op. Cit., Paris, 1981, p.142-144. Pour son influence sur les discussions à l'intérieur de la Société d'émulation à l'époque de l'élection de Dumesnil voir A.D.S.M, Archives de la Société d'émulation, séance ordinaire du 2 janvier 1854, discussion de la Statistique criminelle du ministère de la justice (1825-1850).

1760 Voir FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique...*, p.94.

1761 A.D.S.M, sur ce sujet voir Guislain (J.), Bouquelle (J.-B.) et Dupectiaux, *Rapport de la commission supérieure d'inspection des établissements d'aliénés instituée par arrêté royal du 18 novembre 1851*, Bruxelles, 1853 avec tableau indicatif des établissements d'aliénés visités en 1852 et *établissement d'aliénés* (dont Institutions de bienfaisance de la Belgique. Extrait du rapport décennal sur la situation administrative du Royaume, 1841-1850), p.35-40.; Résumé statistique de M. Dupectiaux, membre de la commission centrale de statistique, Bruxelles, 1852. (Bibliothèque de la Société d'émulation, Sociétés de bienfaisance et d'assistance: Cote B.S.E. 585-586 et 634). On trouvera aussi dans les Archives de la Société d'émulation carton 3J172 (Rapports et mémoires classés, n°7) une très intéressante correspondance de Dupectiaux pour l'année 1839, *De l'état des aliénés en Belgique et des moyens d'améliorer leur sort* (Extrait d'un rapport adressé au ministre de l'intérieur par M. Dupectiaux), 10p.

1762 Dupectiaux (E.), « Quelles sont les conditions essentielles à observer pour la construction et l'arrangement intérieur des hôpitaux et des hospices ? » dans *Congrès général d'Hygiène publique*, Bruxelles, 20-23 septembre 1852, p.193-205 et p.223-240. cité dans LAGET (P.-L.), « Le pouvoir médical et l'intervention des sociétés de médecine sur la conception de l'architecture hospitalière » dans *Accueillir ou soigner ?...*, p.75.

1763 Sur l'analyse rationnelle de la question sociale chez Dupectiaux voir DÉMIER (F.), *Histoire des politiques sociales. Europe, XIX^e-XX^e siècles*, 1996, p.12-13. Sur sa méfiance envers l'Etat voir aussi ROSANVALLON (P.), *La crise de l'Etat-providence*, Paris, 1981, p.74.

1764 Voir notre article Art. cit. dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°6, décembre 2007, p.43-73.

1765 A.D.S.M, Archives de la Société d'émulation, Procès verbaux des séances, séance ordinaire du 3 janvier 1855.

1766 A.D.S.M, Archives de la Société d'émulation, Procès verbaux des séances, séance ordinaire du 3 janvier 1855.

1767 A.D.S.M, sur l'intérêt particulier de la Société libre d'émulation concernant cette colonie agricole voir Archives de la Société libre d'émulation, carton 3J8 (*Catalogue de la bibliothèque, classement par catégories*, s.d., vol. n°326, *Gheel ou une colonies d'aliénés vivant en famille et en liberté. étude sur le meilleur mode d'assistance et de traitement pour les aliénés* par J. Duval).

1768 B.M.R, *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, année 1862, p.18-19. Voir aussi PERCHERON (B.), Art. cit. dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°6, décembre 2007, p.75-88.

1769 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance des 24 novembre 1859 et 25 octobre 1860.; Briere de Boismont (A.), « De la musique dans les asiles d'aliénés, et des concerts de la Senavra et de Quatre-Mares » dans A.M.P., 1860. B.M.R, voir aussi Pallas (M.), *De la musique instrumentale dans les asiles d'aliénés: une visite à Quatre-Mares (près Rouen)*, Rouen, (Extrait de la Chronique de Rouen du jeudi 8 novembre), 1860, 24p. et Noël (E.), « La musique appliquée au traitement de la folie » dans *Georges Pouchet et Georges Pennetier, Almanach des normands pour 1862*, Rouen, 1861, p.97-106. Voir aussi MOREL (P.) et QUÉTEL (Cl.), Op. Cit., Paris, 1979 (Rééd.1985), p.184-185.

1770 Sur les débats concernant la pratique des drogues voir YVOREL (J.-J.), *Les poisons de l'esprit. Drogues et drogués au XIX^e siècle*, Paris, 1992. Pour leur utilisation psychiatrique et médicale voir DUGARIN (J.) et NOMINÉ (P.), « Toxicomanie: historique et classifications » dans *Histoire, économie et Société*, 4^e trimestre 1988, p.549-586. ainsi que « La drogue » dans FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique...*, p.279 et suivantes. , MOREL (P.) et QUÉTEL (Cl.), « Drogues et moyens physiques » dans Op. Cit., Paris, 1979 (Rééd. 1985), p..71-152. Sur cette question en Seine-Inférieure voir B.N.F, Morel (B.-A.), « De l'éthérisation dans la folie du point de vue du diagnostic de la médecine légale » dans Archives générales de Médecine, 1864 ; B.M.R, dans les Archives de l'Académie de Rouen, voir dossier « Parchappe », « De l'action toxique de l'éther sulfurique » , Mémoire présenté à l'Institut le 10 mai 1847 et communiqué à l'Académie de Rouen, séance du 24 décembre 1847, Rouen, 1848, 30p. Voir aussi Lailler (A.), pharmacien en chef de l'asile des Quatre-Mares, « Nouveau procédé appliqué à la récolte de l'opium indigène et considérations générales sur cette récolte » dans *Bulletin des travaux de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, année 1865-1866, p.233-249.

1771 B.M.R, Lailler (A.), « étude sur la récolte de l'opium à l'asile de Quatre Mares » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Inférieure*, 1863-1864, p.264.

1772 B.M.R, Lailler, art. cit. 1865-1866, p.246.

1773 Voir C.H.R., A.M.P., t.X, septembre 1867, p.386.

1774 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 31 octobre 1861.

1775 C.H.R., Dumesnil (E.) et Laillier (pharmacien des Quatre Mares), « De l'association de la digitale à l'opium contre l'excitation dans diverses formes d'aliénation mentale » dans A.M.P., t.XI, janvier 1868, p.70-76.

1776 B.M.R, Dr Levasseur, « Les aliénés. L'asile de Quatre Mares. Partie VIII » dans *Le Nouvelliste de Rouen*, n°15, 15 janvier 1874.

1777 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 4 novembre 1872.

1778 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 26 décembre 1872.

1779 Pour le contexte on se reportera utilement à FUSSINGER (C.), TEVAEREAU (D.), « La révolution des modèles architecturaux, un reflet de la révolution de la thérapeutique » dans *Architecture et psychiatrie. L'hôpital : espace de soin, espace urbain*, Colloque de Bron, Centre hospitalier du vinatier, hiver 2000, Bron , 2001, p.33-49. et GRAND (L.), « L'architecture asilaire au XIX^e siècle entre utopie et mensonge » dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1^{er} semestre 2005, t.163, p.165-196.

1780 C.H.R, Briere de Boismont (A.), art. cit. dans A.M.P., 1853, p.541-543.

1781 C.H.R, Briere de Boismont (A.), art. cit. dans A.M.P., 1853, p.541-543.

1782 C.H.R, Briere de Boismont (A.), art. cit. dans A.M.P., 1853, p.541-543.

1783 A.D.S.M, voir sur ces discussions très importantes à l'intérieur de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure Dumesnil (E.), « Considérations pratiques et économiques sur l'organisation des asiles d'aliénés » et LePlé (A.), « Réflexions sur le régime de nos asiles d'aliénés. A propos du mémoire de M. le docteur E. Dumesnil (de Quatre Mares) intitulé: Quelques aperçus comparatifs sur les soins et l'assistance donné en France et ailleurs » dans *Bulletin des travaux de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, année 1861-1862, p.195-225. et année 1869-1870, p.36-46.

1784 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 5 novembre 1869.

1785 Sur le docteur LePlé voir BARNET (C.), *La composition sociale des loges maçonniques de Rouen (1845-1875)*, D.E.S. (Dir. J. Vidalenc), Université de Rouen, 1967, 1 vol. non paginé. B.M.R, voir aussi LePlé (A.), « Réflexions sur le régime de nos asiles d'aliénés. A propos du mémoire de M. le docteur E. Dumesnil (de Quatre-Mares) intitulé: Quelques aperçus comparatifs sur les soins et l'assistance donné en France et ailleurs » dans *Bulletin des travaux de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*, année 1869-1870, p.36-46

1786 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 14 mars 1868. Ce programme de réforme s'inscrivait dans tout une série de projets de révision de la loi de 1838 depuis le Second Empire. Mais ces derniers prendront de l'ampleur avec sa chute et l'avènement de la III^e République, voir DESRUELLES (H.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.585-623.

1787 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 8 octobre 1868.

1788 Voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.2, p.739-743. notamment « Franc-maçonnerie républicaine et question sociale. Voir aussi AUZOU-SIMONET (M.), *Les Jouanne. L'expérience fouriériste- La maison rurale, Recherches sur Ry au XIX^e siècle*, maîtrise d'histoire (Dir. J.-P. Chaline), Université de Rouen, s.d., 265p.

1789 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séances des 24 avril 1856 et 29 décembre 1857.

1790 Le docteur Védié eut une augmentation de son traitement de 600 francs, en février 1854, en tant que médecin-adjoint rattaché essentiellement à l'asile de Saint-Yon où il était « prié de résider plus habituellement dans l'établissement pour donner aux malades des soins plus assidus, surveiller leur traitement et répondre aux personnes qui avaient besoin de renseignements ». Puis, il perçut 4000 francs de rémunération annuelle à compter de mai 1856 comme médecin-adjoint aux 2 asiles départementaux, ayant perdu les avantages du logement, du chauffage et de l'éclairage qu'il avait à Saint-Yon, et ayant à effectuer au moins trois visites par semaine pour chacun des deux asiles. Il fut nommé directeur-médecin de l'asile public de Charentes-Inférieure le 26 août 1856. C.H.R, voir Registre C de la commission de surveillance, séances des 6 février 1854, 28 mai 1856, 9 juin 1856 et 26 août 1856.

1791 C.H.R, Registre C des séances de la commission de surveillance, séance du 29 juillet 1858.

1792 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 22 juin 1859.

1793 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 25 février 1858.

1794 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 25 février 1858. Voir aussi PERCHERON (B.),

art. cit. dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°6, décembre 2007, p.75-88.

1795 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 30 septembre 1858.

1796 Par un arrêté du 27 juillet 1859, Viret, devenu directeur-médecin de l'asile de Saint-Lizier dans l'Ariège était remplacé par le docteur Foville fils, « ancien interne de la Salpêtrière ». Mais Foville fils ne fit que passer dans ce poste puisqu'il sera nommé à l'asile de Maréville le 1^{er} mars 1859. Il ne reviendra sur Rouen qu'en 1872 pour prendre directement la direction des Quatre-Mares. Le 12 octobre 1863, Dumesnil put être épaulé par un nouveau médecin-adjoint le docteur Alfred Alexis Broc, ancien interne des asiles de Maréville et de Pau. Broc remplaçait le docteur Laurent nommé à Saint-Yon. En 1859, Foville fils fut alors remplacé par le docteur Laurent « ancien élève stagiaire des hôpitaux de Paris, ancien interne de l'asile d'Avignon », qui fut à son tour suppléé par le docteur Broc, ancien interne de l'asile de Maréville et de Pau, en octobre 1863. Ce dernier, fut à nouveau relevé en mars 1867 par le docteur Lagarosse, ancien médecin-adjoint de l'asile de Parmentières dans le Nord. Voir C.H.R, C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 16 août 1859 ; Registre D de la commission de surveillance, séance du 29 mars 1859, séance du 19 avril 1859, séance du 12 octobre 1863 et séance du 8 mars 1867.

1797 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séance du 26 octobre 1854.

1798 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance, séances du 27 décembre 1855 et du 25 mars 1858.

1799 C.H.R, Registre C de la commission de surveillance des asiles du département de la Seine-Inférieure établis à Rouen et à Quatre-Mares, séances des 8 février 1855 et 29 novembre 1855.

1800 B.M.R, Duchemin (P.), Op. Cit., 1893, p.285.

1801 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, Séance du 29 avril 1869.

1802 B.M.R, Duchemin (P.), Op. Cit., 1893, p.286. et C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 28 février 1861.

1803 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 28 janvier 1864.

1804 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 29 janvier 1865.

1805 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 29 juin 1865.

1806 Pour les activités et la conjoncture du coton tout au long du XIX^e siècle voir CHALINE (J.-P.), « The Cotton Manufacturer in Normandy and England during the Nineteenth Century » dans *Textile History*, 17 (1), 1986, p.19-26.

1807 Sur la concentration ouvrière autour de Rouen, ses effets et ses mutations voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.186-190. et LEVAINVILLE (J.), art. cit. dans *Annales de géographie*, 1911, p.52-64.

1808 Extrait du Manifeste du Comité central de bienfaisance au profit des ouvriers sans travail de la Seine-Inférieure cité dans *Textile et (Ré)volution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900)*, A.D.S.M., Rouen, 1982, p.92.

1809 Sur les origines de cet établissement construit lui aussi d'après les plans et le projet de Parchappe voir ROUSSEL (F.), *Les folies de Navarre. Histoire de l'asile départemental de l'Eure de 1866 à 1914*, maîtrise d'Histoire (Dir. J.-Cl. Vimont), Université de Rouen, 1999-2000, 158p.

1810 C.H.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 6 juin 1867.

1811 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 28 avril 1870.

1812 Ainsi deux quartiers de travailleurs furent bâtis de chacun 40 mètres de long en forme de T à côté de la ferme principale afin d'implanter des infrastructures hydrothérapeutiques. La cave, les magasins de bois et de cidres, les laveries, les chauffoirs, les salles de bains, les puits et l'infirmerie occasionnèrent des dépenses nouvelles de 159626 francs 31.

1813 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 4 novembre 1872.

1814 B.I.U.M, Ritti (A.), Op. Cit., Paris, 1913, t.1, p.399.

1815 *Dictionnaire de biographie française*, Paris, 1933-1976, t.14, colonnes 892-893.; B.N.F, Semelaigne (R.), Op. Cit., Paris, t.1, 1930-1932, « Foville (Achille-Louis) », p.175-185. et Dr Riant, « Discours aux obsèques de Foville » dans *Union Médicale*, 29 décembre 1887, p. 906.; B.M.R, Paon de Sapincourt, « Notice nécrologique sur M. Achille de Foville » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, année 1887-1888, p.225-235.; Giraud (A.), « Le docteur Achille Foville » dans *La Normandie Médicale*, 1888, n°1, p.8-9.; Oursel (N.), *Nouvelle biographie Normande*, Rouen, Supplément, 1912, p.168.; Roger (J.), Op. Cit., Rouen, t.1,

p.351-358. ainsi que le carton B3 des Archives de l'Académie de Rouen: Liste des membres et correspondants. Les membres de l'Académie (1744-1956), Achille Foville Fils, 2 mai 1873.; B.I.U.M, « éloge d'Achille Foville prononcé à la séance publique annuelle de la Société Médico-Psychologique le 27 avril 1891 » dans Ritti (A.), Op. Cit., Paris, 1913, t.1, p.373-421.; Bibliothèque de l'Assistance Publique, voir Foville (A.-L. fils), *Notice sur les titres scientifiques et administratifs*, Paris, 1885, 23p.; Archives Nationales, dossier Légion d'honneur « Foville fils (Louis-François-Achille), né le 25/03/1831 » (Cote: L0688018. certificateur: Antoine-émile Blanche).

1816 B.I.U.M, Ritti (A.), Op. Cit., 1913, t.1, p.377.

1817 B.N.F, Foville (A.-L. fils), *Considérations physiologiques sur l'accès d'épilepsie*, thèse Paris, 1857.

1818 B.M.R, Paon de Sapincourt, art. cit. année 1887-1888, p.225.

1819 B.M.R, Paon de Sapincourt, art. cit. année 1887-1888, p.227.

1820 B.N.F, Foville (A.-L. fils), *Observations d'hystéro-épilepsie chez l'homme, précédées d'une étude sur le diagnostic différentiel des convulsions hystériques, épileptiques et hystéro-épileptiques*, Paris, 1869.

1821 Voir surtout dans *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques* Foville (A.-L. fils), « Folie à double forme », t.15, 1872, p.321-351., « Délire », t.11, 1869, p.1-55., « Folie », t.15, 1872, p.208-349., « Idiotie et imbecilité », t.18, 1874, « Hypochondrie », t.18, 1874, p.151-175., « Kleptomanie » dans , t.19, 1874, p.701-703., « Lypémanie », t.21, 1875, p.105-131.

1822 C.H.R, voir sa « Nomenclature et classification des maladies mentales » dans A.M.P., t.VII, 1872, p.3.

1823 B.N.F, Semelaigne (R.), Op. Cit., Paris, t.1, 1930-1932, « Foville (Achille-Louis) », p.182.

1824 C.H.R., Dumesnil (E.), « Les aliénés. étude pratique sur la législation et l'assistance qui leur sont propres par A. Foville » dans A.M.P., t.IV, septembre 1870, p.323-337. et Bibliothèque de l'assistance publique, Foville fils (A.-L.), *Les aliénés. étude pratique sur la législation et l'assistance qui leur sont applicables*, Paris, 1870, 208p.

1825 B.I.U.M, Ritti (A.), Op. Cit., Paris, 1913, t.1, p.400-401.

1826 B.N.F, Foville (A.-L. fils), *Les aliénés voyageurs ou migrants. étude clinique sur certains de lypémanie* (Mémoire lu à la Société médico-psychologique le 26 avril 1875), Paris, 1875, 45p. Sur ces « types » d'aliénés voir aussi CHAUVAUD (F.), *De Pierre Rivière à Landru...*, p.192 et BEAUME (J.-Cl.), *La vagabond et la machine. Essai sur l'automatisme ambulatoire. Médecine, Technique, Société (1880-1910)*, Seyssel, 1983, 397p.

1827 B.N.F, Foville (A.-L. fils), *Des relations entre les troubles de la motilité dans la paralysie générale et les lésions de la couche corticale des circonvolutions fronto-pariétales*, Paris, 1877.

1828 B.N.F, Semelaigne (R.), Op. Cit., t.1, 1930-1932, « Foville (Achille-Louis) », p.180-181.

1829 C.H.R, Registre F de la commission de surveillance, séance du 29 janvier 1874.

1830 C.H.R, Registre F de la commission de surveillance, séance du 29 janvier 1874.

1831 C.H.R, Registre H de la commission de surveillance, séance du 27 mai 1880.

1832 B.M.R, Paon de Sapincourt, art. cit., année 1887-1888, p.228-229.

1833 B.M.R, voir *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen* (Table des matières). Notamment son discours de réception sur « L'histoire des établissements d'aliénés de la Seine-Inférieure et des médecins qui les ont dirigés » (1874); « Le médecin et la folie dans le roman » (1875); « Goître et crétinisme » (1877); « Origine et cause de la peste » (1877); « Alcoolisme » (1878); « Le médecin de Shakespeare » (1879); « Recherches sur le cerveau des criminels » (1880).

1834 FORMAPH, Archives manuscrites de la Société de médecine de Rouen. Séances des 13 juin 1877 et 29 avril 1880.

1835 FORMAPH, Archives manuscrites de la Société de médecine de Rouen. Séance du 4 février 1886.

1836 B.M.R, Paon de Sapincourt, art. cit. année 1887-1888, p.228.

1837 B.N.F, voir les *Annales d'Hygiène publique et de médecine légale*, t.46, année 1876 et B.M.R, Roger (J.), Op. Cit., t.1, p.355.

1838 B.M.R, Roger (J.), Op. Cit., t.1, p.351-352.

1839 B.I.U.M, Ritti (A.), Op. Cit., Paris, 1913, t.1, p..406-408. Bibliothèque de l'Assistance publique, voir aussi Foville fils (A.-L.), *Les aliénés. étude pratique sur la législation et l'assistance qui leur sont applicables*, Paris, 1870, 208p.

1840 B.I.U.M, Ritti (A.), Op. Cit., Paris, 1913, t.1, p..408-410. et C.H.R, Foville (A.-L. fils), *Rapport sur la législation relative aux aliénés en Angleterre et en écosse, Sénat, Commission chargée de l'examen du projet de loi concernant la révision de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés*, Paris, Imp. du Sénat, 1884, 205p.

1841 B.M.R, voir Foville (A.-L. fils), inspecteur général des établissements de Bienfaisance et d'Aliénés, *Les nouvelles institutions de bienfaisance. Les dispensaires pour enfants malades. L'hospice rural*, avec 10 plans, Paris, 1888. 255p. de photocopies. (Ouvrage posthume. Cote: Norm.m.4203.

1842 B.M.R, Paon de Sapincourt, art. cit. année 1887-1888, p.234.

1843 B.M.R, Paon de Sapincourt, art. cit. année 1887-1888, p.232-233.

Partie III

Société moderne, sciences de gouvernement, psychiatrie et psychologie au tournant du siècle en Seine-Inférieure (1873- début XX^e siècle).

Chapitre 7

La critique des asiles départementaux devenus enjeu républicain.

INTRODUCTION

Nous l'avons vu : le 1^{er} janvier 1854 tous les hommes de l'asile Saint-Yon avaient été transférés aux Quatre-Mares. Dès lors, l'asile Saint-Yon avait été exclusivement consacré aux femmes aliénées. Envisagé dès les années 1850, il fallut attendre vingt-cinq ans pour que le projet du « nouveau Saint-Yon », la construction de nouveaux quartiers pour les femmes aliénées près des Quatre-Mares, se réalisât. Le début des travaux du « nouveau Saint-Yon » commença le 9 septembre 1875 à l'époque de la présidence du Maréchal de Mac-Mahon.

Du milieu des années 1850 au milieu des années 1870 le « vieux Saint-Yon » avait été constamment submergé par le nombre des femmes aliénées. En 1865 le docteur Morel y avait comptabilisé environ 900 internées. Vers 1867, l'administration départementale s'apercevait tous les jours qu'il était devenu indispensable de créer de nouvelles infrastructures pour les « folles ». En effet, leur nombre dépassait de plus d'un tiers celui des hommes aliénés. Le projet d'un « nouveau Saint-Yon » avait été conçu avec une adjudication organisée en préfecture pour la construction de deux quartiers nouveaux aux Quatre-Mares destinés aux femmes aliénées¹⁸⁴⁴. Depuis le mois de novembre 1867, Rousselin, le futur successeur de Morel, alors inspecteur général des asiles pour aliénés, travaillait directement avec la commission des asiles de la Seine-Inférieure pour la création d'un « nouveau Saint-Yon »¹⁸⁴⁵.

Rousselin participait pendant plusieurs mois aux séances de la commission des asiles jusqu'en juin 1871¹⁸⁴⁶. Peu après le décès de Morel, l'inspecteur Constans avait fait une visite au « vieux Saint-Yon ». Elle montrait la saturation des locaux. De plus leur vétusté s'opposait à tout traitement rationnel et scientifique des aliénées¹⁸⁴⁷. Ainsi, en mai 1873 l'état du « vieux Saint-Yon » était si effroyable que Rousselin envisageait de déplacer 45 « folles » vers les Quatre-Mares. Dans le même temps les constructeurs mettaient « la dernière main à la principale porte d'entrée du nouvel asile d'aliénés, situé commune de Saint-Etienne du Rouvray »¹⁸⁴⁸. Mais à cette époque la colonie agricole ne suffisait plus non plus pour accueillir tous les « malades mentaux ».

Pourtant les administrateurs pensaient toujours que la fondation d'un « nouveau Saint-Yon » pourrait améliorer le fonctionnement des deux établissements départementaux¹⁸⁴⁹. Mais cette décision suffirait-elle à remédier au sort des aliénés sans une nouvelle réflexion sur le rôle social des aliénistes, sans une analyse plus novatrice des échecs de la « science aliéniste » ?

La crise du système asilaire rouennais à son apogée au début de la III^e République (1873-1879).

Le malaise sanitaire, financier et administratif.

-l'état catastrophique du « vieux Saint-Yon » et l'ouverture du nouveau.

Au cours des années 1860 Morel à Saint-Yon avait dû réaliser plusieurs transformations de quartiers nous l'avons vu. Mais le quartier Saint-Luc n'avait par exemple libéré que 20 places supplémentaires. La destruction des anciennes galeries de cellules pour les convertir en dortoirs avait aussi été inefficace. Ainsi entre le 1^{er} janvier 1857 et le 1^{er} janvier 1873, le nombre de femmes aliénées à la charge du « vieux Saint-Yon » avait progressé de 226. Il avait été d'environ 266 femmes aliénées supplémentaires si on comptabilisait les 40 internées de l'Eure qui avaient été rendues à ce département en 1868¹⁸⁵⁰. Au 1^{er} avril 1873, l'état général du « vieux Saint-Yon » était calamiteux avec 960 femmes aliénées placées directement dans ses locaux. Ainsi, en 1874 le « vieux Saint-Yon » tombait dans une vraie déchéance¹⁸⁵¹. Dans le vieil asile du faubourg Saint-Sever la population asilaire dépassait désormais de 160 aliénées sa population maximum prévue à son ouverture¹⁸⁵². La gestion de l'infirmerie était dramatique. Le classement et le traitement des malades étaient devenus impossibles. Les transferts successifs de population vers les Quatre-Mares devenaient la seule solution pour la commission des asiles depuis le 25 mai 1871¹⁸⁵³.

En 1869 le conseil général de la Seine-Inférieure avait décidé le départ des femmes aliénées aux Quatre-Mares où des constructions nouvelles avaient été entreprises. Mais la commission des asiles départementaux dans sa séance du 29 mai 1873 déplorait les délibérations nombreuses du conseil général qui depuis plus de vingt années étaient restées sans aucun effets concrets¹⁸⁵⁴. Pourtant la commission des asiles notait que le conseil général de la Seine-Inférieure avait en permanence montré sa « sollicitude pour tant de misères humaines ». Mais sans restructuration fondamentale depuis avril 1873 la situation devenait complètement catastrophique au « vieux Saint-Yon »¹⁸⁵⁵.

Le 27 avril 1873, le docteur Rousselin était installé médecin en chef de l'asile Saint-Yon. Il succédait au docteur Morel. D'après la commission de surveillance le « service de Saint-Yon » était « remis en de bonnes mains¹⁸⁵⁶ ». Jean-Louis Rousselin était né à Fresne l'Archevêque dans l'Eure le 24 mars 1823. Il décéda à Elbeuf le 19 octobre 1902. Rousselin avait été l'interne préféré du docteur Parchappe entre 1843 et 1847. Puis il avait été envoyé à Paris¹⁸⁵⁷. Passé son internat en médecine à la Maison de Charenton¹⁸⁵⁸, il pouvait facilement devenir médecin du quartier des aliénés de Poitiers dans la Vienne le 15 novembre 1851, puis directeur-médecin de l'asile de Blois en 1853 et, enfin, médecin-adjoint de la Maison nationale de Charenton entre 1854 et 1866. Il avait aussi fait plusieurs communications dans les *Annales Médico-Psychologiques* sur la médecine légale.

L'année du décès de Parchappe, en avril 1866, Rousselin le remplaçait directement à son poste d'inspecteur général. Il rédigeait à cette occasion sa notice nécrologique. Il déposait aussi un portrait de Parchappe que lui avait remis sa femme à la commission des asiles rouennais le 25 mai 1870¹⁸⁵⁹. Il était par la suite nommé médecin en chef de Charenton le 10 juin 1872 tout en restant inspecteur général des asiles pour aliénés. Puis Rousselin était désigné le 12 avril 1873 médecin en chef à l'asile Saint-Yon. Il devenait membre résidant de la *Société de médecine de Rouen* en 1874¹⁸⁶⁰. Il pouvait entrer à l'*Académie de Rouen* le 15 mai 1874. Son premier exposé aux académiciens porta sur *Les colonies pénitentiaires de la Corse et les obstacles apportés à la colonisation par l'insalubrité du pays*¹⁸⁶¹. Rousselin adhéra à l'*Association des médecins de la Seine-Inférieure* le 5 août 1875. Il était reçu chevalier de la Légion d'honneur en 1876¹⁸⁶² puis élu président de la *Société de médecine de Rouen* en 1877, réélu en 1879.

A cette époque Rousselin s'était illustré par un mémoire sur l'utilité de la séquestration au début des maladies mentales. Elle avait un double intérêt pour l'aliéné et pour la société¹⁸⁶³. Le 30 décembre 1878, il passait de médecin en chef au « vieil asile Saint-Yon » à directeur-médecin du « nouveau Saint-Yon »¹⁸⁶⁴. Rousselin prendra sa retraite en 1882 période où il participera aux activités de l'asile privé de Leymes dans le Lot. Selon le docteur Bouteiller de la *Société de médecine de Rouen*, qui avait fait son rapport de candidature à la société savante, Rousselin était de sensibilité plutôt matérialiste car il était resté un bon « élève du chef de la doctrine des éléments organo-pathologiques » à savoir Parchappe. Pour les contemporains, Rousselin possédait la « ténacité du normand » qui lui permettait de diriger sans grande difficulté l'exécution du nouvel asile pour les femmes aliénées. Son ouverture avait été prévue pour l'année 1879.

Dans ce contexte, la cérémonie de début des travaux du « nouveau Saint-Yon » dans la commune de Saint-Etienne du Rouvray eut lieu le 9 septembre 1875 en présence de plusieurs personnalités locales et départementales¹⁸⁶⁵. Rousselin, médecin-en-chef de Saint-Yon, y était accompagné du docteur Poret. Son adjoint. Foville fils, directeur-médecin des Quatre-Mares, était aussi présent avec le docteur Giraud son nouvel adjoint depuis octobre 1873¹⁸⁶⁶. Le docteur Giraud, alors simple membre associé de l'*Association des médecins de la Seine-Inférieure*, deviendra secrétaire de correspondance de la *Société de médecine de Rouen* l'année suivante¹⁸⁶⁷.

Les principaux membres de la commission de surveillance des asiles et l'aumônier assistaient aussi à la célébration avec De Gironde, secrétaire général de la Préfecture de Seine-Inférieure ; Desmaret, l'architecte ; le préfet de la Seine-Inférieure ; le président du conseil général et l'ancien directeur de l'asile Saint-Yon, le baron De Lagonde. On notait dans l'assistance la présence du député conservateur Jules Ancel (né au Havre en 1812-1905)¹⁸⁶⁸. En 1875, Ancel venait d'être élu aux élections législatives de 1871 dans l'arrondissement du Havre sur une liste départementale républicaine de tendance patriotique, libérale et cléricale, dirigée par Thiers. Proche des conservateurs monarchistes, Ancel avait été le rapporteur du budget du ministère de l'Intérieur à la chambre en 1874. Il restait très opposé aux lois républicaines et soutenait fermement Mac-Mahon¹⁸⁶⁹. Sa présence était relativement symptomatique de la tournure conservatrice de l'événement. Elle montrait l'attachement des notabilités départementales aux institutions de rétablissement de l'ordre moral comme les asiles pour aliénés départementaux.

La majorité conservatrice du conseil général avait élu Ancel, représentant du canton rural de Goderville depuis 1851, président du conseil général en octobre 1871 avec 31 voix contre 19 opposants¹⁸⁷⁰. A la même époque Ancel jouait un rôle très important pour la mise en place d'une assistance médicale dans les campagnes normandes avec les bureaux de bienfaisance¹⁸⁷¹. Il faut noter qu'Ancel était un partisan d'un système complet pour les secours à

domicile. Il encourageait à la fois « la charité privée » et « la charité publique¹⁸⁷² ». Le « nouveau Saint-Yon » pouvait témoigner de cette dernière.

Ancel pouvait aussi se rapprocher des préoccupations sociales des républicains progressistes du conseil général dont le docteur et agriculteur Jules Lesouëf, futur président de la commission des asiles, était un bon représentant. Lesouëf rapportera au sein du conseil général sur les travaux du « nouveau Saint-Yon » le 30 novembre 1876¹⁸⁷³.

Rousselin était nommé en janvier 1879 directeur-médecin du « nouveau Saint-Yon »¹⁸⁷⁴. Le « vieux Saint-Yon » était déménagé complètement au cours du mois de mai 1879¹⁸⁷⁵. Ainsi, entre le 12 mai et le 29 mai 1879, l'ensemble des femmes aliénées étaient envoyées au nouvel asile Saint-Yon près des Quatre-Mares. Les aliénistes départementaux s'approprièrent les nouveaux quartiers spéciaux pour assurer le classement et la surveillance. 40 à 75 places étaient réservées pour les invalides. Un quartier général de surveillance directe était organisé pour les femmes les plus agitées et les convulsives indigentes. Un nouveau quartier « dit d'isolement approprié » était attribué pour 34 internées avec de « très bonnes conditions d'hygiène » selon les aliénistes¹⁸⁷⁶. Mais en décembre 1879 le quartier pour les aliénées invalides n'était toujours pas terminé¹⁸⁷⁷. Le Préfet de la Seine-Inférieure, Hendlé, envisageait déjà un nouvel accroissement des locaux tandis qu'un second poste de médecin adjoint était créé à Saint-Yon¹⁸⁷⁸.

-l'endettement budgétaire et la faillite des Quatre-Mares.

En 1874 la colonie agricole des Quatre-Mares avait une dette faramineuse de 105000 francs. De nombreux travaux intérieurs n'y avaient toujours pas été effectués notamment pour la cuisine et la salle d'hydrothérapie¹⁸⁷⁹. Ainsi, la colonie pour hommes aliénés n'était pas devenue depuis son ouverture un « phalanstère rural » rentable et efficace malgré l'idéologie saint-Simonienne qui continuait d'inspirer ses organisateurs.

Cette vision irréaliste avait bien été décrite par le docteur Levasseur non sans une certaine ironie dans le *Nouvelliste de Rouen* : « quand on pénètre dans l'asile des Quatre-Mares par un certain côté, on peut croire qu'on est entré dans une métairie, une exploitation agricole [...]. Nous sommes dans un « phalanstère rural », selon l'expression de monsieur Foville. Voici la série des choutistes ou cultivateurs de choux de Fourier; des ravistes ou amateurs de la culture des raves. Voici le travail par groupes de pelleteurs, de brouetteurs, de remblayeurs selon les catégories de monsieur Enfantin. Il y a là des laboureurs, des artistes, des cordonniers, des dillettantes, enfin des gens pour le moulin, la cave, le grenier, voire « des réserves d'ouvriers pour les fonctions immondes, comme disait l'inventeur de l'attraction passionnelle ».

Pour le docteur Levasseur la colonie agricole correspondait à « l'application du chacun pour tous et de tous pour chacun » des saint-simoniens. Les Quatre-Mares étaient devenus « la preuve de la mise en pratique possible des idées qualifiées d'utopiques, mais dont le succès se réalise avec une condition qui n'était pas dans le programme des réformateurs, savoir: que les hommes n'eussent pas la raison ». « Voici une agglomération d'individus qui ont été expropriés de leur liberté dont ils ne savaient plus faire usage, de leur volonté qu'inspirait trop souvent l'instinct ou le caprice plutôt que la raison » notait Levasseur. Les aliénés y représentaient « les débris d'intelligence, des restes d'aptitude, des épaves de talent¹⁸⁸⁰ ». Or Levasseur soulevait plusieurs interrogations portant notamment sur le problème récurrent du mélange des catégories d'aliénés. En effet, cette mixité semblait nuisible à leur traitement. Ainsi les condamnés et les aliénés dangereux pouvaient être placés au sein de l'établissement selon l'article 6 du prospectus de présentation de l'asile¹⁸⁸¹.

De plus Levasseur rappelait la prise en charge des hospitalisés en fonction de leur revenu. Cela hiérarchisait les positions à l'intérieur de l'établissement. Les aliénés riches restaient avec un traitement bien privilégié. Ces différents statuts étaient l'héritage de l'ancien « système Barbet ». « L'asile fournit à l'aliéné riche des traitements, des conditions d'existence très différentes de celles qui sont réservées au fou dénué de ressources¹⁸⁸² ». Levasseur évoquait aussi la situation difficile dans plusieurs quartiers¹⁸⁸³ (agités, épileptiques, gâteux et paralytiques, malpropres) et les soins organisés autour du service religieux, des cours de musique, de la cuisine et de la culture de l'opium¹⁸⁸⁴. La question du gardiennage était soulevée car le personnel restait la plupart du temps non formé¹⁸⁸⁵.

Enfin, le journaliste du *Nouvelliste de Rouen* remarquait que le taux de décès à l'intérieur de l'établissement était toujours très élevé, environ 10% en 1874¹⁸⁸⁶. Cette dernière donnée était très importante depuis l'ouverture de l'asile pour hommes puisque la commission des asiles avait créé un cimetière qui s'était largement agrandi à 500 ou

600 mètres de l'asile dans un petit bois au sud Est vers les chemins du Madrillet¹⁸⁸⁷.

A l'époque de la direction médicale et administrative de Foville fils la plupart des 300 aliénés travailleurs aux Quatre-Mares étaient misérables. Un bon quart de ces ouvriers avaient des journées évaluées à 8 heures rémunérées 10 centimes. L'argent était remis à l'aliéné entretenu au compte du département pour qu'il ne soit pas absolument sans ressource en quittant l'asile. Mais jusqu'à ce qu'il ait amassé cette somme l'aliéné ne touchait rien. Cependant il pouvait disposer de l'excédent en justifiant de l'emploi qu'il voulait en faire comme l'achat pour des vêtements ou l'envoi d'une aide financière à des parents¹⁸⁸⁸.

Le travail des aliénés était assuré dans des ateliers sous le contrôle de contremaîtres. Il aboutissait à la remise officielle d'un pécule de sortie estimé alors à 15 francs. Or le produit de ce travail rapportait peu à l'établissement. En 1872 le bénéfice était évalué à 30000 francs plus 26000 francs de revenus en nature. Cela faisait un total de 56000 francs. Ce rapport n'avait jamais apporté grand chose à la colonie agricole toujours restée déficitaire. Ces ressources n'assuraient pas non plus une grande sécurité publique malgré la valeur matérielle de la colonie estimée à 2 millions de francs.

En effet le travail des aliénés ne pouvait suffire aux dépenses de fonctionnement de l'asile. Il ne pouvait pas non plus exonérer le département des frais d'entretien. En fait beaucoup d'aliénés étaient employés à une occupation quelconque dans l'unique but de ne pas être livré à l'oisiveté. De plus ils n'étaient pas véritablement soignés. Ces critiques au fonctionnement de la colonie agricole avaient bien été faites par Morel en son temps. Les aliénés dont le labeur industriel et agricole pouvait devenir rémunérateur constituaient une minorité. La somme de travail fournie quotidiennement par eux ne leur permettait pas, de par leurs handicaps, de faire concurrence aux ouvriers rouennais ordinaires¹⁸⁸⁹.

Au début des années 1870, la situation financière des Quatre-Mares était si catastrophique que l'inspecteur général Constans demanda en 1873 une augmentation du prix de journée payée par le département depuis 1825 pour les aliénés indigents. Celle-ci fut accordée dans la séance d'avril 1874 du conseil général de la Seine-Inférieure¹⁸⁹⁰. L'inspecteur Constans considérait qu'« en présence de l'élévation continue des prix du marché, une augmentation de quelques centimes, sur la journée, ne saurait être considérée que comme un simple palliatif ». De plus il demandait une réforme complète des services pour l'entretien des aliénés des asiles de la Seine-Inférieure. Cette réforme passait par la suppression de tous les commerces intermédiaires assurant les besoins des asiles pour l'achat du pain, de la viande et du cidre. Pour les aliénistes rouennais, il s'agissait de « réaliser des économies notables¹⁸⁹¹ ».

Ainsi, dans un rapport envoyé au préfet de la Seine-Inférieure daté du tout début de l'année 1874 Foville fils prenait appui sur l'inspection de Constans menée en avril 1873 pour présenter un projet d'unification des services économiques des asiles pour aliénés de la Seine-Inférieure. Il concernait surtout l'approvisionnement en denrées alimentaires pour les aliénés des deux sexes¹⁸⁹². Pour Foville fils, les deux asiles de l'agglomération rouennaise devaient se prêter une mutuelle assistance pour la gestion des services généraux dans la perspective du déplacement définitif des dernières aliénées du « vieux Saint-Yon » vers le nouveau¹⁸⁹³. Dans cette perspective, les docteurs Rousselin et Foville visitèrent plusieurs asiles étrangers notamment celui de Gand en Belgique¹⁸⁹⁴.

En 1874, les inspecteurs Constans, Dumesnil, Lunier, rendaient public un *Rapport général à monsieur le ministre de l'intérieur sur le service des aliénés en 1874* (publié en 1878). Les inspecteurs généraux consacraient une place non négligeable à l'évaluation des asiles de la Seine-Inférieure¹⁸⁹⁵. Cette première année, la dépense totale du département pour les asiles d'aliénés rouennais s'était élevée à 236608 francs. Ce montant représentait une des plus fortes dépenses départementales après le département du Nord. Les dépenses évaluées par aliéné et par jour était de 1 franc et 12 centimes¹⁸⁹⁶. Mais, les deux asiles de la Seine-Inférieure comportaient plusieurs quartiers spéciaux de plus en plus mal tenus¹⁸⁹⁷. Aux Quatre-Mares plusieurs dizaines d'aliénés continuaient de coucher sur des lits en fer et un panneau de bois sur des sommiers dits « Tucker » c'est à dire équipés de deux petits matelas à la tête et aux pieds avec une couche épaisse de paille formé de feuilles de maïs ou de zostère¹⁸⁹⁸.

De plus les inspecteurs ne relevaient que trois internés en trop aux Quatre-Mares. Le rapport sous-estimait la réalité. Ainsi Constans effectuait une seconde inspection à Rouen le 12 août 1875 pour noter les imperfections des asiles départementaux¹⁸⁹⁹.

Dans une note lue devant la commission des asiles datée du 27 juin 1878 Foville fils critiqua vivement l'ancien programme de classification dressé par Parchappe en 1853. Il était devenu complètement caduc: « mais, combien de conditions ont changé depuis que Parchappe a écrit son programme des Quatre-Mares. L'asile était créé en prévision d'une population de 380 à 400 malades, et aujourd'hui, il en renferme 750 » constatait Foville fils¹⁹⁰⁰. En outre, la proportion des aliénés tranquilles devenait problématique. Ces aliénés étaient 108 de plus en juin 1878

que leur effectif initialement prévu en 1853. Leur situation contrastait avec celle des autres sous-catégories d'aliénés notamment celle des enfants, des agités, des malpropres et des aliénés en surveillance continue en moindre progression¹⁹⁰¹.

Répartis en 2 divisions et 2 quartiers de la colonie agricole les aliénés travailleurs et tranquilles étaient 321, soit près de 43% des aliénés hommes. A cette époque les aliénés en simple traitement n'étaient plus que 47. Près de 39% des internés étaient dans l'incapacité quasi complète d'assurer une activité¹⁹⁰². Les pensionnaires et convalescents, les plus fortunés, tenaient une place grandissante puisqu'ils étaient environ 139 soit 18,5% de la population masculine de la colonie en 1878¹⁹⁰³. Mais la proportion des aliénés indigents était la plus importante avec 81,5%.

Les « aliénés dangereux », qui avaient commis des homicides, des tentatives de suicide ou d'évasion, occupaient 36 places. Ils étaient mis à l'écart car ils constituaient un vrai péril pour le bon fonctionnement de l'établissement. En effet, les places qui leur étaient affectées manquaient aux « aliénés tranquilles ». Ainsi la première quinzaine de juillet 1878 22 aliénés étaient arrivés brusquement en 16 jours. Il fallut trouver 15 vieux lits dans les greniers car la commission des asiles de la Seine-Inférieure refusait tout achat supplémentaire avant l'ouverture du « nouveau Saint-Yon¹⁹⁰⁴ ». Foville fils attendait toujours une nouvelle distribution des locaux et l'augmentation conséquente du personnel de surveillance¹⁹⁰⁵.

La question du gardiennage avait été soulevée en 1874 par Levasseur dans le *Nouvelliste de Rouen*. En juin 1878 cinq nouveaux postes de gardiens avaient été créés pour l'unique surveillance des aliénés travailleurs alors qu'un mur d'enceinte devait être construit autour des terrains extérieurs de culture. Lors de la séance du 27 mars 1879, Foville fils proposait la création de 10 nouveaux postes d'infirmiers pour les quartiers les plus difficiles à gérer notamment à l'infirmerie Il proposait aussi d'élever le traitement qui leur était accordé¹⁹⁰⁶. Dans ce contexte la commission des asiles se prononçait pour que l'administration publique créât un corps spécial de l'Etat pour les surveillants des asiles d'aliénés. Ce voeu était transmis au ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire du conseil général. Mais il était classé sans suite¹⁹⁰⁷. La proposition était réitérée le 26 juin 1879 tout en insistant sur la pénibilité du métier des gardiens ainsi que la modicité de leurs avantages. Ils étaient les seules « garanties sérieuses de moralité » et de bon fonctionnement de l'établissement selon la commission des asiles de la Seine-Inférieure¹⁹⁰⁸.

Entre 1874 et 1878, l'alcoolisme départemental expliquait pour partie seulement les oscillations à la hausse de la population asilaire aux Quatre-Mares. Les *Précis de l'Académie de Rouen* pouvaient révéler en 1878: « quant aux cas de folie dus à l'alcoolisme qui varient de 20 à 30 sur 100 aliénés, monsieur de Foville pendant l'année 1877, a noté 48 aliénés sur 100 à l'asile de Quatre-Mares, dont les excès alcooliques avaient été, à un degré quelconque, un des facteurs de la maladie »¹⁹⁰⁹. La revue insistait sur ce fléau pour éclairer ses lecteurs sur l'état des prisons et des asiles départementaux. Dans son *Mémoire sur les dangers de l'alcoolisme en Normandie*, Foville fils reprenait les conclusions apportées par l'inspecteur Lunier¹⁹¹⁰. Foville fils, comme l'inspecteur Lunier, avait mis en relation la géographie de la carte des vins et de l'alcoolisme avec celle de la « folie », du suicide et des condamnations en justice.

La Normandie y tenait une bonne place car l'alcoolisme y était pernicieux. En effet, la distillation des grains avait sur la santé des populations une action délétère comme nous l'avons déjà vu à l'époque de Morel. Elle était seulement dépassée par l'absinthe. La Statistique des cas de « folie alcoolique » montrait par exemple l'aggravation des maladies mentales à Elbeuf. Entre 1867 et 1869, puis 1873 et 1876, la moyenne générale en France des internements provoqués par l'alcoolisme avait été de 14,36% avec un maximum départemental de 29,37% et un minimum de 3,90%.

La Seine-Inférieure, avec 22,05% de moyenne, apparaissait dans la 5^e catégorie de ces départements français. Elle dépassait la moyenne nationale avec le Calvados qui était le département maximum (29,37%). Mais d'après Foville fils pour la Seine-Inférieure cette évaluation était bien inférieure à la réalité. Morel l'avait déjà remarqué à Saint-Yon sous le Second Empire. En 1877, aux Quatre-Mares 48% des aliénés y avaient été admis pour alcoolisme. Au début de la III^e République, ces taux d'internement étaient bien supérieurs à l'asile pour hommes qu'à l'asile pour femmes comme nous l'indique la gratification accordée au commis aux entrées dans les asiles départementaux datée du 25 octobre 1877. La commission des asiles l'honorait pour son « zèle » dans la lourde tâche que lui incombait l'augmentation de la population asilaire en 1877¹⁹¹¹. Mais l'alcoolisme existait aussi chez de nombreuses femmes aliénées.

L'alcoolisme le plus répandu en Normandie provenait de la consommation de l'eau de vie mauvaise et moyenne. Les conséquences de sa forte consommation étaient bien plus nuisibles que celle du vin dans l'Aude. Ses effets, conjugués au mode d'administration, et à la quantité d'alcool ingurgitée étaient redoutables. Selon Foville fils,

l'eau de vie avait des répercussions négatives 10 fois plus importantes en terme de résultats néfastes sur la « folie suicide » et la mortalité accidentelle déjà bien notées à l'époque du docteur Morel. Elle occasionnait de nombreuses poursuites judiciaires et criminelles au début de la III^e République¹⁹¹². Cette relation entre « Folie alcoolique », taux de suicide, criminalité et délits d'ivresse sera à nouveau étudiée par Durkheim à la fin du XIX^e siècle. Il s'était alors appuyé sur la tradition des études statistiques et médicales notamment des aliénistes. Or les conséquences de l'aliénation alcoolique semblaient évidentes pour la Seine-Inférieure : 24 à 30 suicides pour 100000 habitants entre 1876 et 1887 et 376 à 630 délits d'ivresse pour 100000 habitants pour la même période¹⁹¹³. Ces taux tendaient à se rapprocher de ceux de la Région parisienne et des Bouches-du-Rhône voir à les dépasser pour les délits d'ivresse. Dans ces conditions il était étonnant de voir Foville fils se prononcer pour l'exécution d'une vaste brasserie pour les aliénés à l'intérieur des Quatre-Mares¹⁹¹⁴. Pourtant le rapport proposant sa construction était imprimé par la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure fin 1877 après l'approbation préfectorale du projet¹⁹¹⁵.

-l'échec de la candidature Foville fils à la première chaire d'aliénation mentale et du système nerveux.

Un autre élément de la crise du système asilaire rouennais fut la défaite de la candidature de Foville fils à la première chaire des maladies mentales de la Faculté de médecine de Paris en 1877¹⁹¹⁶. En effet, en 1870, Georges Clémenceau (1841-1929) avait demandé la création d'une chaire pour les aliénistes à la Faculté de médecine de Paris. Clémenceau avait été élu député du XVIII^e arrondissement de Paris siégeant à l'extrême gauche en 1873. Au début de l'année 1876, les professeurs de la faculté de médecine de Paris avaient voté le principe d'une chaire des maladies mentales dans un contexte affirmé de retour à l'ordre moral.

En 1877, Clémenceau, soutenu par Paul Bert et la gauche républicaine, réitérait son intervention à la chambre des députés pour l'attribution d'une chaire spécifique à la médecine mentale et l'allocation d'un budget affecté à une « chaire d'aliénation mentale et du système nerveux ». Cette chaire était définitivement créée en 1878 puis officialisée le 8 octobre 1879¹⁹¹⁷. En vue de son ouverture le Recteur de l'Université de Paris avait invité par lettre datée du 24 février 1877 le doyen de la faculté Vulpian à réunir les professeurs en assemblée pour définir les mérites de chacun des futurs candidats. Cependant alors que le ministre de l'Instruction Publique pouvait pourvoir de lui-même à la charge, il préféra consulter l'ensemble des professeurs concernés¹⁹¹⁸. Ces derniers décidèrent que des rapports spéciaux permettraient de présenter chacun des postulants. Ils se réunirent le 22 mars 1877. Le professeur Lasègue, l'ami des aliénistes rouennais, soutenait la candidature de Foville fils, alors médecin-directeur des Quatre-Mares. Si Foville fils était l'ancien lauréat de l'Assistance Publique et de l'*Académie de médecine de Paris* il était surtout devenu le candidat de l'ensemble des médecins de la Seine-Inférieure¹⁹¹⁹. A la même époque lors d'une séance annuelle de l'*Association des médecins de la Seine-Inférieure*, tenue le 13 juin 1877, les docteurs Gibert, Maire et Piasecki s'étaient retrouvés avec Foville fils¹⁹²⁰.

Foville fils se présentait contre trois candidats visiblement mieux entourés : Félix Voisin (1829-1898), Benjamin Ball (1833-1893) et Valentin Magnan (1835-1916), tous parisiens. N'obtenant que 13 voix sur 29 au troisième tour de scrutin, il arriva à la troisième place sur la liste des candidats retenus. Son rapporteur et son principal soutien était Charles Lasègue donc nous avons évoqué les liens avec Parchappe et Morel, les anciens médecins de Saint-Yon. L'intervention de Lasègue mit en avant les « titres sérieux » du médecin des Quatre-Mares. Nommer à la chaire des maladies mentales le fils du premier médecin en chef de Saint-Yon, était un « acte de justice » selon Lasègue. Foville fils exerçait depuis 18 ans dans les asiles publics pour aliénés. Or une grande partie de sa carrière s'était faite aux Quatre-Mares. Foville fils avait envoyé directement sa candidature au doyen de la Faculté de médecine de Paris Vulpian. Foville-fils pouvait aussi se prévaloir de son statut d'ancien lauréat de l'*Académie de médecine* en 1869. De plus, il appartenait à la *Société Médico-Psychologique* de Paris et à la *Société d'Anthropologie*. Il avait aussi été pendant 6 ans le rédacteur des procès-verbaux de la *Société Médico-Psychologique*. Il avait ainsi rédigé de nombreux comptes-rendus pour les *Annales Médico-Psychologiques* en allemand et en anglais sur la législation des aliénés notamment aux Etats-Unis.

Foville fils s'était distingué très tôt dans la lutte contre l'ivrognerie. Il avait fait paraître plusieurs articles sur ce sujet dans la *Gazette hebdomadaire de médecine et chirurgie* en 1872 en lien avec l'*Association française contre l'abus des boissons alcooliques*. A cette époque, les opinions publiques anglaises, américaines et suédoises mais aussi françaises devenaient très sensibles à la lutte contre l'alcoolisme. Par ailleurs il s'était intéressé dès 1873 à la condition des aliénés aux Etats-Unis, leur législation et leur assistance en lien avec l'*Association américaine des médecins d'asiles*. Sa carrière lui permettait d'aborder plus concrètement les débats autour de la loi de juin 1838¹⁹²¹. Or, en 1877 il était le seul candidat des asiles pour aliénés provinciaux sur la liste des postulants retenus par la

Faculté de médecine de Paris. Foville fils fut donc éliminé dès le premier tour de la compétition. Au second tour de scrutin, Charcot emportait la main en démontrant les qualités et les valeurs de Benjamin Ball qui n'était pas aliéniste. De plus Benjamin Ball avait reçu le soutien appuyé de Lasègue après l'élimination de Foville Fils. Lasègue le préférerait à Magnan qui pourtant cherchait à succéder comme théoricien aliéniste à Morel.

En août 1890 Ball présidera à Rouen le *Premier congrès national de la médecine mentale française*. Nous y reviendrons. Le décret du 18 avril 1877, paru au Journal Officiel le 18 avril 1877, annonçait la création d'une « chaire de clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale » titre donné par l'Assemblée Nationale (paru au Journal officiel le 30 juillet 1876). Ainsi l'intitulé ne conservait pas celui de « clinique des maladies mentales ». L'Hôpital Saint-Anne était choisi pour son installation le 8 octobre 1879 avec un enseignement qui commença en novembre 1879¹⁹²².

La vision purement comptable d'une « agglomération dans l'agglomération ».

-l'intérêt relatif du *Second Congrès international de Médecine Mentale* (1878).

Un autre événement aurait pu atténuer le poids de cette défaite. *Le Second Congrès International de médecine mentale* tenu à Paris du 5 au 10 août 1878 organisa une visite aux asiles de la Seine-Inférieure¹⁹²³. Ainsi, lors de l'*Exposition Universelle internationale* tenue à Paris en août 1878, plusieurs congrès et conférences s'étaient tenus parallèlement au Palais du Trocadéro¹⁹²⁴. Un *Congrès International de médecine mentale* eut lieu entre le 5 et le 10 août 1878 à la suite du premier organisé en 1867 sous l'impulsion du docteur Morel et de Paul Janet. De nombreux dirigeants de la *Société Médico-Psychologique* se trouvaient dans le comité d'organisation¹⁹²⁵. Le congrès comprenait aussi plusieurs inspecteurs de l'Assistance Publique, tels Lunier et Dumesnil. Le secrétaire général de la *Société Médico-Psychologique* de Paris, Motet avait alors adressé une lettre à Foville fils et à Rousselin. Motet « au nom du Comité d'organisation du congrès de médecine mentale » se proposait de venir visiter les asiles des Quatre-Mares et du « nouveau Saint-Yon ».

Le règlement général du congrès dans son article 11 avait stipulé: « des excursions scientifiques seront faites, pendant la durée du congrès dans les asiles d'aliénés du département de la Seine et aux asiles d'aliénés du département de la Seine-Inférieure¹⁹²⁶ ». Ainsi, la curiosité des congressistes pour les asiles de la Seine-Inférieure montrait l'intérêt qu'ils portaient à ce département. Mais seul Foville fils pour la colonie des Quatre-Mares assista à ses travaux. Le « vieux Saint-Yon » n'était donc pas représenté. Il avait subit de plein fouet la crise précédent l'ouverture du nouveau.

Le projet de rapprochement des asiles de la Seine-Inférieure attirait particulièrement l'attention du professeur Benjamin Ball, titulaire de la première chaire de clinique des maladies mentales depuis 1877, nous l'avons vu. De plus, plusieurs personnalités d'envergure venaient de Seine-Inférieure pour participer au congrès notamment le docteur non exerçant et agriculteur Jules Lesouéf de Criquetot-sur-Ouville¹⁹²⁷. En effet, conseiller général du canton d'Yerville depuis le 8 octobre 1871, réélu le 4 novembre 1877 Lesouéf était devenu membre de la commission des asiles de la Seine-Inférieure en 1878. Il sera son président entre 1879 et 1886.

L'excursion du congrès aliéniste aux asiles de l'agglomération rouennaise était consignée dans les registres de la commission des asiles de la Seine-Inférieure le 9 mai 1878¹⁹²⁸. Les établissements de la Seine-Inférieure continuaient de jouir d'une grande réputation en France et à l'étranger¹⁹²⁹. Recevoir le congrès était un honneur pour les aliénistes de la Seine-Inférieure qui traversaient de nombreuses difficultés¹⁹³⁰. Un planning de la journée était établi. Les congressistes quittèrent Paris par un train express le lundi 12 août au matin. Ils arrivèrent vers 11 heures et demi. Le transport fut assuré pour les conduire de la gare à l'asile des Quatre-Mares. La commission leur offrit un déjeuner avant de commencer la visite¹⁹³¹.

Plusieurs dizaines d'aliénistes français et étrangers, le Baron de Lagonde, directeur du « vieux Saint-Yon » et les inspecteurs généraux Constans, Lunier et Dumesnil y assistaient. Toutes les dépenses avaient été prises en charge par la Préfecture de la Seine-Inférieure le 11 juin 1878. Un compte-rendu complet de la journée était assuré par Rousselin le 10 octobre 1878¹⁹³². Or il ne retraçait pas les discussions menées par les aliénistes sur la question du cumul des fonctions de directeur et de médecin dans les asiles d'aliénés. Pourtant cette double fonction assurée au directeur-médecin des Quatre-Mares et au futur directeur-médecin du « nouveau Saint-Yon » était considérée comme

un obstacle majeur à la bonne organisation des soins dans la plupart des asiles pour aliénés français. En effet, pour la plupart des congressistes étrangers à la Seine-Inférieure, ces médecins crouleraient sous les tâches administratives.

-une gestion des infrastructures privilégiée au détriment des progrès thérapeutiques.

Le nouvel asile construit près des Quatre-Mares gardait le nom de « Saint-Yon ». Mais cette appellation ne s'appliquait plus depuis longtemps à un emplacement déterminé. Il personnifiait l'asile lui-même avec son administration, son personnel et ses malades¹⁹³³. Les administrateurs pensaient à l'origine former un établissement complet « Saint-Yon- Quatre-Mares » sous la direction du Baron de Lagonde. Mais cette proposition ne faisait pas l'unanimité des médecins notamment de Rousselin et Foville fils. Les aliénistes rouennais préféraient conserver leurs prérogatives sur la direction administrative des asiles contrairement au vœu des congressistes du « Second Congrès International de la médecine mentale » séjournant à Rouen en 1878.

Ainsi les deux établissements de l'agglomération rouennaise conservaient leurs directions médicales et administratives respectives. Le « vieux Saint-Yon » fermera définitivement ses portes en 1879 pour laisser place à un groupe scolaire. Mais un autre problème se posait pour la nouvelle situation des deux asiles départementaux. En effet, la ligne de démarcation, entre la commune de Sotteville et celle de Saint-Etienne du Rouvray, courait presque parallèlement au mur de séparation des deux asiles. Ainsi tandis que l'asile des hommes tout entier appartenait à la commune de Sotteville celui des femmes appartenait à celle de Saint-Etienne du Rouvray . Les deux asiles se trouvaient donc désormais à la jonction de deux communes de l'agglomération rouennaise¹⁹³⁴.

En 1874 plusieurs réunions avaient rassemblées Foville fils, Rousselin, le Baron de Lagonde, Desmarests, l'architecte du département et le conseiller général Lesouëf¹⁹³⁵. Or les problèmes des asiles départementaux de la Seine-Inférieure finissaient par devenir ceux d'une vraie commune dans l'agglomération, une véritable « ville pour les fous » située sur le site du Rouvray¹⁹³⁶. L'écrivain normand Amédée Fraigneau l'avait parfaitement décrite en 1888 : « à côté de la cité vivante, intelligente, pleine d'animation et de mouvement, une autre cité, entourée d'une zone déserte fermée par une immense muraille blanche et de hautes grilles de fer forgé, quelque chose qui ressemble de loin à une vaste nécropole. Le passant entend parfois des bruits étranges, des voix de femmes, des hurlements sourds, des cris déchirants ou des éclats de rire. Au dehors de ces murs, des hommes actifs, intelligents, dans toute la force de leur raison et de leur santé ; au dedans, des êtres qui n'ont d'humain que l'apparence ; pauvres cerveaux que des accidents, les passions, les excès, les vices, les infirmités héréditaires ont détraqués. Tous ces morts-vivants se trouvent réunis dans le même lieu ; il semble qu'on les ait éloignés de la ville pour les rapprocher du cimetière¹⁹³⁷ ».

Le bon fonctionnement des services administratifs et économiques des asiles départementaux restait une clef pour le succès du traitement médical des internés¹⁹³⁸. Mais cette approche trop « manageriale » et trop administrative du traitement des aliénations pouvait nuire en réalité aux soins donnés aux internés. En effet accaparés par des tâches administratives de plus en plus lourdes les aliénistes rouennais semblaient délaisser les résultats en terme de guérisons. Ainsi un journaliste de la *Dépêche de Rouen* E. Laîné faisait encore une bonne description du « nouveau Saint-Yon » trente années après 1879: « l'architecte qui a dressé les plans de l'asile [...] semble s'être surtout soucie d'éviter dans la construction de cet établissement tout ce qui aurait pu évoquer sa destination »... Le journaliste poursuivait « lorsqu'on l'aperçoit de l'extrémité de l'avenue qui mène à la grande grille d'entrée on a l'impression de se trouver en présence d'une vaste et confortable maison de campagne. Le bâtiment central où sont installés les services de la direction et de l'économat, d'une belle allure dans sa simplicité, complète l'illusion. Quand la grille de fer s'est entrouverte et qu'on a pénétré dans une première enceinte, on est séduit par l'aspect charmant des pelouses et des jardins entretenus avec beaucoup de goût. Là se trouve la maison du directeur, médecin chef et celle de l'économe. Une nouvelle grille franchie et on pénètre dans l'asile proprement dit. Celui-ci se divise en deux parties bien distinctes: 1-Le pensionnat qui comprend six pavillons isolés avec jardin, et un bâtiment d'une longueur totale de 114 mètres, affectés aux pensionnaires des 1^{ère}, 2^e et 3^e classes. 2- Le régime commun où sont traités les pensionnaires de 4^e classe et les malades indigentes. Partout règne une propreté impeccable¹⁹³⁹ ».

Ainsi les considérations purement administratives et économiques dans lesquelles versaient les aliénistes rouennais avaient-elles pour premier souci de traiter les aliénations ? En effet nous ne possédons que très peu d'éléments chiffrés concernant le nombre des guérisons à la différence de ceux concernant la progression des internements. Ainsi en 1887 la Préfecture avait donné son accord pour la construction de deux pavillons réservés aux seuls pensionnaires hors-classe¹⁹⁴⁰.

A cette époque, les aliénistes rouennais ne semblaient préoccupés que par la gestion économique et administrative de leurs infrastructures. Ils ne s'intéressaient pas beaucoup aux progrès thérapeutiques. Ceci contribuait à masquer la vraie crise traversée par les asiles rouennais depuis la fin du Second Empire. Cette situation cachait leur impossibilité de faire face à la recrudescence du nombre d'internés en Seine-Inférieure au début de la III^e République.

Les aliénistes rouennais dans la tourmente (années 1880).

Le conflit de compétence entre médecin en chef et directeur des asiles départementaux.

Au début de la III^e République le *Petit Rouennais* s'attaqua violemment à la gestion des asiles départementaux par les aliénistes rouennais. Or cette querelle apparut comme un conflit larvé entre d'un côté, des aliénistes, conservateurs et attachés aux valeurs catholiques, et de l'autre, des « solidaristes » foncièrement laïques, philanthropes et républicains¹⁹⁴¹.

Ainsi, au début de l'année 1880, la commission des asiles départementaux par l'intermédiaire de son président Lesouëf se prononçait pour une séparation nette des fonctions de directeur des asiles et de médecin en chef aussi bien aux Quatre-Mares qu'à Saint-Yon¹⁹⁴². En effet, le conseiller général Lesouëf, président de la commission des asiles, prenait appui pour son intervention sur les travaux du *Congrès international de médecine mentale* tenu à Paris en 1878 qui était venu en visite à Rouen. Il se faisait aussi le porte-parole du conseil général de la Seine-Inférieure. Lui-même avait pu remarquer que dans son discours d'ouverture Baillarger, président du *Second Congrès International de médecine mentale* en 1878, s'était plaint que le traitement moral de la folie ne pouvait être suffisamment mis en pratique dans les asiles d'aliénés à cause du trop grand nombre de malades confiés aux soins des seuls aliénistes. Cette difficulté était encore plus importante lorsque s'ajoutait au service médical des médecins d'asile toutes les fonctions du service administratif.

Lesouëf souhaitait que les domaines de compétence du directeur et du médecin en chef ne soient plus cumulés dans les asiles de la Seine-Inférieure. Il voulait ainsi décharger les aliénistes départementaux de ces doubles activités¹⁹⁴³. Mais cette position n'était pas partagée par les aliénistes rouennais, Foville fils et Rousselin. Ceux-ci souhaitaient conserver la plénitude de ces attributions. Rousselin, directeur-médecin du « nouveau Saint-Yon », nia tout d'abord la compétence de Baillarger en la matière¹⁹⁴⁴. De plus, il considérait que cette démarche comportait une accusation à peine voilée d'insuffisance contre son administration. Foville fils, directeur-médecin des Quatre-Mares, prenait position dans le même sens en déclarant que l'adoption d'une pareille motion entraînerait « une sorte de flétrissure, aussi pénible qu'imméritée, pour des fonctionnaires qui ont consacré leur science et leurs labeurs à la direction médicale et administrative des asiles d'aliénés¹⁹⁴⁵ ».

L'opposition se poursuivit entre Lesouëf et Foville fils qui considéra que la commission administrative des asiles départementaux était comme « une succursale du *Petit Rouennais* ». Pour Foville fils, en effet, ce quotidien rouennais devenait « l'instrument inconscient de ceux dont le but est d'atteindre la situation personnelle des directeurs-médecins¹⁹⁴⁶ ». Pourtant, plusieurs membres de la commission des asiles soutenaient Lesouëf en s'appuyant sur la loi du 30 juin 1838. Les directives ministérielles recommandaient aussi la séparation des fonctions entre traitement médical et direction administrative. Ainsi l'ordonnance du 18 décembre 1839 précisait les prérogatives de chacun : « les établissements publics consacrés aux aliénés, à la différence des hôpitaux ordinaires qui ne sont pas sous la direction d'un responsable unique, auront à leur tête un directeur responsable nommé par le ministre de l'Intérieur et chargé de l'administration intérieure de l'établissement et de la gestion financière [...]. A côté du directeur, est le médecin en chef, lui aussi nommé par le ministre [...], il est responsable du service médical ». La circulaire stipulait aussi que « le traitement de l'aliénation mentale comporte des soins tout particuliers, un régime aussi bien moral que physique, qui exige impérieusement que le médecin puisse ordonner, avec une certaine indépendance, toutes les dispositions qu'il juge propres à rendre le malade à la raison »¹⁹⁴⁷.

Les directives ministérielles prévoyaient dans chaque asile un directeur et un médecin en chef strictement séparé considérant que ces attributions faisaient peser sur chacune de lourdes responsabilités. De plus la commission des asiles de la Seine-Inférieure pensait dans sa majorité que la délimitation des deux fonctions permettait de mieux préserver la liberté des citoyens. En effet du fait du cumul des fonctions par les médecins aliénistes les intérêts des

aliénés étaient souvent malmenés. En outre, la séparation des fonctions semblait une garantie supplémentaire contre les séquestrations illégales comme cela avait été plusieurs fois le cas à Saint-Yon. Elle permettait un meilleur contrôle mutuel des instances médicales et administratives sans aucune complaisance des différentes parties.

Cependant, Foville fils ne cédait pas sur ses prérogatives. Il rappelait que l'instruction ministérielle parue le 18 décembre 1839 donnait aussi le droit au ministre de l'Intérieur de réunir les deux fonctions de médecin et de directeur. Le directeur-médecin des Quatre-Mares qualifiait les modifications envisagées par Lesoüef d'« imprudentes » voire de « préjudiciables ». Selon Foville fils, dans la pratique, la délimitation des fonctions n'avait « d'autre but que de se nuire réciproquement ». Cependant, placé devant le « parti pris » majoritaire de la commission des asiles de l'agglomération rouennaise Foville fils dut s'incliner. Ainsi, lors d'une séance « houleuse » tenue le 19 mars 1880 la commission des asiles faisait état sur six pages d'articles de lois et d'extraits du règlement des asiles de la Seine-Inférieure. Elle faisait aussi un bref bilan pour justifier « toute l'attention de l'administration supérieure sur les inconvénients du cumul des fonctions de directeur médecin, surtout dans des asiles aussi importants que ceux de Quatre-Mares-Saint-Yon. Elle émettait enfin le vœu que, dans chacun des asiles de la Seine-Inférieure, il y ait un directeur et un médecin en chef » bien séparés¹⁹⁴⁸.

A l'époque où la discussion au sein de la commission des asiles rouennais était la plus tendue plusieurs articles paraissaient dans le *Petit Rouennais* dénonçant le conservatisme des aliénistes rouennais¹⁹⁴⁹. Ce quotidien rappelait aussi plusieurs drames qui avaient éclaté au sein des asiles départementaux notamment un fait divers rapporté aux Quatre-Mares: « un malade travailleur qui, tous les jours, venait aider les jardiniers, était assis paisiblement sur une bande de gazon. Tout à coup, il sauta sur le gardien Vasseur, et lui fracassa la tête avec sa fourche [...] L'assassin involontaire continua ensuite son travail sans marquer la moindre surexcitation¹⁹⁵⁰ ». Ce crime frappa fortement les esprits car il mettait en évidence les problèmes du gardiennage mais aussi des traitements organisés dans les asiles départementaux.

Le Petit Rouennais se prononçait dès cette époque pour une séparation claire entre les fonctions de directeur et de médecin. Celle-ci semblait la seule à même de garantir, selon le quotidien, les libertés individuelles des séquestrés et le maintien de l'ordre à l'intérieur des établissements: « nous croyons avoir suffisamment démontré que l'on ne saurait entourer de trop de garanties l'entrée d'un être humain dans ces vastes refuges de la folie, car s'il y a erreur ou manœuvre d'une famille, il n'est bientôt plus possible de les discerner, la folie étant contagieuse¹⁹⁵¹ ». « Pour toutes ces raisons, nous croyons donc que l'on ne peut faire assumer à un seul homme -errare humanum est- la pénible responsabilité qui, en ce moment, incombe aux directeurs de Saint-Yon et de Quatre-Mares ».

Par ailleurs, les journalistes du *Petit Rouennais* invoquaient la loi du 30 juin 1838 qui n'était, selon eux, pas bien appliquée: « d'ailleurs, il y a inexécution de la loi, car celle du 30 juin 1838 sur les aliénés prescrit un directeur et un médecin en chef pour chaque asile, et elle définit même les attributions de chacun. Il y a plus: cette loi est jugée insuffisante au point de vue de la séquestration, puisque l'on s'occupe de la réviser¹⁹⁵² ».

La campagne anti-aliéniste du *Petit Rouennais*.

Au début des années 1880, dans une veine populaire à vocation « pédagogique », le *Petit Rouennais* ouvrait une campagne très critique des asiles de la Seine-Inférieure. Il dénonçait pêle-mêle les abus des gardiens mais aussi des aliénistes dans les asiles de l'agglomération rouennaise¹⁹⁵³. Ce quotidien était d'une grande ferveur anticléricale. Il était partisan d'une laïcité stricte. Créé en 1878, vendu à 1 sou et diffusé à près de 12000 exemplaires quotidiennement dans l'agglomération rouennaise, le *Petit Rouennais*, se faisait l'écho des multiples attaques lancées contre les aliénistes départementaux et leur méthode de gestion¹⁹⁵⁴. Les journalistes critiquaient vigoureusement les cas de tentatives de suicides au sein même des établissements de la Seine-Inférieure pourtant censés être des lieux de refuge: 7 en 1883, 9 en 1884, 4 en 1885 et 7 en 1886¹⁹⁵⁵.

Le phénomène suicidaire avait des causes multiples notamment liées à la naissance de la famille moderne très précoce en Seine-Inférieure avec 3 ou 4 individus par ménage et pas plus à la fin du XIX^e siècle¹⁹⁵⁶. Ainsi le suicide fut multiplié par 4 ou 5 en Seine-Inférieure entre 1830 et 1888¹⁹⁵⁷. Or il pouvait surtout être rattaché à la rupture des liens sociaux. Ces états intriguaient. Ils provoquaient aussi souvent émois et incompréhensions même si les aliénistes et psychologues tentaient de les expliquer¹⁹⁵⁸. Il témoignait vers la fin du siècle du développement de rapports « anonymes » entre les individus ce qui semblait moins le cas auparavant. En 1895 Durkheim avait décrit ces états d'anomie en liant pathologies individuelles et collectives dans une perspective sociale « organiciste¹⁹⁵⁹ ». Or la « folie suicidaire » pouvait être liée au mode de vie urbain. « La vie urbaine pousse au suicide » notait Durkheim

en 1910¹⁹⁶⁰. Au contraire le Journal de Rouen avait noté déjà en 1836 la progression dans les campagnes de la Seine-Inférieure du nombre de suicidés : « jusqu'à présent les exemples de suicides étaient rares dans les campagnes, mais cette maladie du siècle paraît ne pas vouloir nous épargner¹⁹⁶¹ ». « A la fin des années 1880, pour les journalistes du *Petit Rouennais*, les asiles pour aliénés étaient aussi suicidogènes que les milieux urbains. Mais ces remarques n'étaient pas entièrement justes pour la Seine-Inférieure. En effet la carte des suicides par arrondissement entre 1887 et 1891 montrait une prédominance des suicides dans l'arrondissement rural de Neufchâtel (au dessus de 50 suicides pour 100000 habitants). Il était suivi par des arrondissements plus urbains comme Rouen et Le Havre (de 30 à 40 suicides pour 100000 habitants) puis rural et urbain comme Dieppe (20 à 40 suicides pour 100000 habitants) et très rural comme Yvetôt (10 à 20 pour 100000 habitants)¹⁹⁶². Cependant, le quotidien de Rouen rapportait des faits graves concernant les « excès » du gardiennage. Au contraire, pour les aliénistes rouennais et la commission des asiles, cette propagande mensongère avait été initiée par un gardien renvoyé pour indiscipline¹⁹⁶³. Ce gardien avait dénoncé les malades laissés abandonnés et sans soins, livrés à eux-mêmes ainsi que les brutalités largement tolérées par le personnel d'encadrement voire les actes immoraux généralisés et rarement jugulés.

Ce gardien s'opposait aussi à l'emploi des bains de force comme moyens coercitifs, ainsi qu'à la mauvaise nourriture si souvent distribuée aux aliénés¹⁹⁶⁴. Le docteur Delaporte, l'un des directeur-médecin aux Quatre-Mares succédant à Foville fils, était alors particulièrement mis en cause. En effet, suite à la promotion de Foville fils, inspecteur général du service des aliénés et des établissements d'assistance en 1880, le docteur Broc, ancien directeur de l'asile d'Evreux, était nommé à la direction des Quatre-Mares par arrêté du 13 avril 1880¹⁹⁶⁵. Il exerça cette fonction jusqu'à son décès en février 1882. A cette date Broc était remplacé provisoirement par le docteur Cortyl qui prenait la tête des Quatre-Mares jusqu'au 16 octobre 1882 puis fut suppléé par le docteur Delaporte¹⁹⁶⁶.

Louis-François-Julien Delaporte (1837-1907) était né à Virey dans la Manche le 1^{er} janvier 1837¹⁹⁶⁷. Après ses études de médecine aux hospices de Paris conclues par un court temps d'exercice à Granville dans la Manche, il avait été nommé par arrêté du 9 juillet 1867 médecin-adjoint de l'asile Saint-Yon toujours dirigé à cette époque par le docteur Morel¹⁹⁶⁸. Parallèlement, à ses fonctions au « vieux Saint-Yon », Delaporte occupait une partie de ses activités au bureau de bienfaisance de la ville. En août 1872, il devenait médecin en chef à l'asile de Maréville près de Nancy où avait exercé Morel¹⁹⁶⁹, puis directeur-médecin de l'asile de Fains à Bar-Le-Duc en décembre 1875. Delaporte obtenait par la suite la même fonction à l'asile de Rennes en janvier 1879. Puis il devenait directeur-médecin des Quatre-Mares par arrêté du 21 juin 1882¹⁹⁷⁰. Il occupera ce poste pendant 15 ans et sera désigné vice-président du *Premier Congrès national de la psychiatrie française* tenu à Rouen en août 1890. Il deviendra alors membre correspondant de la *Société Médico-Psychologique* de Paris en février 1891. Il participera aussi au *Congrès National de l'Assistance publique* tenu à Rouen en 1897. A cette occasion il rédigera son mémoire sur l'histoire des asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure¹⁹⁷¹. Il prendra sa retraite en octobre 1897 après avoir été nommé directeur-médecin honoraire.

Delaporte était, d'après son ami le docteur Giraud, futur directeur-médecin de l'asile Saint-Yon, un bon « causeur » ainsi qu'un « lecteur assidu » et un grand « érudit¹⁹⁷² ». Mais, au début de l'année 1887, Delaporte était obligé de répondre aux attaques du *Petit Rouennais* par un courrier adressé directement au préfet ainsi qu'au ministre de l'Intérieur. En effet la campagne menée par le *Petit Rouennais* en mars 1887, marquée par un fort anticléricalisme, portait une réelle aversion pour tout ce qui pouvait rappeler les méthodes du Second Empire. Plusieurs articles étaient parus particulièrement vindicatifs notamment la série intitulée « *Nos asiles d'aliénés* ». Dans les colonnes du 8 mars 1887, elle débutait par la phrase: « depuis quelques temps, nous avons reçu d'assez nombreuses plaintes concernant l'asile des Quatre-Mares: aujourd'hui on nous signale des faits tellement regrettables qu'il ne nous est pas possible de garder le silence plus longtemps¹⁹⁷³ ».

Tout au long des années 1880, Louis Müller (1850-1930), journaliste au *Petit Rouennais*, s'opposait fortement à la gestion des Quatre-Mares par le docteur Delaporte. Louis Müller était un Franc-maçon aux idées républicaines et sociales avancées. Il sera pendant longtemps président de la Fédération radicale de la Seine-Inférieure. Il était aussi très favorable à la réorganisation des institutions d'assistance départementales dès le début de la III^e République.

Müller s'opposait à l'influence permanente des notables et du clergé dans les administrations publiques¹⁹⁷⁴. Le journaliste Müller dénonçait pêle-mêle les « besognes » et « corvées » attribuées aux gardiens des asiles départementaux comme le frottage, le balayage, l'époussetage, le lavage des chambres, des couloirs, de la salle à manger, des salons, le cirage des escaliers et le nettoyage des appartements du directeur. Selon Müller toutes les tâches données aux gardiens étaient responsables de la mauvaise surveillance des aliénés. De plus ces conditions de traitement se faisaient au détriment des aliénés les plus riches. Ainsi aux asiles de la Seine-Inférieure, la distribution de nourriture était, selon Müller, exécrable pour tous les pensionnaires et surtout pour ceux de la première classe des aliénés. En outre les deux billards sensés être mis à la disposition des pensionnaires les plus aisés pour leurs loisirs

servaient en réalité, selon le *Petit Rouennais*, aux aliénistes. Müller critiquait aussi les violences pratiquées par les gardiens qui restaient protégés par les aliénistes rouennais: « est-il exact qu'un malade, dont nous avons le nom M.C... ait été un jour l'objet des violences d'un surveillant dont le nom nous est également connu? » s'interrogeait le journaliste. « Est-il exact qu'un malade, le sieur A.... aujourd'hui guéri, ait eu la jambe cassée par la brutalité d'un gardien? ».

Le *Petit Rouennais* accusait la faiblesse du directeur Delaporte: « c'est beaucoup moins les agissements personnels de Monsieur Delaporte que l'on trouve regrettables, que sa faiblesse excessive. Certains surveillants sont là-bas maîtres absolus: ce sont eux qui dirigent ce qu'ils devraient se borner à surveiller en sous-ordre; aussi tolèrent-ils autant d'abus qu'ils en commettent eux-mêmes¹⁹⁷⁵. En juin 1889 des accusations du même ordre étaient lancées contre Delaporte par le journal nationaliste *L'Indépendant Normand*¹⁹⁷⁶. Or Müller se prononçait pour une réforme indispensable de la législation sur les aliénés. Elle devait s'accompagner, selon le *Petit Rouennais*, d'une vigoureuse épuration administrative afin de préserver les droits civiques des patients toujours remis en cause: « la législation sur le régime des aliénés va être bientôt complètement refondue. Il en est grand temps, car rien ne semble moins fait pour notre époque que la loi actuellement en vigueur. La liberté individuelle sera mieux sauvegardée: la situation générale sera fort améliorée¹⁹⁷⁷ ». Müller réclamait une épuration administrative globale au sein de la commission des asiles départementaux de la Seine-Inférieure. En effet, selon le *Petit Rouennais*, seuls des notables issus de l'« Ancien Régime » y siégeaient. Or ces derniers paralysaient toute perspective d'évolution comme un certain Monsieur Gueydon qualifié de « bonapartiste clérical¹⁹⁷⁸ ».

Le *Petit Rouennais* faisait explicitement référence au personnel administratif resté hostile aux institutions de la III^e République. « De tous les départements encombrés de fonctionnaires hostiles à nos institutions [...] la Seine-Inférieure est un de ceux qui réclament la plus énergique épuration » soulignait-il. Müller considérait que « la réaction » tenait « à rester maîtresse du terrain en Normandie comme en Bretagne. Ainsi elle avait placé « ses créatures » dans toutes les administrations locales, les tribunaux, les finances, les contributions indirectes, les douanes, les hospices. Ces derniers étaient aux mains de « nos adversaires¹⁹⁷⁹ » autrement dit des catholiques et des bonapartistes restés partisans du Second Empire. Müller dénonçait « à la tête de nos asiles » aussi bien les bonapartistes que les cléricaux. Il rappelait que le préfet Hendlé (né 14 février 1844) avait « donné, dès son arrivée, l'énergique coup de balai » pour assainir l'administration¹⁹⁸⁰.

Opportuniste républicain, franc-maçon, haut fonctionnaire israélite, ancien avocat au barreau de Paris, le préfet Hendlé s'était en effet attaché à concilier la majorité des élites départementales y compris au travers d'une « tâche qui consistait à faire de la Préfecture non plus un lieu où viendraient les seuls républicains, mais où se rencontrerait, aux heures de trêve mondaine, toute la haute société rouennaise ». Figure magistrale du « juif d'état », lié au parti de Gambetta, Ernest Hendlé était un fervent laïque et républicain. Il avait été l'auteur remarqué d'un ouvrage sur *La séparation de l'église et de l'état* paru en 1869 ainsi que de *Questions politiques et sociales* publiées en 1868. Hendlé s'y prononçait pour la neutralité absolue de l'état¹⁹⁸¹. C'est pourquoi la préfecture Hendlé impulsait le renouvellement de la commission des asiles de la Seine-Inférieure.

Ainsi le 16 novembre 1891 Hendlé prit une circulaire pour que les aliénistes de la Seine-Inférieure pratiquent les internements avec bienveillance et non comme une mesure vexatoire. Dans cette perspective le préfet de la Seine-Inférieure se faisait le garant des libertés individuelles pour tous les aliénés. Il prenait aussi position pour une plus grande protection du secret médical¹⁹⁸².

Au cours de cette période, le 23 mars 1887 un article du *Petit rouennais* dénigrait aussi vertement la « Maison Cortyl et gendre » à la tête de l'asile Saint-Yon. Selon ce quotidien, l'asile Saint-Yon avait conservé les pratiques de la Monarchie et du régime impérial. Celles-ci s'exprimaient notamment dans le fait que le jardinier, le concierge, les internes, les aumôniers, les médecins-adjoints étaient toujours « nourris par l'établissement » et à ses frais. Le *Petit Rouennais* dénonçait à la même époque que le directeur-médecin de Saint-Yon continue « comme par le passé, à recevoir des invités quelconques, à les nourrir et même à les coucher en se servant du mobilier de l'asile et des logements entretenus au compte du département¹⁹⁸³ ». Aussi, le *Petit Rouennais* soutenait une pétition signée par de nombreux habitants locaux contre ces habitudes contraires à la laïcité mais toujours pratiquées au sein des asiles départementaux.

De plus, entre 1882 et 1886 il existait un véritable turn over à la direction médicale et administrative de Saint-Yon. Il pouvait porter préjudice au bon fonctionnement de l'établissement¹⁹⁸⁴. En effet le docteur Cortyl avait prit sa direction au début de l'année 1880. Edmond Cortyl avait été médecin-adjoint à l'asile Saint-Yon pendant quatre mois en 1866. Par la suite, il était devenu médecin en chef de l'asile de Cadillac en Gironde. Son frère, Germain Cortyl avait été nommé le 28 août 1878 médecin-adjoint à l'asile Saint-Yon, installé le 10 octobre 1878, en

remplacement du docteur Poret¹⁹⁸⁵. Celui-ci avait pris la direction médicale de l'asile public de Bailleul dans le Nord¹⁹⁸⁶. La nomination de Germain Cortyl fut « fort bien accueillie » d'après la commission de surveillance¹⁹⁸⁷. Ainsi « monsieur le docteur Cortyl a toujours rempli ses fonctions d'une manière très satisfaisante et il a droit à toute la bienveillance de l'administration » soulignait la commission des asiles le 26 février 1880¹⁹⁸⁸. Le docteur Germain Cortyl avait été aussi promu en 1880 à la seconde classe de son grade sur la demande directe du préfet au ministère de l'Intérieur et malgré les attaques orchestrées par le *Petit Rouennais*.

Cependant, Germain Cortyl était à son tour remplacé et prenait la direction de l'asile d'Alençon en octobre 1882¹⁹⁸⁹. De son côté, son frère, le docteur Edmond Cortyl remplaçait transitoirement le docteur Broc, décédé, comme directeur-médecin des Quatre-Mares lors de la commission des asiles le 27 février 1882¹⁹⁹⁰. Il était installé à cette fonction le 17 avril 1882. Puis il était nommé directeur-médecin de Saint-Yon. Edmond Cortyl était ainsi remplacé définitivement aux Quatre-Mares par le docteur Delaporte en 1882 que nous avons présenté plus haut¹⁹⁹¹. Edmond Cortyl sera appelé à l'asile de Bailleul en 1887 peu après que la commission des asiles de la Seine-Inférieure ait décidé l'impression de son dernier rapport statistique et médical le 11 juin 1887¹⁹⁹².

Le 14 mars 1887, Edmond Cortyl et Delaporte avaient répondu par un courrier commun aux attaques lancées par le *Petit Rouennais*. Ils y dénonçaient la vengeance d'un ancien employé du quartier des hommes aliénés, qualifié de « dur ». Il avait travaillé avec les épileptiques et les plus agités. Edmond Cortyl et Delaporte insistaient dans leur missive sur la nécessité d'accroître le personnel de surveillance et sa formation¹⁹⁹³.

Néanmoins en juillet 1888, la campagne du *Petit Rouennais* reprenait de plus belle. Müller y défendait à nouveau une séparation claire des fonctions de directeur et médecin: « les nombreux et regrettables incidents qui se sont produits depuis deux années à l'asile Saint-Yon nous obligent à reprendre une campagne commencée par nous en 1880 et qui, en 1882, a failli réussir devant le conseil général. Nous voulons parler du retour à l'observation de la loi du 30 juin 1838, non abrogée, qui prescrit pour chaque asile un directeur et un médecin en chef et définit les attributions de chacun d'eux¹⁹⁹⁴ ».

Le journaliste du *Petit Rouennais* justifiait sa position par la croissance des services médicaux et administratifs des deux asiles départementaux au cours des années 1880: « est-ce que l'importance des deux asiles ne justifie pas le dédoublement des services, tel qu'il existait antérieurement? L'administration proprement dite, la régie, la comptabilité, la surveillance ne suffisent-elles pas amplement aux forces d'un seul homme? Et cet état de choses est-il compatible avec les soins de tous les instants que nécessite une agglomération d'environ 2000 malades¹⁹⁹⁵? ».

Le *Petit Rouennais* blâmait par la même occasion le mode de nomination des aliénistes qui faisait appel au bon vouloir de la commission des asiles et au népotisme des « médecins d'asiles ». « Ainsi, en mars 1880, aux Quatre-Mares lorsque Foville fils fut nommé inspecteur général, le médecin-adjoint ayant peu de temps auparavant, obtenu un congé de deux mois, c'était un des deux internes qui fut placé à la fois médecin en chef et directeur de l'asile ». « Cela se passe de commentaires » soulignait le *Petit Rouennais* critiquant ce mode de nomination des internes issus du rang dans les asiles départementaux.

Müller rapportait un autre fait « le médecin adjoint de Saint-Yon est le propre gendre du directeur de cet asile ». Il s'agissait bien pour le journaliste d'une situation « d'intérêts plus graves ». En effet, le *Petit Rouennais* signalait que les dangers inhérents au cumul des fonctions d'administrateur et de médecin était une situation critiquée depuis longtemps au sein de la commission des asiles départementaux. « Voyant tout et de tout près, ils s'en rendent un compte exact, et ils n'ont jamais cessé de réclamer l'exécution des prescriptions de la loi de 1838 » signalait Müller. Le conseil général avait même été saisi de la question fin août 1882 par le conseil d'arrondissement de Rouen. Mais le souhait de la séparation avait été enterré par les conseillers généraux de la Seine-Inférieure. Il avait cédé à l'opinion des aliénistes rouennais alors que *Le Petit Rouennais* demandait depuis le début des années 1880 « la nomination d'un directeur non médecin, qui ait la haute main sur la surveillance et l'administration des deux asiles, les médecins en chef devant rester chargés exclusivement du service médical¹⁹⁹⁶ ».

Dans ces circonstances le *Patriote de Normandie*, journal conservateur, répondait au *Petit Rouennais* en défendant l'action des aliénistes départementaux notamment l'action du docteur Cortyl: « le *Petit Rouennais* croit que tout sera pour le mieux lorsque les deux asiles de Quatre-Mares et de Saint-Yon seront confiés à un nouveau directeur ». Le *Patriote de Normandie* contrairement au *Petit Rouennais* n'en était pas convaincu¹⁹⁹⁷. Au final, les fonctions de directeur et de médecin aux asiles de la Seine-Inférieure resteront cumulées jusqu'à la fusion complète des asiles départementaux proposée en 1905 mais qui ne deviendra effective qu'en 1920. Ceci en dit long sur les difficultés de gestion à l'intérieur des asiles départementaux. L'épisode met aussi en évidence le relatif échec du traitement des aliénations au cours de cette période passée ouvertement au second plan du point de vue des médecins.

L'épuration administrative de la commission de surveillance des asiles pour aliénés.

Parallèlement et à la suite des campagnes anti-aliénistes menées par le *Petit Rouennais*, au cours des années 1880-1890, la commission des asiles fut investie par des républicains progressistes et modérés dont de nombreux élus, maires et conseillers municipaux rouennais. La plupart étaient des protestants, des francs-maçons et des libres penseurs anticléricaux. Beaucoup étaient aussi juristes, avocats, industriels républicains et libéraux¹⁹⁹⁸. A partir de l'année 1880 d'éminents républicains de progrès qui exerçaient le plus souvent des professions libérales dans le domaine de la justice étaient nommés à la commission des asiles de la Seine-Inférieure. Aux idées sociales avancées ils apparaissaient comme des promoteurs des droits civiques. Ces nominations étaient la conséquence de l'épuration administrative vivement souhaitée par les journalistes du *Petit Rouennais* notamment Louis Müller. La « réforme » de l'administration était aussi organisée par le nouveau préfet de la Seine-Inférieure, Ernest Hendlé soutenu par le ministère de l'Intérieur dès le début des années 1880¹⁹⁹⁹.

La commission de surveillance des asiles pour aliénés de la Seine-Inférieure en 1880.

| Membres | Fonction au sein du conseil | Autres fonctions |
|-----------------------|-----------------------------|--|
| Dr Lesouëf | Président | Agriculteur. Conseiller général. |
| G. Lemarchant | Membre | Avocat à Elbeuf |
| Saint-Pierre | // | Ancien avoué; juge de paix. |
| Benner | // | Propriétaire d'une fabrique d'indiennes . Futur conseiller d'arrondissement. |
| Rose | // | Pharmacien ou rentier |
| Goujon | // | Juge d'instruction au Tribunal civil. Futur président du Tribunal civil. |
| Ricard (protestant) | // | Avocat (futur maire républicain de Rouen) |
| Dieutre (franc-maçon) | // | Propriétaire. Avoué. Adjoint au maire républicain de Rouen |

L'épuration avait pris la forme d'une mise à l'écart de l'ancien personnel non républicain encore considéré comme trop favorable à Napoléon III²⁰⁰⁰. Elle correspondait aux aspirations du *Petit Rouennais*, journal à forte tendance radicale et anticléricale. Le *Petit Rouennais* deviendra ouvertement radical-socialiste au début du XX^e siècle. Nous l'avons vu son caractère républicain intransigeant se manifestait particulièrement au travers des écrits du journaliste franc-maçon Louis Müller qui menait une campagne vigoureuse contre les directeurs-médecins des asiles rouennais.

Les nominations de membres et anciens membres de l'institution judiciaire comme Guy Lemarchant, avocat à Elbeuf et Goujon, juge d'instruction au Tribunal civil, témoignaient de l'attention portée par la commission des asiles à la préservation des droits civiques ainsi qu'aux droits fondamentaux du citoyen²⁰⁰¹. Cet intérêt était renforcé

en 1880 par la nomination de Louis Ricard (1839-1921), un républicain de gauche progressiste, anticlérical et converti au protestantisme. Avocat philanthrope, inscrit au barreau de Rouen depuis 1861, et peut-être franc-maçon, Ricard était très apprécié des milieux populaires. En effet, il avait été élu conseiller municipal de Rouen en novembre 1881 sur une liste commune du comité républicain et du comité démocratique. Il avait ensuite été élu maire de Rouen entre avril 1882 et janvier 1886²⁰⁰². Partisan du ralliement des travailleurs à la « République de progrès », Ricard était devenu député de Rouen en 1885. Il sera réélu en 1889, 1893 et 1898, avec pour cette dernière année l'étiquette de radical-socialiste. Il était à cette époque désigné vice-président de la commission d'Assistance et de prévoyance sociale. Cette dernière commission de la chambre des députés était présidée par Léon Bourgeois²⁰⁰³. Nommé ministre de la justice et des cultes dans le Cabinet Loubet en 1892, Ricard devint garde des Sceaux dans le cabinet Léon Bourgeois entre 1895 et 1896. Il sera l'initiateur de la loi de prévention sur les accidents du travail, qu'il avait contribué à rédiger, la loi du 9 avril 1898 dite « loi Ricard²⁰⁰⁴ ».

Républicain laïque et solidariste, Ricard prônait un réformisme social qui voulait limiter l'influence des idées socialistes en pleine expansion dans l'agglomération rouennaise à partir des années 1880-1890 particulièrement marquées en Seine-Inférieure par la vague boulangiste²⁰⁰⁵. Dans ce contexte la notion de prévoyance sociale, au sens large, défendue depuis longtemps par les administrateurs de la commission des asiles départementaux pour aliénés pouvait contribuer à freiner la propagation des maladies mentales, la plupart concomitantes du paupérisme ouvrier. La prévoyance pouvait aussi limiter les mauvais effets de la « démoralisation » des catégories populaires urbaines. Ricard sera membre de la commission des asiles entre 1880 et 1882.

Dans le même ordre d'idées, une autre personnalité importante de la Seine-Inférieure fit son entrée à la commission des asiles départementaux pour aliénés François-Frédéric Charles Dieutre, propriétaire et ancien avoué, adjoint au maire de Rouen puis maire au début de l'année 1880, et à nouveau réélu maire entre juillet 1888 et mai 1890²⁰⁰⁶. Dieutre avait été candidat du Comité républicain de la Seine-Inférieure aux élections du conseil général et du conseil d'arrondissement dans le 3^e canton de Rouen en octobre 1874. Franc-maçon appartenant à la loge « La Persévérance couronnée », Dieutre jouait un rôle très important dans la vie politique locale notamment par l'influence de ses réseaux au sein du conseil municipal de Rouen. A la même époque, plusieurs francs-maçons influents s'y trouvaient comme le docteur Amédée Le Plé qui avait apporté un vigoureux soutien à l'aliéniste Dumesnil lorsqu'il avait été directeur des Quatre-Mares nous l'avons vu²⁰⁰⁷.

De plus, lors des élections municipales tenues à Rouen en août 1870, Dieutre et Le Plé avaient signé le *Manifeste du comité électoral ouvrier*, publié dans *Le Nouvelliste de Rouen* le 7 août 1870. Ces signatures avaient fait polémique avec le citoyen Cord'homme et de l'ouvrier Emile Aubry socialiste proudhonien de l'Internationale dont nous avons parlé à propos du rôle de la femme dans la société. Cet épisode pouvait aussi expliquer les relations particulières entretenues par de nombreux francs-maçons au statut social assez aisé avec le mouvement ouvrier et ses revendications²⁰⁰⁸. Ainsi, doyen d'âge du conseil municipal de Rouen, Dieutre avait été élu maire de Rouen, pour quelques mois, en janvier 1880. Il avait à cette occasion été soutenu par les deux principales listes républicaine, le comité républicain appuyé par le *Journal de Rouen* et le comité démocratique rassemblé autour du *Petit Rouennais*. Il avait aussi été désigné premier vice-président du congrès mutualiste tenu en avril 1882 à Rouen.

Par ailleurs, en avril 1866 Dieutre avait présidé en compagnie du Préfet Hendlé et du maire de Rouen Maurice Lebon la cérémonie d'ouverture du congrès national de la *Ligue de l'enseignement* reçu à Rouen par les loges maçonniques et Jean Macé²⁰⁰⁹. Dieutre appartiendra de façon continue à la commission des asiles de la Seine-Inférieure entre 1880 et 1896.

Au cours de ces mêmes années, l'influence des juristes et des avocats à l'intérieur de la commission des asiles départementaux était consolidée par une autre nomination entre 1882 et 1886, celle de l'avocat à la cour d'appel de Rouen, Maurice Lebon (1849-1906), un spécialiste des affaires de droit civil. Lebon était un ancien secrétaire général de la Préfecture ainsi qu'un membre actif de la *Société industrielle de Rouen*²⁰¹⁰. Il sera élu président de la *Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie* pour les années 1885-1886 puis 1890-1891. Lebon avait aussi été élu conseiller municipal de Rouen puis adjoint au maire entre le 4 février 1881 et le 8 juillet 1881 (ou 19 novembre 1881?) puis enfin élu maire de Rouen entre 1886 et 1888. Il entamait par la suite une carrière nationale comme député de Rouen à partir de février 1891. Très attentif aux questions sociales, républicain de gauche, progressiste et protestant converti, Lebon avait été conseiller municipal dans l'administration Dieutre alors qu'il apparaissait comme un possible rival sur le terrain social de Louis Ricard²⁰¹¹. Il sera surtout membre actif du *Conseil Supérieur de l'Assistance publique* dès sa création en 1888.

De nombreux industriels et chefs d'entreprises progressistes pouvaient aussi siéger à la commission des asiles de la Seine-Inférieure: Benner, fabricant d'indiennes et Ed. Chouillou, fabricant de produits agricoles et d'engrais

chimiques, à Maromme. Celui-ci industriel protestant était à l'origine fournisseur de matières premières pour la teinturerie²⁰¹². Il appartenait à une famille républicaine de longue date. Elle avait participé le 3 janvier 1868 à la fondation du cercle rouennais de la *Ligue de l'enseignement* grâce aux visites d'Eugène Noël et Jean Macé en Seine-Inférieure. En outre, Chouillou avait été élu président de la *Société libre d'émulation et du commerce* pour les années 1875-1876 et 1876-1877. Il était aussi un des fondateurs de la *Société Industrielle de Rouen* où il pouvait côtoyer Maurice Lebon. Très versé dans l'action sociale, il était un membre bienfaiteur du *Comité d'organisation de l'Assistance par le travail*, une oeuvre privée d'assistance facultative qui visait à distinguer les « bons des « mauvais pauvres » non sans rappeler les pratiques moralisatrices de l'ancien maire de Rouen sous la Monarchie de Juillet, Henry Barbet. Mais cette association, à laquelle appartenait Louis Ricard, avait une tonalité républicaine et laïque plus affirmée. Ainsi, sa première réunion publique eut lieu à l'Hôtel des Sociétés savantes le 29 mars 1892. Avec sa femme, Chouillou participera aussi à la *Solidarité de Rouen* fondée en 1900. Cette société alliait investissement social des réformés et dimension moralisatrice. Son but était notamment de « travailler d'une manière indépendante et libérale, laïque et française, et dans l'esprit du Christ évangélique, à purifier l'atmosphère morale et sociale de notre ville ». La médecine mentale pouvait donc en être un des principaux aspects. Fidèle républicain, Chouillou soutenait financièrement le journal de la gauche républicaine modérée locale *La Normandie* qui parut entre 1883 et 1884. Chouillou sera un membre actif de la commission des asiles entre 1888 et 1896²⁰¹³.

Par ailleurs, la commission des asiles départementaux comprenait plusieurs employés, assez représentatifs des temps nouveaux²⁰¹⁴, comme le comptable et futur directeur de l'octroi, Mengus (1846-1924). Mengus était aussi un protestant. Il était ancien enseignant à l'École de commerce de Rouen. Il avait été élu au conseil municipal de Rouen puis était devenu quelques temps adjoint au maire de Louis Ricard. Il deviendra président de la commission des asiles et sera nommé chevalier de Légion d'honneur en 1900²⁰¹⁵.

A la même époque un seul savant de renom était désigné pour siéger à la commission des asiles. C'était le docteur Georges Penetier (1836-1908), directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen. Penetier sera membre de la commission des asiles départementaux entre 1883 et le début du XX^e siècle. Il était vice-président du *Comité consultatif d'hygiène et de salubrité de la ville de Rouen*²⁰¹⁶. Médecin naturaliste, Penetier descendait par sa mère d'André Le Nôtre, dessinateur des jardins de Versailles. Il avait fait un internat de quelques mois à l'asile des Quatre-Mares, alors dirigé par le docteur Dumesnil en 1858²⁰¹⁷. Il passait aussi à Saint-Yon. Sa fonction lui avait permis de rencontrer Morel. Puis il était devenu chirurgien-interne des hôpitaux de Rouen et docteur de la Faculté de médecine de Paris. Revenu sur Rouen, Penetier était nommé professeur suppléant d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine en 1865. Il était à la même époque membre de la *Société de médecine de Rouen*, puis aide-naturaliste du Muséum d'Histoire Naturelle à partir de 1866. Il passait alors directeur et succédait au biologiste rouennais F.-A. Pouchet. Penetier était l'ami de son fils, Georges Pouchet (1833-1892) qui avait été un élève remarqué de Charles Robin comme George Clémenceau²⁰¹⁸. Penetier était désigné président de la *Société de médecine de Rouen* pour l'année 1868-1869 puis il devenait directeur du Muséum d'Histoire Naturelle entre 1873 et 1904. Entre temps, il occupait aussi les fonctions de professeur titulaire de la chaire de physiologie entre 1873 et 1905. Il donnait alors des cours de physiologie humaine et enseignait la microscopie. Il était enfin membre de la *Société d'anthropologie* de Paris depuis 1868 et membre de l'*Académie de Rouen* depuis 1886. Penetier appartenait à l'école philosophique positive de Littré (1801-1881) et de Charles Robin (1821-1885), les auteurs du *Dictionnaire de médecine et de chirurgie*. En 1858, Littré et Robin avaient donné une définition de la « dégénérescence » comme synonyme de « dégénération » : « Dégénérescence physique, intellectuelle et morale de l'espèce humaine. Nom donné par Morel à la description des altérations générales de l'économie dans certaines conditions sociales. Le mot dégradation, employé quelquefois pour désigner le même fait est préférable [...]»²⁰¹⁹. Le docteur Penetier collaborait au *Journal de Philosophie positive*. Mais contrairement à Charles Robin, Penetier ne s'opposa pas à l'introduction des idées de Darwin en France. Il fut même un des rares scientifiques français à conserver l'expression anglaise de « natural selection²⁰²⁰ ». Au cours des années 1880-1890, le modèle de la « lutte pour la vie » pouvait se croiser avec celui des « dégénérescences ». Penetier sera membre adhérent du *Premier Congrès National de la Psychiatrie Française* tenu à Rouen en août 1890. Son mandat à la commission des asiles sera renouvelé pour une période de 5 ans en janvier 1898 puis pour les années suivantes en décembre 1907, janvier 1908 et janvier 1913²⁰²¹. Pour autant les membres de la commission des asiles de la Seine-Inférieure considéraient-ils qu'il y avait des similitudes entre les « lois darwiniennes » et la médecine mentale, les théories darwiniennes évolutionnistes et la psychiatrie sociale notamment à travers « l'hérédité morbide »? Le docteur Penetier ne pouvait-il pas représenter une personnalité symbolique du « darwinisme social » qui pouvait s'opérer en Seine-Inférieure au tournant du XIX^e-XX^e siècles? Elle succéderait à la théorie des « dégénérescences » élaborée par Morel sous le Second Empire. La sélection des individus les plus capables à évoluer dans un « milieu pathogène » aboutissait à la mise à l'écart des individus les plus défailants et les moins adaptés. Ce tri pouvait aussi s'apparenter à une « sélection sociale » avec la

mise de côté des faibles la plupart indigents²⁰²². Ainsi la proportion de la population asilaire départementale en Seine-Inférieure était en constante progression. Elle avait été multipliée par plus de dix depuis 1831 : 0,22% de la population départementale avait été internée en 1896. Ce chiffre pouvait aussi témoigner de l'âpreté de « la lutte pour la vie ». Il était pour les élites départementales la source d'une grande peur sociale qui craignait les désordres si cette population à risque n'était pas jugulée.

Cependant au cours des années 1880-1890 la commission des asiles présentait à la différence des années antérieures un nombre considérable d'élus protestants et de nombreux francs-maçons progressistes. De plus la composition de la commission des asiles départementaux de la Seine-Inférieure ne correspondait plus à la formation philosophique des aliénistes rouennais du temps du docteur Morel même s'ils en restaient imprégnés. Ces derniers avaient été formés pour la plupart à l'ancienne école catholique puis bonapartiste. En 1882 sur 9 membres la commission des asiles départementaux comptait plus d'un tiers de francs-maçons et protestants. En 1886 le départ de la commission des asiles de l'agriculteur Lesouëf (né le 18 août 1831 au Havre- décédé le 15 janvier 1911) était aussi significatif. Lesouëf ne semblait plus être le représentant du courant républicain opportuniste qui s'était davantage radicalisé en Seine-Inférieure.

En effet, issu d'une famille protestante havraise, Lesouëf avait été docteur non exerçant et membre depuis 1878 de la commission des asiles qu'il présidait entre 1879 et 1886. Républicain de gauche opportuniste, Lesouëf avait été nommé Chevalier de la Légion d'honneur. Il avait obtenu à nouveau la présidence de la commission des asiles départementaux lors de la séance du 8 janvier 1883. De plus Lesouëf avait été l'auteur d'une proposition d'assistance médicale dans les campagnes en novembre 1871. Il était membre du conseil général du canton d'Yerville depuis 1877, président de la *Société d'encouragement à l'agriculture* et de la *Société centrale d'agriculture* de la Seine-inférieure. Il sera élu député opportuniste de la Seine-Inférieure entre 1885 et 1889 puis sénateur entre 1891 et 1900²⁰²³. Mais les positions de Lesouëf semblaient dépassées par celles des républicains radicaux²⁰²⁴. De plus elles n'étaient plus représentatives du passage à la civilisation urbaine qui s'affirmait en Seine-Inférieure notamment au travers de l'essor de l'agglomération rouennaise (Sotteville, Saint-Etienne du Rouvray) et du Havre. Ainsi si Lesouëf avait participé à la chambre aux discussions sur la loi relative à l'assistance publique dans les campagnes, il était tout de même remplacé à son poste de président de la commission des asiles par le président en exercice du Tribunal civil de Rouen.²⁰²⁵

Dans ce contexte, la nomination de Picard (1834-1898) en 1887, juge de Paix, vice-président de la commission administrative des hospices civils de Rouen entre 1886 et 1898 était aussi très importante. Picard était un élu républicain du conseil d'arrondissement de Rouen pour le canton d'Elbeuf. Il représentait un renouvellement des générations en matière de politique d'assistance publique en Seine-Inférieure. Proche de Louis Ricard, Picard avait été bien avant la loi du 15 juillet 1893 partisan d'une assistance médicale gratuite. Il était aussi un des premiers artisans des secours médicaux à domicile dans les circonscriptions rouennaises dans le cadre des décisions du conseil municipal de Rouen et du « système rouennais » de protection sociale²⁰²⁶. Picard sera félicité pour son action en tant que président de la commission des asiles départementaux et nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1895²⁰²⁷. Il était aussi l'auteur remarqué, avec F. Legras, d'une *Note sur l'organisation de l'assistance publique à Rouen* réalisée pour le *Congrès national d'assistance publique* tenu à Rouen en 1897. La commission des asiles départementaux portait un intérêt certain pour l'ensemble des approches pragmatiques concernant l'assistance médicale gratuite car elle pouvait servir de modèle aux praticiens de la santé mentale.

A l'époque de la République radicale, le caractère anticlérical de la commission des asiles de la Seine-Inférieure prit une connotation bien particulière avec la nomination du professeur honoraire d'Histoire-Géographie au Lycée Corneille Achille Lefort en 1897²⁰²⁸. Elle montrait aussi l'influence désormais déterminante des républicains radicaux à l'intérieur de la commission des asiles départementaux à la différence de celle des républicains opportunistes comme Lesouëf²⁰²⁹. Ancien Président de la *Société libre d'émulation* en 1883-1884 puis en 1885-1886, Prudent-Achille Lefort faisait partie de l'aile la plus avancée et la plus laïque du conseil municipal de Rouen lorsqu'il avait été adjoint des maires Dieutre et Leteutre entre 1888 et 1893. Achille Lefort avait été rapidement favorable au projet de création d'une école d'infirmières laïques au début des années 1890 sous la municipalité Leteutre. Il avait été aussi conférencier pour l'association privée *L'assistance par le travail* initiée en 1892 par *Le Journal de Rouen* et l'ancien maire de la ville, Barrabé. Lefort avait même été élu maire de Rouen une partie de l'année 1893²⁰³⁰. Il deviendra député radical de la Seine-Inférieure aux élections législatives du 21 avril 1906. Il sera ainsi élu contre l'ancien vainqueur du député Ricard en 1902. Cet évènement avait constitué pour les républicains radicaux et sociaux une belle revanche²⁰³¹.

Lefort avait apporté son appui aux revendications ouvrières en soutenant la construction d'une Bourse du travail à Rouen. Il sera le président-fondateur de la section rouennaise de la *Ligue des droits de l'homme* et le

premier président de l'*Université populaire de Rouen* fondée en 1900²⁰³². Il semble avoir aussi été un des principaux animateurs de la *Solidarité rouennaise*, l'oeuvre protestante chargée de lutter contre les fléaux de la société²⁰³³. Lefort était partisan d'une République radicale et sociale mais il était assez méfiant du mouvement ouvrier socialiste. Il interviendra à la tribune de l'Assemblée Nationale en faveur de la séparation de l'église et de l'état en 1905 puis pour la loi sur le repos hebdomadaire en 1906. Lefort mettait au centre de ses préoccupations la résolution de la question sociale qui était, selon lui, un facteur important de « paix publique ». En revanche, il s'était radicalement opposé au mouvement socialiste virulent qui vulgarisait la « lutte des classes » dans l'agglomération rouennaise²⁰³⁴. Lefort fera ainsi partie de la *Société de défense des intérêts de la vallée de la Seine* en 1911 qui défendait surtout les intérêts de la Chambre de commerce et du port de Rouen victime de la concurrence du port du Havre. Il appartiendra à la commission des asiles départementaux de la Seine-Inférieure entre 1897 et 1912²⁰³⁵.

Les qualités majoritairement républicaines, laïques et radicales des nouveaux membres de la commission avaient pris nettement le dessus avant la nomination du professeur Achille Lefort au début des années 1890. D'ailleurs la commission des asiles de la Seine-Inférieure avait donné un avis favorable pour une laïcisation complète des asiles départementaux pour aliénés le 8 novembre 1890. Depuis plus d'une dizaine d'années déjà les élus du département se considéraient comme de vrais républicains²⁰³⁶.

Mais, le mouvement de laïcisation sera en partie remis en question par la nomination à la présidence de la commission des asiles de Victor Duval entre 1901 et 1919, un des principaux promoteurs des oeuvres catholiques de charité sur Rouen. Cependant, au début du XX^e siècle, il existait un consensus relativement œcuménique entre les différentes appartenances sociales, culturelles et professionnelles des membres de la commission des asiles. Le professeur Lefort était plutôt libre penseur. Le docteur Penneret était proche des francs-maçons. Duval était catholique. L'employé Mengus était protestant. De plus, la présence de Lemire au sein de la commission des asiles entre 1901 et 1909 semblait annoncer l'intérêt grandissant des employés rouennais pour toutes les questions relatives à la médecine mentale. En effet, Lemire était un membre actif de la *Fourmi rouennaise*, une société d'épargne en participation créée en 1886. Il était aussi un important animateur de l'*Union Philanthropique*. Cette dernière association était héritière d'une société de prévoyance mutuelle: le *Cercle philanthropique des employés de commerce, d'administration et d'industrie de la ville de Rouen et des environs de Rouen* fondé en 1884 suite au vote de loi sur les associations professionnelles²⁰³⁷. Aussi Lemire était particulièrement favorable au développement de l'économie sociale dans l'agglomération rouennaise ainsi qu'à la prévoyance. Il était aussi très sensible à la santé morale et mentale des nouveaux salariés du commerce et de l'industrie notamment en lien avec la question du chômage, de la précarité du travail et des statuts²⁰³⁸. Les premières statistiques sur le chômage apparurent entre 1896 et 1901 après la grande dépression des années 1883-1886. Les vagues intermittentes de chômage étaient devenues caractéristiques de l'« anarchie » liée au nouveau marché de l'emploi, aux formes d'« inemploi » à la fois conjoncturel, surtout pour les ouvriers du bâtiment et du textile, mais aussi structurel pour toute la main-d'œuvre sans cesse déqualifiée par les changements techniques. Dans les années 1880-1890, les employés représentaient 12% des actifs masculins à Rouen. On les trouvait plus nombreux par exemple à l'intérieur de la *Société d'Emulation Chrétienne* avec environ ¼ des membres. En 1889 s'était créée la *Société de secours mutuels des cantonniers* de la Seine-Inférieure et en 1897, l'*Association des secrétaires et employés de Mairie* de la Seine-Inférieure. En 1896-1897 Rouen était aussi devenu le siège officiel de la *Fédération des employés de France*. Les multiples préoccupations sociales des actifs rouennais constituaient comme l'envers de la Belle-époque d'autant que des indicateurs de la pauvreté paraissaient bien montrer une persistance de ce fléau dans l'agglomération rouennaise: il y avait encore 40% des ménages exemptés de taxe personnelle à la fin du XIX^e siècle²⁰³⁹. De plus Rouen restait une des villes les plus mortifères de France avec 30% de mortalité infantile en 1890²⁰⁴⁰. A l'intérieur des quartiers insalubres rouennais pouvaient toujours émerger des conditions propices aux aliénations tandis que d'autres se développaient à la périphérie notamment dans toutes les communes de la rive gauche alors en pleine croissance.

L'impossible révision de la loi sur les aliénés et les réflexions de la psychiatrie rouennaise.

Le docteur Giraud et les projets de réforme de la loi de 1838.

Un nouveau médecin prenait ses fonctions à la direction de Saint-Yon en 1887 : le docteur Giraud. Celui-ci était né à Châlons sur Marne en 1848²⁰⁴¹. Fils et petit-fils de médecins lorrains, son père avait été un aliéniste renommé, directeur de l'asile de Maréville en Meurthe et Moselle, là où Morel avait exercé son premier service médical en tant qu'aliéniste. Son grand père maternel était le psychiatre Dagonet²⁰⁴². Le docteur Dagonet avait été à la tête du service médical et administratif de l'asile de Châlons, professeur à l'Ecole de médecine de Strasbourg puis

médecin en chef de la section des hommes aliénés de l'Hôpital Sainte-Anne à Paris. Dagonet avait participé au *Congrès scientifique de France* tenu à Rouen en 1865. Sa contribution avait porté sur la loi de 1838²⁰⁴³. Il avait récapitulé le fonctionnement administratif des asiles pour aliénés avec le docteur Giraud dans son *Traité des maladies mentales* paru en 1894²⁰⁴⁴.

Giraud avait participé à la guerre de 1870 comme aide-major aux combats de Champigny avec les mobiles de la Seine-Inférieure. Il devint docteur de la Faculté de médecine de Paris le 12 décembre 1872, puis il fut nommé médecin adjoint à l'asile d'Auxerre le 15 juillet 1872. A partir du 10 septembre 1873 Giraud deviendra un collaborateur assidu du docteur Foville fils aux Quatre-Mares. Foville fils avait « pour son élève une particulière estime et une préférence marquée »: « mon nouvel adjoint est une perle²⁰⁴⁵ » avait-il indiqué. Giraud devenait alors membre de l'*Académie de Rouen*. Il y était réélu le 3 juillet 1896. Il avait alors la « passion » pour les expertises médico-légales. Il avait publié sur ces sujets un article en 1875 aux *Annales d'Hygiène* du professeur Brouardel et surtout *Un début dans la pratique de la médecine légale* paru pour la première fois en 1890²⁰⁴⁶. Travaillant sous la direction de Foville fils, Giraud assista à la cérémonie d'inauguration du bâtiment administratif du « nouveau Saint-Yon » en 1875 avec le député Ancel²⁰⁴⁷. « Les meilleurs témoignages » lui étaient rendus par la commission des asiles lors de la séance du 30 novembre 1876 pour son travail efficace et sans faille. Ses appointements étaient aussi augmentés « en raison de ses bons services²⁰⁴⁸ ». En juillet 1878, Giraud était nommé médecin adjoint à l'asile de Bordeaux où il exerçait entre 1878 et 1879. Cette promotion lui valut les « félicitations » de la commission des asiles de la Seine-Inférieure²⁰⁴⁹. Il devenait ensuite directeur-médecin de l'asile de Fains à Bar-Le-Duc pendant 8 années entre 1880 et 1887 juste avant de revenir à la direction du « nouveau Saint-Yon » en 1887. Il s'investissait aussi dans l'Association professionnelle des médecins de Rouen, un syndicat créé à la suite de la loi de 1892 réformant la profession médicale en lui reconnaissant le droit d'association. Il en était vice-président en 1896-1897 puis président en 1898-1899²⁰⁵⁰.

Le docteur Giraud rédigea de nombreux articles en tant que collaborateur du *Précis de Médecine légale*, membre puis président de la *Société de médecine de Rouen*, membre de la *Société Médico-Psychologique* depuis le 22 mai 1882, de la *Société Médico-légale*, de la *Société d'émulation de la Seine-Inférieure* depuis 1890 (puis président en 1893-1894, 1902-1903 et 1908²⁰⁵¹). Il l'était aussi de l'*Académie de Rouen* depuis le 3 juillet 1896. Il en deviendra président en 1909²⁰⁵². Au cours de cette période le docteur Giraud sera le principal organisateur du *Premier Congrès national de Médecine Mentale* tenu à Rouen en 1890. Quelques années auparavant il s'était fait remarquer par ses compte-rendus de la loi sur les aliénés présentée à la Chambre des députés ainsi qu'au *Conseil supérieur de l'Assistance publique* en 1887 puis 1892²⁰⁵³. A la même époque, il organisait une *Société de patronage* pour les aliénés sortis des asiles de la Seine-Inférieure.

Le docteur Giraud publiait plusieurs ouvrages et brochures d'érudition notamment des *Fragments d'histoire de la folie. La Sorcellerie au Moyen-Age. Une épidémie de délires de nos jours en 1883*²⁰⁵⁴. Il était par ailleurs membre de la *Société de médecine mentale de Belgique* depuis le 31 octobre 1885²⁰⁵⁵. Giraud jouera un rôle important pour la tenue des Assises de Caumont en 1896, 1902 et 1908. Ces Assises instituées par le Comte Henri de Caumont dressaient tous les 5 ans un état du moral et des progrès industriels, scientifiques et artistiques de la région normande. Elles se tenaient à l'initiative des principales sociétés savantes rouennaises et caennaises²⁰⁵⁶. En décembre 1894 le docteur Giraud fit partie de la commission de préparation des Assises au titre de président de la *Société d'émulation de Rouen*. Il fut membre du comité des Assises en juin 1896 puis nommé secrétaire général du bureau du congrès le 24 novembre 1902. Il était toujours membre du comité de préparation des Assises en 1908 et nommé trésorier du congrès au nom de l'*Académie de Rouen*²⁰⁵⁷.

Au tournant du XIX^e-XX^e siècles, Giraud participait aux discussions sur les projets de révision de la loi sur les aliénés. Il publia l'analyse de ces débats tenus au Sénat, à l'Assemblée nationale et au *Conseil supérieur de l'Assistance publique*. L'un des premiers promoteurs de la révision de la loi votée le 30 juin 1838 était Théophile Roussel (1816-1903), sénateur de la Lozère entre 1879 et 1903. Roussel était comme le docteur Giraud membre de la *Société Médico-Psychologique*. Roussel avait été l'auteur d'une loi, portant son nom, en 1874 sur la protection des enfants du premier âge. Puis il avait été le rapporteur en 1872, 1884, 1886 et 1887 de la future loi d'assistance médicale gratuite votée en 1893 qui introduisait la notion d'« indigent ». Roussel avait été à l'initiative de plusieurs projets de révision de la loi sur les aliénés au sénat²⁰⁵⁸. Ainsi il avait déposé un premier projet de révision de la loi de 1838 le 20 mai 1884 dont une disposition consistait à autoriser l'aliéné lui-même à demander son internement. Ses propositions avaient donné lieu à plusieurs débats des sénateurs entre le 25 novembre 1886 et le 11 mars 1887. Roussel devenait alors président du *Conseil Supérieur de l'Assistance publique* créé en 1888 jusqu'en 1903. Il sera aussi élu membre de l'*Académie des Sciences Morales et Politiques* en 1891.

Au début des années 1890 de fortes personnalités se retrouvaient avec le sénateur Th. Roussel apparenté à la gauche républicaine opportuniste dans le comité de rédaction des *Annales Médico-psychologiques*, la revue savante de la première société de psychiatrie française : le docteur Giraud, directeur-médecin à Saint-Yon ; Nicoulau, son médecin-adjoint à Saint-Yon ; le très nationaliste Jules Soury (1842-1915), premier maître de conférence en psychologie à l'École des Hautes-Études, titulaire de la chaire d'histoire des doctrines psychologiques depuis l'année 1881 et adepte des théories biopsychologiques de Darwin et Spencer (1820-1903)²⁰⁵⁹ ainsi qu'un autre médecin sénateur de la Gauche républicaine opportuniste, Etienne Goujon (1840-1907), sénateur de l'Ain²⁰⁶⁰. Goujon était l'ancien directeur d'une Maison de Santé pour aliénés rue Picpus à Paris. Membre de la *Société Médico-psychologique* avec Th. Roussel, il avait été un des secrétaires du Sénat entre 1887 et 1890. Commandeur de la Légion d'honneur depuis 1882, Goujon deviendra président du *Comité supérieur de l'Assistance Publique et de l'hygiène* puis ministre de l'Intérieur²⁰⁶¹.

A cette époque, plusieurs projets de révision de la loi de 1838 seront déposés à l'Assemblée Nationale par l'avocat gambettiste, député des Basses-Alpes et rédacteur en chef de la *République Française*, Joseph Reinach (1865-1921). Il était accompagné dans ses démarches le 3 décembre 1890, le 21 décembre 1891, le 21 novembre 1893 et le 19 février 1894 par Ernest Lafont (1845-1896), député républicain de progrès des Basses-Pyrénées. Mais ces propositions ne seront que rarement discutées même si un projet de révision de la loi sur les aliénés était accepté par le *Conseil Supérieur de l'Assistance Publique* en 1892²⁰⁶². Les députés Reinach et Lafont siégeaient au *Conseil Supérieur de l'Assistance Publique*. Ces parlementaires avaient repris l'argumentaire dressé contre la loi de 1838 à la fin du Second Empire et au début de la III^e République par Léon Gambetta devant le corps législatif en mars 1870²⁰⁶³.

En effet, à l'automne 1870, le gouvernement de Défense Nationale avait nommé une commission chargée d'étudier les modalités d'une modification en profondeur de la loi sur les aliénés toujours objet de confrontation entre les autorités médicales, administratives et judiciaires²⁰⁶⁴. Gambetta se défiait de la « science aliéniste » car il considérait le certificat du médecin et l'ordre du préfet pour un placement d'office non rassurants²⁰⁶⁵... De plus la « science aliéniste » pouvait être accusée de collusions avec l'ancien régime bonapartiste. Enfin, certains aliénistes considéraient eux-mêmes que des améliorations portées à la loi initiale devenaient indispensables. En 1890 Joseph Reinach apportait quelques modifications au projet de loi Roussel proposant la suppression des asiles privés, la création d'asiles spéciaux pour les enfants idiots et épileptiques et le rétablissement d'un quartier spécial d'observation pour les internés provisoires. L'ensemble sera à nouveau discuté au congrès des aliénistes tenu à Lyon en août 1891. Il suivra celui de Rouen organisé en 1890²⁰⁶⁶. Nous y reviendrons.

Ce travail parlementaire était suivi de près par le docteur Giraud entre 1891 et 1892²⁰⁶⁷. L'ensemble du dossier défendu par Reinach et Lafont était repris par Fernand Dubief (1850-1916), député de Saône et Loire dans le cadre de plusieurs projets de loi présentés à l'Assemblée Nationale entre 1896 et 1902 : le 27 novembre 1896, le 8 juillet 1898 et le 12 juin 1902. Adhérent du Parti radical et radical socialiste, ancien directeur médical de l'asile pour aliénés de Marseille puis de Lyon, Fernand Dubief sera nommé ministre du commerce, de l'industrie et des P.T.T. entre janvier et novembre 1905 puis ministre de l'Intérieur entre novembre 1905 et mars 1906 dans le cabinet Rouvier²⁰⁶⁸. Dubief était le directeur du journal *l'Union Républicaine* de Saône et Loire dans la région de Macon. Son père avait été déporté en 1851 après le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte. Franc-maçon, membre du Grand Orient de France, fervent laïque aux convictions sociales fortes, il était très favorable aux lois de protection des travailleurs. Ainsi il avait pris position en faveur des grévistes de Montceau Les Mines en 1900 alors qu'il avait été nommé secrétaire à la chambre des députés entre juin 1898 et janvier 1900. Il était aussi amené à gérer la révolte pénitentiaire de la maison centrale de Gaillon dans l'Eure en 1902 à laquelle avait été annexé un quartier de condamnés aliénés et de « fous moraux » à la fin du XIX^e siècle²⁰⁶⁹. Déjà en 1885 un mouvement d'humeur était parti des ateliers de travail qui s'y trouvaient. Dubief était un ami du docteur Toulouse, dont nous reparlerons, médecin-adjoint du docteur Giraud à Saint-Yon entre 1891 et 1893. Dubief aidera Toulouse pour la création d'un laboratoire du travail en 1905.

Dubief siégeait depuis longtemps au sein de plusieurs commissions parlementaires sur le travail, la réforme judiciaire, la liberté de réunion et la répression du vagabondage. Il appartenait aussi au *Conseil Supérieur du Travail*. Il fut le principal membre permanent de la commission parlementaire proposant la révision du régime des aliénés entre 1896 et 1902. En effet son projet de loi déposé en 1896 tentait de mettre un terme au monopole médical de l'internement sans recommandation de l'autorité judiciaire pour cette décision tout en ménageant les aliénistes. Dubief prévoyait la création de pavillons spéciaux pour les alcooliques et les débiles²⁰⁷⁰. Mais ce projet ne sera débattu qu'après 13 années d'efforts en 1907. Paul Strauss, fondateur de la *Revue Philanthropique* en 1897, devenu président du *Conseil supérieur de l'Assistance Publique* en 1905, présentera une dernière proposition de révision de loi sur les aliénés au sénat le 12 juillet 1912 discutée juste avant la première guerre mondiale entre 1913 et 1914. Mais elle restera toujours sans effets y compris pour la Seine-Inférieure.

Pourtant, la révision de la loi du 30 juin 1838 devait permettre aux asiles départementaux de devenir des hôpitaux plus ouverts alors que l'assistance aux aliénés n'était toujours envisagée que sur le mode de l'enfermement. En outre, la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite notamment à domicile accompagnée de secours moraux et matériels concomitants pouvait ouvrir la voie à un vrai décloisonnement des asiles pour aliénés. Des hôpitaux plus ouverts existaient dans plusieurs systèmes d'assistance européens. Ils pouvaient servir de modèle à la France. Cependant les colonies familiales et villageoises organisées en Grande-Bretagne et en Belgique restaient toujours extrêmement sujettes à controverses en Seine-Inférieure. Pour les réformateurs du sénat et de l'Assemblée Nationale il s'agissait de développer une assistance plus familiale tout en séparant plus clairement le traitement des aliénés curables des aliénés incurables²⁰⁷¹. La révision envisagée renvoyait au projet républicain d'assistance, d'hygiène et de santé²⁰⁷². Ce programme prenait un réel essor depuis la création de la *Direction de l'Assistance publique* en 1886, la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite et le vote de la seconde loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. L'intérêt des aliénistes rouennais pour la révision de la loi de 1838 était certain. Ainsi le docteur Giraud contribuait aux débats sur ces possibles modifications notamment celui de Lafont en 1894. Dans le même temps le projet d'une autre loi était discutée au Conseil d'Etat²⁰⁷³.

Lafont était partisan des réformes sociales pour s'opposer aux doctrines collectivistes et communistes qui se propageaient rapidement dans les milieux ouvriers²⁰⁷⁴. Lafont pensait que ces idéologies s'opposaient aux idées libérales et démocratiques issues de la Révolution Française. Il était favorable à la loi sur les retraites ouvrière ainsi qu'au développement des caisses de prévoyance et des mutualités²⁰⁷⁵. Cette analyse pouvait être largement partagée par le docteur Giraud qui était aussi le témoin du renforcement du mouvement ouvrier dans la région de Rouen. Ce mouvement se constituait alors sur des positions relativement radicales²⁰⁷⁶. Ainsi *Le Salariat*, organe ouvrier normand proche du guesdisme et le *Réveil Social*, organe de concentration radicale et ouvrière socialiste de l'arrondissement de Rouen, créé par Cordhomme en 1892, critiquaient autant les « bagnes industriels » que les institutions « solidaristes²⁰⁷⁷ ». Or la proposition de loi Lafont visait à placer directement dans des familles populaires les déments séniles, les idiots et les gâteux par mesure de santé et d'hygiène publique. Tous ces inaptes continuaient à surcharger la population asilaire. Ils pouvaient empêcher la bonne gestion des asiles départementaux. Mais ce projet semblait irréaliste car il constituerait un poids dans les familles les plus défavorisées.

A la fin du XIX^e siècle, le docteur Giraud était un des principaux artisans de l'*Union des médecins aliénistes français* créée en 1896 juste après le *Congrès des médecins aliénistes et neurologues* de Nancy²⁰⁷⁸. Au congrès de Nancy tenu en 1896 s'était discutée la généralisation de méthodes thérapeutiques anti-coercitives comme l'*Open-door*. Cette réforme se diffuserait dans la perspective d'une révision de la loi de 1838. Ainsi, l'asile pour aliénés serait plus ouvert et sans moyens de contention²⁰⁷⁹. Ces techniques pouvaient recevoir quelques échos en Seine-Inférieure mais avec un succès bien mitigé comme celles défendues sous le Second Empire par le docteur Morel à propos du *No-restraint*.

L'*Union des médecins aliénistes français* était animée par les médecins d'asiles français. Ils voulaient créer non seulement une union amicale mais aussi un lobby de défense de leurs intérêts professionnels²⁰⁸⁰. Elle était présidée par le docteur Doutrebente, un ancien interne qui avait été distingué par Morel à Saint-Yon. Elle avait pour vice-président le docteur Giraud, alors directeur-médecin de Saint-Yon. Antoine Ritti, secrétaire de la *Société Médico-Psychologique*, mais aussi Trénel, alors médecin-adjoint à Saint-Yon y avaient adhéré. A cette époque l'échec des projets de révision de la loi de 1838 pouvait être attribué à l'instabilité politique des débuts de la III^e République²⁰⁸¹. Mais en réalité l'hétérogénéité du lobby aliéniste au début de la III^e République pouvait aussi l'expliquer. En effet, l'*Union des médecins aliénistes français*, vice-présidée par le docteur Giraud, ne regroupait que 33 membres en 1896. De plus cette association n'allait-elle par entrer en concurrence avec la *Société Médico-Psychologique* qui rassemblait à la même époque beaucoup plus d'adhérents ?

La réflexion des aliénistes rouennais s'était intensifiée depuis la tenue à Rouen en 1890 du *Premier Congrès National annuel de la médecine mentale française*. Elle montrait l'absence d'homogénéité à l'intérieur de leur profession et la nécessité d'une plus grande cohésion du mouvement aliéniste français.

Le premier Congrès national annuel de la Médecine mentale tenu à Rouen (1889-1890)²⁰⁸²

La tenue d'un congrès annuel des médecins aliénistes français avait été proposée lors de l'*Exposition Universelle* tenue à Paris entre le 5 et le 10 août 1889, l'année du centenaire de la Révolution Française²⁰⁸³. Au même moment

plusieurs congrès internationaux avaient lieu dans la capitale dont le *Premier Congrès international de l'Assistance Publique*. Le congrès de l'Assistance Publique avait été organisé à l'initiative du premier directeur de l'Assistance Publique Henri Monod. Une direction de l'Assistance Publique venait d'être créée en 1886²⁰⁸⁴. Parallèlement le troisième *Congrès international de Médecine mentale* avait été animé par les médecins aliénistes de la Seine-Inférieure dont le docteur Giraud. La proposition de mettre en place tous les ans un *Congrès national de Médecine mentale* y avait été faite par le docteur Georges Lemoine, alors professeur à la Faculté de médecine de Lille, à l'instigation de son ami le professeur Pierret de Lyon.

Le *Congrès International de Médecine Mentale* de Paris en 1889 avait rassemblé 118 aliénistes et psychologues dont le docteur Charles Féré, alors médecin des hospices de Bicêtre. Celui-ci était intervenu le samedi 10 août dans l'après-midi en faveur de la création d'annexes agricoles sur le modèle de l'asile de Gheel en Belgique²⁰⁸⁵. Dans la salle étaient présents plusieurs aliénistes rouennais : le docteur Laurent, ancien médecin en chef des asiles publics d'aliénés, médecin en chef à l'Hôtel-Dieu de Rouen²⁰⁸⁶ ; Delaporte, alors directeur-médecin aux Quatre-Mares, et Giraud, directeur-médecin à Saint-Yon. Le docteur Giraud prenait aussi la parole sur la question des aliénés criminels et de leur sortie²⁰⁸⁷. Ceux-ci étaient devenus un vrai problème de sécurité pour de nombreux asiles non adaptés à cette catégorie d'aliénés reconnus dangereux²⁰⁸⁸. Des aliénistes étrangers renommés assistaient aux débats : Clouston (1840-1914), président de la *Société médico-psychologique* en Grande-Bretagne, Peeters, médecin-inspecteur de la colonie de Gheel en Belgique et Paul Ladame (1842-1919), privat-docent à l'Université de Genève en Suisse²⁰⁸⁹.

Jusqu'à cette époque les congrès français annuels de médecine mentale n'existaient pas. Les partisans d'une réunion annuelle des aliénistes français avaient avancé cette proposition lors de la séance du jeudi 8 août. Plusieurs raisons les avaient poussés à engager ces démarches. Il s'agissait surtout de pouvoir faciliter les rencontres scientifiques dans des assemblées plénières de savants, d'aborder les questions économiques et de gestion des asiles pour aliénés ainsi que toutes les questions relatives à la psychologie, l'aliénation, la médecine légale, l'hygiène et l'administration des asiles pour aliénés²⁰⁹⁰. Ces congrès nationaux des aliénistes permettraient enfin d'assurer la solidarité et l'esprit de corps des psychiatres français confrontés à des « obligations professionnelles ». Elles demandaient des pratiques cohérentes et « collectives ». Les aliénistes français pourraient ainsi donner des réponses coordonnées aux attaques violentes de la presse auxquelles ils étaient toujours confrontés au début de la III^e République. A cette époque toutes les professions commençaient à s'associer et se syndiquer pour défendre leurs intérêts corporatifs²⁰⁹¹.

Au congrès de 1889, le professeur Lemoine avait pris la parole pour rappeler que des congrès aliénistes annuels s'organisaient depuis longtemps en Allemagne, en Russie, en Suisse et en Italie. L'idée de réunions annuelles était aussi défendue par Antoine Ritti (1844-1920), secrétaire général de la *Société Médico-psychologique*²⁰⁹². Ainsi, une motion fut ainsi adoptée avec le soutien des aliénistes rouennais. Elle stipulait que « chaque année un congrès des aliénistes français se réunirait dans une ville différente de France »²⁰⁹³. Cette décision était prise dans un contexte où les républicains donnaient une place très importante aux collectivités locales en matière d'assistance sociale. Les aliénistes voulaient aussi « accomplir une œuvre de décentralisation²⁰⁹⁴ ». Ils choisissaient d'associer les asiles départementaux à la mise en œuvre des congrès²⁰⁹⁵.

Antoine Ritti choisit Rouen pour devenir la capitale du premier congrès des aliénistes français. Il montrait ainsi son attachement particulier aux aliénistes rouennais. « N'est-ce pas dans le voisinage de la capitale de la Normandie que se trouvent deux de nos plus beaux et de nos plus importants asiles ? Et n'est-ce pas un élément de succès pour cette nouvelle création que de la placer sous les auspices de Parchappe, des deux Foville, de Morel qui ont illustré les deux établissements de Saint-Yon et de Quatre-Mares ? » expliquait le secrétaire général de la *Société Médico-Psychologique*²⁰⁹⁶. Delaporte et Giraud, étaient ainsi chargés de l'organisation du premier congrès annuel des médecins aliénistes français²⁰⁹⁷.

Giraud fut le principal planificateur du congrès de Rouen²⁰⁹⁸. Ainsi le 6 juin 1890, Delaporte et Giraud s'adressaient par courrier à tous les médecins « aliénistes ou non » de Normandie et de France pour s'associer à leurs travaux moyennant 10 francs de participation aux frais²⁰⁹⁹. Lors de la séance du 5 juillet 1890 de la commission des asiles départementaux le docteur Giraud exposait une partie du programme assigné aux congressistes²¹⁰⁰. La commission des asiles de la Seine-Inférieure décidait de se joindre à la visite organisée par le préfet, puis de participer pour 1000 francs aux frais financiers. Elle mettait à la disposition des aliénistes « un tirage du plan des asiles afin de pouvoir offrir aux membres du congrès un souvenir de la visite²¹⁰¹ ». Le numéro du 1^{er} août 1890 de *La Normandie Médicale* faisait paraître le programme complet des sessions qui se tiendraient entre le mardi 5 août et le vendredi 8 août²¹⁰². Il se prolongera en fait jusqu'au samedi 9 août. Avec l'appui des sociétés savantes rouennaises et du bureau de la *Société Médico-psychologique* de Paris l'appel adressé par Giraud et Delaporte reçut rapidement des

soutiens médicaux et administratifs nationaux. Le protestant solidariste Henri Monod (1843-1911), directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur depuis février 1887 ; la Préfecture et le conseil général de la Seine-Inférieure ; la ville de Rouen ; le professeur Benjamin Ball, titulaire de la première chaire des maladies mentales depuis 1877; les sénateurs Goujon et Roussel apporèrent leur soutien aux aliénistes rouennais²¹⁰³.

Une liste de 104 membres adhérents pouvait aussi être publiée peu avant août 1890. Les médecins provenaient de 31 départements. Les plus représentés étaient ceux de la Seine-Inférieure. Le conseil général de la Seine-Inférieure, sur la proposition du préfet avait même voté une subvention pour la publication des actes²¹⁰⁴. Le maire de Rouen, devenu soucieux de l'augmentation continue de ses budgets sociaux²¹⁰⁵, avait délégué deux mandataires dont le docteur Amédée Leplé, conseiller municipal franc-maçon et républicain avancé, président du conseil d'arrondissement de Rouen²¹⁰⁶. La *Société Médico-Psychologique* était représentée par Antoine Ritti²¹⁰⁷. Mais, ni Théodore Monod, ni Antoine Ritti ne purent se déplacer en Normandie. La *Société de médecine de Rouen* y désignait trois porte-parole Boucher, Deshayes et Brunon. La *Société Libre d'émulation* de Rouen mettait aussi son local à disposition²¹⁰⁸. Les membres du bureau du congrès étaient sept. Le plus important était Benjamin Ball, président, suivi du docteur Giraud, secrétaire général²¹⁰⁹. Le *Petit Rouennais* signalait la participation de quatre-vingt-dix-huit médecins à ces travaux²¹¹⁰.

« Comme Berlin, Rouen a son congrès médical ; un congrès, il est vrai, consacré exclusivement à une seule étude, celle de l'aliénation mentale, dans toutes ses manifestations et ses causes » signalait le *Journal de Rouen* du mercredi 6 août 1890²¹¹¹. Le *Premier Congrès national de la médecine mentale française* venait de s'ouvrir la veille à deux heures de l'après midi dans la grande salle de l'Hôtel des sociétés savantes. Les murs avaient été ornés pour ces circonstances exceptionnelles de drapeaux prêtée par la *Société libre d'émulation pour le commerce et l'industrie*²¹¹². Le congrès aliéniste regroupait en moyenne une soixantaine de médecins sur 104 membres adhérents inscrits venus de 32 départements. Les délégués étaient reçus par le préfet de la Seine-Inférieure et le maire de Rouen élu en mai 1890, Alphonse Leteurre (1837-1905). Leteurre, ancien fabricant de rouenneries avant de devenir employé, avait été élu adjoint au maire dans la municipalité Lebon sur une liste de la gauche républicaine, laïque et modérée. Il deviendra membre perpétuel de la Mutualité scolaire en 1892 et sera élu député en 1899²¹¹³. Le congrès de Rouen se tenait un an après le triomphe des républicains modérés et radicaux à l'Assemblée Nationale. Il constituera une étape importante pour les artisans de la médecine mentale française au début de la III^e République. En 1890, l'ensemble du corps médical et administratif de la Seine-Inférieure se mobilisa si bien qu'il formera jusqu'à 24% des congressistes. Les rouennais représentaient à eux-seuls 30% des membres inscrits en comprenant les délégués des administrations départementales, du conseil général et de la ville de Rouen. Plus d'une trentaine de notabilités du monde scientifique, administratif et politique haut-normand participèrent à ces travaux. Un premier groupe de participants était formé de chirurgiens et de médecins généralistes²¹¹⁴. Un second groupe rassemblait des hygiénistes et des administrateurs de l'Assistance publique²¹¹⁵. Un troisième groupe était constitué de médecins dont les activités étaient proches de la médecine mentale et d'aliénistes²¹¹⁶. Enfin, un quatrième groupe était composé de représentants de la société civile, de l'Etat, d'hommes politiques et d'élus²¹¹⁷.

Le congrès aliéniste se déroulera entre le mardi 5 et le samedi 9 août 1890²¹¹⁸. Le mercredi 6 août les orateurs abordaient les maladies mentales liées à la syphilis et l'alcoolisme. D'autres sujets étaient étudiés les jours suivants : la cocaïne, l'amnésie, la paralysie générale, la folie puerpérale, les aliénés criminels, le travail agricole dans les asiles, la retraite et le mode de nomination des médecins aliénistes ainsi qu'un projet de révision de la loi sur les aliénés. L'« aliénation mentale » était considérée dans toute sa dimension sociale. Le soir de la première journée était offert un banquet au château Baudet, vaste établissement situé sur l'île Lacroix au coeur de la Seine entre la rive droite et la rive gauche de l'agglomération rouennaise²¹¹⁹. Le jeudi 6 août, entre 9 heures et 18 heures, le congrès visitait les deux asiles rouennais, Saint-Yon et Quatre-Mares, en présence du préfet de la Seine-Inférieure, de nombreux élus des communes de l'agglomération rouennaise, des membres de la commission de surveillance des asiles départementaux²¹²⁰. Les congressistes avaient aussi exploré les hôpitaux et les laboratoires de l'Ecole de médecine de Rouen. La revue *La Normandie Médicale* avait ainsi résumé ces journées : « tous les confrères de Paris laissaient franchement voir leur étonnement discret : ils ne s'attendaient pas à voir de si beaux établissements en province ». « Rouen était réellement un des centres scientifiques actifs » avec une source inépuisable de « faits intéressants²¹²¹ » : il y avait alors 1060 aliénées à Saint-Yon et 724 aliénés aux Quatre-Mares. Les commissions

avaient rassemblé jusqu'à 30 auditeurs chacune. Des décisions importantes y avaient été adoptées comme celle de fixer à Lyon un congrès pour l'année 1891. Il admettrait à ses travaux les aliénistes belges et suisses de langue française. De plus, selon les vœux du docteur Le Plé, les congressistes se prononçaient pour que soient dispensée directement dans les Ecoles de médecine l'étude des maladies mentales avec des visites organisées dans les asiles départementaux. Les aliénistes voulaient ainsi mettre « fin à l'insuffisance des connaissances en pathologie mentale, et que, par conséquent les étudiants soient admis, dans chaque centre d'instruction, à observer des malades atteints d'aliénation mentale²¹²² ». D'autres propositions étaient rejetées comme celle d'annexer le domaine de la neurologie à la médecine mentale²¹²³. Ce refus était décisif pour les deux sciences médicales qui conservaient un domaine disciplinaire encore jugé spécifique. Néanmoins, l'habitude de rassembler dans un congrès commun les médecins neurologistes, spécialistes du système nerveux, et les aliénistes, spécialistes de pathologie mentale, sera maintenue. Le docteur Giraud avait résumé les principaux vœux généraux adoptés par le congrès : développer une assistance spécifique aux épileptiques, idiots et crétins ; ne pas créer un corps de médecins inspecteurs différents pour chaque asile ; ne pas multiplier les tâches administratives des aliénistes ; assurer un recrutement par la loi des internes ; ne pas laisser aux seuls conseils généraux la fixation du prix de journée des aliénés indigents²¹²⁴.

Le congrès avait reçu des échos dans les journaux nationaux le *Progrès Médical* et la *Semaine Médicale* ainsi que dans toutes les sociétés savantes locales²¹²⁵. En 1891, le docteur Giraud remettait l'ouvrage faisant le compte rendu intégral des huit séances publiées du congrès à la *Société de médecine* et à la *Société libre d'émulation de Rouen*²¹²⁶. Assuré d'une vraie notoriété au sein de la médecine mentale française, le docteur Giraud deviendra le président de ces deux sociétés savantes locales. Le *Petit Rouennais* du 8 août rendait hommage aux aliénistes de la Seine-Inférieure en leur adressant leurs « plus sincères félicitations ». Ce témoignage de sympathie contrastait avec la campagne menée par ce quotidien au cours des années 1880 avant l'épuration administrative de la commission de surveillance. Le journaliste du *Petit Rouennais*, ayant assisté aux débats, soulignait la richesse et la qualité des interventions qui les avaient ponctués²¹²⁷. Les membres du bureau du congrès formaient avec leurs confrères lyonnais une commission provisoire pour l'organisation d'un congrès l'année suivante à Lyon²¹²⁸.

CONCLUSION

Lors du congrès de Rouen l'ensemble des congressistes avait été reçu à l'Hôtel des sociétés savantes par le préfet Hendlé et le maire de Rouen Leteurre²¹²⁹. Les élus rappelaient qu'il y avait au même moment une discussion sur la révision de la loi votée le 30 juin 1838 au sénat²¹³⁰. En effet, quatre mois après le congrès de Rouen, le 3 décembre 1890, le député Reinach déposera à la chambre un des nombreux projets de révision de la loi sur les aliénés. Il sera soutenu par le député Lafont dont les positions intéressaient beaucoup le docteur Giraud. Reinach reprenait les principes du sénateur Roussel devenu un grand spécialiste de la médecine mentale française. Roussel était alors considéré comme une « véritable encyclopédie » humaine, de la législation sur les aliénés²¹³¹. Roussel avait aussi introduit les écrits du criminologue italien Lombroso en France. Ce sénateur demandait depuis 1884 la création d'asiles spéciaux pour les idiots, les crétins et les épileptiques. Il se positionnait aussi pour le recrutement des médecins d'asiles par voie de concours et la surveillance des aliénés séquestrés à domicile²¹³². En outre il se prononçait pour la création de commissions départementales permanentes assurant le contrôle des aliénés. Elles seraient composées d'un conseiller de préfecture, d'un avoué, d'un notaire et d'un médecin-secrétaire. Roussel souhaitait voir se constituer un *Conseil supérieur des aliénés* avec un membre de la cour de cassation, le procureur général de la cour d'appel, un membre de l'Académie de médecine, un professeur de la Faculté de médecine de Paris, un directeur du ministère de la justice, un directeur du ministère de l'Intérieur et des inspecteur généraux des services pour aliénés. Ainsi de nouveaux modes de placement interviendraient en lien avec l'autorité judiciaire car tout interné, selon Roussel, devait pouvoir se pourvoir auprès du Tribunal, du Procureur et de la commission permanente départementale. Mais, le projet Roussel rédigé en 1884 sera renvoyé pour étude au *Conseil supérieur de l'Assistance publique*. Dans cette proposition de loi le rôle donné aux juges, au procureur de la République et aux juges de paix, n'était pas bien accepté par les aliénistes. Tous les médecins d'asile se retrouvaient pour empêcher l'intervention du pouvoir judiciaire y compris le docteur Giraud.

Cette position ressortira majoritaire du congrès rouennais en août 1890. A cette époque Emile Combes (1835-1921) participait à la création du groupe des sénateurs de la Gauche démocratique avant de devenir président du Sénat entre 1894 et 1895²¹³³. Il n'avait jamais été aussi très partisan de l'utilité des juges en matière d'aliénation mentale. Emile Combes avait ainsi bien résumé la position défendue par la majorité des aliénistes: « voici un homme suspect qu'on se propose d'enfermer; qui devra se prononcer sur son sort? La magistrature ou la médecine? La magistrature, s'il est suspect de délit ou de crime; la médecine s'il est suspect de maladie...confier à la magistrature l'examen d'un aliéné, c'est commettre la même erreur que de transférer à la médecine la poursuite et le jugement du criminel... ». « Si les magistrats se bornent à contresigner les décisions médicales, c'est abaisser la magistrature, et, d'autres part, on ne peut les poser en antagonistes des maîtres de la médecine mentale²¹³⁴ ».

A la même époque le professeur Benjamin Ball s'opposait à toute intervention judiciaire depuis le *Congrès International des aliénistes* de 1889 car les magistrats chargés de faire appliquer la loi de 1838 hériteraient, selon lui, de l'impopularité qui pesaient sur le corps aliéniste²¹³⁵. En 1890, c'était donc une consécration pour les réseaux médicaux, scientifiques et administratifs de la Seine-Inférieure de pouvoir traiter de ces sujets. En outre les aliénistes rouennais se plaçaient directement dans la perspective d'une loi sur le statut des fonctionnaires qui concernerait aussi les médecins d'asiles. Or le statut des fonctionnaires prendra définitivement forme le 30 janvier 1908 sous l'impulsion justement de Ferdinand Buisson, Reinach et Dubief²¹³⁶. De plus depuis 1888, un concours pour le recrutement des médecins adjoints des asiles pour aliénés avait été instauré par le ministère de l'Intérieur. La commission d'organisation du concours était composée d'un jury dans lequel siégeaient Bourneville (1840-1909), dont nous reparlerons, et le docteur Giraud²¹³⁷. Le ministère de l'Intérieur voulait assurer davantage de cohérence interne au corps des médecins d'asile avec les décrets déterminant leur statut qui paraîtront en février 1910.

A l'été 1890, le congrès tenu à Rouen constituait une étape importante pour la formation d'une organisation institutionnelle de la médecine mentale française. Un seuil qualitatif semblait avoir été franchi. Il s'inscrivait parfaitement dans le programme « solidariste » des républicains de progrès. La réussite du premier rassemblement officiel des professionnels français de la pathologie mentale confirmait l'influence des aliénistes rouennais. Mais elle révélait aussi ses limites. Il n'y avait pas une majorité d'aliénistes favorable à une réforme en profondeur de la loi de 1838. Cependant l'impossible révision de la loi sur les aliénés n'empêchait pas la psychiatrie rouennaise de chercher à innover.

Chapitre 8

« Grand renfermement », régulation sociale et innovations de la médecine mentale en Seine-Inférieure.

INTRODUCTION

Au début des années 1880, selon le *Petit Rouennais*, plusieurs raisons en fonction du type des aliénations masculines ou féminines pouvaient expliquer l'encombrement des asiles départementaux. Ainsi aux Quatre-Mares, les causes de la folie des hommes étaient diverses : « il y a la manie des grandeurs, il y a la persécution par suite de mauvaises affaires, il y a l'alcoolisme, il y a les peines de coeur, qui se divisent elles-mêmes en d'innombrables catégories; l'amour déçu par la mort, par l'insouciance, par l'excès de passion; mais parmi la plus commune des folies, il faut placer celle de l'alcoolisme, si terriblement et si minutieusement dépeinte par Zola, ce monomane illustre de « l'expérimentalisme ». A l'intérieur des Quatre-Mares, selon le *Petit Rouennais*, le Delirium Tremens des hommes constituait comme la preuve d'une plaie béante au sein de la société rouennaise spécifiquement décrite par un écrivain contemporain, Emile Zola. « Zola peut-être un romancier d'imagination réaliste, qui peint souvent plutôt d'après ce qu'il ressent, que d'après ce qu'il voit. Dans beaucoup de ses oeuvres, cette personnification de ce terrible, de cet absorbant moi, qui obscurcit tant de génies, se fait fâcheusement remarquer, mais il faut reconnaître que dans *l'Assommoir*, il trace photographiquement les phases de cet affreuse maladie dont il a popularisé le nom: Delirium Tremens²¹³⁸ ».

A Saint-Yon les femmes aliénées pensionnaires étaient d'un tiers plus nombreuses que les aliénés hommes. Ainsi « à quoi attribuer cette différence » se demandait le *Petit Rouennais*: « principalement à l'hystérie, en raison de l'organisation de la femme, qui offre plus de prise à cette horrible maladie que celle de l'homme » précisait les journalistes. Le *Petit Rouennais* décrivait ainsi cette pathologie: « il ne faut pas confondre cette variété de la folie avec le mot scientifique qui excite dans le monde un étonnement curieux, une répugnance pudique poussée à l'extrême. Car, généralement, l'hystérie proprement dite n'est que la cause et l'effet se rapprocherait plutôt de l'épilepsie. Ce que l'on appelle communément l'hystérie et qui en est, en effet, un symptôme, c'est la maladie, non seulement de notre siècle, mais plus particulièrement de notre génération: le nervosisme²¹³⁹ ».

Une petite génération avant la « Belle-Epoque », les asiles de Saint-Yon et des Quatre-Mares étaient déjà remplis : en 1880 la barre des 1000 internées était dépassée à Saint-Yon (1106 femmes aliénées), en 1894 la barre des 800 aliénés était franchie aux Quatre-Mares (804 hommes aliénés). En 1898 la population asilaire départementale excédait le chiffre des 2000 aliénés. Il ne redescendra jamais en dessous. La proportion de la population asilaire dans la population départementale était de 0,21 % en 1881. Elle atteindra 0,24% en 1906 alors qu'elle n'était que de 0,01 % en 1831 et 0,14% en 1856. Pourquoi ce « Grand renfermement » a-t-il pu culminer au tournant du XIX^e-XX^e siècles ? Comment les aliénistes rouennais ont-ils tenté de remédier à cette explosion de la population asilaire en Seine-Inférieure?

Le « Nervosisme », les migrations et la sécurité départementale²¹⁴⁰.

Le « Delirium Tremens » et l'« hystérie », le « nervosisme » et le « surmenage ».

Selon le *Petit Rouennais* à la différence des Quatre-Mares, l'asile des hommes aliénés, « le nervosisme » dominait dans celui des femmes aliénées à Saint-Yon. Bien caractéristique, ce « nervosisme » était le plus souvent dû à « l'ennui » ou plutôt au « chômage » des femmes. Il s'accompagnait aussi souvent d'un « changement brusque et irraisonné des idées ». La « nervosité » prenait « ces femmes aux caprices inconvenables, à l'humeur changeante, passant facilement du rire aux larmes, et de l'aigreur à l'affabilité ». Pour les aliénistes de Saint-Yon, ces femmes n'étaient « que des hystériques ». De plus elles témoignaient d'une « hystérie anodine » c'est à dire des plus banales en Seine-Inférieure. Le *Petit Rouennais* notait aussi ses effets ravageurs : « qu'il survienne une grande douleur, une passion contrariée, une catastrophe quelconque, et cette hystérie prend, par degrés, les caractères de la démence, de l'épilepsie²¹⁴¹ ».

Pour les aliénistes rouennais au début des années 1880 une grande opposition justifiait toujours la séparation des sexes à l'intérieur des asiles de la Seine-Inférieure. Ainsi le « Delirium Tremens » était spécifique à la condition masculine et l'hystérie consubstantielle à la condition féminine. Mais, cette analyse était nuancée au cours des mêmes années par plusieurs articles du *Journal de Rouen*. En effet ce quotidien insistait toujours sur les « causes dégénératives » de l'alcoolisme tout en rappelant les principes explicatifs énoncés par le docteur Morel à Saint-Yon. Ces causes étaient encore typiques de la « ville malade », de ce « milieu rouennais » bien caractéristique : « dans tout milieu où des industries nuisibles, des excès alcooliques et une grande dissolution dans les moeurs viennent se joindre à des influences climatériques mauvaises, il existe des éléments de dégénérescences qui se traduisent par des signes extérieurs, tels le rabougrissement de l'espèce, l'affaiblissement des facultés intellectuelles et la dépravation des sentiments ». Selon le *Journal de Rouen*, les « excès alcooliques » restaient la raison principale du ramollissement du cerveau. Les journalistes soulignaient aussi l'angoisse du temps dont les tentatives de suicide étaient révélatrices. Ainsi un jeune homme de 18 ans ayant échoué cinq fois à ses examens, et fortement « dépravé » par ses mauvaises lectures, tenta de se suicider²¹⁴². En 1901-1902, la Seine-Inférieure restait dans les 25 premiers départements suicidogènes en France. Or cela renforçait le constat de « démoralisation » et le « pessimisme » ambiant²¹⁴³.

En outre le taux élevé d'internements féminins pour cause d'aliénation alcoolique au cours des années 1881 à 1885 et surtout en 1887, l'année de nomination du docteur Giraud à la tête de Saint-Yon, montrait que le « Delirium Tremens » n'était plus la panacée des hommes comme le pensaient trop souvent les contemporains. Cet alcoolisme pouvait laisser des traces indélébiles. Ainsi au cours des années 1886 à 1890 la moyenne des femmes aliénées pour abus de boissons alcooliques était de 10,2%. A la même époque les autres raisons de l'aliénation féminine n'étaient pas sous-estimées puisqu'elles représentaient près de 90%. Les maladies dominantes chez les femmes internées étaient la Mélancolie, la Manie, la Folie systématisée et la démence sénile. Les aliénistes distinguaient les « causes étiologiques prédisposantes », notamment les « causes héréditaires et congénitales », des « causes occasionnelles », d'une part, « physiques », et d'autre part, « morales ». Ainsi selon des conceptions qui seront développées par le docteur Toulouse au début du XX^e siècle l' « aliéné dégénéré » devenait « prédisposé²¹⁴⁴ ». La théorie des dégénérescences, élaborée par Morel à Rouen, avait déjà expliqué avec ses conceptions biologiques d'inspiration lamarckienne les désordres physiques et mentaux par une adaptation à un milieu pathogène. L' « héréditarisme » demeurait un facteur déterminant de la « folie ». A la suite de Morel, en plus du facteur héréditaire, les aliénistes rouennais portaient une attention singulière aux formes circonstancielles et aux « causes occasionnelles » des aliénations, une multitude de « prédispositions » pathologiques et sociales : les fatigues, les privations, les misères sociales, les épuisements nerveux.

De plus les décès et rechutes comparés aux guérisons complètes ainsi qu'aux améliorations pour les années 1890-1894 et 1900-1909 montraient plusieurs motifs d'inquiétudes concernant la population féminine de Saint-Yon²¹⁴⁵. En effet en 1892 il y avait encore 10,77% de décès à Saint-Yon et 9,05% en 1893. Ces taux de décès élevés étaient dus, selon les aliénistes rouennais, au nombre important de femmes aliénées « incurables ». Or, ces femmes « inguérissables » avaient été intégrées dans l'établissement sous le Second Empire. Elles avaient vieilli à l'intérieur

même de l'asile. « Le grand mouvement ascensionnel a eu lieu de 1852 à 1863, après le transfèrement des hommes à l'asile de Quatre-Mares. En moins de 14 ans, de 1852 à 1863, la population de femmes a doublé à l'asile Saint-Yon » indiquait le docteur Giraud. En élargissant l'assistance aux femmes aliénées sous le Second Empire notamment à l'époque du docteur Morel, les aliénistes rouennais avaient introduit à Saint-Yon une forte population féminine « incurable ». En vieillissant, elle fournira un contingent de forte mortalité au début de la III^e République²¹⁴⁶. En 1900, le taux de décès des femmes aliénées était très important soit 9,2%. En 1904, il atteignait même 10,6%. De plus le chiffre des rechutes consécutif à un premier internement féminin était très élevé. Ainsi 44 cas étudiés en 1890 avaient engendré 4% de réintégrations à Saint-Yon. Les aliénistes rouennais soulignaient l'inquiétude « sans cesse renaissante » de ces pauvres femmes, la plupart indigentes, dans l'attente du pain quotidien²¹⁴⁷.

Un autre facteur expliquait le désarroi des médecins de Saint-Yon. Le nombre de guérisons complètes restait très faible à la fin du siècle: 3% en 1890, 3,3% en 1892, 3,6% en 1893 et moins de 3% en 1894. Il était toujours aussi peu élevé au début du XX^e siècle avec 2,8% en 1907. Les aliénistes rouennais notaient cependant une légère reprise en 1911, une des années les plus bénéfiques pour les internés, avec 5,7% de guérisons. D'autre part au début du XX^e siècle les rapports de Saint-Yon distinguaient plus nettement les guérisons complètes des améliorations. Parfois additionnées elles pouvaient faussement montrer une grande efficacité des soins apportés aux malades. En effet en faisant un bilan des améliorations globalement, les rapports de Saint-Yon montraient un pourcentage de guérisons/améliorations de l'ordre de 5,6% en 1907 soit le double des simples guérisons complètes. Ces rapports mettront aussi en évidence un taux de 7,8% d'améliorations/guérisons en 1911. Cependant ces pourcentages restaient toujours très faibles si on les comparait à ceux des décès soit 6,6% en 1907 et près de 10% en 1911 (139 décès à l'intérieur de l'établissement cette année là).

Aux Quatre-Mares entre 1853 et 1890, les aliénistes avaient comptabilisé un total d'admissions annuelles de 6647 individus soit près de 190 admissions en moyenne par an sur 37 années. Les admissions par suite d'excès alcooliques y représentaient 2785 individus pour la période 1853-1890, soit en moyenne 40% des entrées. Les habitants du Havre et de Rouen consommaient régulièrement au cours de cette période 14 litres d'alcool par tête et par an. Mais 60% des internements aux Quatre-Mares entre 1853 et 1890 s'expliquaient donc pour des facteurs étrangers à l'alcoolisme. Pour les aliénés hommes les maladies les plus diffusées étaient dans l'ordre de grandeur décroissant des effectifs: la Mélancolie, la paralysie générale, la Manie, la folie toxique alcoolique, la démence organique et sénile, l'imbécillité, l'idiotie, la folie systématisée progressive, la folie névrosique (épileptique et hystérique), la folie morale et impulsive et la folie périodique à double forme. La mauvaise santé générale de la population départementale pouvait aussi expliquer le mauvais moral de la population. Ainsi en 1894, 608 Havrais étaient décédés pour cause de phtisie et 450 à Rouen. A Toulouse, il n'y en avait eu pour la même année que 290. Concernant l'hygiène, un professeur de l'École de médecine de Rouen pouvait aussi constater au début du XX^e siècle qu'en 1903-1905 « parmi les villes les plus importantes du monde, c'est à Rouen qu'on meurt le plus de tuberculose²¹⁴⁸ ». Au cours des années 1880-1890 la statistique comparative des taux de mortalité des villes de France plaçait toujours Rouen dans les principales « ville-tombeau » notamment pour la mortalité infantile. Elle inquiétait alors sérieusement les conseillers municipaux rouennais²¹⁴⁹. En 1890, aux Quatre-Mares il n'y avait eu que 54 guérisons complètes et 23 améliorations alors qu'il y avait au même moment 35 réintégrations suite à des rechutes. Les guérisons complètes ne représentaient alors que 5,6% du total de la population traitée à l'intérieur de l'établissement. Bien que légèrement supérieur à celui de Saint-Yon ce taux était très faible. Cependant, les améliorations cumulées aux guérisons soit 2,4% permettaient d'avancer un chiffre d'anciens internés plus ou moins guéris d'environ 8%. Les rechutes et réintégrations étaient alors évaluées pour la même année à 3,65% soit un taux presque équivalent à celui de Saint-Yon.

A la même époque le nombre des décès annuels aux Quatre-Mares restait très significatif notamment à l'époque de la direction du docteur Delaporte. Ainsi les taux de décès y oscillaient entre 11% de la population traitée en 1882 et 10,8% en 1890. Il atteindra un pic de 14,58% en 1891²¹⁵⁰. Le taux de décès mis en rapport avec la population traitée y était donc considérable au début du XX^e siècle ainsi 14,6% pour l'année 1906, un taux équivalent à l'année 1891. Celui-ci était probablement dû au maintien d'une forte population masculine âgée à l'intérieur de l'établissement. En effet, dès cette époque, les Quatre-Mares pouvaient faire office de maison de retraite surtout pour les personnes âgées atteints de « démence sénile ». Mais le nombre des « vieillards » aux Quatre-Mares était moins élevé que les « vieilles » à Saint-Yon car entre 1851 et 1911 la population des femmes de plus de 65 ans dans la population féminine départementale oscillait entre 8 et 10%.

En outre le taux des guérisons complètes était resté très faible en 1906, soit à peine 6,5%. Quant à celui des améliorations il était quasi insignifiant soit un peu plus de 1,6% pour la même année. Par ailleurs, les placements d'office, pour le compte du département de la Seine-Inférieure, représentaient l'immense majorité des procédures

d'internement effectuées aux Quatre-Mares par exemple 98% en 1890. Cette même année les pensionnaires représentaient 17% de la population de l'asile pour hommes. Ce taux montrait un relèvement assez conséquent de la population aliénée masculine aisée en faveur des Quatre-Mares comparée à celle de Saint-Yon. Les aliénistes pouvaient aussi estimer la durée de la maladie pour 191 aliénés hommes en 1890. Ainsi sur une population de 159 internés estimée en 1890 (parmi 191 aliénés étudiés à l'origine), plus de 33% avaient une durée de maladie supérieure à 6 mois et près de 50% inférieure à 3 mois (dont 17% inférieure à 1 mois). Ce constat posait des problèmes pratiques de gestion. En 1890, 21 aliénés hommes étaient internés dans l'établissement depuis leur naissance (soit 11% d'un échantillon de 191 patients). Plus grave, sur le même échantillon près de 6% étaient internés pour maladie de durée inconnue. Les aliénistes pouvaient aussi transposer l'état civil de 234 entrants en 1890. Contrairement aux femmes aliénées, le nombre des entrants mariés était légèrement supérieur à celui des célibataires même si la proportion de ces derniers restait forte.

L'augmentation par plus de 116% du nombre des aliénés hommes internés entre 1882 et 1897 n'était pas sans lien avec la précarité du monde ouvrier. Elle correspondait au « malaise » et à la « sinistrose » des petits employés dans les agglomérations rouennaises et havraises au tournant du XIX^e-XX^e siècles elles-mêmes liées à la « grande dépression » depuis l'année 1882²¹⁵¹. En effet l'économie rouennaise paraissait connaître un nouvel essoufflement à cette époque. Pourtant le contexte économique conjoncturel régional semblait toujours favorable avec une croissance de la production textile globale de l'ordre de 35% pour la Seine-Inférieure et l'Eure entre 1890 et 1904. Mais ni le développement des activités portuaires, faisant de Rouen le deuxième port français avant 1914, ni l'essor des industries chimiques et métallurgiques dans la vallée de la Seine ne permettaient d'enrayer véritablement les crises périodiques de chômage et de mortes saisons pour les ouvriers du département.

En effet le textile normand connaissait une époque d'essoufflement car il était davantage concurrencé par les industries mulhousiennes. Ces difficultés s'accroissaient après 1907 malgré les tarifs protecteurs de l'année 1892 et le développement du trafic colonial. Le coût de la vie devenait très cher dans les années 1911-1913. Les conditions de vie étaient très dures pour la population de l'agglomération rouennaise notamment dans les vallées environnantes de la Seine et la rive gauche. A cette époque, des poches de pauvreté renforcées par la pénibilité du travail à domicile des ouvriers normands dans les industries furent bien mises en évidence par les campagnes du Sillon rouennais et les œuvres catholiques surtout au cours de l'hiver 1907-1908²¹⁵². De plus les mutations structurelles ne pouvaient pas arrêter la recrudescence des maladies liées à la pénibilité et aux tensions du marché de l'emploi. Elles accroissaient l'intérêt des aliénistes et des autorités publiques locales pour la santé physique et mentale. Ainsi les relations patrons et employés s'étaient gravement compliquées au tournant du siècle avec la dégradation du marché de l'emploi et la cherté des produits de premières nécessités. La pression du chômage s'exerçait sur les salariés de façon préoccupante. Mais ses origines et leurs conséquences restaient peu considérées par les pouvoirs publics jusqu'en 1906, année de création d'un ministère du Travail et de la prévoyance sociale²¹⁵³. Cependant il existait depuis 1891 un office du travail ainsi qu'un Conseil supérieur du travail.

Dans ce contexte, en 1891 apparut dans une des rubriques sur les maladies mentales remplie par les aliénistes des Quatre-Mares, Dubuisson et Delaporte, la mention « surmenage²¹⁵⁴ ». Cette nouvelle notion pouvait être mise en rapport avec la lutte des employés et des ouvriers du département pour de meilleures conditions de travail. En effet en 1892 l'*Union Philanthropique*, la société de prévoyance des employés rouennais, avait organisé une pétition de 1000 salariés adressée à la chambre des députés par l'intermédiaire du député Ricard pour que « la responsabilité des patrons en cas d'accident du travail et en cas de maladie résultant des travaux qui sont commandés à l'employé » soit prise en considération²¹⁵⁵. Ainsi au tournant du XIX^e-XX^e siècle les commerçants et employés des magasins du Havre luttèrent pour le repos hebdomadaire. Ces derniers avaient développé un comité d'action favorable au repos le dimanche. Ce mouvement permit parmi d'autres d'aboutir au vote de la loi du 10 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire²¹⁵⁶. Cette loi fut votée avec l'appui du député radical de la Seine-Inférieure Lefort alors membre de la commission des asiles départementaux pour aliénés.

La sécurité, les migrations inter et intra-départementales et les aliénations.

Les migrations au tournant des XIX^e-XX^e siècles, l'exode des « centres ruraux » et l'attraction des « centres populeux » surtout de Rouen et d'Elbeuf et dans une moindre mesure du Havre, demeuraient, selon les aliénistes rouennais, une des causes principales des aliénations. Ainsi, au cours de deux études sur le lieu de naissance et les migrations des aliénés admis aux asiles départementaux, le docteur Giraud, alors directeur-médecin à Saint-Yon, analysa le rôle des migrations géographiques intra-départementales et inter-départementales avec l'origine de la

folie. Cette étude constituait sa contribution aux Assises de Caumont tenues en 1896 : *Lieux de naissance et migrations des malades admises pour la première fois dans un asile d'aliéné et entrés à Saint-Yon de 1891 à 1895*. La description faisait suite à une *Topographie de l'aliénation mentale dans le département de la Seine-Inférieure* paru pour le *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française de Blois* en 1892²¹⁵⁷. Ces contributions montraient l'effet pathologique des changements de domicile, de métiers et de vie. Tous les « déséquilibrés » avaient un « caractère mobile ». Non seulement ils restaient difficilement en place mais en plus il fallait, selon les aliénistes, atténuer la nocivité des migrations vers Rouen : « le séjour à la ville est dangereux de toute façon pour ceux qui sont nés et ont été élevés à la campagne et la conclusion est qu'il faut tendre à améliorer l'hygiène des villes²¹⁵⁸ ».

Giraud constatait que l'arrivée dans les centres industriels du département entraînait pour les habitants venus de la campagne un bouleversement complet de leur genre de vie. En outre, des « excitations » de toutes sortes étaient reliées aux fléaux des grandes villes. Le médecin y rattachait l'alcoolisme et la syphilis qui étaient les principaux facteurs de ces changements²¹⁵⁹. Ces fléaux frappaient surtout les milieux industriels et « immigrés » notamment les « individus vivants dans l'air confiné des ateliers²¹⁶⁰ ». Ils pouvaient engendrer la « débilité de la race » largement évoquée par le docteur Morel en son temps justement à Rouen. Par ailleurs « l'alcool » semblait « plus pernicieux pour les ouvriers de fabrique dans une ville industrielle comme Rouen, que pour les ouvriers d'un port d'une ville maritime comme le Havre²¹⁶¹ ». Giraud remarquait aussi que l'augmentation de la mobilité des habitants de la Seine-Inférieure avait provoqué plusieurs déséquilibres sur la population départementale saine d'esprit. Il remarquait qu'à partir du début des années 1880 la société française était passée définitivement d'une société plutôt fondée sur les valeurs de l'industrie au détriment de celles du monde rural. Les classes moyennes et les professions libérales avaient une importance sociale de plus en plus considérable. En Seine-Inférieure les migrations vers l'agglomération rouennaise avaient été aggravées par un manque de main-d'œuvre dans les entreprises du textile. Or ce relatif déficit pour les campagnes normandes avait eu tendance à renforcer l'ensemble des discours populationnistes et moralisateurs. Pour Giraud, l'exode vers la ville engendrait l'accroissement des « causes occasionnelles » de la folie nées à la fois des conditions de vie en ville mais aussi des migrations elles-mêmes. Il y avait ainsi une forte corrélation entre les vagues d'immigration et la hausse de la population asilaire. Pour preuve, entre 1881 et 1890, 7,95% des aliénés provenaient de départements étrangers à la Seine-Inférieure, soit 237 aliénés sur 3232 cas étudiés des deux sexes²¹⁶², et 4% pour la période 1891-1895 à Saint-Yon (soit 37 cas sur 916 femmes aliénées pour la première fois admises dans un asile). Ces aliénés provenaient de départements plus ruraux assez proches : le Calvados, l'Orne, l'Eure, la Manche, la Somme mais aussi les Côtes du Nord et le Finistère. Plusieurs provenaient même de pays étrangers, douze pour la période 1881-1890 et vingt-trois pour la période 1891-1895 (d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, du Portugal, de Suisse, du Luxembourg mais aussi des Etats-Unis). Pour la Seine-Inférieure, Giraud mettait en évidence de grands centres d'immigrations comme Dieppe, Le Havre et Rouen. Ils engendraient des taux d'aliénation élevés. Ces villes étaient devenues complètement malsaines au moral comme au physique. C'est pourquoi des assainissements s'y imposaient pour enrayer le mal et protéger les mœurs²¹⁶³. Ainsi au premier janvier 1892 les aliénistes rouennais avaient recensés 1748 aliénés des deux sexes domiciliés en Seine-Inférieure sur 1824 internés. Rapportés aux populations des arrondissement du département cela donnait les taux d'aliénation croissant suivants : arrondissement de Neufchâtel, 0,12% ; celui de Dieppe, 0,14% ; celui d'Yvetôt, 0,16% ; celui du Havre, 0,18% et celui de Rouen, 0,29%²¹⁶⁴. L'écart entre l'arrondissement de Rouen et celui du Havre restait considérable en matière d'aliénation. Cependant la « folie » était plus élevée dans l'arrondissement plus rural d'Yvetôt que dans celui de Dieppe. Pourtant les habitants de cette région avaient plutôt l'habitude de conserver jusque là les « imbéciles », les « déments » et les « vésaniques » à domicile ou en semi-liberté dans les travaux agricoles. De plus « dans le pays de Caux, c'est à dire sur le plateau qui s'étend entre la mer et la vallée de la Seine, on voyait autrefois un assez grand nombre d'ouvriers qui trouvaient dans les travaux agricoles un salaire rémunérateur, pendant une partie de l'année, et qui, restaient sur place, travaillaient comme tisserands, dans la morte saison des travaux des champs. L'industrie a subi, elle aussi, des transformations, et les tisserands à la main ne gagnent plus leur vie. De là, pour cette catégorie d'ouvriers, une cause de misère et de migration. Nous avons tout lieu de croire que cette migration de la campagne à la ville à une influence néfaste sur tous ceux qui n'ont pas le cerveau bien équilibré » expliquaient les aliénistes rouennais²¹⁶⁵. Le Pays de Caux pouvait devenir, selon les aliénistes rouennais, un nouveau foyer de dégénérescence.

L'étude de la domiciliation de 916 femmes aliénées admises pour la première fois à Saint-Yon entre 1891 et 1895 prouvait l'itinérance et l'instabilité de la main-d'œuvre féminine. Ces enquêtes avaient été réalisées avec l'appui du docteur Toulouse (1865-1947), alors médecin-adjoint du docteur Giraud à Saint-Yon depuis 1891. Toulouse était un spécialiste des études de médecine expérimentale²¹⁶⁶. Il deviendra membre de la *Société Médico-Psychologique* domicilié à Sotteville lès Rouen le 27 juin 1892. Reçu interne des asiles pour aliénés de la Seine en

1889, il avait réalisé sa thèse de médecine à Paris en 1891 sur *La mélancolie sénile chez la femme*. Cette année là, il avait été nommé médecin-adjoint de l'asile de Villejuif. Il y retournera en tant que médecin en chef en 1898 après son passage à Saint-Yon entre 1891 et 1893 puis à Saint-Anne. Il sera entre temps promu à la première classe de son grade avec une rémunération de 3000 francs²¹⁶⁷. Toulouse était un franc-maçon entré au Grand Orient de France le 23 juin 1892. Il était apprenti à la loge « La libre Pensée²¹⁶⁸ ». Il aura une notoriété rapide grâce à ses travaux psychologiques notamment sur Emile Zola publiés en 1896 mais aussi sur l'hygiène et la prophylaxie mentale avec son ouvrage sur *Les causes de la folie: prophylaxie et assistance* paru la même année. Il y dressera à partir de son expérience mais aussi de sa formation un état des connaissances en matière de maladies mentales non sans une certaine influence du darwinisme social²¹⁶⁹ : « l'hérédité aurait pour action d'après Darwin de transmettre les caractères du plus apte dans la lutte pour la vie et de la transmettre tant qu'ils sont utiles à l'espèce²¹⁷⁰ ». Partisan d'une réforme profonde du système asilaire français, le docteur Toulouse fondera la *Revue de psychiatrie* dont le premier numéro paraîtra en 1898. Lors de son séjour à Saint-Yon le docteur Toulouse avait pu discuter de cette position avec le docteur Penetier, directeur du Musée d'Histoire naturelle de Rouen et membre de la commission de surveillance des asiles départementaux pour aliénés de la Seine-Inférieure. A cette époque, le docteur Penetier défendait l'introduction du darwinisme en France. Peut-être parce que justement elle pouvait s'inscrire dans le schéma des « dégénérescences » construit par Morel à Rouen ? En 1896 aussi, soit trois années après son séjour à Sotteville-les-Rouen, le docteur Toulouse adhéra à la Ligue La régénération, Ligue pour l'amélioration de la race humaine fondée par le libre penseur anarchiste Paul Robin (1837-1912)²¹⁷¹. Cette ligue néo-malthusienne de gauche prônait la sélection scientifique, l'éducation et un eugénisme « positif » (copulation préventive, pratiques anticonceptionnelles, grèves des ventres, amour stérile...). A partir de 1897, le docteur Toulouse deviendra un des principaux collaborateurs de la *Revue Philanthropique* animée par Paul Strauss, président du *Conseil Supérieur de l'Assistance publique*. En 1900, il fondera un Laboratoire de psychologie associé à l'asile de Villejuif ainsi qu'à l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes. Il sera alors nommé directeur de deux collections éditoriales l'une chez Alcan la *Bibliothèque internationale de psychologie expérimentale*, normale et pathologique et l'autre chez Doin, la *Bibliothèque biologique et sociologique de la femme*²¹⁷².

Toulouse deviendra un des principaux artisans de la *Société de Psychologie* fondée à Paris en 1901. Elle sera rattachée à l'*Institut Psychologique International* fondé initialement à l'aide d'une donation russe, le soutien d'hommes politiques libéraux britanniques et d'un comité de patronage composé de nombreux savants (Charles Richet, Théodule Ribot, Gabriel Tarde, Lombroso notamment). L'ensemble des premiers bulletins de l'*Institut Psychologique International* sera conservé à la Bibliothèque Municipale de Rouen. On trouvera parmi les membres de la *Société de Psychologie*: Théodore Simon, nommé médecin-adjoint à Saint-Yon en 1908²¹⁷³, Magnan, Alfred Binet et Pierre Janet qui avait été un important collaborateur du groupe des médecins aliénistes havrais animé par les docteurs Powilewicz, Piasecki et Gibert²¹⁷⁴.

Depuis le début des années 1880 la psychologie expérimentale recevait un important écho à l'intérieur de la *Société libre d'émulation du commerce, et de l'industrie de la Seine-Inférieure*. Ainsi le docteur Armand Laurent, évoqué plus haut à l'époque du docteur Morel, futur membre adhérent du *Premier congrès national de la médecine mentale* tenu à Rouen en 1890, ancien médecin-adjoint aux asiles des Quatre-Mares et Saint-Yon, y avait fait plusieurs communications sur les ouvrages de Théodule Ribot *Les maladies de la mémoire* (1881), *Les maladies de la volonté* (1883) et les *Maladies de la personnalité* (1885)²¹⁷⁵. Théodule Ribot (1839-1897), un philosophe promoteur de la nouvelle psychologie scientifique en France, très proche de Paul Janet puis de Pierre Janet, avait soutenu à la Sorbonne sa thèse sur « l'hérédité » en 1873, influencée pour partie par les études de Morel. Puis il avait fondé la *Revue Philosophique de la France et de l'Etranger* en 1876. Ribot sera le premier à être chargé d'un cours de psychologie expérimentale à la Sorbonne en 1885. En 1873 Ribot avait repris la thématique de l'« hérédité », étudiée par le docteur Morel pour les dégénérés, pour en faire une « loi du monde moral » : « l'hérédité est la loi biologique, en vertu de laquelle tous les êtres doués de vie tendent à se répéter dans leurs descendants ; elle est pour l'espèce ce que l'identité personnelle est pour l'individu²¹⁷⁶ ». Ainsi, entre 1882 et 1886, les aliénistes rouennais expliquaient que les internements de femmes aliénées à Saint-Yon étaient dus pour 16% à « l'hérédité ». Mais pour les aliénistes de Saint-Yon était-elle une question d'ordre purement psychologique, physiologique ou un mélange des deux?

Par ailleurs des expériences d'hypnose à distance sur Léonie, une hystérique havraise aux « personnalités multiples », s'étaient tenues au Havre entre septembre 1885 et décembre 1886. Elles étaient un événement majeur pour les membres de « l'Ecole Charles Richet ». Cette école de psycho-physiologie française avait tenté de se placer en dehors de la querelle sur l'hypnose entre 1884 et 1893 qui voyait s'opposer les écoles médicales de La Salpêtrière, animée par Charcot, et celle de Nancy, impulsée par Bernheim. Elle rassemblait notamment Pierre Janet, Alfred Binet, le docteur Charles Féré et le « demi-rouennais » Henri Beaunis dont nous reparlerons²¹⁷⁷. Les expériences du

Havre étaient principalement organisées par Pierre Janet avec l'appui des aliénistes havrais²¹⁷⁸. Elles furent marquées par la venue au Havre d'une délégation étrangère conséquente formée le 21 avril 1886 accompagnée de Paul Janet, de Pierre Janet et de son frère Jules et de plusieurs membres de la *Société de Psychologie Physiologique* fondée à Paris en 1885²¹⁷⁹. D'autres séries d'expériences, avec ou sans Pierre Janet, auront lieu à Paris entre 1887 et 1889 puis à Cambridge en 1889²¹⁸⁰. Hormis les expériences sur Léonie, « ce qui surprit davantage Janet, c'est de voir avec quelle crédulité de graves personnages venant soit de Londres, Myers, soit de Paris, Paul et Jules Janet, Charles Richet, entérinaient des expériences discutables et revenant chacun chez soi, chantaient les louanges du jeune philosophe » au Havre²¹⁸¹. La Seine-Inférieure devenait alors une terre de prédilection pour les psychiatres européens. Ainsi en 1891 le docteur Gibert relatait les circonstances de la venue au Havre du psychiatre allemand Otto Ludwig Binswanger (1852-1929), professeur de psychiatrie à l'Université de Iena et médecin du philosophe Nietzsche. Spécialiste des hystéries et des paralysies générales Binswanger venait diagnostiquer une mère de 6 enfants, parlant plusieurs langues et âgée de 42 ans. Cette femme était devenue brusquement aphasique après une crise nerveuse nocturne : « on la trouve le matin, couchée en travers de son lit, à peu près nue, et dans un état de saleté indescriptible²¹⁸² ».

Au début des années 1890 les travaux de Pierre Janet recevaient un véritable soutien dans *La Normandie Médicale*, la revue des médecins de la Seine-Inférieure créée en novembre 1885 autour des docteurs Gibert, surnommé le « Charcot de la Normandie » et Raoul Brunon. Rappelons que celui-ci avait été membre adhérent du *Premier Congrès national de la médecine mentale* tenu à Rouen en août 1890²¹⁸³. Les médecins de la Seine-Inférieure suivaient attentivement les recherches de Pierre Janet depuis sa soutenance de thèse en lettres sur *L'automatisme psychologique* en 1889, réalisée au Havre entre 1883 et 1889, puis en médecine mentale à partir de 1890 sur *L'état mental des hystériques* au Laboratoire de psychologie de la Salpêtrière, soutenue sous la direction de Charcot en 1893²¹⁸⁴. Ils s'intéressaient aussi aux études de Charcot comme l'indiquait le parcours du docteur Louis Boucher (1857-1940) devenu médecin des hôpitaux de Rouen au concours de l'année 1887. Le docteur Boucher avait été interne en médecine à Paris dans les services de l'hôpital Saint-Anne sous la direction du docteur Magnan puis à la Salpêtrière. Il avait réalisé sa thèse sur *La Salpêtrière. Son histoire de 1656 à 1790*. Elle avait été récompensée par une médaille d'argent de la Faculté de médecine de Paris. Le docteur Boucher avait été surtout remarqué pour un article sur l'«Hystérie chez l'homme» paru dans l'*Union Médicale de la Seine-Inférieure* en 1886. C'était une innovation de l'Ecole de la Salpêtrière à une époque où les aliénistes discernaient « l'hystérie » surtout chez des femmes issues du peuple. Ami de Charles Richet et du docteur Brunon, le docteur Boucher participera aussi au congrès de médecine mentale tenu à Rouen en août 1890²¹⁸⁵. A la suite, entre 1892 et 1893, le docteur Gibert avait publié dans *La Normandie Médicale* plusieurs cas de pathologies nerveuses et hystériques chez des femmes ou des jeunes filles de la région havraise. Ces expériences de « suggestion » lui permettait notamment de mettre en évidence les causes morales de l'hystérie²¹⁸⁶.

Au début du XX^e siècle Toulouse, futur membre de la *Société de Psychologie*, proposera un « projet de Laboratoire du travail » à la direction du Travail le 8 juillet 1900²¹⁸⁷. Il sera mis en place quelques années après la création par Millerand d'une commission d'hygiène industrielle le 11 décembre 1900. Cette dernière commission sera alors axée sur l'étude des conditions anthropologiques et environnementales du système industriel et des villes notamment à travers l'éducation professionnelle, la sélection et l'hygiène au travail²¹⁸⁸. Son projet prendra corps avec la mise en place d'une commission de physiologie et d'enquêtes sur le travail le 17 mai 1913 animée entre autres par Charles Richet²¹⁸⁹. Cette commission devait s'attacher à montrer les raisons de la « débilité de la race » ainsi que la « détérioration du matériel humain ²¹⁹⁰ ». La commission d'hygiène industrielle annonçait aussi les travaux sur la médecine du travail après la fondation à Milan en 1906 d'une commission internationale permanente pour l'étude des maladies professionnelles. Dans ce contexte, la santé mentale des ouvriers devenait un intérêt pour tous les employeurs soucieux de maintenir autant leur efficacité que leur productivité notamment en Seine-Inférieure et dans toute la vallée de la Seine²¹⁹¹. En effet, la détérioration de la santé psychique des ouvriers pouvait réellement constituer des obstacles au développement économique et social d'une région. Ainsi sur 119 femmes paralysées, atteintes de nervosisme et d'anémie entre 1882 et 1891, les aliénistes rouennais avaient dénombré pour les professions les plus répandues 40 journalières, 25 aliénées « sans travail », 17 couturières, 10 domestiques, 8 ouvrières de fabrique, 6 commerçantes et 3 prostituées. En 1892, les aliénistes rouennais ne cachaient pas leur préoccupation : « nous pouvons ajouter, sachant quelle influence joue la prédisposition héréditaire, qu'on méconnaît un véritable danger en laissant vivre en liberté des êtres susceptibles de procréer une nouvelle génération d'aliénés²¹⁹² ». C'était une allusion directe aux dangers de la procréation notamment au péril vénérien mais surtout à la « folie héréditaire » mise en évidence par Morel à Rouen. Pour les aliénistes rouennais il fallait en effet traiter dès le début, c'est à dire avant la « chronicité » et « l'incurabilité », toute personne aliénée et l'isoler immédiatement. Au premier janvier 1892, il y avait 1824 aliénés internés en Seine-Inférieure dont 761 hommes et 1063 femmes.

Au début des années 1890 le domicile de secours des femmes aliénées à Saint-Yon était très majoritairement situé à Rouen. Elles représentaient plus de la moitié des femmes concernées dans l'échantillon analysé par Toulouse et Giraud entre 1891 et 1895. Mais, le docteur Giraud notait que 213 femmes aliénées sur 916 étaient nées en dehors de la Seine-Inférieure. Elles étaient venues s'y fixer bien après. 280 étaient nées dans la Seine-Inférieure et avaient quitté leur canton d'origine. Seulement 41% des nouvelles femmes internées avaient conservé leur domicile et leur canton d'origine soit un peu plus de 378 dans l'échantillon concerné. Cette enquête signifiait, qu'à un moment ou un autre, près de 59% des femmes aliénées avaient été des migrantes intra-départementales. Ainsi, les ouvrières formaient l'immense majorité des cas étudiés (62,5% de l'échantillon). Ensuite venaient dans l'ordre décroissant les chômeuses (21%), les employés et les domestiques (9%), les commerçantes (5%) et les prostituées (2,5%). La proportion des filles publiques aliénées semblait sensiblement supérieure en Seine-Inférieure comparée au département du Rhône²¹⁹³. En 1878 les filles en « maison » représentaient 75% des dizaines de prostituées de Rouen et Du Havre alors qu'à Lyon les filles « en cartes » et isolées étaient beaucoup plus importantes. Les milieux clos du vice semblaient dominer en Seine-Inférieure et favoriser l'aliénation des filles publiques notamment en ville. Cependant pour la seule année 1896 la police rouennaise avait réalisé 2729 arrestations de prostituées pour « racolage²¹⁹⁴ ». Les univers de la « débauche » réglementée néanmoins proches de la « folie » étaient évoqués par Maupassant dans la *Maison Tellier* publié en 1881 et réédité en 1891. Dans cette nouvelle, l'écrivain montrait des prostituées d'un bordel de Fécamp tenu par une « Madame » de bonne famille amenées à prendre un jour de congé pour assister à une communion²¹⁹⁵. L'insanité semblait davantage critiquée à la ville que dans les campagnes normandes : « le préjugé du déshonneur attaché à la prostitution, si violent et si vivace dans les villes, n'existe pas dans la campagne normande. Le paysan dit : « c'est un bon métier » ; et il envoie son enfant tenir un harem de filles comme il l'enverrait diriger un pensionnat de demoiselles ».

Giraud indiquait qu'au cours des années 1890 de nombreuses admissions à Saint-Yon s'étaient faites sans aucun renseignements. En effet la plupart des femmes aliénées avaient déménagé avant leur hospitalisation des cantons des arrondissements les plus ruraux du département vers des arrondissements ruraux plus urbains comme Dieppe et Yvetot qui pouvaient servir de « zone d'immigration relais ». Ces migrations rurales, liées à la mobilisation industrielle, s'accroissaient à la fin du XIX^e siècle. La pauvreté rurale poussait à la fois vers la ville et vers plus de mobilité professionnelle²¹⁹⁶. Les ouvrières étaient parfois obligées d'effectuer un va-et-vient permanent d'un travail industriel à un autre. Leurs conditions d'existence contrastaient avec celles des familles ouvrières plus sédentarisées observées par les aliénistes dans les années 1850. De ce prolétariat flottant, défavorable aux structurations familiales traditionnelles, soumis aux fluctuations du travail et aux aléas du logement, émergeait l'instabilité qui favorisait la « folie ». Les femmes étaient les premières victimes, surtout les journalières, de ces migrations. Elles pouvaient facilement glisser vers le vagabondage d'où l'absence quasi complète de « profilage » pour de nombreuses femmes internées dans les années 1880-1890. Ces femmes atteintes de l'« automatisme ambulatoire », ces femmes « aliénées migratrices » montraient la nature malade des transformations sociales en Seine-Inférieure²¹⁹⁷. A cette époque les « vagabondes » étaient des « immigrées ». Elles étaient considérées comme de véritables « déchets sociaux » car la « manie ambulatoire » devenait de plus en plus « anti-sociale », « parasitaire » et « anti-hygiénique ». Elle pouvait aussi pousser au « crime » comme le vol et la prostitution ou à la « pathologie » et la « contagion » syphilitique, épileptique ou hystérique. Mais à la différence des médecins de Saint-Yon les enquêtes sociales et les représentations de cette époque ne semblaient s'être attardées que sur les migrations masculines alors que les féminines pouvaient aussi frapper les imaginations. Dans *Le vagabond* de Maupassant publié en 1887, quelques années avant les études des docteurs Giraud et Toulouse sur les femmes migrantes aliénées à Saint-Yon, le héros était un charpentier errant suite au chômage et à la pauvreté atteint de « folie meurtrière ». Dans le conte *Le Gueux* paru dans le Gaulois en 1884 un maraudeur infirme était rudoyé de coups²¹⁹⁸.

Les autorités départementales considéraient les migrations et ses formes de vie comme des tendances sociales à la rébellion au travail. Elles étaient non seulement anti-sécuritaires mais elles étaient aussi le résultat d'une espèce de rejet, une réaction de dégoût, face aux nouvelles industries devenues des « bagnes industriels ». En outre elles étaient la conséquence des fortes inégalités liées au coût de la vie, aux prix alimentaires, aux oscillations économiques et à la cherté des loyers²¹⁹⁹. Le vagabond était perçu comme une « machine violente » tout comme l'« ouvrière nomade », une « femme prostituée » ou une « femme criminelle ». Enfin ce constat remettait en cause le rêve d'intégration nationale voulu par tous les réformateurs sociaux. Dans ce contexte, les aliénistes de Saint-Yon Nicoulau, Giraud et Toulouse, soulignaient l'« attraction énergétique des centres peuplés » de Rouen et du Havre. Les nouvelles migrations se faisaient au détriment des populations déjà immigrées de Dieppe et d'Yvetot. Le canton rural d'Yvetot passait ainsi de 13906 habitants en 1891 à 13500 en 1896 soit une perte de plus de 400 habitants en 5 ans²²⁰⁰. L'exode rural était à l'origine de nombreux cas de folie notamment en 1892, année qui fut en France l'année « record » du nomadisme. Il favorisait aussi les petits délits de droit commun malgré la loi votée le 27 mai 1885 sur

les récidivistes²²⁰¹. Cette configuration départementale provoquait de nouvelles réflexions au sein des cercles aliénistes rouennais depuis le début des années 1880. En 1880 la population asilaire départementale se rapprochait dangereusement des 2000 aliénés avec 1789 internés.

« Les élites du XIX^e siècle sont en général hostiles aux migrations qui déstabilisent les campagnes, source de leur influence sociale et de leur pouvoir politique, et corrompt la partie saine de la population urbaine²²⁰² ». La volonté de contrôle des administrations départementales s'était accentuée du fait de la tendance forte aux crimes contre les personnes en Seine-Inférieure. En effet, le nombre moyen des délits entre 1831 et 1881 d'après le *Compte général de la justice criminelle*, publié en 1882, dépassait en Seine-Inférieure celui du département des Bouches-du-Rhône. Le département haut-normand arrivait en quatrième position après ceux de la Seine, de la Corse et du Nord²²⁰³. La criminalité résultait pour partie en Seine-Inférieure des violences résiduelles. Elles se maintenaient dans les campagnes normandes notamment les maltraitances, les conflits inter et intra villageois, les parricides à l'exemple d'*Un parricide*, conte de Maupassant paru dans le Gaulois en 1882. Au cours du procès l'avocat avait plaidé la folie reprenant le thème de « l'hérédité ». La presse parlait aussi fréquemment des infanticides comme dans l'affaire de l'avorteur de Louviers en 1889 : « Tous ces accusés, paysans ou ouvriers de fabriques, paraissent surpris d'être incriminés pour des actes qui leur semblent fort naturels²²⁰⁴ ». Cependant les comportements criminels semblaient désormais davantage provenir de l'urbanisation accélérée avec la diffusion de l'immoralité des milieux pathogènes urbains, des maladies honteuses et contagieuses comme la tuberculose, l'alcoolisme et la syphilis²²⁰⁵. La ville engendrait la multiplication des atteintes à la pudeur, l'augmentation du nombre des malfaiteurs et des prostituées vénériennes, des taux de divorce plus élevés, la propagation des maladies mentales liées à la démoralisation et à la débauche²²⁰⁶. Or en Seine-Inférieure le fléau des « maladies mentales » semblait plus intimement lié à la précarité des emplois des adultes et toujours aux conséquences du travail effroyable des enfants et des adolescents des deux sexes. Bien après les années 1870, les médecins s'inquiétaient toujours pour la vitalité de la race et les sources vives de la reproduction dans la lignée des idées diffusées par Morel à Rouen sur la « dégénérescence humaine ». Ainsi les aliénistes des Quatre-Mares avaient répertorié les causes présumées de 234 hommes internés en 1890. Parmi eux 96 l'avaient été pour « excès alcooliques », 27 pour « vice congénital », 11 pour « chagrins domestiques », 10 pour « misère et privation », 8 pour « surmenage », 6 pour « syphilis », 3 pour « revers de fortune, 1 pour « excès vénériens », 1 pour « excès de tabac », 1 pour « onanisme », 5 pour « jalousie », 2 pour « frayeur »...60% des admissions étaient dues à des « causes morales ». Les aliénistes de Saint-Yon avaient aussi rapporté les causes présumées des aliénations pour 206 femmes internées en 1891. Parmi elles 69 l'avaient été pour « Mélancolie », 48 pour « Manie », 21 pour « Folie systématisée », 11 pour « hystérie, épilepsie, hypochondrie », 5 pour « Folie toxique », 3 pour « Folie périodique », 1 pour « Folie morale »... Entre 1882 et 1886, 16% des femmes internées à Saint-Yon avaient été reconnues aliénées pour cause d'« hérédité » et 31% pour des « causes morales ».

Le développement des « actes déviants » nécessitait un nouveau regard pour les aliénistes-sociologues au tournant du XX^e siècle. Des explications générales ne suffisaient plus pour cerner les mutations sociales en lien avec l'accroissement des « faits de folie ». L'analyse des aliénistes de Saint-Yon se rapprochait alors de deux types d'explications pour corrélés « folie » et « migrations ». Le premier raisonnement renvoyait à des explications endogènes. L'urbanisation engendrait le désordre et la désorganisation sociale. Elle imposait une existence laborieuse qui aboutissait à de fréquents épuisements physiques et psychiques. De plus, les migrations avaient des répercussions sur la structuration des bourgs et des villes de la Seine-Inférieure. Elle était donc nocive à la vie saine. La destruction des anciens ordres urbains provoquait la folie. Le raisonnement second déterminait des explications exogènes. L'économie des villes départementales se trouvait bouleversée par la criminalité liée aux mauvaises fréquentations, à la dégénérescence et la recrudescence des vies parasites. En attirant des populations fragilisées, l'agglomération rouennaise importait ses propres pathologies. Ainsi les aliénistes assistaient à une redistribution des taux d'aliénation et des atteintes à l'ordre public entre les campagnes et les villes. Des campagnes pouvaient émigrer les éléments les plus mauvais et les plus nuisibles.

L'émigration avait aussi apporté la criminalité dans les villes de Sardaigne et de Sicile en Italie bien connue du docteur Giraud. Elle pouvait distiller les germes de la folie sans que les « déracinements » en soient directement la cause. Ces phénomènes avaient été mis en évidence par les principaux criminologues italiens dont Cesare Lombroso (1835-1909) très inspiré par les travaux de Morel sur les dégénérescences à Rouen et en Seine-Inférieure²²⁰⁷. Le « facteur biologique » associé au « milieu social » éclairait la pathologie du crime. Au tournant du XIX^e-XX^e siècles cette thèse avait été défendue par un futur dirigeant bolchevick, le bulgare Rakovsky, alors proche du guesdisme et jeune étudiant en médecine en France à la Faculté de Montpellier. En effet dans sa thèse soutenue le 31 juillet 1897, *De la question de l'étiologie du crime et de la dégénérescence*, précédé d'un aperçu sur les principales théories de la criminalité, Rakovsky avait multiplié les références à Karl Marx mais aussi à Morel dans une atmosphère lombrosienne d'explication du crime par les caractéristiques ataviques des individus²²⁰⁸. Cette étude, en insistant sur

le rôle du milieu et des facteurs économiques, avait contribué avec d'autres à vulgariser les idées de Morel dans les milieux savants français²²⁰⁹. « La thèse abonde en recherches et remarques sur les conditions dans lesquelles vit le travailleur : logement, nourriture, salaire, durée du travail, installation des ateliers, maladies, chômage etc... »²²¹⁰. En outre depuis la fin du Second Empire l'adaptation de Morel aux théories du « darwinisme social » venait nourrir une vision pessimiste de l'hérédité humaine dans la nouvelle société industrielle des décennies 1880-1890²²¹¹. Si Morel ne s'inspirait pas des théories darwiniennes diffusées en France postérieurement à son œuvre principale sur les dégénérescences dans l'espèce humaine publiée en 1857, il recommandait néanmoins dès 1859 à tous les névropathes de s'abstenir du mariage pour empêcher toute succession « héréditaire fatale ». Cette conception prophylactique pourra influencer les théories eugénistes d'Alexis Carrel juste après la première guerre mondiale en vue d'une « régénération » passant par le dépistage des « problèmes humains », les « sélections sociales » voir les projets « euthanasistes »²²¹². De plus Morel avait répandu l'idée chez les élites que tous les « dégénérés » relevaient d' « un état maladif qui exclut nécessairement la possibilité d'une continuité et d'un progrès de l'espèce²²¹³ ».

La quasi disparition puis l'absence d'institutions d'assistance et de justice dans les campagnes normandes pouvaient, selon les aliénistes rouennais, accroître les phénomènes de criminalité. Certaines déviations physiologiques pouvaient aussi les occasionner. Ce point de vue était à cette époque bien défendu par le criminologue et psychologue d'origine normande le docteur Féré très inspiré par la lecture de Morel. Le docteur Féré, auteur de *La famille névropathique*, parue une première fois en une série d'articles en 1884, puis publiée avec des compléments en 1894 chez Alcan, jouissait d'une véritable aura à l'Ecole de médecine de Rouen²²¹⁴. Cet aliéniste, psychologue et criminologue français était né à Auffay dans le Pays de Caux entre Rouen et Dieppe. Après avoir travaillé au service de Broca, le docteur Féré avait fait son internat en médecine à la Salpêtrière en 1881 sous la direction de Charcot dont il était devenu le principal secrétaire à partir de 1882. Il lui consacra un article dans la *Revue des Deux Mondes* publié au décès de Charcot en 1893²²¹⁵. A partir de 1885 il avait travaillé comme médecin-adjoint au dépôt des aliénés de la Préfecture de Paris avant d'exercer jusqu'à son décès au service pour aliénés de l'hôpital de Bicêtre de Paris. En 1887 il avait dirigé la thèse de Charles Bataille (1859-1923) de Déville-les-Rouen sur les liens entre *Traumatisme et névropathie* soutenue à la Faculté de médecine de Paris²²¹⁶. Le docteur Féré adhérait à la *Société de médecine de Rouen* en 1897. Il était devenu membre du comité de rédaction de la *Normandie Médicale* à partir de 1900. Le docteur Féré avait poursuivi l'étude des caractères de l'hérédité dans les maladies nerveuses chère à Morel. Il montrait les stigmates physiologiques et les déformations tératologiques des dégénérescences tout en insistant sur les milieux morbides favorables à leur développement. Ces études pouvaient se rattacher à la fois au « néo-lamarckisme » en vogue sous la III^e République et à l'atmosphère de « darwinisme social » que les discussions sur Darwin et les « lois de l'hérédité » suscitaient²²¹⁷. Elles étaient aussi teintées de la tentation « eugéniste²²¹⁸ ». Mais cette vision devait surtout trouver sa source dans les écrits du docteur Morel qui avait été un fin connaisseur des milieux malsains et populaires rouennais. Pour Féré les criminels et les délinquants n'avaient pas de « type » originel anatomiquement déterminé mais ils étaient devenus « anormaux » et « dégénérés » d'un point de vue physique et psychique de part leur « milieu social » (misère, malnutrition, sexualités perverses, vice...). L'adaptativité des « dégénérés » ne semblait pas tant ancestrale que circonstancielle et environnementale. Ainsi sa pensée s'inscrivait tout à fait dans la criminalistique française alors en plein essor et très critique à l'égard de l'Ecole italienne de criminologie dominée par la théorie du « criminel-né » de Lombroso. Le docteur Féré se rapprochait davantage des détracteurs de Lombroso dans son propre pays comme l'italien criminaliste et libérale Napoleone Colajanni (1847-1921)²²¹⁹ mais aussi des études sur le « criminel produit social » de Lacassagne (1843-1924). Cette dernière école, l'Ecole lyonnaise, animatrice d'une opposition farouche à Lombroso, deviendra par extension la plus représentative de la criminologie française. Elle avait aussi trouvé des inspireurs à Rouen²²²⁰.

La situation socio-économique des campagnes normandes, la mécanisation et la concurrence libérale avaient aussi déterminé des poches de sous-développement en Seine-Inférieure liées à la disparition de l'agriculture de subsistance et de la polyculture traditionnelle. Ainsi n'était-ce pas par hasard que le docteur Giraud rapporta, suite à la tenue d'un congrès d'assistance à Milan, ses notes et impressions de voyage en Sicile au cours de l'année 1906²²²¹. Vers 1900 l'agriculture normande était entrée de plain-pied dans l'économie de marché. Même si l'exode rural et la modernisation pouvaient permettre une élévation progressive des salaires, de nombreux journaliers agricoles demeuraient avec des conditions de vie très misérables²²²². En Haute-Normandie les campagnes se vidaient au profit des grandes et petites villes, des vallées et banlieues industrielles et des zones côtières. En 1851 Rouen avait dépassé les 100000 habitants, Le Havre les 29000 et Elbeuf était resté la troisième agglomération départementale entre 1856 et 1881. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle trois communes de Seine-Inférieure avaient connu une rapide explosion démographique : Bolbec, devenue importante cité du coton, et deux localités de l'agglomération rouennaise, Sotteville-lès-Rouen, nouveau centre ferroviaire, et la cité industrielle du Petit-Quévilly. Dans le même temps la Seine-Inférieure subissait de fortes turbulences migratoires dont témoignait par exemple le turn-over des

populations ouvrières à Elbeuf²²²³. Cependant en 1913 le taux de criminalité en Seine-Inférieure était devenu inférieur à 0,055%. Or ce faible taux n'était-il pas aussi en partie dû à la recrudescence des placements d'office pour les nouveaux urbains devenus facteurs de risque au tournant du XIX^e-XX^e siècles ? Il faut souligner l'importance des placements sécuritaires intra-départementaux pour les autorités de la Seine-Inférieure face à la menace des nouvelles « classes dangereuses » : en 1890 98% des placements d'office avaient pour origine une autorité départementale de la Seine-Inférieure, 1% le ministère de l'Intérieur et 1% une autorité extra-départementale.

Entre 1831 et 1911, l'évolution de la population urbaine en Seine-Inférieure avait été en constante progression passant de 30,4% en 1831 à 60,3% en 1911 (40% en 1851 et 45,6% en 1872) devançant de plus d'un demi siècle, par son caractère industrialo-tertiaire avancé, la composition de la population active française. Aux mêmes années la plupart des autres départements normands n'atteignaient pas les 30% de population urbaine en 1911 : 33% pour le Calvados, 29,3% pour la Manche, 23,2% pour l'Orne et 24% pour l'Eure²²²⁴. Ainsi dans l'agglomération rouennaise l'urbanisation féroce avait aussi posé le problème de la médiocrité du logement déjà noté par les enquêteurs de la première moitié du XIX^e siècle et les aliénistes Vingtrinier et Morel. Or selon une enquête du ministère du travail datée de 1906, malgré la loi du 14 février 1902 sur les logements insalubres et la loi du 12 avril 1906 sur les Habitations à bon marché, 83% des habitations ouvrières rouennaises restaient sans aisances (95% à Lille). Ces caractéristiques tendaient à renforcer les « maladies de la société industrielle » et le taux d'aliénation lié à la question de la « santé du peuple » dans l'agglomération rouennaise²²²⁵.

Entre octobre 1897 et 1906, la direction des Quatre-Mares était assurée par le docteur Lallemand²²²⁶, en remplacement du docteur Delaporte, puis par le docteur Hamel à partir de 1907²²²⁷. Lallemand avait réalisé sa thèse de médecine en 1886-1887 sur la crampe des écrivains et son traitement. Il était nommé à la tête de Saint-Yon en 1907. Le docteur Hamel avait participé à la traduction française de plusieurs écrits de l'aliéniste italien Lombroso notamment *Les anarchistes* et ses *études de sociologie* publiés en 1897 ainsi que *L'antisémitisme* paru en 1899. Hamel avait aussi fait paraître sa contribution à l'étude clinique des hallucinations générales et des idées érotiques chez les aliénés dits « persécutés ». Comme les docteurs Giraud et Toulouse au début des années 1890 à Saint-Yon, Lallemand remarquait dans son rapport daté de 1901 que les multiples vagues d'immigrations et d'émigrations, intra et inter-départementales, avaient des liens intimes avec la progression de la population asilaire aux Quatre-Mares²²²⁸. De ces migrations naissaient des taux plus élevés de criminalité et d'aliénations²²²⁹.

Sotteville-lès-Rouen, commune où était situé l'asile pour hommes des Quatre-Mares, était passée de plus de 15000 habitants en 1891 à plus de 21000 en 1911. Sotteville était devenue la 4^e ville du département après Le Havre, Rouen et Dieppe avec une population ouvrière accrue due aux industries textiles, chimiques et à la gare de triage de la Compagnie des chemins de fer de l'ouest²²³⁰. Quelques années auparavant la restructuration des asiles Saint-Yon-Quatre-Mares en 1879 avait provoqué une brutale augmentation de la population urbaine de Saint-Etienne-du-Rouvray de l'ordre de 2000 habitants entre 1876 et 1881²²³¹. La présence d'une forte population asilaire au tournant du XIX^e-XX^e siècle entre les communes de Saint-Etienne du Rouvray et de Sotteville n'était pas sans liens avec le milieu ouvrier et populaire local. Elle aura par exemple des conséquences sur l'affirmation de la politique municipale originale à Sotteville, première municipalité socialiste de la Seine-Inférieure élue en 1896. Elle avait aussi des répercussions sur l'augmentation des dépenses sociales de cette commune, très nette en 1907. Celles-ci étaient accentuées par la loi de 1905 sur l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables²²³². De plus la municipalité socialiste de Sotteville se prononçait au début du XX^e siècle pour la suppression complète de l'octroi ce qui pouvait faciliter l'importation des denrées aux asiles départementaux pour y nourrir les plus de 2000 aliénés. La croissance de la population asilaire départementale au cœur de la rive gauche de l'agglomération rouennaise devait être un des facteurs du changement des regards sur la gestion des pathologies urbaines ainsi que des politiques sociales impulsées par les municipalités de l'agglomération rouennaise²²³³.

A cette époque Lallemand pouvait classer d'après les lieux de secours les origines de 215 admissions aux Quatre-Mares en 1901. Il pouvait aussi utiliser une nouvelle rubrique celle des « Sans domicile fixe ». C'était un groupe non négligeable mais qui ne représentait que 4% des 215 entrées, soit 9 vagabonds officiels admis comme tels à l'asile pour hommes²²³⁴. Les autres aliénés avaient pour 46% leur lieu de secours à Rouen, 27% au Havre, 8% à Dieppe et Yvetot, 4% hors département et 3% à Neufchâtel. Les aliénistes avaient noté la plus grande importance de la population asilaire originaire du Havre au tournant du XIX^e-XX^e siècles. Elle représentait environ 1/3 des aliénés aux Quatre-Mares.

Les rapports médicaux différençaient plus nettement la composition asilaire de l'établissement ainsi que le mode d'admission. Ils séparaient celui des aliénés indigents de celui des aliénés pensionnaires plus aisés. Sur une population de 746 aliénés aux Quatre-Mares le premier janvier 1906, l'administration comptabilisait 653 indigents (dont 4 extérieurs au département seulement et 3 militaires). Elle recensait 93 hommes aliénés placés en pension²²³⁵.

La répartition des aliénés pensionnaires étaient toujours liée à leur classe. La pension était payée par les familles les plus riches en fonction de leur fortune. Les pensionnaires vivaient dans des conditions d'aisance supérieure à celles des indigents selon les quatre classes de leur fortune. Les « plus pauvres de ces riches » étaient les plus nombreux en 1906 (45 sur 93). Les familles les plus fortunées laissaient rarement leurs aliénés à l'asile. Trois pensionnaires seulement payaient pour la classe des aliénés exceptionnels. En 1906 les pensionnaires représentaient tout de même 12% des internés aux Quatre-Mares la plupart atteint de vieillesse et de « démence sénile ». Les autres étaient tous indigents soit 88%.

Ce paupérisme de la population asilaire des Quatre-Mares était confirmé par les modalités de placements et l'action menée par les autorités publiques départementales. La même année, le docteur Hamel répertoriait 34 admissions à la demande des familles et 195 relevant d'un ordre de l'autorité publique. La première difficulté des asiles de la Seine-Inférieure était par conséquent la gestion des internements par placement d'office ordonnés par les autorités publiques notamment les maires de Rouen et du Havre et le préfet. Elle était reliée à la question de la sécurité intra-départementale. Les difficultés de cette gestion expliquaient en partie la crise du système asilaire rouennais.

Le « Grand renfermement » et la situation difficile des asiles départementaux au tournant du siècle.

En 1891, un nouveau quartier avait été créé à l'intérieur de Saint-Yon pour les gâteux et les malpropres²²³⁶. Lors de la séance du 28 mars 1893, la commission des asiles de la Seine-Inférieure constatait à nouveau la progression constante de la population asilaire. Or elle ne s'accompagnait pas d'une augmentation conséquente du nombre de lits²²³⁷. Cette donnée était confirmée par l'analyse du mouvement graphique de la population de Quatre-Mares et Saint-Yon réalisée par le docteur Giraud le 15 décembre 1894. Ce rapport indiquait qu' « au premier janvier [...] la statistique accuse 804 hommes et 1119 femmes, soit un total de 1923 aliénés ». Giraud relevait aussi que: « d'après nos données actuelles nous pouvons prévoir que le 1^{er} janvier 1895 sera marqué sur nos graphiques par une nouvelle ligne ascendante²²³⁸ ». Mais Giraud ne remarquait pas que le « Grand renfermement » concernait surtout la population aliénée féminine.

En revanche Giraud concluait : « ce qui ressort de cet ensemble, c'est que l'encombrement actuel dans les asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure n'est pas un fait accidentel et passager²²³⁹ ». A la suite de ses prédécesseurs il voulait une extension des locaux. Or il pensait l'obtenir « sans demander aucun sacrifice au département²²⁴⁰ ». Il soutenait aussi que « le nombre croissant des aliénés, les progrès de l'assistance, les dispositions nouvelles soumises à la chambre des députés amenaient fatalement des dépenses pour répondre aux besoins nouveaux » de la protection sociale. Le docteur Giraud souhaitait que les ressources propres des établissements puissent y faire face²²⁴¹. Malgré l'ouverture du nouveau Saint-Yon il témoignait de l'encombrement structurel des asiles départementaux: « s'il fallait donner à nos malades le cube d'air réclamé par les hygiénistes, nous aurions encore un excédent de population pour les locaux dont nous pouvons disposer²²⁴² ».

Ainsi la hausse de la population asilaire départementale se poursuivait de façon continue entre 1893 et 1903. Elle était extrêmement vive à Saint-Yon. Le docteur Giraud y dressa un rapport alarmant en mars 1902 dans lequel il écrivait : « à Saint-Yon on a, dans ces dernières années donné de l'extension à deux quartiers, mais le nombre de places ainsi créées ne répond plus à l'accroissement de la population et nous souffrons de nouveau de l'encombrement²²⁴³... ». En effet le « nouveau Saint-Yon » se trouvait à court de place. Le docteur Giraud lors de la commission des asiles du 11 mars 1902 précisait que « la population des malades de l'asile était au 1^{er} janvier 1898 à 1204. Elle était ce matin à 1274. Je n'ai plus de lits disponibles au régime commun et au quartier des enfants, quatre malades avaient dû coucher par terre sur des matelas, au milieu du dortoir faute de place pour répartir ces malades sur d'autres quartiers »²²⁴⁴.

L'état du Saint-Yon à la Belle-Epoque n'était pas sans rappeler la crise qu'il avait traversé dans les années 1840 première étape du « Grand renfermement ». Pour y remédier Giraud proposait trois types de solutions. La première était de s'adresser au conseil général de la Seine-Inférieure pour construire de nouveaux bâtiments au « nouveau Saint-Yon ». La seconde était d'organiser une colonie familiale et agricole sur le modèle d'Ainay-Le-Château près de Dun-sur-Auron créée en décembre 1891 et de Gheel en Belgique avec des modes de traitement fondés sur des « services ouverts ». Ils s'étaient diffusés en Ecosse notamment avec le système de l'*Open-door*. La troisième consistait à créer un nouvel asile dans l'arrondissement du Havre qui permettrait de soulager les asiles de

Rouen. La première solution recevait un avis très favorable. La seconde ne faisait pas l'unanimité des aliénistes rouennais, nous l'avons vu, pourtant sensibilisés aux projets de réforme du dispositif asilaire. Les systèmes familiaux d'assistance aux aliénés dans des régions plutôt rurales étaient jugés comme inopérants en Seine-Inférieure avec une population industrielle et salariée très avancée. De plus les reproches émis par les aliénistes Morel et Dumesnil en leur temps sur le modèle familial d'assistance dans la colonie agricole de Gheel en Belgique étaient toujours d'actualité quelques années avant la « Belle-Epoque » dans la région de Rouen : les familles haut-normandes ne pouvaient pas se charger de tous leurs aliénés tant ils étaient accaparés par leurs journées de travail aux ateliers du textile ou dans les autres entreprises (bâtiment, métaux, chimie...). La troisième était la meilleure décision selon Giraud²²⁴⁵. En effet Rouen commençait à être démographiquement dépassé par Le Havre en pleine extension. Mais la construction d'un troisième asile au Havre ne sera jamais réalisée. Pourtant au milieu du XIX^e siècle les administrateurs de l'Assistance publique avaient comptabilisé quatre services hospitaliers pour aliénés en Seine-Inférieure sur les cent onze français, nous l'avons vu : Saint-Yon et Quatre Mares, les deux asiles départementaux, l'hôpital général de Rouen et l'hôpital du Havre. Or ce dernier possédait un service psychiatrique spécifique de consultations et de séjours de courtes durées.

En effet rendu obligatoire par l'article 24 de la loi de 1838, l'hôpital du Havre organisait un service spécialisé pour les aliénés²²⁴⁶. Cette clinique s'était développée en 1843 et s'était étendue à un quartier destiné aux « folles » en 1847²²⁴⁷. Ainsi, dans une lettre écrite à la commission administrative de l'hospice, datée du 20 juillet 1875, le maire de la ville du Havre s'inquiétait du traitement des enfants assistés et aliénés de l'hôpital²²⁴⁸. Quant au secrétaire-directeur de l'Hospice il plaçait le quartier des aliénés et épileptiques de l'hôpital havrais comme un des premiers problèmes à traiter dans l'établissement depuis le vote de la loi de 1838. En effet depuis cette date c'était un médecin de l'hôpital qui devait signer un certificat médical pour qu'un havrais fût interné aux asiles départementaux. D'abord interne puis nommé médecin-suppléant le 1^{er} janvier 1882, enfin titularisé le 23 novembre 1886, le docteur d'origine polonaise, Powilewicz²²⁴⁹, un proche ami du docteur Gibert et de Pierre Janet, devenait le premier directeur du service spécialisé havrais pour aliénés dans lequel se trouvaient de nombreuses hystériques. Ancien élève du Lycée du Havre, né à Ingouville en 1852, Léon Powilewicz s'était engagé dans les ambulances de la Croix-Rouge pendant la guerre de 1870. Il avait fait ses études de médecine à Paris puis avait passé en 1880 sa thèse sur les dispensaires d'enfants créés par le docteur Gibert et sur lesquels Foville fils, l'ancien directeur-médecin des Quatre-Mares, devenu inspecteur général des établissements de bienfaisance et d'aliénés, avait remarquablement rapporté en février 1881²²⁵⁰.

Le docteur Gibert était un ami de Jules Siegfried (1836-1922), maire républicain protestant bien connu de la ville²²⁵¹. Il avait réussi à introduire au sein des milieux médicaux locaux Pierre Janet. Son fils se trouvait en effet élève au Lycée. Pierre Janet prenait alors contact avec l'hôpital général où il obtenait que lui soit confiée une salle qu'il appellerait, avec humour, salle « Saint-Charcot ». Il pouvait y observer « tous les névropathes de Normandie²²⁵² ». Ainsi il s'astreignait aussi à fréquenter le service pour aliénés dirigé par le docteur Powilewicz. Des femmes aliénées d'origine havraise étaient surtout hospitalisées dans ce service. En observant les thérapeutiques du service des docteurs Powilewicz et Gibert, Pierre Janet retrouvait des modes d'approche et des aspects déjà décrits par les anciens magnétiseurs comme Mesmer (1734-1815) et Puységur (1751-1825). Mais, « l'hypnose » pratiquée par les aliénistes du Havre allait surtout devenir un instrument de psychologie scientifique. A cette époque il arrivait souvent à Pierre Janet de venir à Paris pendant ses congés scolaires observer le service de la Salpêtrière dirigé par Charcot.

Au cours des années 1884, 1885, 1886 Powilewicz était président de l'Association des anciens élèves et membre du conseil d'administration du Lycée du Havre. A ce titre, il entretenait de fréquentes relations avec Pierre Janet, alors agrégé de philosophie. Par la suite, la carrière de Powilewicz sera largement encensée. Il devenait membre de la Société des régates du Havre. Il obtenait la Médaille d'argent des épidémies, les titres de Commandeur de l'Ordre Polonia Restituta, d'Officier de l'Ordre de la Couronne de Belgique, d'Officier de l'Instruction publique puis de Chevalier de la légion d'Honneur en 1925. D'autres médecins étaient rattachés à ce service notamment Piasecki, un aliéniste havrais ancien correspondant de Morel à Rouen, et le docteur Mephtali Brunschvig (1857-1932), chirurgien oculiste. Les travaux de ces médecins serviront à la thèse de lettres de Pierre Janet sur *L'Automatisme psychologique* réalisée au Havre entre 1883 et 1889 initiée en partie par son oncle Paul Janet²²⁵³. Cependant dans la seconde métropole haut-normande le premier dispensaire d'hygiène mentale, plus tard appelé « Centre Pierre Janet », ne sera fondé qu'après la seconde guerre mondiale²²⁵⁴. En 1885, Powilewicz et le directeur de l'Hôpital du Havre correspondaient avec l'Infirmerie spéciale pour les aliénés de la Préfecture de Police de Paris où travaillait le docteur Féré²²⁵⁵. Mais à cette époque le service pour aliénés de l'hôpital du Havre n'était qu'un dépôt provisoire et transitoire avant le départ des aliénés vers les asiles départementaux Saint-Yon et Quatre-Mares ou le retour au foyer familial. Cependant il permettait l'extension des consultations externes pour « aliénation mentale ».

D'après un questionnaire du ministère de l'Intérieur daté du 13 décembre 1888 et organisé par la Direction de l'Assistance Publique il n'y avait que 5 aliénés dans le service. Néanmoins il y avait eu au cours de l'année 1887, d'après le compte moral de l'hôpital, 83 entrées et 75 sorties d'aliénés passant en moyenne 14 jours au dépôt.

Au tournant du XIX^e-XX^e siècles, le problème du financement de nouvelles infrastructures pour traiter les aliénations était à nouveau posé. Ainsi la *Dépêche de Rouen* remarquait en 1909 que les asiles allemands recevaient plus de fonds pour traiter les aliénés, grâce au système d'assistance bismarckien, à la différence du français: « en Allemagne, on paie pour les malades jusqu'à 3 marks par jour et par tête au lieu de 1 francs 50 pour les hommes et 1 franc pour les femmes qui sont alloués aux asiles de Saint-Yon et Quatre-Mares²²⁵⁶ ». Le journaliste concluait « Voyez-vous, j'enfonçe une porte ouverte. Tout le monde sait cela. Mais voilà! pour en tenir compte il faut de l'argent beaucoup d'argent²²⁵⁷ ». En effet, la loi du 15 juin 1883 sur l'assurance-maladie en Allemagne rendait celle-ci obligatoire pour les ouvriers de l'industrie dont le revenu annuel ne dépassait pas 2000 marks. Les cotisations gérées par des institutions autonomes étaient partagées entre salariés et patrons. De plus les lois de 1884 et 1889 sur les accidents du travail et l'assurance-vieillesse-invalidité avaient imposé aux patrons de cotiser pour couvrir les invalidités permanentes des ouvriers²²⁵⁸. Le « système bismarckien » avait permis de mieux encadrer la condition ouvrière.

Au début du XX^e siècle une nouvelle restructuration de la « ville pour les fous », l'ensemble départemental des asiles Saint-Yon et Quatre-Mares, s'imposait. Les aliénistes rouennais se prononçaient pour une amélioration de son organisation. Ainsi la commission des asiles départementaux proposait le 14 novembre 1905 la fusion complète en un seul des deux asiles départementaux ainsi que le recrutement des internes en médecine par voie de concours directement aux asiles. Cette restructuration était proposée à l'assemblée du conseil général le 30 août 1905²²⁵⁹. La fusion des deux asiles était alors soumise à l'approbation du préfet. Enfin, les membres de la commission des asiles décidaient le 19 décembre 1905 de créer un poste de directeur unique pour Saint-Yon et Quatre-Mares sur le site du Rouvray contrairement à ce qui s'y faisait depuis 1879. D'après les administrateurs, la direction unique avantagerait la gestion, le fonctionnement et l'administration des frais généraux²²⁶⁰. Ainsi selon la formule d'Ed. Toulouse en Seine-Inférieure aussi « la besogne bureaucratique » devait « être dévolue à un administrateur²²⁶¹ ». Cependant la fusion administrative des asiles de la Seine-Inférieure ne se réalisera qu'après la première guerre mondiale à partir de 1920.

Définitivement parti à la retraite en 1910, Giraud était remplacé au cours de l'année 1907 par le docteur Lallemand, nommé médecin en chef à Saint-Yon en 1908 et épaulé par le docteur Simon, devenu son médecin-adjoint cette même année²²⁶². Le docteur Hamel remplaça le docteur Lallemand à la tête des Quatre Mares entre 1908 et 1920²²⁶³.

L'état des asiles départementaux au début du XX^e siècle n'était pas reluisant²²⁶⁴. Ainsi d'après la visite du journaliste de la *Dépêche de Rouen* en novembre 1909 la population asilaire totale était effrayante. Le journaliste comptabilisait environ 2300 aliénés. Le nombre d'employés y était aussi saisissant : 128 employés, gardiens et fonctionnaires divers et 153 religieuses soit 281 personnes affectées aux diverses fonctions de gardiennage et d'entretien. Les religieuses étaient prioritairement affectées au secours moral, à la garde et au soutien thérapeutique des femmes aliénées. De même les services généraux économiques et de gestion étaient très importants. Mais la population féminine départementale était toujours la première à subir le fléau de l'aliénation. Selon un quotidien local une des raisons de cette situation était que les aliénés hommes pouvaient rester directement dans les familles. Ils pouvaient encore apporter un petit salaire d'appoint de par leur simple force de travail à la différence des femmes aliénées qui étaient plus facilement abandonnées à leur sort. *La dépêche* de Rouen remarquait ainsi: « l'homme absent c'est la gêne dans beaucoup de ménages où régnait, quand il apportait son salaire, une large aisance²²⁶⁵. Mais des ouvriers handicapés ou malades pouvaient-ils continuer de travailler ?

*Les psychiatres et les psychologues à la croisée des chemins*²²⁶⁶

L'ampleur de la demande sociale en matière de médecine mentale imposait aux aliénistes rouennais d'emprunter plusieurs voies pour assister les aliénés²²⁶⁷. Elle devait alors prendre en compte les nouvelles recherches en psychiatrie, en neurologie et en psychologie initiées par Magnan²²⁶⁸, Charcot²²⁶⁹ et Pierre Janet²²⁷⁰. Magnan, « éminent représentant du corps des aliénistes » avait « laïcisé » la doctrine de Morel dans une atmosphère de « darwinisme social²²⁷¹ »: « les facteurs dégénératifs provoquent éventuellement une régression entraînant un état pathologique « qui ne réalise qu'incomplètement les conditions biologiques de la lutte héréditaire pour la vie²²⁷² ».

En 1891 sur 190 femmes étudiées à l'asile Saint-Yon les aliénistes rouennais avaient comptabilisé près d'1/3 de « causes prédisposantes héréditaires » (alcoolique, congestive, dégénérative, névropathique, vésanique...). Pour les 2/3 restants, ils enregistraient d'autres « causes prédisposantes » (nervosisme, affection mentale antérieure...), plusieurs « causes occasionnelles physiques » (parturition, débauche, syphilis, ménopause, sénilité, arrêt du développement, ramollissement cérébral...) et l'importance des simples « causes morales » (chagrins domestiques, misère sociale, déceptions, revers et peines indéterminés...). En juin 1900, Magnan, président de la section de psychiatrie du XIII^e Congrès international de médecine tenu à Paris, était intervenu auprès du ministre de l'Intérieur et des préfets afin qu'ils accordent aux aliénistes rouennais qui avaient donné leur adhésion au congrès les fonds nécessaires à leur participation. 250 francs furent versés par la commission des asiles pour financer les voyages des docteurs Lallemand et Giraud. Pour les aliénistes rouennais, il s'agissait aussi de tenter de décrocher l'asile sur la base des critiques émises contre la loi de 1838 depuis l'« Empire autoritaire » et repris au début de la III^e République. Les aliénistes rouennais étaient devenus adeptes de la « philosophie républicaine solidariste ». Ils tentaient d'organiser le patronage, la protection et la prévoyance sociale des aliénés. Ils pouvaient davantage tenir compte des effets de « l'usure au travail » depuis la loi Ricard votée en 1898. Ils stimulaient des recherches sur la protection de l'enfance inadaptée. Ils introduisaient la psychologie pathologique.

Le patronage des aliénés, la protection et la prévoyance sociale.

Le jeudi 17 juin 1897, les asiles de la Seine-Inférieure avaient reçu le Congrès national de l'Assistance publique et de bienfaisance privée. Ils avaient organisé une réception identique à celle du congrès de médecine mentale venu de Paris en 1878 et tenu à Rouen en 1890. En 1897 les asiles départementaux avaient participé aux dépenses d'organisation du congrès d'assistance en déboursant 750 francs chacun²²⁷³. Ils participèrent aussi au comité d'organisation du congrès tenu à Paris en 1900 en payant une cotisation de 20 francs. Au congrès de Rouen et du Havre le docteur Giraud devait être désigné secrétaire général, un des rares aliénistes à obtenir cette fonction²²⁷⁴. Il le sera aussi pour celui de Bordeaux en 1903. Au tournant du siècle les aliénistes français participaient massivement à ces congrès. Ils représentaient 10% des congressistes à Bordeaux et 9% à Rouen et au Havre²²⁷⁵. Les comptes-rendus de ces travaux seront déposés à la bibliothèque des asiles de la Seine-Inférieure²²⁷⁶. De même pour le Congrès national d'Assistance publique et de bienfaisance privée tenu à Bordeaux en 1903²²⁷⁷. En février 1906, la commission des asiles de la Seine-Inférieure adhère dans le même esprit au Comité d'organisation du Congrès international d'assistance de Milan²²⁷⁸. Giraud était alors devenu membre de droit de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance fondée au début de l'année 1890 une année après la tenue du congrès international initié par Henri Monod en 1889. Cette dernière année le compte-rendu du Premier Congrès international de l'Assistance Publique avait été réalisé par le docteur Giraud tandis qu'il participait au Congrès International de Médecine mentale.

Giraud s'intéressait à l'évolution de l'assistance traditionnelle liée au progrès de la psychiatrie, au mouvement d'hygiène et de prophylaxie mentale²²⁷⁹. Sous son impulsion la prévoyance sociale et le patronage pour les aliénés indigents se développaient pour rompre avec l'unique internement. La notion d'assistance rendait plus juste les recommandations de la circulaire du 5 août 1839 qui avait précisé: « la loi du 30 juin 1838 n'est pas seulement une loi de police, c'est aussi une loi de bienfaisance. Il est des aliénés dont la condition est trop déplorable quoiqu'ils ne menacent point la sécurité des citoyens, pour que la société ne leur vienne pas en aide »²²⁸⁰. Une Société de patronage pour les aliénés sortant de l'asile avait été ainsi créée en 1892²²⁸¹. Elle s'accordait avec les objectifs de la Société internationale pour l'étude des questions d'assistance qui avaient été adoptés en 1890. Des objectifs précis avaient été élaborés pour le développement des sociétés de patronage pour aliénés. « 1-Les sociétés de patronage doivent s'occuper tout d'abord de procurer du travail aux aliénés sortis guéris des asiles. 2-Des secours en argent seront accordés par les sociétés de patronage. 3-Elles restent autant que possible en rapport avec les personnes qu'elles ont placées. 4-Elles doivent être composées de préférence de patrons, anciens patrons, manufacturiers ; industriels et autant que possible d'un médecin aliéniste. 5-Il pourra être créé dans les asiles d'aliénés des quartiers de convalescence où séjourneront les malades guéris et mis en liberté pendant le temps limité qui leur sera nécessaire pour se procurer du travail. 6-Des sorties d'essai et des sorties provisoires seront accordées pour permettre aux malades de se procurer du travail²²⁸² ». Ce cadre servait de base pour le règlement et les statuts de la Société de patronage des aliénés rouennais dont le projet de fondation fut décidé lors d'une séance de travail le 8 novembre 1892.

La Société de patronage des aliénés rouennais s'adressait plus particulièrement aux aliénés guéris indigents

sur le modèle des sociétés de patronage créées à l'asile de Stéphanfeld dans le Bas-Rhin et mis en place au début des années 1840²²⁸³. Après les délibérations du conseil général, de la Préfecture de la Seine-Inférieure et de l'Assistance Publique, la commission des asiles départementaux lors de la séance du 30 mai 1893 avait décidé de soutenir la création de cette société pour les aliénés les plus nécessiteux sortis des Quatre-Mares et de Saint-Yon²²⁸⁴. Une caisse de secours était d'abord créée le 6 juin 1893. Son règlement était ensuite approuvé par le préfet de la Seine-Inférieure²²⁸⁵. Un rapport sur sa situation daté du 31 décembre 1893 était présenté à la commission des asiles. L'oeuvre de la caisse s'étendait aux enfants des aliénés et à leur famille. Ses moyens d'action étaient les secours d'argent ainsi que les conférences et les publications visant à expliquer comment les médecins pouvaient traiter les aliénations. La société de patronage pour aliénés de la Seine-Inférieure avait donc aussi un but didactique en matière de « politique d'hygiène mentale ».

En 1893, le docteur Giraud était le principal responsable de la caisse de secours en argent et en vêtements destinés aux aliénés sortis guéris. Il exposait aussi à cette époque ses idées sur la question du retour au travail des aliénés et la redistribution du pécule qu'ils avaient constitué aux asiles de la Seine-Inférieure. La *Société de patronage* devait faciliter la réinsertion dans la société. Avec le docteur Ladame, Privat-docent de l'Université de Genève, Giraud avait développé toute une réflexion sur les questions d'assistance et la médecine aliéniste. Il en fit plusieurs communications au III^e *Congrès national d'assistance publique et de bienfaisance privée*²²⁸⁶ ainsi qu'au *Congrès des médecins aliénistes des pays de langue Française*, lors de la session de la Rochelle en 1895²²⁸⁷. La *Société de patronage pour aliénés rouennais* reçut un succès local certain comme le montrait une brochure sur la question des secours aux asiles départementaux présentée par les aliénistes Giraud et Delaporte le 6 janvier 1895 : « le mouvement d'opinion qui s'est produit, dans les dernières années, en faveur des sociétés de patronage pour les aliénés, a persisté en 1894. On sait qu'en 1893 la question avait été mise à l'ordre du jour au congrès des médecins aliénistes de langue française tenu à la Rochelle. La même question a été discutée au mois de juillet 1894, au congrès international de patronage à Anvers, et l'un de nous a reçu récemment des lettres faisant connaître qu'on s'en occupait actuellement en Angleterre. L'oeuvre qui a été entreprise dans le département de la Seine-Inférieure est appelée à recevoir de plus grands développements. L'accroissement des ressources de la caisse de secours pour les aliénés nécessiteux sortant des asiles est un élément de succès et nous pouvons marcher de l'avant avec confiance pour poursuivre une assistance plus complète de nos malades après leurs sorties des établissements de traitements²²⁸⁸ ».

Le 12 février 1901, les statuts de la *Société de patronage* étaient définitivement établis²²⁸⁹. La Société était composée de membres perpétuels et fondateurs, de membres titulaires et de membres adhérents en nombre illimité²²⁹⁰. Elle avait alors deux projets consistants. Le premier était de « venir en aide aux aliénés indigents et nécessiteux sortis des asiles publics ». Le second était de « combattre les préjugés relatifs à l'incurabilité et au traitement de l'aliénation mentale »²²⁹¹. Ses statuts définitifs étaient reconnus par la Préfecture en 1903.

En 1901 l'assistance aux hommes aliénés n'avait permis que 3 secours en argent et nature mais 1 secours en nature, 25 secours en argent (pour 505 francs) et 36 objets de vêture distribués²²⁹². En 1902 la *Société de patronage* assista 23 aliénés par des secours s'ajoutant à leur pécule de sortie. 7 avaient reçu des secours en argent et nature, 15 de simples secours en argent et 1 des secours en nature seulement. La totalité des sommes distribuées s'élevait alors à 550 francs. A cela s'ajoutait 108 objets de vêture distribués. A la date du 31 décembre 1902 les pécules de sortie représentaient en actif 14888 francs 78 centimes, transformés en Livret de caisse d'épargne, ainsi que 1425 francs 12 centimes d'espèces en caisse²²⁹³. Le total était de 16313 francs 90 centimes épargnés pour les aliénés au cours de la seule année 1902. L'ensemble du dispositif permettait une assistance non négligeable. Ainsi le vestiaire destiné aux femmes aliénées avait été constitué de 399 vêtements prêts à être utilisés²²⁹⁴.

En 1909, la *Société de patronage* était présidée par le catholique Victor Duval²²⁹⁵. Ce dernier était rédacteur au *Patriote* et au *Nouvelliste de Rouen*, auteur d'un ouvrage sur *La charité à Rouen. Les oeuvres catholiques* paru en 1895. Il y expliquait l'essor des sociétés caritatives tout en faisant l'éloge de leur puissance au milieu des années 1890²²⁹⁶. Son vice-président était un protestant, l'employé Mengus, dont nous avons parlé plus haut, du *Cercle philanthropique des employés de commerce, d'administration et d'industrie de la ville de Rouen et des environs de Rouen*. Dupray, un ancien ouvrier scieur de pierre (?), en était trésorier. Le secrétaire de la Société était le docteur Giraud, devenu directeur-médecin honoraire de Saint-Yon. Ainsi les aliénations ne semblaient pas forcément incurables. Mais les aliénés guéris ne pouvaient facilement retrouver du travail. La population asilaire restait sensiblement corrélée à la population travailleuse placée épisodiquement dans le besoin mais aussi plus « objectivement » dans un « état de paupérisation durable ». Or pour les aliénistes rouennais il était difficile de différencier le « besoin » provisoire de la pauvreté permanente de la classe ouvrière²²⁹⁷. En 1906 les indigents représentaient 88% de la population des hommes aliénés en Seine-Inférieure. Cette situation pouvait résulter du

projet républicain d'assistance sur le long terme notamment depuis le vote de la loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite et la reprécision de la notion de domicile de secours (commune, département, nation) puis de la seconde loi du 14 juillet 1905 concernant l'assistance des vieillards, des infirmes et des incurables. La loi de 1893 avait permis le maintien du modèle rouennais d'assistance publique caractérisé par le développement des secours médicaux à domicile ou en dispensaires en limitant les recours aux hôpitaux: le « système rouennais », une organisation municipale et médicale spécifique à Rouen entre 1886 et 1927²²⁹⁸. Mais elle ne pouvait remettre en cause la départementalisation de l'assistance aux aliénés pour au moins deux raisons déjà évoquées. Les familles populaires de l'agglomération rouennaise et du Havre ne pouvaient prendre en charge leurs aliénés au sein des foyers du fait de leur indigence intrinsèque. Le traitement moral et médical requérait depuis la loi de 1838 la séparation des aliénés d'avec leurs milieux pathogènes d'origine donc la séparation, transitoire ou définitive, d'avec les familles. De plus le système de protection rouennais engageait la commune de Rouen alors qu'à l'aube du XX^e siècle davantage d'aliénés provenaient des communes environnantes comme Sotteville mais surtout de l'autre métropole haut-normande, le Havre.

Les « lois sociales » ne semblaient pas entraîner les premières années d'exécution beaucoup plus d'internements en moyenne annuelle qu'auparavant. En revanche elles pouvaient montrer tous les dysfonctionnements d'une organisation municipale de l'assistance aux aliénés à la différence d'une départementalisation de l'action sociale depuis la loi de 1838. Les avantages de la départementalisation semblaient avoir fait leur preuve malgré sa fragilité relative²²⁹⁹. Ces critiques seront notamment portées par le docteur Brunon, très proche des aliénistes et psychologues rouennais, devenu directeur de l'École de médecine de Rouen. Le docteur Brunon remettait radicalement en cause le « système rouennais » d'assistance à domicile et ses effets bénéfiques pour la couverture médico-sociale de la population²³⁰⁰. Ce système s'était pourtant inspiré d'un dispensaire pour enfants malades créé au Havre par le docteur Gibert en 1878 afin de diminuer les coûts de dépenses de santé et de préserver les liens avec les familles des malades²³⁰¹. Mais la progression de la population asilaire départementale était surtout la conséquence des conditions d'existence difficiles de la vie ouvrière et du salariat dans l'agglomération rouennaise et dans l'ensemble de la Seine-Inférieure peuplées de familles populaires incapables de se protéger à domicile. Ainsi la loi de 1893 pouvait avoir limité le nombre des internements notamment des hommes aliénés entre 1893 et 1913. En effet les oscillations de la population asilaire masculine seront très faibles au cours de cette période. Elles montraient presque une stagnation voire un fléchissement de la population des Quatre-Mares avec 782 aliénés en 1893 puis 720 en 1913. Néanmoins cette évolution n'était pas celle de la population aliénée féminine de Saint-Yon qui passera de 1089 aliénées en 1893 à 1360 en 1913. Au début du XX^e siècle il semble que la loi d'assistance de 1905 concernait en priorité les femmes célibataires devenues infirmes et incurables. Elles avaient certainement été épuisées par leurs métiers dans les industries textiles et chimiques. A cette époque la génération des femmes aliénées âgées de 35 à 45 ans était touchée pour plus de 15% par le célibat définitif. Davantage internées et abandonnées à leur sort les femmes de la Seine-Inférieure étaient-elles les premières bénéficiaires ou les premières victimes des lois sociales au tournant du XIX^e-XX^e siècle ?

Les aliénations et les maladies de l' « usure au travail »²³⁰².

Le 12 février 1895, les asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure avaient adhéré à l'*Association normande pour prévenir les accidents du travail* à raison de 25 francs par asile. Cette dernière succédait à l'*Association rouennaise pour prévenir les accidents de fabrique* dont l'un des premiers dirigeants avait été l'ingénieur Poan de Sapincourt²³⁰³. En 1889 un *Comité permanent international des accidents du travail* avait été fondé pour impulser ses orientations. Elles étaient prolongées par les résolutions de l'*Association internationale pour la protection légale des travailleurs* créée en 1900-1901 puis par celles de l'*Association internationale pour la lutte contre le chômage* fondée en 1910. Depuis l'Exposition Universelle de 1889, « L'ère des masses » s'était ouverte. Cette nouvelle époque poussait les spécialistes de la « question sociale » à la relier aux questions internationales²³⁰⁴. En Seine-Inférieure, les travaux de l'*Association normande pour prévenir les accidents du travail* avaient débuté le premier mai 1880 dans un contexte où la mécanisation renforcée faisait progresser les causes d'accidents dans les usines et les ateliers de la Seine-Inférieure. En effet, ces derniers étaient en forte hausse dans les vallées du Cailly, de l'Andelle et du Robec. Dans ces vallées s'étaient maintenues de nombreuses entreprises textiles ayant besoin de la force hydraulique et ce malgré la faible capacité des cours d'eau. Même l'introduction de la machine à vapeur à partir des années 1850 n'avait pas enrayer ce développement. De plus, le prolétariat textile de l'agglomération rouennaise était resté assez docile. Ainsi, les patrons normands privilégiaient le travail intensif et physique à la différence du patronat anglais plus attentif aux progrès technologiques.

A la fin du XIX^e siècle l'*Association rouennaise de prévention des accidents du travail* était animée par une partie de l'élite manufacturière rouennaise comme Henri Rondeaux. Elle publiait son Bulletin à partir de 1881²³⁰⁵. Elle recevait aussi l'appui privilégié de la *Société industrielle de Rouen* qui avait participé à son essor depuis 1879 tout comme l'*Association normande des propriétaires de machine à vapeur*. Elle était toujours sensible au modèle patronal paternaliste alsacien d'Engel Dollfus. La famille Dollfus avait tissé des liens, nous l'avons vu, avec les nouveaux spécialistes de la médecine mentale à l'époque des docteurs Morel et Gibert. La famille Dollfus avait été encensée dès le milieu des années 1860 par l'aliéniste Morel, alors médecin en chef à Saint-Yon²³⁰⁶. Par ailleurs la *Société libre d'émulation et du commerce de la Seine-Inférieure* avait soutenu dès le départ la formation d'une association de prévention des accidents du travail malgré les premiers échecs de l'Association en 1869-1870²³⁰⁷.

Dans les années 1880-1890, les accidents du travail étaient un fléau grandissant dont les sociétés savantes normandes pouvaient largement témoigner. Les accidents de chaudière s'étaient par exemple multipliés depuis les années 1880. Or cela pouvait provoquer de nombreux traumatismes en plus des handicaps physiques (frayeur, nervosisme..). Ainsi les asiles de la Seine-Inférieure adhéraient à l'*Association Normande pour prévenir les accidents du travail* début février 1895 dans un contexte favorable à l'extension de leur offre de soins. De plus depuis le 13 juillet 1893 la législation sur l'assistance médicale gratuite permettait aux malades privés de ressources d'accéder à des soins gratuits soit à domicile soit à l'hôpital. Ainsi, la loi du 12 juin 1893 votée à l'initiative de Félix Faure et Louis Ricard instaurait le contrôle de l'hygiène et la sécurité dans les établissements industriels. Les lois sociales répondaient aux besoins croissants de la population en terme de protection²³⁰⁸. Les asiles de la Seine-Inférieure devaient s'y intégrer. Ses réformes organisationnelles s'étendront au début du XX^e siècle avec la loi votée le 14 juillet 1905 portant sur l'aide médicale gratuite au plus de 70 ans, aux infirmes, aux incurables et à tous les handicapés au travail étendue aux femmes en couche (17 juin 1913) et aux familles nombreuses (14 juillet 1913). Or ces lois ne semblèrent pas avoir eu dans un premier temps de grandes répercussions immédiates sur le chiffre des internements aux asiles de la Seine-Inférieure : le nombre des placements aux Quatre-Mares et à Saint-Yon augmentait régulièrement depuis la restructuration de 1879. Il ne sera pas plus significatif après 1893 et 1905. Pourtant l'ensemble de ces innovations sociales impliquaient une modernisation de la médecine hospitalière destinée aux aliénés. Mais les équipements, les services sanitaires et technologiques de la santé mentale en Seine-Inférieure restaient inadaptes au début du XX^e siècle comme le docteur Giraud l'avait bien souligné dès 1902.

Ainsi, dans le cadre des réunions de l'*Association Normande pour prévenir les accidents du travail* les aliénistes rouennais manifestaient un grand intérêt pour les relevés de l'inspection du travail²³⁰⁹. Sur le même plan la *Société industrielle de Rouen* était attentive aux nouvelles recherches en psychiatrie et en psychologie²³¹⁰. En effet, les aliénistes rouennais pouvaient désormais avancer qu'un ensemble de faits déterminait le moral, la bonne santé physique et mentale des travailleurs normands. Ainsi le *Bulletin de la société industrielle de Rouen* avait réalisé une statistique des accidents classés par « causes » en 1883 dans les filatures de coton. Elle n'était pas sans rapport avec la médecine mentale. Les médecins avaient pu les relever. 1% étaient dues à l'ivresse ; 5% à l'imprudence ou causée par un tiers ; 7% au maniement des courroies et 11% à la désobéissance et la dérogation aux règles de travail. Plus graves étaient les accidents dus aux distractions et imprévoyances (39%) ; à l'absence de moyens préventifs (11%) et aux glissements et chutes (5%). Les aliénistes pouvaient aussi constater les dégâts provoqués par l'utilisation des machines dans les ateliers du textile. Les métiers à cardes étaient les plus dangereux (27% d'accidentés), puis à filer (25%). Ils étaient suivis par les batteurs (11% d'accidentés) et les bancs à broches (9,5%). Ces machines engendraient bien plus de blessés et de nouveaux handicapés, contrairement aux idées reçues, que les monte-charges (seulement 2%)²³¹¹.

Cependant ces statistiques ne prenaient pas bien en considération les conséquences psychologiques et psychiatriques sur le long terme comme la démoralisation, la peur, la fatigue durable du système nerveux et les états « psychopathiques ». En 1883 dans les filatures de coton, les accidents classés par conséquences montraient aussi les séquelles sur les corps pour le long terme: les blessures aux mains et aux doigts (59% des accidentés) ; la perte ou l'amputation de bras et des jambes (14%) ; la perte ou l'amputation du bras (5%) ; les blessures à la tête (7%) ; les contusions du corps (4%) ; les coupures (3%) et la mort accidentelle (8%). Les blessures physiques pouvaient s'accompagner de l'épuisement nerveux. Le « stress » du travail pouvait aussi se faire sentir pour tous les ouvriers. Entre 1892 et 1908 les membres et les principales institutions adhérents de l'*Association Normande pour prévenir les accidents du travail* se trouvaient pour plus de 15% dans Rouen et son agglomération²³¹². Ses activités se poursuivaient le long de la vallée de la Seine en direction du Havre et de Paris. Ainsi l'adhésion des asiles départementaux constituait un appui pour l'extension de ses travaux²³¹³. Elle correspondait aussi à une nouvelle demande départementale²³¹⁴. Les discussions autour de la loi Ricard sur les accidents du travail votée le 9 avril 1898 évoquaient la question des affections nerveuses et psychologiques notamment à travers les problèmes de la « simulation » des maladies. Ainsi à cette époque un ouvrier rouennais, atteint de cécité, était par exemple amené à la

cour de Rouen après avoir été soupçonné d'« hystérie » et de simulation²³¹⁵. Les patrons avaient de fait demandé aux magistrats de se substituer aux aliénistes²³¹⁶. Ce procès posait en réalité la question des préventions sociales, régionales et départementales, de leur financement et de leur utilisation.

En effet la recrudescence des accidents du travail se faisait lourdement sentir en Seine-Inférieure au tournant du XIX^e-XX^e siècles. Elle avait aussi des effets sur le long terme pour tous les nouveaux handicapés et les nouveaux « exclus » du machinisme. En Seine-Inférieure 2009 accidents du travail avaient été recensés en 1898. En 1901 ils étaient 11705. Or cette meilleure connaissance des « risques du travail » avaient été aussi rendue possible par la « science aliéniste ». Ricard avait pu rencontrer les aliénistes rouennais lorsqu'il siégeait à la commission des asiles pour aliénés de la Seine-Inférieure au début des années 1880.

La politique de l'enfance inadaptée²³¹⁷.

Au cours des années 1880-1890 le docteur Giraud avait réussi à constituer un solide réseau autour du mouvement aliéniste rouennais²³¹⁸. Dans ce contexte, il avait animé le premier et second congrès national de protection de l'enfance initiés par Théophile Roussel dont nous avons parlé plus haut²³¹⁹. Sous le Second Empire entre 1861 et 1865, il y avait eu une forte corrélation entre le taux d'illégitimité et l'industrialisation en Seine-Inférieure. Cela avait pu engendrer un fort taux d'enfants naturels qui étaient devenus adultes au début de la III^e République. De plus la mortalité des enfants de moins de 1 an était de 40% à Rouen au début de la III^e République alors qu'elle était de 26% en 1850²³²⁰. Depuis cette époque les aliénistes rouennais considéraient comme extrêmement nécessaire l'organisation d'une politique de protection de la maternité mais aussi de l'enfance afin de mieux l'éduquer. Seule cette démarche apporterait des améliorations de la condition maternelle et infantile sur le long terme. Ainsi Giraud avait tenté d'ouvrir une école pour jeunes filles illettrées et épileptiques dès janvier 1888, année où la commission des asiles de la Seine-Inférieure en avait fait la demande au Préfet²³²¹. Il s'agissait alors d'établir à l'intérieur de Saint-Yon une école destinée aux « idiots » et aux « épileptiques » ainsi qu'aux « enfants arriérés » sur le modèle des écoles pour enfants d'Épinay sur Orge près de Paris, de la Salpêtrière et de la colonie pour enfants à l'asile du Vaucluse²³²².

Giraud avait remis en février 1888 un rapport sur l'éducation et l'instruction des « faibles d'esprit » dans les asiles de la Seine après avoir visité l'école pour enfants de la Salpêtrière²³²³. Une visite était aussi organisée à l'asile du Vaucluse près de Paris en vue de la fondation d'une colonie pour idiots aux Quatre-Mares²³²⁴. A la suite de ses visites, l'école pour enfants de Saint-Yon était fondée par le conseil général de la Seine-Inférieure en août 1889. Le 8 mars 1890 Giraud faisait une communication à la commission des asiles sur l'éducation des enfants idiots et épileptiques qu'il avait pu rencontrer dans les services spécialisés pour enfants inadaptés à Bicêtre et à la Salpêtrière²³²⁵. En effet l'aliéniste Bourneville s'était depuis longtemps consacré à la création à Bicêtre d'un quartier spécial pour les enfants idiots et épileptiques. Ils étaient auparavant mélangés avec les adultes aliénés. En 1887 le traitement des enfants y avait été nettement séparé de celui des adultes. Bourneville s'insurgeait aussi contre les placements d'office d'enfants dans le cadre de la loi de 1838. Cette pratique faisait de cette loi sur les aliénés une loi sécuritaire et répressive, en son temps dénoncée par Morel, qui la détournait de la bienfaisance.

Des travaux furent effectués pour la réalisation d'un service spécialisé à l'intérieur de Saint-Yon lors des premiers mois de l'année 1891. L'ouverture de l'école était prévue pour la fin de l'année 1891. Cette même année, le docteur Bourneville dressait son projet national de création de classes spéciales pour idiots et dégénérés²³²⁶. Le programme de Bourneville s'intégrait dans la lignée des travaux de Séguin en application des lois sur l'obligation scolaire mais avec une perspective plus globale et républicaine de sélection des enfants en fonction des mérites et des capacités²³²⁷.

Au cours des mois de novembre 1891-début 1892 l'école de Saint-Yon était ouverte avec 30 élèves placés dans un quartier spécial de l'asile pour femmes. Il y existait déjà un quartier d'« idiots » depuis janvier-février 1891²³²⁸. En août 1892 une demande était faite pour classer l'école des filles de Saint-Yon en école publique²³²⁹.

En avril 1908, le quartier pour enfants inadaptés de Saint-Yon regroupait 57 enfants, idiots et arriérés épileptiques²³³⁰. Des institutrices y pratiquaient des leçons de chose, des travaux manuels, la lecture, l'écriture, le calcul, le chant, le dessin, le langage, les récitations et l'hygiène morale²³³¹. Mais la commission des asiles de la Seine-Inférieure devait envisager de supprimer cette école. Pourtant y avait été rattachées deux institutrices de

l'école publique le 11 janvier 1910²³³². A cette époque la loi du 15 avril 1909, initiée par Bourneville, venait de créer les classes et écoles de perfectionnement en vue de l'éducation des enfants arriérés, des débiles mentaux et des déficients intellectuels. L'école de Saint-Yon devenait donc obsolète pour l'administration publique. Cependant un poste d'institutrice était maintenu à Saint-Yon jusqu'au 15 juin 1914²³³³. Mais le poste du professeur de gymnastique était supprimé le 10 juillet 1911²³³⁴.

Au début du XX^e siècle la question de l'enfance inadaptée était reliée à la création en 1899 de la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant* fondée par Alfred Binet, Théodore Simon, futur médecin-adjoint à l'asile Saint-Yon et Ferdinand Buisson (1841-1932)²³³⁵. Celui-ci était directeur honoraire d'enseignement primaire au ministère de l'Instruction Publique, libre penseur et protestant, professeur en sciences de l'éducation à la Sorbonne. Il était aussi le président-fondateur de cette société²³³⁶. Puis il sera remplacé directement par Alfred Binet entre 1902 et 1911. Le projet de la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant* était de promouvoir les études de psychologie sur les enfants liées aux questions de pédagogie et de didactique. Ce mouvement s'était développé surtout aux Etats-Unis. Des instituteurs, des professeurs, des étudiants, des pédagogues, des hommes politiques pouvaient s'y intéresser de par leurs propres activités diverses et variées. Alfred Binet pouvait aussi y lancer son vaste programme de recherches en pédagogie expérimentale. Ainsi Alfred Binet avait pu y préparer la loi du 15 avril 1909 impulsée par Bourneville. Outre la section lyonnaise, relativement importante, plusieurs personnalités de la Seine-Inférieure participaient aux activités de la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*: Guénot du Havre, Martel, directeur d'E.P.S. à Rouen et M^{me} Messier, institutrice à Rouen rue de Robec.

En 1899 le docteur Simon était entré en relation avec Alfred Binet pour effectuer des travaux sur la mesure de l'intelligence infantile au moyen d'une échelle métrique²³³⁷. Alfred Binet lui avait proposé d'effectuer une étude de la mensuration des têtes de 300 garçons de la colonie pour enfants retardés de Perray-Vaucluse en Seine-et-Oise visitée par les aliénistes rouennais en 1888. Ainsi, le docteur Simon avait différencié celles des « débiles dégénérés » de des « délirants » de celles des « idiots » et des « imbéciles ». Il leur consacra sa thèse de médecine soutenue en 1900 : *Documents relatifs à la corrélation entre le développement physique et la capacité intellectuelle*. Elle était accompagnée de nombreux tableaux, graphiques, mensurations anthropométriques liées au développement de l'intelligence. Cette étude n'était pas sans rappeler celles réalisées antérieurement par Parchappe et Deboutville à Saint-Yon. Les « mesures physiques » établies par Simon devaient prendre en compte les écarts de mesure de la tête pour expliquer l'intelligence. Il proposait alors ses observations sur les « enfants dégénérés » à Alfred Binet. Elles intéressaient particulièrement Alfred Binet au début du XX^e siècle.

En 1899 Alfred Binet avait critiqué dans un article de l'*Année Psychologique* les mesures faites sur les plâtres de tête de criminels effectuées par Parchappe en son temps à Rouen²³³⁸. Aussi il repoussait avec l'ancien médecin de Saint-Yon « l'idée d'une proportionnalité entre le volume de la tête et la puissance intellectuelle ». Néanmoins, à l'époque de Parchappe, plusieurs causes avaient été prises pour justifier ces hypothèses: le sexe, l'idiotie, la race, la taille, l'âge, le développement intellectuel, la criminalité et les aliénations mentales.

De plus le « retour à la mesure des têtes » notamment initiée par Parchappe et Deboutville à Saint-Yon au début du XIX^e siècle était une des origines de l'échelle métrique en 1898 : « la relation cherchée entre l'intelligence des sujets et le volume de la tête [...] est une relation bien réelle, qui a été constatée par tous les investigateurs méthodiques, sans exception²³³⁹ ». Néanmoins les résultats du plan de mensuration élaboré par Binet et Simon montraient l'inefficacité de la céphalométrie pour expliquer l'intelligence des enfants en 1900²³⁴⁰. A la même époque le docteur Simon suivait les séances de travail du *Laboratoire de psychophysiologie* de la Sorbonne dirigé par Alfred Binet où il avait succédé au « demi-rouennais » Henri Beaunis.

En octobre 1904 la scolarisation des enfants arriérés rendue obligatoire par les lois Ferry avait abouti à l'organisation d'une commission ministérielle. Alfred Binet s'y était prononcé pour un examen psychologique visant à déterminer l'admission des enfants anormaux dans les écoles spécialisées. Avec le docteur Simon il avait réussi par le truchement d'un diagnostic de la débilité mentale un test destiné à déterminer les états inférieurs de l'intelligence²³⁴¹. La mesure de l'intelligence allait permettre de dépister les « enfants arriérés ». Dans le cadre des recherches du laboratoire de la rue Grange-aux-Belles créé en octobre 1905 à Paris le docteur Simon s'était spécialisé en collaboration avec Alfred Binet en psychologie infantile. Il pensait comme Alfred Binet nécessaire « d'établir un diagnostic scientifique des états inférieurs de l'intelligence ». Au cours de l'année 1904-1905, une première version complète d'une échelle métrique de l'intelligence avait été réalisée dans le cadre d'un nouvel intérêt pour les pratiques pédagogiques²³⁴². Ce travail se concluait par un premier dispositif des tests Binet-Simon élaborée en 1905. Il permettait le diagnostic intellectuel de tous les enfants anormaux. Depuis longtemps ces méthodes d'expertises cliniques étaient nécessaires aux aliénistes pour juger des états statiques des débiles, des imbéciles et des idiots²³⁴³. En outre, ces pratiques permettaient de distinguer les différents degrés d'arriération

intellectuelle des enfants. L'enfant « idiot » était incapable de communiquer y compris oralement. L'enfant « imbécile » restait dans l'impossibilité de communiquer par écrit. L'enfant « débile » pouvait communiquer oralement ou par écrit mais devait aller en école spécialisée²³⁴⁴. Ce diagnostic répondait aux besoins de la commission ministérielle pour les enfants anormaux qui avait rendu une conclusion de ses travaux en janvier 1906. Binet et Simon s'étaient aussi inspirés de la réflexion du psychologue Henri Beaunis, relié aux réseaux de *La Normandie Médicale*, sur les questionnaires psychologiques individuels et sur plusieurs grilles de lecture élaborées précédemment²³⁴⁵.

En 1908 une seconde version des tests voyait le jour plus affinée. Une troisième sera réalisée en 1911. Binet et Simon avaient découvert de nouvelles notions qui permettaient de réaliser des enquêtes de psychométrie qui introduisaient les notions d'âge mental et d'âge scolaire. Elle servait à mieux appréhender le développement de l'intelligence pour tous les enfants quels qu'ils soient²³⁴⁶. Le docteur Simon était devenu un spécialiste reconnu des anormaux scolaires depuis sa rédaction avec Alfred Binet d'un ouvrage sur *Les enfants anormaux. Guide pour l'admission des enfants anormaux dans les classes de perfectionnement* paru en 1907²³⁴⁷. En 1907 Léon Bourgeois préfaçait le guide puisqu'il s'inspirait des travaux de la commission ministérielle pour les enfants anormaux qui avaient rendu sa conclusion dans le *Bulletin de la Société Libre pour l'étude psychologique de l'enfant* en janvier 1906²³⁴⁸. Alfred Binet considérait alors comme fondamentales les nouvelles recherches en psychosociologie. Il reconnaissait aussi l'importance des facteurs sociaux pour le développement intellectuel des enfants²³⁴⁹. Il avait même projeté en 1904 la mise en place d'une série d'études avec Gabriel Tarde (1843-1904) sur les enfants à l'école²³⁵⁰. S'inspirant des techniques de l'« hypnose » et des « lois de l'imitation » ces enquêtes montreraient l'« interpsychologie des enfants à l'école » et son lien avec la vie sociale. Le *Guide pour l'admission des enfants anormaux dans les classes de perfectionnement* pouvait s'appliquer facilement à des familles populaires de la région de Rouen. La plupart du temps misérables, elles étaient incapables d'élever leurs enfants toutes seules. Le docteur Simon était nommé médecin-adjoint de Saint-Yon justement en 1908 dans l'agglomération rouennaise. Il était domicilié à Saint-Etienne du Rouvray commune sur laquelle se trouvait l'asile Saint-Yon depuis 1879.

. La loi du 15 avril 1909 recommandait la suppression des écoles pour enfants dans les asiles pour aliénés. Elle répondait à la volonté explicite du président du conseil Clémenceau et de la *Ligue de l'enseignement* depuis 1904. Celle-ci combattait pour la « la fondation de classes spéciales et d'asiles-écoles-ateliers réservés aux anormaux ». Les « enfants arriérés » pourraient bénéficier d'une réelle instruction primaire depuis le vote des lois Ferry au début des années 1880²³⁵¹. Dans son article premier la loi de 1909 stipulait que les communes et les départements pouvaient ouvrir des classes spécialisées pour enfants anormaux des deux sexes soit annexées aux classes élémentaires soit tout à fait autonomes. Cette loi d'assistance se voulait aussi une œuvre républicaine de « prophylaxie sociale ». Ainsi, en 1911-1912 l'établissement départemental d'assistance pour les « arriérés anormaux perfectibles » de la Seine-Inférieure était ouvert à Grugny. Cet établissement d'assistance départemental se trouvait dans la liste des membres institutionnels associée à la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*²³⁵². Il était créé par le conseil général en 1910 pour d'abord répondre à la loi du 14 juillet 1905 concernant l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables avec une école pour enfants arriérés perfectibles en application de la loi du 14 avril 1909. L'établissement de Grugny obtiendra en 1913 le premier statut en France d'école autonome de perfectionnement d'enfants avant la première guerre mondiale. Les instituteurs y pratiquaient les méthodes pédagogiques élaborées par Binet et Simon. Mais il y avait des critères de sélection des enfants qui ne devaient pas être complètement arriérés pour entrer dans l'établissement. Ainsi selon la correspondance du directeur avec la mère d'un garçon handicapé celui-ci devait obtenir un certificat médical d'un aliéniste de l'asile pour aliénés des Quatre-Mares afin de prouver sa perfectibilité avant d'entrer à l'établissement de Grugny à partir de 16 ans seulement²³⁵³. A partir de 1920 les enfants imperfectibles non dangereux seront rassemblés dans les locaux d'une école autonome à Yvetôt toujours rattachée à l'établissement de Grugny. Un certificat médical d'un aliéniste rouennais y était toujours recommandé pour y être placé.

L'introduction de la psychologie pathologique²³⁵⁴.

En 1908, Giraud avait fait un éloge vigoureux pour la réception du docteur Simon à la *Société de médecine de Rouen*. L'allocation montrait surtout l'intérêt que portaient les aliénistes rouennais pour les études de psychologie pathologique²³⁵⁵.

Théodore Simon était né à Dijon le 10 juillet 1873. Il était devenu orphelin de père et de mère à l'âge de 12 ans. Peu après il avait été recueilli chez une tante qui habitait Sens où il poursuivit ses études secondaires au lycée.

Le docteur Simon avait été un élève de Magnan qu'il retrouvait lors de la fondation de la *Société de psychologie* avec Alfred Binet et Pierre Janet en mars 1901²³⁵⁶. Magnan avait accepté de figurer parmi les vice-présidents du *Congrès International de Psychologie Physiologique* tenu à Paris entre le 5 et le 10 août 1889 à l'initiative de la *Société de Psychologie Physiologique* créée en 1885²³⁵⁷. Magnan préconisait depuis 1878, et à la suite du docteur Morel, la suppression de l'isolement cellulaire et de la camisole de force. Il se prononçait aussi pour la diffusion du *No restraint*. En 1894, il avait fondé avec Alfred Binet, Larguier des Bancelles et le psychologue « demi-rouennais » Henri Beaunis *L'Année Psychologique*²³⁵⁸. *L'Année psychologique* recevait d'importants soutiens à Rouen notamment au travers de *La Normandie Médicale*²³⁵⁹. La revue de l'association des médecins de la Seine-Inférieure avait même organisé une souscription pour l'aider financièrement. Elle avait été lancée auprès de tous ses lecteurs. Sous la direction de Magnan, le docteur Simon avait été reçu interne des hôpitaux psychiatriques de la Seine au concours de 1898²³⁶⁰. Entre 1901 et 1908 Simon exerçait à Dury-Lès-Amiens puis Sainte-Anne. Il était devenu un collaborateur actif du journal *La Clinique* à partir de 1906²³⁶¹. Il avait obtenu le Prix Fabret des aliénistes pour son *Mémoire sur l'état mental du dipsomane* en 1907, une « maladie mentale » bien caractéristique de certains milieux pathogènes ouvriers en Seine-Inférieure sous la III^e République. La lutte contre la dipsomanie était aussi un enjeu d'hygiène locale pour les élites départementales qui pouvaient à juste titre considérer qu'elle avait des conséquences néfastes sur l'éducation des enfants en Seine-Inférieure²³⁶². Le docteur Simon deviendra Président de la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant* entre 1912 et 1961 tandis qu'il restait médecin-adjoint à l'asile Saint-Yon entre 1908 et 1920. Il consacrait une notice nécrologique pour Alfred Binet parue dans *L'Année Psychologique* en 1912²³⁶³.

Au tournant du XIX^e-XX^e siècles, une rupture s'opérait au sein du monde médical de la Seine-Inférieure non sans rapport avec l'essor de la psychiatrie et de la psychologie au plan national. La première revue des médecins normands *La Normandie Médicale*, était animée par le docteur Brunon²³⁶⁴ et ses amis notamment les psychologues Féré²³⁶⁵ et Beaunis²³⁶⁶. Henri Beaunis (1830-1921) était un « demi-rouennais » par son père. Il avait fait ses études au Lycée Corneille, comme Charles Féré, puis à l'école de médecine de Rouen avant de devenir un des piliers de l'école médicale de Nancy opposée, au moment de la querelle sur l'hypnose entre 1884 et 1893, à l'école de la Salpêtrière animée par Charcot et soutenue par Binet et Féré²³⁶⁷ : Beaunis « entreprit ses travaux de physiologie cérébrale et plus tard d'hypnotisme, avec Liébault, Bernheim et Liégeois. L'École de Nancy devient célèbre et eut la vogue assez longtemps. L'ensemble de ses observations servit de fond aux études sur l'Activité cérébrale, le somnambulisme provoqué, l'évolution du système nerveux, qui parurent de 1884 à 1890. Une collaboration active à la Revue Philosophique de Ribot s'établit à cette époque²³⁶⁸ ». Pendant son séjour à Nancy le docteur Beaunis était devenu le directeur-fondateur du *Laboratoire de psychologie physiologique* de la Sorbonne créé le 29 janvier 1889 par arrêté du ministre de l'Instruction publique²³⁶⁹. Mais en 1891 Henri Beaunis rencontrait Alfred Binet sur le quai de la gare de Rouen. Celui-ci deviendra son collaborateur au Laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne avant de fonder *L'Année Psychologique*. Le docteur Simon témoignera en 1911 de cette rencontre : « Par un hasard curieux, son sort se décida sur le quai de cette gare de Rouen où nous devons si souvent ces dernières années causer aliénation. Binet allait alors tous les ans avec sa famille passer l'été sur la petite plage de Saint-Valéry. M. Beaunis allait à Veulettes. C'est au retour d'un de ses voyages que tous deux se rencontrèrent dans la gare de la rue verte²³⁷⁰ ». Le docteur Beaunis légua plusieurs de ses ouvrages à la Bibliothèque municipale de Rouen en 1913²³⁷¹. Il conservera au sein de la capitale haut-normande de nombreux amis comme le docteur Raoul Brunon²³⁷². Le docteur Brunon était apparenté à Madeleine Brunon-Guardia une nièce du docteur Beaunis. Il avait participé à l'organisation du *Premier congrès de la médecine mentale française* tenu à Rouen en 1890 grâce aux réseaux de *La Normandie Médicale*.

Depuis 1900 *La Revue Médicale de Normandie*²³⁷³, initiée par Charles Nicolle (1866-1930), futur Prix Nobel de médecine en 1908, et certains aliénistes rouennais dont le docteur Giraud²³⁷⁴, s'opposaient à Raoul Brunon. Charles Nicolle contestait depuis son internat à la Salpêtrière la figure tutélaire de Charcot devenu avec ses élèves, dont Pierre Janet et Charles Féré, des « maîtres » à penser en matière de médecine mentale.

Cependant malgré la crise du système asilaire rouennais l'arrivée du docteur Simon en Seine-Inférieure pouvait ouvrir de nouvelles perspectives de « traitement moral » pour les aliénés. Depuis le premier octobre 1908 le docteur Simon était placé sous l'autorité des docteur Lallemand puis Pochon médecins en chef à Saint-Yon respectivement entre 1909 et la première guerre mondiale et de la fin de celle-ci à l'année 1920²³⁷⁵. Le docteur Simon restait membre de la *Société de psychologie*, fondée en 1901 et rattachée à l'*Institut Psychologique International* que nous avons évoqué plus haut. Il pouvait y côtoyer Alfred Binet, Edouard Toulouse, Henri Beaunis, Magnan et Pierre Janet. Le comité de patronage de l'*Institut Psychologique International* recevait un mouvement général d'adhésion avec l'admission de Léon Bourgeois, Ferdinand Buisson, Théophile Roussel et Jules Siegfried, l'ancien maire du Havre, le père d'André Siegfried futur premier président d'honneur de l'*Institut Havrais de Sociologie économique*

*et de Psychologie des Peuples*²³⁷⁶. A partir de 1920, le docteur Simon enseignera à la section de « psychologie pédagogique » de l'*Institut de Psychologie* de Paris où il devenait collègue de Pierre Janet après avoir quitté Saint-Yon²³⁷⁷.

CONCLUSION

Le docteur Simon inspirera Alfred Binet pour sa pièce *Les invisibles*. Ces écrits avaient pour cadre l'observation des aliénés à l'asile Saint-Yon²³⁷⁸. Dans cette comédie l'asile pour les femmes aliénées de la Seine-Inférieure était appelé « L'asile Saint-Yves ». Le service de Saint-Yon était devenu celui du « docteur Simonet » en réalité le docteur Simon. Le théâtre *L'Ambigu* en donna une représentation à Paris le 31 octobre 1912²³⁷⁹. Au tournant du XIX^e-XX^e siècles Alfred Binet venait régulièrement à Rouen notamment pour discuter avec le docteur Simon « aliénation »²³⁸⁰. Les aliénistes rouennais y organisaient dans la tradition locale des conférences sur les nouvelles maladies mentales²³⁸¹. Dans ses notes diverses, rapportées par Théodore Simon, Alfred Binet évoquait très souvent la métropole haut-normande et son célèbre asile pour femmes aliénées dans lequel il venait souvent : « quand il venait à Saint-Yon voir des malades pendant deux ou trois jours l'effort était considérable . Nous commençons dès huit heures pour ne nous interrompre qu'au moment du déjeuner, et continuer jusqu'à sept heures du soir, or Binet gardait présent, dès mois encore après ces séances, tous les moindres détails, tant son attention avait été tendue²³⁸² ». En 1912, 1364 femmes aliénées étaient internées à Saint-Yon. Alfred Binet pouvait y rapporter des documents de première main et s'adonner à de nombreuses analyses de faits. C'était le « Grand renfermement » des « folles » dans la régions de Rouen. Le projet d'Alfred Binet était certainement de « pénétrer l'âme ouvrière » et d' « analyser la mentalité criminelle²³⁸³ » que l'on pouvait rencontrer à Rouen.

De cette époque Binet avait conservé un paquet de lettres du graphologue rouennais Crépieux-Jamin²³⁸⁴. Jules Crépieux (1858-1940), dit Crépieux-Jamin, né à Arras le 30 octobre 1858, avait reçu une formation de médecin-dentiste à l'Université de Genève où il avait soutenu sa thèse en médecine sur l'Observation en médecine puis était nommé chef de clinique à l'école dentaire du canton²³⁸⁵. Il était un lecteur assidu de l'abbé Michon l'inventeur de la graphologie. Il « était encore étudiant lorsqu'il fit paraître un livre : *Traité pratique de graphologie* » traduit en danois et en allemand. Il était venu s'installer à Rouen dans un cabinet d'études rue Martainville en 1889 où il s'était spécialisé dans l'expertise graphologique²³⁸⁶. Il avait fait paraître plusieurs ouvrages dont *l'écriture et le caractère* paru en 1889. Cet ouvrage eut neuf éditions. Il fut traduit en anglais, allemand et espagnol. Crépieux-Jamin y démontrait que les « résultats graphologiques » étaient le produit de la combinaison de plusieurs « caractères » dont l'expert graphologue fournit les éléments. Il publiera dans les années 1920 ses « éléments de l'écriture des canailles » : « j'appelle canaille, écrit M. Crépieux-Jamin, un individu affligé de tares, c'est à dire d'insuffisances flagrantes ou de vices de caractères »²³⁸⁷. Dans les années 1880-1890 Crépieux-Jamin était co-fondateur de l'Université Populaire de Rouen dans laquelle militait Achille Lefort, le professeur d'Histoire-Géographie membre de la commission des asiles départementaux. Cette université jouera un rôle important au moment de l'affaire Dreyfus. Crépieux-Jamin avait déjà participé à l'enquête médico-psychologique organisée par le docteur Toulouse, ancien médecin-adjoint à Saint-Yon, sur les rapports de la supériorité intellectuelle avec la névropathie. Le graphologue de Rouen avait été désigné, avec Alphonse Bertillon (1853-1914) l'inventeur de l'anthropométrie judiciaire, parmi les quinze spécialistes amenés à réaliser des expériences sur l'écrivain naturaliste Emile Zola²³⁸⁸. Crépieux-Jamin avait examiné son écriture en 1896. Il y avait décelé une grande clarté mais aussi beaucoup de nervosité²³⁸⁹.

A cette époque Crépieux-Jamin allait participer à la création de la *Ligue des Droits de l'Homme* en Seine-Inférieure. Il fera ainsi partie des « experts » appelés par Bernard Lazare et Mathieu Dreyfus à témoigner au procès du capitaine Dreyfus pour l'innocenter²³⁹⁰. « Crépieux-Jamin de Rouen » était « le plus connu des experts français » selon les propres souvenirs de Mathieu Dreyfus. Il avait démontré aux jurés que le bordereau était l'œuvre d'un faussaire après avoir d'abord examiné une reproduction de ce document à Rouen en novembre 1896. Sa prise de position en faveur de Dreyfus fit naître dans les milieux nationalistes rouennais des « jalousies » et des « haines²³⁹¹ » : les vitres de son cabinet furent brisées à plusieurs reprises par les anti-dreyfusards au cours de cette période « néfaste ». Au cours de ces mêmes années le frère d'Alfred Dreyfus et sa famille fréquentait la famille du docteur Gibert au Havre²³⁹². Le docteur Gibert, époux de Fanny Dollfus, la fille de l'industriel cotonnier Jean Dollfus, avait tenté d'intervenir avec le père d'Alfred Dreyfus, lui aussi un industriel mulhousien pour relaxer Alfred Dreyfus²³⁹³.

En outre Crépieux-Jamin recevait une véritable aura depuis qu'il avait fait condamner le criminologue italien

Cesare Lombroso²³⁹⁴. Celui-ci l'avait plagié sans son autorisation en 1895 sur « ce que les adeptes appellent la théorie des résultantes, c'est à dire la détermination du caractère par la comparaison et le rapprochement des lettres ». Il expliqua ainsi : « j'ai eu aussi l'honneur d'être traduit par monsieur César Lombroso, en italien. Mais, cet illustre savant ayant omis de dire que j'étais l'auteur des chapitres traduits s'est vu condamné par le tribunal de commerce de Rouen pour plagiat, et ce jugement a été confirmé par la cour d'appel de Rouen qui lui a fait verser 500 francs à titre de dommages-intérêts et l'a condamné à tous les frais du procès²³⁹⁵ ». Plusieurs articles d'août 1896 publiés à Lyon et à Rouen relataient ce différent judiciaire. Ces documents seront conservés dans les archives du professeur Alexandre Lacassagne de l'Ecole d'anthropologie criminelle de Lyon²³⁹⁶. En 1908, le *Dictionnaire biographique illustré de la Seine-Inférieure* témoignait encore de cet affrontement à propos du traité *L'écriture et le caractère*: « M. Lombroso ne craignit pas d'en traduire une partie en italien et de la signer de son nom. Dans un procès retentissant, M. Crépieux-Jamin fit reconnaître ses droits et condamner le plagiaire²³⁹⁷ ».

Crépieux-Jamin collaborera au *Laboratoire de Psychologie Physiologique* dirigé par Alfred Binet depuis 1906 et signera un article pour *L'Année Psychologique* sur les leçons graphologiques de l'« affaire Dreyfus » en 1907. A ce titre il fut un fondateur de la psychologie scientifique²³⁹⁸. Cependant dans son *Traité de graphologie* il rappelait dans une préface de quelques années postérieures ses influences concernant les « connaissances de l'Homme par ses manifestations extérieures » mais aussi sa filiation lointaine à la physiognomonie de Lavater et la phrénologie de Gall²³⁹⁹. Crépieux-Jamin fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1931. En s'intéressant à la psychologie scientifique il s'était créé un cercle de correspondants avec Edouard Toulouse, Alfred Binet, Charles Richet et Pierre Janet au côté duquel il se trouvera pour participer au Second Congrès international de graphologie à Paris en 1928²⁴⁰⁰. Dans ce dernier congrès une assistance venue de toute l'Europe était venue pour visiter la Préfecture de Police de Paris et écouter les communications sur les « Double personnalité » et « L'imagination de la mémoire normale et pathologique ».

En 1908 le docteur Simon fut affecté à Saint-Yon où son expérience pratique, notamment comme collaborateur dans le domaine de la psychologie pathologique d'Alfred Binet, devait permettre d'améliorer le traitement des aliénés en y introduisant par exemple la méthode des tests pour les enfants. Elle permettait d'envisager aussi une meilleure organisation des services avec une sélection médico-pédagogique. Mais comment cette nomination pouvait-elle concrètement remédier aux problèmes d'encombrement dans les asiles de la Seine-Inférieure qui atteignait une population de 2080 internés en 1913 ? Aux asiles des Quatre-Mares et Saint-Yon il n'y avait que 5 aliénistes pour donner des soins : les deux directeurs-médecins et les trois médecins-adjoints (dont deux pour l'asile des femmes depuis 1879). De plus les aliénistes de la Seine-Inférieure avaient toujours à s'occuper de lourdes tâches administratives de gestion. Il n'y avait pas encore de délimitation claire des fonctions entre administrateurs et médecins. Or cela nuisait grandement à l'« esprit » de bienfaisance qui était à l'origine de la loi de 1838. Cela empêchait aussi concrètement l'assistance médicale de tous les aliénés. Cette état latent de manque de moyens médicaux perdurera après la première guerre mondiale au moins jusqu'en 1920 l'année où les asiles départementaux s'unifiaient administrativement.

1844 B.M.R., « Nos asiles d'aliénés Saint-Yon- Quatre-Mares » dans *Le Petit Rouennais*, vendredi 6 février 1880. Voir aussi le *Journal de Rouen* du 9 mars 1867, « Hier adjudication à la Préfecture pour construction de deux quartiers à l'asile Quatre-Mares ».

1845 C.H.R., Registre E de la commission de surveillance, séance du 28 novembre 1867.

1846 C.H.R., Registre E de la commission de surveillance, séances du 28 novembre 1867, du 25 mai 1870 et du 29 juin 1871.

1847 C.H.R., Registre E de la commission de surveillance, séance du 12 avril 1873.

1848 C.H.R., Registre E de la commission de surveillance, séance du 29 mai 1873. Voir aussi le *Journal de Rouen* du 22 mai 1873. Ces femmes aliénées transférées seront 76 en juin 1878.

1849 C.H.R., Brière de Boismont (A.), art. cit. dans A.M.P., 1853, p.541-543.

1850 C.H.R., Registre F de la commission de surveillance, séance du 29 mai 1873.

1851 C.H.R., Constans, Dumesnil, Lunier, Op. Cit., Paris, 1878, p.54. et p.60.

1852 C.H.R., Constans, Dumesnil, Lunier, Op. Cit., Paris, 1878, p.151.

1853 C.H.R., Registre F de la commission de surveillance, séance du 25 mai 1871 et du 29 mai 1871.

1854 C.H.R, Registre F de la commission de surveillance, séance du 23 mai 1873.

1855 C.H.R, Registre F de la commission de surveillance, séance du 29 mai 1873.

1856 C.H.R, Registre F de la commission de surveillance, séance du 12 avril 1873.

1857 C.H.R, voir Registre B de la commission de surveillance, séance du 1^{er} juin 1844.

1858 B.N.F, voir Rousselin (J.-L.), *De la double influence des crises et du traitement de la guérison de la folie*, Paris, 1851, 45p. Cote: thèse de médecine de Paris, n°91, t.12.

1859 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 25 mai 1870.

1860 C.H.R, Registre F de la commission de surveillance, séance du 12 avril 1873.

1861 C.H.R, Rousselin (J.-L.), *Des colonies pénitentiaires de la Corse, Discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, Rouen, 1877, 73p.

1862 FORMAPH, Archives manuscrites de la Société de médecine de Rouen. Séances des 5 août 1875 et 18 mai 1876.

1863 B.M.R, sur le docteur Rousselin voir Bouteiller (J.), « Rapport sur la candidature du docteur J.-L. Rousselin. Membre résidant » dans U.M.S.I., 15 janvier 1874, 13^e année, n°35, p.61-66.; Mme Oursel (N.N.), *Nouvelle biographie Normande*, Rouen, 2^d Sup., 1912, « Rousselin J.-L. (1823-1902) », p.399.; Foville (A.), « Saint-Yon, Quatre-Mares et les médecins aliénistes de la Seine-Inférieure » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 12 décembre 1873 et « Nécrologie. Le docteur Rousselin » dans *La Normandie Médicale*, 18^e année, n°21, 1^{er} novembre 1902, p.399-400. Voir aussi B.M.R, les Archives de l'Académie de Rouen et C.H.R, les Mélanges d'aliénation mentale conservés et le registre F de la commission de surveillance, séance du 25 novembre 1875.

1864 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séance du 8 mai 1879.

1865 C.H.R, Registre F de la commission de surveillance, séance du 16 décembre 1875. Voir aussi le *Journal de Rouen* du 28 septembre 1875, « M. E. Baron entrepreneur, a été déclaré adjudicataire des travaux de construction des bâtiments femmes de l'asile de Quatre-Mares ».

1866 C.H.R, sur l'installation du docteur Giraud à l'asile des Quatre-Mares voir Registre F de la commission de surveillance, Séance du 16 octobre 1873.

1867 FORMAPH, Archives manuscrites de la Société de médecine de Rouen. Séance du 9 novembre 1876.

1868 Sur Jules Ancel voir le *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, t.1, 1891, p.56. et t.1, 1960, p.370.; le *Dictionnaire de biographie française*, t.2, 1936, colonnes 781-783. ; VAPEREAU (G.), Op. Cit., Paris, 1891, p.53. ; ARDAILLOU (P.), *Les républicains du Havre au XIX^e siècle (1815-1889)*, Publication des universités de Rouen et du Havre, Rouen, 1999, p.52, p.75, p.78, p.97, p.117, p.132, p.134, p.136, p.154, p.181, p.205, p.223, p.278, p.282 et p.407. et CHALINE (J.-P.) et SOHN (A.-M.) (Dir.), Op. Cit., Publication de l'Université de Rouen, 2000, p.33-35. Voir aussi SIEGFRIED (A.), *Mes souvenirs de la III^e République. Mon père en son temps. Jules Siegfried 1837-1922*, Paris, 1946, 150p.; SIEGFRIED (A.), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, Paris, 1913, Rééd. 1964, 536p. et CHALINE (J.-P.), art. cit. dans *Annales de Normandie*, juin-juillet 1988, n°2/3, p.196. Jules Ancel, armateur havrais, avait été maire du Havre sous la Seconde République et le Second Empire. Après avoir été un représentant de la Seine-Inférieure à la législative de 1848, il était devenu en 1857 le candidat officiel du Havre au Corps législatif sous le Second Empire. Il avait aussi été réélu en 1863 avec des positions libre-échangistes et libérales, puis à nouveau en 1871 avec l'appui du clergé rural et des propriétaires terriens de la région du Pays de Caux du canton de Goderville notamment. En 1871 ses positions étaient devenues plus protectionnistes, conservatrices et catholiques. Il était alors appuyé par les électeurs ruraux alors qu'il avait présidé la Chambre de commerce du Havre entre 1860 et 1865. A l'Assemblée Nationale il appartenait au groupe des « Réservoirs » rassemblement hétéroclite des membres des trois groupes de droite. Il sera réélu à l'Assemblée Nationale le 8 janvier 1882. Il fut aussi élu sénateur le 30 janvier 1876 jusqu'en 1890. Il était membre de l'Union conservatrice et soutenait la politique de Mac-Mahon qui venait de présenter ses candidats aux élections sénatoriales.

1869 Pour le contexte politique en Seine-Inférieure voir FAUVEL (D.) (présenté par), *Les hommes au XIX^e siècle...*, « Appel du Président de la République Mac-Mahon à l'occasion des élections de 1876 », p.286-287.

1870 Pour le contexte politique départemental voir AUBERT (J.-P.), « Les élections en Seine-Inférieure de 1871 à 1873 » dans *La guerre de 1870-1871 en Haute-Normandie*, p.121-127 et du même « Comment la Seine-Inférieure est devenue républicaine (1871-1876) » dans *études Normandes*, n°78, 1971, p.1-24. Voir aussi BOIVIN (M.), Op.

Cit., Rouen, 1989, t.1, p.147, p.171, p.448, p.506, p.529 et p.555.

1871 Pour le contexte départemental voir aussi AUBERT (D.), *La question de l'assistance dans les campagnes de la Seine-Inférieure au début de la III^e République (1870-1914)*, mémoire de maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 2001.

1872 Voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.243.

1873 C.H.R, Registre F de la commission de surveillance, séance du 30 novembre 1876.

1874 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séance du 23 janvier et du 8 mai 1879.

1875 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séances du 27 février, 8 mai et du 29 mai 1879.

1876 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance,.

1877 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séances du 23 janvier 1879, séance du 29 mai 1879 et du 22 décembre 1879.

1878 A.D.S.M., *l'Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, année1880.

1879 B.I.U.M, *Asiles Publics des aliénés du département de la Seine-Inférieure. Projets de travaux à exécuter dans ces asiles pour leur entier achèvement et pour l'organisation des services économiques communs*: Dr Foville (A.), directeur-médecin, *Rapport sur les travaux à exécuter à l'asile de Quatre-Mares*, Rouen, 1874, 73p

1880 B.M.R, Dr Levasseur, « Les aliénés: l'asile de Quatre-Mares. Partie XII: un phalanstère rural » dans *Le Nouvelliste de Rouen*, n°44, 13 février 1874.

1881 B.M.R, Dr Levasseur, « Les aliénés: l'asile de Quatre-Mares. Partie VII » dans *Le Nouvelliste de Rouen*, n°8, 8 janvier 1874.

1882 B.M.R, Idem. Voir aussi notre article art. cit. dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°6, décembre 2007, p.43-73.

1883 B.M.R, Dr Levasseur, « Les aliénés: l'asile de Quatre-Mares. Partie X » dans *Le Nouvelliste de Rouen*, n°30, 30 janvier 1874.

1884 B.M.R, Dr Levasseur, « Les aliénés: l'asile de Quatre-Mares. Partie XI » dans *Le Nouvelliste de Rouen*, n°36, 5 février 1874.

1885 B.M.R, Dr Levasseur, « Les aliénés: l'asile de Quatre-Mares. Partie VIII » dans *Le Nouvelliste de Rouen*, n°15, 15 janvier 1874.

1886 B.M.R, Dr Levasseur, « Les aliénés: l'asile de Quatre-Mares. Partie IX » dans *Le Nouvelliste de Rouen*, n°22, 22 janvier 1874.

1887 C.H.R, Registre C du Conseil de Surveillance, séance du 31 janvier 1856.

1888 B.M.R, Idem.

1889 B.N.F, Semelaigne (R.), Op. Cit., Paris, t.1, 1930-1932, « Foville (Achille-Louis) », p.180.

1890 B.I.U.M, Foville (A.), *Rapport sur les travaux à exécuter à l'asile de Quatre-Mares*, Rouen, 1874, p.12.

1891 B.I.U.M, Foville (A.), Op. Cit., Rouen, 1874, p.12-13.

1892 B.I.U.M, Foville (A.),Op. Cit., Rouen, 1874, p.11-73.

1893 B.I.U.M., nous nous appuyons ici essentiellement sur deux rapports au Préfet contenus dans *Asiles Publics des aliénés du département de la Seine-Inférieure. Projets de travaux à exécuter dans ces asiles pour leur entier achèvement et pour l'organisation des services économiques communs*: Dr Foville (A.), directeur-médecin, *Rapport sur les travaux à exécuter à l'asile de Quatre-Mares*, Rouen, 1er octobre 1874, 73p. et M. De Lagonde, Directeur, Rousselin, médecin en chef de l'asile Saint-Yon, *Rapport sur l'ensemble des travaux projetés*, Rouen, 1er octobre 1874, p.75-81.

1894 B.I.U.M, Foville (A.), Op. Cit., Rouen, 1874, p.35.

1895 C.H.R, voir Constans, Dumesnil, Lunier, *Rapport général à monsieur le ministre de l'intérieur sur le service des aliénés en 1874*, Paris, 1878, 162p. (Rééd. Théraplix, 1971).

1896 C.H.R, Constans, Dumesnil, Lunier, Op. Cit., Paris, 1878, p.35.

- 1897 C.H.R, Constans, Dumesnil, Lunier, Op. Cit., Paris, 1878, p.89. et p.92-93.
- 1898 C.H.R, Constans, Dumesnil, Lunier, Op. Cit., Paris, 1878, p.99. , p.113., p.135. et p.163.
- 1899 C.H.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 12 août 1875.
- 1900 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séance du 27 juin 1878.
- 1901 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séance du 7 juin 1878.
- 1902 Ces inactifs étaient les enfants internés (environ 20). D'autre part plusieurs dizaine d'aliénés adultes avaient des maladies mentales très graves puisqu'ils étaient en état d'agitation permanente (notamment les 75 épileptiques, les 59 « agités », les 40 « malpropres » et les 36 aliénés à surveiller en permanence). Enfin, il y avait 15 vieillards et infirmes dans l'impossibilité de travailler.
- 1903 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séance du 7 juin 1878.
- 1904 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séance du 25 juillet 1878.
- 1905 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séance du 7 juin 1878.
- 1906 Sur les infirmiers d'hôpitaux psychiatriques voir MEYLAN (A.), « L'infirmier des hôpitaux psychiatriques » dans *Information Psychiatrique*, 1969, n°6, p.63-76. C.H.R, voir aussi Registre G de la commission de surveillance, séance du 25 juillet 1878.
- 1907 Sur les gardiens d'hôpitaux psychiatrique voir JAEGER (M.), « Le gardiennage psychiatrique de la Révolution Française au Front Populaire » dans *Information Psychiatrique*, vol.58, n°6, juin 1982, p.769-786. et VERMOREL (H.) et MEYLAN (A.), Op. Cit., Paris, 1969, « Les gardiens », p.22-27. C.H.R, voir aussi Registre G de la commission de surveillance, séance du 27 mars 1879.
- 1908 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séance du 26 juin 1879.
- 1909 B.M.R, « Dr. Foville. De l'alcoolisme » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, année 1877-1878, p.93-94.
- 1910 B.M.R, Dr Lunier, « De la production et de la consommation des boissons alcooliques en France, et de leur influence sur la santé physique et intellectuelle des populations », Savy, 1877 cité par Foville, «De l'alcoolisme en Normandie » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, année 1877-1878, p.125-148.
- 1911 Voir Registre G de la commission de surveillance, séance du 25 octobre 1877.
- 1912 B.M.R, sur cet intérêt plus tardif pour la criminologie, en lien avec la phrénologie pratiquée par son père, voir Foville (A.-L. fils), « Considérations sur le cerveau des criminels » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, année 1879-1880, p.54-55.
- 1913 Voir DURKHEIM (E.), Op. Cit., Paris, Rééd. 1967, cartes p.48-49. Voir aussi BORLANDI (M.), art. cit. dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), Op. Cit. , Paris, 2000, p.9-46.
- 1914 B.M.R, Foville (A.-L. fils), *Projet de construction d'une brasserie de cidre à l'asile de Quatre-Mares*, Rouen, 1877, 27p. et plan. Mais en janvier 1879 il y avait du retard dans l'installation des appareils de fabrication du cidre qui avaient été approuvés pour servir aux aliénés par la préfecture le 26 octobre 1877. Voir aussi C.H.R., Registre G de la commission de surveillance, séance du 26 octobre 1877
- 1915 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séances du 29 novembre 1877.
- 1916 Pour le contexte voir « La chaire de clinique des maladies mentales » dans CAIRE (M.), *Contribution à l'histoire de l'hôpital Sainte-Anne, Paris, des origines au début du XX^e siècle*, thèse de médecine, Paris, 1981, p.137-142. et EDELMAN (N.), « Une hystérique ou des hystériques. Charcot et les aliénistes de la Salpêtrière (1870-1893) » dans P. Férida et F. Villa (Dir.), Op. Cit., Paris, 1999, p.241.
- 1917 C.H.R., Lunier (L.), « La chaire de clinique des maladies mentales à la Faculté de Paris » et « Leçons cliniques sur les maladies mentales et nerveuses » dans A.M.P., vol.17, 1877, p.470. et p.159-160. du même « De l'enseignement clinique des maladies mentales » et « Enseignement clinique des maladies mentales » dans A.M.P., vol.18, p.315-316. et p.469. ; « Enseignement clinique des maladies mentales » dans A.M.P., vol.19, 1878, p.160 et « Organisation des cours cliniques de maladies mentales » dans A.M.P., vol.1, 1879, p.498-499. Voir GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.465-466. et ANDRE (L.), *Du privé au public, ou l'enseignement clinique des maladies*

mentales au XIX^e siècle, thèse de médecine, Caen, 1989, notamment « La chaire de clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale à la Faculté de Paris », p.57-78. Sur l'intérêt de Clémenceau pour la médecine mentale voir COFFIN (J.-Ch.), Op. Cit., Paris, 2003, p.127. et p.192.

1918 Pour cet évènement consulter les rapports de la chaire des maladies mentales de la Faculté de Médecine de Paris constitués en 1877 de 8 dossiers à la Faculté de médecine de Paris. Voir B.I.U.M., liste des manuscrits cote: MS2447 notamment le dossier de nomination de Benjamin Ball, daté du 22 mars 1877 et le rapport sur les titres honorifiques du docteur Foville fils constitué de 3 pièces (2 rapports manuscrits des 4 et 8 mars 1877 et 1 rapport imprimé: *Notice sur les titres honorifiques de M. le docteur Foville fils à la chaire de clinique des maladies mentales de la Faculté de médecine de Paris*, Paris, Imp. Martinet, 1877, 27p.).

1919 Les quatre candidats étaient Achille Foville (rapporteur Lasègue), Félix Voisin (rapporteur Chauffard), Benjamin Ball (rapporteur Charcot) et Valentin Magnan (rapporteur Hardy). Voir sur ce point CAIRE (M.), Op. Cit., Paris, 1981, p.137-139.

1920 C.H.R, Registre H de la commission de surveillance, séance du 13 juin 1877.

1921 Voir B.I.U.M., liste des manuscrits cote: MS2447 notamment le rapport imprimé: *Notice sur les titres honorifiques de M. le docteur Foville fils à la chaire de clinique des maladies mentales de la Faculté de médecine de Paris*, Paris, Imp. Martinet, 1877, 27p. Le rapport est divisé en 3 sections: I- Pathologie mentale et nerveuse. II- Médecine légale/ Aliénation. III-Assistance et législation, hygiène et administration.

1922 Sur les remous suscité par cette « affaire » voir SWAIN (G.), *Le sujet de la folie. Naissance de la psychiatrie*, Paris, 1997, p.158.

1923 B.I.U.M, *Congrès international de médecine mentale tenu à Paris du 5 au 10 août 1878*, n°11 de la Série. Ministère de l'agriculture et du commerce. Exposition universelle internationale de 1878, à Paris. Congrès et conférences du Palais du Trocadéro. Paris, 344p.

1924 Sur le contexte de ces échanges médicaux et l'intérêt de ces relations pour la formation des réseaux scientifiques voir AIMONE (L.) et OLMO (C.), *Les expositions universelles, 1851-1900*, Paris, 1993, 320p. ; ORY (P.), *Les Expositions universelles de Paris*, Paris, 1982, 157p. et surtout PROCHASSON (Ch.) (Dir.), « Les Congrès, lieux de l'échange intellectuel, 1850-1914 », *Mil-neuf cent*, Revue d'histoire intellectuelle, n°7, 1989. , RÉBÉRIOUX (M.) (Dir.), *Les Expositions universelles à Paris, La Revue d'économie sociale*, 1990, n°19, 192p. et FOX (R.) ainsi que WEISZ (F.), *The Organization of Science and Technology in France, 1808-1914*, Paris, M.S.H., 1981, 355p.

1925 le président de la *Société Médico-Psychologique* Baillarger, son secrétaire-rédacteur Antoine Ritti et Motet, son secrétaire général . Mais aussi plusieurs grands noms de la médecine mentale : Falret, médecin de Bicêtre ; Blanche, membre de l'*Académie de Médecine* ; Legrand Du Saulle, médecin de Bicêtre et du dépôt de la Préfecture de Police de Paris ; Lasègue, professeur de clinique médicale à la Faculté de Paris et médecin en chef de l'Infirmerie spéciale du dépôt de la Préfecture de Police de Paris Sur l'administration du dépôt de la Préfecture de Police de Paris (à l'origine un espace carcéral dans lequel la Police plaçait toute personne qui troublait l'ordre public: criminels, délinquants, prostituées, vagabonds, infirmes et aliénés) voir PICHOT (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.33-34. Parmi les simples membres du congrès se trouvaient des médecins qui seront rattachés par la suite aux asiles rouennais: les docteurs Cortyl, alors directeur de l'asile de Saint-Dizier dans la Haute-Marne, Broc, médecin directeur de l'asile d'Evreux, .et Albert Giraud, alors directeur de l'asile de Maréville en Meurthe-et-Moselle.

1926 B.I.U.M, *Congrès international de médecine mentale tenu à Paris du 5 au 10 août 1878*, n°11 de la Série. Ministère de l'agriculture et du commerce. Exposition universelle internationale de 1878, p.4.

1927 Voir EUDE (R.), art. cit. dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure*, 1940-1941, p.215

1928 C.H.R, Registre G de la commission de surveillance, séance du 9 mai 1878.

1929 C.H.R, idem.

1930 C.H.R, idem.

1931 C.H.R, idem.

1932 C.H.R, Registre G de la Commission de surveillance, séance du 10 octobre 1878.

1933 B.N.F, Thibaud (Conseiller), Op. Cit., 1968, p.16.

1934 Or, la commune de Sotteville-lès-Rouen supportait des droits d'octroi assez élevés alors que celle de Saint-

Etienne du Rouvray en était complètement exempté. Quatre-Mares devait donc continuer à payer des droits d'entrée sur toutes les denrées qui rentraient pour nourrir les aliénés à la différence du nouveau Saint-Yon. Foville fils s'était adressé au maire de Sotteville-lès-Rouen, Bertel, dès le 19 janvier 1874 afin de trouver un arrangement pour la distribution du pain, du cidre et de la viande fabriqués aux Quatre-Mares. Le maire répondit par un courrier le 31 janvier 1874 que seules les quantités sorties des entrepôts et livrées à la consommation extérieure seraient déclarées à l'administration de l'octroi pour paiement du droit tous les mois. A l'entrée les objets soumis à la consommation en commun seraient introduits en franchise. Foville fils rejeta le projet relatif à la fabrication d'une usine privée du gaz tout en maintenant celui concernant l'approvisionnement des eaux. En effet, les asiles devaient conclure un traité pour l'éclairage en gaz avec la Compagnie Européenne du Gaz de l'île Lacroix ainsi qu'avec la commune de Sotteville au prix économique de 17 centimes par mètre cube. La consommation des asiles était forte surtout en hiver. Les administrateurs abandonnèrent l'idée d'en produire pour leur compte car le prix de revient était estimé trop cher (entre 25 et 30 centimes le mètre cube). Voir aussi DARCEL (A.), *Sotteville-lès-Rouen. Vie industrielle et évolution communale*, maîtrise d'histoire, université de Rouen, 1978, 256p. et B.M.R, le *Journal de Rouen* du 31 août 1878, « La compagnie européenne de l'île Lacroix de Rouen doit fonder à Sotteville une usine à gaz destinée à l'éclairage des deux asiles d'aliénés ».

1935 *Asiles Publics des aliénés du département de la Seine-Inférieure. Projets de travaux à exécuter dans ces asiles pour leur entier achèvement et pour l'organisation des services économiques communs*: M. De Lagonde, Directeur, Rousselin, médecin en chef de l'asile Saint-Yon, *Rapport sur l'ensemble des travaux projetés*, Rouen, 1er octobre 1874, p.75-81.

1936 Voir PESSIOT (G.), « Le centre spécialisé du Rouvray. Une ville dans la vile » dans Op. Cit., Rouen, 1990, p.260-261. et B.I.U.M., Foville (A.), Op. Cit., Rouen, 1874, p.19-23. ; p.36-49. ; p.54-56. Jusqu'en 1879, les deux asiles achetaient du pain par adjudication à un boulanger de la ville. Il y avait, en 1874, 122 boulangeries à Rouen pour environ 100000 habitants, soit une boulangerie pour 820 habitants. Or, selon Foville fils, il y avait grand avantage pour un établissement hospitalier renfermant 2000 personnes, à fabriquer lui-même son pain. Plusieurs asiles pour aliénés produisaient ainsi leur pain consommé sur place, sans frais de transport (des asiles publics: Maréville près Nancy, ceux de Toulouse, Dijon, Auxerre, Châlons-sur-Marne, Grenoble, Dôle, Evreux, Rennes, Quimper, Pau, La Rochelle, Blois, Saint-Alban et Roche-Gandon en Mayenne ; mais aussi des asiles privés: Clermont sur-Oise, Lehon près Dinan, Leyme dans le Lot et le Bon-Sauveur de Caen). La fabrication du pain à l'intérieur de l'établissement permettrait aux aliénistes de réaliser de nettes économies. Foville fils était favorable aux investissements dans ce domaine: un budget de 13000 francs avait été voté par le conseil général dans sa session d'avril 1874 pour la construction d'une boulangerie qui devait fonctionner à partir du 1^{er} janvier 1875. De plus, une buanderie et des services agricoles étaient construits au côté droit de Saint-Yon près de Sotteville. Ces installations permettaient de faire une économie par tête en moyenne annuelle de 10 francs. En prenant comme année de référence l'année 1873 ainsi qu'une population moyenne de 740 personnes avec une consommation de pain de 750 grammes par tête (188,45 kg de pain consommé en 1873), il résultait un bénéfice de 7400 francs (à raison de 10 francs par tête). La consommation de pain à Saint-Yon ayant été de 207,787 kg en 1873, l'économie était considérable. Elle était estimée à 22000 francs en moyenne. De plus, Foville fils avait envisagé soit un système de mouture actionné par une machine à vapeur de 10 à 12 chevaux soit un moulin avec une machine de 20 à 25 chevaux pour fabriquer directement la farine à l'intérieur de l'asile. Les résidus du criblage et de la mouture servaient à l'alimentation des porcs, de la volaille et des autres animaux... La mise en place de la boulangerie et du moulin était prévue dans la partie sud confinée à la buanderie du « nouveau Saint-Yon ». Enfin, entre 2500 à 3000 hectolitres de cidre par an étaient servis aux aliénés (dont 1300 à 1400 litres pour Quatre-Mares). Acheté par adjudications régulières à des marchands au prix moyen de 15 francs 15 centimes par hectolitre, il était distribué coupé d'eau avec une ration moitié moindre pour les femmes. Sa production à l'intérieur de l'établissement permettait de réaliser une économie annuelle de 15000 francs. Foville fils proposait la construction d'une brasserie le long du mur mitoyen avec Saint-Yon sur le modèle de la « brasserie du petit séminaire d'Yvetot » qu'il avait visité à l'époque de la direction de Debouteville. Le pressoir était actionné par une machine à vapeur et les asiles devaient aménager des caves pour stocker les « très-grands-foudres » et les fûts. Un bâtiment pour la boucherie et pour l'abattoir était aussi aménagé aux asiles avec des étables et une triperie. La consommation de tous les aliénés hommes et femmes était alors estimée en moyenne à 5 boeufs, 5 veaux et 12 moutons par semaine. Les médecins voulaient pouvoir loger au moins 10 boeufs, 10 veaux et 24 moutons en même temps par quinzaine. Foville fils envisagea aussi la construction d'une porcherie et d'un dépotoir. L'ancien Moulin à vent, soumis aux trop grandes variations atmosphériques, qui fournissait la quantité d'eau nécessaire aux Quatre-Mares, serait remplacé par une machine à vapeur accolé à un réservoir d'eau avec un rendement constant sur la limite commune aux deux asiles. La consommation des besoins en eau était estimée aux Quatre-Mares à 1 hectolitre par jour et par tête (soit 750-800 hectolitres pour l'ensemble des

malades à la différence de Saint-Yon où elle était évaluée à 150 litres par jour et par tête soit 1500 hectolitres par jour). Enfin, le transport des produits pour le « nouveau Saint-Yon » serait facilité par la compagnie des tramways de Rouen qui avait demandé la concession d'une voie de cette ville jusqu'à Oissel et Elbeuf. Elle serait raccordée à Sotteville et à Quévilly. En avril 1874, le conseil général avait décidé la construction d'une nouvelle cuisine, d'un service des bains, de la boulangerie, du dépôt, de la porcherie et des hangars de la ferme. Voir aussi B.M.R, le *Journal de Rouen* du 1 février 1883, « Le conseil municipal d'hier a voté 3617 francs pour le transport et l'entretien d'aliénés ».

1937 B.M.R., Fraigneau (A.), *Rouen bizarre*, 1888, p.141-142.

1938 Pour ces approches économiques de la nouvelles profession aliéniste dont le laboratoire américain aura une version avancée voir SCULL (A. T.), *Social Order, mental disorder, Anglo-American psychiatry in historical perspective*, California, University of California Press, 1989, 360p.. et surtout « From Madness to Mental Illness: Medical Men as Moral Entrepreneurs » dans *Archives européennes de sociologie*, n°16, 1975 (Repris dans A. Scull, *The Most Solitary of Afflictions*, 1993, p.175-231.)

1939 Voir B.M.R., Fonds Fortin., Lainé (E.), « Quelques mots sur le passé. Après le traitement barbare, la douceur. Brèves notes sur l'histoire des asiles Saint-Yon et Quatre-Mares » dans *La dépêche*, 12 novembre 1909. et surtout , « Une visite aux aliénés. A travers Saint-Yon et Quatre-Mares. Le fonctionnement des deux asiles. Les progrès à réaliser » dans *La dépêche*, 15 novembre 1909. En 1909 les services communs des asiles Saint-Yon et Quatre-Mares possédaient encore une porcherie de 300 cochons, une lapinerie et une vacherie... Une grande partie des légumes consommés provenaient des jardins de l'asile où travaillaient vingt jardiniers... Les aliénés encadrés par les médecins eux mêmes et les gardiens réalisaient eux-mêmes le plus de travaux possibles. Ils constituaient aussi des ateliers de peinture, de serrurerie, de cordonnerie, de plomberie, de menuiserie et de maçonnerie. Presque tout le travail était effectué par les « fous » qui touchaient en récompense des sommes modiques. Mais, l'asile des Quatre-Mares ne pouvait arriver à tenir son budget qu'en réalisant d'importantes économies: il y avaient plus de femmes aliénées donc plus de subventions attribuées pour celles-ci du fait notamment du nombre de ses pensionnaires.

1940 B.M.R., voir le *Journal de Rouen* du 10 décembre 1887, « Conseil de préfecture adjudication pour construction de deux pavillons de pensionnaires hors-classe à l'asile d'aliénés des Quatre-Mares ».

1941 Sur le contexte fin de siècle voir VIGARELLO (G.), « Concurrence et solidarité, psychologie fin de siècle » dans Op. Cit., Paris, 1999, p.275-283. ; CORBIN (A.), « La nouvelle demande psy » dans Op. Cit., Paris, T.4, *De la Révolution à la Grande guerre*, 1999, p.556-558. et DUMONS (B.) et POLLET (G.), « La Solidarité » dans *Dictionnaire critique de la République*, Paris, 2002, p.256-261. Pour le contexte propre à l'aliénisme voir DESRUELLES (H.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.585-623.

1942 Sur cette question voir FOUCAULT (M.), « Pouvoir psychiatrique et pratique de la direction » et « La question de sa direction: médicale ou administrative » dans *Le pouvoir psychiatrique...*, p.171 et suivantes.

1943 C.H.R, Registre H de la commission de surveillance, séance du 19 mars 1880.

1944 C.H.R, Registre H de la commission de surveillance, séance du 29 avril 1880.

1945 C.H.R, Registre H de la commission de surveillance, séance du 19 mars 1880.

1946 C.H.R, Registre H de la commission de surveillance, séance du 19 mars 1880.

1947 Voir « L'ordonnance du 18 décembre 1839 » dans QUÉTEL (C.) (présentation), *La loi de 1838...*, vol. 2, « L'application », Paris, 1998, p.9.

1948 C.H.R, Registre H de la commission de surveillance, séance du 19 mars 1880.

1949 B.M.R, « Nos asiles d'aliénés Saint-Yon-Quatre-Mares » dans le *Petit Rouennais*, vendredi 6 février 1880, mercredi 11 février 1880, Lundi 18 février 1880, Jeudi 23 février 1880, Mardi 2 mars 1880, Jeudi 11 mars 1880, Mercredi 17 mars 1880.

1950 B.M.R, « Nos asiles d'aliénés Saint-Yon-Quatre-Mares » dans le *Petit Rouennais*, Lundi 18 février 1880. Sur la valeur des faits divers comme information historique voir PERROT (M.), « Fait divers et histoire au XIX^e siècle » dans *Les ombres de l'Histoire...*, p.271-281.

1951 B.M.R, « Nos asiles d'aliénés Saint-Yon-Quatre-Mares » dans le *Petit Rouennais*, Mardi 17 mars 1880.

1952 B.M.R, « Nos asiles d'aliénés Saint-Yon-Quatre-Mares » dans le *Petit Rouennais*, Mardi 17 mars 1880.

1953 VERMOREL (H.) et MEYLAN (A.), Op. Cit., Paris, 1969, « Critique de l'asile », p.28-29. Pour le contexte général voir FAUVEL (A.), *Les critiques de l'asile sous la III^e République, l'exemple de la question de Gheel (1870-1914)*, E.H.E.S.S., 2001. et de la même Op. Cit. E.H.E.S.S., 2005, 3 vol., 687p. (t.1, « La constitution de l'anti-aliénisme au XIX^e siècle » ; t.2, « Les aliénés, les aliénistes et la société civile face à la maladie du siècle (1860-1914) » ; t.3, « Annexes ») ; « De l'aliénisme à la psychiatrie : triomphes et déboires de la médecine de la folie au XIX^e siècle » dans F. Démier et Cl. Barillé (Dir.), *Les maux et les soins. Médecins et malades dans les hôpitaux parisiens au XIX^e siècle*, Paris, 2007, p.213-224.

1954 Sur la position anticléricale du journal le *Petit Rouennais* voir CHALINE (N.-J.), « Un anticléricalisme virulent mais circonscrit » dans Op. Cit., Paris, 1985, p.73-76.

1955 C.H.R, Registre I de la commission de surveillance, séances des 17 juillet 1886 et 7 avril 1887.

1956 DURKHEIM (E.), Op. Cit., Paris, Rééd. 1967, carte p.211.

1957 MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les suicides », p.220.

1958 MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les suicides », p.220-228.

1959 BLANCKAERT (Cl.), Op. Cit., Paris, 2004, p.20-21.

1960 Extrait de *L'Année Sociologique*, 1910 Cité dans MONTIGNY (G.), « Les pathologies urbaines au regard des sociologues au tournant du XX^e siècle » dans Y. Marec (Dir.), *Villes en crise ?...*, p.681-693. Voir aussi MUCCHIELLI (L.) et RENNEVILLE (M.), Op. Cit., Paris, 1998, 57p.

1961 MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Les suicides », p.225.

1962 DURKHEIM (E.), Op. Cit., Paris, Rééd. 1967, carte p.130.

1963 C.H.R, Registre I de la commission de surveillance, séance du 14 mars 1887.

1964 C.H.R, Registre I de la commission de surveillance, séance du 7 avril 1887.

1965 C.H.R, Registre H de la commission de surveillance, séances des 24 juin 1880 et 29 avril 1880.

1966 C.H.R, Registre H de la commission de surveillance, séances des 27 février 1882, 17 avril 1882 et 16 octobre 1882.

1967 B.M.R, sur le docteur Delaporte voir Giraud (A.), « Nécrologie. Le docteur Delaporte » dans *La Normandie Médicale*, 23^e année, n°2, 15 janvier 1907, p.40.; Mme Oursel (N.N.), *Nouvelle biographie normande*, 2^d sup., Rouen, 1912, « Delaporte L.F.J. (1837-1907) », p.111. Voir aussi Delaporte (L.), *Notice chronologique sur les asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure, depuis leur origine jusqu'à leur installation à Sotteville et à Saint-Etienne du Rouvray*, Rouen, 1897, 16p. Cote: 8-TE66-407. (Consultation exceptionnelle en hémicycle). [Un exemplaire se trouve aussi à la B.M.R. Cote: Nbrmm-1602].

1968 B.M.R, Registre D de la commission de surveillance, séance du 13 août 1867.

1969 B.M.R, Registre E de la commission de surveillance, séance du 8 août 1872.

1970 Registre H de la commission de surveillance, séance du 16 octobre 1882.

1971 B.M.R, Delaporte (L.), Op. Cit., Rouen, 1897, 16p.

1972 B.M.R, Giraud (A.), art. cit. , dans *La Normandie Médicale*, 23^e année, n°2, 15 janvier 1907, p.40. On pourra consulter l'ensemble de ses rapports entre 1890 et 1897 sur l'asile des Quatre-Mares à la B.N.F. (Cote:TE66-363). Pour les précédents voir à la B.M.R. le carton: *Documents imprimés Asile d'aliénés de Quatre-Mares. Rapports médicaux* (avec Dubuisson notamment), années 1888-1899. *Rapports, observations et statistiques avec graphiques et tableaux*. (Cote: Norm.G.132.).

1973 B.M.R, Müller (Louis), « Nos d'asiles d'aliénés » dans le *Petit Rouennais*, mardi 8 mars 1887.

1974 Sur l'affirmation républicaine du Franc-Maçon Louis Müller, journaliste au *Petit Rouennais*, voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.536-538. et t.2, p.739. Le frère Müller, qui fut directeur du *Petit Rouennais*, fut un de ceux qui accueillirent à Rouen le Congrès National de la Ligue de l'enseignement en 1886, sur ce point voir BOIVIN (M.), « Les origines de la Ligue de l'enseignement en Seine-Inférieure 1866-1871 » dans *Revue d'histoire économique et sociale*, 1968, n°2, p.203-231. Sur ses idées sociales voir aussi Müller (L.), « La Misère à Rouen » et « L'inspection de la misère » dans le *Petit Rouennais*, 12 février 1885 et 26 septembre 1886. Sur les activités journalistiques voir SIBOUT (C.-A.), « La presse à Rouen au tournant du XX^e siècle » dans Blondel (E.) et alii.,

Alain et Rouen 1900-1914, 2007, p.111.

1975 B.M.R, Müller (Louis), « Nos d'asiles d'aliénés » dans le *Petit Rouennais*, vendredi 11 mars 1887.

1976 C.H.R, Registre I de la commission de surveillance, séance du 1^{er} juin 1889.

1977 B.M.R, Müller (Louis), « Nos d'asiles d'aliénés » dans le *Petit Rouennais*, vendredi 11 mars 1887.

1978 B.M.R, Müller (Louis), « Nos d'asiles d'aliénés » dans le *Petit Rouennais*, mardi 8 mars 1887.

1979 B.M.R, Müller (Louis), « L'épuration du Personnel » dans le *Petit Rouennais*, mardi 17 mars 1887.

1980 Sur le Préfet Hendlé voir BARGETON (R.), *Dictionnaire biographique des préfets: septembre 1870-mai 1982*, Paris, Archives Nationales, 1994, p.289-290.; MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.584-587., EUDE (R.), Op. Cit., 1946, p.47-48. et BIRNBAUM (P.), *Les fous de la République. Histoire politique des juifs d'état de Gambetta à Vichy*, Paris, 1992, p.29-43., p.147., p.172-174

1981 Voir BIRNBAUM (P.), Op. Cit., Paris, 1992, p.172-173. et p.219-228. Les opinions d'Ernest Hendlé lui vaudront au moment de l'affaire Dreyfus la vive réprobation du journal *La Libre Parole* de l'antisémite Edouard Drumont. Ernest Hendlé était aussi le préfet qui avait du géré la grande grève des mineurs de Montceau-les-Mines en 1877. Il avait alors reçu le soutien de Waldeck-Rousseau.

1982 C.H.R., A.M.P., 1892, n°15, p.164-166.

1983 B.M.R, « Nos d'asiles d'aliénés » dans le *Petit Rouennais*, 23 mars 1887.

1984 D'après les rapports du carton: *Documents imprimés. Asile d'aliénés de Saint-Yon de Rouen. Rapports, observations et statistiques*, (avec graphiques et tableaux) années 1835-1841 puis années 1888 à 1899, et comptes rendus du service médical années 1882-1886. Bibliothèque municipale de Rouen : Cote: Norm.g.131.

1985 Sur le docteur Poret, médecin-adjoint de l'asile Saint-Yon entre 1872 et 1878 voir Registre E de la commission de surveillance, Séance du 8 août 1872, Registre F, Séance du 16 décembre 1875.

1986 Registre G de la commission de surveillance, Séance du 10 octobre 1878.

1987 Registre G de la commission de surveillance, Séance du 8 mai 1879.

1988 Registre H de la commission de surveillance, Séance du 26 février 1880.

1989 Registre H de la commission de surveillance, Séance du 16 octobre 1882.

1990 Le procès verbal d'installation d'Edmond Cortyl accompagnait celui du docteur Kéralval, nommé médecin-adjoint de l'asile Saint-Yon par arrêté du 21 août 1882 en remplacement du docteur Germain Cortyl, titularisé directeur de l'asile d'Alençon, ainsi que celui du docteur Delaporte

1991 Registre H de la commission de surveillance, Séances du 27 février 1882, du 17 avril 1882 et du 16 octobre 1882.

1992 Registre I de la commission de surveillance, Séances des 11 juin 1887 et 10 décembre 1887.

1993 C.H.R, Registre I de la commission de surveillance, séance du 14 mars 1887.

1994 B.M.R, Müller (Louis), « La direction des asiles d'aliénés » dans le *Petit Rouennais*, mardi 6 juillet 1888.

1995 B.M.R, Müller (Louis), Ibidem , dans le *Petit Rouennais*, mardi 6 juillet 1888.

1996 B.M.R, Müller (Louis), Ibidem, dans le *Petit Rouennais*, mardi 5 juillet 1888.

1997 B.M.R, Müller (Louis), Ibidem, dans le *Petit Rouennais*, mardi 5 juillet 1888.

1998 Sur l'action politique et sociale des protestants français sous la III^e République voir ANCREVÉ (A.) et RICHARD (M.) (Dir.), *Les protestants dans les débuts de la Troisième République (1871-1885)*, Paris, 3-6 octobre 1978, *Société de l'histoire du protestantisme français*, Sup. Bulletin juillet-août-septembre 1979, CNRS, Centre National des Lettres, Paris, 1979, 751p.; BEAUBÉROT (J.), « Le protestantisme français et la « question sociale » au début de la III^e République: du pré-christianisme social au mouvement chrétien social » dans *Bulletin de la Société de l'histoire des protestants français*, 1979, n°3, p.441-460. ; GARRISSON (J.), *L'homme protestant*, Bruxelles, 1986, 254p. Sur l'action sociale et politique des francs-maçons voir GAYOT (B.), *La Franc-maçonnerie française. Textes et pratiques (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, 1980, 254p.; LIGOU (D.) (Dir.), *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, Paris, 1987, et *Histoire des Francs-Maçons en France*, Paris, 1987.; CHEVALIER (P.), *Histoire de la*

Franc-Maçonnerie française, Paris, t.2, « La maçonnerie missionnaire du libéralisme 1800-1877 », 1974, 556p. et t.3, « La maçonnerie, église de la République 1877-1944 », 1981, 485p.; COMBES (A.), *Les trois siècles de la Franc-Maçonnerie française*, 1994, 223p. Pour la Seine-Inférieure voir *Protestants et minorités religieuses en Normandie*, XX^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Rouen, 3, 7 septembre 1985, 42p.; *Protestants et minorités religieuses en Normandie*, Rouen, Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1987, 374p.

1999 Il en a été de même dans les asiles pour aliénés gérés par le Conseil Général de la Seine voir FAUVEL (A.), Op. Cit., E.H.E.S.S., 2005, t.2, « L'épuration du personnel des asiles : campagnes anticléricales et concurrence laïque », p.424-427.

2000 Pour le contexte politique départemental voir AUBERT (J.-P.), *Comment la Seine-Inférieure est devenue républicaine (Présentation du département, les élections, les structures politiques, études locales)*, maîtrise d'histoire (Dir. J. Vidalenc et M. Boivin), Université de Rouen, 1970, 249p. et annexes. ; et du même « Comment la Seine-Inférieure est devenue républicaine (1871-1876) » dans *études Normandes*, 1^{er} trimestre 1971, p.1-24. Voir aussi MANSIRE (P.), « L'évolution politique de la Seine-Inférieure sous la III^e République » dans *Annales de Normandie*, 1956, p.307-319. et SIBOUT (C.-A.), « La vie politique rouennaise à la Belle-Epoque » dans Blondel (E.) et alii, Op. Cit., 2007, p.29-42.

2001 La considération spécifique accordée aux juristes pour une nomination à l'intérieur de la commission des asiles départementaux sera confirmée par la suite avec la nomination d'un juge au Tribunal civil, F. Thiébois, futur vice-président du Tribunal civil, entre 1886 et 1889 et du juge de paix Picard, entré en 1887. Par la suite un autre avocat fit son entrée en 1897: Thomas.

2002 Sur Louis Ricard voir VAPEREAU (G.), Op. Cit., 1891, p.1331.; *Dictionnaire des parlementaires français*, 1891, t.5, p.137. et 1977, t.8, p.2845-2846.; CHALINE (J.-P.) et SOHN (A.-M.) (Dir.), Op. Cit., Publication de l'Université de Rouen, 2000, p.298-302. ; EWALD (F.), *L'état-Providence...*, notamment « Du risque professionnel », p.229-322. et « Risque et danger » p.293-299. Voir aussi MAREC (Y.), *Le « clou » rouennais...*, p.119-121. , *Bienfaisance communale...*, t.1, p.262-279. et du même « Deux experts provinciaux en République sociale: Paul Guieysse et Louis Ricard (fin XIX^e siècle-début XX^e siècle) » dans *Révolution et République. L'exception française*, Paris, 1994, p.676-695. ; EUDE (R.), Op. Cit., 1950, p.219-222. ainsi que A.D.S.M, *l'Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, années 1880, 1881 et 1882. (notamment la composition de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure) et RABOURIN (S.), *Louis Ricard, maire de Rouen, conseiller général, député, ministre*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1972, 130p.

2003 Sur Léon Bourgeois et le solidarisme voir AUDIER (S.), *Léon Bourgeois. Fonder la solidarité*, Paris, 2007, 126p.

2004 Sur les origines de cette loi voir DREYFUS (M.), GIBAUD (B.), GUESLIN (A.) (Dir.), *Démocratie, Solidarité et Mutualité. Autour de la loi de 1898*, Paris, 1999, 343p. et EWALD (F.), *Histoire de l'état-Providence...*, 319p.

2005 Pour le contexte politique et sociale de la fin du XIX^e siècle en Seine-Inférieure voir BOIVIN (M.), « Le socialisme en Seine-Inférieure à la fin du XIX^e siècle » dans *Recueil d'études offert en hommage au Doyen Michel de Bouard*, n^o spécial des *Annales de Normandie*, Caen, 1982, p.59-86. et du même « Le boulangisme en Haute-Normandie » dans *Annales de Normandie*, 1976, n^o3, p.225-262.

2006 Sur cet ancien maire de Rouen voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.228-229., p.235-236., p.283-284., p.320., p.438., p.506., p.521., p.570. et t.2, p.739. et EUDE (R.), Op. Cit., 1950, p.219. A.D.S.M, voir aussi *l'Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, années 1880 à 1896. (notamment la composition de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure).

2007 Au début des années 1880, 1/4 du conseil municipal de Rouen était d'obédience franc-maçonne. Voir DAVEAU (Ph.), *Histoire de la Franc-maçonnerie en Seine-Inférieure*, s.d., 265p. et annexes.

2008 Voir BOIVIN (M.), Op. Cit., P.U.R., Rouen, 1989, t.1, p.406. et t.2, p.278-281.

2009 Sur les réseaux protestants, laïques et libres penseurs de la ligue de l'enseignement à Rouen voir BOUHIER (Cl.) et BRUNEAU (R.), « évolutions de la ligue de l'enseignement à Rouen 1868 à 1955 » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Inférieure*, 2004, p.25-53.

2010 Sur cette société, sa fondation et son fonctionnement voir LECOUTEUX (P.), *La Société industrielle de Rouen (1872-1939), une sociabilité spécifique?*, thèse de doctorat d'histoire (Dir. S. Chassagne), Université Louis Lumière,

Lyon II, 1996, 4 vol., 1085p. et annexes non paginées.

2011 Sur cet important maire de Rouen voir *Dictionnaire biographique des parlementaires français*, 1970, t.6, p.2180-2181.; MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1 notamment p.279-287. et EUDE (R.), Op. Cit., 1950, p.223-224. A.D.S.M, voir aussi l'*Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, années 1882 à 1886 (notamment la composition de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure).

2012 Sur cet industriel protestant et ses nombreuses activités voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.2, p.716-720. et p.971-974.; BOIVIN (M.), Op. Cit., P.U.R., Rouen, 1989, t.1, p.27. et p.227.

2013 A.D.S.M, voir l'*Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, années 1888 à 1896 (notamment la composition de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure).

2014 Pour le contexte national voir PERROT (M.), « Petits employés, petits fonctionnaires » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, t.4, 1^{er} vol., p.461-462.

2015 Voir C.H.R, Registre L de la commission de surveillance, séance du 16 octobre 1900. Sur Mengus dont la femme fut organisatrice de kermesses au profit de l'oeuvre du refuge de nuit au cours des années 1880 voir aussi MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.191., p.259., p.367. et t.2, p.696. A.D.S.M, voir aussi l'*Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, années 1888 à 1899 (notamment la composition de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure).

2016 Voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.425. et t.2, p.853. B.M.R, sur le docteur Pennefier qui fit son internat en médecine aux asiles pour aliénés de la Seine-Inférieure en 1858 (rattaché aux Quatre-Mares) voir aussi Frère (E.), Op. Cit. t.2, Rouen, 1860, p.369. ; « Nécrologie. Le professeur Pennefier » dans *La Normandie Médicale*, 1^{er} décembre 1923, n°12, p.317-320.; Régnier (R.), *Pennefier Georges, son oeuvre et ses collaborateurs*, Rouen, 1929, 35p. et les *Dictionnaires biographiques illustrés départementaux*, Dictionnaire de la Seine-Inférieure, Paris, 1908, t.2, p.872-880.; Oursel (N.N.), Op. Cit., t.2, 1886, p.340. ; Pennefier (G.), *Almanach des normands pour 1862*, Rouen, 1861, p.97-106. ; A.D.S.M, l'*Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, années 1883 à 1900 (notamment la composition de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure) ainsi que le *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, 354p.; C.H.R, voir le Registre H de la commission de surveillance, séance du 25 janvier 1882.

2017 Voir aussi PERCHERON (B.), art. cit. dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°6, décembre 2007, p.75-88.

2018 Voir GOLDSTEIN (J.), Op. Cit., Paris, 1997, p.465.

2019 Cité dans COFFIN (J.-Ch.), Op. Cit., p.59-60.

2020 Voir CONRY (Y.), Op. Cit., Paris, 1974, p.213 et p.265.

2021 A.D.S.M, voir le *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891 (notamment la liste des membres du Congrès). ; C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 11 janvier 1898; Registre N, séance des 17 décembre 1907 et janvier 1908; Registre O, séance du 13 janvier 1913.

2022 Voir aussi GUESLIN (A.), *Gens pauvres...*, Paris, 1998, « Du darwinisme social », p.152-154.

2023 Pour le contexte national voir EWALD (F.), « La politique sociale des opportunistes 1879-1885 » dans S. Bernstein et O. Rudelle (Dir.), *Le modèle républicain*, Paris, 1992, p.173-187.

2024 Pour le contexte national voir LAURENT (R.), « Les mutations de la société rurale » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., t.3, Paris, 1976, 2^d vol., p.739-768.

2025 Sur Lesouëf voir *Dictionnaire des parlementaires français*, 1891, t.4, p.131. et 1970, t.6, p.2259-2260.; Voir aussi CHALINE (J.-P.) et SOHN (A.-M.) (Dir.), Op. Cit., Publication de l'Université de Rouen, 2000, p.204-206. et MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.232. et p.347. B.M.R, voir VAPEREAU (G.), Op. Cit., 1891, p.986.; A.D.S.M, voir l'*Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, années 1878 à 1886 (notamment la composition de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure). C.H.R, voir aussi le Registre H de la commission de surveillance, séance du 8 janvier 1883.

2026 Voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.228-229., p.236., p.266., p.565-566., p.569-571 (notamment pour l'apogée du « système rouennais » de bienfaisance entre 1886 et 1898) et t.2, p.854., p.863. et

p.867-868.

2027 Registre K de la commission de surveillance, séance du 20 octobre 1895.

2028 « Vieux professeur à redingote noire, de nuance Waldeck-Rousseau » d'après André Maurois, Rouen, 1928-1929, p.57-58. cité par MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.270. Voir aussi, CHALINE (J.-P.) et SOHN (A.-M.) (Dir.), Op. Cit., Publication de l'Université de Rouen, 2000, p.193-195. et A.D.S.M, l'Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, années 1897 à 1912 (notamment la composition de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure).

2029 Sur le radicalisme voir BAAL (G.), *Histoire du radicalisme*, Paris, 1994, 122p. et KAYSER (J.), *Les grandes batailles du radicalisme des origines aux portes du pouvoir, 1820-1901*, Paris, Rivière, 1961, 408p. Voir aussi pour le contexte : RÈBÉRIOUX (M.), *La République Radicale? (1898-1914)*, Paris, 1975, 256p. et BERSTEIN (S.), « La politique sociale des Républicains » dans S. Berstein et O. Rudelle (Dir.), Op. Cit., Paris, 1992, p.189-208.

2030 MOLLAT (M.) (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, p.430.

2031 Sur ces élections législatives voir notamment MANSIRE (P.), « Une élection législative à Rouen en 1902 » dans *Annales de Normandie*, octobre-décembre 1957, p.309-323.

2032 Sur l'action sociale des universités populaires et la disponibilité des intellectuels pouvant passer une partie de leur temps à la « socialisation » des familles, à la différence des ouvriers, voir MERCIER (L.) (Préface de M. Rébérioux), *Les universités populaires: 1899-1914. éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Paris, 1986 notamment p.77 pour Rouen.

2033 Sur ces différents aspects voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.1, p.649-656. et t.2, p.720, p.930, p.935. et p.971-972. Voir aussi CHEMIN (M.-J.), « La coopération des idées. Université populaire de Rouen » dans *Cahiers d'histoire de l'enseignement*, n°4, 1976. et du même *La coopération des idées (université populaire) de Rouen*, maîtrise d'histoire (Dir. M. Boivin), Université de Rouen, 1974-1975, 364p. Voir aussi MONART (Ph.), « Les universités populaires autour de 1900 : Alain, entre Lorient et Paris à l'association rouennaise « La coopération des idées » » dans Blondel (E.) et alii, Op. Cit., 2007, p.87-95.

2034 Voir *La dépêche de Rouen et de Normandie*, jeudi 26 avril 1906, cité dans MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, Paris, 2002, t.2, p.942-943. et p.960-961. Pour le contexte politique départemental voir CARTENET (J.), *La municipalité Cartier et la défense républicaine à Rouen au tournant du siècle*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1995, 96p. et annexes. ; CHALINE (J.-P.), *Les bourgeois de Rouen...*, p.352, p.413 et p.369. ainsi que NOUVELLON (M.), « La naissance du parti socialiste en Seine-Inférieure » dans *Bulletins de la Société d'émulation de la Seine-Maritime*, année 2005, p.23-28.

2035 A.D.S.M, voir l'*Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure. Annuaire général de la magistrature, du commerce et de l'industrie*, années 1901 à 1912 (notamment la composition de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure)

2036 Registre J des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Saint-Etienne du Rouvray et à Quatre Mares, du 1^{er} juin 1889 au 10 janvier 1893, Séance du 8 novembre 1890.

2037 Pour le contexte national voir DAUMARD (A.), « Le malaise des classes moyennes » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, t.4, 1^{er} vol., p.448-450. Pour la Seine-Inférieure voir MAREC (Y.), art. cit. dans L. Kaplan et Ph. Minard (Dir.), Op. Cit., 2004, « Un corporatisme d'employés? (années 1880-1890) », p.241-246 et suivantes. ; *Pauvreté et protection...*, « L'employé associé », p.165-181. et CLAMENS (F.), *Du cercle au syndicat : l'Union philanthropique des employés de la ville et de l'arrondissement de Rouen (1884-1914)*, maîtrise d'histoire (Dir. Marec), Université de Rouen, 1996.

2038 A.D.S.M, voir l'*Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure. Annuaire général de la magistrature, du commerce et de l'industrie*, années 1901 à 1920. Voir aussi MAREC (Y.), « Les avantages de la Fourmi rouennaise » dans *Bienfaisance communale...*, t.1, p.340-342. ; idem, t.2, « Les employés rouennais et le réformisme social », p.814-825.

2039 Voir par exemple le « clou rouennais », MAREC (Y.), « Le mont-de-piété dans la cité. L'envers de la Belle-Epoque. Les classes moyennes plus nombreuses ? » dans *Le « clou » rouennais...*, p.123-131. mais aussi pour l'embouchure de la Seine GRAS (CH.), « Les disparités économiques et régionales » et DAUMARD (A.), « Les exclus de la société bourgeoise » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, t.4, 1^{er} vol., p.324. et

p.447-451.

2040 LEMÉNOREL (A.) (Dir.), Op. Cit., p.222.

2041 Dictionnaire de biographie française, t.16, colonnes 220-221.

2042B.M.R., Rousselin (Dr.), « Rapport sur la candidature de M. le Dr. Albert Giraud comme membre résidant » dans U.M.S.I., n°35, 13^e année, 15 janvier 1874, p.74-82.

2043B.N.F., Dagonet (H.), *Asiles d'aliénés. Loi sur les aliénés*. Mémoire présenté au congrès de Rouen, Paris, Extrait A.M.P., 1865, 32p.

2044C.H.R., Dagonet (H.) (Révisions et compléments du chapitre Albert Giraud), « Administration des asiles d'aliénés » dans *Traité des maladies mentales*, Paris, 1894, p.797-842.

2045 Voir le Dictionnaire de biographie française, 1933-1976, t.16, colonnes 220-221. B.M.R., Merry-Delabost, « Notice sur le Dr Albert Giraud » dans *Précis analytique de l'Académie de Rouen*, 1909-1910, p.325-343. et C.H.R., « Mort de M. le Dr Giraud » dans A.M.P., 30 mai 1910, n°12, p.283.

2046 B.M.R., Giraud (A.), *Un début dans la pratique de la médecine légale*, Rouen, 1903, 16p. Sur le contexte voir HARRIS (R.), *Murders and Madness. Medicine, Law and Society in the fin de siècle*, Oxford, 1991, 366p.; NYE (R.A.), *Crime, Madness and politics in Modern France. The Medical Concept of National Decline*, 1984, 368p. et DARMON (P.), *Médecins et assassins à la Belle époque*, Paris, 1989, 329p.

2047 C.H.R., Voir registre F de la commission de surveillance, Séance du 16 décembre 1875.

2048 C.H.R., Registre F de la commission de surveillance, Séance du 30 novembre 1876.

2049 C.H.R., Registre G de la commission de surveillance, Séance du 25 juillet 1878.

2050 B.U.R.M., *Bulletin de l'Association professionnelle des médecins de Rouen* (Syndicat). (Sept bulletins avec quelques lacunes). Années 1900, 1902, 1903, 1905, 1907, 1908, 1909, 1910 et 1912. Comprend la liste des membres du bureau dont le docteur Giraud et ses éloges funèbres dans le numéro de l'année 1910. Voir aussi MAREC (Y.), « Le rôle social des médecins normands à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle » dans *Médecine et société de l'Antiquité à nos jours*, cahiers du GRHIS n°16, PURH, 2005, p.119-134.

2051 Voir les Archives de la Société d'émulation, Série 3J161 (juillet 1891 et juillet 1892).

2052B.M.R., Sur les activités du docteur Giraud à l'Académie de Rouen voir dans les Archives de l'Académie, le carton B25 « Imprimés de l'Académie. Invitations. Affiches. 1878-1914 », 42 pièces notamment sous la présidence du docteur Giraud.

2053C.H.R., Giraud (A.), art. cit. dans A.M.P., années 1887 et 1892 ; Giraud (A.), art. cit. dans A.M.P., t.XIII, 1891, p.177-192.

2054B.M.R., Giraud (A.), *Fragments d'histoire de la folie. La Sorcellerie au Moyen-Age. Une épidémie de délire de nos jours*, Extrait du t.II, 2^d série des Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-duc, Bar-le-Duc, 1883, 24p.

2055B.N.F., *Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique*. (parmi les membres honoraires de cette société: le docteur Foville fils, inspecteur général des asiles d'aliénés de France, reçu le 26 janvier 1884; le docteur Giraud, reçu le 31 octobre 1885, le docteur Féré, reçu le 27 octobre 1888 et le docteur Séglas, reçu le 27 avril 1889).

2056 B.M.R., voir dans les Archives de l'Académie de Rouen, dans la Série G (Fonds annexes) le carton G7, « Assises de Caumont ». Lors de la rédaction de son testament, le 22 juillet 1872, le Comte de Caumont avait décidé de verser une rente pour la tenue de ces objectifs. Pour le contexte culturel local voir VADELORGE (L.), *Rouen sous la III^e République. Politiques et pratiques culturelles*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 441p.

2057 B.M.R., voir dans les Archives de l'Académie de Rouen, dans la Série G (Fonds annexes) le carton G7, Sous la présidence du Président de l'Académie, les comités de préparation des 2^e et 6^e sessions des Assises tenues à Rouen en 1896 et 1923. Voir aussi les Assises de 1896, le comité de préparation et les registres des procès verbaux.

2058 Voir DESRUELLES (H.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.598-606. Le projet de loi Roussel de 1884 rassemblait deux énormes volumes (700 et 800 pages) déposés aux Sénat, truffés de documents et de textes de loi, qui serviront de base aux discussions entre 1884 et 1889 sur les rapports entre médecine, justice et administration. Sur le sénateur Roussel, président du Conseil supérieur des prisons et du Conseil supérieur du premier âge, membre de l'Académie de médecine voir *Dictionnaire des parlementaires français. Notices*

biographiques sur les ministres, les députés et sénateurs français (1889-1940), t.VIII, Paris, 1977, p.2915. ; WOJCIECHOWSKI (J.-B.), « Le projet républicain d'assistance » dans *Op. Cit.*, Paris, 1997, t.1, p.76-79. ; BEC (C.), *Assistance et République. La recherche d'un nouveau contrat social sous la III^e République*, Paris, 1994, 254p. et du même auteur, *L'Assistance en Démocratie. Les politiques assistantielles dans la France des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Belin, 1998, 254p.

2059 Voir BERNARDINI (J.-M.), *Du Darwinisme social en France. Diffusion et réfutations du Darwinisme social dans la pensée contemporaine française de 1859 à 1918*, Paris X Nanterre, 1995. p.345-348. et BECQUEMONT (D.) et MUCCHIELLI (L.), *Le cas Spencer. Religion- Science- et Politique*, Paris, 1998, 358p. Pour Spencer la psychologie relevait du développement de la biologie. Les psychologues influencés par le darwinisme social considéraient que les caractères de l' « hérédité » pouvaient s'expliquer par les habitudes ancestrales de la « sélection naturelle ».

2060 C.H.R., voir le comité de rédaction des *Annales Médico-psychologiques* au début des années 1890.

2061 Sur Etienne Goujon voir *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, les députés et sénateurs français (1889-1940)*, t.V, Paris, 1968, p.1859.

2062 Sur cette institution voir BEC (C.), « Politique sociale et initiative administrative : l'exemple du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique (1886-1906) » dans *Le Mouvement Social*, 1993, n°163, p.67-84.

2063 Pour le contexte voir « Les luttes pour la fondation de la République (1870-1879) » dans BAAL (G.), *Op. Cit.*, Paris, 1994, p.

2064 Voir COFFIN (J.-Ch.), art. cit. dans *Dictionnaire critique de la République*, Paris, 2002, p.655-656.

2065 DESRUELLES (H.), art. cit. « Le projet de loi Gambetta et Magnin (1870) » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.596-598.

2066 DESRUELLES (H.), art. cit. « Propositions de loi Reinach et Lafon » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.606-609. et suivantes.

2067 C.H.R., voir Giraud (A.), « La proposition de loi sur le régime des aliénés, présenté par M. Reinach, député » dans *A.M.P.*, 1891, t.1, p.117. et 1892, t.1, p.5 et p.337. ; du même « La proposition de loi...présentée par Reinach et Lafont » dans *A.M.P.*, 1894, t.1, p.185. et p.361.; « La révision de la loi de 1838 » dans *A.M.P.*, 1907, t.1, p.177. Voir aussi Charpentier (R.), « Révision de la loi sur les aliénés au Sénat. Définition des termes: affection mentale, aliénation mentale » dans *A.M.P.*, 1914, t.1, p.342. Sur les dangers de l'intervention judiciaire, la consultation des sociétés savantes notamment de la S.M.P. en vue de la révision de la loi de 1838 voir « La Société Médico-Psychologique » dans *A.M.P.*, 1914, t.1, p.337-354.

2068 Voir pour le contexte KALUSZINSKI (M.), « Les artisans de la loi. Espace juridico-politique en France sous la III^e République » dans *Droit et société*, vol.40, 1998, p.535-562. et B.M.R, Giraud (A.), *Le projet de révision de la loi sur les aliénés au Conseil supérieur de l'assistance publique* (Extrait des *Annales Médico-psychologiques* janvier-février 1892), Paris, 1892, 12p. et Giraud (A.), *Le projet de révision de la loi sur les aliénés à la chambre des députés* (sans date). Sur Joseph Reinach voir *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, les députés et sénateurs français (1889-1940)*, t.VIII, Paris, 1977, p.2814-2816.

2069 C'était une revendication du docteur Vingtrinier dès le milieu du XIX^e siècle à Rouen. B.M.R. , Hurel (A.), *Mémoire sur le quartier des condamnés aliénés annexé à la maison centrale de Gaillon*, 1880. Pour le contexte national voir PERROT (M.), « Délinquance et système pénitentiaire en France au XIX^e siècle » dans *Les ombres de l'Histoire...*, p.163-192. Sur le contexte départemental et régional. voir VIMONT (J.-Cl.), art. cit. dans *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, année 2005, p.57-63. et du même art. cit. dans *Médecine et société de l'Antiquité à nos jours*, cahiers du GRHIS n°16, PURH, 2005, p.105-118.

2070 Sur Fernand Dubief voir WOJCIECHOWSKI (J.-B.), *Op. Cit.*, Paris, 1997, t.1, p.79 et p.85 (note de bas de page n°6. et *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, les députés et sénateurs français (1889-1940)*, t.IV, Paris, 1966, p.1499-1502.

2071 Voir WOJCIECHOWSKI (J.-B.), « Critique de l'asile au milieu du XIX^e siècle », « Le projet républicain d'assistance » et « Décloisonner l'asile: l'idée d'un hôpital ouvert » dans *Op. Cit.*, Paris, 1997, t.1, p.51-52., p.76-79. et p.79-83.

2072 Voir BOURDELAIS (P.), « L'Hygiène et la Santé » dans *Dictionnaire critique de la République*, Paris, 2002, p.891-895.

2073 C.H.R., Giraud (A.), art. cit. dans A.M.P., t.19, janvier-février 1894, p.361-381.

2074 Sur Ernest Lafont voir *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, les députés et sénateurs français (1889-1940)*, t.VI, Paris, 1970, p.2095.

2075 Sur le contexte national voir DREYFUS (M.), « Mutualité, solidarité, fraternité (1880-1914) et « Naissance d'un mouvement (1852-1914) » dans *Liberté, égalité, mutualité. Mutualisme et syndicalisme 1852-1967*, Paris, 2001, p.63-92 et p.93-122. Voir aussi BARROWS (S.), Op. Cit., Paris, 1990, 227p. , RENNEVILLE (M.), « La boue sociale: image du peuple et crimes de foules au XIX^e siècle » dans M. Kail et G. Vermes (Ed.), *La psychologie des peuples et ses dérivés*, Paris, 1999, p.83-108. et à titre comparatif GEIGER (Roger L.), « Democracy and the Crowd : The Social History of a Idea in France and in Italy, 1890-1914 » dans *Societas*, 7, n°1, 1977, p.47-71.

2076 Sur ce contexte local voir BOIVIN (M.), art. cit. dans *Société et types sociaux en Haute-Normandie*, n° spécial *études Normandes*, 1979, p.189-217. et du même art. cit. dans Recueil d'études offert en hommage au Doyen Michel de Bouïard, n° spécial des *Annales de Normandie*, Caen, 1982, p.59-86. Voir aussi NOUVELLON (M.), art. cit. dans *Bulletins de la Société d'émulation de la Seine-Maritime*, année 2005, p.23-28.

2077 Voir MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « L'ouvrier et sa santé » p.190-191.

2078 B.M.R., voir « Congrès de médecine mentale et nerveuse de Nancy » dans *La Normandie Médicale*, 12^e année, n°5, 1^{er} mars 1896, p.125

2079 C.H.R., Marandon de Montyel, « L'open door et le Congrès de Nancy » dans A.M.P., novembre 1896, p.390-412.

2080 C.H.R., Giraud (A.), « Le congrès des médecins aliénistes et neurologues. 7^e session Nancy, 1896 » dans A.M.P., novembre 1896, t.4, p.177-203 et Dautreberte, « Union des médecins aliénistes français » dans A.M.P., novembre 1896, t.4, p.337-340. (Voir surtout les Statuts de l'Union des médecins aliénistes français, p.341-343).

2081 Voir GOLDSTEIN (I.), Op. Cit., Paris, 1997, « Les changements de configuration politiques, 1838-1876 », p.445-457.

2082 Sur les origines de ce premier congrès national de la psychiatrie française voir dans Ritti (A.), *Histoire des travaux de la Société Médico-psychologiques et Eloges de ses membres*, Paris, 1913-1914, t.1, p.98-99. ainsi que l'appendice, t.2, « Inauguration des bustes de Pinel et d'Esquirol. Dans la salle des illustres du capitole de Toulouse, le lundi 9 août 1897. Historique du Congrès annuel des médecins aliénistes », p.470-478.

2083 Pour un compte-rendu de ce congrès voir Ritti (A.), *Histoire des travaux de la Société Médico-psychologiques et Eloges de ses membres*, Paris, 1913-1914, 2 tomes, 449p. et 505p. Voir aussi *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, Masson, 1890, 602p.

2084 Voir HATZFELD (H.), Op. Cit., Paris, 1971, p.XI-XII.

2085 C.H.R., Féré (Ch.) « De la création d'annexes agricoles aux asile de traitement », *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.563-564. Sur le docteur Féré d'origine normande voir B.U.R.M. (Fonds Féré), Féré (Ch.), *Le traitement des aliénés dans les familles*, Paris, 1893. et nos articles: « Le docteur Féré (1852-1907) : une vie, une œuvre de la médecine aux sciences sociales », *L'Information Psychiatrique*, vol.22, n°1, janvier, p.59-69. (avec bibliographie classée). ; « Un oublié normand de la psychologie française : le docteur Féré 1852-1907 », *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, p.29-51. (avec documents, tableaux et iconographies) repris dans *Méandres. Recherches et soins en santé mentale*, revue semestrielle publiée par l'Association Méandres, Hôpital Pierre Janet du Havre, juin 2004, n°9, p.71-94.

2086 C.H.R., Laurent (E.), « De l'origine de certaines tendances érotiques dans la paralysie générale », *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.290-298.

2087 C.H.R., Giraud (A.), « De la sortie des aliénés assassins » dans *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.570.

2088 Voir JUCQUELIER (P.) et FILASSIER (A.), « L'assistance aux aliénés criminels et dangereux au XIX^e siècle » dans la *Revue Philanthropique*, t.26, 1909-1910, p.164-182.

2089 Sur Clouston et Ladame voir MOREL (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.66. et p.146

2090C.H.R., *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.306.

2091 Sur le contexte national voir THUILLIER (G.), « De 1869 à 1914 : du corporatisme au syndicalisme » dans *Bureaucratie et bureaucrates au XIX^e siècle en France*, Paris, 1980, p.220-241.

C.H.R., *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.307.

2092 Sur Antoine Ritti voir DEFAUX (J.-F.), *Antoine Ritti (1844-1920), Aliéniste pur*, thèse de médecine, Caen, 1991, 168p.

2093C.H.R., *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.307-308.

2094C.H.R., *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.308.

2095C.H.R., *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.306-307.

2096 C.H.R., *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.309.

2097C.H.R., *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.309.

2098 Pour les compte-rendus de ce congrès voir A.D.S.M., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, 354p. ainsi que les Procès verbaux des séances de la Société Libre d'émulation du commerce et de l'industrie (carton 3J31: années 1884-1896; cartons 3J40 et 41: années 1890-1900 et 3J47: 1883-1899). C.H.R., voir le Registre J de la Commission de surveillance, Séances du 5 juillet 1890. On peut consulter par ailleurs les articles des périodiques suivants B.M.R., le *Journal de Rouen* d'août 1890 ; *La Normandie Médicale* des années 1890 à 1891 ainsi que *Le Petit Rouennais* d'août 1890 et aux FORMAP les Archives manuscrites de la *Société de médecine de Rouen*. Sur ce congrès voir aussi notre article: « Rouen 1890 : le Premier congrès national de la psychiatrie française », *études Normandes*, n°4, p.29-34.

2099 B.M.R., voir *La Normandie Médicale*, 6^e année, n°12, 15 juin 1890, p.209.

2100C.H.R., Registre J de la commission de surveillance, Séance du 5 juillet 1890.

2101C.H.R., Registre J de la commission de surveillance, Séance du 5 juillet 1890.

2102 B.M.R., *La Normandie Médicale*, 6^e année, n°15, 1^{er} août 1890.

2103 D'autres personnalités s'inscrivaient pour le congrès : des membres de l'*Académie de médecine* Gilbert Ballet (1853-1916), Antoine Blanche (1820-1893) , Jules Baillarger (1809-1890) ; des aliénistes, cliniciens et sémiologistes, exerçant dans des hôpitaux privés et publics, Louis Calmeil (1798-1815), Delasiauve (1804-1893), René Semelaigne (1855-1934), Jules Séglas (1856-1939), Paul Sérieux (1864-1947) et sa femme Alice, doctoresse revenue des colonies, Jules Falret (1824-1902), médecin de La Salpêtrière, Bourneville (1840-1909), médecin de l'Hospice de Bicêtre, Auguste Voisin (1829-1898), médecin de La Salpêtrière et animateur de la *Société d'Hypnologie* ainsi que Jules et Henri Dagonet (1823-1902), respectivement médecin-adjoint et médecin en chef de l'hôpital St-Anne. Ce dernier, oncle maternel du docteur Giraud, .

2104A.D.S.M., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, « Première séance », p.12.

2105 Voir MAREC (Y.), « République et finances municipales. Les budgets sociaux rouennais au XIX^e siècle » dans A. Gueslin et P. Guillaume (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 1992, p.161-167.

2106 Sur la politique sociale du Conseil d'arrondissement de Rouen voir LEGENTIL (S.), *La politique sociale du conseil d'arrondissement de Rouen au XIX^e siècle (1842-1914)*, maîtrise d'Histoire, Université de Rouen (Dir. Y Marec), 1995, 2 vol., 275p.

2107A.D.S.M., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, « Première séance », p.12.

2108A.D.S.M., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, « Nomination des présidents d'honneur », p.12-13.

2109A.D.S.M., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, « Consitution du bureau», p.13.

2110 B.M.R., *Le Petit Rouennais*, mercredi 6 août 1890.

2111B.M.R., *Journal de Rouen*, mercredi 6 août 1890. En mars 1890, s'était aussi tenue à Berlin une conférence internationale concernant la réglementation du travail dans les établissements industriels et dans les mines avec des représentants des principales nations industrielles. Voir GRÉGAREK (R.), « Le mirage de l'Europe sociale. Associations internationales de politique sociale au tournant du XX^e siècle » dans *Vingtième Siècle*, n°48, octobre-décembre 1995, p.103-118.

2112 Sur le contexte intellectuel, administratif, scientifique et hygiéniste rouennais au cours des années 1880-1890 voir JONES (Thornton) (S.), *Public Hygiene and Hygienists in Rouen (France) 1880-1930*, Thesis of Philosophy, St-Catherine's College, Cambridge, 1992, 389p. ; LEGENTIL (S.), *La politique sociale du conseil d'arrondissement de Rouen au XIX^e siècle (1842-1914)*, maîtrise d'Histoire, Université de Rouen (Dir. Y Marec), 1995, 2 vol., 275p. et MARNIER (E.), *L'assistance publique à Rouen de 1848 à 1914*, maîtrise d'Histoire, Université de Rouen, 1971, 170p.

2113 Sur Leteurtre voir EUDE (R.), Op. Cit., 1950, p.225-256. et MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, p.366. et p.506. Voir aussi CHALINE (J.-P.) et SOHN (A.-M.) (Dir.), Op. Cit., Publication de l'Université de Rouen, 2000, p.209-210.

2114 les docteurs Louis Duménil (1823-1890), Alfred Cerné (1856-1937) et Raoul Brunon (1854-1929), respectivement directeur et professeurs à l'*Ecole de médecine de Rouen*, tous trois fondateurs de *La Normandie Médicale*, revue des médecins de la Seine-Inférieure créée en novembre 1885 ; Ballay, médecin des Hôpitaux de Rouen ; Delabost, chirurgien de l'Hôtel-Dieu et des prisons de Rouen ; Paul Hélot (1845-1896), chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu de Rouen ; Gargan, médecin en chef de l'Hospice général de Rouen ; Debout, président de la Société de médecine de Rouen ; Ollivier, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen ; Pétel, chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu de Rouen ; et François Hue (1855-1937), chirurgien des hôpitaux de Rouen

2115 les docteurs De Welling (né en 1843), spécialiste de la protection de l'enfance, de l'hygiène et de la vaccine ; Joseph Félix Gauran (1838-1912), médecin oculiste, membre du conseil départemental d'hygiène de l'Hôpital Lamauve de Rouen ; Duputel, professeur à l'école municipale d'assistance aux malades et aux blessés ; Ernest Deshayes (né en 1850), conseiller municipal de concentration républicaine, membre du conseil d'administration du bureau de bienfaisance et des hospices de Rouen et président de la Société de défense des intérêts de la Seine ; et Metton-Lepouzé, inspecteurs des enfants assistés à Rouen Pour le contexte rouennais de ces interventions voir JONES (Thornton) (S.), *Public Hygiene and Hygienists in Rouen (France) 1880-1930*, Thesis of Philosophy, St-Catherine's College, Cambridge, 1992, 389p. et MARNIER (E.), Op. Cit., maîtrise d'Histoire, Université de Rouen, 1971, 170p.

2116 Les docteurs Delaporte, directeur-médecin des Quatre-Mares et son adjoint Dubuisson ; Giraud, directeur-médecin de Saint-Yon et ses adjoints Girma et Nicoulau ; Charles Bataille (1859-1923), professeur d'anatomie et chirurgien des Hôpitaux de Rouen, ancien élève du docteur Féré, qui avait réalisé sa thèse de médecine parue en 1887 sur *Traumatisme et névropathie* ; Louis Boucher (1857-1940), médecin des hôpitaux de Rouen dont la thèse de médecine avait porté en 1882 sur l'*Histoire de l'hôpital de la Salpêtrière de sa création à Pinel* ; Georges Pennetier, directeur du *Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen* ; Armand Laurent, ancien médecin adjoint des asiles des Quatre Mares et Saint-Yon, devenu spécialiste d'hygiène et des maladies des enfants à l'Hôtel-Dieu de Rouen ; Paul Lévassier, chirurgien honoraire des asiles d'aliénés ; Lailler, pharmacien en chef des asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure aux Quatre-Mares et Amédée Le Plé,

2117 Grivaud, ingénieur civil ; le préfet Ernest Hendlé, israélite et franc-maçon, membre du Conseil Supérieur de l'Assistance publique ; Lesouëf, conseiller général républicain progressiste ; et le maire de Rouen, Leteurtre.

2118B.M.R., pour les comptes-rendus voir notamment *Le Petit Rouennais* du 6, 8, et 11 août 1890 et *Le Journal de Rouen* du mercredi 6 août 1890.

2119A.D.S.M., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, p.235.

2120 Chouillou, Guesdon, Pennetier et Picard. Le conseiller général du canton de Grand-Couronne, Laporte ; deux adjoints au maire de Rouen, Fouray et Ruffault ; les maires de Sotteville et de Saint-Etienne du Rouvray ainsi que de l'architecte du département participaient aussi à la visite. A.D.S.M., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, « Visite du Congrès d'aliénation mentale aux Asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure », p.236-237.

2121 Les congressistes avaient découvert les « préaux vastes et bien aérés », les « jardins superbes », les « salles

d'hydrothérapies », les potagers et la production de cidre de la colonie agricole des Quatre Mares. Ils avaient même assisté à « une séance de gymnastique » des femmes aliénées. Voir aussi B.M.R., *La Normandie Médicale*, 6^e année, n°16, 15 août 1890, p.266-268. Les congressistes avaient été étonnés de voir que le cidre jouait toujours un rôle si considérable « dans la vie des normands qui appartiennent à la classe pauvre ».

2122A.D.S.M., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, p.350.

2123 Sur le contexte voir BONDUELLE (M.), «De la revue neurologique à la Société de neurologie: 1893-1899» dans *Revue Neurologique*, 1995, vol.151, n°5, p.307-310. et «Histoire de la Société Française de neurologie: 1899-1974» dans *Revue Neurologique*, 1999, vol.155, n°10, p.785-801. Voir aussi SAMSON (Professeur, « IV^e journée du groupe d'histoire. Communication sur l'individualisation de la neurologie et de la psychiatrie » dans *Echanges magazine*, Revue d'information du Centre hospitalier universitaire de Rouen, n°28, janvier 1997, p.56-99.

2124A.D.S.M., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, p.350.

2125B.M.R., *La Normandie Médicale*, 6^e année, n°16, 15 août 1890, p.266-268. et 7^e année, n°11, 15 mai 1891.

2126 A.D.S.M., voir aussi le Registre des procès verbaux de la Société libre d'émulation pour le commerce et l'industrie de la Seine-Inférieure, années 1890 à 1891.

2127C.H.R., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, p.351.

2128C.H.R., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, « Quatrième séance ».

2129A.D.S.M., *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, « Première séance », p.11.

2130 *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale- Première session tenue à Rouen, 5-9 août 1890*. Compte rendu des séances et mémoires, Paris, 1891, « Première séance », p.11-12.

2131 Voir DESRUELLES (H.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.602-606.

2132 Sur la question des concours de la Fonction publique voir THUILLIER (G.), *Op. Cit.*, Paris, 1980, p.334-362.

2133 BAAL (G.), *Op. Cit.*, Paris, 1994, p.33.

2134 Léger, « Du régime administratif des aliénés », thèse de droit, Paris, Rousset, 1900. cité dans DESRUELLES (H.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.604-605.

2135 Voir C.H.R., Ball (B.) et Rouillaud, « De la législation comparée sur le placement des aliénés » dans *Congrès international de Médecine mentale*, Paris, 5-10 août 1889, Paris, 1890, p.206. et DESRUELLES (H.), art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.605-606.

2136 THUILLIER (G.), *Op. Cit.*, Paris, 1980, p.140.

2137 Sur Bourneville, natif de l'Eure voir POIRIER (J.) et SIGNORET (J.-L.), *De Bourneville à la sclérose tubéreuse. Une époque. Un homme. Une maladie*, Colloque Bourneville, Paris, 1991, 203p. et HAUSTGEN (Th.), « Le Lycée d'Evreux, un berceau de la neuro-psychiatrie française » dans *Connaissance de l'Eure*, octobre 1992, n°86, p.14-23.

2138 B.M.R., « Nos asiles d'aliénés Saint-Yon-Quatre-Mares » dans le *Petit Rouennais*, Lundi 23 février 1880.

2139 B.M.R., « Nos asiles d'aliénés Saint-Yon-Quatre-Mares » dans le *Petit Rouennais*, Mardi 2 mars 1880.

2140 Pour le contexte économique, culturel et social voir CARON (F.), « 1896-1914: la mutation d'un système: la naissance des technologies du XX^e siècle » dans *Op. Cit.*, Paris, 1997, p.33-80. et NOIRIEL (G.), « Dans la névrose fin de siècle » dans *Les ouvriers...*, p.83-119.

2141 B.M.R., « Nos asiles d'aliénés Saint-Yon-Quatre-Mares » dans le *Petit Rouennais*, Mardi 2 mars 1880.

2142 B.M.R., voir *Journal de Rouen*, 7 septembre 1880. Voir aussi NOURRISSON (D.), *Op. Cit.*, Paris, 1988, vol.1,

p.327-328. et LOTODE (E.), Op. Cit., maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1997-1998, p.43-44.

2143 Pour le contexte national voir aussi EDELMAN (N.), « Les classes laborieuses et l'instrumentalisation de la dégénérescence et de ses avatars hystériques en France (fin XIX^e-début XX^e siècle) » dans J.-Y Frégné et F. Jankowiak (Dir.), *La décadence dans la culture et la pensée politique*, 2008, p.189-204.

2144 Voir WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1997, t.1, « La prophylaxie ou l'idée de prédisposition », p.155-160.

2145 B.M.R., D'après Département de la Seine-Inférieure. Asile public d'aliénés de Saint-Yon. Années 1890 à 1894 et 1906 à 1910.

2146 B.M.R., Giraud (A.), Nicoulau, Toulouse, Rapport sur l'asile des aliénées de Saint-Yon, année 1893, Rouen, 1894.

2147 B.M.R., Giraud (A.) et Nicoulau, Rapport médical de l'asile pour aliénées de Saint-Yon, année 1891, Rouen, 1892.

2148 D'après la thèse de Nourisson cité dans BUSSI (S.), DEVINCK (J.-Cl.), ROSENTAL (P.-A.), Op. Cit., Paris, 2006, p.10-16.

2149 JONES THORNTON (S.), « L'essor de l'hygiène sociale à Rouen 1880-1930: Une science philanthropique et une science patriotique » dans J.-G. Petit et Y. Marec (Dir.), *Le social dans la ville...*, Paris, 1996, p.159-165.

2150 B.N.F, voir Malfilâtre et Delaporte, *Asile d'aliénés des Quatre-Mares. Rapport médical pour l'année 1891*, Rouen, 1892.

2151 Pour le contexte national voir Néré (J.), *La crise industrielle de 1882 et le mouvement boulangiste*, Mémoire de thèse, 1959, 2 vol., 955p.

2152 MAREC (Y.), *Le « clou » rouennais...*, p.125. Voir aussi *Histoire du Sillon en Normandie*, Rouen, 1910, 110p.

2153 Sur ce point voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.2, p.909-914.

2154 B.N.F, Voir Dubuisson et Delaporte, *Asile d'aliénés des Quatre-Mares. Rapport médical pour l'année 1890*, Rouen, 1891.

2155 Voir MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « Les employés rouennais entre réformisme et corporatisme », p.175-177.

2156 Sur l'évolution de la législation sociale française voir JEANNENEY (M.) et PERROT (M.), *Textes de droit économique et social français, 1789-1957*, Paris, 1957.; LEGOFF (J.), *Du silence à la parole. Droit du travail, société, état (1830-1985)*, Quimper, 1985, 474p. Voir ainsi pour le Havre LEGOY (J.), « Au Havre, la lutte des employés de magasins pour le repos hebdomadaire » dans *Législation du travail et rapports sociaux aux XIX^e-XX^e siècles en Haute-Normandie*, n° spécial des *Annales de Normandie*, 1997, n°3, p.133-145.

2157 C.H.R., Giraud (A.) et Malfilâtre, « Topographie de l'aliénation mentale dans le département de la Seine-Inférieure » dans *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, Blois (1892)*, 1893, p.346-407. et Giraud (A.), « Lieu de naissances et migrations des malades admises pour la première fois dans un asile d'aliénés et entrées à Saint-Yon de 1891 à 1895 » dans *Assises Scientifiques, Littéraires et Artistiques de Caumont*, Compte rendu, 15-18 juin 1896, Rouen 1897, p.13-82.

2158 C.H.R., Giraud (A.) et Malfilâtre, art. cit. dans *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, Blois (1892)*, 1893, p.406-407.

2159 A.D.S.M., Giraud (A.), art. cit. dans *Assises Scientifiques, Littéraires et Artistiques de Caumont*, Compte rendu, 15-18 juin 1896, Rouen 1897, p.12.

2160 C.H.R., Giraud (A.) et Malfilâtre, art. cit. dans *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, Blois (1892)*, 1893, p.346-407

2161 C.H.R., Giraud (A.) et Malfilâtre, art. cit. dans *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, Blois (1892)*, 1893, p.360.

2162 1649 hommes et 1583 femmes.

2163 A.D.S.M., Giraud (A.), art. cit. dans *Assises Scientifiques, Littéraires et Artistiques de Caumont*, Compte rendu, 15-18 juin 1896, Rouen 1897, p.12.

2164 C.H.R., Giraud (A.) et Malfilâtre, art. cit. dans *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, Blois (1892)*, 1893, p.346-407

2165 C.H.R., Giraud (A.) et Malfilâtre, art. cit. dans *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, Blois (1892)*, 1893, p.346-407

2166 Voir C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 28 mars 1893.

2167 Voir C.H.R., A.M.P., t.1, séance du 25 février 1895.

2168 HUTEAU (M.), *Psychologie, Psychiatrie et Société sous la III^e République. La biocratie d'Edouard Toulouse (1865-1947)*, Paris, 2002, p.28.

2169 Voir NICOLAS (S.), *Histoire de...*, p.197-198. ; CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), Op. Cit., Paris, 2006, p.75-76. ; RENNEVILLE (M.), *Crime et folie...*, p.362-364. WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1997, t.1, p.149-166. et t.2, « La Ligue d'hygiène et de prophylaxie mentales et l'action du docteur Edouard Toulouse (1865-1947) au cours de l'entre deux guerres », 316p. Voir aussi HUTEAU (M.), Op. Cit., Paris, 2002, 304p. et CARROY (J.), « Mon cerveau est comme dans un crâne de verre: émile Zola sujet d'édouard Toulouse » dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, vol.20-21, p.181-202.

2170 Toulouse (E.), « De l'hérédité dans les maladies mentales » dans *La Gazette des hôpitaux civils et militaires*, n°18, février 1895, p.163 cité dans COFFIN (J.-Ch.), Op. Cit., Paris, 2003, p.219-220.

2171 Voir CORBIN (A.), « La relation intime ou les plaisirs de l'échange » dans Ph. Ariès et G. Duby (G.) (Dir.), Op. Cit., Paris, 1987, tome 4 (Dir. M. Perrot), p.506 ; RéBÉRIOUX (M.), *La République...*, Paris, 1975, p.207-208. ; BERNARDINI (J.-M.), Op. Cit., Paris X Nanterre, 1995. et SIMMONET (A.-L.), *Hygiénisme et eugénisme à travers la psychiatrie française*, Paris, 1999, 190p.

2172 WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1997, t.1, p.138-139.

2173 B.M.R., voir *Bulletin de l'Institut Psychologique International* (années 1901 et 1902). Voir aussi NICOLAS (S.), *Histoire de...*, p.95-101. et p.168-177.; PLAS (R.), Op. Cit., Rennes, 2000, p.147-152. et MUCCHIELLI (L.), « Aux origines de la psychologie universitaire en France (1870-1900): Enjeux intellectuels, contexte politique, réseaux et stratégies d'alliance autour de la « Revue Philosophique » de Théodule Ribot » dans *Annals of Science*, 1998, n°55, p.287-288.

2174B.M.R. voir les articles publiés par le docteur Gibert dans *La Normandie Médicale* entre 1886 et 1893. Voir aussi CARROY (J.), Op. Cit. dans P. Férida et F. Villa (Dir.), Op. Cit., Paris, 1999, p.213-230. ; BERNAND (C.), « Janet exorciste. Obsessions et possessions sous la III^e République » dans *Cahiers de Sociologie Economique et Culturelle. Ethnopsychologie. Institut Havrais de Sociologie Economique et de Psychologie des Peuples*, n°8, décembre 1987, p.93-101. et notre article « Un jalon pour l'émergence de la psychologie scientifique : Pierre Janet et les médecins aliénistes du Havre (22 février 1883- Août 1889) » dans *Bulletin de liaison du Centre Havrais de recherche historique. Amis du Havre et de sa région*, n°79, novembre 2007, p.10-17. et *Janetian Studies*, revue électronique de l'Institut Pierre Janet, 1996, vol. 3., 11p.

2175 Sur Théodule Ribot et ses réseaux voir NICOLAS (S.), *Théodule Ribot. Philosophe breton, fondateur de la psychologie française*, Paris, 2005, 226p. et *Histoire de la psychologie...*, « Combats pour une reconnaissance officielle de la psychologie (1852-1976) », « Ribot et la psychologie comme science autonome (1878-1888) », p.93-118. et p.119-138. ; MUCCHIELLI (L.), art. cit. dans *Annals of Science*, 1998, n°55, p.263-289. ; CARROY (J.), PLAS (R.), « La méthode pathologique et les origines de la psychologie française au XIX^e siècle » dans *Revue Internationale de Psychopathologie*, 1993, n°12, p.603-612. et « The origins of French experimental psychology : Experiment and experimentalisme » dans *History of the Human Sciences*, 1996, n°9, p.73-84. ; CARROY-THIRARD (J.), « La fondation de la "Revue philosophique" » dans *Revue philosophique*, 1976, vol.4, p.401-413. et CARROY (J.), « Théodule Ribot et la naissance d'une psychologie scientifique » dans M.-L. Bourgeois, *L'anhédonie. Le non-plaisir et la psychopathologie*, Paris, 1999, p.149-156. Voir aussi aux A.D.S.M., Laurent (A.), « Les maladies de la mémoire par Monsieur Théodule Ribot », « Les maladies de la volonté par Monsieur Théodule Ribot », « Les maladies de la personnalité par Monsieur Théodule Ribot » dans *Bulletin des travaux la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure* année 1884-1885, p.2-55 ; année 1884-1885, p.56-75. ; année 1885-1886, p.95-109. et Archives de la Société d'émulation de Rouen, carton 3J30, séance du 1^{er} août 1883.

2176 Voir NICOLAS (S.), « L'hérédité psychologique d'après Théodule Ribot (1873): la première thèse française de psychologie « scientifique » » dans *L'Année Psychologique*, 1999, p.295-348.

2177 Voir notre article « Au delà de Paris et Nancy, l'« Ecole de Charles Richet » selon Pierre Janet : son impact et ses réseaux, ses membres et son hétérodoxie de l'appel à un Congrès international de psychologie (1881) à la fondation d'un Institut Psychique (1900) », *Janetian Studies*, revue en ligne de l'Institut Pierre Janet, vol.5, mai 2008., 12p. Voir aussi B.M.R., Brunon (R.), « A propos de Métapsychique. Traité de métapsychique par Ch. Richet » dans Supplément à la *Normandie Médicale*, n°6 bis, 15 juin 1922, p.1-19.

2178 Voir QUERCY (P.) et QUERCY (D.), « Pierre Janet. Ses premiers travaux sur l'hypnotisme, la suggestion, l'hystérie », dans *Annales Médico-Psychologiques*, mars 1948, vol.1, n°3, p.257-280 et « Pierre Janet. L'hypnotisme, la suggestion, l'hystérie (1886-1892) » dans *Annales Médico-Psychologiques*, octobre 1949, vol.2, n°3, p.281-306. Voir aussi notre article art. cit. dans *Bulletin de liaison du Centre Havrais de Recherche Historique. Amis du Havre et de sa région*, n°79, novembre 2007, p.10-17. et *Janetian Studies*, revue électronique de l'Institut Pierre Janet, 2006, vol. 3., 11p.

2179 B.I.U.M. on pourra consulter *Les Bulletins de la Société de psychologie physiologique* (parus entre 1885 et 1887).

2180 Sur ces expériences voir essentiellement PLAS (R.), Op. Cit., « Du Havre à Cambridge ou de la suggestion mentale au somnambulisme lucide », p.99-109. et Leloup (J.M.), *Pierre Janet et l'hypnose à distance. étude critique des expériences de télépathies avec Mme Léonie B*, Thèse de médecine, Tours, 1978, 210p.

2181 Voir PREVOST (C.-M.), *La psycho-philosophie de Pierre Janet*, Paris, Payot, 1973, p.12-13.

2182 B.M.R., Gibert (J.), «Un cas d'aphasie fonctionnelle» dans *La Normandie Médicale*, n°1, janvier 1891, p.1.

2183 B.N.F. et B.M.R : Janet (Pierre), *L'état mental des hystériques*, thèse de médecine, 1892-1893, Paris, 2 tomes. ; « Rubrique livres nouveaux. Etat mental des hystériques. Les stigmates mentaux de Pierre Janet » dans *La Normandie Médicale*, n°7, 1^{er} avril, 1893, p.226-229.

2184 B.M.R. voir Janet (Pierre), Op. Cit., thèse de lettres, Paris, 1889, (Rééd. C.N.R.S, 1989), 462p. et *Les médications psychologiques: études historiques, psychologiques et cliniques sur les méthodes de la psychothérapie*, Travaux du laboratoire de psychologie de la Salpêtrière, Paris, 1919, 3 tomes, 346p., 307p. et 494p. Voir aussi EDELMAN (N.), « Maladies nerveuses et maladies mentales à l'épreuve de l'hystérie : le « moment Charcot » » dans F. Démier et Cl. Barillé (Dir.), *Les maux et les soins. Médecins et malades dans les hôpitaux parisiens au XIX^e siècle*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 2007, p.201-212.

2185 B.M.R., dossier 92N Boucher (Louis) (1857-1940), médecin des hôpitaux de Rouen et conseiller général en 1914 ; «Hystérie chez l'homme, hypnotisme, léthargie, catalepsie. Somnambulisme, présentation des malades et expériences », U.M.S.I, n°35, 1886, p.35-43. ; *La Normandie Médicale*, n°3, février 1887, « Résumé bibliographique des Leçons sur les maladies du système nerveux faites à la Salpêtrière par M. Charcot, T.III », p.42-47, n°17 et 18, 1^{er} et 15 septembre 1890, « Note sur une forme particulière d'obsession héréditaire », p.285-286 et p.309-310. Voir aussi B.U.R.M., Dessoir (Max), *Bibliographie der Modernen Hypnotismus*, Berlin, 1888, 94p. (notamment la note bibliographique sur le docteur Boucher). et *Association des médecins de la Seine-Inférieure. Assemblée générale annuelle. Années 1897 à 1903.* ; A.D.S.M. les archives de l'Académie de Rouen et de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure. Président de la Patrie Française à Rouen, le docteur Boucher rejoignit la Ligue anti-dreyfusarde en 1899 avant de sombrer dans un nationalisme plus modéré.

2186 B.M.R., *La Normandie Médicale*, n°15, 1^{er} août 1892, p.333-335 ; n°22, 15 novembre 1892, p.473-479 ; n°3, 1^{er} février 1893, p.44-45 et p.62-66; n°8, 15 avril 1893, p.153-156. Voir aussi CASTEL (P.-H.), *La querelle de l'hystérie. La formation du discours psychopathologique en France (1881-1913)*, Paris, 1998, 349p. et EDELMAN (N.), « Hommes/Femmes dans l'histoire, l'enjeu des catégories construites. L'invention de l'hystérie par l'école de la Salpêtrière et les transformations de la catégorie femme (années 1850-années 1890) » dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1996, vol. 2, p.67-78.

2187 Pour le contexte national voir LEBIANIC (Th.), «Les sciences du travail et la question sociale. Autour du ministère du travail (1890-1950). Présentation » ; TURBIAUX (M.), « La résistible création d'un laboratoire du travail » ; VATIN (Fr.), « Les « sciences du travail »: une tentative de résolution positiviste de la question sociale (1890-1914)» dans *Bulletin de psychologie*, t.61, juillet-août, 2008, p.327-330., p.331-340. et p.341-357.

2188 Pour le contexte national voir MORICEAU (C.), *Les douleurs de l'industrie: l'hygiénisme industriel en France, 1860-1914*, thèse d'histoire (Dir. A. Dewerpe), E.H.E.S.S., 2002, 3 vol., 665p.

2189 Voir WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., Paris, t.1, 1997, p.114. Voir aussi VIET (V.), *Les voltigeurs de la République*, Paris, 1994, 2 vol., 629p. et BUSSI (S.), DEVINCK (J.-Cl.), ROSENTAL (P.-A.), Op. Cit., Paris, 2006, p.20-22.

2190 PERROT (M.), « Médecine et classes populaires » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, t.4, 1^{er} vol., p.501-502.

2191 Voir BUSSI (S.), DEVINCK (J.-Cl.), ROSENTAL (P.-A.), « La naissance d'un problème (1880-1913) » dans Op. Cit., Paris, Repères, 2006, p.10-16. et GRAS (Ch.), « Les disparités économiques et régionales » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, t.4, 1^{er} vol., p.454-535.

2192 C.H.R., Giraud (A.) et Malfilâtre, art. cit. dans *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, Blois (1892)*, 1893, p.407.

2193 Entre 1879 et 1899 les médecins n'enregistrent que 0,8% de prostituées dans les établissements pour aliénés lyonnais Voir CORBIN (A.), Op. Cit. dans *Les filles de noce...*, p.68 et p.438.

2194 MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, p.296.

2195 Pour le contexte culturel local et les liens entre psychiatrie et « folie » dans l'œuvre de Maupassant voir *Flaubert et Maupassant. écrivains normands*, Institut de littérature française, P.U.R, 1981, 285p. ; DELAHAYE (C.), *Maupassant, les contes et la médecine*, thèse de médecine, Université de Caen, 1994, 280p. et MORIN-GAUTIER (F.), *La psychiatrie dans l'oeuvre littéraire de Maupassant*, thèse de médecine, 1942, 81p.

2196 Pour le contexte national voir DEWERPE (A.), *Le monde du Travail en France 1800-1950*, Paris, 1996, p.58-59. ; PERROT (M.), « Domestiques : les bonnes » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, t.4, 1^{er} vol., p.460-461. et WAGNIART (J.-F.), *Le vagabond à la fin du XIX^e siècle*, Paris, 1999, 352p. et du même « Les migrations des pauvres en France à la fin du XIX^e siècle: le vagabondage ou la solitude des voyages incertains » dans *Genèses*, mars 1998, p.30-32. Pour le contexte local voir aussi MAURER (Ph.), *Les milieux populaires à Rouen à la Belle époque*, C.R.D.P., Rouen, 1973, 38p.

2197 Pour le contexte voir CHAUVAUD (F.), *De Pierre Rivière à Landru...*, p.192. et PERROT (M.), « La fin des vagabonds » dans *Les ombres de l'Histoire...*, p.317-336. Voir aussi BEAUME (J.-Cl.), *La vagabond et la machine. Essai sur l'automatisme ambulatoire. Médecine, Technique, Société (1880-1910)*, Seyssel, 1983, 397p. Charcot avait décrit en 1888 ce qu'il définissait comme la nature « épileptique des vagabonds » et la notion d'« automatisme ambulatoire ».

2198 Voir PERROT (M.), Op. Cit. dans *Les ombres de l'Histoire...*, p.320.

2199 Voir PERROT (M.), « Marginaux » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, t.4, 1^{er} vol., p.462-464.

2200 Voir FAUVEL (D.) (présenté par), *Les hommes au XIX^e siècle...*, p.314-315.

2201 Voir sur ce point PERROT (M.), « Les classes populaires urbaines » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, t.4, 1^{er} vol., p.454-535. et KALUSZINSKI (M.), *Ordre(s) et désordre(s) en République...*, Grenoble, 2005, « Un crime social : la mendicité, la récidive, le vagabondage », p.49-51. et « L'Etat républicain et le maintien de l'ordre (1880-1920) », p.11-64. Pour la Seine-Inférieure voir MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorciers, criminels...*, 1993, « Insécurité rurale, insécurité urbaine », p.284-313. et B.M.R., Giraud (A.), Nicoulau, Toulouse, *Rapport sur l'asile des aliénées de Saint-Yon*, année 1892, Rouen 1893, p.10.

2202 D'après J.-Cl. FARCY, art. cit. dans Y. Marec (Dir.), *Villes en crise ?...*, p.20-31. Voir aussi ANCEL (M.), *La défense sociale*, Paris, 1985, 127p. et KALIFA (D.), « Concepts, défense sociale et analyse du fait délinquant dans la France du début du XX^e siècle » dans Actes du Colloque « Ordre moral et délinquance », Université de Bourgogne, octobre 1993.

2203 Voir CHAUVAUD (F.), « Conflictuosités et sociétés conflictuelles : les campagnes dans la Société française au XIX^e siècle (1830-1914) » dans Caron (J.-Cl.) et Chauvaud (F.) (Dir.), Op. Cit., Presses universitaires de Rennes, 2005, p.200. La criminalité générale est en hausse en France entre 1838 et 1888 (plus 133%) notamment la criminalité juvénile (plus 140%). Pour le contexte des années 1890 voir aussi Joly (H.), *De la criminalité dans ses rapports avec l'état présent des esprits*, 1892 cité dans CHAUVAUD (F.), *De Pierre Rivière à Landru...*, p.181.

2204 Affaire de l'avorteur de Louviers Le Temps, janvier 1889 cité dans PERROT (M.), Op. Cit. dans *Les ombres de l'Histoire...*, p.173-174. Voir aussi DANIEL (M.), art. cit. dans *Jeunes, déviances et identités 18^e-20^e*, Rouen, PURH,

Cahiers du GHRIS n°15, p.49-64.

2205 Voir FELTGEN (K.), «Les maladies sociales et les Hôpitaux à Rouen au XIX^e et XX^e siècles » dans *Accueillir ou soigner ?...*, p.255-275.

2206 Sur la débauche et le vice au XIX^e siècle voir CORBIN (A.), « Les prostituées du XIX^e siècle et le vaste effort du néant » dans *Le temps...*, p.117-139. et du même « Le péril vénérien au début du siècle: prophylaxie sanitaire et prophylaxie morale » dans *Recherches*, « L'haleine des faubourgs », n°29, 1977, p.245-283.

2207 Plusieurs ouvrages de l'école lombrosienne de criminologie ont été conservés par la B.M.R. : voir Lombroso (Cesare), *Hypnotisme et spiritisme*, Paris, 1911, 308p. ; *L'homme de génie*, 1909, 499p. ; Lombroso (C.) et Ferrero (C.), *La femme criminelle et la prostituée*, Paris, 1896, 679p., Fig. et planches. ; *Le crime : cause et remèdes. Avec une introduction sur les derniers progrès de l'anthropologie criminelle et un appendice*, 2^d éd., Paris, 1907, 583p., Fig. et planches. Enfin, Lombroso (C.) et Laschi (R.), *Le crime politique et la révolution par rapport au droit, à l'anthropologie criminelle et à la science de gouvernement*, Paris, 1892, 2 vol., 582p. Voir aussi à la Bibliothèque de l'Université de Rouen- Faculté des Lettres Lombroso (C.), *L'homme criminel*, 1891, 1 vol., 428p. et *Nouvelles recherches de psychiatrie et d'anthropologie criminelle*, 1892, 180p. Pour le contexte plus tardif de ces réflexions et leur prolongement par les études de la sociologie Durkheimienne puis de l'École de Chicago dans les années 1920-1930 voir MONTIGNY (G.), art. cit. dans Y. Marec (Dir.), *Villes en crise ?...*, Paris, 2005, p.681-693. Sur Lombroso voir BACH (V.), *L'anthropologie criminelle de Cesare Lombroso*, thèse de médecine, Créteil, n°85, 1983, 59p. et BELIER (A.), *Cesare Lombroso: sa vie, son oeuvre et sa contribution à la naissance de la criminologie*, thèse de médecine, Paris 4, n°14, 1979, 124p.

2208 Voir BOSC (O.), Op. Cit., Paris, 2007, p.247-248. ; GOULD (S.-J.), Op. Cit., Paris, 1983, p.145-170. et BROUÉ (P.), *Rakovsky ou la révolution dans tous les pays*, Paris, 1996, p.44-46.

2209 Voir TERRISSE (A.), « La psychiatrie en France. Le miroir de la thèse: l'évolution des thèses de médecine psychiatrique françaises du début du XVII^e siècle à 1934 » dans *Histoire, économie et Société*, 1984, vol.3, n°2, p.259-292.

2210 Véran, « Les années d'apprentissage d'un ambassadeur des soviets », *La vie des peuples*, 1925, p.18 cité dans BROUÉ (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.44-46.

2211 Pour le contexte national voir WEBER (E.), *Fin de siècle. La France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, 1986, 359p. ; BORIE (J.), Op. Cit., Paris, 1981, 215p. Sur le « darwinisme social » voir CLARK (L.), Op. Cit., The University of Alabama Press, 1984, 261p. et CONRY (Y.), Op. Cit., Paris, 1974, 480p.

2212 B.M.R, Morel (B.-A.), « De la formation de type dans les variétés dégénérées » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1863-1864, p.106-107. ; art. cit. dans *Premier Congrès Médico-chirurgical de France*, Rouen, 1863, p.378-399. B.I.U.M., Morel (B.-A.), art. cit. dans *Archives générales de médecine*, septembre 1859. Voir aussi CONRY (Y.), Op. Cit., Paris, 1874, 1 vol., p.326-328; POSTEL (J.), art. cit. dans *L'Information Psychiatrique*, vol.52, n°7, 1976, p.855-856. ; TAGUIEF (A.), « Eugénisme ou décadence? L'exception française » dans *Ethnologie Française*, 1994, n°1, p.81-103. ; Drouard (A.), *Alexis Carrel (1873-1944). De la mémoire à l'histoire*, Paris, 1995, 262p. (notamment la bibliographie) ; BERNARDINI (J.-M.), Op. Cit., Paris X Nanterre, 1995, p.82 et 173. ; ROGER (J.), « L'eugénisme 1850-1950 » dans BÉNICHOU (Cl.) (Dir.), Op. Cit., 1989, p.120 et CAROL (A.), « Médecine et eugénisme en France ou le rêve d'une prophylaxie parfaite (XIX^e-première moitié du XX^e siècle » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n°43-4, octobre-décembre 1996, p.618-631.

2213 B.M.R, Morel (B.-A.), Op. Cit., 1857, p.25 cité dans DROUARD (A.), *Alexis Carrel et la Fondation française pour l'étude des problèmes humains*, 1989, Lille, ANRT, thèse d'Etat, Paris 4, Microfiches, p.136.

2214 B.U.R.M. (notamment le Fonds Féré) voir sa bibliothèque et les catalogues inédits qui lui furent consacrés après son décès par ses élèves et amis de Rouen : Premier catalogue manuscrit et dactylographié: *A Charles Féré. Ses amis, ses élèves, ses admirateurs, Papiers-autographes-copies ou pensées inédites classées et collées*, Ecole de médecine de Rouen, 591p. Second catalogue dactylographié: *Charles Féré*, école de médecine de Rouen, 325p. ; Féré (Ch.), *La famille névropathique : théologie tératologique de l'hérédité et de la prédisposition morbides de la dégénérescence*, Paris, 1894, 334p. et *L'instinct sexuel, évolution et dissolution*, Paris, 1899, 346p. C.H.R, Féré (Ch.), *Dégénérescence et criminalité, essai physiologique*, Paris, 1888, 179p. Voir aussi BOSC (O.), Op. Cit., Paris, 2007, p.58. et nos articles: art. cit. *L'Information Psychiatrique*, vol.22, n°1, janvier, p.59-69. ; art. cit. *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, p.29-51. repris dans *Méandres. Recherches et soins en santé mentale*, revue semestrielle publiée par l'Association Méandres, Hôpital Pierre Janet du Havre, juin 2004, n°9, p.71-

2215 B.M.R., Féré (Ch.), « Charcot et son œuvre » dans *Revue des Deux Mondes*, 1894, t.122, p.410-424.

2216B.M.R., Dossier 92N_Bataille (Pierre-Charles) (1859-1923), fils du docteur émile Bataille. Chirurgien des hôpitaux de Rouen. Conseiller municipal de Rouen en 1900. B.U.R.M., Bataille (Charles), *Traumatisme et névropathie*, Paris, 1887, 212p. Dédicace: « A mon excellent maître le docteur Féré qui a bien voulu m'inspirer ce travail et m'aider de ses conseils. Charles Bataille. Déville-les-Rouen ». et *Association des médecins de la Seine-Inférieure. Assemblée générale annuelle. Années 1897 à 1903*. Voir aussi A.D.S.M., *Association des anciens élèves du Lycée Corneille*, 1905, 109p. et Oursel (N.), Op. Cit., Rouen, Supplément, 1912, p.22.

2217 B.M.R., Féré (Ch.), « L'hérédité morbide » dans *Revue des Deux Mondes*, 1894, t.126., p.436-457.

2218CAROL (A.), *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIX^e-XX^e siècle*, Paris, 1995, 381p.

2219 Voir « Les combats d'un sociologue criminaliste » dans FRETIGNE (J.-Y.), *Biographie intellectuelle d'un protagoniste de l'Italie libérale : Napoleone Colajanni (1847-1921), essai sur la culture politique d'un sociologue et député à l'âge du positivisme 1860-1903*, Paris, 2002, p.97-188. Voir aussi MUCCHIELLI (L.), « Hérédité et milieu social: le faux antagonisme franco-italien » dans L. Mucchielli (Dir.), Op. Cit., Paris, 1995, p.189-214. et KALUSZINSKI (M.), *La criminologie en mouvement. Naissance et développement d'une science sociale en France à la fin du XIX^e siècle. Autour des « Archives de l'anthropologie criminelle »*, thèse d'histoire (Dir. M. Perrot) , 3 Vol., Paris VII, 1988, 989p.

2220B.M.R., Dossier 92N Crépieux-Jamin et Lacassagne, *L'homme livre*, n°spécial Gryphe, Revue de la Bibliothèque de Lyon, 1^{er} semestre 2004, n°8, p.25.

2221 B.M.R., Giraud (A.), *Notes et impressions de voyage en Sicile au cours de l'année 1906*, Rouen, 1909, 20p.

2222Pour le contexte national voir WEBER (E.), *La fin des terroirs: la modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, 1976, 839p. Pour la Seine-Inférieure voir « Le triomphe des herbages », « Le développement de l'élevage » et la « Modernisation de l'agriculture » dans LEMÉNOREL (A.) (Dir.), Op. Cit., p.226-231.

2223 Voir « Un puissant exode rural » dans LEMÉNOREL (A.) (Dir.), Op. Cit., p.223-225.

2224 Le Mée (R.), « Les villes de France et leur population de 1806 à 1851 », *Annales de démographie historique*, 1989 cité dans LEMÉNOREL (A.) (Dir.), Op. Cit., p.225.

2225 Voir PERROT (M.), « La santé du peuple » dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, t.4, 1^{er} vol., p.501.

2226C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 29 octobre 1897 et A.D.S.M., *Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure. Annuaire général de la magistrature, du commerce et de l'industrie*, année 1901-1914.

2227 B.N.F, Notice biographique.

2228 B.N.F, voir Lallemand, *Asile d'aliénés des Quatre-Mares. Rapport médical pour l'année 1901*, Rouen, 1902. A titre de comparaison voir QUÉTEL (C.), « L'asile d'aliénés en 1900 » dans *L'Histoire*, n°27, décembre 1978, p.25-34. Pour le contexte local voir VADELORGE (L.), « Rouen 1900 » dans BLONDEL (E.) et alii., Op. Cit., 2007, p.13-22.

2229 Voir CHEVALIER (L.), Op. Cit., Paris, 1958, 571p. et pour une critique de ces travaux liant les phénomènes de migration et la criminalité voir FARCY (J.-Cl.), « La ville contemporaine (XIX^e-XX^e siècles) est-elle criminogène? » dans Y. Marec (Dir.), *Villes en crise ?...*, p.20-31.

2230 MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, p.296.

2231 FAUVEL (D.), art. cit. dans *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, Rouen, 2005, p.17-18

2232 Voir MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « Villes et protection sociale en France et en Normandie », p.300 et du même « Sotteville-lès-Rouen, ville socialiste (1896-1914) : une politique sociale spécifique ? » colloque Les Socialistes et la ville 1890-1914 (Montreuil, 13 novembre 2004) dans les *Cahiers Jaurès*, n°177-178, juillet-décembre 2005, p.91-101. Voir aussi MAUDET (S.), *L'œuvre de la première municipalité socialiste de la région rouennaise. Sotteville-lès-Rouen 1896-1914*, maîtrise d'histoire, université de Rouen, 1969, 257p.

2233 Pour le contexte voir MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « Regards sur les politiques sociales urbaines, en France et en Europe (fin XVIII^e-début XXI^e siècle) », p.323-350.

2234 Sur l'origine de la catégorie S.D.F. et le passage de la terminologie de « vagabond » à celle de « S.D.F. » voir *Des vagabonds aux S.D.F. Approches d'une marginalité* (textes rassemblés par M. Th. Avon-Soletti), Publications de l'Université de Saint-Etienne, Actes du colloque d'histoire du droit, Saint-Etienne, 2002, 370p. ; GABORIAU (P.), *Les S.D.F. à la Belle-Epoque. L'univers des mendiants vagabonds au tournant des XIX^e-XX^e siècles*, Paris, 1998, 285p. et BEAUME (J.-Cl.), Op. Cit., Seyssel, 1983, 397p. Voir aussi KITTS (A.), art. cit. dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°6, décembre 2007, p.11-41.

2235 B.N.F, voir Hamel, *Asile d'aliénés des Quatre-Mares. Rapport médical pour l'année 1906*, Rouen, 1907.

2236C.H.R., Registre J de la commission de surveillance, séance du 19 décembre 1891.

2237C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 28 mars 1893.

2238C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 15 décembre 1894.

2239C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 15 décembre 1894.

2240C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 15 décembre 1894.

2241C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 15 décembre 1894.

2242C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 15 décembre 1894. Voir aussi FOUCART (B.), « Au paradis des hygiénistes » dans *Monuments historiques*, avril-mai 1981, n°114, p.43-52. et GUIBERT (F.), Op. Cit., thèse de droit, Strasbourg, Université Robert Schuman, 1992, 361p.

2243C.H.R., Registre L de la commission de surveillance, séance du 11 mars 1902.

2244 C.H.R., Registre L de la commission de surveillance, séance du 11 mars 1902.

2245 C.H.R., Registre L de la commission de surveillance, séance du 11 mars 1902.

2246A.D.S.M., Op. Cit. dans *Statistique de la France*, Assistance publique, Strasbourg, 1842-1853.

2247Archives médicales subsistant à l'hôpital du Havre : « Historique de l'hôpital du Havre » et Martin (A.), membre de la Société havraise d'études diverses, *Histoire de l'Hospice général du Havre et du Pré de Saint-Roche*, Fécamp, 1879 ; Laplanche (G.), *Contribution à l'étude de l'Assistance publique au Havre*, Le Havre, 1891 avec une dédicace « A Monsieur Powilewicz. G. Laplanche ».

2248Archives médicales subsistant à l'Hôpital du Havre Lettre du 20 juillet 1875.

2249B.M.R. et Archives médicales subsistant à l'Hôpital du Havre « Powilewicz (Léon-Jean) » dans *Dictionnaire biographique illustré de la Seine-Inférieure*, T.2, Paris, 1908, p.912 et dans *Dictionnaires biographiques, commerciaux et industriels, Département de la Seine-Inférieure*, 1928-1929, p.238. Carton : Service de santé. Médecins, pharmaciens. Décédés, démissionnaires. Honoraires A à Z. Antérieur à 1941.

2250 Voir B.M.R Foville (A. fils), inspecteur général des établissements de Bienfaisance et d'Aliénés, *Les nouvelles institutions de bienfaisance. Les dispensaires pour enfants malades. L'hospice rural*, avec 10 plans, Paris, 1888. 255p. de photocopies. et MAREC (Y.), Op. Cit., Paris, t.1, 2002, « Du Havre à Rouen en passant par Mulhouse : la mise en pratique des idées du docteur Gibert », p.464-473.

2251Sur Jules Siegfried voir ARDAILLOU (P.), « Jules Siegfried, un protestant au service d'une République modérée et sociale » dans *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°51, 1992, p.75-92. ; LEGOY (J.), « Jules Siegfried, homme politique et protestant » dans *Protestants et minorités religieuses en Normandie*, Rouen, Société libre d'émulation, 1987, p.201-208. ; MERLIN (R.), *Jules Siegfried. Sa vie. Son oeuvre*, Paris, 1923, 70p. Voir aussi SIEGFRIED (A.), Op. Cit., Paris, 1946, 150p. ; MAREC (Y.), Op. Cit., Paris, t.1, 2002, « Le rapport de Jules Siegfried en 1880 sur l'assistance publique », p.252-254. et notre article « Origines et développement de l'Institut Havrais de Sociologie économique et de Psychologies des peuples de l'hiver 1937 aux années 1980 » dans *Annales de Normandie*, mai 2007, n°1-2, p.117-150. (repris dans *Cahiers Internationaux de psychologie sociale*, Ed. de l'Université de Liège, 2008, n°77, p.69-86.)

2252 PREVOST (Cl.), Op. Cit., Paris, 1973, p.12. et *Mélanges offerts à monsieur Pierre Janet par sa famille, ses amis et ses disciples à l'occasion de ses 80 ans*, Paris, 1939, 266p.

2253B.M.R , pour Brunshvig voir *La Normandie Médicale*, n°16, 15 août 1889, p.285-289 ; n°18, septembre 1893,

p.365-369.

2254 Voir LHUISSIER (J.), « Disparition de Lucien Bonnafé. Fondateur de la première consultation d'hygiène mentale au Havre » dans *Méandres. Recherches et soins en santé mentale*, Revue semestrielle du Centre Pierre Janet, n°9, 2004, p.153-154.

2255 B.U.R.M., Planès (Augustin), *Quelques considérations sur la folie à Paris observée à l'Infirmerie spéciale du dépôt de la préfecture de Police (1872-1885)*, 1885. Dédicace: « Monsieur le docteur Féré. Hommage respectueux de l'auteur Augustin Planès. Interne de l'infirmerie spéciale».

2256 B.M.R., Fonds Fortin: Lainé (E.), « Une visite aux aliénés. A travers Saint-Yon et Quatre-Mares. Le fonctionnement des deux asiles. Les progrès à réaliser » dans *La dépêche*, 15 novembre 1909. Voir ROSANVALLON (P.), *La crise...*, Paris, 1981, « « Bismarck et la formation de l'Etat social en Allemagne », p.149-150.

2257 B.M.R., idem.

2258 Ces lois formeront le code des assurances sociales un des premiers modèles du genre en Europe.

2259C.H.R., Registre M de la commission de surveillance, séance du 14 novembre 1905.

2260 C.H.R., Registre M de la commission de surveillance, séance du 13 février 1906.

2261 Cité dans WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., t.1, Paris, 1997, p.154.

2262 A.D.S.M., *Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*. Annuaire général de la magistrature, du commerce et de l'industrie, années 1909-1914.

2263 A.D.S.M., voir l'*Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*. Annuaire général de la magistrature, du commerce et de l'industrie, années 1907 à 1920.

2264B.M.R., voir dans le Fonds Fortin les articles suivants: Lainé (E.), « Quelques mots sur le passé. Après le traitement barbare, la douceur. Brèves notes sur l'histoire des asiles Saint-Yon et Quatre-Mares » dans *La dépêche*, 12 novembre 1909 et « Une visite aux aliénés. A travers Saint-Yon et Quatre-Mares. Le fonctionnement des deux asiles. Les progrès à réaliser » dans *La dépêche*, 15 novembre 1909. Il y avait 1559 malades aliénées au nouvel asile Saint-Yon encadrées par 153 religieuses et 48 employés divers et fonctionnaires. Ces aliénées étaient réparties en plusieurs quartiers: deux quartiers de vieillards tranquilles (environ 129 malades); deux quartiers de malades tranquilles (environ 214 malades); deux quartiers d'agitées (environ 255 malades); deux quartiers d'épileptiques (environ 165 malades); deux quartiers de gâteuses (environ 200 malades) et un quartier d'enfants (environ 50 malades). A ces quartiers s'ajoutaient un pensionnat (environ 129 malades) et deux infirmeries (environ 70 malades). Aux Quatre-Mares la population était d'environ 730 à 750 malades et le personnel de surveillance était composé de: 1 surveillant en chef ; 2 sous-surveillant; 15 chefs de quartier; 2 veilleurs de nuit; 43 infirmiers et 17 domestiques au compte des familles. Les aliénés hommes issus de familles aisés étaient plus nombreux que les femmes.

2265B.M.R., Fonds Fortin: Lainé (E.), « Une visite aux aliénés. A travers Saint-Yon et Quatre-Mares. Le fonctionnement des deux asiles. Les progrès à réaliser » dans *La dépêche*, 15 novembre 1909.

2266 Pour le contexte national voir WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., t.1, Paris, 1997, « Médecins aliénistes et psychologues », p.153-155. et PLAS (R.), Op. Cit. dans I. Poutrin (Dir.), Op. Cit., Paris, 1995, p.189-205.

2267Pour le contexte national voir FAUVEL (A.), « Aliénistes contre psychiatres. La médecine mentale en crise (1890-1914) » dans *Psychologie clinique*, n°17, été 2004, p.61-76.

2268 Sur l'évolution de la doctrine des dégénérescences de Morel à Maignan voir COFFIN (J.-Ch.), Op. cit., Paris, 2003,286p. et du même art. cit. dans *Ethnologie Française*, 1994, n°1, p.70-80.

2269 Sur Charcot, titulaire de la première chaire de neurologie créée en 1882, et son école voir notamment BONDUELLE (M.), GELFAND (T.), GOETZ (Ch.), *Charcot. Un grand médecin dans son siècle*, Paris, 1996, 397p. et GAUCHET (M.) et SWAIN (G.), *Le vrai Charcot. Les chemins imprévus de l'inconscient*, Paris, 1997, 284p.

2270 Pour situer Pierre Janet dans l'évolution de la psychiatrie dynamique voir ELLENBERGER (H. F.), *A la découverte de l'inconscient: histoire de la psychiatrie dynamique*, Villeurbanne, 1974, 759p.

2271 Voir POSTEL (J.), art. cit. dans *L'information psychiatrique*, septembre 1976, vol.52, n°7, p.855-856.

2272 Voir PICHOT (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.96.

2273C.H.R., Registre L de la commission de surveillance, séance 11 mai 1897.

2274 Voir RENARD (D.), « Assistance et bienfaisance : le milieu des congrès d'assistance, 1889-1911 » dans Ch.Topalov (Dir.), Op. Cit., 1999, p.187-217.

2275 Voir TOPALOV (C.) (Dir.), *Laboratoire du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, 1999, p.196 et p.215. B.M.R., voir aussi Giraud (A.), (par le docteur, secrétaire général du congrès), *I^{er} et II^e Congrès nationaux d'assistance publique et de bienfaisance privée. Table alphabétique des matières et par nom d'auteur*, Recueils des congrès de Lyon en 1894 et Rouen en 1897, Paris, siège de la permanence des congrès d'assistance et de bienfaisance et de la Société Internationale pour l'étude des questions d'assistance, 1906, 22p. (Don du 1^{er} juillet 1910) ainsi que Giraud (A.), *Communication du docteur Giraud, médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Saint-Yon (Seine-Inférieure)*, III^e congrès national d'assistance publique et de bienfaisance privée, Bordeaux, 1904, 31p.

2276C.H.R., Registre L de la commission de surveillance, séance du 17 octobre 1899.

2277 C.H.R., Registre L de la commission de surveillance, séances du 10 février 1903 et du 12 mai 1903.

2278 C.H.R., Registre M de la commission de surveillance, séance du 13 février 1906.

2279Pour le contexte national et local voir DESSERTINE (D.) et FAURE (O.), « Assistance traditionnelle, Assistance nouvelle : coût et financement 1850-1940 » dans A. Gueslin et P. Guillaume (Dir.),Op. Cit., Paris, 1992, p.139-151. et pour le contexte départemental MAREC (Y.), « Origines et principales caractéristiques du système rouennais d'Assistance Publique » dans *Echanges Magazine*, n°24, 12/1994, p.20-23. Voir aussi dans WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., t.1, Paris, 1997, « Les principes fondateurs du mouvement d'hygiène et de prophylaxie mentales », p.75-86.

2280 Cité dans WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., t.1, Paris, 1997, p.85.

2281 Pour le contexte national voir DUPONT (M.) et SALAÛN (F.), « Tradition et innovations sous la III^e République (1893-1940) » dans Op. Cit., Paris, 1999, p.30-43. ODIER (B.), *Les Sociétés de patronage d'aliénés guéris et convalescents au XIX^e siècle*, thèse de médecine, Paris-Salpêtrière, 1982. Pour la Seine-Inférieure voir Registre J de la commission de surveillance, séances du 31 août 1892 et du 8 novembre 1892.

2282 VERMOREL (H.) et MEYLAN (A.), Op. Cit., Paris, 1969, « Essais de réforme », p.31.

2283 C.H.R., voir A.M.P., t.1, p.170. et p.343.

2284C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 30 mai 1893.

2285 C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 9 janvier 1894.

2286B.M.R., III^e Congrès national d'assistance publique et de bienfaisance privée : communications du Dr. A. Giraud, médecin-directeur de l'asile public d'aliénés de Saint-Yon (Seine-Inférieure), I-Des aliénés convalescents ; II-Des Sociétés de patronage pour les aliénés- La Société de patronage pour les aliénés de la Seine-Inférieure, Bordeaux, 1904, 31p.

2287B.M.R., Congrès des médecins aliénistes des pays de langue française, Session de La Rochelle, 1895, Dr Giraud, Directeur médecin chef de l'asile Saint-Yon, Dr Ladame, Privat-Docent, Université de Genève notamment p.66-101.

2288C.H.R., Registre K de la commission de surveillance, séance du 8 janvier 1895.

2289C.H.R., Registre L de la commission de surveillance, séance du 12 février 1901.

2290C.H.R., Registre L de la commission de surveillance, séance du 12 février 1901.

2291C.H.R., Registre L de la commission de surveillance, séance du 12 février 1901.

2292B.M.R., Lallemand, Rapport sur l'asile des aliénés de Quatre-Mares, 1901, Rouen, 1902, p.17.

2293 Sur la Caisse d'épargne de Rouen voir MAREC (Y.), « Origine et développement de la caisse d'épargne de Rouen (1820-1914) » dans *Annales de Normandie*, n°3, 1974, p.257-285.

2294B.M.R., Giraud (A.), Trénel, Hamel, Rapport sur l'asile des aliénées de Saint-Yon, année 1902, Rouen, 1903, p.19.

2295 A.D.S.M., *Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*. Annuaire général de la

magistrature, du commerce et de l'industrie, année 1909. Pour le contexte local voir CHALINE (N.-J.), « La place des catholiques dans l'enseignement et dans les oeuvres » et « Crises et efforts de renouveau » dans Op. Cit. , Roanne/Le Coteau, 1985, p.55-72. et p.107-130.

2296 Pour une analyse du contenu de cette historique voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.2, p.758-764.

2297 Voir BEC (C.), *Assistance et République*, Paris, 1994, 254p. discuté dans WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., t.1, Paris, 1997, « Le projet républicain d'assistance », p.76-79.

2298 Voir MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « Apogée et déclin d'un modèle communal de protection sociale : le « système rouennais » d'assistance publique (1886-1927) », p.305-312.

2299 Voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, t.2, « Les progrès relatifs de la départementalisation de l'assistance », p.984-989.

2300 Voir MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « Vers une remise en cause du « modèle » rouennais d'assistance publique », p.310-312. et « Les insuffisances de la bienfaisance communale », p.315-316.

2301 MAREC (Y.), « Le dispensaire contre l'hôpital ? L'application des idées du docteur Gibert en Normandie à la fin du XIX^e siècle » dans *Hôpitaux et Société du Moyen-Age à nos jours. Expériences régionales et perspectives nationales*, Fécamp 20-21 janvier 2006.

2302 Sur le contexte voir COTTEREAU (A.), « Usure au travail, destins masculins et destins féminins dans les cultures ouvrières, en France, au XIX^e siècle » dans *Le Mouvement Social*, n°124, juillet-septembre 1983. et LÉCUYER (B.-P.), art. cit. dans *Le Mouvement Social*, n°124, 1983, p.45-69.

2303 Sur la régulation juridique du travail en général voir DEWERPE (A.), Op. Cit., Paris, 1996, p.129-131. et RIBEIL (G.), « L'ergonomie en France à la veille de la première guerre mondiale » dans *Le Mouvement Social*, octobre-décembre 1980, p.3-36. Pour le contexte particulier à la Seine-Inférieure voir MAREC (Y.), *Bienfaisance communale...*, Paris, 2002, t.2, p.719. ; MYKITA (C.), *La prévention des accidents du travail en Haute-Normandie au XIX^e siècle*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1994, 206p. et de la même « La prévention des accidents du travail en Haute-Normandie au XIX^e siècle (1830-1914) » dans *Législation du travail et rapports sociaux au XIX^e et au début du XX^e siècle en Haute-Normandie*, n° spécial des Annales de Normandie (Dir. Y. Marec), 1997, n°2, p.147-202. Voir aussi Registre K de la commission de surveillance, séance du 12 février 1895.

2304 Sur ce contexte national et international voir DREYFUS (M.), « Mutualité et organisations politiques et sociales internationales » ; GRÉGAREK (R.), art. cit. dans *Vingtième Siècle*, n°48, octobre-décembre 1995, p.92-102. et p.103-118. et LORIOU (M.), « Fatigue des riches et fatigue des pauvres en Europe à la fin du XIX^e siècle » dans *Histoire et Sociétés. Revue Européenne d'Histoire sociale*, n°4, 2002, p.82-93.

2305 Voir MYKITA (C.), art. cit. , dans *Législation du travail et rapports sociaux au XIX^e et au début du XX^e siècle en Haute-Normandie*, n° spécial des Annales de Normandie (Dir. Y. Marec), 1997, n°2, notamment « L'extension du champ d'application: l'association rouennaise pour prévenir les accidents de fabrique », p.165-166.

2306 B.M.R., *Congrès scientifique de France*, Rouen, Vendredi 5 août 1865, p.197-201.

2307 Voir B.M.R., GUILLOU (G.), « Note relative à la création d'une Association pour prévenir les accidents du travail » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation et du commerce de la Seine-Inférieure*, 1869-1870, p.16-30. et MYKITA (C.), art. cit. , dans *Législation du travail et rapports sociaux au XIX^e et au début du XX^e siècle en Haute-Normandie*, n° spécial des Annales de Normandie (Dir. Y. Marec), 1997, n°2, p.159-161.

2308 Voir DUPONT (M.) et SALAÛN (F.), « Tradition et innovations sous la III^e République (1893-1940) » dans Op. Cit., Paris, 1999, p.30-43. ; RENARD (D.), « Une définition institutionnelle du lien social: la question du domicile de secours » dans *Colloque sur l'histoire de la Sécurité Sociale (Lyon, 1987)*, Paris, Association pour l'histoire de la Sécurité Sociale, 1988, p.439-455. et « Intervention de l'état et genèse de la protection sociale en France (1880-1914) » dans *Généalogies de l'état-Providence, Lien Social et politiques*, n°33, printemps 1995, p.13-26.

2309 Pour la Seine-Inférieure voir CORNEC (M.), *L'inspection du travail et l'application des lois sociales en Seine-Inférieure de 1894 à 1914*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1972, 161p. et DELVILLAIN (M.), *L'inspection du travail et l'application des lois sociales en Seine-Inférieure de 1894 à 1914*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1972, 174p.

2310 Voir De Coëne (Jules de), « Les associations pour prévenir les accidents du travail: leur rôle, les résultats

obtenus » dans *Bulletins de la Société industrielle de Rouen*, 1895, p.269 cité dans MYKITA (C.), art. cit. dans *Législation du travail et rapports sociaux au XIX^e et au début du XX^e siècle en Haute-Normandie*, n° spécial des Annales de Normandie (Dir. Y. Marec), 1997, n°2, p.175.

2311 Voir MYKITA (C.), art. cit. dans *Législation du travail et rapports sociaux au XIX^e et au début du XX^e siècle en Haute-Normandie*, n° spécial des Annales de Normandie (Dir. Y. Marec), 1997, n°2, p.170-172.

2312 MYKITA (C.), art. cit. dans *Législation du travail et rapports sociaux au XIX^e et au début du XX^e siècle en Haute-Normandie*, n° spécial des Annales de Normandie (Dir. Y. Marec), 1997, n°2, p.201-202.

2313 Voir Idem, « Recherches de nouveaux appuis », p.198-199. Pour le contexte national voir aussi GUESLIN (A.) et STIKER (H.J.) (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, 2003, 270p.

2314 C.H.R., voir Registre K de la commission de surveillance, séance du 8 janvier 1895.

2315 Voir MYKITA (C.), art. cit. dans *Législation du travail et rapports sociaux au XIX^e et au début du XX^e siècle en Haute-Normandie*, n° spécial des Annales de Normandie (Dir. Y. Marec), 1997, n°2, p.188.

2316 Pour le contexte national voir EWALD (F.), *L'état-Providence...*, p.320-321. et LEGOFF (J.), « Vers la libération de la parole des années 1880 à 1936 » dans *Du silence à la parole. Droit du travail, société, état (1830-1985)*, Quimper, 1985, p.73-134.

2317 La politique de la psychiatrie à l'égard de l'enfance inadaptée était à resituer dans le cadre d'une plus grande attention des parents, mais aussi de la société dans son ensemble, pour la santé des enfants. Elle pouvait rejoindre les exigences sanitaires et sociales des administrations, mais aussi des milieux économiques, face à la peur d'une nouvelle décadence démographique et militaire notamment depuis la défaite de 1871. Pour une approche générale voir EWALD (F.), *L'état-Providence...*, notamment « Les anormaux » p.405-416. ; LEQUIN (Y.) (Dir.), *Op. Cit.*, t.2, « Le souci de l'enfance », Paris, 1983-1984, p.307-341. Sur la politique de l'enfance sous la III^e République voir ROLLET-ECHALIER (C.), *La politique à l'égard de la petite enfance sous la III^e République*, Paris, P.U.F.-INED, 1990, 2 vol., 677p. Sur la politique de la psychiatrie envers l'enfance inadaptée voir BAUMFELDER-BLOCH (E.), *Médecine et société face à l'enfance anormale de 1800 à 1940. Contribution à une socio-histoire de l'enfance « inadaptée »*, Thèse de 3^e cycle, Paris VIII, 1983. ; DE LUCA (V.), *Aux origines de l'état-Providence: les inspecteurs de l'assistance publique et l'aide sociale à l'enfance 1820-1930*, Paris, INED, 2002, 367p. et PÉLICIER (Y.) et THUILLIER (G.), « Pour une histoire de l'éducation des enfants idiots en France 1830-1914 » dans *Revue Historique*, vol.161, n°1, janvier 1979, p.99-130.

2318 Sur l'importance de ces réseaux et ses enjeux voir TOPALOV (Ch.), « Les réformateurs et leurs réseaux : enjeu d'un objet de recherche » dans Ch.Topalov, *Op. Cit.*, 1999, p.11-58.

2319 B.M.R., voir Giraud (A.), *I^{er} et II^d Congrès Internationaux de protection de l'enfance. Table alphabétique générale par matière et par nom d'auteurs des recueils des: 1^{er} Congrès International d'assistance (Paris, 1889); 1^{er} Congrès international de protection de l'enfance; 2^e Congrès international d'assistance et 2^e Congrès international de protection de l'enfance, Genève, 1896*, Paris, Siège de la permanence des Congrès d'assistance et de bienfaisance, 1906, 28p.

2320 MAREC (Y.), *Pauvreté et protection...*, « L'éducatrice », p.209.

2321 Sur la politique de l'enfance en Seine-Inférieure voir MAREC (Y.), « De la dame patronnesse à l'institutrice. La petite enfance entre la charité et l'instruction à Rouen au XIX^e siècle » dans *Annales de Normandie*, mai 1985, p.121-150. et MULOT (C.), *La politique à l'égard de la petite enfance sous la III^e République à Rouen*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1994, 134p. et annexes. Voir aussi Giraud (A.), Nicoulau, Toulouse, *Rapport de l'asile des aliénées de Saint-Yon, année 1892*, Rouen, 1893, p.28-29.

2322 C.H.R., Registre I de la commission de surveillance, séance du 21 janvier 1888.

2323 C.H.R., Registre I de la commission de surveillance, séance du 11 février 1888.

2324 C.H.R., Registre I de la commission de surveillance, séance du 10 novembre 1888.

2325 C.H.R., Registre J de la commission de surveillance séance du 8 mars 1890.

2326 Sur la politique pour l'enfance inadaptée menée par Bourneville voir GATEAUX-MENNECIER (J.), « Les enfants idiots de Bicêtre et la politique réformatrice de Bourneville » et FARDEAU (M.), WEYGAND (Z.), « Bourneville et la loi du 15 avril 1909 » dans POIRIER (J.) et SIGNORET (J.-L.), *Op. Cit.*, Paris, 1991, p.103-108. et p.121-125. Voir aussi CHALINE (J.-P.), « Compte rendu de l'ouvrage *De Bourneville à la sclérose tubéreuse* :

une époque, un homme, une maladie (actes du colloque) » dans *Etudes normandes*, n°2, 1992, p.117-118. et pour le contexte médical et intellectuel voir GAUCHET (M.), « Médecine, politique et société en France fin XIX^e siècle-début XX^e siècle » dans J.Poirier et J.-L. Signoret, Op. Cit., Paris, 1991, p.17-23.

2327 Sur Bourneville et Séguin voir GATEAUX-MENNELIER (J.), *Bourneville et l'enfance aliénée, l'humanisation du déficient mental au XIX^e siècle*, Paris, Centurion, 1989, 323p. ; PÉLICIER (Y.) et THUILLIER (G.), *Un pionnier de la psychiatrie de l'enfant. Edouard Seguin (1812-1880)*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité Sociale, 1996, 529p. Voir aussi VIAL (M.), « Education des arriérés en France (début du XX^e siècle) » dans GUESLIN (A.) et STIKER (H.J.), Op. Cit., Paris, 2003, p.205-218. Voir aussi B.M.R, Sorel (R.), « Le docteur Bourneville » dans *La Revue Médicale de Normandie*, n°14, 25 juillet 1909, p.255-257.

2328 C.H.R., Registre J de la commission de surveillance, séances du 10 janvier 1891 et du 14 février 1891.

2329 C.H.R., Registre J de la commission de surveillance, séance du 31 août 1892.

2330 C.H.R., Registre N de la commission de surveillance, séance du 14 avril 1908.

2331 Giraud (A.), Simon, Latapie, Rapport sur l'asile des aliénées de Saint-Yon, année 1913, Rouen, 1914.

2332 C.H.R., Registre N de la commission de surveillance, séance du 11 janvier 1910.

2333 C.H.R., Registre P de la commission de surveillance, séance du 15 juin 1914.

2334 C.H.R., Registre O de la commission de surveillance, séance du 10 juillet 1911.

2335 B.N.F, voir *Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant* (1899-1911). Directeur F. Buisson (1899-1902) puis A. Binet (1902-1911). Devient *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale*. Société A. Binet. Président Th. Simon. (1917-1962). WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1997, t.1, p.174-175. et p.178. ; CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), « Le psychologue à l'école primaire et ailleurs », Paris, 2006, p.99-100. ; ANDRIEU (B.), AVANZINI (G.), LOURDAIS (Y.), NICOLAS (S.), *Alfred Binet. Oeuvres complètes, t.1, vol.1, A.Binet (1857-1911). Sa vie. son oeuvre*, Juillet 2001, 201p. et PLAS (R.), « La psychologie pathologique d'Alfred Binet » dans P. Fraisse et J. Seguí, *Les origines de la psychologie scientifique: centième anniversaire de l'Année Psychologique (1894-1994)*, Paris, 1994, p.239-243.

2336 Pour le contexte voir « Les protestants et l'école de la République » dans FABRE (R.), Op. Cit., Paris, 1999, p.49-51.

2337 Sur Alfred Binet voir B.N.F., Bertrand (F.-L.), *Alfred Binet et son oeuvre (avec une bibliographie complète)*, thèse complémentaire, Faculté des lettres, Paris, doctorat d'état, 1930, 355p. ; Martin (R.), *Alfred Binet*, thèse complémentaire, Faculté des lettres, Paris, 1924, 124p. ; Zuza (F.) (Préface du docteur Théodore Simon), *Alfred Binet et la pédagogie expérimentale*, Paris, 1948, 212p. ; Simon (Th.), *Un clinicien: Magnan. Un créateur de la psychologie expérimentale: Alfred Binet, conférences faites à l'Athénée de Genève le 7 mai 1917*, Cahors, 1918, 51p. et « Mémoires originaux. Alfred Binet » dans *L'Année Psychologique*, 1912, Tome XVIII, p.1-14. Voir aussi WOLF (T.H.), *Alfred Binet*, Chicago and London, University of Chicago Press, 1973, 376p.

2338 Voir B.N.F., Binet (A.), art. cit. dans *L'Année Psychologique*, t.5, 1898, p.245-298. et notre article art. cit. *Histoire et Mesure*, vol.XX, Varia, n°1/2, p.97-135. (avec documents, tableaux et statistiques). Voir aussi GOULD (S.-J.), Op. Cit., Paris, 1983, « Binet flirte avec la craniométrie », p.175-178. et VIMONT (J. -C.), art. cit. dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine Maritime*, 1994, p.39-58.

2339 Voir B.N.F., Binet (A.), art. cit. dans *L'Année Psychologique*, t.5, 1898, p.294-295. cité dans GOULD (S.-J.), Op. Cit., Paris, 1983, p.175. et B.M.R., Parchappe (J.-B.), « Cranioscopie. Le développement de l'intelligence, chez l'homme, est-il en raison du volume de la tête? » dans *Revue de Rouen et de la Normandie*, janvier-juin 1836, 4^e année, p.193-198.

2340 Voir ANDRIEU (B.), « Céphalométrie scolaire et intelligence inégale : la mesure des têtes, un échec à l'origine de l'intelligence métrique » dans NICOLAS (S.), ANDRIEU (B.), AVANZINI (G.), (Préface), *La mesure de l'intelligence (1904-2004) : conférence à la Sorbonne à l'occasion du centenaire de l'échelle métrique*, Paris, 2005, p.157-174.

2341 NICOLAS (S.), ANDRIEU (B.), AVANZINI (G.), (Préface), Op. Cit., Paris, 2005, 182p.

2342 Pour le contexte voir BORNSTEIN (M.H.), « Mesure de l'intelligence et pédagogie. Alfred Binet, the origins of mental testing, and consequences for understanding the development of human intelligence » et DUFOUR (V.), « Binet et la pédagogie » dans P. Fraisse et J. Seguí, *Les origines de la psychologie scientifique: centième*

anniversaire de l'Année Psychologique (1894-1994), Paris, 1994, p.145-162. et p.163-172.

2343B.N.F., voir Binet (A.) et Simon (Th.), « Sur la nécessité d'établir un diagnostic scientifique des états inférieurs de l'intelligence » dans *L'Année Psychologique*, 1905, vol.11, p.163-190.

2344B.N.F., voir Binet (A.) et Simon (Th.), « Méthodes nouvelles pour le diagnostic du niveau intellectuel des anormaux » et « Mémoire original. Le développement de l'intelligence chez les enfants » dans *L'Année Psychologique*, 1904, vol.11, p.191-244. et 1908, vol.14, p.1-94. Voir aussi les articles suivants écrits avec le tout nouveau médecin-adjoint de Saint-Yon entre 1909 et 1910 : Binet (A.) et Simon (Th.), « L'intelligence des imbéciles », « Nouvelle théorie psychologique et clinique de la démence », « Définition des principaux états mentaux de l'aliénation », « L'arriération », « L'hystérie », « La folie avec conscience », « La folie maniaque-dépressive », « La folie systématisée » « Les démences », « Réponses à quelques critiques », « La confusion mentale », « Définition de l'aliénation », « La législation des aliénés », « Parallèle entre les classifications des aliénistes » dans *L'Année Psychologique*, 1909, vol.15, p.1-147. ; 1909, vol.15, p.168-272. ; 1910, vol.16, p.61-371. ; 1910, vol.16, p.349-360. ; 1910, vol.16, p.67-122. ; 1910, vol.16, p.123-163. ; 1910, vol.16, p.164-214. ; 1910, vol.16, p.215-265. ; 1910, vol.16, p.266-348. ; 1910, vol.17., p.270-277, p.278-300, p.301-350, p.351-362 et p.363-388.

2345B.M.R., voir Beaunis (H.), *Note sur les questionnaires psychologiques individuels, présentés au congrès de psychologie physiologique de Londres en 1892*, 81p. (Don d'auteur 28 octobre 1913).

2346NICOLAS (S.), « Le Binet-Simon et les origines de la mesure de l'intelligence » et HUTEAU (M.), « La réception de l'échelle métrique de l'intelligence en France » dans NICOLAS (S.), ANDRIEU (B.), AVANZINI (G.), (Préface), Op. Cit., Paris, 2005, p.19-39 et p.41-67. Voir aussi HUTEAU (M.), LAUTREY (J.), *Les tests d'intelligence*, Paris, Rééd.2006, 122p. ; MARTIN (O.), *La mesure de l'esprit. Origines et développement de la psychométrie (1900-1950)*, 1997, « Le diagnostic de l'intelligence selon Binet », p.23-39. et GOULD (S.-J.), Op. Cit., Paris, 1983, « Alfred Binet et les buts initiaux de l'échelle Binet », p.175-190.

2347 Voir VIAL (M.), Op. Cit., Paris, 2003, p.205-218.

2348 Voir FOUCAULT (M.), *Le pouvoir psychiatrique...*, p.62-63 (note de bas de page n°14).

2349 Voir Binet (A.) et Simon (Th.), « La misère physiologique et la misère sociale » dans *L'Année Psychologique*, 1906, t.12, p.1-24. et Binet (A.), « Le bilan de la psychologie en 1908 » dans *L'Année Psychologique*, 1909, t.15, p.VIII-XX. références cités dans MUCCHIELLI (L.), *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France (1870-1914)*, Paris, 1998, p.345.

2350 Sur Tarde voir « Gabriel Tarde et la criminologie au tournant du siècle », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°3, novembre 2000, 224p.

2351 VIAL (M.), Op. Cit., Paris, 2003, p.213.

2352 Sur l'établissement de Grugny voir CORDIER (V.), « Les arriérés anormaux perfectibles dans l'établissement départemental d'assistance de Grugny » dans J.-Cl. Vimont (Dir.), *Jeunes, déviance et identités du 17^e au 20^e siècle*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH), Cahier du GRHIS, n°15, 2005, 160p. et « L'établissement départemental d'assistance de Grugny » dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°2, année 2003, p.81-93.

2353 Voir aussi BUCHOT (E.), « La création du corps des instituteurs spécialisés en France et en Seine-Maritime » dans *Trames*, n°5, 1999.

2354 Pour le contexte scientifique voir PLAS (R.), Op. Cit. dans P. Fraisse et J. Segui, *Les origines de la psychologie scientifique: centième anniversaire de l'Année Psychologique (1894-1994)*, Paris, 1994, p.229-245. et NICOLAS (S.), *Histoire de...*, « Binet et la psychologie différentielle (1889-1900) », « Janet et la psychologie pathologique », p.139-164. et p.167-192.

2355 B.M.R., Giraud (A.), « Rapport sur la candidature de monsieur le Docteur Th. Simon, médecin adjoint à l'asile Saint-Yon » dans *Bulletin de la Société de médecine de Rouen*, 1909, vol.23, 48^e année, p.59-60. Voir aussi SILLAMY (Norbert), *Dictionnaire de psychologie*, Paris, 1980, t.2, « Th. Simon », p.1106. ; HUSSON (L.), « Le docteur Simon » dans *Bulletin de la Société Alfred Binet*, n°461, 1961, p.93-96. et WOLF (Th. H.), « An individual who made a difference: Théodore Simon » dans *Amer. Psychol.*, 1961, n°16, p.245-248.

2356 Sur Magnan voir Nicolas (S.), *Histoire de...*, p.148-149, p.151, p.171 et p.191. et Morel (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.164-165.

2357 Cette société était notamment animée par Charcot, Th. Ribot, Charles Richet, Pierre et Paul Janet, Alfred Binet, Henry Beaunis, Charles Féré. Elle avait de nombreux correspondants étrangers comme Lombroso. Voir aussi nos articles art. cit. dans *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, p.29-51. repris dans *Méandres. Recherches et soins en santé mentale*, revue semestrielle publiée par l'Association Méandres, Hôpital Pierre Janet du Havre, juin 2004, n°9, p.71-94. Magnan avait aussi présidé la section de « Psychologie pathologique et psychiatrie » lors du IV^e Congrès International de psychologie, initié par Théodule Ribot, tenu à Paris en août 1900. La section de « Psychologie expérimentale et de psychophysique » y était présidée par Alfred Binet, celle de « Psychologie sociale et criminelle » par Gabriel Tarde.

2358 Sur *L'Année Psychologique*, ses fondateurs et ses réseaux voir CARPINTERO (H.) et MOLTO (J.), « L'Année Psychologique et la naissance de la psychologie expérimentale en France (1894-1945) » dans P. Fraisse et J. Ségui, Op. Cit., Paris, 1994, p.15-34.; CHAPUIS (E.) et NICOLAS (S.), « L'Année psychologique » dans *L'Année Psychologique*, 1997, p.643-663. Voir aussi B.M.R., *L'Année Psychologique. Laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne. Première année 1894*. 1895 par Beaunis (H.) et Binet (A.). (ce premier exemplaire de la revue a été précieusement conservé par la bibliothèque municipale de Rouen) et *Bulletin de l'Institut Psychologique International* (années 1901 et 1902).

2359 B.M.R., « Souscription et recommandation pour L'Année Psychologique » dans *La Normandie Médicale*, n°5, 1^{er} mars 1895, p.114-116. Voir CHAPUIS (E.), « L'Année Psychologique dans la correspondance de Jean Larguier des Bancelles » dans *L'Année Psychologique*, 1997, p.643-663. et VERMÈS (G.), « L'Année psychologique et son réseau: lectures et fabrication d'une nouvelle discipline 1894-1927 » dans *L'Année Psychologique*, 1996, p.113-129.

2360 Sur les relations entre Simon et Magnan voir C.H.R., Simon (Th.), « Le centenaire de la naissance de Magnan » dans A.M.P., 1935, t.1, p.118. et B.N.F., Simon (Th.), *Un clinicien: Magnan. Un créateur de la psychologie expérimentale: Alfred Binet, conférences faites à l'Athénée de Genève le 7 mai 1917*, Paris, Cahors, 1918, 51p.

2361 Voir NICOLAS (S.), SÉGUI (J.), FERRAND (L.), « Les premières revues de psychologie : la place de l'Année Psychologique » dans *L'Année Psychologique*, 2000, vol.100, p.71-110. et NICOLAS (S.), « Alfred Binet et « L'Année Psychologique » d'après une correspondance inédite » dans *L'Année Psychologique*, 1997, p.665-699. (dont plusieurs lettres du docteur Simon postées de l'asile Saint-Yon).

2362 NOURRISSON (D.), Op. Cit., Paris, 1988, 2 vol., 1174p., art. cit. dans *2^e Festival d'Histoire de Montbrison*, 1989, p.223-232. et art. cit. dans *Cahiers des Annales de Normandie*, n°24, 1992, p.467-479.

2363 Voir Simon (Th.), « Alfred Binet » dans *L'Année Psychologique*, vol.18, 1912, p.1-14.

2364 Pour un aperçu de cette revue voir B.M.R., *La Normandie Médicale*. Première année (1^{er} novembre 1885) à trentième année 1914. Sur le docteur Brunon voir B.M.R., Brunon (R.), *Titres et travaux de monsieur Raoul Brunon*, 16 mai 1900, 48p. et Dossier 92 N : Brunon (R.) (1854-1929), médecin et professeur de pathologie. directeur de l'Ecole de médecine de Rouen 1895-1929.

2365 B.M.R., voir Cerné (A.), « Bibliographie. Anatomie médicale du système nerveux par Ch. Féré » dans *La Normandie Médicale*, 2^e année, n°19, octobre 1886, p.365-366. ; Brunon (R.), « Rapport sur la candidature de M. Charles Féré (de Paris) » dans *La Normandie Médicale*, 13^e année, n°23, 1^{er} décembre 1897, p.504-505. ; « Charles Féré » dans *La Normandie Médicale*, 23^e année, n°9, mai 1907, p.217-218. ; « Charles Féré » dans *La Normandie Médicale*, 25^e année, n°16, 15 août 1909, p.313-314. et « Index des travaux de Charles Féré » supplément à *La Normandie Médicale*, 25^e année, n°16, 15 août 1909, p.1-33.

2366 B.M.R., voir Brunon-Guardia (M.), «Le docteur Henry Beaunis. Professeur honoraire aux Facultés de médecine de Nancy et Strasbourg (1830-1921) » dans *La Normandie Médicale*, 3^e année, n°1, 1^{er} janvier 1922, p.1-19.

2367 B.U.R.M. (Fonds Féré), Féré (Ch.) et Binet (A.), *Le Magnétisme animal*, Paris, 1887 (refondu en 1894). ; A.D.S.M. dans le Fonds de l'Association des anciens élèves du Lycée de Rouen notamment : *Organisation, statuts* (1876 et 1897); *Liste général des sociétaires* (1886, 1887, 1905) ; *Liste générale des sociétaires*, 1897, 20p. (docteur Féré, sociétaire perpétuel); *Association des anciens élèves du Lycée*, 1905, 109p. (docteur Bataille, sociétaire annuel) ; *Liste générale des membres de l'Association*, 1910, 46p. (docteur Beaunis, membre actif) ; *Rapports sur la création d'une collection de souvenirs du lycée de Rouen*, 20p. (dons du docteur Beaunis). Voir aussi *Notre Vieux Lycée, Journal des Anciens élèves du Lycée Corneille*, 1906-1931. notamment: n°6, octobre 1907, *Liste générale des membres de l'Association*, p.I-XXXVI.; n°25, octobre-décembre 1912, *Liste des notices du Livre d'Or, Liste générale des membres de l'association*; année 1922, nécrologie « Henry Beaunis » (Musée de l'Association. Dons).

B.M.R., Bréant (S.), *Lycée Corneille de Rouen*, 1953, 62p.

2368B.M.R., voir Brunon-Guardia (M.), art. cit. Rouen, Oct. 1921, p.12.

2369 B.M.R., Idem. Bertrand (F.-L.), Op. Cit., Faculté des lettres, Paris, doctorat d'état, 1930, p.31-32.

2370 Simon (Th.), « Alfred Binet » dans *L'Année Psychologique*, 1911, vol.18, p.3-4.

2371 Voir CARROY (J.), « Richet, Beaunis et leurs doubles. Rêves de physiologistes » dans *Les personnalités doubles et multiples. Entre science et fiction*, Paris, 1993, p.113-132. et B.M.R., Abaur (Paul) (pseudonyme du docteur Henri Beaunis), *Contes physiologiques. Madame Mazurel*, Paris, Société d'édition littéraire, 1895. ; Beaunis (H.), directeur honoraire du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne, *Contribution à la psychologie du rêve*, Reprinted from the commemorative number of the *American Journal of psychology*, juillet-septembre 1903, 23p. (Don d'auteur 28 octobre 1913).

2372 B.M.R., dans *La Normandie Médicale* : Brunon (R.), « Présentation du Discours de rentrée à la Faculté de Nancy par le professeur Henri Beaunis », n°24, décembre 1888, p.440-443, « Résumé bibliographique sur L'évolution du système nerveux par Henri Beaunis, directeur du Laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne », n°13, 1^{er} juillet 1890, p.221-223, « Correspondance au journal Le Temps par le docteur Beaunis, professeur de physiologie, directeur du Laboratoire de Psychologie physiologique de la Sorbonne, 20 décembre 1890 », n°1, 1^{er} janvier 1891, Brunon-Guardia (M.), *Le docteur Henry Beaunis 1830-1921*, Rouen, 1921, 19p., B.U.R.M. (Fonds Beaunis) et NICOLAS (S.), « Henry Beaunis (1830-1921): Directeur-fondateur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne » dans *L'Année Psychologique*, 1995, n°95, p.267-291.

2373 Pour un aperçu de cette revue voir B.M.R., *La Revue Médicale de Normandie*. De l'année 1900 à l'année 1914.

2374 Sur le contexte A.D.S.M., voir *Les mémoires de Charles Nicolle*. Souvenirs. Manuscrit en partie dactylographié. En particulier: *Le service et le milieu de Charcot en 1891* (dicté en automne 1935 et janvier-février 1936). *Le beau parterre médical français au temps du baobab Charcot*, 27 pages. ; MATAUD (M.), *Charles Nicolle et les réseaux médicaux à Rouen des années 1890 à 1914*, maîtrise d'histoire contemporaine (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, octobre 2000, 168p. et MATAUD (M.) et MARTIN (P.-A.), *La médecine rouennaise à l'époque de Charles Nicolle de la fin du XIX^e siècle aux années 1930*, Luneray, 2003, 188p. Voir aussi B.M.R., Halipré (A.), « Le docteur Giraud (1848-1910) » dans *La Revue Médicale de Normandie*, 25 mai 1910, n°10, p.158-159.

2375 A.D.S.M., voir l'*Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure. Annuaire général de la magistrature, du commerce et de l'industrie*, années 1909-1920 (avec lacunes entre 1915 et 1918).

2376 B.M.R., *Bulletin de l'Institut Psychologique International* (années 1901 à 1917, paraissant tous les mois, Directeur Pierre Janet). (17 volumes). Voir notamment le Bulletin, 1^{ère} année, n°1, avril 1901 où est publié le comité de patronage de l'Institut. Après le 18 mars 1901, l'Institut regroupait plus de 400 personnalités françaises et internationales (médecins, scientifiques, financiers, ambassadeurs, hommes politiques, membres de la haute société...). Voir aussi notre article « Origines et développement de l'Institut Havrais de Sociologie économique et de Psychologies des peuples de l'hiver 1937 aux années 1980 » dans *Annales de Normandie*, mai 2007, n°1-2, p.117-150.

2377 L'Institut de psychologie était un des premiers instituts d'université français fixé au Laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne. Voir Le Bianic (Th.), « Naissance et développement du paradigme positiviste en psychologie du travail : 1920-1950 » dans « *Les ingénieurs des âmes* ». *Savoirs académiques, professionnalisation et pratiques des psychologues du travail de l'entre deux guerres à nos jours*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Marseille, 2005, p.123-194.

2378 Bertrand (F.-L.), Op. Cit., thèse complémentaire, Faculté des lettres, Paris, doctorat d'état, 1930, p.39.

2379 Voir CARROY (J.), « Théâtre de la peur et expérimentation psychologique chez Binet » dans *Les personnalités doubles...*, Paris, 1993, p.171-194. et B.N.F., Binet (Alfred en collaboration avec André de Lorde), « Les invisibles » dans *La folie au théâtre* (Préface du professeur Gilbert Ballet), Paris, 1913, p.224-322.

2380 B.N.F., voir SIMON (Th.), « Notes sur les manuscrits d'A. Binet » dans *Bulletin trimestriel n°640, 61^e année 1961, Société Alfred Binet* (Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale), Cahors, p.100-101. et Bertrand (F.-L.), Op. Cit., thèse complémentaire, Faculté des lettres, Paris, doctorat d'état, 1930, p.31-32. Voir aussi à la B.M.R. les ouvrages conservés d'A. Binet : *Les altérations de la personnalité*, Paris, 1892, 323p. ; *Les révélations de l'écriture d'après un contrôle scientifique*, Paris, 1906, 260p. et *L'âme et le corps*, Paris, 1910, 288p.

2381 B.M.R., voir « Nouvelles maladies mentales : programme général des conférences » dans *La Revue Médicale*

de Normandie, 14^e année, n°14, juillet 1913, p.223-224.

2382B.N.F., Simon (Th.), « Alfred Binet » dans *L'Année Psychologique*, vol.18, 1912, p.7.

2383B.N.F., Simon (Th.), « Alfred Binet » dans *L'Année Psychologique*, vol.18, 1912, p.8.

2384B.N.F., Simon (Th.), *Inédits d'Alfred Binet avec une page autographe hors texte*, Imp. A. Couestant, Cahors, 1960, p.5.

2385 B.M.R., *Dictionnaire biographique illustré*, « Seine-Inférieure », Paris, 1908, t.1, p.279-280.

2386 Voir B.M.R., Dossier 92 N. Crépieux-Jamin : « Remise Légion d'honneur par le maire de Rouen à l'Université Populaire de Rouen » dans *Dépêche de Rouen*, 21 avril 1931 et B.N.F., Crépieux-Jamin (J.) (Préface du docteur Paul Hélot), *L'écriture et le caractère*, Paris, 1889, 313p. et du même, *L'expertise en écriture et les leçons de l'affaire Dreyfus*, Paris, 1902. ; « Analyses graphologiques » dans Michon (E.), *Etudes de psychologie criminelle. Un peu de l'âme des bandits*, Paris, (sans date), 346p. et portraits. ; *Libres propos sur l'expertise en écriture et les leçons de l'affaire Dreyfus*, Rouen, 25 février 1936, 126p. ; « L'expertise en écritures et les leçons de l'affaire Dreyfus » dans *L'Année Psychologique*, 1907, p.187-229.

2387 B.M.R., *Journal de Rouen*, 21 avril 1930.

2388 Voir CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), Op. Cit., Paris, 2006, « Sujets célèbres », p.75-76. ; WOJCIECHOWSKI (J.-B.), Op. Cit., Paris, 1997, t.1, p.162. et HUTEAU (M.), Op. Cit., Paris, 2002, p.69-73. Parmi les quinze experts, Francis Galton fut désigné spécialiste pour les empreintes digitales, Alphonse Bertillon pour la fiche signalétique anatomique et Jules Crépieux-Jamin pour la graphologie. Sur le contexte voir aussi KALUSZINSKI (M.), *Ordre(s) et désordre(s) en République...*, Grenoble, 2005, « Une technique républicaine de gouvernement : le bertillonage », p.11-26.

2389B.N.F., Binet (A.), « E. Toulouse. Enquête médico-psychologique sur les rapports de la supériorité intellectuelle avec la névropathie. Introduction générale Emile Zola » dans *L'Année Psychologique*, 1896, vol.3, p.620-628.

2390 B.N.F., voir Bernard Lazare, *Une erreur judiciaire. L'affaire Dreyfus. Second mémoire avec des expertises en écriture*, Paris, 1897, 302p. et BREDIN (J.-D.), *Bernard Lazare*, Paris, 1992, 446p.

2391 B.M.R., Dossier 92N Crépieux-Jamin : Reynaud (P.), « Les anti-Dreyfusards brisèrent les vitres de Crépieux-Jamin » dans *Paris-Normandie*, 15 janvier 1967.

2392 B.N.F., voir Dreyfus (M.), *L'affaire. Telle que je l'ai vécue*, Paris, 1978, p.89.; Crépieux-Jamin (J.), *L'expertise en écriture et les leçons de l'affaire Dreyfus*, Paris, Masson, 1902., *Libres propos sur l'expertise en écriture et les leçons de l'affaire Dreyfus*, Rouen, 25 février 1936, 126p. et du même « Analyses graphologiques » dans Michon (E.), Op. Cit., Paris, (sans date), 346p. Sur l'affaire Dreyfus en Seine-Inférieure voir RANSONNETTE (Cl.), *L'affaire Dreyfus en Seine-Inférieure*, maîtrise d'histoire (Dir. J. Vidalenc et M. Boivin), Université de Rouen, 1980, 118p. et annexes.; ARDAILLOU (P.), « L'affaire Dreyfus au Havre » dans *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°54, 1995, p.123-142. et CARROY (J.) et PLAS (R.), « Dreyfus et la somnanbulie » dans *Critique*, Janvier-Février, 1995, p.36-55.

2393 Gibert avait reçu Mathieu Dreyfus en février 1895 pour des expériences de magnétisme sur sa domestique havraise Léonie, bien connue de Pierre Janet, en vue d'une intervention pour l'innocence de Dreyfus. Gibert était aussi le premier président de la section havraise de la *Ligue des Droits de l'Homme*.

2394 B.M.R., « Graphologie. Contrefaçon italienne. Le docteur Lombroso et M. Crépieux-Jamin » dans *Journal de Rouen*, 6 août 1896.

2395B.M.R., Crépieux-Jamin (J.), *Traité pratique de graphologie, étude du caractère de l'homme d'après son écriture*, Paris, 1906, (Préface) p.IX.

2396 Sur le contexte national de la réception des travaux de Lombroso en France voir RENNEVILLE (M.), « La réception de Lombroso en France (1880-1900) » dans L. Mucchielli, (Dir.), Op. Cit., Paris, 1995, p.107-135. Sur l'école de criminologie lyonnaise et Lacassagne voir *Lacassagne, L'homme livre*, Op. Cit. , 1^{er} semestre 2004, n°8, 47p. et KALUSZINSKI (M.), Op. Cit., thèse d'histoire (Dir. M. Perrot) , 3 Vol., Paris VII, 1988, 989p. Pour la Seine-Inférieure en lien avec l'école de criminologie lyonnaise voir notamment BOSC (O.), « Nous nous sommes tant aimés. Cesare Lombroso et Alexandre Lacassagne, ou émulation, friction et collaboration entre Turin et Lyon » dans *Lacassagne, L'homme livre*, Op. Cit., 1^{er} semestre 2004, n°8, p.25.

2397 B.M.R., *Dictionnaire biographique illustré*, « Seine-Inférieure », Paris, 1908, t.1, p.279

2398 B.M.R., Dossier 92N Crépieux-Jamin : Garros (L.), « L'œuvre immense de M. Crépieux-Jamin fondateur de la psychologie scientifique » dans *Dépêche de Rouen*, 25 février et 24 mars 1930. et « Montre moi comment tu écris, je te dirai qui tu es » dans *Journal de Rouen*, 17 avril 1930.

2399 B.M.R., Crépieux-Jamin (J.), Op. Cit., Paris, 1906, 268p.

2400 B.M.R., Dossier 92N Crépieux-Jamin : Reynaud (P.), « Vers 1910, un dentiste rouennais Crépieux-Jamin faisait progresser la connaissance psychologique » dans *Paris-Normandie*, 12 janvier 1967 et Hellès (P.), « Le jubilé de M. Crépieux-Jamin » dans *Dépêche de Rouen*, 12 juin 1928.

407

CONCLUSION GENERALE

Sur la question de l'essor de la médecine mentale comme sur d'autres problèmes de santé «il est difficile en ce domaine d'échapper à l'impression qu'on n'assiste pas à la simple reconduction ou même à la progression d'un phénomène ancien: on dirait plutôt d'une mutation à l'intérieur de notre système social; les formes antérieures: l'assistance, la bienfaisance, la charité étaient d'une autre dimension, d'une autre nature. D'où la question: comment cela s'est-il fait? Et l'on se retourne vers l'Histoire pour qu'elle nous aide à comprendre notre présent²⁴⁰¹». Dans la région de Rouen tout au long du XIX^e siècle la médecine mentale s'est construite comme une véritable « science » de gouvernement .

En Seine-Inférieure la révolution aliéniste a été intimement liée aux pathologies industrielles nées de l'industrialisation diffusée dans la première moitié du XIX^e siècle puis de la forte urbanisation dans la seconde moitié du siècle. Avant 1825, sous l'Ancien Régime, l'Empire et la Restauration, il n'y avait pas encore à Rouen d'établissement départemental spécialisé destiné à la santé publique et au contrôle social de la « folie ». Depuis la Révolution, l'assistance aux insensés était conditionnée par l'abolition des lettres de cachet qui pouvait entraîner le problème de la sécurité publique. Progressivement la suppression de l'assistance ecclésiastique et la laïcisation de l'assistance aux aliénés aboutiront à la communalisation de l'assistance aux aliénés consécutive à l'implantation des idées de Pinel, Cabanis et Esquirol à Rouen. Briser les « chaînes » et soigner les fous deviendra le leitmotiv de l'action des médecins des prisons pour séparer les fous des prisonniers. En avril 1825 au tout début de la Restauration la départementalisation de l'assistance aux aliénés était marquée par la fondation d'un « asile public type »: l'asile Saint-Yon.

Au cours des années 1820, la ville de Rouen prenait la forme d'une cité urbaine du début de l'âge industriel. La médecine mentale de masse y prenait un important essor tout au long de la Monarchie de Juillet. L'asile Saint-Yon semblait avoir été créé comme un asile départemental entre « hôpital modèle » et « machinerie asilaire » dans un faubourg populaire de la cité originelle situé rive gauche de la Seine. Parallèlement, par un arrêté municipal du 14 février 1832, « une chaire de physiologie appliquée à la médecine générale et spécialement à l'étude des maladies du cerveau » était fondée à Rouen sur l'initiative de Foville père, le premier médecin en chef de Saint-Yon. C'était un des premiers enseignements local de la médecine mentale française. Il se perpétuera jusqu'au début de la III^e République. Dans le même temps l'asile public départemental se transformait en laboratoire de « statistiques morales » sous les auspices du docteur Foville père, très influencé par la phrénologie puis des aliénistes scientifiques Deboutteville et Parchappe.

Après les Trois Glorieuses le « Système Barbet » permettra de développer une assistance publique aux aliénés sur un modèle typiquement libéral. Sous la Monarchie de Juillet en effet dans la région de Rouen le précepte était pas « d'assistance sans travail ». Le modèle de gestion tripartite d'un asile entre le département de la Seine-Inférieure, la ville de Rouen et les familles normandes servira à la fois d'exemple local mais aussi au débat controversé sur la première grande loi nationale française d'assistance publique décentralisée. La loi votée le 30 juin 1838 constituait la première loi française « d'assistance », de « bienfaisance », de « sécurité publique » et de « décentralisation ». Or de fortes divergences départementales surgiront pour son application notamment entre le conseil général de la Seine-Inférieure et le conseil municipal de la ville de Rouen. Elles concerneront surtout le mode de financement de l'établissement pour les aliénés indigents placés d'office.

A la même époque et plus particulièrement au cours des années 1840 Deboutteville et Parchappe, opposés à

Moreau de Jonnés l'animateur de la « Statistique Générale de la France », mettront en évidence les « causes morales » des aliénations pour expliquer le regain de la folie dans l'agglomération rouennaise. Les aliénistes rouennais ne minimisaient pas non plus celui de « l'hérédité » pathologique. Parchappe allait devenir inspecteur général du service sanitaire des prisons et des asiles pour aliénés en 1848, au tout début de la Seconde République, avec l'appui du ministre de l'Intérieur Senard, surnommé le « boucher de Rouen » et ancien président de l'Assemblée Nationale constituante.

Au milieu du XIX^e siècle la fracture qui s'était ouverte dans la société rouennaise liée à la grande dépression économique, sociale et politique des années 1846-1852 obligera les aliénistes rouennais à tenter de restructurer la médecine mentale au début de la Seconde République. L'explosion de la population asilaire départementale, au cœur de la ville de Rouen et dans ses faubourgs, n'était pas sans lien avec la révolution de 1848 notamment après les journées d'avril. Depuis 1846, les aliénistes et les administrateurs départementaux avaient élaborés de nouveaux principes d'organisation pour l'asile départemental devenu un vrai « baromètre de la détérioration sociale ». Dans un premier temps il s'agissait de créer une succursale agricole pour les hommes aliénés puis dans un second de construire une colonie agricole pour aliénés aux Quatre-Mares en dehors de la cité et des faubourgs ouvriers. Ouverte le 1^{er} janvier 1854 elle devait servir à extirper la « folie » de la ville. Mais jusqu'à son échec, au début des années 1870, la colonie agricole pour aliénés restera une exclusivité des hommes. Or ces derniers étaient finalement les moins touchés par la crise du milieu du XIX^e siècle contrairement aux femmes aliénées d'origine ouvrière et modeste.

A la même époque les aliénistes rouennais avaient mis en évidence avec une relativement grande précision les corrélations entre « transformations sociales » et progression de la « folie ». Ils soulignaient notamment « l'usure physique et mentale » au travail et les premières défaillances de la modernité liées à la première et la seconde révolution industrielle. Elles pouvaient toucher toutes les catégories de la population y compris les bourgeois et les professions commerçantes et libérales. Mais c'était les populations laborieuses qui étaient les plus frappées par les aliénations (ouvriers et ouvrières du textile, du bâtiment, bonnes et domestiques, employés...). Ainsi la structure avancée de la population active de la Seine-Inférieure expliquait bien des caractéristiques de la « population asilaire » de l'agglomération rouennaise. Très vite prédomineront les aliénés originaires des secteurs d'activité secondaire (23% de la population asilaire en 1853) puis tertiaire (16% de domestiques, 2% de militaires, 5% de professions commerciales, 9% de professions libérales en 1853). Moins de la moitié de la population asilaire était constituée de professions inconnues ou indéterminées (26% en 1853), de sans emploi (14% en 1853). Les marginaux et les vagabonds y étaient donc finalement extrêmement minoritaires.

La théorie des « dégénérescences » en lien avec une analyse critique de la société industrielle prendra son essor du début du Second Empire au début de la III^e République. Les idées politiques, scientifiques et sociales du docteur Morel, étaient très proches de celles du socialiste-chrétien Buchez, premier président de l'Assemblée nationale constituante en 1848. La matrice de l'« hérédéo-dégénérescence », le christianisme social et la défense de la « loi morale » devenaient essentiels à Rouen. Morel était un acteur important du bonapartisme, du conservatisme et de l'anti-modernité dans la haute-région normande. Ses écrits permettaient la naissance d'une « Médecine sociale » qui grâce à ses techniques permettaient aux aliénistes rouennais de réaliser une « anthropologie morbide ». Cette « géographie médicale » montrait les multiples critères de la « dégénérescence ». Ces enquêtes décrivaient depuis l'embouchure de la Seine jusque dans toute la vallée en suivant ses localités (Le Havre, Sotteville, Elbeuf, Cléon...) les ravages du travail industriel sous le Second Empire. Morel insistait sur les caractéristiques du « milieu pathogène » des « dégénérés »: le travail des femmes et des enfants, l'insalubrité des fabriques et des ateliers, la précarité des emplois, la mauvaise hygiène, la promiscuité, l'exode rural massif, le paludisme des bords de Seine, les maladies du « goître », du « crétinisme » et des « idiots ». Il défendait aussi la méthode du *No-restraint* à laquelle les aliénistes français semblaient largement opposés. Morel avait participé à la fondation de l'*Association des médecins de la Seine-Inférieure* en 1857. Il était l'instigateur du premier *Congrès international des aliénistes et psychologues* tenu à Paris en 1867 dont la première séance avait été présidée par Paul Janet, l'oncle de Pierre. Paul Janet considérait alors la *Société Médico-Psychologique* de Paris, créée définitivement en 1852, comme « l'alliance de la physiologie et de la psychologie ».

Au début du second XIX^e siècle en Seine-Inférieure on peut légitimement parler d'un département « malade » de ses fléaux avec une morbidité infantile élevée, la malnutrition des femmes et des enfants, la prostitution, la criminalité, l'alcoolisme, le taux des réformés au service militaire, les forts taux de suicidés, la brutalité des mœurs. Morel mettra en évidence les stigmates physiques de la « dégénérescence » des normands. Entre 1851 et 1856 l'espérance de vie en Seine-Inférieure était inférieure à 40 ans. Les dégénérés arrivaient à extinction au bout de la quatrième génération. Les recherches de Morel sur « l'hérédité morbide » inspireront celles du criminologue italien Cesare Lombroso sur la

théorie du « criminel né » mais aussi celles sur « l'hérédité psychologique » thèse du philosophe Théodule Ribot terminée en 1873. Le docteur Armand Laurent futur membre adhérent du *Premier congrès national de la médecine mentale* tenu à Rouen en 1890 et ancien médecin-adjoint aux asiles des Quatre-Mares et Saint-Yon à l'époque de Morel, fera plusieurs communications sur les ouvrages de Théodule Ribot *Les maladies de la mémoire* (1881), de la volonté (1883) et de la personnalité (1885) à la *Société Libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure*. Le constat des « dégénérescences » en Seine-Inférieure appelait à la mise en place d'une politique de « régénération intellectuelle, physique et morale ». Cette politique avait plusieurs ambitions : l'assistance aux femmes aliénées face à la désagrégation du tissu social, la protection sociale contre les désordres économiques et la défense de la société. Mais la tentative de « régénération » montrait toute ses limites avec la colonie agricole pour aliénés des Quatre-Mares qui, entre utopie et réalité, s'était constituée comme un asile départemental complètement autonome. En effet, cette colonie bâtie sur un modèle autarcique fera faillite au début de la III^e République. Les hommes aliénés travailleurs n'avaient aucune rentabilité tandis qu'ils n'étaient pas réellement soignés. De plus la « régénération » en Haute-Normandie allait subir le contre coup de la défaite de 1871 et des répercussions en province de la Commune de Paris. La « dégénérescence » pouvait facilement devenir « décadence » de la race dans la région de Rouen. De même le « vieil asile Saint-Yon » croulait sous le poids des femmes internées tout au long du second Empire et jusqu'au début de la III^e République époque du véritable « Grand renfermement » notamment celui des femmes. Cette situation perdurait jusqu'à l'ouverture d'un « nouveau Saint-Yon » en 1879 près des Quatre-Mares. Ainsi en 1905 le conseil général de la Seine-Inférieure envisageait de réunifier les asiles départementaux tout en maintenant une séparation par sexe. Mais elle ne sera effective qu'en 1920. Au début de la III^e République les asiles départementaux de l'agglomération rouennaise, très critiqués, devenaient un réel enjeu pour tous les républicains sociaux opposés aux aliénistes rouennais restés dans l'ensemble plutôt conservateurs et toujours attachés au bonapartisme. Les débats autour du cumul des fonctions de directeur et de médecin en témoignaient. La majorité de la commission de surveillance de l'asile était à cette époque composée de francs-maçons, protestants, républicains laïques et progressistes soutenus par le préfet.

Le système asilaire rouennais au début de la III^e République restait profondément marqué par le malaise sanitaire, financier et administratif. En 1874, la colonie des Quatre-Mares était en faillite. Cette réalité risquait d'aboutir à une vision purement comptable d'une « agglomération dans l'agglomération ». Elle plaçait les aliénistes rouennais dans une période de tourmente tandis que les imperfections de la loi de 1838 semblaient impossibles à réviser notamment les modes de séquestration avec les placements d'office. L'absence de spécialité des services pour les aliénés alcooliques et criminels, pour les enfants aliénés, pour les crétins, pour les idiots, pour les épileptiques, ou leur encombrement permanent étaient d'autres difficultés. Le recrutement des médecins par concours n'était toujours pas organisé sauf pour les médecins-adjoints à partir de 1888. Enfin le contrôle du pouvoir judiciaire en matière d'internement aux asiles départementaux était toujours repoussé par la majorité des aliénistes rouennais qui voulaient conserver cette prérogative.

En 1877 l'échec de l'aliéniste rouennais Foville fils à la première chaire des maladies mentales à la Faculté de médecine de Paris réclamée depuis longtemps par Clémenceau marquait le corps médical haut-normand. L'enseignement revenait à Benjamin Ball le candidat soutenu par Charcot. Néanmoins le corps aliéniste haut-normand organisait le *Premier Congrès National de la médecine mentale française* à Rouen en 1890 sous la présidence de Ball et le secrétariat général du docteur Giraud. Depuis le troisième *Congrès International de la médecine mentale* tenu à Paris en 1889, il avait été décidé, sur la propositions des aliénistes rouennais de tenir un congrès de la médecine mentale française tous les ans. Au tournant du XIX^e-XX^e siècles les aliénistes de la Seine-Inférieure étaient appelés à devenir des instruments davantage spécialisés de la régulation sociale départementale. Avec le maintien de la loi de 1838 les républicains donnaient une place importante aux collectivités locales en matière d'assistance sociale. La tenue d'un congrès annuel dans une capitale régionale permettait d'« accomplir une œuvre de décentralisation ». *La Normandie Médicale*, la revue de l'*Association des médecins de la Seine-Inférieure*, faisait paraître le programme complet des sessions. Les représentants de la Seine-Inférieure faisaient à eux-seuls 30% des membres inscrits au congrès. Ils étaient soutenus par la municipalité rouennaise, le conseil général et l'ensemble des sociétés savantes départementales. « Rouen était réellement un des centres scientifiques actifs » avec une source inépuisable de « faits intéressants ». En effet la population asilaire départementale se composait alors de 724 aliénés aux Quatre-Mares et de 1060 aliénées à Saint-Yon.

Les aliénistes rouennais s'intéressaient particulièrement aux conséquences des nouvelles mutations sociales pour la Seine-Inférieure notamment à travers l'étude des migrations intra-départementales conséquences d'un exode rural « par étapes » et de l'urbanisation concentrée à Rouen et au Havre. Or, ces déplacements non contrôlés de population était facteur de « maladies contagieuses » comme la syphilis, la tuberculose, l'alcoolisme, les « maladies mentales ». Tout au long du siècle les migrations intra-départementales des arrondissements les plus ruraux (comme

Dieppe ou Yvetot) vers les arrondissements les plus industriels (surtout Rouen et son agglomération) étaient sources de dangerosité. En 1853 60% des aliénés de la Seine-Inférieure avaient une origine urbaine. L'inégalité inter-urbaine de l'aliénation était manifeste dès la première moitié du XIX^e siècle : il y avait 2,5 fois plus de chances de devenir aliéné dans l'arrondissement de Rouen, industriel et commercial, que dans celui du Havre, encore très rural au début du siècle, ou 4,5 fois plus que dans celui de Neuchâtel, très rural entre 1827 et 1843. La tendance s'accroissait au tournant du XIX^e-XX^e siècle en défaveur de la métropole haut-normande. Environ 46% des aliénés des Quatre-Mares avaient leur domicile de secours à Rouen en 1901 et 50% des femmes internées à Saint-Yon entre 1891 et 1895.

«L'étude en termes des stigmates²⁴⁰² aide à comprendre le mécanisme de l'exclusion qui fait qu'à un moment, le stigmatisé ne se sent plus appartenir au groupe. [...] En définitive, l'interactionnisme a mis l'accent et incite à penser les réactions des «stigmatisés», des outsiders et inversement des intégrés (insiders²⁴⁰³) et des entrepreneurs de morale²⁴⁰⁴». On pourrait ainsi considérer qu'«en définitive, l'histoire sociale des infirmes est plus souvent une micro-histoire et devrait être traitée selon les méthodes afférentes. Le plus souvent, l'historien dispose d'études de cas, toute tentative d'histoire sérielle apparaît donc vaine²⁴⁰⁵». Cette réflexion d'E. Goffman est à nuancer car il faut noter l'importance de la « pression démographique asilaire » tout au long du siècle en Seine-Inférieure. Or cette « pression » troubla paradoxalement la conscience des contemporains sous le Second Empire jusqu'à la Belle-Epoque...époque du « Grand renfermement » notamment des femmes dans la région de Rouen. En effet, en Seine-Inférieure on peut dire qu'un « Grand renfermement » débuta de la fin de la Monarchie de Juillet pour ne jamais s'arrêter jusqu'à la veille de la première guerre mondiale : en 1827, 80 hommes et 72 femmes internés ; en 1848, 257 hommes et 446 femmes ; en 1871, 600 hommes et 934 femmes ; en 1913, 720 hommes et 1360 femmes. Les femmes en seront les premières victimes. Il concernera une proportion majoritaire et croissante de femmes tout au long de notre période. Elles représentaient 57% de la population asilaire départementale en 1844, 64% en 1852 et 65% en 1908. Elle fut légèrement moins importante, mais toujours impressionnante, sous la République opportuniste avec 61% en 1871 et 59,5% en 1898.

Ainsi sous le Second Empire et le début de la III^e République les internements frappaient surtout les femmes, célibataires ou veuves, devenues inguérissables (« incurables »)²⁴⁰⁶. Ainsi, en moins de 14 ans, entre 1852 et 1863, la population de femmes a doublé à l'asile Saint-Yon indiquait le docteur Giraud. En effet en élargissant l'assistance aux femmes aliénées sous le Second Empire notamment à l'époque du docteur Morel, les aliénistes rouennais avaient introduit à Saint-Yon une forte population féminine. Or, en vieillissant, celle-ci avait fourni un élément de mortalité très important au début de la III^e République. En 1900, le taux de décès à Saint-Yon était de 9,2%. En 1904, il atteignait 10,6%. Le nombre des rechutes des femmes aliénées consécutif à un premier internement était aussi très élevé. Les aliénistes soulignaient l'inquiétude « sans cesse renaissante » de ces femmes dans l'attente du pain quotidien. Les femmes avaient déjà été touchées au cours de la crise politique et sociale du milieu du XIX^e siècle puis sous le Second Empire. Mais la « Belle-Epoque » correspondait pour elles à une période de plus « Grand renfermement ». Ce « Grand renfermement » des femmes avait été multiplié par 13 de la fin de la monarchie de juillet à la veille de la première guerre mondiale. Il avait été aussi renforcé par la loi de 1905 préconisant l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. La loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite montrait surtout aux aliénistes rouennais la nécessité d'un renforcement de l'organisation départementale des secours aux aliénés notamment devant les insuffisances du « système rouennais » d'assistance municipal à domicile ou en dispensaires et la recrudescence des internements provenant du Havre.

Au milieu des années 1880, les femmes aliénées étaient surtout atteintes par la Mélancolie, la Manie, la Folie systématisée et la démence sénile et en dernier lieu par l'alcoolisme. Or les rapports de Saint-Yon mettaient en évidence un pourcentage de guérisons/améliorations de l'ordre de 5,6% en 1907. A la fin du XIX^e siècle les rapports de l'asile des Quatre-Mares montraient une population aliénée masculine sensiblement différente. La population asilaire masculine semblait surtout moins âgée d'environ 10 années: une majorité d'aliénés hommes entre 30-40 ans (par exemple sur 234 entrants aux Quatre-Mares en 1890) et une majorité de femmes aliénées entre 40-50 ans (par exemple sur 164 femmes internées en 1891). Le taux des guérisons/améliorations était légèrement supérieur aux Quatre-Mares avec 8% en 1906. Contrairement aux femmes aliénées, le nombre des entrants masculins mariés était supérieur à celui des célibataires même si la proportion de ces derniers restait forte.

La population asilaire masculine semblait surtout « moins figée » : près de 50% des aliénés avaient une durée d'hospitalisation inférieure à 3 mois en 1890 (dont 17% inférieure à 1 mois). Cependant la population aliénée féminine semblait aussi très instable : une enquête réalisée entre 1891 et 1895 sur 916 femmes aliénées montrait que près de 59% des femmes internées à Saint-Yon avaient été des migrantes intra-départementales. Parmi elles, les ouvrières, dont les journalières, formaient l'immense majorité (62,5% de l'échantillon). Ensuite venaient dans l'ordre décroissant les chômeuses (21%), les employés et domestiques (9%), les commerçantes (5%) et les prostituées

(2,5%). A la même époque les placements d'office, pour le compte du département de la Seine-Inférieure, représentaient l'immense majorité des procédures d'internement masculins ainsi 98% en 1890. Entre 1853 et 1890 l'alcoolisme expliquait pour 40% les taux d'internements masculins. Mais les autres raisons (totalisant près de 60%) étaient la Mélancolie, la paralysie générale, la Manie, la démence organique et sénile, puis l'imbécillité.

Au tournant du XIX^e-XX^e siècles le « malaise » des employés et des ouvriers provoquait aussi la « sinistrose » dans la population active masculine avec ses crises périodiques de chômage, de mortes saisons et d'essoufflement de l'économie rouennaise. Pour la population employée en Seine-Inférieure la conjoncture devenait aussi synonyme de « surmenage » (22% de travailleurs dans le tertiaire en 1911 en Seine-Inférieure). L'augmentation par plus de 116% du nombre des aliénés hommes internés entre 1882 et 1897 n'était pas sans lien avec la précarité du monde ouvrier et la crise des années 1880. C'était la face cachée de la « Belle-Epoque » en Seine-Inférieure. En 1903, « pic de l'aliénation », il y avait 2159 aliénés internés aux asiles départementaux (1323 femmes et 836 hommes).

Il faudra attendre 1906 pour que soient pris en compte les effets négatifs du chômage et de l'emploi avec la création d'un ministère du Travail et de la prévoyance sociale. Quelques années après le 17 mai 1913 une commission de physiologie et d'enquêtes sur le travail s'attachera à montrer les raisons de la « débilité de la race » ainsi que la « détérioration du matériel humain ». Elle s'était constituée à la suite du projet d'Edouard Toulouse, ancien médecin adjoint de Saint-Yon entre 1891 et 1893. Elle s'était aussi mise en place après la création par Millerand d'une commission d'hygiène industrielle le 11 décembre 1900 axée sur l'étude des conditions anthropologiques et environnementales des villes industrielles. Elle posait les questions d'éducation professionnelle, de sélection et d'hygiène dans tous les départements notamment dans celui de la Seine-Inférieure.

La détérioration de la santé psychique et physique des ouvriers et employés de la Seine-Inférieure pouvait constituer des obstacles au développement économique et social d'une région. Ainsi, par exemple, sur 119 femmes paralysées, atteintes de « nervosisme » et d' « anémie » entre 1882 et 1891, les aliénistes rouennais avaient dénombré pour les professions les plus répandues dans l'ordre croissant 3 prostituées, 6 commerçantes, 8 ouvrières de fabrique, 10 domestiques, 17 couturières, 25 aliénées « sans travail » et 40 journalières. Aux Quatre-Mares en 1901 une nouvelle rubrique celle des « Sans domicile fixe » pouvait aussi être utilisée mais elle représentait seulement 4% des 215 entrées étudiées cette année là. En fait la majorité des aliénés vivaient avant l'internement en ville, à Rouen et dans les communes en pleine expansion de sa rive gauche (notamment Sotteville), au Havre et dans les bourgs ruraux normands assez développés: en 1901 46% à Rouen, 27% au Havre, 8% à Dieppe et Yvetot. Ils avaient des professions.

En définitive, la condition marginale ne dominait ni à Saint-Yon ni aux Quatre-Mares mais plutôt la pauvreté en relation avec un changement de statut ou un handicap. Au tournant du XIX^e-XX^e siècles les aliénistes rouennais notaient la plus grande importance de la population asilaire originaire du Havre (près d'1/3 aux Quatre-Mares). La population du Havre tendait alors à dépasser celle de Rouen. Les aliénistes relevaient aussi la recrudescence des placements d'office ordonnés par les autorités départementales surtout pour les plus pauvres des travailleurs. En 1906 88% des aliénés internés aux Quatre-Mares étaient indigents. A la même époque le pourcentage de la population des femmes aliénées indigentes devaient être assez proche.

Dans ce contexte la médecine mentale rouennaise cherchait autant à innover qu'à diversifier ses centres d'intérêt comme le prouvera la politique « solidariste » menée par la nouvelle équipe des réformateurs sociaux autour du docteur Giraud . Plusieurs innovations permettaient de réévaluer la « médecine aliéniste » en les liant plus ouvertement aux lois de « protection sociale » des travailleurs: le patronage, la protection et la prévoyance sociale des aliénés; le repérage des maladies de l'usure au travail en lien avec la loi de 1898 sur les accidents de travail ; la politique de l'enfance inadaptée en lien avec la loi du 15 avril 1909 portant sur la création de l'enseignement spécialisé pour enfants anormaux; l'introduction de la psychologie pathologique avec la nomination à l'asile Saint-Yon en 1908 du docteur Simon , le co-inventeur des tests Binet-Simon (créés en 1905). En outre, la politique des asiles de la Seine-Inférieure s'accordait avec les objectifs de la *Société internationale pour l'étude des questions d'assistance* qui avaient été adoptés en 1890. L'adhésion des asiles de la Seine-Inférieure le 12 février 1895 à l'*Association normande pour prévenir les accidents du travail* marquait les avancées de cette politique sociale progressiste.

La révision de la loi du 30 juin 1838, réclamée depuis le gouvernement de Défense Nationale, animé par Gambetta en 1870 devait permettre aux asiles de la Seine-Inférieure de devenir des hôpitaux plus ouverts alors que l'assistance aux aliénés n'avait toujours été envisagée que sur le mode de l'enfermement. Ainsi la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite pouvait ouvrir la voie à un décloisonnement des asiles pour aliénés. Des hôpitaux plus ouverts existaient dans plusieurs systèmes d'assistance européens. Ils pouvaient servir de modèle à la France. Cependant les colonies familiales et villageoises organisées en Grande-Bretagne et en Belgique restaient extrêmement sujettes à controverses en Seine-Inférieure, département très industriel et commercial. De plus les réformateurs du sénat et de l'Assemblée Nationale voulaient encourager avec la révision de la loi de 1838 une assistance plus familiale tout en séparant plus clairement le traitement des aliénés « curables » des aliénés « incurables ». Pour le docteur Giraud la réforme envisagée renvoyait au projet républicain d'assistance, d'hygiène et de santé. Ce programme avait pris un réel essor avec la création de la *Direction de l'Assistance publique* en 1886 et le vote de la seconde loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. Le docteur Giraud contribuait aux débats sur les projets de révision notamment ceux des députés et sénateurs républicains de progrès Roussel, Reinach, Lafont et Dubief entre 1884 et la veille de la première guerre mondiale. A cette époque le docteur Giraud était aussi un témoin privilégié du renforcement sur des positions relativement radicales du mouvement ouvrier dans la banlieue de Rouen qui demandait l'amélioration de ses conditions d'existence (Saint-Etienne du Rouvray, Sotteville-lès-Rouen).

Or la proposition de loi Lafont visait à placer directement dans des familles populaires les déments séniles, les idiots et les gâteux par mesure de santé et d'hygiène publique. Tous ces « inadaptés » surchargeaient la population asilaire. Ils pouvaient empêcher la bonne gestion des asiles de la Seine-Inférieure. Les parlementaires avaient repris l'argumentaire dressé contre la loi de 1838 à la fin du Second Empire et au début de la III^e République. Mais ces tentatives de réforme n'aboutiront jamais y compris le dernier projet de révision de la loi sur les aliénés déposé au sénat par Paul Strauss le 12 juillet 1912.

A la fin du XIX^e siècle, le docteur Giraud était le vice-président de l'*Union des médecins aliénistes français* créée en 1896. A la charnière du XIX^e-XX^e siècles les aliénistes discutaient des méthodes anti-coercitives comme l'*Open-door* en lien avec la réforme de la loi de 1838. L'asile pour aliénés ne devait plus servir seulement à la séquestration. Mais ces propositions recevaient un écho très mitigé comme celles défendues en son temps par le docteur Morel à propos du *No-restraint*. Ainsi l'*Union des médecins aliénistes français* était animée par les médecins d'asiles français qui voulaient créer non seulement une union amicale mais aussi un groupe de défense de leurs intérêts professionnels. Or on peut se demander si ce lobby n'est pas resté en fait opposé à la révision de la loi de 1838 du fait qu'il se positionnait plutôt contre l'intervention du pouvoir judiciaire en matière de médecine mentale et non l'inverse. Cette dernière position ressortira majoritaire du congrès tenu à Rouen en août 1890. Elle le restera pour longtemps car elle correspondait aussi aux idées défendues par les sénateurs de cette époque comme le soulignera Emile Combes : « ...confier à la magistrature l'examen d'un aliéné, c'est commettre la même erreur que de transférer à la médecine la poursuite et le jugement du criminel...²⁴⁰⁷ ».

La commission d'organisation du concours pour le recrutement des médecins adjoints des asiles d'aliénés instaurée par le ministère de l'Intérieur en 1888 se composait d'un premier jury dans lequel siégeaient entre autres Bourneville et le docteur Giraud. Le ministère de l'Intérieur voulait ainsi assurer davantage de cohérence au corps des médecins d'asile avec des décrets déterminant leur statut qui paraîtront en février 1910. Ils se plaçaient à la suite de la loi sur le statut des fonctionnaires votée le 30 janvier 1908 sous l'impulsion de Ferdinand Buisson, Reinach et Dubief. Il concernait aussi les aliénistes rouennais acteurs d'un « service public » placé au service de la « prophylaxie sociale ».

Au début du XX^e siècle malgré les progrès de la médecine mentale et de la psychologie, il faut souligner l'archaïsme des modes de traitement dans les asiles départementaux de la Seine-Inférieure. Etait-il dû à la non révision de la loi de 1838 qui par le mode de séquestration tendait à surcharger les locaux ou au nombre insuffisant des médecins ? Etait-il dû à l'insuffisance de services spécialisés ou à l'absence concrète de traitement médical « ouvert » fondé sur le *No-restraint* ou l'*Open-door*? Ces derniers modes d'administration étaient jugés impraticables en Seine-Inférieure, département où toutes les familles populaires de la population active étaient soit constamment accaparées par la dureté et les exigences du travail soit trop pauvres pour prendre en charge leurs « aliénés ».

Aussi combien avaient-ils été ces aliénistes et psychologues en Seine-Inférieure sur le grand XIX^e siècle? Pas plus d'une vingtaine pour les principaux, une quarantaine si on y ajoutait les internes qui avaient été nommés aux deux asiles départementaux. Mais ces derniers n'étaient par la suite pas tous devenus aliénistes. En réalité 20-25 si on comptabilisait avec eux le groupe formé au Havre dans la seconde moitié du XIX^e siècle à l'intérieur de la *Société de médecine du Havre*. Quantitativement les aliénistes et psychologues de la Seine-Inférieure n'étaient pas très

nombreux pour un des départements les plus peuplés et les plus industrialisés de France. Ils n'avaient été pas plus de quelques-uns à apparaître dans l'*Almanach de Rouen et de la Seine-Inférieure*²⁴⁰⁸ : tout au plus 5 (sans compter les internes). Par exemple en 1861, à Saint-Yon : le directeur, le médecin en chef, le médecin adjoint ; aux Quatre-Mares, le directeur-médecin et le médecin-adjoint. On pouvait y ajouter quelques médecins dont les activités gravitaient autour des asiles départementaux comme les aliénistes Desbois et Vingtrinier pour Rouen dans les années 1850 et les docteurs Gibert et Piasecki, membres de la *Société de médecine du Havre* dans les années 1880. Ils n'étaient pas plus d'une dizaine à exercer en même temps dans la seconde moitié du siècle.

L'effectif des spécialistes de la médecine mentale pouvait paraître dérisoire surtout en rapport avec l'évolution de la population asilaire départementale qui allait croissant. Cependant le nombre d'aliénistes et psychologues départementaux était à mettre en rapport avec le total des « Médecins des asiles » français (directeurs-médecins, médecins en chef et médecins adjoints) qui était de 60 en 1874 pour toute la France ainsi qu'à l'effectif de la *Société Médico-Psychologique* qui était de 121 pour l'année 1880 (avec les correspondants provinciaux) ou encore avec l'*Association Mutuelle des aliénistes* qui comptait 120 membres la même année²⁴⁰⁹. Rapportée à l'évolution de la population asilaire départementale, nous avons pu noter que la densité psychiatrique (le nombre de psychiatre et psychologue par habitant) progressa légèrement au cours du siècle: en 1831 environ 1 pour 173400 habitants (soit environ 4 aliénistes et psychologues exerçant à la même époque), en 1856 environ 1 pour 153890 habitants (soit environ 5 aliénistes en même temps). En 1880, la France comptabilisait environ 1 psychiatre pour 300000 habitants²⁴¹⁰. Pour la Seine-Inférieure, si nous prenons le chiffre d'environ une dizaine d'aliénistes et psychologues en 1881, on en comptabilisait 1 pour plus de 81000 habitants. En outre si nous ne retenons que les 5 principaux aliénistes officiellement rattachés aux deux asiles départementaux (2 directeurs-médecins, 3 médecins-adjoints en 1880), nous arrivons à 1 pour environ 162874 habitants. Cela représentait pour la Seine-Inférieure une densité psychiatrique près de deux fois supérieure à la moyenne nationale au tournant du XIX^e-XX^e siècles. De plus, si nous rapportons le nombre des médecins aliénistes officiellement rattachés à la population asilaire cela signifiait, plus concrètement, en 1881 1 médecin pour 345 aliénés. Il faut par conséquent souligner l'impact de la population asilaire dans la population départementale qui était de 0,21 % en 1881 soit une proportion relativement importante. Elle atteindra 0,24% en 1906 alors qu'elle n'était que de 0,01 % en 1831 et 0,14% en 1856.

En Seine-Inférieure la prise en considération des progrès de la médecine mentale, en lien avec la gestion interne des asiles départementaux, sera extrêmement importante autant pour satisfaire la demande des administrations publiques, du conseil général de la Seine-Inférieure, des maires et du préfet, que pour satisfaire les intérêts de la profession médicale et des familles d'internés du fait de la non révision de la loi de 1838. Mais dès les premières années d'ouverture de l'asile Saint-Yon, l'évolution des dépenses ne se fera pas sans réticences pour les autorités départementales comme le prouvait l'inflexion du montant de la subvention départementale sous la Monarchie de Juillet. Elle aboutissait à un plafond en 1829. Elle baissa aussi nettement tandis que le nombre d'aliénés indigents à la charge de l'asile Saint-Yon progressait jusqu'à la Seconde République. La contribution départementale était, de fait, relevée avec la loi de 1838²⁴¹¹. Mais, pour l'ouverture de l'asile public départemental, les frais occasionnés pour payer le prix de la journée des aliénés indigents étaient très importants notamment rapportés aux salaires perçus par les ouvriers du département. En 1826 le prix de la journée d'hospitalisation pour un aliéné était de 1,94 francs tandis que le salaire d'un tisserand à la mécanique était de 1,25 francs²⁴¹².

Rappelons qu'en 1838, il n'existait dans le Royaume de France que sept asiles publics propriétés départementales dont l'asile Saint-Yon en Seine-Inférieure²⁴¹³. L'originalité du conseil général du département de la Seine-Inférieure était d'avoir bien après, le vote de la loi de 1838, maintenu le concours financier des communes du département jusqu'à 70% des dépenses de fonctionnement. Cette contribution s'effectuait au prorata du nombre des aliénés reçus et en fonction de leur domiciliation²⁴¹⁴. La contribution pécuniaire des communes de la Seine-Inférieure pour le traitement des aliénés était une des plus fortes de tous les départements français pendant toute la première moitié du XIX^e siècle. Elle devançait celles des communes de la Seine-et-Marne, des Bouches-du-Rhône et de la ville de Paris²⁴¹⁵. La « pression financière » exercée sur les administrations publiques semblait corrélative à la « pression démographique » de la population asilaire au sein de la population départementale. Elle s'exerça par une progression brutale tout au long du siècle et particulièrement forte entre 1846 et 1856. De plus du début du XIX^e siècle au début du XX^e siècle, la Seine-Inférieure était un des départements où se concentrait le plus la population française²⁴¹⁶.

Il serait, à notre avis faux, d'expliquer la progression constante et spectaculaire de « l'aliénation mentale » par la seule capacité médicale des réseaux de psychiatres et de psychologues exerçant en Seine-Inférieure puisqu'ils n'étaient pas plus d'une dizaine de professionnels en même temps à la fin du XIX^e siècle. En revanche, une étude approfondie pour les états-Unis avec des circonstances totalement différentes (et plus originales concernant les

vagues d'émigrations importantes et les discriminations sociales et raciales fortes) l'avait démontrée : les fluctuations de l'économie pouvaient être mis en rapport avec les oscillations des taux de fréquentation des asiles²⁴¹⁷. Aussi, tout comme les péripéties économiques et politiques avaient modelé de façon radicalement différente le paysage de la psychiatrie américaine au XIX^e siècle, la psychiatrie et la psychologie s'étaient forgées en Seine-Inférieure relativement à des conditions socio-économiques et politiques départementales bien spécifiques. Les aliénistes et psychologues de la Seine-Inférieure avait pris en compte la prolétarianisation croissante de la population active départementale ainsi que la question sociale²⁴¹⁸. Tout en atténuant les conséquences néfastes des révolutions industrielles, ils avaient contribué à l'extension des frais de l'état et des collectivités locales en terme de « coûts sociaux ». Or cela n'était pas sans conséquences sur les finances publiques et l'économie du département²⁴¹⁹. Ils avaient aussi répondu à une demande sociale qui correspondait aux besoins d'ordre et d'hygiène publique, un souhait des notables et des élites mais aussi des classes moyennes et des populations laborieuses comme à Sotteville-lès-Rouen première municipalité socialiste de la Seine-Inférieure. Cette dernière commune avait dû prendre en compte l'extension des asiles départementaux notamment de l'asile pour hommes des Quatre-Mares. Les familles bourgeoises étaient aussi dans l'attente de soins et de protection face aux cas de « folie » du fait de l'allongement de la durée de la vie qui avait aussi entraîné la « démence sénile » de leurs vieillards . Tout au long du XIX^e siècle une catégorie de pensionnaires était placée par leurs familles dans les asiles départementaux²⁴²⁰ : « l'asile fournit à l'aliéné riche des traitements, des conditions d'existence très différentes de celles qui sont réservées au fou dénué de ressources » notait un journaliste du *Nouvelliste de Rouen* en 1874²⁴²¹.

. Les asiles de la Seine-Inférieure agissaient comme « un paratonnerre » selon l'expression forgée par le docteur Morel sous le Second Empire. Ils pouvaient « resocialiser » et pas seulement exclure. Mais tandis que le « Grand renfermement » culminait à la Belle-époque, la peur de la « malaria physique et morale » semblait avoir disparue au profit de nouvelles angoisses liées à la progression des classes ouvrières et du salariat²⁴²². Très attentifs à la loi sur les accidents du travail de 1898 et à celle sur le repos hebdomadaire de 1906, les aliénistes rouennais témoignaient de ces nouvelles appréhensions. Depuis la loi de 1838 et avec les lois sociales votées au début de la III^e République l'état et le département de la Seine-Inférieure devaient prendre en charge des aspects de plus en plus importants des difficultés de la vie quotidienne laborieuse²⁴²³. La commission des asiles de la Seine-Inférieure avait aussi sécularisée cette pratique en donnant son avis favorable pour une laïcisation complète des asiles pour aliénés le 8 novembre 1890.

Les asiles départementaux étaient devenus un lieu de régulation des populations à risque marquées par « l'usure des corps », la « dégénérescence physique et morale » et l'intensité du travail dans la région de Rouen jusqu'à l'embouchure de la Seine, au Havre²⁴²⁴. Il existait de multiples menaces pour l'intégrité physique, morale et psychique des travailleurs. La « lutte pour la survie » avait marqué le XIX^e siècle rouennais sans pour autant pousser la logique jusqu'au « darwinisme social »²⁴²⁵. Pourtant les autorités départementales avaient constamment repoussées à la périphérie populaire, plus rurale puis davantage ouvrière de Rouen les asiles départementaux comme une politique de « gentrification » à l'égard des plus « fous » : d'abord au faubourg Saint-Sever, puis aux Quatre-Mares, enfin entre les communes industrielles de la rive gauche, Saint-Etienne du Rouvray et Sotteville-lès-Rouen.

Ce contexte était très favorable à l'essor de l'hygiène publique et sociale, aux sciences morales et politiques et à la médecine mentale²⁴²⁶. Ces nouvelles sciences avaient reçu les soutiens actifs des notables et des élites, locales et départementales. Elles imposaient de nouvelles perspectives sur les politiques municipales et départementales concernant les pathologies urbaines. La liste des membres de la commission de surveillance de l'asile Saint-Yon, puis des établissements publics pour aliénés départementaux, Saint-Yon et Quatre-Mares, le montrait. De nombreuses notabilités départementales, la plupart défenseurs des intérêts industriels, y avaient figuré. Sous la III^e République des protecteurs des droits civiques, de la science et du progrès y siégeaient aussi²⁴²⁷. Mais au cours du siècle la composition de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure avait foncièrement changé sous l'impulsion notable des préfets (le baron de Vanssay, Ernest Leroy, Hendlé...). Sous la Monarchie de Juillet on y trouvait l'indienneur libéral, et très catholique converti, Henri Barbet, maire de Rouen entre 1830 et 1847, sous le Second Empire le grand patron du coton Jean Rondeaux . Sous la III^e République les notabilités conservatrices avaient été remplacées par des républicains progressistes (l'agriculteur Jules Lesouéf ; le maire franc-maçon de Rouen Dieutre ; Louis Ricard ; l'avocat Maurice Lebon ; le professeur d'Histoire-Géographie P.-A. Lefort ; l'employé Lemire ; le docteur Pennetier).

Au début des années 1890 les travaux de Pierre Janet recevaient un véritable soutien dans *La Normandie Médicale*, la revue des médecins de la Seine-Inférieure fondée en novembre 1885 autour des docteurs Gibert et Raoul Brunon. Ce dernier avait été membre adhérent du *Premier Congrès national de la médecine mentale* tenu à Rouen en 1890. Les médecins de la Seine-Inférieure suivaient attentivement les recherches de Pierre Janet depuis sa

soutenance de thèse en lettres sur *L'automatisme psychologique* en 1889, réalisée au Havre entre 1883 et 1889, puis en médecine mentale à partir de 1890 sur *L'état mental des hystériques* au Laboratoire de psychologie de la Salpêtrière, soutenue sous la direction de Charcot en 1893. Depuis la loi de 1838, l'hôpital du Havre organisait un service spécialisé pour les aliénés. Au début des années 1880 Powilewicz, un proche ami du docteur Gibert et de Pierre Janet, devenait le premier directeur du service spécialisé havrais pour aliénés dans lequel se trouvaient de nombreuses hystériques. Il avait fait ses études de médecine à Paris puis avait passé en 1880 sa thèse sur les dispensaires d'enfants créés par le docteur Gibert. Foville fils, l'ancien directeur-médecin des Quatre-Mares, devenu inspecteur général des établissements de bienfaisance et d'aliénés, avait remarquablement rapporté en février 1881 sur les travaux du docteur Gibert du Havre pour l'Assistance Publique.

Le docteur Gibert était un ami de Jules Siegfried, maire républicain protestant, auprès duquel il avait réussi à introduire Pierre Janet. Jules Siegfried fera partie du comité de patronage de l'*Institut Psychologique International* auquel sera rattaché la *Société de Psychologie* fondée en 1901. On trouvera parmi les membres de la *Société de Psychologie*: Théodore Simon, nommé médecin-adjoint à Saint-Yon en 1908, Ed. Toulouse, ancien médecin-adjoint du docteur Giraud à Saint-Yon entre 1891 et 1893, Pierre Janet et Alfred Binet qui avait succédé au « demi-rouennais » Henry Beaunis à la direction du Laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne en 1894. Alfred Binet avait rencontré Henry Beaunis, qui connaissait bien les réseaux de *La Normandie Médicale*, à la gare de Rouen en 1891. Ils créeront ensemble *L'Année Psychologique* fin 1894. *L'Année psychologique* avait reçu des soutiens très actifs à Rouen notamment à travers *La Normandie Médicale*.

Le docteur Simon était un des premiers adhérents de la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant* fondé sur un appel de Ferdinand Buisson en 1899. Plusieurs personnalités de la Seine-Inférieure participaient aux activités de la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant* notamment depuis l'organisation d'une école pour enfants idiots et épileptiques à Saint-Yon par le conseil général de la Seine-Inférieure en 1889. En application de la loi du 14 avril 1909, initiée par Bourneville, sur les enfants arriérés perfectibles un établissement départemental pour les enfants anormaux était créé à Grugny par le conseil général de la Seine-Inférieure en 1911-1912. Cet établissement d'assistance départemental se trouvait dans la liste des membres institutionnels associée à la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*. Il obtiendra en 1913 le premier statut en France d'école autonome de perfectionnement d'enfants. Les instituteurs y pratiquaient les méthodes pédagogiques élaborées par Binet et Simon.

Alfred Binet venait régulièrement à Rouen notamment depuis la nomination à Saint-Yon du docteur Simon. En 1899 pour sa thèse de médecine Simon était entré en relation avec Alfred Binet afin d'effectuer des travaux sur la mesure de l'intelligence infantile au moyen d'une échelle métrique. Cette étude n'était pas sans rappeler celles réalisées antérieurement par Parchappe et Deboutville à Saint-Yon. En 1899 Alfred Binet avait critiqué dans un article de *L'Année Psychologique* les mesures faites sur les plâtres de tête de criminels effectuées par Parchappe à Saint-Yon. Néanmoins il repoussait avec l'ancien médecin de Saint-Yon « l'idée d'une proportionnalité entre le volume de la tête et la puissance intellectuelle ». De plus Alfred Binet connaissait très bien « Crépieux-Jamin de Rouen » qui avait été « le plus connu des experts français » graphologue au moment de l'enquête réalisée sur Emile Zola par Toulouse en 1896 puis à l'époque de l'Affaire Dreyfus. Crépieux-Jamin avait fait condamner le criminologue italien Lombroso à Rouen en 1896 pour plagiat. A cette époque les psychiatres et les psychologues étaient à la croisée des chemins. La carrière du psychiatre et psychologue d'origine normande, Charles Féré, membre de la *Société de médecine de Rouen* en 1897, l'illustre parfaitement tout comme celle du docteur Simon, élève de Magnan et ami d'Alfred Binet, membre de la *Société de médecine de Rouen* en 1908.

En 1909 la Dépêche de Rouen notait: «Croyez bien » «que le traitement de la « folie » est encore, en France, dans l'enfance . Les médecins aliénistes le reconnaissent d'ailleurs volontiers, pour la plupart et sont les premiers à signaler la nullité de nos moyens thérapeutiques en ce qui concerne l'aliénation mentale. On a supprimé la barbarie mais on ne l'a pas remplacée par un traitement approprié. Si depuis 40 ou 50 ans on ne donne plus aux malades de ces douches terribles qui n'avaient qu'un résultat celui de les exciter plutôt que les calmer, que fait-on? Rien ou presque rien. Des médicaments il n'en existe pas encore, et il est fort probable qu'il n'en existera pas de si tôt. Nos asiles, misérables instruments d'assistance méritent certainement l'épithète sévère de « renfermeries » et de « fabriques de chroniques » que les médecins aliénistes réformateurs leur appliquent²⁴²⁸ ». «Comment ne pas se demander par quelles voies les choses en sont venues à être ce qu'elles sont et sous la pression de quelles forces²⁴²⁹».

Au début du XX^e siècle une nouvelle restructuration de la « ville dans la ville », l'ensemble départemental des asiles Saint-Yon et Quatre-Mares, s'imposait. La restructuration était proposée au conseil général le 30 août 1905. La commission des asiles pour aliénés de la Seine-Inférieure proposait le 14 novembre 1905 la fusion complète des Quatre-Mares et Saint-Yon. Elle décidait aussi le 19 décembre 1905 de créer un poste de directeur

unique aux asiles d'aliénés. D'après les administrateurs, la direction unique avantagerait la gestion, le fonctionnement et l'administration des asiles départementaux. Mais ces décisions ne seront effective qu'après la première guerre mondiale à partir de 1920. Jusqu'en 1920 les asiles pour aliénés de l'agglomération rouennaise resteront nettement divisés en deux.

Un mouvement aliéniste original s'était constitué en Seine-Inférieure avec la création de l'asile public départemental de Saint-Yon en 1825 et l'ouverture de la colonie agricole des Quatre-Mares en 1853-1854. Ces « laboratoires » de « pathologies physiologiques et sociales » avaient accueilli des centaines de femmes et d'hommes aliénés, placés par les familles ou internés sur ordre des maires et du préfet . Le paradigme de la « dégénérescence/régénération », une théorie de la « folie » liée aux ravages de la société industrielle et commerciale, avait pris essor dans la région de Rouen caractérisée par une « géographie médicale » à risque, propice aux « milieux pathogènes », aux causes « héréditaires » et « morales » des maladies mentales. Au tournant des XIX^e-XX^e siècles les aliénistes et psychologues haut-normands étaient des innovateurs de l'Assistance Publique en matière de sécurité sociale, de médecine mentale et de psychologie pathologique. L'asile des Quatre-Mares sur la commune de Sotteville continuait de regrouper les hommes. Le « nouveau Saint-Yon » rassemblait les femmes aliénées près de Saint-Etienne du Rouvray. L'ensemble s'étendait sur plus de 100 hectares. Le personnel administratif travaillait sur le site du Rouvray, regroupant Saint-Yon et Quatre-Mares, entouré d'un haut mur de 6 kilomètres de long²⁴³⁰.

2401 HATZFELD (H.), *Du paupérisme à la Sécurité Sociale. Essai sur les origines de la sécurité sociale en France 1850-1940*, Paris, 1971, p.V.

2402 Voir GOFFMAN (E.), *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, 1975, 178p.

2403 Sur ces notions Outsiders/insiders voir BECKER (H.S.), *Outsiders. études de la sociologie de la déviance*, Paris, 248p.

2404 GUESLIN (A.) et STIKER (H.J.), Op. Cit., Paris, 2003, p.13

2405 GUESLIN (A.) et STIKER (H.J.), Op. Cit., Paris, 2003, p.14-15.

2406 Voir LEQUIN (Y.) (Dir.), Op. Cit., t.2, « La Société », Paris, 1983-1984, p.426. En 1901, la Seine-Inférieure appartenait encore au second quartile des départements avec une proportion de femmes célibataires forte, entre 20 et 24 ans surtout, à la différence du célibat des hommes (dernier quartile).

2407 Léger, « Du régime administratif des aliénés », thèse de droit, Paris, Rousset, 1900. cité dans DESRUELLES (H.), Art. cit. dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.604-605.

2408 A.D.S.M., *Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, année 1880.

2409 PICHOT (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.10.

2410 PICHOT (P.), Op. Cit., Paris, 1996, p.10-11.

2411 B.M.R., d'après Boutteville (L. de), Op. Cit., Rouen, 1835, Tableau n°23.

2412 D'après « Les salaires dans la région de Rouen (1826-1834 », enquête de Villermé cité dans BOIVIN (M.), Op. Cit., P.U.R., 1989, t.1, p.64. et Boutteville (L. de), Op. Cit., Rouen, 1835, Tableau n°23.

2413 Centre Hospitalier du Rouvray, Constans, Dumesnil, Lunier, Op. Cit., Paris, 1878, p.34. Les autres asiles publics départementaux étaient en 1838 dans le Royaume de France: Saint-Venant, La Rochelle, Le Mans, Quimper, Stéphansfeld et Maréville.

2414 Le concours financier des communes et des hospices du département était laissé, d'après la loi du 30 juin 1838, au libre arbitre des Conseils Généraux.

2415 Constans, Dumesnil, Lunier, Op. Cit., Paris, 1878, p.43 et p.45.

2416 En 1801, la Seine-Inférieure appartenait au premier quartile des départements où se concentrait le plus la population française et en 1911 aussi, d'après LEQUIN (Y.) (Dir.), Op. Cit., t.2, « La Société », Paris, 1983-1984, p.427.

2417 Pour une vue d'ensemble des mécanismes économiques contemporains voir BOUVIER (J.), *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes contemporains (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, 1982, 332p. Pour notre sujet voir Harvey

Brenner, *Mental Illness and the Economy*, Harvard 1973 cité dans CASTEL (R.), *La société psychiatrique...*, p.35.

2418 Sur ces principaux aspects liés au monde du travail voir DEWERPE (A.), Op. Cit., Paris, 1996, 187p.

2419 Pour les enjeux nationaux de l'extension des fonctions de l'état voir BOUVIER (J.), Op. Cit., Paris, 1982, notamment « Finances publiques et économie », p.157-164. Pour ses répercussions locales voir MAREC (Y.), « République et Finances municipales : les budgets sociaux rouennais au XIX^e siècle (1881-1913) » dans A. Gueslin et P. Guillaume (Dir.), Op. Cit., Paris, 1992, p.161-166.

2420 Sur le contexte national voir DAUMARD (A.), « Diversité des milieux dirigeants » dans Op. Cit. dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., t.3, Paris, 1973, p.931-960.

2421 Bibliothèque municipale de Rouen, Dr Lévassier, « Les aliénés : l'asile de Quatre-Mares. Partie VIII » dans *Le Nouvelliste de Rouen*, n°15, 15 janvier 1874.

2422 Pour le contexte national voir DAUMARD (A.), « Interrogations et inquiétudes de la Belle-époque » dans Op. Cit. dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., t.4, Paris, 1979, 1^{er} vol., p.407-409.

2423 Pour le contexte social général voir PERROT (M.) et WILLARD (Cl.), « Changements, permanences, ambiguïtés dans l'histoire des classes populaires » et DAUMARD (A.), « Les exclus de la société bourgeoise » dans Op. Cit. dans F. Braudel et E. Labrousse (Dir.), Op. Cit., Paris, 1979, 1^{er} vol., p.62-70. et p.447-451.

2424 Pour ces différents aspects voir CORBIN (A.), « Le corps du travailleur usé, meurtri au siècle de l'industrialisation » et STIKER (H.J.), « Le corps et la dégénérescence » A. Corbin, J.-J. Courtine et G. Vigarello (Dir.), *Histoire du corps*, t.2. , « De la Révolution à la seconde guerre mondiale », Paris, 2005, p.251-260. et p.291-293.

2425 Voir DEJOURS (Ch.), « Le XIX^e siècle et la lutte pour la survie » dans *Travail: usure mentale. Essai de psychopathologie du travail*, Paris, 1980, p.8-12.

2426 Voir idem, p.8-12. Voir aussi pour le tournant du XIX^e-XX^e siècles VALENTIN (M.), « Physiologie du travail et ergonomie » dans M. Daumars, Op. Cit., t.5., chapitre 2.

2427 Centre Hospitalier du Rouvray, voir les Registres de délibération de la commission administrative et de surveillance de l'asile départemental pour aliénés de Rouen (août 1822-août 1853) puis les Registres des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Rouen et à Quatre-Mares (août 1853-juillet 1917).

2428 B.M.R., *La Dépêche de Rouen*, 15 novembre 1909.

2429 HATZFELD (H.), Op. Cit., Paris, 1971, p.V. Pour une actualité de la médecine mentale en Seine-Inférieure on pourra consulter COFFIN (J.-Ch.), « Psychiatrie et politique de santé dans l'agglomération rouennaise autour des années 1950 » dans Y. Marec (Dir.), *Villes en crise ?...*, p.87-96. ; VAGUET (A.), « Les paradoxes d'une mauvaise santé régionale », ELISSALDE (B.), « Risques, environnement et santé en Haute-Normandie » et surtout TOUSSAINT (J.-M.), LEMOIGNE (Ph.), FREIRE-DIAZ (S.), « Les médicaments psychotropes : une consommation de classe ? » dans *La Santé en Normandie*, Etudes Normandes, n°4, 2004, p.5-16 , p.25-40 et p.58-62.

2430 PESSIOT (G.), « Le centre spécialisé du Rouvray. Une ville dans la ville » dans Op. Cit., 1990, p.260-261. Entre les deux guerres mondiales la moyenne annuelle des internements se situait autour de 2500. Les bâtiments des deux asiles seront détruits pendant la seconde guerre mondiale dans la nuit du 18 au 19 avril 1944. Près de 800 bombes tomberont sur le site du Rouvray. La sectorisation supplantera définitivement en 1963 l'enfermement issu du XIX^e siècle avec le développement de l'hospitalisation à temps partiel de courte durée et la réimplantation de la psychiatrie de proximité moins éloignée du lieu d'habitation des malades non sans rappeler les méthodes de l'open-door et du no-restraint. Des hôpitaux de jour et des centres médico-psychologiques ainsi que la pratique plus fréquente du placement familial se développeront. Plusieurs circulaires demanderont dans les années 1950 l'ouverture de services ouverts afin de rompre avec l'enfermement à l'hôpital psychiatrique. En 1960 le « secteur », c'est à dire un territoire d'action plus proche du lieu de vie des malades, sera établi comme dispositif pragmatique de lutte contre les maladies mentales non sans évoquer les dispositifs évoqués en son temps par Parchappe. Le nombre des hospitalisations aux asiles rouennais paraît nettement baisser au cours des années 1970 et 1980 : 1372 en 1972, 668 en 1980 et 563 en 1990. Or cette diminution sera en grande partie due au développement d'autres pratiques thérapeutiques plus souples et plus diversifiées parfois déjà encouragées au XIX^e siècle comme nous l'avons vu plus haut. Le Centre Hospitalier Spécialisé du Rouvray sera une nouvelle appellation adoptée en 1979. Il aura une zone de compétence qui s'étendra à 10 secteurs de psychiatrie générale dans toute la Seine-Maritime (exceptées les régions

du Havre et de Dieppe). Il faudra attendre 1985 pour qu'une loi révisé la loi de 1838 avec une circulaire adoptée en 1960. La loi de 1838 sera remplacée par celle de juin 1990. Voir aussi GOUREVITCH (M.), art. cit. dans *Histoire de la médecine-Leçons méthodologiques*, Paris, 1995 p.124-129. et COFFIN (J.-Ch.) art. cit. dans Ch. Prochasson et V. Duclert (Dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p.153-164.

SOURCES et BIBLIOGRAPHIE

Les sources

1. Sources manuscrites

1.1. Archives manuscrites des bibliothèques et archives nationales

1.1.1. Archives Nationales (C.H.A.N. et C.R.A.N.)

1.1.2. Bibliothèque Nationale (site Richelieu, département des manuscrits occidentaux)

1.1.3. Bibliothèque de l'Arsenal

1.1.4. Bibliothèque de l'Institut de France

1.1.5. Bibliothèque Historique de la ville de Paris

1.1.6. Archives de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (Bibliothèque de l'Assistance publique)

1.1.7. Fonds de la Bibliothèque de l'Académie Nationale de Médecine

1.1.8. Fonds des archives manuscrites de la Bibliothèque Interuniversitaire de médecine (B.I.U.M.)

1.2. Archives manuscrites départementales et municipales

1.2.1. Archives départementales de la Seine-Maritime

1.2.1.1. Assistance, prévoyance sociale et administration hospitalière

1.2.1.2. Archives diverses (non cotées, faits divers et enseignement supérieur)

1.2.1.3. Archives manuscrites de la *Société libre d'émulation de la Seine- Maritime*

1.2.1.4. Archives manuscrites de l'*Association des anciens élèves du Lycée de Rouen*

1.2.1.5. Archives manuscrites léguées par la famille du docteur Charles Nicolle

1.2.1.6. Autres

1.2.2. Archives municipales du Havre

1.2.3. Bibliothèque municipale de Rouen

1.2.3.1. Archives de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*

1.2.3.2. Manuscrits légués par le docteur Desbois

1.2.3.3. Manuscrits divers

1.2.3.4. Autographes de la collection Girardin

1.3. Archives manuscrites subsistant dans des locaux des hôpitaux publics et privés du département et à la Bibliothèque universitaire de Rouen-section médecine

1.3.1. Fonds légué par le docteur Féré (Bibliothèque universitaire de Rouen-section médecine)

1.3.2. Archives subsistant dans les locaux de l'Hôpital du Havre

1.3.3. Archives subsistant dans les locaux du Centre hospitalier psychiatrique du Rouvray

1.3.4. Archives de la *Société de médecine de Rouen* subsistant dans les locaux du FORMAP (Formation hospitalière privée)

2. Sources imprimées

2.1. Bibliothèque et archives nationales

2.1.1. Bibliothèque Nationale de France (site François Mitterand)

2.1.2. Bibliothèque de l'Assistance publique de Paris

2.1.3. Bibliothèque Interuniversitaire de médecine de Paris

2.2. Bibliothèques et archives départementales

2.2.1. Archives départementales de la Seine-Maritime

2.2.2. Bibliothèque municipale de Rouen

2.2.3. Bibliothèque municipale du Havre

2.2.4. Bibliothèque municipale de Dieppe

2.3. Fonds particuliers départementaux et municipaux, universitaires et hospitaliers

2.3.1. Archives départementales de la Seine-Maritime

2.3.1.1. Bibliothèque de la *Société libre d'émulation de la Seine-Maritime*

2.3.1.2. Bibliothèque de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*

2.3.1.3. Fonds de l' *Association des anciens élèves du Lycée de Rouen*

2.3.1.4. Travaux et notes d'universitaires et d'érudits

2.3.2. Bibliothèque municipale de Rouen

2.3.2.1. Fonds I

2.3.2.2. Dons et opuscules des docteurs Parchappe, Girardin, Avenel et Brierre de Boismont.

2.3.2.3. Bibliothèque léguée par le docteur Desbois

2.3.2.4. Bibliothèque de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*

2.3.2.5. Dossiers personnalités

2.3.2.6. Ouvrages légués par le docteur Beaunis

2.3.2.7. Fonds Fortin

2.3.3. Archives municipales du Havre

2.3.4. Fonds de la Bibliothèque de l'Université de Rouen-section médecine

2.3.5. Bibliothèque médicale du centre hospitalier psychiatrique du Rouvray

2.3.6. Bibliothèque de l'Université de Rouen-Faculté des lettres.

2.3.7. Bibliothèque du Musée Flaubert et d'Histoire de la médecine de Rouen

3. Estampes topographiques, portraits et photographies

- 3.1. Académie Nationale de Médecine (Paris)
- 3.2. Archives départementales de la Seine-Maritime
- 3.3. Bibliothèque municipale de Rouen
- 3.4. Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine de Rouen

1. Sources manuscrites.

1.1. Archives manuscrites des Bibliothèques et archives nationales.

1.1.1. Fonds des Archives Nationales (C.H.A.N., Centre Historique des Archives nationales, 58 Rue de Richelieu, Paris 1^{er} puis C.A.R.A.N., Centre d'Accueil et de Recherches des Archives Nationales, 11, rue des Quatre-fils, Paris 3^e)

Nous avons pu accéder aux archives provenant de la Faculté de médecine de Paris, aux dossiers Légion d'Honneur ainsi qu'aux archives de l'Assistance publique versées par les ministères (ministère de l'intérieur essentiellement).

Académie de Paris (Série AJ¹⁶ 6754 à 6774).

Dossiers des étudiants de la Faculté de médecine de Paris, classés par année d'obtention de la thèse. (Dépouillement ponctuel).

Inscriptions et diplômes, 1799-1861 (Série A¹⁶ 886 à 929)

Dossiers légions d'honneur. (Classement alphabétique).

Blanche (Antoine-Emmanuel-Pascal), né 09/12/1785. Cote: LO252002.

Brière de Boismont (Alexandre-Charles-François), né 18/10/1797. Cote:

Brunon (Raoul-Albert), né 13/08/1854. Cote: LO385004.

Foville père (Louis-François-Achille), né le 06/08/1799. Cote: L1020046.

Foville fils (Louis-François-Achille), né le 25/03/1831. Cote: L0688018.

Gibert (Joseph-Henri-Albert), né le 06/03/1829. Cote: L1130007.

Leudet (Théodore-émile), né en 1794. Cote: L1623026.

Maire (Isidore-Hyacinte), né 22/02/1802. Cote: L1697014.

Parchappe (Jean-Baptiste-Maximien), né le 21/10/1800. Cote: L2049024.

Powilewicz (Léon-Jean-Thomas), né 26/12/1852. Cote: L2217043.

Rousselin (Jean-Louis), né le 24/03/1823. Cote: L2405005.

Vingtrinier (Artus-Barthélémy), né le 13/07/1796. Cote: L2727022.

Série F: Versements des ministères.

Ministère de l'intérieur, administration générale (Sous-Série F¹):

Personnel administratif, objets généraux (Série F^{1b}I).

Carton:F^{1b}I 276¹: fonctionnaires de l'administration centrale du ministère: dossiers individuels an VIII-1890 (Série alphabétique).

Exemple: dossier administratif Parchappe.

Archives des Hospices et secours (Sous-Série F¹⁵).

Atlas des plans des asiles d'aliénés des départements 1875-1876.

(Série F^{15*} 55-56).

essentiellement F^{15*}56: Seine-Inférieure asile de Quatre Mares- Saint-Yon à Sotteville Les Rouen.

Rapports du ministère de l'intérieur. Commission sur les aliénés.

Série F15 150 et F15 444: notamment les rapport de Lafond De Ladébat, chef du bureau des secours et hôpitaux au ministère de l'intérieur (1817 à 1821).

Instituts nationaux. Aliénés.

(Série F¹⁵2603 à 2609^b): Affaires des départements de 1791 à 1831.

Dépouillement complet des cartons:

Carton F¹⁵2604-2605: Affaires des départements divers. 1808-1831.

(dont un dossier Seine-Inférieure, année 1808).

Carton F¹⁵2606-2607: Seine-Inférieure 1825-1831.

(dont un dossier Seine-Inférieure, année 1825-1830 contenant plusieurs pièces notamment la nomination des docteurs Foville comme médecin en chef en 1825 et Debouteville comme directeur en 1830 suite à la révocation du premier directeur de l'asile Saint-Yon).

Hospices et secours, asiles d'aliénés (surtout Monarchie de Juillet, 2^d Empire, III^e République).

essentiellement:

Carton F¹⁵3866: Inspection générale des établissements de bienfaisance. États et correspondance. 1839-1840. (rien sur la Seine-Inférieure).

Asiles d'aliénés 1833-1869. (Série F¹⁵3899 à 3955).

Dépouillement complet des cartons:

Carton F¹⁵3900: Asiles d'aliénés. États et correspondance 1836-1862. (rien sur la Seine-Inférieure).

Carton F¹⁵3901-3902: Idem.

Carton F¹⁵3903: Idem.

Carton F¹⁵3914: Personnel des asiles 1840-1852: classement alphabétique. (notamment les dossiers des docteurs Claude-Etienne Bourdin et Morel).

Carton F¹⁵3915: Personnel des asiles: demande de places 1840-1861. Statistique des aliénés internés dans les départements en 1860. (dont un dossier Seine-Inférieure).

Carton F¹⁵3920: Aliénés. États et correspondance 1843-1855. (dont une lettre pour la Seine-Inférieure).

Carton F¹⁵3921: Aliénés. Statistiques 1844-1845. (rien sur la Seine-Inférieure).

Carton F¹⁵3922 à 3924: Asiles d'aliénés du Bas-Rhin. États et correspondance 1846-1850.

(dont un dossier pour la Seine-Inférieure concernant notamment la comptabilité: Debouteville (L.), *Observations sur le projet de budget primitif de l'exercice 1851 présentées à messieurs les membres de la commission de surveillance*, 9p.).

Carton F¹⁵3925: Aliénés. Statistiques 1844-1861. (dont une lettre pour la Seine-Inférieure).

Carton F¹⁵3926: Idem. (rien sur la Seine-Inférieure).

Carton F¹⁵3927: Aliénés. États et correspondance 1852-1864. (rien sur la Seine-Inférieure).

Carton F¹⁵3939: Correspondance relative au mouvement des aliénés 1853-1855.

(dont 3 lettres avec tableaux sur le mouvement des aliénés indigents dans les asiles de la Seine-Inférieure).

Carton F¹⁵3940: Aliénés. États 1856-1857

(dont un dossier Seine-Inférieure avec les avis de placement des aliénés de la Seine-Inférieure, leur état civil, les causes de leur entrée et les noms des médecins ayant constaté l'aliénation).

Carton F¹⁵3938: Aliénés. états et correspondance: un dossier pour la Seine-Inférieure, années 1852-1854.

Statistique (Sous-série F²⁰):

Cartons F²⁰282⁴⁶ à 49: aliénés 1859-1860. (de nombreux documents, états, enquêtes et tableaux se trouvent dans la série F 15).

Bâtiments civils, affaires soumises aux conseils généraux: classement départemental, 1813-1908 (Sous-série F²¹):

Carton F²¹1870: Seine-Inférieure (Rouen: Saint-Yon, 1850 et Quatre Mares, 1865-1866).

Carton F²¹1903: dossiers 26, 30, 41 et 64: Rouen.

1.1.2. Bibliothèque Nationale (site Richelieu, archives des manuscrits occidentaux).

Nous avons pu accéder dans le département des manuscrits occidentaux aux Archives imprimées et manuscrites du Grand Orient de France (Fonds maçonnique). Ceci nous a permis de compléter certaines informations concernant les aliénistes Amédé Le Plé et Edouard Toulouse (ce dernier était devenu apprenti à la Loge la « Libre Pensée » le 23 juin 1892). Rappelons que plusieurs grands aliénistes français avaient aussi été Franc-maçons: Esquirol (Loge des Amis de la Victoire) et Buchez (Loge des Amis de la Vérité).

Nous avons consulté dans le Fonds Baylot:

-Res FM² 107: 2 dossiers concernant la Loge des Arts réunis de Rouen (notamment le Tableau des Francs-maçons en 1877 avec Amédé Le Plé).

-FM² 781: 4 dossiers concernant la Loge des Arts réunis de Rouen (notamment le tableau 1851-1875).

1.1.3. Bibliothèque de l'Arsenal (1 rue de Sully, Paris 4^e).

Nous avons pu consulter le Fonds Enfantin (Fonds qui concerne le Saint-Simonisme et les Saint-Simoniens). Plusieurs archives nous ont permis d'apporter de nombreuses informations concernant les activités de l'aliéniste Saint-Simonien de De Bouteville, directeur de l'asile pour aliénés de Rouen entre 1830 et 1863, avec ses réseaux rouennais. Rappelons que Buchez aux débuts de son amitié avec le futur médecin en chef de Saint-Yon Morel était issu du Saint-Simonisme. Girardin, professeur de Chimie à l'école municipale de Rouen et beau-frère du docteur Parchappe, qui joua un rôle important pour la construction de l'asile des Quatre Mares entre 1848 et 1852, avait appartenu aussi aux réseaux Saint-Simoniens:

Nous avons consulté dans le Fonds Prosper Enfantin:

-M7815:

-Journal Le Producteur 1825-1828 (Bazard et Buchez).

-Liste des Saint-Simoniens par département.

-Extraits des Correspondances.

-Religion Saint-Simonienne (Propagande pour la lecture du Globe).

-Propagation de la Religion Saint-Simonienne (année 1831).

-Direction des Journaux.

-Propagations individuelles.

-Doctrines du Saint-Simonisme.

-Table des matières contenues dans l'organisateur (1830-1831).

-Ms7861 Br5:

-Travaux scientifiques et littéraires des Saint-Simoniens.

-Feuilles de propagande distribuée dans les rues.

-Ms7601:

-Correspondance du Globe (1831-1932).

(notamment Lettre n°246 de L. De Bouteville, directeur de l'asile des aliénés de Saint-Yon de Rouen).

1.1.4. Bibliothèque de l'Institut de France (23 quai Conti, Paris 6°).

(consultation exceptionnelle avec autorisation)

Maury (Alfred), *Souvenirs d'un homme de lettres*, Bibliothèque de l'Institut de France, 7 vol. Cote: Ms. 2647-2653.

[nombreuses allusions au contexte politique, scientifique et culturel des activités de la *Société Médico-Psychologique* ainsi qu'à Morel, Parchappe, Gustave Flaubert et Jules Senard].

Ms. 2647: Vol 1 (années 1817->1841), 589p.

Ms. 2648: Vol 2 (années 1841->1851), 573p.

Ms. 2649: Vol 3 (années 1851->1860), 553p.

Ms. 2650: Vol 4 (années 1860->1864), 549p.

Ms. 2651: Vol 5 (années 1864->1870), 579p.

Ms. 2652: Vol 7 (années 1870->1871), 83p.

Nous avons pu consulter aussi les *Correspondances diverses* d'A. Maury:

notamment Ms.2656: dossier n°20, lettre 16 Morel, médecin aliéniste, année 1867.

1.1.5. Bibliothèque Historique de la ville de Paris (24, rue Pavée, Paris 4°).

CP 3705-3718: Papiers Buchez:

notamment:

-CP3717. Fol.279 Lettre du docteur Morel, médecin de Saint-Yon, à Buchez, année 1857.

-CP3706: écrits médicaux: Fol.95: « Plan d'un essai théorique sur la physiologie intellectuelle et morale de l'homme ».

1.1.6. Fonds des Archives de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (Bibliothèque de l'Assistance Publique, 7 rue des Minimes, Paris).

Nous avons consulté les registres du *Conseil Général des hospices*, dont les membres auront un rôle très actif pour l'amélioration de la gestion des hospices parisiens mais aussi provinciaux de 1801 à 1848.

Le 27 nivôse an IX (17 janvier 1801) est créé un *Conseil Général des Hospices de Paris* composé de onze membres nommés par le ministre de l'intérieur. Ce Conseil permet de réaliser une première unité administrative jusqu'alors jamais accomplie de l'administration hospitalière parisienne. Assisté d'une commission administrative, le *Conseil Général des Hospices* délibère sur la direction des hôpitaux et hospices parisiens mais aussi sur les secours à domicile.

Le conseil sera supprimé en février 1848. Au cours de ces premières années d'existence certains membres de sa commission administrative impulseront la création d'hospices provinciaux et influenceront leur gestion utilisant à profit leur expérience parisienne. Ce sera notamment le cas pour l'administrateur parisien Desportes (B.), auteur d'un *Compte rendu au Conseil Général des Hospices et Hôpitaux civils de Paris. Sur le service des aliénés pendant les années 1822, 1823 et 1824*, publié en 1826 à Paris. Celui-ci, accompagné du médecin de la Salpêtrière Esquirol, se rendra à plusieurs reprises à Rouen afin de participer au projet de création de l'asile pour aliénés de Rouen.

Registres du Conseil Général des Hospices (1801-1848).

Dépouillement systématique des Tables des années 1820, 1821, 1822, 1823, 1824 et 1825. Classement des registres du *Conseil Général des Hospices* (C.G.H.), par année, livre en chiffre romain et numéro de la feuille du registre.

Nous avons utilisé les registres suivant:

C.G.H., 1820 à 1821, LXVIII, n°31404 à 31852.

n°31804, F°495: 17 janvier 1821. Relatif aux congès accordés à M. Desportes, membre de la commission administrative et au sieur Esquirol, médecin à la Salpêtrière, pour se rendre à Rouen. N.s.

C.G.H., 1821, LXXII, n°33416 à 33875.

n°33531, F°154: Lettre de M. Esquirol relative à son état de santé. Signé. Esquirol, médecin de la Salpêtrière. N.d.

n°33531, F°153: 8 août 1821. 1^{ère} division. Congé temporaire accordé à Sieur Esquirol, médecin des aliénés à la Salpêtrière. (Accompagné de M. Desportes, membre de la commission administrative).

C.G.H., 1822, LXXVI.

n°35530, F°186: 1er mai 1822. 2e div. Congé temporaire accordé au Sieur Achille Louis Foville, élève interne à la Salpêtrière. N.s.

1.1.7. Fonds des Archives la Bibliothèque de l'Académie Nationale de Médecine

(16, rue Bonaparte, 75272, Paris).

Plusieurs dossiers concernent des médecins liés aux cercles des aliénistes et psychologues rouenno-havrais:

-Morel (Bénédict-Augustin), 1809-1873. Un dossier.

-Foville (Achille-Louis, père), 1799-1878. Un dossier.

-Brière de Boismont (Alexandre J.-F.), 1797-1881. Un dossier.

-Blanche (Esprit Sylvestre), 1796-1852. Un dossier.

-Legrand Du Saulle (Henri), 1830-1886. Un dossier.

-Gibert (Joseph-Henri-Albert), 1829-1899. Un dossier.

-Lasègue (Charles-Ernest), 1816-1883. Un dossier.

1.1.8. Fonds des Archives manuscrites de la Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine (B.I.U.M , 7 rue de l'Ecole de médecine, Paris 5^e)

Cote: MS2447: Rapport de la chaire des maladies mentales (1877).

1.2. Archives manuscrites départementales et municipales.

1.2.1. Archive départementales de la Seine-Maritime.

1.2.1.1. Archives manuscrites de l'Assistance et prévoyance sociale et de l'Administration hospitalière (Séries 1XP et 1X).

Séries aux classements partiels, non définitifs et provisoires. (Utilisation ponctuelle et partielle).

Administration hospitalière (Asile Saint-Yon et Quatre Mares).

1XP847 à 854: Maison de Santé. Rapport des médecins.

1XP1100: Fiches manuscrites.

1XP1300 à 1478: Fiches manuscrites.

Assistance et prévoyance sociale, 1800-1940 (Asile Saint-Yon et Quatre-Mares).

1X1: Commission de surveillance (1826-1920).

1X2: Commission administrative (1881-1896).

1X5: Plan d'ensemble des asiles d'aliénés; Saintt-Yon et Quatre-Mares (1874-1890).

1X8: Vie de l'asile (1881-1896).

1X13: Personnel de l'asile (1881-1929).

1X26: Personnel médical (1878-1931).

1X37: Statistiques relatives aux aliénés (Population, dépenses, ressources, causes des aliénations, guérisons) (1857-1931).

1X39: Demandes d'internement et de placement d'office ou volontaires (1881-1940).

1XP847-854: Maison de santé. Rapport des médecins.

1XP1100 et 1300-1478: Fiches manuscrites (en cours de classement).

1XP1388: Statistiques de population.

1XP 1390: Statistiques de population.

1.2.1.2. Archives diverses.

Sources complémentaires. Pas de classement définitif. (Cote provisoire: série NP).

4NP 123 à 141: Dépôt de mendicité Saint-Yon, rue Julien Rouen (1810-1877); Asile d'aliénés Saint-Yon à Quatre-Mares (1866-1909); Asile des aliénés des Quatre-Mares (1814-1920); Affaires générales.

Administration communale et asile Saint-Yon (Série OP).

(Presque rien)

Fonds des archives manuscrites des faits divers An VIII à 1938. Aliénés et asile d'aliénés (Série M). (Dépouillement ponctuel)

1M: Administration générale du département.

Notamment Légion d'honneur an XII-1937:

1M393: Propositions de nomination présentées par le préfet, les sous-préfets, les élus et des particuliers: instructions ministérielles, correspondance, tableaux (1817-1934).

1M394-408: Dossiers individuels de candidature.

1M409-423: Dossiers individuels de nomination (an XII-1937).

1M667: Maison de santé départementale. Commission de surveillance (1859-1912).

4M: Police administrative.

4M200: Aliénation mentale (Faits divers, an IX-1858).

4M202-206: notamment Vagabondage, Mendicité (Le code pénal désigne comme vagabonds ceux qui vivent sans domicile et sans moyens de subsistance. Ils n'exercent habituellement ni métier ni profession mais ce n'était pas

toujours le cas notamment des aliénés. Les documents conservés concernent surtout leurs arrestations).

5M: Santé publique et hygiène.

5M151: Choléra, Épidémie (1849-1850). Arrondissement de Rouen: patente de santé, bulletins sanitaires concernant les individus atteints dans les arrondissements des commissaires de Police y compris l'asile des aliénés de Saint-Yon (28 mars au 5 novembre 1849).

5M2* : Statistique démographique et médicale: dix ans de bureau d'hygiène de la ville du Havre (registre imprimé), 1880-1889.

6M: Statistiques diverses.

6M1184: Population, hôpitaux, prisons, industrie (états statistiques de la population des hospices et des prisons, 1806-1808).

Fonds d'archives manuscrites de l'Enseignement supérieur (Série T).

1T157: Correspondance reçue au Rectorat à propos de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie: inscription et scolarité des élèves, organisation des études, personnel.

1T1758-1T1759: école préparatoire de médecine. Liste générale des docteurs en médecine 1877.

1.2.1.3. Archives manuscrites de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime (Sous-série 3J).

Le fond est en dépôt sous contrat aux archives départementales. Nous avons réalisé un dépouillement ponctuel du fonds. Cependant pour certains catalogues il a été systématique.

3 J 2-3: Répertoires des archives de la Société (correspondance, lettres écrites, rapports, bibliothèque). (Dépouillement systématique).

2: répertoire n°1, 1797-1839. 38 p.

3: répertoire n°2, 1839-1847. 43p.

3 J 5-7: Catalogues et inventaires de la bibliothèque (ouvrages, rapports, manuscrits; classement par matières et numéros) années 1819, 1845-1858 et 1870. (Dépouillement systématique; nombreuses pages vierges).

Nous avons utilisé notamment:

carton 5: année 1819, n°43 et 47, *Quelques considérations sur la nature et l'influence des passions*, thèse de Parchappe.

carton 6: année 1857, n°207, *De la Pellagre et de la folie pellagreuse* par Brière de Boismont, Paris, 1834.

carton 7: années 1845-1849, Établissements de bienfaisance et de correction. Mendicité etc...(page 7 du catalogue).

Notice statistique sur l'asile départemental des aliénés établi à Rouen par Lucien Debouteville, directeur de l'établissement.

Rapport présenté au conseil général du département de l'Eure, dans la session de 1839, au nom de la commission des aliénés par Lefebvre-Durouflé, Évreux, 1839.

3 J 8: Catalogue de la bibliothèque, classement par catégories, s.d., 225p., plan d'ordre bibliographique et thématique suivi dans la classification. (Nombreuses pages vierges).

Nous avons utilisé par exemple les références:

Gheel ou une colonie d'aliénés vivant en famille et en liberté. Étude sur le meilleur mode d'assistance et de traitement pour les aliénés par Jules Duval (analysé dans le volume 326 des bulletins de la société).

Du suicide et de la folie suicide par Brière de Boismont (analysé dans le volume 164 des bulletins de la société).

Esquisses de médecine mentale: Joseph Guislain, sa vie et ses écrits par Brière de Boismont (analysé dans le volume 263 des bulletins de la société).

3 J 9: Catalogue de la bibliothèque, classement par auteurs et matières, s.d.

Notamment les références aux thèmes et auteurs: « aliénés », « Brière de Boismont », « Jules Duval » et « Vingtrinier ».

3 J 16-27: Registres des Procès verbaux de la Société d'émulation (1792-1854). (Dépouillement systématique).

16: 1792- an VIII.

17: an VIII- an XI.

18: an XI- 1806.

19: 1806- 1810.

20: 1810-1818.

21: 1818-1828.

22: 1828-1834.

Notamment: docteur Foville, élu membre résidant, 15 avril 1831; Correspondance avec le docteur Brière de Boismont, 2 janvier 1832.

23: 1834-1839.

Notamment: rapport du 1^{er} août 1835 sur l'ouvrage *De la Pellagre et de la folie Pellagreuse* de Brière de Boismont; réception le 3 novembre 1835 de la *Notice statistique sur l'asile des aliénés de Rouen*; Debouteville, élu membre résidant, 15 décembre 1835.

24: 1840-1844.

Notamment: lettre de Brière de Boismont, 24 mai 1842; Debouteville de Saint-Yon, réélu membre résidant, 1^{er} décembre 1842; réception pour les archives de la société des premiers numéros des *Annales Médico-Psychologiques*, 15 mars 1843.

25: 1845-1849.

Notamment rapport sur l'ouvrage traitant des causes de la folie du docteur Vingtrinier, 15 mai 1845; démission de Debouteville, 15 janvier 1846.

26: 1849-1852.

27: 1852-1854.

Notamment: Ducpétiaux, inspecteur général des prisons de Belgique, nommé membre correspondant, 15 juillet 1854; élection du docteur Dumesnil de l'asile des Quatre Mares, membre résidant, 2 janvier 1854; rapport du docteur Dumesnil, au nom de la commission des Sciences physiques, sur la *Commission supérieure des établissements d'aliénés de la Belgique pendant l'année 1852*.

3 J 28-31: Registres des procès verbaux de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie (1855-1896). (Dépouillement systématique).

28: 1855-1863.

Notamment: section des Sciences physiques et naturelles. Exemple: pour l'année 1863, les docteurs Dumesnil et Vingtrinier sont membres de cette même commission.

29: 1863-1870.

30: 1876-1884.

Notamment: docteur Armand Laurent, élu membre résidant, 26 janvier 1881; conférence du docteur Laurent sur *Les Maladies de la mémoire* de Théodule Ribot, 1^{er} août 1883; conférence du docteur Laurent sur *Les Maladies de la volonté* de Théodule Ribot, 4 juin 1884.

31: 1884-1896.

Notamment le docteur Laurent, élu vice-président de la commission des Sciences physiques et naturelles, 7 janvier 1885; nomination du docteur Giraud, 21 octobre 1891; réception de l'ouvrage de compte rendu du premier *Congrès annuel de médecine mentale* tenu à Rouen, 4 novembre 1891; élection du docteur Giraud, président de la société, 5 juillet 1893; conférence du docteur Giraud sur la *Sorcellerie en France*, 7 novembre 1894.

3 J 32: Registres des procès verbaux des séances 1862-1864.

Notamment pour le docteur Dumesnil, président.

3 J 33-39: Registres des procès verbaux des séances (notes prises par le secrétaire), 1864-1883. (Dépouillement systématique).

33: 1864-1867.

Notamment: envoi de la seconde édition de l'ouvrage *Du suicide* par le docteur Brière de Boismont avec une lettre d'hommage à la société, 20 décembre 1865.

34: 1^{er} mercredi, 1867-1873.

35: 2^e mercredi, 1867-1873.

36: 1^{er} mercredi, 1873-1878.

37: 2^e mercredi, 1873-1878.

38: 1^{er} mercredi, 1878-1883.

39: 2^e mercredi, 1878-1883.

3 J 40-44: Registres des procès verbaux des séances, 1883-1920. (Dépouillement systématique).

40: 1883-1890.

Notamment: intervention du docteur Boucher sur les *Recherches récentes de la suggestion*, 3 novembre 1886.

41: 1890-1900.

Notamment: discussions et débats autour des communications du docteur Boucher sur le *Transformisme* et les théories évolutionnistes, décembre 1890-juin 1891; réélection du docteur Giraud, président de la société, 4 juillet 1894.

42: 1901-1907.

43: 1908-1912.

3 J 47-49: Registres des procès verbaux du Conseil d'administration, 1883-1930.

47: du 27 octobre 1883 au 29 mars 1899. (Dépouillement systématique).

48: 1899-1911.

49: 1911-1930.

3 J 50: Registre de l'ordre du jour des séances 1861-1867. (Dépouillement systématique).

Notamment: communication du docteur Dumesnil sur les *Considérations pratiques et économiques de l'organisation des asiles d'aliénés*, 16 avril 1862; communication du docteur Dumesnil sur l'ouvrage écrit par monsieur A. Lailler, pharmacien en chef de l'asile des Quatre Mares, ayant pour thème un nouveau procédé de récolte de l'opium, 8 novembre 1865.

3 J 124: Registre de l'entrée des bulletins et ouvrages, 1^{er} décembre 1819-15 janvier 1846, 156p. et une table alphabétique des auteurs.

3 J 125-126: Registre de l'entrée des bulletins et ouvrages, 1861-1875, 204p et 1876-1894, 288p. avec le nom du rapporteur pour chaque ouvrage analysé.

Notamment les rapporteurs Édouard Dumesnil et Armand Laurent (pour respectivement, les ouvrages de Brière de Boismont et les comptes rendus des *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* faits à la société).

3 J 141-144: Registre des procès verbaux des séances (liasses avec lacunes), 1796-1909.

141: années 1796-1800; 1806; 1810-1812; 1814-1822; 1828-1829; 1841-1854. Notamment: *Liste des membres pour l'année 1835*.

142: années 1856-1875.

143: années 1876-1888.

Notamment: *Liste des membres pour l'année 1881-1882*; dossier séance du 1^{er} août 1883, convocation à la conférence du docteur Laurent sur *Les Maladies de la mémoire*.

144: 1884-1897; 1901; 1903-1905; 1908-1909; 1931-1940.

3 J 154 à 162: Correspondance classée.

carton 154: An V-1815

carton 155: 1816-1828

carton 156: 1830-1833 et 1835-1845 (en particulier celle du docteur Vingtrinier, président de la Société pour l'année 1842-1843).

carton 157: 1846-1855

carton 158: 1856-1863 et 1865-1868 (en particulier celle du docteur Dumesnil, président de la Société pour les années 1863-1864 et 1864-1865).

carton 159: 1869-1885

carton 160: 1886-1890 (essentiellement la préparation et la réception du premier congrès national de la psychiatrie française tenu à Rouen en Août 1890).

carton 161: 1891-1902 (en particulier celle concernant le docteur Giraud, président de la Société pour les années 1893-1894, 1894-1895 et 1902-1903).

carton 162: 1903-1909, 1911 et 1926-1928 (en particulier le docteur Giraud pour l'année 1908).

3 J 163 à 167: Correspondance non classée

carton 163: 1819-1874

carton 164: 1875-1907 (essentiellement la préparation et la réception du premier congrès national de la psychiatrie française tenu à Rouen en Août 1890).

carton 165: 1908-1910

carton 166: 1911-1919

carton 167: 1920-1942

3 J 168-178: Rapports et mémoires classés.

carton 168: 1793-1819

carton 169: 1820-1828.

Notamment: rapport n°36: Vingtrinier, Notice sur les prisons de Rouen élaborée en 1825, 44 pages manuscrites rédigée pour parution en juin 1826; rapport n°39: Parchappe, Rapport sur les mémoires de l'Académie de Caen, 15 décembre 1825, 7 p.; rapport n°40: Parchappe, Rapport sur le Journal d'agriculture, de médecine et des sciences accessoires du département de l'Eure, 2p.

carton 170: 1829-1831.

carton 171: 1832-1836.

carton 172: 1837-1842.

Notamment: année 1839, rapport n°7 (correspondance avec Ducpétiaux): *De l'état des Aliénés en Belgique et des moyens d'améliorer leur sort* extrait d'un rapport adressé au ministre de l'intérieur par Monsieur Ducpétiaux (rapport anonyme de la commission sur l'ouvrage), 10p.; année 1840, rapport n°2, *Des troubles des fonctions du cerveau dans les maladies de cet organe*, thèse de médecine par Monsieur Caneaux (rapport anonyme).

carton 173: 1843-1847

carton 174: 1848-1850

carton 175: 1851-1852

Notamment: année 1851, rapport n°44: *Notice statistique, historique et médical sur l'asile public des aliénés de Lille (Nord) du De Smyttere de Cassel*, nommé médecin en chef de l'asile Saint-Yon, par Delabrosse, 15 mai 1851, 6p.

carton 176: 1853-1856

carton 177: 1857-1865

carton 178: 1866-1877 et 1879-1891

3 J 179: Rapports et mémoires non classés, 1806-1907.

Notamment: Discours de réception de Monsieur le Baron Malouet, préfet membre résidant, 2 janvier 1819, 4p.; Discours de réception de Monsieur Vingtrinier, docteur en médecine, 2 janvier 1819, 7p.; Discours de réception de Monsieur Parchappe, docteur en médecine, 3 janvier 1825, 2 p.

3 J 363: Asile des aliénés de Rouen (gravure).

1.2.1.4. Archives manuscrites léguées par l'Association des anciens élèves du Lycée de Rouen (collège royal, lycée impérial puis lycée Corneille). (Sous-série 122 J).

(Sous-série 122 J: extraits des archives du Lycée Corneille qui en était le siège, association très active créée en 1864 et reconnue d'utilité publique le 30 février 1876, anciennes cotes 10TP19, 28-31, 67-72, 158, 161, 202).

122 J 3-5: Registres des procès verbaux des séances du bureau. (Dépouillement systématique).

3: registre du 23 décembre 1864 au 23 janvier 1890.

4: registre du 8 février 1890 au 12 octobre 1909. (Notamment: séances du 7 mars 1893 et du 3 février 1894, le docteur Féré, sociétaire annuel puis perpétuel; séance du 21 novembre 1907, adhésion du docteur Beaunis, membre annuel).

5: registre du 11 janvier 1910 au 8 janvier 1932.

122 J 11: *Association des anciens élèves du Lycée de Rouen. Livre d'Or. Notices consacrées aux anciens élèves (décédés) qui ont fait honneur au lycée. Liste de A à K.*

(Dépouillement systématique).

Notamment: l'aliéniste Blanche Antoine-Emmanuel-Pascal (décédé à Rouen le 24 janvier 1849); l'aliéniste Blanche Esprit (décédé à Paris le 8 novembre 1852); l'aliéniste Féré (décédé à Paris le 22 avril 1907).

1.2.1.5. Archives manuscrites léguées par la famille du docteur Charles Nicolle

(Sous-série 146 J).

146 J 13: *Les mémoires de Charles Nicolle*. Souvenirs. Manuscrit en partie dactylographié. En particulier: *Le service et le milieu de Charcot en 1891* (dicté en automne 1935 et janvier-février 1936). *Le beau parterre médical français au temps du baobab Charcot*, 27 pages.

146 J 14: Amis de Charles Nicolle, 1889-1977. En particulier: *Souvenirs sur Léon Daudet*. Manuscrit de 57 pages par Charles Nicolle.

1.2.1.6. Autres:

Série F:

F154 Hélot (R.), « Bibliographie médicale normande » (s.l.n.d), 208p. Manuscrit.

F424 Hélot (Dr.), *Fichiers des médecins et internes normands des origines jusqu'à 1940 environ* (s.l.n.d.), Fiches manuscrites.

F1054 Callot (Virginie), *Répertoire numérique des fonds de l'hôpital du Havre: 1538-1940*, Le Havre, Archives Municipales, maîtrise documentation, Université de Haute-Alsace, 1994. (Classement des archives manuscrites de l'hôpital du Havre).

1.2.2. Archives manuscrites des Archives municipales du Havre.

Nous avons utilisé le *Répertoire numérique des fonds de l'hôpital du Havre (1538-1940)* réalisé par V. Caltot, Université de Haute-Alsace, maîtrise mécatocite, juin 1994.

Le fonds d'archives hospitalières conservées est important. Nous n'avons consulté ces archives que pour compléter nos informations sur le réseau des médecins aliénistes et psychologues havrais (voir archives subsistants à l'Hôpital du Havre):

Série L: Registres de délibération (dépouillement ponctuel).

Série K6, K7: Corps médical hospitalier (1878-1899) (Dépouillement ponctuel).

Notamment les liasses 1 et 3 concernant les lettres de candidature des docteurs Powilewicz et Gibert à l'Hôpital du Havre.

1.2.3. Archives manuscrites de la Bibliothèque municipale de Rouen.

1.2.3.1. Archives manuscrites de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen:

Histoire de l'Académie.

Cartons A3: Histoire de l'Académie aux XIX^e et XX^e siècles.

Notice historique. Table des membres, 1744-1944 par Robert Eude.

Carton A3/1: plusieurs dossiers et chemises sur l'histoire de l'Académie de Rouen (presque rien sur notre sujet).

Carton A3/2: un mémoire de maîtrise: Boulet (Daniel), « Sociétés des lumières à Rouen au XVIII^e siècle » (Direction Monsieur Goubert), 268p. (s.d.)

Fonctionnement

Membres de l'Académie.

Cartons B2: Biographie académique et ouvrages des académiciens vers 1860. 8 classeurs (les lettres D à F, L à Leu, N à P, T à Z).

3 cartons avec notamment les dossiers suivants:

docteur Boucher (un dossier)

administrateur De Lérue (un dossier)

docteur Dubuisson (un dossier).

Baron Dupont-Delporte, préfet (un dossier).

docteur Dumesnil (un dossier).

Baron De Gérando (un dossier).

Moreau de Jonnés (un dossier).

docteur Parchappe (un dossier).

Baron de Vanssay, préfet (un dossier).

docteur Vigné (un dossier).

docteur Vingtrinier (un dossier).

Carton B3: Dossier sur des membres de l'Académie vers 1830-1840. (lettres B à J). Petit fichier des mentions datées C (Correspondant), R (Reçu ou Résidant), P (Président) et quelques indications iconographiques.

Signatures des membres de 1831 à 1987 (Petit volume).

Rapports sur les candidatures 1843-1856.

Deux albums de photographies et gravures de membres résidants et correspondants (1864 et avant; décision du 20 mai 1864).

Nous avons utilisé essentiellement:

- Liste des membres et correspondants. Les membres de l'Académie, académiciens résidents (1744-1956)
- Liste des membres de l'Académie Royale en 1817, 14p.
- Liste des membres en 1833-1834, 22p.
- Tableau de l'Académie pour l'année 1886-1887, 12p.

Ceci nous a permis de dresser la liste des médecins aliénistes membres correspondants ou résidents de l'Académie de Rouen au XIX^e siècle et de préciser l'année de leur réception: Blanche Antoine Emmanuel Pascal (résident, 13 mars 1818); Brière de Boismont (correspondant, 29 juin 1832); Boucher Louis Marie (résident, 21 juin 1895); Bourdin Claude-étienne (correspondant, 1845); Dubuisson Jean-Baptiste-Rémy-Jacquelin (correspondant, 1810); Dumesnil Édouard-Jean-Baptiste (résident, 1857 puis correspondant 1872); Foville Achille-Louis père (résident, 15 janvier 1830 puis correspondant, 18 décembre 1835); Foville Achille Louis fils (résident, 2 mai 1873); Giraud Albert (résident, 3 juillet 1896); Mérielle Pierre-Hector (résident, 1853); Morel Benedict-Augustin (résident, 1857); Parchappe Jean-Baptiste-Maximien (résident, 30 juin 1848 puis correspondant, 23 mars 1849); Rousselin Jean-Louis (résident, 15 mai 1874); De Smyttere (Correspondant, 1884); Vigné Jean-Baptiste (résident, 1803); Vingtrinier Arthus-Barthélémy (résident, 27 juin 1828).

Fonctionnement interne. (Dépouillement ponctuel).

(Registres et procès verbaux des séances de l'Académie).

Carton B4: Assemblées et délibérations, 1744-1914. Chaque registre relate l'activité de l'ensemble de l'Académie, classes des Lettres et des Sciences confondues.

B4/3: Registre n°3: 22 messidor an XII- 7 août 1818.

B4/4: Registre n°4: 8 août 1818- 9 août 1831. (Dépouillement systématique).635p.

B4/5: Registre n°5: 18 novembre 1831- 6 mai 1836.(Dépouillement systématique). 392p.

B4/6: Registre n°6: 13 mai 1836- 14 mai 1841.

B4/7: Registre n°7: 21 mai 1841- 21 mai 1847.

B4/8: Registre n°8: 21 mai 1847- 29 décembre 1853.

B4/9: Registre n°9: 13 janvier 1854- 19 décembre 1862.

B4/10: Registre n°10: 16 janvier 1863- 1^{er} mars 1872.

B4/11: Registre n°11: 8 mars 1872- 6 août 1880.

B4/12: Registre n°12: 19 novembre 1880- 16 décembre 1892.

B4/13: Registre n°13: 22 décembre 1892- 1^{er} juillet 1904.

B4/14: Registre n°14: 8 juillet 1904- 27 mars 1914.

L'ensemble de ces registres représente une source non négligeable pour notre sujet sur les médecins aliénistes ayant été membres résidents de l'Académie (essentiellement Vigné, Blanche A.-E.-P., Vingtrinier, Foville père, Parchappe, Mérielle, Dumesnil, Morel, Foville fils, Rousselin, Giraud), beaucoup moins sur les membres correspondants (Brière de Boismont, Bourdin). Ils apportent aussi de nombreuses informations sur les liens entre les médecins aliénistes et le corps médical rouennais (par exemple: Foville père est reçu à l'Académie en avril 1830 au cours de la même séance que celle de Pouchet). De même ils nous apprennent beaucoup sur le rôle de l'Académie pour le renforcement

des liens entre l'administration départementale et les médecins des asiles de Rouen. (Par exemple: Armand-Gabriel Ballin, secrétaire général du préfet de la Seine-Inférieure, donna lecture d'une notice sur « l'Asile des Aliénés dans la ville de Rouen » lors de la séance du 25 avril 1828. Elle fut résumée avec ses idées principales page 458 du registre B4/4. Les quelques lignes font figure de discours introductif à la mise en place d'une politique départementale de gestion des aliénés. De plus elles la replacent dans le cadre d'une volonté spécifique de la population et des médecins rouennais depuis 1802. L'administrateur Ballin fait ainsi les éloges de l'administration départementale).

Carton B5: Procès verbaux de la classe des Sciences.

Nous avons dépouillés 11 cartons.

B5/3: Classe des Sciences 1806-1822.

B5/4: // 1822-1830.

B5/5: // 1830-1834.

B5/6: // 1834-1838.

B5/7: // 1838-1843.

B5/8: // 1843-1849.

B5/9: // 1849-1858.

B5/10: // 1858-1874.

B5/11: // 1874-1899.

B5/12: // 1899-1915.

Carton B6: Registre des délibérations de l'Académie. 13 mars 1818 au 12 août 1870, 268 pages manuscrites.

Ce registre est l'unique volume conservé pour la période qui nous concerne. Les séances les plus intéressantes pour notre sujet sont celles qui vont de l'année 1818 à l'année 1854 essentiellement avec les nominations des docteurs Blanche Antoine-Emmanuel-Pascal, Vingtrinier, Foville Achille père, Brière de Boismont et Parchappe.

Carton B8: Membres et sociétés correspondantes, 1840-1849 (2^d registre).

Carton B9: Membres et sociétés correspondantes, 1850-1859 (3^e registre).

Carton B11: un même volume regroupe en deux parties:

-1^{ère} partie: un *Tableau bibliographique* de tous les ouvrages insérés, analysés ou annoncés dans les 27 volumes du Précis de 1744 à 1825, par P. Périaux, 1830, 374p.

-2^d partie: un *Tableau bibliographique* de tous les ouvrages insérés, analysés ou annoncés dans les Précis de l'Académie, par P. Périaux copiée par A.-G. Ballin, 1860, pages 375 à 456.

Le volume se présente comme un index classé par nom d'auteurs, titres, matières, avec quelques indications biographiques sur les auteurs.

Concernant notre sujet dans la première partie et dans la « Liste alphabétique des auteurs »: p.195: Ballin, chef de division à la préfecture, membre de l'Académie en 1825; p.200: Blanche, docteur en médecine, élu membre résidant le 13 mars 1818; p.283: Moreau de Jonnés, élu membre non résidant le 31 janvier 1817; p.304-306: Vigné, docteur en médecine à Rouen, élu membre résidant le 22 juin 1803, vice-président; p.306: Vingtrinier, docteur en médecine à Rouen, élu membre résidant le 27 juin 1828.

Concernant notre sujet essentiellement à l'intérieur de la seconde partie: *Table alphabétique des noms des auteurs avec le détail de leurs ouvrages*: p.381: Ballin; p.383: Blanche; p.394: Foville, discours de réception en 1830; p.401: Legras, archiviste de l'Hôtel-Dieu; pp410-411: Vigné; p.411: Vingtrinier; p.413: et dans la « Table générale des titres et des matières des ouvrages »: mots « Aliénations mentales » et « aliénés »; p.414: thème « Asile des aliénés de Rouen »; p.425 mot « Folie »; p.427 mot « Hallucinations »; p.430 mot « Jurisprudence ».

Carton B13: Inscription et répartition des ouvrages reçus, 1846-1861.

Carton B14: // , 1861-1876.

Carton B15: // , 1876-1890.

Carton B16: // , 1890-1901.

Carton B17: // , 1901-1913.

Inventaires de la bibliothèque de l'Académie.

Carton B20: Catalogue de la bibliothèque de l'Académie, par Liquet, sur fiches. Dons à la bibliothèque.

Carton B24: Réceptions faites à l'Académie royale de Rouen pendant l'exercice 1841-1842 (Rouen, 1842). Modèles de lettres imprimées, cartes de membres, étiquettes à placer sur les fauteuils lors des séances. Fichier alphabétique de bibliothèques, lettres A et B.

Carton B25: Médaille de l'Académie, 1813. Correspondance principalement avec l'Institut de France 1820-1825 (68 pièces) et les ministères, 1854-1855. Listes des livres reçus, 1827-1830 (85 pages). Imprimés divers.

Carton B33: Index manuscrit (personnes, lieux, matières) de 1744 à 1875, par J. Périaux (de 1744 à 1825), Ballin (de 1826 à 1830), Decorde (1831-1870), N. Périaux (1871-1875), préparé pour l'impression en 1914.

Les articles des Précis sont classés en fonction des termes de l'Index. Pour chacun des termes figurent des renvois. Le carton comprend plusieurs dossiers (chaque dossier inclut des sous-dossiers rangés en fonction des lettres de l'alphabet: ex: sous-dossier lettre A: mots de l'index commençant par A). Les manuscrits, très détaillés et complets, devaient être soumis à publication. Plusieurs tables furent réalisées couvrant l'ensemble de la période 1744-1875. Elles nous ont permis de compléter utilement la liste des travaux de l'Académie portant sur notre sujet essentiellement pour la période antérieure à 1875.

Nous avons utilisé:

-dans la Table manuscrite des matières (1744-1875) contenues dans les Précis de l'Académie notamment des articles référencés aux mots suivant:

Dossier lettre A:

Aliénation mentale: 42 articles référencés.

Aliénés (asile d'): 6 articles.

Dossier lettre C:

Crâne: 2 articles. (concernant notre sujet).

Dossier lettre F:

Folie: 6 articles.

Dossier lettre H:

Hallucination: 3 articles.

Dossier lettre M:

Médecins aliénistes: 4 articles.

Médecine légale: 10 articles. (concernant notre sujet).

-dans la *Table manuscrite des matières Histoire de l'Académie* (sans date):

Dossier lettre A:

Aliénation mentale: 35 articles référencés.

Aliénés (asile d'): 5 articles.

Dossier lettre F:

Folie: 8 articles.

Dossier lettre C:

Criminalité: 3 articles. (concernant notre sujet).

Dossier lettre M:

Médecine légale: 15 articles. (concernant notre sujet).

-dans *Histoire manuscrite de l'Académie* (1744-1875), 26p.

Morel (« Médaille décernée par l'Institut à Monsieur Morel pour son livre sur les dégénérescences humaines, 1857-1858 », p.10.

-dans la *Table générale et alphabétique des matières. Table manuscrite appartenant à l'Académie de Rouen*, Rouen, 1876, par N. Périaux, officier d'Académie

Dossier lettre N:

Notices nécrologiques (les docteurs Morel, Vigné, Vingtrinier, Mérielle).

Travaux de l'Académie au XVIII^e siècle.

Mémoires et documents de caractère médical.

Carton C12: le magnétisme et l'électricité dans le traitement des maladies.

Travaux de l'Académie, 1803-1830.

Carton D2: Rapports et mémoires de 1809 à 1913.
essentiellement deux mémoires: Hystérie. Folie.

Carton D6: Rapports et mémoire de 1827 à 1830.
essentiellement un mémoire: Monomanie homicide.

Fonds annexes.

Assises de Caumont.

Les Assises scientifiques, littéraires et artistiques de Caumont furent instituées par M.H. de Caumont. A l'initiative des principales sociétés savantes de Rouen et de Caen, elles avaient pour objectif de dresser, tous les 5 ans, un état moral, industriel, scientifique et artistique, de la région Normandie.

Carton G7: Assises de 1896. Comité préparatoire. Registres des procès verbaux.

En 1896 le comité préparatoire de la 2^e session des Assises tenues à Rouen est placé sous la présidence de l'Académie de Rouen. En décembre 1894, on note la présence dans la commission de préparation des Assises du docteur Giraud, président de la Société libre d'émulation de Rouen pour les années 1893-1894 et 1894-1895. Le docteur Giraud fut membre du bureau du congrès des Assises en juin 1896 puis à nouveau membre du Comité de préparation des Assises de 1908, initiée en juin 1907, au titre de représentant de l'Académie de Rouen.

Divers.

Carton G16: Publications imprimées, XIX^e-XX^e siècles (relevant plutôt de la bibliothèque de l'Académie).

Une brochure uniquement d'un membre correspondant de l'Académie de Rouen alors président de la Société de statistique de Paris et membre honoraire de la Société Médico-Psychologique:

Bourdin (Claude-étienne), *Le domaine de la Statistique*, Paris, Ed. Berger-Levrault, 1881, 12p.

Papiers Ballin.

Nous avons constaté l'absence de documents concernant notre sujet dans les différents cartons des Papiers Ballin (cartons E-46-47-48). Néanmoins, Armand-Gabriel Ballin (1784-1866), était membre de l'Académie de Rouen depuis 1825. Il fut secrétaire général particulier du Baron Charles-Achille de Vanssay, préfet de la Seine-Inférieure en 1820, après avoir enseigné les Mathématiques puis effectué une carrière administrative dans les provinces illyriennes et en Italie. A la suite de l'ouverture de l'asile Saint-Yon, Ballin avait présenté lors de la séance du 25 juillet 1828 une « Notice sur l'asile des aliénés », évoquée plus haut, qui fut publiée dans les Précis. Il rédigea, par ailleurs, plusieurs études diverses sur l'assistance et intervint à plusieurs reprises sur la question des aliénés au cours des nombreuses séances de l'Académie.

Papiers Jules-Adrien Delérué.

Jules-Adrien de Lérue ou Delérué (1811-1898), entré à l'Académie de Rouen en 1856, fut l'auteur en 1851 d'une importante étude sur les établissements de bienfaisance en Seine-Inférieure comprenant un chapitre essentiel sur l'asile départemental pour aliénés du département. Chef de division à la Préfecture de la Seine-Inférieure, il fut à l'initiative de nombreux rapports d'« érudition administrative ». Il fut, par ailleurs, élu trois fois président de la *Société libre d'émulation de Rouen* (années 1841-1842, 1853-1854 et 1854-1855). Quelques pièces de ses archives complètent indirectement notre sujet:

Carton E49: Rapports présentés à l'Académie: les *Prisons de Rouen*, 1792-1795 (51 pages) et *L'assistance officielle à Rouen*, 1864-1865 (22 pages).

Carton E50: « Recueil d'articles d'histoire, d'archéologie, de philosophie et de littérature, publiés dans divers journaux et revues, de 1850 à 1895 », avec table par catégorie.

Notamment les articles suivants:

-*Les prisons de Rouen* (2^d partie: "Maison de Saint-Yon), Le nouvelliste de Rouen, Février-Mars 1884.

-*De la bienfaisance publique et privée dans le département de la Seine-Inférieure* par J.-A. De Lérue, chef de division à la préfecture, ouvrage approuvée par le conseil général, extraits de la *Revue de Rouen* (sans date), du *Mémorial de Rouen* (31 décembre 1851) et du *Journal de Rouen* (5 janvier 1852).

Carton E51: Hommages: Jules Girardin et Jules-Adrien De Lérue.

Album de collection: notamment le docteur Rousselin, directeur de l'asile pour aliénés, 2 mai 1852.

1.2.3.2. Manuscrits légués par le docteur Desbois.

La bibliothèque du docteur Desbois (1798-15 juin 1864) fut légué à la ville de Rouen en 1864. Elle forme une collection presque unique en son genre, de livres et de manuscrits ayant trait spécialement aux sciences occultes, parmi lesquelles le Magnétisme animal occupe une grande place. Le catalogue, qui présente une série d'ouvrages rares et curieux, fut réalisé à la suite de son décès. Les ouvrages furent déposés, au XIX^e siècle, dans une des armoires qui ornait la première salle de lecture de la Bibliothèque municipale de Rouen. Un nouvel inventaire fut effectué sous la direction d'Ed. Frère, qui écrit une préface au catalogue, le 20 mai 1871. Le catalogue est toujours conservé, en un exemplaire, dans la salle de lecture de la Bibliothèque municipale:

Les archives manuscrites du fonds Desbois sont répertoriées à la fin du *Catalogue de la collection Alphonse Desbois* (magnétisme et sciences occultes), conservé à la Bibliothèque municipale de Rouen, Inventaire général 016. Les cotes de manuscrits vont de 1 à 18.

Plusieurs manuscrits de cette collection concernent notre sujet (Dépouillement ponctuel):

Ms 10 et 10 bis: *Idée sommaire du magnétisme tiré du témoignage des somnambules*. Inf, 25p.(vers 1840).

Ms 11: *Problème expliqué de la seconde vue*. 28p.

Ms 12: *Registre de la Société magnétique de Rouen. Liste des membres. Date de la fondation à Rouen sous la présidence du docteur Desbois. Procès verbaux du 23 juin 1841 au 26 avril 1847*. 59 p. [ancienne Cote, vers 1880: 3485 (12)]. (Dépouillement complet).

Ms 13: *Notes du cours de médecine de Broussais rédigée par le docteur Desbois, novembre 1821 à 1822*. 4 volumes.

Ms 15: *Registre des procès verbaux et des délibérations du cercle médical de Rouen de mars 1835 au 19 mars 1852*. 52p. (Dépouillement complet).

Ms 17: *Dossier de lettres adressées au docteur Desbois sur le magnétisme*. Archives de la Société magnétique de Rouen. Comptes rendus de séances de magnétisme. Notes bibliographiques. 858 feuillets. [ancienne Cote, vers 1880: Cote: 3493 (17)].

Ms 18: *Diplôme délivré le 27 août 1845 à monsieur Alphonse Desbois, par la Société du magnétisme de Paris au titre de membre correspondant*. Portraits de monsieur Marcillet (J.-B.) et Alexis Didier, offerts à monsieur Desbois.

Mss m 200: *Cours de pathologie médicale de Broussais de 1819 à 1820*. 1 catalogue.
(Quasi illisible, très mauvais état).

1.2.3.3. Manuscrits divers:

Manuscrit n°1784 (non coté): *Pièces concernant la construction de l'asile des aliénés (Saint-Yon), rue Saint-Julien (1822)*. XIX^e siècle. (Achat. Vente Fortin. Inv.20 880/27). Notamment le dossier « Asile départemental des aliénés: description du projet et construction des bâtiments » (années 1821-1823).

Manuscrits légués par le docteur Merry-Delabost en 1903.

Du régime cellulaire au point de vue de l'aliénation mentale par A. Hurel. Début des années 1880. 53 feuillets. Cartonné. (Rapport manuscrit rédigé dans le cadre du projet de réforme des prisons, reprenant notamment les idées défendues par le docteur Foville en matière de criminalité et folie). Cote: 571. (Ms.m.200).

1.2.3.4. Autographes de la collection Girardin.

Membre de l'Académie des Sciences en 1842 et de l'Académie de médecine en 1846, chevalier de la légion d'honneur en 1845 et directeur de l'école supérieure des Sciences et des Lettres de Rouen en 1855, doyen de la Faculté des Sciences de Lille en 1857, membre des Sociétés savantes rouennaises Jean-Pierre Girardin (16 novembre 1803-30 mai 1884) légua tous ses ouvrages et sa collection d'autographes à la Bibliothèque municipale de Rouen le 15 février 1884.

La collection d'autographes est classée par ordre alphabétique dans 3 cartons.

carton n°368: Esquirol.

carton n°369: Ferrus.

carton n°397: Parchappe.

carton n°403: Rousselin.

carton n°409: Vingtrinier.

1.3. Archives manuscrites subsistant dans les hôpitaux publics et privés de la Seine-Inférieure et à la Bibliothèque universitaire de Rouen.

1.3.1. Dédicaces et lettres inédites du Fonds légué par le docteur Féré conservé à la Bibliothèque de l'Université de Rouen-section médecine.

(Faculté de médecine de Rouen, 22 boulevard Gambetta, héritière de l'ancienne bibliothèque médicale de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen fondée en 1841).

Né à Auffay, dans le Pays de Caux, en Seine-Inférieure, le docteur Féré (13 juin 1852- 22 avril 1907), ancien élève du Lycée et de l'école de médecine de Rouen, fut interne de la Salpêtrière. Il devint en 1882 secrétaire particulier du neurologue Jean-Martin Charcot. Membre de la *Société Médico-psychologique* depuis 1883, il adhéra à la Société de Médecine de Rouen en 1897. Cette année là il commença à léguer les ouvrages de sa bibliothèque, et sa collection de dédicaces, à l'école de médecine de Rouen, dirigée par son ami rouennais Raoul Brunon. A son décès deux catalogues inédits furent confectionnés par ses amis et ses collaborateurs de Rouen. Le premier conserve de nombreux écrits manuscrits du médecin, l'autre, entièrement dactylographié, rassemble les hommages qui parcoururent sa carrière jusqu'à son décès ainsi qu'une bibliographie complète de ses ouvrages et articles (voir sources imprimées).

Premier catalogue manuscrit et dactylographié: A Charles Féré. Ses amis, ses élèves, ses admirateurs, Papiers-autographes-copies ou pensées inédites classées et collées, Ecole de médecine de Rouen, 591p. (Catalogue inédit, manuscrit et dactylographié, accompagné de quelques photographies, dépouillement systématique).

1.3.2. Archives manuscrites subsistant à l'hôpital du Havre.

(conservées dans la salle du conseil et dans les réserves de la Direction du Groupe Hospitalier du Havre, 55 bis rue Gustave Flaubert, Le Havre):

Carton Série R32: Aliénés et épileptiques. Correspondances (1785-1964).

(Dépouillement systématique).

Notamment les papiers et la correspondance administrative des médecins du quartier des aliénés de l'hôpital (essentiellement depuis le milieu du XIX^e siècle), et les documents proposant la création au Havre d'un dépôt pour aliénés sur le modèle de la Préfecture de Police de Paris (1885).

Carton Service de santé: Médecins, pharmaciens. Décédés, démissionnaires. Honoraires A à Z. Antérieur à 1941.

Notamment les médecins:

Dossier: Brunschvig Mephtali (1857-1932)

Dossier: Gibert Joseph (1829-1899).

Dossier: Piasecki François (1810-?).

Dossier: Powilewicz Léon (1852-1932).

1.3.3. Archives manuscrites subsistant au Centre Hospitalier psychiatrique du Rouvray.

(Centre hospitalier psychiatrique départemental, anciennement asile de Quatre Mares puis réuni à l'asile Saint-Yon, 4 rue Paul éluard, Sotteville-Lès-Rouen).

Les registres des délibérations de la commission de surveillance et du conseil d'administration de l'hôpital ont été conservés dans la salle des réunions du conseil au sein des bâtiments administratifs centraux. Ils conservent les procès verbaux de la commission du 25 août 1822 à nos jours.

Les *Registres de délibérations de la commission de surveillance et du conseil d'administration de l'asile* rassemblent les procès verbaux des réunions. Les quatorze premiers volumes sont classés par lettre et ordre alphabétique, suivant la chronologie des délibérations (premier registre: lettre A, de 1822 à 1837; second registre: lettre B, de 1837 à 1853...). Ils remplissent 16 tomes du 25 août 1822 au 9 juillet 1917. Les années 1917 à 1921 sont manquantes. Puis, 22 tomes, que nous n'avons pas consultés, couvrent la période allant du 9 mai 1921 au 27 juin 1980. Les volumes se poursuivent jusqu'à nos jours.

En relation avec notre sujet, nous avons dépouillé intégralement les volumes suivants:

A: premier volume, *Registre de délibération de la commission de surveillance. Asile des aliénés Saint-Yon de Rouen, du 25 août 1822 au 12 janvier 1837*, 395 pages et index.

B: second volume, *Registre de délibération des séances du conseil d'administration et de la commission de surveillance. Asile départemental des aliénés à Rouen, du 12 janvier 1837 au 7 juillet 1853*, 342 pages et index.

C: troisième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Rouen et à Quatre Mares, du 7 juillet 1853 au 29 novembre 1860*, 350 pages et index.

D: quatrième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Rouen et à Quatre Mares, du 29 novembre 1860 au 28 novembre 1867*, 410 pages et index.

E: cinquième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Rouen et à Quatre Mares, du 28 novembre 1867 au 5 février 1873*, 732 pages et index.

F: sixième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Rouen et à Quatre Mares, du 5 février 1873 au 25 janvier 1877*, 365 pages et index.

G: septième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Rouen et à Quatre Mares, du 25 janvier 1877 au 29 janvier 1880*, 364 pages et index.

H: huitième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance. Asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Saint-Etienne du Rouvray et à Quatre Mares, du 29 janvier 1880 au 1er mars 1884*, 371 pages et index.

I: neuvième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Saint-Etienne du Rouvray et à Quatre Mares, du 1er mars 1884 au 1er juin 1889*, 391 pages et index.

J: dixième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Saint-Etienne du Rouvray et à Quatre Mares, du 1er juin 1889 au 10 janvier 1893*, 356 pages et index.

K: onzième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Saint-Etienne du Rouvray et à Quatre Mares, du 10 janvier 1893 au 7 février 1899*, 398 pages et index.

L: douzième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Saint-Etienne du Rouvray et à Quatre Mares, du 7 février 1899 au 12 mai 1903*, 396 pages et index.

M: treizième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Saint-Etienne du Rouvray et à Quatre Mares, du 12 mai 1903 au 8 décembre 1906*, 390 pages et index.

N: quatorzième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de*

la Seine-Inférieure établis à Saint-Etienne du Rouvray et à Quatre Mares, du 1er janvier 1907 au 10 mai 1910, 389 pages et index.

(Sans lettre) Quinzième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Saint-Etienne du Rouvray et à Quatre Mares, du 10 mai 1910 au 19 mai 1913, 391 pages et index.*

(Sans lettre) Seizième volume, *Registre des séances de la commission de surveillance des asiles publics du département de la Seine-Inférieure établis à Saint-Etienne du Rouvray et à Quatre Mares, du 23 juin 1916 au 9 juillet 1917, 406 pages et index.*

Années 1917 à 1921: lacunes. Suivent 22 tomes du 09/05/1921 au 27 juin 1980 couvrant une période qui déborde notre sujet.

1.3.4. Archives manuscrites de la Société de Médecine de Rouen (dorénavant transférées aux Archives départementales sous la Cote: 207J).

(déposés dans les locaux de la FORMAPH, 22 rue Champ des Oiseaux, Rouen).

Jusqu'en octobre 2002 ces archives restaient entreposées 22, rue du Champ des Oiseaux, à Rouen, dans les locaux de la FORMAPH, organisme paritaire de Formation Hospitalière Privée, et de sa délégation régionale en Normandie. Grâce à la bienveillance de Monsieur le Docteur Pierre Berteau et de Madame Sabine Rihal, déléguée régionale, nous avons pu consulter ces archives inédites à domicile, avant qu'elles ne soient déposées aux Archives Départementales de la Seine-Maritime. Elles furent systématiquement classées et triées par Monsieur le Docteur Pierre Berteau vers 1980. Nous avons effectué un dépouillement intégral de ces archives pour l'ensemble des pièces qui concernent notre période. A l'intérieur de chaque carton, un dossier correspond à une année. Pour la première moitié du XIX^e siècle de nombreuses années n'ont aucun dossier et comportent des lacunes.

Carton: années 1821-1858.

1821: un dossier.

1822: un dossier.

1823: lacune.

1824: un dossier.

1825: un dossier.

Années 1826 à 1838: lacunes.

1839: un dossier.

1840: lacune.

1841: un dossier.

Années 1842 à 1844: lacunes.

1845: un dossier.

1846: un dossier.

1847: un dossier.

1848: un dossier.

1849: un dossier.

1850: un dossier.

1851: un dossier

notamment 3 lettres du docteur De Smyttère, médecin en chef de l'asile Saint-Yon (mars et mai 1851).

1852 un dossier.

1853: un dossier.

notamment une lettre du docteur Vingtrinier sur *Les aliénés devant la justice* (décembre 1853).

1854: un dossier.

1855: un dossier.

1856: un dossier.

1857: un dossier

notamment un rapport du docteur Védié sur *Cinq mémoires ou brochures du docteur Morel* (Mai 1857).

1858: notamment:

-un rapport du docteur Morel *Considérations sur les êtres dégénérés*, anatomie pathologique (mai 1858).

-la lettre de candidature du docteur Bulard, médecin adjoint de l'asile Saint-Yon (novembre 1858).

Carton: années 1864 à 1875:

1864: notamment:

-lettre du docteur Brière de Boismont (novembre 1864).

-lettre du docteur Broc soutenant la réélection du docteur Brière de Boismont à la Société (décembre 1864).

-rapport de candidature du docteur Broc, médecin adjoint de l'asile de Quatre Mares, sur la *Mégalomanie ou Folie des grandeurs* (sans date).

1865: 2 dossiers.

1866: un dossier.

1867: un dossier.

1868: un dossier avec notamment la réception par la Société de *l'Union Magnétique* (Janvier et Février).

1869: un dossier.

1870: un dossier.

1871: un dossier.

1872: un dossier avec notamment:

-l'intervention du docteur Laurent sur la *Folie Hystérique* (sans date).

-la nomination du docteur Foville, médecin en chef de l'asile des Quatre Mares, membre à vie de la Société (séance du 11 novembre 1872).

1873: un dossier avec notamment

-l'intervention du docteur Laurent *Des troubles vésaniques syphilitique* (sans date).

- la séance du 9 juin 1873 sur l'article du professeur Lasègue *Morel, sa vie médicale et ses oeuvres*.
 - le rapport de candidature du docteur Rousselin, médecin en chef de l'asile Saint-Yon, *De l'influence des crises sur la guérison de l'aliénation mentale*.
 - lettre du docteur Bourneville sur le *Progrès Médical* (novembre 1873).
 - lettre du docteur Bulard nommé à l'asile pour aliénés de Bordeaux (novembre 1873).
 - lettre du docteur Foville, nommé président de la Société de Médecine de Rouen (sans date).
- 1874: un dossier.
- 1875: un dossier avec notamment la correspondance du docteur Védié nommé médecin à l'asile pour aliénés de l'Orne (janvier 1875).

Carton: années 1857 à 1877.

1859: un dossier avec notamment:

- Des imbéciles devant la justice* par monsieur Morel. Séance du 14 février 1859.
- Rapport de monsieur Morel sur la thèse et la candidature de monsieur Bulard. Séance du 10 janvier 1859.

1860: un dossier.

- Rapport sur l'hypnotisme* par monsieur Desbois. Séance du 23 janvier 1860.
- Voyage médical dans le midi de la France* par monsieur le docteur Morel. Séance du 13 février 1860.
- Rapport de monsieur Duchesne sur l'ouvrage du docteur Morel à ses collègues intitulé *Swedenborg, sa vie, ses écrits, leur influence sur son siècle ou coup d'oeil sur le délire religieux*. Séance du 27 février 1860.
- Rapport de monsieur Bulard sur les études et recherches philosophiques et historiques par le docteur Postel de Caen sur les hallucinations et la folie jusqu'à la fin du siècle dernier. Séance du 24 janvier 1860.
- La Statistique dans ses rapports avec la connaissance des causes des maladies nerveuses, de l'aliénation mentale et des diverses dégénérescences ou dégradations* que l'on peut observer dans le département de la Seine-Inférieure par le docteur Morel. Séance du 24 octobre 1860.
- Tentative de suicide* par monsieur Foville. Séance du 13 février 1860.

1861: un dossier.

- rapport présenté à la Société de médecine dans le bulletin des travaux de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie. Année 1860-1861. Rapport du docteur Armand Laurent.
- De la Statistique en matière d'aliénation mentale, de l'hygiène morale et de la folie appliquée dans les grands asiles d'aliénés*. 25 novembre 1861. Rapport du docteur Armand Laurent.
- lettre du docteur Bulard, cabinet du médecin en chef de la maison de Saint-Yon, président de la Société de médecine de Rouen du 12 novembre 1861.
- lettre du docteur Morel, cabinet du médecin en chef de la maison de Saint-Yon du 25 février 1861. Rapport du docteur Morel.
- rapport sur la candidature du docteur Véron par le docteur Armand Laurent. Séance du 25 août 1862.

1862: un dossier avec notamment

- Deux observations d'hystérie chez l'homme* par monsieur Morel. Séance du 8 décembre 1862.

-lettre adressée au docteur Morel. 7 décembre 1862.

-Discours de monsieur Bulard, président sortant. 10 novembre 1862. (lacune).

1863: un dossier avec notamment

-lettre du docteur Bulard, cabinet du médecin en chef de Saint-Yon au président de la *Société de médecine de Rouen* sur la candidature du docteur Berthier, auteur d'une excursion scientifique dans les asiles pour aliénés. 9 février 1863.

-lettre du docteur Bulard au président de la *Société de médecine de Rouen*. 26 novembre 1863.

-notes sur tous les ouvrages composant la bibliothèque de la Société de médecine de Rouen. (par exemple les *Annales Médico-psychologiques*, plusieurs ouvrages des docteurs Morel, J.E. De Smyttère (De Cassel), Foville, Vingtrinier, A. Laurent, A. Desbois).

-lettre du docteur Broc, médecin-adjoint à l'asile pour aliénés de Quatre Mares. 13 septembre 1863.

Registre n°1: *procès-verbaux des séances de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure. Séances de la commission administrative et des sous-commissions* du 6 juin 1857 au 29 novembre 1877. (Dépouillement systématique).

Carton: années 1878 à 1911.

1876: un dossier avec notamment:

-2 lettres du docteur Mauriac sur l'*Extatique de Fontet* (1^{er} avril 1876 et 2 octobre 1876) .

1877: un dossier.

1878: un dossier.

1879: un dossier avec notamment

-plusieurs lettres du docteur Mauriac de Bordeaux, assurant la correspondance de la *Société de médecine de Rouen* avec les états-Unis et Rio de Janeiro.

1880: un dossier.

1881: un dossier avec notamment:

-2 lettres du docteur Armand Laurent demandant sa démission de la société et récapitulant sa carrière (12 et 13 juin 1881).

1882: un dossier avec notamment:

-une lettre du docteur Rousselin du 24 octobre 1882, demandant sa démission par suite de mutation.

1883: un dossier avec notamment:

-une lettre de la Société de médecine de Paris demandant un échange des bulletins (28 février 1883).

1884: lacune.

1885: un dossier.

1886: un dossier avec notamment:

-un cahier de procès verbaux des séances de la *Société de médecine de Rouen* du 17 février 1875 au 15 février 1886. Le cahier contient une correspondance du docteur Védié du 17 février 1875 ; une communication de monsieur

Lailler, pharmacien de l'asile de Quatre Mares (13 juillet 1875) ; une correspondance avec le docteur Mauriac de Bordeaux du 4 novembre 1876 (extatique de Bordeaux) ; plusieurs listes nominatives de destinataires du bulletin, de membres correspondants et résidants, et des revues médicales avec lesquelles s'effectuaient des échanges.

Par exemple au 4 juin 1875 on peut noter les aliénistes suivants: membres résidants (31): les docteurs Foville, Giraud, Laurent et Rousselin et membres correspondants (36): les docteurs Brière de Boismont, Broc, Bulard et Védié. Les échanges avec d'autres sociétés savantes sont aussi nombreux: la *Société d'anthropologie*, la *Société de médecine du Havre*, la *Société de médecine légale* (12 juillet 1875).

1887: un dossier avec notamment:

-une lettre du *Progrès Médical* demandant l'échange avec le *Journal de l'Union des médecins de la Seine-Inférieure*, datée du 2 novembre 1887.

1888: un dossier avec notamment:

-une lettre du docteur Martinenq de l'asile public des aliénés de Clermont, membre correspondant de la société.

1889: un dossier.

1890: un dossier.

1891: un dossier avec notamment:

-une lettre du docteur Malfilâtre, médecin adjoint de l'asile de Quatre Mares (services des hommes), présentant sa candidature à la société, du 9 novembre 1891.

-une lettre du docteur Armand Laurent du 19 février 1891.

-une lettre du docteur Giraud, président de la société, du 20 novembre 1891.

-une lettre de réadhesion à la société du docteur Armand Laurent, récapitulant les étapes de sa carrière médicale, du 9 février 1891.

1892 à 1896: lacunes.

1897: un dossier.

1898: un dossier.

1899 à 1905: lacunes.

1906: un dossier.

1907 et 1908: lacunes.

1909: un dossier.

Registre n°2: *procès-verbaux des séances de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure. Séances de la commission administrative et des sous-commissions* du 7 février 1878 au 10 décembre 1911. (Dépouillement systématique).

2. Sources imprimées.

2.1. Bibliothèques et archives nationales

2.1.1. Bibliothèque nationale de France (Quai Tolbiac, site François Mitterrand, Paris).

Ouvrages, brochures et articles:

Ballin (Armand-Gabriel.), *Notice concernant M. le baron Charles Achille de Vanssay ancien Préfet et conseiller*

d'Etat en service extraordinaire, Rouen, Imp. H. Boissel, 1863, 4p.

Bernard Lazare, *Une erreur judiciaire. L'affaire Dreyfus. Second mémoire avec des expertises en écriture*, Paris, Stock, 1897, 302p. Cote : Z Barrès-8740.

Bertrand (François-Louis), *Alfred Binet et son oeuvre (avec une bibliographie complète)*, thèse complémentaire, Faculté des lettres, Paris, doctorat d'état, Alcan, 1930, 355p.

Binet (Alfred en collaboration avec André de Lorde), « Les invisibles » dans *La folie au théâtre* (Préface du professeur Gilbert Ballet), Imp. Fontemoing, Paris, 1913, p.224-322. Cote : 8-YF-2447.

Boudin (Jean-Christian-Marc), *Essai de géographie médicale, ou études sur les lois qui président à la distribution géographique des maladies, ainsi qu'à leurs rapports topographiques entre elles, lois de coïncidence et d'antagonisme*, Paris, Germer-Baillière, 1843, 104p. Cote: NUMM-107731.

//, *Traité de géographie et de statistique médicales et des maladies endémiques: comprenant la météorologie et la géologie médicales, les lois statistiques de la population et de la mortalité, la distribution géographique des maladies et la pathologie comparée des races humaines*, Paris, Baillière et fils, 1857, 2 vol. et 9 cartes, 575p. et 744p. Cote: NUMM-49752.

Brierre de Boismont (A.), « L'hérédité au point de vue de la médecine légale et de l'hygiène » dans *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1874, n°41, p.184-197. Cote: 8-T36-4 (A).

//, « Morel: fragments de son oeuvre en aliénation mentale, l'hérédité morbide, les dégénérescences » dans *Union Médicale*, 1874, n°84, p.334.

//, « Exposé des travaux du docteur Morel sur la médecine légale des aliénés » dans *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1874, n°41, p.184-197. Cote: 8-T36-4 (A).

Buchez (Ph.-J.), *Assemblée Nationale. Discours prononcé par le citoyen président Buchez, en installant le nouveau président Senard et les trois secrétaires Edmond Lafayette, Landrin et Bérard*, Séance du 6 juin 1848, Paris, Imp. de l'Assemblée Nationale, 1849, 4p. Cote: LeE67-2.

//, *Rapport fait à la Société Médico-Psychologique sur le Traité des maladies mentales par M. le docteur B.-A. Morel*, Paris, V. Masson, 1860, 20p. (Extrait A.M.P.) Cote: 8-TD86-218.

Buchez (PH.) et Trélat (U.), *Précis élémentaire d'hygiène*, Paris, Raynal, Bibliothèque du XIXe siècle, t.XXVIII, 1825, 378p. Cote: Z-30086 (28).

Constans, Dumesnil, Lunier, *Rapport général à monsieur le ministre de l'intérieur sur le service des aliénés en 1874*, Paris, Imp. Nationale, 1878, 162p. (Rééd. Théraplix, 1971). (Rapport consultable dans son intégralité aux Archives départementales de la Seine-Maritime, 1878, 564p. Cote: BA1300).

Centenaire de Théodule Ribot. Jubilé de la psychologie scientifique française, 1829-1899-1939, Agen, Imp. Moderne, 1939, 601p. Cote: 4-R-10599.

Crépieux-Jamin (Jules), *Traité pratique de graphologie, étude du caractère de l'homme d'après son écriture*, Paris, Flammarion, 1885, 268p. Cote: 8-V-7705.

// (Préface du docteur Paul Hélot), *L'écriture et le caractère*, Paris, 1889, 313p. Cote: 8-V-2336.

//, *L'expertise en écriture et les leçons de l'affaire Dreyfus*, Paris, Masson, 1902. Cote: MFICHE 8-V-32128.

//, « Analyses graphologiques » dans Michon (Emile), *Etudes de psychologie criminelle. Un peu de l'âme des bandits*, Paris, Dorbon aîné, 346p. et portraits. Cote: 8-R-28579.

//, *Libres propos sur l'expertise en écriture et les leçons de l'affaire Dreyfus*, Rouen, Imp. Lainé, Paris, Alcan, 25 février 1936, 126p. Cote: 8-F-37155.

Dagonet (H.), *Asiles d'aliénés. Loi sur les aliénés*. Mémoire présenté au congrès de Rouen, Paris, Imp. de Martinet, Extrait A.M.P., 1865, 32p.

Delaporte (Louis), *Notice chronologique sur les asiles d'aliénés de la Seine-Inférieure, depuis leur origine jusqu'à leur installation à Sotteville et à Saint-Etienne du Rouvray*, Rouen, Imp. de L. Gy, 1897, 16p. Cote: 8-TE66-407.

(Consultation exceptionnelle en hémicycle). [Un exemplaire se trouve aussi à la B.M.R. Cote: Nbrmm-1602].

Delérué (J.-A.), *Maîtres et domestiques*, Rouen, Imp. Cagniard, 1862, 262p.

Dreyfus (Ferdinand), *L'assistance sous la Seconde République (1848-1851)*, Paris, E. cornely, 1907, 220p. Cote: 8-G-8202 (9).

(Cours libre professé à la Faculté des lettres de Paris, 1904-1905, Bibliothèque d'histoire moderne).

Dreyfus (Mathieu), *L'affaire. Telle que je l'ai vécue*, Paris, Grasset, 1978, 309p.

Dumesnil (édouard-Jean-Baptiste), *Examen du compte-rendu de la réunion annuelle des médecins aliénistes d'Angleterre (1861)*, Rouen, Imp. de Boissel, (Extrait du Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen 1861-1862), 1862, 28p. Cote: 8-TD86-307.

//, *Considérations pratiques et économiques sur l'organisation des asiles d'aliénés*, Rouen, Imp. de Boissel, (Extrait du Bulletin de la Société Libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, 1861-1862), 1862, 31p. Cote: RP-4251.

Dumesnil (édouard-Jean-Baptiste) et Morel (Bénédict-Augustin), *Le Restraint, système des asiles publics français pour les aliénés, réponse au rédacteur du Mental Science*, Paris, Imp. de Martinet, (Extrait A.M.P.), 1866, 8p. Cote: 8-TE66-69.

Dupré (Ernest), *Infirmerie spéciale de la préfecture de police. L'oeuvre psychiatrique et médico-légale de l'infirmerie spéciale de la préfecture de police (Lasègue, Legrand du Saullé, P. Garnier). Ouverture des conférences*

pratiques de psychiatrie médico-légale, 1905, 17p. Cote: 8-TF14-143.

Farcy (Chanoine, curé de Saint-Sever), *Le manoir de Saint-Yon au faubourg Saint-Sever de Rouen*, Fécamp, Ed. H. Defontaine, Rouen, 1935 (11 juin 1937), 275p. portraits et plans. Cote: 8-LK7-43613.

Foville (Achille-Louis père), *Observations cliniques propres à éclairer certaines questions relatives à l'aliénation mentale*, thèse de médecine, Paris, Imp. Didot Le jeune, 1824, 19p. Cote: 8-THPARIS-202.

Foville (A.-L. père) et Pinel-Grandchamp (Félix), *Recherches sur le siège spécial de différentes fonctions du système nerveux*, mars 1823, 30p.

Cote: MFICHE 8-TB46-1.

Foville (A.-L. père), « Aliénation mentale » dans *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique* par MM. Andral, Béguin..., Paris, Gabon, Méquignon-Marvis, tome 1, 1829, p.484-586. Cote: 8-T26-12.

//, « Epilepsie » dans *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique* par MM. Andral, Béguin..., Paris, Gabon, Méquignon-Marvis, tome 8, 1831, p.412-428. Cote: 8-T26-12.

//, « Hystérie » dans *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique* par MM. Andral, Béguin..., Paris, Gabon, Méquignon-Marvis, tome 10, 1833, p.275-295. Cote: 8-T26-12.

//, « Manie » dans *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique* par MM. Andral, Béguin..., Paris, Gabon, Méquignon-Marvis, tome 11, 1834, p.356-359. Cote: 8-T26-12.

//, « Névroses » dans *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique* par MM. Andral, Béguin..., Paris, Gabon, Méquignon-Marvis, tome 12, 1834, p.55-63. Cote: 8-T26-12.

Foville (Achille-Louis fils), *Observations d'hystéro-épilepsie chez l'homme, précédées d'une étude sur le diagnostic différentiel des convulsions hystériques, épileptiques et hystéro-épileptiques*, Paris, 1869. Cote: 8-TD85-360.

//, « Folie à double forme » dans *Nouveau dictionnaire et de chirurgie pratique*, T.15, Paris, 1872, p..321-351.

//, *Les aliénés voyageurs ou migrants. étude clinique sur certains cas de lypémanie* (Mémoire lu à la Société médico-psychologique le 26 avril 1875), Paris, Imp. E. Donnaud, 1875, 45p.

//, *Des relations entre les troubles de la motilité dans la paralysie générale et les lésions de la couche corticale des circonvolutions fronto-pariétales*, Paris, 1877. Cote: 8-TD85-465.

Janet (Pierre), *L'état mental des hystériques*, thèse de médecine, 1892-1893, Paris, 2 tomes. Cote: 8-THPARIS-1330.

Lasègue (Charles), « Morel. Sa vie médicale et ses oeuvres » dans *Archives générales de médecine*, 1873, 4^e série, n °2, p.32-50. Cote: 8-T33-94.

Lunier (Jules-Joseph-Ludger), *De la production et de la consommation des boissons alcooliques en France, et de leur influence sur la santé physique et intellectuelle des populations*, Paris, F. Sauvy, 1877, 230p. Cote: Microfiche M.5931.

Martin (Robert), *Alfred Binet*, thèse complémentaire, Faculté des lettres, Paris, P.U.F., 1924, 124p. Cote: MFICHE 8-LN27-61793.

Mérielle (Pierre-Hector), *Questions sur diverses branches des Sciences médicales*, thèse de médecine, 23 août 1839, n°354, Paris, Imp. Fonderie de Rignoux, 33p. Cote: 8-TH-PARIS-371.

Mélanges offerts à monsieur Pierre Janet par sa famille, ses amis et ses disciples à l'occasion de ses 80 ans, Paris, d'Artrey, 1939, 266p. Cote: 4-R-3270.

Moreau De Jonnés (Alexandre), *Réponse à une réfutation de la statistique des aliénés*, Institut de France, Académie Royale des Sciences (Extrait des comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, séance du 16 octobre 1843, Imp. De Bachelier, 7p. Cote : 4-TD33-105.

Morel (B.-A.), *Questions sur diverses branches des sciences médicales*, thèse de médecine, Paris, 6 août 1839, n°279, 34p.. Cote: 8-THPARIS-371.

//, *Le Non-restraint ou de l'abolition des moyens coercitifs dans le traitement de la folie, suivi de considérations sur les causes de la progression dans le nombre des aliénés admis dans les asiles*, Paris, V. Masson, 1860, 107p. Cote: 8-TE65-49.

//, *De la formation du type dans les variétés dégénérés ou Nouveaux éléments d'anthropologie morbide pour faire suite à la théorie des dégénérescences dans l'espèce humaine précédé d'une lettre à monsieur le professeur Flourens*, 1er fasc., Paris, J.-B. Baillière, 1864, 40p., fig. et pl. Cote: 4-TD12-42.

//, *Du goitre et du crétinisme, étiologie, prophylaxie, traitement, programme médico-administratif. Précédé d'une lettre de Mgr Billiet, archevêque de Chambéry*, Paris, Asselin, 1864, 87p. Cote: 8-TD96-24.

//, *De l'hérédité morbide progressive ou des types dissemblables et disparates dans les familles*, Paris, Asselin, 1867, 11p. (Extrait des Archives Générales de Médecine). Cote: MFICHE-8-TD40-9.

//, *Analogies entre les dégénérescences intellectuelles, physiques et morales des habitants des contrées paludéennes et celles des habitants des pays goîtrigène*, Paris, Asselin, 1868. Cote: 4-TD96-30.

//, *Discours prononcé sur la tombe du Dr Cerise par MM. Felix Voisin, Morel, Frédéric Thomas et Foissac*, Paris, V. Masson, 1868, 14p. (extrait des A.M.P., T.II, Nov. 1869). Cote: K-14806.

//, *Le procès Jeanson (incendie et homicide) réponse à monsieur le docteur Bonnet*, Paris, Imp. E. Donnaud (Extrait A.M.P., mai 1870), 29p. Cote: 8-TF17-76.

Motet (Auguste), *Notices biographiques, 1873-1880. Eloges lus aux séances publiques annuelles de la Société médico-psychologiques: Félix Voisin, Morel, Aubanel, G. Ferrus*, Trélat, Paris, Baillière et fils, 1894, 245p. Cote: 8-

LN11-33.

//, *éloge de Morel, lu à la séance publique annuelle de la Société médico-psychologique*, 27 avril 1874, (Extrait A.M.P., 5^e série, T.XII, juillet 1874, p.45-98), Paris, Baillièrre et fils, 1874, 36p. Cote:

//, *Eloge de monsieur le professeur Lasègue*, Paris, Masson, 1903, 22p. Mémoires de l'Académie de médecine, T.38, Eloges. Cote: 8-T46-2.

//, *Discours prononcé sur la tombe de monsieur Brierre de Boismont, 27 décembre 1881*, Paris, Alcan, 1882, 6p. Cote: 4-LN27-33098.

Ochorowitz (Julian) (Préface de Charles Richet), *De la suggestion mentale*, Paris, O. Doin, 1887, 560p. Cote: 8-TE14-90.

Ott (Auguste), « Notice sur la vie et les travaux de Buchez » dans *Traité de politique et de science sociale*, Paris, Amyot, 1866, t.1, p.X-LX.

Pallas (Michel), *De la musique instrumentale dans les asiles d'aliénés: une visite à Quatre-Mares (près Rouen)*, Rouen, Imp. de Giroux et Renaux, (Extrait de la *Chronique de Rouen* du jeudi 8 novembre), 1860, 24p. Cote: 8-TE65-50.

Paon de Sapincourt, *Notice nécrologique sur monsieur Achille de Foville, ancien président de l'Académie de Rouen*, Rouen, E. Cagniard, 1889, 15p. Cote: 8-LN27-56866.

Parchappe (Jean-Baptiste-Maximien), *Quelques considérations sur la nature et l'influence des passions*, thèse de médecine, Paris, 5 janvier 1827, 32p.

Cote: 8-THPARIS-221.

//, *Rapport sur l'état mental du nommé Lambert, dit Raoul, inculpé de meurtre*, Paris, Imp. de Bourgogne et Martinet, (Extrait A.M.P.), 1846, 14p. Cote: 8-TF17-88.

Piasecki (J.-Albert), *Hygiène de la classe ouvrière au Havre du point de vue de l'alcoolisme*, Paris, août 1864, tome 8, n°190, 57p. Cote: 8-THPARIS-733.

Picot (Georges), *Paul Janet: notice historique, lue en séance publique le 6 décembre*, compte rendu de l'Académie des Sciences morales et politiques, 1902, Paris, Hachette, 1903, 100p. Cote: 8-LN27-49806.

Riant (Dr), *Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France. Le docteur Achille Foville*, Paris, Imp. Alcan-Lévy, 1887.

Cote: MFICHE 8-LN27-37477.

Semelaigne (René), *Du restraints et du no-restraints en Angleterre*, Paris, E. Lecrosnier, 1890, 38p. Cote: MFICHE M-6461 (9).

//, *Les grands aliénistes français*, Paris, Steinheil, 1894. Cote: MFICHE T8-39.

//, *Aliénistes et philanthropes. Les Pinel et les Tuke*, Paris, Steinheil, 1912, 548p. Cote: MFICHE TE66-493.

//, *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*, Paris, Baillière et fils, 1930-1932, 2 tomes, 356p. et 284p. Cote: MFICHE 4-T-478 (2).

//, « Foville (Achille-Louis fils) » dans *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*, Paris, 1930-1932, p.175-185. Cote: Mfiche 4-T-478 (2).

//, « Foville (Achille-Louis père) » dans *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*, Paris, 1930-1932, p.250-256. Cote: Mfiche 4-T-478 (2).

//, « Parchappe (Jean-Baptiste-Maximien) » dans *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*, Paris, 1930-1932, p.267-273. Cote: Mfiche 4-T-478 (2).

//, « Morel (Benedict-Augustin) » dans *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*, Paris, 1930-1932, p.342-351. Cote: Mfiche 4-T-478 (2).

//, « Blanche (émile-Antoine) » dans *Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel*, Paris, 1930-1932, p.69-74. Cote: Mfiche 4-T-478 (2).

Simon (Théodore), *Un clinicien: Magnan. Un créateur de la psychologie expérimentale: Alfred Binet, conférences faites à l'Athénée de Genève le 7 mai 1917*, Paris, E. Bougault, Imp. Coueslant, Cahors, 1918, 51p. Cote: 8-LN27-59530.

//, « Mémoires originaux. Alfred Binet » dans *L'Année Psychologique*, 1912, Tome XVIII, p.1-14. Cote: 8-R-12844.

//, *Inédits d'Alfred Binet avec une page autographe hors texte*, Imp. A. Couestant, Cahors, 1960, 56p. Cote: 8-R-63485.

Sérieux (Paul) et Libert (Lucien), *Le régime des aliénés en France au XVIII^e siècle d'après des documents inédits*, Paris, Masson, 1914, 151p. Cote: MFICHE 8-T-4700.

Tenon (Jacques), *Mémoire sur les hôpitaux de Paris*, Imp. par ordre du Roi, Lib. Royez, 1788, 472p.

Thibaud (Claude), *Cour d'appel de Rouen. Audience solennelle de rentrée du 16 septembre 1965. Histoire du manoir de Saint-Yon, discours de rentrée prononcée par Monsieur Thibaud*, Melun, Imp. Administrative, 1968, 19p. Cote: 8-LF112-2031.

Titres scientifiques de monsieur Brierre de Boismont, Paris, Martinet, 1855.

Cote: LN27-3016

Vente de livres. Collection des livres de monsieur le docteur Véron (docteur, ancien directeur et médecin en chef des asiles des aliénés de Dôle et de Laxou-Lès-Nancy), 25 et 26 mars 1867, Blosseville-Bonsecours près Rouen, A. Le Brument, 14p.

Cote : Delta-38864.

Vente de livres. Collection des livres de monsieur le docteur Morel, (chevalier de la légion-d'honneur, médecin en chef de l'asile des aliénés de Saint-Yon), 2 mai 1873, Rouen, Ch. Métairie, 8p. Cote : Delta-38541.

Vandeven (P.-J.-A.), *Considérations sur les causes de la dégénérescence de l'espèce humaine et sur les moyens d'y remédier*, Louvain, Vanlinthout et C^{nie}, 1850, 51p. Cote: NUMM-77020

Vingtrinier (A.-B), *Coup d'oeil philosophique sur la direction des travaux de la Société d'émulation de Rouen*, Rouen, Imp. I. Lefevre, 1843, 18p.

//, *Communication sur le goître endémique des rives de la Seine*, A. Hardel, Caen, 1862, 13p. et carte (Extrait de l'Annuaire Normand, 1863). Cote: 8-TD96-20.

//, *Du goître endémique dans le département de la Seine-Inférieure et de l'étiologie de cette maladie*, Imp. A. Péron, Rouen, 1854, 79p., planche, carte et tableau. Cote: 8-TD59-42.

Zuza (François) (Préface du docteur Théodore Simon), *Alfred Binet et la pédagogie expérimentale*, Paris, Vrin, 1948, 1948, 212p.

Revue et journaux:

La Revue Nationale, mai 1847-juin 1848, fondé par Buchez et Bastide, une reprise de l'Européen publié de 1831 à 1838, organe de la Démocratie Chrétienne.

(pour la participation du docteur Morel).

Cote: MFILM4-LC2-1652.

Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique. Cote: 8-T46-264.

(parmi les membres honoraires de cette société: le docteur Foville fils, inspecteur général des asiles d'aliénés de France, reçu le 26 janvier 1884; le docteur Giraud, reçu le 31 octobre 1885, le docteur Féré, reçu le 27 octobre 1888 et le docteur Séglas, reçu le 27 avril 1889). Dépouillement ponctuel: années 1885, 1888, 1894. (Consultation en hémicycle).

Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant (1899-1911). Directeur F. Buisson (1899-1902) puis A. Binet (1902-1911). Devient *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale*. Société A. Binet. Président Th. Simon. (1917-1962). Cote: MFILM M-4248.

Journal of Society For Psychological Research (1884-1891; poursuit les *Proceedings of Society For Psychological Research* parus de 1882 à 1883). Cote: 8-R-6212.

(journal de la *Society For Psychological Research*, fondée à Londres en 1882, dont Pierre Janet, professeur de philosophie au Havre, les docteurs Beaunis et Féré furent correspondants français). Dépouillement complet: années

1885 à 1891.

On consultera aussi avec profit les journaux et revues, industrielles, commerciales, culturelles et médicales, suivantes (dépouillement ponctuel):

Journal des économistes (Cote: NUMP-722).

L'Année scientifique et industrielle. Revue mensuelle de l'économie politique, des questions agricoles, manufacturières et commerciales (Cote: NUMP-767).

Revue des Deux-Mondes : recueil de politique, de l'administration et des moeurs. (Cote: NUM-499).

Revue Scientifique (Cote: NUMP-1014).

Annales d'hygiène et de médecine légale. (Cote: 8-T-36-4). [consultable aussi sur le site internet de la B.I.U.M. : Bibliothèque numérique Medic@]

Archives générales de médecine. (Cote: 8-T-33-94). [consultable aussi sur le site internet de la B.I.U.M. : Bibliothèque numérique Medic@]

Journal de médecine mentale. (Cote: NUMP-327), années 1861 à 1870.

Union Médicale. (Cote: FOL-T33-202), années 1847 à 1858.

L'Année Psychologique.(consultable aussi sur le net depuis l'année 1894 : site Persée <http://www.persée.fr>)

Rapports et congrès:

Congrès des aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française (Rapports et comptes rendus) 1890 (1^{ère} session) à 1907 (17^e session), 2 vol. par session. Cote : 8-T7-1897. (Dépouillement ponctuel).

Table des cinquantes premières sessions (1890-1952) (Dir. P. Cossa), Paris, Masson, 1954. Cote : 8-T7-1697 (1952BIS).

Département de la Seine-Inférieure. Asile public d'aliénés de Saint-Yon.

Cote: TE66-206.

Sous cette cote on trouve à la B.N.F. presque tous les rapports concernant l'asile Saint-Yon entre la date de son ouverture (1825) et 1913. Ils se présentent sous la forme de livres brochés.

Années 1825 à 1843 ->1 livre.

Années 1843 à 1882->lacunes (les rapports de la fin de la Monarchie de Juillet, de la Seconde République, du Second Empire et du début de la III^e République n'ont pas été conservés. Nous les avons trouvés par ailleurs à la Bibliothèque Municipale de Rouen).

Années 1882 à 1886->1 livre.

Années 1887 à 1891->lacunes.

1891->1 rapport. 1902->1 rapport. 1913->1 rapport.

1892->1 rapport. 1903->1 rapport.

1893->1 rapport. 1904->1 rapport.

1894->1 rapport. 1905->1 rapport.

1895->1 rapport. 1906->1 rapport.
1896->1 rapport. 1907->1 rapport.
1897->1 rapport. 1908->1 rapport.
1898->1 rapport. 1909->1 rapport.
1899->1 rapport. 1910->1 rapport.
1900->1 rapport. 1911->1 rapport.
1901->1 rapport. 1912->1 rapport.

=>Consultation exceptionnelle et avec autorisation en hémicycle (de nombreux rapports sont presque hors-d'usage).

Département de la Seine-Inférieure. Asile public d'aliénés Quatre-Mares. Cote: TE66-363.

Sous cette cote on trouve à la bibliothèque national presque tous les rapports sur l'asile des Quatre-Mares publiés entre 1890 et 1913, rassemblés et brochés sous la forme d'un livre:

1890-> 1 rapport 1896-> 1 rapport
1891-> 1 rapport 1897-> 1 rapport
1892-> 1 rapport 1898-> 1 rapport
1893-> 1 rapport 1899-> lacune
1894-> 1 rapport 1900-> 1 rapport
1895-> 1 rapport 1901-> 1 rapport

1902-> 1 rapport 1907-> 1 rapport
1903-> 1 rapport 1908-> 1 rapport
1904-> 1 rapport 1909-> 1 rapport
1905-> 1 rapport 1910-> 1 rapport
1906-> 1 rapport 1911-> lacune

1912-> lacune
1913-> 1 rapport

=>Consultation exceptionnelle et avec autorisation en hémicycle (de nombreux rapports sont presque hors-d'usage).

Département de la Seine-Inférieure. Asile public d'aliénés Quatre-Mares. Rapport médical pour l'année 1896-1897, Rouen, Imp. Le Gy, 1898, Dr Thivet et Delaporte, 2 fasc. et graphiques. Cote: 4-TE66-363 (6-7).

Département de la Seine-Inférieure. Asile public d'aliénés Quatre-Mares. Rapport médical pour l'année 1897, Rouen, Imp. Le Gy, 1898, Dr Thivet et E. Lallemand, 1898-1899, 2 fasc. et graphiques. Cote: 4-TE66-363 (8-9).

Département de la Seine-Inférieure. Asile public d'aliénés Quatre-Mares. Rapport médical pour l'année 1897-1906 et rapport à l'appui du compte administratif de l'exercice 1905, Rouen, Imp. Le Gy, Dr Lallemand, 1898-1907. Cote: 4-TE66-363.

Département de la Seine-Inférieure. Asile public d'aliénés Quatre-Mares. Texte imprimé, monographie, Rouen, Imp. Le Gy, 1901. Cote: 4-TE66-363.

Département de la Seine-Inférieure. Asile public d'aliénés Quatre-Mares. Rapport médical pour l'année 1901, Rouen, Imp. Le Gy, 1902, 2 fasc. et graphiques. Cote: 4-TE66-363.

Département de la Seine-Inférieure. Asile public d'aliénés Quatre-Mares 1907, 1908, 1909, 1910 et 1913 et rapport à l'appui du compte administratif de l'exercice 1897 à 1913, Dr Hamel Rouen, Imp. Le Gy, 1908-1914, 5 vol. Cote: 4-TE66-363.

Département de la Seine-Inférieure. Asile public d'aliénés Quatre-Mares. Rapport médical pour l'année 1908, Rouen, Imp. Le Gy, Dr Hamel, 1909, 63p. Cote: 4-TE66-363.

Giraud (A.), *Département de la Seine-Inférieure. Asiles d'aliénés de Saint-Yon. Rapport médical pour l'année 1890, puis de 1891 à 1907*, Rouen, Imp. Cagniard [plusieurs de ces rapports portent la mention de collaboration d'un ou de plusieurs auteurs: docteurs Brunet, Hamel, E. Nicoulau, Pactet, Pochon, Toulouse, Trénel], 16 vol. Cote: 4-TE66-206. [Voir la cote TE66-206]

//, *I^{er} et II^d Congrès Internationaux de protection de l'enfance. Table alphabétique générale par matière et par nom d'auteurs des recueils des: 1er Congrès International d'assistance (Paris, 1889); 1^{er} Congrès international de protection de l'enfance; 2^e Congrès international d'assistance et 2^e Congrès international de protection de l'enfance, Genève, 1896, Paris, Siège de la permanence des Congrès d'assistance et de bienfaisance, 1906, 28p.* Cote: 8-R-24217

2.1.2. Bibliothèque de l'Assistance publique (7 rue des Minimes, Paris).

Nous avons pu consulter le fichier du fonds des archives imprimées de l'Assistance publique (période antérieure au XX^e siècle). Il nous a permis de relever plusieurs synthèses sur l'assistance aux aliénés et quelques notices biographiques sur les principaux aliénistes ayant exercé en Seine-Inférieure

Assistance aux aliénés.

Brierre de Boismont, « Mémoire pour l'établissement d'un hospice d'aliénés » dans *Annales d'Hygiène publique et de médecine légale*, 1836, p.39-120. Cote: 5PER16.

Foville fils (A.-L.), *Les aliénés. étude pratique sur la législation et l'assistance qui leur sont applicables*, Paris, Baillière, 1870, 208p. Cote: B-5678.

Simon (Th.), *L'aliéné, l'asile, l'infirmier*, Paris, Berthier, 1911, 406p. Cote: A-740.

Notices biographiques.

Carayon (Jean), « Parchappe », *Association des inspecteurs généraux et inspecteurs de l'administration*. Chronique historique, n°4, p.26-30. Cote: D-897.

« Nécrologie: le docteur Brierre de Boismont », *Annales d'Hygiène publique et de médecine légale*, 1882, tome 7, p.195-198. Cote: 5PER80.

« Obsèques de monsieur Achille Foville », *L'Union Médicale*, 1887, p.906-908.

Cote: 312PER7.

Rondepierre (J.-J.), « Théodore Simon (1873-1961) », *Presse Médicale*, 1962, n°16, p.795-796. Cote: 166PER136.

2.1.3. Bibliothèque Interuniversitaire de médecine (B.I.U.M., rue de l'école de Médecine, Paris 5°).

Ouvrages et brochures:

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, *L'asile d'aliéné de Saint-Yon par le président*, Rouen, Imp. Cagniard, 1897, 17p. Cote: 65485 (2).

Bibliothèque médico-psychologique du docteur Morel. Catalogue d'une importante collection de livres sur le système nerveux, le somnanbulisme, les maladies mentales, les asiles d'aliénés, l'hygiène, la médecine et la chirurgie, Paris, Baillière et fils, 104p. Cote: 46716 (5). [B.N.F Cote: DELTA-52165].

Cinquantenaire de la Société Médico-Psychologique, 1852-1902, Paris, Masson, 1902, 168p. et fig. Cote: 54499/63137.

Dumesnil (é.) et Morel (B.-A.), *Le restraint système des asiles publics français pour les aliénés. Réponses au rédacteur du Mental Science*, Paris, Imp. Martinet, 1865, 16p.. Cote: 90955, t.2, n°7.

Foville (A.-L. fils), De Lagonde (directeur), Rousselin (médecin en chef), Desmarests (architecte), *Asiles publics des aliénés du département de la Seine-Inférieure, Projets de travaux à exécuter dans ces asiles pour leur entier achèvement et pour l'organisation des services économiques communs*, Rouen, Lapierre, 1874, 124p et un plan. Cote: 90958, t.1026, n°21.

Morel (B.-A.), *De la folie héréditaire*, Paris, Masson et fils, 1862, 29p. Cote: 68912 (7).

//, *Du goître et du crétinisme, étiologie, prophylaxie, traitement, programme médico-administratif*, Paris, Asselin, 1864, 79p.. Cote: 90960, t.349, n°4/ 46783 (8).

//, *De l'hérédité morbide progressive ou des types dissemblables et disparates dans les familles*, Archives générales de médecine, 41p., 1867. Cote: 90948, t.7, n°11.

Parchappe (J.-B.-M.), *Des principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés*, Paris, Masson, 1853, 320p. et 4 planches. Cote: 46876/mf n°2490.

Rousselin (J.-L.), *De la double influence des crises et du traitement de la guérison de la folie*, Paris, Imp. Rignoux, 1851, 45p. Cote: thèse de médecine de Paris, n°91, t.12.

Smyttère (Philippe-Joseph-Emmanuel de), *Notice statistique, historique et médical sur l'asile public d'aliénés de Lille*, Lille, Imp. Vanackin, 1847, 40p., planches et tableaux. Cote: 90960, t.181, n°2.

Notices biographiques:

Foville (A.-L. fils), *Notice sur les titres scientifiques et administratifs*, Paris, Baillièrre, 1885, 23p. Cote: 110-133, t.26, n°20.

Lasègue (Ch.), « Morel. Sa vie médicale et ses oeuvres » dans *Archives Générales de Médecine*, 1873, tome 1, p.589-600. Cote: 90165.

« Morel (B.-A.) » dans *Mental Hygiene*, Vol.XIV, April 1930, n°2, New York City, The National Committee For Mental hygiene, Etats-Unis. Cote: 91.929.

Ritti (Antoine), « Max Parchappe. éloge prononcé dans la séance publique annuelle de la Société Médico-psychologique, le 30 avril 1883 » dans *Histoire de la Société Médico-psychologique*, Paris, 1913, tome 1, p.137-170. Cote: 65296.

(Idem, Paris, O.Doin, 1883, 31p. sous la Cote: 46701 (17)).

//, « Achille Foville. éloge prononcé à la séance publique annuelle de la Société Médico-psychologique, le 27 avril 1891 » dans *Histoire de la Société Médico-psychologique*, Paris, 1913, tome 1, p.369-421. Cote: 65296.

(Idem, Paris, G. Masson, 1891, 48p. sous la Cote: 50616 (2)).

Congrès:

Exposition Universelle internationale de 1889, Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies (recueil de la Faculté de médecine de Paris). Cote: 20455, II.

comprenant:

Cote: 20455, II, n°8: Ritti (A.), *Congrès International de médecine mentale tenu à Paris du 5 août au 10 août 1889*, Paris, Imp. Nationale, 1890, 35p.

(notamment les interventions relatives aux excursions dans les asiles de la Seine-Inférieure).

Cote: 20455, II, n°12: *Congrès International de psychologie physiologique*, Paris, Imp. Nationale, 1890, 42p.

Cote: 20455, II, n°13: Richet (Charles), *Rapports sommaires sur les questions soumises au congrès*, Paris, Imp. Nationale, 1889, 16p.

Cote: 20455, II, n°15: *Liste des membres du Congrès International de psychologie physiologique*, 4p.

Revue médicales:

Les Bulletins de la Société de psychologie physiologique (1885-1887). (Dépouillement ponctuel).

Cote: 91-439.

On trouve aussi à la B.I.U.M. une collection quasi complète des bulletins et journaux de la Société de médecine de Rouen de 1825 à 1919 sous les cotes:

Cote: 3, 1853; 5, 1856/59 <90-112> : *Bulletin analytique des travaux de la Société de médecine de Rouen* publié de 1825 à 1861.

Cote: [26, 1887-49, 1910] et [51, 1912-52, 1913] <130-147> : *U.M.S.I.* (Union Médicale de la Seine-Inférieure. Journal de la Société de médecine de Rouen publié de 1862 à 1886 (Hôtel des Sociétés Savantes de Rouen).

Cote: [4, 1865-9, 1872] et [12, 1873-25, 1886] <130-147> : *Bulletin de la Société de médecine de Rouen* publié de 1887 à 1919 (Rouen, Hôtel des Sociétés Savantes).

2.2. Bibliothèques et archives municipales et départementales.

2.2.1. Archives départementales de la Seine-Maritime.

Journaux locaux et départementaux:

Archives du Havre et de la Normandie, revue historique, politique, artistique et théâtrale (1838-1840, relié). Cote: J.P.L.10.

Assises scientifiques, littéraires et artistiques fondées par Arcisse de Caumont (1896-1934). Cinq sessions: 1896 (2e); 1903 (3e); 1908 (4e); 1913 (5e); 1923 (6e). Cote: RH.21.

Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles et du Muséum de Rouen (1865-1908, quarante volumes). Cote: R.H.9.

Recueil des Publications de la Société havraise d'études diverses (1833-1920-21, cinquante et un volumes). Cote: R.H.5.

Annuaire et documents administratifs.

Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure an XII-1824. Cote: ANN.10 / 1 à 11. (dépouillement complet).

1-An XII 7-1810

2-An XIII 8-1811

3-An XIV 9-1812

4-1807 10-1823 (2 volumes notamment le chapitre « Hospice des aliénés » dans vol.1, p.309-314).

5-1808

6-1809 11-1824 (en fait Tables de l'année 1823).

Almanach de Rouen, des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure an XI- 1900. Cote: ANN.3 / 1à 90. (dépouillement complet).

1-an XI 46-1856 Idem

2-an XIII 47-1857 Idem

3-1810 48-1858 Idem

4-1811 49-1859 Idem

5-1812 50-1860 Idem

6-1813 51-1861 Idem

7-1814 52-1862 Idem

8-1817 53-1863 Idem

9-1818 54-1864 Idem

10-1820 55-1865 Idem

11-1821 56-1866 Idem

12-1822 57-1867 Idem

13-1823 58-1868 Idem

14-1824 59-1869 Idem

15-1825 (asile faubourg Saint-Sever) 60-1870 Idem

16-1826 (asile des aliénés de Rouen) 61-1871 Idem

17-1827 Idem 62-1872 Idem

18-1828 Idem 63-1873 Idem

19-1829 Idem 64-1874 Idem

20-1830 Idem 65-1875 Idem

21-1831 Idem 66-1876 Idem
22-1832 Idem 67-1877 Idem
23-1833 Idem 68-1878 Idem
24-1834 (asile des aliénés de Rouen et
cours public de physiologie et des maladies du cerveau) 69-1879 Idem
25-1835 Idem 70-1880 (asile des femmes à Saint-étienne du Rouvray et à asile pour les hommes à Sotteville-Lès-
Rouen)
26-1836 Idem 71-1881 Idem
27-1837 Idem 72-1882 Idem
28-1838 Idem 73-1883 Idem
29-1839 Idem 74-1884 Idem
30-1840 (asile des aliénés de Rouen et cours
de physiologie à l'école de médecine de Rouen) 75-1885 Idem
31-1841 Idem 76-1886 Idem
32-1842 Idem 77-1887 Idem
33-1843 Idem 78-1888
34-1844 Idem 79-1889
35-1845 Idem 80-1890
36-1846 Idem 81-1891
37-1847 Idem 82-1892
38-1848 Idem 83-1893
39-1849 Idem 84-1894
40-1850 Idem 85-1895
41-1851 Idem 86-1896
42-1852 (asile des aliénés de Rouen et sa
succursale de Quatre Mares) 87-1897
43-1853 Idem 88-1898
44-1854 (asiles des aliénés de Rouen:
Saint-Yon et Quatre Mares) 89-1899
45-1855 Idem 90-1900

Almanach de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure. Annuaire général de la magistrature, du commerce et de l'industrie (à partir de 1901).

Cote: ANN.4./01 à 15 (dépouillement complet des années 1901 à 1920).

1-1901 (asile des femmes et asile des hommes) année 1910 (manquant)
2-1902 Idem 10-1911 (asile des femmes et des hommes).
3-1904 Idem 11-1912 Idem
5-1905 Idem 12-1913 Idem
6-1906 Idem 13-1914 Idem
7-1907 Idem années 1914-1918 (manquant)

8-1908 Idem 14-1919 (asile des hommes et des femmes).

9-1909 (honorariat et Société de patronage pour les 15-1920 Idem aliénés nécessiteux)

Ville de Rouen. Conseil municipal. Analyse des procès verbaux des séances du 22 décembre 1800 au 20 novembre 1874., Imp. Lecerf, Rouen, tome 1, 1800-1840, 479p. et tome 2, 1841-1870, 499p. (Consultation systématique). Cote : Inv.76 (Usuel).

Ouvrages, articles et brochures.

Beaurepaire (Ch. A. de), *La maison de force de Saint-Yon et le parlement de Normandie*, Rouen, 1946, 57p. Cote : B.H.S.M. 422/23.

Beaurepaire (G. de.), *Notes sur l'Hôtel-Dieu et les Hôpitaux de Rouen*, Rouen, 1911, in 8°, 25p.

Brunon (Raoul), *Notes sur le service de clinique médicale de l'Hôtel-Dieu de Rouen*, Rouen, 1914, in 8°, 66p.

Giraud (Albert), *Asile d'aliénées de Saint-Yon. Rapport médical pour l'année 1892*, Rouen, 1893, 29p. Cote: B.H.S.M. 440/8

//, « Lieu de naissances et migrations des malades admises pour la première fois dans un asile d'aliénés et entrés à Saint-Yon de 1891 à 1891 » dans *Assises Scientifiques, Littéraires et Artistiques*, Compte rendu, 15-18 juin 1896, Rouen 1897, p.13-82. Cote : BHN.413.

Règlement de l'asyle départemental des aliénés établi à Rouen, Rouen, E. Périaux fils aîné, 1832, 49p. Cote: BHSM 656/29.

Vingtrinier (A.-B.), *Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques dans la production de la folie*, (Extrait du Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen), 1844, 30p. Cote: B.P.S.H. 290/10

//, *Renseignement sur la présence des aliénés dans les prisons du département*, Rouen, D. Brière, 1836, 36p. (Assemblée générale tenue dans la grande salle de l'Hôtel de ville le 21 juin 1836. Société de patronage des jeunes libérés du département de la Seine-Inférieure). Cote: BA 1461/2.

Revue médicale.

L'Union Médicale de la Seine-Inférieure. Journal de la Société des médecins de Rouen. De l'année 1870 à l'année 1886. (Dépouillement systématique). Cote: JPL 361.

Loi de 1838:

Ministère de l'intérieur et des cultes. Législation sur les aliénés et les enfants assistés.

T.1: Aliénés: recueil des lois, décrets et circulaires ministérielles, 1790-1879, Paris, Berger-Levrault, 1880, 250p. Cote: BA1206/1.

T.2: Aliénés: discussion de la loi sur les aliénés à la chambre des députés et à la chambre des pairs, 1837-1838, Paris, Berger-Levrault, 1881, 559p. Cote: BA1206/2.

T.3: Aliénés: // (Suite et fin), Paris, Berger-Levrault, 1884, 400p. Cote: BA1206/3.

(les tomes 2 et 3 sont consultables à la B.N.F, Rééd. Analectes Théraplix, 1989, 5 vol., 239p., 450p., 169p., 113p., 100p. et 140p.)

Ministère de l'intérieur. Album de Statistique Graphique (s.l.), (s.d.), 1882, 70p. et tableaux. Cote: BA833/2.

Conseil supérieur de l'Assistance Publique. Aliénés, révision de la législation, fasc. n°30, Conseil Supérieur de l'Assistance Publique, Melun, Imp. Administrative, 1890, 86p. Cote: 859/17.

Conseil supérieur de l'Assistance publique. Session de juin 1891: projet de loi portant révision de la législation sur les aliénés, création des sociétés de patronage pour les aliénés sortant des asiles, fasc. n°36, Conseil supérieur de l'Assistance publique, Melun, Imp. Administrative, 1891, 199p. Cote: BA859/21.

Autres.

Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Maritime. Cote: RH11. (La commission des antiquités de la Seine-Inférieure avait été créée en 1818. Quelques articles sur l'asile St-Yon et les premiers asiles d'aliénés.)

2.2.2. Bibliothèque municipale de Rouen.

Dictionnaires nationaux:

Vapereau (G.), *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, Hachette, 1858. (ainsi que l'édition ultérieure de 1891). Cote: mm 1693⁽¹⁾.

Dictionnaires locaux et outils de travail:

Barrey (Ph.), *Notice historique sur la Société Havraise d'études diverses suivi du Catalogue méthodique de ses publications*, Le Havre, Imp. H. Micauts, 1903, 101p. Cote: U. 3851¹¹. (Usuel).

Dictionnaire biographique commercial et industriel. Département de la Seine-Inférieure, Rouen, Allain, 1928-1929. Cote: Norm.g.222

Dictionnaires biographiques illustrés, Dictionnaire de la Seine-Inférieure, Paris, E. Flammarion, 1908, 2 tomes. Cote: 944.2.Dic. (Usuels).

FRÈRE (édouard), *Manuel de biographie normande. Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, Ed. A. Le Brument, tome 1, 1858, tome 2, Rouen, 1860. Cote: Hédou m2423.

LEBRETON (T.), *Biographie Normande*, Rouen, Ed. Le Brument, 1861, 3 tomes. Cote: 944.2.LEB. (Usuels).

LEBRETON (T.), *Biographie Rouennaise. Recueil de notices biographiques et bibliographiques sur les personnages nés à Rouen*, Rouen, Ed. Le Brument, 1865. Cote: 944.2.LEB. (Usuel).

LE CHEVALLIER (A.), *Biobibliographie de l'arrondissement du Havre*, Société Havraise d'études diverses, Le Havre, Imp. H. Micaut, 1902-1903. Cote: 944.2.LEC. (Usuel).

LE CHEVALLIER (A.), *Bibliographie méthodique de l'arrondissement du Havre*, Société Havraise d'études diverses, Le Havre, Imp. H. Micaut, 1901. Cote: 944.2.LEC. (Usuel).

OURSEL (N.N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Paris, 2 tomes, 1886. Cote: 944.2.OUR. (Usuels).

M^{me} OURSEL (N.N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Paris, A. Picard, Premier supplément, 1888. Cote: 944.2.OUR. (Usuel).

M^{me} OURSEL (N.N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Second supplément, Rouen, A. Lestrigant, 1912. Cote: 944.2.OUR. (Usuel).

ROGER (Jules), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècles: Biographie et bibliographie*, Paris, Steinheil, tome 1, 1890, « Seine-Inférieure », tome 2, 1891, « Calvados, Manche, Orne et Eure ». Cote: 5823 Norm-mm 136.

Société Libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, Table générale des articles de la Société publié par Gabriel Gravier et MM. Giraud, Huard, Chavoutier et Héron, de 1796 à 1899, Rouen, 1900, 444p. Cote: 944.2.

Société Libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, Table générale des articles de la Société publié par François Burckard, de 1900 à 1991, Rouen, 1992, 60p. Cote: 944.2 BRI.

Annuaire.

Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie, Caen, Association Normande, 1835 (1^{ère} année) à 1859 (25^e année) puis *Annuaire des cinq départements de la Normandie et des Assises de Caumont*, Caen, Association Normande, 1860-1920. Cote: Norm. 260-1.

Revue et bulletins des Sociétés savantes.

Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure. Cote: Norm261-6. (Dépouillement ponctuel).

Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.

Table générale du bulletin (1797-1899), publié par la Société, Rouen, 1900.

Cote: U3850-3.

Les Bulletins des travaux de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. (Dépouillement systématique).

Cote: 944-2. (consultables aux A.D.S.M. Cote: R.H.12, An V à 1921, soixante seize volumes).

Journaux locaux et départementaux:

La Revue de Rouen (1833-1835) puis *La Revue de Rouen et de la Normandie* (1836-1852). (Dépouillement ponctuel).

Cote: Norm.259⁴

Le Journal de Rouen.

De 1785 aux années 1900. (Dépouillement ponctuel). Quotidien libéral, républicain, puis modéré et conservateur.

Microfilm. (Accès libre).

Le Nouvelliste de Rouen (1852-1892). (Dépouillement ponctuel). Quotidien conservateur.

Cote: Norm. Atl.104.

Le Petit Rouennais (1878-1903). (Dépouillement ponctuel).

Microfilm. (Accès libre).

Ouvrages, articles et brochures.

« A propos du congrès aliéniste » dans *Le Petit Rouennais*, lundi 11 août 1890. Microfilm. (Accès libre).

Association des Anciens élèves du Lycée de Rouen. Reconnu d'utilité publique par décret du 30 février 1876, Rouen, Lycée Corneille. Cote : Norm.Brm 514.

Association française pour l'avancement des sciences, 6^e session, Le Havre, 1877, Paris, Imp. Centrale des Chemins de fer, 1878, 1208p. et planches. Cote: M4056.

Association française pour l'avancement des sciences, 12^e session, Rouen, Paris, 1883, 1202p., cartes et plans. (Accompagné d'une *Brochure d'Informations et documents, Au siège de l'Association, 32p.*) Cote: M4056.

« Association française pour l'avancement des sciences; visite à Rouen, à la suite du congrès du Havre, en 1877 »

dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure*, 1878, p.74-86. Cote: 944-2.

Ballin (Armand Gabriel), *Notice sur l'asile des aliénés de Rouen*, Rouen, Imp. N. Périaux, 25 avril 1828, 13p. Cote: Nm.865.

Beaurepaire (Charles de), « Notice sur les maisons de force de la généralité de Rouen avant 1790 » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1858-1859. Cote: Br.m.2032.

//, « Dépôt d'aliénés à St-Aubin la campagne, 1786 » dans *Bulletin de la Société d'Histoire de la Normandie*, tome 8, p.101-103.

Cote: Perm.893

//, «Maisons d'aliénés à Saint-Aubin-la-Campagne» dans *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, 1897-1899, tome 11, 1900, p.141-142.

Cote: Norm.261-6 (un exemplaire se trouve aux Archives départementales Cote:RH11/13)

« Bibliographie. Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies par M. Parchappe, médecin en chef de l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure » dans *Revue de Rouen*, 1836, 2^d trimestre, p.120-124.

Binet (A.), *Les altérations de la personnalité*, Paris, Alcan, 1892, 323p. Cote : m-672.

//, *Les révélations de l'écriture d'après un contrôle scientifique*, Paris, Alcan, 1906, 260p. Cote : m-7602.

//, *L'âme et le corps*, Paris, Flammarion, 1910, 288p. Cote : Gadeaup-980.

Bosquet (A.), « Notice nécrologique sur le docteur Blanche » dans *Revue de Rouen*, janvier 1849, tome 31, p.41-43. Cote: Norm. 259⁴.

Bouquet, « Remplacement de la première tour du colombier détruite au siège de 1562 » dans *Bulletin de la commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, 1900-1902, tome 12, 1903, p.101-109. Cote: Norm. 261-6.

Bouteiller (J.), *Histoire de la Société de médecine de Rouen*, Extrait U.M.S.I. 1876-1878, Rouen, Deshays, 1878, 188p. [U.M.S.I. 1877: n°48; n°49, p.156-172; n°50, p.218-240; n°51, p.36-68; 1878: n°52, p.120-152; n°53, p.168-200; n°54, p.220-230].

//, *Notice nécrologique sur le Dr J.-B. Parchappe*, Rouen, Boissel, 1866, 8p. Cote: mm2253-23.

Bouteville (Lucien de), *Notice statistique sur l'asile départemental des aliénés établi pendant les dix premières années de son existence à Rouen, du 11 juillet 1825 à fin décembre 1834, présenté à Monsieur le Baron Dupont-Delporte et M.M. les membres du Conseil Général du département*, Rouen, Imp. N. Périaux, 1835, 35p. avec 26 tableaux. Cote: Nm.827.

//, « Introduction. I-Saint-Yon avant la création de l'asile des aliénés. II-Création de l'asile des aliénés » dans *Notice*

statistique sur l'asile départemental des aliénés établi à Rouen pendant les dix premières années de son existence, du 11 juillet 1825 à fin décembre 1834, présenté à Monsieur le Baron Dupont-Delporte et M.M. les membres du Conseil Général du département, Rouen, Imp. N. Périaux, 1835, p.1-6. Cote: Nm.827.

//, *établissement départemental pour le traitement des aliénés des deux sexes fondé à Rouen dans l'ancienne maison Saint-Yon*, prospectus, Rouen, Imp. Périaux, 1832, 4p. Cote: Nbrmm-1596.

Bouteville (L. De) et Mérielle (Pierre), *Rapport sur la visite des asiles d'aliénés de la Grande-Bretagne présenté à M. Ernest Leroy, commandeur de la légion d'honneur, Préfet de la Seine-Inférieure*, Rouen, Imp. A. Péron, 1853, 110p. avec 6 plans. Cote: mm2233³

Bréant (S.), *Lycée Corneille de Rouen*, 1953, imp. Lecerf, 1953, 62p. Cote : NBrp120.

Brunon (Raoul), Directeur de l'Ecole de médecine de Rouen, médecin des hôpitaux, *Titres et travaux*, (Sans date), 48p. Cote: Norm.mm181.

« Chronique-Magnétisme » dans *Revue de Rouen*, 12^e année, p.51-56. Cote: Norm. 259⁴.

« Compte-rendu du cours de physiologie appliquée à la médecine et spécialement au traitement des maladies du cerveau par M. le docteur Foville » dans *Journal de Rouen*, 19 avril 1833. Microfilm. (Accès libre).

Corneille (M. A.), *La Seine-Inférieure industrielle et commerciale. étude statistique, historique et économique*, Rouen, Lib. Herpin, 1873, 547p. (Consultation libre).

Crépieux-Jamin (Jules), *Traité pratique de graphologie. étude du caractère de l'homme d'après son écriture*, Paris, Flammarion, 1906, 276p. Cote: p.10177.

//, *Les éléments de l'écriture des canailles. Illustré de 169 documents*, Paris, Flammarion, (Sans date, 1923 ?), 327p. Cote : mm-3334.

// (avec préface de Charles Richet), *L'âge et le sexe dans l'écriture*, Paris, Ed. Aryas, Rouen, Imp. de la Vicomté, 1924, 61p. Cote: mm2934.

« De la chaire de physiologie » dans *Journal de Rouen*, 12 janvier 1832. Microfilm. (Accès libre).

« De la chaire de physiologie (suite) » dans *Journal de Rouen*, 6 mars 1832. Microfilm. (Accès libre).

Delcourt (A.), *Notice historique. M. le Baron Dupont-Delporte, préfet, Conseiller d'état, pair de France sous l'Empire et la Monarchie Constitutionnelle. Considérations administratives et politiques*, Rouen, Péron, 1854, 143p. Cote: N255-113.

Delérué (Jules-Adrien), « L'assistance officielle à Rouen » dans *Revue de la Normandie*, 1865, T.5, p.257-267. Cote: Norm.259⁴.

Desbois (Alphonse), *Cure magnétique*, Extrait de la Revue de Rouen et de la Normandie, Rouen, Périaux, Février 1842, 14p. Cote: m.3900.

Dubosc (Georges), « Saint-Simon et les Saint-Simoniens en Normandie » dans *Journal de Rouen*, 14 juin 1925. (Accès libre).

//, « Le centenaire de l'Asile d'aliénés » dans *Journal de Rouen*, 31 juillet 1925. (Accès libre).

Duchemin (P.), *Sotteville-lès-Rouen et le faubourg Saint-Sever*, Rouen, Lestringant, 1893, 560p. et plans.

Dumesnil (René), *Flaubert. Son hérédité, son milieu, sa méthode*, Thèse de doctorat de médecine, Société française d'imprimerie et de librairie, Paris, 1905-1906.

Cote: Norm. p.312

Esquirol (Jean-Etienne.), *Des établissements d'aliénés en France et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés. Mémoire présenté à son excellence le ministre de l'intérieur en septembre 1818*, Paris, Imp. de Madame Huzard, mars 1819, 43p. Cote: Mont.P.14.753.

Féré (Octave), *Les mystères de Rouen*, Rouen, C. Haulard, Librairie de la Préfecture, 1^{ère} éd. 1844, Rééd. 1861, 1^{ère} et 2^d parties, 372p. Cote : Nm-850.

Foville (Achille Louis fils), inspecteur général des établissements de Bienfaisance et d'Aliénés, *Les nouvelles institutions de bienfaisance. Les dispensaires pour enfants malades. L'hospice rural*, avec 10 plans, Paris, Imp. Baillière et fils, 1888. 255p. de photocopies. Cote: Norm.m.4203.

Fraigneau (Amédé), *Rouen bizarre*, 1888, réédition du P'tit Normand, Rouen, 1981. Cote: Norm. p. 1727

Girardin (Jean), *Notice bibliographique sur monsieur le docteur Lucien Deboutville de Rouen*, Rouen, Imp. Cagniard. Extrait du Bulletin de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, 1882, 20p.

Giraud (Albert), *Le projet de révision de la loi sur les aliénés au Conseil supérieur de l'assistance publique* (Extrait des Annales Médico-psychologiques janvier-février 1892), Paris, Typ. G. Née, 1892, 12p. Cote : m3287¹⁻¹³.

//, *Le projet de révision de la loi sur les aliénés à la chambre des députés*. Cote: m3287².

//, *études sur les procès de Sorcellerie en Normandie. Discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, Rouen, Imp. Cagniard, 1897, 54p. Cote: mm3270. (Don d'auteur 1^{er} juillet 1910).

//, *De l'appel des jugements correctionnels frappant des individus reconnus aliénés*, Congrès des médecins aliénistes de Bordeaux (1895), Imp. Gounouilhou, Bordeaux, 1896, 12p. Cote : m.3924.

//, *Un début dans la pratique de la médecine légale*, Rouen, Imp. Cagniard, 1903, 16p. Cote : mm3270.

//, (par le docteur, secrétaire général du congrès), *I^{er} et II^e Congrès nationaux d'assistance publique et de bienfaisance privée. Table alphabétique des matières et par nom d'auteur*, Recueils des congrès de Lyon en 1894 et Rouen en 1897, Paris, siège de la permanence des congrès d'assistance et de bienfaisance et de la Société Internationale pour l'étude des questions d'assistance, 1906, 22p. (Don du 1^{er} juillet 1910).

//, *Communication du docteur Giraud, médecin directeur de l'asile public d'aliénés de Saint-Yon (Seine-Inférieure)*, III^e congrès national d'assistance publique et de bienfaisance privée, Bordeaux, 1904, 31p. Cote: m.3287¹¹.

//, *Notes et impressions de voyage en Sicile au cours de l'année 1906*, Rouen, Imp. Cagniard, 1909, 20p. Cote : m-3287-13.

Giraud (A.) et Ladame (E.), *Des sociétés de patronage des aliénés*, Congrès des médecins aliénistes des pays de langue française, session de La Rochelle, Imp. Moutier, 1893, p.66-101. Cote: mm.2800.

Gogéard (A.), « Les transformations de Saint-Yon à travers les siècles » dans *Les Amis des Monuments rouennais*, années 1914-1921, p.109-121. Cote: Norm.g.327.

Gors (L.), « Sciences naturelles. Notice historique sur le Magnétisme animal » dans *Revue de Rouen*, 1836, 4^e année, p.168-191. Cote: Norm. 259^d.

Hurel (A.), *Mémoire sur le quartier des condamnés aliénés annexé à la maison centrale de Gaillon*, 1880. Cote: Nm 676-19.

Introduction du chant et de la lecture à l'asile des aliénés de Saint-Yon. Chronique, Brochure, 1842, 2p. Cote: Nbrmm-1597.

Janet (Pierre), *L'automatisme psychologique. Essai de psychologie expérimentale sur les formes inférieures de l'activité humaine*, thèse de lettres, Paris, Alcan, 1889, (Rééd. C.N.R.S, 1989), 462p. Cote: m.24998.

//, *Les médications psychologiques: études historiques, psychologiques et cliniques sur les méthodes de la psychothérapie*, Travaux du laboratoire de psychologie de la Salpêtrière, Paris, Alcan, 1919, 3 tomes, 346p., 307p. et 494p.

Cote:mm2758.

(Les deux premiers tomes se trouvent sous la forme d'un don à la Bibliothèque de l'Université de Rouen-section Lettres).

« Le congrès des aliénistes » dans *Le Petit Rouennais*, mercredi 6 août 1890. Microfilm. (Accès libre).

« Le congrès aliéniste » dans *Le Petit Rouennais*, vendredi 8 août 1890. Microfilm. (Accès libre).

« Le congrès d'aliénation mentale » dans *Journal de Rouen*, mercredi 6 août 1890. Microfilm. (Accès libre).

Levainville (J.), *Rouen. étude d'une agglomération urbaine*, A. Colin, Paris, 1913, 213p. avec 24 figures, 1 carte, 1 plan et 16 reproductions photographiques. (consultation libre).

//, « Les ouvriers du coton dans la région de Rouen » dans *Annales de Géographie*, 1911, p.52-64.

Lévy (Auguste), « Rapport sur les travaux anthropologiques de M. le Dr Morel » dans *Mélanges d'anthropologie pathologique et de médecine mentale*, Rouen, 1859, 26p. Cote: m.3938.

Liquet (Théodore), « Asiles des aliénés » dans *Rouen; précis de son histoire, son commerce, son industrie, ses manufactures, ses monuments. Guide nécessaire pour bien connaître cette capitale de la Normandie*, Mémoire de l'Académie royale de Rouen, 1831, 2^d édition, p.160-168. Cote: U.1286⁶

//, « Asiles des aliénés » dans *Rouen; précis de son histoire, son commerce, son industrie, ses manufactures, ses monuments. Guide nécessaire pour bien connaître cette capitale de la Normandie*, Rouen, Ed. Frère, 1839, p.167-172.

Lombroso (Cesare), *Hypnotisme et spiritisme*, Paris, Flammarion, 1911, 1 vol., 308p. Cote : p.5204.

//, *L'homme de génie*, Paris, 1909, 499p. Cote : m.7602.

Lombroso (C.) et Ferrero (C.), *La femme criminelle et la prostituée*, Paris, Alcan, 1896, 679p., Fig. et planches. Cote : m.7602.

//, *Le crime : cause et remèdes. Avec une introduction sur les derniers progrès de l'anthropologie criminelle et un appendice*, 2^d éd., Paris, Alcan, 1907, 583p., Fig. et planches. Cote : m.7602.

Lombroso (C.) et Laschi (R.), *Le crime politique et la révolution par rapport au droit, à l'anthropologie criminelle et à la science de gouvernement*, Paris, Alcan, 1892, 2 vol., 582p. Cote : m.7602.

« Magnétisme animal » dans *Revue de Rouen*, tome 24, 12^e année, p.317-318. Cote: Norm. 259⁴.

Morel (Bénédict-Auguste), « Swedenborg: sa vie, ses écrits, leur influence sur un siècle ou coup d'oeil sur le délire religieux » dans *Mélanges d'anthropologie pathologique et de médecine mentale*. , Rouen, Imp. A. Péron, 1859, 64p. Cote: m.3938

//, *Le procès Chorinski: étude médico-légale*, Rouen, Imp. Ch. Lapierre, 1868, brochure de 32p. Cote: m.3665 (16).

Martin (Alph.), *Histoire de l'Hôpital général du Havre et du Pré de Saint-Roch*, Havre, 1879. Cote: Norm.154^o (2).

Noël (Eugène), *Rouen, Rouennais, Rouenneries*, Rouen, Schneider Frères, Imp. Cagniard, 1894 (Rééd. 1981), 224p.

//, « La musique appliquée au traitement de la folie » dans *Georges Pouchet et Georges Penneret, Almanach des normands pour 1862*, Rouen, 1861, p.97-106. Cote: Norm.261²

Noiret (Ch.), *Mémoires d'un ouvrier rouennais*, Rouen, François, 1836, 100p. Cote : Np.101.

Notices scientifiques, historiques, industrielles, commerciales et artistiques à l'occasion du Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, Rouen, E. Augé, 1883, 678p. Cote: Np933.

Parchappe de Vinay (Jean-Baptiste), *Rapport sur le service médical de l'asile des aliénés de Saint-Yon pendant l'année 1840, comprenant les documents relatifs aux années 1835, 1836, 1837, 1838, 1839 et 1840 présenté par M. Parchappe*, Rouen, N. Périaux, 1841, 21p. et tableaux. Cote: Ng.131. (Fonds Girardin: Rec.34-4.)

//, *Cours d'histoire de la médecine. Discours par M. Parchappe*, Rouen, Imp. N. Périaux, 1833, 51p. Dédicace manuscrite « Offert à la bibliothèque par l'auteur ». Cote: m.3900.

//, « Bibliographie. Notice statistique sur l'asile départemental des aliénés par M. Deboutteville directeur de l'établissement » dans *Revue de Rouen*, 1835, tome 6, p.220-227. Cote: Norm. 259⁴.

//, « Cranioscopie. Le développement de l'intelligence, chez l'homme, est-il en raison du volume de la tête? » dans *Revue de Rouen et de la Normandie*, janvier-juin 1836, 4^e année, p.193-198. Cote: Norm. 259⁴.

//, « Article critique sur les voix intérieures de Victor Hugo » dans *Revue de Rouen et de la Normandie*, 1837, 1^{er} semestre, p.377-386. Cote: Norm. 259⁴.

//, « Psychologie. De la puissance intellectuelle dans l'état de délire » dans *Revue de Rouen et de la Normandie*, 1844, tome 24, 12^e année, p.145-156.

Cote: Norm. 259⁴.

//, « Démonologie et sorcellerie au XV^e siècle; le Maillet des Sorcières » dans *Revue de Rouen et de la Normandie*, 1843, 1^{er} semestre, p.193-200. p.287-294, p.350-357; 2^d semestre, p.5-12. Cote: Norm. 259⁴.

//, « De l'extinction du suicide » dans *Revue de Rouen et de la Normandie*, 1844, 1^{er} semestre, p.5-12. Cote: Norm. 259⁴.

Périaux (Nicéas), *Histoire sommaire et chronologique de la ville de Rouen, de ses monuments, de ses institutions, de ses personnages célèbres, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Rouen, Lanckin, 1874, 706p. (Consultation libre).

Toulouse (E.), Vaschide (N.), Piéron (H.), *Technique de psychologie expérimentale, examen de sujets*, Paris, O. Doin, 1904, 355p. Cote : P-9634.

Vanssay (C.A. de), *Discours prononcé à l'occasion de la première pierre de fondation de l'hospice des aliénés de Saint-Yon*, 25 août 1822, 6p. Cote: Nbrmm-1603.

Védié (Henri), *études médico-psychologiques ou essai sur l'action des causes morales au point de vue de la pathologie et en particulier de l'aliénation mentale*, thèse de médecine, Paris, Imp. A. Parent, 26 juillet 1872, 58p. Cote: Br.mm.143.

Vigné (Jean.-Baptiste.), *Catalogue des livres composant la bibliothèque de monsieur Vigné*, docteur en médecine, membre de l'Académie de Rouen, Rouen, Imp. D. Brière, 26-27 avril 1850, 22p.

Villers (M. de), *Rapport sur l'asile des aliénés au Conseil Général*, Rouen, Imp. A. Péron, 1848, 10p. Cote: Nm. 865.

Vingtrinier (Arthus-Barthélemy), *Notice sur les prisons de Rouen*, Mémoire de la Société Libre d'émulation de Rouen, Rouen, F. Baudry Imp. du Roi, 1826, 72p. Cote: Norm.Br.m604.

//, *éloge académique de monsieur le docteur Antoine-Emmanuel-Pascal Blanche (Lecture faite à l'Académie de Rouen, le 3 août 1849)*, Rouen, Imp. A. Péron, 1850, 29p. Cote: Nmm574⁴⁶.

//, *Des aliénés dans les prisons et devant la justice (Mémoire lu devant l'Académie de Rouen)*, Paris, J.-B. Baillière, 1852, 88p. (Extrait des Annales d'Hygiène et de Médecine Légale, 1852, tome XLVIII). Cote: m3745³⁴

//, « éloge académique de M. le Dr A. Blanche, médecin en chef de l'Hospice-Générale » dans *Revue de Rouen*, novembre 1850, tome 32, p.539-553. Cote: Norm. 259⁴.

Rapports et congrès.

Congrès scientifique de France, 32^e session, tenu à Rouen en août 1865, Paris, Derache, Rouen, Lebrument, 1866, 871p. Cote: N256-3.

Documents imprimés. Asile d'aliénés de Saint-Yon de Rouen. Rapports, observations et statistiques, (avec graphiques et tableaux) années 1835-1841 puis années 1888 à 1899, et comptes rendus du service médical années 1882-1886. Cote: Norm.g.131.

Un carton comprenant 7 dédicaces *Offert à la Bibliothèque de Rouen par l'auteur. Parchappe* .

1-Boutteville (L. de), directeur de l'asile des aliénés, et Baron Dupont-Delporte, Préfet de la Seine-Inférieure, Prospectus de l'asile des aliénés de Saint-Yon, Rouen, 1832, 4p.

2-Parchappe (M.), Rapport sur le service médical de l'asile des aliénés de Saint-Yon pendant l'année 1835 présenté à Messieurs les Membres du Conseil de surveillance et l'administration de cet établissement, Rouen, N. Périaux, 1836.

3-Parchappe (M.), Rapport sur le service médical de l'asile des aliénés de Saint-Yon pendant l'année 1836 présenté à Messieurs les Membres du Conseil de surveillance et l'administration de cet établissement, Rouen, N. Périaux, 1837, 12p.

4-Parchappe (M.), Rapport sur le service médical de l'asile des aliénés de Saint-Yon pendant l'année 1837

(comprenant les documents relatifs aux années 1835, 1836 et 1837 présenté à Messieurs les Membres du Conseil de surveillance et l'administration de cet établissement, Rouen, N. Périaux, 1838, 26p.

5-Parchappe (M.), Rapport sur le service médical de l'asile des aliénés de Saint-Yon pendant l'année 1839 présenté à Messieurs les Membres du Conseil de surveillance et l'administration de cet établissement, Rouen, N. Périaux, 1840, 12p.

6-Parchappe (M.), Rapport sur le service médical de l'asile des aliénés de Saint-Yon pendant l'année 1839 présenté à Messieurs les Membres du Conseil de surveillance et l'administration de cet établissement, Rouen, N. Périaux, 1840, 12p.

7-Parchappe (M.), Rapport sur le service médical de l'asile des aliénés de Saint-Yon pendant l'année 1840 (comprenant les documents relatifs aux années 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, et 1840), Rouen, N. Périaux, 1841, 21p.

8-Idem

9-Idem

10-Parchappe (M.), Rapport médical de l'asile des aliénés de Saint-Yon pendant l'année 1841, Rouen, Imp. N. Périaux, 1842, 14p.

11-Cortyl (Ed.), Asile public d'aliénées de Saint-Yon. Compte-rendu du service médical pour les années 1882, 1883, 1884 et 1886, Rouen, Imp. L. Deshays, 1887, 149p.

12-Giraud (A.) et Nicoulau, Asile d'aliénées de Saint-Yon, Rapport médical pour l'année 1888, Rouen, Imp. Ch.-F. Lapierre, 1889, 29p.

13-Giraud (A.) et Nicoulau, Asile d'aliénées de Saint-Yon. rapport médical pour l'année 1889, Rouen, Imp.Ch.-F. Lapierre, 1890, 25p.

14-Giraud (A.) et Nicoulau, Asile d'aliénées de Saint-Yon. rapport médical pour l'année 1890, Rouen, Imp. Cagniard, 1891, 24p.

15-Giraud (A.) et Nicoulau, Asile d'aliénées de Saint-Yon. rapport médical pour l'année 1891, Rouen, Imp. Cagniard, 1892, 25p.

16-Giraud (A.) et Nicoulau, Asile d'aliénées de Saint-Yon. rapport médical pour l'année 1892, Rouen, Imp. Cagniard, 1893, 29p.

17-Giraud (A.), Nicoulau (E.) et Toulouse, Asile d'aliénées de Saint-Yon. rapport médical pour l'année 1893, Rouen, Imp. Cagniard, 1894, 25p.

18-Giraud (A.) et Nicoulau (E.), Pactet (F.), Asile d'aliénées de Saint-Yon. rapport médical pour l'année 1894, Rouen, Imp. Cagniard, 1895, 34p.

19-Giraud (A.), Pactet (F.) et Trénel, Asile public d'aliénées de Saint-Yon. Rapport médical pour l'année 1895, Rouen, Imp. E. Cagniard, 1896, 30p.

20-Giraud (A.), Trénel et Hamel, Asile public d'aliénées de Saint-Yon. Rapport médical pour l'année 1896, Rouen, Imp. E. Cagniard, 1897, 27p.

21-Giraud (A.), Trénel et Hamel, Asile public d'aliénées de Saint-Yon. Rapport médical pour l'année 1897, Rouen, Imp. E. Cagniard, 1898, 26p.

22-Giraud (A.), Trénel et Hamel, Asile public d'aliénées de Saint-Yon. Rapport médical pour l'année 1898, Rouen, Imp. E. Cagniard, 1899, 24p.

23-Giraud (A.), Trénel et Hamel, Asile public d'aliénées de Saint-Yon. Rapport médical pour l'année 1899, Rouen, Imp. Cagniard, 1900, 24p.

Carton: Documents imprimés Asile d'aliénées de Quatre Mares. Rapports médicaux, années 1888-1899. (Rapports, observations et statistiques avec graphiques et tableaux). Cote: Norm.G.132.

1-Dubuisson et Delaporte, Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1888, Rouen, Imp. Ch. F. Lapierre, 1889, 16p.

2-Dubuisson et Delaporte, Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1889, Rouen, Imp. Ch. F. Lapierre, 1890, 24p.

3-Dubuisson et Delaporte, Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1890, Rouen, Imp. Ch. F. Lapierre, 1891, 28p.

4-Malfilatre et Delaporte, Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1891, Rouen, Cagniard, 1892, 24p.

5-Malfilatre et Delaporte, Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1892, Rouen, Cagniard, 1893, 26p.

6-Malfilatre et Delaporte, Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1893, Rouen, Cagniard, 1894, 24p.

7-Malfilatre et Delaporte, Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1894, Rouen, Cagniard, 1895, 25p.

8-Thévet et Delaporte, Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1895, Rouen, Cagniard, 1896, 25p.

9-Thévet et Delaporte, Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1896, Rouen, Cagniard, 1897, 27p.

10-Thévet et Lallemand (E.), Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1897, Rouen, Cagniard, 1898, 27p.

11-Thévet et Lallemand (E.), Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1898, Rouen, Cagniard, 1899, 26p.

12-Lallemand (E.), Asile public pour aliénés de Quatre Mares, Rapport médical pour l'année 1899, Rouen, Cagniard, 1900, 19p.

2.2.3. Bibliothèque municipale du Havre.

Journaux:

Courrier du Havre. (1^{er} mai 1856-Juillet 1906). Cote: PJ3. (Dépouillement ponctuel).

Le Havre (2 février 1879- 31 décembre 1929). Cote: PJ4. (Dépouillement ponctuel).

Le Petit Havre (1^{er} janvier 1898-1er janvier 1912). Cote: PJ5. (Dépouillement ponctuel).

Journal du Havre (janvier 1815-13 juillet 1919). Cote: PJ2. (Dépouillement ponctuel).

Dictionnaire:

Dictionnaire biographique du département de la Seine-Inférieure avec photographies, Les dictionnaires départementaux, Paris, H. Jouve, 1892.

Bulletin des Sociétés savantes:

Les Recueils de la Société Havraise d'Etudes Diverses.

Fondée en 1830. (usuels). (Dépouillement ponctuel).

Ouvrages et articles:

Gibert (Joseph), *Présentation, décembre 1866, Mémoires et compte rendu des travaux de la Société de médecine du Havre (1864-1865)*, Le Havre, 1867, 2p. Cote: N2539.

« Impressions sur le magnétisme » dans *Recueil de la Société Havraise d'études diverses*, 1842, p.8-17. Cote: N1000¹²

Laplanche (G.) (secrétaire directeur des hospices du Havre), « Aliénés-Idiots-Epileptiques-Déments » dans *Contribution à l'étude de l'assistance publique au Havre*, Le Havre, 1891, Mémoire couronné par la Société havraise d'études diverses, p.73-76. Cote: 2736.

Maire (Isidore-Hyacinthe), « Cure magnétique opérée par le docteur Desbois » dans *Recueil de la Société Havraise d'études diverses*, 1844, p.26-28. Cote: N1000¹²

Maire (I.-H.), « Psychologie physiologique » dans *Recueil de la Société Havraise d'études diverses*, 1852-1853, p.16-17.

Maire (I.-H.), *Psychologie physiologique*, Le Havre, 1857, 157p. Cote: N1000⁸.

Maire (I.-H.), *La médecine naturelle et la médecine scientifique*, 19 novembre 1862, dans *Recueil de la Société Havraise d'études diverses*, Le Havre, Lepelletier, 1863, p.217-241. Cote: N1000¹².

Maire (I.-H.), *Catalogue raisonné des oeuvres des membres de la Société havraise d'études diverses depuis sa fondation, en 1833, jusqu'à la fin de l'année 1858 (25 ans)*, Le Havre, Lepelletier, 1860, 39p. Cote: 30712.

Marie (Auguste), « De l'incrédulité en matière de magnétisme animal et des organes affectés par le fluide magnétique » dans *Recueil de la Société Havraise d'études diverses*, Le Havre, 1848, supplément 1846-1847, 23p.

Morel (B.-A.), « La Folie Révolutionnaire » dans *Courrier du Havre*, 28 avril 1871. Cote: PJ3.

2.2.4. Bibliothèque municipale de Dieppe:

Ouvrages:

Lebas (G.), *Histoire de la ville de Dieppe de 1830 à 1885*, Dieppe, Imp. Centrale et Delevoyaye réunies, 1900, 423p. Cote: Norm.m.73.

Paray (Ch.), Bibliothécaire archiviste, *Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Dieppe*, Dieppe, 1883, (Consultation à la demande),

« Affections mentales », p.270-271, notamment aux numéros:

n°2507: Ferrus (G.), *Des aliénés, Sur l'état des maisons qui leur sont destinées tant en France qu'en Angleterre, sur la nécessité d'en créer de nouvelles en France, Sur le régime hygiénique et moral auquel ces malades doivent être soumis, Sur quelques questions de médecine légale relative à leur état civil*, Paris, Mme Huzard, 1834, 2 vol., 319p. et tableaux synoptiques. Cote: CE.236.

n°2510: Vingtrinier (Dr.), *Opinion sur la question de la prédominance des causes morales ou physiques dans la production de la folie*, Rouen, A. Péron, 1844, 29p. Cote: AFF.4216.

n°2511: *Congrès international de Médecine mentale*, tenu à Paris du 5 au 10 août 1878, Paris, Imp. Nat., 1880. Cote: A.h.10.

« Population, industrie, mendicité, hôpitaux », p.152-159, notamment aux numéros:

n°1413: Desportes (Benjamin), « Exposés des résultats contenus dans les tableaux statistiques » et « Tableaux statistiques des aliénés » dans *Compte rendu au Conseil Général des hospices et Hôpitaux civils de Paris, sur le service des aliénés traités dans les hospices de la vieillesse (hommes et femmes) de 1825 à 1833 par les membres de la commission administrative chargé des hospices*, Paris, Mme Huzard, 1835, p.1-77. Cote: A'.d.6.

« Statistique générale », p.181-182.

Annuaire statistique de la France (Chapitre « Asiles d'aliénés »), années 1879->1891.

Cote: A'u.S.

565

2.3. Fonds particuliers départementaux et municipaux.

2.3.1. Archives départementales de la Seine-Maritime.

2.3.1.1. Bibliothèque de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime.

Le fonds est déposé aux Archives départementales de la Seine-Maritime. Il comporte des ouvrages et des boîtes de plaquettes. Nous avons réalisé un inventaire complet des sources en rapport avec notre sujet. La cote utilisée est celle de la Bibliothèque de la Société Libre d'émulation (Cote: B.S.E.).

B.S.E. 508: « Statistique des établissements d'aliénés de 1842 à 1853 » inclus dans *Statistiques de la France, Assistance publique*, Strasbourg, 1857, 276p.

B.S.E. 558: *Premier Congrès annuel de Médecine Mentale. Première session tenue à Rouen du 5 au 9 août 1890. Comptes rendus des séances et mémoires*, Paris, Masson, 1891, 354p. (Un autre exemplaire est consultable à la B.U.R.M Cote: F103).

B.S.E. 585: ensemble de plaquettes sur les Sociétés de bienfaisance et d'assistance.

Ducpetiaux (Ed.) (membre de la commission centrale de la Statistique de Belgique), « XII-établissements d'aliénés » dans *Institution de Bienfaisance de la Belgique*, Résumé Statistique, Bruxelles, Imp. Th. Lesègne, 1852, p.35-40. Extrait du rapport décennal sur la situation administrative du Royaume de Belgique (1841-1850).

Lailler (A.) (pharmacien en chef des Asiles départementaux de la Seine-Inférieure, retraité, Lauréat de l'Institut, Académie des Sciences, membre correspondant de la *Société Médico-Psychologique*), *De l'industrie dans ses rapports avec l'assistance et la bienfaisance*, Rouen, Imp. J. Girieud, 1899, 18p. Extrait du *Bulletin de la Société Industrielle de Rouen*, année 1898, n°6.

Dédicace manuscrite: « A monsieur le Président de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie. Hommage empressé de l'auteur. Lailler, Rouen, rue de Sotteville, 1899 ».

B.S.E. 586: ensemble de plaquettes sur les Sociétés de bienfaisance et d'assistance. (Presque rien).

B.S.E. 605: ensemble de plaquettes sur la médecine. En particulier:

Dumesnil (éd.), *Quelques aperçus comparatifs sur les soins et l'assistance donnés aux aliénés en France et ailleurs*, Mémoire lu devant l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Imp. H. Boissel, 1869, 66p.

Caneaux (Charles-édouard) de Rouen, *Des troubles des fonctions du cerveau dans les maladies de cet organe, thèse de médecine*, Paris, 9 mai 1836, Imp. Didot le jeune, 32p.

B.S.E. 606: ensemble de plaquettes sur la médecine et la pharmacie. En particulier:

Dumesnil (éd.), *Mémoire sur un signe propre à établir le diagnostic d'un accès d'aliénation mentale essentielle et du délire qui peut accompagner et même précéder le début de la fièvre typhoïde*, Rouen, Imp. Boissel, 1863, 43p. Extrait du Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1862-1863.

Dédicace manuscrite: « Offert à la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. Docteur Dumesnil ».

Société de médecine de Nancy. Catalogue de la Bibliothèque par monsieur de docteur Stoeber, Nancy, Typ. Crépin-Leblond, 1893, 56p.

Règlement de la Société de médecine de Rouen, 1^{er} juin 1856, Imp. A. Péron, 15p.

B.S.E. 607: ensemble de plaquettes sur les Sociétés savantes. En particulier:

Bouteiller (Jules), *Réception faite par les Sociétés savantes de Rouen à l'Association française pour l'avancement des sciences*, Rouen, Imp. Boissel, 8p. (Extrait du Bulletin de la *Société Centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure*, 1877).

B.S.E. 615: ensemble de plaquettes sur la Société d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. En particulier:

Liste des membres composant la Société libre d'émulation de Rouen. Ensemble de brochures: essentiellement années 1831; 1835; 1837-1838; 1839-1840. Notamment: Foville père (1831, membre résidant), De Bouteville (1835, membre résidant), Brierre de Boismont (1831, membre correspondant).

B.S.E. 618: ensemble de plaquettes sur la ville de Rouen. (Presque rien).

B.S.E. 633: ensemble de plaquettes sur la médecine. En particulier:

Brierre de Boismont (Alexandre), *Responsabilité légale des médecins en Espagne. Procès en détention arbitraire de Dona Juana Saquera*, Rapport fait à la Société Médico-Psychologique, Séance du 30 mars 1863, Paris, Imp. A. Martinet, 1864, 64p.

//, *De la responsabilité légale des aliénés*, Académie des Sciences, 3 août 1863, Paris, Imp. Baillière, 1863, 77p. Extrait des Annales d'hygiène publique et de médecine légale.

B.S.E. 634: ensemble de plaquettes sur la médecine. En particulier:

Brierre de Boismont (Rajout manuscrit : membre correspondant de la Société d'émulation), *Exposé des travaux du docteur Morel sur la médecine légale des aliénés*, Paris, Imp. Baillière, 1874, 20p. Extrait des Annales d'Hygiène publique et de médecine légale, Séance du 8 décembre 1873.

Dédicace manuscrite: « A la Société d'émulation de Rouen. Hommage de l'auteur. A. Brierre de Boismont, Faubourg St-Antoine, 303, Paris ».

De Smyttere (de Cassel), *Notice statistique, historique et médicale sur l'asile public d'aliénées de Lille (Nord)*, Lille, Imp. de Vanackère, 1847, 57p. et 40p. de plans et tableaux.

Dédicace manuscrite: « Hommage de profond respect à la Société libre d'émulation de Rouen. De Smyttere, Médecin en chef de l'asile de Saint-Yon ».

Guislain (Joseph), Bouquelle (J.-B.) et Ducpetiaux (Ed.), *Rapport de la commission supérieure d'inspection des établissements d'aliénés institués par arrêté royal du 18 novembre 1851*, Bruxelles, Imp. De M. Hayez, 1853 et tableau indicatif des établissements d'aliénés visités en 1852.

Dans le *Bulletin des travaux la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure* (Cote: R.H.12.). Articles principaux sur notre sujet parus:

-*Association Française pour l'Avancement des Sciences; visite à Rouen, à la suite du Congrès du Havre, en 1877, 1877-1878, p.74-86.*

-Dumesnil (édouard), « Examen du rapport de la commission supérieure d'inspection des établissements d'aliénés de la Belgique pendant l'année 1852 », 1854-1855, p.172.

-//, « Considérations pratiques et économiques sur l'organisation des asiles d'aliénés », année 1861-1862, p.195-225.

-Laurent (Armand), « Les maladies de la mémoire par Monsieur Théodule Ribot », année 1884-1885, p.2-55.

-//, « Les maladies de la volonté par Monsieur Théodule Ribot », année 1884-1885, p.56-75.

-//, « Les maladies de la personnalité par Monsieur Théodule Ribot », année 1885-1886, p.95-109.

Leplé (Am.), « Réflexions sur le régime de nos asiles d'aliénés. A propos du mémoire de Monsieur le docteur Édouard Dumesnil de Quatre Mares », 1869-1870, p.36-46.

2.3.1.2. Bibliothèque de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (Cote: RH 6).

Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. (Complet de 1744 à 1997).

RH6/1 à RH6/92: (92 volumes reliés). Dépouillement systématique des Précis de l'année 1744 à l'année 1920.

RH6/ 200: Liste des membres, 1744-1901.

RH6/201: Tables, 1876-1911.

RH6/202: Tables, 1912-1959.

RH6/203: Statuts et règlements de l'Académie.

2.3.1.3. Fonds de l'Association des anciens élèves du Lycée de Rouen (Sous-série 122J).

122 J 1: *Organisation, statuts* (1876 et 1897); *Liste général des sociétaires* (1886, 1887, 1905). (Dépouillement systématique).

Notamment : *Liste générale des sociétaires*, 1897, 20p. (docteur Féré, sociétaire perpétuel); *Association des anciens élèves du Lycée*, 1905, 109p. (docteur Bataille, sociétaire annuel) ; *Liste générale des membres de l'Association*, 1910, 46p. (docteur Beaunis, membre actif) ; *Rapports sur la création d'une collection de souvenirs du lycée de Rouen*, 20p. (dons du docteur Beaunis).

122 J 9: *Notre Vieux Lycée, Journal des Anciens élèves du Lycée Corneille*, 1906-1931. (Dépouillement systématique).

Notamment: n°6, octobre 1907, *Liste générale des membres de l'Association*, p.I-XXXVI.; n°25, octobre-décembre 1912, *Liste des notices du Livre d'Or, Liste générale des membres de l'association*; année 1922, nécrologie « Henry Beaunis »; Musée de l'Association. Dons.

2.3.1.4. Travaux et notes d'universitaires et d'érudits.

Notamment pour la période antérieure à l'ouverture de l'asile Saint-Yon, lorsque les aliénés de Rouen se trouvaient mélangés aux simples prisonniers, puis lorsqu'ils furent regroupés au sein d'un quartier spécial de la prison de Bicêtre, le Fonds de Beaurepaire. Charles de Beaurepaire (1828-1908) remporta un prix de philosophie à 19 ans puis fit des études de droit à Paris. Il s'inscrivit à l'école des Chartes en 1847. Licencié en droit, il obtint le diplôme d'archiviste paléographe. Il exerça cette profession en Seine-Inférieure entre 1851 et 1905 et comme archiviste départemental de 1853 à 1908.

La Maison de force de Saint-Yon et le Parlement de Normandie (Rouen, 1846), 57p. Cote: ADSM- BHSM 422/23.

Recherches sur la répression de la mendicité dans l'ancienne généralité de Rouen (Rouen, 1887), 60p. Cote: ADSM- BHR 317/5.

Recherches sur les anciennes prisons de Rouen (Rouen, 1861), 71p. Cote: ADSM- BHR/14.

Rouen pittoresque (Rouen, 1866), 134p. et figures. Cote: ADSM- BHR-267.

2.3.2. Bibliothèque municipale de Rouen.

2.3.2.1. Fonds I (Médecine, Sciences et Santé).

Revue médicale.

Association des médecins du département de la Seine-Inférieure.

Un volume, Rouen, 1857-1871 (Dépouillement systématique).

Cote: I.2346 ^(b).

Association des médecins du département de la Seine-Inférieure.

Années 1859-1880, Statuts et Assemblée générale annuelle.

(Dépouillement systématique).

Cote: I.2346^(d).

Les Bulletins des travaux de la Société de médecine de Rouen.

Un volume, Rouen, E. Périaux fils, 1825-1859 (Dépouillement systématique).

Cote: I.2346^(e).

Les Bulletins analytiques des travaux de la Société de médecine de Rouen.

Un volume, Rouen, E. Périaux, 1825-1859. 5 fascicules: années 1825, 1826, 1853, 1857 et 1861 (Dépouillement systématique).

Cote: I.2346^(e).

Les Bulletins analytiques des travaux de la Société de médecine de Rouen.

Un volume par année de 1887 à 1910 puis année 1913. (Dépouillement systématique). Cote: I.2346^(e).

Union médicale de la Seine-Inférieure. Journal de la Société de médecine de Rouen.

Un volume, Rouen, 1862-1864, et un volume, Rouen, 1865-1867, Imp. Th. Boissel.

(Dépouillement systématique). Cote: I.2346^(e).

Union médicale de la Seine-Inférieure. Journal de la Société des médecins de Rouen.

De l'année 1870 à l'année 1875. (Dépouillement systématique). Cote: I.2346^E

La Normandie Médicale.

Première année (1^{er} novembre 1885) à trentième année 1914. (Dépouillement systématique). Cote: Norm.mI.012.

La Revue Médicale de Normandie.

De l'année 1900 à l'année 1914. (Dépouillement systématique).

Cote: Norm.m.1013.

Congrès:

Actes du Congrès médical de France, session de 1845, Paris, 1846. Cote: I.1346^(d).

Premier Congrès Médico-chirurgical de France, première session tenue à Rouen, 30 septembre 1863 au 3 octobre 1863, Paris, Londres, Madrid, New-York, Rouen, imp. H. Boissel, 411p. Cote: I.2346^(c). (Un autre exemplaire est consultable à la B.U.R.M Cote: F102).

Parmi les 50 interventions faites au congrès celles de:

-Delasiauve (de Paris), « Du délire partiel », 1^{er} octobre, p.148-160.

-Laurent (A.), « Des indications dans le traitement des maladies nerveuses, 3 octobre, p.349-353.

-Marcé (L.V.), « De la valeur des écrits des aliénés au point de vue de la séméiologie et de la médecine légale », 2 octobre, p.189-209.

-Morel (B.-A.), « De la formation du type dans les variétés dégénérées ou nouveaux éléments d'Anthropologie morbide pour faire suite à la théorie des dégénérescences dans l'espèce humaine », 2 octobre, p.378-399.

Ouvrages rares, opuscules et dons d'auteurs:

Bouteville (Lucien de) et Parchappe de Vinay (Jean-Baptiste), *Notice statistique sur l'asile des aliénés de la Seine-Inférieure (maison de Saint-Yon de Rouen), pour la période comprise entre le 11 juillet 1825 et le 31 décembre 1843*, Rouen, A. Péron, 1845, 131p. avec un plan de l'asile et 8 tableaux. Cote: I 1851^(e).

Esquirol (Jean-étienne), *Des maladies mentales considérés sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, Baillière, 1838, 2 tomes. Cote: I.2575^(a).

Foville (Achille Louis fils), *Considérations physiologiques sur l'accès d'épilepsie*, thèse Paris, Rignoux, 1857. Cote: I 750^(a).

Gérando (Baron de), *De la bienfaisance publique*, Paris, J. Renouard, 1839, 4 tomes. Cote: I.1849^(e). (essentiellement le chapitre V, tome 4, « Des maisons d'aliénés », p.394-457).

Georget (étienne), *De la physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau: recherches sur les maladies nerveuses en général et en particulier sur le siège, la nature et le traitement de l'hystérie, de l'hypochondrie, de l'épilepsie, de l'asthme convulsif*, Paris, Baillière, 1821, 2 volumes. Cote: I.2425⁽²⁾.

Janet (Paul), *Le cerveau et la pensée*, Paris, Baillière, 1867, 180p. Cote: I.1333⁽⁵⁾.

Legras (P. Théodore, garde des archives de l'Hôtel-Dieu), *Notice historique sur les deux hôpitaux et l'asile des aliénés de Rouen, avec quelques remarques sur les enfants trouvés et abandonnés*, Rouen, Imp. de C. Bloquel, 1827, 145p.

Cote: Norm.131 (3). et Fonds I. Cote: I.1851^(b).

Lérue (J.-A. de), *De la bienfaisance publique et privée dans le département de la Seine-Inférieure*, Rouen, Péron, 1851, 355p. Cote: I.1851^(e). (essentiellement le chapitre « Asiles départemental des aliénés » avec 6 tableaux, p.121-140).

(un autre exemplaire est à la B.U.R.M. Cote: Res.B.573).

Morel (B.-A.), *Traité de médecine légale des aliénés*, Paris, Masson, 1866, 160p.

Dédicace: « Hommage à la bibliothèque de la ville de Rouen. Morel ».

Cote: I.2575^(b3).

Paumier (Adrien) (élève en médecine), *Panorama arlequino-magnétique du docteur Laurent ou art de confectionner des somnanbules de salons, des polichinelles et des décorés du nom de magnétisés*, Rouen, Lefèvre, 1840. Cote: I.1969^(e).

Pinel (Philippe), *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, Paris, Brosson, seconde édition, 1809. Cote: n°2496.

(un autre exemplaire est à la B.U.R.M: édition 1800-1801, an IX. Cote: Res.A.837 et un autre à la Bibliothèque Municipale de Dieppe Cote: CE.238).

//, *La médecine clinique rendue plus précise et plus exacte par l'application de l'analyse; ou recueil et résultat d'observations sur les maladies aiguës faites à la Salpêtrière*, Paris, Brosson, 1815. Cote: n°2575.

(un autre exemplaire est à la B.U.R.M: édition 1802, An X. Cote: Res.A.836).

//, *Nosographie philosophique, ou la méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, Brosson, 3e édition, 1818, 3 volumes et un portrait. Cote: n°2651. (un autre exemplaire est à la B.U.R.M. Cote: Res. A838/1-3).

Vigné (J.-B.), *De la médecine légale*, Rouen, Imp. des Arts, 1805. Don de l'auteur. Cote: n°2651.

Sous la cote I.2416 ^(a) nous avons retrouvé la quasi intégralité de l'oeuvre scientifique du docteur Parchappe lorsqu'il était médecin en chef à l'asile Saint-Yon de 1835 à 1848:

Parchappe (J.-B.-M.), *Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions, ses maladies*,

1^{er} mémoire ou *Volume de la tête et de l'encéphale chez l'homme*, Paris, Just et Rouvier et Le Bouvier, 1836. Donné par l'auteur.

2^d mémoire, *Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies*, 1838, 220p.

3^e mémoire, 1839.

//, 4^e mémoire ou *Traité théorique et pratique de la folie: observations particulières et documents nécroscopiques*, Rouen, N. Périaux, 1841, 391p. Cote: I.2575^(b). (il existe un autre exemplaire à la Bibliothèque Municipale de Dieppe Cote: CE.235).

D'autres cotes nous ont permis de rassembler la quasi intégralité des ouvrages écrits par ce médecin:

//, *Recherches statistiques sur les causes de l'aliénation mentale*, 1839. Cote: I.2575 ^(b2).

2.3.2.2. Dons et opuscules des docteurs Parchappe, Girardin, Avenel et Brière de Boismont.

Parchappe (J.-B.-M.), *études sur le goût et le crétinisme. Documents mis en ordre et annotés par Joseph Lunier*,

Paris, Masson, 1874, 252p. Offert à la bibliothèque par la famille Parchappe-Girardin. Cote: 769^(s). I.

Dans *Opuscules scientifiques* du docteur Parchappe. Cote: 2616^(b).

L'ensemble conserve notamment:

Parchappe (J.-B.), *Cours d'Histoire de la médecine. Discours d'introduction*, Rouen, E. Périaux, 1833, 51p. Dédicace manuscrite « Offert à la bibliothèque par l'auteur ».

//, *Rapport sur le service médical de l'asile public des aliénés de la Seine-Inférieure pendant l'année 1842 présenté par monsieur Parchappe à monsieur le Baron Dupont-Delporte, préfet de la Seine-Inférieure et à messieurs les membres du conseil de surveillance de l'asile*, 7p. et 8 tableaux.

Dans la collection du docteur Girardin:

Bouteville (L. de), *Faits et observations sur l'art de guérir*, Paris, Didot jeune, 1829, 16p. Cote: Gir.Rec.30⁽⁶⁾.

Foville (Achille Louis père), *Influence des vêtements sur nos organes. Déformations du crâne résultant de la méthode la plus générale de couvrir la tête des enfants*, Paris, Imp. Prevost-Crocius, 1834, 69p. avec figures Cote: Gir.37.

Foville (A.L. père) et Parchappe (J.-B.), *De la nature du siège et du traitement du Choléra-Morbus*, Rouen, E. Périaux, 1832, 64p. Dédicace manuscrite « Offert à la bibliothèque par les auteurs ». Cote: Gir.Rec.12⁽¹¹⁾ [la bibliothèque en conserve plusieurs exemplaires Cote: 2616^(b) et Cote: m.3900].

Foville (Achille Louis fils), *Projet de construction d'une brasserie de cidre à l'asile de Quatres Mares*, Rouen, Imp. L. Deshays, 1877, 27p. et plan. Cote: Gir.Rec.49¹³.

Parchappe de Vinay (J.-B.), *Exposé des principaux résultats des travaux, par lui même*, Paris, Imp. Martinet, 1855, 27p. Cote: Gir.Rec 101¹².

//, *Discours prononcé le 22 novembre 1862 pour l'inauguration de la statue d'Esquirol*, Paris, Typ. F. Malteste et Cie, 1862, 6p. Cote: Gir.Rec.72².

//, *Discours prononcé à l'Académie Impériale de médecine dans la discussion des vivisections*, Paris, J.-B. Baillière et fils, Lib. de l'Académie Impériale de Médecine, 1863, 20p. Dédicace manuscrite « Madame Parchappe. A ma chère et bien aimée compagne et amie. Parchappe ». Cote: Gir.Rec.61²⁸.

Dans *Opuscules scientifiques du docteur Avenel*. Cote: I.1785^(a).

L'ensemble conserve notamment:

Avenel (P.-A.), *Notes statistiques de police médicale, d'hygiène et de médecine légale* lues à l'Académie des Sciences, Belles lettres et Arts de Rouen, 9 mars 1838, Imp. N. Périaux, Rouen, 44p.

De nombreux ouvrages de médecine mentale furent légués par le docteur Alexandre Brière de Boismont ou Brière de Boismont (1797-1881) à la Bibliothèque Municipale de Rouen. Ce médecin conservait de nombreux liens avec sa ville natale. Né le 18 octobre 1797 à Rouen, Brière de Boismont commença ses études de médecine dans la capitale haut-normande. Il les conclura à Paris où il prendra la direction successive de plusieurs maisons de santé. Membre correspondant de l'Académie, de la *Société Libre d'émulation* et de la *Société de médecine de Rouen*, il fut un des principaux créateur et rédacteur des *Annales Médico-Psychologiques* fondés en 1843.

Brière de Boismont (A.), *Du suicide et de la folie considéré dans leurs rapports avec la Statistique, la médecine et la philosophie*, Paris, Martinet, 1856. Don de l'auteur.

Cote: I. 2575 ^(f).

//, *Des hallucinations ou Histoire raisonnée des apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme*, Beauvais, Ach. Desjardins, 1852. Don de l'auteur. Cote: I.2575 ^(g).

//, *De l'utilité de la vie de famille dans le traitement de l'aliénation mentale et plus spécialement de ses formes tristes*, Paris, Martinet, 1866. Cote: I. 2575 ^(hx).

//, *Esquisse de médecine mentale. Joseph Guislain, sa vie et ses écrits*, Paris, Martinet, 1867. Cote: I. 2575 ^(hi).

2.3.2.3. Bibliothèque léguée par le docteur Desbois.

Inventaire de la collection Desbois (1864), Catalogue 1871. Bibliothèque de la Ville de Rouen. Inventaire général 016, Rouen, 1871, 106p.

Les ouvrages y furent classés par matières avec, au début du catalogue, une table des divisions, et à la fin, une table des noms d'auteurs et des ouvrages anonymes. Dans l'inventaire du fonds les ouvrages concernant notre sujet sont référencés aux numéros suivants:

n°1 à 43: Philosophie (Occultisme).

n°44 à 78: Histoire (Occultisme).

n°79 à 95: Sciences Occultes.

n°96 à 117: Sciences naturelles (Occultisme).

n°359 à 395: Médecine, somnambulisme, double vue.

n°396 à 427: Mesmer et mesmérisme.

n°428 à 597: Magnétisme animal.

n°598 à 603: Almanachs (Sciences occultes).

n°604 à 617: Journaux (Sciences occultes).

n°647 à 677: Littérature et Matières diverses.

L'ensemble de la collection comporte un total de 800 articles sur plus de 1000 volumes de formats divers et aux thèmes à la fois tous proches de l'occultisme et plus variés. Il nous a semblé intéressant de donner l'inventaire quasi exhaustif des autres divisions, dans la mesure où elles pouvaient se rapprocher de notre sujet: « Génies, esprits, anges, démons » (n°118 à 143), « Miracles » (n°144 à 172), « Exorcismes » (n°173 à 188), « Possessions » (n°189 à 202), « Maléfices » (n°203 à 205), « Convulsionnaires » (n°206 à 209), « Visionnaires » (n°210-229), « Prophéties, sibylles, oracles, songes » (n°230 à 273), « Magie » (n°274 à 287), « Sorcellerie » (n°288 à 293), « Astrologie judiciaire » (n°294 à 297), « Cabale » (n°298 à 302), « Grimoires » (n°303 à 315), « Magie blanche » (n°330 à 339), « Tables tournantes et parlantes » (n°618 à 632) mais aussi « Physique, physique et chimie amusante » (n°316 à 329) enfin « Franc-maçonnerie » (n° 633 à 639).

Nous avons utilisé ponctuellement cette bibliothèque. Essentiellement les ouvrages suivants:

n°70: Parchappe (J.-B.), *Recherches historiques et critiques sur la démonologie et la sorcellerie au XV^e siècle. Le Maillet des sorcières*, Rouen, Péron, 1843, 37p. (Extrait de la *Revue de Rouen*, 1843).

n°226: Briere de Boismont (A.), *Des hallucinations, ou histoire raisonnée des Apparitions, des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnanbulisme*, Paris, Baillière, 1845.

n°372: Desbois (A.), *Thèse sur l'insuffisance des doctrines exclusives présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Paris*, le 24 août 1824, Paris, Didot le jeune, 1824, 115p.

n°386: *Annales médico-psychologiques. Journal de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système nerveux, etc.*, Paris, 1847, 6 livres.

n°562: « Expériences magnétiques de Monsieur Marcillet à Rouen. A Propos du compte rendu de ces expériences. Sur les expériences de Monsieur Laurent et de sa somnanbule Mademoiselle Prudence » dans *Revue de Rouen*, octobre et novembre 1843 et janvier 1844, Rouen, Périaux.

n°602: Marcillet, *Almanach du magnétisme et du somnanbulisme, avec un aperçu de l'art de magnétiser*, Paris, Simon, 1854. Ex-dono de l'auteur au docteur Desbois.

n°675: Pièces imprimées concernant le magnétisme et le docteur Desbois notamment le Règlement de la *Société magnétique de Rouen*.

n°677: *Articles de journaux concernant le magnétisme. (2 chemises)*.

De plus, on trouve à l'intérieur du catalogue de nombreux ouvrages écrits par les principaux magnétiseurs, psychologues et aliénistes français du XVIII^e et XIX^e siècles. La table alphabétique renvoie systématiquement aux cotes et numéros. Par exemple: Mesmer (9 cotes), Baron Dupotet (6 cotes), De Faria (1 cote), Allan Kardec (4 cotes), Marcillet (4 cotes), Moreau de Tours (1 cote), Baillarger (1 cote), Marquis de Puységur (7 cotes), Ricard (6 cotes), Baron Ch. Lafontaine (1 cote), Deleuze (7 cotes), Baron d'Hénin de Cuvillers (5 cotes).

2.3.2.4. Fonds de la Bibliothèque de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Ces Tables et répertoires permettent d'utiliser judicieusement les fonds imprimés conservés aux archives départementales et les fonds manuscrits conservés à la Bibliothèque Municipale de Rouen (sous contrat).

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Tables des matières de 1876 à 1911, Rouen, 1913, 220p. Cote: 994.2 (Usuel)

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Tables des matières de 1912 à 1959, Rouen, 1962, 131p. Cote: 994.2 (Usuel)

Le Répertoire des archives de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Rouen (1744-1990). Etabli par François Burckard et Claude de Bouhier, Rouen, Ed. Luneray, 1994, 91p. Cote : 994.2 REP (Usuel).

Les Précis Analytique des travaux l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. (Cote: U3850²).

2.3.2.5. Dossiers personnalités(fichiers consultables en salle Géricault, Cote: 92N).

Les dossiers sont classés par ordre alphabétique:

Dossier: Bataille (Pierre-Charles) (1859-1923), fils du docteur émile Bataille. Chirurgien des hôpitaux de Rouen. Conseiller municipal de Rouen en 1900.

Dossier: Blanche (Antoine-Emmanuel-Pascal) (1786-1849), chirurgien en chef de l'Hospice-Général de Rouen et membre du conseil municipal.

Dossier: Brunon (Raoul) (1854-1929), médecin et professeur de pathologie. directeur de l'Ecole de médecine de Rouen 1895-1929.

Dossier: Boucher (Louis) (1857-1940), médecin des hôpitaux de Rouen et conseiller général en 1914.

Dossier: Crépieux-Jamin (Jules) (1858-1940), graphologue.

Dossier: Desbois (Alphonse) (1798-1864), médecin qui a légué à la bibliothèque de Rouen sa bibliothèque sur l'occultisme.

Dossier: Deboutteville (Lucien), directeur de l'asile des aliénés de Rouen, 1847.

Dossier: Féré (Charles) (1852-1907), médecin et élève de Charcot

Dossier: Giraud (Albert) (1847-1910), directeur d'asile d'aliénés. Membre de l'Académie de Rouen.

Dossier: Janet (Pierre), professeur de philosophie au Havre et exorciste (XIX^e siècle)

Dossier: Laurent (Armand) (1832-1917), médecin et fondateur en 1872 de la Société protectrice de l'Enfance de Rouen.

Dossier: Letulle (Maurice) (1853-1929), hygiéniste et professeur d'anatomie pathologique.

Dossier: Leudet (Théodore-émile) (1825-1887), directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen.

Dossier: Morel (B.-A.) (1809-1873), médecin de St-Yon de 1843 à 1873.

2.3.2.6. Ouvrages, brochures et revues concernant l'essor de la psychologie et dons du docteur Beaunis.

Reuves:

L'Année Psychologique. Laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne. Première année 1894. Alcan.1895 par Beaunis (H.) et Binet (A.). Cote: m.970.

(ce premier exemplaire de la revue a été précieusement conservé par la bibliothèque municipale de Rouen)

Bulletin de l'Institut Psychologique International (années 1901 à 1917, paraissant tous les mois, Directeur Pierre Janet). (17 volumes)

Cote: mm3290.

Ouvrages et brochures:

Abaur (Paul) (pseudonyme du docteur Henri Beaunis), *Contes physiologiques. Madame Mazurel*, Paris, Société d'édition littéraire, 1895. Cote: p.2430.

Brunon-Guardia (Madeleine), *Le docteur Henry Beaunis 1830-1921*, Rouen, Imp. Girieud, 1921, 19p. Cote: Br.m.882.

Brunon (Raoul), *Titres et travaux de monsieur Raoul Brunon*, 16 mai 1900, 48p. Cote: Norm.mm.181.

Gurney (E.), Myers (F.W.H), Podmore (F.), *Phantasms of the living, London*, 1886, Society For Psychical Research., traduit et abrégé en français par Marillier (Léon) avec une préface de Charles Richet, *Les hallucinations télépathiques*, Paris, Alcan, 1914, 5^e éd., 395p. Cote: m.3791.

(notamment l'avant-propos rédigé entre 1890 et 1892 où sont cités les membres correspondants français de la *Society for Psychical Research*: Pierre Janet et les docteurs Beaunis et Féré).

En 1913 le docteur Henry Beaunis, aux origines rouennaises par son père, ancien élève du Lycée et de l'école de médecine de Rouen, légua à la Bibliothèque municipale de Rouen une série d'ouvrages et d'articles. Ils sont rassemblés sous la cote: mm.1466. L'ensemble des ouvrages retrace la carrière du médecin et certains recourent partiellement notre sujet:

Beaunis (Henry), *De la nécessité de créer à la faculté de médecine de Paris une chaire de physiologie générale*, extrait de la Gazette médicale de Paris, Paris, 1872, 8p. Don d'auteur 28 octobre 1913.

//, *De l'organisation du service sanitaire dans les armées en campagne, Extrait des Impressions de campagnes 1870-1871*, Gazette médicale de Paris 1871-1872, Paris, 1872, 15p. Don d'auteur 28 octobre 1913.

//, *Les principes de la physiologie, Leçon d'ouverture, 5 avril 1875*, Paris, Nancy, Imp. Berger-Levrault, 1875, 25p. Don d'auteur 28 octobre 1913.

//, *L'école du service de santé militaire de Strasbourg et la faculté de médecine de Strasbourg de 1856 à 1870. Discours prononcé à la séance de rentrée de la faculté de médecine de Nancy le 31 octobre 1888*, Nancy, Imp. Berger-Levrault, 1888, 22p. Don d'auteur 28 octobre 1913.

//, *Claude Bernard. Leçon d'ouverture du cours de physiologie*, Paris, Imp. Berger-Levrault, Extrait de la Revue Médicale de l'Est, 1878, 20p. Don d'auteur 28 octobre 1913.

//, *Recherches expérimentales sur les conditions de l'activité cérébrale et sur la physiologie des nerfs*, tome 1, Laboratoire de physiologie de la Faculté de Médecine de Nancy, Paris, 1884, 166p. avec planches et figures. Don d'auteur 28 octobre 1913.

//, *Recherches expérimentales sur les conditions de l'activité cérébrale et sur la physiologie des nerfs*, tome 2, *études physiologiques et psychologiques sur le somnambulisme provoqué*, Laboratoire de physiologie de la Faculté de Médecine de Nancy, Paris, 1886, 106p avec figures. Don d'auteur 28 octobre 1913.

//, *Note sur les questionnaires psychologiques individuels, présentés au congrès de psychologie physiologique de Londres en 1892*, Alcan, 81p. Don d'auteur 28 octobre 1913.

//, directeur honoraire du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne, *Contribution à la physiologie du rêve*, Reprinted from the commemorative number of the *American Journal of psychology*, juillet-septembre 1903, 23p. Don d'auteur 28 octobre 1913.

2.3.2.7. Fonds Fortin.

Lainé (E.), « Quelques mots sur le passé. Après le traitement barbare, la douceur. Brèves notes sur l'histoire des asiles Saint-Yon et Quatre-Mares » dans *La dépêche*, 12 novembre 1909.

//, « Une visite aux aliénés. A travers Saint-Yon et Quatre-Mares. Le fonctionnement des deux asiles. Les progrès à réaliser » dans *La dépêche*, 15 novembre 1909.

2.3.3. Archives municipales du Havre.

Dossier: Janet (Pierre).

Dossier: Gibert (Joseph).

2.3.4. Fonds de la Bibliothèque de l'Université de Rouen-section médecine.

Les fonds anciens de la Bibliothèque universitaire de la Faculté de Médecine de Rouen ont été inventoriés dans un:

Catalogue partiel et provisoire des ouvrages, rares, ou précieux du XVI^e au XX^e siècles. Ouvrages de réserve de la Bibliothèque Universitaire de Rouen -Section Médecine-Pharmacie.

Le catalogue comprend trois tomes où sont classés par ordre alphabétique d'auteur (A à Z) plus de 3000 ouvrages dont un nombre conséquent concernent la psychiatrie et la psychologie. Il rassemble 7 fonds (Pillore, Hillemand, Leudet, Martin, Tillot, Danyau et Féré). Nous avons essentiellement utilisé les ouvrages des Fonds Féré, Leudet et Pillore. Quelques ouvrages ont aussi été légués par la famille des docteurs Blanche, Charles Bataille et Henri Beaunis. Le Fonds légué par le docteur Féré est un des plus importants.

Ouvrages, articles et brochures.

Avenel (Pierre-Auguste), *Le collège des médecins de Rouen, ou documents pour servir à l'histoire des institutions médicales en Normandie*, Rouen, Imp. A. Péron, 1847, 359p. Cote: Res.B 125. (B.M.R Cote: Norm.1397).

Ball (Benjamin), *Leçons sur les maladies mentales*, Paris, Asselin, 1880-1883. Lettre manuscrite de l'auteur insérée. Cote: Res.B669.

Despine (Prosper), *étude scientifique sur le somnanbulisme, sur les phénomènes qu'il présente et sur son action thérapeutique dans certaines maladies nerveuses, du rôle important qu'il joue dans l'épilepsie, dans l'hystérie et dans les névroses extraordinaires*, Paris, Ed. F. Savy, 1880, 425p. A la Bibliothèque de l' école de médecine de Rouen. Docteur Despine. Cote: Res.B.726.

Dezeimeris, « Aliénés (Hygiène publique) » dans *Dictionnaire de médecine ou répertoire général des Sciences médicales considérés sous les rapports théorique et pratique*, Paris, 1833, Imp. et Fonderie de Rignoux, 2d édition, p.164-182. Cote: Res. Dic.2/2.

Ellis (W.C), *Traité de l'aliénation mentale ou De la nature, des causes, des symptômes et du traitement de la folie, comprenant des observations sur les établissements d'aliénés*, (trad. de l'anglais, avec des notes et une introduction historique et statistique par Th. Archambault enrichi de notes par Esquirol), Paris, Rouvier, 1840. Cote: Res.A.656.

Esquirol (Jean-Etienne), « Maisons d'aliénés » dans *Dictionnaire des Sciences Médicales*, Paris, Ed. Panckoucke, 1818, tome 30, p.47-95. Cote: Res. Dic.36/30.

//, « Des établissemens consacrés aux aliénés en France et des moyens de les améliorer. Mémoire présenté au ministre de l'Intérieur, en septembre 1818. » dans *Des maladies mentales considérés sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, Baillière, 1838, p.399-431. Cote:Res.B58/2.

//, « Des maisons d'aliénés.» dans *Des maladies mentales considérés sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, Baillière, 1838, p.432-538. Cote: Res.B58/2.

//, « Des maisons d'aliénés. Rouen. » dans *Des maladies mentales considérés sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, Paris, Baillière, 1838, p.450-454. Cote: Res.B58/2.

« Folie » dans *Compendium de médecine pratique* (S.Dir. Ed. Monneret et L. Fleury), Conseil Royal de l'Instruction publique, T.4, Paris, 1841, p.124-228.

Foville (Achille-Louis fils), « Délire» dans *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, T.11, Paris, Baillière, 1869, p.1-55.

//, « Folie » dans *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, T.15, Paris, Baillière, 1872, p.208-349.

//, « Idiotie et imbécilité » dans *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, T.18, Paris, Baillière, 1874, p.363-375.

//, « Hypochondrie » dans *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, T.18, Paris, Baillière, 1874, p.151-175.

//, « Kleptomanie » dans *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, T.19, Paris, Baillière, 1874, p.701-703.

//, « Lypémanie » dans *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, T.21, Paris, Baillière, 1875, p.105-131.

Guardia (J.-M.), *La médecine à travers les siècles: histoire-philosophie*, Baillière et fils, 1865. Res.B.225.

Guislain (J.), *Leçons orales sur les phrénopathies ou Traité théorique et pratique des maladies mentales. Cours donné à la clinique des établissements d'aliénés à Gand*, 2d éd., 1880, Gand, E.Vanderhaeghen. Res.B.490/1-2.

Laurent (Armand), *Etude médico-légale sur la simulation de la folie. Considérations cliniques et pratiques à l'usage des médecins experts, des magistrats et des jurisconsultes*, Paris, Masson, 1866, 383p. A la Société de médecine de Rouen, hommage de l'auteur. A. Laurent . Cote: Res.B327

Leudet (Théodore-Emile), *Clinique médicale de l'Hôtel Dieu de Rouen, Baillière et fils, 1874, Paris, avec une photographie de l'auteur*. Mention Ecole de médecine de Rouen. Cote: Res.B 350/351. (3 exemplaires).

// (avec une préface du professeur Bouchard et un portrait en héliogravure du docteur Leudet en page de garde), *Etudes de pathologie et de cliniques médicales*, Paris, G. Steinheil, 1890-1891, 3 tomes. Cote: Res.B 761/1-3.

Morel (Bénédict-Augustin), *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés malades*, Paris, Londres, New-York, Baillière, 1857, 700p. Cote: Res.B.077.
(Consultable à la B.M.R. sous la Cote: I.2575 ^(b2)).

//, *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine et des causes qui produisent ces variétés malades-Atlas de XII planches*, Paris, Londres, New-York, Baillière, 1857, 23p. Res.C.014.
(Consultable à la B.M.R. sous la Cote: I.2575 ^(b2)).

//, *Etudes cliniques. Traité théorique et pratique des maladies mentales dans leur nature, leur traitement et dans leur rapport avec la médecine légale des aliénés*, Nancy, Grimblot et Vue Raybois, Paris, Masson, Baillière, 1852, 2 tomes. Res.B.072/1-2.

//, *Recherches sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies. Premier mémoire: Du volume de la tête et de l'encéphale chez l'homme*, Paris, Just Rouvier et E. Le Bouvier, 1836, 111p., 12 tableaux et statistiques. Cote: Res.A065/1.

//, *Recherche sur l'encéphale, sa structure, ses fonctions et ses maladies. Second mémoire: Des altérations de l'encéphale dans l'aliénation mentale*, Paris, Just Rouvier et E. Le Bouvier, 1838, 120p. Cote: Res.A065/2.

//, *Traité théorique et pratique de la folie, observations particulières et documens nécroscopiques recueillis à l'asile des aliénés de Saint-Yon, à Rouen, de 1835 à 1841*, Rouen, Imp. N. Périaux, 1841, 391p. Cote: Res.A828.

//, « Aliénation (Statistique) » dans *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales* (Dir. Dechambre), Paris, Masson, 1859, tome 3, p.33-46. Cote: Res.Dic.21/3.

//, « Aliénés (Assistance) » dans *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales* (Dir. Dechambre), Paris, Masson, 1859, tome 3, p.63-80. Cote: Res.Dic.21/3.

//, « Aliénés (Asiles) » dans *Dictionnaire encyclopédique des Sciences Médicales* (Dir. Dechambre), Paris, Masson, 1859, tome 3, p.80-109. Cote: Res.Dic.21/3.

Ricard (J.-J.-A.), *Traité théorique et pratique du magnétisme animal ou méthode facile pour apprendre à magnétiser*, Paris, Baillière, 1841, 556p. Cote: Res.B605.

Vigné (J.-B.), *De la médecine légale*, Rouen, Imp. des Arts, décembre 1805, 155p. Cote: Res. A549/2.

Vingtrinier (Arthus-Barthélémy), *Des prisons et des prisonniers*, Versailles, Klefer, 1840, 464p. Cote: Res.A953.
(deux autres exemplaires consultables à la B.M.R. sous la Cote: I.1848 (a+), avec à la fin du second plusieurs brochures sur des sujets analogues).

//, « Notice sur les prisons de Rouen, publiée en 1826 » dans *Des prisons et des prisonniers*, Versailles, Klefer, 1840,

p.IX-XVJ. Cote: Res.A953.

//, « Des aliénés en prison, loi du 30 juin 1838 » dans *Des prisons et des prisonniers*, Versailles, Klefer, 1840, p.97-106. Cote: Res.A953.

Catalogue et bibliothèque du Fonds Féré:

Plus de 2000 livres, brochures, thèses de médecine, mélanges et articles ont été légués par ce médecin à l'école de médecine de Rouen entre 1897 et 1907. Une grande partie est toujours conservée dans le fonds ancien de la Faculté de médecine de Rouen avec le second catalogue dactylographié sur le docteur Féré (voir sources manuscrites pour le premier):

Second catalogue dactylographié: *Charles Féré*, école de médecine de Rouen, 325p. (Catalogue inédit, dépouillement systématique).

Nous avons réalisé un inventaire intégral des dédicaces des médecins, aliénistes, psychologues, anthropologues, psychiatres, français et étrangers, conservées dans ce fonds dans le cadre de notre D.E.A soutenu en octobre 2000 à l'Université de Rouen. Nous avons aussi réalisé un inventaire partiel de sa bibliothèque léguée aux étudiants et professeurs de l'école de médecine.

Nous ne mentionnons ici que les ouvrages qui nous ont servi dans le cadre de notre doctorat.

Bataille (Charles), *Traumatisme et névropathie*, Paris, A. Delahaye et E. Lecrosnier, 1887, 212p. Dédicace: A mon excellent maître le docteur Féré qui a bien voulu m'inspirer ce travail et m'aider de ses conseils. Charles Bataille. Déville-les-Rouen. Cote: Mélanges de médecine, tome XXXIX, Système nerveux.

Berthier (Pierre), *Excursions scientifiques dans les asiles d'aliénés*, Paris, Lyon, Bourg-en-Bresse, Imp. Millet-Bottier, 1864, 95p. Cote: Mélanges de médecine, tome XLI, Médecine mentale, 9.

//, « Asile de Saint-Yon à Rouen et de Quatre-Mares (près Rouen) » dans *Excursions scientifiques dans les asiles d'aliénés*, Paris, Lyon, Bourg-en-Bresse, Imp. Millet-Bottier, 1864, p.7-17. Cote: Mélanges de médecine, tome XLI, Médecine mentale, 9.

Bourdin (Claude-Etienne), *études médico-psychologiques. De l'influence des évènements politiques sur la production de la folie*, Paris, A. Delahaye, 1873, 24p. Cote: Mélanges de médecine, tome XXXVIII, Médecine mentale, 3.

Dessoir (Max), *Bibliographie der Modernen Hypnotismus*, Berlin, 1888, 94p.

Cote: Mélanges de médecine, tome XL, Médecine mentale.

Féré (Charles), *La famille névropathique : théologie tératologique de l'hérédité et de la prédisposition morbides de la dégénérescence*, Paris, Alcan, 1894, 334p. Cote : Res. A 1085.

//, *Le traitement des aliénés dans les familles*, Paris, Alcan, 1893. Cote : Res.A 1085.

//, *L'instinct sexuel, évolution et dissolution*, Paris, Alcan, 1899, 346p. Cote : Res.B. 50. (un autre exemplaire se trouve à la B.M.R. Cote : Gadeaup-234).

Féré (Ch.) et Binet (Alfred), *Le Magnétisme animal*, Paris, Alcan, 1887 (refondu en 1894). Cote : Res. B. 683.

Laurent (Armand), *Clinique infantile*, Extrait des *Annales de Médecine et de Chirurgie infantile*, 1^{er} février 1902. Dédicace: Hommage de mes meilleurs sentiments. Cote: Mélanges de médecine, tome L, système nerveux.

Morel (Bénédict-Augustin), *Traité des maladies mentales*, Paris, Masson, 1860, 866p. Cote: Res.B.216. (Fonds Féré).

Planès (Augustin), *Quelques considérations sur la folie à Paris observée à l'Infirmerie spéciale du dépôt de la préfecture de Police (1872-1885)*, 1885. Dédicace: Monsieur le docteur Féré. Hommage respectueux de l'auteur Augustin Planès. Interne de l'infirmerie spéciale. Cote: Mélanges de médecine, tome XXXXVII, Médecine mentale.

Semelaigne (René), *Philippe Pinel et son oeuvre au point de vue de la médecine mentale*, thèse de médecine, 1884. Dédicace: A monsieur le docteur Féré. Souvenirs de la Salpêtrière. Cote: Mélanges de médecine, tome XL, Médecine mentale.

Trélat (Ulysse), *Recherches historiques sur la folie*, Paris, Baillière, 1839. (Fonds Féré).

Quelques bulletins et revues des médecins de la Seine-Inférieure ont aussi été conservés. Ils sont référencés dans le catalogue général des périodiques de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Rouen:

Cote: F112. *Association des médecins de la Seine-Inférieure. Assemblée générale annuelle*. Années 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902 et 1903.

Comprend la liste générale des membres entre 1857 et 1897 puis de 1897 à 1903 dont les docteurs Vingtrinier, Morel, Deboutville, Desbois, Gibert, Boucher, Bataille, Brunshvig, Powilewicz, Piasecki, Laurent, Trénel, Broc, Lallemand, Giraud.

Cote: F084. *Bulletin de l'Association professionnelle des médecins de Rouen* (Syndicat). (Sept bulletins avec quelques lacunes). Années 1900, 1902, 1903, 1905, 1907, 1908, 1909, 1910 et 1912.

Comprend la liste des membres du bureau dont le docteur Giraud, vice-président en 1896-1897, puis président en 1898-1899, et les éloges funèbres du docteur Giraud dans le numéro de l'année 1910.

Cote: 001. *Bulletin de la Société de médecine de Rouen*. Années 1908-1910; 1910-1913.

Cote: F020. *Union médical de la Seine-Inférieure. Journal de la Société des médecins de Rouen*. Années 1864-1873; 1875; 1880-1882.

2.3.5. Bibliothèque médicale du Centre Hospitalier psychiatrique du Rouvray.

Les Fonds anciens (XIX^e siècle et première moitié du XX^e siècle essentiellement) de la bibliothèque médicale du Centre Hospitalier du Rouvray sert toujours de Centre de documentation pour les médecins, infirmiers et élèves de l'établissement. Il conserve les ouvrages ayant appartenu aux médecins des asiles psychiatriques de Rouen (Saint-Yon et Quatre Mares) ainsi que les revues spécialisées auxquelles ils étaient abonnés.

Congrès et rapports, nationaux et internationaux, concernant la médecine mentale.

Congrès international de médecine mentale, Paris (1889), Paris, Masson, 1890, 602p.

Cote: B.M.P. 3.

Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, Blois (1892), Imp. Dorion, 1893, 431p. Cote: B.M.P. 3.

Quatrième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, La Rochelle (1893), Typ. E. Martin, 1894, 737p. Cote: B.M.P. 3.

Cinquième congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, Clermont-Ferrand (1894), Ed. Masson, 1895, 604p. Cote: B.M.P. 3.

Foville (Achille-Louis fils), *Rapport sur la législation relative aux aliénés en Angleterre et en écosse, Sénat, Commission chargée de l'examen du projet de loi concernant la révision de la loi du 30 juin 1838 sur les aliénés*, Paris, Imp. du Sénat, 1884, 205p. Cote: ASS. 2/2.

Congrès et rapports locaux concernant la médecine mentale.

Premier congrès annuel de médecine mentale, Rouen (1890), Paris, Masson, 1891, 351p. Cote: B.M.P. 3.

Giraud (A.) et Malfilâtre, « Topographie de l'aliénation mentale dans le département de la Seine-Inférieure » dans *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, Blois (1892), Imp. Dorion, 1893, p.346-407. Cote: B.M.P. 3.*

Revue médicale.

Baillarger, Cerise, Lunier, *Annales Médico-psychologiques. Table générale et alphabétique des 24 premières années, 1843-1866, Paris, Masson, 1868, 188p. Cote: B.M.P. 20.*

Baillarger, Lunier, Régis (Emmanuel), *Annales Médico-psychologiques, Table générale et alphabétique, tome II, 1866-1878, Paris, Masson, 1884, 527p. Cote: B.M.P. 20.*

Baillarger (J.), fondateur, Charpentier (R.), rédacteur en chef, *Annales Médico-psychologiques, Table générale et*

alphabétique, tome III, 1879-1930, Paris, Masson, 1931, 399p. Cote: B.M.P. 20.

Annales médico-psychologiques. Journal de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système nerveux, destiné particulièrement à recueillir tous les documents relatifs à la science des rapports du physique et du moral, à la pathologie mentale, à la médecine légale des aliénés et à la clinique des névroses.

Année 1843 à année 1849. Cote: B.M.P. 20. (Dépouillement systématique).

(15 tomes reliés).

Annales médico-psychologiques. Journal destiné à recueillir tous les documents relatifs à l'aliénation mentale, aux névroses et à la médecine légale des aliénés.

Année 1849 à années 1908. Cote: B.M.P. 18. (Dépouillement systématique).

(59 tomes reliés).

[revue consultable aussi sur le site internet de la B.I.U.M. : Bibliothèque numérique Medic@]

Mélanges d'aliénation mentale:

N°1 (1853): ensemble de brochures et d'ouvrages notamment:

Baume, *Considérations médicales sur la statistique, le mouvement des aliénés, les recherches anatomiques et la revue clinique de l'asile public St-Athanase à Quimper pendant l'année 1854*, Quimper, Imp. E. Blot, Paris, juin 1855, 47p. Dédicace: « A monsieur le directeur médecin de l'asile des aliénés de Dole (Jura) ».

Falret (Jules), *Recherches sur la folie paralytique et les diverses paralysies générales*, Imp. Fac de médecine, Paris, 1853, 164p. Dédicace: « A monsieur le docteur Véron, hommage de l'auteur ».

Parchappe (J.-B.), *Des principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés*, Paris, Masson, 1853, 320p. planches et figures.

Rapport sur la nécessité urgente de construire à Poitiers un asile départemental d'aliénés présenté à monsieur le Préfet de la Vienne, Poitiers, Imp. H. Oudin, 1857, 27p. Ex-libris « Véron ».

N°2 (1860): ensemble de brochures et d'ouvrages notamment:

Berthier (P.), *Médecine Mentale, 2^d étude*, « Des causes », Paris, Lyon, 1860, 122p. Ex-libris « Maison de Saint-Yon Rouen ».

Voisin (J.), *Du traitement intelligent de la folie et application de quelques uns de ses principes à la réforme des criminels*, Paris, Baillière, 1847, 113p. Dédicace: « De la part de l'auteur. F. Voisin ».

N°3 (1853): ensemble de brochures et d'ouvrages notamment:

Berthier (P.), *De la folie diathésique pour servir à l'étude des causes de l'aliénation mentale*, Montpellier, Gras, 1859, 48p. Dédicace: « A monsieur le docteur Verron. Hommage de l'auteur Berthier ».

//, *Médecine Mentale, 1^{ère} étude*, « De l'isolement », Bourg, 1857, 36p.

Billod (E.), *D'une variété de pellagre propre aux aliénés ou pellagre consécutive à l'aliénation mentale*, Paris, Martinet, 1859, 71p. Dédicace: « A monsieur le docteur Verron. Hommage de l'auteur ».

Constans (A.), *Relation sur une épidémie d'Hystéro-Démonopathie en 1861*, Paris, 1862. Ex-libris « Verron ».

Dagonet (Henri), *Etude statistique sur l'aliénation mentale dans le département du Bas-Rhin*, Imp. G. Silbermann, Strasbourg, 1855, 92p. et tableaux.

//, *Rapport sur le service médical de l'asile public d'aliénés du département du Bas-Rhin pour l'année 1857*, Imp. G. Silbermann, Strasbourg, 1858, 56p.

Falret (J.), *Considérations générales sur les maladies mentales*, Paris, 1843, 84p. (Extrait du Dictionnaire de médecine usuelle).

Fornasari, *Compte rendu du service médical de l'asile d'aliénés de Fains pour l'année 1850 présenté à MM. les membres du conseil général de la Meuse*, Imp. Rolin, Bar-le-Duc, 1851, 32p. et figures.

Morel (B.-A.), *De l'isolement considéré au point de vue du traitement de l'aliénation mentale*, Strasbourg, Imp. G. Silbermann, 1850, 43p.

//, *Y-a-t-il plus d'aliénés aujourd'hui qu'autrefois ou de l'influence de la civilisation sur le développement de la folie*, Discours de réception à l'Académie impériale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, Rouen, Imp. A. Péron, 1857, 47p.

Ouvrages, articles et brochures.

Constans, Lunier (J.), Dumesnil (E.), *Rapport général sur le service des aliénés en 1874*, Paris, Imp. Nationale, 564p., 7 tableaux et statistiques, 7 plans et 4 cartes.

Cote: Con.2/2.

Dagonet (Henri) (Révisions et compléments du chapitre Albert Giraud), « Administration des asiles d'aliénés » dans *Traité des maladies mentales*, Paris, Baillière, 1894, p.797-842. Cote: Dag. 1/6.

Dagron (Jules), *Des aliénés et des asiles d'aliénés*, Paris, Delahaye, 1875, 2 tomes, 207p. et 146p. Cote: Dag. 1/6.

Dufour (E.), *De l'encombrement des asiles d'aliénés. étude sur l'augmentation toujours croissante de la population des asiles d'aliénés, ses causes, ses inconvénients, les moyens d'y remédier*, Paris, Delahaye, 1870, 107p. Cote: Dag. 1/6.

Féré (Charles), *Dénérescence et criminalité, essai physiologique*, Paris, Alcan, 1888, 179p. Cote : n°200.

Morel (Bénédict-Auguste), *Le non-restraint ou de l'abolition des moyens coercitifs dans le traitement de la folie suivi des considérations sur les causes de la progression dans le nombre des aliénés admis dans les asiles*, Paris, Masson, 1860, 107p.

Cote: Mor. 3/2.

Parchappe (Jean-Baptiste), *Recherches statistiques sur les causes de l'aliénation mentale*, Rouen, Imp. D. Brière, 1839, 67p. avec tableaux. Cote: B.M. 2505.

Ritti (Antoine), « L'aliénation mentale à l'Exposition universelle » dans *Annales Médico-psychologiques*, 1878, p.482. Cote: B.M.P. 20.

Rousselin(Jean-Louis), *Des colonies pénitentiaires de la Corse, Discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, Rouen, Imp. de H. Boissel, 1877, 73p. Cote: Lad. 1/5.

Wahl (D.), « Le sort des aliénés en Normandie avant 1789 » dans *Annales Médico-psychologiques*, tome 5, 1914, p.699-703. Cote: B.M.P 20.

2.3.6. Bibliothèque de l'Université de Rouen-Faculté des lettres.

Lombroso (Cesare), *L'homme criminel*, Paris, Alcan, 1891, 1 vol., 428p.

//, *Nouvelles recherches de psychiatrie et d'anthropologie criminelle*, Paris, Alcan, 1892, 180p.

2.3.7. Bibliothèque du Musée Flaubert et d'Histoire de la médecine de Rouen.

Ville de Rouen. Ecole de médecine et de pharmacie. Musée d'Histoire de la Médecine. Catalogue, 2^d éd. Association des anciens élèves de l'école, bienfaiteurs et donateurs, Rouen, juin 1921.

3. Estampes topographiques, portraits et photographies.

3.1. Bibliothèque de l'Académie Nationale de Médecine.

Leudet (Théodore-Emile), 1825-1887. Un portrait.

Parchappe de Vinay (J.-B.-M.), 1800-1866. Un portrait.

3.2. Archives départementales de Seine-Maritime.

Reproductions de portraits légué par la famille du docteur Charles Nicolle (Sous-série 146 J).

146 J 22: Photographies et reproductions de portraits d'anciens médecins extraits de *La Revue Médicale de Normandie*.

Parchappe (1800-1866).

Morel (1809-1873).

Gibert Joseph (1829-1899) .

3.3. Bibliothèque Municipale de Rouen.

L'Hôtel-Dieu de Rouen 1758-1911. Photographies et notes publiées par les soins de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole de médecine et pharmacie, Imp. L. Wolf, Rouen, 1911. Cote: Pav. Flaub. n°308.

Estampes topographiques:

Plan de Rouen au XIX^e siècle. France pittoresque.

Cote: Est.topo Rouen Plans 1ch5bmr 3780.

Carton 8: Batiments communaux (I): divers. (Microfilm n°7), clichés 4575 à 4735.

Chemise 3, Hôpitaux. (Plusieurs estampes sur notre sujet).

1-*Plan général de la Maison de Saint-Yon de Rouen: Asile d'aliénés de Saint-Yon.*

2-*Plan général: perspective de l'asile des aliénés de Rouen.*

3-*Plan de l'asile central d'aliénés pour le département (3 estampes).*

4-*Asile départemental d'aliénés de la Seine-Inférieure.*

5-*Asile départemental des aliénés.*

Estampes P. Collection Baratte. (Microfilms).

Collection de portraits constituée essentiellement de personnages normands rassemblée par le docteur Louis Henri Baratte (1805-?) et acquise par la bibliothèque de Rouen en 1847.

Elle comprends 1481 pièces qui apparaissent au fichier général des estampes à l'auteur et au sujet.

Nous avons utilisé:

Microfilm n°1:

Gibert Joseph Henri Albert (1829-1899).

Microfilm n°2:

Laurent Armand (1832-1917).

Parchappe J.-B.-M. (1800-1866).

Autres photographies:

Fonds Fortin:

Cote: EST-REC-ATLAS (carton 43 - commune de Sotteville)

Plusieurs planches dont:

-chapelle de l'asile Saint-Yon

-Porte d'entrée de l'asile Saint-Yon

3.4. Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine de Rouen.

Portrait du docteur Féré peint par l'artiste Moïna Binet, mère du psychologue Alfred Binet.

Photographie du docteur Féré dans son laboratoire de Bicêtre, don du docteur Raoul Brunon, directeur de l'école de médecine de Rouen.

Catalogue de la ville de Rouen et de l'école de médecine et de pharmacie. Musée d'Histoire de la médecine. 2^d édition. Association des anciens élèves de l'école, bienfaiteurs et donateurs, Rouen, Juin 1921.

Bibliographie

1. Le cadre général politique, économique, social et culturel p.592.

- 1.1. Institutions, vie et scrutins politiques p.592.
- 1.2. Conflits, partis et idées politiques p.594.
- 1.3. Population. économie. Industrie p.600.
- 1.4. Classes sociales. Ruralité et urbanisme p.605.
- 1.5. Religion. Culture. Société p.610.
- 1.6. Marginalité, criminalité, enfermement p.617.
- 1.7. Pauvreté, inadaptations et exclusion p.620.
- 1.8. Question sociale et politiques sociales p.622.
- 1.9. Statistique et question sociale p.624.
- 1.10. Assistance et philanthropie p.625.

2. Histoire de la médecine, de la psychiatrie et de la psychologie p.627.

- 2.1. Histoire de la médecine et des sciences de l'Homme p.627.
- 2.2. Institutions médicales et histoire de la médecine p.628.
- 2.3. Rôle social et politique du médecin p.629.
- 2.4. Protection sociale et histoire de la médecine p.631.
- 2.5. Maladies, Fléaux sociaux, Images des foules et Pathologies urbaines p.632.
- 2.6. Histoire de la psychiatrie p.634.
- 2.7. Psychiatrie et Antipsychiatrie p.638.
- 2.8. Pathologies mentales et maladies de la personnalité, Psychiatrie et Société p.639.
- 2.9. La loi de 1838 p.640.
- 2.10. La Société Médico-Psychologique p.641.
- 2.11. L'asile et son fonctionnement p.642.
- 2.12. Psychiatrie et phrénologie p.645.
- 2.13. Psychiatrie, médecine et sexualité p.645.
- 2.14. Psychiatrie, eugénisme, hygiénisme et santé publique p.645.
- 2.15. Psychiatrie, dégénérescence/régénérescence et hérédité p.647.
- 2.16. Psychiatrie, eugénisme et darwinisme p.649.
- 2.17. Psychiatrie et criminalité p.649.
- 2.18. Psychiatrie et enfance inadaptée p.651.
- 2.19. Psychiatrie et problème du vieillissement p.651.
- 2.20. Histoire de la psychologie p.651.

I-Le cadre général, politique, économique, social et culturel.

1.1. Institutions, vie et scrutins politiques:

AGULHON (M.), *1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852)*, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, t.8, Paris, Points Histoire, 1973, 254p.

//, *La République*, t.1, 1880-1932, Paris, Hachette, 1990, 468p.

//, *Histoire vagabonde*, Paris, Gallimard, 3 vol., 1988-1996, 318p., 306p. et 284p.

ANCEAU (E.), *La France de 1848 à 1870. Entre ordre et mouvement*, La France Contemporaine (Dir. J.-F. Sirinelli), Paris, Le Livre de Poche, 2002, 256p.

APRILE (S.), *La Seconde République: 1848-1870. Du Prince Président à Napoléon III*, Pygmalion, 2001, 397p.

AUDOUIN-ROUZEAU (S.), *1870, la France dans la guerre*, Paris, A. Colin, 1989, 420p.

AZEMA (J.-P.) et WINOCK (M.), *La Troisième République*, Paris, Calmann-Lévy, 1995, 510p.

BARJOT (D.), CHALINE (J.-P.), ENCREVÉ (A.), *La France au XIX^e siècle 1814-1914*, Paris, P.U.F., 2002, 655p.

BERGERON (L.), *L'épisode napoléonien. Aspects intérieurs (1799-1815)*, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, t.4, Paris, Points Histoire, 1972, 253p.

BERSTEIN (S.) et RUDELLE (O.), *Le modèle républicain*, Paris, P.U.F., 1992, 432p.

BERTAUD (J.-P.), *Le Consulat et l'Empire 1799-1815*, Paris, Colin, 1989, 157p.

BERTIER de SAUVIGNY (G. de), *La Restauration*, Paris, Flammarion, 1990, 506p.

BIRNBAUM (P.), *Les fous de la République. Histoire politique des juifs d'état de Gambetta à Vichy*, Paris, Fayard, 1992, 512p.

BLUCHE (F.), RIALS (S.), TULARD (J.), *La Révolution Française*, Paris, P.U.F., 1989, Que-sais-je? n°142, 125p.

BORNE (D.) et LEDUC (J.), *L'enracinement de la République. 1879-1918*, Paris, Hachette, 238p.

BOUDON (J.-O.), *Histoire du Consulat et de l'Empire (1799-1815)*, Paris, Tempus, Perrin, 2003, 512p.

BOUJU (P.) et DUBOIS (H.), *La III^e République*, Que-sais-je? n°520, Paris, P.U.F., 1952, 127p.

BOULOISEAU (M.), *La Républicaine jacobine. 10 août 1792 - 9 thermidor an II*, Nouvelle Histoire de la France contemporaine, t.2, Paris, Points Histoire, 1972, 289p.

BOURDON (J.) et PONTIER (J.-M.), *Le Conseil Général*, Que-sais-je? n°2616, Paris, P.U.F., 1992, 128p.

BREDIN (J.-D.), *Bernard Lazare*, Paris, Ed. de Fallois, Le livre de poche, 1992, 446p.

BURGUIÈRE (A.), REVEL (J.) (Dir.), *Histoire de la France*, T.1 (S. Dir. J. Le Goff), *L'état et les pouvoirs*, Paris, Le Seuil, 1989, 656p.

CARON (F.), *La France des patriotes 1851 à 1918*, Histoire de France (S. Dir. J. Favier), Paris, Fayard, 1985, 734p.

//, *La France de 1815 à 1848*, Paris, A. Colin, Coll. Coursus, 2000, 193p.

CHALINE (J.-P.), *La Restauration*, Que-sais-je? n°1214, Paris, P.U.F., 1998, 127p.

CHEVALIER (J.-J.), *Histoire des institutions politiques et des régimes politiques de la France de 1789 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1985, 783p.

DÉMIER (F.), *La France du XIX^e siècle (1814-1914)*, Paris, Points Histoire, 1997, 309p.

Dictionnaire des parlementaires français. (1789-1889) (S. Dir. A. Robert, E. Bourloton, G. Cougny), Paris, Ed. Bourloton, 1891, 5 vol. suivi du *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, les députés et sénateurs français (1889-1940)* (Dir. G. Monnerville, J. Chaban-Delmas, J. Joly), Paris, P.U.F., 1960-

1977, 8 vol.

DUROSELLE (J.-B.), *La France de la « Belle époque »*, Paris, Presses de la F.N.S.P., 377p.

ENCREVÉ (A.), *Le Second Empire*, Que-sais-je? n°739, Paris, P.U.F., 2004, 128p.

FURET (F.), *La Révolution*, t.2, *Terminer la Révolution de Louis XVIII à Jules Ferry (1814-1880)*, Paris, Hachette, 2001, 526p.

GARRIGUES (J.) et LACOMBRADÉ (Ph.), *La France au 19^e siècle 1814-1914*, Paris, A. Colin, Coll. Cursus, 2001, 191p.

GAUCHET (M.), *La Révolution des droits de l'homme*, Paris, Gallimard, 1989, 341p.

GOUAULT (J.), *Comment la France est devenue républicaine. Les élections générales et partielles à l'Assemblée nationale (1870-1875)*, Paris, Presses de la FNSP, 1954, 241p.

GRONDEUX (J.), *La France en République (1870-1894)*, La France Contemporaine (Dir. J.-F. Sirinelli), Paris, Le Livre de Poche, 2000, 220p.

HUARD (R.), *Le Suffrage universel en France, 1848-1946*, Paris, Aubier, 1991, 493p.

JARDIN (A.), *Alexis de Tocqueville 1805-1859*, Paris, Hachette, Pluriel, 1984, 522p.

JARDIN (A.) et TUDESQ (A.), *La France des notables. évolution générale (1815-1848)*, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, t.6, Paris, Points Histoire, 1973, 253p.

//, *La France des notables. La vie de la nation (1815-1848)*, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, t.7, Paris, Points Histoire, 1973, 255p.

JESSENNE (J.-P.), *Histoire de la France. 1783-1815, Révolution et Empire*, Paris, Hachette, 1993, 287p.

LEYMARIE (M.), *De la Belle époque à la Grande Guerre. 1893-1918. Le triomphe de la République*, La France Contemporaine (Dir. J.-F. Sirinelli), Paris, Livre de Poche, 1999, 379p.

LAGOUEYTE (P.), *La vie politique en France au XIX^e siècle*, Paris, OPHRYS, 1989, 166p.

LOVIE (J.) et PALLUEL (A.), *L'épisode napoléonien. Aspects extérieurs*, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, t.5, Paris, Points Histoire, 1972, 242p.

MAYEUR (J.-M.), *Les débuts de la III^e République (1871-1898)*, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, t.10, Paris, Points Histoire, 1973, 256p.

//, *La vie politique sous la III^e République 1870-1940*, Paris, Points Histoire, 1984, 295p.

MURAT (I.), *La Seconde République*, Paris, Fayard, 1987, 533p.

PLESSIS (A.), *De la fête impériale au mur des fédérés (1852-1871)*, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, t.9, Paris, Points Histoire, 1979, 257p.

PRODALÉ (G.), *Le Second Empire*, Que-sais-je? n°739, Paris, P.U.F., 1992, 128p.

RÉBÉRIOUX (M.), *La République Radicale? (1898-1914)*, Nouvelle Histoire de la France Contemporaine, t.11, Paris, Points Histoire, 1975, 256p.

RÉMOND (R.), *Le XIX^e siècle (1815-1914). Introduction à l'histoire de notre temps*, Paris, Points Histoire, 1974, 252p.

ROBERT (H.), *La Monarchie de Juillet*, Que-sais-je? n°1002, Paris, P.U.F., 1994, 127p.

//, *L'orléanisme*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°2706, 1992, 125p

ROSANVALLON (P.), *La Monarchie impossible. Les Chartes de 1814 et de 1830*, Paris, Fayard, 1994, 377p.

//, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 1992, 648p.

//, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1992, 650p.

//, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard, 1985, 414p.

SOBOUL (A.), *La Révolution Française*, Paris, P.U.F., 1970, Que-sais-je? n°142, 128p.

//, *Le Premier Empire*, Que-sais-je? n°1541, Paris, P.U.F., 1980, 128p.

TULARD (J.), *La France de la Révolution et de l'Empire*, Paris, P.U.F., 1995, 213p.
 //, *Le Directoire et le Consulat*, Que-sais-je? n°1266, Paris, P.U.F., 1991, 127p.
 //, *Les révolutions de 1789 à 1851*, Histoire de France (Dir. J. Favier), Paris, Fayard, 1985, 568p.
 VIDALENC (J.), *La Restauration*, Que-sais-je? n°1214, 1973, Paris, P.U.F., 128p.
 VIGIER (Ph.), *La Monarchie de Juillet*, Que-sais-je? n°1200, 1965, Paris, P.U.F., 127p.
 //, *La Seconde République*, Que-sais-je? n°295, 1967, Paris, P.U.F., 128p.
 VOVELLE (M.), *La chute de la monarchie. 1787-1792*, Nouvelle Histoire de la France contemporaine, t.1, Paris, Points Histoire, 1976, 289p.
 WARESQUIEL (E.) et YVERT (B.), *Histoire de la Restauration (1814-1830)*, Paris, Tempus, Perrin, 2002, 499p.
 WINOCK (M.), *La Belle époque*, Paris, Tempus, Perrin, 2003, 432p.
 WORONOF (D.), *La République bourgeoise de Thermidor à Brumaire 1794-1799*, Nouvelle Histoire de la France contemporaine, t.3, Paris, Points Histoire, 1972, 251p.
 YON (J.-Cl.), *Le Second Empire*, Paris, A. Colin, 2004, 255p.
 YVERT (B.) (Dir.), *Dictionnaire des ministres (1789-1989)*, Paris, Perrin, 1990, 1028p. (notamment: notices Marie, Trélat, Faucher, Recurt, Sénard et Persigny).

1.2. Conflits, partis et idées politiques:

APRILE (S.), HUARD (R.), LÉVEQUE (P.), MOLLIER (J.-Y.), *La Révolution de 1848 en France et en Europe*, Paris, Ed. Sociales, 1998, 255p.
 AGULHON (M.), *Les Quarante-huitards*, Paris, Gallimard, 1975, 265p.
 AGULHON (M.), GIRARD (L.), ROBERT (J.-L.), SERMAN (W.) (Dir.), *Les Maires en France du Consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, 462p.
 AMINZADE (R.), *Ballots and Barricade: Class Formation and the Republican Politics in France, 1830-1871*, Princeton, PUP, 1993, 321p.
 AUDIER (S.), *Les théories de la République*, Paris, La Découverte, Repères, 2004, 119p.
 BAAL (G.), *Histoire du radicalisme*, Paris, La découverte, Repères, 1994, 122p.
 BARGETON (R.), *Dictionnaire biographique des préfets: septembre 1870-mai 1982*, Paris, Archives Nationales, 1994, 555p.
 BARGETON (R.), BOUGEARD (P.), LECLERC (B.), PINARD (P.-F.), *Les préfets du 11 ventôse an VIII au 4 septembre 1870*, Paris, Archives Nationales, 1981, 423p.
 BECKER (J.-J.) et CANDAR (G.), *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2004, vol.1, « L'héritage du XIX^e siècle », 584p.
 BERTIER DE SAUVIGNY (G. De.), *La révolution de 1830 en France*, Paris, A. Colin, 1970, 336p.
 BLUCHE (F.), *Le Bonapartisme*, Que-sais-je? n°1980, Paris, P.U.F., 1981, 126p.
 BONNEFOUS (S.), HERSZBERG (B.), ISRAEL (J.-J.) (Dir.), *Mots. Les langages du politique*, Revue trimestrielle, n°spécial, Actes du Colloque Université Paris XII Val de Marne-Ministère de la culture, 27-28 mars 1992, Palais du Luxembourg-Sorbonne, « Sans distinction de race », n°33, décembre 1992, 399p.
 BOUDON (J.-O.), « Générations libérales » dans I. Poutrin (Dir.), *Le XIX^e siècle. Science, Politique et tradition*, Berger-Levrault, Paris, 1995, p.313-341.
 BREDIN (J.-D.), *L'Affaire*, Paris, Julliard, 1983, 767p.
 BROUE (P.), *Rakovsky ou la révolution dans tous les pays*, Paris, Fayard, 1996, 459p.
 BURGUIÈRE (A.) et REVEL (J.) (S. Dir.), *Histoire de la France, L'état et les conflits* (Dir. J. Julliard), Paris, Seuil,

2000, 581p.

CARON (J.-Cl.), *Généralisations romantiques. Les étudiants de Paris et le quartier latin (1814-1851)*, A. Colin, Paris, 1991, 435p.

CASTAGNEZ-RUGGIU (N.), *Histoire des idées socialistes*, Paris, La Découverte, Repères, 1997, 125p.

CAHM (E.), *L’Affaire Dreyfus. Histoire, politique et société*, Paris, Le Livre de poche, 1994, 244p.

CHARLE (Ch.), *Paris fin de siècle. Culture et politique*, Paris, Seuil, 1998, 319p.

CHARLETY (S.), *Histoire du Saint-Simonisme (1825-1864)*, Paris, Ed. Gonthier, 1965, 282p.

CLAUZADE (L.), *L’idéologie ou la Révolution de l’analyse*, Paris, Gallimard, 1998, 344p.

CLÉMENT (P.), *Persigny. L’homme qui a inventé Napoléon III*, Paris, Perrin, 2006, 249p.

CONTAMINE (H.), *La Revanche, 1871-1914*, Paris, Berger-Levrault, 1957, 280p.

CORBIN (A.) et MAYEUR (J.-M.), *Les immortels du sénat. Les cent seize inamovibles de la Troisième République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, 512p.

D’ALLEMAGNE (H.R.), *Les Saint-Simoniens 1827-1837*, Paris, Librairie Gründ, 1929, 453p.

DE LUNA (F. A.), *The French Republic under Cavaignac, 1848*, Princeton University Press, 1969, 451p.

DIGEON (Cl.), *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, P.U.F., 1959, 568p.

DUCLERT (V.) et PROCHASSON (Ch.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, 1341p.

DUROSELLE (J.-B.), *Clémenceau*, Paris, Fayard, 1988, 1077p.

//, « Michel Chevalier, Saint-Simonien » dans *Revue Historique*, 1956, t.XXXIV, p.257 et suiv.

FURET (F.), *La Gauche et la Révolution au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, Pluriel, 1986, 387p.

FURET (F.) et OZOUF (M.), *Dictionnaire critique de la révolution française*, Paris, Champ, Flammarion, 1992, 5 vol., « événements », « Acteurs », « Institutions et créations », « Idées », « Historiens et interprètes » (notamment : notices Buchez, Coups d’état et Régénération).

GASTON-MARTIN, *La révolution de 1848*, Paris, P.U.F, Que-sais-je? n°295, 1959, 120p.

GIRARD (L.), *Les libéraux français. 1814-1875*, Paris, Aubier, 1985, 277p.

GRONDEUX (J.), *Histoire des idées politiques en France au XIX^e siècle*, Paris, La Découverte, Repère, 1998, 123p.

GUIRAL (P.) et TEMINE (E.) (présenté par), *L’idée de race dans la pensée politique française contemporaine*, Ed. du C.N.R.S, Paris, 1977, 281p.

ISAMBERT (F.-A.), *Politique, religion et science de l’homme chez Buchez (1796-1869)*, Paris, Cujas, 1967, 339p.

JUDT (T.) (Préface de F. Furet), *Le marxisme et la gauche française 1830-1981*, Paris, Hachette, 1987 (notamment le chapitre II « Le mouvement ouvrier français au XIX^e siècle », p.37-123).

KAYSER (J.), *Les grandes batailles du radicalisme des origines aux portes du pouvoir, 1820-1901*, Paris, Rivière, 1961, 408p.

KULSTEIN (David I.), *Napoleon III and the Working Class. A study of Government Propaganda under the Second Empire*, The California State College, 1969, 250p.

LABROUSSE (E.), *Le mouvement ouvrier et les idées sociales en France de 1815 à 1848*, Sorbonne (1948), CDU, 1965, 228p.

LALOUETTE (J.), *La Libre Pensée en France (1848-1940)*, Paris, A. Michel, 1997, 636p.

//, *La séparation des églises et de l’état. Genèse et développement d’une idée 1789-1905*, Paris, Seuil, Coll. Univers Historique, 453p.

Le XIX^e siècle et la Révolution Française, Société d’Histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX^e siècle, Paris, Créaphis, 1992, 430p.

LECLÈRE (B.) et WRIGHT (V.), *Les préfets du Second Empire*, Paris, A. Colin, 1973, 411p.

- LENTZ (T.), *Napoléon III*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°3021, 1995, 127p.
- LEQUIN (Y.) (S. Dir.), *Histoire des français, XIX^e-XX^e siècles*, t.1, « Un peuple et son pays », t.2, « La Société », t.3, « Les Citoyens et la Démocratie », Paris, A. Colin, 1983-1984, 587p., 623p. et 523p.
- LIDSKY (P.), *Les écrivains contre la Commune*, Paris, Maspéro, 1982, 175p.
- MANENT (P.), *Les libéraux*, (Textes choisis et présentés), Paris, Hachette, 1986, t.1, 378p. et t.2, 520p.
- MARX (K.), *Les luttes de classes en France (1848-1850)*, (suivi de « La Constitution de la République française adoptée le 4 novembre 1848 », « Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte (1852) », « Karl Marx devant le Bonapartisme »), édité et commenté par M. Rubel, Paris, Gallimard, 2004, 688p.
- MARIEL (P.), *Les Carbonari*, Paris, Ed. planètes, Coll. Culture, Art, Loisirs, 1971, 288p.
- MAITRON (J.) (Dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Les Ed. Ouvrières, essentiellement la première partie 1789-1864 de la Révolution Française à la fondation de la I^{ère} Internationale, 1964-1966, 3 vol. (notamment: notices Buchez, Cerise, Recurt, Trélat).
- MAYEUR (J.-M.), *La séparation de l'église et de l'état*, Paris, Julliard, 1966, 255p.
- //, « Catholicisme intransigeant, catholicisme social, démocratie chrétienne » dans *Annales E.S.C.*, mars-avril 1972, p.483-499.
- MILZA (P.), *Napoléon III*, Paris, Perrin, Tempus, 2006, 852p.
- MUSSO (P.), *Saint-Simon et le Saint-Simonisme*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°3468, 1999, 127p.
- NADAUD (M.) (édition établie et commentée par M. Agulhon), *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Paris, Hachette, 1976, 557p.
- NICOLET (Cl.), *L'idée républicaine en France: 1789-1924*, Paris, Gallimard, 512p.
- ORY (P.) (S. Dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette Pluriel, 1987, 832p.
- OZOUF (M.), *L'homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1989, 239p.
- PICON (A.), *Les Saint-Simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin, 2002, 381p.
- PIERRARD (P.), *L'église et la Révolution 1789-1889*, Ed.Nlle Cité, Paris, 1988, 273p.
- PINKNEY (D.), *La Révolution de 1830 en France*, Paris, P.U.F., 1988, 463p.
- PISIER (E.) et alii, *Histoire des idées politiques*, Paris, P.U.F., Quadrige, 1982, 596p.
- POLIAKOV (L.), *Le mythe aryen. Essai sur les sources du racisme et des nationalismes*, Bruxelles, Ed. complexe, 1987, 380p.
- POUTHAS (Ch.), *Guizot pendant la Restauration. Préparation de l'homme d'état (1814-1930)*, thèse de lettres, Paris, Plon, 1923, 499p.
- PROCHASSON (Ch.), *Les années électriques, 1880-1914*, Paris, La Découverte, 1991, 490p.
- //, *Saint-Simon ou l'anti-Marx. Figures du Saint-Simonisme français XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Perrin, 2005, 345p.
- RÉGNIER (Ph.), « Du côté de chez Saint-Simon: question raciale, question sociale et question religieuse » dans *Romantisme*, n°130 « Raciologiques », 2005, p.23-37.
- REIBELS (R.), « Les idées politiques et sociales de P.-J.-B. Buchez », *Travaux et Recherches de la Faculté de droit et de sciences économiques de Paris*, série « Sciences politiques » n°5, P.U.F., 1966.
- RÉMOND (R.), *La vie politique en France*, t.1, 1789-1848, t.2, 1848-1879, t.3, 1879-1939 Paris, Fayard, Agora Pocket, 2002, 469p., 413p. et 277p.
- //, *Les droites en France*, Paris, Aubier, 1982, 544p.
- RIALS (S.), *Révolution et Contre-Révolution au XIX^e siècle*, Paris, Duc/Albatros, 1987, 325p.
- //, *Le légitimisme*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°2107, 1983, 127p.
- ROBINEAU (Y.) et TRUCHET (D.), *Le Conseil d'état*, Que-sais-je? n°2855, Paris, P.U.F., 1994, 127p.
- ROTH (Ph.), *La Guerre de 1870*, Paris, Fayard, 1990, 788p.

- ROUGERIE (J.), *La Commune de 1871*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°581, 1992, 127p.
- SAINTE-SIMON (Comte de), *écrits politiques et économiques, Anthologie critique*, présentée par J. Grange, Paris, Pocket, Coll. Agora, 2005, 560p.
- SAGNES (J.), *Les racines du paupérisme de Louis-Napoléon Bonaparte. Le paupérisme des années 1840*, Paris, Privat, 2006, 246p.
- //, *Napoléon III. Le parcours d'un Saint-Simonien*, Sètes, Ed. Singulières, 2008, 607p.
- SIRINELLI (J.-F.), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 3 vol. « Politique », « Cultures », « Sensibilités », 1992, 794p., 771p. et 956p.
- STERNHELL (Z.), *La droite révolutionnaire, 1885-1914*, Paris, Gallimard, 602p.
- //, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, Paris, Ed. Complexe, 1985, 398p.
- TODA (M.), *Louis de Bonald, théoricien de la contre-révolution*, Etampes, Clovis, 1997, 201p.
- TOUCHARD (J.), *Histoire des idées politiques*, Paris, P.U.F., Quadrige, t.2, 1958, 870p.
- VIDALENC (J.), « Les techniques de la propagande Saint-Simonienne à la fin de 1831 », Extrait des *Archives de Sociologie des Religions*, n°10, 1960, 20p.
- VIGIER (Ph.), *La vie quotidienne en province et à Paris pendant les journées de 1848*, Paris, Hachette, 443p.
- WALCH (J.), *Michel Chevalier. économiste Saint-Simonien (1806-1879)*, Paris, Librairie Philosophique, Vrin, 1975, 527p.
- WEBER (E.), *L'Action Française*, Paris, Fayard, Coll. Pluriel, 1985, 490p.
- WEILL (G.), *Histoire du parti républicain en France de 1814 à 1870*, Paris, 1910, Rééd. Slatkine, Genève, 1980, 432p.
- WINOCK (M.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris, Seuil, 1993, 322p.
- //, *La France politique XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1999, 596p.
- //, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 2004, 418p.
- //, *La gauche en France*, Paris, Perrin, 2006, 502p.

Seine-Inférieure:

- AUBERT (J.-P.), *Comment la Seine-Inférieure est devenue républicaine (Présentation du département, les élections, les structures politiques, études locales), maîtrise d'histoire (Dir. J. Vidalenc et M. Boivin)*, Université de Rouen, 1970, 249p. et annexes.
- //, « Comment la Seine-Inférieure est devenue républicaine (1871-1876) » dans *études Normandes*, 1er trimestre 1971, p.1-24.
- BLONDEL (E.), *La vie politique en Seine-Inférieure des élections de mai 1849 au coup d'Etat du 2 décembre 1851*, maîtrise d'histoire, Université de Rouen.
- BOIVIN (M.), *élections et plébiscites 1848-1914. L'opinion publique en Seine-Inférieure*, Rouen, C.R.D.P., 1971, 103p.
- //, « La Fédération ouvrière rouennaise et les événements de 1870-1871 » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°3 et 4, 1962, p.322-343. et p.524-548.
- //, « Le boulangisme en Haute-Normandie » dans *Annales de Normandie*, 1976, n°3, p.225-262.
- //, « Le mouvement syndical en Seine-Inférieure au début de la III^e République » dans *Société et types sociaux en Haute-Normandie*, n° spécial *études Normandes*, 1979, p.189-217.
- //, « Le socialisme en Seine-Inférieure à la fin du XIX^e siècle » dans *Recueil d'études offert en hommage au Doyen Michel de Boüard*, n° spécial des *Annales de Normandie*, Caen, 1982, p.59-86.

BOUFFET (B.), *Bio-bibliographie des personnalités politiques en Seine-Inférieure au XIX^e et XX^e siècles (III^e République, 1870-1940)*, Mémoire présenté au Conservatoire Nationale des Arts et Métiers, Paris, 1971, 218p.

CARTENET (J.), *La municipalité Cartier et la défense républicaine à Rouen au tournant du siècle*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1995, 96p. et annexes.

CHALINE (J.-P.) et SOHN (A.-M.) (Dir.), *Dictionnaire des parlementaires de Haute-Normandie, 1871-1940*, Publication de l'Université de Rouen, 2000, 349p.

CHALINE (O.), « L'aristocratie parlementaire normande au XVIII^e siècle: un système de représentation. Godard de Belbeuf ou le parfait magistrat » dans *Histoire, Economie, Société*, 1993, n°2, p.263-272.

CLAMENS (F.), *Du cercle au syndicat : l'Union philanthropique des employés de la ville et de l'arrondissement de Rouen (1884-1914)*, maîtrise d'histoire (Dir. Marec), Université de Rouen, 1996.

DUBOSC (G.), « Saint-Simon et les Saint-Simoniens en Normandie » dans le *Journal de Rouen*, dimanche 14 juin 1925.

DESERT (G.), *La Révolution française en Normandie*, Toulouse, Privat, 1989, 319p.

EUDE (R.), *Le conseil général de la Seine-Inférieure. Ses origines, son évolution, ses membres*, Rouen, Société libre d'émulation, 1942, 105p.

//, *Les préfets de la Seine-Inférieure*, Rouen, Société libre d'émulation, 1946, 70p.

HURPIN (G.), *Aspects du Second Empire en Seine-Inférieure*, Exposition-Catalogue, Rouen, 1987,

JACQUELIN (J.) et PLE (J.), *Les députés et les représentants du peuple dans la Seine-Inférieure, 1819-1936*.

La Troisième République jusqu'en 1914, Exposition Rouen, Archives départementales, catalogue, octobre 1974, 2 parties, 61p. et 59p.

MANSIRE (P.), « L'évolution politique de la Seine-Inférieure sous la III^e République » dans *Annales de Normandie*, 1956, p.307-319.

//, « Une élection législative à Rouen en 1902 » dans *Annales de Normandie*, octobre-décembre 1957, p.309-323.

MAREC (Y.), « Sotteville-lès-Rouen, ville socialiste (1896-1914) : une politique sociale spécifique ? » colloque *Les Socialistes et la ville 1890-1914* (Montreuil, 13 novembre 2004) dans les *Cahiers Jaurès*, n°177-178, juillet-décembre 2005, p.91-101.

MAUDET (S.), *L'œuvre de la première municipalité socialiste de la région rouennaise. Sotteville-lès-Rouen 1896-1914*, maîtrise d'histoire, université de Rouen, 1969, 257p.

MAZAURIC (Cl.), (Dir.), *La Révolution en Haute-Normandie 1789-1802*, Rouen, Ed. du P'tit Normand et Comité Régional d'Histoire de la Révolution, 1988, 464p.

MERLIER (G.) (Dir.), *La guerre de 1870-1871 en Haute-Normandie*, Rouen, C.R.D.P., 1972, 233p.

NOUVELLON (M.), « La naissance du parti socialiste en Seine-Inférieure » dans *Bulletins de la Société d'émulation de la Seine-Maritime*, année 2005, p.23-28.

PLANTROU (N.) (Dir.), *Du Parlement de Normandie à la cour d'appel de Rouen 1499-1999, V^e centenaire du Parlement de Normandie*, Caisse d'épargne de Haute-Normandie, 1999, 602p.

RABOURIN (S.), *Louis Ricard, maire de Rouen, conseiller général, député, ministre*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1972, 130p.

RANSONNETTE (Cl.), *L'affaire Dreyfus en Seine-Inférieure*, maîtrise d'histoire (Dir. J. Vidalenc et M. Boivin), Université de Rouen, 1980, 118p. et annexes.

SIEGFRIED (A.), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, Paris, A. Colin, 1913, Rééd. 1964, 536p.

VIDALENC (J.), *Textes sur l'histoire de la Seine-Inférieure à l'époque napoléonienne (1800-1814)*, Rouen, C.R.D.P., 1976, 134p.

//, *Aspects de la Seine-Inférieure sous la Restauration (1814-1830)*, Rouen, C.R.D.P., 1981, 181p.

//, « La fin de l'Empire en Normandie » dans *Revue de l'Institut Napoléon*, n°139, 1982, p.3-40.

//, « Les Allemands en Seine-Inférieure avant 1914 » dans *1914, Les psychoses de guerre?*, Colloque 1979, Rouen, 1985, p.181-199.

Rouen:

BOIVIN (M.), « La Fédération ouvrière rouennaise et les événements de 1870-1871 » dans *Revue d'histoire économique et sociale*, 1962, n°2, p.322-343. et n°4, 524-548.

//, « Vie politique et Syndicats. Rouen et la Commune » dans *La Commune. Revue d'histoire de l'Association des Amis de la Commune de Paris (1871)*, n°15, 1980, p.9-24.

BRIÈRE (M.), « Jules Senard » dans *Amis des Monuments Rouennais*, Rouen, 1989, 24p.

CHALINE (J.-P.), *Rouen sous la monarchie de Juillet*, Rouen, C.R.D.P., 1971, 36p.

//, « Rouen au milieu du XIX^e siècle: la révolution de 1848 » dans *Connaître Rouen*, III, 1976, 18p.

CHOLLET (O.), *Le mouvement républicain dans l'agglomération rouennaise, 1833-1870*, maîtrise d'histoire (Dir. J.-P. Chaline), Université de Rouen, 1991, 205p.

CROCHEMORE (G.), « La tradition républicaine à Rouen sous la Monarchie de Juillet » dans *études Normandes*, n°4, 2005, p.17-28.

DÉMIER (F.), « Les ouvriers de Rouen parlent à un économiste en juillet 1848 » dans *Le Mouvement Social*, avril-juin 1972, p.3-31.

DUBUC (A.), « Frédéric Deschamps, commissaire de la République en Seine-Inférieure (février-mai 1948) » dans *Congrès historique du centenaire de la Révolution de 1848*, p.381-395.

//, « Les émeutes de Rouen et d'Elbeuf (27, 28, 29 avril 1848) » dans *études d'Histoire moderne et contemporaine*, T.II, *études de la Révolution de 1848*, Paris, 1949, p.243-275.

GUÉROULT (G.), *Henry Barbet (1789-1875), maire de Rouen, issu d'une famille protestante du canton de Bolbec*, Paris, Ed. Christian, 2006, 64p.

JOUBERT (J.), *Jules Senard. De la défense de Flaubert à la défense de la République, 1800-1885*, Les Presses du Palais Royal, Paris, 1984, 149p.

EUDE (R.), *Les maires de Rouen (1800-1950)*, Rouen, Société libre d'émulation, 1950, 104p.

MAREC (Y.), *1848 à Rouen. Les mémoires du citoyen Cord'homme, oncle de Maupassant*, Luneray, Ed. Bertout, 1988, 227p.

//, « Lendemain de Révolution: l'agitation ouvrière dans la région rouennaise en 1830 » dans *études Normandes*, 1981, n°4, p.47-56.

//, « Un grand notable libéral et sa politique de bienfaisance: Henry Barbet, maire de Rouen, pair de France (1830-1847) » dans *Colloque sur l'Histoire de la Sécurité Sociale (Lyon, 1987)*, Paris, Association pour l'étude de l'Histoire de la Sécurité Sociale, 1988, p.361-373.

//, « Deux experts provinciaux en République sociale: Paul Guieysse et Louis Ricard (fin XIX^e siècle-début XX^e siècle) » dans *Révolution et République. L'exception française*, Paris, éd. Kimé, 1994, p.676-695.

//, « Entre répression et conciliation sociale: les réactions aux émeutes rouennaises d'avril 1848 » dans *Actes du colloque international du cent cinquantième de la Révolution de 1848* (Paris, 23-25 février 1998), Créaphis, 1999, p.361-373.

MOTOÏKÉ (R.), « La Franc-Maçonnerie rouennaise et la Révolution de 1848 » dans *Annales de Normandie*, 1986, n°2, p.143-158.

PEYROU (F.), *Le procès des insurgés d'avril 1848 à Rouen: procédures et représentations. Pour de nouvelles approches*, maîtrise d'histoire (Dir. Cl. Mazauric et Y. Marec), Université de Rouen, 1997, 210p.

//, « Autour des émeutes rouennaises d'avril 1848. Réalité et représentations d'une insurrection ouvrière » dans *Annales de Normandie*, 1998, n°5, p.545-570.

RAGACHE (G.), « Rouen 1848: la Saint-Barthélémy rouge » dans *Le peuple français, Revue d'Histoire populaire*, octobre-décembre 1976.

TOUTAIN (J.), *La révolution de 1848 à Rouen*, Paris, Debresse, 1948, 110p.

VIDALENC (J.), « Gustave Flaubert historien de la révolution de 1848 », extrait de *Europe*, sept-oct-nov 1969, 19p.

Le Havre:

ARDAILLOU (P.), *Les républicains du Havre au XIX^e siècle (1815-1889)*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 1999, 452p.

//, « Jules Siegfried, un protestant au service d'une République modérée et sociale » dans *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°51, 1992, p.75-92.

//, « L'affaire Dreyfus au Havre » dans *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°54, 1995, p.123-142.

LEGOY (J.), « Jules Siegfried, homme politique et protestant » dans *Protestants et minorités religieuses en Normandie*, Rouen, Société libre d'émulation, 1987, p.201-208.

MERLIN (R.), *Jules Siegfried. Sa vie. Son oeuvre*, Paris, Le Musée Social, s.d., 1923, 70p.

NOURRISSON (D.), « Le Havre et la Commune de Paris » dans *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, n°41, 1984.

SIEGFRIED (A.), *Mes souvenirs de la III^e République. Mon père en son temps. Jules Siegfried 1837-1922*, Paris, Ed. du Grand Siècle, 1946, 150p.

1.3.Population. économie. Industrie:

ARIÈS (Ph.), *Histoire des populations françaises*, Paris, Seuil, 1948, 412p.

//, *L'homme devant la mort*, Paris, Seuil, 1977, 641p.

ARMANGAUD (A.), *La population française du XIX^e siècle*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°1420, 1971, 128p.

//, « Industrialisation et démographie dans la France du XIX^e siècle » dans *L'industrialisation en Europe au XIX^e siècle*, Colloque international du CNRS, Lyon, 7-10 octobre 1970, Paris, 1972.

ASSELAIN (J.-Ch.), *Histoire économique de la France du XVIII^e siècle à nos jours*, t.1, De l'Ancien Régime à la 1^{ère} guerre mondiale, Paris, Points Histoire, 1984, 226p.

« Aux origines de la Révolution industrielle: industrie rurale et Fabriques », *Revue du Nord*, 1979, 286p.

BARDET (J.-P.) et DUPÂQUIER (J.), « Dénatalité: l'antériorité française (1800-1914) » dans *Communication*, n°44, 1986.

BARJOT (D.), *Histoire économique de la France du XIX^e siècle*, Paris, Nathan Université, 1995, 352p.

//, *Les entrepreneurs du Second Empire*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2003, 223p.

BELTRAN (A.) et GRISET (P.), *La croissance économique de la France, 1815-1914*, Paris, A. Colin, 1988, 185p.

BERGERON (L.), *L'industrialisation de la France au XIX^e siècle*, Paris, Hatier, 1979, 79p.

BOIS (J.-P.), *Histoire de la vieillesse*, Que-sais-je? n°2850, Paris, P.U.F., 1994, 127p.

//, *Les vieux de Montaigne aux premières retraites*, Paris, Fayard, 1989, 446p.

BOURDELAIS (P.), *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*, Paris, O. Jacob, 1997, 503p.

BOURGUIGNON (F.) et LÉVY-LEBOYER (M.), *L'économie française au XIX^e siècle*, Paris, Economica, 1985, 362p.

BOUVIER (J.), *Initiation au vocabulaire et aux mécanismes économiques contemporains (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris,

SEDES-CDU, 1982, 332p.

BRAUDEL (F.), LABROUSSE (E.) (Dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris, P.U.F., t.3, « L'avènement de l'ère industrielle » (1789-années 1880), 1976, 1073p. et t.4, « L'ère industrielle et la société d'aujourd'hui » (années 1880-1914), 1979, 1^{er} vol., « Panoramas de l'ère industrielle (années 1880-1914) », 584p. et 2^d vol., 1071p.

BRODER (A.), *L'économie française au XIX^e siècle*, Synthèse Histoire, Ophrys, 1993, 260p.

BURGUIÈRE (A.) et REVEL (J.) (Dir.), *Histoire de la France, L'espace français* (Dir. J. Revel), Paris, Seuil, 2000, 622p.

CARON (F.), *Les deux révolutions industrielles du XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1997, 590p.

CHARBIT (Y.), « Du malthusianisme au populationnisme. Les économistes français et la population » dans *Travaux et documents*, I.N.E.D., cahiers n°90, Paris, P.U.F., 1981, 307p.

CHASSAGNE (S.), *Le coton et ses patrons en France 1760-1840*, Paris, EHESS, 1991, 733p.

CHESNAIS (J.-Cl.), *La transition démographique. étapes, formes, implications économiques*, Paris, P.U.F., *Travaux et documents*, Cahiers n°113, 1986, 764p.

CHEVALIER (L.), *Les fondements économiques et sociaux de l'histoire politique de la région parisienne: 1848-1870*, thèse de 3^e cycle, 3 vol., Paris, 1950, 789p.

DAUMAS (M.), *Histoire générale des techniques*, Paris, P.U.F., 1996, t.3 « L'expansion du machinisme: 1725-1860 », t.4 « Les techniques de la civilisation industrielle: énergie et matériaux », t.5 « Les techniques de la civilisation industrielle: transformation, communication, facteur humain », 880p., 752p. et 697p.

DAVIET (J.-P.), *La société industrielle en France (1814-1914)*, Paris, Points Histoire, 1997, 309p.

//, *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine*, t.1, *L'économie préindustrielle 1750-1840*, Paris, Repères, La Découverte, 1993, 127p.

DESPLANQUES (G.), « L'inégalité sociale devant la mort » dans *économie et Statistiques*, n°162, 1984, p.39-50.

DUNHAM (A.), *La Révolution industrielle en France (1815-1848)*, Paris, M. Rivière, 1953, 420p.

DUPÂQUIER (J.) (S.Dir.), *Histoire de la population française*, t.2 et t.3, Paris, P.U.F., 1988, 601p. et 554p.

//, *Pour la démographie historique*, Paris, P.U.F., 1984, 188p.

//, *L'aventure démographique en France au XIX^e siècle: une révolution démographique?*, Paris, La Documentation Française, 1996, 60p.

économie, économistes, Romantisme, n°133, 2006, 127p.

FINE (A.) et SANGOÏ (J.-C.), *La Population française au XIX^e siècle*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°1420, 1991, 127p.

FINE (A.) et LAVIGNE (M.), « Néo-Malthusianisme et question sexuelle » dans *Malthus, hier et aujourd'hui*, p.393-404.

FOHLEN (Cl.), *Qu'est ce que la Révolution industrielle?*, Paris, Hachette, R. Laffont, Coll. Science Nouvelle 1971, 317p.

GUILLAUME (P.), *Individus, Familles, Nation. Essai d'histoire démographique*, Paris, SEDES, 1985, 426p.

GUILLAUME (P.) et POUSSOU (J.-P.), *Démographie historique*, Paris, A. Colin, 1970, 286p.

« L'espace de l'usine » (Dir. M. Perrot), *Le Mouvement Social*, n°125, octobre-décembre 1983, 174p.

FOHLEN (Cl.), *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Paris, Plon, 1956, 534p.

//, *Le travail au XIX^e siècle*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°1289, 1967, 128p.

//, « Bourgeoisie française, liberté économique et intervention de l'état » dans *Revue économique*, 1956, n°3, p.414-428.

//, « Révolution industrielle et travail des enfants » dans *Enfants et Société*, Annales de Démographie historique, 1973, p.319-325.

- FOHLEN (Cl.) et BÉDARIDA (F.), *Histoire générale du travail* (S. Dir. L.H. Parias), t.III, « L'ère des révolutions », Nouvelle Librairie de France, 1996, 636p.
- GANS (J.), « Robert Owen » dans *Le Mouvement Social*, n°80, juillet-septembre 1972, p.59-81.
- GEGOT (J.-Cl.), *La population française aux XIX^e et XX^e siècles*, Synthèse Histoire, Ophrys, 1989, 144p.
- GIRARD (L.), *La politique des travaux publics du Second Empire*, Paris, A. Colin, 1952, 416p.
- HAUSER (H.), *Les débuts du capitalisme*, Paris, Alcan, 1927, 326p.
- HOBSBAWM (E. J.), *L'ère du capital 1848-1875*, Hachette, Pluriel, 2002, 463p.
- « Industrialisation et désindustrialisation », n° spécial *Annales E.S.C.*, septembre 1984, 867p.
- LABROUSSE (E.), *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIX^e siècle (1846-1851)*, Bibliothèque de la Révolution de 1848, t.19, La Roche sur Yon, 1956, XXIV, 357p., cartes et graphiques.
- LANDES (D.), *L'Europe technicienne. Révolution technique et libre essor industriel en Europe occidentale de 1750 à nos jours*, Paris, Gallimard, 1975, 781p.
- LÉON (P.) (Dir.), *Histoire économique et sociale du monde*, t.3, « Inerties et révolutions (1730-1840) », (vol. Dir. par L. Bergeron), A. Colin, 1978, 620p. et t.4, « La domination du capitalisme (1840-1914) » (vol. Dir. par G. Garnier), A. Colin, 1978, 624p.
- LEROY-BEAULIEU (P.), *De l'état moral des populations ouvrières et de son influence sur le taux des salaires*, Paris, Guillaumin, 1868, 303p.
- LÉVY-LEBOYER (M.), « La décélération de l'économie française dans la seconde moitié du XIX^e siècle » dans *Revue d'histoire économique et sociale*, n°4, 1971, p.485-507.
- MARCHAND (O.) et THÉLOT (Cl.), *Le Travail en France, 1800-2000*, Nathan, 1997, 269p.
- MARX (K.), *Oeuvres. économie*, Paris, Gallimard, 1977, 1821p.
- Néré (J.), *La Crise économique de 1882 et le Mouvement boulangiste*, Paris, 1959, 2 vol., 955p.
- PAILLAT (P.), « Les salaires et la condition ouvrière en France à l'aube du machinisme (1815-1830) » dans *Revue économique*, 1951, p.767-777.
- POLANYI (K.), *La grande transformation, aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 419p.
- POUTHAS (Ch.), *La population française pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, P.U.F., I.N.E.D., 1956, 226p.
- RENOUARD (Y.), « La notion de génération en histoire » dans *Revue Historique*, 1953, p.1-23.
- RIOUX (J.-P.), *La révolution industrielle (1780-1880)*, Paris, Points Histoire, 1971, 251p.
- RONCAYOLO (M.), « L'Histoire et la géographie. Les fondements d'une complémentarité » dans *Annales E.S.C.*, n°6, 1989, p.1427-1434.
- RONCAYOLO (M.), *La population de la France de 1789 à nos jours. Données démographiques et affrontements idéologiques*, Paris, Seuil, 1997, 95p.
- SCHWARTZ (Y.), *Expérience et connaissance du travail*, Paris, éditions Sociales, 1988, 907p.
- TOCQUEVILLE (A.), *Textes économiques. Anthologie critique* (par J.-L. Benoit et E. Keslassy), Paris, Pocket, 2005, 478p.
- TOLEDANO (A.-D.), *La vie de famille sous la Restauration et la Monarchie de Juillet*, Paris, A. Michel, 1943, 254p.
- VERLEY (P.), *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine*, t.2, *L'industrialisation 1830-1914*, Paris, Repères, La Découverte, 1989, 128p.
- WORONOF (D.), *Histoire de l'industrie en France du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1994, 681p.

Seine-Inférieure:

ALEXANDRE (A.), « L'évolution industrielle de la vallée du Cailly (1850-1914) » dans *études Normandes*, 3^e trimestre, 1972, p.1-31.

BARDET (J.-P.), *Histoire démographique et sociale de la Normandie traditionnelle*, Université de Caen, Centre de Recherches d'Histoire quantitative, Rapport d'activité, juin 1987, p.51-58.

BARJOT (D.) (Dir.), *Les patrons du Second Empire: Anjou, Normandie, Maine*, Paris, Picard et Le Mans, Ed. Cenomane, 1991, 256p.

//, « Les entrepreneurs de Normandie, du Maine et de l'Anjou à l'époque du Second Empire, bilan d'une enquête » dans *Annales de Normandie*, 38^e année, n°2-3, mai -juillet 1988, Actes de la Table Ronde du 3 décembre 1986, Université de Caen, 262p.

BLONDEL (E.), *La crise du milieu du XIX^e siècle en Seine-Inférieure (1845-1849). Principaux aspects économiques, sociaux et politiques*, thèse de 3^e cycle, Université de Rouen, 1978, 410p.

BOÛARD (M. de.) (Dir.), *Histoire de la Normandie*, Toulouse, Privat, 1970, 540p.

BUNEL (J.) et TOUGARD (A.), *Géographie de la Seine-Inférieure*, t.1 « arrondissement de Rouen », t.2 « arrondissement de Dieppe », t. 3 « arrondissement du Havre », Imp. Cagniard, 1879, Rééd. Bertout, Luneray, 491p., 315p. et 334p.

CAUCHOIS (A.) Dr., *Démographie de la Seine-Inférieure, contribution à l'étude comparée de la dépopulation en France*, Rouen, 1929, 341p., cartes et tableaux.

CAUCHOIS (A.) et LE BRETON (J.), *Mouvement de la population des communes de la Seine-Inférieure, 1806-1946*. [Exemplaire conservé à l'INSEE, Direction générale de Rouen].

CHALINE (J.-P.), « The Cotton Manufacturer in Normandy and England during the Nineteenth Century » dans *Textile History*, 17 (1), 1986, p.19-26.

CLARY (D.), *La Normandie*, Que-sais-je? n°2367, Paris, P.U.F., 1987, 128p.

CLOUT (H.) et GAY (F.), « De la géographie à l'action : Jacques Levainville, militaire géographe et homme d'affaires » dans *Etudes Normandes*, n°3, 2004, p.51-60.

DUBUC (A.), « L'industrie textile en Haute-Normandie au cours de la Révolution et de l'Empire » dans *Le textile en Normandie. études diverses*, Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1975, p.131-152.

EUDE (R.), « Seine-Inférieure...Seine-Maritime » dans *Annales de Normandie*, 1955, p.311-313.

FAUVEL (D.), *Les hommes au XIX^e siècle en Seine-Inférieure*, Exposition-Catalogue, Archives Départementales de la Seine-Inférieure, Rouen, 1988, 367p.

HÉBERT (M.), *La Seine-Inférieure en 1900*, Condé-sur-Noireau: C. Cortet, 1997, 235p.

LEMÉNOREL (A.), « Géographie et structures de l'industrie textile en Haute et Basse-Normandie au XIX^e siècle » dans *Les industries textiles dans l'ouest XVIII^e-XX^e siècles*, Actes du Colloque de Cholet 16-18 novembre 1989, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 1990, p.355-382.

Le textile en Normandie. études diverses, Rouen, Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1975, 265p. (Recueil collectif sous la direction de A. Lémery, avec généalogies).

MARQUIS (J.-Cl.), *Petite histoire illustrée des transports en Seine-Inférieure au XIX^e siècle*, Rouen, C.R.D.P., 1983, 117p.

//, *Le travail des enfants au XIX^e siècle en Seine-Inférieure*, Rouen, C.R.D.P., 1986, 114p.

MAUREAU (M.), *La croissance démographique de la Seine-Maritime de 1801 à 1960 et son incidence économique*, thèse de droit, Université de Caen, 1961, 233p.

SEMENT (P.), « Filateurs et tisseurs de coton normands, hier et aujourd'hui. Leur comportement et leur psychologie » dans *Le textile en Normandie. études diverses*, Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, Rouen, 1975, p.207-214.

Textile et (r)évolution industrielle en Seine-Inférieure (1780-1900), Catalogue de l'exposition, Archives départementales de la Seine-Maritime, Rouen, 1982, 344p.

VERDIER (N.), *Penser le territoire au XIX^e siècle. Le cas des aménagements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*, thèse de doctorat d'Histoire, E.H.E.S.S., 1999, 609p.

VIDALENC (J.), « La crise des subsistances de 1817 dans la Seine-Inférieure » dans *Actes du quatre-vingt-treizième Congrès national des Sociétés savantes* (Tours, 1968), Paris, 1971, t.1, p.297-350.

WEBER (A.), *Le travail des femmes et des enfants de 1841 à 1892 en Seine-Inférieure*, maîtrise d'histoire (Dir. M. Boivin), Université de Rouen, 1972, 115p.

Rouen et son agglomération:

BECCHIA (A.), *La draperie d'Elbeuf (des origines à 1870)*, Mont-St-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 2000, 869p.

BRISSON (Ch.), *Elbeuf. Histoire de ses rues, de ses édifices, de ses institutions, et des elbeuviens depuis 1000 ans*, Rouen, Ed. du P'tit Normand, 1980, 260p.

CAYZEELE (C.), « Le développement de l'industrie dans les cantons de Sotteville et de Grand-Couronne 1840-1914 » dans *études Normandes*, 1974, n°3-4, 16p.

//, *étude du développement industriel de la rive gauche de Rouen de 1840 à 1914*, Maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1971-1972.

CHABERT (A.), *L'économie rouennaise sous l'Empire et au début de la Restauration (1806-1820)*, thèse complémentaire dactylographiée, Paris, Sorbonne, 1948.

CHALINE (J.-P.), « La « Fabrique » rouennaise: un type de rapports ville-campagne au XIX^e siècle » dans F. Lebrun et N. Séguin (Dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest XVII^e-XX^e siècles*, Québec, 1987.

//, « La banque à Rouen au XIX^e siècle » dans *Revue d'Histoire économique et sociale*, 1974, n°3, p.384-480.

//, « L'évolution d'une place financière: Rouen du Directoire à la Seconde guerre mondiale » dans *études Normandes*, 1980, n°2, p.31-51.

CHASSAGNE (S.), « Les ouvriers en indiennes de l'agglomération rouennaise (1760-1860) » dans *La France d'Ancien Régime. études offertes à Pierre Goubert*, Toulouse, Privat, 1984, t.1, p.119-128.

CONCATO (F.) et LARGESSE (P.), « Salariés et patrons du textile dans la ville: Elbeuf (1851-1881) » dans *Autour de l'habitat textile (XIX^e-XX^e siècles)*, Troisième rencontre internationale d'Histoire Textile (Tourcoing, 8-10 novembre 1986), Delsalle Ed., Tourcoing, 1987, p.47-69.

CROGUENNEC (M.), *L'aménagement du port de Rouen de 1800 à 1940: contraintes techniques et stratégies*, thèse de doctorat d'histoire (Dir. M. Pigenet), Université de Rouen, 1994, 132p.

DÉMIER (F.) et CHALINE (J.-P.) (Réédité et présenté par), Villermé (L.R.), *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, E.D.I., 1840, 2^d éd., 1989 (notamment chapitre I, V: Rouen, Elbeuf, Darnétal), 670p.

DEYON (P.), « Aspects industriels de la crise. Rouen » dans *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIX^e siècle (1846-1851)*, La Roche sur Yon, 1956, p.142-163.

Elbeuf, ville drapière. Seine-Maritime. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale Haute-Normandie par Emmanuel LeRoy-Réal, Rouen, Connaissance du Patrimoine, Haute-Normandie (Itinéraire n°50), 1994, 16p.

FAUVEL (D.), « Grand-Couronne et son canton: essor urbain, essor rural et évolution économique 1830-1914 » dans *études Normandes*, 1974, n°1, 11p.

//, « La démographie du canton de Grand-Couronne au XIX^e siècle » dans *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, Rouen, 2005, p.13-22.

FLOHIC (J.-L.) (Dir.), *Le patrimoine des communes de la Seine-Maritime*, Flohic éd., 1997, vol.2, p.1259.

FRANÇOISE (M.), Histoire des chemins de fer et des tramways à Rouen, *Connaître Rouen*, IV, 1980, 35p.

GAY (F.), « Le site et les grandes étapes du développement urbain à Rouen », *Connaître Rouen*, t.1, 14 octobre 1969-17 avril 1970, 22p.

HERVAL (R.), *Histoire de Rouen*, Mauguard, Rouen, 1949, 2 vol., 276p. et 350p.

LARGESSE (P.), *Histoire de Cléon au XIX^e siècle*, Comité culturel cléonnais, Elbeuf, 1986, 248p.

//, *Elbeuf, cité drapière*, St-Cyr-sur-Loire, A. Sutton, 2004, 127p.

//, « Elbeuf, société, démographie, industrie de la fin du XVIII^e au XX^e siècles », soutenance pour le Diplôme universitaire d'études doctorales, *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°20, décembre 1993, p.39-51.

//, « Enquête sur les conditions du travail en France. Réponses elbeuviennes », *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°7, décembre 1986, 1^{ère} partie, p.16-47 et n°8, mars 1987, 2^d partie, p.32-53.

LECOUTEUX (P.), *La Société industrielle de Rouen (1872-1939), une sociabilité spécifique?*, thèse de doctorat d'histoire (Dir. S. Chassagne), Université Louis Lumière, Lyon II, 1996, 4 vol., 1085p. et annexes non paginées.

LEPRINCE (Ph.), « Rouen centre industriel », *Connaître Rouen*, t.2, 27 avril 1971, 22p.

LEVAINVILLE (J.), « Les ouvriers du coton dans la région de Rouen » dans *Annales de Géographie*, 1911, p.52-64.

MAREC (Y.), « Origine et développement de la caisse d'épargne de Rouen (1820-1914) » dans *Annales de Normandie*, n°3, 1974, p.257-285.

MARTIN de la BASTIDE (A.), *Documentation économique de la Région Rouen-Elbeuf (1500-1975)*, Archives départementales de la Seine-Maritime, Rouen, 1974, 52p. dactylographiées.

REDDY (William), « The Textile Trade and the language of the Crowd at Rouen 1752-1871 » dans *Past and Present*, n°74, Février 1977.

Société industrielle d'Elbeuf (1857-1982), plaquette réalisée avec la collaboration des membres du C.A. d'Elbeuf, 1982, 14p.

SUZUKI (H.), *L'évolution de l'industrie cotonnière dans la région rouennaise au XIX^e siècle (1789-1880)*, thèse de 3^e cycle (Dir. J. Vidalenc), Université de Rouen, 1969, 208p.

VIMONT (J.-CL.), « Revisiter le docteur Villermé » dans *Villes en crise? Acte du colloque, Les politiques municipales face aux pathologies urbaines de 1789 à l'an 2000*, Université de Rouen 4 au 7 décembre 2002, Y. Marec (S. Dir.), Rouen, 2005, p.13-19.

Le Havre:

MAILLARD (J.-M.), *La Révolution industrielle au Havre, 1860-1914*, D.E.A., Université de Rouen, 1978, 364p.

MAILLARD (J.-L.), « La construction navale au Havre de 1830 à nos jours » dans *études Normandes*, 1980, n°3, p.41-68.

VIGARIÉ (A.), « La reprise des relations portuaires haut-normandes avec l'Amérique au XIX^e siècle » dans *Les Normands et les Amériques*, n° spécial des Cahiers Havrais de recherche historique, 1993, p.155-169.

1.4.Classes sociales. Ruralité et Urbanisme:

AGULHON (M.) (Préface), « M. Nadaud, témoin du XIX^e siècle » dans *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Paris, Hachette, 1976, p.7-54.

- AGUET (J.-P.), *Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier. Les grèves sous la Monarchie de Juillet (1830-1847)*, Genève, Droz, 1954, 408p.
- BARJOT (D.), *Les sociétés rurales face à la modernisation: évolutions sociales et politiques en Europe des années 1830 à la fin des années 1920*, Paris, SEDES, 2005, 299p.
- BALIBAR (E.) et WALLERSTEIN (Y.), *Race, Nation, Classe. Les identités ambiguës*, La Découverte, Paris, 1988, 232p.
- BénéTON (Ph.), *Les classes sociales*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°341, 1991, 125p.
- BERGERON (L.) (présenté par), *Les capitalistes en France (1780-1914)*, Gallimard-Julliard, Coll. Archives, 1978, 234p.
- Borlandi M. et Mucchielli L. , (Dir.), *La sociologie et sa méthode. Les règles de Durkheim un siècle après*, Paris, L'Harmattan, 1995, 416p.
- BOURILLON (F.), *Les villes en France au XIX^e siècle*, Paris, Synthèse Histoire, Ophrys, 1992, 197p.
- BRON (J.), *Histoire du mouvement ouvrier*, Paris, Les éditions ouvrières, t.1, 1968, 253p. et t.2, 1970, 325p.
- BURDY (J.-P.), « Les quartiers ouvriers et la ville industrielle en France (XIX^e-début XX^e siècle) » dans *Historiens et Géographes*, n°335, février-mars 1992.
- CARON (J.-Cl.), CHAUVAUD (F.) (Dir.), *Les campagnes dans les sociétés européennes. France, Allemagne, Espagne, Italie (1830-1930)*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 270p.
- CHARLE (Ch.), *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Points Histoire, 1991, 399p.
- CHEVALIER (L.), *Classes laborieuse et classes dangereuses à Paris dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1958, 571p.
- CHESNEY (K.), *Les Bas-Fonds de Londres. Crime et prostitution sous le règne de Victoria*, Paris, Ed. Tallandier, Texto, 2007, 521p.
- DAUMARD (A.), *Les Bourgeois et la Bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Aubier, 1987, 430p.
- //, « évolution des structures sociales en France à l'époque de l'industrialisation, 1815-1914 » dans *Revue Historique*, avril-juin 1972.
- DEWERPE (A.), *Le Monde du travail en France (1800-1950)*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 1989, 189p.
- DREYFUS (M.), *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France, XIX^e-XX^e siècle. Guide documentaire*, Paris, Les éditions Ouvrières, 1987, 298p.
- DUBY (G.) (Dir.), *Histoire de la France urbaine*, T.4, « La ville à l'âge industriel. Le cycle haussmanien » (Dir. M. Agulhon), Paris, Le Seuil, 1983, 665p.
- DUBY (G.) et WALLON (A.) (Dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, Le Seuil, T.3, de 1789 à 1914, 1976, 561p.
- DUPÂQUIER (J.) et KESSLER (D.) (Dir.), *La société française au XIX^e siècle. Tradition, transition, transformations*, Paris, Fayard, 1992, 529p.
- DUPEUX (G.), *La société française (1789-1960)*, Paris, A. Colin, 1970, 296p.
- //, « La croissance urbaine en France au XIX^e siècle » dans *Revue d'Histoire économique et sociale*, 1974, p.173-189.
- DUVEAU (G.), *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, 1946, 607p.
- ENGELS (F.), *La situation des classes laborieuses en Angleterre d'après des observations et des sources authentiques*, (Avant propos d'E.-J. Hobsbawm), Paris, Ed. Sociales, 1961, 415p.
- FOURCAULT (A.) (Dir.), *La ville divisée. Les ségrégations urbaines en question. France XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Créaphis, 1996, 478p.
- GAVIGNAUD (G.), *Les campagnes en France au XIX^e siècle (1780-1914)*, Paris, Ophrys, 1991, 168p.
- GUIRAL (P.), THUILLIER (G.), *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1978, 287p.

HALBWACHS (M.), *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Paris, M. Rivière, 1955, 239p.

//, *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, thèse de lettres, 1913, Rééd. 1970, Gordon and Breach, 495p.

//, *Les classes sociales*, Paris, Tournier et Constans, 1942, 185p.

//, *L'évolution des besoins dans les classes ouvrières*, Paris, Alcan, 1933, 163p.

HAUPT (H.-G.), *Histoire sociale de la France depuis 1789*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993, 202p.

HUARD (R.) et alii, *La France contemporaine. Identité et mutations de 1789 à nos jours*, Paris, Ed. Sociales, 1982, 483p.

« L'atelier et la boutique. études sur la petite bourgeoisie au XIX^e siècle », *Le Mouvement Social*, n°108, 1979.

LEQUIN (Y.-C.), « De crises en avancées: la croissance de la classe ouvrière » dans *La France contemporaine. Identité et mutations de 1789 à nos jours*, Paris, Ed. Sociales, 1982, p.259-301.

LEVAVASSEUR (E.), *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870*, Paris, 1903, 2 vol., 749p. et 912p.

LEFRANC (G.), *Histoire du travail et des travailleurs*, Paris, Flammarion, 1957, 475p.

LOUIS (P.), *La condition ouvrière en France depuis cent ans*, Paris, P.U.F., Que-sais-je?, n°433, 128p.

MARCHAND (O.) et THÉLOT (Cl.), *Deux siècles de Travail en France*, INSEE études, 1991, 202p.

MERRIMAN (J.-M.), *Aux marges de la ville. Faubourgs et banlieues en France 1815-1870*, Paris, Seuil, 1994, 402p.

MORAZE (C.), *Le Bourgeois conquérants au XIX^e siècle*, Paris, A. Colin, 1957, 492p.

MOULIN (A.), *Les paysans dans la société française. De la Révolution à nos jours*, Paris, Points Histoire, 1992, 382p.

MURARD (L.) et ZYLBERMAN (P.) (Dir.), « L'haleine des faubourgs. Ville, habitat et santé au XIX^e siècle » dans *Recherches*, décembre 1977, n°29, 464p.

NOIRIEL (G.), *Les ouvriers dans la société française XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Points Histoire, 1986, 318p.

PERNOUD (R.), *Histoire de la bourgeoisie en France*, t.2, « Les temps modernes », Paris, Seuil, 1981, 569p.

PERROT (M.), *Enquête sur la condition ouvrière au XIX^e siècle*, Paris, Micro-édition, Hachette, 1972, 108p.

//, « Quelques éléments de bibliographie sur l'histoire des femmes en France (principalement au XIX^e siècle) » dans *Le Mouvement Social*, octobre-décembre 1978, n°105, p.121-126.

PIGUET (M.F.), *Classe. Histoire du mot et genèse du concept des Physiocrates aux Historiens de la Restauration*, Presses Universitaires de Lyon, 1996, 196p.

PINOL (J.-C.), *Le monde des villes au XIX^e siècle*, Carré Histoire, Hachette, 1991, 230p.

//, *Atlas historique des villes de France*, Paris, Hachette, Centre de Cultura Contemporaria de Barcelona, 1996, 318p.

PONTEIL (F.), *Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie 1815-1914*, Paris, A. Michel, 1968, 574p.

POUSSOU (J.-P.), *La croissance des villes au XIX^e siècle, France, Royaume-Uni, états-Unis et pays germaniques*, Paris, SEDES, 1992, 501p.

RATCLIFFE (B.M.) et PIETTE (Ch.), *La ville: les classes populaires à Paris, première moitié du XIX^e siècle*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2007, 584p.

RIGAUDAS-WEISS (H.), *Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848*, Paris, P.U.F., 1938, 262p.

RIOUX (J.-P.), *Patrons et ouvriers au XIX^e siècle, 1840-1914*, Paris, La Documentation Française, 1973, 80p.

RONCAYOLO (M.), *La ville et ses territoires*, Paris, Folio, Gallimard, 1990, 270p.

SEWELL (W.H.), *Gens de métier et révolutions. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983, 427p.

SORLIN (P.), *La société française, 1840-1914*, Paris, Arthaud, 1969, 311p.

TOPALOV (Ch.), *Naissance du chômeur 1880-1914*, Paris, A.Michel, 1994, 626p.

TOPALOV (Ch.) et Lepetit (B.) (Dir.), *La ville des sciences sociales*, Paris, Belin, 2001, 410p.

TUDESQ (A.-J.), *Les grands notables en France (1840-1849). Etude historique d'une psychologie sociale*, Paris, P.U.F., 1964, 2 vol., 1278p.

TURGAULT (Y.), « Croissance urbaine et peuplement » dans *Population*, n° spécial, juin 1974, p.207-238.

VALANCE (G.), *Haussmann le grand*, Paris, Flammarion, 2001, 362p.

VIDALENC (J.), *La société française de 1815 à 1848*, t.1, « Le peuple des campagnes », t.2, « Le peuple des villes et des bourgs », Paris, 1970, 403p. et 544p.

WEBER (E.), *Fin de siècle. La France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1986, 359p.

//, *La fin des terroirs: la modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, Fayard, 1976, 839p.

WILLARD (Cl.) (Dir.), *La France ouvrière: histoire de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier français*, t.1, « Des origines à 1920 », Paris, Ed. de l'Atelier, 1995, 493p.

Seine-Inférieure:

Elbeuf XVIII^e-début XX^e siècles. Sociabilité d'une ville industrielle, Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf, n° spécial, septembre 1993, 96p.

LEMÉNOREL (A.) (Dir.), *Nouvelle histoire de la Haute-Normandie*, Toulouse, Privat, 2004, 359p.

Société et types sociaux en Haute-Normandie, études Normandes, numéro spécial, 1979, 249p.

Rouen et son agglomération:

BARDET (J.-P.), *Rouen aux XVII^e et XVIII^e siècles, les mutations d'un espace social*, Paris, SEDES, 1983, 2 vol., 421p. et 197p.

BOIVIN (M.), *Le mouvement ouvrier dans la région de Rouen, 1851-1876. La première Internationale et la démocratie sociale*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1989, 2 vol., 606p. et 473p.

CHALINE (J.-P.), *Les Bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIX^e siècle*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1982, 509p.

//, *L'Affaire Noiret*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 1986, 214p.

//, « Les grands travaux d'urbanisme à Rouen au XIX^e siècle » dans *Bulletin des Amis des monuments rouennais*, juillet-septembre 1975, p.33-46.

//, « Perception du pan de bois et ségrégation urbaine à Rouen au XIX^e siècle » dans Fourcault (A.) (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, Créaphis, 1996, p.219-229.

//, « Le patronat cotonnier rouennais au XIX^e siècle, esquisse d'un groupe social » dans *Le Textile en Normandie. études diverses*, Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1975, p.95-106.

//, « Les notables rouennais » dans *études Normandes*, n°spécial 1979, p.123-134.

//, « La bourgeoisie rouennaise au XIX^e siècle » dans *Annales de Normandie*, mars 1980, p.55-63.

//, « Un exemple régional: la bourgeoisie de Rouen au XIX^e siècle » dans *Pour une prosopographie des élites françaises (XVI^e-XX^e siècles)*, Table Ronde, Paris, C.N.R.S, 27 octobre 1979, p.22-32.

//, « Les industriels normands: un patronat sans dynasties? » dans *Le Mouvement Social*, Juillet-Septembre 1985, n°132, p.43-55.

//, « économie rurale et domination urbaine: la Haute-Normandie au milieu du XIX^e siècle » dans *évolution et*

éclatement du monde rural, Colloque Franco-Québécois de Rochefort (1982), EHESS et Université de Montréal, 1986, p.141-148.

//, « Idéologie et mode de vie du monde patronal haut-normand sous le Second Empire » dans *Annales de Normandie*, juin-juillet 1988, n°2/3, p.192-203.

CHASSAGNE (S.), « Les ouvriers en indiennes de l'agglomération rouennaise (1760-1860) » dans *La France d'Ancien Régime. études offertes à Pierre Goubert*, Toulouse, Privat, 1984, t.1, p.119-128.

CHAUMETTE-FOURSIN (S.), « Deux réponses elbeuviennes à l'enquête de 1837 sur le travail des enfants » dans *Trames*, n°3-4, revue de l'IUFM de Rouen, 1998, p.340-342.

CONCATO (F.), « Autour du mouvement ouvrier dans la région de Rouen (1851-1876) » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1990, p.53-64. (Repris avec quelques modifications dans le n° de l'année 2005, p.65-77).

DARCEL (A.), *Sotteville-lès-Rouen. Vie industrielle et évolution communale*, maîtrise d'histoire, université de Rouen, 1978, 256p.

DELSALLE (L.R.), *Entre Robec et Aubette. Mille an d'histoire à l'Est de Rouen*, Imp. TAG., Bois-Guillaume, 1994, 480p.

DESCHAMPS (Ph.), « Histoire de la Rive Gauche » dans *Connaître Rouen*, 1976, t.3, fasc. 4, p.1-24.

GUERIF (G.), « Charles Noiret et l'enquête de 1848 sur la profession de tisserand » dans *Revue d'histoire économique et sociale*, 1971, n°1, p.94-112.

KERDRAON (D.), *Le faubourg Saint-Sever de Rouen 1848-1914*, maîtrise d'histoire (Dir. M. Boivin), Université de Rouen, 1974, 111p.

LARGESSE (P.), « Modalités du mouvement ouvrier dans un centre textile: Elbeuf, 1846-1852 » dans Actes du XXIII^e Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, L'Aigle 1988, *L'Homme et l'industrie en Normandie*, 1990, p.113-124.

LEVERDIER (P.), *Une famille de la haute bourgeoisie rouennaise. Histoire de la famille Rondeaux*, Rouen, Imp. Laîné, 1928, 314p.

MACQUERON (P.) et NOUAUD (P.), *Vivre à Rouen en 1900*, Ecully, Horvath, 1991, 236p.

MAREC (Y.), « Moralisation des milieux populaires et maîtrise de l'espace rouennais sous la Monarchie de Juillet » dans A. Fourcaut (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, Créaphis, 1996, p.244-255.

//, « L'apôtre de la mutualité: Henri Vermont (1836-1928), Président de l'émulation chrétienne de Rouen » dans *La Revue de l'économie sociale*, janvier 1987, p.23-59.

MOLLAT (M.) (Dir.), *Histoire de Rouen*, Toulouse, Privat, Coll. Univ. de France, 1979, 444p.

PERIAUX (P.), *Dictionnaire indicateur des rues et places de Rouen*, Ed. de la Tour Gile, Rééd. 1995 (1819), 328p.

PESSIOT (G.), *Histoire de l'agglomération rouennaise*, Rouen, éditions du P'tit Normand, 1990, 287p.

//, *Histoire de Rouen en 500 photographies (1850-1900)*, Rouen, éditions du P'tit Normand, 1981, 249p.

//, *Histoire de Rouen en 800 photographies (1900-1939)*, Rouen, éditions du P'tit Normand, 1982, 319p.

//, *Histoire de l'agglomération rouennaise. La rive gauche*, Ed. du P'tit Normand, Rouen, 1990, 287p.

QUILLIEN (J.), *Le monde ouvrier dans la région de Rouen 1886-1896*, maîtrise d'histoire (Dir. M. Boivin), Université de Rouen, 1976, 189p.

RENAULT (Ph.), *De Rouen intra-muros au Grand Rouen (1789-1996)*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1996-1997, 144p. et annexes.

//, « De Rouen intra-muros au Grand Rouen » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1997, p.21-42.

VAUTIER (Cl.), *Transformations de Rouen sous le Second Empire*, mémoire de D.E.S., Caen, 1954, 163p.

WEBER (A.), *Travail des femmes et des enfants de 1841 à 1892 en Seine-Inférieure*, Mémoire de maîtrise d'histoire

(Dir. M. Boivin), Université de Rouen, 1972.

Le Havre:

CORVISIER (A.) (Dir.), *Histoire du Havre et de l'estuaire de la Seine*, Toulouse, Privat, Coll. Pays et Villes de France, 1983, 335p.

LEGOY (J.), *Le peuple du Havre et son histoire. Du négoce à l'industrie. 1800-1914.*, Le Havre, 1984, t.1, « Des origines à 1800 », 1980, 289p., t.2, « Le cadre de vie », 1982, 447 p. et t.3, « La vie politique et sociale », 1984, 511p.

MAILLARD (J.-L.), « La construction navale du Havre de 1830 à nos jours » dans *études Normandes*, 1980, p.41-68.

MEYER (A.-M.), *Le mouvement ouvrier au Havre entre 1870 et 1914*, mémoire de maîtrise (Dir. Ph. Vigier), Université Paris X, 1985, 326p.

NÈGRE (Th.), *Le Havre: étude de géographie urbaine*, Le Havre, Imp. étaix, 1947, 110p.

TETREL (Cl.), « Les travailleurs du port du Havre, 1815-1852 » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1995, p.7-12.

1.5. Religion. Culture. Société:

ADLER (L.), *Secrets d'alcôve, histoire du couple, 1830-1930*, Ed. Complexe, Bruxelles, 1990, 238p.

ANCREVÉ (A.) et RICHARD (M.) (Dir.), *Les protestants dans les débuts de la Troisième République (1871-1885)*, Paris, 3-6 octobre 1978, Société de l'histoire du protestantisme français, Sup. Bulletin juillet-août-septembre 1979, CNRS, Centre National des Lettres, Paris, 1979, 751p.

ANCREVÉ (A.), « Protestantisme et Bonapartisme » dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, Religion, politique et culture au XIX^e siècle, n° spécial, 2004, n°28.

ARIÈS (Ph.), DUBY (G.) (Dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1987, tome 4, « De la Révolution à la Grande Guerre » (Dir. M. Perrot), 636p.

ARON (J.-P.), *Misérable et Glorieuse: la femme du XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1980, 248p.

ARON (J.-P.) et LE ROY LADURIE (E.), *Anthropologie du conscrit français: d'après les comptes numériques et sommaires de recrutement de l'armée (1819-1826)*, Paris, Mouton, 1972, 262p.

BAECQUE (A. de.) et MELONIO (F.), *Histoire culturelle de la France*, t.3, « Lumières et libertés: le dix-huitième et dix-neuvième siècles », Paris, Seuil, 2005, 387p.

BALTEAU (J.), BARROUX (M.), PRÉVOST (M.), ROMAN d'AMAT, TRIBOUT de MOREMBERT (Dir.), *Dictionnaire de biographie française*, (de A à L), Paris, Letouzé et Ané, 1933-1998.

BEAUBÉROT (J.), « Le protestantisme français et la « question sociale » au début de la III^e République: du pré-christianisme social au mouvement chrétien social » dans *Bulletin de la Société de l'histoire des protestants français*, 1979, n°3, p.441-460.

BEAUBÉROT (J.) et MATHIEU (S.), *Religion, modernité et culture au Royaume-Uni et en France, 1800-1914*, Paris, Seuil, 2002, 319p.

BECCHI (E.) et JULIA (D.) (Dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*, t.2, « Du XVIII^e siècle à nos jours », Paris, Seuil, 1998, 552p.

BOLOGNE (J.-Cl.), *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Fayard, 2004, 525p.

BORIE (J.), *Le célibataire français*, Paris, Grasset, 2002, 189p.

- BURGUIÈRE (A.) (Dir.), *Histoire de la famille*, t.3, « Le choc des modernités », Paris, A. Colin, 1986, 736p.
- CARON (J.-C.), CORBIN (A.), RIOT-SARCEY (M.), SANSON (R.) (Dir.), *(Re)penser le XIX^e siècle*, Revue d'Histoire du XIX^e siècle, n°13, 1996, 150p.
- CHAUSSINAND-NOGARET (G.), CONSTANT (J.-M.), DURANDIN (C.), JOUANNA (A.), *Histoire des élites en France du XVI^e au XX^e siècle. L'honneur-Le mérite-L'argent*, Paris, Tallandier, 1991, 478p.
- CHESNAIS (J.-C.), *Histoire de la violence (en Occident de 1800 à nos jours)*, Paris, Laffont, 1981, 436p.
- CHEVALIER (P.), *Histoire de la Franc-Maçonnerie française*, Paris, Fayard, t.2, « La maçonnerie missionnaire du libéralisme 1800-1877 », 1974, 556p. et t.3, « La maçonnerie, Eglise de la République 1877-1944 », 1981, 485p.
- CHOLVY (G.), *Christianisme et société en France au XIX^e siècle, 1790-1914*, Paris, Seuil, 2001, 203p.
- //, *être chrétien en France au XIX^e siècle 1790-1914*, Paris, Seuil, 1997, 177p.
- Christianisme et monde ouvrier*, Paris, Ed. Ouvrières, 1975, Cahiers du mouvement social, 1966, n°57, Rééd. 1975, 300p.
- COMBES (A.), *Les trois siècles de la Franc-Maçonnerie française*, E.D.I.M.A.F., 2d éd., 1994, La Poiré sur Vie, 223p.
- CORBIN (A.), *Le temps, le désir et l'horreur: essai sur le XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1991, 244p.
- //, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, 335p.
- CORBIN (A.), COURTINE (J.-J.), VIGARELLO (G.), *Histoire du corps*, Paris, Seuil, 2005, t.2, « De la Révolution à la seconde guerre mondiale », 447p.
- CRUBELLIER (M.), *Histoire culturelle de la France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, A. Colin, 1974, 454p.
- DONZELOT (J.), *La police des familles*, Paris, Ed. de Minuit, 1977, 224p.
- DUBY (G.) et MANDROU (R.), *Histoire de la civilisation française, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Livre de Poche, A. Colin, 1984, 545p.
- DUBY (G.) et PERROT (M.) (Dir.), *Histoire des femmes*, Paris, Plon, 1992, T.4, Le XIX^e siècle (Dir. G. Fraisse et M. Perrot), 616p.
- DUROSELLE (J.-B.), *Les débuts du catholicisme social en France 1822-1870*, Paris, P.U.F, 1951, 788p.
- //, « L'attitude politique et sociale des catholiques français en 1848 » dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t.XXXIV, p.44-62.
- ENCREVÉ (A.) et RICHARD (M.) (Dir.), *Les protestants dans les débuts de la Troisième République (1871-1885)*, Paris, Société de l'Histoire du Protestantisme, Colloque 1979, 751p.
- FABRE (R.), *Les protestants en France depuis 1789*, Paris, La Découverte, Repères, 1999, 123p.
- GAYOT (B.), *La Franc-maçonnerie française. Textes et pratiques (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Gallimard-Julliard, Coll. Archives, 1980, 254p.
- GARRISSON (J.), *L'homme protestant*, Ed. Complexe, Bruxelles, 1986, 254p.
- GIRARDET (R.), *Le nationalisme français. Anthologies 1871-1914*, Paris, Seuil, 1983, 279p.
- GOUHIER (H.), *La jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme*, Paris, Vrin, 1970, t.1, « Sous le signe de la liberté », t.2, « Saint-Simon et la Restauration », 392p., t.3, « Auguste Comte et Saint-Simon », 448p.
- HALBWACHS (M.), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Mouton, 1975, 298p.
- « Les Intellectuels catholiques. Histoire et débats », *Mil neuf Cent, Revue d'Histoire intellectuelle*, n° spécial, 1995, n°13.
- KALIFA (D.), *La culture de masse en France*, t.1 1860-1930, Paris, Repères, La découverte, 2001, 123p.
- LALOUPETTE (J.), *La Libre-pensée en France 1848-1940*, Paris, A. Michel, 1997, 636p.
- LAMBERT (P.-A.), *La Charbonnerie française 1821-1823. Du secret en politique*, Presses Universitaires de Lyon, 1995, 139p.

- LATREILLE (A.), REMOND (R.), *Histoire du catholicisme en France*, t.3, « La période contemporaine du XVIII^e siècle à nos jours », Spes, 1964, 711p.
- LEBRUN (Dir.), *Histoire des catholiques en France*, Paris, Privat, 1980, 588p.
- LIAUZU (Cl.), *Race et civilisation. L'Autre dans la culture occidentale. Anthologie historique*, Syros/Alternatives, 1992, 500p.
- LIGOU (D.) (Dir.), *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, Paris, P.U.F. Quadrige, 1987, 1359p.
//, *Histoire des Franc-Maçons en France*, Paris, Privat, 1987.
- LE ROY LADURIE (E.) et BERNAGEAU (N.), « Le conscrit et l'ordinateur. Perspectives de recherches sur les archives militaires du XIX^e siècle français » dans *Studi Storici*, avril-juin 1969.
- Maurice Halbwachs. *Espaces, mémoires et psychologie collective*. Colloque des 15-16 décembre 2000, école doctorale des Sciences Politiques, Paris I Panthéon Sorbonne (Dir. Y. Déloye et Cl. Haroche), Publications de la Sorbonne, Paris I, 2004, 203p.
- « Maurice Halbwachs et les Sciences Humaines de son temps », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°1, octobre 1999.
- MERCIER (L.) (Préface de M. Rébérioux), *Les universités populaires: 1899-1914. éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Paris, Ed. Ouvrières, 1986, 188p.
- MITTERAND (H.) (Dir.), *Les manuscrits et les dessins de Zola: notes préparatoires et dessins des Rougon-Macquart*, Paris, Ed. Textuelles, 2002, 3 vol., 543p.
- NORA (P.) (Dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 7 vol., 1984-1993, Rééd. 3 vol., 1997, 4751p.
- NICOLET (CL.), *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Paris, Tempus, Perrin, 2006, 361p.
- PELLETIER (D.), *Les catholiques en France depuis 1815*, Paris, La Découverte, Repères, 1999, 125p.
- PERROT (M.), *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, 494p.
//, (Dir.), *Travaux de femmes dans la France du XIX^e siècle*, Le Mouvement Social, n°105, 1978, 206p.
//, « Drame et conflits familiaux » dans Ph. ARIES et G. DUBY (Dir.), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1987, t. 4, p.271-272.
- PIERRARD (P.), *L'église et les ouvriers en France*, t.1, 1840-1940, Paris, Hachette, 1984, 599p.
//, *Enfants et jeunes ouvriers en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Les Ed. Ouvrières, 1987, 225p.
- POLIAKOV (L.), *Le racisme*, Paris, Seghers, 1976, 156p.
//, *Histoire de l'antisémitisme*, t.2, « L'âge de la science », Paris, Calmann-Lévy, 1981, 542p.
- RÉMOND (R.), *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, 1976, 374p.
//, *Les états-Unis devant l'opinion française 1815-1852*, Paris, A. Colin, 1962, 2 vol. 967p.
- SCHWARTZ (Y.), « Pratiques paternalistes et travail industriel à Mulhouse au XIX^e siècle » dans *Technologie, Idéologies, Pratiques*, I, n°4, octobre-décembre 1979.
- RIOUX (J.-P.) et SIRINELLI (J.-F.) (Dir.), *Histoire culturelle de la France*, t.4, « Le temps des masses. Le vingtième siècle », Paris, Seuil, 1998, 512p.
- SAUNIER (E.) (Dir.), *Encyclopédie de la Franc-Maçonnerie*, Le livre de Poche, Paris, 2000, 918p.
- SEGALEN (M.), *Sociologie de la famille*, Paris, A. Colin, 1981, 2^d éd., 1993, 334p.
- SHORTER (E.), *Naissance de la famille moderne*, Paris, Seuil, 1977, 379p.
- WEILL (G.), *Histoire de l'idée laïque en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, Pluriel, 2004, 413p.
- ZELDIN (Th.), *Histoire des passions françaises*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2003, 5 tomes, 338p., 500p., 603p., 628p. et 673p.

Seine-Inférieure:

BARNET (C.), *La composition sociale des loges maçonniques de Rouen (1845-1875)*, D.E.S. (Dir. J. Vidalenc), Université de Rouen, 1967, 1 vol. non paginé.

BLONDEL (E.), MONART (Ph.), SIBOUT (C.-A.), VADELORGE (L.), *Alain et Rouen 1900-1914*, Ed. PTC, 2007, 157p.

BOULARD (F. Chanoine), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français XIX^e-XX^e siècles*, t.1, Paris, 1982, 620p. (notamment le chapitre rédigé par N.J. Chaline sur la Haute-Normandie).

BREANT (S.), *Lycée Corneille de Rouen*, Rouen, Imp. Lecerf, 1953, 62p.

CHALINE (J.-P.), *Deux bourgeois en leur temps. Documents sur la société rouennaise au XIX^e siècle*, Rouen, Société de l'Histoire de Normandie, 1978, 210p.

//, « Le milieu culturel rouennais au temps de Flaubert » dans *Actes du colloque Flaubert-Maupassant*, Rouen, 1980, P.U.F., 1982.

//, « Modèle ou rivale? L'Angleterre vue par les Rouennais du XIX^e siècle » dans *études Normandes*, 1983, n°1, p.53-59.

CHALINE (N.-J.) (Dir.), *Histoire du diocèse de Rouen-Le Havre*, Paris, Beauchesne, 1976, 322p.

//, « Pratique et vie religieuse en Haute-Normandie aux XIX^e et XX^e siècles » dans *Mentalités religieuses dans la France de l'Ouest*, Cahiers des Annales de Normandie, 1976, p.35-116.

//, « Rouen et le culte de Jeanne d'Arc » dans *Bulletin des Amis des Monuments Rouennais*, 1983-1984, p.36-48.

CHEMIN (M.-J.), *La coopération des idées (université populaire) de Rouen*, maîtrise d'histoire (Dir. M. Boivin), Université de Rouen, 1974-1975, 364p.

//, « La coopération des idées. Université populaire de Rouen » dans *Cahiers d'histoire de l'enseignement*, n°4, 1976.

DAVEAU (Ph.), *Histoire de la Franc-Maçonnerie en Seine-Inférieure de 1850 à 1914*, maîtrise d'Histoire, Université de Rouen, s.d., 128p. et annexes.

//, « La Franc-Maçonnerie en Seine-Inférieure de 1850 à 1877 » dans *Renaissance traditionnelle*, n°14 avril, 1973.

DEGARDIN (A.), « La conscription sous le Second Empire » dans *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°19, juin 1993, p.20-25.

DUMONT (H.), « Le mariage à Elbeuf » dans *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°26, décembre 1996, p.3-10.

DUVAL (N.), *La condition féminine à Elbeuf sur Seine pendant la Révolution et dans la première moitié du XIX^e siècle*, mémoire de maîtrise (Dir. A. Becchia), Université de Rouen, 1994, 148p. et 29p. d'annexes.

//, « La condition féminine à Elbeuf sur Seine pendant la Révolution et dans la première moitié du XIX^e siècle (1789-1850) » dans *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°23, juin 1995, p.45-50.

Flaubert et Maupassant. écrivains normands, Institut de littérature française, P.U.F., Publications de l'Université de Rouen, 1981, 285p.

FOURSIN (S.), *Natalité et petite enfance à Elbeuf de 1750 à 1850*, mémoire de maîtrise (Dir. A. Becchia), Université de Rouen, 1995, 107p. et 37p. d'annexes.

//, « Natalité et petite enfance à Elbeuf de 1750 à 1850 » dans *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°24, décembre 1995, p.22-36.

Histoire du Sillon en Normandie, Ed. des GAS Normands Rouen, 1910, 110p.

HUGUET-CAVELIER (M.), « Le canton d'Elbeuf et la guerre de Crimée » dans *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°8, mars 1987, p.2-14.

Les écrivains normands et leur terroir, n°spécial, *études Normandes*, n°1, 1981, 80p.

MANNEVILLE (Ph.), « Les protestants, le textile et la Normandie » dans *V^e Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Haute-Normandie*, Louviers, 1970, Recueil de l'Association des Amis du Vieux Havre, n°28,

1971, p.40-49.

MAREC (Y.), « Le paradigme de l'homme nouveau » dans *La révolution française et les processus de socialisation de l'homme moderne*, Colloque international de Rouen, 1988, I.R.E.D Université de Rouen, Paris, Messidor, 1989, p.659-710.

//, « Le pasteur Wilfried Monod et la solidarité à Rouen au début du XX^e siècle » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 2005, p.47-55.

MERLINI (R.), « Aspects institutionnels du protestantisme réformé à Elbeuf (1852-1873) » dans *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°26, décembre 1996, p.11-18.

Protestants et minorités religieuses en Normandie, XX^e congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Rouen, 3, 7 septembre 1985, 42p.

MOTOÏKÉ (R.), « La Franc-maçonnerie rouennaise et la Révolution de 1848 » dans *Annales de Normandie*, 1986, n°2, p.143-158.

Protestants et minorités religieuses en Normandie, Rouen, Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1987, 374p.

SAUNIER (E.), *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant du XVIII^e et XIX^e siècles. 6000 Franc-maçons de 1740 à 1830*, Publication des Universités de Rouen et du Havre, 1999, 533p.

SEMENT (P.), « Le catholicisme social en Normandie » dans *études Normandes*, 1973, 40p.

VADELORGE (L.), *Rouen sous la III^e République. Politiques et pratiques culturelles*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 441p.

éducation et instruction:

CHARLE (Ch.), *Les élites de la République. 1880-1900*, Paris, Fayard, 1987, 556p.

//, *La République des universitaires 1870-1940*, Seuil, Paris, 1994, 505p.

FABIANI (J.-L.), *Les philosophes de la République*, Paris, Ed. de Minuit, 1988, 177p.

FURET (F.) et OZOUF (M.), *Lire et écrire, l'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Ed. de Minuit, t.1 et t.2., 390p. et 378p.

GREW (R.) et HARRIGAN (J.-P.), *L'école primaire en France au XIX^e siècle: essai d'histoire quantitative*, Paris, EHESS, 2002, 398p.

PROST (A.), *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Paris, A. Colin, 1968, 525p.

Seine-Inférieure:

BOIVIN (M.), « Les origines de la Ligue de l'enseignement en Seine-Inférieure 1866-1871 » dans *Revue d'histoire économique et sociale*, 1968, n°2, p.203-231.

BOUHIER (Cl.) et BRUNEAU (R.), « évolutions de la ligue de l'enseignement à Rouen 1868 à 1955 » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Inférieure*, 2004, p.25-53.

FERRIERES (H.), *La Ligue de l'enseignement en Seine-Inférieure au XIX^e et XX^e siècles*, maîtrise d'histoire (Dir. M. Boivin), université de Rouen.

MAREC (Y.), « De la Dame patronnesse à l'Institutrice. La petite enfance entre la charité et l'instruction à Rouen au XIX^e siècle » dans *Annales de Normandie*, mai 1985, p.121-150.

MARQUIS (J. Cl.), *L'école primaire en Seine-Inférieure 1814-1914*, Fédération des Oeuvres Laïques de Seine-Maritime, 1982, 296p.

//, « L'enseignement primaire en Seine-Inférieure de 1814 à 1914 » dans *Annales de Normandie*, juin 1980, p.139-

153.

Presse:

BELLANGER (C.), GODECHOT (J.), GUIRAL (P.), TERRON (F.), *Histoire générale de la presse française*, Paris, P.U.F., 1969-1972, t.1, 635p., t.2, 465p. et t.3, 687p.

PARINET (E.), *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2004, 493p.

Seine-Inférieure:

BAVENT (R.), « La presse normande d'autrefois 1732-1900 » dans *Etudes Normandes*, 3^e trimestre 1964, 34p.

CROCHEMORE (G.), *Armand Carrel (1800-1836). Itinéraire romantique d'un journaliste engagé sous les Monarchies constitutionnelles*, D.E.A. (Dir. A.-M. Sohn), Université de Rouen, 1995, 127p.

//, *Armand Carrel (1800-1836). Un républicain réaliste*, Presses Universitaires de Rennes, 2006, 255p.

DUBUC (A.), « Les journaux de la Seine-Inférieure en 1880 » dans *Bulletin de la Société d'émulation et de Normandie*, 1949-1952, p.53-79.

GUÉRIF (G.), « Un grand quotidien régional. Le Journal de Rouen » dans *Actes du 107^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Brest, 1982, tome 2, p.409-422.

MANSIRE (P.), « La presse quotidienne et hebdomadaire de la Seine-Inférieure sous la troisième république (de 1871 à 1939) » dans *études Normandes*, 1956, n°8, p.145-160.

Société d'émulation de la Seine-Inférieure. Table générale (1797-1899), avec notice sur la Société, Rouen, E. Cagniard, 1900, 444p.

NOBÉCOURT (R.G.), *La vie d'Armand Carrel*, Paris, 1930, 308p.

//, *Armand Carrel journaliste: documents inédits et textes oubliés*, Rouen, H. Defontaine, 1935, 214p.

Cercles et sociétés savantes:

AGULHON (M.), *Le cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848. étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977, 105p.

CHALINE (J.-P.), « Les Sociétés Savantes au XIX^e siècle » dans *Bulletin de la Société d'émulation de la Seine-Maritime, Actes du Colloque du bicentenaire 1792-1992, Histoire des Sociétés d'émulation*, 1993, p.7-14.

//, *Sociabilité et érudition: les Sociétés savantes en France XIX^e-XX^e siècles*, Paris, C.T.H.S., 1995, 270p. (Rééd. 1998, 479p.)

CLARK (T.) et CLARK (P.), « Le patron et son cercle: clef de l'université française » dans *Revue française de Sociologie*, 12, 1971, p.19-39.

GEISON (G.) (Dir.), *Professions and the French State 1700-1900*, Univ. of Pennsylvania Press., Philadelphie, 1984, 319p.

Seine-Inférieure:

BERCE (F.), « Arcisse de Caumont et les sociétés savantes » dans *Les lieux de mémoire* (S. Dir. P. Nora), T.II, « La Nation, Le territoire, l'État, le patrimoine » , Paris, Gallimard, 1986, p.532-567.

BURCKARD (F.), *Répertoire des archives de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, 1744-1990*,

Luneray, Imp. Bertout, 1994, 91p.

Catalogue de l'exposition du bicentenaire, Bibliothèque municipale de Rouen, *Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime 1792-1992*, (Dir. D. Fauvel), Rouen, 1993, 99p.

CHALINE (J.-P.), « Académies et sociétés savantes en Normandie au XIX^e siècle » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, 1990-1991, p.347-354.

DE BOÛARD (M.), « Les Sociétés Savantes en Normandie » dans *études Normandes*, 1985, n°3. (B.M.R. Cote: Norm.mm.1114).

DUBUC (A.), « Activités et évolution des Sociétés Savantes en Normandie », *Actes du 100^e congrès national des sociétés savantes (Paris, 1975)*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1976, 120p.

FAUVEL (D.), *Deux siècles d'histoire de la Société Libre d'émulation 1792-1992*, Catalogue de l'exposition du bicentenaire, Bibliothèque municipale de Rouen, Société Libre d'Emulation de la Seine-Maritime, Rouen, 1992, 97p.

//, « La Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime » dans *Bulletin de la Société d'émulation de la Seine-Maritime, Actes du Colloque du bicentenaire 1792-1992, Histoire des Sociétés d'émulation*, 1993, p.25-30.

GAY (F.) (Dir.), *250^e anniversaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Tradition et modernité: 1744-1994*, Rouen, 1994, 456p.

GOISSODET, « Notice biographique sur M. Arcisse de Caumont » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de Rouen, 1900-1901*, p.188-197.

GUÉRIF (G.), « Les archives et la bibliothèque de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime » dans *Bulletin de la Société d'émulation de la Seine-Maritime, Actes du Colloque du bicentenaire 1792-1992, Histoire des Sociétés d'émulation*, 1993, p.31-38.

HOMMERIL (P.), « Le rôle d'une Académie dans la vie culturelle d'une capitale régionale: l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen » dans *Mélanges pour Jean Malaurie, 102 témoignages...*, Plon, Paris, 1990, p.737-741.

La Sociabilité en Normandie, Catalogue des expositions, 1983, 215p.

« Le lycée Corneille de Rouen. Quatre siècle d'histoire », *Exposition de la bibliothèque municipale de Rouen à l'occasion du 4^e centenaire de la fondation du lycée*, Septembre-octobre 1993. Catalogue rédigée par Valérie Neveu, 58p.

LE PARQUIER (E.), « Les origines et les débuts de la Société d'émulation (1792-1803) » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de Rouen*, 1928, p.81-179 et 1929, p.123-166.

MANNEVILLE (Ph.), « La Société d'émulation et la vie culturelle en Normandie » dans *Deux siècles d'histoire de la Société Libre d'émulation 1792-1992* (Dir. Daniel Fauvel), Rouen, 1993, p.51-53.

MOLLAT (M.), « Collège de Bourbon et Lycée Corneille » dans les *Bulletins de la Société libre d'émulation de Rouen*, 1940-1941, p.267-315.

PINSON (G.), « L'Association normande au XIX^e siècle: réussite et déclin d'un modèle de société savante » dans *Cahiers des Annales de Normandie*, 1992, n°24, p.43-63.

THÉLAMON (F.), « La sociabilité en Normandie (qu'entend-on par sociabilité?) » dans *études Normandes*, 1991, n°2, p.5-14.

WAUTERS (E.), « Aux origines de la Société libre d'émulation. Les journalistes de Rouen pendant la Révolution » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1991, p.9-17.

A ces travaux on ajoutera les nombreuses oeuvres, nouvelles et correspondances des écrivains normands (notamment Flaubert, Maupassant...) mais aussi celles d'autres écrivains (notamment Victor Hugo, Zola, Balzac ...).

Science et société:

- AIMONE (L.) et OLMO (C.), *Les expositions universelles, 1851-1900*, Paris, Belin, 1993, 320p.
- BECQUEMONT (D.) et MUCCHIELLI (L.), *Le cas Spencer. Religion- Science- et Politique*, Paris, P.U.F., Sciences Histoire et Société, 1998, 358p.
- DHOMBRES (J. et N.), *Naissance d'un pouvoir: sciences et savants en France, 1793-1824*, Paris, Payot, 1989, 938p.
- FOX (R.) et WEISZ (F.), *The Organization of Science and Technology in France, 1808-1914*, Paris, M.S.H., 1981, 355p.
- GISPERT (H.) (Dir.), *Par la Science, pour la patrie: l'association française pour l'avancement des sciences 1872-1914. Un projet politique pour une société savante*, Rennes, Presse Universitaires de Rennes, 2002, 372p.
- KHUN (Th.), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1983, 284p.
- L'Association Française pour l'Avancement des Sciences (AFAS), Diffuser et promouvoir les sciences (1872-1914)*, Rapport d'étape, GHDSO-Paris Sud XI, Paris Onze Edition, 1998, 194p.
- ORY (P.), *Les Expositions universelles de Paris*, Paris, Ramsay, 1982, 157p.
- POUTRIN (I.) (Dir.), *Le XIX^e siècle. Science, politique et tradition*, Paris, Berger-Levrault, 1995, 534p.
- PROCHASSON (Ch.) (Dir.), « Les Congrès, lieux de l'échange intellectuel, 1850-1914 », *Mil-neuf cent*, Revue d'histoire intellectuelle, n°7, 1989.
- RASMUSSEN (A.), « Les congrès internationaux liés aux expositions universelles (1867-1900) » dans *Mil-neuf cent*, Revue d'histoire intellectuelle, n°7, 1989, p.23-44.
- RÉBÉRIOUX (M.) (Dir.), *Les Expositions universelles à Paris, La Revue d'économie sociale*, 1990, n°19, 192p.
- ROGER (J.), « Histoire des mentalités: les questions d'un historien des sciences » dans *Revue de synthèse*, 1983, n°111-112, p.269-277.
- //, « L'histoire des sciences: problèmes et pratiques, histoire des sciences, histoire des mentalités, micro-histoire » dans *Les Sciences de la vie dans la pensée française au XVIII^e siècle*, Paris, A. Michel, 1993, p.XIX-XXXIX.
- //, *Pour une histoire des sciences à part entière*, Paris, A. Michel, 1995, 471p.

Seine-Inférieure:

- GASPERINI (I.), *Muséum et diffusion des sciences au XIX^e siècle*, Rouen, Catalogue d'exposition du muséum d'histoire naturelle, septembre-octobre 1994, 15p.
- LIGER (J.), « Les sciences à Rouen du XVIII^e au XIX^e siècle » dans *Connaître Rouen*, 1970, n°9, 28p.
- MAREC (Y.) (Dir.), *Les Haut-Normands et les expositions universelles 1851-1937*, Rouen, Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime, Colloque, 2003, 139p.

1.6.Marginalité, criminalité et enfermement:

- BECKER (H.S.), *Outsiders. études de la sociologie de la déviance*, Paris, 1985, A.M., Métailé, 248p.
- CARLIER (Ch.), *La prison aux champs. La prison d'enfants délinquants du Nord de la France au XIX^e siècle*, Paris, Ed. de l'Atelier, 1994, 734p.
- CHASSAT (S.), POTTIER (G.-F.), FORLISEVI (L.) (Dir.), *éduquer et punir. La colonie agricole et pénitentiaire du Mettray (1839-1937)*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 256p.
- CHAUVAUD (F.), *De Pierre Rivière à Landru : la violence apprivoisée au XIX^e siècle*, Paris, Brépols, 1991, 271p.
- //, *Les experts du crime. La médecine légale en France au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 2000, 304p.
- //, *Justice et déviance à l'époque contemporaine : l'imaginaire, l'enquête et le scandale*, Presses Universitaires de

Rennes, 2007, 392p.

CHAUVAUD (F.), PETIT (J.-G.), YVOREL (J.-J.), *Histoire de la justice de la Révolution à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 248p.

EBEL (F.), *Les préfets et le maintien de l'ordre en France au XIX^e siècle*, Paris, IHESI, La Documentation Française, Paris, 1999, 265p.

FARCY (J.-Cl.), « La ville contemporaine (XIX^e-XX^e siècles) est-elle criminogène? » dans Y. Marec (Dir.), *Villes en crise? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines* Paris, Créaphis, 2005, p.20-31.

FOUCAULT (M.), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1993, 360p.

// (Présentation de), *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma soeur et mon frère...*, *Un cas de parricide au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1973, 350p.

//, *Il faut défendre la société*, cours du collège de France, 1976, Gallimard, Seuil, Hautes-Etudes, 1997, 288p.

//, *Naissance de la biopolitique*, Cours au collège de France 1978-1979, Gallimard, Hautes-Etudes, Seuil, 2004, 355p.

//, *Sécurité, territoire, population*, Cours au collège de France 1977-1978, Gallimard, Hautes-Etudes, Seuil, 2004, 435p.

IHL (O.), KALUSZYNSKI (M.), POLLET (G.), *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica, Economica, 2003, 1 vol., 218p.

IHL (P.) et KALUSZYNSKI (M.), « Pour une sociologie historique des sciences de gouvernement » dans *Revue Française d'administration publique*, n°102, avril-juin 2002, p.229-243.

KALUSZYNSKI (M.), *La criminologie en mouvement. Naissance et développement d'une science sociale en France à la fin du XIX^e siècle. Autour des « Archives de l'anthropologie criminelle »*, thèse d'histoire (Dir. M. Perrot) , 3 Vol., Paris VII, 1988, 989p.

//, « Les artisans de la loi. Espace juridico-politique en France sous la III^e République » dans *Droit et société*, vol.40, 1998, p.535-562.

//, *Ordre(s) et désordre(s) en République : contributions à une socio-histoire de l'Etat, des sciences de gouvernement, du droit et de la justice*, Pacte-Cerat, Université Pierre Mendès France, Grenoble, 2005, 1 vol., 106p. et annexes.

LéONARD (J.), « Les médecins des prisons en France au XIX^e siècle » dans J.G. Petit, *La prison, le bagne et l'histoire*, Paris, 1984, p.141-149.

MANNHEIM (H.) (Dir.), *Pionniers in Criminology*, Montclair, Patterson Smith, 1972, 505p.

MERRIMAN (John M.), « Le maintien de l'ordre à la périphérie des villes (1815-1851) » dans *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n°2, octobre 1988, p.51-70.

MUCHIELLI (L.) (Dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1994, 531p.

PERROT (M.), *L'impossible prison. Recherches sur le système pénitentiaire au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1980, 319p.

// (Postface de), *Bentham Jérémy, Le Panoptique précédé de « L'oeil du pouvoir » entretien avec M. Foucault*, Paris, Belfond, Rééd. 1995, 221p.

//, *Les ombres de l'histoire. Crime et châtements au XIX^e siècle*, Paris, Champs Flammarion, 2001, 428p.

PETIT (J.-G.), *Ces peines obscures. La prison pénale en France 1780-1875*, Paris, Fayard, 1990, 751p.

PETIT (J.-G.), FAUGERON (Cl.), PIERRE (M.), *Histoire des prisons en France (1789-2000)*, Toulouse, Ed. Privat, Coll. Hommes et communautés, 2002, 254p.

RENNEVILLE (M.), *La médecine du crime. Essai sur l'émergence d'un regard médical sur la criminalité en France (1785-1885)*, thèse d'histoire (Dir. A. Gueslin), Paris VII, Villeneuve-d'Ascq, Septentrion, 2 vol., 1996 (éd. 2003), 930p.

ROUMAJON (Y.), *Enfants perdus, enfants punis. Histoire de la jeunesse délinquante en France: huit siècles de*

controverses, Paris, R. Laffont, Pluriel, 1989, 353p.

THORNWALD (J.), *La grande aventure de la criminologie*, Paris, A. Michel, 1967, 411p.

VIMONT (J.-Cl.), *La prison. A l'ombre des hauts murs*, Paris, Gallimard, 2004, 127p.

ZHEHR (H.), *Crime and the development of modern society, patterns of Criminality in XIXth century Germany and France*, Londres, Rowman and Little field, 1976, 188p.

Seine-Inférieure:

BEAUCHÈNE (B.), *Délinquance et misère enfantine à Elbeuf et ses environs sous la Monarchie de Juillet*, maîtrise d'histoire (Dir. A. Becchia), 2002, 185p.

BONNET (S.), *La prostitution à Rouen (1850-1920)*, maîtrise d'histoire, université de Rouen (Dir. Y. Marec), 1998, 172p.

CHAUVEL (D.), « Les filles-mères et leurs enfants à Elbeuf de 1815 à 1848 » dans *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°11, novembre 1988, p.2-28.

Bicentenaire. Encore les Prisons...De la Révolution, Suppl. à la brochure « Aspects des prisons de la Seine-Inférieure pendant la Révolution », Mont St-Aignan, 1988, 27p.

CHAUVIN (Ph.), *L'opinion par rapport à la dangerosité de la folie en Seine-inférieure au XIX^e siècle*, Maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1991.

DESERT (G.), « Aspects de la criminalité en France et en Normandie » dans *Marginalité, déviance, pauvreté en France, XIV^e-XIX^e siècles*, *Cahier des Annales de Normandie*, n°13, Caen, 1981, p.221-316.

FOSSEY (G.), « Les filles-mères à Elbeuf de 1849 à 1870 » dans *Bulletin de la Société d'Histoire d'Elbeuf*, n°25, juin 1996, p.33-44.

GUÉRIN (S.), *Les questions pénales au sein des sociétés savantes de Rouen, fin XVIII^e-XIX^e siècles*, maîtrise d'histoire (Dir. J.-Cl. Vimont), Université de Rouen, 1999, 98p.

IBTISSSEN (Z.), *Les mineurs déferés devant le tribunal correctionnel de Rouen sous le Second Empire*, maîtrise d'histoire, 2002, 52p. et annexes.

LECANU (A.), *Les jeunes détenus de Bicêtre 1800-1860*, maîtrise d'histoire (Dir. Vimont), Université de Rouen, 2000, 244p.

LOTODE (E.), *La déviance en Seine-Inférieure à travers le Journal de Rouen à la fin du XIX^e siècle (1880-1900)*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec et J. Cl. Vimont), Université de Rouen, 1998.

MARQUIS (J.-Cl.), *Loups, sorcières, criminels...faits divers en Seine-Inférieure au XIX^e siècle*, Luneray, Ed. Bertout « La mémoire normande », 1993, 416p.

RECHER (C.), *Les prisons de la Seine-Inférieure de 1789 à 1870*, maîtrise d'histoire (Dir. J.-P. Chaline), Université de Rouen, 1991 (dactylographié).

RIQUE (A.), *La prostitution au Havre (1870-1911)*, maîtrise d'histoire, université de Rouen (Dir. M. Pigenet), 1993, 111p.

VIMONT (J.-Cl.), *Punir autrement... Les prisons de la Seine-Inférieure pendant la Révolution*, C.R.D.P., Rouen, 1989, 144p.

//, « La franc-maçonnerie rouennaise et la colonie pénitentiaire de Petit-Quévilly (1843-1865) dans *De la charité à l'action sociale: religion et société* (textes réunis par P. Guillaume et B. Plongeron), Paris, C.T.H.S., 1995, p.209-223.

//, « Le docteur Vingtrinier et les mineurs de justice » dans *Trames*, n°3-4, avril 1998.

//, « Un autre médecin-chef des prisons dénonce l'horreur pénitentiaire...Le docteur A.-B. Vingtrinier à Rouen, en 1840 » dans *Bulletin de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, 1999, p.29-38.

//, « Les offres d'éducation correctionnelle et les mineurs des deux sexes traduits devant le tribunal correctionnel de

Rouen au XIX^e siècle » dans *Femmes et Justice pénale XIX^e-XX^e siècles*, Actes du colloque international Justice et différence des sexes, XIX^e-XX^e siècles, Angers 17-19 mai 2001, F. Chauvaud, M. Perrot et J.-G. Petit (Dir.), Rennes, 2002, p.317-326.

//, « Innovation sociale et expérimentation pénale : analyse de l'échec du patronage des mineurs délinquants en Normandie pendant la première moitié du XIX^e siècle » dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, décembre 2004, n°3, p.25-36.

//, « Le docteur Vingtrinier, un discours philanthropique à contre courant » dans *être Lyonnais, Identité et régionalité, Hommage à Aimé Vingtrinier*, B. Benoit et G. Gardes (Dir.), Lyon, André, 2005, p.75-77.

//, « Les jeunes communards incarcérés dans le quartier correctionnel de la prison de Rouen » dans *La Commune de 1871. L'évènement, les hommes et la mémoire*, Acte du Colloque de Montbrison, 15 et 16 mars 2003, C. Latta (Ed.), St-Etienne, 2004, p.249-263.

//, « Aux marges des milieux populaires. Recherches récentes dans le champ de l'histoire de la justice à l'Université de Rouen » dans *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, année 2005, p.57-63.

//, « Médecine et espace carcéral en Normandie au XIX^e siècle » dans *Médecine et société de l'Antiquité à nos jours*, cahiers du GRHIS n°16, PURH, 2005, p.105-118.

//, « Jeunes et déviance dans les maîtrises de l'Université de Rouen » dans *Jeunes, déviance et identités du 17^e au 20^e siècle*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH), Cahier du GRHIS, n°15, 2005, p.143-153.

1.7. Pauvreté, inadaptations et exclusion:

BEAUME (J.-Cl.), *La vagabond et la machine. Essai sur l'automatisme ambulatoire. Médecine, Technique, Société (1880-1910)*, Seyssel, Ed. du Champs Vallon, Coll. Milieux, 1983, 397p.

BERTAUX (R.), *Pauvres et Marginaux dans la société française*, Presses Universitaires de Nancy, Coll. de l'IFRAS, 1994, 379p.

CASTEL (R.), « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle » dans J. Donzelot (Dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Esprit éditions, 1991, p.137-167.

//, « La dynamique des processus de marginalisation: de la vulnérabilité à la désaffiliation » dans *Marginalité et exclusion sociales, Cahiers de Recherches Sociologiques*, 1994, n°22, p.11-25.

//, « Les marginaux dans l'histoire » dans S. Paugam (Dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996, p.32-41.

CHAUVAUD (F.), *Histoire de la souffrance sociale XVII^e-XX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 241p.

//, « Les îlots de la marginalité rurale au XIX^e siècle dans M. Agulhon (présenté par), *Les marginaux et les autres*, Paris, Imago, 1990, p.119-134.

CUBERO (J.), *Histoire du vagabondage du Moyen-Age à nos jours*, Imago, Paris, 1998, 294p.

Des vagabonds aux S.D.F. Approches d'une marginalité (textes rassemblés par M. Th. Avon-Soletti), Publications de l'Université de Saint-Etienne, Actes du colloque d'histoire du droit, Saint-Etienne, 2002, 370p.

FORREST (A.), *La Révolution française et les pauvres*, Paris, Perrin, 1986, 283p.

GABORIAU (P.), *Les S.D.F. à la Belle-Epoque. L'univers des mendiants vagabonds au tournant des XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, 285p.

GEREMEK (B.), *La potence et la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 1987, 330p.

GUESLIN (A.), *Gens pauvres. Pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998, 314p.

//, « Les élites françaises face à la pauvreté au XIX^e siècle. Essai d'analyse » dans *Démocratie et pauvreté. Du Quatrième ordre au quart monde*, Paris, A. Michel, 1991, p.516-534.

GUESLIN (A.) et KALIFA (D.), *Les exclus en Europe 1830-1930*, Ed. de l'Atelier, Paris, 1999, 480p.

GUESLIN (A.) et STIKER (H.J.), *Handicaps, pauvreté et exclusion dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Les Ed. Ouvrières, 2003, 270p.

GUTTON (J.-P.), *La Société et les pauvres en Europe (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, P.U.F., 1974, 207p.

KALIFA (D.), « Concepts, défense sociale et analyse du fait délinquant dans la France du début du XX^e siècle » dans Actes du Colloque « Ordre moral et délinquance », Université de Bourgogne, octobre 1993.

MOLLAT (M.), *Les pauvres au Moyen-Âge*, Paris, Hachette, 1978, 395p.

PETIT (J.-G.) (Textes rassemblés par), *Intégration et exclusion sociale d'hier à aujourd'hui*, Paris, Anthropos-Economica, 1999, 162p.

PIERRARD (P.), *Les pauvres et leur histoire. De Jean Valjean à l'abbé Pierre*, Paris, Bayard, 2005, 317p.

PIETTE (C.), « Femmes, vieillesse et pauvreté à Paris dans la première moitié du XIX^e siècle » dans *Recherches Féministes*, n°9, 2, p.13-43.

RÉMOND (R.) (Présentation de) et VOVELLE (M.) (Postface), *Démocratie et pauvreté. Du Quatrième ordre au quart monde*, Paris, A. Michel, 1991, 690p.

SASSIER (Ph.), *Du bon usage des pauvres. Histoire d'un thème politique XVI^e-XX^e siècles*, Paris, Fayard, 1990, 450p.

STIKER (H.-J.), ROMIGNY-VIAL (M.), BARRAL (C.), *Handicaps et inadaptations. Fragments pour une histoire, notions et acteurs*, Paris, Alter, Imp. CTNERHI, 1996, 185p.

WAGNIART (J.-F.), *Le vagabond à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1999, 352p.

//, « Les migrations des pauvres en France à la fin du XIX^e siècle: le vagabondage ou la solitude des voyages incertains » dans *Genèses*, mars 1998, p.30-32.

Seine-Inférieure:

BECCHIA (A.), « Voyages et déplacements au début du XIX^e siècle (étude des passeports intérieurs conservés à Elbeuf) » dans *Annales de Normandie*, 1995, n°3, p.179-215.

DARTIGUENAVE (P.), *Vagabonds et mendiants en Normandie, entre assistance et répression*, Condé-sur-Noireau, éditions Charles Corlet, 1997, 185p.

DESCHAMP (M.O.), « Le dépôt de mendicité de Rouen (1768-1820) » dans le *Bulletin d'Histoire économique et sociale de la Révolution Française*, 1977, p.81-93.

KITTS (A.), « Mendicité, vagabondage et contrôle social en Normandie orientale au XIX^e siècle : orientations de recherche » dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°6, décembre 2007, p.11-41.

MAREC (Y.), *Pauvres et philanthropes à Rouen au XIX^e siècle*, Rouen, C.R.D.P., 1981, 137p.

//, *Le « clou » rouennais des origines à nos jours (1778-1982). Du Mont-de-Piété au Crédit municipal. Contribution à l'histoire de la pauvreté en province*, Rouen, Ed. du P'tit Normand, 1983, 232p.

//, « La clientèle du « clou » rouennais de 1826 à 1886 » dans *Annales de Normandie*, 1981, n°3, p.263-287.

//, « Au carrefour de l'économique et du social : l'histoire du mont-de-piété de Rouen (1778-1923) » dans *Le Mouvement Social*, n°116, juillet-septembre 1981, p.67-94.

//, « Pauvres et miséreux à Rouen dans la première moitié du XIX^e siècle » dans *Cahier des Annales de Normandie*, n°13, 1981, p.143-170.

//, « Structures et comportements des milieux populaires rouennais au XIX^e siècle » dans *La Revue de l'économie sociale*, juillet-septembre, 1985, p.33-44.

//, « Misère, pauvreté et institutions sociales: l'exemple de Rouen au XIX^e siècle » dans *Le social aux prises avec l'histoire, Publications conjointes de Vie Sociale et des Cahiers de la Recherche sur le Travail Social* (CEDIAS-Musée Social et Université de Caen), mai 1989, n°1, p.105-112.

//, « Des passeports pour indigents à Rouen (1813-1852) dans A. Gueslin et D. Kalifa (Dir.), *Les exclus en Europe*

1830-1930, Ed. de l'Atelier, Paris, 1999, p.71-85.

MAREC (Y.) et BARBIN (E.), « Un laboratoire de statistiques sociales: Rouen dans la première moitié du XIX^e siècle » dans *Histoire et Mesure*, 1987, II-I, p.33-45.

MAURER (Ph.), *Les milieux populaires à Rouen à la Belle époque*, C.R.D.P., Rouen, 1973, 38p.

1.8. Question sociale et politiques sociales:

ALTHUSSER (L.), « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat. Notes pour une recherche » dans *La Pensée, Revue du rationalisme moderne*, n°151, juin 1970, p. 3-38. Repris dans *Positions (1964-1975)*, Paris, Ed. Sociales, 1976, p.65-125.

AUDIER (S.), *Léon Bourgeois. Fonder la solidarité*, Paris, Ed. Michalon, 2007, 126p.

BERSTEIN (S.), « La politique sociale des Républicains » dans (S.) Berstein et (O.) Rudelle (Dir.), *Le modèle républicain*, Paris, P.U.F., 1992, p.189-208.

BOILET (G.-E.), *La doctrine sociale de Napoléon III, réalisations nationales et internationales, documents authentiques*, Paris, Tequi, 1969, 128p.

CASTEL (R.), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, 490p.

//, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?*, La République des idées, Paris, Seuil, 2003, 95p.

CHAMBELLAND (C.) (S. Dir.), *Le Musée social en son temps*, Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure, 1998, 402p.

CHAPPEY (J.-L.), *La Société des Observateurs de l'homme (1799-1804) des anthropologues au temps de Bonaparte*, Paris, Société des études robespierristes, 2002, 573p.

DAVID (M.), *Le printemps de la Fraternité. Genèse et viscissitudes. 1830-1851*, Paris, Aubier, 1992, 392p.

//, *Les fondements du social de la III^e République à l'heure actuelle*, Paris, Anthropos, 1993, 208p.

DÉMIER (F.), *Histoire des politiques sociales. Europe, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Mémo Social, 1996, 94p.

DONZELOT (J.), *L'invention du social*, Paris, Fayard, 1994, 263p.

DREYFUS (F.), *Un philanthrope d'autrefois, La Rochefoucault-Liancourt (1747-1827)*, Paris, Plon, 1903, 547p.

DREYFUS (M.), *Liberté, égalité, mutualité. Mutualisme et syndicalisme 1852-1967*, Paris, Les éditions ouvrières, 2001, 350p.

//, « Mutualité et organisations politiques et sociales internationales » dans *Vingtième Siècle*, n°48, octobre-décembre 1995, p.92-102.

DREYFUS (M.), GIBAUD (B.), GUESLIN (A.) (Dir.), *Démocratie, Solidarité et Mutualité. Autour de la loi de 1898*, Paris, Economica, 1999, 343p.

EWALD (F.), *Histoire de l'état providence. Les origines de la solidarité*, Paris, Le Livre de Poche, Grasset, 1996, 319p.

//, *L'état providence*, Paris, Grasset, 1986, 606p.

//, « La politique sociale des opportunistes 1879-1885 » dans S. Berstein et O. Rudelle (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, P.U.F., 1992, p.173-187.

FECTEAU (J.-M.) et RENARD (D.) (Dir.), *Généalogies de l'état-Providence*, Lien social et Politiques- RIAC, n°33, novembre 1995, 161p.

GRÉGAREK (R.), « Le mirage de l'Europe sociale. Associations internationales de politique sociale au tournant du XX^e siècle » dans *Vingtième Siècle*, n°48, octobre-décembre 1995, p.103-118.

GUESLIN (A.), *L'état, l'économie et la société française XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Hachette, 1992, 249p.

//, *L'invention de l'économie sociale. Le XIX^e siècle français*, Economica, Paris, 1987, 340p.

//, *L'invention de l'économie sociale: Idée, pratiques et imaginaires dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Economica, N^{lle} éd. 1998, 430p.

GUILLAUME (P.) et PLONGERON (B.) (Dir.), *De la charité à l'action social. Religion et Société*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1995, 469p.

JANET (Horne), *Le Musée Social. Aux origines de l'Etat providence*, Paris, Belin, 2004.

JEANNENEY (M.) et PERROT (M.), *Textes de droit économique et social français, 1789-1957*, Paris, Cahiers de la FNSP, 1957, 712p.

KALAORA (B.) et SAVOYE (A.), *Les Inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Champ Vallon, Seysset, 1989, 293p.

LEFRANC (G.), *Histoire des doctrines sociales dans l'Europe contemporaine*, Paris, Aubier, 1960, 330p.

LEGOFF (J.), *Du silence à la parole. Droit du travail, société, état (1830-1985)*, Quimper, Ed. Calligrammes et Quimperlé, Ed. La Digitale, 1985, 474p.

Les monographies de famille de l'école de Le Play (1855-1930), Les études Sociales, Société d'économie et de sciences sociales, n°131-132, Paris, 1^{er} et 2^d semestre 2000, 255p.

Les sciences du travail et la question sociale. Autour du ministère du Travail (1890-1950), Dossier spécial, Bulletin de psychologie, t.61, juillet-août 2008, 417p.

MAREC (Y.) (Dir.), *Villes en crise? Les politiques municipales face aux pathologies urbaines*, Paris, Créaphis, 2005, 600p.

MORET-LESPINET (I.), *Théories et pratiques républicaines de réforme sociale: l'Office du Travail 1891-1914*, thèse pour le doctorat d'histoire, Université Paris X Nanterre, 1997, 2 vol.

NEURISSE (A.), *L'économie sociale*, Que-sais-je? n°2131, Paris, P.U.F., 1983, 128p.

PERROT (M.), *Enquêtes sur la condition ouvrière au XIX^e siècle. Etude. Bibliographie. Index*, Paris, Hachette, 1972, 108p.

PETIT (J.-G.) et MAREC (Y.) (Dir.), *Le social dans la ville. En France et en Europe 1750-1914*, Paris, éd. de l'Atelier, 1990, 351p.

PLONGERON (B.) et GUILLAUME (P.) (Dir.), *De la charité à l'action sociale: religion et société*, Actes du 118^e congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Paris, CTHS, 1995, vol.118, 469p.

PROCACCI (G.), *Gouverner la misère. La question sociale en France (1789-1848)*, Paris, Seuil, 1993, 361p.

ROSANVALLON (P.), *La crise de l'état-providence*, Paris, Seuil, 1981, 192p.

//, *L'état en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1990, 378p.

SAVOYE (A.), *Les débuts de la sociologie empirique. Etudes socio-historiques 1830-1930*, Paris, Méridiens-Klinsky, 1993.

//, « La monographie sociologique: jalons pour son histoire 1855-1914 » dans *Les Etudes Sociales*, n°131-132, 2000, p.11-46.

SCHALLER (F.), *Un aspect nouveau du contrat social. De la charité privée aux droits économiques et sociaux du citoyen*, Neufchâtel, 1950, 247p.

TOPALOV (C.) (Dir.), *Laboratoire du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Ed. EHESS, 1999, 574p.

VIET (V.), *Les voltigeurs de la République*, Paris, Ed. C.N.R.S., 1994, 2 vol., 629p.

YACINE (J.L.), *La question sociale chez Saint-Simon*, L'Harmattan, Logiques Politiques, 2001, 349p.

Seine-Inférieure:

AUBERT (D.), *La question de l'assistance dans les campagnes de la Seine-Inférieure au début de la III^e République*

(1870-1914), mémoire de maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 2001.

AUZOU-SIMONET (M.), *Les Jouanne. L'expérience fouriériste- La maison rurale, Recherches sur Ry au XIX^e siècle*, maîtrise d'histoire (Dir. J.-P. Chaline), Université de Rouen, s.d., 265p.

BOBICHON (E.), *L'action sociale du Docteur Gibert au Havre à la fin du XIX^e siècle*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1994, 196p.

COQUELET (M.), *La Société de charité maternelle de Rouen 1864-1914*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1994, 124p. et annexes.

CORNEC (M.), *L'inspection du travail et l'application des lois sociales en Seine-Inférieure de 1894 à 1914*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1972, 161p.

DELVILLAIN (M.), *L'inspection du travail et l'application des lois sociales en Seine-Inférieure de 1894 à 1914*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1972, 174p.

LEGENTIL (S.), *La politique sociale du Conseil d'arrondissement de Rouen au XIX^e siècle (1842-1914)*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1995, 275p.

MAREC (Y.), « Le dispensaire contre l'hôpital ? L'application des idées du docteur Gibert en Normandie à la fin du XIX^e siècle » dans *Hôpitaux et Société du Moyen-Age à nos jours. Expériences régionales et perspectives nationales*, Fécamp 20-21 janvier 2006.

TURPIN (I.), *Les budgets sociaux de la ville de Rouen de 1815 à 1870*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1995, 148p. et 27p. d'annexes.

1.9. Statistique et question sociale:

ARMATTE (M.), « Une discipline dans tous ses états: la statistique à travers ses traités (1800-1914) » dans *Revue de synthèse*, n°2, avril-juin, 1991, p.161-206.

BRIAN (E.), *La mesure de l'état. Administrateurs et géomètres au XVIII^e siècle*, Paris, A. Michel, 1994, 462p.

//, « Statistiques administratives et internationalisme statistique pendant la seconde moitié du XIX^e siècle » dans *Histoire et Mesure*, vol.IV, n°3/4, Varia; 1989.

//, « Y-a-t-il un objet congrès ? Le cas du Congrès international de statistiques (1853-1876) » dans *Mil neuf cent*, n°7, 1989, p.9-22.

//, « Le Prix Montyon de Statistique à l'Académie Royale des Sciences pendant la Restauration » dans *Revue de synthèse*, n°2, avril-juin 1991, p.207-236.

BOURGUET (M.N.), *Déchiffrer la statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Ed. des Archives Contemporaines, 1988, 476p.

COMITI (V.-P.), « éléments historiques de l'utilisation de la méthode statistique en médecine » dans *Histoire des Sciences Médicales*, 1979, n°3, p.121-130.

CUIN (Ch.-H.) et GRESLE (F.), *Histoire de la sociologie*, t.1, « Avant 1918 », Paris, La Découverte, Repères, 2002, 122p.

DESROSIÈRES (A.), *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993, 437p.

//, « Histoire de formes: statistiques et sciences sociales avant 1940 » dans *Revue Française de Sociologie*, mars-avril XXVI-2, p.277-310.

//, « Comment faire des choses qui tiennent. Histoire sociale et statistiques » dans Ch. CHARLE (Dir.), *Histoire sociale, Histoire globale?*, Paris, édition de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993, p.23-44.

DESROSIÈRES (A.) et THÉVENOT (L.), *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, 1988, 125p.

//, « Les mots et les chiffres: les nomenclatures socioprofessionnelles » dans *économie et Statistique*, avril 1979.

- DODIER (N.), « Les sciences sociales face à la raison statistique » dans *Annales HSS*, n°2, mars-avril 1996, p.409-428.
- DROESBEKE (J.-J.) et TASSI (Ph.), *Histoire de la statistique*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°2527, 1990, 128p.
- DUPÂQUIER (J. et M.), *Histoire de la démographie. La statistique de la population des origines à 1914*, Paris, 1985, 462p.
- FAURE (O.), DAB (S.), TETARD (F.), « La volonté de classer » dans *Cahiers de la recherche sur le travail social*, 1990, n°19, p.9-18.
- GILLE (B.), *Les sources statistiques de l'histoire de France, des enquêtes du XVII^e siècle à 1870*, Genève, Droz, 2^d Ed., 1980, 290p.
- HALBWACHS (M.), *La théorie de l'homme moyen. Essai sur Quételet et la Statistique morale*, Paris, Alcan, 1913, 180p.
- KLOTZ (G.), « L'économie saisie par la statistique » dans *économie, économistes, Romantisme*, n°133, 2006, p.59-69.
- LEBRAS (H.), « La Statistique générale de la France » dans *Les Lieux de mémoire* (Dir. P. Nora), T.II, « La Nation, Le territoire, l'État, le patrimoine », Paris, Gallimard, 1986, p.317-353.
- LECUIR (J.), « Criminalité et moralité. Montyon, statisticien du Parlement de Paris » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre, 1974, p.445-493.
- LÉCUYER (B.-P.), « Statistiques administratives et statistique morale au XIX^e siècle » dans *Actes de la journée d'étude « sociologie et statistique »*, INSEE, Société française de sociologie, Paris, 1982, p.155-165.
- //, « Démographie, statistique et hygiène publique sous la monarchie censitaire: quelques travaux du groupe des Annales d'hygiène publique et de médecine légale » dans *Annales de démographie historique*, n°14, 1977, p.45-69.
- LEMÉ (R.), *La statistique générale de la France de 1833 à 1870*, SIM, 1975, 47p.
- MAREC (Y.), « La bienfaisance communale et sa mesure de la Révolution à 1914: entre le local et le national » dans *La pauvreté et sa mesure*, Journée du Centre de Recherches Historiques, Paris, E.H.E.S.S., 20-21 octobre 1997.
- //, « état-providence et modernité statistique » dans *Histoire et Mesure*, 1988, III-I, p.99-100.
- MOREAU (A.), « Les personnes âgées à travers le système statistique » dans *Solidarité, santé, études statistiques*, n°6, 1987, p.59-72.
- MURPHY (T.), « Medical Knowledge and Statistical Methods in Early Nineteenth Century France » dans *Medical History*, 1981, n°25, p.301-319.
- PERROT (M.), « Premières mesures des faits sociaux: les débuts de la statistique criminelle en France 1780-1830 » dans *Pour une histoire de la statistique*, Paris, INSEE, 1987, t.1, p.125-137.
- ROSEN (G.), « Problems in the application of statistical knowledge analysis to questions of health (1711-1880 » dans *Bulletin of the history of medicine*, vol. 29, n°1, 1955, p.27-45.
- THÉVENOT (L.), « La politique des statistiques: les origines sociales des enquêtes de mobilité sociale » dans *Annales E.S.C*, n°6, novembre-décembre 1990, p.1275-1300.
- THUILLIER (G.), *Bureaucratie et bureaucrates au XIX^e siècle en France*, Paris, Droz, 1980, 670p.
- TOPALOV (C.), « L'individu comme convention. Le cas des statistiques professionnelles du XIX^e siècle en France, en Grande-Bretagne et aux états-Unis » dans *Genèses*, n°31, juin 1998, p.48-75.
- VOLLE (M.), *Le métier de statisticien*, Paris, Hachette, 1980, 297p.
- ZHEN (Kang), *Un lieu de savoir social. La Société de statistique de Paris au XIX^e siècle (1860-1910)*, thèse EHESS (Dir. F. Furet), 1989, 514p. et LXXV pages de référence. (Résumé de thèse paru dans *Cahiers du centre de recherches historiques*, avril 1992, n°9, p.79-95.)

1.10. Philanthropie et bienfaisance, administration et assistance:

AUSLANDER (L.), ZANCARINI-FOURNIEL (M.) (Dir.), *Différence des sexes et protection sociale (XIX^e—XX^e siècles)*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 1995, 232p.

BEC (C.), *Assistance et République. La recherche d'un nouveau contrat social sous la III^e République*, Paris, Les Ed. de l'Atelier, Coll. Le Social en Acte, 1994, 254p.

//, *L'Assistance en Démocratie. Les politiques assistantielles dans la France des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Belin, 1998, 254p.

//, « Politique sociale et initiative administrative: l'exemple du Conseil Supérieur de l'Assistance Publique » dans *Le Mouvement Social*, 1993, n°163, p.67-84.

COMITI (V.-P.), *Histoire du droit sanitaire*, Que-sais-je? n°2831, Paris, P.U.F., 1994, 128p.

DAVID (M.), *La solidarité comme contrat et comme éthique*, Paris, Berger-Levrault, 1982, 138p.

DE LUCA (V.), *Les inspecteurs de l'Assistance publique: figures tutélaires de la III^e République*, thèse de démographie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Dir. C. Rollet), 1999, 796p.

DESSERTINE (D.) et FAURE (O.), *La maladie entre libéralisme et solidarités (1850-1940)*, Paris, Racines Mutualistes, 1994, 163p.

DREYFUS (F.), *L'assistance sous la Seconde République (1848-1851)*, Paris, 1907, 220p.

DUPONT (M.) et SALAÛN (F.), *L'assistance publique- Hôpitaux de Paris*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°3505, 1999, 127p.

DUPRAT (C.), *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action social et lien social à Paris, au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale, 1997, 2 vol., 1383p.

//, *Pour l'Amour de l'humanité. Le temps des philanthropes*, Paris, C.T.H.S, 1993, 485p.

DUPRAT (C.), BEC (C.), LUC (N.), PETIT (J.-G.) (Textes réunis par), *Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVII^e-XX^e siècles)*, Paris, Anthropos historiques, 1994, 233p.

FAURE (O.), « La médecine gratuite au XIX^e siècle: de la charité à l'assistance » dans *Histoire, économie, Société*, 1984, n°4, p.593-608.

GARDEN (M.), DESSERTINE (D.), FAURE (O.), *Analyse quantitative de l'économie française. Santé publique, hospitalisation et assistance (1800-1940)*, Lyon, Centre Pierre Léon, 1985, 207p.

HESSE (Ph.-J.), « La politique sociale au XIX^e siècle » dans *Revue de l'économie sociale*, n°IX, juillet-septembre 1986.

PINET (M.) (Dir.), *Histoire de la fonction publique en France*, t.III, « Les XIX^e et XX^e siècles », Nlle Librairie de France, Paris, 1993, 589p.

RENARD (D.), « Assistance publique et bienfaisance privée. 1885-1914 » dans *Politiques et management public*, Paris, 1987.

THOMAS (Y.), *Histoire de l'administration*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, 1995, 123p.

THUILLIER (G.) et TULARD (J.), *Histoire de l'administration française*, Que-sais-je? n°2137, Paris, P.U.F., 1994, 124p.

Seine-Inférieure:

ADAM (F.), *Les oeuvres protestantes rouennaises au XIX^e siècle (La Société de Bienfaisance des Dames, La Société des amis des pauvres)*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1993, 173p.

ARDAILLOU (P.), « Foi protestante, action sociale et convictions républicaines: Jules Siegfried » dans C. Chambelland (Dir.), *Le Musée Social en son temps*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1998, p.75-101.

CHALINE (J.-P.), « Utopie patronale et politique sociale dans le textile normand au XIX^e siècle » dans A. Gueslin et P. Guillaume (Dir.), *De la charité médiévale à la Sécurité sociale*, Paris, Ed. Ouvrières, 1992, p.207-213.

CHALINE (N.-J.), « Attitude et actions sociales de l'église dans le diocèse de Rouen au XIX^e siècle et au début du

XX^e siècle » dans *Revue des Sociétés savantes de Haute-Normandie*, 3^e trimestre 1972.

DÉSERT (G.), « Les enfants assistés en Normandie occidentale: 1815-1860 » dans *études Normandes*, 1993, n°1, p.37-56.

DESMANGEOT (M.), *Paupérisme et assistance à Rouen et dans les environs au début de la Révolution*, DES, 1955.

MAREC (Y.), « La communalisation de l'assistance publique à Rouen: l'apport du Directoire et son influence au début du XIX^e siècle (1796-1830) » dans *Du Directoire au Consulat. L'intégration sociale et culturelle des citoyens dans la Grande Nation*, Colloque de Villeneuve-d'Asq, Université Lille III, 12-13 mars 1999, p.253-262.

//, « Origines et principales caractéristiques du système rouennais d'Assistance Publique » dans *Echanges Magazine*, n°24, 12/1993, p.80-83.

MARNIER (E.), *L'assistance publique à Rouen de 1848 à 1914*, maîtrise d'Histoire, Université de Rouen, 1971, 170p.

II-Histoire de la médecine, de la psychiatrie et de la psychologie.

2.1.Histoire de la médecine et des Sciences de l'homme:

BLANCKAERT (Cl.), BLONDEAUX (L.), LOTY (L.) et alii (Dir.), *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux et questions vives*, Paris, L'Harmattan, 1999, 308p.

BLANCKAERT (Cl.) (Dir.), *Le terrain des sciences humaines (Instructions et enquêtes. XVIII^e-XIX^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 1996, 404p.

//, *La nature de la société, organicisme et sciences sociales au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2004, 158p.

// (Dir.), *Des sciences contre l'homme*, Paris, Autrement, 1993, vol.1, « Classer, hiérarchiser, exclure », vol.2, « Au nom du Bien », 187p. et 147p.

BOLTANSKI (L.), « Les usages sociaux du corps » dans *Annales, économies, Sociétés, Civilisations*, janvier-février, 1971, p.205-231.

CANGHILEM (G.), *études d'histoire et de philosophie des Sciences*, Paris, Vrin, 1989, 414p.

CARROY (J.) et RICHARD (N.), *Alfred Maury, érudit et rêveur. Les sciences de l'homme au milieu du XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 204p.

GRMEK (M.D.) (Dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t.3, « Du Romantisme à la Science moderne », Paris, Seuil, 1999, 428p.

CONRY (Y.), « Combats pour l'histoire des sciences. Lettre ouverte aux historiens de mentalités » dans *Revue de synthèse*, juillet-décembre 1983, n°111-112, p.362-406.

Éléments d'histoire des Sciences sociales (XVIII^e-XX^e siècles), *Revue de synthèse*, octobre-décembre 1997, n°4, n° spécial.

FOUCAULT (M.), *Les mots et les choses: une archéologie des Sciences Humaines*, Paris, Gallimard, 1966, 405p.

//, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, 285p.

GUSDORF (G.), *Les Sciences Humaines et la pensée occidentale*, vol.8, « La conscience révolutionnaire. Les Idéologues », Paris, Payot, 1976-1978, 551p.

Index biographique des membres, des associés et des correspondants de l'Académie de Médecine 1820-1890, Paris, 1991, 289p.

LECLERC (G.), *L'observation de l'homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Paris, Seuil, 1979, 368p.

LÉCUYER (B.), « Médecins et observateurs sociaux: les « Annales d'hygiène publique et de médecine légale »

(1820-1850) » dans *Pour une histoire de la statistique*, Paris, I.N.S.E.E.-Economica, t.1, 1977, p.445-476.

LÉCUYER (B.) et MATALON (B.), « Une histoire des Sciences de l'Homme » dans *Revue de Synthèse*, 1988, p.3-4.

//, « Les débuts des Sciences de l'Homme » dans *Communications*, n°54, 1992, 317p.

LE GOFF (J.), « Histoire des sciences et histoire des mentalités » dans *Revue de Synthèse*, Juillet-Décembre 1983, n°111-112, p.407-415.

LÉONARD (J.), « Histoire des sciences médicales et histoire des mentalités » dans *Revue de Synthèse*, Juillet-Décembre 1983, p.355-362.

//, « La pensée médicale au XIX^e siècle » dans *Revue de Synthèse*, n°109, 1983, p.29-52.

LETERRIER (S.-A.), *L'institution des sciences morales (1795-1850)*, Paris, L'Harmattan, 1995, 431p.

MUCCHIELLI (L.), *De la nature à la culture. Les fondateurs français des sciences de l'homme 1870-1940*, thèse de doctorat d'histoire, E.H.E.S.S, 1996, 633p.

//, *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France (1870-1914)*, Paris, La Découverte, 1998, 560p.

Une histoire des Sciences de l'Homme, Matalon (B.) et Lécuyer (B.-P.) (Dir), *Revue de Synthèse*, juillet-décembre 1988, n°34, n° spécial, 596p.

NOIRIEL (G.), *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Folio, Histoire, 2005, 480p.

PESTRE (D.), « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques » dans *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, n°3, 1995, p.487-522.

VIGARELLO (G.), *Le corps redressé. Histoire d'un pouvoir pédagogique*, Paris, Delarge, 1978, 399p.

// (Dir.), « Le gouvernement des corps », *Communication*, n°56, Seuil, 1993, 250p.

2.2. Institutions médicales et histoire de la médecine:

ADAM (Ph.) et HERZLICH (Cl.), *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, A. Colin, 2004, 127p.

BINST (M.), *Du mandarin au manager hospitalier*, Paris, L'Harmattan, 1990, 266p.

BORSA (S.) et MICHEL (C.R.), *Les hôpitaux en France au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1985, 246p.

CARON (J.-C.), « L'impossible réforme des études médicales. Projets et controverses dans la France des notables (1815-1848) » dans *Maladies, médecines et sociétés, approches historiques pour le présent*, L'Harmattan et Histoire au présent, Actes du VI^e colloque d'Histoire au présent, tome 2, p.206-217.

DODIER (N.), *L'expertise médicale: essai de sociologie sur l'exercice du jugement*, Paris, Ed. Métailié, 1993, 367p.

DESERT (G.), « Les archives hospitalières, source d'histoire économique et sociale », *Cahiers des Annales de Normandie*, Caen, 1977, n°10, 250p.

FAURE(O.) (Dir.), « Médicalisation et professions de santé XVI^e-XX^e siècles » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 43-44, octobre-décembre 1996.

//, « Introduction: les voies multiples de la médicalisation » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre 1996, vol.43-44, p.571-577.

FOUCAULT (M.), *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, Paris, P.U.F., 1972, 216p.

FOUCAULT (M.) et alii, *Les machines à guérir (aux origines de l'hôpital moderne)*, Paris, Institut de l'environnement, 1976, 241p.

FREIDSON (E.), *La profession médicale*, Paris, Payot, 1984, 369p.

GOUREVITCH (D.) (Dir.), *Histoire de la médecine-Leçons méthodologiques*, Paris, Ellipses, 1995, 192p.

HUGUET (F.), *Les professeurs de la Faculté de médecine de Paris, dictionnaire biographique, 1794-1939*, Paris, INRP, CNRS, 1991, 753p.

IMBERT (J.) (Dir.), *Histoire des hôpitaux en France*, Toulouse, Privat, 1982, 559p.

//, *Le droit hospitalier de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Recueil Sirey, 1954, 455p.

//, *Les hôpitaux en France*, Paris, P.U.F., Que-sais-je?, n°795, 1974, 127p.

LAGET (P.-L.), «L'hôpital et la cité: une conciliation difficile entre les prescriptions de l'hygiène et l'impératif de rester à la portée du public » dans F. Démier et Cl. Barillé (Dir.), *Les maux et les soins. Médecins et malades dans les hôpitaux parisiens au XIX^e siècle*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 2007, p.137-150.

LALOUE (J.) (Dir.), *L'Hôpital entre religion et laïcité du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Letouzey et Ané, 2006, 303p.

LECOURT (D.), (Dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, P.U.F., 2004, 1244p.

LÉONARD (J.), « Les études médicales en France entre 1815 et 1848 » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 1966, n°1, p.87-94.

//, « La médicalisation de l'Etat: l'exemple des premières décennies de la III^e République » dans *Annales de Bretagne*, 1979, vol.86, n°3, p.313-320.

Pour l'histoire de la médecine: autour de l'oeuvre de Jacques Léonard, Paris X (Dir. Cl. Bénichou, J. Poirier, Cl. langlois), Presses universitaires de Rennes, 1994, 117p.

REVEL (J.) et PETER (J.-P.), « Le corps (L'homme malade et son histoire) » dans J. Le Goff et P. Nora (Dir.), *Faire de l'histoire*, t.3, « Nouveaux objets », Paris, Gallimard, 1986, p.226-256.

SIGNORET (J.), « La Faculté de médecine face à la montée du spécialisme » dans *Communications*, 1992, n°54, p.209-227.

WEINER (D. B.), *The Citizen-Patient in Revolutionary and Imperial Paris*, Juhn Hopkins University Press, 1993, 444p.

WILLIAMS (E. A.), *The physical and the moral. Anthropology, physiology and philosophical medicine in France. 1750-1850*, Cambridge, C.U.P., 1994, 281p.

Seine-Inférieure:

BOULANGER (M.), *Les hôpitaux de Rouen. Une longue et attachante histoire. Des origines à nos jours*, Luneray, Editions Bertout, 1988, 355p.

COURAGE (M.-T.), *L'Hôtel-Dieu de Rouen, 1806-1840*, mémoire de maîtrise, université de Rouen, 1965, 213p.

DELABARRE (Ed.), « L'Hôtel-Dieu de Rouen-Histoire » dans *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*, 1924-1925, 1928, p.117-143.

DESERT (G.), « Le coût de la santé en Normandie 1850-1938 » dans *Cahiers d'Histoire*, n° spécial « Santé et Histoire », 1984, n°2-3, p.135-165.

Hôtel-Dieu de Rouen, 15 novembre 1968, Imp. C.R.D.P, Rouen, 27p.

LECURIEUR (B.), « L'hôpital général du Havre, miroir des relations entre une ville et son arrière pays de la fin du XVII^e siècle au début du XX^e siècle » dans *Cahiers Havrais de Recherche Historique*, 1997, n°56, p.133-144.

« La Santé en Normandie », n°spécial, *Etudes Normandes*, n°4, 2004, 96p.

MANNEVILLE (Ph.), *De l'humble Hôtel Dieu au centre hospitalier ou regards sur quatre siècles de vie hospitalière au Havre*, Le Havre Centre Hospitalier, 1994, 135 p.

PERCHERON (B.), « Des questions de santé publique présentés aux Rouennais : l'Almanach des Normands pour 1862 et 1863 » dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°6, décembre 2007, p.75-88.

//, « Soigner les femmes au XIX^e siècle: actions et études des médecins rouennais » dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°7, décembre 2008, p.37-52.

PRIEM (G.), « Les origines de l'Hôpital général du havre » dans *Revue et Publication de la Société d'études diverses du Havre*, 1969, p.5-23 et 1970, p.3-22.

2.3. Rôle social et politique du médecin:

BRAUSTEIN (J.-F.), *Broussais et le matérialisme. Médecine et philosophie au XIX^e siècle*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986, 326p.

CHAZAUD (J.), *F.-J.V. Broussais: De l'irritation à la folie: Un tournant méthodologique de la médecine au XIX^e siècle*, Toulouse, Eres, 1992, 185p.

DELAUNAY (P.), *D'une révolution à l'autre (1789-1848): l'évolution des théories et de la pratique médicale*, Bruxelles, Imp. de Licles, 101p.

//, *La Médecine, la Restauration et la Révolution de 1830*, Extrait de la Médecine Internationale Illustrée, Tours, Imp. Tourangelle, 1932, 120p.

ELLIS (J. D.), *The physicians legislators of France. Medicine and politics in the early third Republic 1870-1914*, Cambridge University Press, 1990, 306p.

FARLEY (J.) et GEISON (G. L.), « Science, Politics, and Spontaneous Generation in Nineteenth-Century France: The Pasteur-Pouchet Debate » dans *Bulletin of the History of Medicine*, 1974, n°48, p.161-198.

FAURE (O.), *Histoire sociale de la médecine XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Anthropos historiques, 1994, 272p.

//, *Les Français et leur médecine au XIX^e siècle*, Paris, Belin, 1993, 319 p.

GAUCHET (M.), « Médecine, politique et société en France fin XIX^e-début XX^e siècles » dans J.Poirier et J.-L. Signoret (Dir.), *De Bourneville à la sclérose tubéreuse. Une époque. Un homme. Une maladie*, Paris, Flammarion, 1991, p.17-23.

GUILLAUME (P.), *Le rôle social du médecin depuis deux siècles (1800-1945)*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale, 1996, 319p.

//, *Médecins, église et foi, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, 1990, 270p.

LÉONARD (J.), *Les médecins de l'ouest au XIX^e siècle*, Paris, Lille, Art Champion, 1978, 3 vol., 1570p.

//, *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs. Histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX^e siècle*, Aubier, collection histoire, Paris, 1981, 386p.

//, *La France médicale. Médecins et malades au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1978, 287p.

//, *La vie quotidienne du médecin de province au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1977, 285p.

//, « Femmes, religion et médecine » dans *Annales E.S.C.*, 1977, n°5, p.887-907.

//, « Les médecins au XIX^e siècle » dans *L'Histoire*, 1978, n°4, p.15-23.

//, *Médecins, Malades et Société dans la France du XIX^e siècle*, (textes réunis et présentés par Cl. Bénichou), Paris, Sciences en Situation, 1992, 287p.

//, « La Restauration et la profession médicale » dans *Médecins, Malades et Société dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Sciences en Situation, 1992.

//, *Archives du corps: la santé au XIX^e siècle*, Rennes, Ouest-France, 1986, 329p.

//, « Les maladies imaginaires » dans *L'Histoire*, 1984, n°74, p.99-103.

Maladies, médecines et sociétés, approches historiques pour le présent, L'Harmattan et Histoire au présent, Actes du VI^e colloque d'Histoire au présent, 2 tomes, 294p. et 339p.

Médecins, médecine et société en France aux XVIII^e et XIX^e siècles. Numéro spécial *Annales Economie, Sociétés et Civilisations*, 1977, n°5.

POIRIER (J.) et SIGNORET (J.-L.) (Dir.), *De Bourneville à la sclérose tubéreuse. Une époque. Un homme. Une maladie*, Colloque Bourneville, Paris, Flammarion, Médecine-Sciences, 1991, 203p.

WEISZ (George), « Reform and conflicts in French medical education, 1870-1914 » dans FOX (R.J.) et WEISZ (G.), *The Organisation of Science and Technology in France, 1880-1914*, Cambridge University Press, 1980, p.62-63.

VILLEY (R.), *Histoire du secret médical*, Médecine et Histoire, Seghers, Paris, 1986, 241p.

WEIZS (G.), « The politics of Medical Professionalization in France, 1845-1848 » dans *Journal of Social History*, n°12, 1978, p.3-30.

ZELDIN (Th.), « Les médecins français (1848-1945) » dans *Recherches*, 1977, n°29, p.223-244.

Seine-Inférieure:

BERTEAU (P.), « Médecins, médecine et lycée Corneille » dans *Etudes Normandes*, 1993, n°4, p.83-92.

CANTOR (M.), *Pouchet. Savant et vulgarisateur. Musée et Fécondité*, Nice, Z'Editions, 1993, 260p.

CLAUDEL (M.-R.), *étude de la correspondance du docteur Hellis. Années 1848-1871 vues par un médecin de Rouen*, maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1970, 155p.

DEBRAY (J.), « Charles Nicolle, enfant de Rouen, médecin, savant et écrivain, 1866-1936 » dans *Connaître Rouen*, 1991, n°6, 33p.

DELAHAYE (C.), *Maupassant, les contes et la médecine*, thèse de médecine, Université de Caen, 1994, 280p.

GADEAU DE KERVILLE (H.) et LE CORBEILLER (A.), « Notice nécrologique du docteur Raoul Brunon » dans *Notre Vieux Lycée*, Bulletin de l'Association des anciens élèves du lycée de Rouen, 1929, n°52, p.119-129.

HERMIER (D.), *Les mémoires de Charles Nicolle*, maîtrise d'histoire (Dir. O. Dumoulin), Université de Rouen, 1999, 202p.

HOSSARD (J.), *Musée Flaubert. Hôtel-Dieu de Rouen*, Brochure de l'exposition *Flaubert et la Médecine*, 5 au 27 juillet 1980, 8p.

//, « Le musée Flaubert et d'histoire de la médecine à l'Hôtel-Dieu de Rouen » dans *Bulletin de la Société française d'histoire des Hôpitaux*, 1991, p.63-64.

LEBAUDY (A.), *Le corps médical au XIX^e siècle en Seine-Inférieure*, maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1980, 162p.

MAREC (Y.) (Dir.), *Les hôpitaux de Rouen du Moyen-Âge à nos jours*, Ed. PTC, Le-Mesnil-Sur-L'Estrée, 2005, 178p.

// (Dir.), *Accueillir ou soigner ? L'Hôpital et ses alternatives du Moyen-Age à nos jours*, Presses Universitaires de Rouen et du Havre, 2007, 453p.

//, « Le rôle social des médecins normands à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle » dans *Médecine et société de l'Antiquité à nos jours*, cahiers du GRHIS n°16, PURH, 2005, p.119-134.

MATAUD (M.), *Charles Nicolle et les réseaux médicaux à Rouen des années 1890 à 1914*, maîtrise d'histoire contemporaine (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, octobre 2000, 168p.

MATAUD (M.) et MARTIN (P.-A.), *La médecine rouennaise à l'époque de Charles Nicolle de la fin du XIX^e siècle aux années 1930*, Luneray, Ed. Bertout, 2003, 188p.

Quatre siècle d'enseignement médical à Rouen, Catalogue de l'exposition organisé par le Groupe d'histoire des hôpitaux, avril-mai 1999, 29p.

VASSART (P.), *La Société de Médecine de Rouen*, maîtrise d'histoire (Dir. J.-P. Chaline), Université de Rouen, 1987, 254p.

2.4. Protection sociale et histoire de la médecine:

GUILLAUME (M.) (Dir.), *La protection sociale. Son histoire à travers les textes*, t.1: 1780-1870, Paris, Association pour l'étude de la protection sociale, 1998, 723p.

GUESLIN (A.) et GUILLAUME (P.) (Dir.), *De la charité médiévale à la sécurité sociale*, Paris, Ed. Ouvrières, 1992, 342p.

HATZFELD (H.), *Du paupérisme à la Sécurité Sociale. Essai sur les origines de la sécurité sociale en France 1850-1940*, Paris, A. Colin, 1971, 348p.

IMBERT (J.) (Dir.), *La protection sociale sous la Révolution Française*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité Sociale, 1990, 567p.

//, *Guide du chercheur en histoire de la protection sociale*, vol.II (1789-1914), Paris, Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale, Association pour l'étude de l'Histoire de la sécurité sociale, 1997, 253p.

LAGRAVE (M.) (Dir.), *La protection sociale. Son histoire à travers les textes*, t.2: 1870-1945, Paris, Association pour l'étude de la protection sociale, 1996, 784p.

MURARD (N.), *La protection sociale*, Paris, La Découverte, coll. Repères, Ed. 2004, 122p.

RÉBÉRIOUX (M.), « Mouvement syndical et santé en France, 1880-1914 » dans *Prévenir*, n°spécial *Mouvement ouvrier et santé: une comparaison internationale*, 2^d semestre 1989-1990, p.15-30.

RENARD (D.), « Une définition institutionnelle du lien social: la question du domicile de secours » dans *Colloque sur l'histoire de la Sécurité Sociale (Lyon, 1987)*, Paris, Association pour l'histoire de la Sécurité Sociale, 1988, p.439-455.

//, « Intervention de l'état et genèse de la protection sociale en France (1880-1914) » dans *Généalogies de l'état-Providence, Lien Social et politiques*, n°33, printemps 1995, p.13-26.

THUILLIER (G.), *L'histoire de la protection sociale, orientations de recherches sur la pauvreté et la souffrance*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité Sociale, 2005, 236p.

Seine-Inférieure:

LEGOY (J.), « Au Havre, la lutte des employés de magasins pour le repos hebdomadaire » dans *Législation du travail et rapports sociaux aux XIX^e-XX^e siècles en Haute-Normandie*, n° spécial des *Annales de Normandie*, 1997, n°3, p.133-145.

MAREC (Y.), *Bienfaisance communale et protection sociale sous la III^e république: le système rouennais d'assistance publique des années 1870 aux années 1920*, thèse de doctorat, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, décembre 1999, 1485p.

//, *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927)*, Paris, La Documentation Française, 2002, t.1 et t.2, 1362p.

//, *Pauvreté et protection sociale aux XIX^e et XX^e siècles. Des expériences rouennaises aux politiques nationales*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Carnot, 2006, 408p.

//, « Solidarité et politique. Mutuelles et société à Rouen au XIX^e et au début du XX^e siècle » dans *Colloque sur l'histoire de la sécurité sociale*, Montpellier 1985, Association pour l'histoire de la protection sociale, Paris, 1986, p.257-280.

//, « L'action sociale dans la région rouennaise (1792-1795) » dans J. Imbert (Dir.), *La protection sociale...*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité Sociale, 1990, p.291-295.

//, « L'action sociale dans la région rouennaise (1796-1800) » dans J. Imbert (Dir.), *La protection sociale...*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité Sociale, 1990, p.514-519.

//, « Monde ouvrier, santé et protection sociale à Rouen du milieu du XIX^e siècle à 1914 » dans *Revue Prévenir*, 1989, p.45-55.

// (Dir.), *Législation du travail et rapports sociaux au XIX^e et au début du XX^e siècle en Haute-Normandie*, n° spécial des *Annales de Normandie*, 1997, n°2, 202p.

MYKITA (C.), *La prévention des accidents du travail en Haute-Normandie au XIX^e siècle*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1994, 206p.

//, « La prévention des accidents du travail en Haute-Normandie au XIX^e siècle (1830-1914) » dans *Législation du*

travail et rapports sociaux au XIX^e et au début du XX^e siècle en Haute-Normandie, n° spécial des Annales de Normandie (Dir. Y. Marec), 1997, n°2, p.147-202.

2.5. Maladies, Fléaux sociaux, images des foules et Pathologies urbaines:

ARON (J.-P.), « Taille, maladie et société: essai d'histoire anthropologique » dans *Anthropologie du conscrit français d'après les comptes numériques et sommaires de recrutement de l'armée (1819-1826)*, Paris, Mouton, 1972.

BARDET (J.-P.), BOURDELAIS (P.), GUILLAUME (P.), LEBRUN (F.), *Peurs et terreurs face à la contagion*, Paris, Fayard, 1988, 442p.

BARROWS (S.), *Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1990, 224p.

BEIRHARDT (C.) et MASSARD-GUILBAUD (Dir.), *Le démon moderne. La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2002, 465p.

BERNARD (H.), « Alcoolisme et antialcoolisme en France au XIX^e siècle (autour de Magnus Huss) » dans *Revue d'Histoire, économie, Société* (RHES), 1984, 4, SEDES/CDU, p.609-628.

BESNARD (J.), « La référence aliéniste de Durkheim : Alexandre Briere de Boismont » dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), *Le suicide un siècle après Durkheim*, Paris, P.U.F., 2000, p.47-62.

BONNEFF (L. et M.) (Préface de M. Perrot), *La vie tragique des travailleurs*, Paris, Etudes et documentations internationales, 1984, 273p.

BORLANDI (M.), « Lire ce que Durkheim a lu. Enquête sur les sources statistiques et médicales du suicide » dans M. Borlandi et M. Cherkaoui (Dir.), *Le suicide...*, Paris, P.U.F., 2000, p.9-46.

BOURDELAIS (P.) et RAULOT (J.-Y.), *Une peur bleue: histoire du choléra en France 1832-1854*, Paris, Payot, 1987, 310p.

CHESNAIS (J.-Cl.), *Les morts violentes en France depuis 1826, comparaisons internationales*, Paris, I.N.E.D., 1976, 346p.

COMITI (V.P.), « Les maladies et le travail lors de la Révolution industrielle française » dans *His. Phil. Life. Scis*, 2, 1980, p.215-239.

CORBIN (A.), « La grande peur de la syphilis » dans J.-P. Bardet (Dir.), *Peurs et terreurs face à la contagion*, Paris, Fayard, 1988, p.337-347.

COTTEREAU (A.), « La tuberculose: maladie urbaine ou maladie de l'usure au travail? » dans *Sociologie du travail*, avril-juin 1978, n°1, p.192-224.

//, « Usure au travail, destins masculins et destins féminins dans les cultures ouvrières, en France, au XIX^e siècle » dans *Le Mouvement Social*, n°124, juillet-septembre 1983, p.71-112.

//, « L'usure au travail: interrogations et refoulements » dans *Le Mouvement Social*, n°124, « L'usure au travail » Juillet-Septembre, 1983, p.3-9.

DÉJOURS (C.), *Travail: usure mentale. Essai de psychopathologie du travail*, Paris, Le Centurion, 1980, 155p.

DUBOIS (A.), *Les enfants du secret : enfants trouvés du XVII^e siècle à nos jours*, Musée Flaubert et d'Histoire de la médecine, CHU Hôpitaux de Rouen, 18 janvier-14 juin 2008, Paris, Ed. Magellan et cie, 2008, 175p.

DURKHEIM (E.), *Le suicide, étude sociologique*, Paris, P.U.F., Rééd. 1967, 463p.

GRELLET (I.) et KRUSE (L.), *Histoire de la tuberculose. Les fièvres de l'âme 1800-1950*, Paris, Ramsay, 1993, 331p.

HALBWACHS (M.), *Les causes du suicide*, P.U.F., 2002, 386p.

LEBERMANN (S.), *Alcool, alcoolisme, alcoolisation*, Paris, P.U.F., 1956-1964, 2 vol., 315p. et 613p.

LÉCUYER (B.-P.), « Les maladies professionnelles dans les Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale ou une première approche de l'usure du travail » dans *Le Mouvement Social*, n°124, 1983, p.45-69.

« L'usure au travail », *Le Mouvement Social*, n°124, Juillet-Septembre, 1983, 183p.

MOSCOVICI (S.), *L'âge des foules, un traité historique de psychologie des foules*, Paris, Fayard, 1981, 503p.

MUCCHIELLI (L.) et RENNEVILLE (M.), *Les causes du suicide: pathologie individuelle ou sociale? Durkheim, Halbwachs et les psychiatres de leur temps (1830-1930)*, Coll. Les Sciences Sociales contemporaines, Paris, 1998, 57p.

NOURRISSON (D.), *Le buveur au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1990, 303p.

//, « Aux origines de l'antialcoolisme » dans *Histoire, économie, Société*, 4^e trimestre 1988, n° 3-4, p.491-506.

//, « Aliénation et alcoolisme: l'exemple de la Seine-Inférieure sous la III^e République » dans *Alcoolisme et psychiatrie, rapport présenté au Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme* (Dir. Cl. Quérel), mars 1983, p.206-231.

NOURRISSON (D.) et SIMON (J.-Y.), « L'aliénation alcoolique en France (XIX^e siècle et 1^{ère} moitié du XX^e siècle) » dans *Histoire, économie et Société*, 4^e trimestre 1988, p.507-534.

QUÉTEL (Cl.), *Le mal de Naples. Histoire de la syphilis*, Paris, Ed. Seghers, 1986, 348p.

RABINBACH (A.), *Le moteur humain. L'énergie, la fatigue, et les origines de la modernité*, Paris, La Fabrique, 2004, 555p.

RENNEVILLE (M.), « La boue sociale: image du peuple et crimes de foules au XIX^e siècle » dans M. Kail et G. Vermes (Ed.), *La psychologie des peuples et ses dérives*, Paris, C.N.D.P., 1999, p.83-108.

RIBEIL (G.), « L'ergonomie en France à la veille de la première guerre mondiale » dans *Le Mouvement Social*, octobre-décembre 1980, p.3-36.

SOURNIA (J.-C.), *Histoire de l'alcoolisme*, Paris, Flammarion, 1986, 322p.

YVOREL (J.-J.), *Les poisons de l'esprit. Drogues et drogués au XIX^e siècle*, Paris, Quai Voltaire, 1992, 322p.

Seine-Inférieure:

CUVIER (C.), *Les mères célibataires à Rouen au XIX^e siècle*, maîtrise d'histoire (Dir. A. Leménorel), Université de Rouen, 1987.

DANIEL (M.), « L'infanticide en Seine-Inférieure au XIX^e siècle » dans *Jeunes, déviances et identités 18^e-20^e*, Rouen, PURH, Cahiers du GHRIS n°15, p.49-64.

LE CLEC'H (A.), *Les enfants trouvés à Rouen de 1811 à 1860*, thèse de médecine, Rouen, 1985, 89p. et annexes.

La ville au risque de ses usines 1800-1940. Des établissements dangereux, insalubre et incommodes en Seine-Inférieure. Catalogue de l'Exposition des archives départementales de Seine-Maritime, Rouen, 10 mars-31 décembre 2003.

MAREC (Y.) et MOTOÏKE (R.), « Enfants abandonnés, société et politique sociale à Rouen au XIX^e siècle » dans *études Normandes*, 1988, n°2, p.32-51.

MARTIN-MARTINIERE (G.), *Les épidémies en Seine-Inférieure (1800-1914)*, thèse de 3^e cycle, Faculté des Lettres de Rouen, 1979.

NOURRISSON (D.), *Alcoolisme et antialcoolisme en France sous la III^e République. L'exemple de la Seine-Inférieure*, Paris, La Documentation Française, 1988, 2 vol., 1174p.

//, « D'un mal régional au fléau national: l'alcoolisme normand au XIX^e siècle » dans *2^e Festival d'Histoire de Montbrison*, 1989, p.223-232.

//, « L'antialcoolisme en Seine-Inférieure avant la Grande Guerre » dans *Cahiers des Annales de Normandie*, n°24, 1992, p.467-479.

QUÉNEL (A.), *1832-1892. Soixante ans de lutte contre le choléra à Rouen*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), 1992, 136p. et annexes.

VIDALENC (J.), « Le choléra de 1832 en Normandie » dans *Le choléra, la première épidémie du XIX^e siècle*, étude collective présentée par L. Chevalier, Bibliothèque de la Révolution de 1848, 1958, p.99-108.

2.6. Histoire de la psychiatrie:

Réflexions générales.

CASTEL (R.), « La psychiatrie dans notre société » dans *L'évolution psychiatrique*, septembre 1984, vol.49, n°3, p.719-729.

DAUMEZON (G.), « Légitimité de l'intérêt pour l'histoire de la psychiatrie » dans *L'information psychiatrique*, juin 1980, vol.56, n°5, p.647-652.

ELLENBERGER (H. F.), *Médecines de l'âme. Essais d'histoire de la folie et des guérisons psychiques.*, « Le métier d'historien », Paris, Fayard, 1995, p.227-238.

FAUVEL (A.), « Les mots des sciences de l'homme : Psychiatrie » dans *Pour l'histoire des sciences de l'homme, Bulletin de la S.F.H.S.M.*, printemps-été 2006, p.43-51.

GARRABE (J.), « Epistémologie et histoire de la psychiatrie » dans *Confrontations psychiatriques*, 1996, n°37, p.285-334.

GENVRESSE (P.) et MEURISSE (J.-Cl.), *Index général des thèses de psychiatrie publiées en langue française de 1934 à 1954*, n° hors-série de *Confrontations Psychiatriques*, Paris, 1988, 368p.

GODARD (M.G.), MEURISSE (J.-Cl.), TERRISSE (A.), *Index général des thèses de psychiatrie publiées en langue française du début du XVIII^e siècle à 1934*, n° hors-série de *Confrontations Psychiatriques*, Paris, 1985, 277p.

JACCARD (R.), *La folie*, Paris, P.U.F., Que-sais-je?, n°1761, 1979, 127p.

JAEGER (M.), « Gladys Swain: l'esprit de fronde » dans *Nervure, Supp. Journal de psychiatrie*, Vol.7, n°4, 1994, p.1-2.

LANTERI-LAURA (G.), « L'histoire contemporaine de la psychiatrie dans ses rapports avec la société française » dans Alain Ehrenberg et Anne M. Lovell (S.Dir.), *La maladie mentale en mutation. Psychiatrie et Société*, Paris, Odile Jacob, 2001, p.247-262.

LOSSERAND (J.), « Psychiatrie et science de l'homme » dans *Les Temps Modernes*, Août 1967, n°525, p.295-336.

MAISONDIEU (J.), *Liberté, Egalité, psychiatrie*, Paris, Bayard, 2001, 284p.

MICALE (M. S.) et PORTER (R.), *Discovering the history of psychiatry*, Oxford, Oxford University Press, 1994, 466p.

PIGEAUD (J.), « De l'histoire de la psychiatrie » dans *Psychiatrie française*, août 1997, vol.27, p.11-35.

QUÉTEL (C.), « Pour une exploitation scientifique des archives de la psychiatrie » dans *L'information psychiatrique*, novembre 1978, vol.54, n°9, p.1001-1011.

//, « Histoire de la psychiatrie et de la médecine » dans *Centre de recherches d'histoire quantitative*, Rapport d'activité juin 1987, Caen 1987, p.229-244.

SCULL (A.), « A quarter century of the history of psychiatry » dans *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol.35, n°3, 1999, p.327.

SWAIN (G.), « L'aliéné entre le médecin et le philosophe » dans *Perspectives Psychiatriques*, 1978, n°65, p.90-99.

SZASZ (Th.), *Idéologie et folie*, Paris, P.U.F., 1976, 309p.

//, *La loi, la liberté et la psychiatrie*, Paris, Payot, 1977, 328p.

ZYSBERG (A.), « On a toujours soigné les fous » dans *L'Histoire*, mars 1980, n°21, p.74-75.

Ouvrages généraux:

- ALEXANDER (F.G.) et SELESNICK (S.T.), *Histoire de la psychiatrie*, Paris, Armand Colin, 1972, 480p.
- BYNUM (W.F.), PORTER (R.), SCHAPERD (M.) (Dir.), *The Anatomy of Madness: Essays in the History of Psychiatry*, Londres, Tavistock, 1985, 2 tomes, « People and Ideas», 316p. et « Institutions and Society», 283p.
- ELLENBERGER (H. F.), *Médecines de l'âme. Essais d'histoire de la folie et des guérisons psychiques*, Paris, Fayard, 1995, 550p.
- //, *A la découverte de l'inconscient: histoire de la psychiatrie dynamique*, Villeurbanne, SIMEP, 1974, 759p.
- GENVRESSE (P.), *Index général des thèses de psychiatrie publiées en langue française de 1934 à 1954*, n° hors-série de *Confrontations Psychiatriques*, Paris, 1988, 368p.
- GOUREVITCH (M.), « Naissance d'une spécialité médicale -Naissance de la psychiatrie en France » dans *Histoire de la médecine-Leçons méthodologiques*, Paris, Ellipses, 1995 p.124-129.
- HOCHMANN (J.), *L'histoire de la psychiatrie*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°1428, 2004, 128p.
- MOREL (P.), *Dictionnaire biographique de la psychiatrie*, Ed. Synthélabo, Les empêcheurs de penser en rond, Paris, 1996, 254p.
- MOREL (P.) et QUETEL (Cl.), *Les fous et leur médecine. De la renaissance au XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1979 (Rééd. 1985), 302p.
- PELICIER (Y.), *Histoire de la psychiatrie*, Paris, P.U.F, Que-sais-je? n° 1428, 1971, 128p.
- PICHOT (P.), *Un siècle de psychiatrie*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 1996, 255p.
- POSTEL (J.) et QUETEL (Cl.) (Dir.), *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Toulouse, Privat, 1983, 774p.
- POSTEL (J.) et ALLEN (A.F.), *Textes essentiels. La psychiatrie*, Paris, Larousse, 1994, 782p.
- SCULL (A. T.), *Social Order, mental disorder, Anglo-American psychiatry in historical perspective*, California, University of California Press, 1989, 360p.
- //, *The most Solitary afflictions, madness and society in Britain, 1700-1900*, New Haven, Yale University press, 1993, 442p.
- //, « From Madness to Mental Illness: Medical Men as Moral Entrepreneurs » dans *Archives européennes de sociologie*, n°16, 1975 (Repris dans A. Scull, *The Most Solitary of Afflictions*, 1993, p.175-231.)
- //, « Mad-doctors and Magistrates: English Psychiatry's struggle for professional autonomy in the nineteenth century » dans *European Journal of Sociology*, n°17, p.279-305.
- Troisième Colloque de la Société Internationale d'Histoire de la Psychiatrie et de la Psychanalyse*, Hôpital du Bon-Sauveur, Caen, 10-11 octobre 1985, Ed. Frénésie, Condé-Sur-Noireau, 1986, 144p.

Ensemble national:

- ALLILAIRE (J.-F.), *Jean-Etienne-Dominique Esquirol, une œuvre clinique, thérapeutique et institutionnelle*, Levallois-Perret, Interligne, 2001.
- CASTEL (R.), *L'ordre psychiatrique. L'âge d'or de l'aliénisme, Le sens commun*, Paris, Les Editions de Minuit, 1976, 334p.
- //, « Le traitement moral: thérapeutique mentale et contrôle social au XIX^e siècle » dans *Topique*, n°4, 1970, p.109-129.
- COFFIN (J.-Ch.), *La transmission de la folie 1850-1914*, Paris, L'Harmattan, 2003,286p.
- //, « Psychiatrie et société: l'exemple de A. Briere de Boismont (1797-1881) » dans *Maladies, Médecines et Sociétés, approches historiques pour le présent, L'Harmattan et Histoire au présent. Actes du VI^e colloque d'Histoire au présent*, Paris, 1993, T.1, p.201-208.
- DOWBIGGIN (I.), *La folie héréditaire ou comment la psychiatrie française s'est constituée en un corps de savoir et*

de pouvoir dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Paris, E.P.E.L, 1993, 231p.

DUMAS (M.), *Etienne Esquirol: sa famille, ses origines, ses années de formation*, thèse de médecine, Toulouse, 1971, 121p.

FAURE (O.), SEGADE (J.-P.), *Questions à la « Révolution psychiatrique »*, Lyon, Ed. La Ferme du Vinatier, Actes de Colloque, 2001, 95p.

FUSSINGER (C.), TEVAEREAU (D.), « La révolution des modèles architecturaux, un reflet de la révolution de la thérapeutique » dans *Architecture et psychiatrie. L'hôpital : espace de soin, espace urbain*, Colloque de Bron, Centre hospitalier du vinatier, hiver 2000, Bron, Ed. La ferme du Vinatier , 2001, p.33-49.

GARRABE (J.) (Dir.), *Philippe Pinel*, Journées d'étude pour le bicentenaire de la nomination de Pinel médecin de l'hospice de Bicêtre, Ed. Synthélabo, Les empêcheurs de Penser en rond, 1994, 156p.

GAUCHET (M.) et SWAIN (G.), *La pratique de l'esprit humain. L'institution asilaire et la révolution démocratique*, Paris, Gallimard, 1980, 519p.

//, *Dialogue avec l'insensé. Essais d'histoire de la psychiatrie*, Paris, Gallimard, 1994, 283p.

//, « Pinel et Esquirol à la Salpêtrière, nouveaux documents » dans *Perspectives psychiatriques*, 1984, n°96, p.92-99.

GOLDSTEIN (J.), *Consoler et classer. La psychiatrie française*, préface de J. Postel , Synthélabo, Les empêcheurs de penser en rond, Paris, 1997, 502p.

//, *French Psychiatry in Social and Political contexte: The Formation of a New Profession 1820-1860*, Columbia University, Ph.D. Thesis, 1978.

//, « Moral Contagion: A professional Ideology of Medicine and Psychiatry in 18 th- and 19 th-century France » dans G.L. Geison (S.Dir.), *Professions and the French State, 1700-1900*, Uni. of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1984, p.181-222.

GOUREVITCH (M.), « Pinel père fondateur, mythes et réalités » dans *L'évolution psychiatrique*, 1991, vol.56, n°3, p.595-602.

GORTAIS (J.), « Le rôle du mythe de Pinel dans l'organisation et le fonctionnement de la psychiatrie du XIX^e siècle » dans *Psychiatrie Française*, 1980, p.77-82.

GRAND (L.), « L'architecture asilaire au XIX^e siècle entre utopie et mensonge » dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1^{er} semestre 2005, t.163, p.165-196.

HUFFSCHMITT (L.), « Folie et civilisation au XIX^e siècle. Histoire d'un débat et naissance du regard psychiatrique transculturel » dans *L'information psychiatrique*, décembre 1993, vol.69, n°10, p.941-948.

LAGET (J.-P.), « Naissance et évolution du plan pavillonnaire dans les asiles d'aliénés » dans *Livraisons d'Histoire de l'architecture*, 1^{er} semestre 2004, n°7, p.51-70.

LANTERI-LAURA (G.), *Essai sur les paradigmes de la psychiatrie moderne*, Paris, Ed. du Temps, 286p.

//, « Modes et révolutions en psychiatrie », dans *L'évolution psychiatrique*, 1987, vol.52, n°1, p.79-94.

//, « Savoirs et pouvoirs dans l'oeuvre de Ph. Pinel » dans *Perspectives Psychiatriques*, 1978, n°65, p.77-85.

« La politique d'assistance aux aliénés, un rapport de 1828 » dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale* , n°41, janvier 2000, p.178-183.

« 1792-1813: Pussin et Pinel, à Bicêtre et à la Salpêtrière » dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale* n°30, juillet 1994, p.3-46. et n°32, juillet 1995, p.207-209.

« 1811-1813: une enquête sur les aliénés » dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale* , n°34, juillet 1996, p.215-232.

« 1815-1830: la politique en matière d'aliénés sous la Restauration » dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale* , n°21, janvier 1990, p.7-48.

PICHOT (P.), « Die Geschichte der deutschen Psychiatrie aus der Sicht der französischen Psychiater » dans *Fortschr. Neurol. Psychiat.*, 1992, n°60, p.317-327.

POSTEL (J.), « Naissance et décadence du traitement moral pendant la première moitié du XIX^e siècle » dans

L'évolution psychiatrique, vol.3, 1979.

//, *Genèse de la Psychiatrie: les premiers écrits psychiatriques de Philippe Pinel*, Paris, Le Sycomore, 1981, 312p.

RENNEVILLE (M.), « Aliénisme » dans D. Lecourt (Dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, P.U.F., 2004, p.26-29.

RIGOLI (J.), *Lire le délire: aliénisme, rhétorique et littérature en France au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2001, 646p.

RIPA (Y.), *Contribution à une histoire des femmes, des médecins et de la folie à l'âge d'or de l'aliénisme français, 1838-1860*, thèse de doctorat d'histoire (Dir. M. Perrot), Paris VII, 1983

SEMELAIGNE (R.), *Philippe Pinel et son oeuvre au point de vue de la médecine mentale (suivi des lettres de Pinel)*, Paris, L'Harmattan, Rééd. 2001 (1888), 173p.

SUEUR (L.), « La classification des maladies mentales en France dans la première moitié du XIX^e siècle » dans *Revue historique*, avril-juin 1993, vol.2, n°586, p.483-509.

//, « La fragile limite entre le normal et l'anormal: lorsque les psychiatres français essayaient , au XIX^e siècle, de reconnaître la folie » dans *Revue historique*, juillet-septembre 1994, vol.292, n°291, p.31-51.

SWAIN (G.), *Le sujet de la folie. Naissance de la psychiatrie*, Paris, Calmann-Lévy, 1997, 151p.

TERRISSE (A.), *L'évolution des thèses de médecine psychiatrique française du début du XVII^e siècle à 1934 d'après le fichier des thèses de la Bibliothèque Nationale*, Paris-Sorbonne, 1983, 2 vol. multigraphiés, 351p. et 232p.

//, « La psychiatrie en France. Le miroir de la thèse: l'évolution des thèses de médecine psychiatrique françaises du début du XVII^e siècle à 1934 » dans *Histoire, économie et Société*, 1984, vol.3, n°2, p.259-292.

ULLIAC (G.), *Les précurseurs français de la psychiatrie dynamique d'aujourd'hui dans la première partie du XIX^e siècle*, Thèse de médecine, Rennes, 1962, 76p.

« Un débat sur l'interdiction des aliénés (1831) » dans *Bulletin d'Histoire de la Sécurité Sociale* , n°39, janvier 1998, p.217-224.

VERMOREL (H.) et MEYLAN (A.), *Cent ans de psychiatrie. Essai sur l'histoire des institutions psychiatriques en France de 1870 à nos jours*, Paris, Ed. du Scarabée, 1969, 81p.

WEINER (B. D.), *Philippe Pinel (1745-1826). La médecine de l'esprit*, Comprendre et soigner, Penser la médecine, Fayard, 1999, 479p.

Seine-Inférieure:

BOUISSE (M.), *Une famille de psychiatres privés au XIX^e siècle: les docteurs Blanche*, thèse de médecine, Paris V, 1974, 94p.

COFFIN (J.-Ch.), « Heredity, Milieu and Sin: the Works of Bénédict-Augustin Morel (1809-1873) » dans H.J. Rheinberger et S. Müller-Wille (Dir.), *The Cultural History of Heredity*, Max Planck Institute, Preprint 247, Berlin, 2003, p.153-164.

CONSTANT TROEME (F.), *Introduction à la vie et à l'oeuvre de B.A. Morel (1809-1873)*, thèse de médecine, Paris-Cochin, 1970, n°25 repris dans *Supplément à Confrontations Psychiatriques*, n°11, 1973, p.31-50.

GRAND (L.), *Maximilien Parchappe de Vinay (1800-1866). Inspecteur général des asiles d'aliénés et du service sanitaire des prisons, Ecole Nationale des Chartes, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe*, Paris, 1995, 4 vol., 317p., 104p., 58p. et 150p.

MARTEL (J.), *Parchappe, signification de son oeuvre, sa place dans l'évolution de l'assistance psychiatrique*, Thèse de médecine, Paris, 1965, n°108, 87p.

MAUGER (L.), *Alexandre Briere de Boismont ou les multiples préoccupations d'un aliéniste du XIX^e siècle*, thèse de médecine, Caen, 1994, 111p.

MAUREY (G.R.), *Contribution à l'histoire de la psychiatrie française, deux grands inspecteurs généraux: Jean-Baptiste Parchappe, Julien Raynier*, Paris, thèse de médecine, 1961, 89p.

NOURISSON (D.), « Aliénation, Alcoolique et anti-alcoolisme » dans *Centre de Recherche d'Histoire quantitative*, Rapport d'activité, Université de Caen, juin 1983, p.163-175.

PAUMELLE (M.), « Réflexions sur les principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés de Parchappe » dans *Information Psychiatrique*, 1953, vol.10, p.270-277.

QUÉTEL (C.), « Un rapport modèle: Parchappe à Saint-Yon (1825-1843) » dans *L'information psychiatrique*, volume n°56, n°7, septembre 1980, p.881-887.

2.7. Psychiatrie et antipsychiatrie:

BARUK (H.), « L'Oeuvre de Pinel et Esquirol devant l'anti-psychiatrie » dans *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, n°155, 1971, p.205-215.

BASAGLIA (F.), *La majorité déviante. L'idéologie du contrôle social total*, Paris, Union générale d'éditions, 1976, 188p.

BOULANGER (N.) et CHAIX (J.-F.), « Travail, Famille, psychiatrie » ou le rôle des « psy » dans les institutions d'état, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1977, 228p.

CASTEL (R.), *La gestion des risques de l'anti-psyhiatrie à l'après psychanalyse*, Paris, Ed. de Minuit, 1981, 227p.

COOPER (D.) et LAING (R.), *Psychiatrie et antipsychiatrie*, Paris, Seuil, 1970, 847p.

EY (H.), « Commentaires critiques sur « L'histoire de la folie » de Michel Foucault » dans *L'Evolution psychiatrique*, 1971, vol.30, p.243-256.

FARGE (A.), « Michel Foucault et les historiens: le malentendu » dans *L'Histoire*, avril 1992, n°154, p.74-76.

FOUCAULT (M.), *Folie et déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961, 683p.

//, *Le pouvoir psychiatrique, Cours au collège de France. 1973-1974*, Paris, Gallimard, Hautes-études, 2003, 399p.

//, « Le pouvoir psychiatrique » dans *Dits et écrits. 1954-1988*, Paris, Gallimard, 1994, tome 2, p.675-686 .

//, *Les anormaux, Cours au collège de France, 1974-1975*, Paris, Gallimard, 1999, 351p.

FAUVEL (A.), *Témoins aliénés et « Bastilles modernes »: une histoire politique, sociale et culturelle des asiles en France (1800-1914)*, E.H.E.S.S., 2005, 3 vol. (Dir. J. Carroy), 687p.

//, *Les critiques de l'asile sous la III^e République, l'exemple de la question de Gheel (1870-1914)*, E.H.E.S.S., 2001.

GARRABE (J.), « Antipsychiatrie, antépsychiatrie et anti-antipsychiatrie » dans *Henry Ey et la pensée psychiatrique contemporaine*, Les empêcheurs de penser en rond, 1997 p.167-194.

GAUCHET (M.), « Folie », article du dictionnaire des mots d'époque dans *Le Débat*, mai-septembre 1988, n°50, « Notre histoire, matériaux pour servir à l'histoire intellectuelle de la France 1953-1988 », p.205-207.

GOLDSTEIN (J.), « Foucault among the Sociologists: the "Disciplines" and the History of the Professions » dans *History and Theory*, vol.23, 1984, p.170-192.

KOUPERNICK (C.) (Dir), *L'Anti-psychiatrie*, Paris, P.U.F., 1974, 239p.

« La conception idéologique de « l'histoire de la folie » de Michel Foucault » dans *L'Evolution Psychiatrique*, Avril-juin 1971, numéro spécial, vol.36, n°2, p.221-298.

LÉONARD (J.), « L'historien et le philosophe. A propos de *Surveiller et punir, Naissance de la prison* » dans Jacques Léonard, *Médecins, Malades et Société dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Sciences en Situation, 1992, p.197-215.

POSTEL (J.) et ALLEN (A.F.), « History and Antipsychiatrie in France » dans M. S. Micale et R. Porter (Dir.), *Discovering the history of Psychiatry*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p.384-414.

2.8. Pathologies mentales et maladies de la personnalité, Psychiatrie et Société:

ANDRE (L.), *Du privé au public, ou l'enseignement clinique des maladies mentales au XIX^e siècle*, thèse de médecine, Caen, 1989, 166p.

BENOIT (G.) et KLEIN (J.-P.), « Ulysse Trélat, la folie et la lucidité » dans *Perspectives Psychiatriques*, 1973, n°11, p.9-26.

BOUCHARDEAU (G.), « La notion d'instinct dans la clinique psychiatrique au XIX^e siècle » dans *Evolution Psychiatrique*, t.xliv, n°3, juillet-septembre 1979, p.617-632.

BUNGERER (M.) et PIERRET (J.), « De l'influence du chômage sur l'état de santé » dans *Trajectoires sociales, inégalités et conditions de vie*, Paris, MIRE/INSEE, Ed. Erès, 1994.

CARROY (J.), *Les personnalités doubles et multiples. Entre science et fiction*, Paris, P.U.F, 1993, 249p.

CARROY-THIRARD (J.), *Le mal de Morzine. De la possession à l'hystérie (1857-1877)*, Paris, Edition Solin, 1981, 162p.

CASTEL (P.-H.), *La querelle de l'hystérie. Formation du discours psychopathologique en France (1881-1913)*, Paris, P.U.F, 1998, 349p.

CHAUVAUD (F.), « Les étranges psychopathies sexuelles. L'invention des perversions au XIX^e siècle » dans *Actes du colloque de Poitiers. Perversions et organisations perverses. Les apports récents en psychologie cognitive*, Poitiers, 1998, p.64-89.

CLEMENT (J.-M.), « La notion d'aliénation mentale au cours du XIX^e siècle » dans *Bulletin de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux*, 1993, n°72, p.32-34.

COLLEE (M.) et QUETEL (Cl.), *Histoire des maladies mentales*, P.U.F., Que-sais-je?, n°2345, Paris, 1987, 127p.

CONRAD (P.) et SCHNEIDER (J.-W.), *Deviance and Medicalization. From Badness to Sickness*, Columbus, Merrill Publishing Company, 1985, 311p.

CORCOS (M.) et CLERVOY (P.), « Ernest Charles Lasègue (1816-1883): le renouveau du vitalisme » dans *Perspectives Psychiatriques*, vol.39, n°1, janvier-février 2000, p.64-69.

EDELMAN (N.), *Les métamorphoses de l'hystérique du début du XIX^e siècle à la Grande guerre*, Ed. La Découverte, Paris, 2003, 346p.

//, « La figure de l'hystérique: un enjeu de la reconstruction des normes sociales et culturelles au début de la III^e République » dans A. Gueslin et D. Kalifa (Dir.), *Les exclus en Europe 1830-1930*, Ed. de l'Atelier, Paris, 1999, p.405-421.

//, « Une hystérique ou des hystériques. Charcot et les aliénistes de la Salpêtrière (1870-1893) » dans P. Férida et F. Villa (Dir.), *Le cas en controverse*, Paris, P.U.F, 1999, p.231-247.

GUILLEMAIN (H.), *Diriger les consciences, guérir les âmes : une histoire comparée des pratiques thérapeutiques et religieuses, 1830-1939*, Paris, Ed. La Découverte, 2006, 347p.

HOLLINGSHEAD (A.B.) et REDLICH (F.C.), *Social Class and Mental Illness*, New-York, 1958. (Repris dans Cl. Herzlich, *Médecine, maladie et société*, Recueil de textes commentés, Paris, Mouton, 1970, 318p.)

LANTERI-LAURA (G.), *Lecture des perversions. Histoire de leur appropriation médicale*, Paris, Masson, 1979, 160p.

//, *Les hallucinations*, Paris, Masson, 1991, 178p.

//, *La chronicité en psychiatrie*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 1997, 93p.

PICHOT (P.), « The birth of the bipolar disorder » dans *Eur. Psychiatry*, 1995, n°10, p.1-10.

RENAUD (M.), « Expliquer l'inexpliqué: l'environnement social comme facteur clé de la santé » dans *Interface*, mars-avril 1994.

SELYE (Hans), *Le stress de la vie. Le problème de l'adaptation*, Paris, Gallimard, 1962, 431p.

Seine-Inférieure:

DANIEL (M.), *Regards sur le corps meurtri : victimes, expertises et sensibilités en Seine-Inférieure au XIX^e siècle*, thèse d'histoire (Dir. A. Becchia), Université de Rouen, 2007, 3 vol., 901p.

SARTRE (J.-P.), *L'idiot de la famille: Gustave Flaubert de 1821 à 1857*, Paris, Gallimard, 1971, 3 tomes, 2136p.

2.9. La loi de 1838 (origines et application):

BOLLOTTE (G.), « Les projets d'assistance aux malades mentaux sous la Restauration » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.383-401.

//, « Les projets d'assistance aux malades mentaux avant la loi du 30 juin 1838 » dans *Information Psychiatrique*, juin 1965.

BOLLOTTE (G.) et BIGORRE (A.), « L'assistance aux malades mentaux à Paris de 1789 à 1838 » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1966, p.463-473.

CASTEL (R.), « Avant-propos » dans *L'internement psychiatrique, Médecins, familles, Hôpitaux et la loi de 1838*, Ministère de la Justice, I.D.R.A.S.S., Paris, mars 1979, p.V-VI.

CHAMPENOIS-MARMIER (M.-R.), SANSOT (P.), *Droit, Folie, Liberté. La protection de la personne des malades mentaux (loi du 30 juin 1838)*, Paris, P.U.F., 1983, 323p.

DESRUELLES (H.), « Histoire des projets de révision de la loi de 1838 » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1938, p.585-623.

EY (H.), « L'essence de la maladie mentale et la loi de 1838 (aliénation, espace, liberté) » dans *évolution psychiatrique*, 1964, vol.1, p.1-5.

FARGE (A.) et FOUCAULT (M.), *Le désordre des familles: lettres de cachets des archives de la Bastille au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, Coll. Archives, 1982, 362p.

NAVEL (S.), *Les Antialiénistes sous le Second Empire*, thèse de médecine, Paris-Cochin, 1984.

PENY (Ch.), *Histoire d'une « publicisation » : le droit et les institutions de l'insanité sous l'Ancien Régime*, thèse de droit, Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III.

//, « Le médecin et la politique d'enfermement aux XVII^e et XVIII^e siècles » dans *Pouvoir, Santé et Société*, 1^{ères} journées d'histoire du droit de la santé, Actes du Colloque international des 16 et 17 novembre 2006, Paris VIII, 18p.

PIGEAUD (J.), « Psychiatrie (naissance de) » dans D. Lecourt (Dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, P.U.F., 2004, p.925-930.

QUÉTEL (C.), *De par le Roy. Essai sur les lettres de cachet*, Paris, Privat, 1981, 242p.

// (présentation de), *La loi de 1838 sur les aliénés*, volume 1, *L'élaboration*, 172p., volume 2 *L'application*, 139p., Frénésies Editions, -Les introuvables de la psychiatrie-, Paris, 1998.

//, « Les lettres de cachet » dans *L'Histoire*, n°29, décembre 1980, p.103-109.

//, « D'où vient la loi de 1838 sur les aliénés » dans *L'Histoire*, novembre 1988, n°116, p.73-74.

REICH (C.), *L'application de la loi du 30 juin 1838 à l'asile départemental de Maréville (Meurthe) entre 1838 et 1900: internement psychiatrique, soins et statut des malades mentaux*, thèse de droit, Nancy II, 2004, 913p.

En Seine-Inférieure :

Carbonel (F.), « Décentralisation, « Système Barbet » et protection sociale des aliénés en Seine-Inférieure : débats autour de la loi de 1838 sous la Monarchie de Juillet » dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, vol.6, décembre 2007, p.43-73.

2.10. La Société Médico-Psychologique:

BIEDER (J.), « La Société Médico-psychologique de 1852 à 1902, la période clinique » dans *Annales Médico-psychologiques*, vol.160, n°10, décembre 2002, p.723-729.

CARROY-THIRARD (J.), « Psychiatrie et politique au XIX^e siècle, une tentative de psychiatisation des communards en 1872 » dans *Connexions*, n°14, 1975, p.59-70.

//, « Les aliénistes et leur opposition sous le Second Empire » dans *Psychanalyse à l'Université*, mars 1977, n°6, p.322-338.

CHARPENTIER (R.), « Le centenaire des *Annales Médico-Psychologiques* » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1943, tome 1, p.1-9.

//, « Centenaire de la Société médico-psychologique » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1952, tome 2, p.41-90.

COFFIN (J.-C.), « La médecine mentale et la Révolution de 1848: la création de la Société médico-psychologique » dans *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, n°16, 1998, p.83-94.

COLLET (G.), « Les fondateurs de la Société Médico-psychologique » dans *Annales Médico-psychologiques*, 1952, vol.110, n°2, 1952, p.49-73.

CUVILLIER (A.), « Centenaire de la Société Médico-psychologique; Annales Médico-psychologique » dans *Revue d'Histoire des sciences et de leurs applications*, 1953, vol.6, n°6-1, p.87-88.

DEFAUX (J.-F.), *Antoine Ritti 1844-1920, « aliéniste pur »*, thèse de médecine, Caen, 1985, 168p.

DOWBIGGIN (I.), « French Psychiatry and the Search For a Professional Identity: The Société Médico-Psychologique, 1840-1870 » dans *Bulletin of The History of Medicine*, 1989, vol.63, n°3, p.331-355.

//, « French Psychiatry, Heredity and Professional Legitimacy » dans A. Scull et S. Spitzer (Dir.), *Research in Laws, Deviance and Social Control*, n°7, 1985, p.135-165.

GLAZER (C.), « De la Commune comme maladie mentale » dans *Romantisme*, 1985, n°48, p.63-70.

HAGUENAUER (G.), *Les dix premières années des Annales Médico-psychologiques, 1843-1853*, thèse de médecine, Paris, 1953, n°179, 130p.

MOREL (P.), « Ulysse Trélat citoyen contestataire aliéniste orthodoxe » dans U. Trélat, *La folie lucide, Les Introuvables de la psychiatrie*, Coll. Insania, Paris, 1988, p.V-XXI.

« Société médico-psychologique-Liste des présidents, secrétaires généraux et trésoriers de la Société médico-psychologique depuis sa fondation (1852-1977) » dans *Annales médico-psychologiques*, janvier 1977, vol.1, n°1, p.63-64.

2.11. L'asile et son fonctionnement:

Ensemble national:

BERNARD (A.M.) et HOUDAILLE (J.), « Les internés de Charenton, 1800-1854 » dans *Population*, I.N.E.D., mars-avril 1984, n°2, p.500-515.

BLEANDONU (G.) et LE GAUFÉY (G.), « Naissance des asiles d'aliénés (Auxerre-Paris) » dans *Annales Economie, Sociétés et Civilisations*, janvier-février 1975, n°30, p.93-121.

CAIRE (M.), *Contribution à l'histoire de l'hôpital Sainte-Anne, Paris, des origines au début du XX^e siècle*, thèse de médecine, Paris, 1981, 168p.

COFFIN (J. Ch.), « L'Asile » dans Ch. Prochasson et V. Duclert (Dir.), *Dictionnaire critique de la République*,

Paris, Flammarion, 2002, p.153-164.

CRAPLET (M.), « Entre l'histoire et l'utopie (la construction de l'asile et de l'hôpital psychiatrique) » dans *Folie et environnement, Cahiers du centre de création industrielle*, Paris, 1983, p.56-58.

//, « Les débuts de l'asile d'aliénés: plans modèles et passages à l'acte » dans *Perspectives Psychiatriques*, 1984, vol.2, n°96, 1984, p.111-128.

//, « Modes architecturales en psychiatrie » dans *L'évolution psychiatrique*, 1987, vol.52, n°1, p.109-132.

DONZELOT (J.), « Espace clos, travail et moralisation » dans *Topique*, n°3, mai 1970.

EDELMAN (N.), « L'espace hospitalier des aliénistes et des neurologues: un laboratoire pour penser les foules citadines (années 1850-années 1880)? » dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1998, n°17, « Les foules au XIX^e siècle », p.43-56.

//, « Hommes/Femmes dans l'histoire, l'enjeu des catégories construites. L'invention de l'hystérie par l'école de la Salpêtrière et les transformations de la catégorie femme (années 1850-années 1890 » dans *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 1996, vol. 2, p.67-78.

EY (H.), « La notion de maladie mentale et de traitement moral dans la psychiatrie française de la première moitié du XIX^e siècle » dans *Perspectives Psychiatriques*, 1978, n°65, p.12-36.

FAUVEL (A.), « Le crime de Clermont et la remise en cause des asiles en 1880 » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2002, vol.49, n°1, p.195-216.

//, « Aliénistes contre psychiatres. La médecine mentale en crise (1890-1914) » dans *Psychologie clinique*, n°17, été 2004, p.61-76.

//, « De l'aliénisme à la psychiatrie : triomphes et déboires de la médecine de la folie au XIX^e siècle » dans F. Démier et Cl. Barillé (Dir.), *Les maux et les soins. Médecins et malades dans les hôpitaux parisiens au XIX^e siècle*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 2007, p.213-224.

// (Dir.), *Asiles et fous*, Romantisme, revue du dix-neuvième siècle, n°141, 2008, 142p.

GOFFMANN (E.) (avec présentation de R. Castel), *Asiles. études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Ed. Minuit, 1972, 449p.

GROS (F.), « Asiles d'aliénés » dans D. Lecourt (Dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, P.U.F., 2004, p.102-105.

HAUSTGEN (Th.), *Observations et certificats psychiatriques au XIX^e siècle*, thèse de médecine, Paris-Necker, 1983, n°169, 369p.

JAEGER (M.), « Le gardiennage psychiatrique de la Révolution Française au Front Populaire » dans *Information Psychiatrique*, vol.58, n°6, juin 1982, p.769-786.

LAURELET (J.-P.), *La vie dans les hôpitaux psychiatriques au XIX^e siècle à travers les Annales Médico-Psychologiques*, thèse de médecine, Nantes, 1976.

LENIAUD (J.-M.), « Un champ d'application du rationalisme architectural: les asiles d'aliénés dans la première moitié du XIX^e siècle » dans *Information Psychiatrique*, 1980, vol.56, p.747-760.

//, « Asiles d'aliénés: plaidoyer pour l'architecture psychiatrique » dans *Monuments historiques*, avril-mai 1981, n°14, p.53-65.

//, « La cité Utopie ou l'asile de la première moitié du XIX^e siècle » dans *Institut de l'Histoire de la médecine*, Lyon 1, cycles de conférences, 1982-1983, p.129-144.

MARIE (P.), *Les activités agricoles dans les hôpitaux psychiatriques en France. La situation au XIX^e siècle et de nos jours*, thèse de médecine, Caen, 1989.

MEYLAN (A.), « L'infirmier des hôpitaux psychiatriques » dans *Information Psychiatrique*, 1969, n°6, p.63-76.

MOREL (P.) et QUÉTEL (C.), *Du Bon Sauveur au CHS: deux siècles et demi de psychiatrie caennaise*, Caen, Editions du Lys, 1992, 95p.

ODIER (B.), *Les Sociétés de patronage d'aliénés guéris et convalescents au XIX^e siècle*, thèse de médecine, Paris-Salpêtrière, 1982.

PAUMELLE (Ph.), « Le no-restraint » dans *L'Information Psychiatrique*, février 1952, n°2, p.60-72.

PETIT (J.G.), « Folie, langage, pouvoirs en Maine et Loire (1800-1841) », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XXVII, octobre-décembre 1980, p.529-564 .

QUÉTEL (C.), *Le Bon Sauveur de Caen. Les cadres de la folie au XIX^e siècle*, Thèse d'histoire (Dir. P.Chaunu), Paris I, 1976, 691p.

//, « Garder les fous dans un asile de province au XIX^e siècle: le Bon-Sauveur de Caen » dans *Annales de Normandie*, 29e année, n°1, mars 1979, p.75-107.

//, « L'asile d'aliénés en 1900 » dans *L'Histoire*, n°27, décembre 1978, p.25-34.

RIPA (Y.), *La ronde des folles. Femmes, folie et enfermement au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1986, 216p.

SCHEIDER (F.), *Joseph Arthaud. Fondateur de l'asile de Bron*, Meyzieu, Césura, 1999, 131p.

//, *Aliénisme et catholicisme à Lyon au XIX^e siècle, les missions de Joseph Arthaud 1813-1883*, thèse de doctorat d'histoire (Dir. O. Faure), 2006, 3 vol., 368p., 306p. et 222p.

SUEUR (L.), « La violence dans les asiles psychiatriques de la première moitié du XIX^e siècle » dans *L'Information historique*, 1994, vol.56, n°2, p.67-74.

//, « Les psychiatres français de la première moitié du XIX^e siècle face à l'isolement des malades mentaux dans les hôpitaux spécialisés » dans *Revue historique*, avril-juin 1994, vol.291, n°590, p.299-314.

//, « La place de la religion catholique dans les asiles d'aliénés au XIX^e siècle » dans *Revue historique*, vol.289, n°585, janvier-mars 1993, p.141-148.

Ensemble européen et américain:

GOLDBERG (A.), *Sex, Religion and the Making of Moderne Madness. The Eberbach Asylum and German Society, 1815-1849*, Oxford, Oxford University Press, 1999, 236p.

HERMET (M.-Cl.), *Le non-restraint, le système des cottages, l'open-door ou la psychiatrie anglaise au XIX^e siècle*, thèse de médecine, Paris VI, Hôpital Broussais, 1978, 93p.

PARRY-JONES (William), « The Model of the Gheel Colony and its influence on the Nineteenth-Century Asylum System in Britain » dans SCULL (A. T.) (Dir.), *Madhouses, Mad-doctors, and Madmen: The Social History of Psychiatry in the Victorian Era*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1981, p.201-217.

PARSONS (T.), « The Mental Hospital as a type of Organisation » dans M. Greenblatt, D. Levingson, R. Williams (Dir.), *The patient and the Mental Hospital*, Free Press, Chicago, 1957.

PARSONS (T.) et FOX (R.C.), « Illness, Therapy and the Modern Urban Family » dans *Journal Of Social Issues*, vol.8, 1951, p.31-44. (Repris dans S. Steudler, M. Foucault, G. Canguilhem (G.), *Sociologie médicale*, Paris, A. Colin, 1972, p.157-179).

ROSTAIN (B.), *Gheel et son fantôme chez les aliénistes français du XIX^e siècle*, thèse de médecine, Paris, Pitié-Salpêtrière, 1980, 192p.

SCULL (A.T.), *Museums of Madness. The organization of insanity in 19th century England*, London, Allen Lane, 1979, 275p.

// (Dir.), *Madhouses, Mad-doctors, and Madmen: The Social History of Psychiatry in the Victorian Era*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1981.

WIGHT (D.), *Mental disability in Victorian England. The Earlswood asylum 1847-1901*, Oxford, Oxford University Press, 2001, 244p.

Seine-Inférieure (et Eure):

ANDRIEU (L.), « Les fous de Saint-Aubin-la campagne » dans *Actes du 102^e Congrès national des Sociétés*

savantes, Section d'histoire moderne et contemporaine, Limoges, 1977, Paris, Bibliothèque nationale, 1978, 21p.

CALI (D.), *L'asile, les aliénés en Seine-Inférieure au XIX^e siècle*, Maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1992, 153p.

CARBONEL (F.), « L'asile pour aliénés de Rouen. Un laboratoire de statistiques morales de la Restauration à 1848 », *Histoire et Mesure*, Ed. E.H.E.S.S, vol.XX, Varia, n°1/2, 2005, p.97-135. (avec documents, tableaux et statistiques).

//, « Rouen 1890 : le Premier congrès national de la psychiatrie française », *études Normandes*, 2005, n°4, p.29-34.

//, « Le docteur Féré (1852-1907) : une vie, une œuvre de la médecine aux sciences sociales », *L'Information Psychiatrique*, vol.22, n°1, janvier 2002, p.59-69. (avec bibliographie classée).

//, « Le traitement des aliénés à l'Hôpital général de Rouen de l'Ancien Régime à la Restauration » dans *Les Hôpitaux de Rouen du Moyen-Age à nos jours. Dix siècles de protection sociale* (Dir. Y. Marec), Ed. P.T.C., 2005, p.30-32.

DUBAILLAY (A.), *L'asile de St-Yon et ses aliénés (1825-1837)*, mémoire de maîtrise, Université de Rouen, 1973.

DUCLOS (A.), *De l'asile de St-Yon au Centre psychiatrique du Rouvray: Essai sur l'évolution du rôle des structures soignantes de la folie en Seine-Maritime ou du traitement par les murs au traitement sans les murs*, thèse de médecine, n°57, Université de Rouen, 1976, 107p.

GUILLEMAIN (H.), « Le prêtre et l'aliéniste. Autour d'une « scène » de la psychiatrie au XIX^e siècle: la bénédiction de la chapelle de l'asile de Quatre-Mares » dans *L'évolution psychiatrique*, n°73, 2008, p.3-14.

HAUSTGEN (Th.), « Le Lycée d'Evreux, un berceau de la neuro-psychiatrie française » dans *Connaissance de l'Eure*, octobre 1992, n°86, p.14-23.

MAGNAVAL (M.-J.), *L'hôpital psychiatrique de Seine-Maritime*, Rapport de stage, E.N.A., novembre 1957, Annexe II.

MORIN-GAUTIER (F.), *La psychiatrie dans l'oeuvre littéraire de Maupassant*, thèse de médecine, 1942, 81p.

PAUMELLE (M.), « Réflexions sur les principes à suivre dans la fondation et la construction des asiles d'aliénés de Parchappe » dans *Information Psychiatrique*, 1953, vol.10, p.270-277.

PESSIOT (G.), « Le centre spécialisé du Rouvray. Une ville dans la vile » dans *Histoire de l'agglomération rouennaise. La rive gauche*, Ed. du P'tit Normand, 1990, p.260-261.

ROUSSEL (F.), *Les folies de Navarre. Histoire de l'asile départemental de l'Eure de 1866 à 1914*, maîtrise d'histoire (Dir. J.C. Vimont), Université de Rouen, 1999-2000, 158p.

2.12. Psychiatrie et phrénologie:

Ensemble national:

DELAUNAY (P.), *De la physiognomonie à la phrénologie, histoire et évolution des écoles et des doctrines*, Paris, Le Progrès Médical, 1928, 48p.

LANTERI-LAURA (G.), *Histoire de la phrénologie: l'homme et son cerveau selon J.F. Gall*, Paris, P.U.F, 1970, 264p.

RENNEVILLE (M.), *Le langage des crânes. Une histoire de la phrénologie*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2000, 354p.

Seine-Inférieure:

ELAUT (L.), « L'oeuvre anatomique de Maximien (sic) Parchappe » dans *Clio Medica*, 1967, vol.2, p.39-45.

VIMONT (J. -C.), « Phrénologies rouennaises: les collections retrouvées » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation de la Seine Maritime*, 1994, p.39-58.

2.13. Psychiatrie, médecine et sexualité:

ARON (J.-P.), *Le pénis et la démoralisation de l'occident*, Paris, Grasset, 1978, 306p.

ARON (J.-P.) et KEMPF (R.), *La Bourgeoisie, le sexe et l'honneur*, Bruxelles, Ed.Complexes, 1978, 310p.

COFFIN (J. Ch.), « Sexe, hérédité et pathologies : hypothèses, certitudes et interrogations de la médecine mentale » dans D. Gardey et I. Lowy, *L'invention du naturel: les sciences et la fabrication du féminin et du masculin (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Ed. des Archives contemporaines, 2000, p.159-186.

CORBIN (A.), *Les filles de noce. Misère sexuelle et prostitution aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Aubier, 1978, 571p.

//, « Le péril vénérien au début du siècle: prophylaxie sanitaire et prophylaxie morale » dans *Recherches*, « L'haleine des faubourgs », n°29, 1977, p.245-283.

//, « L'hérédosyphilis ou l'impossible rédemption » dans *Romantisme*, n°31, p.131-149.

FOUCAULT (M.), *Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard, 1976 et 1984, t. 1, « La volonté de savoir », 213p., t. 2, « L'usage des plaisirs », 287p., t. 3, « Le souci de soi », 286p.

SOHN (A.M.), *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier, 1996, 310p.

2.14. Psychiatrie, eugénisme, hygiénisme et santé publique:

BECKER (C.), « Zola et Lombroso. A propos de la bête humaine » dans les *Cahiers naturalistes*, n°80, 2006, p.37-49.

BOUILLÉ (M.), « Les congrès d'hygiène des travailleurs » dans *Le Mouvement Social*, n°161, octobre-décembre 1992, p.43-65.

BOURDELAIS (P.) (Dir.), *Les hygiénistes, enjeux, modèles et pratiques*, Paris, Belin, 2001, 540p.

//, « L'Hygiène et la Santé » dans Ch. Prochasson et V. Duclert *Dictionnaire critique de la république*, Paris, Flammarion, 2002, p.891-895.

BUSSI (S.), DEVINCK (J.-Cl.), ROSENTAL (P.-A.), *La santé au travail. 1880-2006*, Paris, La Découverte, Repères, 2006, 120p.

CHARPENTIER (Docteur), « Du rôle de la profession dans le développement de l'aliénation mentale » dans *Annales Médico-Psychologiques*, séance du 24 décembre 1883, 1884, n°11, p.314-325.

CORBIN (A.), « L'opinion et la politique face aux nuisances industrielles dans la ville préhausmanienne » dans *Histoire, économie, Société*, 1983.

DROUARD (A.), *Alexis Carrel (1873-1944). De la mémoire à l'histoire*, Paris, L'Harmattan, 1995, 262p.

//, *Alexis Carrel et la Fondation française pour l'étude des problèmes humains*, 1989, Lille, ANRT, thèse d'Etat, Paris 4, Microfiches, 420p.

FOUCART (B.), « Au paradis des hygiénistes » dans *Monuments historiques*, avril-mai 1981, n°114, p.43-52.

GEIGER (Roger L.), « Democracy and the Crowd : The Social History of a Idea in France and in Italy, 1890-1914 » dans *Societas*, 7, n°1, 1977, p.47-71.

GUIBERT (F.), *Le pouvoir sanitaire. Essai sur la normalisation hygiénique*, thèse de droit, Strasbourg, Université Robert Schuman, 1992, 361p.

KASSIN (D.), « Et la souffrance devint sociale » dans *Critique*, n°680-681, 2004, p.16-29.

LÉCUYER (B.-P.), « L'hygiène en France avant Pasteur, 1750-1850 » dans C. Salomon-Bayet, *Pasteur et la révolution pastoriennne*, Paris, Payot, 1986, p.125-126.

//, « Les maladies professionnelles dans les Annales d'Hygiène publique et de Médecine Légale ou une première approche de l'usure du travail » dans *Le Mouvement Social*, 1983, n°124, p.45-69.

MASSARD-GUILBAUD (G.), « Villes et pollution industrielle: la genèse d'une politique de régulation (1800-1940) » dans *Vingtième Siècle*, vol.64, p.53-56.

MORICEAU (C.), *Les douleurs de l'industrie: l'hygiénisme industriel en France, 1860-1914*, thèse d'histoire (Dir. A. Dewerpe), E.H.E.S.S., 2002, 3 vol., 665p.

MUCCHIELLI (L.), « Criminologie, hygiénisme et eugénisme en France (1870-1914): débats médicaux sur l'élimination des criminels réputés "incorrigibles" » dans *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2000, n°3, p.57-88.

MURARD (L.) et ZYLBERMANN (P.), *L'hygiène dans la République. La santé publique en France, ou l'utopie contrariée 1870-1918*, Paris, Fayard, 1996, 805p.

//, « La cité eugénique » dans L. Murard et P. Zylberman (Dir.), *Recherches*, décembre 1977, n°29, « L'haleine des faubourgs », p.423-453.

//, « Experts et notables: les bureaux municipaux d'hygiène en France (1879-1914) » dans *Genèses*, n°10, janvier 1993, p.53-73.

RENNEVILLE (M.), « Le propre de l'ordre. Hygiénisme et biopolitique en République » dans *Revue de Synthèse*, n°4, Octobre-Décembre, 1999, p.621-635.

SIMMONET (A.-L.), *Hygiénisme et eugénisme à travers la psychiatrie française*, Paris, Seli Arslam, 1999, 190p.

VIGARELLO (G.), *Histoire des pratiques de santé, le sain et le malsain depuis le moyen-âge*, Paris, Seuil, 1999, 390p.

//, « L'hygiène des Lumières » dans P. Bourdelais (Dir.), *Les hygiénistes, enjeux, modèles et pratiques (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 2001, p.30-33.

WOJCIECHOWSKI (J.-B.), *Hygiène mentale et Hygiène sociale: contribution à l'histoire de l'hygiénisme*, t.1, « Naissance et développement du mouvement d'hygiène en France, à partir du milieu du XIX^e siècle jusqu'à la première guerre mondiale », Paris, L'Harmattan, 1997, 219p.

WOODS (Robert), « La santé publique en milieu urbain (XIX^e-XX^e siècles); hygiène et mesure d'assainissement » dans *Annales de démographie historique*, 1989.

Seine-Inférieure:

JONES THORNTON (S.), *Public Hygiene and Hygienists in Rouen (France) 1880-1930*, These of Philosophy St-Catherine's college, Cambridge, 1992, 389p.

//, « L'essor de l'hygiène sociale à Rouen 1880-1930: Une science philanthropique et une science patriotique » dans J.-G. Petit et Marec (Y.) (Dir.), *Op. Cit.*, Paris, Ed. de l'Atelier, 1996, p.159-165.

2.15. Psychiatrie, dégénérescence/régénération et hérédité:

BECQUEMONT (D.), « Primitif, civilisé, dégénéré » dans *Revue des Sciences humaines*, 1992-1993, n°227, p.38-53.

BÉNICHOU (Cl.), *Chronique commentée des histoires du concept de dégénérescence*, thèse de lettres et de sciences

humaines, Paris 7, 1996.

// (Dir.), *L'ordre des caractères (aspects de l'hérédité dans l'histoire des sciences de l'homme)*, Paris, Vrin, 1989, 173p.

//, « Enquête et réflexions sur l'introduction des termes « dégénère(r) », « dégénération », « dégénérescence » dans les dictionnaires et encyclopédies scientifiques françaises à partir du 17^e siècle » dans *Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique*, 1983, n°5, p.1-62.

BING (F.), « La théorie des dégénérescences » dans J. Postel et Cl. Quérel, *Nouvelle histoire de la psychiatrie*, Toulouse, Privat, 1983, p.351-356.

BLANCKAERT (Cl.), « Le système des races » dans I. Poutrin (Dir.), Op. Cit., Paris, Berger-Levrault, 1995, p.21-41.

//, « L'ethnographie de la décadence. Culture morale et mort des races (XVII^e-XIX^e siècles) » dans *Gradhiva*, 1992, n°11, p.47-65.

//, « L'hérédité du crime, races, atavisme et classes dangereuses au XIX^e siècle » dans *Revue de l'Institut catholique de Paris*, 1999, n°69, p.19-34.

BONFILS (B.), *Histoire du concept de démence précoce en France*, thèse de médecine, Paris, 1979, 73p.

BORIE (J.), *Mythologies de l'hérédité au XIX^e siècle*, Paris, Galilée, 1981, 215p.

BOUNTHAVY (S.), « Bouvard et Pécuchet: de l'enfant sauvage au dégénéré » dans *Revue Flaubert*, n°4, 2004, 16p.

CASTEL (F.), « Dégénérescences et structures. Réflexions méthodologiques à propos de l'oeuvre de Magnan » dans *Annales-Médico-Psychologiques*, 1967, n°4, p.521-536.

CHAUVAUD (F.), « Les figures du monstre dans la seconde moitié du XIX^e siècle » dans *Ethnologie Française*, Paris, 1993, n°3, p.243-253.

COFFIN (J.-Ch.), *Le corps social en accusation: le thème de la dégénérescence en France et en Italie (1850-1900)*, thèse d'histoire (Dir. M.Perrot), Paris 7, 2 vol., 634p.

//, « L'hérédité et la question sociale (fin XIX^e siècle) » dans A. Gueslin et H.-J. Stiker (Dir.), *Handicaps, pauvreté et exclusion dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Ed. de l'Atelier, 2003, p.219-260.

//, « Le concept de dégénérescence dans la psychiatrie italienne du XIX^e siècle » dans *Psychiatrie, Sciences Humaines, Neurosciences*, vol.II, n°3, 2004, p.49-59.

//, « Le thème de la dégénérescence de la race autour de 1860 » dans *History of European Ideas*, 15, n°4-6, 1992, p.727-732.

//, « L'hérédité et la médecine mentale française au XIX^e siècle » dans *Ethnologie Française*, 1994, n°1, p.70-80.

DANION (J.-M.), KEPPI (J.), SINGER (L.), « Une approche historique de la doctrine des dégénérescences et des constitutions psychopathiques » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1985, n°143, p.271-279.

DEBROCK (M.), *De l'actualité de l'oeuvre de Benedict Augustin Morel*, thèse de médecine, Lille 2, 1984, 196p.

DOUGLAS (M.), *De la souillure. études sur la notion de pollution et de tabou*, Paris, Maspéro, 1971, 200p.

DOWBIGGIN (I.), « Degeneration and hereditarianism in French mental medicine 1840-1890: psychiatric theory as ideological adaptation » dans *The Anatomy of Madness: Essays in the History of Psychiatry*, W.F. Bynum, R. Porter, M. Schaperd (Dir.), Londres, Tavistock, 1985, t.1, « People and Ideas », p.188-231.

DROUIN (J.-M.) et LENAY (Ch.) (Textes présentés par), *Théories de l'évolution. Une anthologie*, Paris, Press Pocket, 1990, 210p.

EDELMAN (N.), « Les classes laborieuses et l'instrumentalisation de la dégénérescence et de ses avatars hystériques en France (fin XIX^e-début XX^e siècle) » dans J.-Y Frétygné et F. Jankowiak (Dir.), *La décadence dans la culture et la pensée politique*, Collection Ecole Française de Rome, 2008, p.189-204.

FRIEDLANDER (R.), *B.A. Morel and the Theory of Degenerescence: The Introduction of Anthropology into Psychiatry*, University of California, San Francisco, Ph.D. Thesis, 1973.

GENIL-PERRIN (H.), *Histoire des origines et de l'évolution de l'idée de dégénérescence en médecine mentale*, thèse de médecine, Paris, 1913, 282p.

GOFFMAN (E.), *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Ed. de Minuit, 1975, 178p.

GOULD (S. Jay), *La mal mesure de l'homme*, Paris, Ramsay, 1983, 446p.

HEILMANN (E.), « Le bertillonage et les stigmates de la dégénérescence » dans *Kriminologisches Journal*, 1994, vol. 1, p.36-46.

JACOB (F.), *La logique du vivant. Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 354p.

KRAMS-LIFSCHITZ (A.), « Dégénérescence et personne, migrations d'un concept au XIX^e siècle » dans S. Novaes (Dir.), *Biomédecine et devenir de la personne*, Paris, Seuil, 1991, p.131-158.

LEGRAND (S.), « Portraits de dégénérés en fou, en primitif, en enfant et finalement en artiste » dans *Méthodos, Savoirs et textes*, Figures de l'irrationnel, 2003, 23p.

LENAY (Ch.) (textes choisis, présentés et annotés par), *La découverte des lois de l'hérédité (1862-1900), Une anthologie*, Paris, Presse Pocket, 1990, 275p.

MARTIN (Cl.), *La dégénérescence dans l'oeuvre de B.-A. Morel et dans sa postérité*, thèse de 3^e cycle, 1983, 2 vol.

MUCCHIELLI (L.), « Hérédité et milieu social: le faux antagonisme franco-italien » dans L. Mucchielli (Dir.), *Histoire de la criminologie en France*, Paris, L'Harmattan, 1995, p.189-214.

MURARD (L.) et ZYLBERMAN (P.), « Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré. Villes-usines, habitat et intimités au XIX^e siècle » dans *Recherches*, n°25, 1976, 292p.

NICOLAS (S.), « L'hérédité psychologique d'après Théodule Ribot (1873): la première thèse française de psychologie « scientifique » » dans *L'Année Psychologique*, 1999, p.295-348.

NYE (R. A.), « Heredity or Milieu: The Foundations of Modern European Criminological Theory » dans *Isis*, vol.67, n°238, p.335-355.

Penser l'hérédité, Ethnologie Française, 1994, n°1, 155p.

PICK (D.), *Faces of Degeneration. A European Disorder, 1848-1918*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, 275p.

PINELL (P.), « Dégénérescence et génétique » dans *Psychiatrie Française*, vol.31, septembre 2000, 4p.

Régénération et reconstruction sociale entre 1780 et 1848, Recueil collectif, Université de Nice, Centre de Recherches d'histoire des idées, Paris, Vrin, 1978, 219p.

RENNEVILLE (M.), « De la régénération à la dégénérescence: la science de l'homme face à 1848 » dans *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, 1997, n°5, « 1848. Nouveaux regards », p.7-19.

ROGER (J.), « Le transformisme de Lamarck » dans *Le darwinisme aujourd'hui* (coll.), Paris, Seuil, 1979, p.14-31.

POSTEL (J.), « L'idée de dégénérescence en psychiatrie et l'introduction du darwinisme en France au XIX^e siècle » dans *L'information psychiatrique*, septembre 1976, vol.52, n°7, p.855-856.

ZALOSZYC (A.), *éléments d'une histoire de la théorie des dégénérescences dans la psychiatrie française*, thèse de médecine, Strasbourg, 1975, n°107, 238p.

//, « Les dégénérescence: une préhistoire? », Supplément aux *Confrontations psychiatriques*, n°16, 1978, p.1-11.

//, « La dégénérescence » dans *Ornicar?*, 1976, n°7, p.61-74.

2.16. Psychiatrie, eugénisme et darwinisme:

BECQUEMONT (D.), *Darwin, Darwinisme, évolutionnisme*, Paris, Ed. Kimé, 1992, 454p.

BÉJIN (A.), « Néo-malthusianisme, populationnisme et eugénisme en France de 1870 à 1914 » dans J. Dupâquier (Dir.), *Histoire de la population française*, t.3, 1789 à 1914, Paris, P.U.F., p.481-501.

BERNARDINI (J.-M.), *Du Darwinisme social en France. Diffusion et réfutations du Darwinisme social dans la*

pensée contemporaine française de 1859 à 1918), Paris X Nanterre, 1995, 4 microfiches.

CAROL (A.), *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1995, 381p.

//, « Médecine et eugénisme en France ou le rêve d'une prophylaxie parfaite (XIX^e-première moitié du XX^e siècle » dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, n°43-4, octobre-décembre 1996, p.618-631.

CLARK (L.), *Social Darwinism in France*, The University of Alabama Press, 1984, 261p.

CONRY (Y.), *L'introduction du darwinisme en France au XIX^e siècle*, Paris, Vrin, 1974, 480p.

// (Dir.), *De Darwin au Darwinisme: science et idéologie*, Congrès international pour le centenaire de la mort de Darwin, Paris, Vrin, 1983, 284p.

//, « Le darwinisme social existe-t-il? » dans *Raison Présente*, Paris, 1983, n°66, p.17-40.

DARMON (P.), « La tentation eugénique » dans *L'Histoire*, n°108, février 1988, p.60-63.

LÉONARD (J.), « Eugénisme et darwinisme. Espoirs et perplexité chez des médecins français du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle » dans *Médecins, malades et société dans la France du XIX^e siècle*, 1992, p.147-172.

ROGER (J.), « L'eugénisme 1850-1950 » dans Cl. Bénichou, *L'ordre des caractères (aspects de l'hérédité dans l'histoire des sciences de l'homme)*, Paris, Vrin, 1989, p.119-145.

SIMMONOT (A.-L.), « Psychiatrie et eugénisme » dans *Psychiatrie Française*, vol.31, septembre 2000, 4p.

TAGUIEF (A.), « Eugénisme ou décadence? L'exception française » dans *Ethnologie Française*, 1994, n°1, p.81-103.

TORT (P.) (Dir.), *Dictionnaire du Darwinisme et de l'évolution*, Paris, P.U.F., 1996, 3 vol.

2.17. Psychiatrie et criminalité:

ANCEL (M.), *La défense sociale*, Paris, P.U.F., Que-sais-je? n°2204, 1985, 127p.

BACH (V.), *L'anthropologie criminelle de Cesare Lombroso*, thèse de médecine, Créteil, n°85, 1983, 59p.

BELIER (A.), *Cesare Lombroso: sa vie, son oeuvre et sa contribution à la naissance de la criminologie*, thèse de médecine, Paris 4, n°14, 1979, 124p.

BOSC (O.), *La foule criminelle. Politique et criminalité dans l'Europe du tournant du XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2007, 499p.

BROUSSOLLE (P.), *Délinquance et déviance. Brève histoire de leurs approches psychiatriques*, Toulouse, Privat, 1978, 222p.

BULFERETTI (L.), *Cesare Lombroso*, Turin, UTET, 1975, 605p.

COFFIN (J.-Ch.), « La « Folie Morale » figure pathologique et entité miracles des hypothèses psychiatriques au XIX^e siècle » dans L. Mucchielli (Dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.89-106.

DARMON (P.), *Médecins et assassins à la Belle époque*, Paris, Seuil, 1989, 329p.

DOERNER (K.), *Madness and the Bourgeoisie: A social History of Insanity and Psychiatry*, Oxford, CUP, 1981, 361p.

FRETIGNE (J.-Y.), *Biographie intellectuelle d'un protagoniste de l'Italie libérale : Napoleone Colajanni (1847-1921), essai sur la culture politique d'un sociologue et député à l'âge du positivisme 1860-1903*, Paris, Ecole Française de Rome, 2002, 844p.

« Gabriel Tarde et la criminologie au tournant du siècle », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°3, novembre 2000.

HARRIS (R.), *Murders and Madness. Medicine, Law and Society in the fin de siècle*, Oxford, Clarendon Press, 1991, 366p.

KALUSZYNSKI (M.), «La construction « républicaine » d'une politique de sécurité (1880-1920) » dans J.-C.

Froment, J.-J. Gleizal, M. Kaluszynski, *Les Etats à l'épreuve de la sécurité intérieure*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, avril 2003, p.15-30.

JUCQUELIER (P.) et FILASSIER (A.), « L'assistance aux aliénés criminels et dangereux au XIX^e siècle » dans la *Revue Philanthropique*, t.26, 1909-1910, p.164-182.

Lacassagne, *L'homme livre*, n^ospécial *Gryphe*, Revue de la Bibliothèque de Lyon, 1^{er} semestre 2004, n^o8, 47p.

NYE (R.A.), *Crime, Madness and politics in Modern France. The Medical Concept of National Decline*, Princeton, Princeton University Press, 1984, 368p.

PEDRON (A.), *Le crime et la folie au début du XIX^e siècle. Trois causes célèbres, la monomanie homicide et la naissance de la psychiatrie médico-légale (1824-1830)*, thèse de médecine, Paris, Pitié-Salpêtrière, 1984, 377p.

RENNEVILLE (M.), *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires*, Paris, Fayard, 2003, 527p.

//, « La réception de Lombroso en France (1880-1900) » dans L. Mucchielli, (Dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, L'Harmattan, 1995, p.107-135.

//, « De la Bastille à Charenton? L'institutionnalisation de l'expertise mentale de Georget à Morel » dans *Equinox. Revue des Sciences Humaines*, « *Homo criminalis* ». *Pratiques et doctrines médico-légales (XVI^e-XX^e siècles)*, n^o22, automne 1999, p.53-64.

//, « Psychiatrie et prison : une histoire parallèle » dans *Annales Médico-Psychologiques*, n^o8, 2004, p.653-656.

SCULL (A.), « Mad-doctors and Magistrates: English Psychiatry's Struggle for Professional Autonomy in the Nineteenth Century » dans *Archives européennes de sociologie*, 1975, n^o27, p.279-305.

En Seine-Inférieure:

DANIEL (M.), « Les médecins et la pratique de l'expertise en Seine-Inférieure au XIX^e siècle » dans *Entre Justice et Justiciables: Les auxiliaires de la justice du Moyen-Age au XX^e siècle* (Dir. C. Dolan), Laval, Presses universitaires de Laval, 2005, p737-754.

2.18. Psychiatrie et enfance inadaptée:

BAUMFELDER-BLOCH (E.), *Médecine et société face à l'enfance anormale de 1800 à 1940. Contribution à une socio-histoire de l'enfance « inadaptée »*, Thèse de 3^e cycle, Paris VIII, 1983, 577p.

DE LUCA (V.), *Aux origines de l'état-Providence: les inspecteurs de l'assistance publique et l'aide sociale à l'enfance 1820-1930*, Paris, INED, 2002, 367p.

GATEAUX-MENNELIER (J.), *Bourneville et l'enfance aliénée, l'humanisation du déficient mental au XIX^e siècle*, Paris, Centurion, 1989, 323p.

HUGON (M.), GATEAUX (J.) et VIAL (M.), « Les enfants des classes de perfectionnement (1907-1950) » dans CRESAS, *Intégration ou marginalisation. Deux aspects de l'éducation spécialisée*, Paris, INRP, L'Harmattan.

MUEL (F.), « L'école obligatoire et l'invention de l'enfance anormale » dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^o1, janvier 1975, p.60-74.

NETCHINE (G.), « Idiots, débiles et savants au XIX^e siècle » dans Zazzo (R.), *Les déficits mentales*, Paris, A. Colin, 1969, p.70-107.

PÉLICIER (Y.) et THUILLIER (G.), *Un pionnier de la psychiatrie de l'enfant. Edouard Seguin (1812-1880)*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité Sociale, 1996, 529p.

//, « Pour une histoire de l'éducation des enfants idiots en France 1830-1914 » dans *Revue Historique*, vol.161, n^o1, janvier 1979, p.99-130.

PRÉVOST (Cl.-M.), *éducation et psychothérapie*, Que-sais-je? n^o2944, Paris, 1995, 127p.

ROLLET-ECHALIER (C.), *La politique à l'égard de la petite enfance sous la III^e République*, Paris, P.U.F.-INED,

1990, 2 vol., 677p.

Seine-Inférieure:

BUCHOT (E.), « La création du corps des instituteurs spécialisés en France et en Seine-Maritime » dans *Trames*, n°5, 1999.

CORDIER (V.), « Les arriérés anormaux perfectibles dans l'établissement départemental d'assistance de Grugny » dans J.-Cl. Vimont (Dir.), *Jeunes, déviance et identités du 17^e au 20^e siècle*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen et du Havre (PURH), Cahier du GRHIS, n°15, 2005, 160p.

//, « L'établissement départemental d'assistance de Grugny » dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°2, année 2003, p.81-93.

MULOT (C.), *La politique à l'égard de la petite enfance sous la III^e République à Rouen*, maîtrise d'histoire (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 1994, 134p. et annexes.

2.19. Psychiatrie et problèmes du vieillissement.

Annales de démographie historique, « Vieillir autrefois », 1985.

BOURDELAIS (P.), « Aspects géographiques du vieillissement de la population féminine française (1851-1911) » dans Imhof (A.-E.) et alii., *Le vieillissement. Implications et conséquences de l'allongement de la vie humaine depuis le XVIII^e siècle*, Lyon, P.U.L., 1982, p.11-25.

CONRAD (C.), « La sénilité comme problème social » dans *Annales de démographie historique*, 1985, p.111-124.

FAUVE-CHAMOIX (A.), « Vieillesse et famille souche » dans *Annales de démographie historique*, 1985, p.111-124.

PERROT (J.-Cl.), « La vieillesse en question » dans *Annales de démographie historique*, 1985, p.145-154.

SAUVY (A.), « Le vieillissement de la population et l'allongement de la vie » dans *Population*, octobre 1959, p.675-682.

2.20. Histoire de la psychologie:

Réflexions générales:

CARROY (J.), « L'histoire de la psychologie entre oubli et mémoire, entre passe-temps et spécialité » dans Cl. Blanckaert, L. Blondeaux, L. Loty et alii (Dir.), *L'histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux et questions vives*, Paris, L'Harmattan, 1999, p.131-158.

CARROY (J.), KAÏL (M.), PETARD (J.-P.), *La psychologie et ses frontières du XIX^e siècle à nos jours*, Actes des journées d'études organisées par le Groupe d'études pluridisciplinaire d'histoire de la psychologie, Paris, Roméo, 431p.

FOUCAULT (M.), « La recherche scientifique et la psychologie » dans *Dits et écrits. 1954-1988*, Paris, Gallimard, 1994, tome 2, entretien n°3.

//, « La psychologie de 1850 à 1950 », 1957 dans *Dits et écrits. 1954-1988*, Paris, Gallimard, 1994, p.120-137.

LEBIANIC (Th.), « Les sciences du travail et la question sociale. Autour du ministère du travail (1890-1950). Présentation » dans *Bulletin de psychologie*, t.61, juillet-août, 2008, p.327-330.

LORLIOL (M.), « Fatigue des riches et fatigue des pauvres en Europe à la fin du XIX^e siècle » dans *Histoire et*

Sociétés. Revue Européenne d'Histoire sociale, n°4, 2002, p.82-93.

MENGALE (P.), « Pour une histoire de la psychologie » dans *Revue de Synthèse*, 1988, n°3-4, p.485-497.

MUCCHIELLI (L.), « Psychologie et sociologie en France. L'appel à un territoire commun: vers une psychologie collective (1890-1940) » dans *Revue de synthèse*, 1988, n°3-4, p.445-483.

PAROT (F.), « Les territoires de la psychologie » dans *Revue de Synthèse*, Juillet-Décembre 1994, n°3-4, p.323-326.

TURBIAUX (M.), « La résistible création d'un laboratoire du travail » dans *Bulletin de psychologie*, t.61, juillet-août 2008, p.341-357.

VATIN (Fr.), « Les « sciences du travail »: une tentative de résolution positiviste de la question sociale (1890-1914)» dans *Bulletin de psychologie*, t.61, juillet-août 2008, p.331-340.

Ensemble national:

ANDRIEU (B.), « 1894, causes et conséquences de L'Année Psychologique » dans *Centenaire de L'Année Psychologique*, Actes du Congrès de Cheiron-Europe, Paris 7-11 septembre 1994, Université R. Descartes, Institut de Psychologie, 1994.

ANDRIEU (B.), AVANZINI (G.), LOURDAIS (Y.), NICOLAS (S.), *Alfred Binet. Oeuvres complètes, t.1, vol.1, A.Binet (1857-1911). Sa vie. son oeuvre*, Eurédit Editeur Européenne d'édition, Saint-Pierre du Mont Cedex, France, Juillet 2001, 201p.

Aperçus sur l'histoire de la psychologie, Bulletin de Psychologie, septembre-octobre 1994, n°14-18, p.513-552.

AVANZINI (G.) (choisis et présentés par), *A. Binet, écrits psychologiques et pédagogiques*, Rhadamanthe, Privat, Toulouse, 1974, 178p.

BENSAUDE-VINCENT (B.) et BLONDEL (Ch.) (Dir.), *Des savants face à l'occulte (1870-1940)*, Paris, La Découverte, 2002, 240p.

BONDUELLE (M.), GELFAND (T.), GOETZ (Ch.), *Charcot. Un grand médecin dans son siècle*, Paris, Ed. Michalon, 1996, 397p.

BONDUELLE (M.), «De la revue neurologique à la Société de neurologie: 1893-1899» dans *Revue Neurologique*, 1995, vol.151, n°5, p.307-310.

//, «Histoire de la Société Française de neurologie: 1899-1974» dans *Revue Neurologique*, 1999, vol.155, n°10, p.785-801.

BRAUNSTEIN (J.-F.) et PEWZNER (E.), *Histoire de la psychologie*, A. Colin, Coll. Cursus, Paris, 1999, 191p.

CARBONEL (F.), « Au delà de Paris et Nancy, l'« Ecole de Charles Richet » selon Pierre Janet : son impact et ses réseaux, ses membres et son hétérodoxie de l'appel à un Congrès international de psychologie (1881) à la fondation d'un Institut Psychique (1900) », *Janetian Studies*, revue en ligne de l'Institut Pierre Janet, mai 2008, vol.5., 12p.

//, « Pierre Janet et la psychologie industrielle » dans *Janetian Studies* spécial n°3, Actes des conférences de juin 2008 (à paraître).

CARPINTERO (H.) et MOLTO (J.), « L'Année Psychologique et la naissance de la psychologie expérimentale en France (1894-1945) » in P. Fraisse et J. Ségui (Dir.), *Les origines de la psychologie scientifique. Centième anniversaire de « L'Année Psychologique » (1894-1994)*, Paris, P.U.F, 1994, p.15-34.

CARROY-THIRARD (J.), « La fondation de la "Revue philosophique" » dans *Revue philosophique*, 1976, vol.4, p.401-413.

CARROY (J.), *Hypnose, suggestion et psychologie. L'invention de sujets*, Paris, P.U.F, 1991, 265p.

//, « Théodule Ribot et la naissance d'une psychologie scientifique » dans M.-L. Bourgeois (Dir.), *L'anhédonie. Le non-plaisir et la psychopathologie*, Paris, Masson, 1999, p.149-156.

//, « Mon cerveau est comme dans un crâne de verre: émile Zola sujet d'édouard Toulouse » dans *Revue d'histoire*

du XIX^e siècle, vol.20-21, p.181-202.

CARROY (J.), OHAYON (A.), PLAS (R.), *Histoire de la psychologie en France XIX^e-XX^e siècles*, Paris, La découverte, Repères, 2006, 271p.

CARROY (J.), PLAS (R.), « How Pierre Janet Used Pathological Psychology to Save the Philosophical Self » dans *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, vol.XXXVI, Summer 2000, n°3, p.230-240.

//, « La méthode pathologique et les origines de la psychologie française au XIX^e siècle » dans *Revue Internationale de Psychopathologie*, 1993, n°12, p.603-612.

//, « The origins of French experimental psychology : Experiment and experimentalisme » dans *History of the Human Sciences*, 1996, n°9, p.73-84.

CASTEL (P.-H.), *La querelle de l'hystérie. La formation du discours psychopathologique en France (1881-1913)*, Paris, P.U.F., 1998, 349p.

CHAPUIS (E.) et NICOLAS (S.), « L'Année psychologique » dans *L'Année Psychologique*, 1997, p.643-663.

CHAPUIS (E.), « L'Année Psychologique dans la correspondance de Jean Larguier des Bancelles » dans *L'Année Psychologique*, 1997, p.643-663.

CHERTOK (L.) et DE SAUSSURE (R.), *Naissance du psychanalyste*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 1996, 317p.

CYGIELSTREICH (A.), « La psychologie de la panique pendant la guerre » dans *Annales Médico-Psychologiques*, 1916, n°7, p.172-192.

DARNTON (R.), *La Fin des Lumières. Le Mesmérisme et la Révolution*, Paris, Perrin, 1984, 220p.

EDELMAN (N.), *Voyantes, guérisseuses et visionnaires en France 1785-1914*, Albin Michel, 1995, 280p.

//, « Maladies nerveuses et maladies mentales à l'épreuve de l'hystérie : le « moment Charcot » » dans F. Démier et Cl. Barillé (Dir.), *Les maux et les soins. Médecins et malades dans les hôpitaux parisiens au XIX^e siècle*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 2007, p.201-212.

FRAISSE (P.) et SEGUI (J.) (Dir.), *Les origines de la psychologie scientifique: centième anniversaire de l'Année Psychologique (1894-1994)*, Paris, P.U.F., 1994, 277p.

GAUCHET (M.) et SWAIN (G.), *Le vrai Charcot. Les chemins imprévus de l'inconscient*, Paris, Calmann-Lévy, 1997, 284p.

GAUCHET (M.), *L'inconscient cérébral*, Paris, Seuil, 1992, 216p.

Les origines de la psychologie européenne (16^e-19^e siècles), Revue d'Histoire des Sciences Humaines, Presses Universitaires du Septentrion, avril 2000, n°2, 196p.

HACKING (I.), *L'âme réécrite. étude sur la personnalité multiple et les sciences de la mémoire*, Synthélabo, Le Plessis-Robinson, Paris, 1997, 451p.

HUSSON (L.), « Le docteur Simon » dans *Bulletin de la Société Alfred Binet*, n°461, 1961, p.93-96.

HUTEAU (M.), *Psychologie, Psychiatrie et Société sous la III^e République. La biocratie d'Edouard Toulouse (1865-1947)*, Paris, L'Harmattan, 2002, 304p.

HUTEAU (M.), LAUTREY (J.), *Les tests d'intelligence*, Paris, La Découverte, 1997 Rééd.2006, 122p.

LE BIANIC (Th.), « Naissance et développement du paradigme positiviste en psychologie du travail : 1920-1950 » dans « *Les ingénieurs des âmes* ». *Savoirs académiques, professionnalisation et pratiques des psychologues du travail de l'entre deux guerres à nos jours*, thèse de doctorat en sociologie, Université de Marseille, 2005, p.123-194.

LANTERI-LAURA (G.), « Psychiatrie, psychologie et psychopathologie au XIX^e et au début du XX^e siècle » dans dans M.-L. Bourgeois (Dir.), *L'anhédonie. Le non-plaisir et la psychopathologie*, Paris, Masson, 1999, p.157-170.

LE MALEFAN (P.), *Folie et spiritisme. Histoire du discours psychopathologique sur la pratique du spiritisme, ses abords et ses avatars (1850-1950)*, Paris, L'Harmattan, 1999, 212p.

//, « Léon Marillier, figure de la psychologie naissante (1862-1901) » dans *Bulletin de Psychologie*, mars-avril 2005, t.58, p.267-280.

« Les origines de la psychologie européenne (16^e-19^e siècles) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°2, avril 2000, 196p.

MARTIN (O.), *La mesure de l'esprit. Origines et développement de la psychométrie (1900-1950)*, L'Harmattan, 1997, 382p.

MÉHEUST (B.), *Somnanbulisme et médiumnité*, Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 1998, 620p. et 598p.

MUCCHIELLI (L.), « Aux origines de la psychologie universitaire en France (1870-1900): Enjeux intellectuels, contexte politique, réseaux et stratégies d'alliance autour de la « Revue

Philosophique » de Théodule Ribot » dans *Annals of Science*, 1998, n°55, p.263-289.

NORBERT (S.) (Dir.), *Dictionnaire encyclopédique de psychologie*, Paris, Bordas, 1980, 2 tomes.

NICOLAS (S.), *Histoire de la psychologie*, Paris, Dunod, année 2001, 124p.

//, *Théodule Ribot. Philosophe breton, fondateur de la psychologie française*, Paris, L'Harmattan, 2005, 226p.

//, « Alfred Binet et « L'Année Psychologique » d'après une correspondance inédite » dans *L'Année Psychologique*, 1997, p.665-699.

NICOLAS (S.), ANDRIEU (B.), AVANZINI (G.) (Préface), *La mesure de l'intelligence (1904-2004): conférence à la Sorbonne à l'occasion du centenaire de l'échelle métrique*, Paris, L'Harmattan, 2005, 182p.

NICOLAS (S.), SÉGUI (J.), FERRAND (L.), « Les premières revues de psychologie : la place de l'Année Psychologique » dans *L'Année Psychologique*, 2000, vol.100, p.71-110.

NYE (R.A.), *The Origins of Crowd Psychology: Gustave Le Bon and the Crisis of Mass Democracy in the Third Republic*, London, Sage Publications, 1975, 248p.

PAULUS (J.), *Le problème de l'hallucination et l'évolution de la psychologie d'Esquirol à Pierre Janet*, Faculté de Philosophie et Lettres, Université de Liège, 1941, Paris, E. Droz, 210p.

Pierre Janet à l'occasion du centième anniversaire de l'Automatisme psychologique. Réunion conjointe entre la Société médico-psychologique et la Société Pierre Janet, séance solennelle du 22 mai 1989 dans *Annales médico-psychologiques*, numéro spécial, 1989, n°9, 147p.

PETER (J.-P.), « Sommeil, rêve, anesthésie, somnanbulisme: le problème de la conscience dans les représentations de l'homme en sommeil » dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°3-4, octobre-décembre 1996, p.578-599.

PLAS (R.), *Naissance d'une science humaine: la psychologie, les psychologues et le merveilleux psychique*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection Carnot, année 2000, 175p.

//, « Aliénistes et psychologues » dans I. Poutrin (Dir.), *Op. Cit.*, Burger-Levrault, Paris, 1995, p.189-205.

//, « La psychologie pathologique d'Alfred Binet » dans P. Fraisse et J. Segui (Dir.), *Les origines de la psychologie scientifique: centième anniversaire de l'Année Psychologique (1894-1994)*, Paris, P.U.F., 1994, p.229-245.

PRÉVOST (Cl. M.), *La psychologie clinique*, P.U.F, Que-sais-je? n°2443, Paris, 1988, 125p.

//, *La psychologie fondamentale*, P.U.F, Que-sais-je? n°2835, 1994, 128p.

RAUSKY (F.), *Mesmer ou la révolution thérapeutique*, Payot, Paris, 1977,

REUHLIN (M.), *Histoire de la psychologie*, P.U.F., Que-sais-je? n°732, Paris, 1957, 127p.

ROUDINESCO (E.), *La bataille de cent ans. Histoire de la psychanalyse en France*, t. 1 « 1885-1939 », Fayard, 1994, 489p.

SILLAMY (Norbert), *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Bordas, 1980, 2 vol.

VAN GINNEKEN (J.), *Crowds, Psychology, and Politics, 1871-1899*, Cambridge, CUP, 1992, 269p.

VERMÈS (G.), « L'Année psychologique et son réseau: lectures et fabrication d'une nouvelle discipline 1894-1927 » dans *L'Année Psychologique*, 1996, p.113-129.

WOLF (T.H.), *Alfred Binet*, Chicago and London, University of Chicago Press, 1973, 376p.

Seine-Inférieure:

BERNAND (C.), « Janet exorciste. Obsessions et possessions sous la III^e République » dans *Cahiers de Sociologie Economique et Culturelle. Ethnopsychologie. Institut Havrais de Sociologie Economique et de Psychologie des Peuples*, n°8, décembre 1987, p.93-101.

CARBONEL (F.), *L'école médicale haut-normande, l'émergence de la psychiatrie et de la psychologie expérimentale en France (années 1820-début XX^e siècle)*, D.E.A. d'histoire socio-culturelle (Dir. Y. Marec), Université de Rouen, 2001, 2 vol., 195p. et 97p. d'annexes.

//, « Un oublié normand de la psychologie française : le docteur Féré 1852-1907 », *Bulletins de la Société Libre d'émulation de la Seine-Maritime*, p.29-51. (avec documents, tableaux et iconographies).

//, repris dans *Méandres. Recherches et soins en santé mentale*, revue semestrielle publiée par l'Association Méandres, Hôpital Pierre Janet du Havre, juin 2004, n°9, p.71-94.

//, « L'aristocratie aliéniste face au disciple de Charcot : une nouvelle croisée des chemins au début des années 1890 ? » dans *Janetian Studies* spécial n°2, Actes des conférences des 1^{er} et 2 juin 2007, p.1-21. Résumé dans *Congrès Nationale de la Société Française de Psychologie. Résumés et communications des doctorants*, Université de Nantes, 13-15 septembre 2007, Société Française de Psychologie, Université de Nantes, Nantes Métropole, Région Pays de la Loire, LabéCD, p.212

//, « Origines et développement de l'Institut Havrais de Sociologie économique et de Psychologies des peuples de l'hiver 1937 aux années 1980 » dans *Annales de Normandie*, mai 2007, n°1-2, p.117-150.

//, repris dans *Cahiers Internationaux de psychologie sociale*, Ed. de l'Université de Liège, 2008, n°77, p.69-86.

//, « Un jalon pour l'émergence de la psychologie scientifique : Pierre Janet et les médecins aliénistes du Havre (22 février 1883- Août 1889) », *Janetian Studies*, revue électronique de l'Institut Pierre Janet, 1996, vol. 3., 11p.

//, repris dans *Bulletin de liaison du Centre Havrais de recherche historique. Amis du Havre et de sa région*, n°79, novembre 2007, p.10-17.

CARROY (J.), « Le docteur Gibert ou le « Breuer » de Pierre Janet » dans P. Férida et F. Villa (Dir.), *Le cas en controverse*, Paris, P.U.F, 1999, p.213-230.

CARROY (J.) et PLAS (R.), « Dreyfus et la somnambule » dans *Critique*, Janvier-Février, 1995, p.36-55.

Centenaire de Pierre Janet 1859-1959 dans *Psychologie française*, 1960, vol.5, n°2, p.81-117.

COURTIN (R.), *Charles Féré (1852-1907), médecin de Bicêtre et la recherche expérimentale en psychologie clinique hospitalière sous l'égide de Charcot*, Paris, Connaissances et savoir, 2007, 226p.

FAURE (H.) et FAURE (M.), « Pierre Janet (1859-1947). A propos du Centenaire de L'Automatisme Psychologique » dans *Psychiatrie Française*, 1989, n°2, p.67-73.

HOSSARD (J.), Le baquet de Mesmer, Journée annuelle du groupe d'Histoire des Hôpitaux de Rouen, Vendredi 27 septembre 1996, 18p.

LELOUP (J.M.), *Pierre Janet et l'hypnose à distance. étude critique des expériences de télépathies avec Mme Léonie B*, Thèse de médecine, Tours, 1978, 210p.

LHUISSIER (J.), « Disparition de Lucien Bonnafé. Fondateur de la première consultation d'hygiène mentale au Havre » dans *Méandres. Recherches et soins en santé mentale*, Revue semestrielle du Centre Pierre Janet, n°9, 2004, p.153-154.

MONCHY, « La psychologie du professeur Beaunis » dans *Revue de psychothérapie*, mars 1922.

NICOLAS (S.), « Henry Beaunis (1830-1921): Directeur-fondateur du laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne » dans *L'Année Psychologique*, 1995, n°95, p.267-291.

PICHON-JANET (H.), « Quelques notes sur sa vie » dans *Hommage à Pierre Janet, L'évolution psychiatrique*, 1950, numéro spécial, vol.3, p.345-355.

PRÉVOST (Cl. M.), *La psycho-philosophie de Pierre Janet*, Paris, Payot, 1973, 348p.

QUERCY (P.) et QUERCY (D.), « Pierre Janet. Ses premiers travaux sur l'hypnotisme, la suggestion, l'hystérie »,

dans *Annales Médico-Psychologiques*, mars 1948, vol.1, n°3, p.257-280.

//, « Pierre Janet. L'hypnotisme, la suggestion, l'hystérie (1886-1892) » dans *Annales Médico-Psychologiques*, octobre 1949, vol.2, n°3, p.281-306.

RONDEPIERRE (J.-J.), « Th. Simon (1873-1961) » dans la *Presse Médicale*, 1962, n°16, p.795-796.

SAMSON (Professeur, « IV^e journée du groupe d'histoire. Communication sur l'individualisation de la neurologie et de la psychiatrie » dans *Echanges magazine*, Revue d'information du Centre hospitalier universitaire de Rouen, n°28, janvier 1997, p.56-99.

SIMON (Th.), « Notes sur les manuscrits d'A. Binet » dans *Bulletin trimestriel n°640, 61^e année 1961, Société Alfred Binet* (Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale), Imp. A. Couestant, Cahors, p.100-101.

TROUDE (R.), « Le Cat, physiologiste et psychologue » dans *Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, n°24, 1964, p.39-50.

WOLF (Th. H.), « An individual who made a difference: Théodore Simon » dans *Amer. Psychol.*, 1961, n°16, p.245-248.

615

Notices biographiques

Le cercle de Pinel à Rouen.

1-VIGNÉ Jean-Baptiste.

Né le 22 juin 1771 à Rouen- décédé le 7 octobre 1842.

Fils unique de commerçants aisés.

Fait des études d'anatomie à Rouen.

1794: pendant les premières guerres de la République, chirurgien auxiliaire de la marine à l'hôpital de Brest.

1797: donne des cours complet d'anatomie aux élèves de l'hôpital général de Rouen.

1802: reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris.

Spécialiste de médecine légale, membre de la Société de médecine clinique de Paris, correspond avec Pinel et Esquirol.

Membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris.

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (1803 ou 1804).

1814: médecin en chef de l'hôpital général de Rouen où il introduit le traitement moral.

Sources principales:

Frère (Ed.), *Manuel de biographie normande. Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, éd. Le Brument, t.2, 1860, p.603.

Lebreton (Th.), *Biographie Rouennaise. Recueil des notices biographiques et bibliographiques sur les personnages nés à Rouen*, Rouen, éd. Lebrument, 1865, p.356-357.

Lebreton (Th.), *Biographie Normande*, Rouen, éd. Lebrument, 1861, t.2, p.560-561.

Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Paris, 1886, t.2, p.567-568.

Roger (J.), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècles: Biographie et bibliographie*, Paris, Steinheil, t.1, « Seine-Inférieure », p.106-125.

2-BLANCHE Antoine-Emmanuel-Pascal.

Né le 9 décembre 1785 à Rouen- décédé le 24 janvier 1849 à Rouen.

Ancien élève du Lycée de Rouen.

Débute ses études de médecine à Rouen puis les termine à Paris.

1807: reçu docteur à 22 ans.

Débute comme médecin en chef de la maison de détention de Rouen.

En 1810, crée une école de préparation aux études médicales dans une des parties extérieures de la prison (un laboratoire et un amphithéâtre): la "Blanche école". Il y fait des cours de clinique, d'accouchements, de pathologie et de médecine légale.

1817: ouvre un quartier spécialisé pour les aliénés de la prison.
1818: reçu membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.
1821: chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen.
1822: professeur à l'école de médecine de Rouen.
1824 et 1832: président de la Société de Médecine de Rouen.
1^{er} mai 1833: chevalier de la Légion d'honneur (certIFICATEUR: Henry Barbet, maire de la ville de Rouen).
1834: chirurgien-major de la garde nationale (ordonnance royal 10 juillet 1834).
Membre du conseil municipal de Rouen.
1849: funérailles financées par la municipalité.
12 juin 1853: inauguration du buste en marbre exécuté par Dantan jeune dans l'Hôpital.

Sources principales:

Frère (Ed.), *Manuel de biographie. Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, éd. Le Brument, t.1, 1858, p.111.

Roger (J.), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècles: Biographie et bibliographie*, Paris, Steinheil, t.1, « Seine-Inférieure », p.136-148.

Vingtrinier (A.-B.), « éloge académique de monsieur le docteur A. Blanche, médecin en chef de l'Hospice-Général » dans *Revue de Rouen*, novembre 1850, t.32, p.539-553.

2-VINGTRINIER Arthus-Barthélémy.

Né le 13 juillet 1796 à Rouen- décédé le 11 juillet 1872 à Rouen.

Ancien élève du lycée de Rouen.

Ses parents ont une fortune modeste. Fait ses études en tant qu'avoué.

Années 1810: débute ses études de médecine dans la chirurgie militaire et la « Blanche école ».

1818: reçu docteur.

Médecin adjoint puis médecin en chef de la maison de détention de Rouen.

1819: membre de la Société Libre d'émulation de Rouen puis secrétaire en 1821 et président en 1842.

24 mars 1821: membre fondateur de la Société de Médecine de Rouen puis président en 1827.

1828: membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Spécialiste de justice criminelle, des aliénés et enfants prisonniers, et de médecine légale. Hygiéniste, collaborateur des *Annales d'hygiène* et de *Médecine légale*.

1840: reçoit une médaille d'or de la Société de la morale chrétienne pour son ouvrage *Des prisons et des prisonniers*.

1857: nommé par l'Empereur président de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure.

1860: Chevalier de la légion d'honneur

Sources principales:

Frère (Ed.), *Manuel de biographie normande. Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, éd. Le Brument, t.2, 1860, p.607.

Malbranche, « Discours prononcé sur la tombe de monsieur Vingtrinier » et « Notice sur monsieur le docteur Vingtrinier » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, p.79-82 et p.83-92.

Nicolle, « Notice nécrologique sur le docteur Vingtrinier » dans *Bulletin de la Société libre d'émulation*, 1873, p.47-55.

Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Paris, 1886, t.2, p.573-574.

Roger (J.), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècles: Biographie et bibliographie*, Paris, Steinheil, t.1, « Seine-Inférieure », p.173-189.

Vapereau (G.), *Dictionnaire universel des contemporains concernant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, 1858, article « Vingtrinier ».

| |
|------------------------------|
| Le cercle d'Esquirol à Rouen |
|------------------------------|

1-FOVILLE Achille-Louis.

Né le 6 août 1799 à Pontoise- Décédé le 22 juillet 1878 à Toulouse.

Sa famille est originaire de Fauville dans le Pays de Caux.

Fait ses études de médecine à Paris.

13 décembre 1820: reçu docteur de la Faculté de médecine de Paris.

Interne d'Esquirol à la Salpêtrière.

19 mai 1825: nommé médecin en chef de l'asile Saint-Yon par le baron de Vanssay, préfet de la Seine-Inférieure.

1829: membre Société de médecine de Rouen puis président en 1831.

De 1829 à 1836, participe aux articles du Dictionnaire de Médecine et de chirurgie pratiques en 15 volumes.

1830: membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

1831: membre de la Société Libre d'émulation de Rouen.

1835: membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Source principale:

Bouteiller (J.), « Notice sur monsieur Foville père » dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure*, 1878, n°54, p.208-217.

Vapereau (G.), *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, Hachette, 1858, article « Foville ».

2-BRIÈRE DE BOISMONT Alexandre-Jacques-François.

Né à Rouen le 18 octobre 1797- décédé à Saint-Mandé le 25 décembre 1881.

1825: reçu docteur de la Faculté de médecine de Paris, rédige un élément de botanique en collaboration avec André Pottier, conservateur de la bibliothèque publique de Rouen, directeur du musée des Antiquités de la Seine-inférieure en 1848 et directeur de la Revue de Rouen.

1831: membre correspondant de la Société Libre d'émulation de Rouen.

1832: chevalier de la légion d'honneur et membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Directeur de la maison de santé rue du faubourg Saint-Antoine

Sources principales:

Dictionnaire de biographie française, Paris, 1975, article « Brierre de Boismont », colonne 303-304.

Broc, « Rapport sur la candidature de monsieur le docteur Brierre de Boismont, au titre de membre correspondant » dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure*, 1865, n°13, p.25-33.

Frère (Ed.), *Manuel de biographie normande. Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, Ed. Le Brument, t.1, 1858, p.154.

Malbranche, « Brière de Boismont (Alexandre-Jacques-François) » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, 1881-1882, p.120.

Motet (A.), *Discours sur la tombe de monsieur Brierre de Boismont*, 27 décembre 1881, Paris, Alcan, 6p.

« Nécrologie: le docteur Brierre de Boismont » dans *Annales d'Hygiène publique et de médecine légale*, 1882, t.7, p.195-198.

Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Paris, t.1, 1886, p.103-104.

Roger (J.), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècles: Biographie et bibliographie*, Paris, Steinheil, t.1, "Seine-Inférieure", p.192-214.

3-GEORGET étienne-Jean

Né en Indre et Loire le 9 août 1795- décédé en 1828.

1821: auteur De la physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau.

1825: membre correspondant de la Société de médecine de Rouen.

Source principale:

Bulletin de la Société de médecine de Rouen, année 1825, p.69.

| |
|------------------------------------|
| Les élèves du docteur Foville père |
|------------------------------------|

1-De BOUTEVILLE Lucien.

Né le 17 janvier 1804 à Rouen-décédé le 2 juin 1881 à Rouen.

Père manufacturier.

1830: interne à l'asile Saint-Yon.

Spécialiste d'horticulture, de botanique et de statistiques.

1830-1863: administrateur et directeur de l'asile Saint-Yon.

1835: première Notice statistique sur l'asile départemental des aliénés de Rouen.

1845: seconde Notice statistique sur l'asile en collaboration avec le docteur Parchappe.

1835-1846: membre de la Société Libre d'émulation de Rouen.

Chevalier de la Légion d'honneur.

Sources principales:

Frère (Ed.), *Manuel de biographie normande. Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, éd. Le Brument, t.1, 1858, p.317-318.

Girardin (J.), *Notice biographique sur monsieur le docteur Lucien Deboutville de Rouen*, Rouen, Imp. Cagniard, Extrait de la Société centrale d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, 20p.

Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, premier supplément, 1888, p.28.

Roger (J.), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècles: Biographie et bibliographie*, Paris, Steinheil, t.1, « Seine-Inférieure », p.303-304

2-MÉRIELLE Pierre-Hector.

Né le 24 août 1810 à Mauny- décédé le 30 avril 1856 à Rouen.

Fils de cultivateurs, il fait ses humanités à Rouen.

1833-1836: interne à l'asile d'aliénés de Saint-Yon.

1836: études à la faculté de médecine de Paris.

25 mars 1847: médecin adjoint de l'asile Saint-Yon.

27 mars 1848-1856: médecin en chef de l'asile Saint-Yon.

1853: membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Professeur à l'école de médecine de Rouen.

Sources principales:

Archives de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Rouen, t.1, 1886, p.258.

Roger (J.), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècles: Biographie et bibliographie*, Paris, Steinheil, t.1, « Seine-Inférieure », p.303-304

3-PARCHAPPE Jean-Baptiste-Maximien.

Né à Epernay (Marne) 21 octobre 1800- Décédé le 12 mars 1866.

Cousin germain du général de division Parchappe, député au corps législatif, beau-frère du professeur Girardin, doyen de la Faculté des Sciences Lille.

Issu d'une vieille famille de la noblesse ruinée par la Révolution. Ses titres de noblesse remontent à Henri IV. Son père devint fonctionnaire des contributions directes à Caen où il commença ses études au Lycée. Son père fut ensuite nommé receveur de l'octroi à Darnétal. Parchappe s'établit alors à Rouen où il débuta ses études médicales avant de devenir officier de santé.

1824: membre Société Libre d'émulation de Rouen.

Puis, il fut reçu au concours de l'internat de l'hôpital général de Rouen.

5 janvier 1827: reçu docteur de la Faculté de médecine de Paris.

1828: médecin praticien aux Andelys et membre correspondant de la Société de médecine de Rouen.

1830: enseignement libre à Rouen sur l'Histoire de la médecine. Elève du service de Foville père à Saint-Yon. Membre résidant de la Société de médecine de Rouen.

1830-1832: secrétaire de la Société de médecine de Rouen.

29 janvier 1833: devient professeur d'hygiène et de thérapeutique à l'école de médecine de Rouen.

1833: président de la Société de Médecine de Rouen.

1^{er} juin 1835: médecin en chef de l'asile Saint-Yon.

1836: Recherches sur l'encéphale, premier mémoire.

1838: Recherches sur l'encéphale, second mémoire.

Collaborateur à la Revue de Rouen et de la Normandie où il signe de nombreux articles historiques, scientifiques et littéraires.

1845: seconde Notice statistique sur l'asile en collaboration avec le docteur De Bouteville.

1846: membre correspondant de l'Académie Impériale de Médecine. Chevalier de la Légion d'honneur (certificateur: le général de division Parchappe).

1848: membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Nommé inspecteur général des asiles d'aliénés et du service sanitaire des prisons.

1849: membre correspondant de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

1855: membre fondateur de la Société Médico-Psychologique.

Sources principales:

Archives de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

Bouteiller (J.), « Notice nécrologique. Parchappe » dans *l'Union Médicale de la Seine-Inférieure*, 1866, n°18, p.164-175.

Carayon (Jean), « Parchappe », Association des inspecteurs généraux et inspecteurs de l'administration. Chronique historique.

Frère (Ed.), *Manuel de biographie normande. Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, éd. Le Brument, t.2, 1860, p.361.

Ritti (A.), « Max. Parchappe. éloge prononcé dans la séance publique annuelle de la Société médico-psychologique », le 30 avril 1883 dans *Histoire des travaux de la Société médico-psychologique*, Paris, 1913, t.1, p.137-170.

Vapereau (G.), *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, 1858, article « Parchappe ».

Le docteur Parchappe (1800-1866).

Source: Archives départementales de la Seine-Maritime. Cote : 146J22.

| |
|-------------------------------|
| Un élève du docteur Parchappe |
|-------------------------------|

ROUSSELIN Jean-Louis.

Né le 24 mars 1823 à Fresne l'Archevêque dans l'Eure- décédé le 19 octobre 1902 à Elbeuf.

mai 1843-1846: interne favori de Parchappe à l'asile Saint-Yon.

9 mai 1851: reçu docteur de la Faculté de Médecine de Paris.

1853: directeur-médecin de l'asile des aliénés de Blois.

1854: médecin-adjoint de la Maison nationale de Charenton.

1866: inspecteur général des asiles d'aliénés et du service sanitaire des prisons en remplacement de Parchappe.

30 avril 1873-1882: médecin en chef puis directeur-médecin de l'asile Saint-Yon, succède à Morel. Membre résident de la Société de médecine de Rouen.

1877-1879: président de la Société de médecine de Rouen.

Sources principales

Archives de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

Bouteiller (J.), « Rapport sur la candidature du docteur J.-L. Rousselin » dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure*, 1874, n°35, p.61-66.

Foville (A. fils), « Saint-Yon, Quatre-Mares et les médecins aliénistes de la Seine-Inférieure » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, 12 décembre 1873.

« Nécrologie . Le docteur Rousselin » dans *La Normandie Médicale*, 1902, n°21, p.399-400.

Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, second supplément, 1912, p.399.

| |
|--------------------|
| Le docteur Desbois |
|--------------------|

DESBOIS Alphonse

Né à Rouen en 1798-décédé le 15 juin 1864 à Rouen.

Issu d'une famille de commerçants aisés.

Commence ses études à l'école de médecine de Rouen puis les poursuit à Paris.

1824: reçu docteur puis reste à Paris de 1824 à 1826.

1827: membre de la Société de médecine de Rouen.

1829: médecin-adjoint des prisons.

Il devient spécialiste de médecine légale auprès des magistrats
1849 et 1859: président de la Société de Médecine de Rouen.

Sources principales:

Archives de la bibliothèque municipale de Rouen (Fonds Desbois).

Frère (Ed.), *Manuel de biographie normande. Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, Ed.Le Brument, t.1, 1858, p.341.

« Mort de Monsieur le docteur Desbois » dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure.*, 1864, n°11, p.113-137.

| |
|---|
| Deux médecins en chef de l'asile des Quatre-Mares |
|---|

1-DE SMYTTERE Philippe-Joseph-Emmanuel

Membre de la commission historique du Nord.

1848-1852: médecin en chef de l'asile des Quatre-Mares.

Source principale:

Archives de la Société Libre d'émulation de Rouen.

2-DUMESNIL édouard-Jean-Baptiste.

Né le 1^{er} décembre 1812 à Coutances, décédé le 24 octobre 1884 à Paris.

Lauréat de la Société Impériale de médecine de Bordeaux.

Il fait ses études médicales à Paris puis passe le concours d'internat des hôpitaux en 1838.

1846: reçu docteur.

1847: médecin en chef à l'asile de Saint-Dizier.

1850: médecin en chef à l'asile de Dijon.

1852-1872: médecin en chef à l'asile des Quatre-Mares.

1857: membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

1864-1865: président de la Société Libre d'émulation de Rouen.

1869: président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

14 août 1872: nommé inspecteur général des asiles d'aliénés et du service sanitaire des prisons de France.

1874: rédige le rapport à monsieur le Ministre de l'Intérieur sur le service général des établissements d'aliénés en 1874 (en collaboration avec Constans).

1876: président de la Société Médico-psychologique.

Sources principales:

Dictionnaire de biographie française, Paris, 1975, article « Dumesnil », colonnes 171-172.

Foville (A. fils), « Saint-Yon, Quatre-Mares et les médecins aliénistes de la Seine-Inférieure » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, 1873-1874, p.88-91.

Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, t.1, 1886, p.309.

Roger (Jules), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècle*, tome 2, (Calvados, Manche, Orne et Eure), Paris, Steinheil, 1895, p.204-205.

| |
|---------------------------------|
| Deux élèves du docteur Dumesnil |
|---------------------------------|

1-LAURENT Armand-Victor-Antoine

Né à Strasbourg le 24 mai 1832-, décédé à Rouen le 10 octobre 1917.

1893: président de la Société de médecine de Rouen.

Ancien élève du Lycée d'Avignon. étudiant en médecine aux facultés de Montpellier et Paris.

Thèse de doctorat en médecine le 30 août 1859 à la Faculté de Montpellier.

1854: interne à l'asile public d'aliénés de Montdevergues (Vaucluse) où il se fait apprécié pour son attitude contre l'épidémie de choléra.

1859-1860: médecin résidant de la Société de médecine de Rouen

mars 1860: médecin-adjoint à l'asile public d'aliénés de Quatre-Mares et de Saint-Yon.

1862: Mémoire sur la physiologie chez les aliénés.

Membre correspondant de la Société Médico-psychologique.

octobre 1863: remplace Bulard comme médecin adjoint de Saint-Yon

1864-1865: médecin des bureaux de bienfaisance.

5 novembre 1865: médecin en chef de l'asile public d'aliénés de Marseille.

1867: médecin en chef de l'asile d'aliénés de Fains (Meuse). Démission.

août 1869: retour à Rouen.

1870: aide-major d'un bataillon de la garde nationale. chirurgien major de la première légion mobilisée de la Seine-Inférieure. membre deuxième armée de la Loire.

1872: créa à ses frais un dispensaire gratuit pour les maladies des enfants (vaccinations gratuites).

Fonde la Société protectrice de l'enfance de Rouen.

1873: médecin adjoint des hôpitaux de Rouen.

1874-1889: médecin des bureaux de bienfaisance de Rouen.

1881: adhésion à la Société Libre d'émulation de Rouen.

1883-24 mai 1892: médecin en chef à l'Hôtel-Dieu de Rouen. Consultations aux indigents pour les maladies des enfants et les maladies nerveuses.

1884: Président de la Commission de surveillance du travail des enfants et des filles mineures dans l'industrie.

1884-1885: il rédigea une analyse des travaux de Théodule Ribot Les maladies de la personnalité, Les maladies de la volonté et Les maladies de la mémoire.

1908: création de La Société des Amis de l'enfance pour le développement des enfants arriérés

Sources principales:

Dictionnaire biographique du département de la Seine-Inférieure avec photographies, Paris, H. Jouve, Les dictionnaires départementaux, 1892, article « Laurent (Armand-Victor-Antoine) ».

Dictionnaire biographiques illustrés, La Seine Inférieure, Paris, 1908, t.2, p.616-622.

Notice sur « Armand Laurent » mémoire extrait des *Annales de Médecine et de chirurgie infantiles*, 1^{er} février 1902 (Fonds Féré, *Mélanges de médecine et de chirurgie infantiles, système nerveux, tome L.*)

2-FOVILLE Achille-Louis-François

Né à Rouen le 25 mars 1831, décédé à Paris le 15 décembre 1887.

1873: président de la société de médecine de Rouen.

Il réalisa de brillantes études au lycée Louis-Le-Grand de Paris.

1854-1857: interne des hôpitaux de Paris et lauréat de l'Assistance publique.

30 décembre 1857: docteur

11 août 1859- 1^{er} mars 1860: médecin adjoint asile des Quatre-Mares, membre résidant de la Société de médecine de Rouen

1860: médecin en chef du service des femmes de l'asile de Maréville, près Nancy,

1861: médecin-directeur à Doles

1864: médecin-directeur à Châlons-sur-Marne

1866: médecin-adjoint à Charenton où son père avait été médecin en chef après Esquirol

1872: médecin-adjoint de l'asile des Quatre-Mares

1873: membre résidant puis rapidement élu Président de la Société de médecine de Rouen

30 avril 1880: inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés

Collaborateur puis directeur des Annales médico-psychologiques.

Chevalier de la légion d'honneur

1882: secrétaire général de l'Association générale des médecins de France

Sources principales:

Dictionnaire de biographie française, Paris, 1975, article « Foville (A.-L.) », colonnes 892-893.

« Achille Foville. éloge prononcé à la séance publique annuelle de la Société médico-psychologique le 27 avril 1891 » dans Ritti (A.), *Histoire de la Société Médico-Psychologique*, 1913, t.1, p.369-421.

Giraud (A.), « Le docteur Achille Foville » dans *La Normandie Médicale*, 1888, n°1, p.8-10.

Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Rouen, supplément, 1912, p.168.

Poan de Sapincourt, « Notice nécrologique sur monsieur Achille de Foville » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, 1887-1888, p.225-235.

Roger (J.), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècles: Biographie et bibliographie*, Paris, Steinheil, t.1, « Seine-Inférieure », p.351-358.

| |
|------------------|
| Le docteur Morel |
|------------------|

MOREL Bénédict-Augustin

Né en décembre 1809 à Vienne Autriche, décédé le 30 mars 1873 à Rouen.

1860 et 1866: président de la société de médecine de Rouen.

Il fit ses premières études au collège de Phalsbourg puis à Metz.

Il passa par le séminaire de Saint-Dié. Il resta toute sa vie un fervent croyant.

21 août 1839: docteur de la Faculté de Paris

1848: médecin asile Maréville (Meurthe)

Il tient de solides amitiés dans le gouvernement provisoire de 1848 comme Buechez.

juin 1856: nommé à l'asile Saint-Yon.

7 août 1857: réception à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

Il fait plusieurs voyages en Allemagne et en Angleterre.

Morel fut 14 ans membre de l'Association des médecins de la Seine-Inférieure.

Membre correspondant des Académies de Savoie et de Nancy.

Membre des Sociétés d'émulation de l'Ain, de Nancy, Metz, Gand et Lyon.

1865: vice-président de la Société de médecine de Rouen

Chevalier de la légion d'honneur

1866: Président de la Société de médecine de Rouen

Sa clientèle considérable venait de la France entière. Il fut aussi un des principaux collaborateurs de la rubrique scientifique du *Nouvelliste* de Rouen

1868: expert médico-légal au procès du comte Chorinski.

Sources principales:

Archives nationales: personnel des asiles 1840-1852.

Archives de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

Bibliothèque de la Société Libre d'émulation de Rouen.

Fonds I de la Bibliothèque Municipale de Rouen.

Bibliothèque médico-psychologique du docteur Morel. Catalogue d'une importante collection de livres sur le système nerveux, le somnanbulisme, les maladies mentales, les asiles d'aliénés, l'hygiène, la médecine et la chirurgie, Paris, Baillière et fils, 104p.

Brierre de Boismont (A.), « Morel: fragments de son oeuvre en aliénation mentale, L'hérédité morbide, les dégénérescences » dans *Union Médicale*, année 1874, n°7.

Brierre de Boismont (A.), « Exposé des travaux du Docteur Morel sur la médecine légale des aliénés » dans *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1874, n°41, p.184-197.

« éloges de Morel » dans Motet (A.), *Notices biographiques, 1873-1880. éloges lus aux séances annuelles de la Société Médico-psychologique*, Paris, Baillière et fils, 1894, p.45-98.

Lasègue (Ch.), « Morel. Sa vie médicale et ses œuvres » dans *Archives Générales de médecine*, 1873, t.1, p.589-600.

Le Nouvelliste de Rouen, 31 mars 1873 et 1^{er} avril 1873.

Journal de Rouen, 31 mars 1873.

L'Union Médicale de Paris, 3 avril 1873.

« Mort de monsieur le docteur Morel » dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure*, 1873, n°32, p.45-72.

| |
|--------------------------------|
| Quatre élèves du docteur Morel |
|--------------------------------|

1-PENNETIER Georges

Né à Rouen le 28 juillet 1836, décédé en 1923.

1868: président de la société de médecine de Rouen.

1858: interne rattaché à l'asile des Quatre-Mares.

1859: chirurgien-interne des hôpitaux de Rouen.

1865: docteur de la Faculté de médecine de Paris.

1865: professeur suppléant d'anatomie et de physiologie à l'école de médecine de Rouen, membre de la Société de médecine de Rouen.

1866: aide-naturaliste au Muséum de Rouen.

1868: directeur-adjoint du Muséum de Rouen.

1868-1869: président de la Société de médecine de Rouen.

1873-1904: directeur du Muséum de Rouen.

1873: titulaire de la chaire de physiologie jusqu'en 1905 (cours de physiologie humaine, enseignement microscopie).

Médecin et naturaliste.

Chevalier de la légion d'honneur et officier de l'Instruction publique.

1890: membre du Premier congrès national de la psychiatrie française tenu à Rouen.

Sources principales:

Dictionnaire biographiques illustrés, La Seine Inférieure, Paris, 1908, t.2, p.872-880.

Frère (Ed.), *Manuel de biographie normande. Dictionnaire bibliographique et historique*, Rouen, éd. Le Brument, Rouen, t.2, 1860, p.369.

Oursel (N.), *Nouvelle biographie normande*, Paris, t.2, 1886, p.340.

2-BULARD Jules-Amédée

Né à Rouen le 24 juillet 1828, décédé à Bordeaux le 17 janvier 1876.

Interne à l'asile Saint-Yon.

1858: médecin adjoint de l'asile Saint-Yon.

1861-1862: Président de la Société de médecine de Rouen

1862: médecin en chef de l'asile de Bailleul (Nord).

octobre 1863: membre correspondant de la Société de médecine de Rouen à Lille.

Médecin en chef de l'asile d'aliénés de Lille.

1865: médecin en chef de l'asile à Marseille.

1866: médecin en chef division des femmes de Maréville.

1871: médecin en chef asile d'aliénés de Bordeaux

Membre correspondant de la Société de médecine de Rouen à Bordeaux

Sources principales:

Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Paris, 1886, t.1, p.145.

Roger (J.), *Les médecins normands du XII^e au XIX^e siècles: Biographie et bibliographie*, Paris, Steinheil, t.1, « Seine-Inférieure », p.350.

« Mort du docteur Bulard » dans les *Bulletins de l'Union Médicale de la Seine-Inférieure*, 1876, n°43, p.34-43.

3-CORTYL Edmond

1866: médecin adjoint de l'asile Saint-Yon pendant quatre mois

puis médecin en chef de l'asile de Cadillac (Gironde).

Médecin en chef-directeur de l'asile Saint-Yon de 1882 à 1887. Appelé à l'asile de Bailleul en 1887.

Source principale:

Documents imprimés. Asile d'aliénés de Saint-Yon de Rouen. Rapports, observations et statistiques, année 1887.

4-DE LAPORTE Louis-François-Julien.

Né à Virey dans la Manche le 1^{er} janvier 1837, décédé à Sotteville-Lès-Rouen en janvier 1907.

1867: médecin adjoint asile Saint-Yon.

août 1872: médecin en chef à Maréville près de Nancy.

décembre 1875: directeur de l'asile de Fains près Bar-Le-Duc (Meuse).

Janvier 1879: directeur-médecin de l'asile de Rennes.

juillet 1882: directeur-médecin de l'asile des Quatre-Mares.

1890: vice-président du premier congrès national des médecins aliénistes.

février 1891: membre correspondant de la Société médico-psychologique.

Source principale:

Documents imprimés asile des aliénés des Quatre-Mares, années 1888 à 1897. .

Giraud (A.), « Le docteur Delaporte » dans *La Normandie Médicale*, 1907, n°2, p.40.

Oursel (N.), *Nouvelle Biographie Normande*, Paris, 1912, supplément, p.111.

| |
|--------------------------------------|
| Les réseaux havrais du docteur Morel |
|--------------------------------------|

1-GIBERT Joseph

Né à Satigny près de Genève le 6 mars 1829, décédé au Havre le 18 mars 1899.

1854: Interne des hôpitaux de Paris

1859: docteur.

Membre fondateur de la Société de médecine du Havre, chargé des Mémoires et compte rendu des travaux en 1864-1865.

1860: se fixe au Havre.

Devient médecin en chef des épidémies puis directeur du bureau d'hygiène. Fait de nombreux voyages en Angleterre, en Suisse, en Italie, en Belgique.

1877: anthropologue, il participe aussi aux discussions de la section anthropologiques et médicale dans le congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences tenu au Havre.

Il obtient le soutien de Foville fils en 1880 pour la gestion de son dispensaire pour enfants malades.

Chevalier de la légion d'honneur et membre correspondant de l'Académie de médecine.

Sources principales:

Archives municipales du Havre.

Mémoires et compte-rendu des travaux de la Société de médecine du Havre (1864-1865), Le Havre 1867,

Présentation du docteur Gibert, décembre 1866.

Sorel (R.), « Le docteur Joseph Gibert » dans la *Revue Médicale de Normandie*, 1901, p.393-395.

Le docteur Gibert (1829-1899). Archives départementales de la Seine-Maritime. Cote : 146J22.

2-PIASECKI François, J.Albert

1861: médaille de bronze des hôpitaux de Paris.

1864: thèse de doctorat sur l'alcoolisme au Havre.

Sources principales:

Archives médicales subsistant à l'hôpital du Havre.

Piasecki (J.-A.), *Hygiène de la classe ouvrière au Havre du point de vue de l'alcoolisme*, Paris, août 1864, 57p.

| |
|----------------------------------|
| Un élève du docteur Foville fils |
|----------------------------------|

GIRAUD Albert

Né à Châlons-sur-Marne en 1848, décédé à Rouen le 22 mai 1910.

Médecin aliéniste philanthrope.

Fils et petit fils de médecins aliénistes lorrains.

Le docteur Giraud père fut directeur de l'asile de Maréville en Meurthe-et-Moselle

Son grand-père maternel le docteur Dagonet fut chef du service médical administratif de l'asile de Châlons-sur-Marne. Son oncle maternel Henri Dagonet (1823-1902) fut professeur de pathologie mentale à l'école de Strasbourg puis médecin en chef de la section des hommes aliénés de l'asile Sainte-Anne à Paris.

1870: aide-major dans les mobiles de la Seine-Inférieure.

12 décembre 1871: docteur de la faculté de médecine de Paris.

15 juillet 1872: médecin adjoint à l'asile d'Auxerre.

10 septembre 1873: médecin adjoint aux Quatre-Mares, élève et collaborateur de Foville, membre résidant de la Société de médecine de Rouen.

1878-1879: médecin en chef de l'asile de Bordeaux.

1880-1887: directeur-médecin de l'asile de Fains près de Bar-Le-Duc.

1882: membre correspondant de la Société médico-psychologique.

1887-1907: directeur-médecin de l'asile Saint-Yon.

Membre de la Société de médecine légale.

Fondateur du sanatorium de Saint-Etienne du Rouvray.

1890: membre de la Société Libre d'émulation de Rouen.

1891: président de la Société de médecine de Rouen.

1896: membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

1909: Président de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

1894, 1904 et 1907: Président de la Société Libre d'émulation de Rouen.

Sources principales:

Archives nationales: personnel des asiles 1840-1852.

Archives et bulletins de la Société de médecine de Rouen.

Archives de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

Archives de la Société Libre d'émulation de Rouen.

Dictionnaire de biographie française, Paris, 1975, article « Giraud (Albert) », colonnes 220-221.

Lallemant, « Nécrologie. Le docteur Giraud » dans *La Normandie Médicale*, 1910, n°11, p.275-278.

Merry-Delabost, « Notice sur monsieur le docteur Albert Giraud » dans *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen*, p.325-343.

Rousselin, « Rapport sur la candidature de monsieur le docteur Giraud » dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure*, 1874, n°35, p.74-82.

| |
|---|
| Deux directeur-médecins de l'asile des Quatre-Mares |
|---|

1-LALLEMANT Ernest

1886-1887: thèse de médecine sur *La crampe des écrivains et son traitement*.

Médecin à l'asile des aliénés des Quatre Mares de 1897 à 1906.

Source principale:

Documents imprimés asile des aliénés de Quatre Mares, années 1897 à 1900.

2-HAMEL Maurice

Il participe à la traduction de nombreux ouvrages de Lombroso: *Les anarchistes* (1897), *études de Sociologie* (1897), *L'antisémitisme* (1899).

Il publie une *Contribution à l'étude clinique des hallucinations générales et des idées érotiques chez les persécutés*.

Médecin à l'asile des aliénés de Quatre-Mares de 1907 à 1913.

Source principale:

Bibliothèque Nationale de France.

| |
|----------------------------|
| Un élève du docteur Gibert |
|----------------------------|

1-POWILEWICZ Léon-Jean-Thomas

Né le 26 décembre 1852 à Ingouville en Seine-Inférieure.

Fait ses études au lycée du Havre.

1870: il s'engage dans les ambulances de la croix-rouge.

Passe 5 ans au service militaire.

1880: thèse sur le dispensaire tenu par le docteur Gibert.

Appartient à une famille d'origine polonaise. Naturalisé français en 1882.

Interne à l'hôpital du Havre en 1882, nommé médecin suppléant la même année.

1886: titulariser médecin.

Responsable du service psychiatrique pour aliénées de l'hôpital du Havre.

Commandeur de l'ordre Polonia Restituta.

Sources principales:

Archives médicales subsistant à l'hôpital du Havre.

Dictionnaire biographique illustré de la Seine-Inférieure, Paris, t.2, 1908, p.912.

Dictionnaires biographiques commerciaux et industriels, La Seine-Inférieure, Rouen, 1928-1929, p.238.

| |
|------------------|
| Le docteur Simon |
|------------------|

SIMON Théodore

Né en 1873 à Dijon, décédé à Paris en 1961.

Actif collaborateur de l'*Année Psychologique* depuis 1899 et *La Clinique* (1906)

1900: thèse de doctorat de la Faculté de médecine de Paris. *Documents relatifs à la corrélation entre le développement physique et la capacité intellectuelle.*

1902: devient médecin adjoint des asiles d'aliénés.

1901-1908: Assistant de Magnan à l'asile Sainte-Anne.

Directeur de l'école d'anthropologie

Directeur des écoles nationales d'instituteurs de la Seine;

1905: élabore une échelle métrique de l'intelligence infantile avec Alfred Binet.

1906: Directeur du laboratoire de pédagogie expérimentale.

1908-1920: médecin-adjoint à l'asile Saint-Yon.

Sources principales:

Rondepierre (J.-J.), « Théodore Simon (1873-1961) » dans *La Presse Médicale*, 1962, n°16, p.795-796.

Giraud (A.), « Rapport sur la candidature de monsieur le docteur Th. Simon, médecin adjoint à l'asile Saint-Yon » dans *Bulletin de la Société de médecine de Rouen*, 1909, p.59-60.

Sillamy (Norbert), *Dictionnaire de psychologie*, Bordas, 1980, p.1106.

| |
|--------|
| Divers |
|--------|

BERTHIER Pierre

Né en 1830, décédé en 1870.

Lauréat et correspondant de la Société médico-psychologique de Paris.

Membre correspondant de la Société de médecine de Rouen depuis avril 1863.

Auteur de plusieurs ouvrages sur la médecine mentale et de nombreux compte rendus sur ses *Excursions scientifiques dans les asiles d'aliénés.*

Directeur-médecin de l'asile à Bourg (Ain) puis nommé médecin de Bicêtre en 1865.

1873: membre correspondant officiel de la Société de médecine de Rouen.

Sources principales:

Archives de la Société de médecine de Rouen.

Archives de la Société Libre d'émulation de Rouen.

Fonds du centre hospitalier psychiatrique su Rouvray.

BOURDIN Claude-étienne.

Né en 1815 en Haute-Saône, décédé en 1886 à Choisy-le-Roi.

Catholique, membre fondateur de la Société Médico-psychologique de Paris..

Membre correspondant de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

Membre de la Société de médecine de Nancy, Tours, Besançon.

Source principale:

Archives nationales: personnel des asiles 1840-1852.

Archives de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.